Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME XXXVII. — 1er JANVIER 1862.

Février

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT, 7.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME TRENTE-SEPTIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1862

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LA

POÉSIE POLONAISE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

ET LE POÈTE ANONYME

« Dieu a voulu que le même esprit de civilisation qui s'est revêtu de toutes les pompes de la gloire, du succès et du bien-être à une des extrémités de l'Europe, fût forcé, à l'autre, de passer à travers toutes les épreuves du sacrifice, toutes les saintetés du dévouement et les inébranlables enthousiasmes du martyre. Il n'y a dans tout cela que diversité de formes et d'accidens extérieurs : dans le fond, c'est identiquement le même principe. Voilà pourquoi il y a communion incessante entre ceux qui le défendent au nord et ceux qui le font régner à l'occident. » (*Lettre du poète anonyme à M. Guizot*, 1847.)

I.

Les événemens qui, depuis le commencement de 1861, se déroulent en Pologne et qui portent un caractère si original, si difficile même à comprendre pour notre Occident, généralement sceptique et désillusionné, ont eu pour résultat, entre autres, d'attirer l'attention sur un écrivain mort il y a trois ans, et dont la renommée n'avait rayonné jusqu'ici que très faiblement en dehors de son pays. L'action du *poète anonyme de la Pologne* dans le mouvement national qui a éclaté sur les bords de la Vistule, l'influence manifeste qu'ont eue ses écrits sur l'esprit du peuple, tel qu'il s'est révélé dans l'agitation récente, ont été, si nous ne nous trompons, signalées pour la première fois dans la *Revue*. Spectacle étonnant en effet que cette ratification d'une pensée idéale, mys-

tique même, par la réalité vivante et palpable, que ce pouvoir moral et posthume exercé sur un peuple par un génie méditatif et solitaire, et parvenant peu à peu à imprégner ce peuple d'une conviction puissante, quoique abstraite, à le passionner pour une vérité d'autant plus haute et difficile qu'elle est en quelque sorte métaphysique et contraire aux instincts naturels des masses, à lui créer par là toute une politique et toute une tactique nouvelles, rarement usitées, nullement appréhendées, faites cependant pour déconcerter un adversaire puissant! Abstraction faite du sentiment de justice et de droit, si vivement engagé dans cette redoutable question polonaise, n'y a-t-il pas un intérêt d'un ordre élevé dans ce phénomène d'une poésie vivante et agissante, qui éclaire d'un jour nouveau des événemens tout contemporains, et qui, en prenant en quelque sorte une couleur tout actuelle, ne garde pas moins le caractère d'une des manifestations les plus saisissantes de la pensée moderne, marquée du sceau des grandes œuvres de l'art? Telle est la poésie de l'auteur de *la Comédie infernale*, de l'*Iridion* et des *Psaumes de l'Avenir*, de cet esprit puissant et peu connu dont la *Revue* a la première révélé autrefois quelques-unes des créations (1).

Pour ceux qui dans les œuvres d'un écrivain recherchent surtout l'homme, et qui aiment à saisir le génie dans son passage sur la terre, dans les joies et les douleurs de son existence humaine, la vie de l'écrivain polonais, racontée dans ses détails et dans ses péripéties, pourrait déjà, par elle-même, devenir le sujet d'une étude aussi curieuse qu'émouvante. Et d'abord ce nom même de *poète anonyme*, que l'auteur de l'*Iridion* a gardé pendant toute sa vie et qui lui est resté jusqu'après sa mort, n'a-t-il pas déjà de quoi faire penser qu'on est là en présence d'une situation peu ordinaire, peut-être aussi d'une souffrance qui n'est point vulgaire, et qui commande le respect? Nous n'en sommes plus à ces temps de modestie et d'innocence où le peintre ne s'accordait à lui-même qu'un petit coin dans son tableau et disparaissait dans son œuvre. De nos jours, l'artiste fait trop souvent de sa personnalité le point lumineux de toute composition. Et si ce n'était encore que le génie vraiment impérial qui se couronnât ainsi de sa propre main, si l'éclat n'était recherché que par ceux qui mériteraient au moins l'attention! Mais quel est le talent, si chétif qu'il soit, qui renoncerait aujourd'hui au

(1) La *Revue* a publié en traduction *la Comédie infernale, le Rêve de Césara* et *la Nuit de Noël*, du poète anonyme de la Pologne; voyez la *Revue* du 1er août et du 1er octobre 1846. Voyez aussi *le Dernier* et *Sur la Glose de sainte Thérèse* dans la *Revue* du 1er novembre 1861, où nous avons cru pouvoir imprimer le nom du poète, qui de son vivant n'avait jamais consenti à se faire connaître.

bruit, à la célébrité, même la plus éphémère, et où est le nom qui se refuserait au retentissement? Or voilà un génie incontestable, dont les accens ont remué une nation dans ses profondeurs les plus vives, un écrivain acclamé par tout un peuple, et qui se refusa pourtant toute sa vie à des hommages si sincèrement décernés, ne se laissa jamais arracher, même par les amis les plus intimes, l'aveu de ce qui faisait sa gloire, et garda jusqu'au bout une attitude de renoncement et d'abnégation. Encore une fois, tout cela n'est-il pas fait pour surprendre au milieu d'un siècle si porté à l'infatuation personnelle, si avide de succès, si âpre aux jouissances de la vanité? L'étonnement devient de l'émotion quand on sait vaguement que cet acte de renoncement obstiné fut en même temps un acte d'expiation douloureuse, que, par ce silence constamment gardé sur lui-même, l'auteur implorait en quelque sorte le silence sur un autre, et que ce fut là un fils qui immolait généreusement sa mémoire pour racheter celle d'un père coupable.

La réserve est un devoir à l'égard d'un homme qui voulut se cacher toute sa vie. Essayons pourtant de raviver cette figure par quelques-uns de ces traits généraux et pour ainsi dire impersonnels dont il se servait lui-même en retraçant certains héros de ses drames. Il ne leur assignait pas de date précise et ne leur donnait pas de nom de famille : c'étaient plutôt des symboles que des personnages. Le représenter ainsi lui-même, c'est peindre moins un portrait qu'un type. Qu'on se figure donc un homme d'une grande fortune et d'une famille ancienne, alliée même à des maisons régnantes, un homme qui comptait parmi ses ancêtres les chefs à jamais vénérés d'une guerre nationale, qui put même être longtemps fier d'un père cher à la nation et illustré dans les grandes batailles de l'empire. Un jour vint où ce père, intrépide devant le feu, se montra pusillanime dans la vie civile et dévia de la route que lui traçait le devoir, tel au moins que le comprenait alors la nation. Ce ne fut pas là une trahison, et encore moins lui doit-on assigner un intérêt sordide pour mobile : ce ne fut que la défaillance d'un caractère faible et dont la vanité avait donné prise aux séductions habiles des dominateurs; mais l'indignation publique n'en fut pas moins grande, elle rejaillit jusque sur le fils, à peine âgé de seize ans, qui reçut alors un de ces outrages sanglans dont rien ne peut consoler l'homme d'honneur et le gentilhomme. Ce ne furent là cependant que les commencemens d'épreuves plus rudes encore : trois ans plus tard, le fils infortuné devait retrouver dans son père un parjure et un transfuge, un homme accablé par les malédictions du pays et par les honneurs que déversait sur lui l'oppresseur triomphant d'une révolution.

Une âme orgueilleuse aurait peut-être cherché là le prétexte d'une décision extrême; elle aurait peut-être trouvé dans l'affront et la persécution, certes immérités, une excuse pour accepter une situation qu'elle ne s'était point créée, et où la poussaient également l'animadversion des vaincus et la tentation du vainqueur. D'un autre côté, une âme sans scrupules, cédant aux faiblesses de ce siècle, rompue à cette doctrine si pompeuse et si délétère qui proclame la souveraineté du but et place les obligations envers une cause publique au-dessus de tout lien de famille, une telle âme aurait sans nul doute saisi cette occasion pour se faire une popularité aussi facile qu'éclatante et pour afficher une rupture qui n'aurait rencontré que des applaudissemens. Ce fils ne fut pourtant ni un Coriolan ni un Brutus : c'était un chrétien. Il prenait dans toute sa simplicité le simple commandement de Dieu : *Père et mère honoreras*, et il ne se crut jamais le droit de renier celui qui lui avait donné le jour, ni même de le juger; mais en même temps il se sentait aussi fortement le fils de sa nation; il partageait toutes les angoisses, toutes les espérances de son pays opprimé et meurtri, et, placé ainsi entre son père et sa patrie, il accepta avec résignation la lutte sans issue que ces deux sentimens, également sacrés, devaient se livrer sans relâche dans son âme. Il vécut presque toujours hors de son pays; il évitait par là un contact plus cuisant que dangereux, sans cependant pouvoir jamais se soustraire au bras impitoyable qui pesait sur lui et les siens. « J'ai toujours foulé, nous dit-il, la terre étrangère; je n'entendais que de loin les gémissemens des victimes, mais je sentais partout la main du bourreau. » C'est alors, et sur cette terre étrangère, qu'il devint poète; mais ce don du ciel, il ne l'accepta que comme un moyen de pénitence terrestre : en dotant sa nation de chefs-d'œuvre, il renonça pour toujours à cette récompense si douce aux poètes, et qui se nomme la célébrité. Il crut devoir expier une faute qui n'était pas la sienne en immolant une gloire personnelle des plus pures et des plus légitimes; il plaidait pour un autre par ce sacrifice silencieux, ou tout au plus par cette parole brève et timide, navrante cependant pour ceux qui en saisissaient le sens : « O ma patrie, ô mère trois fois assassinée! Ceux qui méritent peut-être le plus tes larmes sont ceux qui ne méritent pas ton pardon! » Il connut ainsi tous les tourmens du génie créateur sans en jamais goûter les joies et les enivremens; Érostrate au rebours, il passa toute sa vie à élever un temple et à faire oublier un nom.

Certes une telle existence a de quoi émouvoir, et dans un temps où les poètes rebutent si souvent par leurs douleurs factices et des plaies élargies à plaisir, on est consolé, — nous allions presque

dire : on est heureux — de voir une vraie et grande souffrance si dignement supportée. Ce qui nous semble mériter bien plus d'estime encore, c'est la grande vigueur morale que le *poète anonyme* déploya dans son œuvre expiatoire, c'est la droiture constante et la marche toujours ferme d'une conscience accablée pourtant d'un si lourd fardeau. C'est le propre et aussi l'écueil de tout travail de réhabilitation d'outre-passer la mesure et de donner dans l'excès; le fils des croisés qui voudra se concilier la révolution sera toujours le premier à se coiffer du bonnet phrygien. A qui du reste aurait-on plus aisément pardonné d'avoir embrassé les passions extrêmes et les idées exaltées qu'à ce fils qui voulait faire oublier un père, et qui avait de plus pris pour arme la poésie, c'est-à-dire la passion et l'exaltation mêmes? Il sut pourtant résister à cette dangereuse tentation, et celui qui avait tant besoin de gagner les faveurs de l'opinion l'a presque toujours bravée dans ses penchans et ses caprices : fidèle sans doute au sentiment national, mais refusant de subir les engouemens du jour, se mettant au contraire hardiment en travers du courant, au risque de recueillir une impopularité qui devait lui être doublement douloureuse. Qu'on veuille bien peser ce qu'un tel courage avait de grand et de méritoire dans une telle situation! Son début littéraire fut signalé par un défi intrépidement jeté aux rêveries humanitaires et socialistes qui avaient alors la vogue dans son pays, et plus tard il s'arma de toutes les foudres de sa poésie pour combattre une propagande démocratique dont il ne prévoyait que trop les funestes conséquences, mais qui à cette époque avait subjugué presque tous les esprits. Il heurta la nation non-seulement dans des prédilections politiques passagères, mais jusque dans ses sentimens les plus profonds et les plus enracinés, et il prêcha par exemple l'impuissance de la haine à un peuple subjugué, opprimé, rongé par le désespoir, proclamé mort, et qui voyait précisément dans cette haine toujours vivace la garantie de sa vitalité. Il glorifiait en outre l'idée d'un martyre sans combat et d'une résistance toute morale, idée peu faite pour être goûtée par les masses, et surtout, ce semble, par un peuple guerrier d'instinct et bouillant de sa nature. Il prêchait en général une théorie d'un mysticisme sublime, mais qui prêtait d'autant plus à la critique et à la suspicion qu'elle semblait côtoyer une résignation énervante, et pouvait être confondue avec elle. Encore longtemps après la mort du poète et à la veille même des derniers événemens de Varsovie, la démagogie effrénée ne s'est pas fait faute de railler la « couardise lyrique » du grand anonyme (1). Il ne se laissa pourtant jamais

(1) Mieroslawski. *Insurrection de Posen*, 2e édit. 1860.

décourager ni par la raillerie, ni par des invectives amères et cruelles. Il avait une foi profonde dans la vérité qu'il proclamait; pour le reste, il se fiait au temps, à la justice, et, — pourquoi ne le dirions-nous pas? — à cette parole inspirée dont il savait la puissance si irrésistible sur son peuple.

En effet, il est difficile pour un étranger de concevoir l'action immense, souveraine, qu'exerce la poésie sur cette malheureuse nation, et cela tient à ce qu'on a en général une idée très incomplète de la situation faite à ce pays par la domination étrangère, surtout dans la Pologne russe et sous l'empire de Nicolas. Nous ne parlons pas des persécutions sporadiques amenées par la découverte des conspirations aussi peu dangereuses que cruellement punies. Nous parlons de l'état ordinaire et de la vie de chaque jour. La foi tracassée et soupçonnée comme symptôme de mauvaises dispositions; point d'universités ni d'établissemens scientifiques, les écoles livrées entièrement à la langue étrangère et régies par des officiers ou sous-officiers venus du fond de la Russie; une censure aussi ombrageuse que craintive, surveillant toute pensée, toute parole; l'administration, la justice gérées par des étrangers parlant un idiome généralement incompris et plus généralement encore détesté; les mœurs, les coutumes du pays violemment déracinées; tout souvenir du passé détruit ou sévèrement puni; la police toujours aux aguets, la menace et le châtiment sans cesse suspendus sur les têtes; en un mot, le repos nulle part et la mort partout! Dans un tel état, la vie morale, qui, quoi qu'on puisse dire, n'est autre que la vie nationale, ne trouve de refuge que dans la religion et dans la poésie.

Ce n'est pas le moment d'apprécier le rôle que joue la religion au milieu de cette nation; quant à la poésie, on peut dire, sans crainte d'exagérer, qu'elle y partage avec le catholicisme la direction des âmes, si parfois même elle n'empiète pas sur lui. Les œuvres d'imagination ne constituent pas en Pologne, comme dans l'Occident, le charme de l'esprit; on ne les lit pas dans des salons et on ne les discute pas en toute liberté de parole. Importé du dehors par le Juif et acheté au poids de l'or dans le sens rigoureux du mot, tel poème est dévoré dans le mystère, dans la nuit, au milieu d'amis éprouvés de longue date et qui ont juré le secret; les portes sont verrouillées, les volets clos, un fidèle est aposté dans la rue pour donner au besoin l'alarme. Après des lectures ainsi plusieurs fois répétées, haletantes, fiévreuses, les pages sont livrées aux flammes; mais les vers se sont incrustés dans les mémoires, et rien ne les fera plus oublier. C'est ainsi que la pauvre jeunesse entend le langage brûlant de ses poètes, le seul qui lui parle de patrie, de

liberté, d'espoir, d'avenir, de vertu et de combat. Ce n'est même que par *le sieur Thadée* ou par *les Aïeux* de Miçkiewicz que la plupart apprennent l'histoire de leur temps. Un écrivain polonais a fait la remarque, profonde de vérité, que l'histoire ne saurait peut-être montrer que deux peuples qui aient reçu une éducation exclusivement poétique : la Grèce dans les temps anciens et la Pologne au XIXe siècle. Une telle éducation est-elle en tout irréprochable? est-elle à l'abri de dangers très graves pour l'homme et le citoyen? Nous sommes loin de le prétendre; mais ce qui est hors de doute, c'est qu'elle y est la seule réelle, hélas! la seule possible, et elle explique la souveraineté que le génie poétique exerce dans ce pays.

Cette souveraineté a pourtant ses soucis comme toute autre; elle a même ses angoisses et ses remords, et Miçkiewicz a admirablement symbolisé la grandeur et les misères de la mission du poète en Pologne dans la fameuse scène du banquet de *Wallenrod*. On se rappelle peut-être le sujet de ce conte célèbre. Wallenrod a été arraché enfant à sa patrie et élevé au milieu des ennemis de sa nation, il est parvenu à la plus haute des positions et aurait peut-être oublié ses origines; mais il avait auprès de lui un vieillard aveugle, un pauvre *waïdelote*, pour lui rappeler toujours sa naissance et ranimer sa haine. Ce vieillard arrive maintenant au milieu même d'un banquet, et là, en présence des vainqueurs et dans une langue par eux incomprise, il fait résonner encore une fois aux oreilles de son élève les souvenirs d'enfance, les sermens jurés, le devoir à accomplir. Voilà bien le rôle glorieux du poète polonais dans les générations récentes; mais ce qu'un tel rôle a parfois de cruel et de terrible est aussi indiqué dans la suite de cette scène pathétique, lorsque Wallenrod, subjugué, fasciné par les paroles du chanteur, lui renouvelle sa promesse et le rend en même temps responsable des calamités qui viendront. — Tu veux donc la lutte? lui dit-il; tu pousses aux combats? Soit; que le sang qui va couler retombe sur ta tête!

« Oh! je vous connais, vous autres! lui crie-t-il. — Tout chant du waïdelote est un présage de malheur, comme la nuit le hurlement des chiens! La mort, la dévastation, voilà ce que vous aimez à chanter; *à nous, vous laissez la gloire et le supplice.* Dès le berceau, votre chant perfide enroule le sein de l'enfant de ses anneaux de serpent et lui verse dans l'âme le plus cruel des poisons : *le désir stupide de la gloire et l'amour de la patrie.* C'est ce chant qui poursuit toujours le jeune homme comme le spectre d'un ennemi trépassé; il apparaît souvent au milieu du festin pour mêler le sang aux coupes de la joie! *Je les ai écoutés, ces chants, je les ai trop écoutés!* Le sort en est jeté. Va, tu l'emportes! *Ce sera la mort du disciple et le triomphe du poète!* »

Là est en effet le côté sombre et alarmant du pouvoir exercé dans ce pays par la parole inspirée, et il ne s'agit pas seulement de la responsabilité morale encourue par l'écrivain pour les croyances qu'il propage : il s'agit tout d'abord du fait matériel de la publication et des suites qu'il entraîne pour la sûreté des personnes. Qu'on se figure les tourmens d'un poète à l'âme loyale et à la conscience droite, que le génie et bien plus encore le sentiment du devoir poussent, d'une part, à entretenir par des paroles toujours nouvelles le feu sacré dans les cœurs, et qui, d'autre part, frémit à l'idée que ces pages, écrites à l'abri des persécutions, formeront les preuves d'un délit toujours cruellement puni, seront cause de plus d'un supplice, de plus d'une mort peut-être! Un jour par exemple le jeune Lévitoux fut emmené dans la citadelle de Varsovie pour avoir été trouvé possesseur d'un exemplaire des *Aïeux*; exaspéré par les tortures, craignant surtout de tomber en délire et de trahir alors les noms de ses compagnons qu'on lui demandait, le pauvre prisonnier attira la veilleuse de ses mains enchaînées, la plaça sous son lit de sangle et se brûla vif (1). Si habitué que fût le pays à des souffrances, à des catastrophes de tout genre, cet horrible trépas d'un enfant de dix-sept ans ne laissa pas de l'émouvoir profondément; mais celui qui en souffrit peut-être le plus, ce fut un poète, ce fut Miçkiewicz : l'idée d'avoir été involontairement la cause d'un pareil supplice l'obséda longtemps, et bien des années après cet événement il n'y pouvait songer sans frisson. Le *poète anonyme* ne resta pas, lui non plus, à l'abri de pareils *succès* littéraires. Il avait publié à Paris un petit poème, *la Tentation*, où se trouve à la fin le seul cri d'âme qu'il se soit jamais permis sur sa situation personnelle, et où généralement on crut même entrevoir le récit figuré d'un événement réel, d'une rencontre entre le poète et l'empereur Nicolas. Les étudians de Lithuanie résolurent de réimprimer ce poème, qui parut en effet dans le feuilleton d'un journal du pays, avec l'*imprimatur* du censeur, qui n'avait rien compris au manuscrit. L'alerte vint bientôt de Saint-Pétersbourg; une enquête fut ordonnée, et plusieurs centaines de jeunes gens durent s'acheminer vers la Sibérie. C'était la fleur de la jeunesse, et la désolation des familles fut immense. La douleur de l'écrivain anonyme dut être grande alors, et combien lui pesa sans doute dans un tel moment la sécurité relative dont il jouissait, surtout quand il pensait à quelle haute protection il la devait!

Dans des conditions si difficiles, si alarmantes pour une conscience

(1) La *Revue* a parlé de l'incident; voyez, dans la livraison du 1er avril 1848, l'étude sur *la Propagande démocratique en Pologne*, de M. Alex. Thomas.

délicate et scrupuleuse, le *poète anonyme* trouvait un certain soulagement à pouvoir se donner le témoignage de ne pas écrire en vue de la gloire, de ne pas sacrifier à un goût frivole, aux fantaisies de l'art pour l'art. L'auteur de l'*Iridion* et des *Psaumes* ne chanta jamais que la patrie; il ne s'adressa qu'à la pensée morale, politique, nationale, religieuse de ses auditeurs, à « l'âme polonaise, » comme on dit dans le pays; mais il cherchait encore un autre moyen pour alléger le poids de la responsabilité qui l'étouffait, moyen bizarre et pourtant aisé à comprendre pour quiconque connaît toutes les subtilités ingénieuses d'un cœur généreux et endolori. S'il publiait ses poèmes, cédant en quelque sorte à une voix impérieuse, il ne faisait rien cependant pour les propager, pour étendre le cercle de leur influence, pour augmenter ou multiplier les éditions; bien au contraire, il s'ingéniait à en rétrécir le nombre, à en paralyser la diffusion : spectacle contradictoire d'un écrivain qui veut agir sur l'opinion et qui diminue en même temps à plaisir les moyens de cette action! Il s'était formé à ce sujet une croyance presque fataliste qu'il laissa entrevoir dans une circonstance curieuse. Son petit poème de *Resurrecturis* avait paru d'abord dans la *Revue de Posen*, recueil grave et estimable sans doute, mais que sa gravité même et de plus ses tendances très conservatrices, ainsi que le lieu de la publication, empêchaient d'être répandu. Un ami du poète retira cette œuvre du recueil et en fit faire à Paris une édition à quelques milliers d'exemplaires. Ce n'était pas un jeune étudiant de Lithuanie, enthousiaste et étourdi, qui avait eu l'idée de cette réimpression; c'était un esprit grave, un vieux général, homme très réfléchi et pesant mûrement ses actions. Les plaintes du poète n'en furent pas moins d'une amertume extrême. « Mais les vérités salutaires contenues dans le *Resurrecturis*, lui disait-on, auraient été presque perdues pour la nation dans le recueil inabordable? » — « Non, fut la réponse caractéristique. L'âme qui avait besoin de ces paroles les aurait trouvées aussi bien là qu'ailleurs : elle y aurait été guidée par le destin, *par la fatalité;* pourquoi faire passer à la ronde une coupe d'amertume? »

Et cette poésie, pour ne parler que d'elle, pour ne rien dire de l'immense correspondance que l'écrivain entretenait de tous côtés, dont il n'a paru que des extraits, et qui de longtemps sans doute ne pourra voir le jour, cette poésie, quelle est-elle? On a souvent accusé la poésie polonaise en général, et surtout celle de l'auteur de l'*Iridion*, d'être trop obscure et symbolique, de parler en énigmes et dans un style allégorique, de manquer en un mot de cette sérénité et de cette transparence qui sont les premières conditions de l'art pur. L'art, pour être vrai et vivant, doit toujours

se ressentir du milieu moral où il se développe, et pour juger impartialement la poésie polonaise, il ne faut jamais perdre de vue l'état moral de la Pologne elle-même. Dans un pays depuis si longtemps accablé par la douleur, les œuvres de l'imagination seront nécessairement sombres et nuageuses. Là où l'oppression a enseigné aux hommes à se comprendre à demi-mot, le langage de l'inspiration se contentera parfois de signes. Cela devient une habitude, nous dirons presque une nécessité esthétique. Il faut bien le répéter, les œuvres d'imagination ne se lisent pas en Pologne comme en Occident : elles se lisent en cachette, au milieu de dangers très réels; elles doivent s'incruster dans la mémoire; elles doivent constituer pour des mois, pour des années entières, la nourriture de l'âme. Une telle poésie doit cacher des profondeurs que la pensée puisse lentement explorer. Le messager reçu dans le mystère doit dire des choses mystérieuses, mystiques même, et le moins qu'on puisse demander à des livres qui arrivent comme des feuilles sibyllines, c'est de parler le langage des oracles. On ne se plaint pas de ce langage, on le comprend même très vite, on s'y accoutume, comme on s'accoutume à voir dans les ténèbres. De toutes les œuvres du *poète anonyme* d'ailleurs, la seule peut-être qui ait eu réellement ce caractère énigmatique est *la Comédie infernale;* tout le reste fut saisi par l'intelligence nationale dès le premier moment. Poésie étrange née de la situation faite à la Pologne par ses malheurs et par ses souffrances, et qui, après la poésie de Goethe, est peut-être dans notre temps celle qui a scruté le plus profondément le mystère de la vie et de l'âme!!

II.

C'est en 1835 que parut *la Comédie infernale*, la première œuvre qui fixa les regards sur le *poète anonyme*, et cette date même n'est pas un des côtés les moins originaux de cette vigoureuse création. Le poème, en effet, semblait un défi jeté aux tendances générales du siècle, une protestation solennelle contre les aspirations contemporaines. Qu'on se rappelle un instant cette époque, le bouillonnement général alors des idées, des croyances et des passions. La révolution de juillet venait d'imprimer au monde un mouvement qui ne s'était point arrêté encore. La jeunesse rêvait presque universellement la république; des esprits religieusement émus appelaient l'Évangile lui-même à l'appui de la démocratie; des sectes étranges et mystérieuses prenaient en main la cause des déshérités de la fortune, accusaient l'organisation vicieuse de l'état social et revendiquaient pour chacun un droit jusqu'ici ignoré et plein de

tentations, le droit au bonheur. Le *novus rerum ordo* de Virgile devint alors le cri de plus d'une âme, et quoi d'étonnant que ce cri fût surtout entendu et répété par la souffrance et la poésie, c'est-à-dire par les deux choses du monde les moins portées de tout temps à se contenter de ce qui existe? Or la Pologne supportait alors des maux immenses, indicibles, et il ne fallait peut-être rien moins que la conviction d'un prochain et universel bouleversement, d'une entière rénovation de l'humanité, pour inspirer encore à sa poésie des accens de foi et d'espérance. Aussi la muse de Miçkiewicz, si abattue et découragée naguère dans le célèbre *Chant de la Mère*, à la veille même du combat de 1830, acquit-elle bientôt après une sérénité de vues et une fierté d'allures qui formaient, il est vrai, le contraste le plus étrange avec la réalité décevante, mais qui puisaient précisément leur force dans la prévision d'une ère nouvelle. Ces mêmes croyances inspiraient un autre poète à l'esprit ardent et fiévreux, à l'imagination vive et aux colères plus vives encore, Slowaçki. Il n'y eut pas même jusqu'au chantre doux et mélodieux des ondines et des steppes, Bohdan Zaleski, qui ne se laissât emporter à ce moment par l'esprit prophétique. Le pressentiment, la certitude d'une transformation politique, sociale et religieuse du genre humain éclate dans toutes ces œuvres inspirées que les poètes polonais d'alors envoyaient du sein de l'exil à leur patrie désolée comme autant de bonnes nouvelles.

Au milieu de ce concert unanime en l'honneur d'une régénération prochaine retentit tout à coup une voix sinistre. Un auteur anonyme reprit le thème alors si populaire, — le procès du passé et de l'avenir, la lutte suprême du monde ancien et du monde nouveau, — et l'on vit dans son drame un comte Henri, dernier défenseur d'un ordre de choses arrivé à son dernier jour, succomber sans appel, sinon sans éclat, devant Pancrace, le représentant énergique et le vengeur des opprimés et des déshérités de nos temps. Le thème était bien connu, mais le tableau se trouvait combiné et peint de telle sorte qu'il ne fallait pas précisément être doué de l'âme de Caton, qu'il suffisait de l'avoir tout simplement humaine pour se plaire dans la *cause vaincue*, pour reculer au moins devant le conflit et redouter le triomphe. De triomphe, à proprement parler, le drame n'en proclamait aucun : l'adversaire, heureux pour un instant, s'affaissait subitement en s'avouant vaincu à son tour, le combat ne finissait que faute de combattans, et ce fut précisément cette fin qui n'est pas une solution, qui n'est pas même une issue, qui ajouta encore à l'horreur du tableau. Dans cette *Comédie infernale* en effet, rien ne reste debout sur le sol bouleversé, l'horizon est fermé de toutes parts. La croix seule paraît au dénoûment, flamboyante et san-

glante, mais en symbole de châtiment plutôt que de rédemption; elle ne semble descendre sur la terre que comme la marque funéraire d'une tombe aussi immense que l'univers.

Si étrange, si contraire aux aspirations et aux espérances de l'époque que parût cette œuvre, elle ne s'imposa pas moins aux esprits par une sorte de fascination provocatrice. Dans une scène très belle du drame, on voit le chef incarné de la démocratie attiré irrésistiblement vers son grand adversaire, curieux de le connaître, avide de son entretien, impatient de pénétrer sa pensée. Cette même attraction mystérieuse, le poème « aristocratique » semblait l'exercer sur le public d'alors, passablement imbu des idées de Pancrace; on revenait sans cesse à cette étrange figure du comte Henri, avec un empressement craintif qui participait à la fois de la répulsion et de la sympathie. Le vrai problème, disons-le, l'énigme du drame était l'adversaire de Pancrace, le champion du passé, le défenseur de la société mourante. On avait peine à comprendre cet ennemi de la démocratie qui lui semblait pourtant attaché par plus d'une affinité secrète et invincible, cet ami des nobles et des riches qui les estimait si peu et les accablait même de dédain, ce martyr sans enthousiasme et ce confesseur sans foi. Il a fallu l'expérience d'une révolution, les épreuves douloureuses de 1848, pour faire comprendre le héros mystérieux du *poète anonyme*, et, on peut le dire, ce n'est qu'aux lueurs d'un incendie qui avait embrasé toute l'Europe qu'apparut pour la première fois, dans toute sa vérité palpable et saisissante, le défenseur sceptique d'un monde qui périt.

Essayons de nous retracer ici cette figure, réunissons ses traits principaux et caractéristiques. On peut les trouver aussi bien dans *la Comédie infernale* que dans *le Fragment* où l'auteur avait repris le même sujet dans une phase différente, fragment demeuré malheureusement à l'état d'ébauche, et qui n'a reçu qu'une publication posthume. Ceux-là se tromperaient étrangement qui prendraient au mot la position faite à l'adversaire de la démocratie par la fatalité des temps et des passions, et qui ne voudraient voir dans le comte Henri que l'aristocrate aux préjugés étroits et aux vues timides. Il y a eu des nuits étoilées, nous dit-il lui-même, « où son âme se supposait assez d'haleine pour parcourir tous ces mondes suspendus dans l'infini azuré et pour parvenir jusqu'au seuil de Dieu sans être essoufflée. » Dans un grand épisode du *Fragment*, qui porte le titre d'*Un Songe*, apparaissent devant les yeux du héros tous les maux et toutes les misères de notre siècle : les armées dressées à l'art de combattre l'indépendance des peuples et d'étouffer la liberté des citoyens; la police suspendant au-dessus de tous son œil vigilant comme la voûte immense et mouvante d'un

cachot, et ramassant tout, jusqu'à l'épingle, « car l'épingle pourrait grandir et devenir une arme dans la main de l'opprimé; » les travailleurs affamés, étiolés, entassés dans des caveaux souterrains et meurtriers : la lampe attachée au front, cyclopes étranges, ils percent sans relâche des têtes d'aiguille avec des doigts amollis comme la cire, et soupirent en vain après le soleil; — des nations enterrées vivantes, frappant de leurs chaînes les murs de leur sépulcre, tandis que des prêtres bien assermentés à la servitude leur recommandent de mourir en silence et de ne point troubler le repos et les plaisirs des puissans de la terre... Un autre grand épisode du même *Fragment* laisse défiler les siècles passés dans un symbolisme ingénieux et d'après cet ordre magique qu'aime tant à développer la philosophie de l'histoire : on y voit la liberté se dégageant d'époque en époque, grandissant avec tout peuple et avec toute évolution nouvelle de l'humanité. La signification de ces deux tableaux est évidente. Le comte Henri a partagé toutes les saintes colères ainsi que toutes les généreuses aspirations du siècle. Nous l'entendons éclater en imprécations contre les brigands couronnés, contre ces prêtres qui enseignent la mort dans l'esclavage, ces banquiers et marchands « qui trafiqueraient même des clous par lesquels les pieds du Christ furent attachés à la croix, et qui ont de la peine à admettre que Dieu ait pu créer le monde sans l'aide du capital. » Nous le voyons s'affilier à des sociétés secrètes, « à ceux qui *aspirent* et *conspirent*, qui travaillent dans les ténèbres à l'œuvre de l'avenir. » L'impudence croissante du vice et de l'opprobre ne lui avait semblé que le signe le plus certain de leur ruine prochaine, et le moment lui avait paru bien peu éloigné où la justice régnerait sur la terre, où les nations allaient reconquérir leur indépendance, l'homme sa dignité, où la femme elle-même sortirait de l'état de dégradation dans lequel la maintenait une loi sans justice et sans amour.

C'est pourtant le même homme qui apparaît bientôt comme l'adversaire résolu de la cause du peuple, comme le défenseur intraitable d'un ordre de choses tant de fois maudit! Quand ses invocations à la liberté et à l'humanité lui auront été répétées par des chœurs immenses et frémissans, le prophète inspiré de l'avenir deviendra le soldat décidé du passé, ne connaissant que sa consigne et repoussant toute transaction. Il appellera alors en aide toutes les forces auparavant vouées aux gémonies, et aura recours aux armes et aux principes d'un autre âge. Autrefois il avait eu certes en bien peu d'estime les avantages de la naissance et les priviléges des positions acquises; aujourd'hui il se redressera dans son orgueil de gentilhomme, il en appellera à l'histoire et à l'ouvrage

consacré par les siècles. Autrefois il ne parlait de Dieu que dans ce langage vague et humanitaire qu'affectionne tant notre spéculation panthéiste, ou bien mieux il s'adressait dans ses prières à la *mère Nature;* aujourd'hui il prendra pour cri de guerre les noms de *Jésus* et de *Marie*, et choisira pour dernière défense une tour féodale écroulée qui porte le nom de *la sainte Trinité*. Il se cramponnera d'une main convulsive aux débris d'une génération qui s'en va, et éclatera d'un rire infernal au mot, jadis magique, de progrès. « Le progrès, répondra-t-il au chef populaire, le bonheur du genre humain! Moi aussi, j'y ai cru autrefois!... Encore aujourd'hui... Tiens, prends ma tête, pourvu que... Rêves inutiles, qui les accomplira?... Adam est mort dans le désert, nous ne reviendrons pas au paradis... Jadis une entente... peut-être... *Mais ce n'est plus de cela qu'il s'agit; aujourd'hui il s'agit de l'état sauvage!...* » Ce n'est pas cependant qu'il ait un espoir quelconque dans l'issue heureuse de la lutte, ce n'est pas même qu'il ait une foi dans la justice absolue de sa cause. Si l'ordre nouveau ne lui inspire que de l'horreur, il n'en a pas plus appris à estimer la cause qu'il défend. *Les uns, je les hais; les autres, je les méprise:* tel est l'aveu qui lui échappe devant le chef même du parti ennemi. Quel aveu, quelle position, et surtout quel changement étrange!

Pas aussi étrange toutefois que cela peut paraître au premier aspect, et la seule chose qui, au fond, pourrait étonner dans cette création émouvante, c'est qu'elle ait si bien deviné dès 1835 la situation qui nous devait être faite en 1848. Cette poésie en effet ne ressemble-t-elle pas d'une manière singulière à une réalité récente, et n'est-ce pas là l'histoire à peu près de nous tous? Nous tous, n'avons-nous pas été bercés un jour de ces rêves enchanteurs de progrès infini, et ne nous sommes-nous pas associés d'action ou de vœux à tous ceux qui *aspiraient*, *conspiraient*, et qui travaillaient dans les ténèbres à l'édifice de l'avenir? Il fut un temps où toute doctrine nouvelle trouvait auprès de nous un accueil empressé, toute utopie un bienveillant sourire. L'infaillibilité du nombre était devenue pour nous un dogme, l'organisation du travail nous plaisait par moment, le socialisme pouvait avoir du bon, et l'homme vraiment libéral était assez près d'admettre la femme libre. Puis vint un jour où tous ces esprits longtemps évoqués ou flattés se dressèrent subitement, impérieux, menaçans, nous sommant de tenir nos promesses et nos rêves, où la grande populace se ruait à la félicité dont nous l'avions leurrée, — et nous reculâmes d'épouvante. Alors, pour sauver la société menacée, nous fîmes appel à ce Dieu personnel, incarné, secourable, un peu trop oublié jusque-là; nous nous saisîmes même des armes rouillées depuis des siècles

et nous nous abritâmes derrière les restes de trônes et d'autels qui jonchaient encore la terre. Au socialisme de l'avenir nous opposâmes un socialisme du passé; nous nous éprîmes d'une vénération subite pour les souvenirs, les institutions et les abus même de la féodalité; nous n'avions qu'un sourire quand on nous parlait de progrès. « Le progrès! — disions-nous comme le comte Henri, — nous aussi nous y avons cru autrefois; mais ce n'est plus de cela qu'il s'agit: aujourd'hui il s'agit de l'état sauvage! » Hélas! dans cette lutte sainte et juste, nous nous trouvâmes à côté de bien étranges auxiliaires et sous des drapeaux bien étranges parfois, et avec les prétentions iniques des masses barbares nous confondîmes plus d'une revendication légitime des peuples civilisés. Nous rangions volontiers les Bem, les Dembinski et jusqu'aux Charles-Albert parmi les ennemis de la civilisation, et combien de nos contemporains ne saluèrent-ils pas dans Nicolas un grand pontife de l'ordre et dans Ferdinand II un roi selon le Seigneur! Toute révolte contre l'oppression nous parut alors odieuse, tout cri de liberté nous faisait peur, et nous pouvions bien faire l'aveu bouffonnement tragique de Falstaff, d'être devenus *lâches par conscience!* Aucune humiliation n'a été épargnée à notre orgueil, aucune palinodie à notre ancienne foi, aucun trouble, aucun remords à notre sentiment intime... En vérité, nous sommes bien faits maintenant pour comprendre le héros du *poète anonyme*, pour le plaindre aussi, — il est si doux de s'apitoyer sur soi-même.

Il ne faut pas trop s'attendrir cependant; gardons plutôt cette sévère impartialité que l'auteur a su conserver envers le comte Henri. La chute n'a pas été imméritée, et le poète le reconnaît dans une apostrophe à son héros dont chaque parole a son sens :

« Des étoiles entourent ta tête, — lui dit-il; — à tes pieds sont les flots de la mer; sur les flots de la mer, un arc-en-ciel s'ouvre devant toi et disperse les nuages. Tout ce que ta vue embrasse est à toi; les rivages, les villes, les hommes t'appartiennent; tu es le maître du ciel; rien ne semble égaler ta gloire.

« Aux oreilles qui t'écoutent, tu procures d'ineffables jouissances. Tu enlaces les cœurs et les délies comme une guirlande, caprice de tes doigts. Tu fais couler des larmes et tu les sèches par un sourire, et de nouveau tu chasses ce sourire pour un instant, pour quelques heures, souvent pour toujours... Mais toi, qu'éprouves-tu? que crées-tu? que penses-tu? De toi jaillit la source de la beauté, mais tu n'es pas la beauté.

« Malheur à toi, malheur! L'enfant qui pleure sur le sein de sa mère, la fleur des champs qui ignore ses propres parfums, ont plus de mérite que toi devant le Seigneur.

« D'où viens-tu, ombre éphémère, toi qui annonces la lumière et ne la connais pas, toi qui ne l'as jamais vue et ne la verras jamais? Qui donc t'a

créé par colère ou par ironie? Qui t'a donné cette vie si misérable et si trompeuse que tu puisses jouer à l'ange à l'instant même où tu vas succomber, ramper comme un reptile et t'étouffer dans la vase? La femme et toi, vous avez une même origine.

« Mais tu souffres aussi, quoique ta douleur ne crée rien et ne serve à rien. Les gémissemens du dernier des malheureux sont comptés parmi les accens des harpes célestes, ton désespoir, tes soupirs tombent à terre, et Satan les ramasse, les ajoute avec joie à ses mensonges et à ses illusions. »

Il est aisé de comprendre le sens de cette apostrophe. Certes le comte Henri aspirait à l'idéal, et il a traversé de poignantes douleurs; mais cet idéal, il n'a pas essayé de le reproduire en lui-même, et il n'a su tirer que vanité et endurcissement de ses souffrances. Il a eu un faux enthousiasme et un enthousiasme à faux; il a plutôt recherché des émotions qu'éprouvé des sentimens vrais : « la femme et lui ont la même origine. » Il a manqué de naïveté et de spontanéité. L'orgueil avait envahi son âme, et, tout en croyant aimer et adorer l'humanité, il n'a aimé et adoré que lui-même et ses pensées... *Paix aux hommes de bonne volonté!* s'écrie l'ange gardien au début même du drame, et c'est là plutôt un avertissement qu'une bénédiction. Qu'on note en passant ces paroles : *de bonne volonté*. C'est le premier mot comme ce sera le dernier de la poésie généreuse de l'auteur anonyme; ces paroles sont ici au frontispice de sa *Comédie infernale*, comme elles seront plus tard le titre du dernier de ses *Psaumes*. Or c'est cette *bonne volonté* que le poète ne reconnaît pas à son comte Henri, rêveur humanitaire ou défenseur de l'ordre, et dans cette expression il comprend la bonne foi, la sincérité, l'intention pure et droite, « la force tranquille et aimante, contre laquelle l'enfer ne prévaudra jamais. » C'est de cette source trouble et froide de la fausse exaltation qu'il fait découler tous les malheurs de son héros, les misères de l'homme et du citoyen, les déchiremens de la vie intime et de la vie publique.

Au commencement du drame, nous assistons à une scène de fiançailles. Après avoir longtemps vécu en solitaire, avec sa pensée et ses rêves, le comte Henri « *descend* aux vœux terrestres » et contracte un mariage. On croirait un moment que le visionnaire a fini par comprendre la véritable vocation de la vie et les douceurs qu'elle tient en réserve, qu'il goûtera le bonheur d'un amour honnête et durable, qu'il fondera une famille; mais quelques paroles éloquentes dans leur brièveté dissipent bientôt toute illusion. Avec le sens droit d'une âme aimante, la jeune fiancée dit au mari : « Je te serai une épouse fidèle, comme ma mère me l'a prescrit, comme mon cœur me le dicte. » Et celui-ci de s'écrier : « Tu seras mon *chant* pour l'éternité! » La femme parle le langage de la société;

lui, il répond avec l'accent de la poésie! Elle est fatiguée du bal bruyant qui forme un contraste si pénible avec les douces émotions de son cœur, et elle tombe presque en défaillance; mais le comte l'a trouvée si belle dans son épuisement et sa pâleur, qu'il la prie de retourner à la danse. « Moi, je resterai et je te regarderai, comme j'ai regardé souvent dans ma pensée des anges glissans. » Elle lui jure qu'elle n'en a plus la force; il insiste, il supplie, et il est obéi!... C'est par de tels traits que le poète marque dès l'abord ce caractère. Aussi n'est-on plus étonné de retrouver bientôt le comte Henri errant dans les montagnes par des nuits sombres et poursuivant de nouveau ses fantômes d'autrefois. « Depuis mon mariage, dit-il, j'ai dormi du sommeil des engourdis, du sommeil des goinfres, du sommeil du fabricant allemand auprès de sa femelle allemande. » Sa femme est née pour le foyer et le jardinet, « mais non pour lui; » ce n'est pas celle qu'il avait *rêvée*. Les accens d'une grande douleur ne lui manquent certes pas, non plus que les images puissantes; mais quel sentiment plus profond et même plus poétique dans ces simples paroles de la jeune femme : « Hier j'ai été à confesse, et je me suis rappelé tous mes péchés, et je n'ai pu rien trouver qui ait dû t'offenser! »

Un fils naît de cette union, et le père n'est pas présent à la cérémonie du baptême au moment où son enfant reçoit un nom et entre dans la cité humaine. La mère s'avance chancelante, l'œil hagard et troublé par le délire; elle s'écrie, à la stupéfaction des assistans : « Je te bénis, George, je te bénis, mon enfant! Sois poète pour que ton père t'aime, pour qu'il ne te renie pas un jour! Tu mériteras bien de ton père, et tu lui plairas, et alors il pardonnera à ta mère... Je te maudis, si tu ne deviens pas poète!... » Elle est folle, et on l'emmène dans une maison d'aliénés. A cette nouvelle foudroyante, l'âme du mari se déchire et éclate en sanglots, en remords. « Celle à qui j'ai promis la fidélité et le bonheur, je l'ai jetée de son vivant dans un séjour de damnés. J'ai détruit tout ce que j'ai touché, et je me détruirai moi-même. L'enfer m'a-t-il vomi pour que je sois son image sur la terre?... Sur quel oreiller va-t-elle aujourd'hui reposer sa tête? Quels sons vont l'entourer cette nuit? Les cris et les hurlemens des possédés!... » Il poursuivrait encore longtemps peut-être ce monologue, si une voix sardonique et mystérieuse ne lui criait tout à coup : *Tu composes un drame!...* Cette folie de la femme est d'une invention magistrale, et c'est avec un art qui semble dérobé au génie de Shakspeare qu'on voit appliquer ici la justice poétique au héros du drame. Il trouvait sa femme trop pratique, dormant tranquillement à des heures réglées et ne quittant jamais la terre. Eh bien! elle quit-

tera cette terre et n'aura plus qu'un sommeil agité; le sens des réalités lui échappera, et elle perdra la raison! Il était rêveur, elle deviendra lunatique; elle pratiquera avec bonne foi l'exaltation, et aux élans poétiques du mari elle répondra par le délire : « Tu ne me mépriseras plus, Henri, lui dit-elle en le revoyant dans la maison d'aliénés. Je suis pleine d'inspirations maintenant, *mon âme a quitté le cœur et est remontée à la tête*. Regarde-moi, ne t'ai-je pas égalé? Je saurai maintenant comprendre tout, l'exprimer, le chanter : la mer, les étoiles, la tempête, la bataille... Oui, la bataille! Il faut que tu me mènes à une bataille; je regarderai et je décrirai... les cadavres, le drap mortuaire, le sang, la vague, la rosée et le cercueil... Que je suis heureuse! » Ces discours incohérens, dont chaque mot porte cependant, sont entrecoupés par intervalle de cris plus incohérens encore, partant de tous côtés. Ce sont les cris des aliénés qui habitent les autres cellules de la maison. Qu'on se garde bien de ne voir en tout cela que la recherche puérile d'un effet scénique. Ces voix ont une signification profonde; cette symphonie de la démence a sa *clé* dominante : la folle poésie de la femme est traversée à dessein par ces cris qui sont les signes précurseurs du prochain délire de la société entière; à travers le malheur domestique, on entrevoit déjà d'ici le malheur du monde.

Une voix d'en haut. — Vous avez enchaîné Dieu. L'un est déjà mort sur la croix; moi je suis le second Dieu et également dans la main des bourreaux.

Une voix d'en bas. — A l'échafaud les têtes des rois et des nobles! Par moi commence la liberté des peuples.

Une voix du côté gauche. — La comète luit déjà au ciel, le jour du jugement terrible approche.

Une voix d'en bas. — J'ai tué de ma main trois rois, dix restent encore, ainsi que cent prêtres qui chantent la messe.

« N'est-ce pas que ces gens-là ont l'esprit affreusement dérangé? » dit la femme en écoutant ces vociférations d'enfer. « Ils ne savent pas ce qu'ils disent, poursuit-elle; mais moi je vais t'annoncer ce qui arriverait, si Dieu devenait fou. » *Si Dieu devenait fou!* L'expression est d'une brutalité, mais aussi d'une énergie sans égale, qui ne se dément pas dans le développement de cette étrange pensée.

« .....Mais moi je te dirai ce qui arriverait, si Dieu devenait fou. (Elle le prend par la main.) Tous les mondes s'élèvent dans l'espace ou roulent dans l'abîme. Chaque créature, chaque vermisseau crie : *Je suis Dieu!* et ils meurent tous les uns après les autres, et les comètes et les soleils s'éteignent aussi. Jésus-Christ ne nous sauvera plus; à deux mains il a pris sa

croix et l'a jetée dans l'abîme. Entends-tu cette croix, espoir de millions de malheureux, tomber d'étoile en étoile? Elle se brise enfin et couvre de ses débris l'univers tout entier. La très sainte Vierge seule prie encore, et les étoiles ses servantes lui sont encore fidèles; mais elle ira aussi où va le monde entier. »

Entre ces scènes de la vie privée si vigoureusement esquissées et celles de la vie publique qui se dérouleront bientôt vient se placer dans le poème comme une idylle mélancolique : c'est une suite d'épisodes entre le père et l'enfant, le veuf et l'orphelin. Rarement imagination de poète a créé une figure d'une grâce aussi pure et d'un symbolisme aussi profond que ce petit George. Les vœux de la pauvre mère n'ont été que trop exaucés : son fils est poète comme le comte, plus que lui encore, car il ne recherche pas les émotions, elles naissent spontanément dans son cœur; son âme vibre comme une harpe, les images tourbillonnent malgré lui dans son cerveau et « lui font mal à la tête. » Il récite des chansons douces et harmonieuses, il dit les savoir de sa mère, qu'il n'a pourtant jamais connue, et il assure entendre parfois des voix célestes; mais il est chétif à l'extrême malgré une grande puissance nerveuse. Arrivé à l'âge de dix ans, l'enfant dépérit, devient aveugle, et ne regarde plus qu'en lui-même. On devine aisément que le poète a voulu personnifier dans George ces natures chastes et contemplatives, telles que l'on en rencontre souvent au milieu des sociétés agitées et dans des temps difficiles, âmes naïves et délicates, à la pensée haute et au sens raffiné, mais craintives et renfermées en elles-mêmes, aveugles aux choses de la terre, ne comprenant rien à ces vulgarités du monde, qui en sont pourtant les nécessités. Le petit George a l'instinct religieux très prononcé; il voudrait toujours prier, il rapporte toute chose à Dieu. Ne nous trompons pas cependant : ce n'est pas là la foi, ce n'est que le besoin de croire, c'est plutôt le désir que la certitude. La piété de l'enfant procède encore trop de la poésie du père, et l'auteur l'indique par un trait ingénieux. Le comte mène son fils au cimetière; George s'agenouille devant la tombe de sa mère et récite l'*Ave :* « Salut, Marie pleine de grâce divine, reine des cieux, maîtresse de tout ce qui s'épanouit sur la terre, dans les champs, au bord des fleuves... » Le père l'arrête et le reprend. Il recommence : « Salut, Marie pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre tous les anges, et que chacun d'eux, quand vous passez, arrache un rayon de ses ailes et le jette sous vos pieds!... » Qui ne connaît ce penchant à suppléer à la foi par la poésie, à orner les paroles de l'Évangile et à enjoliver le Golgotha! Est-ce bien là de la religion? C'est une religion qui pourra procurer des jouissances intimes et des ravissemens mystérieux : elle ne don-

nera pas des dogmes à l'esprit ni des règles à la conscience, et ce n'est pas en elle qu'une société qui s'ébranle trouvera un appui. Dans la guerre sociale qui éclate bientôt, le petit George meurt d'une balle égarée.

Nous voici tout à coup en effet au milieu des horreurs de la révolution sociale. La transition est brusque et violente; c'est une *surprise* dans le drame, comme elle le fut un peu aussi dans l'histoire. Le comte, désabusé par l'âge et la douleur, guéri de ses chimères sur le progrès du genre humain, a pris en main la défense de la société menacée, et cela n'a plus besoin de commentaires. Qu'on remarque toutefois que, dans cette nouvelle transformation, le héros ne garde pas moins le vice originaire de sa nature, le péché capital qui consiste à courir après les impressions au lieu de chercher la vérité, à se creuser l'imagination au lieu de scruter sa conscience. Cette guerre civile, il ne la regarde pas seulement comme un devoir poignant et fatal; il se surprend parfois à en goûter la sauvage poésie, à se représenter d'avance les champs de bataille et les torrens de sang. C'est *la sublime horreur du canon* admirée au point de vue opposé. Son orgueil, latent jusque-là, éclate ici avec des lueurs sinistres. Il se plaît dans son rôle de titan, et on est souvent porté à se demander s'il ne s'exagère pas maintenant à plaisir la perversité de la nature humaine, comme il s'en est exagéré autrefois la perfectibilité indéfinie. Les dangers qui menacent la civilisation sont pourtant grands et réels, et la dissolution sociale est peinte avec des couleurs effrayantes. Il faut lire dans *la Comédie infernale* cette nouvelle *nuit de Walpürgis* à laquelle assiste de loin le comte Henri. Il faut lire ces saturnales de la tourbe affamée de meurtre et de pillage, dans laquelle notre héros distingue de vieilles connaissances, d'anciens compagnons de la « grande œuvre de l'avenir! » Il faut parcourir tous ces tableaux de misère et de carnage au milieu desquels se détache une scène capitale, l'entrevue du comte Henri avec le chef des révoltés.

La plèbe aura beau haïr et maudire toute supériorité sociale, celle-ci n'en exercera pas moins sur elle une attraction mystérieuse et inquiétante. Dans la toile ingénieuse de Paul Delaroche, le Stuart décapité impose évidemment à Cromwell du fond de son cercueil; il lui impose jusque par sa main blanche, longue et effilée, si adroitement rapprochée du poing rude et osseux du chef puritain. Rien d'étonnant donc si Pancrace éprouve le désir invincible de voir son aristocratique adversaire, de lui parler, s'il a même parfois la velléité de le sauver; mais pourquoi le comte, de son côté, ressent-il une attraction égale et se prête-t-il à une entrevue dont il prévoit bien l'inutilité? Hélas! ce qui le pousse, c'est l'entraînement qui

nous fait parfois ouvrir une tombe pour y contempler un visage déformé, repoussant, et autrefois chéri. Dans ce miroir brisé, pour employer l'expression poétique de Shakspeare, le comte veut contempler sa propre image, si étrangement défigurée. Chose triste et bien faite pour désespérer : dans cette dispute du comte et de Pancrace, il n'y a de juste et de fondé que les griefs réciproques; aucune étincelle de vérité ne jaillit du contact de ces deux pôles négatifs. « Vous tous, dit Pancrace, vieillis, pourris, repus, pleins de mangeaille et de boisson et de vers rongeurs, faites place à ceux qui sont jeunes, affamés et robustes. — Je te connais aussi, toi et ton monde, répond le comte; j'ai visité pendant la nuit ton camp, j'ai vu la danse des fous de cette foule dont les têtes te servent de marchepied. J'ai reconnu tous les crimes du vieux monde habillés à neuf, entonnant une chanson nouvelle, et qui finira par le refrain séculaire : de la chair, de l'or et du sang! — Tes ancêtres étaient des bandits, dit l'un. — Les tiens étaient des esclaves, » répond l'autre. Les adversaires se séparent, la lutte recommence, plus acharnée et plus implacable, et au moment suprême, quand le dernier bastion croule, le comte se donne la mort en s'élançant du haut de la tour. Il avait déjà bien avant entendu l'arrêt du ciel, qui le condamnait « pour n'avoir rien aimé, rien estimé que soi-même et ses pensées, » et c'est son propre fils qui lui avait expliqué ces voix venues d'en haut. La fin de Pancrace est plus subite; elle est imprévue, non préparée, et par cela même profondément significative. A peine arrivé triomphant sur le haut des remparts, le chef victorieux s'affaisse tout à coup et sans cause apparente; il chancelle et expire, indiquant seulement de la main une croix sanglante qui paraît au ciel, et proférant ces seuls mots : *Galilæe, vicisti!...*

Ce qui désole le plus dans *la Comédie infernale*, nous l'avons dit, c'est précisément cette fin sans solution, ce triomphe universel du néant qui a englouti tous les principaux acteurs du drame, le comte, sa femme, Pancrace, et jusqu'au pauvre George. Faut-il donc désespérer à jamais? Ou bien est-ce parmi les acteurs de second rang qu'il faudra chercher une figure, une ombre à laquelle pourraient s'attacher un intérêt, une espérance? J'entrevois surtout le jeune Léonard, le disciple chéri de Pancrace, l'enthousiaste sincère qui a partagé toutes les haines, toutes les idées du maître, mais qui ne s'est pas souillé de sang, et, soit hasard, soit instinct, soit bonheur, n'a pas de crimes à se reprocher. Le rôle conciliateur est-il réservé à Léonard, type de la génération naissante qui a assisté à nos luttes, vu nos misères, partagé nos folies, mais qui est restée pure de nos horreurs? Le rôle de cette génération sera dans tous les cas immense; elle aura beaucoup à oublier et beaucoup à apprendre. Elle

aura surtout à bien peser ces paroles adressées à notre héros tragique par son bon génie : « Tu veux saluer le soleil nouveau, et tu fixes pour cela tes yeux sur le point le plus haut du ciel. *Regarde plutôt à tes horizons!* » — *Regardons à nos horizons!* mesurons bien et cultivons le champ laissé à notre action individuelle, remontons du connu à l'inconnu, de nous-mêmes au genre humain, et qui sait si nous ne nous retrouverons pas en face du dieu perdu?

Quoi qu'il en soit, il est certain, hélas! que nous ne sommes pas au bout de nos épreuves, et que la *comédie infernale* sera encore pour longtemps le *drame de l'avenir*. Les dangers que court la société nous feront encore plus d'une fois préférer l'ordre établi à l'ordre moral, et nous nous surprendrons en plus d'une occurrence à invoquer les fantômes du moyen âge dans la crainte du spectre rouge, à jouer aux fils des croisés sans être même enfans de la croix, et à nous proclamer papistes sans être catholiques.

A vrai dire, et pris dans un sens plus général, le problème que développe *la Comédie infernale* n'est nullement restreint au temps présent; il a déjà traversé plus d'une phase et trouvé son expression dans plus d'un chef-d'œuvre. Le problème n'est autre que la lutte de l'*idéal* et de la *société*, la situation faite à l'homme qui, portant dans sa conscience un type rêvé de justice et de bonheur, veut le retrouver dans le monde qui l'entoure ou le lui imposer. Déjà le moyen âge avait essayé de formuler poétiquement ce problème dans la création du Perceval, ce héros à l'âme pure et aux hautes aspirations, qui prend les premiers passans pour des anges, cherche à travers des épreuves et des luttes sans nombre une cité idéale, et finit par la trouver (ce qui est très conforme au génie ascétique de l'époque) dans un ordre monastique et mystérieux, au milieu de ces *templistes*, gardiens du Saint-Graal, dont il devient le roi. Mais c'est surtout Shakspeare qui a créé dans Hamlet le type éternellement tragique de l'homme placé entre l'idéal et la société, de l'homme tel que l'ont fait la renaissance et la réforme : avec une immense étendue de connaissances sans nulle puissance intérieure pour la gouverner, avec le don précieux de regarder toute chose sous ses divers aspects sans une certitude instinctive et naïve, avec cette conscience chatouilleuse et sensible, devenue par cela même plus hésitante, plus incertaine devant le bien comme devant le mal, enfin avec cette imagination excitée et exubérante, qui ne supplée que trop souvent par le factice à l'absence de volonté ou de force.

Magnifique est l'idée qu'Hamlet se fait de l'homme dans l'abstraction de sa *philosophie*; il le trouve « si semblable à Dieu, si grand, si sublime! » Combien peu conforme à cet idéal lui paraît en même temps la société au milieu de laquelle il est appelé à vivre! Qu'il

sait bien railler et flétrir les fourbes et les méchans qui règnent et gouvernent, « les politiques qui voudraient tromper jusqu'au bon Dieu, » et que son âme est pleine de tristesse indignée contre « les fléaux et les injures du monde, les injustices de l'oppresseur, l'outrage de l'honneur superbe, les délais des lois, l'insolence des magistrats et les mépris que des gens infâmes font subir au mérite patient!... » Ses nobles inspirations, ses intérêts les plus chers, enfin des sommations venues de l'autre monde, tout l'engage et le pousse à entreprendre une œuvre de réparation. La tâche est pour lui en quelque sorte une question personnelle : il a un père à venger et un trône à reconquérir; mais, placé en face de cette tâche, il faiblit, il hésite, il se perd. Sa conscience raffinée lui suggère en même temps les scrupules les plus subtils, ainsi que les cruautés les plus perfides, et, après avoir tout pesé et scruté, il arrive à l'étrange conclusion que « rien par soi-même n'est ni bon ni mauvais, et que notre *penser* seul le fait tel! » Il se rejette dans l'imagination, et noie toute action dans des monologues profonds et brillans. Il se compose un drame, se donne lui-même en spectacle et jouit de son succès en artiste; il choisit les moyens les plus ingénieux pour l'objet le plus simple, et oublie le but pour les moyens. A force d'avoir voulu tout prévoir et ne laisser rien ni au hasard ni au remords, il finit par devenir le jouet des plus fortuites circonstances, et par commettre des crimes aussi atroces qu'inutiles. Il épargne l'ennemi et frappe les seuls êtres qui l'avaient aimé ou ceux qui ne lui avaient fait aucun tort, et se juge lui-même par ces paroles douloureuses, qui témoignent à la fois de son désir du bien et de son impuissance à l'accomplir : « Le monde a déraillé; honte et malédiction que ce soit moi qui aie été appelé à le redresser!... »

Le héros de *la Comédie infernale* rappelle par plus d'un trait le prince de Danemark : il a la même sensibilité et la même imagination; il aime à faire des monologues et à se composer un drame; aux aspirations généreuses et élevées il joint la faiblesse et l'impuissance, et sa conscience, raffinée à l'excès, finit par s'endurcir et se prêter aux actions les plus cruelles. On pourrait découvrir plus d'un ressort commun à ces deux œuvres, et la justice poétique entre autres qui venge l'exaltation *voulue* du comte Henri par la démence de sa femme est presque la même qui punit le jeu feint d'Hamlet par la folie trop réelle d'Ophélia. Qu'on ne se méprenne pas pourtant : si le caractère est resté le même, la situation s'est aggravée et est devenue beaucoup plus désolante. Le héros du poète polonais ne rappelle pas seulement le type inventé par Shakspeare : il le continue, il le continue dans les conditions nouvelles et bien plus navrantes encore créées par les catastrophes contemporaines. Certes

il est douloureux de vouloir, d'entrevoir même le bien, et de se sentir impuissant contre le mal; le prince de Danemark a éprouvé ces terribles angoisses; mais il a été réservé à l'homme de nos jours de subir un tourment bien plus affreux, — celui d'aspirer vers le bien, et non-seulement d'être contraint à tolérer le mal, mais même à le défendre — par la crainte du pire, par l'appréhension de l'abîme et du néant! Hamlet défendant le règne des imbéciles et des fripons, des Polonius et des Osric, Hamlet faisant de sa poitrine et de son cœur un rempart au trône du brigand couronné Clodius, et tout cela pour échapper à la logique avinée des *fossoyeurs*, qui trouvent que « la plus haute noblesse devrait appartenir aux tanneurs et aux croque-morts : » à coup sûr l'ironie est amère, satanique! C'est pourtant là le rôle dévolu au comte Henri, le combat auquel est appelé quelquefois l'homme libéral du XIXe siècle. La lutte est bien autrement triste et décevante qu'elle ne l'a été dans des temps encore assez rapprochés des nôtres, car dans cette lutte nous nous surprenons à manquer non-seulement de foi, mais souvent même de bonne foi, et le drame devient d'autant plus poignant que, pour être tragique et *infernal*, il n'en ressemble pas moins parfois à une *comédie*.

III.

Une chose frappe surtout dans l'ensemble de l'œuvre du *poète anonyme :* la marche en quelque sorte *descendante* de son esprit des questions universelles, embrassant toute l'humanité, à des questions nationales et psychologiques. Le phénomène est d'autant plus surprenant que ce n'est pas là la marche ordinaire du génie poétique. Prenez Dante, Shakspeare ou Goethe; ils s'élèvent tous graduellement du spécial au général, du fini à l'infini, de la *Vita nuova* au chant du *Paradis*, du drame historique et national et de *Roméo* aux conceptions vastes et profondes de *Macbeth* et d'*Hamlet*, de *Werther* et de *Goetz von Berlichingen* aux secondes parties de *Faust* et de *Wilhelm Meister*. Sans sortir des régions de la poésie polonaise, la carrière de Miçkiewicz offre au plus haut degré le spectacle d'un développement toujours ascendant. Il débute par des ballades et des romances empruntées aux traditions et aux légendes populaires, c'est-à-dire à ce qu'il y a de plus inhérent au sol natal, de plus circonscrit par l'horizon domestique. Il s'élève ensuite au conte de *Grazyna*, où se reflètent les souvenirs d'un passé féodal, et au *Wallenrod*, où se laisse voir le présent de la nation avec toutes ses préoccupations fiévreuses; on y entend déjà le tocsin de 1830. Ensuite *le Sieur Thadée* représente la vie nationale dans l'ensemble

de ses mœurs, souvenirs et coutumes, dans les détails les plus minutieux et les plus intimes de son existence, et ce n'est qu'alors que le poète, dans ses *Pèlerins* et dans le Konrad des *Aïeux*, aborde les problèmes de l'avenir. C'est tout le contraire chez le *poète anonyme*. A l'âge de vingt-trois ans et au début même de sa carrière, il s'élance du premier vol au plus haut degré de la spéculation, enveloppe d'un seul regard la société tout entière; mais cette sphère une fois parcourue, ou plutôt traversée, il n'a garde d'y retourner: il replie à dessein ses ailes et se trace des cercles de plus en plus étroits, et le choix des genres successivement adoptés par le poète est comme une image de ce développement intérieur. Pour ses premières œuvres, il affectionne le drame allégorique, la forme la plus vaste et la plus libre que puisse trouver l'inspiration; puis il s'astreint au *conte*, au conte fantastique, il est vrai, ou plutôt visionnaire, mais déjà bien plus uni et régulier que l'allégorie dramatique, et il finit par arriver, en dernier lieu, à l'expression la plus concentrée et la plus individuelle, à un lyrisme mesuré et sévère.

On pourrait sans doute chercher à expliquer ce phénomène d'un développement si différent chez Miçkiewicz et chez le *poète anonyme* par des circonstances purement extérieures, en se rappelant que Miçkiewicz avait longtemps vécu dans son pays et n'était arrivé que graduellement à une position pour ainsi dire cosmopolite, tandis que le *poète anonyme* avait été de bonne heure violemment jeté dans les contrées, les idées et les préoccupations de l'Occident, et n'est revenu que par l'effort de la pensée et de la volonté aux sentimens et aux besoins de la patrie. Il y a cependant une cause bien plus profonde et plus inhérente à ce phénomène. Une question morale prime ici la question historique ou littéraire, et le développement *concentrique* du génie du poète répond à l'idée principale qu'il s'était formée sur les devoirs du présent, sur la mission de l'homme et des nations dans l'époque critique que nous traversons. *La Comédie infernale* a été plutôt un adieu qu'un salut, adressé par le poète aux inspirations humanitaires; elle a été une protestation énergique contre la fatale illusion du siècle, qui croit pouvoir régénérer l'humanité sans avoir d'abord régénéré l'homme, et établir le droit universel sans avoir d'abord affermi l'individu dans ses devoirs. Le beau précepte que « pour saluer le soleil levant il fallait surtout regarder aux horizons, » le poète était résolu à le pratiquer. Il *regarda à ses horizons;* il s'efforça de reconnaître de plus en plus le champ laissé à son action et à sa bonne volonté, de définir toujours plus rigoureusement la mission de l'individu dans le milieu où il se trouve placé, et c'est ainsi qu'en rétrécissant successivement les cercles il arriva à un point, à l'âme

humaine, à l'*âme polonaise*, selon le mot national, « à ce point imperceptible qui a en même temps une périphérie infinie, puisqu'elle contient Dieu. »

Au premier aspect pourtant, la seconde œuvre qui suivit de bien près *la Comédie infernale* (1836) lui ressemble à plus d'un égard. Au point de vue de la forme, c'est encore une allégorie dramatique, aux scènes changeantes, hardiment esquissées et entrecoupées de digressions lyriques. Quant au sujet, il représente aussi la chute d'un monde, l'écroulement d'une société. Toutefois ce qui distingue dès l'abord l'*Iridion* de *la Comédie infernale*, c'est que le drame ne s'y joue plus dans l'avenir; il s'accomplit dans un passé bien connu et déterminé. Avec une rare intelligence des grandes conceptions, le poète s'est placé au nœud même de ces trois élémens : — l'élément classique, l'élément barbare et l'élément chrétien, — dont le tissu, providentiellement combiné et développé par les siècles, a formé la civilisation moderne Le triple nom que porte le héros du poème, — Iridion, Sigurd, Hieronymus, — indique déjà ce point d'intersection dans l'histoire de l'humanité où se trouve fixé le drame. Est-ce grâce à ce fond historique en général que cette seconde œuvre a sur la première l'avantage d'un dessin plus ferme et plus plastique? Ne doit-on pas l'attribuer bien plutôt au monde spécial choisi cette fois par le poète, à ce monde antique dont le génie, pris même dans l'époque du déclin, semble avoir le don de prêter à tout ce qu'il touche de la clarté et de la transparence? Il est certain, dans tous les cas, que cette seconde composition a plus de relief et d'ordonnance harmonieuse que *la Comédie infernale;* les figures n'y sont plus de simples symboles, elles ont des traits marqués du burin le plus ferme, elles ont un grand cachet d'individualité; les caractères sont largement développés. Cependant ce qui distingue le plus ce poème, comparé à *la Comédie infernale*, c'est qu'au lieu d'une tendance humanitaire et cosmopolite il a une portée patriotique : il vise à une situation spéciale faite à la Pologne depuis son démembrement, et qu'il ne faut pas oublier.

L'histoire connaît sans doute plus d'un pays qui a rongé avec désespoir les chaînes de la domination étrangère, elle connaît même des nations qui, comme la Grèce de nos jours, se sont réveillées dans toute l'énergie du sentiment patriotique après des siècles d'oppression; mais à l'exception de l'Espagne sous le joug des Maures, elle n'offre peut-être pas une nation qui, autant que la Pologne, ait lutté contre son assujettissement. Un siècle s'est écoulé depuis le partage de la Pologne, et combien de soulèvemens ne compte-t-elle pas déjà dans ses annales, combien d'efforts toujours domptés et toujours renaissans! Et quelle amertume aussi ne dut

point s'amonceler dans des cœurs meurtris et obstinés à battre! N'oublions pas surtout que la plupart des générations nées après le partage n'ont point connu dans sa réalité vivace cette patrie pour laquelle elles combattaient sans cesse, que la patrie n'était pour elles qu'un souvenir douloureux, le souvenir d'un grand grief, d'un crime resté impuni et appelant la vengeance. Notons aussi qu'au démembrement matériel avait répondu un démembrement moral, un mouvement d'émigration qui se renouvelait après chaque catastrophe, et qui avait sa seule raison dans un sentiment permanent de protestation contre l'œuvre des envahisseurs. De là est sortie toute une situation étrange, en dehors des règles ordinaires de la vie d'un peuple, une situation constamment tendue, fiévreuse, délétère, et qui minait à plus d'un égard la moralité de la nation, qui menaçait de pervertir chez elle le sens du droit et du juste. Ce n'est pas seulement par ce qu'elle se permet contre l'opprimé que la domination étrangère est odieuse; elle l'est encore bien plus peut-être par ce que l'opprimé se croit permis contre elle.

L'existence faite à la Pologne par le triple joug se résumait, à l'intérieur, dans la nécessité de simuler et de dissimuler, dans la ruse élevée à la hauteur d'un devoir civique, dans l'art de tromper les maîtres devenu une vertu. A l'extérieur, pour les enfans rejetés dans l'exil, elle créait la mission de lutter contre l'ennemi sur tous les champs de bataille et par toutes les voies. Le seul exemple de Bem suffit pour faire entrevoir le péril que peut courir le sentiment intime d'une nation dans une pareille lutte à outrance. Que le soldat glorieux d'Ostrolenka et de la Transylvanie ait embrassé la foi de Mahomet dans l'unique espoir de guerroyer encore contre les Russes, certes cela peut démontrer à quelle éclipse de sens moral est sujette parfois l'âme la plus héroïque; mais que le renégat illustre n'ait rien perdu pour cela de son prestige auprès de la nation la plus fervente dans sa foi et dont toute l'histoire ne fut qu'un combat sans relâche contre l'islamisme, que le paysan de Posen ait continué à entendre et à saluer dans le son des cloches de son église le nom toujours magique et vénéré de « Bem, » ceci est tout autrement grave et montre de quels sentimens la nation est animée pour ceux qui l'aiment. Et que dire de ces idées d'un panslavisme vengeur qui commençaient à germer et à égarer les esprits précisément à l'heure où le *poète anonyme* méditait sa seconde œuvre? Que dire de cette doctrine étrange, satanique, qui prêchait le suicide pour pouvoir donner la mort, qui recommandait la servitude volontaire, l'accord avec le plus cruel, mais aussi le plus fort des adversaires, pour se venger des moins coupables, et se complaisait dans l'espoir de préparer un nouvel Attila à ce monde resté spectateur impassible de la crucifi-

cation d'un peuple?... Aux heureux de la terre, à ceux qui jouissent d'une patrie indépendante et libre, il est difficile, il est presque impossible de comprendre tout l'enfer de tentations, de supplices, qui se résume pour un peuple subjugué dans ce seul mot : l'esclavage ; mais le *poète anonyme* comprit cet enfer et en frémit. En se plongeant dans les profondeurs de « l'âme polonaise, » il y rencontra tout d'abord ce courant d'idées sombres, farouches, « et il eut froid. » Il eut peur de ce sentiment national qui ne se nourrissait que de haine contre les dominateurs; il eut peur de cet amour de la patrie plus fort que la mort, mais qui n'avait que des pensées de mort. Il voulut donner un avertissement à son peuple, et il écrivit l'*Iridion*.

La douleur patriotique née de l'oppression étrangère, le *poète anonyme* la représenta dans tout ce qu'elle pouvait avoir de plus beau et de plus légitime. Quoi de plus émouvant en effet, de plus attrayant pour notre imagination que le souvenir de l'Hellade, terre classique de l'art, de la poésie, de la liberté et de cet amour de la patrie qui enfanta tant de héros et tant d'actions illustres? Quoi de plus justifié aussi que le ressentiment d'un descendant de Thémistocle et de Miltiade contre « le peuple né d'une louve, » contre ce Romain arrivé jadis à Corinthe comme ami et libérateur, puis devenu le maître cruel et orgueilleux de la Grèce et du monde entier? Le drame nous montre le génie hellénique méditant une grande œuvre de vengeance après des siècles d'assujettissement et d'opprobre. L'action est placée à l'époque des Caracalla et des Héliogabale, au temps du plus profond abaissement de l'empire, lorsque Rome n'avait plus de grand que sa monstruosité, et semblait donner une prise facile à toute tentative courageuse. Ainsi rehaussée par l'éclat d'un passé magnifique, justifiée par les griefs les plus fondés, favorisée par les circonstances les plus propices, l'entreprise d'Iridion porte encore en elle une autre garantie de succès : elle n'est pas éclose subitement de la pensée et de la volonté d'un seul âge, elle est le fruit d'un long et douloureux travail; elle a été préparée de bien loin par une génération qui s'était résignée d'avance à semer sans récolter et à ne vivre que dans ses successeurs. C'est là la pensée profonde du *prologue*, où se dessinent deux personnages qui sont destinés à mourir avant que le véritable drame n'ait commencé, mais qui donneront le jour au futur héros, au *fils de la vengeance*.

Amphiloque, Hellène de race illustre et qui comptait Philopœmen parmi ses ancêtres, avait ressenti toutes les douleurs de son peuple subjugué; « esclave par sa nation, il fut par son esprit un vengeur. » Avec la clairvoyance de la haine, nous dirions presque de la haine d'émigré, il avait aperçu à l'horizon encore serein le point

noir d'où devait un jour venir la tempête, et pressenti dans la race barbare des Germains les destructeurs futurs de la ville éternelle. Il se rendit dans la Chersonèse cimbrique, « dans la terre aux torrens argentés » et au milieu de ces peuples scandinaves, non pas pour les entraîner vers l'ennemi commun, mais pour y trouver une épouse : un oracle lui avait prédit que d'une telle alliance naîtrait le malheur de Rome. L'opposition du génie hellénique cultivé jusqu'au raffinement et du génie germain inculte et héroïque est indiquée brièvement, mais avec un art supérieur. Le Grec fixe son choix sur la plus pure des vierges, sur Grimhilde, la fille du roi Sigurd, la grande-prêtresse d'Odin : c'est l'Othello civilisé charmant une Desdemona barbare. « Je ne connais pas ta patrie, lui dit-elle, tes ennemis, je ne les connais pas; le pays où tu me mènes, je ne l'ai jamais vu, même dans mes songes. Et pourtant j'irai, ô malheureuse, ô vierge déshonorée, j'irai frappée de la malédiction d'Odin. » Une réelle grandeur empreint cette scène où Grimhilde vient s'asseoir pour la dernière fois sur la pierre sacrée et chanter son dernier chant dans la forêt sainte du dieu du Nord, au milieu des chefs de hordes, des seigneurs des champs, des rois de la mer et de leurs matelots. Inspirée, les yeux plongés dans l'espace infini, elle pressent les siècles qui viendront, entend le marteau de Thor réduisant en poussière les casques et les boucliers, les crânes et les poitrines des hommes; elle voit ses frères, ses peuples abandonner « la terre aux torrens argentés » et se précipiter sur une ville immense, une ville à sept collines, dont elle essaie en vain de trouver le nom : ce nom la suffoque et ne peut s'échapper de sa poitrine torturée. Alors le Grec s'avance hors des rangs de la foule haletante; à la stupéfaction et à l'indignation de tous, il franchit la terrible enceinte, et, penché sur la prêtresse, il lui dit : « Par le nom de *Roma*, nom de tes ennemis et des miens, je te rappelle à la vie! — Lève-toi, Grimhilde. » Puis il se tourne vers la foule, et trois fois il crie *Roma!* La jeune fille se lève, répète après lui le nom mystérieux, et elle suit l'étranger comme l'épouse suit l'époux...

C'est de cette union si étrangement assortie par le destin, c'est de ces deux époux établis dans une île de la mer ionienne où tout rappelle le passé, que naissent deux enfans, gages d'amour, gages surtout de vengeance, deux enfans qu'Amphiloque, au retour de ses expéditions dans les archipels voisins, bénissait pendant leur sommeil en leur disant : « Souvenez-vous de haïr Rome! Devenus grands, que chacun de vous la poursuive de sa malédiction : toi, par le fer et la flamme; toi, par l'inspiration et toutes les perfidies de la femme. » Le prologue finit par le tableau émouvant de la mort de Grimhilde.

Bien des années ont passé, et nous voici à Rome. Amphiloque y a transporté les cendres de sa femme, ses pénates et sa haine. Il est mort, lui aussi, et il a légué sa pensée à son fils, beau comme un demi-dieu, « mais pâle de tout le sang romain qui manquait à ses joues. » Il lui a laissé pour conseil, pour directeur et pour ami Masinissa, vieillard qu'il avait rencontré autrefois au pays des Gétules un jour qu'il s'était égaré à la poursuite d'un tigre; c'est le *waïdelote* du Wallenrod classique. L'œuvre de l'Hellène a mûri, et Iridion dispose de forces immenses destinées à être employées contre la ville maudite. Par son père, il tient à l'Hellade et à toute l'Asie si profondément hellénisée; par sa mère, à ces Germains qui commencent à affluer en Italie et à remplir les rangs des cohortes et des légions. Il a pour lui le monde antique et le monde moderne; il a même pour lui les Romains, — non pas ces affranchis abjects que le vainqueur de Numance avait déjà répudiés avec mépris et qui forment maintenant le *senatus populusque*, mais les vrais Romains, les descendans légitimes des anciens patriciens. Il y a une très belle scène où un misérable du nom de Sporus vient assassiner Iridion sur l'ordre du bouffon d'Héliogabale; mais il avait faim, et dans le palais d'Amphiloque on lui a donné à manger; il avait soif, et on lui a présenté du vin; il a entendu ses frères les gladiateurs bénir le nom du Grec, — et il livre à Iridion son secret et sa personne. Iridion est frappé du langage de l'esclave : « Les restes d'une grandeur passée brillent sur ce front comme le rayon à travers une lampe funéraire... — Ton nom? — Sporus, mais autrefois Scipio; je t'amènerai un Verrès, un Cassius, un Sylla, tous gladiateurs comme moi, » — et le fils d'Amphiloque se pâme de joie. Tout cela ne lui suffit point encore; il lui faut une vengeance plus raffinée; il veut surtout s'assurer contre le *fatum* de la ville éternelle. S'il parvenait à gagner contre l'empire l'empereur lui-même! S'il pouvait faire que le successeur d'Auguste devînt l'instrument de sa vengeance, et que le dernier des césars détruisît de sa propre main le dernier des Romains!... Cela serait-il si impossible? Néron n'a-t-il pas déjà essayé de brûler la ville, et celui qui occupe maintenant son trône, le fol enfant du fou Caracalla, n'est-il pas encore plus insensé que Néron, même plus artiste que lui? Déjà du reste le Grec a prise sur le césar : Héliogabale est tombé amoureux d'Elsinoé, celle qu'Amphiloque a sacrée dès l'enfance afin de poursuivre son œuvre « par les inspirations et toutes les perfidies de la femme. »

Le drame s'ouvre précisément par les adieux d'Iridion à sa sœur, qu'on va emmener au palais des césars. Le poète possède au suprême degré cet art si difficile de créer des caractères féminins, et son œuvre contient toute une galerie de ces figures d'une origina-

lité profonde et émouvante. Quant à la fille d'Amphiloque, elle a été élevée depuis son enfance dans l'idée d'être la victime expiatoire de la honte de ses pères et de la souffrance de milliers de nations; elle a reçu les enseignemens de Masinissa, et les volontés de son frère sont une loi pour elle. Pourtant, au moment fatal où sa destinée doit s'accomplir, son âme se révolte, et elle éclate en lamentations d'Antigone sur son sort, sur sa jeunesse condamnée et sur sa beauté vouée à la profanation. Iridion reste inébranlable et « défie toute tentation de la pitié. » Il conduit Elsinoé auprès de la statue de leur père.

« Autrefois, lui dit-il, le sacrifice de la vie d'un homme suffisait aux nations; aujourd'hui c'est l'honneur qu'il faut sacrifier... Femme, écoute-moi comme un mourant, comme si tu ne devais plus entendre ma voix. Tu entreras dans la maison d'un homme exécré, tu vivras au milieu des maudits, tu livreras ton corps au fils de l'opprobre; mais que ton esprit demeure pur et libre! Que jamais le césar ne s'endorme sur ton sein, qu'il n'entende parler que de prétoriens appelant aux armes, de patriciens conspirant sans cesse, de peuples brisant les portes du palais! Et lentement, jour par jour, goutte par goutte, enivre-le de folie et de rage, bois toute la vie de son cœur... Et maintenant lève-toi, incline la tête. Conçue dans le désir de la vengeance, grandie par l'espoir de cette vengeance, destinée à l'opprobre et à la perdition, je te voue aux dieux infernaux, aux mânes d'Amphiloque le Grec! »

Il a été donné parfois à la poésie de rendre l'histoire vraisemblable, et c'est ainsi par exemple que le Richard III des chroniques ne devient possible pour notre intelligence, acceptable pour l'imagination, que dans la tragédie de Shakspeare. Le *poète anonyme* a réussi de même à nous faire croire à la réalité, à l'existence d'un de ces césars de Rome qui, malgré Tacite et Suétone, nous sembleront toujours des énigmes inexplicables. C'est par un art ingénieux et profond que l'auteur est arrivé à démêler tous les élémens de cet être bizarre et fantasque qui s'appelle Héliogabale. Né sous le ciel brûlant de l'Asie, le fils de Caracalla devint grand-prêtre d'Émèse à l'âge de quatorze ans, et connut toutes les voluptés sanguinaires du culte de Mithra. A seize ans, il fut césar, maître du monde, et, placé sur cette hauteur vertigineuse, le jeune homme épuisa vite tous les sentimens et toutes les sensations. C'est un enfant aux instincts de vieillard décrépit; il n'a plus de passion; son âme n'est plus traversée que par le feu follet de la lubricité. Des mondes ne pourraient remplir l'ennui de son cœur; c'est le vide incarné. Du faîte de sa puissance, son regard ne voit qu'une chose, l'abîme où sont tombés tant de ses prédécesseurs; la pensée de la mort le poursuit partout, et ce qu'il redoute le plus en elle, c'est de livrer au peuple ses membres blancs comme la neige, car il est artiste à sa

manière; il est amoureux de ses formes divines, et s'il doit un jour mourir, il veut que « son sang coule sur des diamans avant d'arriver à l'Érèbe. » Il a fait préparer une grande cour pour s'y précipiter de son palais au moment du danger suprême.

On comprend maintenant les calculs que peut fonder Iridion sur une telle âme, dès qu'elle sera secouée, torturée par un bras vigoureux comme le marteau de Thor, souple comme le serpent, blanc comme le lis, — et Elsinoé sait bien son rôle. Devant cet enfant exténué de l'Asie, elle se retrouve la vierge forte qu'a portée le sein de Grimhilde, la *valkirie* scandinave, aux regards superbes et aux suprêmes dédains. Que lui parle-t-il, le césar, de ses divinités de la lumière, et du génie de la nuit, et de ses sacrifices admirés par les premiers pontifes de l'Orient? La fille des glaces et des neiges méprise les dieux efféminés qui se noient dans les fumées de l'encens, bercés par le son des flûtes et arrosés du sang des biches et des enfans nouvellement nés! Il est bien autre, son dieu à elle, le dieu de sa mère, l'Odin fait de chêne et d'acier, qui, tranquille sous les pluies, le givre et les vents, tient dans sa main une coupe fumante du sang des héros, et regarde les mers du Nord se brisant à ses pieds! Que lui parle-t-il de partager ses magnificences, sa grandeur et sa puissance infinie? On sait bien comment finissent les césars : le premier centurion venu peut d'un moment à l'autre enfoncer sa dague dans le cou de cygne du fils de Caracalla et jeter aux orties cette majesté divine! Son plus proche parent, Alexandre Severus, ne conspire-t-il pas déjà contre lui dans son propre palais, et les cohortes ne se sont-elles pas ameutées aux portes mêmes de la capitale? Avant de prétendre faire palpiter dans ses bras le corps chaste d'une vierge d'Odin, qu'il essaie de ne pas trembler devant le dernier de ses eunuques et de ses prétoriens; elle n'a pas de nuit de bonheur pour celui qui n'a pas de lendemain! Héliogabale écume de désir, de dépit, de rage et de peur, — de peur surtout. Oui, c'est vrai, il est entouré de piéges et d'embûches; il sera écrasé, et il n'est donné à personne de le sauver... — Si, répond la valkirie : dans sa pitié pour le maître misérable du monde, elle a prié ses dieux tout-puissans, et ces dieux lui ont révélé celui qui pourra assurer pour jamais le trône du césar; mais elle ne le nommera pas, à quoi bon? L'empereur n'aura pas le courage de faire appel à l'homme de la destinée; il craindra ses eunuques! — Elle se laisse pourtant arracher à la fin le nom du sauveur : c'est le fils d'Amphiloque, c'est son frère. Héliogabale fait mander Iridion.

Le palais des césars s'ouvre donc devant le descendant de Philopœmen, et ce n'est pas en *græculus* qu'il y entre, ainsi que l'avaient fait tant de ses frères, en poète timide, en rhéteur rampant

ou en amuseur méprisé : il vient en maître qui dictera ses volontés et jettera un regard insolent à la foule hideuse qui encombre l'*aula*. Il lui est facile d'augmenter encore les terreurs d'Héliogabale, de lui présenter sa situation comme désespérée, la trahison couvant partout et l'émeute près d'éclater sous ses pas; mais, après avoir ainsi mis le comble aux frayeurs de l'enfant couronné, il change brusquement de ton et lui dit de prendre courage, *car dans cette guerre éternelle entre l'homme et la ville la victoire ne restera-t-elle pas enfin à l'homme?* Et alors il lui développe toute une philosophie de l'histoire étrange, infernale : il lui montre Rome sans cesse en lutte avec ses empereurs, leur rendant tout gouvernement impossible, rêvant toujours la république, et se vengeant de ses maîtres par l'opposition stoïque ou par la méchanceté spirituelle, soudoyant les émeutes des prétoriens. Rome a conspiré sans cesse et massacré ses césars : eh bien! que César soit à son tour le conspirateur, qu'il frappe mortellement sa mortelle ennemie! Il ne s'agit pas ici d'Alexandre Severus, de telle cohorte ou de tel sénateur : il s'agit du grand et implacable persécuteur, de cette cité de tout temps acharnée contre les successeurs d'Auguste; il s'agit de la ville éternelle, — pas plus éternelle cependant que Babylone ou Jérusalem. Que le fils de Caracalla ait une volonté ferme, qu'il devienne ce que quelques héros seulement ont osé être, qu'il devienne destructeur, et laisse la ville toujours rebelle en héritage aux serpens et aux scorpions! La source du mal une fois tarie, il retournera au pays où il est né, « là où les hommes parlent librement aux étoiles, » sous ce beau et radieux ciel de l'Asie, et il y fondera un nouvel empire. Délivré de nuits sans sommeil, pontife et césar à la fois, ressemblant aux demi-dieux égyptiens, il passera des jours heureux au milieu des vapeurs odorantes de l'aloès et de la myrrhe; les grands noms du passé s'éteindront devant le sien, et il n'y aura plus ni sénateurs ni légistes rêvant la république et osant se moquer de Mithra ou rire des manches pendantes du costume oriental de l'empereur... La perspective est d'une horreur sublime, faite pour embraser le cerveau d'un fils de Caracalla; mais ce qu'il y a de saisissant dans cette scène fantastique, c'est qu'elle a un côté réel, qu'elle décèle une pensée qui germera dans l'avenir et deviendra une fatalité historique. Les temps arriveront en effet où les césars se retireront peu à peu de la ville baignée par le Tibre, où ils sacrifieront Rome pour sauver l'empire, où enfin Constantin transportera en Orient la capitale de l'univers, et il est curieux de voir ainsi dans cette scène la vengeance et la folie pressentir l'œuvre future des siècles. Quant à l'exécution de ce plan destructeur, que César se repose en toute confiance sur le fils d'Amphiloque. Il laissera péné-

trer dans la ville les troupes ameutées et qui sont en marche pour acclamer Alexandre Severus; il fera avancer contre elles les prétoriens restés fidèles, et pendant que ces deux armées s'entr'égorgeront, il lâchera les esclaves, les gladiateurs, les barbares, et « les confesseurs du prophète nazaréen. » La mêlée sera grandiose, la dévastation générale, et il en sortira la ruine de Rome et la paix des successeurs d'Auguste. Héliogabale est fasciné par cette poésie du néant; le frère d'Elsinoé lui paraît un Prométhée qui a su ravir le feu du ciel. Il le nomme préfet du prétoire, remet en ses mains les insignes du commandement et lui confie la fortune des césars.

L'unique et grave souci d'Iridion n'est plus que du côté des chrétiens, ces « confesseurs du prophète nazaréen, » dont on vient d'entendre pour la première fois prononcer le nom, mais qui ont été depuis longtemps l'objet de la sollicitude du fils de la vengeance, car Masinissa lui avait prédit que du sein de ces sectaires pourrait venir le seul danger d'une seconde renaissance de Rome. A part même cette sinistre prévision, la société chrétienne doit nécessairement entrer dans les calculs de celui qui veut réunir tous les élémens de l'empire pour les déchaîner contre l'empire lui-même. Obscure, méprisée, persécutée et menant une vie souterraine, la communauté nouvelle ne s'est pas moins recrutée de tout ce que le monde d'alors recélait de vivace, aussi bien parmi les Romains que parmi les Barbares; elle a grandi, elle est devenue une force imposante. Déjà Alexandre Severus a dû compter avec elle; il s'est fait chrétien. Le fils d'Amphiloque, lui aussi, s'est affilié à ces adorateurs d'un Dieu crucifié; il s'est fait baptiser. Iridion pour les Grecs, Sigurd pour les Germains, pour eux il s'appelle Hiéronymus; mais c'est seulement un signe extérieur et un nom qu'il leur a empruntés. Il n'a rien compris à leurs dogmes mystiques, et leur doctrine de résignation et de pardon ne fait que l'irriter; il reconnaît vaguement que de là naîtra pour lui la plus dangereuse des résistances. Il ne désespère pourtant pas d'enchaîner cet élément rebelle. Il prend confiance en voyant poindre dans l'âme des plus jeunes, au milieu des sentimens de charité et de pardon, de secrètes et involontaires malédictions contre les bourreaux.

Après la Rome du Forum et des palais, c'est ici la Rome des catacombes. L'histoire et la poésie se sont plu maintes fois à opposer ainsi l'empire du Christ à l'empire des césars, la pureté des chrétiens primitifs à la corruption abjecte du paganisme expirant, et elles en ont tiré une glorification du vrai Dieu qui, pour être éclatante, ne manquait pas moins d'équité. La comparaison ne serait équitable en effet que si en face du monde nouveau dans toute la plénitude de sa vigoureuse jeunesse et dans la pureté de ses ori-

gines on plaçait le monde antique dans ce qu'il a eu de vrai et de bon, dans la beauté de son époque virile. L'avantage n'en resterait pas moins à coup sûr à la loi nouvelle, il serait même bien plus grand encore; mais les proportions n'auraient point été faussées à plaisir. Auprès d'un cadavre, tout être animé triomphera à peu de frais. Quoi qu'il en soit, l'auteur anonyme s'est gardé de commettre une telle injustice. La conception de cette figure symbolique de l'Iridion, idéal de l'Hellade ancienne et héroïque, a permis au poète de faire pour ainsi dire violence aux temps, de rapprocher des époques éloignées, et de placer en face du christianisme, plein de séve et de vie, le génie classique dans la plus belle de ses manifestations. Du paganisme de cet âge de décadence, le poète n'a pris que la seule chose grande qui relève l'ère néfaste des césars : le grand esprit de législation qui, sous le plus inique des régimes, rassemblait les assises du code futur, de ce droit romain réservé à un avenir si glorieux. Avec un rare bonheur, le poète a su faire du célèbre légiste Ulpien le représentant vigoureux de l'ancienne vertu romaine en même temps que l'antagoniste décidé des Nazaréens. L'âme de Caton habite le sein de ce confident d'Alexandre Severus, pour l'avénement duquel il conspire en vrai fils de la belle antiquité. Imbu de la philosophie stoïcienne, portant dans son cœur l'image de la cité autrefois si glorieuse et libre, Ulpien ne croit pas cependant le retour à la république possible : c'était déjà trop tard même aux jours de Cassius; il supplie seulement les dieux de donner à Rome un maître qui rajeunisse l'empire décrépit, dût-on voir dans sa main, au lieu de la branche d'olivier, la hache des licteurs. Mais qu'on ne lui parle pas de la foi à un Dieu crucifié, et qu'on n'y cherche pas surtout un moyen de force nouvelle! On ne réédifiera jamais la ville éternelle qu'à l'aide des choses sur lesquelles elle s'était élevée jadis : « les rits mystérieux des ancêtres et leur inflexible audace. »

Ce n'est pas là toutefois la négation suprême de la doctrine du Sauveur. Cette négation, le poète l'a incarnée dans cette figure de Masinissa, qui est peut-être la conception la plus profonde et la plus originale du drame. Le conseiller d'Iridion n'est point un simple *waïdelote;* c'est le génie même du mal, c'est le Satan en personne, — mais le Satan ingénieusement réduit aux proportions antiques, tel qu'aurait pu l'imaginer une mythologie toujours amoureuse de la beauté et de la sérénité, même dans les plus lugubres de ses créations. Masinissa n'a ni l'ironie amère et désespérante de Méphistophélès, ni la fureur immense de l'ange déchu de Milton : c'est un vieillard majestueux et grave. Ne cherchez pas en lui cette « négation éternelle et infinie » que Goethe a prêtée au

mal : sa haine est au contraire bien déterminée, et pour ainsi dire toute plastique. Le christianisme lui répugne par ce qu'il devait avoir de profondément blessant pour tout esprit vraiment antique, par l'absence apparente d'énergie virile et de formes gracieuses. La doctrine de soumission et de résignation que prêchent sans cesse les confesseurs de la croix lui paraît indigne d'un esprit mâle et d'un homme libre; il la nomme une lâcheté, et il n'y a pas jusqu'à cette réhabilitation de la femme, un des bienfaits immenses de l'Évangile, qui ne révolte tous ses instincts. « Ils adorent une fille, dit-il, un être dont l'enfance est éternelle et la vieillesse précoce; des débris de la volupté ils ont créé je ne sais quel couple mystérieux, et ils se sont prosternés devant la femme, devant l'esclave du mari!... » Ainsi, peu fait pour inspirer des actions vigoureuses, l'idéal chrétien lui semble de plus essentiellement *laïd*. « Ils sont tout adoration pour ce corps crucifié, pour ces traits qu'ils imaginent si beaux dans ce qu'ils nomment le triomphe de l'amour!... *Ils ne l'ont pas connu*, ils ne l'ont pas vu, quand il agonisait en proie aux hideurs de la souffrance, quand il s'affaissait sous la douleur, couvert de sang et les cheveux en désordre sous le vent qui soufflait sur sa tête!... » C'est bien là le beau naturalisme du monde ancien protestant contre le spiritualisme moderne, qui exalte l'esprit aux dépens de la forme. Qu'on observe un instant tout ce groupe antique que le poète a mis en opposition avec l'esprit chrétien, on aura une juste idée du grand sentiment d'équité et de poésie qui a présidé à cette composition.

Impartial dans ses peintures du monde antique, l'auteur ne l'est pas moins dans le tableau de la société chrétienne des premiers temps. Il s'est bien gardé de lui prêter cette placidité béate et ce détachement de toute passion humaine que lui attribue si volontiers une science banale et toute de convention. Dans l'église primitive telle que la représente le drame, l'Esprit seul est grand et infaillible, l'homme est faible comme toujours, sujet aux tentations et aux chutes. Ce n'est pas que la société chrétienne ne compte des caractères sublimes d'abnégation et de sainteté, d'une fermeté inébranlable et d'une pureté évangélique, tels que l'évêque Victor, ce serviteur selon Dieu, ce chef admirable de la communauté religieuse; mais à côté de Victor et de ceux qui réalisent comme lui l'idéal chrétien dans toute sa pureté, on voit aussi des fidèles moins résignés, aigris par la douleur, et aspirant au soleil, à la vie. « Ils sont des hommes, ils souffrent comme des hommes, ils espèrent comme des hommes; il faut une base terrestre à leurs actions, et ils voudraient arracher la croix des entrailles de la terre et la planter sur le Forum romain. » Remarquez surtout ce Simon de Corinthe,

figure épisodique, mais dessinée à grands traits, comme sait le faire le *poète anonyme*. Il a aimé autrefois; un jour, un seul, le séparait encore du bonheur, quand un centurion vint lui arracher sa fiancée pour la jeter dans le cirque Flavien. Un crâne, c'est tout ce que lui a laissé la dent du tigre! Depuis, il a embrassé la croix avec ferveur, un ascétisme brûlant a épuré son âme de toute pensée de vengeance; mais il a profondément médité sur la passion divine, il a ressenti un amour immense au souvenir du Golgotha... « Et puisque Dieu lui-même, pour sauver le monde, a pris un corps, pourquoi son épouse, son église, pour sauver ce monde, ne saurait-elle prendre un corps? Jusqu'à présent elle n'a été que par l'esprit; mais où est son temple, où est sa maison, où est sa puissance? » — « Arriver en un seul jour, — s'écrie-t-il dans une de ses extases solitaires, — à posséder le monde, non celui qui étincelle sous l'or, qui gémit dans les fers, mais ce monde immense, ce monde des âmes, et y régner en ton nom, ô Dieu! » Vous voyez déjà d'ici le spirituel méditant le règne sur le temporel, et dans les visions de Simon vous pouvez distinguer l'ambition future des Grégoire et des Dominique. Sur des esprits disposés de la sorte, l'action d'Iridion ne laisse pas d'avoir une grande prise, et il est écouté quand, au lieu de « la victoire à la face du Seigneur » que promet Victor, il leur parle, lui, « d'une lutte et d'un triomphe qui sont de ce monde et plus près de nous. »

Avant tout cependant le fils d'Amphiloque doit gagner à sa cause Cornelia Metella, la vierge sainte que les chrétiens adorent. Le poète a réuni toutes les grâces autour de cette noble victime, et le fils de la vengeance lui-même se sent troublé par le charme divin qu'elle exhale autour d'elle; mais Masinissa la lui a désignée comme l'instrument principal et indispensable de son œuvre. Pour associer le christianisme à son travail destructeur, pour incarner, lui a-t-il dit, en des passions humaines « une force qui n'est pas de ce monde, » il lui faut une femme. Ils adorent une vierge, ces Nazaréens! Eh bien! qu'il choisisse donc la plus pure et la plus sainte parmi leurs femmes, qu'il l'enflamme de ses idées et qu'il la jette parmi eux! Avec une perspicacité satanique, le terrible vieillard a entrevu le danger que court le cœur féminin dans le mysticisme chrétien, la pente de tout amour extatique à se matérialiser par l'excès même de son raffinement, et il a tracé à son élève sa ligne de conduite : « Loue son Dieu, adore chacune de ses plaies, parle avec attendrissement des clous qui ont percé ses membres,... et puis détache sa pensée du crucifié et fais qu'elle la repose sur toi... Lui, il est loin, il a été sur la terre, il ne reviendra plus : toi, tu vis, tu existes, tu es à ses côtés, — tu deviendras son dieu!... Quand sa tête s'appuiera sur ta poitrine, quand son sein tressaillera comme le sein d'une es-

clave, l'âme s'oubliera dans les ardeurs du corps, — et alors, ô mon fils, mon esprit sera avec toi, tu auras alors des serviteurs dans les catacombes! » La lutte qui s'engage entre Iridion et Cornelia, entre l'idéal de la beauté classique et le spiritualisme ascétique du cœur chrétien, est un des épisodes les plus émouvans et les plus passionnés du drame. Le fils d'Amphiloque fait éclater devant la sainte toute la violence de son amour et de sa haine, il l'embrase de son souffle ardent, et il lui explique en même temps tout le passé odieux de Rome, il lui crie d'aimer, de vivre et de venger le Sauveur. La chrétienne résiste, mais elle est fascinée; pour la première fois elle a peur des morts qui l'entourent, elle fait un effort pour s'élancer vers le Christ, pour fuir ce Grec qui lui apparaît toujours comme un prophète, comme un archange. Enfin arrive le moment décisif. Devant le tombeau des martyrs, prenant les saints ossemens pour témoins, le Grec arrache le voile de Cornelia, perdue dans la prière, et flétrit d'un impur baiser le front chaste de la vierge, qui croit reconnaître en lui l'envoyé du ciel.

Maître de Cornelia, Iridion court à l'*Eloïm*, le lieu le plus saint des catacombes, là où sont assemblés tous les fidèles. Couvert de son armure et le glaive dans la main, il déclare aux justes que le temps de la résignation est passé, que la mesure est comblée. Le moment est suprême : la division est dans la ville, le fils de l'impudicité chancelle sur son trône, les prétoriens ont détourné de lui leurs cœurs; le peuple, troublé comme la mer, ne sait à quel vent se livrer. Dans toute l'Asie, les légions se soulèvent : aux abords du Rhin, les Germains se révoltent, le césar et Alexandre Severus se préparent à leur dernier combat; mais qu'importe aux chrétiens le vainqueur? Quel qu'il soit, n'aura-t-il pas sur les lèvres un blasphème contre le Christ? Tels sont les signes qui ont été prédits : qu'on les reconnaisse donc, qu'on ait une volonté ferme et qu'on soit libre!... Mais qui lui a confié le soin de conduire le peuple de Dieu? lui demandent les récalcitrans. Qui se lèvera pour dire que c'est le Seigneur qui l'a armé? Simon de Corinthe se lève; c'est lui qui témoignera de la mission d'Iridion. Il supplie ses frères de ne pas laisser échapper ce moment propice. De cette minute, qui ne reviendra plus, qu'on fasse jaillir l'étincelle de vie, car c'est en elle, en elle seule, que dorment en germe les siècles futurs... A ce moment, Cornelia accourt, éperdue, inspirée, et criant : Aux armes! Le témoignage de la chrétienne finit par entraîner les vacillans. Les barbares baptisés sont surtout heureux de trouver le Messie dans le petit-fils de Sigurd; les jeunes, les forts, ceux qui sentent et qui vivent lui jurent d'être exacts au rendez-vous; les vieux, les purs, les saints résistent et supplient. La confusion est à son

comble; la terre tremble, et la communauté se disperse de toutes parts, les uns acclamant le *vengeur*, les autres criant anathème et miséricorde. La scène reste vide, et dans l'*Éloïm* ainsi délaissé des chrétiens apparaît Masinissa au milieu des esprits infernaux qui chantent victoire. Ici, et pour cette seule fois, le génie du mal semble sortir du cadre que lui a ingénieusement tracé le poète: pour cette seule fois, il prend les proportions démesurées du Satan chrétien et trahit la haine immense de Lucifer; mais aussi le spectacle qu'il vient de voir était bien fait pour gonfler son orgueil. Il a vu la première scission survenir dans cette communauté chrétienne fondée sur la paix, l'union et l'amour, et cette scission lui apparaît comme le présage de tous les schismes futurs, des persécutions au nom de la foi et des guerres religieuses qui déchireront dans les siècles à venir l'humanité, que le Christ a voulu racheter. Son âme se dilate à cette espérance, et il jette le défi au Christ, à *l'ennemi:*

« Ennemi! tu sais que l'esprit des hommes s'est égaré depuis le premier printemps du monde. Dorénavant il ne se passera pas de jour où, disputant de ta nature et de ta substance, ils n'éveillent de stériles querelles!

« En ton nom, ils vont se lever et détruire, massacrer et brûler; en ton nom, ils vont, extatiques abrutis, s'enfermer, se taire et pourrir.

« Et ils te crucifieront sans cesse dans leur sagesse comme dans leur ignorance, dans leur raison comme dans leur folie, dans les prières de leur sommeillante humilité comme dans le blasphème de leur orgueil!

« Au sommet de ton ciel, tu videras, toi, la coupe d'amertume jusqu'à ce que tu les maudisses à leur tour!

« Au sommet de ton ciel, au milieu de ta toute-puissance et de ta gloire, tu sauras enfin la douleur, tu sauras ce que c'est que notre enfer! »

Le dénoûment approche, et Iridion redouble d'activité. Envoyé par le césar pour traiter avec les troupes révoltées qui sont en marche sur la ville et auxquelles est venu se joindre Severus, il les irrite à dessein et rend tout accommodement impossible. Revenu à Rome, il dispose les prétoriens pour les mener au combat contre les envahisseurs, et en même temps il apprête les esclaves, les gladiateurs, les barbares, pour qu'ils tombent sur les deux partis, massacrent et incendient la ville dès qu'ils l'auront vu apparaître à la tête des chrétiens. Il retourne encore chez Héliogabale pour lui arracher le dernier signe du pouvoir, l'anneau impérial où se trouve gravé le génie de Rome. Possesseur de ce talisman, il ne songe plus au fils de Caracalla; mais un autre a pensé à l'enfant couronné :

« Elsinoé. — Et lui, que deviendra-t-il?

« Iridion. — Que m'importe sa vie ou sa mort? Ce qu'il a été (montrant la bague), le voici dans ma main; ce qui reste de lui ne vaut pas une pensée de moi.

« Elsinoé. — Alors approche-toi, plus près encore; entends-tu ma voix siffler?...

« Iridion. — Qu'as-tu, ma sœur, que veux-tu de moi? Ta main tremble dans la mienne, et à travers mon armure je sens les battemens de ton cœur.

« Elsinoé. — Que les yeux sous lesquels je me suis fanée s'éteignent! que les deux bras qui ont enlacé mon cou retombent comme des vipères écrasées! que les lèvres qui une fois ont osé toucher les miennes se consument au milieu des flammes!...

« Iridion. — Il périra. »

Enfin le moment de l'exécution est là. Tous ont tenu leur parole; les Nazaréens seuls n'arrivent pas... Qu'attendent-ils? Simon a pourtant juré d'être à trois heures à la tête des siens; tout l'espoir du vengeur est en eux. L'angoisse d'Iridion est extrême; « c'est l'angoisse de Prométhée quand un nuage seulement le séparait de la flamme qu'il devait ravir. — Pourquoi te taire? Parle-moi, Masinissa; vive mon Hellade! — Je me tais, répond le vieillard, parce que l'heure marquée pour leur arrivée vient de passer sur nos têtes, et que chaque plume de son aile bruissait à mon oreille comme un rire moqueur. » Le fils d'Amphiloque sent que le travail de toute sa vie lui échappe; il se précipite de son palais vers le lieu où sont les chrétiens, l'épée à la main, la tête nue : pour vaincre, il a assez de son glaive; pour mourir, il n'a pas besoin de casque!... On se doute bien de ce qui s'est passé dans les catacombes. Le saint évêque Victor a arrêté sur le seuil d'*Eloïm* tous les hommes armés qui marchaient sur la ville. Quand Iridion pénètre dans le sanctuaire, tous les esprits ont déjà tourné. Simon seul persiste dans la révolte, et il est excommunié. Cornelia, elle aussi, ne cesse de reconnaître dans le fils d'Amphiloque l'envoyé du ciel, de crier : Aux armes! et autour de cette âme égarée Victor et Iridion se livrent le dernier combat. Exorcisée par l'évêque, touchée par la croix, elle s'affaisse enfin et meurt en reniant l'esprit malin. Iridion lance une dernière imprécation aux lâches dont toute la foi était la parole d'une femme, et il sort pour combattre sans l'espoir de vaincre. La victoire n'est plus possible en effet, la défection des chrétiens a tout fait manquer; les prétoriens n'ont pas résisté aux troupes de Severus; les gladiateurs, les esclaves et les barbares, ayant en vain attendu le signal, se sont rués sans plan et sans direction, et ont été repoussés. Le fils d'Amphiloque vendra pourtant encore cher sa défaite; il réunira tous ceux qui lui sont dévoués, combattra encore longtemps et repoussera avec dédain le pardon que lui apportera Ulpien au nom du nouveau maître. Dans cette longue et admirable scène entre le héros et Ulpien vient retentir de nouveau et se résumer avec éclat le débat entre l'Hellade et Rome, entre le génie de

la belle liberté antique et celui de la dure domination. Les négociations sont rompues, et la lutte recommence; mais l'issue n'est plus douteuse. Héliogabale a été tué, Elsinoé s'est donné la mort; Rome reste debout, et Alexandre Severus est proclamé empereur. Le triomphe de Severus, cet homme qui, dans les vertus antiques comme dans les vertus chrétiennes, ne dépasse pas le niveau moyen, est une des profondes leçons que contient le drame, et c'est à dessein que le poète a donné au fils de Mammée un caractère effacé. Dans une lutte grandiose de deux principes titaniques, la victoire ne reste trop souvent qu'à la médiocrité. Heureux encore si cette médiocrité est honnête, et Alexandre Severus l'est en réalité.

Pour Iridion, le moment arrive où, épuisé de forces, délaissé même des plus fidèles, rassasié d'amertume, il monte sur le bûcher pour finir ses jours. A ce moment apparaît Masinissa, qui s'était éclipsé depuis la défection des chrétiens. Il le prend dans ses bras, l'enlève et le dépose sur une montagne près de la mer. De là encore le héros peut voir Rome entière immobile, « montrant ses marbres au soleil comme les dents blanches du tigre. » Alors le premier doute vient au fils d'Amphiloque sur la légitimité de son œuvre; alors il se demande pour la première fois si le Dieu de Cornelia n'était point le plus grand de tous, si les Nazaréens ne possédaient pas l'unique vérité du monde?... « Les Nazaréens? lui répond en ricanant Masinissa, oui, tu leur dois bien des obligations pour le passé comme pour les temps futurs!... Ta mère Grimhilde n'a point menti, ses prédictions s'accompliront : les peuples du Nord sillonneront encore cette Italie en la couvrant de sang et de cendres; mais sais-tu alors qui leur arrachera la ville maudite des mains de tes frères? sais-tu qui saisira au vol la pourpre tombante des césars? C'est le Nazaréen! En lui sera la perfidie du sénat, en lui vivra la cruauté du peuple tyran, comme un éternel héritage; son cœur sera inflexible comme celui du premier Caton : seulement il aura quelquefois la parole douce et efféminée. Et les guerriers du Nord tomberont en enfance à ses pieds, et pour la seconde fois il déifiera Rome devant toutes les nations de la terre! — Comment! s'écrie le Grec avec un accent déchirant, après Rome il y aura encore une Rome? La ville maudite sera donc éternelle? » Et c'est cette annonce que le confident d'Amphiloque a réservée au fils de Grimhilde pour l'heure de sa mort!... —Ne désespère point, lui dit Masinissa, un jour viendra où l'ombre de la croix pèsera sur les nations comme une chaleur torride, où *lui* aussi il étendra en vain les bras pour serrer contre son sein ceux qui l'abandonneront. Les uns après les autres ils se lèveront et diront : *Nous ne voulons plus te servir*. Alors on entendra à toutes les portes de cette ville des gémissemens et des plaintes, et le génie

de Rome couvrira sa face, et ses pleurs seront infinis; l'humiliation sera aussi grande que grand a été l'orgueil. » Le cœur d'Iridion recommence à battre, ses yeux se raniment : « Oh! voir ce jour de châtiment et de vengeance, jouir du spectacle de l'*urbs* ainsi avilie! » — Soit, répond le maître; il arrachera son élève à la vie terrestre, il l'endormira sur le sein du néant et de l'oubli pour ne le réveiller qu'après bien des siècles, au jour désiré,

« Lorsque sur le Forum il n'y aura plus que poussière, — lorsque sur le cirque il n'y aura plus que décombres, — lorsque sur le Capitole il n'y aura plus que honte! »

Le drame antique est fini, et l'*épilogue* nous transporte dans les temps modernes, dans la Rome de nos jours. Iridion a dormi pendant des siècles du sommeil d'Épiménide; ni les jours terribles d'Alaric et d'Attila, ni le renouvellement de l'empire par Karl le Grand, ni les éclats du tribun Rienzi n'ont pu arracher le fils d'Amphiloque à sa léthargie, « et les saints maîtres du Vatican ont glissé l'un après l'autre comme des ombres devant cette ombre; » mais de nos jours il s'est réveillé. Masinissa a tenu sa parole; il place de nouveau son élève en face de cette Rome « entourée de lierre rampant et d'un peuple rampant. » Le *fils des siècles* traverse maintenant le Forum désert et promène ses regards autour de la cité désolée, « dont chaque ruine est pour lui une récompense. »

« Sous les portiques d'une basilique se tiennent deux vieillards revêtus d'un manteau de pourpre; quelques moines les saluent du nom de princes de l'église et de pères; sur leur visage, on lit l'indigence de la pensée. Ils montent dans une voiture traînée par deux chevaux noirs et maladifs; derrière eux est un serviteur tenant une lanterne pareille à celle que la veuve suspend au-dessus de son enfant mourant de faim; sur les panneaux de cette voiture, on voit des restes de dorure. Les roues gémissantes ont passé, et avec elles les deux têtes blanches et penchées ont disparu.

« Ce sont les successeurs des césars! C'est le char de la fortune et des triomphateurs! » dit le guide.

« Et le fils de la Grèce regarde et bat des mains! »

Si saisissant que soit ce tableau final, si bien qu'il semble répondre aux préoccupations et aux passions du moment même que nous traversons, on aurait tort cependant d'y voir la pensée intime du drame, on aurait tort surtout de ne pas remarquer la transformation subie par le héros, car si Rome n'est plus reconnaissable, le fils d'Amphiloque, lui aussi, a bien changé pendant le long sommeil des siècles. Il ne hait plus la croix, « dont le sort lui paraît triste comme autrefois celui de son Hellade; » sous les rayons de la lune, il a senti que le signe de la rédemption est saint à jamais, il l'a en-

touré de ses bras, et *Masinissa s'est éloigné pas à pas...* Là gît en effet la tendance du poème; elle éclate surtout dans cette voix du ciel qui envoie Iridion vers la Pologne pour y subir une seconde et glorieuse épreuve.

« Va, lui crie la voix du ciel, va vers le nord au nom du Christ, va et ne t'arrête que dans le pays des tombes et des croix! Tu le reconnaîtras au silence de ses guerriers et à la tristesse de ses petits enfans; tu le reconnaîtras aux chaumières incendiées du pauvre, au palais renversé de l'exilé; tu le reconnaîtras aux gémissemens de mes anges qui y passent la nuit. *Va habiter parmi les nouveaux frères que je te donne! Là sera ta seconde épreuve!* Pour la seconde fois tu verras l'objet de ton amour agoniser, transpercé, et tu ne pourras mourir, et les angoisses de milliers d'âmes s'incarneront en toi!

« Va et aie foi dans mon nom! Ne songe point à ta gloire, mais au bien de ceux que je te confie. Sois calme devant l'orgueil, l'oppression et le mépris des injustes. Ils passeront, mais ma pensée et toi, vous ne passerez pas!

« Et après un long martyre j'allumerai mon aube au-dessus de vous, je vous donnerai ce que j'ai donné à mes anges il y a des siècles, le bonheur! ce que j'ai promis aux hommes du sommet du Golgotha, la liberté!

« Va et agis! Alors même que ton cœur se dessécherait dans ta poitrine, alors même que tu douterais de tes frères, alors même que tu désespérerais de mon secours, agis, agis sans cesse et sans repos! Et tu survivras à tous les vains, à tous les heureux, à tous les illustres; tu ressusciteras non plus d'un stérile sommeil, mais du travail des siècles, et tu deviendras un des fils libres du ciel! »

Tel est ce poème dramatique d'*Iridion* dans son ensemble original et puissant. Qu'une telle œuvre ait été jusqu'ici à peu près inconnue de l'Occident, — si avide pourtant de connaître et de goûter les productions littéraires de tous les peuples, si près de réaliser cette « littérature universelle » (*Weltlitteratur*) qui fut le rêve du vieux Goethe, — cela prouve combien durement pesait encore naguère sur la patrie du *poète anonyme* l'oubli du monde; cela prouverait peut-être aussi combien la jouissance facile des productions légères et vides d'idées nous a rendus méfians pour toute œuvre sérieuse. Ce n'est pas dans tous les cas pour ceux qui prétendent pénétrer le sens de *Faust* et de *Manfred* que l'*Iridion* peut présenter la moindre des obscurités. Il est au moins certain que la Pologne a bien vite saisi l'idée dominante du poème et a démêlé facilement la signification profonde de cette allégorie. Le drame de l'auteur anonyme lui disait en effet que la douleur patriotique ne crée rien, quand elle n'est que la négation et la haine. Il lui disait de plus que l'ennemi peut retrouver une force de vie nouvelle et de rajeunissement là même où une vengeance peu scru-

puleuse ne rechercherait contre lui que des armes mortelles, que Rome a rencontré une seconde ère de grandeur dans le christianisme, dont Iridion a cru pouvoir faire l'instrument de sa haine, ainsi qu'en rencontra une pareille l'ordre teutonique dans la réforme, ainsi que la rencontrera peut-être encore la Russie dans la civilisation matérialiste de notre siècle. Ce que la Pologne comprit surtout, ce fut cette voix mystérieuse qui envoyait Iridion vers le nord pour y subir une seconde épreuve, qui envoyait « au pays des tombes et des croix » cet idéal du patriotisme hellénique, du patriotisme le plus énergique et le plus beau qu'ait connu l'humanité, mais qui l'envoyait en même temps transformé, épuré de tout sentiment haineux et païen, illuminé par la foi chrétienne et soulevant la croix dans ses bras. La pensée nationale du *Wallenrod* subit ainsi une transfiguration morale et complète dans cette création de l'*Iridion*, après avoir eu sa transition dans la figure si admirable et significative du Robak dans *le Sieur Thadée*. Et, qu'on veuille bien le remarquer, cette épuration successive du sentiment patriotique dans la poésie ne s'accomplissait pas dans des temps relativement apaisés et recueillis : elle coïncidait avec une période de poignantes souffrances; c'était l'époque des plus dures et des plus implacables persécutions qui aient marqué le règne de l'empereur Nicolas. L'année même où paraissait l'*Iridion* voyait s'ouvrir une adjudication assurément fort nouvelle dans les annales du monde : on mettait aux enchères publiques, à Varsovie et dans les principales villes du pays, le transport de milliers d'enfans polonais dans les steppes et aux monts Oural. Certes, si le sentiment de la haine nationale a jamais été permis aux poètes, c'était bien à ceux qui s'inspiraient de tant de souffrances infligées à une nation malheureuse, et c'est l'originale grandeur du *poète anonyme* d'avoir élevé précisément à une telle époque une protestation si énergique contre toute idée de vengeance, d'avoir placé l'*éternel amour* non-seulement, comme Dante, aux portes de la cité des douleurs, mais au plus profond même des cercles de l'enfer!...

IV.

La haine est impuissante, la vengeance ne crée rien; pour triompher de l'ennemi, il ne suffit pas d'avoir des griefs légitimes, il faut encore le primer par la supériorité morale. — Tel fut l'enseignement que le *poète anonyme* donna à sa nation subjuguée... Mais comment arriver à cette supériorité? comment s'y maintenir? — Par le dévouement, répondait le poète, par le sacrifice! Attendre la délivrance, non pas du *mal* qu'on pourrait souhaiter ou faire à l'op-

presseur, mais du *bien* qu'on développerait dans son propre sein; s'en rapporter à Dieu pour le moment de la justice définitive, et renoncer à tout travail de dissimulation et de conspiration, qui ne fait que ternir le caractère national et obscurcir la pureté de l'*âme polonaise;* persévérer dans sa croyance malgré toutes les épreuves, *défier le ciel par la foi qu'on a en lui*, et dans les grandes occasions témoigner de sa vie en recevant la mort sans la donner, en allant au supplice comme les premiers chrétiens, la croix en main et la confession sur la lèvre, — c'est ainsi que le patriote inspiré comprenait ces devoirs de la servitude polonaise qu'il résumait par le mot de *sacrifice*. Autour de cette pensée rouleront désormais toutes les œuvres de l'auteur de l'*Iridion;* elle les éclairera de ses rayons, elle en sera l'âme même. L'écrivain anonyme passa toute sa vie à développer cette doctrine sous les formes les plus variées, dans les créations les plus diverses; on la retrouve dans *la Tentation* comme dans *le Rêve de Cesara*, dans *la Nuit de Noël* comme dans *le Jour présent*, dans *le Dernier* comme dans *l'Aurore*, les *Psaumes de l'Avenir* et le *Resurrecturis*.

Assurément, et abstraction faite du talent qui éclate dans ces diverses œuvres, il y a quelque chose d'imposant rien que dans cette persévérance à prêcher une idée aussi en dehors des procédés ordinaires du temps où nous vivons. Il fallait de plus un grand courage et une foi non moins grande pour tenter de convertir à une telle doctrine un des peuples les plus bouillans et les plus fougueux de l'univers. Aussi quel art, quelle passion n'employa-t-il pas pour persuader à la nation les vérités dont il se sentait pénétré! Que la Pologne fût une fois affermie dans cette croyance au martyre pur et fécond, et le poète ne craignait plus pour elle ni les revers de la fortune ni les tentations du désespoir; il acceptait même avec joie tout ce qui la séparait des vivans, tout ce qui la rendait étrangère aux heureux de ce monde. Qu'importe à la Pologne que d'autres la déclarent « aussi obstinée qu'impuissante, » qu'ils lui crient de s'arranger pour mourir au plus vite et ne plus les importuner par le râle de son agonie? Les temps viendront où ces raffinés et ces endurcis la supplieront de se lever et de marcher! En attendant, il faut subir avec calme jusqu'à ces outrages prodigués au malheur, regarder fièrement en haut « comme une orpheline seule a le droit de regarder, » et à l'orgueil insultant opposer une dignité silencieuse. « L'ange de l'orgueil avant sa chute, dit-il quelque part, avait une sœur dans le ciel, qui y est restée, — et elle se nomme *la dignité!* »

Cette idée de sacrifice et de dévouement, le poète ne se bornait pas à la prêcher pour le présent et l'avenir : il voulut l'étendre jus-

qu'au passé de son peuple, la lui présenter comme l'âme même de toute son existence séculaire. Avec autant d'art que de conviction, il s'efforçait de prouver que la Pologne a de tout temps réalisé l'idéal d'une nation chrétienne, toujours désintéressée pour elle-même, toujours dévouée à l'humanité, et il en trouvait la preuve jusque dans les calamités qui ont fini par accabler le pays. Là est le seul côté contestable de sa généreuse doctrine; là même, à certains égards, est ce qu'elle a de dangereux. On ne peut nier que l'histoire de Pologne ne porte en elle un grand cachet de générosité chevaleresque et de sacrifice. Ce peuple a toujours défendu le christianisme contre ses plus dangereux ennemis, ne demandant rien à l'Europe en échange des services rendus, ne prétendant à aucun salaire, ne s'étonnant même pas de l'ingratitude. Notons aussi que l'histoire de ce pays n'a jamais connu ces cruautés, ces régicides, ces révolutions de palais et ces guerres de religion qui ont ensanglanté les annales de tant de peuples, et que la Pologne a toujours donné un asile généreux à toutes les victimes de la persécution : c'est dans son sein que se réfugiaient les Juifs, les émigrés des guerres des hussites, de la réforme et de trente ans, et ils y ont trouvé non-seulement la tolérance la plus large, mais même la faculté étrange de se régir d'après leurs lois propres. Il faut bien le dire toutefois, plus d'un de ces mérites tenait d'un défaut autant que d'une qualité, et a été plutôt l'effet d'une générosité irréfléchie que le résultat d'une volonté ferme et raisonnée. C'est une vertu en définitive, si l'on veut, mais une vertu singulièrement favorisée par l'imprévoyance et l'insouciance de l'esprit national. Si donc le penseur ne peut accepter sans réserve cette glorification d'un peuple dans tout son passé, il protestera bien plus énergiquement encore contre l'extension de cette idée aux temps mêmes de la décadence, contre cette image du *Christ des nations* à laquelle l'auteur de *l'Aurore* et des *Psaumes* a donné un développement si étrange. La Pologne, selon l'auteur anonyme, n'a pas seulement été crucifiée comme le Christ pour ressusciter comme lui, elle est morte aussi volontairement pour racheter les péchés des autres nations, elle est morte pure de toute faute et de tout reproche!... Est-il besoin de réfuter une telle doctrine? Outre ce qu'elle a de profondément orgueilleux et peut-être même d'irréligieux, elle blesse la vérité historique et cache plus d'un poison pour ceux-là mêmes dont elle est destinée à raviver la foi.

Malheureusement la Pologne n'a que faire de prétendre expier les fautes des autres nations; elle ne plie déjà que trop sous le fardeau de ses propres fautes. Elle n'a pas le droit de se proclamer innocente de ses calamités : elle y a contribué pour la plus grande

part; elle fut coupable d'une inertie immense, d'une insouciance frivole, d'un laisser-aller honteux. Tout cela ne justifie en rien sans doute le meurtre commis sur elle, et ce meurtre est d'autant plus odieux qu'il fut consommé au moment où la Pologne commençait à se relever, à sortir de sa torpeur anarchique, au moment où elle se donnait cette constitution du 3 mai 1791 qui sera son éternelle défense contre le dénigrement; mais ce généreux effort même, ainsi que toutes les tentatives qui l'ont suivi depuis plus d'un demi-siècle, prouve que la Pologne avait beaucoup à réparer, beaucoup à apprendre et à oublier. Ce n'est pas en s'aveuglant sur ses anciens travers, c'est au contraire en s'éclairant sincèrement sur les fautes commises, et en les condamnant, qu'elle est parvenue à se sauver du désastre et à se concilier les sympathies de tous les esprits honnêtes. Puisque la Pologne et ses poètes aiment tant à invoquer la Bible et à parler du peuple de Dieu, il serait peut-être utile de rappeler que le peuple d'Israël a précisément laissé dans le livre des livres l'exemple de ses trois grands prophètes, dont la réunion forme un ensemble *complet* d'une poésie inspirée par un patriotisme ardent. C'est d'abord Isaïe, qui flétrit les fautes de la nation et prédit le châtiment; c'est ensuite Jérémie, qui, le joug une fois apesanti, pleure sur les ruines de la cité jadis si puissante; c'est enfin Ézéchiel, qui, dans la captivité de Babylone, a des extases sublimes et voit rebâtir la ville et le temple. Or les Jérémies n'ont certes pas manqué à la Pologne, non plus que les Ézéchiels; mais ce qui lui a manqué jusqu'à présent, c'est un Isaïe à la langue de feu, c'est un Dante courageux et impitoyable qui lui ait dit hardiment des vérités douloureuses, mais salutaires, qui ait osé sonder ses plaies au lieu de les caresser...

C'est surtout dans le poème de *l'Aurore* (1843) que l'auteur anonyme a déposé ses vues sur le passé et l'avenir de sa nation dans toute l'exaltation de ses généreuses erreurs, et ce poème a de plus cet intérêt, qu'il est comme le monument d'une passion du cœur; c'est la seule œuvre où l'auteur ait donné place à des épanchemens intimes, à un sentiment personnel, épanchemens d'ailleurs qui n'ont rien de vulgaire, qui prennent au contraire une forme des plus poétiques et des plus élevées. De même que Dante fait de Béatrix le symbole de sa foi, la figure de la théologie, le *poète anonyme* fait de sa bien-aimée comme l'image et l'idéal de ses patriotiques aspirations. Il le dit expressément : il a passé par l'enfer comme Dante, et comme lui il a eu pour guide une dame de grâce et de miséricorde,... « une Béatrix aussi belle que l'autre, *mais bien plus chrétienne*, car elle n'a pas choisi le ciel pour demeure, pour abri contre les souffrances d'ici-bas; elle est restée avec son frère

sur la terre. » Ils se sont rencontrés, tristes et sombres, dans des sphères élevées, « comme deux nuages noirs qui, se rencontrant dans les airs, déversent des torrens de pleurs, mais font aussi jaillir l'éclair qui perce la voûte du ciel et laisse entrevoir la demeure flamboyante de Dieu. » C'est donc cette Béatrix qui est la confidente de toutes ses pensées sur la patrie; c'est à elle qu'il raconte toutes ses émotions, tous ses pressentimens; sa nation et sa maîtresse se confondent dans cette suite de *canzone* intitulée *l'Aurore*. Le poème commence par la description d'une de ces belles nuits d'Italie qui ont déjà éveillé tant d'émotions profondes. Perdu dans une douce extase, le couple amoureux aspire les suaves fraîcheurs de l'air et regarde l'immense voûte étoilée. Quel calme! quelle paix divine! L'univers est comme une harpe immense... Un chant grandiose s'élève, le chant de l'accord, de l'harmonie des sphères... Mais dans cet accord un ton ne manque-t-il pas? Dans ce faisceau de lumière un rayon n'est-il point brisé? « O ma sœur, dis le ton échappé à la harpe de la vie; indique l'étoile éclipsée, mais certes non éteinte; prononce, prononce ce nom : *Pologne!* Dieu nous écoute peut-être à une telle heure, et il recueillera de tes lèvres ce ton perdu, le renfermera de nouveau dans son hymne splendide... Ah! ta bouche tremble, et ta poitrine oppressée peut à peine laisser échapper un soupir... Dieu te comprendra, ma sœur; Dieu sait bien que le soupir, c'est aujourd'hui le seul nom de ta patrie! » Ce n'est là que le point de départ de cette série de chants où le poète peint avec une pathétique inspiration les malheurs du présent, les gloires du passé, les espérances de l'avenir. « Nous sommes nés orphelins, dit-il à sa bien-aimée en parlant des générations actuelles; enfans posthumes, nous avons eu pour berceau la tombe même de notre mère; le doux regard maternel n'a jamais illuminé nos sourires innocens; ce n'est point sur un sein palpitant, mais sur la pierre froide des cimetières que se reposèrent nos jeunes têtes. »

Une des plus belles de ces *canzone* est celle où le poète évoque de leurs tombeaux les anciens sénateurs et les héros de la Pologne, les capitaines illustres et les rois glorieux. Couverts de leurs armures d'acier et de leurs casques rouillés, ils se dressent en un cortége immense, et devant cette *grande diète des ombres* le poète, d'abord découragé, accusant presque les aïeux d'avoir dépensé l'héritage de leurs enfans, puis ranimé à l'espérance par la voix d'un des héros les plus purs de la patrie, Étienne Czarniecki, — le poète, disons-nous, reprend cette idée favorite du « Christ des nations. » Ce n'est pas seulement la Pologne qu'il voit, c'est l'humanité entière qu'il embrasse. Ici, comme dans plus d'une de ses œuvres, l'écrivain se complaît à comparer notre époque à celle qui a précédé l'ère

chrétienne, et les analogies ne lui manquent point. Alors comme aujourd'hui, des guerres sociales avaient bouleversé le sol et ruiné les institutions antiques; alors comme aujourd'hui, un césar apparut, un génie de guerre et de gouvernement, qui arrêta la société sur l'abîme, rétablit l'ordre matériel et inaugura une époque de grand épanouissement pour une civilisation matérialiste. Alors comme aujourd'hui, le malaise était général; l'humanité souffrait dans son âme et pressentait un grand changement moral. Un homme vint enfin pour enseigner à ses semblables une loi inconnue d'amour, pour abolir l'esclavage, pour prêcher la fraternité entre les individus. Il fut crucifié, mais il ressuscita, et sa loi régna sur la terre. Cette loi règne encore aujourd'hui; malheureusement, si la doctrine divine du Sauveur a changé et amélioré les relations entre les individus, elle n'a pas pénétré les rapports entre les nations : celles-ci se régissent toujours par le droit ancien, le droit païen, celui de la conquête et de l'oppression. Un seul peuple n'a pas suivi cet exemple; son histoire est restée pure de toute injustice internationale; il a toujours pratiqué la loi du Christ dans les affaires de ce monde, il n'a jamais subjugué ni lésé aucun de ses voisins, il n'usa de sa puissance que pour protéger les faibles, pour se dévouer au salut des autres, et ce peuple a été crucifié comme le fut le Sauveur. Les dernières *canzone* célèbrent la résurrection de ce martyr, et avec elle un nouveau règne d'amour entre les nations, la fraternité des peuples couronnant et réalisant la fraternité des hommes enseignée par le Christ. Comme émotion profonde, comme richesse d'images, comme pureté de formes, l'auteur anonyme n'a rien écrit qui ait surpassé ce poème de *l'Aurore*, et il semblait y dire un éternel adieu à la poésie quand, enivré par cette vision d'un avenir magnifique et prochain, il s'écriait dans la strophe finale, que tant de cœurs répétèrent alors avec enthousiasme : « Toute notre âme, ô ma sœur, nous l'avons épanchée dans cet hymne; trève maintenant à la lyre, et trève à la parole! Que des enfans s'amusent encore à fredonner : d'autres voies sont ouvertes devant nous; *périssez, mes chants, et levez-vous, mes actions!* »

Illusion de poète que partageait de plus alors une grande partie de la nation, et qui ne tarda pas à être suivie d'une déception amère! Le cri n'était pas moins l'expression d'un pressentiment vrai. Des voies nouvelles devaient en effet s'ouvrir bientôt devant l'auteur anonyme, et nous touchons ici à la dernière période de l'activité poétique de l'écrivain, la plus mêlée aux événemens du jour et la plus douloureuse de toutes, car elle fut liée à une catastrophe terrible, à un grand malheur national.

Émue et charmée par les accens du *poète anonyme*, la Pologne

fut d'abord pourtant loin de le suivre dans les régions épurées de vie morale qu'il lui indiquait. Pour ses aspirations, elle en était encore aux illusions du comte Henri dans sa jeunesse, et Pancrace même se dessinait à l'horizon sans l'effrayer trop. La révolution de 1831 avait eu pour effet de jeter des milliers de Polonais dans cette France alors profondément remuée par des passions républicaines. L'émigration s'était abreuvée largement à cette source bouillante et trouble, et une propagande démocratique, qui a eu ses héros, qui a eu même ses martyrs, mais surtout ses adeptes aveugles, imbus de toutes les doctrines de la terreur, avait conquis bientôt une influence immense sur le pays. Que ce mouvement eût des mobiles généreux, un désir impatient de délivrer la patrie, un intérêt vif, quoique peu éclairé, pour la cause des paysans, certes nous sommes loin de vouloir le nier; mais il est également hors de doute que la déclamation creuse et surtout la manie enfantine de singer le radicalisme de l'Occident y eurent la plus grande part. C'est ainsi par exemple que les démocrates polonais imitèrent leurs frères de France dans leur haine contre le catholicisme, et sapèrent les idées religieuses de la nation au moment même où l'empereur Nicolas, bien plus avisé que ces patriotes exaltés, renouvelait contre l'église polonaise les plus rigoureuses persécutions. Les esprits forts, les coryphées de la propagande ne se firent pas même faute d'afficher les doctrines les plus matérialistes et de proclamer une incrédulité cynique. « Ils voulaient la résurrection d'un peuple, devait dire plus tard à ce sujet le *poète anonyme*, et ils ne croyaient même pas à l'immortalité de l'âme! » Mais ce fut surtout en prêchant la haine contre la noblesse, signalée comme « la classe corrompue et pourrie, ennemie du peuple et obstacle éternel à tout progrès, » que la démocratie polonaise montra à quel point l'esprit d'imitation avait étouffé en elle, non-seulement tout sens d'équité, mais jusqu'à la notion de la plus évidente des réalités, car s'il y a quelque chose d'évident au monde, c'est que la noblesse polonaise ne ressemble en rien à celle de tout autre pays d'Occident. Elle en diffère déjà par le nombre : elle n'est point une classe, mais toute une population. Dans le passé, elle a été le seul élément en qui ait pu se développer dans toute sa plénitude la conscience de la nationalité: dans le présent, c'est encore elle, c'est-à-dire la classe des propriétaires, qui porte principalement dans son sein la tradition historique aussi bien que le vif sentiment de l'avenir. Elle constitue la force morale et intelligente du pays, elle est tout simplement son tiers-état (la Pologne n'en a pas encore d'autre), et au lieu d'être opposée aux principes modernes, elle ne penche que trop vers les idées extrêmes. Prêcher la destruction de cette noblesse, c'était tout simplement, comme l'a dit avec

justesse le *poète anonyme*, « vouloir se suicider, puis, après s'être suicidé, vouloir agir et vaincre ! » C'est pourtant ce que recommandait la propagande démocratique; elle invitait le peuple à délivrer la patrie, à se lever comme un seul homme, à se défaire au premier moment de l'insurrection de tout propriétaire *suspect*, à se partager les terres de la noblesse, qui n'aurait droit à la vie nationale qu'autant qu'elle deviendrait peuple elle-même. Ce qu'il y a de tragiquement bizarre dans toute cette œuvre déplorable, c'est que ses apôtres aussi bien que ses adeptes dans le pays furent eux-mêmes des hommes de la noblesse, car la propagande démocratique n'avait nulle action sur les paysans, ni par ses publications, ni même par ses émissaires; elle s'adressait aux propriétaires, aux gentilshommes, et c'est parmi eux qu'elle trouvait un accueil empressé et qu'elle organisait une vaste conspiration, prête à éclater au signal donné. Que la noblesse du pays acceptât alors si bénévolement et presque si universellement un mot d'ordre venu de Paris, et qui était pour elle le signal de la spoliation et de la mort, cela prouve certes de sa part un grand défaut d'intelligence politique, cela prouve peut-être aussi dans quel profond désespoir la domination étrangère avait jeté le pays; mais cela devrait prouver surtout combien injustes et cruelles furent alors, comme le sont encore aujourd'hui, les déclamations des radicaux de l'Occident contre l'esprit aristocratique et égoïste de cette pauvre noblesse polonaise, généreuse jusqu'à accepter le communisme, dévouée à la patrie jusqu'à souscrire à son suicide, et que les puissances du Nord lors du partage, ainsi que Nicolas en 1831, dénonçaient à leur tour comme *jacobine*.

Il est difficile de concevoir la rapidité et l'extension de ce mouvement démocratique qui emportait alors la Pologne, et dont le dénoûment ne pouvait être, pour tout esprit un peu clairvoyant, qu'une insurrection impuissante aggravée d'un déchirement social horrible. Spectacle émouvant que celui de la situation faite au poète anonyme dans ces événemens! On ne saurait nier que sa poésie, belle et magnanime entre toutes, n'ait pourtant péché en général, surtout dans les compositions qui suivirent l'*Iridion*, par un excès d'optimisme spirituel; elle oubliait trop les conditions de ce monde, elle évangélisait et *angélisait* les hommes, sans beaucoup penser à leur condition et à leurs devoirs de citoyens, et l'influence de ces œuvres est encore aujourd'hui, à plus d'un égard, énervante sur les jeunes esprits. Eh bien! le poète devait être rappelé de ces sphères éthérées et nuageuses par la plus cruelle des réalités, et l'espace de deux ans sépara seulement les enivremens extatiques de *l'Aurore* des lamentations déchirantes des *Psaumes de l'Avenir* (1845). Le

« Christ des nations, » qu'on avait proclamé prêt à ressusciter et à porter une vie nouvelle au genre humain, il fallait maintenant le préserver du suicide; le peuple qu'on avait glorifié comme devant enseigner au monde la grande loi de l'amour, il fallait maintenant l'empêcher de commettre le crime de Caïn!... Le poète ne recula pas devant ce devoir douloureux, et, si l'on tient compte de sa situation personnelle et de l'état général des esprits alors, ce fut de sa part un grand acte de courage civique; il y déploya tout ce que son cœur possédait de feu, d'éloquence, de larmes et de raison. Les deux premiers hymnes se tenaient encore dans les sphères de l'*avenir*, et représentaient à la nation l'idéal qu'elle avait mission de réaliser; mais dès le troisième psaume le poète abordait la question brûlante du moment, prenait corps à corps la propagande néfaste et prononçait hardiment ce mot du « massacre de la noblesse, » qui était dans la logique de la nouvelle doctrine aussi bien que dans celle des événemens. A ces *conventionnels* de convention, qui invoquaient toujours les « actes vigoureux » de la terreur, il criait que ce n'était pas une action qu'un massacre puéril, et qu'on ne se régénérait pas par la destruction, qu'il n'y avait qu'une seule loi vraie de salut public pour la nation : « la noblesse polonaise avec le peuple de la Pologne. » Après avoir ainsi rappelé les éternels principes de justice et d'humanité, le poète prend la défense de cette noblesse polonaise si décriée par le radicalisme aveugle. N'est-ce pas elle « dont la poitrine fleurit toujours en cicatrices? » N'est-ce pas elle qui s'est de tout temps offerte en holocauste sur l'autel de la patrie? Qui donc a toujours combattu et toujours souffert? Qui, dans la grande diète de 1791, a ouvert au peuple les portes dorées de l'avenir? N'est-ce pas cette race maudite de la noblesse, race qui n'a jamais connu de trève avec l'oppresseur, qui fut moissonnée sur tout champ de bataille, et qui a peuplé la Sibérie?...

« Partout, partout sur ce globe, je vois les traces de mes frères, et vous ne les effacerez pas par vos paroles! Ce sont eux qu'a persécutés le monde, ce sont eux qu'a torturés le bourreau, ce sont eux qui errent dans les neiges polaires, qui encombrent les cachots de la citadelle!

« Sur les hauteurs arides des Alpes, sur les azurs ondoyans de la Méditerranée, sur les Apennins de l'Italie, sur les sommets des *sierras* d'Espagne, sur les plaines vastes de la Germanie, sur les glaces des pays moscovites, sur les champs de la France amie, sur toute terre, sur tout flot, ils ont répandu la semence de la patrie future, semence divine, sang des martyrs, et vous êtes les fils de ces douleurs! »

Ce n'est rien que la persécution pour le *poète anonyme;* le mal terrible, c'est l'obscurcissement de la vérité, c'est l'altération du

sentiment de la vie dans l'âme nationale sous l'influence d'idées funestes. « Ah! l'esclavage distille un venin qui décompose jusqu'à l'âme! dit-il: ce n'est rien que la Sibérie, ce n'est rien que le knout et les tortures qui brisent le corps; mais l'esprit de la nation, quand il est empoisonné, voilà bien la plus poignante des douleurs! » Et le poète conjure sa patrie de repousser ces maximes perverses, ces inspirations de la démence. « Permis aux démagogues de hurler, permis aux jésuites de chuchoter qu'un but élevé et mystérieux peut justifier des moyens infâmes, que le règne de Dieu peut sortir de l'enfer, que le bonheur de tous vaut le meurtre de quelques-uns, et que l'amour peut naître d'une œuvre de haine... Non, non! *on n'édifie rien avec de la boue, et la plus haute sagesse, c'est la vertu!* »

Ainsi continuait le patriote inspiré, invoquant les souvenirs les plus glorieux du passé pour le salut du présent, passant des éclats de la colère aux accens de la pitié, et mettant toutes les richesses de sa fantaisie au service du bon sens. Ce fut une voix dans le désert; elle se perdit sans écho, au milieu de la prostration des gens clairvoyans et du silence dédaigneux du parti de l'action. Ainsi que cela n'arrive que trop souvent dans les temps d'effervescence générale, l'auteur ne fut point jugé, ni même discuté, il fut classé: on le rangea parmi les ennemis du progrès, parmi les adversaires du peuple, et tout fut dit alors. Il se trouva pourtant un homme pour donner la réplique au chantre des *Psaumes*, pour défendre l'honneur de la propagande ainsi dénoncée, pour « venger le peuple outragé, » et cet homme était, lui aussi, un poète, un ami naguère encore cher à l'auteur anonyme. Esprit ardent et chagrin, rongé par un mysticisme sombre et bien plus encore par un orgueil jaloux à l'excès, envieux jusqu'au dénigrement, joignant du reste à une imagination splendide une puissance de parole que personne n'a égalée, pas même Miçkiewicz, Jules Slowaçki entra tout à coup en lice, et apporta à la propagande, qui lui était restée jusqu'alors étrangère, l'appui de son talent superbe. Colère, raillerie, allusions déguisées et emportemens fougueux, souffrances vraies et douleurs factices, il fit usage de toutes ces armes, toujours brillantes et parfois empoisonnées, dans sa *Réplique à l'auteur des Psaumes*.

Résumons brièvement cette *Réplique*, qui est un des élémens importans de ce débat caractéristique. Slowaçki en appelait de l'auteur des *Psaumes* aux visions mêmes de *l'Aurore*, à ce cri final invoquant les « actions, » en même temps qu'il raillait cruellement les doctrines séraphiques du *noble* rêveur. L'arme à double tranchant reluit dès le début. « A t'en croire, *mon gentilhomme*, ce serait donc

notre vertu à nous que d'endurer patiemment l'esclavage? Tu transformes notre triste existence dans cette vallée de pleurs en une vie de purs esprits dans la lune argentée; d'une voix d'enfant, tu cries: L'action, l'action, l'action!... la nation se dresse, et voilà que tu trembles tout à coup, quand apparaît la face du peuple, et que du buisson qui s'embrase commence à retentir la voix de Dieu? » — Autrefois, poursuit Slowaçki, les élus de la grande poésie étaient toujours les premiers à proclamer les vérités nouvelles et à entraîner les masses au combat. Aujourd'hui quoi! voilà un grand seigneur, un grand *chanteur*, qui se pose en prophète du peuple, mais en prophète *fashionable*, à la mode du beau monde! Dans son char poétique, il a placé le Christ comme Ovide son Phaéton, et il parcourt avec des chevaux couleur de rose les espaces vaporeux d'un idéal inoffensif. Quand l'univers se consume dans la souffrance, quand monte la marée des actions, le voilà qui se met en travers comme une borne, défend au siècle de marcher, et de sa poitrine agitée par la peur il ne peut plus pousser que ce cri rauque : « Au nom du *dieu rouge*, qui que tu sois, ne tue pas la noblesse! » La noblesse, mais où la trouver? A quel signe la reconnaître? — Dans une strophe célèbre, Slowaçki, qui plus d'une fois s'est souvenu de sa noble origine, nie que la noblesse polonaise existe encore, et ne fait qu'une exception injurieuse pour le prince Czartoryski, en lui attribuant des ambitions dynastiques : — misérable accusation que lançaient toujours au patriote éprouvé d'ingrats compagnons d'exil.

« Autrefois vous étiez nombreux en effet; autrefois il y a eu des centaines de milliers de vos nobles, nobles par le cœur et par l'attitude! De nos jours je n'ai connu qu'un seul gentilhomme, le pays entier n'en a pas vu d'autre. Lui seul, par le supplice du cœur, par les intentions, sinon par le succès, par une tristesse grande, silencieuse et fière, par une main toujours pleine de dons, par une gloire sourde, antique, il fut un gentilhomme et eut le droit de se dire tel... Aujourd'hui lui-même, le seul, l'unique, il a abandonné vos rangs; lui-même ne tient plus à sa dignité : *il est allé pourrir parmi les rois;* il n'est plus, et vous n'êtes plus! »

C'est d'ailleurs l'éternelle tactique des révolutionnaires de présenter leurs programmes sous les dehors les plus inoffensifs, et Slowaçki n'a garde de négliger ce moyen. Il demande hardiment au poète « où donc il a entendu parler de massacre, » qui donc a menacé du couteau? Visions de cerveau troublé que tout cela, hallucination d'une fantaisie effrayée! « Une note plaintive de l'Ukraine a peut-être passé par les airs, une *dumka* célébrant les luttes anciennes des Zaporogues, — *et tu as eu peur, fils de noble!* — Ou bien encore un beau matin un rayon de soleil est entré dans la chambre

du *psalmiste*, a percé les rideaux cramoisis du lit somptueux, et le *seigneur poète*, brusquement réveillé, a cru voir rouge, — *et tu as eu peur, fils de noble!* » Le refrain ironique revient ainsi plus d'une fois et aboutit à ces paroles, dont on comprendra aisément la cruauté venimeuse : « Tu dois respect à tes parens; or le peuple polonais, c'est ton père, tu n'en as point d'autre. *Crains-le!* » Pourtant Slowaçki, en défendant la démagogie de toute pensée vengeresse, a soin de ne point trop nous tranquilliser; il rassemble au contraire tous les traits de son imagination fougueuse pour peindre l'état de misère et de souffrance dans lequel gémit la société : l'abaissement des caractères, l'éclipse profonde de la justice, les horreurs de la tyrannie, l'insolence du riche, l'agonie du pauvre. Pour redresser le monde moral sorti de son orbite, pour arracher l'humanité à cet abîme de honte et d'opprobre, qui sait ce que jugera nécessaire l'*Esprit*, « l'éternel révolutionnaire, qui torture les corps et délivre les âmes? » Le soleil se lève toujours dans des nuages de pourpre, et toute aurore a été sanglante!

La réplique de Slowaçki n'avait pas encore eu le temps de percer dans le public, que déjà les événemens s'étaient chargés de donner à l'auteur des *Psaumes* une réponse bien autrement sérieuse. L'insurrection préparée de longue main par la propagande avait enfin éclaté, et elle se montra aussi impuissante contre l'ennemi que meurtrière pour la nation. Ce fut surtout en Galicie que le désastre éclata dans toute sa grandeur et sous une forme tout à fait nouvelle. Là une bureaucratie aussi violente que perfide s'était bien gardée de prévenir l'explosion : elle avait au contraire alimenté lentement le feu souterrain et s'était donné le temps de finir l'éducation des paysans, si heureusement commencée par la propagande. Puisque les propriétaires étaient décidément, et de leur aveu même, les ennemis farouches du peuple, ne valait-il pas mieux en finir tout de suite par une justice terrible, que le gouvernement paternel serait tout prêt à seconder, en payant même chaque tête de noble d'une bonne somme de florins, et en facilitant encore la chose par une *suspension des commandemens de Dieu pour quinze jours?* Que la cour de Vienne ait reconnu de la sorte les services que lui avait autrefois rendus la nation de Sobieski, c'est là une de ces immenses ingratitudes qui, pour ne plus étonner de sa part, n'ont pas moins laissé un souvenir profond. Et qui en voudra aux Polonais de voir dans les calamités qui depuis cette date néfaste de 1846 ont successivement accablé la maison de Habsbourg le juste châtiment de l'un des plus grands crimes enregistrés par l'histoire? L'effet des massacres de Tarnow et de Rzeszow fut immense en Pologne, et le découragement tel que ne le connut

jamais ce pays, même après les plus grands désastres. Disons-le sans détours : la Pologne saigne encore aujourd'hui de cette plaie de Tarnow et de Rzeszow; les massacres de Galicie pèsent encore sur elle comme un souvenir et comme une appréhension; ils l'ont rendue immobile pendant quinze ans, et à l'heure même qu'il est ils ne cessent de paralyser son action.

La jacquerie de 1846 fut suivie d'une prostration des âmes qui se traduisit par un silence morne dans la sphère de la pensée. Ce silence dura longtemps, et ne fut interrompu pour un moment que par ce phénomène caractéristique de la *Lettre d'un gentilhomme polonais au prince de Metternich* (1), où le marquis Wielopolski, devenu depuis si fameux, posa pour la première fois sans ménagement, avec un désespoir concentré, la question de l'anéantissement volontaire dans le sein d'un panslavisme vengeur. On se doutera facilement de quel poids étouffant les événemens de 1846 durent accabler l'âme du *poète anonyme*. Il ne recouvra la parole qu'au bout de deux ans, et il commença alors une nouvelle série de *Psaumes*, où il s'efforça de verser du baume dans les plaies encore saignantes et de rallumer l'espoir dans les cœurs meurtris. Il devait une réponse à Slowaçki, et il la fit avec mesure, avec force pourtant, mais aussi avec tristesse. Le reproche de lâcheté que lui avait fait Slowaçki pesait surtout au descendant des chevaliers de Bar. « C'est donc la peur, dis-tu, qui a parlé par moi, alors que je pressentais que nous allions vers les ténèbres et non vers la lumière, et que le peuple pourrait bien se déshonorer? Tu dis vrai : il y a un certain courage dont, pour ma part, je ne m'enorgueillirai jamais. Moi, je tremble devant le supplice de mes semblables; je n'aime point à pousser dans l'abîme. A la vue de l'opprobre, une *frayeur divine* s'empare de mon cœur; les assassins ne me seront jamais des frères : j'aime le sabre, je rougis du couteau! » Puis l'auteur anonyme élève le débat et discute toutes les théories destructives de Slowaçki, notamment celle de « l'*Esprit*, éternellement révolutionnaire et torturant les corps pour délivrer les âmes. » Il fait appel à la régénération par l'amour, par un développement continu. « Et c'est là aussi un grand péché, ô poète, dit-il ingénieusement, de ne parler toujours que de l'Esprit, *et d'oublier qu'il procède du Père et du Fils*, » de faire abstraction des générations passées et de renier le travail douloureux des siècles.

La solution de continuité entre les époques qui ont précédé et suivi la révolution, la rupture de toutes les traditions, l'absence de racines dans les entrailles de l'histoire, qui fait dessécher ou tom-

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1846.

ber cet arbre de la vie nouvelle que nous ne cessons d'arroser de nos larmes et de notre sang, tout cela a été plus d'une fois remarqué et déploré de nos jours, surtout après que la catastrophe de février nous eut amenés à scruter plus profondément le problème de notre existence moderne et à rechercher les causes intimes du malaise moral dans lequel nous nous débattons. Ces vérités n'étaient pas si généralement aperçues lorsque le poète les exposait dans ses *Psaumes*, et dans tous les cas il savait leur donner une forme ingénieuse et émouvante qui n'était qu'à lui. Il voyait en outre le gouffre s'élargir de plus en plus entre les classes supérieures et intelligentes et les classes inférieures, les unes condamnées à reculer pour conserver, les autres ne pouvant espérer de conquêtes qu'en marchant en avant vers l'inconnu, et il pressentait le conflit possible, imminent, entre les deux grandes factions européennes; mais dans ce conflit même il trouvait de la place pour l'espoir : il espérait dans sa patrie. Il croyait la Pologne destinée à contre-balancer, par la nature de ses instincts et l'influence de ses actes, « les atroces lâchetés du parti rétrograde aussi bien que les épouvantables fureurs du parti radical. » C'est ainsi que l'auteur des *Psaumes* revenait après un long détour, et par-dessus même le gouffre sanglant de Tarnow, aux visions radieuses de *l'Aurore*, et qu'il s'écriait, après comme avant le massacre : « O ma patrie, regarde et espère; *l'amour sans bornes, c'est la vie sans fin!...* » On jugera comme on voudra ces espérances du poète; mais on s'inclinera toujours devant la foi et la charité qui ont pu inspirer de telles paroles après de telles épreuves.

Au moment où paraissaient ces nouveaux *Psaumes*, la révolution de février éclatait, et bientôt elle eut son contre-coup jusque dans la capitale de l'Autriche. Le *poète anonyme* suivait les événemens sans en méconnaître certes la gravité, mais sans se faire la moindre illusion. Fidèle à son système, il concevait l'époque présente comme l'enfantement douloureux d'une seconde ère chrétienne, comme préparant « une nouvelle éruption du christianisme, » pour parler le langage de M. de Maistre; il voyait même dans le cataclysme de 1848 l'annonce du jugement de Dieu « sur les deux mille ans qu'a vécu la chrétienté, » et d'une *palingénésie* selon l'Évangile; mais dans l'avenir le plus rapproché il ne distinguait que des malheurs. Les nations lui semblaient aussi peu sages que les gouvernemens. « Il n'y a pas de privilége devant vous, ô Seigneur; peuples aussi bien que rois, dès qu'ils vous deviennent infidèles, sont également destinés à déchoir, — puisque vos anges mêmes sont déchus par myriades! » Dès les premiers jours de la révolution de 1848, il prédit les horreurs de juin dans un tableau fatidique. Ses pressentimens

allèrent bien plus loin encore, et il crut pouvoir annoncer le moment prochain où l'Occident, sapé dans ses bases et troublé dans sa foi à la liberté, croirait à la vérité « de celui qui est resté seul inébranlé sur le rocher de Pétersbourg. » Ce sera alors, affirmait le poète, la dernière et la plus cruelle épreuve pour la Pologne crucifiée, et il conjurait sa patrie de garder dans ce moment suprême sa religion intacte, de conserver dans toute sa pureté cette « âme polonaise, » qui sera tentée par les deux forces opposées et également brutales : le panslavisme des tsars et le radicalisme de l'Europe. Il y a quelque chose d'étrangement émouvant dans le début même du célèbre psaume de *la bonne volonté*, où le fils d'une nation saignante encore d'un massacre, comptée pour morte, dépouillée de tous les biens de la terre, où le fils d'une telle nation s'écrie : « *Vous nous avez tout accordé, ô Seigneur*, tout ce que vous pouviez nous donner du trésor éternel de la grâce!... Alors même que nous fûmes descendus dans la tombe, vous nous avez maintenus vivans dans les grandes luttes du monde; nous n'étions plus, et nous fûmes pourtant présens à toute action glorieuse, sur tout champ de bataille, avec notre aigle d'argent et notre lame d'acier; vous nous avez ôté la terre, vous nous avez abaissé le ciel, et votre cœur immense nous a couverts partout; cadavres en apparence, nous fûmes des esprits en réalité. » Pour cette Pologne, à laquelle le Seigneur a tout accordé, le poète ne demande plus qu'une dernière grâce : une volonté pure et sincère au milieu de l'ébranlement du monde, une volonté qui sache n'avoir recours qu'aux actions saintes aujourd'hui que viennent les tentations extrêmes... « Aujourd'hui que votre jugement a commencé dans les cieux sur les deux mille ans qu'a vécu la chrétienté, accordez-nous, ô Seigneur, dans ce moment suprême, de nous ressusciter nous-mêmes par des actions saintes! » Cette prière revient à des intervalles divers dans le psaume majestueux, dont le rhythme coule lent et grave comme les accords de l'orgue; elle revient au moment le moins attendu, et cependant toujours admirablement préparée, amenée par l'enchaînement musical de la pensée plutôt que par son développement logique, rappelant la contexture d'une *fugue* de Bach et en produisant l'effet magique. Un tableau merveilleux de sentiment catholique clôt cet hymne. On sait le culte qu'a toujours porté la Pologne à la mère du Christ. Le poète représente la reine céleste de Pologne plaidant aujourd'hui devant son fils pour ses sujets fidèles, et tendant vers lui deux calices, dont l'un contient le sang du Sauveur, et l'autre le sang du peuple martyr.

« Regardez-la, ô Seigneur! Entourée d'un cortége d'âmes, elle monte vers vous à travers les immensités. Toutes les étoiles se sont penchées vers

elle; toutes les forces qui tourbillonnent dans l'univers se sont amollies sous le charme d'un attendrissement soudain. Elle monte portée par les ombres pâles de nos martyrs; elle traverse l'azur et les voies lactées, elle passe au-delà des soleils, elle monte toujours plus haut et toujours plus blanchissante.

« Regardez-la, ô Seigneur! La voilà maintenant agenouillée au pied de votre trône, au milieu des séraphins. Sur son front brille la couronne polonaise, et son manteau bleu balaie les espaces tissus de rayons. Les sphères se sont arrêtées et attendent. Elle prie à voix basse; derrière elle pleurent les ombres de nos pères, et de ses deux mains elle lève deux calices...

« C'est votre propre sang, ô Seigneur, qu'elle vous présente ainsi dans le calice qu'elle tient haut dans sa main droite, et dans l'autre, qui est plus bas, — plus bas, — vous reconnaissez, ô Seigneur, le sang de ses sujets fidèles, le sang de ceux qui sont crucifiés sur mille croix, le sang qui coule sans cesse sous un triple glaive et sur trois terres qui ne sont qu'une patrie!... — Au nom du saint calice qui déborde d'amour, elle implore votre miséricorde pour l'autre qui est plus bas, — plus bas, — et elle prie pour nous, Père, Fils, Esprit!

« Elle prie pour nous, et nous prions avec elle, que vous daigniez nous accorder la grâce des grâces. Ce n'est pas l'espérance que nous vous demandons, ô Dieu! elle tombe sur nous comme une pluie de fleurs, — ni la mort de nos oppresseurs, leur fin est écrite sur le nuage de demain; — ce n'est pas de franchir le seuil de la mort : il est franchi, ô Seigneur; — ce ne sont pas des armes puissantes : les tempêtes nous les apportent; — ni des secours : le champ de l'action est ouvert devant nous aujourd'hui. Mais aujourd'hui que votre jugement a commencé dans les cieux sur les deux mille ans qu'a vécu la chrétienté, accordez-nous, ô Seigneur, une volonté pure, accordez-nous une volonté sainte, Père, Fils, Esprit! »

L'hymne de *la bonne volonté* fut le dernier des *Psaumes* du poète; on peut dire même qu'il fut le dernier de ses chants. Une seule fois encore il éleva la voix dans cette petite composition de *Resurrecturis*, où il semblait vouloir résumer, comme dans un accord final, ses idées sur le sacrifice et les recommander à la nation; puis il se tut. La nation se tut comme lui; elle roula longtemps dans son esprit les pensées de l'*Iridion*, de *l'Aurore* et des *Psaumes*, et s'en imprégna; elle entra dans une carrière de labeurs pénibles et obscurs qui lui seront peut-être comptés un jour, mais qui pour le moment ne firent qu'épaissir autour d'elle les ténèbres de l'oubli. De grands événemens passèrent sans changer en rien son sort; la guerre de Crimée même ne la rappela pas sur la scène de l'action, et au milieu de tant de peuples qui faisaient retentir leur nom ou le recouvraient, elle resta longtemps ignorée, elle devint *anonyme* comme son poète. Pendant ce temps, l'auteur des *Psaumes* se mourait à l'étranger, et il n'y eut pas jusqu'à cette fin prématurée

qui ne portât le cachet de la destinée tragique qui a pesé de son poids de plomb sur toute cette existence douloureuse. Un vieillard, un ancien et brave soldat venait de s'éteindre au milieu de l'indifférence de ses compatriotes, qui ne fut elle-même que de la générosité, et si la nation daigna attacher une pensée à cet événement, ce ne fut que celle du répit que cette mort pourrait donner à la vie d'un fils resté, lui, fidèle à la patrie; mais le lien fatal qui unissait ces deux existences ne devait pas se rompre même alors : une violente maladie emporta subitement le poète trois mois après qu'il eut perdu son père. Il mourut ici même, à Paris, le 24 février 1859, et le silence seul vint s'asseoir sur sa tombe. Pour emprunter l'expression pittoresque d'un écrivain polonais célèbre, « un grand génie s'en allait au ciel, et dans son vol il ne frôla pas la terre, même de son ombre... »

Le silence régna de même, et longtemps encore, sur une autre tombe bien plus grande, et qui s'appelait la Pologne; mais un jour, il y a de cela plus d'un an, les trois monarques du Nord convinrent de cette *entrevue de Varsovie* qu'à tort ou à raison l'opinion libérale de l'Europe regardait comme le point de départ d'une nouvelle sainte-alliance : on disait cette entrevue dirigée contre l'Italie et les tendances générales de l'Occident. A cette nouvelle, la Pologne frémit; la nation ensevelie si longtemps dans sa douleur et dans son travail intérieur secoua son linceul et sortit tout à coup de son inaction. Et sait-on bien quel fut le signal de cette agitation polonaise qui depuis n'a cessé de croître? Ce fut une messe funèbre, célébrée à la même date dans toutes les églises du pays pour le repos de l'âme des trois poètes : Miçkiewicz, l'auteur des *Psaumes* et Slowaçki. Une pieuse pensée d'amour et de concorde réunissait ainsi devant Dieu et dans un deuil commun les deux grands adversaires qui furent longtemps amis, et plaçait au-dessus d'eux leur maître à tous, l'immortel *waïdelote*. Puis vint un jour où le peuple de Varsovie se leva; il se leva sans armes, ne portant dans ses mains que son drapeau et sa croix; il ne donna pas la mort, mais il la reçut, et quand le dominateur, épouvanté d'une attitude si nouvelle, lui demanda ce qu'il voulait, il répondit : La patrie!... L'âme du chanteur de *Resurrecturis* dut tressaillir; l'idéal qu'il avait rêvé devenait une réalité, et sa poésie, restée si longtemps *anonyme*, tout un peuple la signait de son nom.

JULIAN KLACZKO.

CONFIDENCES

D'UNE AME LIBÉRALE

LETTRES INÉDITES ET JOURNAL INTIME DE SISMONDI.

Les meilleures pensées d'un écrivain ne sont pas toujours celles qu'il livre volontairement à la foule; l'esprit a ses délicatesses et ses pudeurs. Un jour, au sujet d'un tableau, le fougueux critique du XVIIIe siècle essaie de caractériser l'inspiration dans les arts, et maintes idées hardies, lumineuses, maints éclairs d'un spiritualisme imprévu illuminent tout à coup le papier où galope sa plume. Étonné lui-même de ce qu'il vient d'écrire, il en a presque honte, et comme c'est à un confident qu'il s'adresse, il ajoute aussitôt : « Si vous avez quelque soin de la réputation de votre ami et que vous ne vouliez pas qu'on le prenne pour un fou, je vous prie de ne pas confier cette page à tout le monde. C'est pourtant une de ces pages du moment qui tiennent à un certain tour de tête qu'on n'a qu'une fois. » Puisque Diderot a éprouvé ce scrupule, on comprend que des esprits moins impétueux, même parmi ceux qui se consacrent le plus loyalement au service du public, dérobent à ce client indiscret toute une part de leur vie spirituelle. Il y a, en un mot, le domaine des secrètes pensées comme il y a le domaine des pensées publiques. L'intelligence poursuit aux yeux de tous sa route régulière et prévue; le cœur a sa vie à part et ses révolutions cachées. Parlez tout haut de ce qui intéresse les sociétés humaines, renouvelez l'étude de l'histoire, attaquez les problèmes de l'écono-

mie politique, soyez un écrivain sérieux, austère, abondant, attentif à tout ce qui peut servir le progrès général : tandis que ces qualités excellentes se déploient sans donner un caractère très vif à votre physionomie, il se peut que le travail intérieur de votre âme, ces éclairs dont vous ne dites rien, ces *tours de tête* que vous cachez avec scrupule, révèlent un jour chez vous un penseur plein de charme et d'originalité.

On aime beaucoup aujourd'hui ces publications de lettres inédites qui nous font pénétrer familièrement dans les replis d'une âme illustre ou dans les mystères d'une société choisie. A notre riche littérature de mémoires expressément composés par des personnages mêlés au drame public, à cette littérature sans égale qui, de Villehardoin à Chateaubriand, embrasse toutes les périodes de notre histoire et qui s'enrichit encore sous nos yeux, les Anglais, jaloux de notre prééminence sur ce point, ont opposé leur curieuse fabrication de *mémoires* involontaires et posthumes, pure collection de lettres, de notes, de *papers* rassemblés après la mort de celui qui les traça, publiés avec ou sans son aveu, et destinés à mettre en lumière tout le détail d'une grande existence. Une fois l'exemple donné, ce fut bientôt une habitude prise. Les deux pays qui, avec l'Angleterre, représentent la vie intellectuelle de l'Europe, n'eurent garde de demeurer en arrière. Ce genre nouveau d'ailleurs répondait si bien à l'esprit de notre âge, ces indiscrétions fournissaient souvent de si vives lumières à la pénétrante curiosité de la critique moderne! Aussi, depuis un demi-siècle, que de correspondances particulières mises au jour en France et en Allemagne! On en formerait aisément toute une bibliothèque, bibliothèque assez mélangée, on peut le croire, et qui, attirant les curieux, éloignerait souvent les délicats. Là plus qu'ailleurs se confondent le bien et le mal, le piquant et l'ennuyeux, les témoignages historiques et les insipides bavardages. Là aussi, à côté des révélations permises il y a les indiscrétions coupables. La première loi de toutes ces publications posthumes à notre avis, c'est celle que le bon goût indique aussi bien que la loyauté : ne rien imprimer à la hâte, attendre qu'une génération ait passé, c'est-à-dire, en d'autres termes, éviter le pire des charlatanismes, celui qui fait métier de scandales. L'éditeur n'a plus ensuite que deux questions à se faire. — Les détails que renferment ces lettres jettent-ils quelque jour nouveau sur une époque? Nous font-elles connaître sur le développement secret d'une âme des détails qui intéressent la philosophie? Intérêt historique ou intérêt moral, si l'on ne trouve ni l'un ni l'autre dans les papiers que vous avez la fantaisie d'exhumer, gardez-vous de toucher inutilement à la cendre des morts!

Parmi les recueils de lettres qui, répondant à ces deux conditions, nous donnent un commentaire de la vie des peuples ou de la vie de la conscience, nous ne cachons pas nos préférences pour ces derniers. Les plus belles correspondances, les plus nobles journaux intimes qu'ait vu publier notre siècle, sont ceux qui nous font assister aux *élévations* de quelque grande âme. Il est doux de trouver l'homme meilleur que ne le montraient ses écrits. Lorsque Goethe, dans ses lettres à Schiller ou dans ses entretiens avec Eckermann, nous donne tant de preuves de cette chaleur de cœur, de cette sympathie prime-sautière et ardente que certains critiques s'obstinent encore à lui refuser, parce qu'elles s'associaient, chez ce puissant génie, à la pleine possession de soi-même; lorsque les lettres intimes du grand théologien Schleiermacher nous font pénétrer plus avant dans cette âme si profonde et si subtilement complexe; lorsque les confidences heureusement retrouvées de Maine de Biran nous révèlent un travail si noblement religieux, un sentiment si vif de l'invisible et du surnaturel chez ce sévère enfant du XVIIIe siècle, de telles conquêtes valent mieux assurément que la découverte d'un million de petits faits puérilement consignés par le marquis de Dangeau, l'abbé Le Dieu ou l'avocat Barbier.

Ces exemples, et d'autres encore, nous sont venus à la pensée pendant que nous parcourions maintes lettres de Sismondi, les unes inédites pour la plupart, précieux dépôt que conserve la bibliothèque du Musée-Fabre à Montpellier, les autres recueillies déjà par des mains pieuses et publiées à Genève il y a quatre ans, mais qui semblent avoir passé inaperçues (1). En étudiant l'histoire de la comtesse d'Albany, nous avons eu occasion de faire quelques emprunts aux lettres inédites du Musée-Fabre, car c'est à la veuve de Charles-Édouard, à l'amie d'Alfieri, que ces lettres sont adressées, et c'est par M. Fabre que la ville de Montpellier les possède. Ces emprunts devaient être faits avec discrétion; nous étions tenus de choisir ce qui se rapportait à notre histoire, sous peine de ralentir le récit et de substituer un sujet à un autre. Aujourd'hui nous n'avons plus à nous occuper de la comtesse d'Albany; ce n'est plus la *reine de Florence* que nous cherchons dans les lettres de Sismondi, c'est Sismondi lui-même. Or ces curieuses pages, si on les joint à celles qui ont été imprimées à Genève en 1857, nous révèlent, ce semble, un Sismondi tout nouveau, ou du moins un Sismondi que les esprits pénétrans ont pu soupçonner çà et là dans ses œuvres, mais que certainement personne ne connaissait. Grave,

(1) *J. C. L. de Sismondi. — Fragmens de son Journal et Correspondance,* 1 vol in-8°, Genève 1857.

austère, dévoué au service de l'humanité, un des meilleurs disciples du XVIIIe siècle, un disciple souvent supérieur à son maître, puisqu'il n'en avait ni les petitesses d'esprit ni les irrévérences, tel nous apparaissait Sismondi dans ses savantes histoires comme dans ses traités d'économie sociale; savait-on qu'il y avait en lui une âme tendre, aimante, délicate, initiée à toutes les grâces de la charité, je veux dire à ses joies les plus exquises et à ses plus touchans scrupules? Savait-on que ce grave érudit goûtait avec délices l'instruction fine et suave que donne la société des femmes? Savait-on que ce républicain genevois était Français au fond de l'âme, que ce protestant grondeur avait parfois des tendresses subites, comme Alexandre Vinet, pour certaines choses du catholicisme, que ce disciple de Voltaire, ce continuateur de Rousseau, cet ami de Bonstetten, s'était élevé, en dehors de tout esprit de secte, à un christianisme aussi pur qu'efficace?

Sismondi, à l'âge de vingt-cinq ans, c'est-à-dire au début de cette période où nos deux recueils de lettres vont nous découvrir chez lui des transformations décisives, fit un jour un rêve singulier, qui le peint très exactement à cette date. Les circonstances de ce rêve l'avaient tellement frappé qu'il voulut les consigner sans retard; ce fut l'occasion et le commencement de ce journal récemment publié à Genève. Je transcris ses paroles : « 9 octobre 1798. — J'ai eu cette nuit un songe qui m'a donné assez d'émotion : je voulais, en me levant, l'écrire tout de suite; à présent qu'il s'est passé quelques heures depuis mon lever, l'impression est affaiblie, et peut-être ne me le rappellerais-je pas bien. J'étais à Genève, je crois, en tiers avec ma sœur et Mme Ant... Je ne sais comment j'amenai celle-ci à dire avec franchise ce qu'elle pensait de moi; elle me trouvait, ce me semble, des vertus et de la rudesse, du caractère et des connaissances, mais peu d'esprit, des sentimens, mais point de grâces. Je rendis hautement justice à son discernement, lorsqu'elle ajouta : « J'ai encore un reproche impardonnable à vous faire, c'est d'avoir abandonné ma patrie et d'avoir voulu renoncer au caractère de citoyen genevois. » Je me défendais d'abord en représentant que la société n'était formée que pour l'utilité commune des citoyens, que dès qu'elle cessait d'avoir cette utilité pour but et qu'elle faisait succéder l'oppression et la tyrannie au règne de la justice, le lien social était brisé, et chaque homme avait droit de se choisir une nouvelle patrie; mais elle a répliqué avec tant de chaleur en faisant parler les droits sacrés de la patrie, le lien indissoluble qui lui attache ses enfans, la résignation, la constance et le courage avec lesquels ils doivent en partager les malheurs, lui en diminuer le poids, qu'elle m'a communiqué tout son enthousiasme.

Je rougissais, comme si je reconnaissais ma faute; cependant j'alléguais ma sensibilité extrême pour elle. Je ne pouvais, disais-je, supporter de voir sa chute, son avilissement surpassait ce que pouvait souffrir ma constance; mais qu'elle eût besoin de moi, et du bout du monde j'étais prêt à retourner à elle; qu'elle eût essayé de se défendre contre les Français, qu'elle tentât encore à présent de secouer leur joug, et j'aurais couru, j'aurais volé, je volerais encore... Je disais tout cela avec tant de chaleur, même d'enthousiasme et d'éloquence, que je me suis réveillé; mais l'impression profonde que m'a faite cette conversation s'est conservée toute la matinée. » Ainsi des vertus mêlées de rudesse, du savoir sans esprit, des sentimens et nulles grâces, avec cela un patriotisme généreux, mais farouche, le patriotisme d'un homme tout prêt à renier son pays plutôt qu'à souffrir de sa chute, voilà les principaux traits du caractère de Sismondi à l'heure de la jeunesse. Suivez-le maintenant dans les phases diverses que nous représentent ses lettres et son journal, ce sera, vous le verrez, toute une série de métamorphoses.

J'ai parlé de l'amour ardent et farouche qu'il portait à sa république natale; il ne tardera pas à ressentir une affection aussi passionnée pour la France. Nous sommes en 1798; or, quand Sismondi écrivait la page qu'on vient de lire, il n'avait que trop de raisons pour redouter et maudire l'influence des idées françaises. La biographie de Sismondi a été tracée par le burin magistral de M. Mignet, et je n'aurai garde d'y toucher; je me garderai bien aussi d'ajouter aucun détail à l'espèce de mémoire de famille publié récemment par Mlle de Montgolfier : qu'on me permette seulement de résumer les faits en quelques lignes pour l'intelligence de ce qui va suivre.

Né à Genève en 1773, Jean-Charles-Léonard Simonde de Sismondi avait assisté dès l'âge de vingt ans à l'invasion de la terreur révolutionnaire dans la cité de Calvin. Il avait vu confisquer, ou à peu près, le patrimoine de sa famille; maisons, terres, argenterie, bijoux, tout avait été pillé par les nouveaux maîtres ou frappé d'impôts destructeurs. Lui-même, jeté en prison avec son père dès le commencement de la révolution, il avait failli périr un peu plus tard sous la baïonnette d'un sans-culotte en voulant sauver un proscrit. Aux premiers jours de calme, M. et Mme de Sismondi vendent leur domaine mutilé et vont chercher un asile en Toscane, dans le pays d'où leurs ancêtres étaient sortis au moyen âge; c'est Charles, bien jeune encore, qui les a décidés à se diriger vers l'Italie; c'est lui qui cherche un domaine, qui l'achète, qui en surveille l'exploitation, préludant ainsi par la pratique à ses curieuses études

sur l'agriculture toscane. Il était là depuis quelques mois, dans ce joli domaine de Valchiusa, quand il entendit en songe une de ses compatriotes lui reprocher amèrement d'avoir abandonné son pays. C'était sa conscience qui se tourmentait elle-même. Il retourna bientôt dans la ville qu'il devait illustrer, sauf à se partager plus tard entre ses deux patries, la Toscane et la Suisse. Voici donc le colon de Valchiusa redevenu citoyen de Genève. Bientôt, présenté à Mme de Staël, engagé d'un pas sûr dans les hautes sphères de l'étude, célèbre dès le premier jour par sa belle *Histoire des Républiques italiennes*, il va entrer décidément en rapport avec cette France dont il n'a vu d'abord que les accès de délire. Notons ici les différentes phases. Le premier appel vint de Paris; la critique littéraire de 1810 reconnut un des siens dans le peintre savant et habile de l'Italie du moyen âge. On sait que le gouvernement impérial avait institué des prix décennaux pour les meilleures productions dans toutes les branches des sciences et des lettres : l'*Histoire des Républiques italiennes* n'obtint pas le prix, qui fut décerné à l'*Histoire de l'anarchie de Pologne;* Sismondi, honoré seulement de la mention, avait pourtant la première place parmi les vivans, puisque Rulhières était mort. Nos lettres inédites contiennent quelques détails à ce sujet. Je cite ce passage, parce que nous avons là le point de départ des relations de Sismondi avec la société française; je le cite aussi à cause des jugemens littéraires qu'il renferme. Ajoutons que ce premier succès de Sismondi semble avoir passé inaperçu : Marie-Joseph Chénier n'en dit rien dans son *Tableau de la Littérature*, quoiqu'il accorde une attention très sérieuse à l'*Histoire des Républiques italiennes* (1). Les biographes les mieux informés ont gardé le même silence : ni M. Mignet dans sa belle notice, ni Mlle de Montgolfier dans ses touchans mémoires, n'ont rappelé ce premier triomphe dont Sismondi, on va le voir, paraît si naïvement heureux.

« Florence, 14 août 1810.

« .....Je ne vois ici que le *Journal de l'Empire,* en sorte que je n'entends qu'un seul parti dans la querelle qu'ont excitée les prix décennaux. Il y a en effet de quoi faire un beau tapage et mettre en mouvement toutes les prétentions de tous ceux qui depuis dix ans se sont distingués dans tous les genres. Pour ma part, je suis très content, je me sens flatté par la mention

(1) A vrai dire, il n'en pouvait parler que dans un appendice, ce *Tableau de la littérature* étant un rapport composé par Chénier à l'occasion du concours. Les débats assez compliqués qui précédèrent le vote peuvent se lire tout au long dans le volume des *Mémoires de l'Institut* publié sous ce titre particulier : *Rapports et discussions de toutes les classes de l'Institut de France sur les ouvrages admis au concours pour les prix décennaux*. Paris, novembre 1810.

honorable fort au-delà de mes espérances. Je ne croyais pas, à la vérité, que Rulhières, mort depuis dix-sept ans, pût concourir pour un prix donné aux ouvrages des dix dernières années; mais dès l'instant qu'on prend l'époque de la publication, non celle de la composition, personne, ce me semble, ne pouvait lui disputer le premier succès. Peut-être y a-t-il trop d'esprit dans son histoire et plus qu'il n'appartient au genre, peut-être son introduction, trop longue avant que l'intérêt commence, ne met-elle point cependant encore suffisamment au fait, peut-être y a-t-il quelque chose de maladroit aussi bien que d'injuste dans son excessive partialité, car l'on est frappé de la passion qui le domine longtemps avant qu'il l'ait justifiée, et l'on se tient en garde contre un sentiment qu'il aurait pu vous faire plus tôt partager; mais la force du talent ou plutôt du génie de l'auteur vous entraîne enfin malgré vous : l'intérêt de roman, l'intérêt le plus vif que la fiction puisse exciter et qui se trouve ici confondu avec l'intérêt historique, s'empare de vous dans le second et le troisième volume et ne nous permet plus de poser le livre. L'amertume de caractère et d'esprit qui donne de la vivacité à toutes les couleurs et du mordant à toutes les expressions fait un effet d'autant plus profond qu'en général cette qualité, propre aux gens secs et moqueurs, détruit l'enthousiasme à sa source, tandis que l'*Histoire de Pologne* est tellement chevaleresque, la nation et ses chefs sont présentés avec un caractère si héroïque, que le cœur est sans cesse remué par les sentimens les plus nobles. Rulhières a eu le propre du génie; il a réuni les qualités qui en général s'excluent l'une l'autre, celles d'un esprit sec et celles d'un cœur chaud.

« Je vois que les journaux accusent le jury d'avoir couronné ceux qui ont gagné ses suffrages par une cour assidue. Ce n'est pas ainsi du moins qu'il s'est conduit pour l'histoire. Il a couronné un mort, il a donné ensuite la première place à un absent, inconnu à tous ses membres. Je n'avais pas même accompagné d'une lettre l'envoi de mon livre. Il leur est arrivé sous bande, sans que pas un sût de quelle nation j'étais ou dans quel lieu je demeurais, et parmi ceux qui ont été nommés ensuite, deux au moins, par leurs relations nombreuses et par le rang qu'ils occupent, pouvaient s'attendre à rencontrer plus de faveur. J'ai un véritable chagrin que ce jury, auquel je dois tant de reconnaissance, ait donné prise contre lui à de si amers persiflages en couronnant l'ouvrage de Saint-Lambert. »

Trois ans après, au commencement du mois de janvier 1813, cet *absent*, qui n'est plus un inconnu, arrive enfin à Paris. Grâce à l'amitié que lui portent Mme de Staël et Benjamin Constant, grâce aux recommandations de la comtesse d'Albany, il est admis à la fois dans la haute société libérale issue de 89 et dans cette aristocratie plus que décimée qui conserve encore ses vieilles traditions d'esprit et de politesse. Quelle sera sa première impression? Il faut bien le dire, une sorte de désappointement. Avant de subir le charme de ce monde d'élite, il n'y verra d'abord qu'une réputation usurpée. « Cette simplicité qui appartient si exclusivement au vrai

mérite, qui donne seule le sentiment du vrai, qui vous ramène aux impressions des sons justes après que l'oreille a souvent été fatiguée par une musique discordante, cette simplicité me paraît aussi rare à Paris que dans les petites villes. » Voilà son premier mot sur la société parisienne dans une lettre à Mme d'Albany, et quelques jours après, faisant allusion à la timidité de sa sœur, à la crainte que lui inspiraient tous ces salons célèbres, il écrivait à sa mère : « Que je voudrais que nous pussions persuader à ma sœur de jouer le jeu qu'elle a, d'en tirer tout le parti qu'il y a moyen d'en tirer! Elle se fait toujours illusion sur la perfection d'un autre monde. C'est à Paris même, et au centre de sa meilleure société, que je répète que la distance entre toutes les sociétés n'est point incommensurable. » N'oubliez pas que les dissipations de la vie mondaine dérangent les habitudes méditatives de Sismondi, qu'il n'a plus le temps de se recueillir en lui-même et de résumer ses impressions. Rappelez-vous aussi que l'outrecuidance et la légèreté de certaines coteries académiques répugnaient à sa nature loyale. « ..... Quant à mes livres, écrit-il à sa mère, ils n'en ont pas lu une ligne. Ce sont des hommes dans la tête desquels rien de nouveau ne peut entrer. La place qu'ils occupent à l'Institut leur fait croire qu'ils sont au pinacle, et ils considèrent les livres qu'on leur envoie comme un hommage qu'on leur doit et qui ne les engage à rien. » Sismondi n'était pas un vaniteux vulgaire; sa mère et sa sœur l'avaient accoutumé aux plus sévères critiques. Esprit franc, il préférait une franche parole à ces félicitations banales qui prouvent qu'on n'a point lu. Bref, pour des raisons fort différentes, sa première impression est mauvaise, et lui, l'austère libéral, l'ardent novateur en toutes choses, c'est seulement parmi les vieillards qu'il retrouve son idéal de la France. Le tableau est curieux.

« Paris, 1er mars 1813.

« ..... Combien je suis touché de votre aimable souvenir! Combien je suis reconnaissant de ce que vous montrez quelque désir de me voir en Toscane! Au milieu de ce monde si brillant, au milieu de cette société qu'on regarde comme la plus aimable de l'univers, j'en forme chaque jour le désir. J'ai besoin d'aller me reposer auprès de ma mère d'un mouvement qui est trop rapide pour moi, j'ai besoin d'aller rapprendre de vous à repasser sur mes impressions, à méditer sur ce que je vois et ce que je sens, à tirer enfin par la réflexion quelque parti de la vie. C'est une opération que je néglige ici d'une manière qui m'étonne et m'humilie ensuite. On me demande souvent quelle impression me fait Paris, et je ne sais que répondre, car je ne généralise point mes idées, et je ne me demande presque jamais compte de mes impressions. Après tout, elles n'ont pas été bien vives, je ne trouve pas une bien grande différence de ce que je vois ici à ce que je vois

partout. Ce qui est précisément chose à voir est ce dont je me soucie le moins. J'ai visité quelques monumens, quelques cabinets, pour l'acquit de ma conscience plus que pour mon plaisir, et j'en suis toujours revenu avec une fatigue qui passait de beaucoup la jouissance. J'ai peu vu jusqu'à présent le théâtre, l'heure des dîners et des soirées rend impossible d'en profiter; mais les spectacles que j'ai vus ne m'ont pas donné des jouissances si vives que de me faire faire beaucoup d'efforts pour en voir davantage. C'est donc dans la société presque uniquement que j'ai trouvé le charme de Paris, et ce charme va croissant à mesure qu'on remonte à des sociétés plus âgées. Je suis confondu du nombre d'hommes et de femmes qui approchent de quatre-vingts ans, dont l'amabilité est infiniment supérieure à celle des jeunes gens. Mme de Boufflers (mère de M. de Sabran) est loin encore de cet âge; sa vivacité cependant, sa mobilité, son jugement sont du bon ancien temps et n'ont rien à faire avec les mœurs du jour. C'est elle qui devait me mener chez Mme de Coislin... Avec elle encore j'ai vu Mme de Saint-Julien, qui à quatre-vingt-six ans a la vivacité de la première jeunesse, Mme de Groslier, qui passe au moins soixante-dix, et qui fait le centre de la société de Chateaubriand. Je suis encore en relations avec Mme de Tessé, la plus aimable et la plus éclairée des vieilles que j'ai trouvées ici; avec M. Morellet, qui passe quatre-vingt-six ans; avec M. Dupont, qui en a bien soixante-quinze, et dont la vivacité, la chaleur, l'éloquence ne trouvent pas de rivaux dans la génération actuelle; avec les deux Suard, que je ne mets pas au même rang, quoique l'esprit de l'un tout au moins soit fort aimable. Après avoir considéré ces monumens d'une civilisation qui se détruit, on est tout étonné, lorsqu'on passe à une autre génération, de la différence de ton, d'amabilité, de manières. Les femmes sont toujours gracieuses et prévenantes, — cela tient à leur essence; — mais dans les hommes on voit diminuer avec les années l'instruction comme la politesse. Leur intérêt est tout tourné sur eux-mêmes. Avancer, faire son chemin est tellement le premier mobile de leur vie, qu'on ne peut douter qu'ils n'y sacrifient tout développement de leur âme comme tout sentiment plus libéral. Dans votre précédente lettre, vous appeliez ceci la *cloaca massima*. L'image n'est d'abord que trop juste au physique. Comme je me suis trouvé ici en hiver, dans le temps des boues, et que je vais beaucoup à pied, je ne saurais exprimer quel profond dégoût m'inspirait la saleté universelle. L'image des rues me poursuivait dans les maisons et me gâtait toutes les choses physiques; rien ne me paraissait pouvoir être propre dans une ville si indignement abandonnée à la souillure. Au moral, je ne trouve point qu'on ait ici le sentiment d'un méchant peuple, les vices ne me semblent point s'y montrer fort à découvert, et l'opinion publique en général est protectrice de la morale; mais il y a un genre de crimes tout au moins qu'on dit très commun dans toutes les classes, parce qu'il est puissamment encouragé, et qui fait trembler, c'est l'espionnage. »

Ces traits sont assez vifs. Espionnage dans toutes les classes, chez les générations nouvelles un désir d'avancement auquel on sacrifie tout principe, la vie de l'esprit et du cœur conservée seulement

parmi les vieillards, voilà, sans parler des désagrémens de la *cloaca massima* (le mot est d'Alfieri, et Mme d'Albany, qui nous aimait peu, n'oublie pas de le souffler à Sismondi), voilà, dis-je, ce qui a tout d'abord frappé le grave enfant de Genève. Peu à peu cependant il va subir le charme, et, l'aurait-on cru d'un si sévère penseur? ce seront les femmes qui pour lui deviendront les magiciennes. Quelques semaines ont suffi pour le convertir. Quelle variété dans les conversations de ces brillans cénacles! que d'idées neuves et vives! comme la pensée y maintient ses droits, y poursuit son chemin, même sous une forme frivole en apparence et malgré le joug du despotisme! Le contraste que je signale ici, d'un mois à l'autre, dans la correspondance de Sismondi, devient plus saisissant encore, si l'on songe aux préoccupations qui dominaient alors tous les esprits. Au moment où il est initié aux secrets du monde parisien, une lutte gigantesque tient l'Europe en suspens. Il n'est pas certes indifférent aux émotions publiques, puisque je trouve ces mots dans sa première lettre datée de Paris : « Quelle époque que celle-ci! quels événemens par delà toute croyance! quel avenir inexplicable! » Et cependant la grande question pour lui, à en juger par ses lettres, c'est l'opinion qu'il doit se faire de la société française, séduisante et périlleuse énigme, problème qui l'attire et qui le trouble. Il cède enfin, il est pris, le charme a triomphé. A l'heure où commencent les terribles batailles qui préludent aux journées de Dresde et de Leipzig, Sismondi esquisse en souriant ces gracieux portraits de femmes.

« Je serai bien heureux de parler avec vous de Paris. Vous vous en êtes séparée sans regrets, parce qu'à présent vous préférez à tout le repos et le calme, mais vous avez toujours cette vivacité de curiosité, apanage nécessaire d'un esprit actif et étendu. Je vous rendrai compte le mieux que je saurai des gens de lettres. A présent il n'y en a plus aucun, de ceux qui peuvent inspirer une curiosité vive, que je ne connaisse, au moins légèrement; mais, je crois vous l'avoir dit, aucune société d'hommes n'est égale pour moi à la société des femmes : c'est celle-là que je recherche avec ardeur, et qui me fait trouver Paris si agréable. Ce mélange parfait du meilleur ton, de la plus pure élégance dans les manières, avec une instruction variée, la vivacité des impressions, la délicatesse des sentimens, tout cela n'appartient qu'à votre sexe et ne se trouve au suprême degré que dans la meilleure société de France. Tout excite l'intérêt, tout éveille la curiosité, la conversation est toujours variée, et cependant ces égards constans qu'inspire la différence des sexes empêchent le choc des amours-propres opposés, contiennent les prétentions déplacées, et donnent un liant, une douceur à ces idées neuves et profondes, qu'on est étonné de voir manier avec tant de facilité. J'avais commencé par être introduit ici dans le faubourg Saint-Honoré, et j'avais déjà trouvé beaucoup d'agrément dans la société de Mmes de Pastoret, Rémusat, Vintimiglie et Jaucourt, mais depuis je me suis

lié davantage dans le faubourg Saint-Germain; on a la bonté de m'admettre dans la coterie tout à fait intime de Mmes de Duras, de Lévi, de Bérenger (Châtillon), de La Tour du Pin et Adrien de Montmorency, et c'est là surtout que j'ai appris tout le charme de l'amabilité française... Dans le même monde, mais dans un âge un peu plus jeune, je vois aussi souvent Mme de Chabot, la femme de celui que vous avez vu il y a trois mois, et qui est à présent à Rome. Elle est bien reconnue aujourd'hui pour la femme la plus aimable, la plus spirituelle et la plus sage en même temps de sa génération. Son amie Mme de Maillé est encore une femme fort distinguée. Je ne finirais pas si je voulais nommer toutes celles dont la conversation a de l'attrait pour moi; mais, avant tous ces noms, j'aurais dû mettre mon amie Mme de Dolomieu, qui, née en Alsace, élevée à Brunswick et vivant à Paris, réunit le charme des deux nations, la sensibilité enthousiaste des Allemandes et la grâce française... »

Tout cela n'est rien encore : revenu à Genève au mois de juillet 1813, Sismondi laisse échapper des accens de regrets qui ressemblent à des cris de douleur. Décidément ces fêtes de l'esprit l'ont enivré, ces débauches de conversation lui ont tourné la tête. Est-ce bien lui qui parle? Écoutez.

« Je me suis trop amusé, j'ai trop joui, j'ai trop vécu en peu de temps. Après cinq mois d'une existence si animée, d'un festin continuel de l'esprit, tout me paraît fade et décoloré. Je ne pense qu'à la société que j'ai quittée, je vis de souvenirs, et je comprends mieux que je n'eusse jamais fait ces regrets si vifs de mon illustre amie, qui lui faisaient trouver un désert si triste dans son exil. J'ai conservé quelques correspondances à Paris, et ma pensée y est beaucoup plus que je ne voudrais et que je ne devrais; mais qu'est-ce qu'une lettre de loin en loin à côté de conversations de tous les jours et quelquefois de douze heures de causerie par jour? C'était une folie que de vivre ainsi, je le sais bien. Comment travaillerait-on? comment fixerait-on sa pensée, si l'on donnait tout au monde? Je me trouve bien jeune, bien faible, pour mon âge, de m'y être livré avec tant de passion; je sens bien que c'est un carnaval qui doit être suivi tout au moins par de longs intervalles de sagesse; mais... mais j'aimerais bien recommencer. »

On demandera peut-être ce qui enchantait Sismondi, non-seulement dans la société libérale du faubourg Saint-Honoré, mais chez la vieille aristocratie de la rive gauche de la Seine. Il nous le dit lui-même dans son journal : « Quand je parle de liberté, je m'entends parfaitement avec tout le faubourg Saint-Germain, les Montmorency, les Châtillon, les Duras. Il y a là du moins le vieux sentiment de l'honneur qui reposait sur l'indépendance. C'est aussi de la liberté. » On entrevoit ici tout un système libéral, celui que M. de Tocqueville a indiqué avec une si lumineuse clairvoyance, et qui tourmente après lui les meilleurs esprits de nos jours. M. de Tocqueville, issu de la société aristocratique, mais frappé de l'irrésis-

tible force qui entraîne le monde vers la démocratie, étudie loyalement, chrétiennement, avec une sorte de terreur religieuse, cette révolution formidable, et demande à la démocratie de l'avenir de respecter la liberté individuelle, de ne pas écraser le roseau pensant, de ne pas étouffer sous sa masse la pauvre petite flamme vacillante de l'honneur et de la dignité. Vingt ans auparavant, Sismondi, nature anti-aristocratique malgré l'ancienneté de sa race, esprit hostile à tous les priviléges et préoccupé avant tout de la diffusion générale du droit et des lumières, allait demander à l'aristocratie le sentiment de l'honneur comme une des sauvegardes de la liberté. Ce n'est pas un accident fortuit que la rencontre de ces deux hommes : à une certaine hauteur, les dissidences s'évanouissent. Sismondi et Tocqueville habitaient les mêmes sphères. Les questions de gouvernement n'étaient pas chez eux de pures matières à spéculation, mais des questions vivantes. De là, chez l'un et l'autre, même largeur, même clairvoyance, parce qu'il y a le même sentiment du danger. Sismondi, cherchant la liberté, sait bien que le parti de l'ancien régime était loin de la posséder tout entière; il sait bien que cette liberté était un privilége, et que le grand problème des temps modernes est de concilier le droit individuel avec le droit commun. Aussi, malgré les liens qui l'attachent aux Duras, aux Châtillon, aux Montmorency, dès que la France de 89 est menacée dans la personne de l'empereur, il redevient un homme des nouvelles races. Bien plus, le voilà Français. C'est la France, il vient d'en avoir l'intuition pendant ces cinq mois d'enchantement, c'est la France qui a été donnée au monde moderne pour l'arracher à sa torpeur, pour le faire sortir de l'ornière, pour l'obliger à vivre, à marcher, à désirer le mieux. L'abaissement de la France, c'est l'abaissement de la civilisation libérale dans l'univers. Pendant toute la campagne de 1813, on voit que Sismondi a la fièvre. « Dans cette attente continuelle de malheurs publics et privés, j'ai toujours le bouillonnement d'une curiosité douloureuse en recevant et en ouvrant mes lettres. Quand elles ne sont pleines que de littérature, comme une que je reçus hier sur la question de juger si Macpherson était l'auteur ou le traducteur des poésies dites d'Ossian, ce n'est pas sans un mouvement d'impatience que je les lis. C'est bien de cela qu'il s'agit aujourd'hui! » Si pourtant un sujet purement littéraire lui dérobe quelques heures, ce sera toujours pour le ramener à cette France nouvelle dont la magie le transporte. Mme d'Albany lui a fait lire *la Princesse de Clèves :* œuvre exquise, lui écrit Sismondi; mais si elle est bien supérieure aux romans de nos jours par la noblesse du récit, par la distribution du sujet, combien elle leur est inférieure par le dialogue! « Il y a quelque chose de formaliste

et d'empesé dans les propos que l'auteur prête à chaque personnage. Il me semble que de tous les arts, celui qui a fait le plus de progrès, c'est celui de la conversation. Je crois qu'on cause mieux aujourd'hui qu'on ne faisait au temps de Louis XIV... » Lorsque Sismondi, comparant ainsi les romans de Mmes de Souza, de Duras, de Staël, avec celui de Mme de La Fayette, tire de ce rapprochement la conclusion qu'on vient de lire, il commet sans doute une erreur de goût, mais que cette erreur est curieuse et instructive! Non certes, on ne causait pas mieux sous Napoléon que sous Louis XIV; on causait de choses plus graves et d'intérêts plus pressans. Il y avait moins d'élégance et plus de vie. La conversation n'était plus un délassement, c'était une affaire. L'art était moins habile, la passion plus ardente. Disons tout d'un seul mot : entre 1668 et 1813 il y a le XVIIIe siècle et la révolution. « La révolution! n'y avons-nous rien gagné? » s'écrie Chateaubriand à peu près vers ce temps-là, dans une page célèbre de ses *Réflexions politiques*, et il montre combien la nation est devenue plus sérieuse, combien les profondeurs de l'âme ont été remuées, et que de grands intérêts occupent aujourd'hui l'esprit des hommes, au lieu de ces frivolités qui remplissaient autrefois la causerie des salons. Sismondi sent bien tout cela; même dans les hôtels aristocratiques, il sent passer le souffle vivifiant de la révolution, et à mesure que cette révolution est frappée, à chaque défaite de la France, à chaque victoire de l'Europe, on le voit devenir de plus en plus Français. Le 2 février 1814, à l'heure où l'invasion commence et où tant de peuples vont se trouver face à face, il écrit encore ces mots : « Quant aux nations, je n'estime hautement que l'anglaise... Après celle-là, qui me semble hors de pair, entre toutes les autres, c'est la française que je préfère; je souffre pour elle lorsqu'elle souffre, et encore que je ne sois point Français, mon orgueil se révolte quand son honneur même est compromis. » Écoutez-le trois mois après, au lendemain de nos désastres : son cœur éclate de douleur et d'amour. Cette France que foule le pied de l'étranger, il la revendique comme sa patrie.

« Pescia, 1er mai 1814.

« J'évitais de toutes mes forces d'être confondu avec la nation dont je parle la langue pendant ses triomphes, mais je sens vivement dans ses revers combien je lui suis attaché, combien je souffre de sa souffrance, combien je suis humilié de son humiliation. L'indépendance du gouvernement et les droits politiques font les peuples; la langue et l'origine commune font les nations. Je fais donc partie, que je le veuille ou non, du peuple genevois et de la nation française, comme un Toscan appartient à la nation italienne, comme un Prussien à la nation allemande, comme un Américain à la nation anglaise. Mille intérêts communs, mille souvenirs d'enfance, mille rapports

d'opinion lient ceux qui parlent une même langue, qui possèdent une même littérature, qui défendent un même honneur national. Je souffre donc au dedans de moi, sans même songer à mes amis, de la seule pensée que les Français n'auront leurs propres lois, une liberté, un gouvernement à eux, que sous le bon plaisir des étrangers, que leur défaite est un anéantissement total qui les laisse à la merci de leurs ennemis, quelque généreux qu'ils soient. Je ne suis pas bien sûr que Mme de Staël partage ce sentiment, mais je réponds de l'impression que recevront ses amis, dont les vœux étaient auparavant si pleinement d'accord avec les vôtres, madame, avec les siens et avec les miens. Les femmes, plus passionnées que nous dans tous les partis qu'elles embrassent, sont d'autre part beaucoup moins susceptibles de cet esprit national; l'obéissance les révolte moins, et comme ce n'est pas leur vertu, mais la nôtre qui paraît compromise par des défaites suivies d'une absolue dépendance, elles s'en sentent moins que nous humiliées... »

C'est à la fin de cette même lettre que, se tournant tout à coup vers l'ami de Mme d'Albany, si hostile à la révolution et à tout ce qui en sort, il lui jette cordialement ce patriotique appel : « M. Fabre ne se sent-il pas redevenir Français dans ce moment-ci ? »

Quant à lui, il était décidément des nôtres. On sait le rôle qu'il joua pendant les cent-jours. Au moment où l'acte additionnel excitait tant de défiances, Sismondi s'efforçait de contenir les passions dans l'espoir d'affermir plus sûrement la liberté naissante. Il prenait acte des garanties accordées par l'empereur ou plutôt conquises sur lui par la volonté populaire; il prouvait que la responsabilité des ministres, l'indépendance d'une magistrature inamovible et d'un jury recruté chez le peuple, enfin la liberté de la presse, sauvegarde de tous les droits, assuraient à la France cette émancipation politique et civile cherchée depuis vingt-cinq ans à travers tant d'épreuves. Son *Examen de la constitution française*, publié dans *le Moniteur*, était à la fois un vigoureux plaidoyer en faveur de l'œuvre à laquelle Benjamin Constant venait d'attacher son nom et un manifeste destiné à l'éducation libérale de la France. On savait ces détails, on savait aussi que Napoléon, étonné peut-être d'avoir trouvé un tel défenseur, avait voulu voir et remercier Sismondi; ce qu'on ne connaissait pas aussi bien, c'est l'entretien de l'empereur et du publiciste genevois. Or, si nos lettres inédites du Musée-Fabre sont muettes sur ce point, Mlle de Montgolfier, qui a eu entre les mains la correspondance de Sismondi avec sa mère, nous fournit ici des renseignemens que l'histoire doit recueillir.

C'est le 3 mai 1815 que Sismondi, mandé par l'empereur, fut reçu à l'Élysée-Bourbon. Le maître, déployant ces séductions qui avaient fasciné tant d'esprits, l'écrivain, respectueux, mais austère et ne se dévouant qu'aux idées, se promenèrent longtemps ensemble

sous les ombrages du parc. On pense bien qu'aucune des paroles de l'empereur ne fut perdue; le soir même, Sismondi les notait pour sa mère. Il fut question d'abord des ouvrages de l'historien, du publiciste, de l'économiste; l'empereur les avait lus tous, dès longtemps, avec beaucoup d'intérêt. — Le dernier, répondait modestement Sismondi, avait du moins le mérite de l'opportunité; cette défense de l'acte additionnel était l'œuvre d'une conviction sincère, car il avait été sérieusement affligé des clameurs que soulevait la constitution. « Cela passera, dit l'empereur. Mon décret sur les municipalités et les présidens de collége fera bien. D'ailleurs, voilà les Français! Je l'ai toujours dit, ils ne sont pas mûrs à ces idées. Ils me contestent le droit de dissoudre des assemblées qu'ils trouveraient tout simple que je renvoyasse la baïonnette en avant. »

Au milieu de ces ardentes paroles, Sismondi demeurait calme, considérant comme un devoir de faire comprendre à Napoléon l'absolue nécessité de son changement de conduite. Il s'agissait bien de coups d'état! La France désormais était jalouse de ses droits, trop jalouse peut-être; « ce qui m'afflige, — disait-il, et chaque mot était une leçon, — c'est qu'ils ne sachent pas voir que le système de votre majesté est nécessairement changé. Représentant de la révolution, vous voilà devenu associé de toute idée libérale, car la parti de la liberté, ici comme dans le reste de l'Europe, est votre unique allié. — C'est indubitable, s'écrie l'empereur; les populations et moi, nous le savons de reste. C'est ce qui me rend le peuple favorable. Jamais mon gouvernement n'a dévié du système de la révolution, non, des principes comme vous les entendiez, *vous autres!*... J'avais d'autres vues, de grands projets alors... D'ailleurs, moi, je suis pour l'application. Égalité devant la loi, nivellement des impôts, abord de tous à toutes places, j'ai donné tout cela. Le paysan en jouit, voilà pourquoi je suis son homme... Oui, populaire en dépit des idéalistes! Les Français, extrêmes en tout, défians, soupçonneux, emportés dès qu'il s'agit de théories, vous jugent tout cela avec la *furia francese*. L'Anglais est plus réfléchi, plus calme. J'ai vu bon nombre d'entre eux à l'île d'Elbe : gauches, mauvaise tournure, ne sachant pas entrer dans mon salon; mais sous l'écorce on trouvait un homme, des idées justes, profondes, du bon sens au moins... » Il croyait Sismondi, à titre de libéral, plus favorable à l'Angleterre qu'il ne l'était en réalité; celui-ci depuis les derniers événemens, ne proclamait plus le peuple anglais le peuple *hors de pair*, et réservait ses sympathies aux hommes de Champaubert et de Montmirail. L'empereur sent cela, et tout à coup : « Belle nation! s'écrie-t-il, noble, sensible, généreuse, toujours prête aux grandes entreprises! Par exemple, quoi de plus beau que

mon retour? Eh bien! je n'y ai d'autre mérite que d'avoir deviné ce peuple. » On se figure aisément combien de telles paroles éveillent la curiosité de l'historien. Ce sont presque des confidences, il ose les souhaiter plus complètes, il jette un mot, il interroge... « Oui, oui! répond l'impétueux causeur, on a supposé des intrigues, une conspiration! Bast! pas un mot de vrai dans tout cela. Je n'étais pas homme à compromettre mon secret en le communiquant. J'avais vu que tout était prêt pour l'explosion... Les paysans accouraient au-devant de moi; ils me suivaient avec leurs femmes, leurs enfans, tous chantant des rimes improvisées pour la circonstance, dans lesquelles ils traitaient assez mal le sénat. A Digne, la municipalité, peu favorable, se conduisit bien. Du reste, je n'avais eu qu'à paraître; maître absolu de la ville, j'y pouvais faire pendre cent personnes, si c'eût été mon bon plaisir. »

Tout en jetant ces paroles que Sismondi recueillait si avidement, l'empereur interrogeait à son tour. Il savait que l'ami de Benjamin Constant voyait à Paris beaucoup de personnages considérables et dans des camps très divers; il appréciait en lui un observateur pénétrant, un témoin désintéressé. Ce ne fut pas, on peut le croire, une conversation banale que celle-là. Que de conquêtes morales il pouvait faire à l'aide d'une seule conquête! Et que d'efforts, que de combats avec lui-même, pendant qu'il assiégeait cette âme si haute et si simple! Les notes ingénues tracées par Sismondi nous permettent d'entrevoir toute la scène; lorsque l'empereur, rentrant au palais, mit fin à l'entretien, d'un mouvement brusque il essuya son front couvert de sueur, comme dans le feu d'une bataille.

Voilà donc Sismondi devenu Français de cœur et d'âme sans cesser d'être fidèle à la république de ses pères, car ce qui l'attache à la France, on l'a vu, ce sont les dangers et les espérances de la civilisation. Il est de ceux qui, au-dessus de la patrie terrestre, en ont encore une autre, la région des principes, l'ordre divin de la liberté politique et de la justice sociale. Ainsi mêlé à nos épreuves, attaché à notre pays par le charme d'une société qui le fascine, et plus encore par les grands intérêts que nous représentons dans le monde, par ces intérêts que nous pouvons sauver ou perdre, selon que nous suivons nos inspirations généreuses ou que nous cédons à nos vices, on ne s'étonnera pas que Sismondi ait perpétuellement les yeux fixés sur nous, on ne sera pas surpris que notre littérature, notre philosophie, nos transformations morales, nos révolutions politiques, soient l'objet constant de ses méditations, et quelles méditations? non pas celles du sage contemplant des choses lointaines et ne cherchant que les joies de la raison pure, mais celles de l'homme engagé dans la lutte et qui souffre parce qu'il aime.

Citons d'abord ses jugemens sur la littérature; les lettres inédites du musée de Montpellier comme la correspondance publiée à Genève nous fournissent çà et là de curieuses révélations. Tantôt il s'agit de certains épisodes de l'histoire contemporaine, tantôt c'est la personne même de Sismondi qui est en jeu, et nous assistons au développement caché de sa vie morale. Un des premiers événemens littéraires de la restauration, ce fut la publication d'*Adolphe*. On sait que Benjamin Constant, après les cent-jours, forcé de quitter la France pour éviter le sort de Ney et de Labédoyère (il était aussi coupable qu'eux, disaient les journaux royalistes dans leurs dénonciations furieuses), on sait, dis-je, que Benjamin Constant, réfugié à Londres, y employa ses loisirs à publier son roman d'*Adolphe*, commencé depuis plusieurs années. Si jamais étude de la vie intime a prêté aux commentaires des esprits curieux, c'est bien ce délicat et douloureux chef-d'œuvre. Que de questions à faire! que de voiles à soulever! Adolphe, nous le connaissons trop, c'est Benjamin; mais qui est Ellénore? Aujourd'hui même, après que les lettres de Benjamin Constant à Mme de Charrière ont été mises au jour par M. Gaullieur et commentées par M. Sainte-Beuve, les juges les plus fins n'osent répondre. Sismondi, en 1816, sous le coup de sa première impression, écrit sans hésiter le commentaire qu'on va lire. La lettre est datée de Pescia, 16 octobre 1816, et adressée à Mme d'Albany, qui lui avait fait passer le curieux volume à titre de nouveauté seulement, car elle l'estimait peu.

« J'ai gardé bien longtemps, madame, le petit roman que vous avez eu la bonté de me prêter. Quinze jours auraient pu suffire pour en lire quinze fois autant; mais je savais que j'allais avoir une occasion sûre pour vous le renvoyer, celle des dames Allen qui vous le remettront, et que vous accueillîtes avec votre bonté ordinaire à leur premier passage à Florence, lorsqu'elles vous furent présentées par Mme de Staël. J'ai profité de ce retard pour lire deux fois *Adolphe*. Vous trouverez que c'est beaucoup pour un ouvrage dont vous faites assez peu de cas, et dans lequel, à la vérité, on ne prend d'intérêt bien vif à personne; mais l'analyse de tous les sentimens du cœur humain est si admirable, il y a tant de vérité dans la faiblesse du héros, tant d'esprit dans les observations, de pureté et de vigueur dans le style, que le livre se fait lire avec un plaisir infini. Je crois bien que j'en ressens plus encore parce que je reconnais l'auteur à chaque page, et que jamais confession n'offrit à mes yeux un portrait plus ressemblant. Il fait comprendre tous ses défauts, mais il ne les excuse pas, et il ne semble point avoir la pensée de les faire aimer. Il est très possible qu'autrefois il ait été plus réellement amoureux qu'il ne se peint dans son livre; mais quand je l'ai connu, il était tel qu'*Adolphe* et, avec tout aussi peu d'amour, non moins orageux, non moins amer, non moins occupé de flatter ensuite et de tromper de nouveau par un sentiment de bonté celle qu'il avait dé-

chirée. Il a évidemment voulu éloigner le portrait d'Ellénore de toute ressemblance; il a tout changé pour elle, patrie, condition, figure, esprit. Ni les circonstances de la vie, ni celles de la personne n'ont aucune identité. Il en résulte qu'à quelques égards elle se montre dans le cours du roman tout autre qu'il ne l'a annoncée; mais à l'impétuosité et à l'exigence dans les relations d'amour on ne peut la méconnaître. Cette apparente intimité, cette domination passionnée pendant laquelle ils se déchiraient par tout ce que la colère et la haine peuvent dicter de plus injurieux, est leur histoire à l'un et à l'autre. Cette ressemblance seule est trop frappante pour ne pas rendre inutiles tous les autres déguisemens.

« L'auteur n'avait point les mêmes raisons pour dissimuler les personnages secondaires. Aussi peut-on leur mettre des noms en passant. Le père de Benjamin était exactement tel qu'il l'a dépeint. La femme âgée avec laquelle il a vécu dans sa jeunesse, qu'il a beaucoup aimée et qu'il a vue mourir, est une Mme de Charrière, auteur de quelques jolis romans (1). L'amie officieuse qui, prétendant le réconcilier avec Ellénore, les brouille davantage, est Mme Récamier. Le comte de P... est de pure invention, et en effet, quoiqu'il semble d'abord un personnage important, l'auteur s'est dispensé de lui donner aucune physionomie et ne lui fait non plus jouer aucun rôle. »

Ainsi pour l'hôte de Coppet, pour le témoin qui a assisté malgré lui à tant d'explications douloureuses, et qui, malgré son respect pour Mme de Staël, lui reproche si souvent dans ses lettres des imprudences de conduite et de langage, l'incertitude n'est pas possible. Cette Ellénore, il la connaît bien; que de fois il l'a vue s'agiter dans sa souffrance, que de fois il l'a entendue crier! L'auteur a beau déguiser toutes les circonstances sociales ainsi que toutes les qualités de la personne, il laisse au modèle un trait principal, celui qu'il a voulu expressément mettre en lumière, celui sans lequel le roman n'existerait pas, l'impétuosité des sentimens, et ce seul trait suffit pour rétablir la ressemblance. Voilà bien la lutte de la passion elle-même avec le cœur devenu incapable d'aimer. Ce témoignage de Sismondi est grave; n'oublions pas cependant que des juges placés à distance ont pu démêler plus finement les mille complications du récit. Même après la lettre qu'on vient de lire, les paroles de M. Sainte-Beuve restent vraies : « On peut dire de l'Ellénore de Benjamin Constant comme de cette Vénus de l'antiquité, qu'elle est encore moins un portrait particulier qu'un composé de bien des traits, un abrégé de bien des portraits dont chacun a contribué pour

(1) Est-il nécessaire, à propos de ces romans, de rappeler aux lecteurs de la *Revue* quelques-unes des plus fines études de M. Sainte-Beuve : *Madame de Charrière* (livraison du 15 mars 1839), *Benjamin Constant et Madame de Charrière, ou la Jeunesse de Benjamin Constant racontée par lui-même* (15 avril 1844); *Un dernier Mot sur Benjamin Constant* (1er novembre 1845)?

sa part. Mme de Charrière fut peut-être la première à lui faire entendre, même en l'étouffant, ce genre de reproche et de plainte, à lui faire comprendre cette souffrance qui tient à l'inégalité d'un nœud. »

Mais ce n'est pas sur ces questions de personnes que nous avons voulu arrêter l'esprit du lecteur; un intérêt plus élevé nous appelle. En rapprochant de cette lettre sur *Adolphe* les paroles que Sismondi adressait vingt et un ans plus tard à Mlle de Sainte-Aulaire, on est frappé du changement de ton. Sismondi, en 1816, ne voyait qu'un reproche à faire à l'œuvre de Benjamin Constant, c'est qu'on ne pouvait s'intéresser bien vivement ni à l'un ni à l'autre des deux personnages; en 1837, ayant relu *Adolphe*, ce sont des griefs tout différens qu'il exprime : « Il est singulier que nous nous soyons remis en même temps à relire *Adolphe*. J'en ai été fort mécontent. Quand je l'ai lu la première fois, les habitudes de l'esprit de Mme de Staël et de sa société avaient plus d'empire sur moi. J'avais une vraie amitié pour Benjamin Constant, je conserve beaucoup d'affection pour sa mémoire; mais ce livre m'a en quelque sorte humilié en lui, comme vous dites. On dirait que l'auteur ignore le sentiment de la vertu et du devoir. Et ce n'est pas lui seul qui semble incapable de voir la lumière; on dirait que toute sa génération, que le monde dans lequel il a vécu avait perdu avec lui le plus précieux des sens, le sens moral. »

Que s'est-il passé dans le cœur de Sismondi pendant ces vingt années? On ne peut pas dire qu'un tel changement de langage tienne seulement à la disparition de cette société, à la mort de ces personnages prestigieux dont il a si longtemps subi le charme. Il n'était pas tellement ébloui qu'il ne sût distinguer le bien du mal. Déjà en 1809, admis depuis plus de sept années aux réunions intimes de Coppet, il écrivait dans son journal que, parfaitement d'accord avec Mme de Staël pour les principes politiques, il ne pouvait partager de même les sentimens qui chez elle accompagnent ces principes, la trouvant « haineuse et méprisante » dans tous ses jugemens. « La puissance, ajoute-t-il, semble donner à tout le monde le même travers d'esprit. Celle de sa réputation, qui s'est toujours plus confirmée, lui a fait contracter plusieurs des défauts de Bonaparte. Elle est, comme lui, intolérante de toute opposition, insultante dans la dispute, et très disposée à dire aux gens des choses piquantes, sans colère et seulement pour jouir de sa supériorité. » Il ajoutait trois ans plus tard : « Genève est devenue chaque année plus triste et plus déserte pour Mme de Staël; elle en a de l'humeur, elle juge avec une extrême sévérité, et elle ne met presque rien de son cru pour réparer tout cela; il m'arrive très sou-

vent de m'ennuyer chez elle... La vanité, qui la blessait, me blesse aussi; elle répète avec complaisance les mots flatteurs qu'on a dits sur elle, comme si elle ne devait pas être blasée là-dessus, et lorsque l'on parle de la réputation d'un autre, elle a toujours soin de ramener la sienne avec un empressement tout à fait maladroit. J'ai infiniment plus de jouissances de société parmi les Genevois... » Enfin, cette même année 1812, bien avant que la lecture d'*Adolphe* lui eût rappelé ses souvenirs de Coppet, il écrivait à Mme d'Albany à propos des lettres de Mlle de Lespinasse :

« C'est une lecture singulière; quelquefois je me sens rebuté par la monotonie de la passion, souvent je suis blessé du manque de délicatesse d'une femme qui, au moment où M. de Mora meurt pour elle, partage son cœur entre lui et M. de Guibert, et qui fait ensuite toutes les avances à un homme qui ne l'aime pas. Souvent ce reproche d'indélicatesse s'étend sur toute la société, et M. de Guibert, qui garde copie de lettres qu'on lui redemande et qu'il vend, et sa veuve, qui publie ensuite ces copies... Mais malgré mille défauts c'est une lecture attachante et une singulière étude du cœur humain. *J'ai vu de près, j'ai suivi dans toutes ses crises une passion presque semblable, non moins emportée, non moins malheureuse;* l'amante, de la même manière, s'obstinait à se tromper après avoir été mille fois détrompée : elle parlait sans cesse de mourir et ne mourait point, elle menaçait chaque jour de se tuer, et elle vit encore. Un rapprochement que je faisais à chaque page augmentait pour moi l'intérêt de cette correspondance, mais c'est en m'inspirant une grande aversion pour les passions lorsqu'elles arrivent à un certain degré d'impétuosité, et une grande pitié pour ceux qui se croient des héros d'amour parce qu'ils exaltent sans cesse leurs sentimens, au lieu de chercher à les dominer. »

Certes, en s'exprimant de la sorte, Sismondi montre assez qu'il ne s'aveugle pas sur le compte de ses brillans amis; il est loin cependant de parler en 1812 comme il le fera vingt ans plus tard, et l'on voit que les habitudes de l'esprit de Mme de Staël et de sa société, — je répète ses paroles, — exerçaient alors sur lui un bien autre empire. Que s'est-il donc passé dans cette période? Une transformation religieuse s'est accomplie insensiblement chez ce noble esprit. Son stoïcisme moral et ses études si profondément humaines le préparaient dès longtemps à des méditations plus hautes. Est-il possible de travailler sérieusement à l'œuvre du progrès sans être bientôt saisi de ces problèmes qui sont l'âme de toute religion? Il aurait la vue bien courte, celui qui aimerait l'humanité sans se préoccuper de la destinée de l'homme, et qui, songeant au lendemain d'ici-bas, oublierait de penser à l'immortel avenir. C'est ainsi que Sismondi avait été ramené au sentiment le plus vif des choses religieuses par ses études d'histoire et de philosophie sociale. Protes-

tant philosophe, il ne se piquait pas d'orthodoxie; je crois pourtant que sa religion, au milieu même des révoltes de son esprit, était tout autrement vivante que celle de Mme de Staël et de Benjamin Constant (1). Ce n'étaient pas seulement les aspirations d'une belle intelligence; le cœur, sans lequel il n'est point de vie chrétienne, y avait sa large part et le disposait à comprendre peu à peu bien des choses que repoussait d'abord le premier mouvement de sa pensée. Marié en 1819 à la belle-sœur du célèbre légiste et orateur sir James Mackintosh, il avait trouvé dans sa compagne l'âme la plus tendre et la plus pieuse. Un rayon de cette bonté, une flamme de ce mysticisme naturel qui féconde en nous le sentiment du divin finit par pénétrer, sous cette douce influence, dans le sévère esprit du penseur. Miss Jessie Allen, sans nulle prétention, à son insu peut-être, avait conduit le philosophe en des chemins enchantés qu'il ne soupçonnait pas; rien de plus curieux à suivre que les émotions diverses de ce rare esprit, son étonnement d'abord, ses résistances secrètes, ses éclairs de joie par momens, enfin tout un travail intérieur qui, en ouvrant le cœur à l'amour, laisse subsister intacts les devoirs et les droits de la raison.

« Nous avons parlé ce soir de l'efficacité de la prière : ma femme Jessie est persuadée qu'on ne peut prendre l'habitude de prier tous les jours sans devenir meilleur. Je lui opposais des faits et la dureté de cœur des dévots dans les religions autres que la sienne; mais Jessie fait ce que font toutes les femmes et bien des hommes aussi : elle commence par mettre dans sa religion tout ce qu'il y a de mieux dans une belle âme comme la sienne; puis elle croit que c'est le caractère de la religion en général, et que toutes les religions y participent. Elle oublie qu'en prenant le genre humain entier, ceux qui font entrer des vérités bienfaisantes dans leur religion ne sont pas un contre cent, tandis que les quatre-vingt-dix-neuf autres ont sanctifié par leur religion des doctrines exécrables, qu'ils n'auraient jamais pu admettre, s'ils n'avaient pas soumis leur raison à la raison, ou plutôt à la folie d'autres hommes. »

(1) En retraçant ces transformations d'une âme qui sont aussi les transformations d'une époque, loin de nous la pensée de méconnaître ce que l'élite du XIXe siècle, en religion comme en politique, doit à Mme de Staël! Le XIXe siècle peut répéter les paroles que Sismondi adressait à sa mère en 1817, après l'enterrement de son amie : « C'en est donc fait de ce séjour où j'ai tant vécu, où je me croyais si bien chez moi! c'en est fait de cette société vivifiante, de cette lanterne magique du monde que j'ai vu s'éclairer là pour la première fois, et où j'ai tant appris de choses! Ma vie est douloureusement changée. Personne peut-être à qui je dusse plus qu'à *elle*..... Que j'ai souffert le jour de l'enterrement! Un discours du ministre de Coppet sur la bière, en présence d'Albertine (Mme de Broglie) et de Mlle Randall, à genoux toutes deux devant le cercueil, avait commencé à m'amollir le cœur, à me faire mesurer toute l'étendue de ma perte, et je n'ai pu retenir mes larmes. »

Ainsi commence une des pages de ce journal; la même pensée s'y reproduira plus d'une fois, l'horreur du fanatisme, le mépris de l'hypocrisie ne s'effaceront jamais dans cette âme éprise du vrai et du juste, et cependant à travers ces saintes colères, à travers ces mouvemens de généreuse révolte qui l'éloignent des cultes établis, on sent naître et grandir une inspiration véritablement religieuse. Il a beau dire en maintes rencontres qu'il lui est impossible d'admettre l'idée de la Providence telle que les chrétiens l'entendent, que sa raison se refuse à concevoir un Dieu attentif aux prières des hommes, attentif du moins à leurs formules de foi plutôt qu'à leur conduite; il a beau dire que la sainteté « n'est qu'un égoïsme exalté par la considération du moi éternel de préférence au moi mortel : » il éprouvera bientôt, lui aussi, le besoin de vivre de la vie de l'âme, et d'entrer en communication avec celui que les plus grands esprits comme les plus humbles ont appelé notre père.

C'est d'abord un sentiment de piété filiale qui éveille en lui ces nouveaux désirs. Le 20 juin 1824, il écrivit ces mots dans son journal : « ... Je lis avec ma femme d'anciennes lettres de ma mère de 1806. Elles ont pour moi un intérêt prodigieux et qui n'est presque pas triste : faire ainsi revivre ma mère, entendre encore une fois sa voix et ses conseils;... mais, bon Dieu, que reste-t-il de tant d'amour? Serait-il possible qu'elle fût encore quelque part, songeant à moi, veillant sur moi, mettant, comme elle faisait alors, tout son bonheur dans le mien, et jouissant de l'amour que je lui garde?... Que je voudrais le croire, c'est-à-dire le comprendre! » Vouloir comprendre une chose, c'est déjà la posséder à demi, car d'où viendrait ce désir, s'il n'y avait en nous la substance d'une vérité, confuse encore, que l'esprit est impatient d'apercevoir sans voile et sans ombre? Cette foi à une providence paternelle, cette croyance à un ordre supérieur qui réserve à l'âme des destinées agrandies, on la voit se dégager peu à peu des doutes qui l'obscurcissaient dans l'intelligence du loyal penseur. L'immortalité est incompréhensible, dira quelque physiologiste, adorateur fanatique de son scalpel; la mort est bien plus incompréhensible encore, répond Sismondi, et il écrit cette note : « Comment la mort est-elle possible? Elle est aussi surprenante, aussi inconcevable que l'immortalité! Tous ces sentimens, toute cette vie ne peuvent pas avoir été destinés à l'anéantissement. » Excellentes paroles, mais ce n'est rien encore; celui qui, n'admettant que des lois éternelles, repoussait l'idée de la Providence libre ouvre enfin les yeux à une vérité plus haute, et, tourmenté du désir de vaincre les difficultés philosophiques de la question, il écrit cette curieuse page : « Il m'est venu aujourd'hui comme un trait de lumière. Je reconnais jusqu'à présent

que les événemens terrestres étaient guidés par deux lois, celle de la matière, loi de nécessité, et celle des intelligences, loi de liberté. Or tout être animé, même l'insecte le plus insignifiant, peut, par un acte de sa volonté, interrompre la loi de nécessité qui régit la matière, et il agit à son tour sur les intelligences, sans gêner pour cela leur liberté : qu'est-ce qui empêche donc les intelligences ou l'intelligence supérieure à l'homme d'agir au milieu de la nature, d'exercer à son tour sur l'homme une action matérielle, comme peut le faire l'intelligence inférieure à l'homme, sans pour cela troubler la liberté? Ce troisième système d'action, auquel le monde serait soumis, expliquerait non-seulement les miracles, mais la Providence et les prières; elle réconcilierait ce qui m'avait toujours paru une contradiction, l'action de la Divinité et la liberté de l'homme. » C'est à propos d'une de ces pensées spiritualistes, mystiques même, apparues tout à coup comme un éclair, que Diderot écrivait à son ami : « Gardez-moi le secret, on me croirait fou. » Sismondi ajoute simplement : « Il reste bien du louche dans cette idée, mais il vaut la peine de l'approfondir. »

Certes l'homme qui exprimait son amour de la vérité religieuse avec une ingénuité si touchante, l'homme qui se préoccupait si naïvement des moyens de la découvrir et d'en donner la preuve, avait rompu depuis longtemps avec la routine voltairienne. Ses amis cependant n'avaient pas le secret de ses pensées, et ce travail intérieur s'accomplissait silencieusement. Aussi, chaque fois qu'une occasion publique en laissait voir quelque chose au dehors, la surprise était grande. Sismondi en 1826 publie à Paris, dans la *Revue Encyclopédique*, trois articles importans sur les progrès religieux du XIXe siècle; aussitôt le vieux Bonstetten, l'aimable, le frivole, l'incorrigible Bonstetten, est persuadé que Sismondi a renié ses croyances libérales, et comme cette conversion attristerait sa vieillesse toujours plus jeune et plus moqueuse, il s'abstient de lire jusqu'au bout l'ouvrage de son ami. « M. de Bonstetten, écrit Sismondi, s'est arrêté dans la lecture de mes *Progrès religieux*, parce qu'il a cru voir que je tournais au méthodisme. Il est curieux de constater à quel point tous ces débris de la secte de Voltaire ont horreur du seul nom de religion. » Ainsi, parce qu'il développait dans tous les sens son libéralisme fécond, parce que la libre méditation des choses humaines le ramenait à ces croyances dont l'avait éloigné un dogmatisme hautain, parce qu'il soupçonnait d'instinct quelques-unes des vérités si nettement établies plus tard sur l'alliance nécessaire de la religion et de la liberté, on le croyait infidèle à ses principes. C'était le moment au contraire où il les appliquait avec le plus de vigueur. Nous savons aujourd'hui, surtout par l'enseignement de

M. de Tocqueville, que ce n'est point le despotisme, mais la liberté, qui a besoin de religion; avant que ce noble écrivain nous eût donné son tableau de la démocratie en Amérique, bien des idées libérales étaient lettre close pour les esprits les plus libéraux. Sismondi fut un des premiers à concevoir ces nouveaux principes bien vaguement encore, bien imparfaitement; cela seul a suffi pour dérouter ses amis et le faire accuser de méthodisme.

Étrange méthodiste qui n'a qu'une haine dans le cœur, la haine de l'intolérance! On lit dans son journal ces graves paroles, datées de 1835 : « Je sens désormais les traces profondes de l'âge, je sais que je suis un vieillard, je sais que je n'ai plus longtemps à vivre, et cette idée ne me trouble point. Ma confiance dans la parfaite bonté de Dieu comme en sa justice s'affermit tous les jours. Je deviens plus religieux, mais c'est d'une religion toute à moi, c'est d'une religion qui prend le christianisme tel que les hommes l'ont perfectionné et le perfectionnent encore, non tel que l'esprit sacerdotal l'a transmis. Son autorité est dans la raison et l'amour. Plus j'avance et plus je sens de répugnance pour l'esprit sacerdotal... Cette année de ma vie me l'a montré hostile à la raison et à la charité chez les méthodistes, chez les calvinistes, chez les anglicans. Nous avons été nourris de haines religieuses. N'est-ce pas une honte qu'il faille mettre ces deux mots ensemble? » Voilà le christianisme de Sismondi, christianisme assez semblable à celui de Channing, de Théodore Parker, de tous ces vaillans apôtres qui se sont donné la mission d'associer la morale évangélique avec les généreux principes de la société moderne, ces principes n'étant qu'un produit de la semence divine contenue dans l'Évangile. Que ce christianisme soit jugé imparfait, insuffisant, c'est le droit de la controverse, et je ne cacherai pas que tel est mon avis; il est manifeste cependant qu'il y a là un immense progrès moral chez un homme issu de l'esprit du XVIIIe siècle, et que ce progrès eût été plus décisif encore, si les défenseurs ou les représentans de la religion n'avaient pas offusqué maintes fois la pure lumière à laquelle aspirait cette belle âme.

Quand il rencontre des natures aimantes, dans quelque communion que ce soit, il est heureux de les pouvoir aimer. Qu'importe la différence des dogmes? il est de la religion du dévouement et du cœur. La sainteté, dont il a mal parlé naguère, lui apparaîtra toute rayonnante chez certains catholiques italiens, martyrs de la foi politique consolés par la foi religieuse. Il comprendra la beauté d'une église qui produit des vertus si fortes et si douces, il portera envie à ceux qui peuvent y soumettre leur raison, comme on porte envie à l'imagination du poète, à l'enthousiasme du héros. Envier les choses sublimes, n'est-ce pas les égaler? Sismondi, le grave, l'aus-

tère Sismondi, est comme un frère de Silvio Pellico, de Maroncelli, d'Oroboni, de Gonfalonieri, de l'abbé Louis de Brême, de toutes ces pieuses victimes, de tous ces héros admirables dont le catholicisme italien a fait don à la cause de l'indépendance italienne. Il y a une lettre de lui où son émotion éclate avec une singulière vigueur. Admiration, respect, amour, en même temps regret de ne pouvoir se réunir par la foi aux hommes dont la foi le ravit, voilà les sentimens qui remplissent son cœur et y renouvellent l'exécration de la tyrannie. Citons cette lettre tout entière; elle est datée du village de Chêne, 20 février 1833.

« Je ne voulais pas vous répondre, ma chère Eulalie, avant d'avoir réussi à me procurer ce mémoire de Silvio Pellico dont Mme de Broglie d'abord, et ensuite vous, m'aviez parlé avec tant d'admiration et d'attendrissement. Je l'ai enfin reçu il y a deux jours, je l'ai achevé ce matin, et j'en suis encore si ébranlé que ma pensée ne peut pas s'attacher à autre chose, que tout travail m'est impossible, que dans la nuit je me réveillais sans cesse avec son nom sur mes lèvres, et je repassais avec horreur comme avec enthousiasme ces dix années de triomphe d'une belle âme sur la perversité humaine. Je vous ai souvent parlé de la beauté du vrai caractère italien, de l'amour qu'il était fait pour exciter; je suis bien aise que celui de Pellico se soit ainsi révélé tout entier à vous avec cette tendresse qui se reflète sur tous les objets, cette simplicité, cette naïveté qu'on ne trouve qu'en Italie. Je suis bien aise que vous ayez vu, non pas un, mais plusieurs de ces caractères angéliques, qu'on doit aimer avec passion quand on les connaît, car Oroboni et Maroncelli ont des âmes comme celle de Pellico, et Maroncelli est à Paris, se traînant sur des béquilles avec une santé ruinée, pauvre et obligé de travailler pour vivre. Je l'y ai vu il y a onze mois, et je sens un profond remords de ne l'avoir pas mieux vu, de ne l'avoir pas écouté, consolé, aimé; il me semble que j'ai été auprès d'un saint qui rayonnait la bonté et le pardon des offenses sur moi, et que je n'en ai pas profité, que j'ai fermé mon âme à cette douce communication. Nous ne sommes pas de même religion, eux et moi; je ne veux pas dire seulement qu'ils sont catholiques et moi protestant, je veux dire qu'ils sont de la religion des poètes, des cœurs brûlant d'amour et d'enthousiasme, des imaginations puissantes, qui, se créant un Dieu à leur image, le rapprochent d'eux et en font leur ami et leur consolateur habituel : je suis de la religion des logiciens, plus froids, plus raisonneurs; je m'élève à Dieu par cet univers qu'il a créé, par les lois générales qui le régissent. La sagesse et la bonté sont ceux de ses attributs qui me frappent le plus, mais sans anthropomorphisme, sans faire son intelligence plus que son corps à l'image de l'homme, sans lui attribuer par conséquent de la tendresse à mon égard, au lieu de la bienfaisance universelle. Ces deux religions ne peuvent pas controverser l'une avec l'autre, elles tiennent à deux organisations différentes. Je ne puis pas plus croire et aimer à la manière de Pellico que je ne puis être poète comme lui; mais en pensant aux souffrances qu'il a éprouvées, je sens du

soulagement à réfléchir qu'il avait une âme ainsi constituée, qu'il y trouvait une consolation dont j'aurais été privé. Mais vous, chère Eulalie, comment pouvez-vous conclure de ce livre qu'il ne faut pas de révolution en Autriche? Ah! c'est là que je l'appelle de tous mes vœux, non pas seulement pour faire faire amende honorable à genoux, aux yeux de l'Europe, à cette âme de boue sèche de l'empereur, qui, sans passions, sans colère, s'acharne à maintenir les minutieuses oppressions de détail des condamnés, comme il compte les boutons des uniformes de ses soldats, — mais aussi et surtout pour la dégradation profonde de l'humanité, lorsque des hommes bons et honnêtes, comme Pellico en a trouvé un grand nombre, se font un devoir d'exécuter des ordres atroces. Cette perversion de l'entendement et du cœur ne disparaîtra jamais devant les réformes, c'est une révolution qu'il faut à l'Autriche pour y opérer une cure radicale; c'est une révolution, justement parce que le peuple est bon et moral et s'arrêtera devant les excès, tandis que l'esprit faux et étroit de l'empereur, qui n'a point de cœur, et l'esprit machiavélique de Metternich, qui a un cœur mauvais, emploient constamment toutes les forces de l'Autriche au service du principe du mal. Quoique j'aime les Allemands, je regrette de vous voir au milieu d'eux... Je m'afflige de l'impression que vous recevez de cette bonhomie presque universelle de Vienne, de cette gaieté de la société, de cette manière dont la vie s'y dissipe doucement. On s'y réconcilie, sans s'en rendre compte, avec un ordre mauvais en soi, foncièrement mauvais, et qui doit crouler. »

A qui donc Sismondi adresse-t-il ces véhémentes paroles contre l'Autriche? A la fille de l'ambassadeur de France en Autriche. Il avait connu chez M. le duc de Broglie la famille de M. le marquis de Sainte-Aulaire, l'éminent diplomate, le spirituel historien de la fronde, et, âgé déjà de cinquante ans et plus, il s'était pris d'une affection toute paternelle pour l'une de ses filles. Mlle Eulalie de Sainte-Aulaire, à en juger par les lettres de Sismondi, était, dès l'âge de seize ou dix-sept ans, un esprit singulièrement sérieux, avec tout le charme et toute la vivacité de la jeunesse. Ame inspirée, enthousiaste du bien et du vrai, les plus difficiles études ne l'effrayaient pas. Or l'ardent penseur libéral était devenu en quelque sorte son directeur intellectuel. On voit par cette correspondance qu'aucune des grandes questions sociales, aucun des grands intérêts du genre humain n'échappent à la curiosité de cette généreuse enfant; philosophie, religion, économie politique, droits des nations opprimées, moyens de répandre les lumières, d'accroître le bien-être et la moralité du peuple, elle s'intéresse à tout, elle veut tout connaître et tout approfondir. Sismondi la dirige, l'encourage, rectifie ses erreurs, et, pour la mettre en garde contre les vaines théories, l'accoutume aux études précises, aux observations pratiques. Un jour, pendant qu'elle habite Vienne avec son père, Sismondi lui demande quelques renseignemens sur la condition des paysans en

Autriche; la consultation ne se fait pas attendre, et ce n'était pas sans doute une œuvre banale, puisque le rigide maître s'écrie avec effusion : « Vous avez répondu parfaitement à ma demande; vous avez confirmé ce que je savais, mais vous y avez ajouté des faits nouveaux, des faits bien choisis. J'appelle votre esprit si juste à plus de recherches encore, à plus de méditations sur l'économie politique. C'est une belle science, et une science qui sied aux femmes, car c'est la théorie de la bienfaisance universelle... » Puis, après avoir conseillé à son élève de ne pas chercher cette science dans les livres, de se défier des principes établis prématurément, et que l'expérience vient démentir chaque jour; après lui avoir parlé de certaines institutions, de certaines coutumes condamnées à tort par le dernier demi-siècle, et dont on peut voir les heureux effets dans les pays qui les ont conservées, il ajoute gaiement : « Si je disais cela aux Français, ils croiraient que j'abandonne les opinions auxquelles ma vie a été consacrée; si je le disais aux Autrichiens, ils croiraient que j'adopte leur système... Ils se tromperaient fort tous les deux. Et s'ils savaient que j'adresse ces réflexions à une jeune et jolie demoiselle, ils croiraient plus sûrement encore que je radote; mais cette jolie personne a une tête faite pour les fortes réflexions. D'ailleurs je commence à croire que les femmes seules sont capables d'étudier aujourd'hui; les hommes qui ont du talent, et surtout du style, sont si pressés d'enseigner, qu'ils n'ont plus le temps d'apprendre. Ils ont lu aujourd'hui, ils écrivent demain un article de journal : c'est le plus long crédit qu'ils veuillent accorder à la renommée. »

Rien de plus intéressant pour l'étude des pensées intimes de Sismondi que cette correspondance avec celle qu'il appelle sans cesse *sa gentille amie, sa gentille correspondante, son enfant, son compagnon d'étude, le philosophe Eulalie.* « Ma chère Eulalie, lui dit-il un jour, vous voyez que je m'affermis dans l'habitude de vous écrire comme à un vieux philosophe; mais cela ne m'empêche pas de vous aimer comme une jeune fille, et comme la fille de mon amie la plus chère. » Heureux d'avoir une telle confidente, il s'abandonne sans scrupule à tous les épanchemens de son esprit. Plus de raideur, plus de formalisme; on assiste à ses émotions les plus secrètes. Cette fois ce sont surtout des émotions politiques, et comment en serait-il autrement? La correspondance du maître et de la gracieuse élève s'ouvre en 1830, au moment du procès des ministres, et va se continuer à travers les rudes assauts que subit la monarchie de juillet. Sismondi, le vieux libéral, est Français du fond du cœur. Représentez-vous ses angoisses, lorsque, de sa solitude de Chêne ou de Pescia, il apprend les nouvelles de Paris par les voix

tumultueuses de la presse. S'il était au milieu de la bataille, bien des choses lui seraient expliquées, et peut-être jugerait-il les hommes avec une sévérité moins âpre. Dans sa retraite silencieuse, il s'est formé du gouvernement de 1830 un idéal politique sans tache; malheur à ses amis de la veille le jour où la réalité ne répondra pas à ses rêves! il les dénoncera comme les représentans infidèles de la plus noble des causes, il les interpellera comme un tribun de la gauche, comme un soldat de la presse irritée. Et à qui enverra-t-il ces véhémentes paroles? A une jeune fille qui vit au milieu même des chefs de la résistance. Il espère, on le dirait du moins, que sa voix, sans bruit et sans scandale, arrivera ainsi plus sûrement jusqu'à ceux qu'il veut toucher; mais surtout si des insurrections terribles ont provoqué une répression sans pitié, si dans l'ivresse de la lutte on a fait trop bon marché de la vie humaine, Sismondi, atteint ici dans sa foi, dans sa religion de l'humanité, supplie la « gentille correspondante » de parler et d'agir avec lui, de faire agir sa mère, de rappeler la charité aux vainqueurs.

« Oh! mon Eulalie, que de sang! que de morts! quelle tache pour la France, pour notre siècle, pour la liberté, pour ceux qui se disent les honnêtes gens!... Réunissons-nous tous, mon amie, pour rappeler, pour rendre plus sacré le respect que l'homme doit à la vie de l'homme. Agissons de toutes nos forces, de toute notre conscience, pour bien faire sentir l'amplitude de ce commandement : « Tu ne tueras point. » Que votre mère exerce sa douce et persuasive influence religieuse... Que tout ce qui écrit, que tout ce qui parle s'attache à prêcher la bienveillance, la charité, car jamais dans aucun temps la vie de l'homme n'a été jouée avec plus de légèreté. Une réaction des deux philosophies qui se disputent les écoles, la matérialiste et la panthéiste, se fait sentir dans la politique. L'une et l'autre ôtent également à l'individu son importance en lui ôtant son avenir. A qui ne songe point à l'âme, la mort n'est qu'un accident d'un instant. L'homme n'est plus pour l'homme qu'un obstacle dont il se débarrasse sans un moment de remords. Et nous avons tout récemment fait de belles phrases sur l'abolition de la peine de mort! »

Malgré l'exagération de ces paroles, comment ne point admirer cette chaleur d'âme, ce libéralisme cordial et tout nourri de charité? Le libéralisme, non pas celui des lèvres, mais celui du cœur, le libéralisme en vue du perfectionnement individuel et du progrès moral des sociétés, en un mot le libéralisme devenu une foi religieuse, voilà le secret des émotions, des incertitudes, des contradictions mêmes de Sismondi. Partout où la liberté est en péril, il le sent aussitôt, et, blessé dans sa foi, il éclate en protestations véhémentes. Que l'église catholique ou le clergé protestant se montre sur tel ou tel point hostile à cette grande cause, on verra éclater

sa colère. Il a béni le catholicisme, quand il l'a vu produire des Silvio Pellico et des Maroncelli; s'il voit reparaître chez ses docteurs la haine de la liberté, il lancera non-seulement contre eux, mais contre l'église tout entière, des imprécations terribles. Il ne ménage pas plus ses coreligionnaires. « Je suis toujours frappé, dit-il, de voir combien tout ce culte anglais est peu spontané, comme il s'attache aux paroles d'autrui, aux formes, et se détache de la vie morale. » Et ailleurs : « ..... Je suis sorti précipitamment de l'église pour n'avoir à parler avec personne de l'indignation que le pasteur avait excitée en moi en prêchant sur les peines éternelles. Je suis déterminé à ne plus entrer dans une église anglaise, pour ne pas m'exposer à entendre de pareils blasphèmes, à ne jamais contribuer à répandre ce que les Anglais appellent leur réforme, car à côté d'elle le papisme est une religion de miséricorde et de grâce... » Philosophe chrétien et exigeant beaucoup des hommes qui prétendent représenter le christianisme, Sismondi, dans l'explosion de ses colères, semble renier parfois la religion qui l'inspire. Un jour, la gentille correspondante le croit décidément séparé de la religion du Christ, et comme elle connaît bien la beauté de son âme, comme elle est heureuse d'avoir un tel maître, un maître si bon, si charitable, si prompt à souffrir de toutes les souffrances de l'humanité, elle voudrait le ramener au christianisme; elle le prêche indirectement, elle lui parle d'une âme qu'elle vénère, d'une âme remplie des vertus les plus hautes et à laquelle il manque seulement d'être chrétienne, ou plutôt qui est chrétienne sans le savoir, sans le vouloir. Sismondi a compris, et il répond sans hésiter :

« Je ne puis pas, mon amie, laisser passer sans la relever une citation de votre dernière lettre :

Elle a trop de vertu pour n'être pas chrétienne.

L'âme dont vous dites cela n'accepte ni l'éloge ni le reproche. J'aime à croire que le vers de Voltaire vous a entraînée, et que dans l'habitude de votre pensée vous ne refusez le nom de chrétien à aucun de ceux qui se le donnent à eux-mêmes, combien qu'ils diffèrent de vous. C'est une des conséquences de la variété infinie des formes de l'esprit humain que l'interprétation du même livre ou du même symbole réveille dans des individus divers des idées absolument différentes. Dans votre église, vous avez voulu les ramener toutes à l'unité par la soumission à une autorité vivante et toujours vigilante, et vous n'y avez pas réussi. Je connais assez de catholiques profondément religieux pour savoir que, malgré leur ferme volonté d'être unis, ils diffèrent encore dans leur foi. Je n'aurais pas besoin de sortir de chez vous pour en trouver des exemples. Dans notre église, nous avons renoncé à l'unité. Admettant le libre examen, nous savons que la foi différera autant que les intelligences. Nous admettons que la réunion dans un même

culte suffit pour établir que ces âmes si diverses sont rappelées par les mêmes besoins vers les mêmes espérances. Nous retrouvant dans la même église, nous étant joints à la même prière, nous nous reconnaissons comme frères et comme chrétiens, quoiqu'il y ait peut-être une différence infinie entre nos croyances. Peut-être à l'assemblée où j'étais ce matin y avait-il quelque orthodoxe calviniste aussi affermi que Mme de B... dans la doctrine de la prédestination, de la rédemption, par le seul sacrifice de Jésus-Christ, peut-être quelque rationaliste qui n'admet ni l'inspiration des saintes Écritures, ni leur authenticité, et qui ne voit dans le christianisme que le travail successif des hommes les plus vertueux et les plus éclairés de tous les âges, pour formuler tout ce que la race humaine a pu apprendre de ses rapports avec le Dieu qui l'a créée et de ses devoirs envers elle-même. Qu'importe? Tous deux se disent chrétiens, et je le crois, je les reçois comme frères, et j'ai du plaisir à m'associer à eux dans un hommage public de reconnaissance et d'amour à l'être qui nous a donné l'existence et qui l'a douée de tant de biens... »

Il est permis de croire que cette réponse n'aura pas satisfait complétement les religieux désirs de Mlle de Sainte-Aulaire; ce qui est certain toutefois, c'est que ce dissentiment sur des matières si graves n'a gêné en rien la correspondance du vieux maître et de sa gentille élève. Sismondi est toujours aussi empressé d'écrire à sa confidente, toujours aussi heureux des lettres qu'il reçoit de sa main; il continue à s'entretenir avec elle des pensées les plus hautes, et de 1830 à 1842, c'est-à-dire jusqu'à la veille de sa mort, une de ses joies les mieux senties, on peut le dire, a été d'enseigner à ce noble esprit son libéralisme idéal.

Voyez ici un épisode qui montre bien la séve puissante de l'historien libéral et l'influence multiple de sa vie. Au moment où Mlle de Sainte-Aulaire croyait nécessaire de ramener Sismondi au christianisme, Sismondi ramenait lui-même aux sentimens chrétiens une jeune femme, une jeune Italienne que l'église de son temps et les malheurs de son pays avaient jetée dans le désespoir. Nous n'avons aucun renseignement particulier sur Mlle Bianca Milesi, devenue plus tard Mme Mojon; mais les lettres de Sismondi nous suffisent pour recomposer cette vive physionomie. C'était, on le devine aisément, une âme ardente, amoureuse de la justice, passionnée pour l'indépendance italienne, et qui, voyant les plus nobles de ses frères punis comme des criminels pour leur vertu patriotique, voyant l'église faire cause commune avec les tyrans et les bourreaux de l'Italie, avait fini par nier la Providence. Ce fut Sismondi qui lui rendit la foi. Sans éteindre chez elle le foyer des désirs enthousiastes, il sut l'accoutumer à la résignation, il lui fit comprendre que les progrès des choses humaines ne se mesurent pas au battement de nos cœurs, que ce monde est un monde d'épreuves, que la justice marche à pas lents, mais que son heure vient toujours; il lui montra enfin, au

milieu même de ces désordres qui tiennent à notre liberté mal conduite, l'action perpétuellement présente d'un Dieu juste et bon,... *absolvitque Deum*. Une telle prédication est digne de remarque chez un homme qui, pendant bien des années, avait refusé d'admettre cette forme de la vie divine, et qui, en 1826, à la suite d'une conversation avec une Anglaise, écrivait dans son journal : « Les idées religieuses de cette dame, se rapportant à une intervention continuelle de la Providence et à l'étude de la foi plutôt que de la conduite, sont de la nature qui s'accorde le moins avec les miennes. » Le stoïcien, depuis cette époque, avait trouvé dans le christianisme une foi plus consolante, et c'est ce christianisme qu'il prêchait avec ferveur aux âmes désespérées. « Autrefois, — lui écrit Mme Bianca Mojon (août 1834), — lorsque je vivais dans l'ordre d'idées dont je suis sortie grâce à vous, le désespoir m'était permis; mais à présent que je reconnais une Providence, ce désespoir serait illogique et indigne du philosophe chrétien votre élève. Que de veilles, que d'amères et vaines angoisses m'ont coûtées les misères du genre humain! Je ne puis me rappeler sans frémir les conclusions irréligieuses que j'en tirais alors; maintenant je suis rassurée... » Sismondi était donc un maître qui formait des philosophes chrétiens, ramenant à Dieu et au fils de Dieu les âmes qu'éloignait le fanatisme.

Ce grave et doux maître était consulté souvent sur les choses les plus intimes de l'âme. A lire ses écrits, si moraux sans doute, mais si rigides et quelquefois si raides, on ne se douterait pas que c'était une conscience pleine de délicatesses et de scrupules; il était cependant attentif aux moindres nuances, jusqu'à goûter les laborieuses subtilités des casuistes. N'est-ce pas lui qui écrivait un jour : « Ceux qui croient que la moralité ne consiste qu'en quelques préceptes vite épuisés me semblent des observateurs bien superficiels. Plus au contraire on l'étudie, plus on voit le champ s'élargir. On peut s'en convaincre en lisant les milliers de livres écrits sur des cas de conscience dans l'église catholique. Le secret du confessionnal, la nécessité d'accorder enfin l'absolution et de maintenir le pouvoir sacerdotal, ont certainement fait dévier les casuistes et créer avec leur aide ce qu'on a appelé la morale jésuitique; toutefois de grands progrès ont été faits par eux dans cette noble science, et nous leur devons peut-être plus qu'à la Bible elle-même l'établissement du système de moralité chrétienne. » Il fallait que Sismondi fût bien attaché à cette religieuse étude des cas de conscience pour adresser de telles paroles, — à qui? personne ne le devinerait sans doute, — à l'ardent pasteur américain, à l'esprit le plus ferme, mais le plus simple, le plus large, le plus étranger aux finesses de l'analyse, l'illustre Channing. C'était donc, je

le répète, un directeur de conscience, et rien de plus touchant que ses consultations sur l'exercice de la charité. Mme Bianca Mojon, son amie, éprouve certains scrupules en faisant l'aumône, car elle a porté dans son christianisme philosophique les habitudes d'esprit qu'elle tient de son éducation italienne. Donne-t-elle assez? quelle est la vraie mesure? quel est le point juste où se concilient la science et la charité, la raison et l'amour? Voilà les questions que l'âme en peine adresse à Sismondi.

— Dures questions! répond le bienfaisant casuiste; elles me déchirent le cœur. En face de cette misère des pauvres qui nous poursuit comme un remords, nous sentons notre impuissance à y porter remède. Donnât-on tout ce qu'on possède, on ne ferait que déplacer le problème, et en obéissant à l'aveugle au devoir impérieux de l'aumône, on s'expose à violer des devoirs plus impérieux encore envers sa propre famille. « Il y aurait donc une limite à tracer entre ce qu'on doit à autrui, ce qu'on doit à soi-même et aux siens; mais qui a le droit de dire : Cette limite est là? et quelle autorité humaine pourrait satisfaire la conscience? Ce qui me reste de plus positif de mes réflexions souvent douloureuses sur ce sujet, c'est une grande défiance des théories, un grand repoussement pour tous les principes absolus, une grande crainte que la science, prise pour règle de la charité, ne dessèche le cœur. Que de fois n'avons-nous pas entendu dire que l'aumône donnée individuellement est jetée au hasard, qu'elle tombe sur des indignes, qu'elle encourage la fainéantise! Et tout cela est vrai. Et pourtant combien n'a pas de prix ce double mouvement du cœur de celui qui donne et de celui qui reçoit! Si nous chargions les hôpitaux, les bureaux de bienfaisance, de distribuer toutes ces aumônes, nous nous priverions de la joie du bienfait et de la reconnaissance, de ce contentement des bonnes actions qu'il faut entretenir chaque jour, si l'on veut qu'il donne une bonne habitude à l'âme. La charité d'ailleurs perd son caractère en s'unissant à la pratique administrative, elle devient dure et défiante. Les chefs d'hôpitaux se sentent appelés à défendre les dons des bienfaiteurs contre les fraudes des pauvres : ils en ont beaucoup vu, ils les soupçonnent toujours... »

Puis, après avoir exposé tous les aspects du problème de la misère, après avoir réfuté les raisonnemens funestes qu'une science mal inspirée, ou, si l'on veut, une demi-science, oppose à la charité instinctive, après avoir appelé de tous ses vœux une science plus haute, plus complète, qui répandrait plus également les biens de la terre, il affirme pourtant que cette science, si elle doit naître, sera toujours *courte par quelque endroit*, et que nous tenterions en vain de nous substituer à la Providence. « C'est pour cela, dit-il, que, par système du moins, je ne voudrais exclure aucune forme

de charité. Je voudrais pouvoir donner aux hospices, aux dispensaires, aux écoles, je voudrais pouvoir aider libéralement les grandes infortunes, pouvoir remettre à flot, par un don, par un prêt fait à temps, l'homme qui chancelle entre l'industrie et la ruine; mais je voudrais en même temps distribuer, sou par sou, au mendiant que je rencontre, un secours qui peut-être dans ce moment le sauve d'une atroce souffrance. Je ne dirais point que je ne donne jamais aux enfans, jamais aux valides, jamais à ceux dont je connais le vice, car peut-être, dans le moment où je refuse avec ma règle, la faim, qui n'a point de règle, est sur eux! » Excellentes paroles, vraiment philosophiques et vraiment chrétiennes, touchans scrupules où se retrouve encore l'inspiration de toute sa carrière, je veux dire l'amour de la liberté en toutes choses, le respect de la spontanéité humaine, l'horreur de ces formules tyranniques ou de ces habitudes passives qui tarissent les sources de la vie.

Cette charité dont Sismondi parle si bien, il la pratique, nous le voyons par ses lettres, envers tous ceux qui souffrent. Nulle douleur, particulière ou collective, ne le trouve indifférent. Historien des choses passées, il a toujours les yeux ouverts sur le présent ou l'avenir, et il devient aussitôt, *clamante conscientia*, l'avocat de toutes les infortunes. On a entendu ses cris au sujet de nos émeutes de 1834, on sait par sa correspondance avec Mlle de Sainte-Aulaire combien était ardente et sincère sa sollicitude pour la France, et ses lettres à Mme Mojon le montrent dévoué à la cause italienne. C'est par Mme Mojon qu'il est en rapports avec les réfugiés de Rome ou de Naples, par elle qu'il leur adresse ses conseils, ses encouragemens, et aussi, quand il le faut, ses chaleureuses remontrances. Son dévouement à cette cause ne l'aveugle pas sur une partie des hommes qui la soutiennent. C'est bien l'homme qui a dit : « Je suis libéral, je suis républicain, je ne serai jamais démocrate. » Après l'échauffourée de Savoie en 1834, il écrit à Mme Mojon : « Ce Mazzini, que vous m'aviez recommandé autrefois, a été le principal moteur de cette malencontreuse tentative. Sans doute il a bien de l'esprit, bien de l'âme, mais je voudrais encore moins de son gouvernement que des plus mauvais qui existent. Ses principes absolus, à mes yeux, sont tous faux; le but qu'il se propose est contraire à toute liberté, et ses moyens sont tour à tour imprudens et coupables... » Mais, si un vrai libéral italien engage loin de sa patrie une vie de labeurs et de luttes dont profitera le bien public, avec quel empressement il lui tend sa loyale main! Notre collaborateur et ami M. Charles de Mazade rappelait dernièrement ici même, dans une remarquable étude, l'accueil fait à Rossi par nos démocrates français, lorsque M. Guizot et M. le duc de Broglie chargèrent l'éminent

publiciste de fonder en France l'enseignement du droit constitutionnel; or les lettres de Sismondi à Mme Bianca Mojon contiennent à ce sujet quelques lignes où éclatent son esprit et son cœur. « Quand Genève a accueilli Rossi, étranger de langue, de mœurs, de religion, quand elle l'a fait citoyen, législateur, député à la diète, elle a agi comme une grande nation qui reconnaît les lettres de noblesse du génie; quand les Français, avant d'admettre l'homme qui n'a peut-être point d'égal dans la philosophie et la législation à professer dans leur université, lui demandent son lieu de naissance, ils ne montrent que l'esprit étroit et jaloux d'une petite bourgeoisie dans une petite ville. » Ne sont-ce pas là des paroles à la Rossi? n'y sent-on pas la raison armée de mépris, et une secrète indignation formulée comme une sentence?

A côté des lettres à Mlle de Sainte-Aulaire et des lettres à Mme Mojon, les unes consacrées surtout à la France, les autres à l'Italie, le recueil publié à Genève renferme une troisième série de confidences qu'anime aussi l'intérêt le plus vif : ce sont les pages adressées au célèbre pasteur américain William Channing. J'ai déjà dit que le christianisme de Channing et celui de Sismondi étaient le même ou à peu près; on pense bien que les questions religieuses et morales formeront le principal sujet de leurs entretiens. J'y trouve çà et là, en réponse aux questions de Channing, des paroles bien amères sur la France de 1830, sur le roi, sur le ministère, sur les chambres, sur la nation elle-même, et par instans une sorte de découragement. « Attendons, s'écrie-t-il : dans quelque temps, l'énergie reviendra, nous verrons un nouveau triomphe du spiritualisme sur le matérialisme, et il sera favorable à la religion comme à la politique; mais pouvons-nous attendre? Nous descendons la vallée des années, et ces jours meilleurs que nous attendons ne viendront pas à temps pour nous... » Quand on se préoccupe du progrès général, comment ne point parler de la France? Leur plus grand souci toutefois dans ce dialogue éloquent, c'est l'état de la société américaine. La question de l'esclavage, déjà si brûlante il y a un quart de siècle, et qui exigeait tant de circonspection de la part des hommes d'état, est abordée par Sismondi avec une impétuosité toute française. Channing a écrit un livre sur l'abolition de l'esclavage, et malgré son ardeur il a cru devoir employer toute sorte de ménagemens envers les Américains du sud. Sismondi ne ménage personne chaque fois qu'il s'agit de la cause de l'humanité. Voici les rudes paroles qu'il adresse à Channing : « J'avoue que mon admiration pour la liberté américaine, pour l'intelligence américaine, pour la justice et la religion américaines, s'efface complétement, et se trouve dominée par l'horreur que me font éprouver

l'esclavage du sud et les décrets contre la presse relative aux esclaves. Le crime des propriétaires d'esclaves en Amérique comme voleurs des labeurs de leurs esclaves, comme leurs meurtriers, en hâtant leur mort par un travail excessif, par la privation de nourriture, par les châtimens, comme corrupteurs de leur moralité, me semble plus atroce encore que dans les îles, car il est moins justifié par le climat et la nature de l'industrie. Par tout le monde, les gouvernemens s'efforcent d'amoindrir les horreurs de l'esclavage, et seules les libres provinces de l'Union accroissent ces horreurs autant par le nombre des victimes que par l'atrocité de la législation. »

Ces libres provinces sont-elles donc toutes coupables? N'en est-il pas une seule qui puisse échapper à l'invective du publiciste? Non, pas une seule. Au point de vue où se place Sismondi, aucun des états de l'Union ne saurait être complétement absous. Ce n'est plus aux lois qu'il s'en prend, c'est aux mœurs elles-mêmes. A quoi bon condamner l'esclavage, si, dans la pratique de la vie, vous maintenez tous les préjugés, toutes les exclusions, c'est-à-dire en définitive toutes les théories odieuses sur lesquelles est fondé l'asservissement de vos frères? — Si dévoué que fût Sismondi aux doctrines qui consacrent la liberté individuelle, quelle que fût son horreur pour cette égalité menteuse ou plutôt pour cette promiscuité dont le despotisme fait si bien son profit, il était trop religieusement humain, trop philosophiquement chrétien, pour ne pas maudire l'esprit de caste. Voyez ici le généreux libéralisme de la France essayant de redresser, par la voix de Sismondi, le libéralisme dédaigneux de la race anglo-saxonne : « Les états du nord où l'esclavage est proscrit sont loin pourtant d'être à l'abri du blâme. Dans aucun d'eux, l'homme de couleur libre n'est traité en égal par les blancs; dans aucun d'eux, l'affront de l'exclusion ne lui est épargné; il est repoussé de l'amitié, des salons, de la table de ses frères. Nulle part on n'a essayé de l'élever d'abord par l'éducation, puis par l'élection aux premiers rangs de l'état, au siége du juge, au banc de l'assemblée, au congrès, et pourtant accorder des honneurs aux individus peut seul relever la race. Peut-être dans un état démocratique n'y a-t-il que les instituteurs religieux qui puissent influencer les sentimens et les préjugés populaires. Aux États-Unis, vos pasteurs s'acquittent-ils de ce devoir par la prédication et par l'exemple? Le clergé catholique l'a fait, non pas constamment, non pas généralement, mais sur une grande échelle du moins, et dans tous les pays où l'esclavage existait en Europe. Il le fait dans ceux où il existe encore et le poursuit incessamment dans les colonies catholiques de l'Espagne et du Portugal. L'église, intolérante pour tout ce qui est hors de son sein, exerce du moins une fraternité véritable à l'égard de tous les fidèles. On doit rendre la même justice

aux musulmans : ils travaillent sans relâche à amoindrir les horreurs de l'esclavage parmi les croyans, et tiennent en général pour infâme un musulman qui garde un coreligionnaire dans les fers. Quand je lis les horreurs de vos états du sud, je ne puis m'empêcher de me demander : Y a-t-il dans cette province un ministre de la Bible, ou les pasteurs de l'église réformée sont-ils propriétaires d'esclaves?... » Certes ces dernières paroles sont injustes, l'église protestante a largement payé sa dette dans les luttes de la liberté, l'Amérique retentit encore de ses clameurs et de ses anathèmes; mais Sismondi écrivait ces lignes en 1833, et qui sait si ces réflexions amères communiquées à Channing n'ont pas suscité des auxiliaires à ce vaillant homme? Qui sait si cette voix sortie de la vieille Europe n'a pas éveillé dans le nouveau monde un Théodore Parker?

La correspondance de Sismondi avec Channing embrasse une douzaine d'années, comme celle qu'il a entretenue avec Mme Mojon et Mlle de Sainte-Aulaire. La dernière lettre qu'il adresse au pasteur américain est du 19 décembre 1841. Sismondi avait soixante-huit ans, et il ne lui restait plus que quelques mois à vivre. Une grande douleur attrista pour lui cette suprême année, un grand coup le frappa comme un message de mort : la libérale constitution de Genève fut renversée le 22 novembre 1841 par une révolution servile; c'est Sismondi lui-même qui la caractérise ainsi. Il faut l'entendre quand il épanche son cœur avec Channing, et qu'il pleure sur la liberté de sa patrie. « C'est un bien petit état que le nôtre, ce n'est presque qu'un point dans l'espace; cependant notre révolution est un grand événement dans l'histoire de la liberté : c'est un triomphe pour les idées serviles, un démenti pour toutes les espérances des gens de bien... Je pense que vous avez à peine une idée de cet événement. » Il lui explique alors ce qu'était Genève depuis 1815, et ce qu'a détruit la révolution du 22 novembre 1841 : une constitution démocratique dans le meilleur sens du mot, aucune distinction de naissance, aucune autorité se perpétuant elle-même, tout pouvoir venant du peuple et retournant au peuple, une législature de deux cent cinquante membres, comprenant à peu près tous les hommes capables de motiver leurs opinions, un corps électoral composé de tous ceux qui prenaient un intérêt quelconque à la patrie, puisqu'il suffisait d'une contribution volontaire de 3 francs 25 centimes pour jouir des droits de citoyen; avec cela, un gouvernement juste, probe, vigilant, économe. Un jour, après six mois de sourdes attaques et de calomnies ténébreuses, les démagogues ameutent la populace, séduisent la milice, assiégent le conseil représentatif, et menaçent de livrer la ville au pillage, si, avant deux heures, on ne décrète pas l'appel d'une convention. « Cette convention, ajoute Sis-

mondi, a déjà siégé hier et avant-hier (17 et 18 décembre 1841), et son premier acte a été de supprimer la prière par laquelle, depuis que la république existe, s'ouvraient toujours nos assemblées. C'est ainsi que le peuple le plus libre de l'ancienne Europe s'est montré indigne de la liberté, qu'il a trahi en quelque sorte sa cause pour tout le genre humain. » Il voyait là en effet les symptômes d'une disposition générale des esprits qui l'effrayait pour l'Europe et peut-être aussi pour l'Amérique.

Disons-le pourtant : malgré la tristesse des derniers mois de sa vie, Sismondi n'a jamais désespéré. On sait qu'il mourut le 25 juin 1842; d'après les rapports les plus dignes de foi, il garda sa ferme et bienveillante sérénité jusqu'à l'heure où il remit son âme à Dieu. Les lettres que nous venons de citer, et dont la plus grande partie n'avait pas encore vu le jour, expliquent assez cette mâle confiance. Dans une espèce de testament littéraire où il signale sans fausse humilité les imperfections de son œuvre, il se rend ce témoignage : « On aime ceux au service desquels on se consacre, et je n'ai pas travaillé vingt-quatre ans à étudier la France de siècle en siècle sans me lier plus intimement à elle, sans faire des vœux pour sa gloire et pour son bonheur... Je suis protestant, mais j'espère qu'on ne me trouvera étranger à aucun sentiment religieux d'amour, de foi, d'espérance ou de charité, sous quelque étendard qu'il se manifeste... Je suis républicain, mais en conservant dans mon cœur l'amour ardent de la liberté que m'ont transmis mes pères, dont le sort a été lié à celui de deux républiques, et l'aversion pour toute tyrannie, j'espère ne m'être jamais montré insensible ni à ce culte pour d'antiques et illustres souvenirs qui conserve la vertu dans de nobles races, ni à ce dévouement sublime aux chefs des nations qui a souvent illustré les sujets... » Si les documens inconnus que nous venons de rassembler justifient ces paroles, ils font surtout connaître l'homme; bien supérieur à l'écrivain, et nous révèlent l'ensemble des principes qui mirent ses espérances à l'abri des coups de la fortune. Ame vraiment libérale, cœur profondément humain, esprit avide de réformes, aussi opposé au servilisme qu'à la démagogie, enfin homme de moralité idéale bien plutôt qu'homme d'action, il a dit de lui-même, — c'est la dernière citation que j'emprunte à ses confidences, — il a dit un jour avec fierté ce qu'auraient pu dire aussi les Channing, les Tocqueville, tous ces penseurs désintéressés qui ont vécu en dehors et au-dessus des partis : « Je n'ai pas été vaincu, car le drapeau sous lequel je marche ne s'est pas encore déployé dans la bataille. »

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

DE

LA THÉOLOGIE CRITIQUE

I. *Mélanges de critique religieuse*, par E. Scherer. — II. *Essais de critique religieuse*, par A. Réville. — III. *Sermons*, par T. Colani. — IV. *Histoire de la Théologie chrétienne*, par E. Reuss.

On médit quelquefois de la réaction religieuse. Des juges très graves en contestent la valeur et presque l'existence, et l'un des plus modérés, comme certes des meilleurs (1), a dit d'elle : « La réaction religieuse, c'est tout, excepté la religion. » Il me manque beaucoup pour avoir le droit d'être aussi sévère que mon spirituel confrère, et je ne vois guère à reprocher à la réaction religieuse que d'être une réaction. Religieusement, tous les motifs qui l'ont produite ne sont pas d'une égale valeur, et les infirmités humaines, crainte, haine, caprice, vanité, passion, ont pu contribuer autant que les plus nobles besoins de l'âme à cette conversion de notre siècle; mais dans quel mouvement des esprits ne retrouverait-on pas de semblables mobiles, et depuis quand les hommes ne feraient-ils même les bonnes choses que pour de bonnes raisons? Il faut cependant reconnaître que le retour vers d'anciennes croyances, s'étant surtout manifesté dans la sphère de ce qu'on appelle l'opinion publique, a eu ce caractère de réduire la religion, toute religion, à une opinion. Et c'est pour cela sans doute que cette conversion a si peu de rapport avec la morale, et qu'elle n'a pas, à cet égard, été accompagnée du plus petit amendement. S'il faut même

(1) M. de Sacy.

en croire ce qu'on entend dire, le contraire serait arrivé. Sans faire écho aux plaintes des censeurs du présent, on ne peut méconnaître dans l'état religieux du temps un grand vide : il y manque la piété. Sous de nouveaux dehors, l'impulsion du temps vers tout ce qui est terrestre, positif, matériel, ne s'est pas arrêtée, et la croyance, d'ailleurs sincère, de plus d'un néophyte que l'incrédulité effraie s'élève sur la base inébranlable de l'indifférence du cœur et de la conscience.

Cependant l'erreur qui ne fait de la religion qu'une opinion a un bon côté. Les opinions, après tout, sont des idées, des idées irréfléchies, superficielles, passagères si l'on veut, mais enfin des idées. Or les idées courantes ne peuvent tomber dans certains esprits sans y provoquer la réflexion. On ne peut guère s'empêcher de penser à ce que tout le monde pense, et pour peu qu'on soit sérieux, attentif, difficile, on veut savoir ce qu'il en est; l'on examine alors ce que d'autres embrassent sans examen. Ainsi le retour tel quel des esprits vers la religion n'a plus permis de traiter avec une légèreté méprisante soit le penchant intérieur qui nous y ramène, soit l'objet même vers lequel il nous conduit. On a bien été obligé de rechercher ce que le genre humain avait dans l'âme, et à quoi il en voulait venir quand il parlait tant d'aller à Dieu.

Après les esprits forts, qui ne peuvent comprendre qu'on s'occupe de pareilles misères, viennent les beaux esprits, qui n'y voient que la juste revanche du moyen âge retrouvant ses droits comme un souverain légitime en travail de restauration; mais en dehors de ces préjugés parfaitement dignes de se mesurer ensemble, il y a de fermes ou clairvoyans esprits que ne satisfont point les lieux-communs, fussent-ils déguisés en paradoxes, et qui cherchent dans la liberté de leur raison le mot de ce que saint Paul lui-même appelle une énigme, la religion. On a fait plusieurs fois connaître ici les travaux intéressans que ce grand sujet a suscités en Angleterre. La moisson n'aurait pas été moins riche assurément, si l'on avait essayé d'explorer le champ de l'Allemagne. Aujourd'hui c'est en France que nous voudrions signaler une école religieuse dont l'existence date de ces dix dernières années, et qui peut être regardée, sous plusieurs rapports, comme une nouveauté dans notre pays.

I.

Il y a onze ou douze ans qu'un des professeurs de l'école de théologie de Genève donna sa démission, et il fit connaître que cette détermination était dictée par un changement qui s'était opéré dans son esprit sur quelques points de la science religieuse. Il avait cessé

d'être en parfait accord soit avec l'enseignement reçu dans l'institut auquel il appartenait, soit même avec son enseignement antérieur, et par un scrupule honorable il se retirait. Ce pasteur était M. Edmond Scherer. Les points de dissidence étaient l'inspiration et le canon des Écritures. Un cours donné à Genève sur l'autorité en matière de foi, et en particulier sur l'autorité de la Bible, provoqua l'ouverture d'un cours correspondant, mais différent d'esprit, dans le sein d'une des églises indépendantes de la même ville. Une polémique assez vive vint bientôt animer la presse locale, et la guerre des brochures et des journaux dura longtemps. Des écrivains qui jouissent d'un crédit mérité dans leur communion, MM. Malan, Merle d'Aubigné, Chenevière, Agénor de Gasparin, d'autres encore, entrèrent dans la lice, et il fut bientôt évident qu'un incident assez simple allait devenir la cause occasionnelle d'un mouvement sérieux dans le sein du protestantisme. Cette controverse fortuite allait, non pas certes produire, mais manifester par des signes nouveaux l'opposition qui existe de tout temps, au sein de toute église comme de toute école et peut-être de toute société, entre le principe de l'autorité et celui de la liberté. Ce résultat fut sensible, évident, lorsqu'au mois de juillet 1850 M. Colani eut fondé à Strasbourg sa *Revue de Théologie et de Philosophie chrétienne*. Ce recueil, qu'il entreprit de concert ou en collaboration avec M. Scherer, était conçu dans le même esprit que les leçons de ce dernier, et devait peu à peu s'élever à une exposition plus nette, plus méthodique et plus hardie des principes d'une science chrétienne qui n'avait point encore eu d'organe permanent en France. Celui-ci, qui dans ses débuts offrit un caractère ou plutôt des apparences d'indécision et d'obscurité, eut de la peine à se frayer sa voie dans le public, comme tout ce qui est grave et scientifique; mais les rares lecteurs des premières livraisons, ou peut-être du premier volume, ne tardèrent pas à apercevoir que, pour peu que l'entreprise persévérât, elle contenait le germe d'une doctrine, le foyer d'une école, et que de ce point de l'horizon intellectuel il venait des penseurs et des écrivains. Le pronostic s'est réalisé : la *Revue de Théologie et de Philosophie chrétienne* est un ouvrage digne d'une attention particulière, et qui se recommande à ceux même qui ne s'intéressent qu'à la philosophie. Toutefois je ne pense point que, dans aucune église catholique ou dissidente, il fût raisonnable ou prudent d'écrire sans la prendre en très sérieuse considération, et celui qui descendrait dans l'arène non préparé à se défendre contre les nouveaux critiques risquerait de s'y montrer trop légèrement armé. Quant aux noms des auteurs, ce n'est pas aux lecteurs de la *Revue des Deux Mondes* qu'il est besoin d'ap-

prendre quelle est la valeur de M. Scherer. Nous plaçons sans hésiter auprès de lui M. Colani. Il serait facile de citer d'autres noms des plus recommandables. Ainsi M. de Pressensé a été dans l'origine un de leurs collaborateurs avant qu'il eût marqué sa nuance personnelle et le caractère distinctif de ses idées et de son talent par d'autres œuvres et un autre genre de prédication. Nous ne réunirons cependant ici aux deux écrivains d'abord nommés que M. Réville, qui n'est pas non plus inconnu de nos lecteurs, et M. Édouard Reuss, qui a pris par un ouvrage important une place considérable parmi les historiens de la théologie chrétienne. Ce n'est pas que les quatre auteurs que nous venons de distinguer se répètent les uns les autres et obéissent au même mot d'ordre. Chacun au contraire marche dans sa voie, et ils ne sont ni associés ni subordonnés entre eux. Ils sont libres, comme doivent l'être des défenseurs de la liberté, de la science et de l'esprit, mais ils ont certainement des caractères communs, ils vont dans le même sens, ils se meuvent dans le même ordre d'idées, et ils contribuent chacun à sa manière au même mouvement dans l'esprit humain et peut-être dans la conscience humaine.

J'ai dit que l'origine de la séparation de M. Scherer avait été son dissentiment sur l'inspiration et le canon des Écritures. Et l'on peut en effet ramener à la manière de définir l'inspiration et de concevoir la canonicité des livres sacrés tout dissentiment essentiel sur le dogme et sur la foi. Il ne faudrait pas grand artifice pour rattacher à ces deux points l'existence de toutes les sectes et les opinions particulières d'un Luther, d'un Pascal, d'un Bossuet, d'un Grotius, d'un Leibnitz. Si nous nous interrogeons nous-mêmes en lisant la Bible, nous reconnaîtrons que notre manière de la comprendre contient au fond une théorie sur ce que c'est que la parole de Dieu. Il sera bon d'indiquer les termes généraux de la question, sans prétendre autre chose que déterminer l'état d'esprit de ceux qui la posent et la décident.

L'Écriture est divinement inspirée : nous prenons ce point pour accordé. Il faudrait en effet n'être chrétien à aucun degré pour nier que l'Écriture soit inspirée, si ces mots veulent dire pour le moins qu'elle est le monument, le témoignage d'une révélation divine. On peut même en tomber d'accord sans presque avoir droit au titre de chrétien. Il suffit de croire à une certaine action de la Providence.

On entrevoit déjà que l'inspiration, comme au reste toute autre expression dogmatique, peut être entendue de deux manières : l'une stricte, littérale, absolue, judaïque, l'autre plus libre et plus raisonnée. On peut croire que les mots mêmes du texte biblique dans toutes ses parties ont été inspirés, comme si les auteurs avaient

écrit sous la dictée de Dieu. On peut se borner à penser que Dieu a voulu ou permis que leurs livres continssent la vérité religieuse, soit qu'on l'y cherche principalement dans les parties de pur enseignement, soit qu'elle résulte également pour l'esprit et pour le cœur des récits comme des préceptes. Dans ces deux hypothèses, de tels livres resteraient des livres sacrés. On voit d'avance, entre ces deux croyances extrêmes, d'ailleurs également compatibles avec la divinité du christianisme, combien peuvent se placer d'interprétations intermédiaires, servant à conclure pour ou contre l'orthodoxie de telle ou telle église.

On suppose aisément que l'église catholique doit incliner vers une manière rigoureuse d'entendre l'inspiration. Cependant elle n'a pas adopté l'opinion outrée de quelques docteurs; elle n'étend pas l'inspiration à la diction de l'écrivain sacré, mais seulement aux choses et aux pensées. Sur ces deux points, il n'y a pas d'erreur dans l'Écriture. Le secours que l'esprit reçoit d'en haut, indépendamment de toute révélation ou manifestation surnaturelle qui, lui communiquant une vérité jusque-là inconnue, serait l'effet d'un miracle particulier, peut n'être d'abord qu'une impulsion pieuse, une grâce divine qui anime et soutienne celui qui parle ou qui écrit dans ses efforts pour ne pas s'écarter de la vérité; mais c'est là un genre d'inspiration qui ne garantit nullement l'infaillibilité, et qui peut avoir été départi par exemple à l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Ce n'est pas l'inspiration proprement dite. Celle-ci est un secours surnaturel, qui, influant sur la volonté et l'entendement de l'écrivain, lui suggère *au moins le fond* de ce qu'il doit dire. On ajoute à ce secours l'assistance du saint-esprit, qui le dirige dans l'usage de ses facultés, de telle sorte qu'il ne commette aucune erreur. Telle est l'inspiration qui règne dans toute l'Écriture sainte (1). L'expression, le style et peut-être aussi l'ordonnance et la composition, mais non pas le choix des matières, paraissent dans ce système abandonnés, au moins en grande partie, à la liberté de l'esprit humain. Cette concession est grave, et elle conduirait fort loin, si l'église n'ajoutait aussitôt que le fidèle n'est pas libre d'entendre comme il veut les choses au point où l'écrivain a été libre de les dire. L'intelligence et le sens de l'Écriture résident dans la tradition catholique, et la tradition est dans les mains d'un dépositaire privilégié : c'est l'église catholique, apostolique et romaine. L'église est l'interprète unique de l'Écriture, interprète infaillible comme ses auteurs. L'église aussi est divinement inspirée, et, quoi qu'il en coûte de le dire, il s'ensuit que, l'église étant présente et

(1) Le père Perrone, — M. l'abbé Glaire.

vivante, son autorité est plus grande que celle de l'Écriture même. C'est la première qui garantit la seconde. Cette fatale conséquence n'est plus déniée par les apologistes de notre temps. Quant à la question de savoir où repose en fait l'autorité de l'église, si c'est dans l'église entière, le concile ou le souverain pontife, c'est-à-dire le suffrage universel, le système représentatif ou l'absolutisme, on en discute. Le catholicisme a ce problème pour fondement.

On ne s'étonnera donc pas que l'inspiration des Écritures ait été entendue plus rigoureusement par les protestans que par les catholiques. Ceux-là croyaient avoir, comme ceux-ci, surtout dans les premiers temps de la réforme, besoin d'une règle de foi; ils la trouvaient dans l'Écriture, dans l'Écriture seule. Rompant avec la tradition ou avec ce qui s'appelait de ce nom, rejetant l'autorité dogmatique de l'église romaine, ils n'avaient plus ni ne pouvaient avoir d'interprète attitré du divin livre. Ils en devaient naturellement affirmer davantage, exalter, amplifier l'autorité, et il est tout simple qu'ils aient été entraînés à ne la croire sainte qu'en la faisant absolue. Il a été soutenu que l'inspiration, c'est-à-dire à la fois la vérité parfaite et la divinité de la parole, s'étendait non-seulement aux faits et aux idées, mais au texte même, aux mots dont il se compose, et, comme on l'a dit, aux points et aux virgules, ce qui mettrait dans une condition fâcheuse et inférieure la foi de ceux qui ne savent ni le grec, ni l'hébreu, ni le syro-chaldéen.

C'était une précaution prise contre le danger d'une interprétation illimitée. En effet, par l'exemple de ses fondateurs, par son esprit, par son enseignement et sa pratique, la réforme ne pouvait se défendre de rendre la conscience et la raison juges en dernier ressort de la vérité religieuse. Elle la voyait, cette vérité, dans les livres saints; mais ces livres saints, elle avait commencé par en discuter l'origine au point d'en réduire le nombre. Ensuite ou en même temps elle en avait, sur des points nombreux et importans, modifié l'interprétation traditionnelle, l'interprétation reçue, et elle y avait substitué la sienne, puisée dans une étude nouvelle des textes. Elle pensait les avoir mieux compris, et elle ne se croyait plus avancée dans la vérité que parce qu'elle était revenue au sens légitime de l'Écriture. Avec un tel point de départ, c'était bien le moins qu'elle opposât aux dangers, ou, si on l'aime mieux, aux écarts possibles de l'examen en matière de foi l'inviolabilité et l'infaillibilité du livre. Elle a donc pu exagérer en ce sens et prodiguer en quelque sorte la divinité aux écrits qui l'attestent. Ce n'est pas tout : elle a cherché à poser une autre barrière dans la voie où elle était entrée. Ses premiers docteurs, ses premiers croyans s'étaient çà et là unis dans le même esprit et dans les mêmes dogmes. Ne fût-ce que pour se

reconnaître, ils avaient en commun confessé leur foi. Ces confessions, écrites et consenties avec réflexion, avaient été offertes au monde comme des manifestes et des symboles. Elles avaient, quelques-unes du moins, rallié des nations entières. Devenues ainsi comme un texte légal de croyance, elles étaient à leur tour une interprétation légale. Elles constituaient une orthodoxie. Il serait facile toutefois de montrer que ni l'autorité littérale de l'Écriture, ni une orthodoxie conventionnelle ne pouvaient contenir la liberté de la conscience chrétienne à ce point que la foi protestante fût à l'abri de toute dissidence et de toute variation. Les hommes qui, vers le temps de la renaissance, ont déclaré que la religion du moyen âge ne leur suffisait plus ont par là même annoncé qu'il pouvait y avoir progrès, non dans la vérité chrétienne, mais dans la connaissance de la vérité chrétienne, et que la religion, immuable dans son objet, ne l'était pas dans l'esprit des hommes. Si cette idée était une erreur, les protestans seraient bien malheureux, car ils l'ont scellée du plus pur de leur sang.

Avec des protestans, il semble qu'il y ait une manière bien simple de savoir ce que c'est que l'Écriture : c'est de le demander à l'Écriture elle-même : mais alors on est assez troublé de reconnaître que l'inspiration du texte de l'Écriture n'est enseignée comme un dogme ou affirmée comme un fait dans aucune page du Nouveau Testament. On n'allègue qu'un verset d'une épître de saint Paul dont le sens est au moins douteux, et qui, même traduit comme le veulent certaines versions protestantes, n'aurait pas avec évidence la portée qu'on lui attribue. Il est bon de citer ce passage, afin de faire voir de quelles difficultés peut être entourée, sur quels fragiles fondemens peut être appuyée l'interprétation des vérités chrétiennes, lorsqu'elle a pour base unique l'examen grammatical des textes. Je traduis littéralement sur la Vulgate. Saint Paul exhorte le Lystrien Timothée à demeurer ferme dans l'enseignement qu'il a reçu. « Tu sais, ajoute-t-il, de qui tu as appris, et que dès l'enfance tu as connu les lettres sacrées qui peuvent t'instruire pour le salut par la foi en Jésus-Christ. Toute écriture inspirée de Dieu est utile pour l'enseignement, pour le raisonnement, pour la rectification, pour l'éducation dans la justice (II Tim. III, 15, 16). » Cette signification de la Vulgate est adoptée ou confirmée par saint Hilaire, par Origène, par la Bible de Mons, et la traduction de Sacy, qui est la plus répandue en France, dit en conséquence : « Toute écriture *qui est* inspirée de Dieu est utile pour instruire, pour reprendre, pour corriger, et pour conduire *à la piété* et à la justice. » La dernière et remarquable version protestante de M. Albert Rilliet offre le même sens.

Cependant la version d'Osterswald, qui jouit d'une certaine autorité parmi les protestans, s'exprime ainsi : « Toute l'Écriture est divinement inspirée et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice. » Cette version, comme on voit, est assez différente de la première, et tout tient à l'insertion de la conjonction *et* entre *inspirée* et *utile*. Cette conjonction n'est pas dans la Vulgate, que suit de préférence notre église; mais elle est dans les plus anciens textes grecs, et Richard Simon a soutenu contre Arnauld qu'il fallait y revenir. On conçoit que tous les partisans de l'autorité scripturale contre celle de l'église et de la tradition soient naturellement portés à se ranger à l'avis de Richard Simon; mais je dois ajouter que M. l'abbé Glaire, qui n'est certes pas de leur parti, se prononce comme eux dans la question (1). Parmi les éditeurs récens du Nouveau Testament, Lachmann est naturellement du même côté, tandis que Griesbach semble appuyer la leçon d'Origène (2).

L'ancien texte grec littéralement traduit devient ce qui suit : « Toute écriture est inspirée de Dieu et utile pour enseigner, etc. » Or cette proposition est évidemment fausse, ou du moins tellement exagérée qu'on ne sait comment l'expliquer, et, pour échapper à cette difficulté, les uns traduisent : « *Toute l'Écriture est inspirée*, etc., » ce qui n'est pas dans le grec; les autres traduisent avec le cardinal Duperron : « *Toute écriture inspirée de Dieu est aussi* (*en même temps*) *utile pour instruire*, etc., » ce qui est un peu forcé. On voit combien est faible la base de la critique littérale pour ceux qui voudraient fonder sur un texte toute l'inspiration des Écritures. Il faut évidemment chercher d'autres autorités, c'est-à-dire recourir à une critique plus élevée et plus générale, car, en accordant que ces mots *toute écriture* se rapportent à ces *lettres sacrées* dans lesquelles l'apôtre vient de dire que Timothée a été instruit, il reste à savoir quelles elles sont. Or c'est tenter l'impossible que de vouloir déterminer quels sont les écrits dont saint Paul veut parler, et s'il s'agit de tout ou partie de la sainte Écriture, ou même d'ouvrages que nous avons perdus, car enfin nous n'avons pas tout ce qui peut avoir été écrit par les apôtres ou sous leurs yeux, et ils avaient tous reçu les mêmes dons. Il reste donc pour question unique, mais capitale, de savoir ce que veut dire une *écriture inspirée de Dieu*. Est-ce ce qu'on entendrait en disant qu'un écrivain sacré, que saint Bernard ou saint François de Sales, que l'auteur de l'*Imitation* est rempli de l'esprit de Dieu? Est-ce ce qu'entendait le

(1) *Introduction* aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, t. Ier.

(2) M. Berger de Xivrey, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscript.*, t. XXIII, p. 89.

pape Jean XXII lorsque, dans sa bulle de canonisation de saint Thomas d'Aquin, il lui reconnaissait une *infusion spéciale de Dieu?* Est-ce quelque chose de plus, est-ce quelque chose de moins? Et serait-ce alors cette pensée plus simple que l'Écriture est l'expression écrite d'une révélation divine? Voilà vraiment la question que l'Écriture elle-même n'a ni posée ni décidée, et comme cette locution de divinement inspirée, *divinitus inspirata,* se rend en grec par un seul mot, *theopneustos,* on appelle aujourd'hui la question que nous indiquons la « question de la théopneustie. »

II.

On ne traite point ici du fond des choses, et ce n'est pas du christianisme, mais de l'interprétation de l'Écriture qu'il s'agit. On ne veut pas même, par l'artifice des conséquences extrêmes, tirer de la nécessité concédée d'une interprétation le droit d'examen illimité, et, parce que la raison et la conscience peuvent en définitive décider par là des choses de la foi, conclure que la raison et la conscience sont autorisées à tout faire, et que tout ce qu'elles peuvent, elles le doivent. Nul n'est plus convaincu que nous qu'en religion, comme en tout le reste, l'absolu ne convient pas à la nature humaine, et que les plus conséquens ne sont pas toujours les plus raisonnables. Nous voulons seulement rechercher quelle est la portée naturelle, nécessaire, de la doctrine de l'inspiration sainement entendue, puis faire connaître quel système d'interprétation en est récemment sorti dans les écoles protestantes et ne peut manquer d'exercer une sérieuse influence sur la science et l'intelligence de la religion.

J'ai déjà dit qu'ici je n'examine pas si l'Écriture est inspirée : je l'admets. Cela signifie qu'*au moins pour le fond* (l'expression n'est pas de moi) il n'y a dans l'Écriture que vérité; mais qu'est-ce que le fond, et comment faut-il en juger la forme?

On ne contestera pas que toute la religion, comme connaissance de Dieu, ne soit pas explicitement dans l'Écriture. La doctrine chrétienne n'y est pas tout entière, ou bien il ne faut entendre par doctrine chrétienne que la portion de vérité divine dont Dieu a jugé la révélation nécessaire à l'humanité. Les dogmes connus en supposent une foule d'inconnus. Point d'église qui n'enseigne que tout est plein de mystères. Si l'on voulait savoir comment sont possibles l'union et la distinction des personnes de la Trinité, comment s'accomplit le miracle de la présence réelle, ou seulement si l'on posait les problèmes fondamentaux de la théodicée, qu'aucun clergé ne défend d'examiner, la théologie scolastique elle-même, qui n'est pas timide, conviendrait que nous savons bien peu de chose sur ces

questions, et que l'auteur des choses n'a pas voulu nous donner ici-bas la lumière qu'il réserve aux élus. L'Écriture est même conçue en général de telle sorte que, si l'on excepte peut-être quelques pages de saint Paul, on y chercherait vainement l'enseignement didactique d'une doctrine, l'exposition méthodique d'un seul des articles du catéchisme. L'église catholique est si convaincue de cette vérité, qu'elle défend de les y chercher sans un guide : elle interdit presque la lecture du texte séparé du commentaire; elle craint non-seulement que l'on comprenne mal ce qui y est, mais aussi qu'on y trouve ce qui n'y est pas. Or il y a des choses qui n'y sont pas et qui n'en existent pas moins. Il n'y a que vérité dans l'Écriture; mais il n'y a pas toute la vérité, ou du moins elle n'y est qu'implicitement. Un chrétien doit être assuré qu'en ce genre rien ne s'y trouve qui ne s'accorde avec ce qui ne s'y trouve pas. La vérité évangélique est certainement conforme à toutes les vérités qu'elle suppose, mais qu'elle ne dit point. Cette conformité, nous pouvons l'affirmer, mais la montrer nous est impossible. Comment prouver que ce qu'on sait est d'accord avec ce qu'on ignore? On peut dire que cet accord est nécessaire; mais quel est-il? Par la supposition même, on ne le sait pas.

Mais si on le savait, si on savait ce qu'on ignore, n'est-il pas vrai que l'on comprendrait mieux, que l'on connaîtrait mieux ce que l'on sait? S'il nous est impossible de saisir la liaison du terme connu au terme inconnu, si nous ne pouvons nouer les deux bouts de la chaîne, pouvons-nous être sûrs de connaître parfaitement même ce que nous connaissons, et pouvons-nous garantir que la connaissance de l'inconnu ne modifierait pas notre idée du connu? Oui, si nous avons la certitude d'une connaissance parfaite, si nous sommes assurés de concevoir ce que nous savons exactement comme il est. Or c'est la confiance, c'est la certitude à laquelle prétend toute orthodoxie. Aucun croyant orthodoxe n'a la vanité de tout savoir; mais il est persuadé qu'il n'y a point d'erreur dans ce qu'il croit, ou si par humilité il n'ose répondre de lui-même, il répond sans hésiter de la vérité du dogme, qu'il le lise dans l'Écriture, dans une confession de foi ou dans l'enseignement de son église.

La question qui se poserait serait donc celle-ci : — est-il vrai, est-il possible que la vérité soit exprimée sans mélange d'erreur dans le langage humain, et qu'ainsi exprimée, elle soit comprise sans mélange d'erreur par l'esprit humain? — Nous indiquons seulement cette question générale, et nous nous en tenons à notre question particulière. L'écriture inspirée, c'est-à-dire divinement vraie pour le fond, a été humainement écrite. La vérité y est exprimée dans les formes de la pensée humaine, dans les conditions du langage hu-

main. Ceci n'est ni une critique ni une opinion, c'est un fait aussi clair que le jour. Or je pourrais sans discussion en conclure une imperfection nécessaire, une inexactitude obligée, et affirmer que la vérité du fond qu'elle contient est compromise, altérée à un certain degré par sa forme, et plus compromise, plus altérée encore dans notre intelligence, qui la reçoit : d'où il suit que l'inspiration infaillible, en ce sens que la signification véritable du texte est pure de toute erreur, ne garantit pas l'infaillibilité du texte même, c'est-à-dire ne garantit pas un texte exempt de toute possibilité d'erreur, ni la parfaite vérité d'une interprétation quelconque.

C'est en effet une des conditions du langage d'être l'expression partielle et successive de la réalité. Il ne dit pas tout à la fois, et ce qu'il dit, il le dit isolément, séparément, en sorte que chaque phrase et presque chaque mot semblent avoir une signification absolue. Nous en dirions donc toujours trop ou trop peu, si la suite de ce que nous avons à dire ne devait modifier ce que nous avons dit. Dans le récit, la succession des faits et des jugemens qui les qualifient complète l'expression de la vérité. Dans l'exposition, la liaison s'établit par l'induction ou la déduction, et c'est ainsi que la diction se rend de plus en plus égale à la vérité. Tout le monde n'en sait pas moins que rien n'est plus difficile que d'établir une équation juste entre le fait et la pensée, entre la pensée et le langage. L'équation n'est jamais qu'approximative, et il y a une imperfection indomptable dans toute œuvre de l'esprit et de la parole.

Il ne faut pas dire que cette imperfection affecte éminemment la diction de l'Écriture. Je suis beaucoup moins sévère que certains critiques, d'ailleurs parfaitement orthodoxes. Le style des écrivains sacrés a souvent été abandonné à la critique. Tantôt c'est la correction dont on a fait le sacrifice. Le père Perrone ne désapprouve pas les théologiens qui allèguent contre l'inspiration verbale les solécismes de la langue apostolique. Enfin on pourrait citer des critiques du XVIIe siècle qui s'exprimaient avec une singulière rigueur sur le défaut de beauté classique de l'Évangile lui-même. Quant à nous, les solécismes nous touchent peu; le purisme littéraire nous paraît ici hors de saison, et nous sommes convaincu que le Nouveau Testament, plus académiquement rédigé, portant moins les caractères de la vérité, serait armé d'une moindre puissance persuasive. Nous ne pouvons cependant soutenir que le style du livre sacré soit le plus propre à prévenir toute méprise et à donner à la narration et surtout à l'exposition cette exactitude lumineuse qui indique chez l'écrivain, qui produit chez le lecteur la claire connaissance. Les vérités de la foi en particulier y sont exprimées en passant, tantôt avec mystère, tantôt par allusion, quelquefois sous une forme figurée.

Le but de l'écrivain sacré n'est pas évidemment un enseignement doctrinal. Il s'adresse à l'imagination, au cœur, à la conscience; il ne cherche pas précisément à convaincre l'entendement. Il serait certainement facile d'imaginer, et on l'a tenté dans toutes les églises, une manière de révéler soit l'existence de la Trinité, soit la présence réelle dans l'eucharistie, qui eût coupé court à toute dispute entre les chrétiens. Or il n'en est pas ainsi, et les théologiens en donnent plusieurs raisons; mais le fait n'est contesté par aucun, et nulle église n'en est plus persuadée que la nôtre, puisqu'elle met en garde contre la lecture de la Bible, si l'on n'y est bien préparé, ou même si l'on ne s'y aventure dans la compagnie d'un bon guide. On approuve à Rome cette pensée du comte de Maistre : « Lue sans notes et sans explications, l'Écriture sainte est un poison. »

Une telle énormité ne convient qu'aux esprits sans mesure et sans scrupule, et nous n'allons pas jusque-là; mais nous disons qu'indépendamment de l'insuffisance radicale du langage humain, la diction biblique, même évangélique, n'évite nullement des tours, des mots et des tropes qui peuvent aisément engendrer l'erreur dans un esprit que n'en préserve pas une instruction solide ou une ferme raison. L'Écriture ne s'interdit point l'équivoque, l'hyperbole, la métaphore, enfin des moyens de style qui peuvent plaire, qui produisent même des beautés littéraires, mais dont l'emploi n'est pas moins une concession à l'infirmité de l'esprit humain.

Saint Pierre a dit : « En toute nation, celui qui craint Dieu et qui pratique la justice est agréable à Dieu. » Si ces belles paroles, séparées des circonstances dans lesquelles elles ont été prononcées, étaient prises dans leur sens le plus simple et le plus général, elles ramèneraient la révélation à la religion naturelle. Or comme elles ne peuvent avoir cette portée, il faut bien qu'elles soient enveloppées d'une certaine ambiguïté, et ne doit-on pas l'attribuer moins à un défaut de justesse d'esprit dans celui qui les a écrites qu'à l'imperfection radicale tant de la pensée que du langage?

Je n'oserais dire, quoique ce soit l'avis de beaucoup de théologiens, qu'une certaine obscurité a été laissée à dessein sur de certaines vérités, souvent les plus hautes et les plus importantes. Dans ce cas, l'équivoque ne serait nullement une faute de style; elle serait la preuve d'un art dont le secret m'échappe et dont je n'oserais approfondir les raisons. Pourtant qu'elle s'y rencontre, et qu'elle couvre d'un nuage les dogmes les plus augustes, c'est ce que prouvent dix-neuf siècles de discussion sur les mêmes passages. Je suis loin de contester que la divinité du Christ ou la notion correcte de l'eucharistie se trouve dans l'Évangile; mais nier que des hommes intelligens et sincères n'aient pas su l'y voir serait manquer soi-

même d'intelligence et de sincérité, et cela seul prouve que ces dogmes fondamentaux n'y sont pas exprimés avec la même clarté que l'est par exemple la distinction de l'esprit et du corps dans Descartes, ou dans Leibnitz la réduction de la substance à la force. Sans multiplier les exemples et citer des expressions qui pourraient être attribuées au tour individuel de l'esprit de l'écrivain, rien n'est plus important et plus correct que cette proposition : « il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus. » Il faut cependant que le sens en soit bien équivoque, puisque Massillon en a tiré ce redoutable sermon sur le petit nombre des élus dans la terreur duquel était élevée, il y a cinquante ans, toute la jeunesse chrétienne, tandis que, plus heureux, nos jeunes contemporains ont entendu de plus consolantes assurances, grâce à l'éloquent successeur de Massillon que vient de perdre la chaire apostolique (1). Et chose remarquable, ni l'évêque de Clermont ni le père Lacordaire n'ont été désavoués par l'église. Le point si important des chances de l'autre vie et des conditions du salut est une de ces questions ouvertes auxquelles s'applique la maxime : *in dubiis libertas.*

La métaphore ou, pour parler d'une manière plus générale, le style figuré est partout dans l'Écriture, et même on nous enseigne que la Bible est une figure perpétuelle. A ne considérer que l'élocution, la figure est un des moyens d'effet dont usent le plus heureusement les grands écrivains, et rien n'est plus propre à récréer l'esprit quand elle est ingénieuse, à saisir l'imagination quand elle est grande et belle. On ne pourrait cependant prétendre qu'elle soit l'expression la plus exacte de la vérité. Elle sert bien quelquefois à nous en donner une certaine idée quand il est impossible ou trop difficile de la donner plus juste par l'expression directe; mais ce n'est jamais qu'une approximation qu'il faut se garder de prendre à la rigueur. Tout le monde sait que, dans toutes les recherches qui ont pour objet la vérité, dans toutes les sciences, rien ne demande plus de précaution que l'emploi du style figuré, et que s'il est impossible de s'en abstenir absolument, il est prescrit de n'en user qu'avec défiance. Le langage figuré n'est permis et nécessaire que parce qu'il y a des cas où l'écrivain se sent hors d'état d'indiquer autrement sa pensée, ou bien parce que l'auditeur est plus accessible au langage de l'imagination qu'à celui de la raison, ou bien enfin parce qu'il est des choses qui ne se laissent pas représenter autrement; mais aucun de

(1) « Bien que ce fameux texte : « il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus » vous paraisse d'une évidente clarté, il est bien loin d'en être ainsi. C'est précisément le texte qui a le plus divisé les pères et les commentateurs... Le petit nombre des élus n'est pas un dogme de foi, mais une question librement débattue dans l'église. » (Le père Lacordaire, soixante et onzième conférence.)

ces cas n'est précisément à la gloire de l'esprit humain. C'est une de ses faiblesses que de ne pouvoir toujours être mis en contact avec la vérité même. Et ce dont l'emploi atteste les lacunes et les infirmités de notre esprit ne peut être sans danger pour la sûreté et la certitude de nos conceptions et de nos connaissances.

Le sens d'une expression figurée est d'une élasticité telle que les plus habiles maîtres se sont permis les interprétations les plus hasardeuses. Quoi de plus clair que le verset proverbial de la Genèse sur la création de la lumière? Si ce n'est qu'il doit être mis d'accord avec quelques explications scientifiques, le sens direct paraît évident, et il a toujours passé pour satisfaire pleinement l'esprit. Eh bien! saint Augustin est d'avis que le *fiat lux* exprime la création des anges, parce qu'ils sont enfans de lumière, et il en donne plusieurs raisons ingénieuses en se félicitant de l'obscurité du langage divin, *divini sermonis obscuritas*. Il faut que la métaphore soit prodiguée avec bien de la hardiesse dans l'Écriture pour qu'un père de l'église du rang de saint Augustin l'aît retrouvée là.

Quant à l'hyperbole, on est dispensé de prouver qu'il y a en elle quelque mensonge, et que cette figure de rhétorique n'est pas destinée à donner l'exacte vérité, puisqu'elle l'exagère. Il est donc trop facile d'y être trompé et de ne savoir pas faire la part du vrai et du faux qu'elle contient en même temps. Il n'est peut-être pas de tour oratoire qui dénote davantage la faiblesse de notre esprit, car elle n'a pu être introduite et autorisée que par l'expérience de notre malheureux penchant à ne pas nous contenter de la vérité pure, et de cette mobilité passionnée qui exige de qui nous instruit qu'il nous trouble pour nous convaincre et nous trompe pour nous éclairer. Or rien n'est plus commun que cet artifice du langage dans les livres saints. La comparaison de l'aiguille et du câble exprime évidemment l'impossibilité du salut des riches, et veut dire seulement que les riches, pour être sauvés, ont à surmonter plus de tentations dangereuses. Dans cette parole : « celui qui ne hait pas son père et sa mère, sa femme et ses enfans, ses frères et ses sœurs et même sa propre vie, ne peut être mon disciple; » si l'on ne sait reconnaître une hyperbole, une expression forte calculée pour déterminer les fidèles à de grands sacrifices, à quelles conséquences n'entraînerait-elle pas un esprit faible! Molière nous l'a dit, voici ce qu'Orgon en conclut :

> Il m'enseigne à n'avoir d'affection pour rien,
> De toutes amitiés il détache mon âme,
> Et je verrais mourir frère, enfans, mère et femme,
> Que je m'en soucierais autant que de cela.

Le récit, d'ailleurs très mystérieux, de la tentation du Christ

nous dit qu'il fut transporté sur une montagne d'où il put voir tous les royaumes de ce monde; or cette montagne n'existe pas et n'a jamais existé : c'est donc ici une hyperbole pour désigner quelque hauteur d'où l'on voyait une partie des petits royaumes de la Palestine, ou une métaphore pour exprimer comment toutes les grandeurs du monde peuvent être mises sous les yeux de l'âme par cette sorte de mauvais génie qui nous obsède.

C'est en dire plus qu'il ne faut pour prouver que la doctrine de l'inspiration infaillible laisse subsister dans l'Écriture tant de causes d'erreur, tant de difficultés et d'obscurités décevantes, que le plus convaincu de la divinité du témoignage ne pourrait encore s'y abandonner avec une entière sécurité, et que la foi, en tant qu'elle implique une certaine connaissance des choses invisibles, ne découle pas comme une conséquence pure et simple de la lecture de la Bible. Puisque nous y trouvons tant d'ambiguïtés, tant de points qui mettent notre jugement en balance, comment ne pas reconnaître que nous aurions besoin de l'inconnu que l'Écriture nous refuse pour bien comprendre le connu que nous lui devons? Ce que nous savons par elle est encore si obscur que nous ne pouvons être certains que notre manière de la concevoir et de l'expliquer soit pleinement d'accord avec les vérités que nous ignorons, et ne serait pas subvertie ou modifiée, si nous venions à les connaître. Voilà pourquoi humainement parlant, c'est-à-dire si l'on n'est éclairé d'une manière surnaturelle, un scepticisme inévitable pèse sur l'intelligence mise toute seule en présence de la révélation biblique.

III.

C'est ici que se montre cette sagesse pratique qui a si longtemps caractérisé l'église romaine. Cette lumière surnaturelle, elle nous l'offre. Entre l'Écriture et nous, elle place une interprétation qui est la tradition, un interprète qui est elle-même. L'inspiration scripturale, quoique surnaturelle, était un miracle insuffisant pour engendrer l'infaillibilité; mais elle est doublée d'un autre miracle, l'inspiration de l'église. Les deux miracles se complètent et se garantissent l'un l'autre. Si vous croyez à tous deux, vous dormez en paix. Vous ne possédez pas toute la vérité, vous ne la possédez peut-être pas sans erreur; mais qu'importe? Vous êtes à la source, et vous n'avez qu'à vous incliner pour y puiser. Dans les catacombes de Rome, parmi les rares emblèmes chrétiens qu'un crayon novice osait y tracer, on en voit un qui se représente plus d'une fois : c'est Moïse frappant de sa verge le rocher d'où jaillit une eau vive, et tout indique que cette image désigne l'ouverture de la source de la foi et, selon tous les interprètes, la fondation de l'église. Oui, l'église

est le rocher, l'église est la source, et c'est elle qui désaltère l'humanité haletante dans sa longue marche à travers le désert du monde.

L'église n'aime pas à se défendre toujours en invoquant des miracles. Souvent elle a réduit le don d'inspiration qu'elle aurait reçu à un fait qui pourrait même être arrivé naturellement. Ce fait serait qu'elle a été fidèle, sans déviation, sans interruption, à la tradition primitive. Pour attester la vérité chrétienne, elle n'a pas eu besoin d'une révélation surnaturelle; il suffit que, par une grâce divine, elle ait conservé la mémoire. Quand elle prononce en juge de la foi, elle ne découvre rien de neuf; elle ne résout qu'une question de fait; elle atteste ce qu'on a cru toujours et partout, *quod semper et ubique.* Ceci suppose d'abord que la tradition n'a jamais été interrompue, et que non-seulement le christianisme n'a jamais varié, mais que dès le premier jour il a été tout entier, et que l'église n'a jamais eu rien à apprendre. Aussi Bossuet n'hésite-t-il point à dire que Dieu ne révèle pas de nouvelles vérités qui appartiennent à la foi catholique. « Nous donnerons, ajoute-t-il, pour règle infaillible reconnue par les catholiques des vérités de foi le consentement unanime et perpétuel de toute l'église, soit assemblée en concile, soit dispersée par toute la terre et toujours enseignée par le même saint esprit. » Cette règle, qui pratiquement paraît la plus sûre, a cet inconvénient qu'elle ne donne aucun moyen de résoudre les questions qui divisent l'église, puisque la solution en devrait être cherchée dans *le consentement unanime et perpétuel.* Par exemple, Bellarmin avoue que la supériorité du pape sur le concile continuait encore de son temps à faire question dans l'église catholique. La question ne pourra donc jamais être décidée, car jamais l'église ne pourra déclarer qu'elle a toujours été d'accord sur ce qui l'a divisée jusqu'à la veille du jour où elle affirmerait le contraire. Ainsi la règle de l'unanimité perpétuelle n'aurait pas permis de statuer sur l'immaculée conception. Il faut donc inventer une autre règle. Cela prouve qu'on ne saurait penser à tout. Quand le pape Jean XXII, dans une bulle solennelle, déclarait que saint Thomas avait fait autant de miracles qu'il avait écrit d'articles, il oubliait qu'au nombre de ces miracles était l'article où l'immaculée conception était contestée.

L'inspiration qui fonde l'infaillibilité de l'église doit donc s'élever à quelque chose de plus que de la guider dans la constatation du fait de l'ancienneté d'une créance déterminée; elle ne crée pas des vérités, mais il faut qu'elle en découvre. L'exemple mémorable donné récemment de la promulgation d'un dogme vient en aide à une théorie qui a été soutenue de nos jours par deux des plus habiles docteurs de l'église, Moehler et le père Newman, la théorie du développement appliquée au christianisme. En tout cas, il n'y a rien là qui diminue la hauteur et le prix du don merveilleux dont l'église

se croit dépositaire. Il faut bien en effet se rendre compte du privilége qui en résulte pour elle. Saint Augustin, au rapport de Bossuet, disait que sans l'autorité de l'église il ne croirait pas à l'Évangile, et Bossuet lui-même discutant avec Claude, que dit-il? « Nous convenons que Dieu se sert de l'église et de l'Écriture. Notre question est de savoir par où il commence : si c'est par l'Écriture ou par l'église; si c'est, dis-je, par l'Écriture qu'il nous fait croire à l'église, ou si c'est plutôt par l'église qu'il nous fait croire à l'Écriture. Je dis que c'est par l'église que le saint-esprit commence. » Ainsi l'interprétation de l'église a plus d'autorité que l'Écriture sans l'église, et la raison en est évidente, l'autorité de l'Écriture toute seule n'est que l'autorité de celui qui la lit.

Il est donc assez naturel que l'église, en masse si l'on est démocrate, dans ses chefs si l'on est gouvernemental, ait plus d'autorité interprétative que la raison de l'individu; mais de cette attribution justifiée par des considérations pratiques comme celle des tribunaux et des magistratures à l'infaillibilité fondée sur l'inspiration, il y a loin. De cette prérogative surhumaine, l'église ne donne aucune preuve; elle n'en peut naturellement donner aucune autre que sa propre assertion. Il faut la croire sur sa parole, c'est-à-dire croire déjà à son infaillibilité, pour croire à son infaillibilité. Jamais pétition de principe n'a été plus flagrante. L'inspiration divine de l'église est un de ces miracles d'un genre particulier qui s'affirment, mais qui ne se voient pas, qui n'ont jamais été vus, qui ne peuvent pas l'être. Quand l'église veut bien citer l'Écriture pour établir son droit, c'est l'Écriture comme elle l'interprète. Son interprétation de l'Écriture est donc donnée pour preuve de son droit de l'interpréter; on n'y croit donc que parce qu'on veut y croire. Et en parlant ainsi je ne pense pas affaiblir le motif de la foi. C'est une foi très sérieuse, très efficace, très répandue, que la foi volontaire, et, à ne considérer que les faits, c'est un des principes les plus actifs et les plus puissans non-seulement de l'esprit humain, mais de toute la nature humaine.

Maintenant quelle est la valeur de cette foi pour la science? et quand on raisonne, qu'en faut-il conclure? C'est tout autre chose. Il est clair que ce qui décide la question par la question ne peut beaucoup peser pour la philosophie. D'ailleurs cette étude n'a été entreprise que pour traiter de la matière de l'inspiration avec des protestans. Ceux-ci apparemment ne croient pas à l'inspiration de l'église de Rome, ils ne croient qu'à celle de l'Écriture. Nous avons vu combien ce mode de révélation de la vérité laisse subsister de problèmes. Voyons comment peut les dénouer la raison chrétienne délivrée du joug d'une autorité immobile qui donne ses volontés pour des vérités.

Du moment que les protestans récusaient l'autorité de l'église ou

du moins de la hiérarchie établie et de son chef, l'inspiration de l'Écriture n'avait plus, pour ainsi dire, qu'à faire son chemin elle-même. C'était à elle en effet de se communiquer au fidèle, de faire pénétrer un de ses rayons dans l'âme, et de l'éclairer comme étant la parole de celui qui est venu redoubler la lumière dont il avait éclairé le monde dès le commencement. En effet, il n'est point de protestant qui n'admette que la vérité sous la forme de la foi dans le Christ se révèle à l'homme qui lit l'Écriture dans une bonne intention; mais, ce point mis à part, la question de l'interprétation demeure tout entière. Les auteurs de la réformation étaient par le fait même de nouveaux interprètes de l'Écriture; la réformation n'était elle-même qu'une interprétation nouvelle, et par là elle supposait et constatait en principe la liberté d'interpréter. Qu'elle ait posé des limites à cette liberté, c'était chose fort naturelle; il est rare que des hommes sensés veuillent en aucune chose, et surtout dans les choses sociales, d'une liberté illimitée. L'absolu ne va pas mieux à la liberté qu'au pouvoir. Les bornes que les premiers réformateurs ont mises en général à la liberté d'interprétation ont été celles-ci : d'abord ils ont entendu généralement revenir à l'interprétation primitive; ils ont soutenu ou du moins supposé qu'ils avaient retrouvé la foi des siècles apostoliques, et par là ils ont, sous quelques rapports, subordonné la pureté de la foi à des recherches historiques. En second lieu, une fois en possession d'un certain nombre d'articles de croyance auxquels s'étaient successivement réunies des populations entières, ils les ont naturellement rédigés en symboles. Une convention écrite paraissant nécessaire à la formation de toute société, il n'en est aucune qui n'ait fini par écrire sa loi. Ainsi les destructeurs de l'ancienne orthodoxie ont été ramenés à l'idée d'une orthodoxie qui leur fût propre, c'est-à-dire d'une confession de foi qui fût tenue pour définitive, et qui devînt autant que possible la règle immuable des nouvelles églises. Il était seulement évident, par les circonstances mêmes de leur origine, que ces nouvelles formes du christianisme ne pouvaient prétendre à toute l'inflexibilité dont se glorifiait le catholicisme. Elles ne se perdaient pas dans un obscur passé. On aurait pu dire aux consistoires, aux églises qui les défendaient contre l'instabilité, ce que Royer-Collard disait à nos chambres représentatives : « Vous, pouvoir écrit et qui vous êtes vu écrire! » L'antiquité obscure de l'origine est ce que les hommes ont eu longtemps du penchant à nommer légitimité, prérogative très efficace tant qu'elle n'est pas contestée. Elle manquait à tout pouvoir gardien de l'interprétation des livres saints selon la réforme. En vain prétendait-on faire remonter ce nouveau commentaire à la foi des premiers siècles : c'était une question d'érudition et de critique, dont la solution ne pou-

vait à aucun titre être consacrée comme un dogme indiscutable, et il semblait que l'œuvre des nouveaux réformateurs fût toujours à recommencer.

Qu'avaient-ils fait en réalité? Ils avaient révisé les décisions du temps, et, relisant avec des yeux nouveaux l'antique testament de la foi du monde, ils avaient, dans la sincérité de leur cœur, autrement compris le texte sacré. Aucune autorité ne les enchaînant au respect des altérations ou des interpolations qu'ils y croyaient apercevoir, ils les avaient rejetées sans scrupules. L'authenticité même des écrits leur avait paru susceptible d'un nouvel examen, et, trouvant que le catalogue des livres saints avait varié (Leibnitz du moins croit en avoir convaincu Bossuet), ils l'avaient refait. Que dans ce travail raisonné, fort analogue aux travaux de l'archéologie, de la philologie, de la critique, ils aient porté au XVIe siècle une foi vive et profonde, la haine seule peut le leur disputer dans son aveugle injustice; mais à une confiance entière dans la parole de Dieu ils joignaient nécessairement une certaine liberté de penser sur la teneur, le sens, la portée de cette parole. En voulant cordialement épurer et affermir la croyance, ils perdaient le droit de fonder avec une parfaite conséquence une orthodoxie impérative et inflexible, et leurs synodes, en votant des symboles, ne pouvaient leur décerner que cette autorité extérieure et toujours au fond provisoire que le pouvoir civil prête à ses décrets. Ils ont pu être respectables et respectés comme le sont les lois qu'on doit observer, mais auxquelles la conscience et la raison ne sauraient être obligées de souscrire. Comment empêcher le chrétien évangélique d'étudier de nouveau ces Écritures qu'on lui prescrivait de lire et de méditer sans cesse, de les comprendre suivant les lumières de son esprit, et, s'il y voyait sincèrement autre chose que ce qu'y découvraient ses prédicateurs, de les soumettre à un examen plus réfléchi, de remettre à son tour en discussion la pureté des textes, la canonicité des écrits, la validité des explications, le sens des métaphores, la nature et le degré de l'inspiration? Cela devait arriver ainsi, et cela est arrivé. Même pour le plus simple des fidèles, en pays protestant, la lecture de la Bible, c'est-à-dire la pratique la plus essentielle de la religion, est une continuelle exégèse : exégèse humble et modeste, volontairement contenue dans les limites des confessions de foi au sein de la plupart des familles; exégèse novatrice et hardie, soit quand les passions suscitées par un prédicateur indépendant ou par des circonstances provocantes font éclore des sectes nouvelles, comme des essaims à la chaleur du soleil, soit, en temps plus calme, dans l'enceinte studieuse où la science et la méditation enhardissent l'esprit et changent le cours des idées. C'est ce qu'on a pu observer en Allemagne et en Angleterre à des époques déjà

éloignées, et dont nous parlons en France sans beaucoup les connaître. Ces mouvemens intérieurs se sont ralentis et même calmés tout à fait dans le cours du dernier siècle. A l'exception de Wesley et de Wakefield suscitant le méthodisme en Angleterre, de Spenher provoquant le piétisme en Allemagne, on ne peut guère citer, pendant une assez longue période, de nouveautés chrétiennes dans ces deux grandes sociétés protestantes; encore le méthodisme et le piétisme ont-ils un caractère plus religieux que dogmatique, et s'adressent-ils bien plus aux sentimens qu'aux idées. L'impulsion du XVIIIe siècle poussait les esprits en dehors du christianisme, et nullement à un travail intérieur au sein du christianisme. Le rationalisme se tournait contre l'Écriture, au lieu de s'appliquer à l'Écriture. Si, dans la positive Angleterre, l'indifférence n'arrivait pas à l'incrédulité déclarée, elle se reposait sous la protection et dans la torpeur de la religion officielle, tandis que l'Allemagne, de Lessing à Kant et, je pourrais dire, à Goethe, a marché, enseignes déployées, dans le champ de la liberté de penser. Mais à côté de cette direction purement philosophique, une autre direction s'est prononcée, dont on pourrait chercher l'origine dans l'influence de Schleiermacher. Sans qu'il soit possible de lui décerner des lettres d'orthodoxie, le platonicien, le panthéiste, le mystique a fini par ramener les esprits dans une carrière de méditation évangélique où la rivalité de l'école historique contre l'école métaphysique leur a fait faire encore de nouveaux pas. La religion a pris, aux yeux même des fidèles, le rang et le caractère d'une science, mais d'une science dans laquelle l'érudition et la critique ont à jouer un grand rôle, puisqu'elle a pour objet des livres et une histoire. Nous avons vu s'opérer parmi nous une révolution qui offre quelque analogie avec celle-là dans la manière de considérer la philosophie. Quant à l'Angleterre, quoiqu'on ne doive pas attendre d'elle cette fécondité de renouvellemens intellectuels qui signale la pensive Allemagne, on peut dire que depuis Coleridge il s'y est manifesté, au sein des sectes ou des écoles épiscopales et dissidentes, un certain réveil de la critique qui a suivi de près le réveil de la foi, et qui, après d'autres productions remarquables, a enfin mis au jour ces *Essays and Reviews* qui, depuis plus d'un an, sont l'entretien du public religieux.

Ce serait un tableau très curieux et très instructif que celui des travaux de la critique chrétienne dans le sein du protestantisme germanique; mais la science nous manque pour en tenter même une esquisse, et il est temps de revenir aux écrivains français qui semblent destinés à propager dans notre pays cet esprit d'investigation biblique qui nous donnera nos Neander et nos Bunsen. Ceux dont j'ai cité les noms au commencement de cette étude convien-

draient eux-mêmes que le vent qui vient de la rive droite du Rhin a soufflé sur eux, et qui ne sait aujourd'hui que dans aucune partie du savoir humain on ne peut être au niveau de son siècle, si l'on ignore l'Allemagne? Il ne serait même pas juste de présenter ceux-là comme les seuls ou même comme les premiers en date des membres de nos églises protestantes qui aient fait preuve d'un savoir indépendant dans l'appréciation des monumens et des doctrines de la religion évangélique; mais, par la nature de leur esprit et par le mérite de leurs ouvrages, ils paraissent très propres à représenter et à caractériser une école nouvelle qui certainement n'est pas sans avenir.

On a vu plus haut quel champ s'ouvrait à l'interprétation, même sous l'empire de la doctrine orthodoxe de l'inspiration; mais pour celui qui n'est pas enchaîné par les décrets d'une autorité constituée, on devine combien ce champ peut s'agrandir encore. L'interprète libre et qui ne se propose que d'entendre et d'adorer la parole *en esprit et en vérité*, comme elle le dit elle-même, qui ne se croit pas tenu d'en mettre l'explication d'accord avec une tradition et une doctrine officielles, qui ne cherche qu'à satisfaire sa conscience et sa raison, se sent singulièrement à l'aise en présence de ces diverses questions. — Comment l'équivoque doit-elle être éclaircie? Comment l'hyperbole peut-elle être réduite? Comment la figure doit-elle être comprise? — Il fait plus, il trouve des ambiguïtés, des exagérations, des métaphores là où l'on n'en avait pas vu avant lui. Et comme l'exemple même des auteurs de la réforme l'autorise à contrôler soit l'exactitude des textes, soit la canonicité des livres, il en juge comme il ferait de tout autre monument de l'antiquité, et se donne tous les droits du philologue et du critique; mais alors il ne tarde pas à examiner la doctrine même de la théopneustie. Après avoir réduit le nombre des livres canoniques, c'est-à-dire des livres inspirés, il se demande si les livres inspirés eux-mêmes sont pour cela infaillibles, et si des ouvrages qui présentent tant d'obscurités, qui prêtent autant à la sagacité du commentateur, ne doivent pas être étudiés comme des livres ordinaires, dont ils ont toutes les apparences. Alors ils ne seraient plus inspirés qu'en ce sens qu'ils contiendraient une doctrine inspirée. Il n'y aurait en eux de divin que la religion dont ils sont les monumens. Les discours du Christ respirent l'esprit de Dieu; mais ils ont été conservés et transmis comme la mémoire ou la pénétration de ceux qui les ont entendus, rapportés, recueillis, traduits, en a conservé ou saisi l'expression. On voit donc comment la question de la théopneustie a pu devenir fondamentale, et comment elle est le point de départ de la théologie dissidente de MM. Scherer et Colani.

IV.

Ce n'est pas le lieu d'exposer les points importans sur lesquels ils ont pu répandre de nouvelles lumières ou provoquer des discussions utiles. Il suffira de dire que leur première pensée a été de se placer entre deux extrêmes, l'orthodoxie et le rationalisme. Pour eux, l'orthodoxie est la prétention de déterminer une fois pour toutes et d'autorité une interprétation de l'Écriture, une doctrine complète du christianisme en dehors de laquelle il n'y ait pas de salut ou du moins pas de vérité. Le rationalisme est pour eux la prétention de ne puiser que dans la raison pure ou dans la lumière naturelle tout ce que l'on doit croire et penser sur le monde invisible, sur Dieu, sur nos devoirs envers lui, de réduire en un mot toute religion à la théologie philosophique, et de la placer en dehors de toutes les traditions et de tous les monumens de l'histoire. Entre le rationalisme et l'orthodoxie, ils trouvent la religion réelle de l'humanité. Elle repose sur des livres et sur des événemens. L'école critique et historique ne peut ni se dispenser ni s'interdire d'étudier les uns et les autres. Or, suivant eux, de cette étude faite avec sincérité, avec conscience, avec abandon, il résulte deux effets différens, mais qui, même en se séparant, ne s'excluent pas l'un l'autre. L'un de ces effets est un état de l'âme qu'on ne peut définir qu'en l'appelant de son nom, la foi. C'est la croyance au Christ, c'est la confiance dans son enseignement, dans ses promesses. C'est une communion en esprit avec sa personne et sa vie qui devient la règle et la lumière de la conscience. L'autre effet, moins général et d'une importance moins pratique, ne se produit que dans l'intelligence. C'est, surtout pour les esprits cultivés et investigateurs, cette curiosité éclairée qui est le mobile de la science et l'âme de la critique : c'est un besoin rationnel de ramener, autant qu'à la distance des siècles la chose est possible, à sa vérité l'histoire et la doctrine de celui qui règne dans l'âme par la foi, et dont la présence sur la terre a changé le monde. De ces deux points, la foi et la science, le second surtout a été l'objet de la *Revue de théologie et de philosophie chrétienne.* Il est aussi traité de préférence dans les deux volumes qu'ont publiés l'un M. Scherer, l'autre M. Réville. Pour ceux même que ces graves sujets n'attirent pas, et par la plus singulière de nos inconséquences le nombre en est grand, la lecture des morceaux qui composent l'un et l'autre recueil serait remplie d'un vif intérêt. Il me semble qu'ils y trouveraient beaucoup de nouveauté. C'est un monde nouveau que le monde chrétien découvert et décrit par la critique moderne.

Il ne nous appartient pas de décider où est la vérité, mais le noble amour qu'elle inspire nous paraît empreint dans tout ce qu'a écrit M. Scherer. Il est difficile de montrer à un plus haut degré cette impartialité de l'esprit sans laquelle il faut se résigner à parler de tout sans rien comprendre et à juger sur l'inconnu. L'auteur a les meilleures qualités du bon écrivain, et il nous semble que son talent, se dégageant des formes de la controverse, gagne tous les jours en souplesse et en élégance. Ses excursions dans le domaine de la critique littéraire ont été des plus heureuses, et ce genre, traité de nos jours avec tant de supériorité, me parait singulièrement convenir à la sûreté de son goût, à l'indépendance et à la délicatesse de son esprit. Il saura s'y montrer sévère et flexible, aimant le talent malgré les opinions, sensible au beau en restant fidèle au vrai. Le mélange de ses essais critiques avec ses essais théologiques donne à son livre une variété qui le recommande à des lecteurs divers, et ceux-là mêmes que le nom seul des discussions dogmatiques épouvante prendront sans trop d'efforts une idée de l'esprit général de la nouvelle école exégétique et religieuse dont M. Scherer est un des plus habiles et des plus intéressans interprètes.

Quoiqu'il ne s'y montre assurément pas étranger aux systèmes de la philosophie contemporaine, il est certain qu'il appartient, ainsi que son école, à l'esprit historique et critique qui, dans les diverses branches des sciences morales, tend à se substituer à cette manière abstraite et logique de considérer les choses qui avait longtemps paru le partage préféré du génie français. La philosophie de Hegel elle-même, avec ses apparences toutes métaphysiques, n'est, à le bien prendre, qu'une tentative d'introduire la méthode de l'histoire dans le champ de la spéculation, et, pourvu que cette nouvelle façon d'envisager les choses n'ait pas pour résultat, ce que je ne crains pas avec M. Scherer, de nous rendre si amoureux des faits que nous en contractions quelque indifférence pour les droits, je suis prêt à reconnaître qu'il y a là une source abondante pour la pensée et pour le talent. Peut-être l'originalité est-elle maintenant impossible à rencontrer dans une autre voie. Pour la science religieuse en particulier, le point de vue de l'historien critique semble préférable, puisqu'enfin toutes les religions sont historiques, et que la nôtre en particulier est, par les personnages et les événemens, un des plus grands faits, sinon le plus grand, des annales de l'humanité. On ne saurait croire quel champ fécond s'ouvre aussitôt devant celui qui, sans parti-pris pour cela de tout rattacher à des causes terrestres, entreprend de se rendre compte, grâce à nos documens sacrés et à toute la littérature chrétienne des premiers siècles, de la manière dont les rayons de l'étoile de Bethléem se sont répandus sur la

terre. Le récit et le contrôle des faits, l'étude attentive de l'état des esprits, de leurs révolutions, de leurs réactions, l'analyse des croyances, des mœurs et des doctrines, qui tantôt concoururent, tantôt se combattirent, l'examen libre des caractères, enfin, planant sur le tout, l'application courageuse de la critique, — cette méthode presque nouvelle, ou dont notre siècle est la renaissance, rend aux premiers âges de la foi un intérêt, une vérité, une vie, qui manquent dans cette manière abstraite et officielle de raconter le christianisme qui a trop longtemps prévalu. En France et par conséquent parmi nos écrivains catholiques, la plupart se sont trop habitués, par routine ou timidité, à étendre sur toute cette grande entreprise qui visait au salut du monde le vernis d'une incolore uniformité qui ôte à toutes choses, avec l'attrait dramatique, le naturel et la vraisemblance. A l'exception de l'éminent ouvrage de M. Albert de Broglie, on ne peut guère citer de composition religieuse où les événemens de l'histoire ecclésiastique soient présentés comme quelque chose de réel. Il semble qu'on ait craint de supposer que ce soient des êtres de chair et de sang qui ont, avec toutes les passions, toutes les faiblesses, toutes les grandeurs de l'humanité, accepté, repoussé servi, combattu, propagé, redressé les croyances qui, dans leurs transformations successives, règnent encore sur près de la moitié de la terre. Le fondateur lui-même, en s'appelant *le fils de l'homme* n'avait-il donc pas, pour ainsi dire, humanisé son œuvre et fait descendre l'esprit de Dieu du ciel sur la terre? On ne sait pas à quel point les récits de l'Écriture s'animent sans s'abaisser, s'éclairent sans s'amoindrir, lorsque, sans crainte de les profaner, on les soumet à la loi des causes et des effets. Il semble que notre expérience des choses humaines enseigne aux contemporains de nos révolutions comment les faits ont dû se passer. Cette phraséologie banale qui efface tout, qui confond tout, qui traite les premiers chrétiens comme des êtres de convention chargés d'un rôle obligé, instrumens passifs d'une volonté toute-puissante, donne à une histoire pleine d'imprévu un air de conte oriental ou tout au plus de tragédie classique, où tout est appris et récité, où rien ne vit, rien ne respire, où il n'y a que des personnages et jamais des hommes. Cette fausse manie de jeter un voile de monotonie sur tout et jusque sur l'Évangile a contribué assurément à produire à certaines époques cette froideur inintelligente, cette indifférence d'abord respectueuse, bientôt dédaigneuse, qui s'est tournée, par exemple au dernier siècle, en incrédulité railleuse et en frivole persiflage. Il semble qu'on y retrouve quelque trace des anciens défauts de notre goût littéraire, et souvent de l'insignifiance de notre étiquette monarchique; mais il faut bien s'en prendre aussi à je ne sais quelle

timidité, à je ne sais quel esprit de bienséance cérémonieuse qui s'est introduit dans l'église même, et qui a persuadé à quelques-uns qu'on ne pouvait pas plus juger ce qu'on révère que comprendre ce que l'on croit.

Lors même qu'elle ne s'adresserait pas à l'imagination et qu'elle ne tenterait pas de faire pour la primitive église ce qu'avec la plume d'Augustin Thierry elle a fait pour le moyen âge, la critique historique a toujours cet avantage de rendre intelligible et conséquent ce qui sans elle ressemble à une fantasmagorie sans réalité. Ainsi, en l'appliquant à la formation et aux progrès de la théologie chrétienne dans le siècle apostolique, M. Édouard Reuss ne s'est pas proposé de vous jeter dans le drame des événemens; c'est moins un récit que des considérations sur le récit qui composent son ouvrage. Et cependant en le lisant on peut ne pas adhérer à toutes ses conclusions, on peut ne pas entrer dans toutes ses vues; mais on ne peut méconnaître, dans ce tableau de la manière dont notre religion s'est constituée en doctrine, un aspect de vérité ou plutôt de vraisemblance qu'on chercherait vainement dans ces suites d'assertions et de faits également inexpliqués, dans cette chronique aride et mystérieuse qu'un respect superficiel s'efforce de travestir en légende. On croit pénétrer avec l'auteur dans l'âme des apôtres, dans celle de leurs disciples, dans les dispositions et dans les préjugés des masses, et comprendre comment le souvenir des enseignemens du Christ, éclairci par l'expérience, commenté par les événemens, s'est peu à peu transformé en une théorie didactique qui s'est jointe dans les premiers docteurs à cette conscience morale d'une nouvelle vie, la base et le début du christianisme. L'auteur, qui est professeur au séminaire de Strasbourg et familiarisé avec les formes de la science allemande, ne cherche pas assurément l'effet dramatique ou pittoresque, et cependant son ouvrage est plein de vie. L'écrivain ne s'écarte guère du style de la dissertation. Il écrit comme s'il parlait dans la chaire enseignante, il entremêle les recherches avec les réflexions et les vues historiques avec la discussion des témoignages, et pourtant de cet assemblage, d'abord un peu confus, ressort pour un lecteur attentif un jour nouveau qui donne du relief et de la couleur aux hommes et aux choses. Ils sortent du royaume des ombres, ces êtres intéressans ou sublimes, confondus jusqu'ici dans les limbes de l'histoire. Paul, Jean, Étienne, Pierre, Jacques, se distinguent, se caractérisent, et leur nature ou leur situation donne la clé de ce qu'ils ont fait. Encore une fois, il faudrait beaucoup de science pour prononcer sur le fond systématique de l'ouvrage de M. Reuss, quoiqu'un ignorant même ne puisse fermer les yeux à la clarté de certaines explications, et qu'il ait par exemple

donné de l'Apocalypse une interprétation qui semble péremptoire. Toute réserve faite cependant sur des questions trop hautes et trop compliquées pour qu'on s'aventure à les déclarer résolues, l'*Histoire de la Théologie chrétienne* est un ouvrage remarquable, nouveau dans notre langue, et qui doit exciter l'émulation chez les doctes et la curiosité chez ceux qui ont à le devenir.

M. Reuss, en s'attachant uniquement à la science, professe sur la foi les mêmes idées que les autres théologiens qu'on vient de nommer. Pour lui, le christianisme a été une nouvelle vie avant d'être une nouvelle doctrine. Ce n'est point à l'intelligence seule, c'est à toute l'âme que le Christ a parlé. Ce n'est pas une pensée abstraite semée dans le champ de la spéculation, c'est sa personne qui est venue changer l'humanité; c'est en contemplant ce qu'il a été et ce qu'il a fait que l'on devient chrétien. La foi en Jésus-Christ n'est pas l'acquiescement à une idée; la foi, c'est la confiance en Jésus-Christ. C'est là ce qui régénère et ce qui sauve, et l'on voit que, comme la science, la foi aussi prend un caractère et une base historique. Aussi est-il impossible ou plutôt fort rare que le raisonnement fasse un chrétien : ce n'est que la contemplation de l'idéal chrétien réalisé, vivant, mourant, qui peut inspirer ce sentiment profond d'admiration, de sympathie et d'amour qui nous élève jusqu'à l'effrayant précepte : « soyez parfaits comme mon père est parfait. » La ressemblance à Dieu que prêchait Platon, et qui est au fond la même idée, n'est devenue intelligible, praticable, effective, que depuis que Dieu, se montrant dans son image, a incarné la perfection divine. Cette doctrine de la foi a tout au moins l'avantage de lui rendre son vrai caractère, celui d'une régénération morale. Avec elle, la piété du cœur peut rentrer dans la religion, d'où l'on dirait de nos jours qu'elle tend à disparaître. La piété, et non la science, est pourtant l'âme de la prédication, mais la chaire semble trop souvent l'oublier. M. Colani s'en est souvenu, et, après avoir montré ailleurs une grande aptitude à parler le langage de la science et à débattre les questions philosophiques, il a voulu prouver que les habitudes d'une libre exégèse pourraient se concilier avec les devoirs du sermonnaire chrétien. Il a réussi, et dans ces dernières années ses sermons ont produit à Strasbourg une grande sensation, même parmi ceux qui se défient de ses tendances dogmatiques. On en a publié trois volumes, et toutes les communions chrétiennes y trouveraient, je crois, à profiter. Quoique l'orateur ne soit dénué ni de mouvement ni de chaleur, il ne faut point attendre de lui ce fracas d'éloquence qui terrasse ou emporte l'imagination; mais on y reconnaîtra le premier don, selon moi, du prédicateur, celui de nous forcer à rentrer en nous-mêmes. Le cœur humain a

peu de secrets pour M. Colani : il y plonge un regard d'une sévérité clairvoyante; il démêle et retrace avec une grande vérité tout ce que les événemens contemporains, tout ce que les mœurs et les idées du siècle ont fait de ce fond éternel de l'âme pécheresse. Je ne crois pas que personne ait su mieux que lui approprier à cet état nouveau des cœurs l'antique morale de l'Évangile, et montrer comment les préceptes et les exemples du livre sacré s'appliquent à des sentimens et à des besoins qui en paraissent au premier abord si éloignés. Comme on voit qu'il n'est pas l'ennemi de son temps, qu'il partage celles des aspirations des sociétés modernes qui sont innocentes ou louables, sa sévérité ne ressemble pas à la mauvaise humeur, son rigorisme n'est pas de la misanthropie. Il comprend tout ce qu'il juge, je dirais presque qu'il partage toutes les faiblesses qu'il nous reproche. Il ne nous parle pas comme un étranger qui se pique de nous persuader sans nous entendre. Trop souvent au pied de la chaire, on croit entendre la voix d'un ennemi qui méconnaît quand il condamne, qui révolte quand il pardonne. Je doute que la lecture des sermons de M. Colani provoque de tels sentimens. Il me paraît avoir trouvé le joint pour réconcilier la morale religieuse avec le siècle, et montrer sous un nouvel aspect celui qui a dit qu'il est la voie, la vérité et la vie. C'est là l'utile et salutaire originalité de cette prédication, et si de pareilles exhortations étaient ici à leur place, je dirais aux dispensateurs de la parole de Dieu que c'est seulement dans la carrière qu'il a ouverte que, cessant d'émouvoir uniquement les imaginations, ils pourront espérer quelquefois de changer les cœurs.

Rentrons ici dans le cercle de notre compétence. Nous avons tâché d'indiquer l'esprit d'une école qui mérite d'être de plus en plus connue. Nous ne lui avons certes pas prodigué les critiques. Il en est une cependant que nous ne pouvons nous empêcher de lui adresser en finissant. On a vu que, bien qu'elle s'en défende par instans, elle fait tout rouler sur une distinction marquée entre la science et la foi. L'une et l'autre ont, je le veux, un fondement historique; mais l'une est l'impression produite sur le cœur par les réalités de l'histoire, l'autre est la critique de l'histoire même. L'une est un fait tout moral, l'autre est tout entière du ressort de l'intelligence. L'une s'empare de l'âme et la maîtrise, l'autre au contraire, indépendante par essence, ne connaît pas d'autre loi que la sincérité dans l'examen des faits et des preuves. Ainsi, tandis que la foi paraît avoir pour effet de dominer le cœur humain, la science lance l'esprit dans un champ illimité, en sorte que, tandis qu'en exaltant la première ils excitent la piété, les mêmes écrivains, en encourageant la critique, peuvent provoquer l'incrédulité. Je ne suis certes

pas de ceux qui les accusent de l'avoir déjà fait. Je repousse ces alternatives absolues si chères aux esprits faibles toujours trop prompts à dire à la raison : Tout ou rien. Quand il y aurait une certaine contradiction entre la foi qui embrasse avec abandon tout l'ensemble moral de l'Évangile et la science qui en scrute les origines, les fondemens, le texte et le sens, les contradictions ne m'étonnent pas. Non-seulement elles se concilient chez les hommes avec la sincérité, avec l'honnêteté parfaites, mais elles sont trop souvent le refuge de la raison. Elles sauvent quelquefois le repos, la moralité, la dignité de l'espèce humaine. Cependant il faut bien convenir que, dans l'ordre philosophique, les contradictions sont de nulle valeur, ou plutôt elles n'ont qu'une valeur destructive. Assurément les honorables écrivains à qui je m'adresse ne vont pas se perdre dans les excès du symbolisme hégélien : ils s'arrêtent même en-deçà des témérités critiques de l'école théologique de Tubingue, qui, si elle continue, pourrait bien finir par ne laisser à la religion pour titres que des apocryphes; mais enfin ils savent mieux que moi comment un des maîtres de l'esprit humain, Kant, après avoir détruit toute l'autorité des principes de la raison, prétendit n'avoir touché en rien à la valeur et à la puissance de la conscience morale, ni même de ce qu'elle contient de foi religieuse, parce que c'étaient là des faits intérieurs que nous ne pouvions expliquer ni détruire, comme si nos principes intellectuels n'étaient pas des faits aussi, comme si, du moment qu'on les ruine et que la raison n'est qu'une illusion, la conscience morale ne risquait pas tout autant d'en être une autre, elle surtout, qui est peut-être plus essentiellement humaine que tout le reste. Il me semble que dans le système qui m'occupe on traite à peu près de même la foi et la science. La foi est un état irrésistible du cœur, déterminé par de certains faits historiques. La science est le libre examen de ces faits, examen qui dans ses progrès peut les détruire aussi bien que les consolider. En termes d'école, la foi est purement subjective, et la science est ou du moins veut être l'exacte expression des faits objectifs. Le fait subjectif n'est pas ici un phénomène spontané de l'âme, comme les croyances naturelles que Kant a laissées en dehors de ses critiques; c'est un état de l'âme produit par des faits objectifs. Or pense-t-on que ces faits objectifs doivent produire leur effet moral, quels qu'ils soient d'ailleurs, faux ou vrais, et que, pour en être touché, il ne soit pas quelque peu besoin d'y croire? Les faits subsisteront toujours, dites-vous; ils sont le passé historique, et le passé est indestructible. Sans doute, et je vous accorde que la tentative de faire un mythe de l'avénement de la religion chrétienne a peu de chances de réussir. Encore une fois, je ne nie pas qu'en dépit de toute critique la

lecture des livres saints ne puisse toujours exercer un certain empire sur l'âme et y exciter ce mouvement de l'amour et de la volonté que vous appelez la foi. N'est-ce rien cependant que de savoir si ce mouvement est déterminé par des faits qui ont ou qui n'ont pas le sens, le caractère, la valeur qu'ils semblent avoir? Il y a des obscurités à éclaircir, des erreurs à redresser, des symboles à expliquer; il y a, disons tout, puisque vous le soutenez, un formalisme religieux, une orthodoxie hypothétique à détruire; presque toute l'interprétation des symboles est à refaire. La critique n'a jamais fini; elle est perpétuelle, elle avance incessamment. La partie objective de la religion est donc éternellement en question; ne se peut-il pas faire qu'à force d'être creusée, limée, analysée, elle ne s'évanouisse, et qu'ainsi, dans l'esprit du même individu, la foi devienne l'effet d'une cause qui pour la science n'existe pas? Quand cette extrémité devrait, comme je le crois, ne pas se réaliser communément, quand les faits en tout cas devraient toujours donner un démenti à ces possibilités logiques, j'ai dit que nous n'étions pas sur le terrain des faits, mais que nous parlions philosophiquement; or en philosophie, si la religion est toute subjective, elle n'est qu'un phénomène de l'âme; au fond, elle n'est rien.

Encore une fois, je ne dis pas que cette conclusion soit le fruit de la théologie critique; mais je dis qu'elle la menace, et qu'il n'y a pas dans les prétentions, je dirai mieux dans les droits de l'école historique, une limite, une restriction, une garantie qui puissent dans l'avenir la préserver d'aucune conséquence extrême. La théologie critique a donc, à mon avis, à remplir une tâche qui à la vérité n'est pas petite; il faut qu'elle rétablisse un lien solide entre le subjectif et l'objectif. Il faut qu'elle retrouve, soit par l'histoire, soit par tout autre procédé, une substance, un fond du christianisme ou de la religion, un *minimum*, si elle veut, mais enfin quelque chose qui soit à l'abri des atteintes ultérieures de l'investigation interprétative. Il faut que cette piété du cœur, cette foi phénoménale, ce touchant état de l'âme soit autre chose qu'une illusion agréable ou nécessaire, et réponde à un objet réel qui mérite ce qu'il inspire et soit ce qu'il paraît, car je ne vous demande pas ce qu'éprouvent les chrétiens; je vous demande ce que c'est que le christianisme. En d'autres termes, à toute théologie, orthodoxe ou non, il faut une philosophie religieuse.

CHARLES DE RÉMUSAT.

LE

CAPITAINE ROBINSON

RÉCIT DU CAP HORN.

I.

C'est un curieux spectacle que celui d'une baleine qui prend ses ébats au milieu des vastes solitudes de l'Océan. Émergeant du fond des abîmes, l'énorme cétacé montre au-dessus des flots son dos fauve, sur lequel des algues ont pris racine comme sur un rocher. Il agite brusquement ses nageoires, s'élance en avant, et du milieu de son front jaillit, pareil à une trombe, un jet d'eau que le vent disperse au loin comme un brouillard illuminé des couleurs changeantes du prisme. Après avoir ainsi respiré, la baleine ouvre sa gigantesque bouche, dans laquelle se précipitent en masse, entraînés par une puissante attraction, les petits poissons qui servent à nourrir ce grand corps. Du haut des airs accourent avec des cris plaintifs les goëlands et les damiers qui s'en vont, d'une aile inquiète, demander aux flots une pâture incertaine. L'apparition du géant des mers leur a révélé la présence de ces bancs de poissons qui voyagent en troupes serrées et exécutent à des époques fixes de mystérieuses migrations. L'albatros, — que les anciens navigateurs nommaient « le mouton du cap Horn, » — mêle son bêlement étrange aux assourdissantes clameurs de ses congénères : paresseux et glouton, il réclame sa part du festin. Ainsi escortée par les oiseaux aux pieds palmés qui se plaisent au sein des tempêtes, la baleine poursuit sa marche; mais, toute-puissante qu'elle soit, elle n'ignore pas que des ennemis redoutables s'acharnent à sa poursuite. Prudente

et timide dans ses allures, elle semble préoccupée de soustraire à des attaques invisibles ce corps monstrueux qui n'a pas mis moins d'un siècle à se développer. La nature, on le conçoit, a dû donner à un haut degré l'instinct de la conservation aux animaux d'une dimension considérable, qu'elle a doués du privilége de vivre deux et trois fois plus longtemps que l'homme. Au moindre bruit suspect, la baleine plonge, se cache, et reste sous l'eau jusqu'à ce que le besoin de renouveler sa provision d'air la force à reparaître au-dessus des vagues. Cependant, au milieu des dangers qui troublent son existence, elle a parfois des heures de tranquille oubli. On la voit alors, dans un état de somnolence et d'abandon, flotter sur la plaine liquide comme un îlot et se balancer à la houle.

Par une froide matinée de mars, — c'est-à-dire vers la fin de l'été dans l'hémisphère austral, — une vieille baleine, qui avait peut-être vu aux jours de sa jeunesse passer au-dessus de sa tête les galions d'Espagne, dormait ainsi aux environs du cap Horn. Le vent soufflait par rafales; entre deux nuages qui versaient au loin des torrens de pluie et des tourbillons de grêle, le soleil lançait sur la mer de pâles rayons. Un gros navire américain, le *Jonas*, — armé pour la pêche dans le port de Salem, état de Massachusetts, — croisait sous ces mornes latitudes. Ce bâtiment, qui avait ses basses voiles enlevées, courait sous ses huniers, heurtant la lame avec sa large proue. Deux hommes placés en vigie sur les barres de perroquet exploraient l'horizon avec leurs longues-vues. De la position élevée qu'ils occupaient, ils pouvaient voir les montagnes de la Terre de Feu déjà couvertes de frimas à leur sommet, comme pour démentir le nom que lui ont imposé les géographes. Du côté du large, des bancs de glace gros comme des cathédrales et bizarrement découpés voguaient avec une majestueuse lenteur, chassés par les vents du pôle, qui les envoient se fondre et disparaître dans des mers plus chaudes.

Le *Jonas* marchait toujours, cinglant dans la direction de la baleine, encore fort éloignée, et que personne à bord n'avait aperçue. Au moment où le navire allait changer sa bordée, le monstre, qui sommeillait tranquillement, s'éveilla aux cris des oiseaux voltigeant autour de lui, et le jet d'eau qu'il lança le trahit aux regards attentifs des pêcheurs.

— Baleine devant nous! cria l'un des deux marins placés en vigie, et l'autre, étendant le bras dans une direction opposée, dit à son tour d'une voix forte : — Une chaloupe derrière les glaces!

Électrisé par le premier de ces deux appels, l'équipage s'empressa de mettre les pirogues à la mer. Dès que la quille des légères embarcations eut touché les flots, les marins y prirent place,

emportant avec eux les harpons et les longues cordes soigneusement roulées dans des bailles. Chacun fut à son poste en un instant, le harponneur en tête, les rameurs sur leurs bancs, et le chef de pirogue à l'aviron de queue. Poussées par six paires de bras vigoureux, les chaloupes baleinières volaient sur les vagues comme la lame du patin qui mord une glace rugueuse, et l'énorme bête contre laquelle était dirigée cette attaque en règle continuait sa paisible promenade. La régularité de ses allures indiquait assez que la baleine n'avait rien entendu; les pirogues s'en approchèrent avec précaution, et un premier harpon, lancé par une main exercée, étant venu s'abattre sur son large dos, s'y enfonça si profondément, que la bête, piquée au vif, tressaillit, fouetta l'eau de sa queue et plongea. Un second harpon la frappa de nouveau quand elle reparut à la surface de l'Océan, et cette fois des flots de sang se mêlèrent au jet d'eau qui jaillit de son front. Elle plongea encore, entraînant à sa suite les pirogues que la pointe des harpons rivait à ses flancs blessés; les pêcheurs défilaient avec précaution les interminables lignes que le frottement contre le bord des canots eût enflammées, si elles n'avaient été mouillées sans relâche.

Tandis que la baleine, harcelée par des dards tranchans comme la faux, se débattait et rougissait de son sang les eaux vertes de la mer, le capitaine du *Jonas* gouvernait de manière à rejoindre la chaloupe qui venait d'être signalée. La frêle barque, munie d'une petite voile, semblait s'en aller au gré du vent. Les lames la ballottaient d'un bord sur l'autre, et ceux qui la montaient ne faisaient aucun effort pour s'éloigner de la montagne de glace qui la couvrait de son ombre. De grosses vagues déferlaient avec bruit contre les parois à pic de la banquise blanche comme la neige, et derrière laquelle il se creusait des remous et des tourbillons menaçans. Il y eut un moment où le bloc gigantesque, miné par les assauts réitérés de la houle, perdit l'équilibre et chavira pour reparaître bientôt sous une nouvelle forme, plus bizarre que la première, tout découpé de mille aspérités pareilles à des clochetons. La mer s'émut au plongeon de la montagne de glace, et un cri de détresse partit de la chaloupe, qui faillit être submergée au fond des gouffres entr'ouverts autour d'elle. Le grand navire lui-même fut ébranlé par les oscillations violentes qu'imprimait aux flots le balancement de cette masse immense en reprenant peu à peu son aplomb. Cependant, par une manœuvre habile, le capitaine réussit à s'approcher de la chaloupe. A la vue des malheureux qu'elle contenait, le cœur du vieux marin se serra. Il y avait à l'avant du frêle esquif un matelot à demi nu, la tête renversée en arrière, qui ne donnait plus signe de vie. Près du gouvernail, une négresse enveloppée dans

une couverture soutenait sur ses genoux et entourait de ses deux bras une jeune fille au teint pâle. Celle-ci grelottait sous ses vêtemens tout imprégnés d'eau salée, et à ses petites mains blanches comme l'ivoire brillaient des bagues ornées de diamans.

— Monsieur James, dit le capitaine Robinson en s'adressant à son premier officier, faites préparer un fauteuil pour qu'on puisse hisser à bord ces naufragés, qui semblent à bout de forces.

L'officier se fit descendre au fond de la barque avec quelques hommes de l'équipage, au risque de sombrer avec elle. Secoué par les vagues frémissantes, le canot s'éloignait brusquement du gros navire pour s'en rapprocher de si près qu'on eût dit qu'il allait se briser contre les flancs de celui-ci. Il fallut toute la prudence et l'adresse du hardi baleinier et de ses matelots pour défendre la petite embarcation contre les flots qui menaçaient de la submerger. La négresse fit éclater sa joie quand elle vit le fauteuil s'abaisser du haut de la grand'vergue du *Jonas*, elle aida les marins à y attacher sa maîtresse; ses bras tendus vers le ciel semblaient vouloir soutenir encore la jeune fille qui s'élevait insensiblement au-dessus de l'abîme.

— Hisse, hisse tout doucement, dit à demi-voix le capitaine Robinson.

La jeune femme, arrachée à une mort imminente, se balança pendant quelques secondes au milieu de l'espace, puis fut ramenée sur la dunette du *Jonas*, d'où on la descendit dans la chambre du capitaine. Deux minutes après, la négresse était auprès d'elle, lui prodiguant les soins les plus empressés et couvrant de larmes et de baisers les mains du marin qui venait de la sauver.

— Et l'homme qui est resté dans la chaloupe? demanda le capitaine.

— Il est mort, répondit l'officier; ses membres sont raides et glacés, son cœur a cessé de battre. Envoyez-nous, s'il vous plaît, un boulet de canon, pour que nous le fassions couler après l'avoir enveloppé dans la voile du canot.

— Avez-vous peur qu'il ne revienne nous hanter sous la forme d'un fantôme? Le temps presse, monsieur!

— Je ne crains pas plus les morts que les vivans, répondit M. James; mais je n'aime pas à priver le corps d'un marin de la sépulture à laquelle il a droit...

— Revenez à bord avec vos matelots, monsieur, répliqua sèchement le capitaine; ne vous exposez pas plus longtemps pour un cadavre. Le temps presse, vous dis-je.

L'officier dut obéir; il remonta, lui et ses hommes, sur le pont du *Jonas*, au moyen des cordages qui avaient servi à descendre le

fauteuil. La chaloupe, abandonnée à elle-même, devint le jouet des flots. Lancée par le ressac de la vague, elle heurta avec fracas le bord du trois-mâts, et disparut dans un tourbillon d'écume. Le corps inanimé qu'elle portait continua de flotter sur l'immense Océan, et les baleiniers accoudés sur le bord le suivaient du regard avec une douloureuse sympathie et avec une secrète terreur. Nul d'entre eux n'était assuré d'avoir un sort meilleur!

II.

Tandis que le capitaine Robinson veillait à ce que rien ne manquât aux deux femmes qui venaient d'être sauvées par ses ordres, les pirogues de pêche ramenaient à grand renfort d'avirons, vers le *Jonas*, la vieille baleine, qui avait enfin succombé sous les coups répétés des harponneurs. Quand elle fut rangée le long du navire, on l'y fixa par de solides amarres; les canots effilés ayant été de nouveau hissés sur le pont, on les y replaça la quille en l'air l'un auprès de l'autre, et les marins, chaussés de lourdes bottes armées de crampons en fer, descendirent sur le dos de l'immense cétacé. Un grand feu brilla bientôt sous les chaudières; la chair grasse et huileuse de la baleine, détachée en larges bandes au moyen d'instrumens tranchans semblables à ceux dont on se sert pour couper la glace sur nos rivières, commença à bouillir et à se fondre en couvrant le navire d'épais nuages d'une sombre fumée. Les oiseaux de l'Océan, attirés par la vue du gigantesque cadavre pendu aux flancs du navire et par l'odeur de l'huile qui suintait des débris adipeux flottant sur la surface des vagues, firent retentir l'espace de leurs cris discordans. Ils se mirent à voltiger en foule autour de la mâture du *Jonas*, comme on voit en hiver les corbeaux s'ébattre bruyamment autour d'un chêne dépouillé de ses feuilles. A ce moment, le soleil se couchait, jetant un pâle reflet sur la cime des montagnes de glace qui s'effaçaient à l'horizon, et la mer profonde, soulevée par une froide brise, continuait de mugir sourdement. La nuit ne tarda pas à succéder au crépuscule, nuit triste et morne, rendue plus obscure encore par une brume intense. Au milieu des ténèbres, que ne perçait aucune des splendides constellations dont est parsemé l'hémisphère austral, il n'y avait de lumière que celle de l'habitacle, brillant comme un œil ouvert à l'arrière du navire.

Dans la cabine scintillait aussi une petite lampe de cuivre bien fourbie, qui se balançait au plafond et illuminait de sa vive clarté l'étroit espace où reposaient les deux femmes sauvées du naufrage.

— Dona Isabela, ma chère maîtresse, disait la négresse à genoux

sur une natte auprès du lit sur lequel reposait la jeune fille, Isabela, ma chérie, laissez-moi réchauffer vos petites mains... Le bon Dieu nous a sauvées, nous seules, hélas!... Les autres ont disparu... Petite maîtresse, toi que j'ai bercée dans mes bras et nourrie de mon lait, m'entends-tu?...

Dona Isabela ouvrit les yeux, mit sa main sur le cou de la fidèle nourrice et soupira.

— Quand le navire a heurté la montagne de glace, c'est moi qui t'ai emportée, mon Isabela, mon trésor! La mer mugissait comme une tigresse pour te dévorer!... Maudits soient ces affreux parages où règnent les tempêtes, où la mer se gèle!... Il fait si beau sur nos plages du Brésil, où le soleil brille toujours. Nous les reverrons, m'entends-tu, Isabela? nous les reverrons, ces vallées où croissent les cocotiers... Pourquoi ces regards égarés, ces soupirs, ces sanglots, puisque le bon Dieu a envoyé vers nous ces braves gens qui nous ont arrachées à la mort?

Ainsi parlait la négresse en approchant son noir et rude visage de la face blanche et délicate de sa jeune maîtresse. Le souvenir récent des périls auxquels elle venait d'échapper comme par miracle l'exaltait jusqu'au délire. Elle cherchait à réchauffer de son souffle les mains glacées de dona Isabela. Celle-ci, en proie à une agitation nerveuse causée par l'épouvante et les angoisses d'une situation désespérée, entendait comme un vague murmure les paroles incohérentes de sa nourrice dévouée. Le bruit des flots retentissait toujours à ses oreilles comme de menaçantes clameurs. Elle ne savait où elle était; ses yeux se tournaient instinctivement du côté de la lampe qui brillait au-dessus de sa tête, et de ses bras affaiblis elle entourait le cou de la négresse, comme un enfant effrayé s'attache au sein de sa mère.

— Oui, je te tiens, et aucune force humaine ne t'arrachera de mes bras!... Ta mère est morte huit jours après t'avoir mise au monde, pauvre petite! Et je t'endormais sur mon sein quand tu voulais pleurer. Viens, viens encore dans mes bras, mon Isabela!

Parlant ainsi, la négresse enleva de sa couchette la jeune fille tremblante, et se mit à la bercer comme un petit enfant.

— Joaquinha, cria tout à coup celle-ci, où sommes-nous? Oh! que j'ai froid!...

— Vous êtes dans mes bras, chère petite, dans ces bras qui vous ont tant de fois bercée. Dormez, dormez, Isabela, ma maîtresse; la vieille Joaquinha veille sur vous.

Sans prendre garde aux mouvemens du roulis que les grandes vagues imprimaient au navire, elle se mit à se promener dans la cabine, répétant à demi-voix une de ces chansons mélancoliques

chères aux gens de sa couleur, et qui sont comme l'accent douloureux d'une race déchue. Le capitaine Robinson, qui se tenait sur le pont, veillant au dépècement de la baleine, entendit ce chant étrange qui ressemblait au bourdonnement d'un gros insecte enfermé dans une bouteille. Il prêta l'oreille pendant quelques minutes à l'interminable chanson, et s'approcha doucement de la cabine qu'il avait cédée aux deux femmes naufragées. La voix de la négresse devenait de plus en plus traînante, et pourtant celle qui chantait ainsi sautait d'un pied sur l'autre en marquant du talon un rhythme saccadé.

— *God bless my star* (1)! — La négresse a perdu la tête! dit à demi-voix le capitaine Robinson; la voilà qui danse et qui pleure tout à la fois!

Il pousse doucement la porte, et voit la Joaquinha qui chantait en tournant sur elle-même, comme si elle eût obéi à une force surnaturelle, et berçait toujours la jeune Brésilienne.

— Chut! fit la négresse en s'arrêtant tout à coup; chut! elle dort! La voilà bien assoupie maintenant; retirez-vous un peu tandis que je vais la remettre dans sa couchette, la pauvre petite!

Elle emmaillotta soigneusement sa jeune maîtresse dans ses couvertures, et enveloppa la lampe d'un mouchoir pour en amortir la clarté; puis, sortant de la cabine en faisant le moins de bruit qu'elle put, elle alla rejoindre le capitaine sur le pont.

— *Senhor*, lui dit-elle, vous êtes le maître de ce navire, n'est-ce pas?

— Je suis capitaine et propriétaire du *Jonas*, armé pour la pêche de la baleine dans le port de Salem, état de Massachusetts, et jaugeant six cent quatre-vingt-trois tonneaux.

— Eh bien! puisque vous êtes le maître ici, j'espère que vous ne refuserez pas de nous conduire à Rio-de-Janeiro. Ma maîtresse ne peut supporter le froid de ces parages; elle y mourrait au bout de huit jours! Savez-vous bien qu'elle a passé quarante-huit heures au fond de la chaloupe, mouillée par la vague, à demi morte de frayeur! Le matelot qui s'était sauvé avec nous a péri de fatigue. Sans vous, ma pauvre maîtresse serait au fond de la mer, et Dieu vous récompensera de votre générosité; mais elle n'est qu'à moitié sauvée. Vous ne répondez pas, capitaine! est-ce que vous n'entendez pas notre langue?

Le capitaine Robinson entendait et parlait assez bien le portugais; il l'avait appris dans ses relâches fréquentes à l'île de Sainte-Catherine, le plus beau pays du monde, et que les marins ont surnommé le « paradis des baleiniers; » mais il était depuis peu dans

(1) « Dieu bénisse mon étoile! » Exclamation familière aux Américains du Nord.

les parages de la pêche, et ne songeait pas pour l'instant à quitter les environs du cap Horn, qu'il venait à peine de doubler. Une fois arrivé dans la région des baleines, le capitaine Robinson se trouvait dans son élément, et il n'en sortait que quand son navire chargé en plein ne pouvait porter un tonneau de plus.

— Voyez-vous, continua la Joaquinha, le père de ma maîtresse, dom José de Minhas, est parti de Lima pour Rio un mois avant nous; d'importantes affaires l'ont forcé de se mettre en mer sans attendre sa fille, qui se trouvait malade.

— Attention à gouverner! cria le capitaine au timonier. *Keep full!* portez plein (1)!

— S'il apprend que le navire a sombré, il croira sa fille perdue, et il en mourra de chagrin, reprit la Joaquinha.

— Portez plein! cria de nouveau le capitaine en faisant un pas vers le timonier.

— Les vents refusent, capitaine, répondit le matelot; ce n'est pas ma faute si les voiles battent.

— En ce cas, que l'on vire de bord! dit le capitaine Robinson.

On appela les matelots de quart, et il se fit un grand mouvement sur le pont. La négresse, ne pouvant plus se faire entendre au milieu du bruit de la manœuvre, prit le parti de redescendre dans la cabine. Elle était furieuse et désolée. — Comme ces marins ont le cœur dur! Pas un mot de réponse à mes pressantes sollicitations! murmurait-elle en roulant ses gros yeux et secouant ses pendans d'oreilles avec un frémissement pareil à celui que fait entendre le serpent à sonnettes dans ses accès de colère. Pendant un quart d'heure, elle se tint accroupie auprès du lit sur lequel reposait dona Isabela à demi endormie. Elle sanglotait et versait des larmes abondantes, puis peu à peu ses pleurs cessèrent de couler, et elle tomba sur le parquet de la cabine, épuisée de fatigue. Cette femme énergique et passionnée, tout occupée de prodiguer ses soins à la jeune fille qu'elle aimait plus que sa vie, avait oublié les dangers, les angoisses et les souffrances qui venaient de l'assaillir elle-même; mais elle était vaincue à son tour, ses forces l'abandonnaient. Étendue sans mouvement sur sa natte, elle y resta pendant un quart d'heure secouée par le tangage du navire, qui la roulait comme un corps inerte.

III.

Le *Jonas*, se trouvant dans le parage des baleines, ne naviguait point en ligne droite; il courait des bordées, et se promenait à

(1) « Faites donner le vent en plein dans les voiles. »

droite et à gauche, tantôt portant au large, tantôt se rapprochant des hautes montagnes de la Terre-de-Feu. Au matin, un peu avant que le jour commençât à luire, les matelots de quart s'entretenaient des événemens de la veille.

— C'est égal, disait un vieux baleinier, le capitaine aurait dû retirer de la chaloupe le corps du marin étranger, l'envelopper d'un suaire et le faire couler.

— Vous verrez que ce cadavre s'acharnera à nous suivre, ajouta un matelot irlandais; il ne faut pas traiter le corps d'un chrétien comme celui d'un cachalot qu'on abandonne aux oiseaux...

— Tu sais bien que le capitaine Robinson ne croit guère en Dieu et point du tout au diable, reprit le premier interlocuteur; il nous a fait partir de Salem un vendredi!...

— Et pourtant il a pâli quand nous avons jeté à la mer son vilain chat noir, qui fourrait toujours ses pattes sales dans nos plats.

— Il faut bien croire à quelque chose, interrompit un novice au teint frais que les feux du tropique et la bise du cap Horn n'avaient point encore bronzé; il se passe tant de mystères entre le ciel et la terre, et aussi dans les gouffres de la mer...

— Oh! oh! reprit en levant la tête un harponneur à longue barbe, tu as de la lecture, jeune homme; on voit qu'il n'y a point longtemps que tu as quitté les bancs de l'école. Pourrais-tu me faire le plaisir de me dire pourquoi il suffit de jeter un vieux balai ou une vieille pantoufle devant un navire qui a le vent favorable pour lui faire venir une brise contraire?

— Et pourquoi on ne peut tuer un de ces petits pétrels roux et noirs qui nous suivent en voltigeant, une patte en l'air et l'autre posée sur la vague, sans qu'il arrive un malheur à bord? ajouta le vieux baleinier.

Pendant que les matelots causaient ainsi à voix basse, en fumant, sur le gaillard d'avant, le crépuscule étendait sa teinte blanchâtre sur les eaux vertes. — *Glory of God* (1)! s'écria l'Irlandais en pâlissant, le voilà qui flotte près de nous!...

Les marins se levèrent tous avec empressement et aperçurent le corps du naufragé que les vagues roulaient à quelques pas devant la proue du navire.

— Il faut l'accrocher avec une gaffe et lui attacher une pierre au cou pour qu'il aille à fond, dit le harponneur; descendons dans la cale, et prenons-y un des gros galets qui servent de lest. Toi, novice, va demander à M. James, qui est de quart sur la dunette, la permission d'ouvrir la cale.

L'officier savait qu'il y a dans l'esprit des matelots certaines idées

(1) « Gloire de Dieu! »

qu'aucun raisonnement humain ne peut déraciner. Il leur permit donc sans hésiter de descendre dans la cale. Ceux-ci remontèrent bientôt, apportant dans leurs bras une demi-douzaine de pierres rondes, grosses comme des boulets de vingt-quatre.

— Voyons, reprit le harponneur, il nous faut une gaffe de longueur... La voici. Qui veut se placer dans les porte-haubans et arrêter au passage le... cadavre?

— Allez-y, vous, dirent les matelots...

— Non, répondit celui-ci; je suis à bord pour harponner les baleines et non les corps des naufragés... Tiens, novice, empoigne la gaffe.

Le jeune marin, surmontant sa répugnance, se disposait à obéir. Il passa la jambe par-dessus la lisse du navire et allongea la gaffe. A ce moment, une vague plus haute que les autres souleva le corps, le maintint durant quelques secondes dans une position presque verticale, en le repoussant violemment contre le bord comme pour l'y lancer. Un albatros à manteau noir, de la plus grande taille, qui planait à quelque distance du navire, vint effleurer le cadavre de ses longues ailes frémissantes. Le novice épouvanté se rejeta vivement sur le pont, et laissa échapper de ses mains la perche au croc de fer. Les autres matelots contemplaient avec une muette horreur les ébats du gros oiseau, qui tournoyait au-dessus de sa proie avec des cris aigus. Le navire marchait lentement, orienté au plus près du vent, et la brise froide du matin sifflait dans les cordages avec un murmure plaintif.

— Eh bien! monsieur James, dit tout à coup le capitaine Robinson en se montrant sur le pont, voilà le jour venu, et vous n'avez encore envoyé personne en vigie... Puis, apercevant l'albatros qui volait à petite portée : — Mousse, ajouta-t-il, donne-moi ma carabine.

Le mousse alla chercher l'arme et la remit entre les mains du capitaine. Celui-ci épaula sa carabine et fit feu. La balle, après avoir enlevé quelques plumes du cou de l'oiseau, frappa en plein le visage livide du matelot qui dormait sur les flots du sommeil éternel.

— *O horrible! most horrible!* murmura M. James en répétant les paroles d'Hamlet.

— Bah! répliqua le capitaine Robinson, il n'a rien senti, le pauvre diable... Pas de voile en vue, monsieur James?

— Non, monsieur, rien de nouveau.

— Eh bien! faisons route au sud, monsieur. Si nous avions rencontré quelque navire marchant à l'est du cap, je lui aurais confié les deux femmes que j'ai à bord; mais je ne puis rester à croiser ici : la saison avance. Après tout, ne sont-elles pas bien sur le *Jonas?*... Faites porter au sud; les baleines sont par là...

Le navire, recevant la brise en plein dans ses larges voiles, fila plus rapidement, et bientôt disparut dans les vagues, qui le ballottaient toujours, le sinistre objet dont la vue frappait l'équipage d'une vague terreur. A peine les matelots placés en vigie sur les mâts pour épier les baleines le distinguèrent-ils encore pendant une demi-heure, pareil à un point blanc flottant sur la surface glauque de l'Océan, dans le sillage du *Jonas*. Servi par un vent favorable, le navire se balançait de droite à gauche d'un mouvement doux et régulier. Dona Isabela, encore bien faible, se décida cependant à quitter le lit sur lequel elle venait de goûter quelques heures d'un sommeil troublé par des rêves pénibles. Elle avait besoin de respirer au grand air. Appuyée sur le bras robuste de la Joaquinha, elle fit quelques pas dans la cabine pour essayer ses forces, puis monta lentement l'escalier qui conduisait sur le pont. Autour de ses épaules flottait un manteau de fourrure que le capitaine avait mis à sa disposition; elle vint s'asseoir sur le devant de la dunette. Avec son pâle visage, ses traits nobles et fiers, ses yeux noirs voilés de longs cils, ses petites mains fines ornées de bagues et de diamans, elle ressemblait assez, sous son étrange costume, à une néréide égarée dans les tristes régions du pôle austral. Près d'elle se tenait debout la Joaquinha, drapée dans une mante à larges raies, comme une *signare* (1) de la côte du Sénégal. Son regard morne cherchait vainement sur l'immensité de cette mer toujours battue par des vents impétueux, et sur la voûte sombre d'un ciel éternellement couvert de nuages, les rayons de l'astre vivifiant sans lequel tout languit dans la nature.

Les matelots, baleiniers, harponneurs, rameurs et chefs de pirogues, contemplaient avec curiosité, de l'avant du navire, ces deux femmes qu'ils avaient à peine entrevues au moment du sauvetage, et que le hasard venait de jeter inopinément au milieu d'eux. L'officier qui les avait arrachées à la mort au péril de sa vie, M. James, demeurait à une distance respectueuse, appuyé sur la lisse; de temps à autre, il tournait la tête vers la jeune fille, dont la main crispée avait saisi la sienne d'une étreinte désespérée au moment où il s'élançait au fond de la barque. Celle-ci ne put s'empêcher de frissonner en apercevant son libérateur, dont la vue lui rappelait les angoisses des jours précédens.

— Vous avez froid, *senhora?* lui dit le capitaine Robinson. Venez vous mettre ici, à l'abri du vent.

Tandis que la jeune Brésilienne prenait place en un coin du pont mieux défendu contre le vent, le mousse apportait des coussins que

(1) Mot emprunté à la langue portugaise, et qui sert à désigner une classe de *dames* noires qui occupent un certain rang parmi les indigènes du Sénégal.

le capitaine disposa de manière à en faire une sorte de trône. Dona Isabela s'y étendit nonchalamment, après avoir croisé sur sa poitrine le manteau de fourrure. Pendant quelques minutes, le capitaine Robinson la contempla sans articuler une parole. Peut-être le cœur du rude marin, habitué à lutter contre les monstres de l'Océan, était-il attendri à la vue de cette frêle jeune fille que la vague avait poussée vers son navire, et qui frissonnait sous ces âpres climats comme un oiseau trop tôt arraché de son nid. Peut-être était-il subjugué par le charme mystérieux que donne à une créature délicate, et faite pour les paisibles joies de la vie de famille, le prestige des grandes douleurs ou des grands périls courageusement supportés. Si le capitaine Robinson pouvait être appelé un vieux marin, il ne faisait pourtant qu'entrer dans sa quarantième année; mais il y a des professions que l'on commence bien jeune, et dans lesquelles on a le droit de prendre sa retraite à l'âge où les autres hommes ont à peine atteint le complet développement de leurs facultés. La profession de marin est de celles-là; dans la chevelure noire et serrée du capitaine Robinson, il y avait plus d'une tache grise, et des rides profondes s'étaient creusées sur son visage, hâlé par les vents de la mer.

— Mousse, le café! dit-il enfin après avoir passé plusieurs fois sa main sur son front, comme un homme agité par des pensées importunes.

Le café fut servi. Dona Isabela en avala quelques gorgées; puis, fixant ses regards sur l'Océan sans rivage : — Monsieur, demanda-t-elle, où sommes-nous?

— Dans les parages de la pêche, répondit le capitaine Robinson.

— Où allons-nous?

— A la pêche, *senhora*. — La saison avance, j'ai hâte de remplir les flancs du *Jonas*.

— *Bom Deos!* s'écria douloureusement la jeune Brésilienne. Vous qui êtes si bon, si humain, qui nous avez sauvés du naufrage, n'aurez-vous pas la générosité de nous conduire à notre destination?

— J'ai vainement sondé avec ma longue-vue les profondeurs de l'horizon, dit le capitaine Robinson, je n'aperçois aucun navire faisant route à l'est... Ayez patience, *senhora;* je vous conduirai sur les côtes de la Colombie, du Pérou.

— Et il me faudra de nouveau doubler ce cap terrible, dont le nom seul me fait trembler?

— Je l'ai doublé vingt fois en toute saison, répliqua le capitaine. Jadis les baleines y abondaient; mais il faut remonter dans le sud pour les trouver aujourd'hui!... C'était là le pays de mon choix... Vingt fois, vous dis-je, je l'ai doublé sans aventure. Avec un peu de prudence on évite les glaces, et quant aux tempêtes, on les brave.

Si je m'éloigne de ces latitudes pour aller au Brésil, ma pêche est manquée; l'hiver viendra, et je ne trouverai plus par ici que des nuits interminables et des froids à geler mon équipage en plein midi. N'êtes-vous pas bien ici, *senhora?* N'ai-je pas mis à votre disposition tout ce que j'ai de meilleur, de plus précieux et de plus comfortable?

— Baleines à l'avant! cria tout à coup le marin placé en vigie sur le mât de misaine.

A cette voix, le capitaine Robinson se leva comme s'il eût été poussé par un ressort; son œil s'illumina d'un rayon d'enthousiasme. — Prenez garde, *senhora*, prenez garde à vous, on va mettre les pirogues à flot!

— Baleines à l'arrière et à tribord! cria l'autre matelot perché sur les barres du grand perroquet. Les baleiniers s'agitèrent tous à la fois; leurs pas précipités ébranlèrent le pont dans toute sa longueur. Dona Isabela regagna sa cabine aussi vite que le lui permettait son état de faiblesse. La Joaquinha, qui soutenait sa démarche chancelante, se retourna plus d'une fois pour lancer sur le capitaine Robinson des regards courroucés. Elle ne comprenait pas qu'un désir de sa maîtresse ne fût pas un ordre pour lui. « Ah! murmurait-elle en descendant l'escalier, si le navire était commandé par ce jeune homme blond aux yeux bleus qu'ils nomment M. James, on aurait plus d'égards pour nous!... »

Durant tout le jour, les pirogues de pêche, manœuvrées par des bras nerveux, sillonnèrent l'Océan, à la poursuite des baleines. Plus d'un harpon lancé avec adresse s'enfonça sur le dos des grands cétacés, dont le sang se mêla à l'écume des flots. Tout autour du navire, il se livra des combats acharnés; mais la résistance était vive de la part des baleines attaquées. Le capitaine Robinson suivit d'abord avec sa longue-vue, et sans y prendre une part active, les péripéties de cette lutte prolongée; bientôt, emporté par son ardeur, il se jeta dans un canot et courut rejoindre les pirogues au plus fort de la mêlée. Il était là, les cheveux au vent, pareil à un triton, excitant ses matelots du geste et de la voix. Les baleines se montraient ce jour-là d'une humeur intraitable. A peine piquées, elles plongeaient à des profondeurs incommensurables, puis revenaient à la surface de l'eau en bondissant avec fureur. Il fallut plusieurs fois couper au plus vite les lignes fixées sur les harpons pour empêcher les pirogues de couler à pic. L'une de ces embarcations, dans laquelle le capitaine Robinson avait pris place, fut brisée en deux morceaux par la queue arquée d'une baleine comme une paille sous la faucille d'un moissonneur. Secouru à temps par les hommes de l'équipage, le capitaine fut sauvé; mais deux de ses matelots périrent, broyés sous le coup terrible que le monstre leur

avait asséné. Dans cette journée qui promettait d'être si fructueuse, le *Jonas* ne put amariner qu'une seule baleine de moyenne grosseur.

— Voilà un premier malheur! dirent les baleiniers en revenant à bord.

— Dieu veuille qu'il ne soit pas suivi de plusieurs autres! répliqua un harponneur; le capitaine l'a échappé belle, c'est à lui que la baleine en voulait.

Après avoir changé de vêtemens, le capitaine Robinson fit distribuer une double ration de rhum à son équipage. Pour ne pas laisser ses hommes sous l'impression de l'accident qui l'avait privé de deux de ses meilleurs marins, il affectait de célébrer comme une victoire complète un mince succès trop chèrement acheté.

— Mes amis, leur dit-il, du courage! et demain je vous mènerai de nouveau à l'assaut... Les baleines sont là qui nous entourent; n'ayez pas peur de leurs grimaces, et nous ferons une pêche abondante.

Cette courte allocution ne réchauffa guère le courage des matelots, qui commençaient à perdre confiance. Le capitaine Robinson, déconcerté, lui aussi, de l'échec qu'il venait de subir, descendit dans la cabine, où dona Isabela, tout effrayée du bruit que l'on faisait au-dessus d'elle en hissant les pirogues hors de l'eau, se tenait immobile, la tête dans ses mains.

— Quoi donc, *senhora!* dit le capitaine Robinson avec un sourire forcé, vous avez peur, ce bruit vous inquiète?... Mais vous ignorez donc que nous venons de livrer une bataille rangée aux monstres marins! Oh! nous sommes maintenant dans des parages excellens. Encore huit jours, et le *Jonas* sera chargé en plein. Les baleines sont vaillantes, j'en conviens; mais le principal, c'est de les trouver. Vous entendez, *senhora;* une fois mon navire rempli, rien ne m'empêche plus de retourner sur mes pas; en faisant voile pour Boston, je touche à Rio-de-Janeiro. Huit jours, je ne vous demande plus que huit jours!... Pour conjurer le froid qui vous fait souffrir, allumez du feu dans ce petit poêle, et vous sentirez renaître autour de vous la douce chaleur des tropiques... Ouvrez ce meuble, vous y trouverez des châles de l'Inde pour envelopper vos pieds... Je voudrais vous faire ici une petite chapelle comme les Chinois en établissent dans leurs maisons pour y rendre un culte assidu à leurs divinités familières... Vous voyez bien que je suis disposé à vous obéir, quoiqu'il m'en coûte plus que vous ne pouvez le comprendre. Huit jours encore, et nous courrons droit sur les îles Falkland pour atteindre sans retard les côtes du Brésil.

— Est-ce vrai au moins, ce que vous dites là? interrompit brusquement la négresse.

— Foi de *gentleman!* répondit le capitaine; encore huit journées

de pêche, et je reviens sur mes pas triomphant, doublement triomphant d'avoir arraché du fond des eaux tant d'énormes baleines et...

— Et une pauvre jeune fille sans appui, dont la vie dépend de vous, ajouta dona Isabela en essayant de sourire.

— Non, non, *senhora!* dites plutôt une noble créature que le destin a envoyée à mon bord pour me consoler, par un rapide séjour auprès de moi, des ennuis de ma rude existence... Quand vous serez près de votre père, *senhora*, vous ne songerez qu'avec horreur aux jours que vous aurez passés ici. On vous unira à quelque *fidalgo* jeune, riche, bien fait, et vous oublierez près de lui, au sein d'une famille heureuse, la captivité forcée qui vous est imposée ici... Vous rejetterez loin de vous le souvenir de ces instans qui sont pour moi les plus précieux de toute ma vie!

A la pensée de revoir le pays natal, de sentir sous leurs pieds la terre ferme et le sol brûlant des tropiques, les deux femmes, la jeune maîtresse et la vieille esclave, ne purent retenir leurs larmes; elles en étaient si éloignées encore!

— Je voulais réjouir votre pauvre cœur attristé, reprit le capitaine Robinson, et voilà que je vous fais pleurer. Peut-être en ai-je trop dit. Ah! vous ne savez pas combien de jours, de semaines, de mois, nous restons sans rien dire, nous autres marins, sans donner un libre cours aux pensées qui nous agitent! Toujours lutter contre les élémens, dompter la volonté chez ceux qui doivent nous obéir, nous endurcir nous-mêmes contre toutes les émotions, voilà notre vie de chaque jour! Et pourtant nous y trouvons un charme irrésistible... jusqu'à ce qu'il nous arrive d'entrevoir une existence plus calme, qui aurait pu être la nôtre! Il y a bien de la faiblesse, allez, au fond du cœur en apparence le plus fermé aux tendres aspirations! La source des larmes se cache, elle aussi, sous le marbre et le granit. — Puis, s'arrêtant tout à coup comme si la voix lui eût manqué, le capitaine Robinson fit une longue pause. — Voyons, reprit-il d'un accent moins animé, je parle là comme une vieille femme... Résumons-nous; je voulais vous dire tout simplement ceci, *senhora:* ayez courage, prenez patience! Avant peu, je ferai route pour votre pays, et je vous remettrai moi-même saine et sauve entre les bras de votre père...

— Dieu vous entende, répondit la jeune fille, et qu'il vous bénisse!

— Pardon, reprit le capitaine en revenant sur la porte de la cabine qu'il venait de quitter; on va faire encore bouillir durant toute la nuit ces chaudières à l'odeur fétide qui servent à fondre la graisse des baleines. Ouvrez, s'il vous plaît, le coffret qui est là près de

vous : il renferme un choix complet des plus exquis parfums que produisent les îles de la Sonde. Il y a plus de choses que vous ne le soupçonnez dans ce navire, qui est depuis quinze ans mon unique demeure.

IV.

— Quelle est la route pour demain, capitaine? demanda le second du *Jonas*, M. James.

— Au sud, toujours au sud, tant que les vents nous y portent et tant que la saison n'est pas trop avancée. Finissons la pêche, monsieur, dussions-nous courir jusqu'au pôle!

A cette réponse vivement articulée, l'officier ne put s'empêcher de regarder avec étonnement le capitaine Robinson, dont les traits portaient l'empreinte d'une exaltation singulière.

— Oui, au sud, monsieur, entendez-vous? J'espère compléter mon chargement avant quinze jours... Les baleines sont là, devant nous, et je suis décidé à les poursuivre à outrance.

Le navire continua donc sa route droit au sud, se rapprochant toujours des âpres régions qui avoisinent le pôle austral. Le lendemain, il tomba de la neige fondue; le jour suivant, de gros nuages noirs, gonflés comme des outres, versèrent à torrens d'énormes grêlons, qui s'enfonçaient dans la mer comme des balles. Le froid ne sévissait pas encore d'une façon rigoureuse; mais la mer, battue par les premières rafales de l'automne, se soulevait avec violence. Le ciel prenait cet aspect sombre et menaçant particulier aux latitudes désolées sous lesquelles l'homme ne pénétrerait jamais, s'il n'était poussé par l'esprit d'aventure et soutenu par l'appât du gain. Le *Jonas* marchait avec une rapidité extrême; on eût dit qu'il était traîné à la remorque par les grandes baleines qui bondissaient devant lui. L'état de la mer, trop agitée, ne permettait point de leur livrer bataille. Elles couraient toujours, se jouant avec une agilité merveilleuse à travers les vagues gigantesques; l'eau salée qui jaillissait de leurs évens s'élevait çà et là en jets abondans, comme les gerbes puissantes qui s'épanouissent dans nos jardins publics aux jours de fête.

Appuyé sur la lisse, le capitaine Robinson suivait d'un œil impatient la marche des baleines, qui semblaient fuir devant lui.

— Voilà un gibier qui nous fera courir bien longtemps, dit M. James en secouant la tête.

— Le *Jonas* a les jambes longues, monsieur, répliqua le capitaine

— Sans doute, répondit M. James, il a fait plus de milliers de

lieues que je ne compte d'années; mais les gambades de ces lourdes bêtes nous annoncent du gros temps. A force de marcher au sud, nous trouverons les froids du pôle.

— Je veux terminer ma pêche avant la fin de la saison, dit résolûment le capitaine; encore une demi-douzaine de ces grosses bêtes-là, et le ventre du *Jonas* sera tout plein. Mettez dehors autant de toile que la mâture pourra en porter.

Après avoir ainsi parlé, le capitaine Robinson se mit à se promener sur le pont. Le roulis du navire l'obligeait à s'arrêter à chaque pas pour conserver son équilibre. L'eau du ciel et l'eau de la mer rendaient glissantes les planches humides du tillac. Enveloppé d'un caban à capuchon et chaussé de grandes bottes fourrées, le hardi marin semblait jeter un défi aux élémens. Les hommes intrépides et aguerris sont sujets à se laisser exalter par la vue du péril, et alors ils n'ont plus qu'un désir, celui de s'y jeter tête baissée. Jusqu'ici, le *Jonas* ne courait cependant aucun danger; solidement construit et monté par un nombreux équipage, il avait supporté bien des tempêtes, auprès desquelles la grande brise qui le portait en avant n'était qu'un léger zéphyr; mais il y avait dans la couleur plombée du ciel, dans la marche rapide des vagues et dans le sourd murmure du vent comme l'annonce d'un ouragan prochain. Aucun de ces présages menaçans n'échappait au capitaine Robinson; seulement il était résolu à engager la lutte et à ne pas céder.

A midi, l'état brumeux de l'atmosphère ne lui laissant aucune chance d'observer le soleil, il descendit l'escalier de la cabine pour aller prendre un peu de repos. La Joaquinha l'arrêta au pied de l'escalier : — Capitaine, lui dit-elle, le roulis fatigue ma maîtresse et l'empêche de prendre aucun repos... Elle étouffe dans la cabine.

— J'en suis fâché, j'en suis désolé, répondit le marin, d'autant plus qu'il lui serait impossible de rester deux minutes sur le pont. Demande-lui si je puis entrer.

A bord d'un navire, les passagers, les femmes surtout, voient dans celui qui commande un être supérieur de qui dépendent les vents et les flots : sa présence les rassure, ses paroles leur rendent le courage. Dona Isabela fit donc appeler le capitaine Robinson. Celui-ci trouva la jeune Brésilienne ramassée sur elle-même au fond du canapé comme une divinité bouddhique; elle avait les traits altérés, le teint pâle et l'œil languissant.

— Eh bien! monsieur, lui dit-elle, vous voulez donc me faire mourir ici? De grâce, je vous en conjure, ramenez-nous vers le soleil!

— Encore cinq jours, accordez-moi cinq jours, répondit le capitaine, et j'accomplirai ma promesse.

— Cinq jours, c'est bien long quand on souffre! Savez-vous que je suis ici comme dans une prison!

— Cette cabine, une prison! s'écria le capitaine; mais qu'y manque-t-il donc?... J'ai mis dix ans à la décorer des plus curieux objets que j'aie pu rassembler dans les cinq parties du monde. Voulez-vous que je vous dise toute ma pensée, *senhora?* J'avais envie de vous emmener à travers le Pacifique, de vous garder à bord pendant toute une campagne qui n'eût pas duré moins de deux années. Rien ne m'aurait manqué durant cette longue navigation : la mer, l'immense étendue, l'horizon sans bornes autour de moi, et quand vous l'auriez permis, quelques instans passés près de vous!... Mais la mer vous est odieuse...

— Monsieur, répliqua dona Isabela, vous m'avez promis de me conduire près de mon père...

— Et je tiendrai ma promesse, *senhora;* mais vous, vous ne rejetterez pas la prière que je vous adresse, n'est-ce pas? Je vous demande quelques jours encore..... Si vous pouviez contempler de dessus le pont la mer qui écume à perte de vue et devant nous les puissantes baleines qui folâtrent comme un de ces troupeaux de monstres marins qu'on voit dans les tableaux mythologiques!... Ce sont là des spectacles enivrans; tout est beau d'un bout à l'autre du globe pour qui sait voir et comprendre. Puis, quand on a lutté, combattu, souffert sous ces latitudes terribles, on va prendre terre sous les tropiques, dans quelqu'une de ces îles enchantées où la vie est si douce, si facile, qu'on n'a rien à faire qu'à rêver à l'ombre des palmiers...

— C'est cette terre-là que je vous prie de me rendre, dit la Brésilienne avec animation; c'est la mienne, la seule où je puisse vivre...

— Je vous la rendrai, vous dis-je; mais quand vous aurez quitté mon navire, est-ce que je pourrai jamais revenir habiter cette cabine? Oh! non, elle restera close pour toujours; j'en ferai clouer la porte afin d'y renfermer votre souvenir... Comprenez-vous bien, *senhora,* ce qui se passe en moi dans ce moment? Non, j'en suis sûr. Permettez que je vous le dise. Au milieu des périls de l'Océan, du bruit de la mer agitée, dans ces régions maudites, vous conservez au fond de votre cœur l'image vivante de quelque merveilleuse vallée où s'est écoulée votre enfance, où vous voudriez à tout prix être transportée par la baguette d'une fée. Eh bien! ce qui vous tourmente, ce que vous voudriez avoir, ce qui vous fait pleurer de regret, ce que vous n'avez que par l'imagination, moi je l'ai dans la réalité. Au milieu de ces froides solitudes où règne la tempête, dans ces parages hantés par les plus fantastiques animaux de la

création, j'ai là, dans mon navire, dans cette cabine, un sanctuaire béni qui renferme tout ce qu'il y a de plus suave, de plus délicat, de plus choisi et de plus digne de respect dans la nature, une jeune fille sans défense, sans appui, que les périls de la mort enveloppaient de toutes parts, et qu'il m'a été donné de sauver.

— Chut! fit la négresse Joaquinha en posant un doigt sur ses lèvres; silence, capitaine, ma maîtresse est endormie.

— Endormie! murmura le capitaine Robinson avec un peu d'humeur. Après tout, elle ne peut rien comprendre aux rêves qui m'agitent. Il n'y a jamais qu'une idée à la fois dans le cœur d'une jeune fille : celle-ci est tourmentée du désir de revoir son pays. L'amour de la terre natale la tiendra tant qu'elle sera ici... Une fois revenue dans sa famille, un autre amour s'emparera d'elle,... puis viendra l'amour maternel... Tous les travaux, toutes les inquiétudes et les fatigues de la vie sont pour nous autres hommes!

Sortant sans bruit de la cabine, le capitaine Robinson alla jeter un coup d'œil sur ses cartes marines. Il prit ses compas et mesura la route suivie par le *Jonas* depuis que le cap Horn était hors de vue. D'après ses calculs, le navire devait avoir dépassé le 65e degré de latitude sud. Le soir, une neige épaisse s'abattit sur le pont; durant la nuit, le froid devint assez intense, et les cordages, durcis par la gelée, glaçaient les mains des matelots. Ceux-ci commençaient à murmurer; ils s'effrayaient de voir le capitaine courir en aveugle au-devant d'une mort inévitable. Il régnait à bord un sourd mécontentement; tous accusaient leur chef de tenter la Providence et de mépriser les avertissemens d'en haut. Vers une heure du matin, l'Irlandais, qui se trouvait à la barre du gouvernail, poussa un cri perçant. Le second du navire, M. James, qui commandait le quart, courut vers lui.

— Qu'avez-vous? lui demanda-t-il.

— Je l'ai vu, monsieur, il est à l'arrière du navire; c'est lui qui nous pousse, et voilà pourquoi le *Jonas* marche comme s'il avait des ailes...

— Vous rêvez, Patt (1), répondit l'officier.

— Non, monsieur, sur mon âme, je l'ai vu; il me regardait en ricanant avec sa face verdie par la mer et fracassée par la balle du capitaine... Nous sommes perdus! Ne sentez-vous pas comme le navire s'enlève sur la vague?

— Je vais vous faire relever, Patt, allez vous reposer... Il faut mettre deux hommes à la barre.

Les deux hommes qui remplacèrent l'Irlandais saisirent la barre

(1) Abréviation de Patrick.

d'une main tremblante. — Le froid vous glace, mes amis, leur dit l'officier; vous vous serez bientôt réchauffés à tenir le navire en route; il se lance d'un bord à l'autre comme un cheval emporté.

Tout en appuyant leurs mains calleuses sur la roue du gouvernail, les deux matelots se parlaient à voix basse. Ce n'était pas le froid qui les faisait frissonner, car la sueur perlait sur leurs fronts. Une vague rumeur circulait parmi l'équipage : les marins disaient qu'on avait aperçu autour du *Jonas* le corps du naufragé courant sur les flots, et que par instans il se tenait à l'arrière du navire, qu'il poussait de ses mains crispées. Aucun d'eux ne l'avait vu de ses yeux, et tous affirmaient cependant qu'il s'était montré. L'Irlandais, plus explicite dans ses déclarations, avouait qu'il avait été pris de vertige en se penchant au-dessus des tourbillons d'écume soulevés par le sillage du *Jonas;* mais il lui paraissait indubitable que la terrible apparition se tordait au milieu des remous qui se formaient derrière le gouvernail. Ce qui demeurait certain, c'est que la peur qui couvait depuis quelques jours dans l'esprit des matelots faisait explosion sous l'influence du découragement. En mutilant d'un coup de sa carabine le visage inanimé du marin auquel il n'avait pas daigné accorder la sépulture, le capitaine Robinson avait attiré sur le navire et sur l'équipage un mauvais sort qu'il ne pouvait conjurer qu'en périssant lui-même; restait à savoir si les gens de l'équipage étaient condamnés à périr à cause de lui. Les baleines fuyant toujours devant la proue du *Jonas* n'étaient plus aux yeux de ces hommes consternés que des monstres fantastiques qui l'entraînaient forcément jusqu'au milieu des glaces du pôle. Et pendant que ces craintes répandues dans les imaginations paralysaient le courage des marins les plus énergiques, le vent redoublait de violence. Quand le jour parut, l'ouragan se déchaînait dans toute sa force. Le navire diminuait de voiles d'heure en heure; il ne put bientôt plus en porter aucune. Le vent, qui s'engouffrait dans les cordages avec un sifflement sinistre, le chassait toujours en avant avec une rapidité effrayante, et les vagues, profondes comme des vallées, hautes comme des montagnes, se le renvoyaient l'une l'autre en le couvrant d'écume. Il n'était plus temps de retourner en arrière, aucune force humaine n'aurait pu tenir tête à l'ouragan. Le navire on était réduit à fuir sous le vent aussi longtemps que durerait la tempête. La journée se passa dans des angoisses que tous les baleiniers, jeunes et vieux, partageaient au même degré. Le capitaine Robinson, silencieux, mais non résigné, regardait d'un œil hagard la mer en furie et ses matelots terrifiés. Il n'ignorait pas les secrètes pensées de son équipage, et si par la forte trempe de son caractère il se mettait au-dessus des appréhensions superstitieuses

qui obsédaient les hommes soumis à son commandement, il supportait impatiemment la pensée de la responsabilité qui pesait sur lui. Chaque regard de l'un de ses matelots transis de froid et mouillés par la vague qui déferlait sur le pont semblait lui dire : Faut-il donc que nous mourions tous pour expier la faute d'un seul?

V.

Peu à peu l'avant du navire, qui plongeait dans la vague, se couvrit d'une épaisse couche de glace. Le *Jonas*, obéissant à la fureur des vents, ne ralentissait point sa course désordonnée; des goëlands aux cris sauvages, mêlés à des troupes d'albatros, l'escortaient en se jouant dans les airs, comme pour narguer le désespoir des matelots. Il y a des momens où l'homme donnerait un empire pour les deux ailes d'un oiseau. La négresse Joaquinha, sortant à grand'-peine de la cabine où sa jeune maîtresse tremblait de froid et de frayeur, vint appeler à haute voix le capitaine Robinson.

— Descendez, monsieur, descendez! Ma maîtresse veut vous voir. Où allons-nous? où nous emportez-vous ainsi? Soyez maudit, vous qui nous entraînez à votre suite dans les ténèbres glacées de ces régions infernales!

Le capitaine, un peu surpris de cette rude et violente interpellation, descendit l'escalier. Il trouva la jeune Brésilienne retirée au fond de la cabine comme une captive blottie au fond de sa prison.

— Nous sommes perdues, monsieur? demanda dona Isabela en essayant de se soulever. N'est-ce pas, nous sommes perdues?

— Il ne dépend plus de moi de retourner en arrière, répliqua le capitaine. A l'impossible, nul n'est tenu! Demain, nous aurons une cuirasse de glace tout autour du navire... Comment, Joaquinha! tu as laissé s'éteindre le feu du poêle?

— Nous ne savons point nous chauffer au feu, nous autres gens des tropiques, répondit la négresse.

Le capitaine ralluma le feu, fit flamber quelques morceaux de charbon, et dit avec un calme sourire : — Voici un rayon de soleil, dona Isabela!

Celle-ci secoua tristement la tête. — Il n'y en a plus, il n'y en aura plus pour nous!...

— Peut-être!... Quel âge avez-vous, dona Isabela? Quinze ans, seize ans?...

— Ma maîtresse aura seize ans demain, répondit la négresse. Ce jour devait être une fête pour elle!...

— Seize ans, bon Dieu! Je dois donc vous paraître bien vieux, moi, avec mes quarante années qui viennent de sonner et mes che-

veux qui grisonnent! Seize ans! C'est à peine si vous commencez à vivre, et moi... j'ai fini. Un marin est fourbu à mon âge... Courir les mers, toujours naviguer, cela m'ennuie par momens; rester à terre, je ne le puis... Écoutez, dona Isabela; il y a peut-être encore un moyen de vous sauver...

— De nous sauver! s'écria la jeune fille. Est-il possible que nous puissions être sauvées?

La négresse ouvrait de grands yeux, ses épaisses narines se dilataient; elle restait la bouche béante.

— Répondez donc, capitaine; vous dites qu'il y a un moyen de nous arracher aux périls qui nous menacent?

— On le dit!...

— Et pourquoi ne pas essayer, capitaine?

Le capitaine la regarda fixement. La possibilité d'être sauvée l'avait tout à coup ranimée. L'espérance est si prompte à renaître dans le cœur le plus abattu!

— Répondez-moi, capitaine, reprit la jeune fille en lui prenant les mains; promettez-moi de tout tenter pour nous tirer d'ici! J'entends le fracas des flots, les mugissemens du vent qui me font mourir de peur; le froid me glace, les angoisses me rendent à moitié folle. Si je n'avais près de moi la bonne Joaquinha, j'aurais déjà cessé de vivre... Vous ne dites rien; c'est donc bien difficile à faire?...

— Oui et non, répliqua le capitaine Robinson.

— Que voulez-vous dire? Moi, je n'entends rien à vos manœuvres; sauvez-nous, je vous en prie à genoux, et je vous aurai dû deux fois la vie!

— Dona Isabela, ne vous mettez pas à mes genoux, je ne le veux pas... Permettez-moi seulement de baiser votre main!

— Encore une fois, c'est donc bien difficile, ce qu'il s'agit de faire pour nous sauver?

— Je vous ai répondu, *senhora*... Eh bien! non, je n'ai pas réfléchi à ce que je vous demandais; mettez seulement votre main dans la mienne. Maintenant ma résolution est prise, bien prise. Un peu plus tôt, un peu plus tard, qu'importe? Ce sera donc moi qui quitterai le premier ce navire!... Adieu, dona Isabela, adieu!...

— Revenez, je vous en supplie, revenez au plus vite, reprit la jeune fille; nous avons si grand'peur ici toutes seules...

Quand il remonta sur le pont, le capitaine Robinson fut épouvanté de l'aspect de la mer. L'ouragan se déchaînait avec une violence inouie. Tout l'avant du navire était balayé par les lames furieuses, et les matelots, réfugiés à l'arrière, près de la dunette, se tenaient dans la morne attitude de gens condamnés à périr. Le froid blé-

missait leurs visages, altérés par la frayeur; leurs dents claquaient, et l'eau de la mer, lancée par la vague, se gelait sur leurs vêtemens et jusque sur leur barbe.

— Mes amis, dit le capitaine en paraissant au milieu d'eux, voilà qui va mal, n'est-ce pas? Un mauvais sort nous poursuit! qu'en dis-tu, toi, Patt l'Irlandais, qui as souvent peur de ton ombre?

L'Irlandais releva la tête et regarda en face le capitaine Robinson.

— J'ai vu ce que j'ai vu, monsieur; les morts se vengent comme les vivans des insultes qu'ils ont reçues.

— J'aurais bien envie de te briser la tête, à toi aussi, avec ma carabine, pour t'apprendre à me répondre insolemment, dit le capitaine Robinson; mais je n'en ferais pas sortir les folles imaginations qui s'y sont logées. Voyons, qu'en pensez-vous, vous autres? Croyez-vous aussi que les morts reviennent?

Personne ne répondit; les voix tumultueuses et sinistres des flots déchaînés semblaient parler du fond des abîmes pour ceux qui restaient muets.

— Monsieur James, dit le capitaine à son premier officier, descendez dans la cabine pour rassurer par votre présence la jeune fille que vous avez sauvée...

Puis, s'adressant de nouveau à ses matelots : — On dirait que vous n'avez jamais vu de tempêtes!

— Jamais de pareille à celle-ci, répliqua à voix basse un vieux harponneur!

— Toi aussi, Dick, tu perds la tête! s'écria le capitaine; le vertige s'est emparé de vous, mes amis. Eh bien! qui de vous oserait me jeter à la mer? C'est pourtant le moyen de tout sauver; vous l'avez pensé, vous l'avez même dit plus d'une fois! Croyez-vous que je n'aie pas eu connaissance de vos plaintes, de vos murmures? Il y a assez longtemps que je navigue pour être au fait de vos rêves superstitieux... J'ai fait une promesse que je ne puis plus tenir; j'ai manqué la pêche; le destin m'est contraire, pourquoi? Je ne sais; mais je me sens vaincu par une puissance supérieure; à vos yeux, je suis un être maudit, n'est-ce pas? C'est moi qui suis le coupable et moi qui dois être la victime!

Les baleiniers baissèrent la tête; il était vrai que de sinistres paroles avaient été prononcées par eux dans le paroxysme de la terreur.

— Tenez, reprit le capitaine Robinson, vous me faites pitié. Vous n'osez regarder la mort en face, et pourtant elle est toujours là qui rôde autour de nous. N'est-ce donc pas votre métier, à vous, de la braver à travers les mers, d'un pôle à l'autre? Ah! j'ai compassion de la pauvre jeune fille enfermée là, dans cette cabine, et qui tremble

à chaque coup de la vague, j'ai compassion même de cette négresse dévouée qui sacrifierait sa vie pour sa maîtresse; mais vous, qui êtes devenus pareils à des femmes, je vous méprise. Eh bien! s'il faut se dévouer pour quelqu'un, je me dévouerai pour dona Isabela, et vous, vous serez sauvés par-dessus le marché...

Ayant ainsi parlé, le capitaine Robinson mit le pied sur le bord du navire et se précipita, la tête la première, dans l'abîme mugissant qui s'entr'ouvrait pour l'engloutir. Les matelots épouvantés poussèrent un cri qui fut entendu dans la cabine malgré le tumulte des flots. M. James s'élança vivement sur le pont, cherchant des yeux le capitaine Robinson, qui venait de sombrer sous le poids de ses lourds vêtemens. — Où est le capitaine? demanda-t-il avec inquiétude.

— Là! répondirent les baleiniers en montrant la mer.

— Malheureux, qu'avez-vous fait?

— Rien, répliquèrent les matelots; sur notre âme, il est parti tout seul, de son plein gré... Il a entendu la voix de l'autre qui l'appelait.

— Encore une fois, s'écria l'officier en s'armant d'une hache, je vous adjure de m'avouer la vérité : qui de vous a porté la main sur lui?

— Personne ne l'a touché, répliqua un vieux harponneur aux cheveux gris. Il devait périr, c'est vrai; mais qui de nous eût osé commettre un crime, quand nous pouvons tous paraître devant Dieu d'un moment à l'autre?

— C'est donc moi qui commande maintenant, dit le jeune officier en jetant un regard d'anxiété sur le navire et sur la mer bouleversée par la tempête. Voulez-vous m'entendre, m'obéir?... Tout n'est pas perdu peut-être!... Voyez là-bas, à l'horizon, ce petit coin de ciel qui semble s'éclaircir!

— Hurrah! répétèrent en chœur les baleiniers, hurrah!

— Silence! reprit M. James. N'insultez pas par vos clameurs à celui dont vous avez causé la mort par vos folles croyances.

— Folles tant que vous voudrez, dit le maître d'équipage; il n'en est pas moins vrai que la tempête s'apaise.

Vers le soir, la tempête commença en effet à s'apaiser. La mer restait encore horriblement agitée, et le *Jonas*, fatigué par les vagues, tremblait dans toute sa membrure; mais déjà l'espérance, qui va toujours au-devant de ce que souhaite le cœur de l'homme, montrait à l'équipage les flots calmés et le ciel serein. Chacun reprit son poste avec ardeur et obéit avec docilité aux ordres du nouveau capitaine. Il était bien temps que le *Jonas* sortît de ces parages inhospitaliers; les assauts multipliés qu'il avait dû supporter depuis

deux jours et deux nuits l'avaient mis hors d'état de continuer la pêche de la baleine. Conduit par M. James, le pauvre navire, tout meurtri et faisant beaucoup d'eau, reprit lentement la route du cap Horn. Il dépassa heureusement les îles Malouines, et vint, six semaines après le jour où avait disparu le capitaine Robinson, jeter l'ancre dans la vaste rade de Rio-de-Janeiro. . . . . .

. . . . . .

Quelques jours après l'arrivée du *Jonas*, on lisait dans la gazette de Rio-de-Janeiro les lignes suivantes : « Le *Jonas*, baleinier américain, vient de mouiller sur notre rade, ramenant à son bord une jeune fille qui appartient à l'une des premières familles de cet empire, dona Isabela de Minhas. Cette jeune personne a été recueillie en mer par le navire baleinier après le naufrage du brick péruvien *Nuestra-Señora-del-Pilar*, qui s'est perdu aux environs du cap Horn par suite de sa rencontre avec une montagne de glace. Entraîné par un ouragan jusque dans le voisinage du pôle sud, le *Jonas* a couru les plus grands dangers; il a fait des avaries considérables, et il lui faudra subir de grandes réparations. Le capitaine ayant péri dans la tempête, ce bâtiment a été conduit ici par le second, M. James Simpson, de Baltimore, jeune homme d'une bonne éducation et d'excellentes manières, qui n'a cessé de prodiguer à l'intéressante jeune fille sauvée par lui après le naufrage les soins les plus empressés. Les matelots du *Jonas* disent que le capitaine avait perdu la tête par suite du chagrin qu'il éprouvait d'avoir manqué sa pêche en portant trop au sud, et qu'il s'est jeté lui-même à la mer. M. James Simpson a été comblé de présens par le comte de Minhas, qui l'a invité à venir passer dans sa résidence, située à deux lieues de la capitale, tout le temps que son navire restera ici en réparation... »

La Joaquinha, ayant entendu lire ce récit, haussa les épaules. « Le capitaine Robinson, dit-elle, était à demi fou depuis longtemps; il nous débitait des choses extravagantes au milieu des coups de vent et de la tempête, comme si nous eussions été dans un salon, en terre ferme. Il aimait les baleines avec tant de passion, qu'il les aurait volontiers poursuivies jusque dans les entrailles de la terre. On disait aussi qu'il avait commis une mauvaise action, et qu'un fantôme l'a enlevé par-dessus le bord... C'est possible, mais je sais bien ce qui a achevé de lui tourner la tête : c'est que ma maîtresse, au lieu d'écouter ses belles phrases, lui demandait toujours avec instance de hâter le moment où il lui serait permis de le quitter, lui, son navire et ses baleines. »

TH. PAVIE.

LA

BANQUE DE FRANCE

ET

LE CRÉDIT

Toutes les fois que la Banque de France juge à propos, en vue d'une crise, d'élever le taux de son escompte pour sauvegarder son encaisse, cette mesure rencontre de nombreux contradicteurs. Il y a d'abord ceux qui, tout en reconnaissant à la Banque le droit de prendre des mesures préservatrices, en discutent l'opportunité, parce qu'ils envisagent les faits autrement que la Banque, et qu'ils ne croient point à la crise que celle-ci paraît redouter. On a dit qu'il n'y avait rien de brutal comme un fait : cela est vrai des faits dont l'évidence éclate à tous les yeux; mais ces faits-là se rencontrent rarement en économie politique et financière. La plupart se présentent au contraire sous un jour plus ou moins douteux, qui laisse nécessairement assez de place à la discussion. N'a-t-on pas vu, il y a quelques mois, la presse officieuse, les avocats mêmes du gouvernement, traiter de calomnies toutes les observations qui étaient présentées, souvent très timidement, sur l'exagération des dépenses et les dangers qui pouvaient en résulter? On niait les découverts, on niait l'énormité de la dette flottante, et l'on prétendait que jamais les finances de l'état n'avaient été mieux conduites et plus prospères. Cela se disait encore la veille même du jour où parut le mémoire de M. Fould, qui est devenu la lumière pour tout le monde. S'il en peut être ainsi pour un fait qu'il est aisé de vérifier par le calcul, à plus

forte raison ces fluctuations s'expliquent-elles dès qu'il s'agit d'un fait aussi complexe, aussi difficile à démêler qu'une crise et même qu'un embarras financier. S'il y a des symptômes qui annoncent l'une ou l'autre, il y en a presque toujours qui peuvent les faire mettre en doute; aussi, lorsque la Banque croit devoir recourir à des mesures restrictives, on voit des gens contester les embarras mêmes qui justifient l'opportunité de ces mesures.

Ce qui semble plus étonnant, c'est que des théories se soient produites pour contester le droit même que possède la Banque d'élever le taux de son escompte et l'avantage qui peut en résulter à certains momens. La Banque de France, dit-on, est un établissement public qui exerce un monopole dans l'intérêt de tous; ce monopole lui confère le droit d'émettre seule des billets qui sont acceptés comme de l'argent comptant; elle a de plus, grâce à la confiance dont elle jouit, le privilége d'attirer de nombreux dépôts auxquels elle ne paie rien. Supposons qu'elle émette pour 800 millions de billets au porteur et qu'elle reçoive pour 200 millions de dépôts : si nous en déduisons 400 millions de réserve métallique qu'elle garde pour faire face aux remboursemens, il reste 600 millions, qui ne lui coûtent rien et pour lesquels elle prélève un certain intérêt. La charge attachée au monopole consiste en ce que cet intérêt soit le plus minime possible. Pourquoi n'en serait-il pas de la Banque comme des chemins de fer? Lorsqu'on a créé le monopole des chemins de fer, on leur a imposé, en retour des avantages qu'on leur accordait, certaines charges qui faisaient compensation. Ils ont dû notamment ne point élever leurs tarifs au-dessus d'un certain chiffre, et tous les jours le gouvernement, appuyé par l'opinion publique, presse les compagnies pour que ce maximum soit abaissé le plus possible. La Banque de France est dans la même situation : son tarif à elle, c'est le taux de l'escompte, et s'il est vrai que le bas prix des transports soit utile au progrès de la richesse publique en ouvrant de nouveaux débouchés à la production et en multipliant les rapports des producteurs et des consommateurs, cela doit être plus vrai encore du taux de l'escompte, du loyer du capital, qui est l'agent principal du mouvement industriel et commercial, tandis que les frais de transport n'en sont que l'accessoire. Vainement dans une machine rendra-t-on plus facile l'action des rouages secondaires, si l'on néglige le moteur principal : le bas prix du capital est le pivot du progrès de la richesse publique, et on doit l'obtenir de la Banque en retour des avantages qu'on lui concède.

En posant ainsi la question, comme la posent les adversaires par principe des mesures restrictives de la Banque, nous ne croyons pas l'avoir affaiblie, nous y aurions plutôt ajouté une force nouvelle par

la comparaison du monopole de la Banque avec celui des chemins de fer. Une fois sur ce terrain, chacun tire à boulet rouge sur la Banque : les uns lui demandent de faire argent de son capital social immobilisé pour augmenter d'autant ses ressources disponibles; d'autres lui conseillent d'étendre sa circulation fiduciaire grâce aux billets de 50 francs, dont l'émission, autorisée par la loi de 1857, a été ajournée jusqu'à ce moment; d'autres se contentent de lui recommander d'éplucher les bordereaux qu'on lui présente et d'éliminer les uns au profit des autres. Nous ne parlons pas de ceux qui se prononcent franchement dès le premier jour pour le cours forcé des billets de banque, et voient là seulement le remède à tous les maux, la panacée universelle pour donner le capital à bon marché. Cette théorie n'est pas encore assez généralement admise pour mériter les honneurs d'une discussion en règle. Il faut se défier davantage de celles qui tendent au même but sans s'en apercevoir, et même en s'en défendant. Celles-ci seules sont dangereuses, parce qu'elles conduisent à travers des sophismes séduisans vers des conséquences qu'on ne voit pas d'abord, et qu'on ne peut plus éviter dès qu'elles apparaissent. C'est à ce point de vue qu'un écrit non signé, mais dont l'auteur est certainement initié aux affaires, mérite une attention sérieuse. C'est cet écrit même qui nous montre combien il importe d'éclairer l'opinion sur les dernières mesures prises par la Banque. Il a pour titre : *La Banque de France et la fixité du taux de l'escompte*. Nous allons d'abord discuter la question de principe, nous discuterons ensuite la question d'opportunité.

Il est très vrai que la Banque de France exerce un monopole, qu'elle seule a le droit d'émettre un papier qui est accepté comme de la monnaie, et qui, sans être un capital lui-même, puisqu'il n'est qu'une promesse de payer avec la signature de la Banque substituée à celle d'un particulier, n'en fait pas moins l'effet pour la Banque d'un capital dont elle a la libre disposition et qu'elle peut prêter comme elle prêterait des espèces métalliques. Si cette émission de billets atteint 800 millions et que la Banque attire de plus à elle, par la confiance dont elle jouit en vertu même de son privilége, 200 millions de dépôts pour lesquels on ne lui demande aucun intérêt, c'est, déduction faite d'un encaisse de 400 millions qu'elle est obligée de conserver pour faire face aux remboursemens, une somme de 600 millions qui ne lui coûte rien. Par conséquent elle a, pour prêter à de bonnes conditions, pour modérer le taux de l'intérêt, des avantages que n'ont pas les particuliers, qui n'ont de capitaux que ceux qu'ils ont économisés ou qu'on leur a prêtés moyennant intérêts. Parce qu'une banque privilégiée comme la Banque de France peut donner le capital à meilleur marché que les particuliers, s'en-

suit-il cependant qu'elle doive toujours le donner à très bon marché, à un taux invariable, comme le prétend l'auteur de l'écrit dont nous avons parlé? Pour qu'il en fût ainsi, il faudrait que la demande du capital fût toujours la même, ou plutôt que la Banque pût régler elle-même la demande de telle façon qu'elle ne dépassât jamais l'offre, car il en est du capital comme de toute autre marchandise: s'il est plus demandé qu'offert, le prix s'en élève. Il faudrait qu'avec les 6 ou 700 millions, mettez même un milliard, de ressources disponibles que possède la Banque, elle fût toujours en mesure de dominer les besoins. Pour se rendre compte de ce qu'une telle prétention offre de chimérique, il faut savoir que le capital flottant de la nation, dont le transfert d'une main à l'autre constitue ce qu'on appelle le crédit, et dont l'abondance ou la rareté par rapport aux besoins sert à déterminer le prix, n'est pas moindre de 50 ou 60 milliards, et si on ne parle que des billets de commerce en circulation, de cette masse escomptable qui peut se présenter à la Banque, il n'est pas téméraire de l'évaluer à 10 ou 12 milliards. Or nous demandons ce qu'est le milliard de la Banque à côté d'un pareil chiffre, à côté de pareils besoins. Si les 10 ou 12 milliards de billets de commerce, pour nous en tenir à ces valeurs, entrent dans la circulation et trouvent à se faire escompter, c'est qu'il y a quelque part, en dehors de la Banque, chez les banquiers, dans le public, un capital équivalent pour les absorber. C'est ce capital, dont celui de la Banque n'est qu'un faible appoint, qui, par son rapport avec la demande, sert à déterminer le prix auquel on peut le prêter, c'est-à-dire le taux de l'intérêt. S'il est plus abondant que les besoins, le taux de l'intérêt s'abaisse; il s'élève au contraire si le capital est rare, et la Banque est bien obligée de suivre ces mouvemens, sous peine, si elle maintient le taux de son escompte à un taux supérieur à celui du marché, de ne pas faire d'opérations, car on ira se faire escompter ailleurs, et son capital restera improductif, — sous peine d'autre part d'être débordée dans son capital, si elle le maintient à un taux inférieur, car alors les demandes afflueront de toutes parts, son capital sera vite absorbé, et elle n'aura plus rien pour continuer ses opérations, pour rembourser ses billets au porteur, et pour répondre aux demandes de retrait de ses dépôts qui deviendront d'autant plus nombreuses qu'on saura la Banque embarrassée. Elle sera dans l'alternative également funeste, ou de cesser ses opérations et de suspendre ses paiemens, ou de faire décréter le cours forcé. On a beau s'en défendre, le cours forcé est au bout de tout système qui, en fait de banque, prétend réagir contre les conditions générales du marché, contre les rapports de l'offre et de la demande.

Mais, dira-t-on, le taux de l'escompte a bien pu rester invariablement fixé à 4 pour 100 pendant trente-deux ans, de 1820 à 1852, excepté en 1847, où il a été un moment porté à 5 pour 100. Ce moment déjà où il a subi une modification, en 1847, prouve contre le fait qu'on invoque, puisqu'il a fallu, pour faire face à la crise, élever le taux de l'escompte; mais nous reconnaissons que dans le passé les variations ont été moins fréquentes et moins considérables que depuis quelques années. La raison en est bien simple : depuis 1852, le mouvement des affaires commerciales qui repose sur le crédit est tout différent de ce qu'il était alors, il a même pour ainsi dire quadruplé. Ainsi la masse des opérations de la Banque de France, qui en 1847 avait été de 1 milliard 854 millions, s'est élevée en 1860 à 6 milliards 340 millions (1), et le commerce extérieur, qui était de 2 milliards 654 millions, s'est élevé en 1860 à 5 milliards 340 millions. Que peut-on trouver de plus éloquent que ces chiffres pour démontrer que la situation qui a précédé 1848 ne peut être invoquée pour juger la situation actuelle? En 1847, la moyenne du portefeuille de la Banque était de 176 millions; elle est aujourd'hui de 550, et les billets au porteur, qui ne dépassaient pas 240 millions, atteignaient, au bilan du mois de novembre 1861, 729 millions, après s'être élevés à 779 au commencement de l'année.

Avant 1848, la Banque de France était un établissement de crédit auquel on ne recourait que dans les circonstances extraordinaires; généralement on trouvait moyen de s'en passer : le capital était partout abondant en dehors d'elle, plus abondant que les besoins. Par conséquent il n'était pas étonnant que la Banque ne fût pas soumise à des oscillations de crédit comme celles que nous avons vues depuis, et qu'elle pût maintenir le taux de son escompte à peu près invariable. Cependant, nous le répétons, lorsqu'en 1847, par suite de la disette de 1846, il fallut solder au dehors de nombreuses acquisitions de céréales et exporter du numéraire, cette invariabilité ne put subsister, et le taux de l'escompte fut porté à 5 pour 100. Aujourd'hui la situation est toute différente : le pays est certainement plus riche qu'il ne l'était avant 1848; il a développé tous les élémens de la production; il a plus de chemins de fer, plus d'usines, etc. Cependant il a moins de capital disponible, parce qu'il en a davantage employé en dépenses tant productives qu'improductives. Ce n'est pas vainement qu'on a dépensé, depuis 1852, en chemins de fer 4 milliards (2), en frais de guerre 2 mil-

(1) Voyez le dernier rapport du gouverneur de la Banque sur les opérations de 1860.

(2) Voyez les documens statistiques publiés par le ministère des travaux publics, qui établissent que les dépenses faites pour les chemins de fer se sont élevées, de la fin de 1851 à la fin de 1858, à 3 milliards 55 millions. Si l'on y ajoute les dépenses qui ont été

liards (1), et en frais d'autre nature qui ont détruit ou immobilisé le capital au moins 4 milliards (2) : total, 10 milliards en dix ans, soit 1 milliard par an. C'est certainement un chiffre supérieur à l'épargne du pays, qu'on évaluait à 300 millions par an avant 1848, et que nous évaluerons aujourd'hui au double, à 600 et même 700 millions (3). L'emploi du capital a donc constamment été en avance sur l'épargne, et plus les opérations commerciales ont augmenté, plus elles ont reposé sur le crédit.

Jusqu'en 1852 aussi, et même au-delà, on avait pu maintenir intacte la fameuse loi de 1807, qui limite à 5 pour 100 le taux de l'intérêt. Pourquoi a-t-on dû la modifier? pourquoi a-t-on laissé la Banque de France élever le taux de son escompte comme elle le voudrait? Parce qu'on a reconnu que les prescriptions de cette loi n'étaient plus en rapport avec le développement économique du pays, et qu'elles avaient pour effet, en gênant l'action de la Banque, de rendre à certains momens son concours impossible. Si, lors de la crise de 1857, la Banque de France n'avait pas été affranchie de ces prescriptions, si elle eût été obligée de laisser au maximum de 6 pour 100 le taux de son escompte lorsqu'il était à 10 pour 100 en Angleterre, elle eût bien vite épuisé ses ressources. Le commerce n'aurait plus trouvé de crédit, et la crise aurait eu pour nous des conséquences autrement graves que celles qu'on a observées.

On peut bien, quand il s'agit d'une compagnie de chemin de fer, l'obliger à maintenir son tarif bas, quelles que soient les circonstances; et si, grâce à cet abaissement, les transports se multiplient, la compagnie en sera quitte pour augmenter son matériel; si cela ne suffit pas encore, on fera un nouveau chemin de fer dans la même

faites depuis, à raison de 300 millions par an environ, on arrive à bien près de 4 milliards.

(1) On a emprunté 1 milliard 500 millions pour la guerre de Crimée, 500 millions pour celle d'Italie, sans compter les crédits supplémentaires pour les expéditions de Chine et de Cochinchine.

(2) Nous ne pouvons donner ici le chiffre exact; mais quand on voit qu'on a dépensé 4 milliards en dix ans pour la seule industrie des chemins de fer, il ne paraît pas exagéré d'évaluer à la même somme au moins ce qui a été employé par le développement de toutes les autres industries, en y comprenant les travaux des villes.

(3) M. Bonjean, dans un discours qu'il vient de prononcer au sujet du sénatus-consulte, évalue à 12 milliards les sommes qui ont été dépensées depuis 1852; seulement il considère à tort, ce nous semble, que parce qu'elles ont été dépensées, elles ont dû être épargnées, et il en conclut aussi à tort que la France s'est enrichie en conséquence d'un revenu supplémentaire de 600 millions par an. M. Bonjean oublie qu'il y a une distinction à faire entre les dépenses productives et celles qui ne le sont pas. Les 2 milliards qui ont été dépensés pour la guerre n'ont rien ajouté à la richesse publique, et on peut en dire presque autant de ce qui a été employé pour l'embellissement des villes.

direction. Les actionnaires seront peut-être ruinés par cette concurrence, mais l'intérêt public y gagnera. Il n'en est pas ainsi avec le capital, même avec celui dont dispose la Banque de France. Si ce capital est épuisé, et il ne tarde pas à l'être avec le taux de l'escompte au-dessous du cours, quels seront les moyens d'action dont elle dispose pour y suppléer et pour continuer ses opérations? Ces moyens d'action, c'est l'émission des billets au porteur, c'est l'augmentation des dépôts. Aura-t-elle quelque moyen d'accroître les uns et les autres? Pas le moins du monde. Elle les verra au contraire diminuer de jour en jour, et plus elle fera d'efforts pour les étendre, plus ils se resserreront. C'est un résultat infaillible. On a souvent, dans les temps de crise, pressé la Banque de France de ne pas se préoccuper de son encaisse et d'étendre davantage sa circulation fiduciaire, qui est, dit-on, suffisamment garantie par les valeurs de commerce qu'elle a reçues en échange de ses billets, valeurs portant les meilleures signatures et reposant sur des produits. Nous verrons tout à l'heure ce que peut devenir cette garantie; en attendant, nous dirons qu'on conseille à la Banque tout simplement de faire, non pas ce qu'elle ne veut pas, mais ce qu'elle ne peut pas faire. On lui conseille d'émettre un plus grand nombre de billets au porteur; mais a-t-on un moyen de les faire accepter du public s'il s'y refuse? Et il s'y refusera d'autant plus qu'il sentira la réserve métallique diminuée et la Banque embarrassée. Le billet qu'il aura reçu à un guichet, il ira immédiatement le changer à un autre. C'est là un fait qui se produit constamment dans les temps de crise. En janvier 1857, avant la crise violente qui devait éclater à la fin de l'année, la circulation fiduciaire de la Banque de France était de 612 millions; elle n'était plus que de 581 millions au mois de décembre, au plus fort de la crise, lorsque la Banque était obligée d'élever le taux de l'escompte à 8 et 10 pour 100, et qu'elle aurait eu tant d'intérêt à se créer des ressources extraordinaires. Dans l'année 1861, qui vient de s'écouler, les choses se sont encore passées de la même manière. Les billets au porteur de la Banque de France, qui, au bilan du mois de janvier, s'élevaient à 779 millions, étaient descendus à 729 au bilan du mois de novembre. Il est donc bien clair qu'on ne peut pas émettre des billets à volonté, et que, tant que la conversion en espèces reste facultative, c'est le public, non la Banque, qui est juge de la quantité qu'il peut en recevoir.

Quel remède propose-t-on? L'émission des coupures de 50 fr., autorisée par la loi du 9 juin 1857, qui a renouvelé le privilége de la Banque, et que celle-ci n'a pas trouvé l'occasion d'émettre jusqu'à ce jour. Nous n'avons pas de grandes objections à faire contre l'émission des billets de 50 francs; cependant il ne faut pas se créer

d'illusion : cette émission n'augmenterait sans doute que très faiblement la masse de la circulation fiduciaire. Les billets de 50 francs auraient pu être utiles autrefois, lorsqu'on était en présence d'une circulation métallique en argent dont le poids était incommode. Un billet de cette nature, venant remplacer dix de ces pièces de 5 fr. pesant 1/4 de kilogramme, était un avantage, et on comprend qu'il fût accepté du public et restât en circulation; mais cet avantage a beaucoup diminué, s'il n'a pas complétement disparu, depuis que l'or est devenu l'instrument principal de la circulation métallique. Dans tous les cas, il faudrait bien se garder d'émettre les billets de 50 francs dans les temps de crise, d'abord parce que ce serait montrer quelques inquiétudes sur la possibilité du remboursement et que le public viendrait les demander d'autant plus vite, ensuite parce que, dans ces temps-là, c'est du numéraire qu'on réclame et non des billets. De deux choses l'une : ou la crise a pour cause des différences à solder au dehors, alors le numéraire est la seule monnaie qui passe la frontière et qui soit acceptée des étrangers; ou elle a simplement pour cause des embarras intérieurs comme en 1857, alors on veut également des espèces, parce que c'est la seule valeur qui ne se déprécie pas en temps de crise, et qui gagne au contraire en proportion de ce que les autres perdent. Vous me dites que votre papier de banque porte d'excellentes signatures et repose sur des produits : cela est possible; mais on a vu des signatures excellentes faillir, et des produits même d'une consommation assez générale se déprécier tout à coup de 50 pour 100 et plus (1), ce qui fait que, dans les circonstances difficiles, le public ne veut plus que des espèces. Sa disposition est toute différente de celle des faiseurs de systèmes : plus on lui propose du papier, et plus il recherche le numéraire.

Que faire donc lorsque le taux de l'escompte s'élève sur le marché plus haut qu'à la Banque, et que celle-ci peut craindre d'être débordée dans l'emploi de ses ressources disponibles? Il faut, dit-on

(1) Voici les cours de quelques articles dans la première quinzaine de septembre 1857 et au 1er janvier 1858, au plus fort de la crise :

	Première quinzaine de septembre 1857.							1er janvier 1858.				
Coton.....	50 kilog.	124 fr.	» c.	à	126 fr.	» c.		92 fr.	» c.	à	94 fr.	» c.
Sucre.....	50	75	»	à	»	»		50	»	à	55	»
Café.....	100	310	»	à	»	»		260	»	à	»	»
Riz Bengale.....	50	13	65	à	18	75 c.		6	50	à	7	75
Huile de colza...	100	125	»	à	»	»		85	»	à	90	»

Les mêmes articles ont pu s'acheter à Hambourg à des prix fabuleux, le café notamment à 100 pour 100 de perte.

encore, qu'elle épluche les bordereaux qui lui sont présentés à l'escompte, et qu'elle refuse ceux qui lui paraîtront couvrir une spéculation. C'est là un expédient qui n'est pas aussi simple qu'on l'imagine. Comment reconnaître ces billets de spéculation? On peut craindre que la partialité ne s'en mêle, et que tel ou tel billet ne soit exclu selon les influences qui règnent dans le conseil de la Banque. Une banque privilégiée ne peut pas faire de ces sortes de tris; elle doit son crédit à tout le monde aux conditions qu'elle impose, et lorsqu'on se présente dans ces conditions, on ne peut être exclu sous prétexte de spéculation. Il n'y a devant la Banque d'autre cause d'indignité que celle qui résulte du défaut de solvabilité; or ce sont précisément les demandeurs les plus solvables que ce procédé tendrait à exclure.

Quand le capital devient rare par rapport aux besoins, il n'est qu'un moyen d'y remédier : comme la Banque ne peut pas étendre ses ressources au gré des demandeurs, elle doit s'appliquer à diminuer la demande, et elle diminue la demande en élevant le taux de son escompte, d'après ce principe que plus une marchandise est chère, moins elle trouve de consommateurs. — Mais, dit-on, il y a une exception sur ce point : jamais les portefeuilles des banques privilégiées ne sont plus garnis qu'au moment de la hausse du taux de l'escompte; c'est à ce moment-là surtout qu'ils s'accroissent. Le fait est possible, bien qu'il ne prouve pas ce qu'on suppose. Si les portefeuilles des banques privilégiées sont plus garnis au moment de l'élévation du taux de l'escompte qu'à tout autre, c'est parce que les besoins sont plus grands, l'élévation même du taux de l'escompte en est la preuve, et il est tout simple qu'on s'adresse à la Banque plus qu'à d'autres époques. En outre la Banque a beau élever le taux de son escompte : comme elle n'est jamais entièrement libre de son action et qu'il y a toujours une pression plus ou moins forte pour retarder le recours aux mesures restrictives, il est probable, ou qu'elle ne l'a pas élevé assez vite, ou qu'elle ne l'a pas élevé suffisamment; alors son portefeuille augmente encore. Cependant on peut être sûr que l'effet ne tardera pas à se produire, et que les demandes d'escompte se ralentiront pour l'une ou l'autre de ces deux raisons : ou le taux de l'escompte fixé par la Banque sera trop élevé eu égard au cours du marché, alors les escomptes se feront en dehors d'elle avec les capitaux des banquiers, du public, et pendant ce temps la Banque pourra rétablir son équilibre et revenir à l'état normal; ou le cours fixé par la Banque sera bien le cours du marché, et si ce cours est élevé, il paralysera la spéculation, il empêchera que le capital soit autant demandé. Chacun se tiendra sur la réserve pour ne pas payer de trop gros intérêts,

et l'équilibre finira par se rétablir encore entre l'offre et la demande.

On objecte aussi ce ralentissement dans la demande comme un inconvénient des plus graves, parce qu'il a pour conséquence d'arrêter le travail et de paralyser le mouvement industriel et commercial. Nous pourrions déjà répondre que la situation dont on se plaint est dans la force des choses. Étant admis qu'on ne peut pas créer du capital à volonté, du moment que celui qui existe est rare ou, ce qui revient au même, est plus recherché qu'offert, il faut bien le payer cher; mais il est facile de démontrer que ce capital cher n'est pas toujours un obstacle au progrès de la richesse publique. Quel est le pays qui, jusqu'à ces derniers temps, a prospéré le plus rapidement? C'est incontestablement l'Amérique du Nord, et cependant le loyer du capital y est rarement au-dessous de 10 pour 100, souvent à 12 et à 15 pour 100. En Angleterre aussi, l'élévation du taux à 5 et 6 pour 100, où il a été en moyenne en 1855 et 1856, a correspondu à un mouvement d'affaires tel qu'on n'en avait jamais vu auparavant. Il en a été de même chez nous aux mêmes époques; les années 1855 et 1856 sont assurément les plus brillantes de la dernière période décennale, et le taux de l'escompte s'y est élevé en moyenne de 3 à 5 et à 6 pour 100. Cela ne veut pas dire que le développement des affaires commence avec l'élévation du taux de l'escompte. Il est évident que, pour faire naître ce développement, mieux vaut l'escompte à 3 qu'à 6; cela prouve seulement qu'une fois le mouvement commencé, il ne s'arrête pas pour une différence de 2 et même de 3 pour 100 dans le prix du capital.

Sait-on en effet quelle est la surcharge exceptionnelle que fait peser sur une transaction commerciale de 1,000 francs une différence dans le taux de l'escompte de 3 pour 100? Si cette différence se maintient pendant trois mois, le porteur d'un billet de commerce de 1,000 francs qui voudra le faire escompter pour quatre-vingt-dix jours paiera 15 d'intérêt au lieu de 7 50, et si la différence n'est que de 1 pour 100 (6 au lieu de 5), il paiera 15 au lieu de 12 50. Ce n'est pas là une surcharge qui puisse empêcher une transaction commerciale sérieuse. Ce qui l'empêcherait, ce serait que la Banque vînt à restreindre la durée de ses échéances au lieu de prendre un intérêt plus élevé. Alors le commerçant qui a besoin d'un crédit de quatre-vingt-dix jours, et qui n'en trouverait plus qu'un de cinquante ou soixante jours, serait obligé de s'arrêter tout court, et trouverait cette restriction beaucoup plus dure que l'autre. En abrogeant la loi de 1807 en ce qui concerne la Banque de France, et en laissant à celle-ci la liberté d'élever le taux de son escompte autant qu'elle voudrait et chaque fois qu'elle le jugerait utile, on a

voulu éviter précisément qu'elle recourût trop souvent aux mesures beaucoup plus graves de la restriction dans la durée des échéances. Les affaires qui se trouvent principalement arrêtées par l'élévation du taux de l'escompte, et il est heureux qu'il en soit ainsi, ce sont les spéculations aventureuses ou qui reposent sur un crédit exagéré. Celles-là souffrent d'une élévation du taux de l'escompte, parce que, les capitaux se resserrant, les renouvellemens sont difficiles, et qu'il faut arriver à une liquidation. Quel inconvénient y a-t-il à ce que ce résultat se produise? Ce qui est utile au progrès de la richesse, ce sont les spéculations sérieuses, les crédits donnés dans la mesure où ils peuvent être soutenus; le reste constitue un danger permanent, et plus tôt la liquidation arrive, mieux cela vaut. C'est peut-être grâce au trop long maintien du taux de l'escompte à 3 pour 100 que se sont organisées les mille affaires véreuses dont la liquidation se fait tous les jours en police correctionnelle, et qui ont gaspillé tant de capitaux qui auraient pu être mieux employés. En résumé, il n'y a pas d'autre alternative : ou bien l'on a des ressources infinies, un capital inépuisable pour répondre à une demande qui est illimitée, alors on est maître de la situation et l'on peut décréter la fixité du taux de l'escompte; ou bien l'on n'a pas ces ressources infinies et il arrive un jour où la demande dépasse l'offre, alors il n'y a que l'élévation du taux de l'escompte qui puisse arrêter la demande et rétablir l'équilibre.

Quand on demande le taux de l'escompte invariable, on ne se donne pas la peine de jeter les yeux au dehors et de chercher ce qui se passe dans les pays qui peuvent le mieux nous éclairer à cet égard. Est-ce qu'en Angleterre par exemple le taux de l'escompte est invariable? Non-seulement il varie à tout moment, selon les circonstances, mais il y a bien des gens qui prétendent qu'il ne varie pas assez souvent, et qu'il devrait suivre toutes les fluctuations du marché. Cette théorie aurait peut-être des inconvéniens dans la pratique : un établissement public ne peut pas toujours se conduire comme un simple particulier, il doit avoir plus de fixité dans ses allures; néanmoins elle est certainement plus conforme aux véritables principes que celle qui demande l'invariabilité du taux de l'escompte. L'invariabilité du taux de l'escompte, c'est tout simplement le rétablissement de la loi du maximum sous une nouvelle forme et sous la forme la plus dangereuse. Qu'on applique le maximum à une marchandise qui n'est pas d'une indispensable nécessité, cela est fâcheux assurément; mais si la marchandise à laquelle on l'applique vaut plus cher que le maximum, on cesse de la produire, et tout est dit : le mal n'est que partiel, et l'économie générale du pays n'en est pas troublée. Il n'en est pas de même en matière de

crédit. Si l'on oblige la Banque de France à prêter son capital au-dessous du cours, ses ressources sont vite épuisées, et elle ne peut plus continuer ses opérations. Se passera-t-on de son concours? On s'en passera en retombant sous les fourches caudines des particuliers, qui, n'étant plus gênés par la concurrence et n'étant pas soumis au maximum imposé à la Banque, élèveront d'autant plus leurs prétentions. Alors le commerce, ne trouvant plus à se faire escompter à moins de passer par les conditions les plus dures, subira une crise des plus violentes. Il se produira ce qui arriverait si on appliquait le maximum à des denrées de première nécessité, comme le blé. On pourrait bien approvisionner le marché, tant qu'il y aurait des réserves dans les greniers publics; mais, le jour où ces réserves seraient épuisées, il n'y aurait plus personne pour vendre, et la famine serait effroyable.

Il est avantageux sans doute que le taux de l'escompte soit bas. Le loyer du capital figure dans les frais de revient de tout produit, et moins la production est chère, plus la consommation a de moyens de se développer : c'est un axiome économique incontestable; cependant le taux de l'escompte ne peut s'abaisser utilement que si l'abondance du capital justifie cet abaissement. Autrement on est la dupe d'une illusion qui peut avoir les conséquences les plus fâcheuses. Supposez par exemple qu'une banque privilégiée comme la Banque de France, obéissant à des influences gouvernementales ou autres, s'obstine à maintenir le taux de son escompte au-dessous du cours où il devrait être, et puisse maintenir cette situation pendant quelque temps. Le pays n'a plus la mesure des capitaux dont il peut disposer; il les croit plus abondans qu'ils ne sont en réalité; il s'engage en conséquence, fait plus d'affaires qu'il n'en devrait faire, et un beau jour, ne trouvant plus à renouveler ses engagemens, parce que les ressources sont épuisées, il se réveille en pleine crise, et il est obligé, comme en 1857, de payer l'escompte 8 et 10 pour 100, heureux encore si, à ce prix, il trouve à se faire escompter. Voilà les illusions que fait naître l'abaissement du taux de l'intérêt, lorsqu'il n'est pas justifié par l'abondance du capital, et les dangers auxquels il conduit.

Si cependant une banque privilégiée n'a pas pour effet de rendre le loyer du capital bon marché, quelle est donc son utilité, quels sont donc les services qu'elle rend en retour du monopole dont elle jouit? Sans doute l'action d'une banque privilégiée consiste à modérer le loyer du capital, et elle atteint ce but, non-seulement parce qu'elle dispose d'un capital exceptionnel qui ne lui coûte rien et dont elle se sert utilement pour peser sur l'offre, mais encore parce qu'elle est placée sous le contrôle du gouvernement, dirigée par un gou-

verneur nommé par lui, et qu'il ne lui serait pas possible, le voulût-elle, de se livrer aux exactions que peuvent se permettre des banquiers ou des établissemens libres qui ne sont soumis à aucun contrôle. Cela est si vrai que, partout où une banque privilégiée s'établit, le taux de l'intérêt baisse immédiatement; nous en avons encore un exemple tout récent en Algérie, où depuis l'établissement d'une banque le taux de l'intérêt a baissé de 9 à 6 pour 100. Ce n'est pas le seul service que rende une banque privilégiée. Une banque privilégiée, en émettant pour un chiffre plus ou moins considérable de billets au porteur qui sont acceptés comme monnaie et rendent les mêmes services que celle-ci, fait faire au pays l'économie des espèces métalliques que ses billets remplacent. Si elle émet pour 400 millions de billets au porteur de plus qu'elle n'a de réserve métallique, c'est 400 millions d'économisés sur un métal qu'on ne se procure pas pour rien, et qui, rendu disponible, peut s'échanger au dehors contre d'autres marchandises utiles au pays. Non-seulement l'économie du numéraire a lieu dans la proportion où les billets le remplacent, mais dans une proportion plus forte encore, eu égard aux facilités nouvelles qu'ils donnent à la circulation. Supposez par exemple que le billet au porteur passe dans dix mains plus vite que la somme qu'il représente en numéraire ne passerait dans cinq, les 400 millions se trouvent en valoir 800 pour les services qu'ils rendent, et ce sont 800 millions de numéraire qui sont ainsi économisés.

Maintenant sont-ce là tous les services que l'on doit attendre d'une banque privilégiée en retour du monopole qu'elle possède? Il est évident que le monopole, par cela même qu'il est une dérogation à la liberté, impose de grands devoirs. Il ne se justifie que par les avantages qu'il procure au public; autrement il n'a pas de raison d'être. Nous le reconnaissons volontiers, les avantages que le public retire du monopole de la Banque de France pourraient être plus étendus. En 1857, lorsqu'on renouvela son privilége, on lui imposa, entre autres conditions, d'établir au moins une succursale par département, et on lui donna dix ans. Le nombre des succursales qu'elle avait créées à cette époque était de trente-huit, et s'est augmenté de onze jusqu'à la fin de 1860. Il était arrivé à quarante-neuf d'après le dernier rapport. On voit que la Banque ne paraît pas pressée dans l'exécution de la clause, et que selon toute probabilité elle n'en avancera pas les délais. Par conséquent, jusqu'à la fin de 1867, il y aura de nombreux centres de population qui seront sans rapports avec notre principal établissement de crédit, avec celui qu'on a appelé la Banque de France, et qui pendant quelque temps encore ne sera la banque que d'une partie de la

France. Il nous semble qu'on aurait pu être un peu moins large et abréger les délais. En 1857 aussi, on remania les chartes de nos compagnies de chemins de fer, et le délai qu'on leur imposa alors pour l'exécution de leurs dernières concessions, de ce qu'on a appelé le *réseau secondaire*, ne dépassera pas en moyenne huit ans.

En 1865 donc, la plus grande partie de nos départemens, pour ne pas dire la totalité, seront traversés par des chemins de fer, et entreront en communication avec tous les points que ces chemins desservent. Nous admettrons, si l'on veut, que l'intérêt peut être plus considérable et plus urgent en ce qui concerne l'établissement d'un chemin de fer qu'en ce qui concerne celui d'une succursale de la Banque de France; cependant s'il est vrai que l'établissement d'une banque privilégiée ait pour effet non-seulement de rendre le crédit plus facile, mais encore moins cher, nous ne voyons pas que l'intérêt soit beaucoup moindre dans un cas que dans l'autre.

Les facilités du crédit et le bon marché du capital jouent dans le développement de la richesse publique un rôle peut-être aussi actif, sinon plus actif, que les facilités et l'abondance des communications. On pouvait d'autant mieux se presser pour l'organisation des succursales de la Banque dans chaque département que l'œuvre était plus aisée. Pour arriver à l'exécution de leur réseau secondaire, c'est-à-dire des 8 ou 10,000 kilomètres concédés et encore à construire en 1857, les compagnies se trouvaient dans la nécessité d'emprunter environ 2 milliards 1/2 en huit ans, et cela lorsqu'elles étaient jeunes encore et que leur crédit était à peine assis, tandis qu'avec la Banque de France il s'agit d'un établissement qui existe déjà depuis plus d'un demi-siècle, qui a les bases les plus solides et le crédit le mieux établi. On le pouvait d'autant mieux encore qu'il y aura toujours une différence sensible entre les charges qui résulteront pour la Banque de l'établissement d'une succursale dans chaque département et celles qu'auront à supporter les compagnies pour y faire pénétrer un chemin de fer. Tout le monde prévoit le moment en 1865 où l'influence du réseau secondaire viendra enlever une partie notable du bénéfice du réseau principal, tandis que c'est à peine si l'établissement par la Banque de succursales dans les pays les moins favorisés lui impose quelques sacrifices. Le dernier rapport nous apprend que, sur les quarante-neuf succursales qui existaient à la fin de 1860, cinq seulement se trouvaient en perte pour un total s'élevant à 31,362 francs. Nous le répétons, on aurait pu se montrer moins large dans les délais accordés à la Banque de France pour l'établissement d'une succursale dans chaque département, et, à défaut de cette prévoyance de la part du gouver-

nement, la Banque elle-même aurait dû mieux comprendre les charges que lui impose son monopole.

Avec l'établissement d'une succursale dans chaque département, la Banque de France se trouverait à même de rendre un autre service qui a une grande importance. On sait qu'en Angleterre c'est la Banque qui, au moyen de ses succursales, est chargée de recevoir des mains des collecteurs particuliers la totalité de l'impôt, et la perception ainsi faite, appliquée aux impôts proprement dits, c'est-à-dire à la taxe des douanes, à celle sur la terre, sur le revenu et à l'*excise*, coûte à peu près 4 pour 100. Chez nous, la même perception coûte environ 6 pour 100. Pourquoi ne ferions-nous pas comme en Angleterre, et ne chargerions-nous pas la Banque de France de centraliser, au moyen de ses succursales, la perception des impôts? Si nous arrivions ainsi à économiser 2 pour 100 sur les frais de la perception, c'est-à-dire 30 millions sur les 1,500 qui forment le montant des impôts proprement dits, ce serait une économie précieuse en tout temps et surtout dans les circonstances actuelles. C'est en rendant des services de ce genre et d'autres encore que la Banque de France pourrait se faire pardonner son monopole; mais ce qu'on ne peut pas lui demander, c'est qu'elle s'engage, quelles que soient les circonstances, à maintenir invariable le taux de son escompte, car au bout d'une stipulation de ce genre il y a fatalement ou la suspension des paiemens, ou le cours forcé. Or la suspension des paiemens, c'est la faillite, et quant au cours forcé, si l'on avait quelques doutes encore après les enseignemens du passé sur les effets qu'il peut produire, on n'aurait qu'à voir ce qui se passe aujourd'hui en Russie et en Autriche. Dans ces deux pays règne le cours forcé; aussi n'y a-t-il plus d'espèces métalliques, et le papier perd-il dans l'un de 12 à 15 pour 100, dans l'autre 30 et 40 pour 100. La question de principe ainsi vidée, voyons maintenant la question d'opportunité en ce qui concerne les dernières mesures prises par la Banque de France.

La Banque de France, à la fin de septembre 1861, crut devoir porter à 5 1/2 et quelques jours après à 6 pour 100 le taux de son escompte, qui auparavant était à 5 pour 100. Cette mesure fut vivement critiquée, parce qu'on ne voyait rien dans la situation qui indiquât l'apparence d'une crise. L'argent était abondant partout, il était à 3 1/2 en Angleterre, et la Banque de Londres ne trouvait pas à employer tous ses capitaux. Une crise s'annonce ordinairement lorsqu'il y a eu des excès de spéculation, un commerce exagéré, ce que les Anglais appellent *over-trade*, phénomène qu'on avait pu observer avant la crise de 1857. Ce n'était pas le cas de cette année. Les affaires étaient plutôt en décroissance sur les an-

nées précédentes, tant en France qu'en Angleterre; ainsi le chiffre des exportations, qui avait été de 88 millions sterling dans les huit premiers mois de 1860, n'a plus été que de 86 millions sterling pendant la même période en 1861. Le même fait s'accuse en France, où d'après les rapports officiels l'exportation de 1861 ne se soutient pas au niveau de 1860. Par conséquent il n'y avait pas l'apparence d'une crise, il y aurait eu plutôt un excès de capitaux sans emploi.

C'est ainsi qu'ont raisonné les publicistes qui ont blâmé les mesures prises par la Banque à la fin de septembre et au commencement d'octobre. Pourtant, si on avait bien voulu regarder au fond des choses, on aurait trouvé que l'abondance des capitaux n'était peut-être pas telle qu'on la supposait; ce n'est pas d'après les dépôts faits à la Banque de France et dans les autres établissemens financiers qu'on en peut juger parfaitement. La plupart de ces dépôts forment les comptes courans des banquiers et des maisons de commerce; ils ont leur emploi, et ne sont pas le moins du monde disponibles, si on veut entendre par ce mot qu'ils sont prêts à entrer dans des opérations commerciales. On a pu même constater souvent que ces dépôts étaient plus considérables en temps de crise qu'en temps ordinaire, par la raison toute simple que dans ces momens-là chacun aime, en vue des éventualités, à avoir ses capitaux disponibles; loin de vouloir les prêter au commerce, on les en retire plutôt, ainsi que des valeurs de bourse, et on les dépose à la Banque. Par conséquent, celui qui jugerait en temps de crise de l'étendue des ressources disponibles par le chiffre des dépôts en comptes courans risquerait fort de se tromper et de prendre pour disponible ce qui ne l'est pas le moins du monde. On se rend mieux compte de la situation financière d'un pays en comparant l'emploi du capital à ce qu'on peut supposer être les épargnes annuelles, et, pour ne parler que de l'année 1861, sans nous occuper du passé, qui, comme les budgets de l'état, a plutôt laissé du découvert que de l'actif, on trouve que cette année seulement il a été demandé à la place de Paris : par les compagnies de chemins de fer, sous forme d'émission d'obligations, 250 millions; par l'état, sous forme d'obligations trentenaires et de création de rentes à donner à la caisse de la dotation de l'armée, etc., environ 200 millions.

Si à ces chiffres nous ajoutons divers appels de fonds qui ont été faits pour le compte d'entreprises étrangères et la part que nous avons prise à l'emprunt italien de 500 millions, il ne sera pas téméraire d'évaluer à 1 milliard au moins les prélèvemens qui ont été faits en 1861 sur notre marché de Paris. Or, quelque large qu'on fasse l'épargne, on ne peut pas l'évaluer à ce chiffre d'un milliard

par an. Le pays était donc en avance sur ses épargnes, lorsqu'un déficit s'est manifesté dans la récolte des céréales. Ce déficit n'eût peut-être pas été de nature à nous créer des embarras sérieux, si le pays s'était trouvé dans une situation parfaitement régulière, avec des ressources abondantes et réellement disponibles; mais, venant s'ajouter à une situation qui n'avait rien de régulier, quoi qu'on dise, et qui avait déjà absorbé plus de capitaux qu'il n'y avait d'épargnes, il méritait d'être pris en sérieuse considération, et un établissement comme la Banque de France, qui avait souci de sa responsabilité, devait y regarder à deux fois avant de laisser au crédit les facilités les plus étendues. On évaluait le déficit de la récolte à 15 millions d'hectolitres, et on calculait que, pour le combler, il fallait exporter au dehors une somme de 400 millions en espèces métalliques. Sans doute, s'il s'était agi de la prendre dans la poche de chaque individu, proportionnellement à la quantité de numéraire qu'il pouvait posséder, cette exportation de 400 millions, sur un *stock* métallique qui doit être au moins de 3 milliards 1/2, n'avait rien d'inquiétant, et on aurait pu ne pas s'en préoccuper; mais ce n'est pas ainsi que les choses se passent. Quand on a des paiemens pressés à faire en numéraire à l'étranger, on s'adresse à l'établissement financier qui en possède le plus et peut vous le procurer le plus vite : on s'adresse à la Banque de France. C'est elle qui momentanément est appelée à supporter en grande partie le poids des exportations de numéraire. Ce n'est qu'une avance qu'elle fait sans doute, et cet argent lui rentre plus tard par les mille canaux de la circulation; il n'en est pas moins vrai qu'il s'opère dans sa caisse, pour un temps plus ou moins long, un vide qui peut avoir des conséquences graves, puisqu'à tout moment on peut venir lui demander le remboursement des billets et des dépôts. Ce qu'il y a de certain, c'est que, pendant le cours du mois de septembre 1861, la Banque vit son encaisse diminuer de 80 millions et son portefeuille augmenter de 74. Elle avait donc 305 millions d'espèces métalliques pour répondre non-seulement de 766 millions de billets au porteur, mais de 203 millions de dépôts, en tout 969 millions.

Devait-elle, en présence de cette situation, rester complétement impassible, et ne prendre aucune mesure de précaution, au risque de ce qui pouvait arriver? Ce ne fut pas son avis; elle éleva d'abord le taux de son escompte à 5 1/2, puis à 6 pour 100, et elle crut devoir en outre se procurer pour 50 millions de traites sur Londres, de façon à empêcher d'autant les exportations de numéraire vers le royaume-uni. Néanmoins son encaisse perdit encore 20 millions pendant le mois d'octobre, et son portefeuille augmenta de 27. C'est une preuve, dit-on, de l'inefficacité de la mesure, puisque, malgré l'élé-

vation du taux de l'escompte, la situation ne fut pas changée, et que le numéraire continua de baisser et le portefeuille d'augmenter. On ajoute que la situation devait d'autant moins changer qu'il s'agissait d'exporter du numéraire pour payer une denrée de première nécessité qu'on devait se procurer à tout prix, et que la Banque contribuait à renchérir en augmentant le taux de son escompte, ce qui aggravait la crise. Il est tout naturel que l'élévation du taux de l'escompte n'ait pas mis fin immédiatement aux besoins d'argent et restreint tout à coup les opérations commerciales. Les affaires engagées ne s'arrêtent pas ainsi du jour au lendemain; mais ce qui prouve que la mesure a été efficace, c'est d'abord que la diminution de l'encaisse et l'augmentation du portefeuille ont été beaucoup moindres en octobre qu'elles n'avaient été le mois précédent, et qu'ensuite l'équilibre a fini par se rétablir à peu près complétement, puisque la Banque s'est sentie assez à l'aise pour ramener le 21 novembre le taux de l'escompte à 5 pour 100, où il est aujourd'hui.

En élevant le taux de son escompte, la Banque a sollicité le numéraire qui était dans d'autres mains que les siennes à sortir de sa réserve et à s'employer par l'appât d'une prime plus élevée, ce qui diminuait d'autant les demandes qu'on pouvait lui adresser à elle-même; puis, et c'est la considération la plus importante, elle a refréné les spéculations un peu aventureuses. Or, dans toute opération commerciale, surtout dans celle qui, en temps de crise, a pour objet des acquisitions de céréales, il y a toujours la part de la spéculation plus ou moins aventureuse, de celle qui achète au-delà des besoins, et qui, après avoir provoqué des hausses exagérées, finit par subir des dépréciations considérables et amener des catastrophes. La preuve en est dans ce qui est arrivé en 1847, où, par suite d'approvisionnemens excessifs, le prix du blé, qui s'était élevé en mai à 37 fr. 98 cent. l'hectolitre, n'était plus au mois d'août suivant qu'à 23 fr. 59 cent. La preuve en est encore dans ce qui se passe en ce moment, où le prix des blés tend à rétrograder, et cependant nous ne sommes qu'à trois mois de la récolte dernière, et le déficit n'est pas comblé. Ce prix rétrograde tout simplement parce que la spéculation qui a pris part aux acquisitions de céréales se trouve trop chargée. A la fin d'octobre 1861, selon *le Moniteur*, 6,669,000 quintaux métriques de froment, soit 8,336,000 hectolitres, étaient arrivés déjà dans nos entrepôts, c'est-à-dire environ la moitié du déficit tel qu'on l'évalue. Eh bien! il y a dans ces arrivages précipités, en dehors des besoins du moment, un excès de spéculation, et quand l'élévation subite du taux de l'escompte par la Banque aurait eu pour effet de modérer un peu cette spécula-

tion, nous ne voyons pas où serait le mal; les prix n'en seraient que plus réguliers, plus conformes aux besoins véritables, et on ne verrait pas ces hausses excessives suivies de baisses non moins considérables, ce qui est désastreux pour tout le monde, pour le commerce, exposé à des soubresauts qui amènent toujours des ruines, et pour le consommateur lui-même, qui, en présence de ces fluctuations énormes, dont il ne se rend pas compte, est toujours tenté de crier aux accaparemens. D'ailleurs, nous ne pouvons nous lasser de le répéter, cette différence de 1 pour 100 dans le taux de l'escompte, qui suffit quelquefois à sauvegarder la situation de la Banque, qui a suffi dans la crise de cette fin d'année 1861, n'est rien pour le commerce sérieux; elle ne peut arrêter aucune transaction, lorsque cette transaction est fondée sur un besoin réel. Qui oserait soutenir que les approvisionnemens de céréales vont manquer parce que ceux qui se livrent à ce commerce paieront 1 pour 100 de plus pour l'escompte de leurs billets? Comparez la gêne que cette mesure impose à ce que pourrait être pour la Banque de France la suite de son imprévoyance, si, se laissant aller à accorder des crédits trop faciles, elle en arrivait à ne plus pouvoir rembourser ni ses billets, ni ses dépôts!

En définitive, qui se plaint de cette élévation du taux de l'escompte? Est-ce le commerce? — Il est évident que si l'escompte devait rester à un taux élevé, quelle que soit l'abondance des capitaux par rapport aux besoins, il y aurait un sérieux inconvénient, les affaires ne trouveraient pas le stimulant que leur donne le capital à bon marché; mais lorsqu'il s'agit d'une mesure toute temporaire, qui souvent n'a pas même la durée d'une échéance commerciale, et qui a pour effet de conserver des ressources pour tous les momens; lorsqu'il s'agit seulement pour le porteur d'un billet de 1,000 francs de payer (le taux de l'escompte étant porté à 6 au lieu de 5) 15 francs d'escompte au lieu de 12 francs 50 centimes, et même une différence moindre si l'échéance du billet est inférieure à quatre-vingt-dix jours, il n'y a pas lieu à des plaintes sérieuses de la part du commerce. Aussi n'est-ce pas le commerce qui se plaint. Ceux qui se plaignent, ce sont ceux qui usent d'un crédit qui est en dehors des attributions de la Banque, et qui n'a été établi depuis 1852 que par une dérogation à ses statuts; ce sont ceux qui lui demandent des avances sur des valeurs de bourse, souvent afin de couvrir des excès de spéculation. Pour ces gens-là, toute élévation du taux de l'escompte est en effet un coup qui les atteint, car la Banque, voyant ses ressources diminuer, sent le besoin de les réserver plus exclusivement au commerce, et elle restreint le maximum de ses avances : de là des liquidations forcées.

L'élévation du taux de l'escompte atteint encore ceux qui ont donné un développement exagéré aux constructions des villes, et notamment de la capitale; c'est la spéculation pure et simple qui fait les frais de la plus grande partie de ces constructions, il n'est pas indifférent pour elle de trouver plus ou moins de facilités dans le taux de l'escompte. Mais quel inconvénient y a-t-il à ce que la Banque rentre davantage dans ses attributions, qui sont celles d'une banque de commerce? quel inconvénient encore à ce que les gens qui sont trop chargés de valeurs soient obligés de se liquider, et enfin que les travaux de construction marchent un peu moins vite dans la capitale? L'excès de ces travaux est regrettable, aussi bien au point de vue politique qu'au point de vue économique, — au point de vue politique, parce qu'il amène dans la capitale une population flottante considérable dont il sera difficile de se débarrasser, et à laquelle on sera toujours obligé de fournir du travail, — au point de vue économique, parce que cette spéculation exagérée sur les constructions produit un renchérissement anomal de toutes choses, de la main-d'œuvre comme des loyers, renchérissement qui ne pourra pas toujours se soutenir, et dont la réaction amènera des catastrophes.

Quant à nous, qui considérons la Banque de France comme la clé de voûte du crédit, comme le recours suprême qu'on invoque en temps de crise, nous aimons mieux qu'elle pèche par excès de prudence que par l'excès contraire. Il faut que, comme la vertu de la femme de César, son crédit ne puisse pas être mis en question, et quand nous voyons des systèmes se produire qui ne tendent à rien moins que la ruine de ce crédit, et ces systèmes obtenir une certaine créance dans le public, nous le déplorons profondément, et nous nous disons qu'il y a beaucoup à faire encore pour vulgariser en France les saines notions de l'économie financière.

VICTOR BONNET.

LE COTON

ET

LA CRISE AMÉRICAINE

Parmi toutes les questions que soulève la crise américaine, celle du coton n'est certes pas la moins sérieuse. Près de dix millions d'hommes, appartenant à toutes les races de la terre, sont occupés à la culture du cotonnier dans les deux Amériques, sur les rivages de la Méditerranée, en Chine, dans les Indes orientales, et le produit de leur travail est mis en œuvre par dix autres millions d'hommes aux États-Unis, en Angleterre, sur les continens d'Europe et d'Asie. Les intérêts les plus considérables, les problèmes politiques et sociaux les plus importans se rattachent à la culture de cette plante. Si les nègres d'Amérique en effet continuent à recueillir le coton, leur servitude ne peut être abolie. Et les ouvriers de la Grande-Bretagne ne sont-ils pas exposés de leur côté à la famine, si ce même produit vient à leur manquer? Ainsi, grâce à la culture du cotonnier, la prospérité industrielle de l'Angleterre paraît intimement liée aux progrès de l'institution servile, et cette puissance, qui a tant fait pour l'abolition de la servitude des noirs dans ses propres colonies, semble devenue le grand complice des planteurs du sud On pourrait même croire que quelques Anglais malavisés ont vu dans le déplorable incident du *Trent* une excellente occasion de renouveler leurs approvisionnemens et de protéger l'esclavage en feignant de revendiquer seulement l'honneur du pavillon britannique. Et cependant le monde industriel juge la situation avec trop d'intelligence pour ne pas savoir que la guerre, et surtout une guerre

avec l'Amérique, est un plus terrible fléau que la pénurie du coton. Si une lutte fratricide doit armer l'une contre l'autre les deux grandes nations anglo-saxonnes, il répugne d'attribuer au coton le triste honneur d'avoir été la cause occulte de la rupture. Certes la rareté de la matière première peut rendre très grave la situation des filateurs anglais; elle n'est pas de nature toutefois à paralyser leur initiative. Pour obtenir le produit qui est le pain quotidien de leur industrie, ils n'ont pas besoin de faire prêter à la confédération esclavagiste l'immense appui de la marine et des finances britanniques; il leur suffit de s'adresser à tous les pays producteurs de coton, aux Antilles, à la Colombie, à l'Hindoustan, et, grâce à la hausse des prix, leur appel sera bientôt entendu. Après quelques mois d'une gêne courageusement supportée, les fabricans de Manchester pourraient, à l'aide des seuls moyens pacifiques, obtenir en abondance la matière première dont ils ont besoin et reprendre le cours de leurs prospérités, tandis que la guerre, si terrible déjà par ses sanglantes journées, peut avoir les effets les plus désastreux pour l'industrie, quand même elle lui fournirait à vil prix des millions de balles.

I.

Jusqu'au moment où éclata la guerre qui désole aujourd'hui l'Amérique du Nord, les états à esclaves avaient participé à la prospérité presque fabuleuse des états libres. Leurs déserts se peuplaient rapidement, des centaines de bateaux à vapeur sillonnaient leurs fleuves, des chemins de fer pénétraient dans leur pays en tout sens, et l'abondance de leurs récoltes augmentait chaque année dans une proportion plus considérable que le nombre des travailleurs nègres. La culture du cotonnier surtout donnait des résultats merveilleux. Cette plante, qu'on avait inutilement propagée pendant plus de cent cinquante ans dans la Virginie et les Carolines, était devenue tout à coup, vers la fin du siècle dernier, l'un des principaux produits de l'agriculture américaine. Jusqu'en 1790, le coton n'avait pas même donné lieu à une exportation moyenne de 100 balles par an; mais à partir de cette époque il était expédié en Angleterre d'abord par milliers, puis par centaines de milliers et par millions de balles (1). La récolte de 1859, la plus forte qui ait jamais été obtenue, atteignit près de 5 millions de balles, représentant une valeur de 1 milliard 500 millions de francs.

(1) La balle de coton américain est aujourd'hui plus lourde qu'autrefois : elle pèse environ 200 kilogrammes.

Ce coton, fourni en masses si considérables par un seul pays, était longtemps resté sans rival : excellent par la consistance, par la longueur de la fibre, la beauté de la couleur, le choix des variétés, il alimentait toutes les filatures de l'Amérique, la plupart de celles de l'Europe continentale, et subvenait pour les deux tiers à l'immense consommation du royaume-uni. Grâce à la possession de ce produit si important dans l'économie des peuples, les planteurs américains se croyaient sincèrement les arbitres du monde civilisé; ils se vantaient de tenir dans leurs mains la destinée de l'Angleterre aussi bien que celle de la république américaine, et, pleins d'un orgueil que semblaient justifier leurs succès, ils avaient baptisé le coton du nom de *roi*. En effet, l'humble végétal leur avait conféré une véritable royauté. La récolte annuelle leur permettait non-seulement de s'enrichir et de se bâtir des palais, mais encore de commander au congrès américain : en vertu de leurs balles de coton, ils avaient pu rétablir de fait la traite des nègres, depuis longtemps abolie, forcer les législateurs à rédiger un nouveau code et les ministres de la religion à proclamer un nouvel évangile.

On sait comment cette insolente prospérité fut interrompue. De leur plein gré, les propriétaires d'esclaves ont rompu le pacte fédéral et ont déclaré la guerre aux états du nord. Nombreux étaient leurs prétextes; mais il faut chercher la cause de la guerre dans leur amour jaloux de la domination et leur dégoût traditionnel pour ces *Yankees*, ces prolétaires du nord, qui, tout en travaillant de leurs mains comme des nègres, osent aussi prétendre au gouvernement de la république. Les fondateurs des états confédérés savaient bien que la pierre angulaire de leur édifice social, l'esclavage, était moins menacée par l'élection du président Lincoln qu'elle ne l'est par la guerre hasardeuse dans laquelle ils se sont jetés; mais, avec l'audace des joueurs heureux, ils n'ont pas craint de risquer le tout pour le tout et de faire appel au dieu des batailles. Ils pensaient que New-York et d'autres villes commerciales du nord, fidèles au culte du dollar, accepteraient leurs conditions et demanderaient peut-être humblement une place dans la confédération esclavagiste. Ils se flattaient aussi que les populations de la Nouvelle-Angleterre, affamées et désespérées par l'interruption soudaine de leur industrie, perdraient un temps précieux en luttes intestines, tandis que la France et l'Angleterre, ne pouvant se passer du coton, s'empresseraient de reconnaître le nouveau groupe d'états et de lui envoyer des secours en troupes et en vaisseaux. Ces espérances ne se sont point réalisées. Huit mois se sont écoulés depuis que le premier coup de canon de la guerre civile a retenti, et New-York, malgré les sympathies secrètes de son aristocratie financière, n'a

point fait alliance avec Charleston; les états de la Nouvelle-Angleterre, unanimes dans leur patriotisme, ont levé contre le sud une armée de plus de cent mille volontaires; la France n'est point sortie de son rôle de puissance neutre pour forcer le blocus du Mississipi. Il est vrai que, par suite de l'outrage fait au pavillon du *Trent*, la Grande-Bretagne se croira peut-être obligée d'intervenir contre les Américains du nord; mais il est trop tard pour que cette intervention assure la prospérité de la confédération esclavagiste. En dépit du coton sauveur, la lutte a déjà produit des résultats irrémédiables, et l'un de ces résultats est l'abolition du monopole que les planteurs cotonniers d'Amérique exerçaient sur les marchés du monde.

Chose remarquable, comme si la terre elle-même s'était lassée de sa longue complicité avec les propriétaires d'esclaves, la récolte de 1860, expédiée immédiatement avant la guerre civile, a été inférieure d'un million de balles à celle de l'année précédente, elle n'a pas même égalé celle de 1858; mais, si considérable qu'il fût, ce déficit n'était point de nature à effrayer le commerce, et les 3 millions de balles que l'Europe reçut des planteurs pouvaient, avec la balance restée dans les entrepôts et le supplément de coton importé des Indes et d'autres pays, abondamment subvenir à l'alimentation des filatures. Aujourd'hui ce ne sont plus seulement les intempéries de l'air qui menacent la récolte : la guerre amène avec elle tout un cortége de lois économiques auxquelles les planteurs doivent nécessairement céder, et qui tendent sans exception à réduire la production du coton. Aussi longtemps que durera la lutte entre les deux moitiés de l'ancienne république américaine, l'importance de la récolte annuelle diminuera, et dans l'espace de quelques saisons elle peut devenir relativement insignifiante. Déjà cette royauté conférée par le coton à ses heureux possesseurs s'est entièrement évanouie; malgré les richesses accumulées dans leurs habitations, les planteurs n'en sont pas moins réduits à la gêne la plus cruelle.

C'est dans la guerre elle-même qu'il faut chercher la première cause de la diminution inévitable des futures récoltes du coton. L'armée d'au moins trois cent mille hommes qu'a levée la confédération du sud se compose en grande partie de propriétaires d'esclaves. Il n'est probablement pas une seule famille de planteurs qui n'ait envoyé à la guerre un ou plusieurs de ses membres, et en certains districts les *économes* seuls sont restés sur les *habitations*. C'est là ce qui fait la force de l'armée du sud : tous ses officiers ont l'habitude du commandement, et savent, aussi bien que dans la vie civile, se faire respecter au camp et sur le champ de

bataille par les *petits blancs* qui forment le gros de l'armée. Ils ont de plus l'avantage de connaître le danger auquel ils s'exposent, et combattent avec un courage naturel doublé de désespoir. Sachant que tôt ou tard, par la force des choses, ils peuvent être pris entre l'invasion des troupes du nord et l'insurrection servile, ils luttent non-seulement pour leur indépendance nationale, mais aussi pour leur fortune, leurs foyers, leur vie et celle de leurs enfans. Certes une armée composée de pareils élémens doit être redoutable; mais il est impossible qu'en faisant bonne garde sur les frontières, elle ne néglige pas en même temps ses récoltes. L'œil de l'économe ne remplace pas celui du maître. Pendant que les planteurs et leurs fils s'exercent au maniement des armes sur les bords du Potomac et du Mississipi, les esclaves, débarrassés d'une surveillance de tous les instans, s'ingénient de mille manières pour éviter le travail ou pour le ralentir. Rusés comme le sont tous les faibles, ils semblent déployer un grand zèle à leur tâche de chaque jour; mais, en dépit de leurs démonstrations, les chemins de service sont bientôt défoncés, les haies sont abattues, et la récolte est étouffée par les mauvaises herbes ou dévorée par les vers.

A cette première conséquence de la guerre s'en ajoute une autre bien plus importante : la nécessité absolue pour la confédération de remplacer la culture du coton par celle d'autres denrées. Avant la guerre, les états à esclaves s'occupaient presque uniquement des plantes industrielles, le coton, le sucre, le tabac, et négligeaient les plantes alimentaires. C'était du nord qu'ils recevaient leurs céréales, leur farine, et jusqu'aux fruits de leur table; c'est au nord qu'ils demandaient aussi le maïs pour leurs esclaves et le foin pour leurs chevaux : à l'exception du riz et de quelques racines, ils étaient redevables à leurs compatriotes *yankees* de tout ce qui formait leur nourriture quotidienne. Aussi la guerre des frontières et le blocus des côtes ont-ils été suivis d'une disette générale : presque séparés du reste du monde, les planteurs de la confédération du sud en sont momentanément réduits à leurs propres ressources et ne peuvent se procurer de farines qu'à des prix exorbitans; pour vivre, il leur faut donc nécessairement consacrer une grande partie de leurs terres à la production du maïs, du riz, du froment, et négliger d'autant les plantes industrielles. Avant que la guerre éclatât, le gouvernement provisoire de Montgomery donnait aux propriétaires d'esclaves le pressant conseil de s'adonner à la culture des *vivres;* mais, depuis l'ouverture des hostilités, la situation périlleuse du sud au point de vue de l'alimentation publique s'est encore aggravée, et journaux et législatures ne cessent de rappeler aux planteurs l'impérieuse nécessité de pourvoir avant tout aux besoins de

l'approvisionnement. Les journaux des états frontières aussi bien que ceux de la Louisiane, le *Richmond Whig* aussi bien que le *New-Orleans Delta*, répètent à l'envi que le devoir et la saine politique conseillent également l'abandon *total* de la culture du coton. Déjà, pour conjurer la famine, la plupart des propriétaires du sud ont consacré aux céréales la moitié de leurs champs, et récemment les notables de la Georgie, réunis en convention, ont décidé qu'ils feraient le sacrifice complet des produits qui, en 1860 encore, étaient leur principale richesse. Il est certain que l'attitude nouvelle de l'Angleterre modifiera le langage des journaux et les dispositions des planteurs, car le monopole dévolu aux états à esclaves sur les marchés du coton est un avantage trop considérable pour qu'ils ne tâchent pas de le sauvegarder à tout prix; mais la nécessité de cultiver les céréales concurremment avec le coton n'en reste pas moins des plus inévitables. Les Antilles et l'Angleterre, auxquelles la confédération du sud serait obligée de demander son approvisionnement de céréales, sont elles-mêmes en grande partie dépendantes de l'Amérique du Nord pour ces denrées, et ne pourraient les revendre qu'avec une considérable augmentation de prix, ruineuse pour les planteurs et fatale à la production du coton.

Ce n'est pas tout : non-seulement les états à esclaves importaient du nord leurs substances alimentaires, ils lui demandaient aussi les objets manufacturés. Eux, si riches en coton, n'en filaient pas même la vingtième partie dans leurs propres usines, et ils faisaient venir presque toutes leurs cotonnades du Massachusetts et de l'Angleterre. Souliers, chapeaux, épingles, clous, savon, tous ces mille objets devenus absolument nécessaires dans l'état actuel de la civilisation, étaient fabriqués par ces *Yankees* méprisés : les pelles, les pioches, les charrues dont se servent les nègres, leur étaient expédiées de la Pensylvanie; livres, papier, caractères d'imprimerie, poudre, fusils, rails, locomotives et wagons, même les cordes et les toiles qui servaient à envelopper le coton, tout provenait des états du nord. Les planteurs ne pouvaient jeter un regard sur eux ni autour d'eux sans reconnaître leur dépendance industrielle à l'égard des états libres. Par suite de leur rupture soudaine avec le nord, aujourd'hui tout commence à leur manquer, articles de vêtement, meubles, livres, papier, outils, machines. En dépit de leur haute civilisation, ils sont ramenés de force à un genre de vie qu'ils n'avaient jamais connu. Eux qui aimaient tant le luxe manquent souvent du nécessaire. Certainement, si les côtes du sud devaient être débloquées par la flotte anglaise et rendues au commerce du monde, les fabricans de Birmingham et de Sheffield seraient trop heureux de succéder aux manufacturiers de Pittsburg et de Cincinnati pour

l'approvisionnement des états confédérés. Pourvu que l'Atlantique ne soit pas infesté de corsaires, ils s'empresseront de fournir à leurs nouveaux cliens tous les articles manufacturés dont ceux-ci ont besoin; mais, quoi qu'ils fassent, ils ne pourront livrer leurs marchandises à un aussi bas prix que les fabricans *yankees* livraient autrefois les leurs; les dépenses des planteurs seront augmentées et rendront d'autant plus coûteuses les cultures industrielles.

Pour éviter cette aggravation de prix et se prémunir contre le danger d'un isolement complet, les propriétaires d'esclaves ne seront-ils pas obligés de retirer des champs un grand nombre de leurs nègres et de les transformer en ouvriers? N'est-ce pas à leur travail déjà qu'on demande tous les objets qui doivent servir à la défense nationale, les pelles, les pioches, les objets d'équipement, les harnais, les tentes? Ce sont aussi des esclaves qui travaillent aux retranchemens, aux forts, aux batteries des côtes, au transport des provisions et du matériel de guerre. Même dans la plus profonde paix, une simple barrière posée entre les états du nord et ceux du sud suffirait pour enlever à la culture du coton un très grand nombre de bras, qui devraient être employés à la production des céréales, aux divers métiers, à l'industrie. Sous l'action de ces causes réunies, la récolte de 1861 a été probablement inférieure de moitié à celle de 1859. En dépit de l'exagération naturelle à tout Américain, le ministre des finances de la confédération du sud, M. Memminger, évaluait la quantité du coton recueilli cette année à 2,500,000 balles seulement.

Tels sont les résultats immédiats de la séparation; mais il ne s'agit pas d'une simple ligne de frontières entre les états fidèles à l'union et les états rebelles : une guerre terrible sévit entre les deux moitiés de l'ancienne république, et, quelle qu'en soit l'issue, elle sera nécessairement fatale au monopole que les planteurs cotonniers d'Amérique exerçaient sur les marchés du monde au détriment du coton recueilli par des mains libres. Pendant les huit mois qui viennent de s'écouler, on a pu croire que le seul enjeu de la guerre était le coton, tant les hommes du nord s'ingéniaient à chercher des moyens de se l'approprier, tant les esclavagistes au contraire le gardaient avec un soin jaloux. Plein de cette illusion qu'il lui suffirait de monopoliser une grande partie de la récolte pour forcer les états industriels du nord à changer de politique et décider l'Angleterre à intervenir aussitôt, le gouvernement provisoire du sud vait instamment recommandé aux planteurs de souscrire non-seulement de l'argent, mais aussi des balles de coton payables à la fin de la guerre. L'emprunt de 15 millions de dollars autorisé par le congrès de Montgomery n'a été souscrit que pour les deux tiers.

Quant à l'emprunt du coton, il a eu moins de succès encore, et le *Richmond Whig*, l'un des journaux les plus considérables du sud, a dû avouer que, loin d'avoir produit plus d'un million de balles, comme on s'est plu à le répéter souvent, il n'atteignait pas même la centième partie de ce chiffre : soit qu'ils aient conscience de l'inefficacité de l'emprunt, soit que la guerre les ait déjà tout à fait appauvris, il est certain que les planteurs sont plus généreux de leur personne que de leur coton. Prêts à sacrifier leur vie, ils gardent sagement leurs produits agricoles. Le gouvernement du sud a été plus heureux toutefois dans les efforts qu'il a tentés pour consigner le coton sur les plantations et le mettre ainsi à l'abri d'un coup de main de la part des fédéraux. Les ports du Mississipi ont été, comme ceux de l'Atlantique et du golfe du Mexique, compris dans cette mesure générale. Le président du comité militaire de Memphis a déclaré qu'il n'admettrait dans ses lignes ni balle de coton ni boucaut de tabac, et qu'il renverrait sur les habitations, aux frais des planteurs, toutes ces marchandises de contrebande. De même le gouverneur de la Louisiane a fait prendre à tous les capitaines des bateaux à vapeur et à toutes les administrations des chemins de fer l'engagement formel de ne pas importer une seule balle de coton dans le district militaire de la Nouvelle-Orléans. Les négocians de la ville ont écrit dans le même sens aux planteurs, et les compagnies d'assurance refusent absolument d'assurer le coton, s'il n'est pas consigné dans les habitations. Du 1er au 14 septembre 1861, le port de la Nouvelle-Orléans n'avait reçu que 214 balles, tandis que dans la période correspondante de 1860 les arrivages s'étaient élevés à 57,000 balles. Depuis, la proclamation du gouverneur a mis un terme à tous les envois. Les entrepôts de la Nouvelle-Orléans ne contiennent maintenant que 10,000 balles, c'est-à-dire la seizième partie seulement de ce qu'ils contenaient en 1860 à la même époque. Un seul navire, le *Bermuda*, a pu obtenir un chargement de 1,800 balles dans un port du sud, en échange d'une cargaison de poudre et de boulets; mais, pleins d'un respect superstitieux pour leur *palladium*, les autorités militaires de Charleston ont interdit l'exportation de balles de coton à d'autres navires qui avaient, comme le *Bermuda*, réussi à forcer le blocus.

Récemment encore, les unionistes espéraient que la conquête d'un port des états confédérés par la flotte du nord suffirait pour établir un courant commercial et faire affluer aussitôt les balles de coton consignées sur les plantations. Les habitans du nord prétendaient que le patriotisme de fraîche date des propriétaires d'esclaves ne résisterait pas à l'amour du gain, et qu'ils s'empresseraient d'échanger leur récolte, longtemps inutile, contre de beaux dollars

sonnans. Ils rappelaient à ce sujet qu'au commencement de la guerre les planteurs, auxquels la voie de la mer était déjà fermée, expédiaient leurs cotons par les chemins de fer de l'Ohio et de New-York, sans trop s'informer s'ils ne procuraient pas ainsi à leurs adversaires une importante source de revenus; mais dans l'espace de quelques mois les circonstances ont bien changé. Certainement la vue de l'or doit exercer une véritable fascination sur ces hommes dont toute la fortune consiste maintenant en assignats. Néanmoins la guerre, les privations de toute espèce, la crainte de l'avenir, les menaces faites par le nord au sujet de l'émancipation des noirs ont rempli leurs cœurs d'assez de haine pour qu'ils puissent se priver spontanément des ressources obtenues en trafiquant avec l'ennemi. Plutôt que de laisser tomber leur coton au pouvoir des *Yankees*, ils le détruiront eux-mêmes, ils incendieront leurs plantations de leurs propres mains, et reformeront autour des envahisseurs une nouvelle frontière hérissée de fusils et de canons. Déjà les fédéraux occupent plusieurs points de la côte ennemie, Hatteras, Port-Royal, l'île Tybee, Fort-Pickens; mais ces points ne leur permettent nullement de communiquer avec les états du sud, et depuis le commencement de la guerre ils n'ont pu encore expédier à New-York qu'*une* seule balle de coton. Quand même quelques entrepôts, que les sécessionistes n'auraient pas eu le temps d'incendier, tomberaient au pouvoir des troupes du nord, ces entrepôts épars et mal approvisionnés ne pourraient avoir aucune influence sur le marché, et, chose plus grave, de pareilles conquêtes ne seraient point de nature à faire persévérer les planteurs du sud dans la culture du coton.

Qu'on admette cependant l'hypothèse la plus favorable à la cause des confédérés. Qu'on les suppose victorieux, respectés, défendus contre les attaques du nord par une ligne de douanes et de fortifications, par une flotte puissante et l'amitié de l'Angleterre. Malgré leur triomphe, les planteurs cotonniers ne pourront donner à leurs cultures la même importance qu'autrefois, et cesseront d'être les grands fournisseurs des industriels anglais. Ce qui avait assuré le monopole du coton aux états à esclaves d'Amérique, c'est qu'ils pouvaient livrer une balle d'une qualité donnée à meilleur marché que les autres pays producteurs; mais si le prix de revient des cotons d'Amérique s'élève, le prix de vente augmentera nécessairement dans la même proportion, et les détenteurs ne pourront plus lutter avec avantage sur les marchés d'Europe. Or tel est le résultat que la guerre doit inévitablement produire : elle grèvera la production du coton de frais supplémentaires qui en rendront la culture ruineuse. Avant l'ouverture des hostilités, les planteurs réalisaient, quoi qu'on en

dise, un bénéfice relativement assez faible par balle de coton (1); mais après une guerre heureusement terminée, de combien leurs débours ne seront-ils pas augmentés! En supposant que les nègres soient toujours aussi dociles qu'ils l'ont été jusqu'à présent et n'occasionnent pas des frais de surveillance et de répression inutiles autrefois, il faudra dépenser plus d'argent pour leur nourriture, leurs vêtemens, leurs outils, et tous ces objets manufacturés qu'on achetait dans les états *yankees*, désormais séparés par une barrière de douanes. Les planteurs, devenus souverains, auront à payer leur armée permanente, leur marine, leurs employés de toute sorte; ils auront à élever des monumens publics, à servir une rente aux créanciers de l'état, à préparer en temps de paix une guerre future, soit de défense, soit d'invasion. Pour remplir leur trésor public, à quel genre d'impôts auront-ils recours? Peuple agricole par excellence et dépendant de la France, de l'Angleterre, du Canada, pour leurs articles manufacturés, ils ne pourront s'empêcher d'ouvrir largement leurs ports et ne frapperont que des droits légers sur les objets d'importation. C'est donc à leurs produits agricoles, c'est au coton qu'ils demanderont le budget de la paix, comme ils lui demandent aujourd'hui celui de la guerre; pour alimenter leurs finances, ils seront obligés de tarir les sources mêmes de leurs revenus. Et non-seulement l'impôt grèvera le coton américain, et lui rendra la concurrence plus difficile avec les produits étrangers, mais les transports aussi seront devenus beaucoup plus coûteux. Tandis que les voies de communication auront été considérablement améliorées dans les autres pays cotonniers, dans l'Hindoustan surtout, la plupart des chemins de fer agricoles de la confédération du sud auront été abandonnés à cause du manque de locomotives ou de l'arrachement des rails, les chemins vicinaux auront été coupés de fondrières, les ponts, les débarcadères seront tombés en ruine, les magasins auront été transformés en casernes. C'est encore le coton

(1) Un économiste américain, M. Kendall, a établi de la manière suivante le calcul des profits d'un planteur de coton :

Intérêt sur la valeur moyenne d'un nègre de champ..	80 dollars.
Nourriture et vêtement.....	75
Perte de temps, transport, commission, etc.....	30
Total.....	185 dollars.

En admettant qu'un nègre puisse cultiver 4 acres (1 hect. 60) et recueillir 500 livres par acre, évaluations qui dépassent de beaucoup la moyenne, le produit de la terre par *tête de nègre* serait de 2,000 livres, soit, à 10 cents la livre, rendue à la Nouvelle-Orléans, 200 dollars, ce qui ne laisse au planteur qu'un bénéfice de 15 piastres par nègre ou de 3 piastres 75 cents par acre.

qui devra porter les frais de réparation et d'entretien de tous ces travaux publics.

Enfin le grand, l'insurmontable obstacle à la prospérité de la culture du coton dans les états confédérés, c'est ce qui semblait avoir été jusqu'à nos jours la cause de son développement si rapide, c'est l'esclavage. Violée par les peuples ou par les individus, la morale se venge toujours, et l'on peut se demander si les états d'Amérique, jadis unis, ne doivent pas la situation difficile où ils se trouvent maintenant, les uns à la possession des esclaves, les autres à leur acquiescement silencieux. Trop faibles pour se venger, les nègres ne se sont point révoltés contre leurs maîtres; mais voici que les maîtres accomplissent eux-mêmes avec un horrible sang-froid leur immense ruine. Vouant leur pays à l'invasion, leurs champs au ravage, et peut-être leurs maisons à l'incendie, ils se sont, en pleine paix, lancés tout à coup dans les terribles aventures de la guerre civile. Si leur cause, c'est-à-dire celle de l'esclavage, devait triompher pour un temps, s'ils devaient donner un démenti à la conscience humaine, eh bien! cette ruine ne serait que retardée; ils sont irrévocablement condamnés par la nature même du travail qu'ils emploient. Il faut aux planteurs pour leurs cultures un domaine indéfini. Campés sur le sol, ils en exploitent sans pitié la fougueuse fécondité, comme ils exploitent aussi la force du nègre pendant sa jeunesse; quand la terre est appauvrie, ils l'abandonnent pour transporter plus loin leurs cultures et leurs campemens d'esclaves jusqu'à ce que le territoire entier soit devenu improductif. C'est pour cela que tant de planteurs de la Virginie, du Maryland, du Kentucky, avaient cessé de cultiver le sol et s'occupaient principalement de l'élève des esclaves destinés aux marchés du sud. Les propriétaires fidèles à l'agriculture n'avaient pu continuer à s'enrichir qu'en s'emparant de territoires encore vierges. Les rivages de l'Atlantique leur avaient d'abord suffi, puis ils avaient traversé les Apalaches; ils avaient fait acheter la Louisiane, les Florides, envahi la magnifique vallée du Mississipi; ensuite ils avaient employé toutes les forces des États-Unis à conquérir le Texas, à détacher du Mexique un territoire immense dont ils espéraient faire leur domaine; ils attaquaient l'île de Cuba, bien qu'elle appartienne à des possesseurs d'esclaves comme eux; ils envoyaient des pirates dans le Honduras et le Nicaragua. Et tandis qu'ils gagnaient vers le sud et l'ouest, ils essayaient aussi de gagner vers le nord; ils se faisaient accorder par le congrès le droit heureusement illusoire de s'emparer du Kansas et du Nebraska; ils obtenaient aussi de la cour suprême la possession virtuelle de tout le nord de la république, puisque l'esclave était déclaré propriété inviolable aussi bien sur le territoire libre que sur les

domaines des planteurs. Maintenant il n'en est plus de même : bien que la loi d'extradition des esclaves fugitifs n'ait point encore été officiellement abolie, la confédération esclavagiste a désormais des frontières; elle est renfermée dans des limites plus étroites qu'auparavant. Si incertaine que soit l'issue de la guerre, on ne peut douter que les pays habités par une forte majorité d'hommes libres, le Maryland, le Delaware, la Colombie, la Virginie occidentale, une grande partie du Missouri et du Kentucky, ne restent au pouvoir des fédéraux : c'est un territoire plus vaste que la France perdu pour l'esclavage. Les planteurs, refoulés dans un plus étroit espace, ne pourront plus échanger des terres épuisées contre un sol vierge, et la production du coton, comme celle des autres denrées, deviendra de plus en plus coûteuse. Certes les créoles de la nouvelle confédération, que distinguent à la fois la persévérance anglo-saxonne et la passion méridionale, prouvent aujourd'hui qu'ils sont capables des plus grands efforts pour atteindre leur but; mais si leur audace et leur patience suffisent pour balancer la fortune du nord, elles s'useront en vain contre les lois économiques et morales qui régissent les sociétés. Une terre souillée par le travail esclave reste frappée dans sa fécondité même, et, pour lui rendre sa force de production première, il faut que le travail affranchi vienne à son tour la solliciter. Un jour, lorsque le magnifique bassin du Mississipi et les vallons des Apalaches seront enfin habités par des hommes libres à la peau noire ou blanche, nous verrons refleurir ces campagnes où l'esclavage, traînant à sa suite la guerre civile et d'autres fléaux, a commencé son œuvre de dévastation.

II.

L'ancien monde est solidaire du nouveau, et pas un événement ne s'est accompli sur un rivage de l'Atlantique sans avoir immédiatement son contre-coup sur l'autre rivage. Que l'Amérique soit prospère ou ruinée, l'Angleterre et par conséquent le monde civilisé doivent aussi prendre leur part de la fortune ou du désastre. C'est par le coton surtout que le royaume-uni et la république américaine ont été jusqu'à nos jours dans une dépendance mutuelle et ont passé par des phases analogues. Aux merveilleux progrès agricoles des états à esclaves correspondaient les progrès industriels non moins étonnans du Lancashire; les immenses richesses des *cotton-lords* s'étaient amassées aussi rapidement que les grandes fortunes des patriciens du sud, et toutes les péripéties de l'esclavage avaient eu leur triste contre-partie dans les oscillations du paupérisme, cette douloureuse plaie de la puissante Angleterre. En demandant

aux propriétaires d'esclaves la plus grande partie de son approvisionnement de coton, la féodalité industrielle du Lancashire s'était alliée à l'oligarchie des planteurs; elle participait à leurs triomphes, souffrait de leurs déboires et contribuait de son mieux, par sa complicité commerciale, au maintien de l'institution servile. En monopolisant l'importation du coton cultivé par des mains esclaves, les armateurs de Liverpool n'aidaient pas d'une manière moins efficace à perpétuer la servitude des noirs qu'ils ne le faisaient pendant le cours du siècle dernier en monopolisant la traite. L'industrie cotonnière s'était mise en antagonisme direct avec le progrès lui-même, et le jour où l'on eût émancipé les quatre millions d'esclaves des états confédérés eût été pour elle un jour de deuil. Aussi la crise américaine a-t-elle été accueillie avec stupeur par le monde commercial. Se laissant guider par de simples considérations de doit et d'avoir, d'offre et de demande, il ne faisait aucune différence entre le coton cultivé par des mains libres et le coton cultivé par des mains esclaves, et il les admettait également en franchise. La guerre d'Amérique prouve combien il avait eu tort de participer indirectement aux actes des planteurs.

Cependant les avertissemens n'ont pas manqué. Depuis longtemps la catastrophe actuelle avait été prédite, depuis longtemps aussi les dissensions intestines de la république américaine étaient devenues menaçantes. La presse anglaise, effrayée par les symptômes de la guerre civile, conseillait sans relâche aux industriels du Lancashire, non pas au nom de la morale, mais au nom de la plus simple prudence, de ne pas s'en tenir à leur grand marché d'approvisionnement et de lui créer une concurrence sérieuse dans l'Inde, en Afrique, dans les Antilles, partout où la culture du cotonnier pourrait donner de bons résultats (1). Les fabricans convenaient parfois du danger de leur situation, ils daignaient même nommer des commissions d'enquête et fonder des sociétés d'encouragement; mais là se bornaient leurs efforts, et lorsque le premier boulet des confédérés vint frapper les murailles du fort Sumter, ils furent pris au dépourvu comme les hommes d'état américains. Ivres de leur prospérité, ils n'avaient point cru sérieusement qu'elle pût jamais être ébranlée. Grâce au génie de leurs inventeurs, à leur propre persévérance, à leur initiative commerciale, ils avaient fait prendre à leur fabrication des allures conquérantes qui ne leur permettaient pas de songer à la possibilité d'un revers. Et certes les progrès rapides de leur industrie, véritable résumé de tous les triomphes de

(1) En 1860, sur 100 balles de coton consommées dans le royaume-uni, 85 provenaient des états d'Amérique, 8 d'autres pays étrangers, et 7 seulement des colonies anglaises.

l'homme sur la matière, sont bien de nature à remplir d'orgueil tous ceux qui en ont été les héros ou les simples ouvriers!

En effet, aucune entreprise humaine n'a obtenu dans un aussi court espace de temps des résultats aussi considérables que l'industrie cotonnière de la Grande-Bretagne. Les commencemens, qui datent de deux cent cinquante ans à peine, furent très humbles, et après un siècle et demi d'existence, en 1767, les filateurs anglais ne consommaient pas encore 2 millions de kilogrammes de coton; mais coup sur coup les inventions de Watt, Hargreaves, Arkwright, Crompton, vinrent donner de puissans auxiliaires au travail. En même temps, comme pour montrer la solidarité future qui devait unir les états à esclaves et les fabriques du Lancashire, un citoyen de la Caroline du sud, Seabrook, démontrait que, grâce au travail des noirs, le coton pouvait devenir un des grands articles d'exportation de l'Amérique. Plus tard, en 1794, Eli Whitney inventait le *saw-gin* ou machine à scie, qui permet de nettoyer facilement la fibre. Dès lors les cotons américains remplacèrent les cotons du Levant, des Indes et des Antilles dans les filatures anglaises : la grande industrie commença. Les produits ont doublé, décuplé, centuplé, et s'élevaient en 1860 à une quantité trois cents fois plus considérable qu'en 1767. Avant que la guerre n'éclatât entre les deux sections de la république américaine, on comptait dans les districts manufacturiers de la Grande-Bretagne plus de 2,200 fabriques peuplées de 400,000 ouvriers et possédant plus de 33 millions de broches mises en mouvement par des machines d'une force totale de 110,000 chevaux-vapeur (1). En 1860, le capital engagé dans les filatures dépassait la somme de 5 milliards, et la valeur des produits manufacturés, plus importante que le budget national, s'élevait à près de deux milliards, dont 1 milliard 350 millions à destination de l'étranger. Enfin, pour suivre les industriels anglais dans leurs complaisantes statistiques, tous les fils de coton fabriqués dans la même année atteindraient une longueur de 40 millions de kilomètres, égale à cent fois la circonférence du globe, ou bien dix fois la distance de la terre à la lune. Les filatures du royaume-uni consomment à elles seules plus des deux tiers de tout le coton expédié en Europe et plus de la moitié de la quantité totale mise en œuvre dans les manufactures des deux mondes. C'est au milieu de cette prospérité inouie que se présente tout à coup le spectre de la ruine : les plantations d'Amérique, où la culture du cotonnier se développait avec autant de rapidité que le demandaient

(1) En 1860, sur 379,213 ouvriers, 222,027, c'est-à-dire plus des trois cinquièmes, étaient des femmes. Leur salaire était en moyenne de 12 fr. 70 c. par semaine, tandis que celui des ouvriers mâles était de 23 fr. 10 c.

les consommateurs du monde civilisé, sont, en l'espace de quelques semaines, comme retranchées de la terre, et maintenant il faut chercher sur la surface du globe d'autres contrées où deux millions d'hommes libres se mettent immédiatement au travail pour remplacer dans la production du coton deux millions d'esclaves américains. Si les deux millions de travailleurs ne répondent pas à l'appel de l'industrie, la *famine* du coton succédera nécessairement à la disette, toutes les richesses des *cotton-lords* s'engloutiront dans un immense désastre, et la plus affreuse misère fera sa proie des prolétaires anglais.

Il est certain que les résultats de la crise du coton sont déjà d'une sérieuse importance dans tous les pays industriels. Ainsi les filatures de la Nouvelle-Angleterre sont fermées, ou ne travaillent qu'une faible partie de la semaine : encore en sont-elles réduites pour leur mince consommation à une véritable mendicité, si bien que l'Amérique, après avoir expédié en Angleterre tant de millions de balles de coton, est obligée à son tour de lui en demander quelques milliers (1). En France, la situation de l'industrie cotonnière est bien moins déplorable qu'en Angleterre et dans le Massachusetts; les entrepôts du Havre sont même plus abondamment pourvus qu'ils ne l'étaient à pareille époque en 1860 et 1859, et plusieurs des grands établissemens ont du coton pour six mois; mais, les industriels français ne pouvant renouveler leur approvisionnement qu'en s'adressant à l'Égypte, dévastée par les inondations, et à l'Angleterre, appauvrie par la disette de coton américain, il est à redouter que bientôt nombre de filatures ne soient obligées de marcher au jour le jour, de ralentir leur production, ou même de fermer complétement. Si le contre-coup de la guerre civile d'Amérique s'est fait sentir d'une manière relativement faible dans nos manufactures de coton, on sait quelle influence désastreuse cette guerre a exercée sur les industries de Lyon et de Saint-Étienne : là un chômage forcé a entraîné les ouvriers français dans une misère encore plus profonde que celle des travailleurs de Lowell et de New-Manchester. Cependant il est hors de doute que le danger de la France est, relativement à la crise du coton, beaucoup moins immédiat que celui de la Grande-Bretagne, puisqu'elle fait avec l'Amérique un chiffre d'affaires bien moins considérable et que ses filatures consomment environ quatre fois moins de matière première. On peut donc, en étudiant les résultats probables de la pénurie de coton américain, considérer l'Angleterre comme le représentant de l'Europe indus-

(1) Du 1er août au 24 octobre 1861, on a exporté de Liverpool au Canada et dans la Nouvelle-Angleterre, 7,079 balles de coton américain, et 2,098 balles de coton surate.

trielle, car c'est là que les conséquences de la guerre d'Amérique seront les plus graves et les plus instructives. Il est bon d'ajouter que les filateurs anglais sont aussi les seuls à prendre des mesures pour conjurer la crise; les fabricans français attendent patiemment des jours meilleurs. Grâce à ce manque d'initiative, à cette inertie fataliste que donne une puissante centralisation administrative, ils ne s'acharnent point à découvrir d'autres sources d'approvisionnement et semblent s'en remettre entièrement à leurs bons amis les Anglais, comme s'ils n'avaient personnellement aucun intérêt dans la question.

En Angleterre, les organes de l'opinion publique mettent généralement un grand amour-propre à cacher les calamités nationales ou du moins à en atténuer la portée : aussi n'ont-ils encore insisté que très légèrement sur l'augmentation du paupérisme depuis le commencement de la crise industrielle, et c'est avec une grande difficulté qu'on peut recueillir les renseignemens nécessaires. Cependant des faits douloureux se révèlent sans cesse, et de temps en temps quelques rapports statistiques font deviner l'étendue du mal. Ainsi, au commencement de novembre 1861, sur 842 filatures du district manufacturier de Manchester, 295 seulement travaillaient sans interruption, 498 restaient ouvertes pendant trois, quatre ou cinq jours de la semaine, et 49 étaient complétement fermées. Des 172,257 ouvriers qu'entretenait autrefois le travail de ces usines, un peu plus d'un tiers avait conservé le salaire entier; un autre tiers avait de l'ouvrage pendant quatre jours de la semaine; près de 30,000, c'est-à-dire un sixième, touchaient le salaire de trois jours par semaine; 15,000 trouvaient de l'occupation pendant cinq jours; 8,000 avaient été définitivement renvoyés. Dans les autres districts manufacturiers de la Grande-Bretagne, les proportions étaient à peu près les mêmes; mais depuis cette époque un grand nombre de filatures ont interrompu ou ralenti leur production, et maintenant on admet que la consommation du coton a diminué d'au moins 50 pour 100. Le nombre des journées de travail s'est abaissé d'autant, et par conséquent la somme totale des salaires, qu'on évaluait en 1860 à 280 millions de francs, a été réduite d'environ 12 millions par mois (1). Ce n'est pas tout : quelques fabricans, entre autres ceux de Preston, ont pris le déplorable parti de diminuer les salaires, et les ouvriers, au risque de ne plus trouver d'ouvrage, ont tenté la ressource désespérée de se mettre en grève.

(1) La perte brute subie par l'industrie cotonnière est évaluée diversement à 30 ou 35 millions par mois.

Pendant que l'industrie du coton se ralentit d'une manière si redoutable, et par cet arrêt momentané laisse tomber tant d'ouvriers dans la misère, d'autres industries, affectées par la même crise, sont aussi en souffrance, et leurs embarras contribuent largement à l'aggravation du paupérisme. Les rapports officiels de la douane anglaise constatent, pour la première fois depuis longues années, une diminution considérable sur les exportations des draps, des soieries, des toiles, de la quincaillerie, des métaux, etc. Dans le mois de septembre 1861, cette diminution a même été de 18 pour 100, comparée à celle de septembre 1860. Ainsi la guerre d'Amérique ou plutôt l'esclavage, cette cause à laquelle l'Angleterre doit déjà de ne plus importer le coton de la Nouvelle-Orléans, empêche aussi de vendre les objets manufacturés aux consommateurs de New-York et de Boston. Si tant de filatures se ferment par suite du manque de matière première, un grand nombre d'autres fabriques menacent de se fermer également par suite de la pénurie des commandes. On comprend l'effet que cette stagnation du commerce et de l'industrie doit avoir sur le sort des travailleurs : la riche Angleterre, qui déjà compte une armée de pauvres bien plus nombreuse que la misérable Irlande (1), est obligée d'ouvrir plus largement les portes de ses *workhouses*, et bien des faméliques succombent avant d'avoir pu en atteindre le seuil, car les miséricordes de la *loi des pauvres* sont cruelles, et les nécessiteux ne sont point accueillis par la charité des paroisses sans avoir surabondamment prouvé qu'ils sont dénués de toute ressource. Par une coïncidence fâcheuse, les objets de première nécessité, les céréales entre autres, se maintiennent à un prix élevé. Le pain est rare en Angleterre, tandis qu'en certains districts de l'Amérique du Nord on se servait naguère de maïs pour chauffer les locomotives! Et si le gouvernement de la Grande-Bretagne devait croire nécessaire de venger par les armes l'honneur de son pavillon, la situation du peuple anglais deviendrait bien plus poignante encore. Le commerce avec l'Amérique, qui s'élevait jadis à plus d'un milliard et demi, serait supprimé tout à coup, les wagons chargés de céréales qui viennent du *far west* pour aider à l'alimentation de l'Angleterre s'arrêteraient dans les gares, les innombrables fabriques qui travaillent pour l'exportation américaine entreraient en chômage, et des millions d'ouvriers n'auraient d'au-

(1) Le nombre moyen des pauvres secourus est en Angleterre de 892,000, en Écosse de 121,000, en Irlande de 91,000, ce qui donne respectivement les proportions de 39, 40 et 15 habitans sur 1,000. Au 1er juillet 1861, le chiffre des nécessiteux admis au bénéfice de la loi des pauvres s'était accru de 33,000, et la proportion de cette foule indigente relativement à la population totale s'était élevée à 43 sur 1,000. Or la crise qui sévit aujourd'hui avec tant d'intensité ne faisait guère que commencer à cette époque.

tres ressources que la mendicité. L'Angleterre paierait la satisfaction de l'honneur national non-seulement avec les millions de son budget, mais aussi avec la vie de ses travailleurs : le bombardement de New-York incendierait en même temps Liverpool, tant les intérêts des deux cités sont solidaires. Certes, si l'hiver de 1861-62 devait être aussi désastreux pour les ouvriers anglais que la guerre le fait craindre, si la faim, le froid, la misère sous toutes ses formes, devaient décimer la population, quelle sanglante ironie serait la fête du travail à laquelle la puissante Angleterre conviera bientôt le monde entier! Dans ces magnifiques galeries qui dépasseront en richesse tout ce qu'on a vu d'éblouissant, des foules venues des extrémités du globe admireraient les produits des Indes, les bijoux, les soieries, les étoffes de toute espèce, et surtout les tissus délicats de Manchester, les merveilleuses machines à filer, dont chacune remplace le travail de plusieurs milliers d'hommes, et qui, avant d'arriver à leur perfection actuelle, ont fait mourir à la peine tant d'inventeurs de génie! Et pendant que toutes les langues diverses qui se parlent sur la terre se mêleraient pour former un concert de louanges sur ces étonnans produits de l'industrie anglaise, que seraient devenus les ouvriers qui les ont créés par leur travail? Les envoyés de l'Amérique ne se trouveraient pas non plus à ce rendez-vous des nations, et sur les mers lointaines le canon des batailles navales répondrait aux bruyantes fanfares exécutées dans le palais de l'industrie en l'honneur de la paix universelle. Que cette affreuse ironie du destin soit épargnée à l'Angleterre et au monde!

Les malheurs causés par la guerre sont irréparables; mais si la crise du coton était isolée, les industriels et les commerçans anglais pourraient-ils la conjurer pacifiquement? Dans le premier moment d'émoi causé par la rupture de l'union américaine, ils avaient semblé en douter, et peut-être songèrent-ils à prendre de force ce qu'ils ne pouvaient obtenir à l'amiable. Le ministère anglais se hâta de reconnaître la confédération du sud comme puissance belligérante; bien plus, il feignit d'ignorer que plusieurs sujets britanniques avaient été enrôlés de force dans l'armée du sud (1), et ne se plaignit point de la confiscation de propriétés anglaises opérée par diverses législatures des états confédérés. Quelques négocians de Manchester s'enhardirent jusqu'à proposer au gouvernement anglais d'armer eux-mêmes une flottille pour aller chercher le coton américain à leurs risques et périls, en dépit de la flotte de blocus; ils ne demandaient rien moins que le droit de faire la guerre pour leur

(1) C'est un fait constaté par le véridique témoignage du correspondant du *Times*, M. le docteur Russell.

propre compte. Toutefois la première effervescence avait peu à peu fait place à des sentimens plus calmes, et l'Angleterre ne fût probablement pas entrée dans la voie des hostilités, si le déplorable épisode du *San-Jacinto* n'avait point eu lieu. Les industriels anglais semblaient redouter de moins en moins l'issue de la crise. Peut-être même avaient-ils laissé succéder à trop d'effroi une trop grande tranquillité d'esprit, car ils cherchaient moins à s'ouvrir de nouveaux marchés d'approvisionnement qu'ils ne l'avaient fait d'abord, et semblaient persuadés que, par la réciprocité naturelle des demandes et des offres, le coton ne leur manquerait jamais. Les négocians de Calcutta et de Bombay se plaignent amèrement de s'être empressés, au premier cri de détresse poussé par Manchester, d'acquérir à tout prix, sur les plateaux de l'intérieur, des cotons qui sont restés longtemps dans leurs magasins sans qu'un seul acheteur anglais se présentât. A Mirzapour, ville située entre Allahabad et Bénarès, sur la grande artère commerciale de la présidence du Bengale, on a laissé pourrir cette année 50,000 balles de coton que les possesseurs offraient à vil prix, et qu'on eût pu transporter facilement à Calcutta par la voie du fleuve.

Le peu d'empressement manifesté par les industriels anglais pour se procurer le coton indien qu'on tenait à leur disposition provenait de plusieurs causes. D'abord ils croyaient fermement qu'en vertu de la hausse le coton américain, bien préférable au coton surate, ne manquerait pas d'affluer vers le marché de Liverpool; en second lieu, ils n'osaient pas modifier leur outillage pour l'approprier à la manufacture de la fibre indienne sans avoir acquis la certitude complète de la nécessité de cette transformation, mais surtout ils se sentaient obligés, par la situation commerciale, de restreindre considérablement l'activité de leurs manufactures. En effet, tandis qu'une crise se préparait, amenée par la pénurie du coton, une autre crise en sens inverse, causée par le trop grand développement qu'on avait donné à la fabrication, devenait imminente. Depuis deux ans, les filatures avaient tellement exagéré leur production que les marchés étaient remplis; la demande était à peu près nulle, et, d'après les lois ordinaires du commerce, l'avilissement du prix des cotonnades, la fermeture des usines, la faillite des industriels, la misère des ouvriers, semblaient inévitables. Tout à coup la guerre d'Amérique et la prévision d'une disette de coton qui en fut la conséquence immédiate changèrent les dispositions du marché; les acheteurs de cotonnades anglaises, voulant s'approvisionner abondamment des marchandises menacées par une hausse future, n'interrompirent pas leurs commandes, et la crise de la baisse, qui avait semblé inévitable, fut heureusement conjurée. De leur côté, les fa-

bricans anglais avaient pu saisir un prétexte favorable pour diminuer leur fabrication de plus d'un tiers sans faire souffrir leur clientèle, ni même refuser une seule commande. C'est ainsi que les deux crises se sont en quelque sorte neutralisées. Grâce au répit accordé à la fabrication par les événemens d'Amérique, le marché est maintenant dans une situation normale, une hausse considérable se fait sentir sur les marchés de l'Asie, et les ordres commencent à affluer de nouveau. Le moment serait donc venu d'imprimer aux filatures une activité nouvelle. Toute la question est de savoir si les fabricans sont en mesure de donner cette impulsion.

On sait ce que peuvent répondre les pessimistes; mais presque tous les économistes d'Angleterre semblent s'être donné le mot pour présenter l'avenir de l'industrie cotonnière sous le meilleur jour. Ils font d'abord remarquer que la crise a commencé à l'époque la moins défavorable de l'année. En effet, lorsque les premiers coups de canon furent échangés, l'Angleterre avait déjà dans ses entrepôts la plus grande partie de la récolte américaine; elle se hâta de se faire expédier le reste, et, vers le milieu de l'année 1861, son approvisionnement n'était guère inférieur à celui des saisons précédentes. Aujourd'hui le chiffre total des balles de coton déjà emmagasinées dans les entrepôts anglais (1), ou bien amarrées dans la cale des navires à destination de Liverpool, est d'environ 660,000, quantité suffisante pour donner à l'Angleterre quatre mois de répit, en admettant que la consommation hebdomadaire jointe à la réexportation sur les marchés du continent s'élève en moyenne à 40,000 balles. D'ailleurs, dans l'année 1862, les pays producteurs de coton autres que la confédération esclavagiste expédieront au royaume-uni une somme de matière première au moins égale à celle qu'ils ont exportée pendant l'année qui vient de s'écouler, soit 1,200,000 balles environ. A cette quantité il faut ajouter les approvisionnemens particuliers des industriels, et surtout le supplément d'importations déterminé par la hausse des prix. Il est vrai que le poids des balles de coton expédiées de l'Hindoustan et de l'Afrique est moins fort que celui des balles de coton américain; mais cette diminution de poids est plus que compensée par la légèreté et la finesse des tissus que l'on fabrique pendant les époques de cherté. Ainsi, même en supposant que les états confédérés n'exportent pas une seule balle de coton, on voit que l'Angleterre peut compter, pour l'année 1862, sur un minimum de 2 millions de balles, ce qui lui permettra de réexporter sur les marchés du continent européen la même quantité

(1) Le 6 décembre 1861, le *stock* était à Liverpool de 606,810 balles de coton, dont 319,370 balles de coton surate. Le *stock* de la semaine correspondante de 1860 était de 579,620 balles seulement, et se composait pour les quatre cinquièmes de coton américain.

de coton qu'elle leur expédiait autrefois, et d'atteindre dans sa fabrication les deux tiers de la somme de produits qu'elle a livrés au commerce pendant l'année 1860, si prodigieusement active. En outre l'élévation graduelle du prix des étoffes de coton déplacera un peu le courant des achats, et la faveur publique se portera davantage sur les tissus de laine, de lin, de chanvre, d'alpaca. Comme il arrive invariablement dans les crises de cette nature, les habitudes des consommateurs se seront temporairement modifiées. Envisagée sous ces diverses phases, la question du coton semble donc moins redoutable qu'elle ne paraissait au premier abord, et si la hausse du coton américain a pu atteindre de si fortes proportions sur le marché de Liverpool, il faut surtout en accuser l'agiotage, qui spécule aussi bien sur les cotons que sur les céréales et sur la rente. Une véritable manie s'est emparée de spéculateurs de toute classe, dames, ecclésiastiques, avocats, petits bourgeois; mais les nécessités de l'industrie n'ont rien à faire avec cette hausse factice, et le cours des cotons indiens est devenu le cours sérieux de la matière première destinée à l'approvisionnement des filatures.

Quoi qu'il en soit, les fabricans anglais manifestaient une grande confiance dans l'avenir avant que la perspective d'une guerre avec l'Amérique ne vînt les effrayer. D'énergiques pionniers, comme il en existe en Angleterre pour toutes les œuvres de progrès, s'étaient déjà mis depuis longtemps à l'œuvre, afin qu'une crise cotonnière ne prît pas leur patrie au dépourvu. Des sociétés fondées à Manchester il y a quelques années ont redoublé d'activité à la nouvelle de la guerre civile des États-Unis; elles ont envoyé des agens dans tous les pays producteurs de coton, distribué des semences, des machines et des conseils, examiné les échantillons, fait des rapports sur tous les résultats obtenus. En même temps des missionnaires religieux, qui se transformaient en missionnaires du commerce, exhortaient leurs fidèles aussi bien à la culture du coton qu'à la méditation de l'Évangile. De son côté, le gouvernement faisait répandre à profusion des circulaires à l'adresse de ses sujets hindous; mais, fidèle aux traditions économiques de l'Angleterre, il se gardait bien d'intervenir d'une manière active entre le producteur et le consommateur. De peur de décourager par son entremise l'initiative individuelle des négocians, il n'a point distribué de primes ni acheté de balles de coton; il s'est prudemment contenté de son rôle de conseiller, et les Anglais lui en savent gré. Seuls, les industriels du Lancashire, forts de l'année de répit que leur procuraient leurs approvisionnemens considérables, ne se sont peut-être pas mis à l'œuvre avec une énergie suffisante; mais ils commencent aujourd'hui à suivre l'élan général : ils changent en partie les dispositions de leurs machines, afin d'utiliser le coton hindou en proportions

beaucoup plus fortes qu'ils ne le faisaient autrefois, et même ils découvrent à ce coton, jadis méprisé, des qualités tout à fait inattendues. L'industrie cotonnière anglaise, plus importante à elle seule que celle du reste du monde, ne consent pas à déchoir : en dépit de la guerre, elle veut non-seulement regagner le terrain perdu depuis 1860, mais encore aller au-delà, et, comme elle avait l'habitude de le faire, dépasser chaque année les progrès de l'année précédente. Pour atteindre son but, il faut qu'elle réussisse à créer de vastes plantations qui puissent remplacer celles de l'Amérique, bientôt perdues pour elle. Le moment est solennel : si elle échoue dans sa tentative, on sait quelles désastreuses conséquences économiques aurait le déplacement de cette industrie, qui fait vivre aujourd'hui plus de cinq millions d'Anglais; si elle réussit, elle fait refluer vers l'orient un large courant commercial qui se dirigeait autrefois vers l'occident; elle porte un coup mortel à l'esclavage en faisant désormais travailler des hommes libres!

III.

A quels pays lointains l'Angleterre va-t-elle désormais s'adresser pour compléter chaque année son approvisionnement normal de coton? Là commence l'embarras du choix, tant sont nombreuses les contrées qui proposent concurremment de contribuer pour une grande part à l'alimentation des filatures. Les unes produisent le cotonnier herbacé, d'autres le cotonnier arbuste ou le cotonnier arborescent; ici les planteurs offrent des cotons longue soie, ailleurs des cotons courte soie, des fibres blanches, jaunes ou beurrées. Les terrains les plus différens conviennent à la culture de la plante : telle espèce se plaît au bord de la mer et dans un sol sablonneux, telle autre croît parfaitement à l'intérieur des terres, d'autres espèces encore s'élèvent à une assez grande altitude sur les pentes des montagnes. Un hectare de terrain bien cultivé produit en moyenne 2 balles de coton; 1 million d'hectares, c'est-à-dire un territoire inférieur en étendue à deux départemens français, suffirait donc pour fournir régulièrement à l'Angleterre 2 millions de balles : on le voit, ce n'est point l'espace qui manque dans l'immense empire colonial de la Grande-Bretagne. Si la demande des filatures allait en croissant, la production des pays où réussit la culture du cotonnier s'élèverait d'une manière pour ainsi dire illimitée.

Parmi les contrées qui s'offrent à produire une quantité considérable de coton pour les marchés d'Europe, il répugne de citer d'abord les Antilles espagnoles et les contrées de l'Amérique méridionale encore cultivées par des esclaves. On peut prétendre, à tort ou à raison, que les lois de l'économie politique diffèrent de celles de la

morale et du sentiment; mais les lois économiques elles-mêmes condamnent le recours au travail servile, et si l'on ne prend pas de mesures sérieuses pour abolir l'esclavage des noirs au Brésil et dans les îles de Cuba et de Porto-Rico, il est certain que ces contrées tomberont tôt ou tard dans le malheur, accablées par les mêmes désastres qui ont fait crouler la prospérité des états confédérés d'Amérique. Aujourd'hui d'ailleurs il semble impossible que la production du coton augmente dans de fortes proportions au Brésil et à Cuba. Il est vrai que les spéculateurs de La Havane ont acheté un nombre assez considérable d'anciennes caféteries abandonnées dans la pensée de les revendre plus tard à des planteurs cotonniers; mais l'île de Cuba emploie déjà presque toutes ses ressources, — y compris ses nègres, — à la culture de la canne à sucre, et les propriétaires d'esclaves pourraient difficilement modifier leurs luxueuses installations agricoles. Quant au Brésil, il exporte en moyenne 150,000 balles de coton; mais, par suite de la faveur qui se porte vers la culture du cafier, les plantations cotonnières sont assez négligées dans les parties septentrionales de l'empire, colonisées par 4 millions d'esclaves. Pendant l'année commerciale qui vient de s'écouler, le port de Bahia, qui recevait autrefois de l'intérieur une assez grande quantité de coton, n'en a expédié en Europe que 146 balles.

Bien plus intéressante et bien plus riche d'avenir est la culture du cotonnier dans les Antilles délivrées du fléau de l'esclavage. Déjà les propriétaires se sont mis à l'œuvre pour augmenter l'étendue de leurs cultures, et l'initiative d'une société fondée à Manchester, *the Jamaica cotton company*, vient se joindre à tous leurs efforts isolés. Dès le mois de mai 1861, c'est-à-dire immédiatement après le bombardement du fort Sumter, la compagnie avait commencé ses semis de coton égyptien, et maintenant elle a déjà une récolte que l'on dit magnifique et dont elle réserve les beaux échantillons pour l'exposition universelle. En outre elle distribue généreusement des semences aux petits propriétaires de l'île, et déjà de nouvelles plantations sont établies dans tous les districts de la Jamaïque. On évalue à 400,000 hectares au moins la quantité de terres disponibles dans cette île seule pour la culture du coton, et, si les prix continuent à être suffisamment rémunérateurs, on peut compter sur l'aide des cent mille familles nègres qui composent presque toute la population (1). Chose remarquable, cette même crise qui ruine les riches possesseurs d'esclaves à quelques degrés au nord de la Jamaïque enrichira probablement les noirs émancipés. Dans l'île d'Haïti, ce sont les anciens esclaves des planteurs américains qui sont appelés

(1) En 1861, sur un chiffre total de 441,264, le nombre des blancs était seulement de 13,816 : c'est la trente-deuxième partie des habitans.

à recueillir leur héritage. Un grand nombre de noirs échappés des plantations de la Virginie s'embarquent pour la république d'Haïti, où l'on s'empresse de leur accorder des terres. Pendant les trois mois qui viennent de s'écouler, onze navires chargés de nègres émigrés ont quitté les ports de New-York, de Philadelphie et de Boston pour se diriger vers la terre libre des Antilles. A peine débarqués, les nouveaux citoyens de la république nègre s'adonnent à la culture du cotonnier; ceux qui sont établis sur le territoire de Saint-Marc ont récemment expédié 1,902 balles dans l'espace de quelques semaines, et cette année ils ont plus que doublé l'étendue de leurs plantations. « Pourquoi vous expatrier? demandait un négociant de New-York à l'un de ces émigrans. — Pour mettre un terme à la domination du roi Coton! répondit-il. Plus de coton dans Dixie (1), plus d'esclavage! »

Les Antilles libres ne sont pas les seuls pays du Nouveau-Monde où l'on s'occupe des moyens d'alimenter les filatures. L'Amérique centrale, la Colombie, la République-Argentine réclament aussi l'attention du monde commercial, et l'on parle de l'organisation d'une compagnie cotonnière du Venezuela pour la mise en rapport d'un domaine de 100,000 hectares (2). Il n'est pas jusqu'aux États-Unis eux-mêmes qui ne s'offrent à combler la lacune produite dans l'approvisionnement du coton par la rébellion des états à esclaves. Un planteur du Maryland a fait à 25 kilomètres au nord de Baltimore des semis de cotonnier arborescent qui ont déjà donné les plus beaux résultats. D'après lui, le *gossypium arboreum* peut produire jusqu'à 50 kilogrammes de fibres dans une seule année, et ces fibres sont d'autant plus longues et plus fines que l'arbre croît dans une région plus rapprochée de la limite septentrionale de la zone; quant au bénéfice net, il dépasserait de beaucoup celui qu'obtiennent les planteurs dans les états du sud. En admettant que ces affirmations n'aient rien d'exagéré, la terrible crise qui agite les États-Unis les empêchera sans doute de s'occuper d'une nouvelle culture. Si l'énergie ne leur manque pas pour cette œuvre hardie, l'industrie cotonnière du Massachusetts, aujourd'hui presque anéantie, profitera aussitôt de cette nouvelle source d'approvisionnement, car les industriels *yankees* n'ont pas en général moins de persévérance que leurs frères Anglo-Saxons du Lancashire.

Dans l'ancien monde, les régions méditerranéennes qui ont fourni à l'Amérique du Nord ses premières semences de coton, et qui longtemps ont suffi presque seules à l'alimentation des filatures de

(1) Sobriquet donné aux états rebelles, sans doute parce qu'ils sont en grande partie situés au sud de *Mason and Dixon's line*. On appelle ainsi le degré de latitude 36° 30′ relevé par Mason et Dixon.

(2) On a déjà expédié 800 balles de coton de Puerto-Cabello aux États-Unis.

l'Europe, pourraient facilement rendre son ancienne importance à la culture du cotonnier, car sur les bords de la Méditerranée les terrains en friche et les bras inoccupés ne manquent pas. Ainsi les Algarves, l'Andalousie, la Sardaigne, la Sicile, les provinces napolitaines, offrent des terrains extrêmement propices à la production des cotons et déjà utilisés en partie; mais il est probable que tous les produits obtenus dans ces contrées seront réservés pour la consommation locale. La Sicile les a toujours employés dans ses propres manufactures, et ce n'est pas au moment où l'Italie se relève pour entrer dans une nouvelle ère politique et industrielle qu'on peut s'attendre à voir les Italiens exporter en quantités considérables une matière première dont ils ont eux-mêmes besoin. Les industriels de l'Europe occidentale ne doivent guère compter non plus sur les provinces de la Turquie et de l'Asie-Mineure, où la culture du cotonnier va diminuant sans cesse aussi bien que la fabrication des tissus. Smyrne, qui exportait 50,000 balles vers la fin du siècle dernier, n'expédie plus aujourd'hui qu'une faible quantité de cotons, devenus très médiocres par le manque de soins, et le chemin de fer de Smyrne à Éphèse et Aïdin, qu'achève actuellement une compagnie anglaise, n'a point encore stimulé le zèle des planteurs du pays. Il en est de même dans les autres provinces turques du Levant, où partout l'initiative des Francs et des Grecs vient se briser contre le fatalisme musulman : la production totale de l'empire atteint à peine 65,000 balles, dont la moitié est consommée sur place. Parmi les pays mahométans des bords de la Méditerranée, l'Égypte seule est en mesure de développer largement la culture du cotonnier, à laquelle elle doit en grande partie sa prospérité. Déjà ses exportations de coton s'élèvent en moyenne à 150,000 balles; la crue soudaine du Nil en 1861 a détruit un quart de la récolte, mais ce désastre n'a pas empêché les fellahs d'augmenter l'étendue de leurs plantations. M. Heywood, secrétaire de la *Cotton supply association* de Manchester, ne trouve pas d'assez fortes expressions pour louer le zèle et l'activité de ces humbles travailleurs : ils ont construit dans le delta du Nil plus de 40,000 *norias* pour l'irrigation de leurs enclos, et, malgré la simplicité primitive de leurs instrumens, ils réussissent à nettoyer les soies du coton bien mieux que ne pourraient le faire des paysans d'Europe : malheureusement ils sont la proie d'usuriers qui fixent le taux annuel de leurs prêts à 60 ou 70 pour 100, et maintenant ils attendent comme un grand bienfait la création d'une banque agricole qui doit leur faire des avances au taux déjà fort usuraire de 1 à 2 pour 100 par mois. Quel exemple donnent ces pauvres fellahs égyptiens à nos colons d'Afrique, chez lesquels on a si bien encouragé, si bien protégé la culture du cotonnier, que la récolte de 1861, après sept ou huit années de travaux, s'est élevée

au total de 426 ballots! Que de fois cependant on avait affirmé que le coton algérien affranchirait un jour la France du tribut payé à l'Amérique!

Sûres de l'Égypte, les associations formées en Angleterre dirigent leurs efforts vers d'autres pays de l'Afrique, principalement vers la côte de Guinée; elles font appel à l'intérêt des noirs de Sierra-Leone, de Liberia, d'Abbeokuta, et leur vantent la culture d'une plante qui doit à jamais assurer leur liberté. Dans l'espace de quelques années, les planteurs nègres ont obtenu des résultats étonnans, et dès 1859 le seul district d'Abbeokuta expédiait 5,000 balles, douze fois plus que la colonie d'Alger. Pour sauvegarder cette culture si importante et la défendre à la fois contre les incursions des amazones du roi de Dahomey et les expéditions plus redoutables encore des négriers, le gouvernement anglais s'est récemment emparé de Lagos et s'est fait représenter par un vice-consul dans la ville d'Abbeokuta. Le traité en vertu duquel l'Angleterre a pris possession du territoire de Lagos mérite une place d'honneur dans les archives diplomatiques, car jamais peut-être on n'a fait moins de cas d'un peuple acheté pour quelques livres sterling, des fusils, des cotonnades et des barils de rhum; mais, en dépit du mépris que le gouvernement anglais affiche pour les habitans en consentant à *tolérer leur présence*, la prise de possession de Lagos par la Grande-Bretagne n'en est pas moins un des événemens les plus heureux, en ce qu'il rend la traite impossible dans cette partie de l'Afrique, et permet à la population si souvent décimée par les guerres et la piraterie de se fixer enfin sur le sol et de s'adonner sérieusement à l'agriculture. Sur la côte de Guinée, comme à la Jamaïque et dans la république d'Haïti, c'est le cotonnier, cette plante si fatale jadis à la liberté des nègres, qui doit aider maintenant à leur émancipation définitive.

On peut dire que le monde entier est devenu pour les Anglais un champ d'expériences : en 1861, grâce aux efforts des associations et des particuliers, les filateurs de Manchester ont pu comparer plus de deux cents espèces de coton, toutes de provenances différentes, et pour 1862 on leur promet encore d'autres échantillons. Parmi les colonies qui leur donnent le plus d'espoir, on peut citer la terre de Natal, où seize cents *coolies* nouvellement importés s'occupent uniquement de la culture du cotonnier, et surtout la province australienne de *Queensland*, qui fournit des variétés de *sea-island* plus fines que celles de la Georgie, mais qui est encore privée d'un nombre suffisant de travailleurs. Tous ces pays, habités par quelques milliers des énergiques enfans de l'Angleterre, vont s'efforcer, chacun pour sa part, de réduire le déficit des approvisionnemens du Lancashire; mais l'industrie anglaise a de grands besoins et des espérances plus vastes encore : c'est vers l'Hindoustan qu'elle tourne

ses yeux pour y trouver, s'il le faut, une quantité illimitée de coton et se soustraire définitivement à la tyrannie des planteurs américains. Le peuple que l'Angleterre opprima longtemps, ce peuple qu'elle vient à peine de reconquérir par un pénible effort, est celui qui doit sauver aujourd'hui ses vainqueurs et leur rendre une prospérité menacée.

L'Hindoustan, on le sait, est la patrie du cotonnier aussi bien que de toutes les plantes industrielles qui ont fait la richesse du monde. Cette riche péninsule, véritable paradis terrestre de l'humanité, a servi de pépinière pour les principales cultures introduites en Amérique, et, malgré sa déplorable situation politique, elle a toujours gardé la supériorité agricole que lui donnait la grande variété de ses produits. Le cotonnier n'a jamais cessé d'être une de ses principales cultures; ses villes, Calicut, Mazulipatam et d'autres, ont imposé leurs noms aux étoffes de coton qu'elles seules fabriquaient autrefois. Un grand nombre de ses filatures ont dû se fermer, il est vrai, par suite de la concurrence anglaise; mais les derniers artistes que l'Inde a gardés savent encore tisser des mousselines d'une légèreté exquise, un *air visible*, que M. Bazley, célèbre filateur de Manchester, a vainement demandé aux plus habiles ouvriers de France et d'Angleterre. On évalue diversement la récolte de l'Hindoustan à 2,500,000, 3 millions ou même 4 millions de balles. Ses exportations varient chaque année suivant les besoins des fabriques du Lancashire : en moyenne, elle expédie 300,000 balles à la Grande-Bretagne et 200,000 balles à l'empire chinois, auquel une récolte annuelle de 500,000 balles ne suffit pas.

On le voit, les ressources de l'Inde en fait de coton sont très considérables, et ne le cédaient en importance qu'à celles des états confédérés d'Amérique. Malheureusement le coton indien ou *surate* se distingue du coton américain par ses défauts : la soie en est courte et trop souvent mêlée à des débris de feuilles et de capsules; souvent aussi elle est avariée par les pluies auxquelles elle est exposée pendant le long trajet des plateaux ou des plaines de l'intérieur aux ports d'embarquement. Longtemps les filateurs de Rouen ont refusé d'utiliser le coton surate, et les industriels anglais n'en auraient jamais demandé qu'une quantité limitée, s'ils avaient pu compter sur un constant approvisionnement de coton américain. Aussi les planteurs de l'Hindoustan manifestent-ils une certaine méfiance et n'osent-ils donner un développement considérable à leurs cultures. Au commencement du siècle et jusqu'en 1826 (1), lorsque les cotons américains atteignaient sur le marché de Liverpool des

(1) En 1812, le coton *new orleans* s'est vendu à Liverpool jusqu'à 31 pence la livre, trois fois plus qu'aujourd'hui.

prix beaucoup plus élevés que de nos jours, les négocians de Calcutta expédiaient en Angleterre une grande quantité de cotons provenant de la fertile région du Doab, entre le Gange et la Djumna. La baisse rapide des prix les ruina, et maintenant ils craignent le retour d'une aventure semblable. Quelle serait leur position si, à l'issue de la guerre civile d'Amérique, la production du coton reprenait dans ce pays sa marche ascensionnelle et faisait de nouveau délaisser leurs produits? Leurs achats de terrains, de semences, de machines, le prix de la main-d'œuvre et du transport n'étant plus remboursés par la vente d'une denrée avilie, ils seraient ruinés après leur seconde tentative comme ils l'ont été après la première.

Aujourd'hui pareil malheur ne peut plus être que temporaire, grâce à la tournure qu'a prise la question de l'esclavage en Amérique. Les filateurs de Manchester, poussés par l'aiguillon de la nécessité, acceptent avec joie les produits qu'ils refusaient autrefois, et, par l'entremise d'associations d'encouragement, font tous leurs efforts pour améliorer la qualité des fibres recueillies dans l'Inde. Le mal est grand, mais ils le connaissent et sont décidés à le combattre. Il s'agit d'abord de réformer l'agriculture elle-même, qui dans certains districts est probablement moins avancée qu'à l'époque du roi Porus. Tandis qu'on peut compter en Amérique sur trois balles de coton nettoyé par hectare, c'est à peine si dans l'Hindoustan on obtient une balle entière sur le même espace de terrain. Les canaux d'irrigation manquent sur presque tous les plateaux de l'intérieur, et ce ne sont pas toujours les meilleures variétés de cotonnier que les paysans cultivent de préférence. Cependant les efforts des associations et du gouvernement indien ont déjà produit des résultats importans pour le choix des semences. Dans certains districts, la plante indigène se développe mieux que les variétés importées d'Amérique. On la conserve alors avec soin; mais en d'autres régions, où la variété *new orleans* réussit à merveille, on la sème à l'exclusion de toutes les autres, et l'on obtient ainsi une excellente soie absolument semblable au coton américain. Déjà le district de Coïmbatour, dans les montagnes des Neilgherries, offre plusieurs centaines de mille hectares où croît cette variété du cotonnier, et dans l'espace d'une seule année le port de Bombay en a expédié à Liverpool 60,000 balles provenant des champs du Dharwar. On s'occupe également d'améliorer la qualité du coton en employant des machines perfectionnées qui ne brisent pas la soie et n'y laissent pas de débris de capsules. On a calculé qu'en se servant du *churkah* indien, un homme ne peut nettoyer un kilogramme de coton en moins de quatre heures, tandis qu'avec les instrumens expédiés de Manchester, il fait dans le même espace de temps sept fois plus

de besogne. Ces machines ne sont pas construites comme le *saw-gin* américain qui coupe la fibre; mais elles l'étirent au contraire dans toute sa longueur et ajoutent ainsi plus de 25 pour 100 à la valeur marchande. Les associations cotonnières de Manchester envoient aussi dans l'Hindoustan des presses à coton, des charrues, des bêches et autres instrumens qui peuvent faciliter le travail des indigènes. En même temps le gouvernement indien invite les écrivains du pays à rédiger des traités populaires sur la culture du cotonnier.

Les progrès de la culture et le perfectionnement des procédés de nettoyage importeraient peu, si on n'améliorait pas en même temps les moyens de communication. Pendant longtemps, le gouvernement indien, jouissant en paix de son monopole, entravait de son mieux la construction des routes. Cette même compagnie des Indes, qui interdisait l'immigration des Européens dans son territoire, avait grand soin de fermer les yeux sur l'état des chemins dans son immense empire, craignant sans doute que des communications faciles ne hâtassent l'émancipation du pays. Lorsque les treize premiers milles de chemins de fer furent inaugurés dans l'Hindoustan, il y avait déjà treize ans que le gouvernement en avait accordé la concession : cela faisait un mille par an. La province de Bellary, l'une des plus fertiles et des plus productives de l'empire indien, peuplée de 10 millions d'habitans, ne possédait, il y a dix ans, ni un pont, ni une route carrossable. On franchissait les rivières à gué ou en bateau; les chemins étaient complétement impraticables pendant la saison des pluies, et les indigènes ne pouvaient transporter leurs produits qu'au moyen de petits chars en bois traînés par des taureaux. Enfin les plus beaux fleuves, ces voies qui marchent gratuitement, étaient systématiquement négligés; pendant de longues années, la compagnie des Indes refusa une subvention de 500,000 francs absolument nécessaire pour rendre navigable le Godavery, ce fleuve qui dans son cours de 1,300 kilomètres arrose les territoires les plus riches en coton.

Heureusement les choses ont bien changé depuis que l'Inde n'est plus la propriété de trois ou quatre cents riches actionnaires et qu'elle fait partie de l'immense empire britannique. Au commencement de 1861, lorsque l'Angleterre se vit tout à coup menacée par une *famine* de coton, le gouvernement indien s'empressa de devancer les accusations en s'accusant lui-même: il avoua sans mauvaise honte que les voies de communication de l'Hindoustan étaient dans le plus mauvais état, et qu'il était impossible de conjurer immédiatement la crise par le transport des cotons de l'intérieur aux villes d'embarquement. Cependant on avait déjà mis la main à de grandes

entreprises, et l'on travaille à les achever avec la plus louable énergie. Les capitales des présidences doivent chacune devenir le point d'attache d'un réseau important de chemins de fer qui rayonneront vers les provinces de l'intérieur, et se rejoindront sur les riches plateaux du centre. La grande ligne ferrée de Calcutta à Delhi, qui se prolongera tôt ou tard pour devenir l'une des principales voies internationales de l'ancien continent, est déjà terminée jusqu'à Monghyr, à 450 kilomètres de Calcutta; dans quelques mois, elle atteindra Bénarès la sainte, située à 400 kilomètres plus loin; dans un an, elle aura traversé plus de la moitié de la péninsule sur une longueur de 1,600 kilomètres, et commencera à projeter ses embranchemens au sud et au nord. La principale voie ferrée du réseau méridional de l'Hindoustan, ouverte déjà dans presque toute sa longueur, doit être prochainement inaugurée d'une mer à l'autre, de Madras à la Beypoor, voisine de l'ancienne Calicut. Au nord-ouest de la péninsule, un autre chemin de fer très important, qui jouera pour les régions du Pendjab le même rôle que le chemin de Calcutta à Delhi pour celles du Gange, réunit le port si florissant de Kurachie à la cité de Kotrie, située sur les bords de l'Indus, et reçoit l'immense trafic de ce fleuve et du Pendjab. Dans cette province, plus de 200,000 hectares sont consacrés à la culture du cotonnier, et en 1860 on pouvait encore s'y procurer la fibre à 40 centimes le kilogramme.

Diverses compagnies s'occupent de la construction d'autres lignes de chemins de fer, toutes fort importantes pour la prospérité générale de l'Hindoustan; mais le réseau dont l'achèvement complet tient le plus à cœur à l'Angleterre est celui qui, prenant son point d'attache à Bombay, rayonne vers Baroda, Surate, Pounah, Sholapore, Nagpore, et traverse les districts cotonniers par excellence du Kandeïsh, du Bérar, du Deccan. Une fois terminé, ce réseau, qui doit se relier dans quelques années, d'un côté aux chemins de fer partis de Calcutta, de l'autre à ceux de la présidence de Madras, pourra faire converger vers Bombay la plus grande partie des produits agricoles de l'Hindoustan, et principalement les cotons. Déjà il commence à ne plus suffire à son trafic, et ce commerce sera peut-être doublé dès le printemps de 1862, lorsque la chaîne des Ghâts, qui opposait encore une barrière au chemin de fer, sera percée par une suite de tunnels et de tranchées à fortes rampes. En même temps le fleuve Godavery, qui arrose aussi la terre promise du cotonnier, sera en partie débarrassé de ses dangereux écueils, les bateaux à vapeur le remonteront jusqu'au centre de la péninsule, et l'on pourra ainsi expédier le coton en Angleterre par deux voies rivales dont la concurrence maintiendra le bon marché

dans les transports. Par eau, la distance est plus longue, mais les frais sont moins élevés (1).

Ce n'est pas tout que de changer la semence du cotonnier, de creuser des canaux d'irrigation, d'améliorer le cours des rivières, de construire des chemins de fer dans tous les districts de la péninsule : il faut aussi changer le sort du paysan, le racheter de l'usure, et ne pas le laisser croupir dans un état voisin de l'esclavage. La misère profonde et l'avilissement des cultivateurs sont le plus grand obstacle à la prospérité de l'Hindoustan, et, quoi qu'en disent les optimistes, il est probable que l'Angleterre aura plus d'une fois à gémir sur les résultats de la longue oppression à laquelle a été soumis le peuple hindou. Quelques mesures récentes ont été prises pour la protection des *ryots* contre les usuriers et les *zemindars*, des lois sévères ont été promulguées pour garantir l'exécution des contrats, les droits de la petite propriété ont été plus rigoureusement définis; mais le système des avances n'a pu être modifié, et c'est là ce qui consacre l'asservissement ou tout au moins la gêne de la plupart des paysans. Il n'est pas jusqu'aux mesures les plus justes qui ne puissent avoir des conséquences fâcheuses pour le sort de la masse du peuple. Ainsi les plus grandes facilités que le gouvernement indien a procurées pendant les dernières années pour la vente libre des propriétés ont servi à dépouiller les classes agricoles au profit des commerçans musulmans, des banquiers et des usuriers brahmines, des *gozaïns*, des *byragies* et autres gens des castes supérieures. Les résolutions que lord Canning a prises récemment au sujet de la vente des terres incultes, et qui ont été accueillies avec tant de satisfaction par l'Angleterre commerciale, peuvent aboutir au même résultat et contribuer singulièrement à fortifier l'aristocratie féodale aux dépens des petits propriétaires.

Certes on doit louer lord Canning d'avoir abandonné les traditions mesquines de l'ancienne compagnie des Indes et d'avoir ouvert toutes grandes les portes de la colonie pour y convier l'agriculture, l'industrie, le capital. L'ancienne compagnie eût considéré comme une hérésie l'idée de mettre en vente les terres incultes qui forment, selon les diverses évaluations, le tiers ou même la moitié de la superficie de l'Hindoustan; elle gardait ses déserts et ses jungles avec un soin jaloux et ne permettait à personne, surtout à un Européen, de défricher un champ dans ces solitudes. Lord Canning a osé rompre avec les préjugés traditionnels. Désormais ces terres

(1) La compagnie du chemin de fer de Bombay a fixé le taux du transport des cotons à 1 penny 3/4 par tonne et par mille; sur le Godavery, le prix du transport d'une tonne à la même distance serait d'un tiers de penny seulement.

incultes, divisées en domaines de 1,250 hectares et au-dessous, sont mises en vente au prix de 15 ou 30 francs l'hectare suivant la nature du terrain, et l'acheteur peut à sa guise les cultiver en coton, en thé, en indigo, en café ou en toute autre denrée. Par une mesure complémentaire, le gouvernement a décidé que les possesseurs d'un fief obéré par l'impôt foncier pourraient le racheter en payant une somme égale à vingt fois l'imposition annuelle. Ces résolutions répondent à des vœux depuis longtemps exprimés, et ne peuvent manquer de donner une grande activité à la production en faisant reposer la propriété sur des bases beaucoup plus solides; mais le simple paysan ne profitera point de toutes ces modifications, et l'on peut même se demander si l'immigration croissante des Européens attirés par les nouvelles mesures ne contribuera pas à maintenir les pauvres Hindous au rang de simples journaliers. Puisse l'Angleterre, heureuse enfin de ne plus demander au travail esclave son approvisionnement de coton, s'occuper de rendre vraiment libres les cultivateurs qui le lui donnent aujourd'hui! L'exemple des États-Unis peut lui apprendre que l'intérêt commercial et la justice envers un peuple sujet ne doivent jamais être en désaccord.

Quoi qu'il en soit, les négocians du Lancashire, plus immédiatement intéressés à la matière première de leurs manufactures qu'au sort du *ryot*, applaudissent aux nouvelles théories économiques professées par le gouvernement indien et se mettent en mesure d'en profiter. Déjà une compagnie cotonnière se fonde au capital de 500,000 livres sterling pour la mise en culture de vastes terrains en friche; une autre compagnie se charge de faciliter le transport des cotons; d'autres associations moins importantes, des individus isolés, Anglais, Parsis, Arméniens, Brahmines, ont tourné leurs efforts vers le même but; les deux cent millions d'habitans qui peuplent l'Inde fourniront un assez grand nombre de bras; des terrains accessibles et fertiles s'offrent par millions d'hectares dans le Pendjab, le Bengale, le Djittatong, au pied de l'Himalaya, dans les vallées du Nerbudda, du Tapty, du Godavery, sur les plateaux du Deccan. Quant aux frais du transport, ils diminuent constamment, grâce aux chemins de fer construits avec tant d'activité, et l'on a calculé que dans les districts cotonniers du Berar et du Dharwar ces frais sont déjà de 50 pour 100 inférieurs à ceux de l'année dernière. Sans nul doute, l'Inde peut facilement exporter toute la fibre textile que réclament les manufactures : pour la production du coton, l'équilibre du monde est définitivement déplacé. Plus tard, il est possible que la colonie indienne entre en concurrence avec la métropole elle-même pour la fabrication, car rien ne peut empêcher

aujourd'hui les industriels entreprenans d'y fonder de nouveaux Manchesters. Le coton ne provenant plus d'Amérique, l'idée se présente tout d'abord à l'esprit d'élever les fabriques à côté même des champs qui produisent la matière première. En outre l'Inde possède la houille, des chutes d'eau d'une grande puissance, des ouvriers d'une extrême habileté et deux cent millions de consommateurs; il est donc naturel qu'elle reprenne tôt ou tard son ancien rôle dans le tissage des étoffes de coton.

Une nouvelle ère s'ouvre aujourd'hui pour l'Inde. Le mouvement d'expansion qui poussait vers l'occident les populations de l'Europe s'est ralenti, et un reflux marqué se porte dans la direction de l'orient. Le continent australien, la Nouvelle-Zélande, les îles de l'Océanie, reçoivent ce flot d'hommes, l'Inde elle-même accueillera de nombreux émigrans; mais l'influence de la civilisation européenne se fait moins sentir par le peuplement des solitudes que par le réveil des nations qui semblaient depuis longtemps endormies. Les peuples de la Méditerranée qui avaient perdu leur indépendance politique l'ont en partie reconquise, et tous les signes des temps nous montrent qu'en Asie s'agite aussi l'esprit de rénovation. Les nombreuses guerres d'Orient qui ont eu pour théâtre d'abord la Grèce, puis la Syrie et l'Asie-Mineure, la Tauride de Mithridate et même les régions lointaines de la Colchide, sont des symptômes de cette fermentation qui précède la renaissance. L'Inde, qui vient à peine d'échapper au triple fléau de la guerre, de la famine et de la peste, promet d'être bientôt en pleine voie de reconstitution, et déjà, grâce à la crise américaine, elle a hérité en grande partie du commerce des états confédérés. Quand un peuple, frappé par le fléau des discordes ou de l'oppression, faiblit dans la mission du progrès, un autre peuple, réveillé à l'autre extrémité de la terre par le souffle de la liberté, surgit de son long sommeil et travaille à son tour à l'œuvre de la civilisation. Ainsi la guerre civile de l'Amérique, l'imminence d'une lutte bien plus déplorable encore, et déjà presque certaine, entre l'Angleterre et les États-Unis n'ont rien qui puisse nous décourager, car cette crise redoutable elle-même doit amener la solution des deux problèmes les plus importans pour l'avenir des sociétés : l'émancipation des races esclaves et la régénération des peuples de l'Orient, si longtemps endormis. Pendant que les nuages de la tempête s'amassent au-dessus du monde occidental, le soleil se lève de nouveau sur ces terres de l'Orient qu'il caressa de son premier rayon.

ÉLISÉE RECLUS.

LE GOUVERNEMENT CONSTITUTIONNEL

ET

LES PARTIS EN PRUSSE

Un éminent publiciste d'outre-Rhin a dit dans ses mémoires : « J'ai constaté qu'après toutes les grandes guerres en Allemagne, l'aristocratie redevient aussitôt puissante. C'est là ce qu'on a vu après la guerre de trente ans, après la guerre de sept ans, après la guerre de l'indépendance (1813). Immédiatement après cette dernière guerre, le pouvoir de la noblesse en Prusse se releva pour aller dès lors toujours en augmentant... » Ces mots résument en quelque sorte l'histoire de la politique intérieure de la Prusse depuis 1815 jusqu'à nos jours. Que le parti féodal s'empare des rouages bureaucratiques et militaires comme sous le règne de Frédéric-Guillaume III, ou qu'il se ligue avec les ultra-protestans ou *piétistes*, comme il l'a fait pendant la première moitié du règne de Frédéric-Guillaume IV, on le retrouve toujours faisant la guerre à tout ce qui gêne sa domination, au trône même, lorsque cela est nécessaire pour sa cause. Dans cette longue lutte, le parti libéral a remporté déjà de remarquables avantages, un surtout qui renferme tous les autres : son adversaire a été forcé de renoncer à s'appuyer sur l'absolutisme et de combattre l'esprit libéral par les moyens que fournit la liberté, c'est-à-dire par la presse et la tribune.

On ne peut ici qu'indiquer les étapes que la Prusse a dû parcourir depuis quarante ans pour figurer au nombre des monarchies parlementaires. Les diètes provinciales créées par Frédéric-Guillaume III pour éluder la réalisation des promesses libérales de 1815 furent

fondues par son successeur en 1847 dans une diète générale. C'est dans cette assemblée qu'éclata au grand jour l'éternel antagonisme entre l'état du moyen âge et l'état moderne. Le premier s'écroula sous le coup des événemens de 1848 : la féodalité s'évanouit un instant pour laisser en présence le libéralisme et l'opinion radicale, qui firent si bien qu'au bout de six mois leur adversaire commun, presque sans effort violent, avait reconquis une grande partie du terrain perdu. Cependant il fallut faire quelques concessions, la restauration pure et simple étant devenue chose impossible. La constitution de 1850 devint le compromis entre le pouvoir absolu du roi et les tendances libérales de la nation. Cette charte faisait une part assez juste et à la liberté et aux principes monarchiques, roi et peuple auraient pu s'en accommoder pendant de longues années sans y apporter de grands changemens; mais à peine la charte eut-elle reçu la consécration du serment royal, que le parti de la noblesse annonça ouvertement l'intention de faire une guerre à outrance à cette loi fondamentale. Il tint parole. On vit alors comment les meilleures institutions peuvent tourner au désavantage d'un peuple qui n'a pas eu le temps de se les assimiler. Les lois organiques promises par la charte restèrent dans les cartons des ministères, celles qui avaient été promulguées ne furent point mises en vigueur : liberté de la presse, droit de réunion, responsabilité ministérielle, *self-government* des communes et des provinces, séparation entre les pouvoirs judiciaire et administratif, liberté religieuse, suppression des priviléges nobiliaires, le sens de toutes ces réformes fut altéré entre les mains d'un ministère dirigé par des influences occultes, mais dont tout le monde devinait l'origine. La seule chose qu'il fallait forcément laisser debout, c'était la tribune parlementaire : elle s'ouvrit chaque année, et pendant quatre ou cinq mois une centaine d'hommes indépendans, dont les noms avaient pu, en dépit des restrictions apportées aux opérations électorales, sortir de l'urne, vinrent se mesurer avec un nombre double de fonctionnaires ministériels ou de féodaux composant la majorité de la chambre. Quelle eût été l'issue définitive de cette guerre entre un gouvernement qui disposait de tous les instrumens du pouvoir exécutif et une opposition parlementaire faiblement soutenue par l'opinion publique? Telle était la question qui se posait de plus en plus menaçante en Prusse, quand la maladie de Frédéric-Guillaume IV amena un changement de règne. Les hommes qui avaient inspiré la politique de Frédéric-Guillaume firent à ce moment les efforts les plus énergiques pour retenir entre leurs mains l'initiative que depuis longtemps déjà le roi leur avait abandonnée. Ce serait un curieux chapitre de l'histoire de la Prusse que celui où l'on raconterait fidèlement ce qui se passa dans les hautes régions du gou-

vernement depuis la première maladie du roi jusqu'à la transmission de la régence au prince de Prusse. Ce qui en a transpiré jusqu'ici semble indiquer que les défenseurs apparens du principe monarchique n'étaient pas fort éloignés de laisser affaiblir ce principe plutôt que d'abdiquer en faveur d'un ordre de choses qu'ils supposaient contraire à leurs intérêts personnels. Ces projets échouèrent devant la ferme attitude de l'héritier légitime de la couronne et devant le bon sens public. Le prince aussi bien que l'immense majorité de la nation comprenaient que leur salut commun était dans la stricte observation de la loi fondamentale du royaume : sur ce point, on ne pouvait faire de concession aux adversaires sans compromettre gravement l'avenir. Aussi tous les moyens termes, tels que partage de la régence, délégation du pouvoir royal, nomination du régent par le roi, furent tour à tour repoussés. Appuyé sur son droit et fort de l'appui de la nation, le prince de Prusse se chargea de la régence, ainsi qu'il le disait dans son rescrit au ministère du 9 octobre 1858, « sur l'invitation du roi et en vertu de l'article 56 de la charte. »

Le principe qui avait triomphé dans cette question capitale devait nécessairement prévaloir aussi dans les conseils du régent. Un nouveau ministère, réunissant quelques-uns des chefs du centre gauche, vint remplacer le cabinet Manteuffel-Westphalen. Sous les auspices de cette administration nouvelle, le pays procéda aux élections générales de 1858. Toutes les nuances de l'opinion libérale se confondirent alors pour assurer le triomphe du ministère sur le parti féodal, car tout le monde sentait qu'à la consolidation du cabinet Hohenzollern-Auerswald se rattachait pour le moment le développement des institutions parlementaires, et la majorité libérale qui siégeait dans la chambre de 1859 était en ce sens une majorité ministérielle. Aujourd'hui la situation n'est plus la même, et les élections de 1861 ont montré le pays presque en désaccord avec le ministère. Le pouvoir et la nation ont-ils changé d'avis sur les grandes questions politiques? Et quelles sont les causes de ce revirement? Voilà ce que nous nous proposons d'examiner.

I.

Les partis politiques font un peu comme les armées sur le champ de bataille : ils aiment au premier moment à exagérer leur victoire ou à se faire illusion sur leur défaite. Par l'avénement du prince Guillaume à la régence, le libéralisme prussien avait vaincu les hommes du vieux régime; mais le régime même restait encore debout, et il ne fut modifié que par l'initiative du régent. C'est là une circonstance en apparence insignifiante, mais qui n'en a pas

moins une importance très réelle. Le prince, on peut lui rendre cette justice, alla au-devant de l'impatience publique en se hâtant de promulguer le programme d'après lequel il comptait diriger les affaires. Un sentiment de piété envers son frère, disait-il le 8 novembre 1858 au nouveau conseil des ministres, l'avait fait hésiter longtemps sur les moyens de ramener beaucoup de choses dans une voie meilleure. Jamais il ne pourrait être question d'une rupture avec le passé; il s'agissait seulement de porter remède là où l'on apercevait l'arbitraire, où il existait des institutions en désaccord avec les besoins de l'époque. Tenir le milieu entre les extrêmes, exécuter ce qui avait été promis, ne tolérer aucune pression d'en bas, tels étaient les principes proclamés par le régent. Quant aux questions de détail, le prince recommandait notamment la réforme de l'organisation des communes et des provinces, l'amélioration des finances, la liberté des cultes, la réorganisation de l'armée. Il faisait enfin allusion, mais en termes un peu obscurs, au rôle que la Prusse devait remplir en Allemagne. Tel fut le programme autour duquel se groupait, il y a trois ans, le ministère Hohenzollern-Auerswald, et qui excita à un très haut degré l'enthousiasme des populations.

Ce ministère n'a pas rempli toutes ses promesses. On ne peut dire cependant qu'il se soit écarté notablement de cette ligne. Il ne faut pas oublier que le ministère Hohenzollern a substitué l'empire de la loi au régime du bon plaisir administratif, qu'il a fait rentrer la presse dans le droit commun, que les persécutions religieuses ont cessé, que l'émancipation politique des dissidens et des Israélites est aujourd'hui presque complète. Si certaines autres réformes ne sont pas réalisées, c'est qu'elles ont été repoussées par la chambre des seigneurs. « Pourquoi, a-t-on demandé aux ministres, ne mettez-vous pas cette haute chambre elle-même à la réforme? Elle est une anomalie pour notre siècle et une injure pour notre charte, qui ne connaît point de caste privilégiée. — Soit, répondent les ministres; mais cette chambre haute existe en vertu d'une ordonnance royale qui ne saurait être rapportée que par une loi, et cette loi a besoin de l'assentiment de ceux qu'elle condamne à disparaître. Il faut du temps pour opérer ce miracle. Nous avons fait le possible. En ajoutant au petit groupe de pairs libéraux une vingtaine de nouveaux pairs, nous avons déjà obtenu dans la chambre haute une minorité avec laquelle la majorité féodale est obligée de compter. Nous avons fait un pas de plus en réduisant le nombre des candidats à la pairie qui pourront être présentés par les corporations des grands propriétaires seigneuriaux. Le temps et les circonstances devront faire le reste. »

Le ministère revendique encore un autre titre à la reconnaissance

du pays : il lui a donné des garanties sérieuses pour assurer la liberté et la sincérité des élections. L'administration précédente avait imaginé un procédé ingénieux pour se composer des corps électoraux favorables. La charte de 1850 détermine le mode de formation de la chambre des représentans, et en abandonne l'application à la loi électorale. Cette loi organique fait encore défaut aujourd'hui. En attendant, les élections ont lieu d'après un règlement provisoire qui date de 1849. Sous le bénéfice de ce provisoire, le ministère Manteuffel, la veille des élections, changeait les circonscriptions électorales selon les besoins de sa cause. Un arrondissement était-il divisé en deux camps politiques, l'un ministériel, l'autre libéral, on démembrait le district de manière à joindre les électeurs libéraux à la circonscription voisine et ministérielle, ou à les éloigner assez du chef-lieu électoral pour empêcher les libéraux tièdes de s'y rendre. C'est pour mettre fin à cet abus que le ministère Hohenzollern a fait voter par les chambres une loi qui fixe d'une manière définitive les circonscriptions électorales.

Bien que de tels actes aient donné satisfaction au vœu public, il n'en existe pas moins de graves dissentimens entre le ministère actuel et le parti libéral. Un incident imprévu, au moment des nouvelles élections, est venu rendre plus difficile encore la situation du ministère prussien : nous voulons parler du couronnement de Kœnigsberg. Depuis l'élévation en 1701 de l'électeur Frédéric III à la dignité royale, la Prusse n'avait pas vu pareille cérémonie. Frédéric Ier, en posant la couronne royale sur sa tête, avait déclaré le faire pour lui et ses descendans. En effet, les cinq rois qui ont succédé à ce prince se sont bornés, à leur avénement, pour toute cérémonie d'inauguration, à recevoir le serment d'hommage des états provinciaux, qui étaient à cette époque les seuls représentans reconnus de la nation. La charte de 1850, espèce de pacte bilatéral entre le trône et le peuple, a nécessairement modifié l'ancien ordre de choses : au lieu des états provinciaux, de formation toute féodale, ce sont aujourd'hui les deux chambres législatives qui représentent le pays. La constitution a parfaitement prévu l'éventualité d'un changement de règne. « Le roi, dit-elle, en présence des deux chambres réunies, jure de maintenir la constitution du royaume et de gouverner d'accord avec les lois. » Les membres des chambres, à leur tour, jurent fidélité et obéissance au roi et à la constitution. La même obligation incombe, aux termes de la charte, au régent du royaume. Ces dispositions, aussi concises que claires, avaient été fidèlement observées à l'avénement du prince-régent comme au jour où celui-ci, devenu roi sous le nom de Guillaume Ier, ouvrit la session législative de 1861. Généralement on croyait cette question des formalités vidée, lorsqu'on apprit que la noblesse éle-

vait la prétention de prêter au nouveau roi le serment d'hommage. Le public y vit, non sans raison, un attentat indirect contre la charte; mais, en présence des influences qui prédominaient à la cour, le ministère finit par consentir à une sorte de compromis. Il donna tort et à ceux qui soutenaient que le serment constitutionnel ne pouvait abroger le droit des nobles à la prestation d'hommage, et à ceux qui voulaient que tout fût dit avec les sermens jurés devant et par les chambres. C'est ainsi que fut résolu le couronnement du roi à Kœnigsberg. « Cette cérémonie, disaient les partisans du compromis, n'est point un acte politique; elle ne touche en rien au droit public, et donne satisfaction à ceux qui, pour vénérer la royauté, ont besoin de la voir revêtue de la pourpre et ornée du diadème. » L'opinion était assez disposée à se rendre à l'argumentation ministérielle, d'autant plus que l'expédient du couronnement avait été accueilli avec des murmures par le parti féodal. Cependant cette bonne disposition des esprits se modifia quelque peu sous l'impression des discours qui furent prononcés lors du couronnement. Au milieu de ces cérémonies d'origine féodale, le roi avait été amené, involontairement peut-être, à sortir de son rôle de prince constitutionnel, de même que ses ministres responsables avaient cru ne pas devoir intervenir dans les rapports passagers du souverain avec les différentes députations. Il convient donc de voir dans la plupart des harangues de Kœnigsberg, où il était question de « la couronne par la grâce de Dieu, » l'expression individuelle d'un sentiment tout naturel chez un prince élevé dans les traditions de la monarchie absolue. « Par cette formule : par la grâce de Dieu, affirmait quelques jours plus tard la feuille ministérielle de Berlin, aucun roi de Prusse n'a entendu se placer ni à côté de Dieu, ni au-dessus de la société humaine, ni revendiquer pour lui l'infaillibilité divine. » Au surplus, dans le discours royal adressé aux chambres après la cérémonie du couronnement, le roi eut soin d'assurer l'assemblée de son intention de marcher dans la voie des « droits jurés, » ce qui voulait dire : dans la voie constitutionnelle. Et, le croira-t-on? dans cette circonstance, le royal orateur alla plus loin que ceux à qui il parlait, car dans leurs réponses ni les présidens des deux chambres, ni l'orateur des délégués des provinces ne firent mention des droits constitutionnels du pays : oubli grave, qui fut amèrement reproché depuis à M. Simson, président de la seconde chambre.

Ce qui est certain, c'est que les journées de Kœnigsberg contribuèrent à rendre la situation du ministère plus embarrassée dans les élections générales. Dans un pays comme la Prusse, où la vie parlementaire est de si fraîche date, il ne saurait être question d'un parti ministériel. Les personnages les plus notables des divers par-

tis ne jouissent pas encore d'un crédit suffisant pour compter avec certitude sur l'appui de leurs amis politiques. On se groupe autour de telle opinion et non pas autour de tel homme. D'ailleurs jusqu'à présent, en Prusse, ce ne sont point les majorités parlementaires qui désignent les ministres au choix du souverain : celui-ci désigne les candidats selon le degré de confiance qu'ils lui inspirent. On s'explique donc aisément que le ministère Hohenzollern-Auerswald, au lieu de songer à la formation d'un parti ministériel, se soit attaché plutôt à obtenir une majorité *gouvernementale*. C'est ainsi seulement qu'il se sentait assez fort pour prendre, comme par le passé, la défense des principes libéraux devant le souverain, tandis que le parti réactionnaire ne cesse de présenter ces principes comme anti-monarchiques. Les circulaires électorales du ministre de l'intérieur, M. le comte Schwerin, ont trahi cette préoccupation du cabinet. Le ministre a soin de rappeler aux autorités préposées aux opérations électorales que la consolidation du système constitutionnel dépend du résultat des élections. La couronne non affaiblie, l'observation de la constitution, de sages réformes, voilà ce que veut le ministère, et il exhorte le public à se tenir en garde contre toutes les opinions extrêmes. Puis, voyant que le public trouve ce langage trop vague, le ministre de l'intérieur, serré de près, proclame comme sien le programme renfermé dans l'allocution du prince-régent du 8 novembre 1858. Il insiste de nouveau sur la nécessité de naviguer entre le Scylla réactionnaire et le Charybde démocratique, et déclare d'avance la guerre à tout ce qui irait au-delà du manifeste de 1858. En revanche, le comte Schwerin défend aux fonctionnaires d'agir sur la conscience des électeurs autrement que par la voie de la persuasion et en les éclairant sur les intentions du gouvernement. « Le gouvernement, dit-il, ne croit point qu'un résultat favorable (dans le sens ministériel) des élections ait une valeur quelconque lorsqu'il a été obtenu par des moyens qui empêchent la véritable opinion du pays de se faire jour; par conséquent, le gouvernement repousse toute espèce de violence qui serait tentée pour influencer les élections. De semblables élections ne donnent à la longue aucun appui au gouvernement; elles sont de plus contraires à la loi, elles minent le respect des lois, partant l'autorité du pouvoir, et je défends formellement l'emploi de pareils moyens. »

Ainsi le ministère voulait des élections sincères, qui ne fussent pas influencées par l'administration, mais il les voulait en même temps très modérées. En exprimant ce désir, il faisait appel surtout au parti qui l'avait compté naguère dans ses rangs, et dont il avait dirigé avec tant de talent l'opposition énergique contre l'administration de M. de Manteuffel. C'est ce parti qui, dans l'espace de dix années, s'est appelé tour à tour libéral, constitutionnel, parti de

Gotha, puis, d'après ses chefs parlementaires, parti Simson, et en dernier lieu parti Vincke.

Le parti libéral modéré a joue un rôle considérable dans tous les grands événemens dont la Prusse a été le théâtre depuis la bataille d'Iéna : c'est en effet de cette catastrophe que date en ce pays le soulèvement de l'esprit public contre le parti féodal, à qui l'on fit remonter avec raison la ruine de la monarchie du grand Frédéric. Après avoir accompli en partie les grandes réformes dont les ministres Stein et Hardenberg avaient tracé les jalons, les libéraux arrachèrent au roi Frédéric-Guillaume III en 1813 la promesse d'une représentation nationale : sous l'invocation de cette promesse, ils appelèrent le peuple aux armes contre la domination française. On sait qu'après la victoire les souverains coalisés oublièrent promptement ceux à qui ils devaient leur triomphe. Les libéraux prussiens, chassés du pouvoir, furent persécutés et emprisonnés comme *démagogues;* ces démagogues, à qui se joignit après 1830 toute la jeune génération, formèrent un seul et grand parti d'opposition dont le mot d'ordre fut l'exécution des promesses royales de 1813 et 1815. A partir de cette époque, on peut suivre d'étape en étape la marche du parti libéral prussien. C'est lui qui, de 1823 à 1847, dans les diètes provinciales, combat avec une énergie infatigable l'absolutisme bureaucratique et féodal; c'est lui qui oblige Frédéric-Guillaume IV à descendre sur le terrain de la discussion, c'est-à-dire à céder, qui amène ce prince, en 1847, à convoquer pour la première fois les états-généraux du royaume. Dans cette assemblée s'organise le parti libéral sous la direction des Auerswald, des Hansemann, des Schwerin, des Vincke, des Camphausen; l'opposition de toutes les provinces du royaume se donne la main pour former une immense ligue depuis Kœnigsberg jusqu'à Trèves. La révolution de 1848 interrompt ce développement pacifique : les libéraux, après être arrivés un moment, comme en 1813, à la direction des affaires, en furent chassés par la démocratie, comme ils en avaient été chassés autrefois par l'aristocratie, ou plutôt ils furent renversés par les deux partis extrêmes. Ils tournèrent pendant un instant leurs armes contre la démocratie, qu'ils jugeaient plus dangereuse que la féodalité pour l'existence de la monarchie constitutionnelle. La réaction les repoussa dès qu'elle fut devenue maîtresse du champ de bataille. Alors, la démocratie ayant pris pour mot d'ordre l'abstention, les libéraux, minorité compacte, mais toujours minorité, furent réduits pendant huit ans à lutter seuls contre les féodaux et les fonctionnaires réunis, dont le ministre de l'intérieur, M. de Westphalen, avait su peupler la seconde chambre. Rien ne fortifie moralement un parti politique comme la lutte prolongée contre un adversaire numériquement supérieur. Les libéraux prussiens traversèrent vail-

lamment ce temps d'épreuves. A la fin, l'opinion démocratique elle-même fut entraînée vers ces hommes qui, faute de mieux, avaient sauvé les *formes* parlementaires.

L'établissement de la régence amena au pouvoir quelques-uns des chefs de l'opposition libérale. Grâce à ce changement de personnes et de système, les différentes nuances du libéralisme s'allièrent pour appuyer la nouvelle administration, non pas, il est vrai, en la servant aveuglément, mais en la maintenant dans la voie où elle s'était engagée. Guillaume de Humboldt, qui parlait d'expérience, a dit quelque part : « Un libéral peut devenir ministre, sans devenir pour cela un ministre libéral! » Mot profond et qui n'a pas nécessairement un sens blessant pour celui à qui on l'applique. C'est que l'homme d'état au pouvoir voit forcément les choses autrement qu'il ne les voyait lorsqu'il siégeait sur les bancs de l'opposition. L'art de la politique consiste justement dans la conciliation de ce qui est désirable avec ce qui est praticable. Le ministre d'un état plus monarchique que constitutionnel ne peut rien faire contre le gré du souverain : s'il y a conflit entre le prince et l'opinion, le ministre risque toujours, en contentant l'un, de déplaire à l'autre. Le ministère Hohenzollern-Auerswald, après quelques mois d'exercice, devint l'objet des critiques de ses anciens amis politiques. Le parti démocratique, aux élections générales de 1858, avait eu le bon esprit de faire acte d'abnégation en portant ses voix sur les libéraux modérés : il comprit qu'il ne fallait pas, par des élections trop accentuées, effrayer la cour et lui faire regretter les concessions faites au libéralisme. En effet, la majorité de la chambre basse de 1859 ne demandait que la réalisation du programme du prince-régent, et promit au ministère son concours sur cette base. Malheureusement le bon accord ne fut pas de longue durée, ni entre la majorité et le cabinet, ni entre les diverses fractions des libéraux. Avant la fin de la première session, plusieurs grandes questions de politique intérieure et extérieure firent éclater des dissentimens d'ancienne date. Sur les affaires d'Italie et d'Allemagne, la chambre et le ministère ne purent s'entendre. La cour de Berlin témoigna des sympathies médiocres pour l'unité de l'Italie, et elle désavoua l'agitation *unitaire* du *National-Verein* de Cobourg avec une énergie qui déplut fortement aux députés libéraux. La chambre exprima ses sentimens à ce sujet dans deux votes mémorables. Enfin la question militaire vint complétement désunir les partis. Ici quelques détails deviennent nécessaires.

La Prusse, la plus faible des cinq grandes puissances européennes, est obligée, par sa configuration territoriale et par l'étendue de ses frontières, d'entretenir une armée en disproportion avec ses ressources financières. Les secousses révolutionnaires de 1848,

la marche des affaires générales de l'Europe et les convulsions qui déchirent toute l'Allemagne ont naturellement contribué à grever davantage le budget militaire de la Prusse. Et cependant, malgré les sacrifices énormes qu'elle s'est imposés sous ce rapport depuis cinquante ans, les cinq cent mille hommes que la Prusse pourrait appeler sous les drapeaux ne sont pas également propres au service : un tiers seulement en appartient à l'armée régulière, le reste forme la *landwehr*, troupe qui, après avoir appris le maniement des armes, retourne en temps de paix dans ses foyers. Au moindre signal, les hommes de la *landwehr* sont tenus de quitter leurs femmes, leurs enfans, leurs métiers ou leurs champs, pour venir s'incorporer aux régimens de ligne : organisation vraiment démocratique, reposant sur le principe de l'égalité abstraite, presque l'idéal d'une armée nationale, mais qui, après tout, est bien plus conforme aux mœurs de l'ancienne Sparte que compatible avec les besoins et le but de notre état moderne. La longue paix dont s'est réjouie la Prusse depuis 1815 jusqu'en 1848 avait pu faire illusion sur les avantages d'un tel système militaire; les vices éclatèrent aux yeux des hommes les plus compétens, lorsqu'en 1850, et surtout en 1859, la mobilisation de l'armée dut être ordonnée.

Dans le premier cas, la Prusse était sur le point de faire la guerre à l'Autriche. La *landwehr* accourut avec enthousiasme aux chefs-lieux de rassemblement; mais la paix fut conclue à Olmütz sans qu'une amorce eût été brûlée. La *landwehr* se sépara en murmurant et communiqua son mécontentement au pays. La seconde fois, en 1859, le cabinet de Berlin semblait disposé à intervenir dans la question italienne au profit de l'Autriche. Cette fois le mécontentement des populations, et partant de la *landwehr*, se manifesta dès le lendemain de la promulgation de l'ordre de mobilisation. La paix de Villafranca ne permit point au gouvernement prussien de pousser plus loin l'expérience; ce qu'il venait de voir avait suffi pour lui démontrer l'urgence d'une réforme. Avec l'ancienne organisation, la Prusse pouvait à peine repousser une invasion subite, encore moins pouvait-elle songer à imprimer à sa politique extérieure l'énergie nécessaire tant qu'elle se trouvait dans l'alternative, soit de reculer au moment décisif, soit d'ébranler, par l'appel de la *landwehr*, tout le système économique du pays. En effet, la mobilisation privant le pays de ses bras les plus vigoureux, la Prusse se voyait exposée, dès le début de la guerre, à la ruine financière qui, chez les autres nations, ne vient qu'à la suite de longs désastres. Le gouvernement résolut donc de saisir les chambres d'un vaste plan de réforme. Il proposa d'augmenter la ligne de 117 bataillons et de 72 escadrons, de porter la durée du service de la réserve de deux à cinq ans, et la durée du service dans la cavalerie

de trois à quatre ans, d'incorporer les trois classes les plus jeunes de la *landwehr* aux régimens de ligne, de restreindre le service des autres classes de la *landwehr* à un service de garnison en temps de guerre, enfin de supprimer la *landwehr* à cheval. Les frais de ce plan furent évalués par le gouvernement à la somme de 9 millions 1/2 de thalers (36 millions de francs) par an, sans compter les dépenses imprévues que pouvait nécessiter l'exécution complète du projet. Pour couvrir ce surcroît de dépense, le ministre des finances proposait, à défaut de recettes régulières pouvant être affectées à ce but, le maintien des 25 pour 100 additionnels à l'impôt sur le revenu (1).

Une discussion fort animée s'engagea, sur cette question, entre le ministère et le parti libéral de la chambre. Il était impossible aux libéraux, à moins de se mettre en contradiction ouverte avec l'opinion publique, de voter sans restriction une loi qui imposait d'aussi lourdes charges au pays. On se mit donc à négocier. « Nous sommes en principe d'accord avec vous, disaient les libéraux prussiens au ministère. Une augmentation de l'armée est urgente; mais est-il besoin pour cela de donner le coup de grâce à la *landwehr*, cette institution à laquelle le peuple est profondément attaché, parce que la Prusse lui doit sa résurrection politique? De plus, si, pour réaliser cette réforme, l'on est réduit à maintenir en temps de paix les décimes additionnels, que fera-t-on en temps de guerre? Le gouvernement se prévaut de la situation exceptionnelle de l'Europe; est-il sage de parer à cette situation exceptionnelle par une organisation permanente et onéreuse pour le pays? » Telles furent les objections, et voici les argumens qu'on leur opposa. « Une armée n'est pas trop coûteuse lorsqu'elle répond sérieusement à son but, c'est-à-dire à la défense du pays, et elle est trop chèrement payée lorsqu'elle est incapable de remplir cette tâche. La *landwehr* a été bonne en 1814, alors qu'elle avait à défendre le territoire et le foyer; elle était même bonne en 1820 et en 1830 : à cette époque, elle comptait encore dans ses rangs les guerriers de 1813 et de 1815. Cette génération n'existe plus, et la *landwehr* actuelle ne se compose que de soldats inexpérimentés; le moins que l'on puisse faire, c'est de suppléer à cette faiblesse par un plus long service. D'ail-

(1) L'armée prussienne est composée ainsi : troupes de campagne, 193,135 hommes au pied de paix et 370,073 hommes au pied de guerre; — troupes de dépôt, 104,414 hommes; — troupes de garnison (*landwehr*), 7,317 hommes au pied de paix et 135,182 hommes au pied de guerre. Le total de ces forces s'élève à 212,649 hommes au pied de paix et à 622,886 hommes au pied de guerre. La levée annuelle des recrues est de 60,000 hommes. La population totale de la Prusse était, en 1861, d'environ 18 millions. Les recettes de l'état étaient évaluées, pour 1861, à une somme de 136 millions de thalers (510 millions de francs), dont plus de 40 millions de thalers ont été affectés à l'entretien de l'armée.

leurs la nouvelle organisation offre son bon côté : avec le projet que nous présentons, les mobilisations n'auront plus pour conséquence de jeter le trouble dans les familles, dans l'industrie, le commerce, l'agriculture. L'armée permanente pouvant suffire aux premières difficultés d'une guerre, il ne sera pas nécessaire d'appeler les milices à chaque mobilisation; par conséquent les communes seront affranchies des charges pour l'entretien des familles des miliciens; la *landwehr* à cheval étant supprimée, les arrondissemens et les villes n'auront plus de dépense à faire pour les chevaux de ce corps. Enfin la nouvelle organisation fait peser la charge du service sur les jeunes gens, et elle en affranchit les hommes mûrs, plus utiles au travail productif du pays. »

Les libéraux ne se trouvèrent pas satisfaits. — Il était impossible, disaient-ils, de faire accepter par la Prusse les charges immenses qu'on lui demandait. En établissant l'obligation générale du service militaire, on obtenait déjà une augmentation d'un tiers sur l'effectif. Réduisez donc la durée du service dans la ligne de trois ans à deux; faites des économies sur les chapitres des pensions, des voyages et des nombreuses sinécures militaires; faites cesser le régime des viremens de fonds, que pratique seul en Prusse le ministre de la guerre, et vous arriverez à peu près au but dont nous reconnaissons nous-mêmes l'utilité.—En présence de cette attitude de la majorité, le ministère retira son projet et se borna à demander la prolongation du crédit de guerre voté en 1859 jusqu'au 1er juillet 1861. La chambre accéda à cette demande, qui réserva la question de principe. Le parti libéral avait espéré que le ministère modifierait son premier projet et apporterait un nouveau plan à la session suivante. Cette espérance fut déçue. Bien plus, dans l'intervalle d'une session à l'autre, le gouvernement, ou plutôt le ministre de la guerre, M. de Roon, alla dans l'exécution de son premier plan de réforme aussi loin qu'il le pouvait sans porter directement atteinte à la loi de 1814, qui règle l'obligation des citoyens au service militaire. Pourtant les mesures prises par le ministre de la guerre impliquèrent dans leurs conséquences la modification de la loi de 1814 : un conflit avec la chambre parut imminent, l'opinion s'émut, et la question se dressa menaçante entre le pays et la chambre d'une part, le gouvernement de l'autre. Les députés libéraux évitèrent encore une fois une rupture. A la séance du 31 mai 1861, ils votèrent une résolution ainsi conçue : « Le gouvernement royal, dans le cas où il voudrait maintenir les mesures prises pour la réorganisation de l'armée, sera tenu de soumettre à la diète, à la session prochaine au plus tard, un projet de loi portant modification de la loi militaire de 1814. » Le ministère répondit à ce vote en annonçant la présentation du projet pour la

session de 1862. Quant au budget militaire, le parti libéral persista dans son refus de porter le surcroît de dépense sur le chapitre des dépenses ordinaires. Il vota, à titre de crédit extraordinaire, la somme demandée, sauf une réduction de 3 millions de francs que le ministère fut obligé d'accepter. Ce vote eut deux conséquences : il laissait subsister les rapports difficiles qui s'étaient établis entre le ministère et les libéraux modérés, et il amena une scission profonde entre ceux-ci et les libéraux avancés. Ces derniers ne formaient dans la chambre de 1861 qu'une faible fraction : en revanche ils s'appuyaient au dehors sur une immense portion des électeurs.

II.

Celui des partis politiques en Prusse qui s'appelle aujourd'hui *progressiste* (*Fortschritts-Partei*), et que l'on désigne ordinairement sous le nom de parti démocratique, est une branche du grand parti libéral qui présida au mouvement national de 1813. La division en deux partis distincts n'eut lieu qu'en 1848, après les journées de mars. Effrayés par les troubles qui affligèrent la capitale et donnèrent une importance passagère à des hommes obscurs, mais turbulens, les libéraux modérés se séparèrent de ceux qui voulaient tirer de la royauté, momentanément vaincue, tout le parti possible. Les radicaux représentèrent alors la démocratie prussienne, démocratie qui a son cachet particulier, car, sauf une minorité insignifiante, dans cette année 1848 où les couronnes s'écroulèrent, les démocrates prussiens voulaient sérieusement la monarchie constitutionnelle entourée d'institutions populaires. Si les deux grandes fractions du libéralisme s'étaient trouvées réunies à Berlin, elles auraient pu s'entendre, et sans aucun doute bien des maux auraient été épargnés à la Prusse. Il n'en fut pas ainsi.

On sait qu'à la suite du bouleversement général de 1848, la diète germanique, sous la pression du vœu populaire, ordonna dans toute la confédération des élections pour l'assemblée nationale allemande convoquée à Francfort. A la même époque, on avait décrété à Berlin des élections pour une assemblée nationale chargée d'élaborer une constitution. Les électeurs prussiens avaient ainsi une double tâche à remplir, et leur embarras n'était pas médiocre, puisqu'il s'agissait non-seulement de trouver les candidats les plus dignes, mais encore de désigner parmi les plus méritans ceux qui iraient à Francfort et ceux qui siégeraient à Berlin. Une anecdote du temps explique assez bien la situation. On raconte qu'un grand nombre de citoyens auraient dit : « A... est un homme savant, envoyons-le à Francfort, car il faut des savans pour rédiger la constitution du nouvel empire germanique; mais nous avons là B..., homme pra-

tique, homme d'action : gardons-le pour notre chambre prussienne! » Le mot est juste. En effet, les savans se pressèrent à Francfort, et la petite bourgeoisie, les hommes d'action, affluèrent à Berlin : les uns représentant le libéralisme modéré, spéculatif; les autres, organes de l'opinion avancée ou démocratique. Ceux-ci formaient une immense majorité à l'assemblée de Berlin, et, selon la coutume des majorités, marchèrent avec tant de précipitation vers leur but, qu'ils ne s'aperçurent des obstacles que lorsqu'il fut trop tard. La royauté s'était relevée peu à peu de sa chute, et la constituante démocratique de Berlin fit place à une nouvelle assemblée, également sortie du suffrage universel, mais pondérée par une chambre haute. Un grand nombre de libéraux prussiens désertèrent aussitôt les bancs du parlement de Francfort pour venir siéger à la chambre de Berlin, où ils se proposaient de contenir l'impétuosité du parti démocratique; mais modérés et avancés ne tardèrent pas à faire cause commune contre la réaction, et une nouvelle dissolution s'ensuivit. Afin d'empêcher la réélection des anciens députés, le ministère *octroya* une nouvelle loi électorale reposant sur le scrutin public, et obtint par cette mesure un résultat qui dépassa peut-être ses espérances : la guerre entre les modérés et les démocrates. Ceux-ci déclarèrent illégal l'*octroi* de la loi électorale, et refusèrent leur participation aux élections; les modérés, sans discuter la question de légalité, crurent devoir accepter la lutte contre la réaction sur le terrain que leur abandonnait le pouvoir. La démocratie prussienne s'effaça ainsi de la vie publique, où son règne passager avait laissé cependant des traces profondes. En effet, tout en sévissant contre les hommes de l'assemblée nationale, le gouvernement, faute d'autres travaux, avait été obligé de s'approprier les projets de loi préparés par les chefs éminens de la constituante : la charte actuelle de la Prusse, les bases de la plupart des réformes opérées depuis dans les différentes branches de la législation, sont calquées sur des projets rédigés par les comités de cette assemblée.

L'abstention de la démocratie aux élections de 1849 désorganisa ce parti si complétement que, lorsqu'il tenta plus tard de rentrer en lice, il ne se retrouva plus. Il fallut toutes les fautes du ministère Manteuffel pour rassembler en un faisceau les élémens divergens du libéralisme. Le parti démocratique, éclairé par les événemens, ramena ses doctrines au niveau d'une politique pratique et se rencontra ainsi avec un grand nombre de libéraux décidés à agir avec plus d'énergie que par le passé. C'est devant cette sérieuse coalition que tomba en 1858, après l'établissement de la régence, le cabinet Manteuffel-Westphalen. Aux élections générales de 1858, les démocrates votèrent généralement en faveur des candidats modérés, partisans ou amis du ministère Hohenzollern-Auerswald. Ils avaient

deux motifs pour agir ainsi. D'abord ils sentaient que le plus important était d'empêcher les candidats féodaux de profiter des dissentimens qui séparaient les diverses nuances libérales; ensuite ils se méfiaient peut-être de la solidité d'un régime libéral rétabli d'une manière si imprévue, et ils ne voulaient pas qu'en cas d'un nouveau revirement dans le sens réactionnaire, le pays pût les accuser d'avoir amené ce résultat. En effet, aucun des membres notables de ce parti n'accepta, au début de la session de 1859, un mandat à la chambre, et ce ne fut que vers la fin de la législature que M. Waldeck, conseiller à la cour de cassation, l'homme le plus éminent peut-être de la démocratie prussienne, apparut sur les bancs de l'assemblée. Autour de lui se groupèrent un petit nombre de députés, car les divisions commençaient à se faire jour parmi les libéraux modérés. Quelques-uns voulaient qu'on poussât avec plus d'énergie le ministère à l'exécution de ses promesses. Puis à la question militaire un élément nouveau de division s'était ajouté : la question allemande. C'est en cette année 1859 que, sous le coup des événemens d'Italie et des discussions de la diète germanique, se réveilla dans toute l'Allemagne le mouvement unitaire vaincu, mais non éteint dix ans plus tôt. Ce mouvement prit naissance dans le Hanovre, le pays le plus mécontent de la confédération; secondé avec empressement par les libéraux avancés en Prusse, il ne tarda pas à se centraliser dans une association qui prit le nom de *National-Verein*. Le programme de cette association était la transformation de la confédération des états allemands en un état fédératif sous la direction militaire et diplomatique de la Prusse, programme conforme du reste aux opinions mêmes du ministère Hohenzollern-Auerswald. Pourtant la cour de Berlin désapprouva ce mouvement, et le ministère ne jugea pas prudent de se compromettre à propos d'une question qui intéressait surtout l'avenir. L'attitude plus que réservée du ministère réagit naturellement sur ses amis politiques, et en effet la presque totalité des libéraux modérés, quoiqu'à contre-cœur, restèrent étrangers au *National-Verein*. Dans ces circonstances, la démocratie prussienne se crut parfaitement autorisée à se présenter aux élections de 1861 en phalange distincte des libéraux modérés, et comme le nom de démocrate était devenu synonyme de radical, de républicain, de socialiste, on s'appela *progressiste*, et l'on ajouta à ce nom l'épithète d'*allemand*, pour mieux établir la connexité de cause entre les progressistes prussiens et les unitaires allemands.

Leur programme électoral s'exprimait d'ailleurs avec beaucoup de netteté sur tous les points principaux. « Nous sommes unis dans la fidélité envers le roi et dans la ferme conviction que la constitution est le lien indissoluble entre le prince et le peuple; mais en

présence des grands bouleversemens du système politique de l'Europe nous avons acquis aussi cette conviction que l'existence et la grandeur de la Prusse dépendent d'une étroite union de l'Allemagne, union impossible sans un fort pouvoir central entre les mains de la Prusse et sans une représentation générale du peuple allemand. » Passant ensuite aux questions intérieures, les progressistes demandent « un gouvernement fort et libéral sachant faire respecter ses principes par les fonctionnaires de tout ordre, » une loi sur la responsabilité ministérielle, l'abolition du régime féodal dans l'organisation des provinces et des cercles, l'observation de la constitution en ce qui concerne l'égalité des confessions religieuses. Deux questions dominent toutes les autres : la question militaire et la réforme de la chambre des seigneurs.

« Jamais, lisons-nous dans le programme progressiste, un sacrifice ne nous paraîtra trop grand lorsqu'il s'agira de l'honneur et de la puissance de notre pays, et que ces biens devront être sauvegardés ou conquis par une guerre; mais, dans l'intérêt d'une direction énergique de la guerre, la plus grande économie dans les dépenses militaires en temps de paix nous paraît indispensable. Nous sommes convaincus que le maintien de la *landwehr*, le développement des forces physiques des jeunes gens, le recrutement complet du contingent, la durée biennale du service, offrent toutes les garanties pour une parfaite instruction militaire du peuple prussien. » Au premier moment, il peut paraître étrange que les progressistes, après avoir reconnu en principe la nécessité d'une augmentation de l'armée, se séparent des modérés et du ministère à propos d'une question purement technique. En y regardant de près, l'on s'aperçoit que des raisons d'une tout autre nature se cachent derrière cette opposition. Le projet de réorganisation de l'armée avait été présenté dans des circonstances on ne peut plus défavorables pour le ministère prussien. A tort ou à raison, le bruit s'était répandu que de graves dissentimens s'étaient élevés au sujet de la question militaire au sein même du cabinet, que le ministre de la guerre, M. de Bonin, excellent militaire, esprit libéral, avait présenté un plan moins coûteux et plus conforme au vœu du public, que ce plan avait été rejeté pour éloigner M. de Bonin, remplacé ensuite par M. de Roon, général très en faveur auprès du parti féodal. Ces bruits ne pouvaient que nuire au nouveau projet lors même qu'il eût répondu à toutes les exigences pratiques. On disait encore que l'augmentation de l'effectif de l'armée nécessiterait surtout une augmentation d'officiers, que, pour les places d'officiers, l'administration militaire donnerait la préférence aux jeunes gens de la noblesse, qu'on renforcerait ainsi dans l'armée un élément hostile à la bourgeoisie et au régime constitutionnel. — Il fallait

donc, conclurent les adversaires du projet, des garanties sérieuses pour le maintien du système libéral avant de consentir aux demandes du gouvernement. L'armée, disent les progressistes, appartient à la petite noblesse, la chambre haute appartient à la grande aristocratie; on marchande à la chambre basse ses prérogatives, au pays ses libertés, et l'on vient nous demander de nouvelles armes pour fortifier nos ennemis! Que le gouvernement fasse acte de bonne volonté, et qu'il donne une autre organisation à la chambre haute pour qu'elle ne puisse plus se placer impunément en dehors de la charte, en rejetant les lois organiques prévues par la constitution. — L'augmentation de l'armée en échange de la réforme de la chambre des seigneurs, tel était donc, à la veille des élections générales, le mot d'ordre des progressistes.

III.

Si la démocratie prussienne se plaint de la position privilégiée faite à la noblesse, celle-ci au contraire est d'avis que depuis longtemps on la frustre de ce qui lui appartient par droit de naissance. Tout le monde, disent les gentilshommes du Brandebourg et de la Poméranie, nous a spoliés, même la dynastie de Hohenzollern, qui est venue s'installer sur nos terres, qui s'est interposée entre nous, seigneurs, et le peuple, qui est notre chose. Le grand Frédéric et son successeur Frédéric-Guillaume II nous ont réintégrés en partie dans nos priviléges, et le règne suivant essayait de nous les arracher de nouveau, lorsque la réaction européenne après 1818 est venue l'arrêter dans cette voie révolutionnaire.

En effet, dès cette époque, la noblesse règne et gouverne en Prusse : à elle l'armée, la diplomatie, les portefeuilles ministériels, les postes supérieurs dans les tribunaux, dans l'administration; à elle l'administration départementale, et par-dessus tout la juridiction patrimoniale, la police dans les campagnes, le patronat des églises, sans compter le privilége de ne pas payer l'impôt foncier et celui d'avoir des paysans corvéables. Eh bien! cette aristocratie si bien dotée éprouvait aussi le besoin de parlementer avec le souverain, et, tout en faisant la guerre aux doctrines constitutionnelles, elle redemandait le rétablissement des états abolis au XVIIe siècle par le grand-électeur Frédéric-Guillaume, c'est-à-dire de ces assemblées où les voix de la noblesse comptaient plus que celles des bourgeois et des paysans réunis. Croyant pourvoir toute seule à ses affaires, l'aristocratie fut amenée, malgré elle et peu à peu, sur le terrain d'un parlementarisme abhorré. Les rois Frédéric-Guillaume III et IV pouvaient bien restaurer les états du XVIIe siècle;

ils ne pouvaient restaurer le bourgeois et le paysan tels qu'ils existaient il y a deux cents ans. Ceux-ci, dès qu'ils eurent la parole, protestèrent contre le rôle subalterne qu'on leur assignait et se constituèrent en opposition. La noblesse se vit ainsi obligée de lutter, et pour le faire avec quelque chance de succès, elle dut emprunter les armes de ses adversaires : elle devint parlementaire, elle s'organisa en parti. La révolution de 1848 renversa inopinément les beaux rêves de la noblesse prussienne, qui n'essaya même pas de résister au choc; elle vota sans hésiter sa propre déchéance, et, abandonnant le trône au gré des flots révolutionnaires, se retira dans ses terres.

Ce n'était là qu'une feinte. L'armée avait été vaincue dans les journées de mars 1848; l'armée eut sa revanche six mois plus tard, lorsqu'elle entra, sans coup férir, dans la capitale pour disperser la constituante. A ce moment, le parti féodal reparut sur la scène politique. Un ministre bourgeois, en mettant la main sur la vieille législation agricole et financière, avait, comme il le disait lui-même, « coupé dans les chairs vives de la noblesse. » Ce fut pour empêcher la bourgeoisie de « couper » davantage que la noblesse mit obstacle sur obstacle à l'établissement définitif du système constitutionnel. Grâce à ses efforts, la charte de 1850 devint un mélange de clauses féodales et de principes libéraux. Au dernier moment, lorsque la loi fondamentale fut présentée à la sanction du roi, le parti féodal remporta une nouvelle victoire : le roi exigea que la chambre haute fût composée de façon à satisfaire les prétentions de l'aristocratie. Le parlement, de peur de tout remettre en question, consentit, et la Prusse se trouva ainsi dotée d'une pairie héréditaire et viagère. Ce n'était point assez : une part égale avait été faite dans la chambre haute à l'élément titulaire et à l'élément électif; le parti féodal ne permit pas que cette organisation entrât en vigueur. Il patienta jusqu'aux élections générales de 1852, remplit, grâce au concours puissant du ministère Westphalen, la chambre basse d'une majorité de fonctionnaires qui n'avaient rien à refuser au pouvoir, et obtint le fameux article 65 de la constitution prussienne ainsi conçu : « La première chambre sera formée en vertu d'une ordonnance royale qui ne pourra être changée qu'en vertu d'une loi. La première chambre sera composée de membres appelés par le roi à titre héréditaire ou à vie. » Plein pouvoir était ainsi donné au roi de composer la chambre haute comme bon lui semblerait; une seule condition lui était imposée : il devait en *nommer* les membres. Cette dernière restriction déplut à la noblesse, qui voulait prendre ses précautions contre les *fournées* de nouveaux pairs. Trompant la religion du roi, qui ne se doutait guère qu'on lui faisait signer un acte entaché d'illégalité, l'aristocratie fit introduire

dans l'ordonnance royale un paragraphe accordant à la grande propriété le droit de *présenter* au roi quatre-vingt-dix membres comme candidats à la pairie viagère. On ajouta cette clause : que, pour exercer le droit de présentation, il fallait être ou propriétaire d'un bien noble ayant appartenu depuis un siècle au moins à la même famille, ou titulaire d'un majorat, d'un fief ou d'un fidéicommis. C'était exclure d'une manière absolue les propriétaires bourgeois, le droit d'acquérir des biens nobles n'étant assuré à la bourgeoisie prussienne que depuis cinquante ans. On a trouvé depuis que, sur 12,500 biens nobles, 1,300 seulement répondaient aux conditions mentionnées; 1,300 gentilshommes étaient donc de fait électeurs nés de la moitié de la chambre des seigneurs. Cette assemblée, pendant les six années qui viennent de s'écouler, n'a que trop justifié les antipathies qu'elle inspira dès le premier jour à la masse de la nation; elle a été l'ardent auxiliaire du ministère Manteuffel, dont elle a souvent stimulé le zèle réactionnaire, et lorsque la régence est venue inaugurer un régime plus libéral, elle a entravé par une opposition systématique l'action du nouveau ministère. L'opinion se souleva donc contre une assemblée qui, ne représentant qu'une minime fraction du pays, tendait à absorber à son profit le pouvoir gouvernemental. Au sein de la chambre basse, on souleva la question de savoir s'il ne convenait pas de déclarer illégale la composition de la chambre des seigneurs. Le parti modéré parvint à écarter une résolution qui, avec ceux qu'elle frappait directement, eût atteint l'œuvre législative tout entière de neuf années. Le ministère au surplus intervint à temps : il renforça par des nominations nouvelles la minorité libérale de la chambre haute; de plus il réduisit de 90 à 41 membres le nombre de ceux qui à l'avenir pourraient être présentés pour la pairie par les grands propriétaires, — mesure, il est vrai, qui ne produira son effet qu'à la mort des titulaires actuels.

Le parti féodal, sentant très bien le danger qui le menaçait, a fait, à l'occasion des élections de 1861, un suprême effort pour ressaisir le pouvoir, ou du moins pour montrer qu'il était toujours nécessaire de compter avec lui. Ni plus, ni moins que s'ils étaient des libéraux, les gentilshommes prussiens organisaient récemment des *meetings*. Ils essayaient même de démontrer aux artisans et aux ouvriers que leurs intérêts et ceux de l'aristocratie étaient identiques. Sous le nom de « comité central conservateur, » l'on créait à Berlin le foyer d'une vaste propagande féodale, annoncée par de pompeux prospectus. On suppliait les artisans de venir à Berlin, où l'on promettait, à ceux qui le demanderaient, logement, nourriture, promenades et distractions gratuites; on rappelait les dangers auxquels le « libéralisme creux » exposait le pays, on plaignait les pauvres

artisans exploités par le vil capital; bref, on leur offrait une alliance à vie et à mort contre l'ennemi commun. Un programme électoral, portant les signatures des chefs du parti féodal, vint illustrer ce magnifique projet d'une longue série d'antithèses. « Il s'agira de savoir, lisait-on dans ce manifeste, si nous aurons la royauté personnelle ou le régime parlementaire, l'armée fortifiée dans le sens monarchique ou découpée d'après les patrons constitutionnels, le mariage et l'état chrétiens ou l'égalité du christianisme et du judaïsme, la protection du travail honnête ou le règne exclusif du capital, etc. » Le *meeting* qui eut lieu à Berlin était en tous points digne de ce programme. Douze cents personnes y assistèrent, aux trois quarts gentilshommes campagnards, le reste presque entièrement composé de pasteurs et de maîtres d'école ultra-protestans, auxquels il faut ajouter deux tapissiers, un tailleur et un bottier, qui étaient censés représenter les artisans. L'étranger qui fût entré à l'improviste dans la salle de réunion se serait cru plutôt au sein de quelque conférence piétiste que dans une assemblée politique. Le comte Stolberg ouvrit la séance au nom de la sainte Trinité, et récita une prière interrompue à plusieurs reprises par les *amen* de l'auditoire. Un pasteur, croyant s'adresser à ses ouailles, commença son discours par les mots : « Mes chères âmes. » M. Wagener, l'ancien rédacteur en chef de la *Gazette de la Croix*, prononça l'anathème contre « les jeunes littérateurs désœuvrés, » fauteurs des révolutions. M. de Blankenburg, autre chef des féodaux, souhaita la bienvenue au bottier en établissant un parallèle entre la botte de cuir et « la botte de l'état, » jeu de mots qui obtint les applaudissemens enthousiastes de l'assemblée. M. de Kleist-Retzow, ancien président de la province du Rhin révoqué par le comte Schwerin, gémit sur le malheureux sort de la Prusse, affligée d'un ministère libéral. Enfin on se jura fidélité réciproque, on chanta un cantique, et l'assemblée se sépara. Le lendemain, les feuilles de Berlin publièrent une protestation des associations d'artisans contre leurs prétendus représentans au *meeting* féodal.

On ignore si les efforts tentés par le parti féodal pour gagner des alliés ont été couronnés de plus de succès du côté du parti catholique. L'on a vu que la réaction politique en Prusse est liguée depuis longtemps avec les ultras de l'église protestante, qui à leur tour ont beaucoup de vues communes avec les ultras catholiques. A son avénement, dans son allocution au ministère, le roi Guillaume Ier caractérisait dans des termes très énergiques les tendances cléricales. « Dans les deux églises, dit-il, il faut s'opposer sérieusement à toutes les manœuvres qui tendent à faire de la religion le manteau d'une agitation politique. Dans l'église évangélique, nous ne saurions le nier, il s'est établi une orthodoxie incompatible

avec son origine et qui amène l'hypocrisie. Il faut démasquer autant que possible toute hypocrisie, toute fausse piété, bref toute menée cléricale qui sert d'instrument à des fins égoïstes. Quant à l'église catholique, ses droits sont consacrés par la constitution; il ne faut pas tolérer des empiétemens au-delà de ces droits. » On peut se demander à juste titre quelle est la raison d'être en Prusse d'un parti catholique en tant que parti *politique*. La parité la plus complète existe entre la minorité catholique et l'immense majorité des protestans. Deux archevêchés et six évêchés, de nombreuses églises, sont largement dotés. Facultés de théologie catholique, séminaires, écoles primaires, rien ne manque. Des aumôniers catholiques sont attachés à tous les corps de l'armée. Peu d'articles de la charte prussienne sont exécutés aussi scrupuleusement que ceux qui consacrent l'indépendance de l'église catholique de l'état et la libre communication du clergé avec l'épiscopat et la cour de Rome. Sous ce dernier rapport, le clergé prussien n'a rien à envier à celui des états catholiques par excellence, et cependant chaque année on voit siéger au centre de la chambre basse une cinquantaine d'hommes recommandables, réunis sous le nom de parti catholique, qui votent tantôt avec la gauche, tantôt avec la droite, tantôt s'abstiennent. Personne n'a pu savoir jusqu'à présent quel était au juste l'idéal politique de ces catholiques, s'ils se considèrent réellement au milieu du parlement comme les représentans de leurs coreligionnaires, sans tenir compte de certain article de la charte prussienne où on lit ces mots : « Les membres des deux chambres sont les représentans de toute la nation. » N'oublions pas de rappeler que le parti catholique s'est formé sous le règne de Frédéric-Guillaume IV, c'est-à-dire d'un roi que deux papes, Grégoire XVI et Pie IX, ont salué comme le bienfaiteur de l'église catholique. Il appartient à l'avenir de nous apporter la solution de cette énigme. Dans le présent, le gouvernement de Berlin ne paraît guère disposé à concéder plus de terrain à un parti qui ne veut point avouer le but qu'il se propose. Des paroles sévères sont récemment tombées d'une bouche auguste. « J'attends avec confiance, a dit le roi au cardinal de Geissel lors de son couronnement à Kœnigsberg, que le clergé de mon royaume donne à mes sujets catholiques l'exemple de l'obéissance envers l'autorité et du respect de la loi. » Quelques jours plus tard, le roi a fourni le commentaire de cette exhortation en disant : « Il y a trop de monde qui se mêle de la politique; l'église aussi s'en mêle, et cela ne vaut rien; il ne faut pas que l'église fasse de la politique! »

Ces derniers mots s'adressaient spécialement au clergé du grand-duché de Posen, qui dirige de concert avec la noblesse le mouvement polonais dans cette province. Les Polonais aussi forment un parti dans la chambre de Berlin, ou plutôt ils y siégent comme re-

présentans de leur nationalité. Ils viennent à Berlin, disent-ils, parce qu'ils y trouvent une tribune où ils peuvent exposer les griefs de la Pologne. C'est un malheur pour la Prusse comme pour les Polonais du grand-duché; l'entente s'établit difficilement entre des gens qui partent de points de vue tout opposés, et qui cherchent à se donner le change les uns aux autres sur leurs véritables intentions. La constitution la plus libérale du monde ne peut rien contre des dissentimens de cette nature. Les Polonais du grand-duché demandent pour leur pays un gouvernement national et indépendant de l'administration prussienne, c'est-à-dire l'*union personnelle*. Tant que cette base sera maintenue, on ne peut guère espérer un accord entre le cabinet de Berlin et la nationalité polonaise. L'égalité des droits civils et politiques pour les Allemands comme pour les Polonais, tel paraît être le dernier mot du ministère actuel.

Quel a été, en somme, le résultat des élections générales de 1861? Il est évident que l'élément libéral a fait de nouvelles conquêtes. La chambre de 1856 comptait 58 libéraux, celle de 1859 223; celle de 1862 en comptera 253. Le parti réactionnaire au contraire, qui était tombé, aux élections de 1858, de 218 à 57, n'aura plus que seize voix dans la nouvelle chambre. Le parti catholique en revanche s'est renforcé de dix-huit voix dans les contrées rhénanes, sous l'influence du clergé, qui s'est vivement ému de l'attitude prise par les libéraux dans la question italienne. Dans l'intérêt de la cause parlementaire, il faut regretter l'absence de plusieurs chefs de parti. La fraction féodale surtout sera privée de ses meilleurs orateurs. La mort lui a enlevé le professeur Stahl; MM. de Gerlach, Wagener, de Blankenburg, ont été vaincus dans leurs arrondissemens par les candidats libéraux. L'éloquence de M. Reichensperger fera défaut au parti catholique; MM. de Vincke et Simson ne dirigeront pas, dans la session qui va s'ouvrir, le parti libéral modéré. Les avantages de la lutte électorale semblent donc être entièrement aux progressistes, car à cette nuance appartiennent à peu près 100 voix sur les 250 que nous comptons pour le libéralisme en général. D'une minime fraction qu'ils formaient à la dernière session, les progressistes se sont élevés à l'importance d'un groupe politique très compacte, conduit par des chefs expérimentés.

Et cependant ce résultat n'a en lui-même rien d'inquiétant au point de vue du développement paisible des institutions libérales en Prusse, à la condition, il est vrai, que les amis sincères de ce développement n'oublient pas un seul instant que les mœurs politiques du pays sont loin d'avoir devancé la charte de 1850. Il faut reconnaître toutefois que, sous ce rapport, bien du chemin a été fait depuis dix ans. L'attitude du gouvernement comme des partis dans les élections le prouve d'une manière irréfragable. Le ministère, avant

tout, a compris qu'il ne saurait attendre un appui efficace d'une majorité parlementaire qui ne serait pas en même temps l'expression de la majorité de la nation. Voilà pourquoi il a rompu avec le système des influences administratives sur les élections, sans se renfermer toutefois dans un rôle passif. Le résultat des élections prouve que les intentions du ministère ont été remplies, c'est-à-dire que les électeurs ont pu suivre librement leurs convictions politiques.

Sans doute l'élection de cent députés progressistes est un symptôme qui mérite d'être sérieusement médité. Dans ce nombre, il y a beaucoup de membres de l'ancienne gauche de l'assemblée nationale de 1848, ce qui prouve que les principes de ce parti ont survécu à l'époque révolutionnaire et jeté des racines dans l'esprit des populations; mais les idées qui n'avaient pas eu le temps de mûrir ont revêtu depuis une forme plus positive et plus pratique. Les libéraux avancés, si l'on peut s'en rapporter à leurs manifestes, ont renoncé à la politique pessimiste, et à l'exemple des modérés ils paraissent vouloir se servir de ce qui existe, c'est-à-dire de la charte imparfaite de 1850, pour arriver à un ordre de choses meilleur. Placées ainsi sur le même terrain, les deux fractions du libéralisme s'unissent encore dans la volonté de ne pas faire d'opposition systématique au ministère. Le seul reproche que les modérés adressent aux progressistes, c'est d'exagérer le pouvoir des chambres, et en particulier celui de la chambre basse, de ne pas tenir compte des obstacles que ce pouvoir rencontre dans les régions qui, pour être hors de l'atteinte directe des votes parlementaires, réagissent d'autant plus sûrement sur la direction des affaires. Ce n'est que par un travail long et prudent, disent les modérés, qu'on parviendra à neutraliser ces influences. En un mot, le danger est dans l'aristocratie, qui, exclue de la chambre basse, n'aura que plus de liberté pour contrecarrer les projets de ses adversaires; le danger est dans l'état-major de l'armée, étroitement lié par des intérêts de famille et de corps à la cause féodale. Examinez bien la situation, disent encore les libéraux aux progressistes. Supposez qu'en ce moment vous obteniez la majorité dans la chambre, de manière à obliger le ministère à se retirer. Croyez-vous que le souverain soit très disposé à chercher ses conseillers dans vos rangs? Et même en cette occasion pensez-vous, sans employer des moyens violens, que vous puissiez triompher plus facilement que les ministres actuels de l'hostilité des féodaux? Or, si vous ne vous souciez pas de prendre vous-mêmes en main, pour le moment, les rênes du pouvoir, ne rendez pas impossible le ministère actuel, accordez-lui l'appui dont il a besoin.

Tel est le langage que les amis du ministère tiennent aux progressistes. Tout porte à croire que ces conseils ne seront pas per-

dus. Et d'abord, à eux seuls les progressistes ne forment point la majorité de la chambre : ils seront 100 contre 250, et alors même qu'ils auraient dans certains cas l'appui des fractions anti-libérales, ils n'emporteraient pas pour cela le vote. Il faudrait donc que le ministère manquât tout à fait d'habileté et de mesure pour renforcer les progressistes par les voix des libéraux modérés. Il suffit en effet que ceux-ci se divisent seulement pour que la majorité tourne contre le ministère. Là est le véritable écueil. Sur les questions constitutionnelles proprement dites, le gouvernement diffère peu des libéraux de toute nuance : les ministres sont décidés à exécuter la loi fondamentale. La chambre des seigneurs forme le seul obstacle à cette politique : c'est elle qui systématiquement s'oppose à tout ce qui tend à régulariser le jeu des institutions. On ne saurait justement demander à un peuple qu'il abandonne indéfiniment ses destinées à un corps qui n'a pour lui ni la consécration des siècles, ni l'indépendance de fortune ou de position, qui est une création tout artificielle et contraire aux traditions historiques du pays. Sur ce point, le ministère prussien sera forcément amené à donner prompte satisfaction à la majorité de la chambre basse et à répondre ainsi au vœu de l'opinion. La dernière législature triennale est restée presque stérile à cause de l'opposition de la chambre haute : il n'est guère probable que le peuple prussien supporte patiemment une seconde expérience de ce genre. C'est là qu'il faut chercher surtout l'esprit de libéralisme accentué qui caractérise les dernières élections, comparées à celles de 1858.

L'autre question capitale, celle de l'organisation militaire, réclame des deux côtés un loyal échange de concessions. L'opposition reconnaît en principe la nécessité d'une réforme, mais elle songe aux hasards de la politique extérieure. « Opérez l'union de l'Allemagne, dit-elle au ministère, et vous aurez les contingens des autres états allemands pour renforcer l'armée prussienne. » Le ministère retourne ainsi l'argument : « Pour opérer l'union de l'Allemagne, il faut, dit-il, que la Prusse impose le respect et par ses institutions et surtout par son organisation militaire; sans forte armée, point de forte politique. » Voilà en quels termes cette grande question se trouve engagée à la veille de l'ouverture des chambres. Ainsi de toutes les façons l'aristocratie et l'armée sont les pierres d'achoppement que rencontre à Berlin l'affermissement du gouvernement constitutionnel. Ce fait s'est présenté trop souvent dans l'histoire pour que l'on puisse s'étonner de le voir se reproduire en Prusse : le problème à résoudre, c'est d'aplanir les obstacles sans recourir aux moyens révolutionnaires. Sur ce point, les libéraux de Berlin paraissent s'entendre. De même qu'il serait dangereux d'accorder à une aristocratie qui n'en a que le nom une prépondérance sur les

autres classes, de même il ne serait pas prudent de refuser une part convenable dans le gouvernement à la noblesse propriétaire réunissant les conditions d'indépendance sans lesquelles elle ne saurait être qu'un appendice inutile et par conséquent nuisible du pouvoir royal. Une noblesse vraiment indépendante ne défendra pas moins énergiquement que le tiers-état les institutions libérales contre les empiétemens absolutistes. En voulant créer dans ces dernières années une noblesse factice, l'administration prussienne a compromis l'existence de la partie vraiment vitale de l'aristocratie: il faut briser avec ces erremens. En un mot, si l'on veut réduire à l'impuissance les partis extrêmes, il faut que l'exemple de la sagesse vienne d'en haut. Les discours prononcés récemment par le roi Guillaume Ier ont vivement ému les esprits, non-seulement en Prusse, mais bien au-delà des frontières de ce royaume. On n'a pu concilier le langage libéral du prince-régent avec ces discours qui rappelaient, en termes si accentués, l'origine traditionnelle de la royauté. C'est sous une impression fâcheuse que les électeurs prussiens se sont réunis dans leurs comices. Le résultat des élections de 1861 est une réponse péremptoire aux projets de restauration féodale dont l'opinion s'est inquiétée. Si cette réponse est comprise par le souverain, la Prusse échappera à une catastrophe qui, dans le cas contraire, pourrait paraître imminente. Guillaume Ier, ses actes pendant la durée de la régence en font preuve, est un prince honnête, plein de droiture et de sens. En déclarant qu'il réaliserait les promesses renfermées dans la charte, n'a-t-il pas adopté d'avance le programme du parti libéral? Quelle raison aurait-il donc aujourd'hui de manquer à sa parole? Spectateur sans doute attristé du règne précédent, il a vu alors comment un roi animé des meilleures intentions, doué d'une vive intelligence, peut exposer son trône et son pays aux crises les plus épouvantables, lorsque ces qualités sont associées à un esprit flottant, indécis, accessible à toutes les impressions du premier moment. Les traditions du passé peuvent avoir leur grandeur, mais on les honore au moins autant par les enseignemens que l'on en tire que par le culte dont on les entoure. Les fondateurs de la dynastie royale de Hohenzollern ont été obligés de rompre avec quelques-unes de ces traditions pour créer le grand royaume qui s'appelle aujourd'hui la Prusse; si, par un respect aveugle du passé, ils avaient hésité à le faire, peut-être seraient-ils aujourd'hui encore les vassaux des empereurs d'Autriche. En ce sens, on peut dire que la Prusse est d'origine révolutionnaire dans la bonne acception du mot, et ce n'est qu'en se montrant fidèle à sa tradition *moderne* qu'elle conservera sa raison d'être dans la grande famille des états européens.

ÉDOUARD SIMON.

CHARLET

Je voudrais à ma faible voix plus de force et d'autorité pour entretenir dignement le public français de quelques admirables contemporains qui font sa gloire sans qu'il en soit peut-être suffisamment informé. Charlet est à la tête de ces hommes rares de notre temps qui ne me paraissent pas avoir été mis à la place que la postérité leur réserve sans doute. Mon objet est plutôt de rappeler les grandes qualités de son talent que les particularités de sa vie : cette dernière tâche a été remplie de manière à satisfaire pleinement la curiosité, toujours éveillée sur la personne des hommes célèbres et sur les détails intimes qui nous apprennent du moins qu'ils ont été des hommes comme nous. Un pieux monument a été élevé à la mémoire de Charlet par un amateur distingué, par un ami, qui a pu, en ces deux qualités, fournir à son sujet les renseignemens les plus précieux. M. le colonel de La Combe, auteur de ce livre (1), est possesseur en outre de la collection la plus belle et la plus complète des œuvres de son maître favori ; rien ne lui a coûté pour se procurer les épreuves les plus irréprochables et les différens états de ces épreuves. Outre une foule de pièces inédites, il possède un grand nombre de tableaux de Charlet et un nombre plus grand encore de ses plus belles aquarelles, genre dans lequel on sait qu'il a particulièrement excellé. Entouré de ces trésors, le consciencieux historien a été plus que personne en situation de faire ressortir des beautés dont il se nourrit en quelque sorte chaque jour et de les louer di-

(1) *Charlet, sa Vie, ses Lettres*, etc., par M. de La Combe, 1 vol. in-8°.

gnement. Que pourrais-je ajouter à ce tribut de pieuse vénération, sinon un témoignage de plus, et j'ose dire aussi enthousiaste, de mon admiration pour celui que Géricault appelait *le La Fontaine* de la peinture?

Il est une face nouvelle et des plus intéressantes, je ne dirai pas seulement de l'esprit, mais du talent de Charlet, qui nous est révélée dans la publication de M. de La Combe. Il nous le montre comme écrivain dans une suite nombreuse de lettres adressées à diverses personnes et à lui-même, et dans des notes sur son art et sur divers sujets. L'originalité, la variété des tours, la verve bouffonne unie au sens le plus exquis, en font un recueil unique et donnent le regret de tout ce qui s'est perdu de lui en ce genre. Sa nature plébéienne, dont il était fier, dont il exagérait avec complaisance les saillies, donne le ton à ces lettres incomparables. L'éducation de Charlet, il le dit lui-même, avait été fort négligée; il enchérissait encore sur ce qu'elle lui avait laissé de rude et d'inculte en apparence, et se montrait plus que de raison ignorant ou dédaigneux des usages du monde. Il se sentait ainsi plus à l'aise pour exprimer ses idées comme elles lui venaient, et surtout pour ne pas écrire comme un écrivain. C'est un don ajouté à tous les autres, que la nature a rarement refusé à la plupart des hommes remarquables. Il semble que cette faculté leur ait été donnée par-dessus le marché, pour la satisfaction des besoins de leur esprit et pour l'instruction des autres. On peut dire même qu'il n'est guère d'homme doué de quelque sentiment ou de quelque imagination qui ne trouve dans les occasions qui l'intéressent le mot propre, le tour convenable et même frappant pour exprimer sa passion; mais c'est surtout quand ils parlent des objets qui font l'occupation et la gloire de leur vie que des hommes comme Charlet, comme Puget, inventent de ces images et de ces expressions qui semblent interdites aux écrivains vulgaires. « Jamais probablement, dit M. de La Combe, Charlet n'a relu une de ses lettres, et on l'eût bien étonné, si on lui eût dit qu'elles pouvaient être publiées. *Mettez les points et les virgules*, disait-il, *je n'ai pas le temps*. Non-seulement les points et les virgules manquent, mais souvent des mots entiers. Et cependant que d'esprit, de cet esprit gaulois, franc, original! Quelle verve et quelle naïveté! quel heureux mélange d'idées bouffonnes même, unies aux pensées morales les plus élevées! Et tout cela sous une forme si colorée, si pittoresque, que sans aucun doute ces lettres auraient à perdre, si elles étaient châtiées. »

On remarquera que c'est surtout par un certain côté littéraire que Charlet a rencontré chez nous la popularité. Son talent de peintre n'était estimé que des connaisseurs, et on ne lui donnait guère que

le rang d'un habile caricaturiste. L'esprit de parti, l'opposition politique étaient aussi venus en aide à cette popularité au moment où il avait débuté. C'était en 1816 ou 1817, alors que les humiliations infligées à la France à la suite de nos désastres avaient exalté au plus haut point le sentiment national; mais rien ne contribua autant à son succès que ces légendes d'un comique si amusant qui accompagnent presque tous ses dessins, et dont une grande partie sont devenues des proverbes. Peut-être est-ce un don malheureux de notre race que cette manie de l'esprit qu'on veut mettre dans tout, et qui gâte tant d'ouvrages de littérature, où du moins cette recherche pourrait à la rigueur sembler plus à sa place : elle est mortelle dans la peinture, qui tire ses moyens d'effet d'une source toute différente. L'attention que vous sollicitez pour des idées ingénieuses distrait la pensée de la signification morale de l'image présentée aux yeux, de son sens mystérieux et profond, qui ne veut point être analysé, et qui excite la rêverie au moyen d'un langage particulier, qui n'est point celui de la langue écrite ou parlée. C'est donc un phénomène des plus rares que l'apparition de ces étonnantes productions douées au plus haut degré de tous les mérites de la peinture, et auxquelles une sorte d'explication amusante pour l'esprit n'enlève aucun des mérites inhérens à l'art. C'est le contraire de ce qu'on a récemment appelé, dans un jargon emprunté aux Anglais, des *illustrations*, où le peintre s'empare de l'idée du poète pour la commenter à sa façon : chez Charlet, c'est sa création de peintre qu'il semble résumer pour l'esprit de tout le monde par un mot piquant ou philosophique.

Que de dessins admirables et que de charmantes idées, que de sentiment et que de verve, que de scènes comiques ou attendrissantes dans cette vaste comédie humaine, dans ces images doublement parlantes qui s'adressent au cœur et à l'esprit! Les personnages de Charlet sont à lui; ils ont la tournure et l'accent qu'il a voulus. Il ne connaît pas ce tourment de l'auteur dramatique obligé de confier le sort, c'est-à-dire l'effet, l'expression de ses idées, au hasard de l'exécution sur la scène, celle de l'acteur en un mot qui, changeant de perruque sans changer de masque, vient rendre sous les mêmes traits et presque avec les mêmes inflexions de voix le rôle d'un Tartufe et d'un Ariste, celui d'un Alceste et d'un Purgon. Molière lui-même était, dit-on, un médiocre interprète de ses propres pièces, et il est probable que les acteurs les plus admirables ne l'eussent pas facilement contenté. Tout au contraire il ne faut au peintre qu'un cadre et la lumière suffisante pour éclairer son tableau. Charlet est plus heureux encore : ses productions, comme celles du poète, peuvent se voir partout; elles se répandent comme

les écrits, avec cette différence qu'elles parlent aux yeux et à l'esprit en même temps.

Les types de Charlet sont de ceux qu'on n'oublie point, et la variété en est infinie. Il n'a jamais répété ni la même tête ni le même ajustement. Qui croirait qu'en ne représentant que des soldats, des ouvriers, des gamins de Paris, il ait pu trouver dans la tournure et dans le costume des différences aussi frappantes? Dans ses dessins, le dragon ne ressemble ni au lancier ni au grenadier; il semble qu'ils aient tous la physionomie de leur arme, comme ils en ont l'uniforme. Loin d'être des caricatures, ce sont de véritables portraits auxquels il ne manque qu'un nom : encore lui arrive-t-il quelquefois de leur en donner un de sa façon dans sa spirituelle légende, afin de les faire vivre tout à fait.

Son talent n'avait point eu d'aurore; il est arrivé tout armé, pourvu de ce don d'imaginer et d'exécuter qui fait les grands artistes. Il a même cela de remarquable que la première période de son talent est celle où ce talent est le plus magistral. Dans des sujets aussi simples et, ce qu'il y a de plus difficile, dans la représentation de scènes vulgaires dont les modèles sont sous nos yeux, Charlet a le secret d'unir la grandeur au naturel. En parcourant cette suite de magnifiques dessins qui ont marqué surtout la première époque de son talent, on cherche involontairement ce qu'on peut lui préférer chez les plus grands maîtres sous le rapport de la simplicité de la conception et de l'ampleur du dessin. L'illustre Gros, pour qui il professait tant d'admiration, avait déjà donné l'exemple de cette grandeur et de cet idéal dans les figures militaires de ses vastes tableaux. Charlet retrouve ces mérites dans de simples dessins, mais avec infiniment plus de naturel et de vérité. Dans le temps où il produisit ces merveilles, il n'avait pas encore éprouvé le besoin d'enchérir sur l'effet de sa composition par des explications adressées à cette partie du public à laquelle l'art ne parlerait pas suffisamment; il ne met qu'un titre : *l'Aumône*, *le Menuet*, *le Soldat musicien*, etc.; encore se dispense-t-il le plus souvent de cette simple indication.

Ces réflexions s'appliquent surtout, comme nous l'avons dit, aux ouvrages de son plus beau temps. Il prit assez tôt l'habitude d'une exécution plus preste et plus habile : habile ne devrait pas être le mot, car le comble de l'habileté, n'est-ce pas d'arriver à l'effet par la simplicité des moyens? Et c'est la qualité qui caractérise entre toutes les dessins de sa première manière, alors qu'il s'inquiétait peut-être moins de plaire que d'exprimer fortement ses idées. Un peu plus tard, l'adresse de la main, devenue plus remarquable, l'entraînait souvent dans une exécution dont la précision et la délicatesse ne sont pas exemptes d'une certaine coquetterie. Cette

adresse merveilleuse n'enlevait rien du reste à la franchise de ses inventions. La composition, plus spirituelle quelquefois par l'intention, n'en demeure pas moins profonde et incisive, sans rien de hâté ou de négligé. Il semblerait aussi qu'il fût plus soigneux, à mesure que ses dessins se répandaient davantage, de donner à sa pensée plus de clarté et plus de fini, pour la rendre plus accessible à la foule; mais cette pensée se retrouve toujours à travers les variations de son exécution.

Charlet travaillait continuellement, moins pour augmenter ses minces ressources que pour céder au besoin impérieux de produire. Sa merveilleuse aptitude à inventer le rendait aussi plus difficile pour ses ouvrages. Il se dégoûtait souvent d'une œuvre commencée et se trompait même quelquefois sur la valeur de ce qu'il avait jeté sur la pierre ou sur le papier. Il lui arrivait de déchirer brusquement des dessins que les amateurs trouvaient admirables; il les recommençait alors, mais sans se répéter. On a une foule de variantes de ses lithographies; il est curieux de les suivre dans ces aspects différens de la même pensée. Ces remaniemens nombreux le sont devenus bien davantage quand il s'est mis à faire de la peinture. La pratique de la lithographie, où les retouches sont presque impossibles et enlèvent toujours au dessin une partie de sa fraîcheur, le portait, quand il était mécontent, à recommencer son dessin sur une pierre différente. Dans le tableau au contraire, où la toile plus complaisante se prête facilement aux repentirs du maître, Charlet arrivait plus difficilement encore à se satisfaire. Un tableau demande des préparations, des essais nombreux; la nécessité de mettre d'accord l'ensemble de ses parties rend impossible tout ce qui paraît improvisation et premier jet. Dans le cadre restreint d'un dessin, la pensée de l'artiste, concentrée sur un petit nombre d'objets et par conséquent de difficultés, embrasse en quelque sorte le sujet et les moyens de le rendre avec plus de netteté. Il n'en est pas de même dans un tableau, où ces difficultés s'accroissent en raison de la dimension, où les exigences de l'effet et surtout de la couleur présentent à l'artiste une foule de problèmes nouveaux qui tiennent en échec la verve et la facilité de la main. Charlet ne s'était pas familiarisé de bonne heure avec ces difficultés toutes spéciales; elles étonnèrent son génie, et s'il s'opiniâtra à continuer de peindre, ce fut sans doute par une secrète indignation de voir tant de médiocres peintres se trouver à l'aise au milieu de difficultés qu'il ne croyait jamais avoir suffisamment surmontées. Plus exigeant encore pour lui-même dans ses tableaux et peu confiant dans son inspiration ordinaire, il lui arriva souvent d'effacer d'admirables morceaux qu'il ne remplaçait pas toujours avec plus de bonheur. Cette marche

contrainte ne laissait au reste aucune trace dans le résultat de ces remaniemens multipliés.

Qui ne se rappelle cette admirable *Retraite de Russie*, qui a été sa production la plus éclatante dans ce genre? La conception de ce tableau est vraiment effrayante; le cœur se serre devant cette immense solitude marquée çà et là par des formes humaines ensevelies sous la neige, sinistres jalons de cette marche désolée. Charlet l'intitule modestement *Épisode*. Ce n'est pas un épisode, c'est un poème tout entier; ce n'est ni la retraite de Ney, ni la Bérésina; ce n'est ni Murat, ni Eugène, ni Napoléon lui-même, déjà disparu de ce lugubre théâtre, emportant sa part de l'horrible désespoir qui précipite ces cent mille malheureux : c'est l'armée d'Austerlitz et d'Iéna, devenue une horde hideuse, sans lois, sans discipline, sans autre lien que le malheur commun. Dans cette toile semée de détails poignans, rien ne distrait l'esprit de la puissante unité de la conception, et l'exécution en est pleine de nerf et de vérité malgré ces tâtonnemens dont nous avons parlé. Ce qui conserve aux tableaux de Charlet autant de franchise qu'à ses autres œuvres, c'est qu'au lieu de retoucher des morceaux séparés ou de les compléter, il aimait mieux recommencer entièrement de grandes parties, et retrouvait ainsi pour finir tout l'entrain qu'il avait apporté en commençant.

Il ne faudrait pas confondre cet entrain et cette verve, sans laquelle il ne pouvait rien produire, avec ce qu'on a chez lui appelé son talent d'improvisation. Les grands génies ont rarement improvisé. Si l'on rencontre quelquefois dans de beaux ouvrages de ces parties dans lesquelles la conception, l'arrangement et l'exécution ont marché comme de concert, ces parties sont en petit nombre et se comptent facilement, même chez les hommes privilégiés. Eh quoi! improviser, c'est-à-dire ébaucher et finir dans le même temps, contenter l'imagination et la réflexion du même jet, de la même haleine, sans hésitation ni faiblesse, ce serait, pour un mortel, parler la langue des dieux comme sa langue de tous les jours! Connaît-on bien tout ce que le talent a de ressources, même pour cacher ses efforts, et qui pourra dire ce que tel passage admirable a coûté? La meilleure preuve de ce labeur persévérant dont les grands esprits gardent le secret, c'est la rareté des beaux ouvrages: elle n'est pas moins frappante dans le grand nombre de ceux qu'engendre facilement, il est vrai, une prétendue et déplorable improvisation. Tout au plus ce qu'on pourrait appeler improvisation chez le peintre serait-il la fougue de l'exécution sans retouches ni repentirs; mais sans l'ébauche, et sans l'ébauche savante et calculée en vue de l'achèvement définitif, ce tour de force serait impossible

même à un artiste comme Tintoret, qui passe pour le plus fougueux des peintres, et à Rubens lui-même. Chez ce dernier en particulier, ce travail suprême, ces dernières touches qui complètent la pensée de l'artiste ne sont pas, comme on pourrait le croire à leur force et à leur fermeté, le travail qui a excité au plus haut point la verve créatrice du peintre. C'est dans la conception de l'ensemble dès les premiers linéamens du tableau, c'est surtout dans l'arrangement des parties qui le composent que s'est exercée la plus puissante de ses facultés; c'est là qu'il a vraiment travaillé. Son exécution, si sûre d'ailleurs et si passionnée, n'était qu'un jeu pour un homme comme Rubens, quand il s'était rendu maître de son sujet, quand l'idée, en quête d'elle-même, si l'on peut parler ainsi, était devenue claire dans son esprit.

Ces réflexions peuvent s'appliquer à cette faculté d'improviser qu'on a attribuée à Charlet à cause de son extrême facilité. Devant cette pierre entièrement blanche, sur laquelle il traçait à peine quelques points pour se reconnaître, il lui arrivait souvent de commencer son dessin par une tête ou toute autre partie, qu'il finissait presque sans y revenir. Le caractère, le mouvement semblaient lui venir d'eux-mêmes, et il les accusait avec autant de sûreté que s'il eût rendu un modèle posé devant lui; mais était-ce bien là tout son travail et tout l'effort de sa pensée? Ses modèles avaient effectivement posé devant lui, il les avait cherchés et découverts : il s'était attablé avec eux, il avait surpris dans leurs confidences et sur leur visage tout ce qu'il lui fallait pour donner la vie à son dessin; il ne s'était séparé de son invalide, de son cuirassier ou de son hussard qu'après se l'être approprié en quelque sorte, et il venait résumer devant sa table ou à son chevalet tout ce qu'il avait voulu en conserver, c'est-à-dire un type plus comique et plus intéressant que l'original lui-même.

C'est le nombre vraiment extraordinaire de ses ouvrages qui a fait penser à tout le monde que Charlet improvisait. Sa vie n'a pas été bien longue, et il semble, à voir ce qu'il a laissé, qu'il ait vécu trois âges d'homme. Son pieux historien, dans un catalogue consciencieux et parfaitement raisonné, a noté le nombre de ses lithographies : un travail plus curieux peut-être eût été de compter le nombre de ses chefs-d'œuvre, qui est prodigieux. Il serait impossible de trouver la trace de ses innombrables aquarelles et de ses tableaux, qui se sont répandus dans toute l'Europe. Il y a peu d'années encore, la Bibliothèque ne contenait que de rares échantillons d'un maître si fécond et qui honore la France à si juste titre; nous apprenons que cette lacune a été comblée en partie à la suite de la vente récente d'une riche collection.

Charlet est de la lignée de ces immortels railleurs qui s'attaquent au ridicule ou au vice plus sûrement que les prédicateurs de vertu. Qui croirait que de simples dessins puissent arriver à un comique aussi profond et résumer dans une simple feuille tout un caractère et presque toute une action? Ses figures sont si frappantes et si vraies, le point où il saisit son personnage, l'entourage qu'il lui donne, figures ou accessoires, est tellement celui qui doit faire ressortir l'idée, que je n'hésite pas à le placer, pour la peinture des caractères, à côté de Molière et de La Fontaine. Le langage dans lequel il s'est exprimé n'est pas celui de ces hommes divins; mais son image est aussi pénétrante que leur prose ou que leurs vers. Il ne farde point, *il n'embellit point*. Il est impitoyable pour l'affectation et la fausse sensibilité. Il ne prend le mot d'aucune coterie humanitaire. Encore moins a-t-il été un homme de salon : la robuste complexion de son esprit ne pouvait s'accommoder de cette singulière société qui ne vit qu'aux bougies et qui ne voit la nature qu'à travers l'Opéra, qui méprise Rubens et trouve le beau dans les poses d'une danseuse. Méconnu de ce monde factice auquel ses ouvrages n'arrivaient même pas, on a vu qu'il n'avait pas trouvé chez ce qu'on appelle le public un accueil bien sympathique (1). Un bon nombre de belles planches sont restées chez l'éditeur sans trouver d'acheteurs. Il a cru souvent s'être trompé, et il lui arrivait de s'en prendre à lui-même autant qu'à la sottise qui l'avait dédaigné. Après la suite admirable de lithographies dans laquelle il a retracé les costumes de la garde impériale, il avait entrepris un travail analogue sur ceux de l'ancienne armée de ligne, et il avait intitulé ce recueil *la Vieille armée française*. Il en fit douze pour commencer, et au bout de trois mois il en avait vendu pour 24 francs. Déconcerté par ce mauvais succès, il s'était rendu chez l'éditeur et s'était fait apporter et ranger devant lui les pierres malencontreuses, pour les retoucher, disait-il. Au bout de quelques instans, les douze dessins étaient grattés sans pitié, et tout espoir de les conserver complétement anéanti. Les épreuves qui restent de cet essai sont d'une grande rareté, comme on peut croire, et recherchées avec empressement, ainsi que beaucoup d'autres planches effacées aussi ou abandonnées sans avoir été achevées.

Charlet n'a pas vu de discussions s'élever sur ses naïfs chefs-d'œuvre : le public ne se doutait pas de son mérite, qui n'a été apprécié que des seuls artistes. Il leur était impossible de méconnaître cette supériorité de main et d'intelligence. Plusieurs de ceux qui

(1) « Le bon sens des masses est admirable, disait Charlet, mais elles se trompent presque toujours. »

se croyaient placés dans une sphère plus élevée de l'art ont applaudi à son talent sans lui faire l'honneur d'en être jaloux, et son genre en apparence restreint, dans un temps où l'on admirait avant tout l'habileté dépensée sur des toiles gigantesques, l'a sauvé des critiques aveugles ou malveillantes. Sa gloire brillerait bien vite aujourd'hui de tout l'éclat qu'elle ne peut manquer d'obtenir tôt ou tard, si ses ouvrages étaient de la nature de ceux qu'on peut retrouver dans des galeries ou des monumens. Ceux-là parlent pour l'artiste après qu'il a disparu : il n'est pas besoin que des voix émues s'élèvent pour le rappeler à la mémoire des générations qui se succèdent. Les gravures, les dessins se perdent dans les cartons des amateurs, et ne voient plus guère la lumière comme au temps où ils ont été produits et où on les trouvait exposés partout. Celui qui écrit ces lignes sait, comme tous ceux qui aiment la peinture, combien sont insuffisans de froids panégyriques ou des descriptions pour donner seulement une idée de beaux ouvrages produits par le crayon ou par le pinceau. Il aurait désiré présenter une analyse de quelques-unes de ces merveilles du génie de Charlet dans lesquelles ce grand artiste a touché si souvent au sublime de l'émotion. Il a été effrayé de son impuissance et de la difficulté d'une tâche si ingrate, et enfin complétement détourné en pensant au nombre infini de belles pièces qu'il lui eût fallu citer. Quant à cette partie du public qui ne demande pas mieux que de s'instruire sur cette gloire encore voilée, c'est lui rendre un service véritable que de la renvoyer à l'ouvrage même de M. de La Combe; on y trouvera sur la personne de Charlet et sur ses ouvrages des informations qu'on ne peut trouver ailleurs, et qui sont le produit des recherches les plus consciencieuses. On y trouvera surtout les précieuses lettres qui donnent une idée si originale et si caractéristique de son esprit. Rabelais eût écrit ainsi, s'il eût vécu dans notre temps.

EUGÈNE DELACROIX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre 1861.

Nous voyons s'achever tristement une année qui certes n'aura pas place parmi les olympiades brillantes et heureuses de ce siècle. La fâcheuse originalité de cette date de 1861, c'est d'avoir étendu à la plus jeune des sociétés modernes, à la grande république américaine, le malaise, l'incertitude, le travail de dissolution, l'esprit d'incohérence et d'extravagance dont souffre la caduque Europe. Le spectacle de la crise des États-Unis ne semble pas fait pour nous rendre plus sages ou mieux assurés dans nos voies de ce côté-ci de l'Atlantique. Manquant à la fois de prudence et d'entrain, nous ne finissons point les questions commencées. Nous ne savons si nous devons nous préparer à de nouvelles luttes militaires, ou si nous devons aborder avec une confiante ardeur les œuvres de la paix. L'esprit de révolution est aussi hésitant, on dirait presque aussi fatigué, que l'esprit de conservation. La mort d'un homme dont la figure grandit à vue d'œil de l'autre côté de la tombe a troublé et paralysé la révolution italienne. Faute d'hommes, les nationalités militantes et souffrantes s'arrêtent et vacillent dans les luttes qu'elles ont entreprises. Faute d'hommes, les gouvernemens ne peuvent ni prévenir ni surmonter les embarras qui grossissent devant eux.

Un mal singulier a d'ailleurs atteint tous les gouvernemens à la fois, le mal des finances surmenées, gaspillées, dilapidées. Presque tous les états s'aperçoivent en même temps qu'ils ont fait une consommation ruineuse de capitaux, et cependant ils n'ont ni la sagesse ni la force de s'arrêter dans leurs dépenses. Si l'on part de la Turquie pour aller jusqu'aux États-Unis, dans tous les pays on voit la plaie financière béante. La Turquie est victime d'une misérable dette flottante de 2 ou 300 millions; mais ces pauvres Turcs, que l'on dit exaspérés, sont au fond devenus si dociles sous la cruelle discipline de la misère, qu'en vendant une portion des immenses biens du clergé musulman, en aliénant des *wakoufs,* il ne serait pas difficile, si l'on

s'y appliquait sérieusement, de tirer le trésor ottoman de la gêne et de rétablir un ordre quelconque dans l'empire. Après les finances de la Turquie, les plus mauvaises de l'Europe sont celles de la Russie. La Russie est un pays riche assurément; ses misères financières n'accusent que l'impéritie de son gouvernement, lequel, après avoir sollicité pour les voies ferrées le concours des capitaux étrangers, a cru habile de faire perdre soixante millions aux capitalistes qui avaient répondu à son appel. Les finances autrichiennes sont plus mal famées que celles de la Russie : c'est à tort; elles sont pitoyables sans doute, mais du moins on n'en dérobe pas les misères à la publicité. L'Autriche vient de faire sa confession financière devant le *Reichsrath*; c'est une récapitulation de déficit annuels considérables qui n'ont pas cessé depuis quatorze ans : le crédit faisant radicalement défaut, la confiance et la bonne harmonie manquant à la situation politique, on ne sait comment l'Autriche pourra conjurer ces désastres. L'Italie, pour deux exercices seulement, 1861 et 1862, annonce un déficit de 700 millions. Il est vrai qu'elle comble cette lacune avec des ressources provenant des emprunts négociés, qui s'élèvent à environ 550 millions, et qu'elle compte pourvoir au reste avec des impôts : situation très délicate, mais qui serait promptement sauvée, si la politique ne jouait pas de mauvais tours à l'Italie. Nous ne parlons pas de la France, qui a peu d'efforts à faire, des impôts nouveaux à créer, un emprunt à négocier, pour éviter le danger qu'elle a entrevu. Nous ne parlons pas de l'Angleterre, qui en un mois vient, dit-on, de dépenser de 3 à 4 millions sterling en armemens maritimes, et qui, lors même que son conflit avec les États-Unis n'irait pas jusqu'à la guerre, aura probablement de ce chef à ajouter quelques *pence* par livre à son *income-tax*. Nous ne parlons pas de l'Espagne, dont les finances dans ces derniers temps avaient paru s'améliorer, mais qui, malgré sa fierté proverbiale, ne craint pas de compromettre son crédit renaissant en manquant aux engagemens qu'elle avait pris envers les victimes de ses anciennes banqueroutes. Restent les États-Unis, qui cette année, en prodigalités financières comme en convulsions politiques, dépassent tout le monde. En moins de deux ans de guerre civile, les États-Unis auront dépensé plus de 3 milliards. D'un bond, ils seront arrivés à se donner une dette fédérale énorme. Profond désordre moral et manque de décision et d'énergie, vaste déperdition des forces économiques du monde constatée par l'épuisement de toutes les finances publiques, voilà, au point de vue politique, le fond de l'année 1861. En même temps disparaissent des hommes qui donnaient du ton aux pays auxquels ils appartenaient ou en maintenaient discrètement l'équilibre : il y a quelques mois, le comte de Cavour; il y a quelques jours, le prince Albert. Le drame, en se traînant, se complique, et quelques-uns des personnages qui avaient le plus d'influence sur la conduite de l'action ont disparu. 1861 transmet à 1862 un pénible héritage.

Le legs le plus redoutable de l'année qui expire est la querelle anglo-américaine provoquée par l'affaire du *Trent*. L'issue de ce conflit peut être si grave qu'il est impossible que l'attention ne se détourne point des affaires intérieures de l'Europe pour s'absorber sur les nouvelles d'Amérique jusqu'à ce que les choses aient pris enfin un tour décisif. La menace de ce terrible duel des deux fractions de la race anglo-saxonne tient le monde entier en suspens. Cette année se ferme sans que nous sachions encore si les États-Unis accorderont la réparation qui leur est demandée par l'Angleterre. Les dernières dépêches disent bien, d'après les journaux de New-York, que le gouvernement de M. Lincoln ne rendra pas la liberté à MM. Mason et Slidell; mais les affirmations de la presse de New-York n'ont aucun caractère officiel, et nous restons encore dans le doute. Il nous est cependant difficile d'espérer que le gouvernement américain enlève du premier coup tout prétexte à la guerre par la restitution des commissaires du sud. Les manifestations populaires si favorables au capitaine Wilkes, les approbations officielles données à cet officier, la promotion qui l'a récompensé, le caractère des prisonniers considérés par la masse des unionistes non comme des ambassadeurs ennemis, mais comme de coupables rebelles, la situation du gouvernement américain, qui a besoin de toute sa force morale et de l'adhésion passionnée du peuple pour faire face à une si vaste guerre civile, tout donne à croire que le président et ses ministres ne pourront pas céder à la première sommation d'un gouvernement étranger contre lequel le peuple américain nourrit de si vives préventions. Il nous paraît donc probable qu'il ne sera pas donné satisfaction à l'ultimatum du cabinet anglais, et que lord Lyons quittera l'Amérique. La rupture des relations diplomatiques est un fait bien grave assurément; mais ce n'est point encore la guerre. C'est après le départ de lord Lyons, après les contre-propositions que le cabinet de Washington ne manquera pas d'adresser au gouvernement anglais, qu'il importera que l'opinion publique, non-seulement en Angleterre, mais en Europe, prenne en sérieuse considération la situation des États-Unis et la perspective de cette guerre dont on sera menacé.

Le gouvernement anglais, nous le savons, a posé la question sur un terrain de droit strict où en effet sa cause paraît si invincible qu'il ne lui semble pas permis de l'affaiblir par des concessions. L'Angleterre ne discute point la question de savoir si MM. Mason et Slidell pouvaient être considérés comme contrebande de guerre et pouvaient à ce titre être saisis à bord d'un navire neutre : l'Angleterre se borne à nier qu'un officier pût s'ériger en juge dans une telle cause, dont la décision ne devait appartenir qu'à une cour d'amirauté. Le capitaine Wilkes se substituant arbitrairement à l'autorité judiciaire, seule compétente pour donner un caractère légal à sa prise, l'Angleterre ne peut voir dans l'acte qu'il a commis sur le *Trent* qu'un fait de violence, qu'un outrage accompli contre le pavillon britannique. Enfermée dans ces termes de légalité rigoureuse, la protestation

et la revendication anglaises sont d'une justice inflexible et absolue; mais l'équité et même la politique permettent-elles ou conseillent-elles toujours de placer ainsi les questions dans d'infranchissables limites? N'y a-t-il pas des argumens qui, sans avoir une valeur juridique absolue, possèdent cependant en politique une influence très grande et parlent aux consciences au nom de l'équité? Par exemple cette affaire du *Trent* ne fournit-elle pas elle-même des argumens de cette nature? Nous en connaissons deux de cette sorte, celui que le capitaine Wilkes a exposé dans son rapport et celui que le général Scott a présenté dans sa lettre au consul des États-Unis à Paris. Le capitaine Wilkes explique dans son rapport que c'est pour ménager les intérêts anglais, des intérêts innocens, qu'il n'a pas voulu opérer la capture du *Trent*. La raison, au point de vue du droit, n'est pas sérieuse; mais, au point de vue pratique, n'est-il pas étrange que, si le capitaine américain eût fait subir un plus grave dommage aux intérêts anglais engagés dans le *Trent*, il eût échappé à la logique judiciaire dans laquelle les juristes britanniques enserrent la culpabilité de son acte? Il y a là une de ces contradictions morales que la politique a justement pour devoir de concilier, au lieu de les abandonner au recours aveugle de la force brutale. Il en est de même de l'argument du général Scott. Le vieux général disait que les États-Unis ne feraient pas difficulté de rendre les prisonniers, si de son côté l'Angleterre consentait à reconnaître en termes généraux le principe du droit des neutres, qui serait consacré par le fait spécial de cette restitution. Évidemment, dans la logique du droit, la condition mise par le général Scott à la réparation d'une injure particulière n'a pas de force. Il n'y a pas de connexité entre un acte injuste, dont le redressement est poursuivi, et la proclamation d'un principe général imposé en réciprocité à la partie offensée. Cependant la transaction suggérée par le général Scott, en dépit des légistes de chancellerie, a grande prise sur la conscience humaine. C'est encore un de ces cas où la politique doit bien peser si le *summum jus* n'est pas la *summa injuria*, et où la pensée de l'homme d'état doit s'élever au-dessus de la limite que se pose l'esprit d'un attorney ou d'un procureur.

Il nous semble impossible que l'Angleterre, qui a eu pendant un mois le temps de réfléchir mûrement aux conséquences d'une rupture brusque et violente avec les États-Unis, veuille aujourd'hui emprisonner l'Amérique et s'emprisonner elle-même dans un cercle de Popilius. L'on a dans ces derniers temps beaucoup parlé des anciennes injures que l'Angleterre a eu à souffrir de la part des États-Unis et des concessions réitérées qu'elle a cru devoir faire à d'autres époques à l'intraitable impétuosité américaine. L'on a ajouté qu'autrefois c'est l'intérêt du coton qui rendait l'Angleterre si accommodante, qu'aujourd'hui au contraire, les États-Unis étant déchirés par la guerre civile et la sortie du coton empêchée par le blocus des ports du sud, l'Angleterre est sollicitée par l'occasion et poussée par l'intérêt

à tirer des anciennes insultes une vengeance suprême. Ceux qui parlent ainsi calomnient l'Angleterre dans le passé, et, nous en avons confiance, la calomnient dans le présent. Au temps où elle a réglé ses derniers litiges avec les États-Unis dans un esprit de modération qu'on a étourdiment taxé de faiblesse, les ministres de l'Angleterre étaient sir Robert Peel, lord Aberdeen. Ce fut sous le grand ministère de sir Robert Peel que furent terminées les questions de l'Oregon et des frontières du Maine. Sir Robert Peel avec ses grandes conceptions économiques, lord Aberdeen avec son esprit élevé de justice, de conciliation et de paix, étaient placés bien au-dessus des tentations de l'intérêt sordide et des conseils d'une lâche pusillanimité. Nous le demandons à l'Angleterre actuelle : quelle était à cette époque la conduite qui devait être la plus profitable à sa véritable grandeur? N'est-ce pas celle que lord Aberdeen et sir Robert Peel ont suivie? L'Angleterre serait-elle bien aise aujourd'hui d'avoir sacrifié à la satisfaction d'humilier la jactance américaine ces pacifiques réformes de 1842 et de 1846 auxquelles elle a dû sa paix intérieure et sa prospérité au milieu des agitations qui depuis ont bouleversé le reste de l'Europe? En dépit de leurs émotions présentes, les Anglais feront bien de ne point oublier l'enseignement de ces beaux souvenirs. Ils feraient bien aussi, lorsqu'on les exhorte à profiter de la détresse des États-Unis pour les accabler au nom d'anciennes injures, de se reporter encore vers le passé.

Quels sont en Amérique les hommes qui se sont toujours montrés les ennemis arrogans de l'Angleterre? Ce sont les hommes du sud, qui ont eu le monopole du pouvoir pendant près d'un demi-siècle. Ce sont les hommes du sud, qui ont préconisé cette politique d'annexion qui menaçait l'Angleterre, politique de flibustiers, comme les Anglais l'appelaient avec tant de raison. Ce sont les hommes du sud, du parti de l'esclavage, qui favorisaient la traite et cherchaient aux croiseurs anglais de si mauvaises et de si fréquentes querelles. Quels sont au contraire parmi les Américains ceux qui avaient le plus d'affinité avec les aspirations généreuses de l'Angleterre, ceux qui étaient ses alliés naturels? Ce sont les hommes du nord, les républicains. Or, aujourd'hui que les hommes du sud, le parti de l'esclavage, le parti de la politique flibustière, le parti qui s'était fait un moyen de popularité de son insolence envers l'Angleterre a perdu le pouvoir et veut briser l'union uniquement parce qu'il a perdu le pouvoir, c'est au profit de ce parti et de ces hommes, qui étaient hier ses antagonistes acharnés, que l'Angleterre voudrait venger les injures qu'elle a reçues d'eux autrefois, en accablant de ses réclamations inexorables et de tout le poids de sa puissance maritime, qui? le parti qui lui a toujours été le plus favorable, le parti qui se rapproche le plus de ses principes, le parti du travail libre, le parti républicain! Parmi les contradictions dont nous a fatigués la politique contemporaine, il n'y en aurait pas de plus choquante et, nous le croyons aussi, de plus imprévoyante.

Il faut en effet que les peuples de l'Europe dont l'influence s'étend au-delà des mers, il faut que la France aussi bien que l'Angleterre prennent en considération l'avenir des États-Unis. Les puissances européennes, la France à leur tête, se sont hâtées, dans l'affaire du *Trent*, de se prononcer pour la légitimité des réclamations anglaises. Cette intervention morale dans le différend anglo-américain a été de notre part toute gratuite. La France, comme M. Thouvenel le rappelle dans sa dépêche du 3 décembre, est liée par des traités avec les États-Unis aux mêmes principes de droit maritime; l'Angleterre n'ayant pas admis ces principes, on pourrait comprendre que les États-Unis fissent à l'Angleterre l'application des règles de droit maritime qu'elle professe, sans que nous fussions autorisés par de tels actes à douter de la fidélité de la république américaine à remplir les obligations qu'elle a contractées envers nous. Nous ne regrettons pas cependant que la France et l'Europe aient fait connaître à l'Amérique leur pensée unanime sur l'affaire du *Trent*. Cette manifestation d'opinion peut être d'un grand secours pour le gouvernement de Washington. Il sera plus facile à ce gouvernement, qui a besoin de popularité, de consentir à des réparations lorsqu'il aura l'air de céder non plus seulement à un ultimatum appuyé d'une menace de guerre, mais à l'opinion unanime des gouvernemens amis et désintéressés de l'Europe. Nous voyons donc dans la dépêche de M. Thouvenel une marque effective d'intérêt donnée aux États-Unis. La France, si par malheur la guerre ne peut pas être prévenue, doit sans doute demeurer neutre; mais si elle pouvait quelque chose pour prévenir la guerre, qui ne souhaiterait de lui voir consacrer à une telle œuvre ses plus sincères efforts?

Nous ne pouvons assister avec indifférence à cette crise, qui menace de dissolution la partie la plus vivace de l'Amérique. Le cynisme avec lequel le sud semble avoir voulu lier pour toujours sa cause à celle de l'esclavage, le grand principe du travail libre sur lequel repose la prospérité du nord, ne permettent pas aux sentimens généreux d'hésiter entre les deux partis. Les plus pressans intérêts doivent nous faire désirer la prompte fin de cette crise, à laquelle une guerre étrangère donnerait une durée et des proportions plus dangereuses en augmentant les souffrances que l'Angleterre, la France et toute l'Europe en ressentent indirectement. Or la crise américaine ne peut finir que par le rétablissement de l'union. La doctrine sécessioniste, si elle était consacrée par le succès, serait pour les états de l'Amérique septentrionale, pour ceux du nord comme pour ceux du sud, une cause permanente de dissolution. Elle se reproduirait partout et à tout propos. L'état se séparerait de l'état, le comté du comté, la commune de la commune. On tomberait, comme dans l'Amérique méridionale, en une anarchie qui n'aurait pour remède que de mobiles dictatures, suscitées et renversées par la violence. Si la guerre civile actuelle se prolonge, ou si la fatalité veut qu'elle soit compliquée d'une guerre étrangère, le nord sera

obligé de recourir à l'abolition immédiate et radicale de l'esclavage, à la guerre servile, moyens suprêmes qui ne répareront pas le mal, mais qui consommeront la ruine du sud. On voit déjà par le dernier message du président Lincoln, et surtout par les propositions présentées et débattues au congrès, combien il est difficile au nord de se défendre contre la tendance qui mène à ces extrémités désespérées. Pour le dire en passant, depuis le commencement de cette lutte, on n'a pas été assez juste en Europe envers M. Lincoln et ses amis. On n'a pas tenu assez de compte de la réserve consciencieuse qu'ils ont apportée dans cette question de l'esclavage. Autant que cela dépendait d'eux, ils n'ont pas voulu la résoudre sommairement, dans le feu d'une guerre civile, au prix de cruelles incertitudes et de maux incalculables. Ils ont cherché à enlever à la violence la solution d'un si redoutable problème; ils se sont efforcés de resserrer le débat entre eux et les sécessionistes sur un terrain exclusivement politique, sur la question de savoir si le plus respectable de tous les contrats, celui de qui dépend l'existence d'un état constitué, peut être rompu au bon plaisir de l'un des contractans. Leur modération échouera peut-être, mais il importe de la reconnaître pour dégager leur responsabilité des terribles conséquences que peuvent avoir pour l'humanité les nécessités qui seraient créées aux États-Unis par les complications de la politique étrangère.

L'incident d'une guerre avec l'Angleterre serait d'autant plus déplorable qu'à l'heure qu'il est un grand événement militaire qui serait favorable à la cause du nord pourrait conduire plus rapidement qu'on n'a l'air de le croire en Europe au rétablissement de l'union. Qu'on n'oublie pas que les États-Unis sont dans un de ces accès révolutionnaires où l'effet moral est tout-puissant, où il suffit d'un accident pour renverser le courant des idées et des faits. Si le nord obtenait une éclatante revanche de la défaite de Bull Run, si l'on ne donnait pas au gouvernement de la confédération du sud le temps de s'enraciner dans l'esprit des masses inoffensives, si, après avoir brisé la force matérielle sur laquelle il s'appuie, on l'ébranlait dans l'opinion des hommes d'ordre en offrant à leurs intérêts de sérieuses garanties, il ne serait pas impossible que l'édifice sécessioniste s'écroulât comme une de ces fragiles constructions que le génie américain se plaît à élever en un jour. C'est peut-être au moment où le coup décisif allait être porté que les Américains seront surpris par la funeste diversion d'une guerre étrangère.

On sait en effet que la capitale de l'Union n'est plus qu'un vaste camp, et que les préparatifs militaires sont devenus l'unique préoccupation des états du nord. Après les étourderies du début, les Américains ont compris qu'une grande guerre ne s'organise pas comme une élection présidentielle. Les Américains participent de ce caractère de la race anglaise, ordinairement si lente à se préparer. L'événement montrera s'ils ont hérité aussi de la persévérance britannique. D'ailleurs, par la manière dont elle est levée et organisée, par sa composition et son esprit, l'armée actuelle des États-Unis

ne ressemble à rien de ce que l'Europe connaît. L'esprit démocratique et mercantile, par un phénomène curieux, y a produit des combinaisons qui pour nous se rattachent aux temps de la féodalité et de l'ancien régime. On y voit, comme dans l'ancienne organisation militaire de la France, si bien exposée dans l'excellente *Histoire de Louvois* que vient de publier M. Camille Rousset, des compagnies formées à l'entreprise et des espèces de colonels propriétaires. Pour s'y introduire, la discipline a eu à lutter contre l'influence des mœurs civiles des États-Unis, contre le système d'élection des officiers par les volontaires, et contre l'autorité jalouse des gouverneurs d'états intervenant entre les troupes et le pouvoir central : curieuse armée, dont on ne saurait dire si elle est une armée de mercenaires, ou une armée nationale, ou une armée de volontaires. Ce sont des mercenaires, comme les appellent les gens du sud, puisqu'ils prennent la profession des armes pour vivre et spéculent sur la haute paie qu'ils reçoivent; mais comment les appeler des mercenaires, puisqu'ils ne sont pas des étrangers? Les soldats que l'Union a rassemblés par centaines de mille représentent tout aussi bien qu'une armée de conscrits toutes les classes qui composent la nation et en reflètent l'esprit. Ils comptent, il est vrai, dans leurs rangs cinquante ou soixante mille Européens; ce n'est qu'une juste proportion accordée à la population des émigrans, qui, établis depuis quelque temps aux États-Unis, font déjà partie de la nation et commencent à jouer un rôle important dans toutes ses affaires. Le soldat américain a enfin du volontaire l'inexpérience et l'impatience de la discipline; mais il a moins d'enthousiasme que lui. On le dit en revanche intelligent et dur à la fatigue. Singuliers élémens avec lesquels le général Mac-Clellan, en s'aidant des officiers et des soldats des anciennes troupes régulières aguerries par la vie des prairies, compose une armée qui peut devenir formidable, et qui semble appelée à exercer sur les destinées des États-Unis reconstitués une sérieuse influence, quoique voilée encore par les incertitudes mystérieuses de l'avenir!

L'esprit public peut difficilement porter à la fois deux grandes préoccupations, et nous ne serions pas surpris que l'anxiété causée par les affaires d'Amérique eût fait tort à la grande question qui était, il y a quelques jours, soumise aux délibérations de notre sénat.

Nous l'avouerons sans détour, la discussion du sénatus-consulte qui doit introduire une plus étroite régularité dans la confection et le vote de nos budgets n'a point répondu à notre attente. Nous nous étions figuré que l'initiative prise à cet égard par le gouvernement, et dont l'empereur a laissé publiquement l'honneur à M. Fould, devait exciter dans nos assemblées politiques une généreuse émulation. Un grand objet leur était proposé : établir les finances de la France sur des bases puissantes et stables, contenir les dépenses dans les limites des ressources, rendre à notre politique financière sa liberté d'action, en l'affranchissant autant que possible de ces dettes exigibles à courte échéance qui mettent un pays à la merci de cir-

constances imprévues, et, par cette application à la réforme des finances publiques qui est le devoir et l'œuvre féconde des temps de paix, imprimer une impulsion plus saine à l'activité industrielle et commerciale de la nation. Il nous semblait que lorsqu'un tel appel était adressé par le gouvernement aux assemblées politiques, il n'était personne qui ne dût l'accueillir avec joie. Nous nous imaginions que chacun ferait preuve de zèle, d'abord pour bien comprendre la pensée du gouvernement, ensuite pour en seconder la réalisation.

Nous regrettons de le dire : le public n'a pas trouvé dans les discours qui ont été prononcés au sénat cette sorte d'électricité morale par laquelle un mouvement d'opinion s'associe à une heureuse entreprise politique. Il ne semble pas que la question principale ait été bien saisie par ceux des sénateurs qui ont pris part à la discussion. Chose bizarre, quoique les votes fussent acquis à la proposition du gouvernement, les discours trahissaient une sorte de mauvaise humeur ou une maussade hésitation de pensée. On avait l'air de se réveiller de mauvaise grâce, et de ne pas vouloir croire aux difficultés, aux dangers de la situation financière où les vieux erremens nous avaient conduits. On était visiblement mécontent d'apprendre que tout n'allait pas pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Il y a en France des courans bien contradictoires. Il est des temps où le dénigrement est universellement à l'ordre du jour, où nous mettons une émulation maladive à nous décrier nous-mêmes sous toutes les formes, à nous rabaisser sur tous les points. Il en est d'autres où nous nous épuisons en adulations sur notre propre compte, où nous nous admirons avec une infatigable complaisance, où toutes les bouches officielles, tous les organes de la publicité se croient tenus de célébrer à l'envi, et à tout propos, nos mérites, notre suprématie, notre gloire. Dans certaines régions de notre monde politique, on était évidemment dans une de ces veines de béatitude enchantée; l'on y a su mauvais gré à M. Fould d'avoir troublé un beau songe. Sans doute l'on n'a eu que de l'admiration pour les lettres adressées par l'empereur au ministre d'état et au ministre des finances; mais le terrible mémoire dont l'empereur a autorisé la publication semble n'avoir été pour certaines gens qu'une révélation malencontreuse.

C'est à ce conflit de sentimens froissés et d'illusions contrariées que nous attribuons le ton chagrin et la stérilité de certains discours prononcés au sénat. Au lieu d'attaquer de front la question principale et d'entrer de bon cœur dans la voie ouverte par le gouvernement, on s'est égaré dans des préoccupations rétrospectives, dans des apologies mesquines. La renonciation aux crédits supplémentaires et extraordinaires par décrets, le vote du budget par grandes sections ne seraient-ils pas un retour au régime parlementaire et au système de la responsabilité des ministres? Voilà par exemple une des questions dont on s'est le plus ému. Ce n'est point un retour au régime parlementaire, c'est au contraire l'abrogation d'une tradition de

ce régime, — a dit victorieusement M. Troplong dans son rapport sur le projet de sénatus-consulte, et cependant l'autorité du président du sénat n'a pu rassurer M. Brenier sur les périls que court la constitution! Puis, comme si l'on répondait à nous ne savons quels invisibles et muets adversaires, on s'est cru obligé de défendre la politique financière de l'empire depuis son origine; on a rappelé les 2 milliards empruntés sur rentes consolidées, et s'appropriant généreusement le mot célèbre d'une autre époque, la France est assez riche pour payer sa gloire, on s'est écrié : « Est-ce donc un argent mal placé que celui qui sert à payer tant de gloire, de grandeur et de générosité? » Argent bien placé assurément, s'écrie un honorable sénateur, M. Bonjean, car il a révélé la richesse de la France, il a utilisé les épargnes du pays, épargnes si considérables que nous avons pu, suivant cet économiste enthousiaste, prêter en outre 5 milliards aux gouvernemens ou aux entreprises industrielles des autres pays, et que nous sommes devenus les banquiers de l'Europe. Enfin il n'est pas jusqu'à la dette flottante qui n'ait fourni matière à de consolantes répliques. Comparant le chiffre actuel des découverts à celui qu'ils avaient atteint sous de précédens régimes, on a prétendu que pour la plus grande partie on n'avait fait qu'hériter des dettes de ces régimes, auxquelles on n'avait tout au plus ajouté que 300 millions. Passant ensuite aux moyens de trésorerie à l'aide desquels ces découverts se transforment en dette flottante, l'on a témoigné presque l'intention de soutenir que ces moyens de trésorerie sont en quelque sorte des prêts forcés que le gouvernement est contraint de subir. L'état, un emprunteur nécessiteux! Quelle erreur! Il est débiteur malgré lui.

A nos yeux, ce n'est point dans ces diversions qu'était le véritable intérêt du débat, la vraie question à laquelle on devait s'efforcer d'attacher l'opinion publique. Nous n'avons aucun goût à conjecturer quelles seront les conséquences constitutionnelles de la renonciation par laquelle la couronne abandonne le droit de décréter des crédits, et de l'accroissement d'attributions que le corps législatif vient de recevoir. C'est à la pratique que se font, à vrai dire, les institutions politiques, et nous attendons patiemment que l'expérience nous apprenne la vertu de développement que le sénatus-consulte récemment adopté peut inculquer à la constitution. De même nous ne voyons aucune utilité à ces récapitulations complaisantes des emprunts contractés depuis dix ans; une seule réflexion au sujet de ces emprunts eût été opportune : à quel taux ont-ils été négociés? En moyenne, on n'a guère emprunté depuis dix ans qu'aux environs de 60 francs, tandis que le dernier emprunt négocié avant 1848 avait été placé à 75. Il y a dans ce rapprochement une leçon de modestie pour le présent, dont il est bon de profiter pour s'appliquer plus résolûment à la réforme des finances. Nous ne saisissons pas davantage la justesse des distinctions que l'on fait sur les découverts et le motif de gloire ou d'excuse que l'on prétend tirer de ces

legs d'arriéré que l'on impute aux anciens régimes. Nous n'avons pas à défendre la politique financière antérieure à 1848; elle a été justifiée dans la *Revue* par deux de ses organes naturels, M. Vitet et M. Dumon, et tout le monde sait que le découvert de 1848 allait être ramené dans de rassurantes limites par un emprunt dont les versemens furent interrompus par la révolution de février. Quand on a soi-même emprunté deux milliards, il semble que l'on eût dû avoir des ressources suffisantes pour atténuer même les découverts légués par le passé. D'ailleurs on a consolidé plus de 200 millions sur les découverts de 1857 avec les 100 millions du nouveau capital de la Banque de France et les rentes fournies à la caisse de la dotation de l'armée, et si l'on trouve quelque intérêt à comparer la dette flottante d'un régime avec la dette flottante d'un autre, il serait certes équitable de rappeler pour mémoire cette consolidation récente. Enfin nous sommes loin d'admettre que le trésor soit en quelque sorte obligé, comme on a affecté de le dire, par les ressources qui s'imposent à lui, d'entretenir une énorme dette flottante. Ceux qui professent cette opinion apportent dans l'appréciation de ces questions l'optimisme routinier de l'esprit administratif, au lieu de s'inspirer de l'esprit sagace des affaires. D'abord il est connu de tous ceux qui sont mêlés aux mouvemens du marché financier que, bien loin de se contenter des ressources qui lui arrivent naturellement par les comptes-courans des receveurs-généraux, par les fonds des communes, par les caisses d'épargne, le trésor a sollicité d'autres ressources. Qu'est-ce par exemple que le compte-courant du crédit foncier, le compte-courant de certaines compagnies de chemins de fer? Ensuite il n'est nullement exact qu'une bonne politique financière ne conseille pas au gouvernement de restreindre certaines charges qui s'imposent à lui : sans parler des fonds de dépôt du crédit foncier, dont il pourrait fort bien se passer, pourquoi l'état s'astreindrait-il à maintenir à 1,000 francs le maximum des livrets de caisses d'épargne et ne réduirait-il pas même de moitié ce maximum? Dans un temps où l'on semble avoir renoncé à l'amortissement, il ne serait pas indifférent, par la même mesure, de décharger les responsabilités du trésor et de reporter vers les fonds publics un courant de petits capitaux qui jusqu'à un certain point y ferait la fonction de l'amortissement, aujourd'hui tombé en désuétude.

Le véritable intérêt de la discussion était dans l'équilibre financier que l'on se propose de rétablir. Il y avait jusqu'à présent deux budgets, le budget voté, le budget normal, et le budget décrété, le budget irrégulier. Il n'y avait de ressources régulières et prévues que pour le premier; le second était, pour les ressources, livré à la tentation et à l'imprévu des moyens de trésorerie. Ni les chambres ni le pays ne pouvaient chaque année balancer avec précision et les ressources du revenu public et les dépenses totales de l'année. De là pour le gouvernement et pour le pays une tendance maladive à dépenser plus que le revenu, si bien qu'un budget sur dix se soldant en équilibre pouvait passer pour un phénomène. De là

la triste nécessité pour le gouvernement de venir emprunter au-delà de toute mesure sur le marché des capitaux flottans, d'y faire concurrence au crédit commercial, auquel ces capitaux appartiennent essentiellement, et l'inconvénient de frapper le crédit public, surveillé sans relâche par le marché monétaire, d'une dépréciation lente et funeste. C'est à cet état de choses que M. Fould veut mettre un terme. Nous ne sommes pas surpris qu'il y ait parmi nous une sorte de vieux parti turc que cette réforme trouble et inquiète; mais nous sommes fâchés qu'un homme aussi spirituel que M. Brenier, et qui a pu voir naguère à Naples combien il est périlleux pour un gouvernement d'être trop lent à se réformer, ait dénoncé dans le système qu'on va inaugurer une innovation compromettante. M. Brenier aurait voulu que l'on gardât la prérogative des crédits décrétés. Comment pourvoir à ces crédits? Par les moyens de trésorerie? Mais il arrive toujours un moment où les moyens de trésorerie ne suffisent plus à porter les découverts existans. A ce moment-là, on rendrait l'élasticité aux moyens de trésorerie en consolidant une petite portion de la dette flottante. Voilà donc le cercle où des esprits conservateurs pensent que nos finances pourraient se mouvoir avec sécurité! On marcherait des crédits décrétés à la dette flottante, de la dette flottante à la consolidation! et ce serait toujours à recommencer! et on enflerait ainsi, en temps de paix, par des accroissemens périodiques, et la dette flottante, et l'impôt! Hélas! c'est le triste horoscope qu'au lendemain des actes du 14 novembre un journal anglais renommé, l'*Economist*, prévoyant les obstacles que rencontrerait l'entreprise de M. Fould, tirait de l'avenir financier de la France. Pourquoi des conservateurs du régime actuel donnent-ils raison d'avance aux fâcheuses prophéties des incurables parlementaires d'Angleterre?

Quant à nous qui, en toute circonstance, avons à cœur de placer les grands intérêts du pays au-dessus de dissidences secondaires, nous nous estimerons heureux du succès de l'œuvre commencée par M. Fould, et nous l'accompagnerons de nos encouragemens les plus sincères. Nous irons plus loin : nous croirons contribuer dans notre faible mesure au succès du ministre des finances en signalant les circonstances politiques qui nous paraîtraient de nature à entraver l'accomplissement de sa tâche. Nous avons déjà indiqué à ce propos le dissentiment qui nous sépare de M. le ministre de l'intérieur. M. le comte de Persigny n'a jamais montré plus de zèle à appliquer à la presse le système des avertissemens que depuis quelques semaines. Il y a peu de jours, un avertissement a été donné par lui au *Journal des Débats* dans la personne d'un de nos plus illustres amis, d'un écrivain aussi renommé par la modération de ses opinions que par la grâce et l'urbanité de son esprit. Nous n'avons point à discuter les motifs de cet avertissement; mais M. le comte de Persigny, en arrivant au pouvoir, nous a prévenus qu'il livrait à nos discussions ses actes administratifs. Il nous permettra donc d'user de cette licence pour lui exprimer le regret de le voir se montrer aussi sévère en ce moment envers la presse qu'eût pu l'être

un juge hanovrien au lendemain d'une entreprise de prétendant. Pourquoi muliplier les avertissemens dans un temps de réforme financière? C'est surtout par le concours confiant de l'opinion que des réformes de ce genre réussissent; or l'opinion a besoin de se croire libre pour s'ouvrir à la confiance. C'est par l'indulgence envers la presse qu'il serait sage en ce moment de préparer l'opinion aux mesures de M. Fould. M. Saint-Marc Girardin a pu se tromper, au gré de M. de Persigny, dans la fine tournure qu'il a donnée à un compliment; mais nous sommes sûrs qu'il ne figurera point parmi les adversaires du ministre des finances, et nous eussions aimé, sur ce point, à nous trouver d'accord avec celui des collègues de M. Fould qui tient dans ses mains le sort de la presse.

Nous avions, en commençant, négligé de compter la Hollande parmi les pays auxquels les questions financières donnent du souci. La Hollande ne court certes point les mêmes périls que des états plus grands et plus puissans qu'elle; mais elle veille attentivement à la bonne administration de ses ressources, et la discussion du budget vient d'être au sein de son parlement une chaude affaire. La seconde chambre n'a pas consacré moins d'un mois au débat et au vote du budget. Les ministres n'ont pas tous eu à se louer de cette épreuve. Le ministre de l'intérieur, M. van Heemstra, s'est vu refuser le chapitre de l'intérieur, comme qui dirait chez nous une grande section du budget, et pour l'expédition des affaires la chambre a voté à l'unanimité un simple crédit. Les chapitres des finances et de la guerre ont soulevé une opposition marquée; on a passé sur le ministère de la marine, dont le nouveau titulaire, le contre-amiral van Kattendyke, propose un nouveau système maritime dont l'examen a été renvoyé à une commission. On s'est ardemment disputé sur les projets de réforme coloniale de M. Laudon, qui ont motivé la sortie du cabinet de l'ancien ministre des affaires étrangères, M. van Zuylen. Bref, après avoir ébréché le budget en plusieurs endroits, on a fini par rejeter le chapitre des dépenses imprévues, ce que l'on appellerait chez nous les dépenses extraordinaires. L'année politique finit donc pour la Hollande sur cette interrogation : le cabinet sera-t-il remanié? la chambre sera-t-elle dissoute?

E. FORCADE.

LES CONTES DE PERRAULT illustrés par GUSTAVE DORÉ.[1]

Les contes de Perrault ont eu depuis deux siècles une quantité de bonnes fortunes, qui auraient sans doute fort étonné, s'il avait pu les prévoir, l'auteur modeste et ingénieux auquel nous devons la très habile et cependant très naïve rédaction de ces charmans récits. Leur première et leur plus grande bonne fortune a été l'adoption qu'en a faite l'inventif écrivain qui leur a donné son nom. Orphelins de la tradition, enfans déclassés et sans asile de l'inspiration chevaleresque ou de la poésie populaire, ils ont été

(1) Paris, Didot et Hetzel, 1862.

recueillis au moment où ils couraient risque de se perdre pour toujours dans un monde qui devenait de moins en moins rêveur et naïf, et introduits dans le milieu de la bourgeoisie française. Admis au foyer de Perrault, choyés et caressés par lui, décemment revêtus de l'honnête et simple habit des classes moyennes de l'ancienne France, ils ont fait leur chemin dans le monde. Ils ont été adoptés à la suite du bon Perrault par toutes les classes et par tous les âges, car ce qui donne à ces contes leur rare mérite et leur confère le droit de cité dans le monde supérieur de l'art, c'est qu'ils ne s'adressent pas seulement à une classe de la société ou à un âge de la vie. Populaires ou chevaleresques par l'origine, ils sont bourgeois par le langage et la moralité. L'enfant s'amuse de ces contes et y laisse jouer son imagination qui s'essaie, le jeune homme y cherche un miroir pour ses rêveries, l'homme fait y vérifie ses expériences, le vieillard s'y souvient. Cependant, bien que ce livre s'adresse à tous les âges, nul n'aurait jamais songé à le donner en cadeau d'étrennes à d'autres personnes que des enfans ou quelques rares adolescens naïfs, s'il en reste encore. Les enfans sont maintenant si précoces! Il vient d'obtenir cette dernière bonne fortune. Les contes de Perrault, grâce à un éditeur intelligent et hardi, sont devenus aujourd'hui un très beau livre, qu'on peut offrir en cadeau à tout le monde, et que les parens peuvent envier à leurs enfans. Tout est excellent dans cette nouvelle édition, papier, impression et correction typographique. L'éditeur, par un raffinement de goût, a fait imprimer ce volume en caractères du XVIIe siècle, comme pour joindre le charme de l'archaïsme à la somptuosité moderne, et conserver à ces charmans récits le cachet de leur origine sous le magnifique accoutrement dont il les a revêtus. L'écrivain qui, sous le nom de Stahl, s'est chargé d'introduire ces vieux contes auprès du public moderne, l'a fait dans une préface qui est en heureuse harmonie avec le genre de littérature qu'il voulait recommander. M. Gustave Doré s'est chargé des illustrations. Nous avons dit ici même, à l'occasion de *l'Enfer* de Dante, tout le bien que nous pensions des dessins du jeune artiste, l'œuvre la plus parfaite à notre avis qui soit sortie de sa main. Il a restitué à chacun de ses héros son origine véritable et raconté par le crayon son histoire dans le style qui lui convient. Les dessins qui représentent l'histoire du petit Chaperon-Rouge ont toute la grâce rustique d'un récit villageois, et ceux qui racontent l'histoire de la Barbe-Bleue toute la dure magnificence de la vie féodale à l'aurore de la renaissance. Il est vraiment difficile de faire un choix parmi tant de poétiques compositions; arrêtez cependant vos yeux sur celles qui racontent les histoires du *Petit Poucet*, de *la Belle au bois dormant* et de *Peau d'Ane*. Tous les clairs de lune de la féerie brillent dans les dessins qui illustrent les aventures de la filleule de la fée des lilas; le château de la Belle au bois dormant pourrait servir de décor aux plus poétiques des contes allemands, et l'heureux Petit Poucet, à qui jusqu'aujourd'hui les modestes taillis de la France avaient suffi pour l'égarer, a obtenu l'insigne honneur d'errer avec ses frères dans des paysages grandioses et sauvages, tout comme s'il était Siegfried l'invincible et non pas le fils du pauvre bûcheron.

ÉMILE MONTÉGUT.

V. DE MARS.

LA RUSSIE

SOUS L'EMPEREUR ALEXANDRE II

La Russie a été longtemps un grand pays inconnu, à l'extérieur civilisé et européen, à la vie intérieure close et pleine de mystères. On y pénétrait difficilement; même en y pénétrant, on se trouvait en présence d'un mirage officiel ou d'une masse puissante et confuse qui se dérobait au regard dans son immensité, et de ce vaste empire si sévèrement gardé rien n'arrivait, rien ne transpirait, si ce n'est peut-être par intervalle quelque bruit lointain perdu ou dénaturé dans l'atmosphère occidentale. L'idée qu'on se faisait de l'empire russe était celle d'une puissance immobilisée par une autocratie sans limite, se mouvant dans sa sphère propre, portant dans son sein une énigme et menaçant de temps à autre l'Occident de son poids, — le poids de soixante-dix millions d'hommes pliés à tous les desseins d'une grande ambition! Trente ans de règne de l'empereur Nicolas avaient singulièrement contribué à donner à la Russie cette attitude d'une nation pervertie de servilité, de silence et de fanatisme discipliné. Et cependant la Russie à son tour ne semble-t-elle pas gagnée aujourd'hui par cette fermentation universelle d'un esprit nouveau qui fait éclater partout les vieilles organisations, réduites à livrer leur dernier combat? Ce qu'on ne sait pas généralement en effet, ou ce qu'on ne sait que d'une manière aussi vague qu'incomplète, ce qu'on n'a pu qu'entrevoir par instans à travers le décousu de la politique russe dans les affaires de la Pologne, c'est que l'empire des tsars lui-même touche, depuis quelques années, à un de ces momens qui ne sont pas sans doute les

révolutions, mais qui en sont quelquefois le prologue si on n'y prend garde, où peuple et gouvernement se trouvent face à face, l'un secouant son immobilité, l'autre surpris, sentant fléchir l'orgueil d'un système épuisé, et ne sachant plus ce qu'il doit faire, — résister ou céder. C'est là le spectacle qu'offre réellement la Russie sous le voile qui la couvre encore aux yeux de l'Europe.

Je ne me hasarderais pas légèrement à parler d'un état si étrange, si complexe, si naturellement fait pour attirer tous ceux qui pensent, tous ceux qui ont à calculer le rôle de cette force du Nord dans les combinaisons de la politique; mais les Russes ne craignent plus de déchirer le voile : ils parlent en Russie comme au dehors, autour de l'empereur Alexandre II comme dans les provinces les plus reculées de l'empire, et de ce mouvement, qui, pour être lointain et énigmatique encore, n'est pas moins réel, que suivent d'un regard attentif les esprits les plus clairvoyans placés au cœur même de cette situation, — de ce mouvement, dis-je, se dégage une impression aussi extraordinaire qu'imprévue : c'est que la Russie d'aujourd'hui n'est point vraiment sans quelque ressemblance avec la France telle qu'elle apparaissait à la veille de 1789, sous le règne de Louis XVI, dans ce moment unique sur lequel un esprit honnête et sincère a écrit un livre destiné à montrer par quels moyens on aurait pu encore empêcher une révolution.

Que voit-on en effet dans la Russie d'aujourd'hui comme dans la France d'autrefois? Une monarchie absolue discréditée dans son principe et dans son mécanisme, désormais impuissant aux yeux de toutes les classes de la nation; des prodigalités fastueuses se combinant avec une réelle détresse financière et avec l'ébranlement du crédit; un gouvernement indécis, pressé d'un côté par l'opinion, convaincu de la nécessité de certaines réformes, et d'un autre côté s'arrêtant tout à coup, retirant ses concessions; un souverain voulant le bien, mais hésitant sur les moyens de l'accomplir et lié par des traditions d'autocratie qu'il ne peut ni abdiquer ni continuer; à la cour, des intrigues des partisans de l'ancien régime paralysant toute velléité libérale et parvenant souvent à éloigner les hommes animés des meilleures intentions; une noblesse à demi ruinée, dont une partie, la jeunesse surtout, cherche à s'ouvrir une carrière par les idées nouvelles, comme en France les La Fayette et les Noailles avant 1789, tandis que l'autre s'attache obstinément aux vieux abus; un tiers-état, si l'on peut se servir de ce mot en Russie, animé d'une haine profonde contre l'aristocratie et les priviléges; une sourde opposition de la société tout entière se manifestant sous toutes les formes, par l'esprit de fronde, même par des chansons contre le pouvoir et ceux qui l'exercent; une littérature pleine de séve, d'ar-

deur et d'allusions, organe et appui de cette opposition; des écrits politiques se multipliant à l'étranger, comme autrefois pour la France les brochures de Suisse, de Hollande et d'Angleterre; un esprit de scepticisme assez général dans les choses de religion; des fermiers-généraux même adoptant les idées libérales et protégeant les hommes de lettres; des classes populaires enfin appelées à l'affranchissement et demandant déjà beaucoup plus qu'on ne leur donne; une certaine incohérence partout, une direction nulle part. Ce sont là quelques-uns des traits d'une situation singulière éclatant presque sans préparation après le régime d'immobilité silencieuse imposé par l'empereur Nicolas, et rapidement développée en quelques années, au point que quiconque aurait vu la Russie sous le dernier règne aurait de la peine à la reconnaître aujourd'hui. Et ce qu'il y a de remarquable, c'est le rôle en quelque sorte civilisateur et libéral de la guerre dans ces évolutions contemporaines des peuples. La guerre d'Italie a créé pour l'Autriche l'heureuse et pressante nécessité de chercher dans une transformation constitutionnelle le remède ou la compensation d'une défaite. C'est la guerre d'Orient, coïncidant avec un changement de règne, qui a été pour la Russie le point de départ de ce mouvement inattendu qu'on voit aujourd'hui, qui a fait surgir comme une nation nouvelle à travers la désorganisation d'un système de politique atteint tout à la fois dans ses ressorts intérieurs et dans le vol de son ambition, frappé au même instant dans son expression la plus hautaine, la plus dominatrice, — le tsar Nicolas.

De quelque façon qu'on juge ce mouvement qui depuis plusieurs années agite sourdement la Russie, c'est au fond une ère nouvelle qui s'est ouverte, qui a déjà ses caractères, ses luttes, ses péripéties intimes. La mort de l'empereur Nicolas en était le prélude le 2 mars 1855; la paix de Paris, le 30 mars 1856, en marquait l'heure décisive. A dater de ce jour, un changement curieux s'est révélé en Russie; le mouvement a commencé. On ne saurait, à vrai dire, comprendre ce changement, si on ne se souvenait de ce qu'était la Russie la veille encore du jour où les circonstances venaient placer le gouvernement du tsar et la nation russe dans des conditions si nouvelles. Mis en présence d'une tentative prématurée de libéralisme le jour même de son avénement au trône, le 26 décembre 1825, et sans cesse obsédé depuis par cet importun souvenir, l'empereur Nicolas avait passé trente ans à poursuivre tout désir de réforme, toute dissidence d'opinion comme une sédition, concentrant dans ses mains tous les ressorts d'une autocratie formidable. C'était sur le trône, après Pierre le Grand, la personnification la plus éclatante, la plus outrée, peut-on dire, du tsarisme, cette combinaison étrange d'une idée asiatique et de la bureaucratie alle-

mande. Le grand instrument du dernier règne fut la troisième section du bureau personnel de l'empereur, cette terrible section de police politique, composée de gendarmes et longtemps dirigée par le plus éminent favori du tsar, le comte Orlof. Jamais peut-être homme n'inspira une telle crainte, ne fit à ce point tout plier devant lui, et il y avait réellement quelque chose de magique dans cette puissance absolue d'une individualité souveraine disposant de la vie, de la fortune, de la pensée même de son peuple. Tout ce qui était possible pour détourner les Russes du courant des idées européennes, pour les empêcher de recevoir une éducation libérale dans les universités, de prendre part aux agitations de l'esprit par la littérature et par la presse, l'empereur Nicolas le faisait avec une conviction effrayante. La censure sous son règne n'avait pas seulement une mission politique, elle était la gardienne d'une certaine morale officielle et descendait aux plus puérils détails. Un jour, dans une feuille publique où il était question de Louis XV et de Mme Du Barry, le censeur faisait du roi de France un marquis et envoyait Mme Du Barry expier ses fautes dans un couvent.

Mélange singulier de qualités supérieures et d'entraînemens ou d'aveuglemens plus grands encore, l'empereur Nicolas se révoltait parfois contre la vénalité et la corruption dont il se sentait entouré, et il ne voyait pas que cette corruption et cette vénalité étaient une conséquence, un châtiment du régime qu'il maintenait à outrance; il se croyait le défenseur d'un système de légitimité, de haute conservation sociale, et il ne voyait pas qu'il ne faisait qu'organiser autour de lui une servilité byzantine, poussée à ce degré que, pendant la dernière guerre, on avait fini par ne plus oser laisser arriver jusqu'à lui les nouvelles pénibles à son orgueil, « pour ne point l'affliger, » disait-on, mais en réalité pour ne pas s'exposer à son courroux. L'état moral de la Russie fut, à vrai dire, effrayant jusqu'à cette crise de la guerre d'Orient. Un emploi, une décoration, un sourire impérial, voilà quel était le dernier rêve de chaque Russe. L'aristocratie cherchait dans une licence effrénée de mœurs l'oubli de son asservissement; les parens n'envoyaient plus leurs enfans aux universités de peur qu'ils ne s'éprissent d'idées libérales qui pouvaient les conduire en Sibérie ou leur attirer tout autre malheur : on les envoyait à l'armée, au corps des cadets. C'était encore faire sa cour à un prince qui aimait la parade et se plaisait aux exercices militaires.

Au milieu d'une telle société, on ne comptait tout au plus qu'un petit nombre d'esprits libéraux ajournant leurs rêves, évitant avec soin de tomber dans les piéges des espions et se sentant toujours sous la menace d'une dénonciation pour un mot, pour un livre défendu. C'étaient quelques professeurs des universités, des hommes

de lettres et un très petit nombre de jeunes gens de la noblesse. Cette imperceptible minorité avait sa principale résidence à Moscou, à quelque distance de l'œil du maître. Moscou est en effet le vrai foyer de la vie russe. C'est là qu'habitent les familles plus ou moins indépendantes qui ne recherchent pas les emplois, l'aristocratie de naissance; c'est de là que sont sorties la plupart des célébrités littéraires russes, et c'est là que se sont conservées longtemps les tendances nationales les plus hostiles à la bureaucratie allemande. C'était surtout jusqu'à la réaction de 1848 un camp suspect, sinon d'un grand libéralisme, au moins d'opposition. Aussi l'empereur Nicolas n'aimait-il pas Moscou; il y allait rarement. Il préférait Saint-Pétersbourg, la cité qui représente le mieux le système d'absolutisme allemand transplanté sur le sol russe, la ville au luxe sombre, à la régularité qui glace, à la physionomie purement officielle, où l'on voit des manœuvres continuelles, des uniformes, des livrées, des équipages, et nullement au fond l'originalité de la vie russe : « ville magnifique, ville misérable, dit Pouchkine, esprit de servitude, régularité systématique, brume des cieux, vert pâle, ennui froid et granit! » Vous souvenez-vous aussi de la description que Mickiewicz fait de Pétersbourg dans *les Aïeux?* « Quel motif, dit-il, a déterminé tous ces milliers de Slaves à venir se retrancher ici à ces derniers horizons de leurs domaines, que leur disputaient encore la mer et les Finnois, ici où le sol ne produit ni fruits ni grains, où le vent seul apporte les frimas et la tempête, ici où l'atmosphère trop ardente ou trop glaciale égale en cruauté l'humeur changeante du despote? Non, ce ne sont point les hommes qui l'ont voulu : le tsar, le tsar seul a pris en affection ces fangeuses contrées; il a résolu d'y faire édifier une résidence pour lui-même, non une ville pour les hommes. C'est le triomphe de la volonté impériale... » C'est du reste un fait curieux dans l'histoire de la Russie que la différence du rôle et du caractère de ces deux villes représentant deux esprits si différens, l'une se rattachant plus intimement à la vie nationale russe, l'autre, artifice gigantesque et violent d'un système dont l'empereur Nicolas a été la dernière et puissante personnification.

Ce que l'empereur Nicolas ne voyait pas le jour où, après trente ans de règne, il allait au-devant d'une lutte avec la France et l'Angleterre réunies sous un même drapeau, c'est que dans cette terrible partie il ne jouait pas seulement les desseins d'une grande ambition extérieure, le prestige de sa puissance devant le monde; il risquait aussi tout son système de domination intérieure. Pour garder une position intacte, plus forte même après cette épreuve, il fallait qu'il sortît victorieux du conflit, et c'était certes une orgueilleuse pen-

sée de prétendre avoir raison de la France et de l'Angleterre, qui attiraient progressivement dans leur camp toutes les autres puissances de l'Europe. S'il succombait, c'était la défaite de sa politique intérieure au moins autant que de ses armes, et son système perdait le prestige à l'aide duquel il avait contenu la Russie. Aussi les libéraux russes dispersés dans l'empire se reprenaient-ils à l'espérance en voyant éclater une guerre dont ils pressentaient les conséquences; ils ne pouvaient avoir, à tout prendre, que des sympathies pour la cause européenne, tandis que les plus fanatiques partisans de l'empereur Nicolas ressentaient au fond, par une raison opposée, une certaine alarme qu'ils essayaient de déguiser au premier instant sous les fanfaronnades contre les nations occidentales. A mesure que la lutte se déroulait, cette situation éclatait dans tout son jour. Il arriva ce qui devait arriver : les libéraux russes, bien que souffrant dans leur patriotisme, ne pouvaient s'empêcher d'applaudir secrètement à chaque victoire des alliés. Les courtisans, de leur côté, perdaient bientôt leur contenance assurée : ils ne s'égayaient plus aux dépens de la France et de l'Angleterre; ils ne murmuraient pas encore tout haut, ils ne l'auraient osé, mais ils étaient troublés, et lorsque l'empereur Nicolas mourut, le 2 mars 1855, ce fut, il faut le dire, un véritable soulagement pour tous. Jamais la mort d'un homme n'avait si bien ressemblé à une délivrance. Sous les regrets officiels perçait une satisfaction secrète. Ce n'étaient plus les libéraux seuls qui se permettaient de blâmer la politique suivie depuis si longtemps; ceux-là mêmes qui, du vivant de l'empereur Nicolas, n'auraient osé rien dire retrouvaient après sa mort la parole et l'indépendance. Les adulateurs de la veille étaient les plus amers censeurs du lendemain, et il était réellement amusant ou triste peut-être de voir des personnages couverts de décorations, favoris du dernier tsar, ménager si peu le maître devant lequel ils étaient muets. Chaque victoire des armées alliées accroissait l'opposition. On convenait sans peine que le système de l'empereur Nicolas était la source de tous les malheurs du pays, et en définitive la chute de Sébastopol était beaucoup moins redoutée à cette époque en Russie qu'on ne le croyait généralement; outre que l'honneur militaire était sauvé par l'héroïsme véritable de la résistance, on voyait dans cet événement la fin inévitable de la guerre et le commencement d'une politique nouvelle. Je ne veux pas dire que l'absolutisme tsarien n'eût encore de fortes racines et ne pût rallier ses partisans déconcertés; mais pour le moment la paix et des réformes libérales semblaient les conditions instinctivement pressenties, désirées, d'un règne qui ne commençait en réalité qu'à dater du jour où la lutte cessait entre la Russie et l'Occident par le traité de Paris. Jusque-là on peut dire

que ce n'était que la liquidation de la politique de l'empereur Nicolas.

C'était donc un règne nouveau qui s'ouvrait dans des circonstances difficiles sans doute, avec de grands devoirs à remplir et de grandes réparations à tenter, mais aussi avec la possibilité de trouver dans l'opinion attentive une incalculable force pour toute œuvre de rénovation intelligente. Le prince même appelé au trône semblait sous plus d'un rapport fait pour des conditions si nouvelles. Alexandre II était jeune encore, il avait à peine trente-sept ans. Le soin rigoureux et jaloux que l'empereur Nicolas avait mis à tenir le tsarévitch à l'écart des affaires de l'état, comme il faisait au reste de toute sa famille, semblait une garantie de plus, puisqu'ainsi nulle solidarité ne liait le nouvel empereur au passé. L'éducation d'Alexandre II avait été, il est vrai, confiée à un précepteur peu propre à développer en lui les hautes et sérieuses aptitudes de la politique. Ce précepteur était le général Nazimof, gouverneur actuel de la Lithuanie, celui-là même qui invoquait le souvenir des noces de Cana, il n'y a pas bien longtemps encore, pour dissoudre les sociétés de tempérance et permettre aux paysans de s'abrutir d'eau-de-vie; mais à défaut de cette sérieuse éducation première, le nouvel empereur était né avec un caractère très différent de celui de son père : il était d'une nature plus douce, quoique plus nerveuse et plus impressionnable; il passait pour avoir le cœur bon et les intentions droites. Dès les premiers temps de son règne, il montrait qu'il sentait derrière lui un peuple. Le jour de son couronnement, il fondait tout à coup en larmes, comme s'il eût senti l'effrayante responsabilité qui pesait sur lui. Peu porté peut-être aux initiatives hardies et décisives, il avait du moins un esprit touché de l'idée du bien. Alexandre II n'avait qu'à vouloir pour être populaire, et il le fut réellement pour tout ce qu'on attendait de lui. On lui montrait de toutes parts de la sympathie, de l'attachement, de la confiance. On s'efforçait par ces témoignages de l'attirer dans la voie des réformes et de lui persuader qu'il était libéral.

Un Russe spirituel faisait une remarque aussi piquante que juste. « Si l'empereur Nicolas, disait-il, avait défendu aux habitans de la capitale de sortir dans les rues, et si Alexandre, à son avénement au trône, avait révoqué cette défense, on se serait écrié de toutes parts : Quel monarque libéral! » En fait, le nouveau tsar fit plus que permettre aux habitans de la capitale de sortir dans les rues. L'empereur Nicolas avait limité le nombre des étudians de chaque université à trois cents; Alexandre II fit disparaître cette limite. Le prix d'un passeport sous le dernier règne s'était élevé quelquefois jusqu'à 500 roubles ou 2,000 francs, ce qui équivalait presque à une inter-

diction de voyager à l'étranger; ce prix fut notablement diminué. L'empereur Nicolas ne permettait pas la création d'un seul nouveau journal; Alexandre multiplia les autorisations, et non-seulement il laissa naître de nouveaux journaux, mais encore il tempéra les rigueurs de la censure, poussées jusqu'à un degré inoui. Jamais le dernier tsar n'avait voulu entendre parler de faire grâce aux auteurs de la conspiration du 26 décembre 1825 et aux exilés de Sibérie; le couronnement du nouvel empereur fut signalé par une amnistie qui, bien qu'entourée de restrictions, n'était pas moins un bienfait. Nicolas avait toujours refusé absolument le concours des compagnies privées dans la construction des chemins de fer; il voyait dans ce système quelque chose de révolutionnaire : Alexandre signa la concession des chemins de fer russes à une compagnie française, et il autorisa en outre la création de diverses sociétés industrielles par actions qui répugnaient à l'instinct autocratique de son prédécesseur. Enfin une des premières préoccupations du nouveau tsar était l'émancipation des paysans, cette redoutable question dont le dernier mot n'est point dit encore assurément, quoiqu'elle ait été tranchée, il y a quelques mois, par un manifeste impérial. C'est là ce qui donnait à ce règne commençant un vernis de libéralisme qui éveillait d'abord les espérances de la nation russe et qui était fait surtout pour raviver le prestige du gouvernement du tsar aux yeux de l'Europe. Le cabinet de Pétersbourg, on s'en souvient, revendiquait hautement ce rôle de réformateur et de libéral. Ce fut surtout la politique du prince Alexandre Gortchakof, ministre des affaires étrangères du nouveau règne, si bien qu'on a cru longtemps, qu'on croit encore parfois que le gouvernement du tsar est tout entier à cette œuvre de réforme, qu'il est à la tête du progrès en Russie, que l'empereur et les hommes qui l'entourent sont même beaucoup plus libéraux que la nation russe elle-même.

Quelle est la réalité cependant, et jusqu'à quel point le gouvernement russe entrait-il pour sa part dans cette voie, où le poussait l'opinion? Ici peut-être est le nœud de la situation actuelle de ce vaste empire. Au fond, ce fut assurément une habileté singulière et une tactique supérieure de représenter la Russie comme tout occupée de réformes intérieures et de libéralisme au lendemain d'une guerre qui l'avait épuisée plus qu'on ne le supposa jamais en Europe. La Russie sortait de cette guerre réellement à bout d'hommes et d'argent. L'armée était détruite ou désorganisée. Le pays était tellement accablé et pressuré que le gouvernement, aussitôt après le traité de Paris, se voyait obligé de suspendre d'abord pour trois ans tout recrutement, et cette suspension a été forcément prolongée jusqu'à ce jour. Financièrement la Russie était sous le poids

d'émissions monstrueuses de billets de crédit qui ne sont pas encore remboursés, qui restent toujours à liquider; on évalue ce papier-monnaie créé pour les nécessités momentanées de la guerre à plus de 700 millions de roubles. Je ne parle pas de l'obscurité de l'administration financière, des malversations administratives, poussées à ce point pendant la guerre que dans les magasins de Nicolaief l'empereur trouvait de la craie à la place de farine, que des hommes morts depuis longtemps étaient toujours portés sur les listes des hôpitaux. Quelques généraux, pour ces faits ou pour d'autres, ont été renvoyés comme simples soldats dans l'armée, mais ils ont été graciés. Dans ces conditions, que pouvait la Russie, sentant elle-même sa faiblesse? Elle ne pouvait que se désintéresser momentanément en couvrant une abstention forcée d'un voile prestigieux. De là le mot fameux du prince Gortchakof : « la Russie se recueille! » mot brillant qui ressemblait à une déclaration de libéralisme, et qui n'était après tout qu'un mot diplomatique habilement jeté à l'Occident pour déguiser l'inaction extérieure. On put s'y tromper en Europe, on ne s'y trompait pas en Russie.

A dire vrai, il y avait dans cette politique plus d'embarras que d'action réelle et de préméditations libérales. Alexandre II voulait le bien, on n'en peut douter; mais il était enlacé dans les replis d'une bureaucratie puissante, d'une cour instinctivement hostile à tout mouvement, à tout progrès. Dès son avénement, il allégeait la société russe de quelques-unes de ses plus dures entraves; mais en même temps il gardait dans ses conseils les personnages les plus fortement imbus de l'esprit du dernier règne, les plus attachés au système de l'empereur Nicolas; il ne se décida qu'avec peine, et en leur offrant de larges compensations, à éloigner deux des hommes les plus compromis dans l'opinion, le général Kleinmichel, ministre des travaux publics, et le général Bibikof, ministre de l'intérieur. D'ailleurs, il faut le dire, Alexandre II n'est point ce qu'on peut appeler un prince libéral; il a été élevé dans le culte de l'omnipotence autocratique. — Libéraux, constitutionnels, radicaux, socialistes, toutes ces nuances se présentent avec une certaine confusion à son esprit et prennent un même nom, celui de *rouges*. Ce qu'il comprend le moins, c'est un système rationnel de politique touchant aux prérogatives de la puissance absolue telle qu'il l'a reçue. Il n'y a pas bien longtemps, le ministre des finances, M. Kniajievitch, voyant les dépenses illimitées de la cour, se hasarda un jour à demander au tsar de daigner fixer approximativement les besoins de la couronne, afin de déterminer le chiffre de la dotation une fois pour toutes; l'empereur s'irrita, voyant dans cette demande une sorte de contrôle indirect, une atteinte à son pouvoir souverain, et

peu s'en fallut que M. Kniajievitch ne fût remplacé. Lorsque les comités de propriétaires fonciers se réunissaient, il y a deux ans, pour examiner la question de l'affranchissement des serfs, celui de la province de Tver osa, dans une adresse au tsar, prononcer le mot de constitution; l'empereur fut violemment ému et exila deux des membres de ce comité, MM. Umkovski et Europeus, à Viatka et à Perm. Quelques mois plus tard, à la vérité, il regretta de s'être laissé emporter et fit cesser cet exil.

L'émancipation même des paysans ne procédait nullement d'une politique libérale : c'était une pensée isolée léguée par l'empereur Nicolas, qui ne l'avait point conçue assurément dans des vues de libéralisme. Et il y a un fait important à observer : si, dans une réforme qui semble devoir rester comme l'honneur de son règne, Alexandre II a montré une volonté inébranlable, une fermeté exceptionnelle, s'il a résisté à la pression des partisans du servage, c'est que son père, en mourant, lui avait recommandé cette grande mesure. Quant à d'autres réformes dont on a fait souvent trop de bruit, en réalité aucune n'a été sérieusement accomplie, ni même tentée. Pas un rouage du gouvernement de l'empereur Nicolas n'a disparu. Sous le nouveau règne comme par le passé, la troisième section de la chancellerie impériale, la police secrète, a cassé les arrêts des tribunaux. Rien n'a été entrepris pour faire pénétrer la lumière dans l'administration, dans les finances, pour simplifier l'organisation judiciaire, pour faire cesser ce mélange corrupteur de la justice, de l'administration et de la police, et en fin de compte l'autorité militaire est restée seule maîtresse et souveraine. C'était là encore une tradition de l'empereur Nicolas, qu'Alexandre II se plaît à imiter parfois jusque dans ses gestes, surtout dans son goût pour les manœuvres militaires, pour les revues. Et ce fut peut-être un des plus fâcheux pronostics du règne lorsqu'on vit, peu après son avénement au trône, le nouveau tsar se mettre à changer les uniformes, à multiplier les règlemens sur la couleur des pantalons pour les généraux, sur la coupe d'un habit, sur les casques, les passe-poils. Un jour on supprimait les épaulettes des officiers, le lendemain on les rétablissait pour les faire de nouveau disparaître. Les officiers eux-mêmes étaient à bout, et le public frondeur de Pétersbourg, faisant allusion à un titre qui accompagne toujours le nom du dernier tsar, lançait cette boutade : « Nicolas Ier d'*impérissable mémoire*, Alexandre II, tailleur militaire. » Au demeurant, le gouvernement russe passait encore pour libéral aux yeux de l'Europe lorsque l'illusion avait déjà singulièrement diminué en Russie.

Ce mot d'un ministre des affaires étrangères dans l'embarras : « la Russie se recueille! » ce mot n'était pourtant pas sans vérité.

Un changement étrange s'était opéré en effet sous l'influence de la paix et du nouveau règne; seulement il s'accomplissait par une sorte de force des choses, au sein même du pays, en dehors de l'action du gouvernement, par une série de circonstances imprévues, et, chose curieuse, une des premières causes de ce changement fut l'empereur lui-même. Alexandre II n'était pas un prince libéral, c'est vrai; mais c'était une nature modérée et bienveillante. Or dans un état comme la Russie tout se façonne aussitôt sur la personne même du monarque, et le ton donné d'en haut pénètre jusqu'aux derniers degrés de la hiérarchie sociale. L'administration tout entière prend le caractère, le tempérament, jusqu'aux signes extérieurs qu'elle voit chez le souverain. Tant que l'empereur Nicolas avait vécu, il y avait un ton général de dureté despotique. Tout se formait à l'image et à la ressemblance du maître. Chaque agent de police imitait sa voix, singeait sa démarche et ses manières. Nicolas se plaisait à étouffer le moindre indice d'une idée indépendante, à écouter toute sorte de dénonciations. Pour être dans les bonnes grâces de l'empereur, la police déployait un zèle inoui, l'espionnage prenait des proportions effrayantes : on saisissait le mot le plus furtif, on recherchait les livres et les vers défendus, et on instruisait le tsar de tout, même des secrets des familles. Par le seul fait du changement de souverain, le ton de l'administration se modifia aussitôt; l'esprit de raideur militaire disparut peu à peu; la police devint un moment presque polie et affable. Alexandre n'avait ni le goût ni l'activité des inquisitions universelles. Un jour un espion fameux lui remettait une dénonciation : il lui fit donner 25 roubles et déchirait la dénonciation. La police, voyant qu'il ne valait plus la peine de montrer un excès de zèle, se contint. Pendant quelque temps, on cessa d'écouter aux portes, de rechercher les livres défendus, de flairer les complots et les sociétés secrètes, de peupler la Sibérie, et, comme pour se modeler sur le caractère du nouvel empereur, tous les rouages de l'état s'adoucirent, l'administration devint plus indulgente et plus molle. Qu'arrivait-il alors par suite de cet adoucissement momentané? Les Russes respirèrent plus librement. Ce qui était opprimé, ce qui se cachait autrefois, apparut au grand jour. L'esprit de la nation se réveilla, secouant l'apathie muette qui régnait partout au temps de Nicolas. Un mouvement extraordinaire se manifesta dans toutes les directions et s'étendit avec une rapidité prodigieuse. En quelques années, la société russe changea complétement de caractère, d'idées, d'aspect, dépassant de beaucoup le gouvernement, qui avait à peine le temps de voir ce qui se passait autour de lui, qui ne savait que faire et ne faisait rien. Ce fut précisément ce qui lui valut un renom de libé-

ralisme en Europe. Par le fait, ce n'était pas le gouvernement qui avait l'initiative, c'était la société russe qui devenait libérale et exerçait une pression extraordinaire sur le pouvoir, réduit parfois à tolérer ce qu'il ne pouvait empêcher.

Les Russes d'ailleurs mirent habilement à profit quelques-unes des mesures qui signalaient les premiers temps du règne d'Alexandre II. Ainsi, lorsque le prix des passeports fut diminué, une véritable migration commença vers l'Occident. Dans une seule année, on comptait plus de cinquante mille personnes qui se rendaient à l'étranger. Jusque-là, les grands seigneurs seuls avaient le privilége d'aller chercher le luxe et les plaisirs dans les capitales de l'Europe. Cette fois c'étaient encore sans doute des grands seigneurs, mais aussi des employés, des officiers inférieurs, des jeunes gens qui avaient fini leurs études universitaires, un grand nombre d'industriels et de négocians. Quiconque avait un peu d'argent partait pour l'Occident, non plus uniquement pour chercher les plaisirs, mais pour apprendre, pour s'instruire. Les Russes, on le sait, ceux de la classe moyenne comme les autres, ont cette faculté de s'assimiler avec une promptitude merveilleuse les idées des autres. Ce mouvement incessant de voyages en France, en Angleterre, en Allemagne, avait pour résultat de faire pénétrer en Russie une multitude d'idées nouvelles, de connaissances sur les diverses institutions de l'Europe. Il se passa quelque chose de semblable il y a près d'un demi-siècle, lorsque les officiers de l'armée d'Alexandre Ier, combattant Napoléon et venant jusqu'à Paris, rentraient en Russie pleins de ces idées dont la mystérieuse fermentation devait produire la tentative révolutionnaire de 1825, devant laquelle fut près de pâlir la fortune de l'empereur Nicolas.

La possibilité de créer de nouveaux journaux n'était pas saisie avec moins d'avidité, elle a même eu des effets plus palpables encore. On aurait peut-être quelque peine à croire dans l'Occident qu'il y a aujourd'hui en Russie un nombre prodigieux de journaux, non, il est vrai, de journaux quotidiens, que le gouvernement n'a jamais permis facilement, mais de recueils hebdomadaires, mensuels, semi-mensuels, où s'est produite toute une littérature nouvelle qui a gagné rapidement du terrain à la faveur du relâchement momentané de la censure, et qui en peu de temps est devenue une véritable puissance. Nulle part en Europe la littérature n'a et ne peut avoir autant d'importance qu'en Russie. Là où le mouvement intime d'une nation peut se manifester sous d'autres formes et a des issues naturelles, régulières, la littérature n'est qu'un des élémens de la vie publique; en Russie, où les institutions manquent, où toute l'organisation sociale se résume dans le pouvoir absolu, la littéra-

ture supplée à tout. C'est en elle que se concentre la vie publique du pays; elle est le foyer où convergent toutes les idées, toutes les tendances de la société. C'est ce qui explique la popularité actuelle de la littérature en Russie et ce sentiment de sympathie qui se tourne vers elle à chaque coup qui la frappe ou la menace. Ce n'est pas le moment des œuvres savamment et patiemment composées; il y en a peu de ce genre aujourd'hui. Il faut au mouvement actuel une forme plus rapide, plus accessible à tous, allant plus directement au but. Aussi presque toute la littérature russe du jour se concentre-t-elle dans ces recueils dont je parlais, qui comptent des milliers de lecteurs, et dont les principaux sont *le Contemporain*, *le Messager russe*, *les Annales de la Patrie*, *la Parole russe*, *le Fils de la Patrie*, *la Bibliothèque russe*, etc. Toutes les questions qui remuent l'Europe y sont agitées; les œuvres de l'Occident sont commentées, popularisées, et il va sans dire que l'esprit d'opposition libérale domine partout, quoique avec des nuances diverses. Il n'est pas permis, il est vrai, de parler de la Russie, de son gouvernement, de son administration, de ses hommes publics, de ses agens les plus obscurs; mais on parle de l'Angleterre, de la France, de la Belgique, de l'Italie, pour décrire leur civilisation et leurs progrès, et on parle de l'Autriche ou de toute autre puissance absolue pour mettre en lumière les vices du despotisme, les suites funestes de la centralisation, les côtés ténébreux du monde bureaucratique et de la police. Dans ces procédés d'enseignement indirect et d'allusion, les écrivains russes sont arrivés au dernier degré de l'art; ils disent tout ce qu'ils veulent dire, et avec une habileté à dérouter la censure. Ils l'ont pu jusqu'ici d'autant plus aisément que les censeurs, hommes pour la plupart de médiocre instruction, employés subalternes pris au hasard, souvent parmi d'anciens officiers, ne laissaient pas d'avoir quelque peine à se reconnaître dans cette habile stratégie organisée autour d'eux. Dès qu'il n'était question dans un article ni du gouvernement, ni de l'empereur, ni des ministres, ni de la police, ni de l'armée, ni de la justice, ils n'y voyaient plus rien et laissaient tout passer.

Un fait curieux d'ailleurs s'est produit dans les premières années du règne de l'empereur Alexandre II, un fait qui peint les mœurs russes, et qui est un trait de la situation nouvelle du pays. Pour mieux éteindre le feu de cette vieille citadelle de la censure, on se décidait à entrer en ami et par subterfuge dans la place. Des hommes d'une situation aisée et indépendante, pour qui l'appât d'un traitement n'était rien, qui n'avaient point à s'effrayer d'une révocation, se présentaient pour être censeurs. C'étaient, par le fait, des alliés des écrivains, et tout marchait merveilleusement. Un censeur était-il

révoqué pour avoir été trop libéral, il était remplacé par un homme qui suivait bientôt la même voie. Le gouvernement a fini par apercevoir le jeu et par choisir des censeurs plus sévères. Les journaux n'avaient pas moins eu le temps de travailler avec une efficacité singulière à l'éducation politique du pays, et le niveau de cette éducation en Russie est aujourd'hui bien plus élevé qu'on ne pourrait le penser. Les notions exactes sur le régime constitutionnel, sur les conditions de la liberté politique, sont devenues familières à tous les esprits cultivés. Les écrivains russes sont allés plus loin, et ne se sont pas bornés aux discussions théoriques. Ne pouvant parler ni du gouvernement, ni de ses actes, ni de ses agens, et assaillir de front l'ennemi, c'est-à-dire les déprédations administratives, les abus de la police, de la bureaucratie, ils ont invoqué la fiction; ils ont écrit des scènes de mœurs où tout était réel, excepté les noms, et où l'on voyait défiler, sous un voile transparent, des gouverneurs, des généraux, des directeurs de police. Le public ne s'y méprenait pas; il savait de qui on parlait, et il lisait avidement ces choses légères. Une fois sur ce terrain, on s'est encore enhardi, et on a commencé à désigner plus ouvertement quelques-uns des personnages officiels. C'est ce qu'on a nommé en Russie la littérature *accusatrice*. C'est peut-être cette littérature qui a pénétré le plus profondément dans les classes inférieures, pour lesquelles les questions politiques restaient assez obscures, mais qui comprenaient à merveille dès qu'on leur parlait des malversations des employés, du despotisme des gouverneurs, de l'arbitraire des généraux, des excès de toute l'administration, et qui se sont bientôt intéressées à cette multitude d'écrits périodiques. Le nombre des lecteurs s'est accru en effet en Russie depuis quelques années dans des proportions surprenantes, et la vie de l'esprit est devenue un besoin non-seulement dans les deux capitales, mais encore dans les villes de province, où des cabinets de lecture se sont formés.

Deux recueils ont marqué principalement dans cette agitation littéraire si nouvelle, — *le Messager russe* et *le Contemporain*. Ce sont deux puissances véritables, dont chacune a sa sphère d'action. *Le Messager russe*, qui compte plus de sept mille souscripteurs, représente les idées constitutionnelles; il a pour éditeur et pour rédacteur un habile publiciste, M. Katkof, qui s'applique avec un rare talent à populariser les institutions anglaises. Sous sa direction, *le Messager russe* est devenu un enseignement permanent de droit public, d'administration, d'économie politique, et au moment où s'est agitée la question de l'émancipation des paysans, les discussions du *Messager* ont singulièrement servi le gouvernement lui-même, qui avait laissé aux journaux une certaine latitude sur ce point spé-

cial des affaires russes. *Le Messager* avait une grande popularité au commencement du règne d'Alexandre II, lorsqu'on se plaisait à croire aux promesses libérales de ce gouvernement naissant, et que le mouvement des idées nouvelles ne se manifestait encore que dans les régions élevées de la société, où les tendances constitutionnelles dominaient. A mesure que les illusions d'un règne libéral ont diminué et que le mouvement, en gagnant toutes les classes, est devenu plus ardent, c'est l'autre recueil, *le Contemporain*, qui a grandi en influence. Il compte dix mille souscripteurs. Il représente les opinions démocratiques radicales et même socialistes; il respire surtout la haine contre l'aristocratie et l'inégalité des classes. *Le Contemporain* a peu de foi dans le régime constitutionnel; ses préférences sont pour une monarchie démocratique appuyée sur le suffrage universel. Il est évidemment plus populaire aujourd'hui que *le Messager russe*, il répond mieux aux instincts de la classe moyenne et de la classe inférieure. C'est au reste moins une œuvre de discussion scientifique qu'un pamphlet plein de verve ironique, traitant surtout de ce que chacun sent et comprend; il est le principal organe de ce qu'on a, dans ces derniers temps, appelé en Russie la littérature *accusatrice*. C'est assurément un fait singulier que *le Contemporain* ait pu publier parfois, sous l'œil du gouvernement et avec l'autorisation de la censure, des articles où perçaient ouvertement les tendances socialistes. Il faudrait croire que les censeurs comprenaient mal ce qu'ils lisaient, ou que le gouvernement considère ces idées comme moins dangereuses pour lui que les tendances constitutionnelles, et effectivement en plus d'un cas la censure s'est montrée beaucoup plus sévère contre les journaux qui représentent les opinions libérales modérées que contre des écrits d'un radicalisme flagrant. Ce sont les résistances et les hésitations du gouvernement dans l'œuvre d'un progrès mesuré qui ont fait le succès du *Contemporain*, et par une combinaison étrange, qui dénote l'accélération du mouvement, *le Messager russe*, sans changer d'esprit, est devenu presque un journal conservateur; il n'est plus en faveur que parmi les nobles et les hommes modérés.

Il n'est question ici que de la littérature nationale proprement dite, de celle qui vit à l'intérieur de la Russie et se fraie péniblement, habilement, un chemin à travers mille entraves obscures. Il y a cependant une autre littérature russe, et ce n'est pas la moins active, la moins influente, qui campe en quelque sorte à l'étranger, qui a ses foyers dispersés à Paris, à Londres, à Leipzig, et qui, loin de la tutelle ombrageuse de la censure, déchire souvent les voiles que les journaux de l'intérieur sont obligés de respecter. M. Alexandre Hertzen est le principal représentant de cette littérature. Il y a longtemps

que M. Hertzen est en guerre avec l'autocratie; il a développé ses idées sur l'avenir révolutionnaire de la Russie; il a raconté, on le sait, avec une virile émotion ses *années de prison et d'exil* sous l'empereur Nicolas (1), et c'est après avoir beaucoup éprouvé, beaucoup vu, beaucoup observé, qu'il est allé, expatrié volontaire, s'établir à Londres, où il a organisé toute une imprimerie russe, livrant incessamment à la publicité non-seulement un journal, *la Cloche* (*Kolokol*), mais encore un grand nombre de brochures et même d'ouvrages plus étendus.

La puissance de M. Hertzen en Russie est étrange. C'est un vrai dictateur de la nouvelle génération, et il n'y a vraiment nulle exagération à reconnaître que son autorité morale l'emporte sur l'autorité matérielle du gouvernement lui-même. Il peut dire sans vanité qu'il est en état de se mesurer avec Alexandre II et de traiter avec lui d'égal à égal. C'est d'ailleurs un talent littéraire plein de force et de passion; il a l'éloquence de l'ironie et de l'invective. Il est né agitateur, il sait merveilleusement s'imposer à la conviction de ses compatriotes, faire jouer tous les ressorts de leur esprit national, à ce point, dit-on, que pas un Russe ne peut résister à l'entraînement de sa parole. M. Hertzen n'est nullement un de ces démagogues vulgaires pleins de haine et d'envie, pour qui tous les moyens sont bons. C'est un homme indépendant par sa position, d'une conviction profonde, d'un amour ardent pour son pays et d'une élévation de caractère reconnue par ses ennemis les plus acharnés eux-mêmes, les fonctionnaires du gouvernement russe, qui respectent en lui une honnêteté supérieure. On attribue au *Kolokol* la diffusion du socialisme en Russie, et ce n'est peut-être pas complétement exact. M. Hertzen est sans doute au fond socialiste, en ce sens qu'il a pour la Russie son idéal d'organisation sociale dans l'avenir; mais pour le moment il a des idées plus pratiques, il tend au plus pressé et à ce qui est le plus réalisable. M. Hertzen accepte le gouvernement actuel; seulement il demande que ce gouvernement change de système et renonce aux traditions de Nicolas. Il demande la transformation immédiate des paysans en propriétaires, l'autonomie communale, l'abolition des classes dans lesquelles la société est officiellement parquée, la suppression des peines corporelles, la modification de la bureaucratie, la révision du code russe, l'introduction de la publicité et du jury dans le système judiciaire, la liberté de conscience, la liberté de la presse, de l'enseignement, du commerce, de l'industrie, l'indépendance réciproque de l'administration, de la magistrature et de la police, le

(1) Voyez ce récit dans la *Revue* du 1er septembre 1854.

contrôle du budget. M. Hertzen admet même une constitution, si l'on veut, comme forme passagère.

Tout ceci au surplus n'est pas le côté le plus original de *la Cloche* et ce qui constitue son rôle exceptionnel dans les circonstances présentes. M. Hertzen a fait de son journal le révélateur de tous les abus, de tous les scandales qui se commettent dans la haute et basse administration en Russie. Ce que les journaux de l'intérieur ne peuvent dire, il le dit. Aucun excès ne lui est inconnu; il est informé de tout, et il fustige sans pitié les ministres, les gouverneurs, les généraux, livrant inexorablement à la publicité les actes les moins avouables des personnages qui composent le gouvernement. Comment *la Cloche* arrive-t-elle en Russie? On ne sait; mais elle y pénètre, et elle est partout. Les imprimeries secrètes qui se sont multipliées la reproduisent et la propagent dans les provinces. Tous les Russes, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, lisent *la Cloche*. Pendant longtemps, l'empereur lui-même la lisait régulièrement; il a cessé de la lire, dit-on, non par antipathie, mais parce qu'il n'aime pas beaucoup la lecture. On raconte une aventure qui ne laisse pas d'être piquante. Un jour M. Hertzen avait publié un scandale assez compromettant pour deux des plus éminens dignitaires de la cour. Les deux personnages, sachant que l'empereur se faisait toujours apporter le dernier numéro de *la Cloche*, n'étaient point absolument sans inquiétude. Il s'agissait pour eux d'éviter que l'empereur apprît le fait qui leur était reproché, et qui n'était que trop vrai, à ce qu'il paraît. Ils eurent alors une idée merveilleuse : ils firent réimprimer au plus vite le numéro en omettant ce qui les concernait. L'exemplaire ainsi modifié fut remis à l'empereur. Ce qu'il y a de plus piquant, c'est que M. Hertzen le sut, et à dater de ce jour il n'adressa plus que sous enveloppe son journal à l'empereur. *La Cloche* est la lecture de toute la cour, des frères de l'empereur et des autres membres de la famille impériale, qui s'amusent extrêmement de ces révélations. Les ministres, les dignitaires, les fonctionnaires, sont au contraire très sensibles au moindre mot qui les atteint; ils redoutent cet étrange ministre de la police si bien informé, si bien servi, et il est arrivé plus d'une fois que la crainte de voir un acte divulgué les a contraints à se modérer. On va même jusqu'à dire que quelques-uns d'entre eux ont adressé leur justification à l'auteur du terrible *Kolokol*, et on nomme ceux qui l'ont fait. Il est certain que M. Hertzen est tout à la fois la terreur de ceux qui vivent d'abus et l'idole de toute une génération russe sans distinction de classe, d'état et de condition. Il a des partisans dans tous les rangs, dans toutes les sphères, et de cette littérature de l'exil, dont il est le représentant impérieux, il a fait un des plus efficaces

auxiliaires du mouvement qui s'est déclaré en Russie depuis quelques années.

Ce mouvement, à vrai dire, s'est manifesté sous toutes les formes, et il a eu son retentissement dans les universités comme dans la littérature. Peu après l'avénement d'Alexandre II, on l'a vu, le gouvernement russe abolissait les règlemens de l'empereur Nicolas, qui limitaient à trois cents le nombre des étudians de chaque université. Aussitôt les universités se remplirent, et elles n'ont cessé depuis d'être des foyers d'activité libérale et d'animation. L'université de Saint-Pétersbourg compte maintenant environ deux mille étudians, celle de Moscou deux mille quatre cents, celle de Kiev quinze cents, celles de Charkof, de Kasan et de Dorpat en proportion. Il existe de plus une école de droit à Pétersbourg, et à Jaroslaw, à Odessa des lycées qui sont au niveau des universités. Le nombre des étudians s'est élevé tout à coup à un chiffre considérable. Ce n'étaient pas seulement des enfans de la noblesse que le goût renaissant de l'étude et des circonstances plus favorables ramenaient vers les universités; ce sont surtout peut-être des jeunes gens des classes inférieures qui ont profité des facilités nouvelles, d'autant mieux que, dans les premiers temps, on pouvait aisément se dispenser de payer les droits d'inscription. C'était la plus petite partie qui payait pour suivre les cours. Aux étudians proprement dits, dont le nombre grossissait ainsi d'une façon imprévue, venaient se joindre les auditeurs libres, employés, officiers, qui affluaient autour des chaires. L'enseignement lui-même se modifiait sensiblement sous le règne d'Alexandre II. Absorbé par d'autres soins dans les premières années, le gouvernement du nouveau tsar fixait peu son attention sur les universités. Il en était résulté pendant quelque temps une certaine liberté de fait. Les programmes officiels avaient à peu près disparu; les professeurs suivaient leur propre inspiration dans leur enseignement et dans leurs lectures. Or les professeurs, presque tous formés à l'étranger, ont plus ou moins des idées libérales, constitutionnelles. Il est vrai que, même avec ce degré de libéralisme, mitigé d'ailleurs par une circonspection poussée jusqu'à la crainte, ils étaient loin encore de cette jeunesse débordante qui se pressait à leurs cours avec des idées plus avancées, et il s'en est suivi des mésintelligences, des scissions, une absence de confiance, qui ont éclaté le jour où le gouvernement a voulu arrêter un mouvement qu'il n'avait su ni prévoir ni diriger. Ce n'était pas moins un fait nouveau que cette animation renaissante des universités. La société russe tout entière s'y intéressait singulièrement, comme elle s'intéressait à toute manifestation d'une vie indépendante. Au jour des luttes et des troubles, elle n'a eu que des sympathies pour les étudians, et

cela s'explique surtout par cette circonstance, que l'organisation universitaire a le privilége en Russie d'être restée à peu près libre du fléau bureaucratique, d'avoir gardé une certaine autonomie dans son existence.

Ce goût nouveau pour tout ce qui touche à l'instruction publique s'est révélé récemment dans une création due exclusivement à l'initiative individuelle : je veux parler des *écoles du dimanche* qui se sont formées il y a quelque temps à Saint-Pétersbourg et à Moscou. Une fois l'idée conçue, on se mettait ardemment à l'œuvre, on ouvrait des souscriptions pour vivifier l'institution nouvelle. Ce sont des écoles destinées aux classes pauvres, et où l'enseignement est donné par des étudians des universités, par des fonctionnaires, par de riches particuliers et même par des femmes. Le gouvernement ne participe en rien à l'entretien des *écoles du dimanche*, qui vivent entièrement de souscriptions publiques, et il y a là assurément un fait significatif dans un pays où jusqu'à ce moment la bureaucratie absorbait tout, était l'unique motrice de la vie sociale. L'aristocratie russe commence, sous ce rapport, à se modeler sur celle de l'Angleterre, et les femmes de la plus haute naissance jouent le rôle le plus actif dans toutes ces œuvres; elles paient hardiment de leur personne, car les dames en Russie, il faut le dire, joignent souvent à une éducation très soignée une énergie de caractère et un courage que les hommes n'ont pas toujours.

De cet ensemble de causes agissant à la fois sous l'influence d'un entraînement commun est né un phénomène extraordinaire et saisissant. La société russe a complétement changé d'aspect; elle a laissé voir dans ses profondeurs, et on a vu la confiance dans le système de gouvernement perdue ou du moins très affaiblie, l'esprit de mécontentement et d'opposition grandissant et cherchant toutes les occasions de se produire, un vrai soulèvement d'opinion contre les corruptions administratives, la raillerie se tournant contre les plus hautes figures officielles, contre tout ce qui était un objet de culte superstitieux ou de crainte, les rangs, les décorations, les bonnes grâces du tsar, la bureaucratie, l'omnipotence des généraux, enfin un vague et universel besoin de larges et sérieuses réformes. On s'est mis à discuter tous ces vieux priviléges, toutes ces prescriptions surannées et parfois odieuses, tous ces règlemens qui interdisent aux bourgeois et aux marchands d'acquérir des propriétés foncières, qui soumettent quiconque n'est pas noble à la peine corporelle des verges, qui organisent la société tout entière comme un régiment et la parquent administrativement dans ces fameuses quatorze classes (*tchine*), en dehors desquelles il n'y a rien. Une certaine liberté de parole s'est fait jour par toutes les issues; on a parlé

de tout et partout à haute voix, de telle sorte que qui entendrait ce qui se dit non-seulement dans les salons, mais encore dans des réunions publiques, dans les promenades, dans les wagons de chemins de fer et jusque dans les plus simples auberges, pourrait supposer que le pays est à la veille d'une révolution générale. Il se tromperait peut-être; le symptôme n'est pas moins caractéristique.

Ce n'est pas tout : le goût des démonstrations, des manifestations s'est répandu et a éclaté sous tous les prétextes, tantôt pour célébrer quelque anniversaire, tantôt pour honorer la mémoire de quelque personnage populaire ou pour fêter quelque événement comme l'émancipation des paysans. On ne peut citer ici que quelques-unes de ces démonstrations. Il y avait un censeur très libéral, M. Kruse, qui, à ses risques et périls, laissait passer dans les journaux les articles les plus vifs et était le meilleur ami des écrivains. Le gouvernement s'irrita et révoqua M. Kruse. Aussitôt on organisa une souscription au profit du censeur révoqué. Le gouvernement le sut et défendit aux fonctionnaires de souscrire, il chercha même à empêcher les simples particuliers de se prêter à cet acte hostile. La souscription n'eut pas moins lieu, des fonctionnaires ne laissèrent pas d'y prendre part, et elle produisit une somme assez importante, car dans ces occasions les Russes se distinguent par une grande générosité. A la fin de 1860 mourut à Saint-Pétersbourg un acteur aimé et considéré, M. Martinof. C'était un nouveau sujet de démonstration. On se plut à faire au comédien qu'on estimait des funérailles qui éclipsaient tous les honneurs décernés aux plus grands dignitaires. Une multitude immense y assistait. La police accourut avec les gendarmes; elle fut sifflée et obligée de se retirer. Des généraux, les gouverneurs militaires de Saint-Pétersbourg, se présentèrent alors; on leur cria : « Chapeau bas! » et ils découvrirent leur tête, non sans une certaine confusion, mais sans pouvoir rien empêcher, et en considérant comme un vrai scandale qu'on fît à un acteur un enterrement plus magnifique que celui qu'on avait fait à l'empereur Nicolas lui-même. Il y a moins d'une année enfin, le curateur de l'université de Kiev, M. Piragof, homme des plus dignes, aimé pour son caractère et pour ses sentimens libéraux, fut destitué sur la dénonciation du gouverneur Vasiltchikof. Cette mesure assez brutale fut ressentie par le public de Kiev, qui offrit à M. Piragof un grand banquet d'adieu. Des discours furent prononcés, quelques-uns assez vifs, et à la fin du repas des centaines de dépêches arrivaient de toutes les parties de la Russie, transmettant au professeur destitué des témoignages de sympathie. Ces dépêches venaient des rédactions de journaux, des universités, des sociétés savantes, et même

de quelques fonctionnaires supérieurs. On ne peut bien comprendre la signification réelle de semblables manifestations qu'en se souvenant de ce qu'était la Russie, il y a six ans à peine, sous le règne de l'empereur Nicolas.

C'est ainsi que tout marche, et qu'à travers les mailles impuissantes d'un vieux système politique se dégage comme une nation nouvelle échappant en quelque sorte au gouvernement, se manifestant autour de lui, sous ses pas, — incohérente et irrégulière si l'on veut, mais ardente, vivace, puisant une force dans tous les instincts comprimés, étendant ses ramifications dans toutes les classes, dans toutes les sphères, et trouvant même un écho, dit-on, jusque dans la famille impériale, image de la société russe. Ce n'est pas, comme on l'a vu souvent dans d'autres pays, le grand-duc héritier, le tsarévitch, qui est en intelligence avec les instincts libéraux. Il est trop jeune encore; il a dix-sept ans à peine. Il a eu, il est vrai, un précepteur, M. Titof, et des professeurs d'un esprit éclairé; mais les partisans de la politique de l'empereur Nicolas ont réussi à éloigner ces professeurs, et il y a un an, lorsque le tsarévitch atteignait sa majorité, il a été maintenu sous la tutelle ou sous la direction d'un homme d'opinions peu suspectes de libéralisme, le général Strogonof, qui veille sévèrement à l'éducation du jeune prince. On a cru quelque temps à la possibilité d'une influence active et conciliante de l'impératrice Marie-Alexandrovna; mais cette princesse, de la famille grand-ducale de Hesse et autrefois protestante, s'occupe peu des affaires de l'état et s'adonne avec la plus vive piété à toutes les pratiques de l'orthodoxie russe. Les deux grands-ducs Nicolas et Michel, frères de l'empereur, semblent rester également en dehors de la politique. Placés à la tête des deux grandes directions du génie et de l'artillerie, ils ne s'écartent pas des exercices et des manœuvres. La grande-duchesse Hélène, veuve du grand-duc Michel, frère de l'empereur Nicolas, ne laisse point au contraire d'être soupçonnée d'un certain penchant pour le libéralisme. A Pétersbourg, elle représente l'opposition de la cour. Dans ses salons règne une certaine humeur frondeuse contre le gouvernement et ses abus, et elle a passé quelquefois, notamment l'été dernier, pour être tombée en disgrâce. C'est le grand-duc Constantin, frère de l'empereur, qui semble avoir aujourd'hui le rôle le plus actif et le plus important dans le nouveau règne à côté d'Alexandre II. Il a un caractère énergique et une intelligence vive, et il a toujours été considéré, même du temps de son père, comme aimant à s'instruire. Il a lu et recueilli beaucoup d'idées du siècle. Est-il réellement libéral? Toujours est-il qu'il a des vues plus larges que le gouvernement actuel de la Russie, et qu'il ne redoute pas un certain libéra-

lisme. Comme grand-amiral, il a réalisé dans la marine de véritables réformes; il a introduit dans la flotte quelque chose qui ressemble à un jury et à une procédure publique. Sous sa direction paraît un journal, le *Recueil maritime*, où à côté de travaux spéciaux il y a souvent des articles sévères sur les abus de l'administration. Le grand-duc Constantin fréquente sans nulle étiquette quelques sociétés savantes, chose nouvelle en Russie. Il a été l'un des partisans les plus énergiques de l'émancipation des paysans, et même dans une circonstance, assistant à un conseil, il se prononça avec une telle âpreté contre la noblesse, contre les fauteurs de l'ancien régime, qu'il prêta des armes à ceux qui cherchaient à indisposer l'empereur contre lui, et qu'il fut peu après invité à faire un voyage de quelques mois. L'opinion publique en Russie suit tous les signes de ces divergences, et le rôle attribué aux princes de la famille impériale n'est pas l'élément le moins curieux du mouvement qui s'accomplit; ce n'est pas non plus la différence la moins frappante entre le règne actuel et le règne de l'empereur Nicolas.

Une question singulière s'élève quelquefois en Europe sur la nature de ce mouvement. Pour l'expliquer, on peut être tenté de préciser, sous le nom de partis, les différentes nuances d'opinions qu'on entrevoit en Russie. Ce ne sont point cependant des partis dans la véritable acception du mot, — des partis organisés, fondés sur des convictions strictement déterminées, tendant à un but visible et certain. Dans un pays où toute la politique s'est proposé la désagrégation, le morcellement de la société, où le gouvernement a travaillé sans cesse à effacer toute trace de spontanéité sociale en isolant encore les individus par une défiance mutuelle, l'organisation d'un parti n'est pas une chose facile, qui puisse se faire d'un coup. Le résultat principal du règne de l'empereur Nicolas fut pour ainsi dire une complète pulvérisation de la société russe. Il faut du temps pour que ces atomes dispersés puissent se réunir et former ces corps organiques qui s'appellent des partis; il faut avant tout que cet abîme immense qui existe entre les classes soit comblé. Ce qui entrave encore l'organisation sociale et la formation de véritables partis en Russie, c'est l'étendue démesurée des provinces, l'absence de voies de communication, la difficulté de toute réunion et de toute entente entre les habitans des différentes contrées, le développement restreint de la population. Jusqu'à présent, il n'est point douteux que ce mouvement de la Russie offre un certain caractère anarchique. C'est une fermentation confuse; il n'y a point de vues rigoureusement formulées et précises; encore moins les Russes se rendent-ils compte de la nature possible de leur action et des moyens de réaliser leurs désirs. Au milieu de ce chaos d'idées,

on peut seulement distinguer les directions et les dispositions générales des différentes classes de la nation.

Une pensée gagne chaque jour dans la noblesse russe : c'est la pensée d'une constitution. Depuis longtemps déjà la jeune noblesse suit ce courant, et elle va même assez souvent jusqu'aux idées de M. Hertzen. Plusieurs fois, dans ces dernières années, la question de présenter une adresse à l'empereur pour demander une constitution a été agitée dans quelques gouvernemens, et c'est d'une manifestation de ce genre que sortait notamment l'adresse de Tver en 1859. Dans d'autres provinces, la même idée a été exprimée d'une façon moins nette peut-être, mais encore assez claire. La noblesse jeune et libérale a montré une chaude et intelligente sympathie pour l'émancipation des paysans, et sans attendre l'expiration de la période transitoire de deux ans fixée par le manifeste impérial, beaucoup de jeunes nobles ont commencé immédiatement à traiter avec les paysans en leur offrant des conditions avantageuses. C'est dans les rangs de la noblesse plus âgée, parmi les grands propriétaires fonciers, que l'abolition du servage a rencontré les adversaires les plus tenaces et les plus violens. Tous les moyens ont été employés pour détourner ou paralyser cette mesure. Maintenant que l'émancipation est accomplie au moins en principe par le manifeste du 19 février (5 mars 1861), les vieux nobles en ont conçu contre l'empereur une certaine irritation qu'ils ne cachent pas; ils murmurent plus haut que toutes les autres classes, et chose à la fois curieuse, imprévue et naturelle, l'abolition du servage en a fait des libéraux. Ce sont des libéraux par désespoir et par intérêt. « Puisque le gouvernement, disent-ils, nous a dépouillés de nos droits et de notre pouvoir sur les paysans, il nous doit une compensation politique en nous admettant à une participation sérieuse aux affaires de l'état, » et cette compensation, ils la réclament en effet tout haut. Ils entrent eux-mêmes dans le mouvement, non par principe, si l'on veut, non sous l'inspiration d'une idée fort généreuse, mais par le sentiment prévoyant, alarmé, d'un intérêt de position et d'influence.

Et qu'on remarque ici l'étrange erreur de ceux qui ont cru que, l'affranchissement des serfs une fois accompli, on pourrait revenir purement et simplement au système politique de l'empereur Nicolas, resserrer les liens un moment détendus de l'ancien régime. L'émancipation des paysans est au contraire le principe invincible d'une révolution complète, nécessaire, non-seulement par les réformes de détail qu'elle suppose dans la législation civile, dans l'organisation administrative, dans toute l'économie publique et agricole de la Russie, mais encore par les conséquences inévitables,

peut-être prochaines, quoique indistinctes encore, qu'elle est destinée à produire dans les mœurs, dans les idées, dans la condition de la noblesse aussi bien que des paysans. Quelque soin qu'ait pris le gouvernement, dans l'acte d'émancipation, de ménager les intérêts des propriétaires fonciers, on ne peut guère douter qu'une grande partie de la noblesse ne se voie à la longue ruinée par suite de cette réforme. La noblesse russe a vécu jusqu'à présent de prodigalités et fléchit sous les dettes. Il est difficile de trouver une propriété exempte de toute hypothèque. Le changement de la corvée en travail libre, la réorganisation de toute l'économie agricole nécessiteront des capitaux considérables et beaucoup d'ouvriers. Où la noblesse trouvera-t-elle des capitaux? où prendra-t-elle les bras nécessaires à la culture des terres avec une population déjà si faible dans la plupart des provinces? Beaucoup de propriétaires seront forcés de vendre leurs biens, et on peut prévoir qu'avec le temps il arrivera en Russie ce qui est arrivé en France : les propriétés foncières de la noblesse passeront en d'autres mains; elles seront acquises par les capitalistes et les négocians, ces héros de l'épargne et du tiers-état. De plus il est bien clair que de cette transformation de l'état des paysans dans les campagnes doit découler pour la noblesse un changement notable d'habitudes. Jusqu'ici la noblesse résidait ordinairement dans les capitales, dépensant ses revenus et tout à fait étrangère à l'agriculture. Il y a des propriétaires qui de leur vie n'ont pas même vu leurs domaines. Dans la Grande-Russie, habituellement toute la terre était laissée aux paysans qui payaient aux seigneurs une redevance, l'*obrok*. Maintenant cet *absentéisme* doit infailliblement cesser. La noblesse russe se verra forcée de se transporter à la campagne et de s'occuper d'agriculture, bien que rien ne soit plus contraire à ses goûts, bien que la vie rurale n'ait aucun attrait pour elle, et qu'elle n'ait pas d'ailleurs les connaissances nécessaires. De là non-seulement une révolution complète de mœurs et d'intérêts, mais encore un besoin pour la noblesse de chercher de nouveaux élémens de force, de se mettre à la poursuite d'une compensation qu'elle ne peut effectivement trouver que dans la vie politique. Déjà les démonstrations ont commencé, je l'ai dit; il circule incessamment à Moscou et à Saint-Pétersbourg des adresses pour demander à l'empereur une constitution, et cette pensée se fera jour vraisemblablement partout où auront lieu dans un temps donné les élections des maréchaux de la noblesse, que le gouvernement inquiet semble devoir, pour le moment, restreindre à Moscou.

Ce n'est pas pour une constitution que s'agitent de leur côté les paysans, aujourd'hui relevés par l'émancipation. D'autres instincts

se remuent dans cette classe aux couches profondes qui embrasse près de vingt-cinq millions d'hommes. L'émancipation, je me borne à le rappeler, repose sur un système de rachat par termes successifs après une période transitoire de deux années, dont une va être bientôt écoulée. C'est une transaction à laquelle les paysans ne semblent nullement disposés à se prêter. La liberté à leurs yeux, c'est sans doute l'affranchissement du travail obligatoire, mais c'est aussi, c'est surtout la propriété sans nulle condition de la terre qu'ils occupent. Aucune force humaine ne saurait leur inculquer cette idée que la terre qu'ils arrosent de leur sueur depuis le temps de Boris Godunof, qui reste dans leurs mains en se transmettant de père en fils, soit une propriété seigneuriale, et qu'ils soient obligés de racheter ce qu'ils considèrent comme leur bien. « Nous appartenons aux seigneurs, disent-ils; mais la terre est à nous. » Rien ne peut leur ôter cette conviction. Les troubles qui ont éclaté dans presque toutes les provinces, et qui se renouvellent fréquemment, tiennent à ce que les paysans n'ont pas compris le manifeste impérial et l'ont interprété à leur façon. Sur plusieurs points, il y a eu des fourbes qui ont fait circuler parmi les serfs de faux manifestes. A Kasan, un de ces prétendans si fréquens en Russie est apparu prenant le titre d'empereur. Ce nouveau Pugatchef fit croire aux paysans qu'il était Alexandre II, chassé par la noblesse de Saint-Pétersbourg, venant chercher un asile parmi eux et leur apportant le vrai manifeste, car celui qu'on leur avait lu dans les églises était, disait-il, fabriqué par la noblesse. Il rassembla autour de lui près de quinze mille serfs et se retrancha aux environs de Kasan. On envoya des troupes; il y eut deux cents paysans tués et mille blessés. Ce singulier usurpateur fut pris lui-même et fusillé. De semblables massacres ont ensanglanté différentes provinces, surtout dans la partie orientale et méridionale de la Russie. Quand on emploie les armes, les paysans s'apaisent pendant quelque temps; mais partout ils attendent avec impatience l'expiration de cet état transitoire de deux ans qu'on leur explique vainement à l'aide de la force, comptant toujours qu'à cette époque l'empereur leur laissera leurs terres gratuitement et même distribuera entre eux les domaines seigneuriaux. Ces pauvres paysans sont assez naïfs dans leurs idées : ils croient fermement par exemple que l'empereur fera aux seigneurs des pensions avec l'argent du trésor, et les contraindra à rester dans les villes. Qu'arrivera-t-il à cette terrible échéance de l'expiration de l'état transitoire? Les troubles les plus graves sont assurément à redouter. On entrevoit à peine la possibilité de maintenir cette condition du rachat, contre laquelle se soulèvent déjà les serfs rendus à la liberté, et on touche ici à une de ces situations comme celle où

se trouvait la France à la fin du siècle dernier, au moment où s'agitait la question de ces droits seigneuriaux qui devaient disparaître dans une révolution.

A côté de la noblesse et des paysans, il y a une population urbaine qui est peut-être l'élément le plus dangereux aujourd'hui pour le gouvernement, l'élément le plus révolutionnaire. Dans les deux capitales et dans les principales villes de province vit une classe nombreuse, d'un caractère indéterminé et mixte, étudians, écrivains, employés subalternes, fils d'employés (1), fils de prêtres, petits industriels, précepteurs, artistes, etc., tous désignés sous ce nom de *raznotschintzi*, c'est-à-dire gens de professions diverses. Toute cette classe nombreuse et chaque jour croissante, distincte des marchands et du bas peuple en ce qu'elle s'habille à l'européenne, est envahie par les idées radicales, démocratiques. Elle se nourrit des écrits de M. Hertzen, déteste l'aristocratie, et, n'ayant rien à perdre, aspire aux changemens violens. On se tromperait étrangement si on croyait que le gouvernement russe peut compter sur les employés, principalement sur les employés subalternes. Misérablement payés, exposés chaque jour aux duretés avilissantes et au despotisme de leurs supérieurs, ils ne sont que médiocrement attachés au pouvoir qu'ils servent; ils murmurent au contraire tout haut contre lui, et ont des affinités révolutionnaires. Même parmi les fonctionnaires d'un ordre plus élevé, le dévouement et la fidélité ne sont rien moins que sûrs. C'est dans ces régions officielles, dans les ministères, et jusque dans le sénat, que M. Hertzen a trouvé souvent des complicités mystérieuses, de ces intelligences inavouées qui lui ont permis de révéler plus d'un scandale administratif. Le fait est que les dispositions les plus secrètes du gouvernement, même (le croirait-on?) les documens revêtus des observations de l'empereur, se divulguent rapidement et vont alimenter les conversations de Pétersbourg. Parmi les personnages officiels d'un ordre supérieur, on voit croître le nombre de ces hommes que l'on appelle en Angleterre *timeservers*, gens habiles et souples qui, sentant grandir autour d'eux la puissance nouvelle de l'opinion, cherchent à servir deux maîtres, l'opposition et le gouvernement.

Si ces dispositions ne régnaient que dans l'ordre civil, ce serait déjà grave sans doute; mais un symptôme fait pour donner bien plus encore à réfléchir, c'est que les idées radicales, démocratiques et même socialistes gagnent l'armée, surtout les jeunes officiers. L'aca-

(1) On compte en Russie environ 200,000 employés de toute sorte : les employés d'extraction roturière n'ont qu'un titre personnel de noblesse qui résulte du grade attaché à leur fonction; leurs fils restent roturiers. On compte aussi environ 80,000 familles de prêtres.

démie militaire, l'état-major, les écoles du génie et de l'artillerie, le corps des cadets, sont intimement pénétrés de cet esprit. M. Hertzen y est en honneur; les officiers et les cadets se mêlent aux étudians, aux écrivains, et prennent part quelquefois à leurs démonstrations. Les établissemens militaires, depuis quelque temps, ne sont pas à l'abri d'une certaine humeur d'insubordination embarrassante. Il y a un an, un jeune officier fut renvoyé de l'école du génie; une révolte suivit cette expulsion, qui semblait injuste. Tous les autres officiers demandèrent le rappel de leur camarade, et, sur le refus qu'ils essuyèrent, près de deux cents voulurent subir le même sort. Tous les moyens furent employés pour les apaiser; l'inspecteur-général du génie, le grand-duc Nicolas lui-même, frère de l'empereur, pria, insista, menaça : tout fut inutile, et le gouvernement se vit obligé de disperser ces jeunes gens dans les divers régimens, au fond de la Russie. Plus récemment encore, des officiers d'artillerie ont dû être envoyés sur les frontières de la Sibérie. Depuis le manifeste d'émancipation des paysans surtout, il se fait dans l'armée et jusque dans la garde impériale, dit-on, une propagande aussi active que dangereuse. Les officiers des corps employés aux répressions éprouvent une répugnance visible, et la discipline se ressent de cet esprit nouveau qui envahit l'armée elle-même.

Le corps des marchands russes, bien que nombreux et riche, est peut-être jusqu'ici la classe la moins instruite, la plus imbue de vieux préjugés. Cette classe, elle aussi, commence pourtant à ouvrir les yeux. Les marchands lisent maintenant les journaux et subissent l'influence des idées dont l'expression les séduit; ils murmurent contre les abus de l'administration et de la police, contre les priviléges qui élèvent une barrière entre eux et la noblesse. Les crises prolongées du crédit et du commerce, dont ils rendent, selon l'habitude, le gouvernement responsable, augmentent leur mécontentement. Chose remarquable, les radicaux sont parvenus dans ces derniers temps à attirer dans leur camp quelques-uns des membres les plus opulens de la classe commerciale. Il s'est trouvé des négocians, des spéculateurs, des fermiers d'eau-de-vie, qui, semblables aux fermiers-généraux français d'autrefois, protégent les lettres, rassemblent chez eux les écrivains, subviennent libéralement à la rédaction des journaux et secondent toutes les entreprises qui ont le progrès pour but. Or les marchands, surtout ceux de Moscou, de Nijni-Novgorod et de Kasan, possèdent des capitaux immenses, et c'est une force qui ne laisserait pas d'ajouter aux embarras du gouvernement le jour où elle s'unirait décidément à la noblesse et aux classes inférieures.

Dans quelle mesure enfin le clergé russe participe-t-il à ce tra-

vail d'idées? On ne peut dire encore qu'il s'y associe réellement. Immobilisé dans une religion officielle dont le tsar est le pontife, il pense peu, il reste étranger aux agitations morales. Et pourtant, depuis deux ans, paraît à Moscou un recueil religieux aux allures semi-libérales, qui ne se propose rien moins que de spiritualiser l'orthodoxie, qui a des goûts de tolérance et défend la liberté de la pensée. Les rédacteurs de ce recueil, presque tous prêtres, sont initiés à toute la littérature philosophique de l'Occident, et ils suivent d'un œil attentif les questions religieuses qui se débattent aujourd'hui en Allemagne, en Angleterre, en France, en Italie.

Au milieu de ces instincts qui se réveillent et s'agitent au sein de la société russe, rien, on le voit, ne ressemble à un parti. On ne pourrait tout au plus donner ce nom qu'à quelques tendances plus saillantes, un peu mieux définies, qui se détachent sur ce fond obscur et confus. Un certain nombre de professeurs, d'écrivains et d'employés supérieurs forment ce qu'on appelle en Russie le parti des doctrinaires libéraux. Ces hommes sont convaincus que le peuple russe est incapable de rien faire par lui-même, qu'il ne peut prendre aucune initiative, et que le gouvernement seul a la puissance réformatrice. C'est donc avant tout au gouvernement, selon eux, de se faire libéral, de mettre la main aux réformes nécessaires, dût-il se servir de la force. Ces doctrinaires, comme on les nomme, sont partisans d'une administration puissamment centralisée, énergique, mais éclairée et aux vues libérales. Il s'agit dans cet ordre d'idées de maintenir l'intégrité de l'empire, sa puissance extérieure, sa position en Europe; seulement il faut que le régime intérieur se modifie absolument par l'abolition des priviléges et des distinctions de classes, par l'introduction de l'égalité civile, par la diffusion de la lumière dans les plus basses classes, par le développement des chemins de fer et de tous les intérêts matériels. L'idéal de ce genre de libéralisme, c'est encore après tout le système de Pierre le Grand adapté au XIXe siècle. Ce parti, pendant un certain temps, a été représenté au sein du gouvernement même par M. Milutine, un des principaux fonctionnaires du ministère de l'intérieur, dans lequel tout le monde voyait le futur ministre, et qui a été obligé de se retirer il y a quelques mois. Les doctrinaires, ces partisans de l'omnipotence de l'état, sont combattus par un petit nombre d'écrivains qui défendent les principes de l'autonomie, l'initiative individuelle et sociale, la décentralisation, et dont *le Messager russe* est l'organe; mais il est surtout un dernier parti qui est leur antagoniste le plus tranché, c'est celui des *slavophiles*.

Les *slavophiles* sont les adversaires passionnés des doctrinaires libéraux. Bien loin de partager les prédilections de ces derniers

pour Pierre le Grand, ils ne voient dans le fondateur de l'autocratie moderne que le mauvais génie de la Russie, qui a faussé le développement naturel de l'esprit national en infiltrant dans le pays le poison du germanisme. C'est à lui et à ses réformes qu'ils attribuent tous les malheurs de la Russie. Ils n'ont qu'antipathie pour Saint-Pétersbourg et son mode de gouvernement, pour les Allemands et la bureaucratie. Leurs préférences sont pour tout ce qui est vraiment russe, et c'est dans les siècles passés, dans les institutions et les mœurs d'autrefois, qu'ils vont chercher les vrais et sains principes de vie pour la nation. Cette tendance est plus sentimentale que pratique; elle n'est pas sans ressemblance avec le romantisme politique allemand, quoiqu'il y ait réellement chez les hommes qui nourrissent ces idées plus d'intelligence de la vraie liberté que chez les doctrinaires. Ils ont reçu ce nom de *slavophiles*, parce qu'ils ont de vives sympathies pour toutes les races slaves, et parce qu'ils rêvent toujours un panslavisme fédératif.

Au fond, quel est le trait caractéristique de ce mouvement complexe qui s'étend plus ou moins à toutes les classes, et où se mêlent toutes les tendances, toutes les opinions? C'est la prédominance d'un instinct libéral qui, à défaut d'autres issues régulières, va se perdre parfois dans les rêves ou jusque dans les chimères socialistes, et qui en définitive, sous des formes multiples, incohérentes, atteste surtout la lassitude de ce qui existe, le progrès de l'esprit d'opposition. Ce n'est pas que dans ce travail même plus d'un mirage ne puisse se mêler à la réalité. Le libéralisme dans l'empire des tsars a toujours été jusqu'ici d'une nature particulière, qui s'explique par l'organisation sociale et politique de la Russie. On a fait cette fine et juste remarque, que la vie d'un Russe avait deux côtés distincts, l'un officiel, l'autre tout privé, que le même homme pouvait être tout différent dans son pays ou à l'étranger, à la ville ou à la campagne, dans une réunion nombreuse ou dans un cercle intime, qu'il y avait enfin des circonstances, des jours, des heures où on parlait de liberté sans qu'il y eût pour cela des libéraux. Le libéralisme a été fréquemment pour les Russes une sorte de tenue devant l'Europe ou une fantaisie de jeunesse sans conséquence; plus souvent encore c'était pour eux une manière de se venger des duretés de la vie publique par la liberté du langage dans les réunions privées. Il y a eu des temps avant celui-ci où il n'était point rare de voir de hauts fonctionnaires se livrer à de petites débauches d'opposition dans l'intimité. On aurait pu croire à une révolution prochaine; il n'en était rien : ces censeurs violens reprenaient un instant après leur rang dans la hiérarchie officielle et leur attitude soumise. Même lorsque le libéralisme a pris plus sérieuse-

ment corps en quelque conspiration comme celle de 1825, ce n'était encore qu'une conception solitaire traversant quelques esprits d'élite agités d'instincts prématurés, tels que les Pestel, les Apostol Muravief. Humeur frondeuse ou passion exaltée dans la solitude, c'était un phénomène dénué de toute signification pratique, inconnu de la masse de la nation ou énigmatique pour elle, parce qu'il ne parlait ni à son intelligence, ni à ses intérêts. Tel est le caractère de ces velléités libérales qu'on a vues flotter plus d'une fois comme des mirages à la surface de la Russie, et voilà précisément en quoi tout diffère aujourd'hui.

Ce qu'il y a de grave et de nouveau en effet dans ce travail obscur et confus qui se laisse entrevoir par instans en Russie, ce n'est peut-être pas que des écrivains luttent avec la censure pour exprimer des idées constitutionnelles ou radicales, pour signaler des abus administratifs, pour mettre en lumière les vices du despotisme, d'une bureaucratie méticuleuse et corrompue, d'une centralisation absorbante; c'est que les journaux de ces écrivains trouvent des milliers de lecteurs qui se font ainsi en quelque sorte leurs complices. Ce n'est pas que l'esprit d'opposition gagne la noblesse ou certaines sphères privilégiées de la société russe, c'est que toutes les classes à la fois ressentent plus ou moins le même malaise, qu'elles commencent à ouvrir les yeux, et qu'il se produise spontanément des manifestations légales ou irrégulières révélant tout un ensemble de besoins, de sollicitations et de vœux inattendus. Ce qu'il y a de nouveau enfin, c'est cette émancipation de toute une classe populaire jetée dans le cadre élargi de la vie civile et créant forcément une de ces situations qui portent en germe une révolution de mœurs et d'institutions. Voilà bien ce qu'il y a de nouveau et de grave dans les conditions actuelles de la Russie, où le libéralisme est moins une fantaisie excentrique de quelques imaginations frondeuses ou exaltées que l'expression d'un instinct de réforme qui agite toutes les classes. Quant aux idées socialistes qui se mêlent à ce mouvement, il faut bien s'entendre : ce serait une étrange erreur de croire que ces étudians enthousiastes, ces écrivains, ces jeunes officiers qui subissent la fascination du radicalisme et de la démocratie, pensent sérieusement au socialisme tel qu'on peut l'entendre dans l'Occident, et sachent même au juste ce que c'est que le socialisme. La plupart n'ont assurément que des idées très vagues et très confuses. Au fond de cette effervescence, il y a le sentiment assez juste que désormais les demi-mesures, les petites concessions sont insuffisantes en Russie, et en outre il y a ce goût des choses extrêmes que la violence des compressions développe toujours. Et puis est-ce donc si surprenant à un point de vue géné-

ral? Songez-y bien : il y a plus ou moins de socialisme dans les esprits partout où c'est la société même qui est à réformer, et où la liberté, les garanties politiques ne sont pour l'instinct public qu'un moyen d'arriver à cette réforme. Je rappelais le programme du premier des radicaux russes, M. Hertzen : si c'est être socialiste de demander l'avénement immédiat des paysans à la propriété, l'abolition des priviléges et des classes, la suppression des peines corporelles, l'institution de tribunaux publics, l'indépendance de l'administration et de la justice, la régularité et le contrôle des finances, nous sommes tous socialistes en France, ou plutôt l'œuvre est accomplie depuis 1789; c'est même parce qu'elle est accomplie, ajouterai-je, que la société française est la moins troublée aujourd'hui dans sa vie civile par des questions qui agitent encore une partie de l'Europe, et que la Russie elle-même aborde à son tour.

Dans cette carrière tumultueuse, la société russe, je le disais, est en avant de son gouvernement, bien qu'on croie communément le contraire. Voilà justement le nœud de la situation actuelle et ce qui en fait la gravité. Tandis que la nation a laissé éclater tout un ordre imprévu d'idées, de vœux et d'instincts, tandis qu'elle s'est renouvelée rapidement dans son esprit et dans ses allures, le pouvoir n'a nullement changé dans ses conditions essentielles; il est resté ce qu'il était sous le dernier règne, un organisme formé pour l'immobilité, où les généraux et une bureaucratie routinière occupent la première place. Maintenant comme autrefois, un général est indifféremment chef du haras impérial, directeur de l'université ou procureur près le saint-synode. Autour d'Alexandre II s'est recomposée et resserrée une coterie exclusive, une camarilla qui enveloppe l'empereur d'un réseau d'influences, qui ne laisse arriver jusqu'à lui aucun écho de la vérité, et qui s'efforce avant tout de maintenir les traditions compromises du dernier tsar. L'empereur veut le bien sans doute, il n'est pas insensible à la nécessité de justes réformes; mais sa volonté est souvent obligée de fléchir devant les influences qui l'entourent, et cela va même assez loin. Il y a quelques années, l'empereur Alexandre voulut nommer feld-maréchal le prince Bariatinski, le commandant de l'armée du Caucase qui avait réussi à prendre Schamyl. Les vieux généraux de Nicolas furent tellement froissés de voir le prince Bariatinski, jeune encore, élevé à cette dignité, qu'ils ne voulurent pas lui rendre la visite qu'il leur avait faite à son arrivée à Pétersbourg, et Bariatinski était de nouveau éloigné.

Je ne voudrais pas trop m'arrêter sur les hommes. Quels sont pourtant les personnages influens aujourd'hui dans l'état? quels sont les hommes qui représentent le pouvoir? Ce sont de vieux serviteurs

de l'empereur Nicolas, adversaires par système, par tradition, de tout progrès véritable, et quelques personnages nouveaux qui ont la même ambition des faveurs impériales, la même crainte de tout mouvement, sans avoir la même foi en l'efficacité de l'ancien régime. Le vieux comte Adlerberg, favori de Nicolas, est encore tout-puissant à la cour d'Alexandre II comme ministre de la maison de l'empereur; il est amplement pourvu de dignités et d'emplois, et n'est au fond qu'une tête peu sérieuse, soumise à des influences qu'on nomme à Pétersbourg. Le ministre des affaires étrangères, le prince Gortchakof, homme plus intelligent, a réussi un moment à couvrir d'une dignité apparente l'inaction forcée de la Russie, et surtout à propager l'idée d'un règne libéral sans trop y croire lui-même peut-être. Le ministre de la guerre, le général Souchozanet, est un soldat qui ne se pique pas d'instruction et qui a peu brillé dans son récent passage à Varsovie, où il a été un instant lieutenant de l'empereur. Le ministre de la justice, le comte Panine, le plus haï de tous les ministres du temps de Nicolas, est au pouvoir une des têtes du parti réactionnaire; il est par conviction ennemi de toute idée de réforme. Naguère il y avait au ministère de l'instruction publique un homme éclairé, M. Kovalevski, qui à travers certaines faiblesses laissait voir un esprit sensé et mesuré; il a été remplacé par l'amiral Poutiatine, piétiste outré, dit-on, que sa vocation eût appelé à être métropolitain, et qui par sa dévotion a gagné les faveurs de l'impératrice. Le ministre des travaux publics, M. Tchevkine, passe pour être assez dépaysé dans l'ordre d'intérêts qu'il gouverne. Le directeur-général de la police, M. Patkul, s'est signalé principalement par une ordonnance qui interdisait aux cochers de fiacre de Pétersbourg de quitter leur siége pour aller s'asseoir dans leur voiture en attendant les voyageurs, sous le prétexte spécieux que cela ne convenait pas à des gens de basse condition, et que cela blessait la dignité des voyageurs eux-mêmes. Ainsi composé, le gouvernement russe n'a malheureusement ni programme préconçu ni suite dans l'action. Placé en face d'un travail des esprits tout libéral et d'une opposition croissante, il s'agite dans l'indécision, tantôt cherchant à arrêter le mouvement par des mesures empruntées au régime de l'empereur Nicolas, tantôt cédant sous la pression de l'opinion publique pour s'enhardir de nouveau et retirer les concessions qu'il a faites. Les ministres s'agitent les uns contre les autres, et chacun d'eux suit sa direction propre. De là des ordonnances contradictoires défendant aujourd'hui ce qui sera permis demain. A chaque soubresaut réactionnaire succède une désorganisation plus grande encore, au sein de laquelle s'affaiblit l'autorité du pouvoir et diminue la confiance de ceux-là mêmes qui sont au service du

gouvernement. Qu'on le remarque bien : ce qui se passe aujourd'hui en Russie n'est pas sans analogie avec ce qui se passait dans les états pontificaux à l'avénement de Pie IX en 1846. A cette époque aussi, il y avait à Rome un pouvoir né sous des auspices libéraux, mais incertain, placé en face d'une population qui ne lui était nullement hostile d'abord, qui le devançait bientôt, puis lui échappait, et ce pouvoir gagné de vitesse, tantôt cédant, tantôt résistant, mais reculant toujours devant une transformation nécessaire, arrivait par degrés à n'avoir plus, comme le disait Rossi, ni l'autorité traditionnelle d'un vieux gouvernement, ni la vigueur d'un gouvernement nouveau.

Le malheur est qu'à travers ces oscillations le gouvernement russe, par faiblesse au moins autant que par une résolution bien mûrie, semble finir par se fixer dans une politique de réaction qui n'est qu'un aiguillon de plus pour le mouvement. Cette réaction, après avoir eu des phases successives ou intermittentes, s'accélère aujourd'hui sous l'influence d'une crainte un peu effarée, sous le stimulant des manifestations multipliées de l'opinion. La première chose contre laquelle le gouvernement ait tourné ses efforts, c'est la littérature. Pendant les trois ou quatre premières années du règne d'Alexandre II, la littérature russe jouissait, on l'a vu, d'une certaine liberté de fait; à mesure qu'elle a grandi et qu'elle est devenue une puissance, les partisans de l'absolutisme, les généraux, les dignitaires n'ont plus eu d'autre pensée que de faire revivre dans toute sa force la censure telle qu'elle existait sous l'empereur Nicolas. Ce qui les irritait, c'était moins la discussion des questions de politique générale ou l'étude des institutions libres de l'Occident que cette littérature qui a reçu le nom de littérature *accusatrice :* guerre de pamphlets, d'allusions, de saillies acérées, de caricatures, de journaux humoristiques. Cette guerre les exaspérait. Ils arrivaient dans les conseils, tenant chacun quelque journal à la main, se montrant mutuellement les passages qui les blessaient, et se tournant vers M. Kovalevski, alors ministre de l'instruction publique, dont ils accusaient l'humeur tolérante. Les plaintes s'élevaient jusqu'à l'empereur, à qui on représentait que cette littérature ne respectait rien, qu'elle allait manifestement à une révolution, et l'empereur, qui lit peu, répondait qu'effectivement il fallait mettre un frein à la littérature.

On ne se hâtait pas cependant, on se bornait encore à quelques sévérités nouvelles, qui ne faisaient qu'aiguillonner les écrivains, lorsqu'une sorte de coup d'état fut décidé. On résolut de détacher la censure du ministère de l'instruction publique pour en faire une administration distincte, une direction générale avec deux grandes

sections placées l'une à Moscou, l'autre à Saint-Pétersbourg. Les principaux postes, selon l'habitude, furent confiés à des généraux. Cette organisation à la vérité coûta des sommes énormes; mais on attendait les plus grands résultats de l'institution nouvelle. Ce qu'il y eut de plus clair, ce fut une multitude de dispositions draconiennes créant dix censures au lieu d'une. Qu'on en juge : si un article par exemple traitait des impôts, il devait, après avoir subi la censure, être revu par le ministre des finances; s'il traitait de l'armée, il devait être soumis au ministre de la guerre; s'il traitait enfin de questions embrassant tous les intérêts publics, il devait passer par tous les ministères, sauf à revenir mutilé de toute façon après quelques mois, si encore il revenait. On alla plus loin même, on institua une autre censure chargée de revoir, après l'impression, les articles autorisés par la première censure. Ce luxe de surveillance et de répression a-t-il été du moins efficace? Nullement; la littérature militante a soutenu vaillamment la lutte, elle a rivalisé d'inventions ingénieuses, mettant chaque jour la censure aux abois, si bien que récemment le nouveau ministre de l'instruction publique, l'amiral Poutiatine, imaginait un perfectionnement inattendu dans l'art de pourchasser la pensée : il proposait d'infliger un châtiment personnel à tout écrivain dont trois articles auraient essuyé les rigueurs de la censure. Ce procédé, il est vrai, n'a point été accepté; il montre seulement dans quel genre de lutte est engagé le gouvernement russe, et ce qu'il y a de vivace dans cette littérature qui s'est mise au service des idées nouvelles.

La guerre une fois engagée contre la littérature, la réaction s'est étendue bientôt aux universités, même à ces innocentes *écoles du dimanche* qu'une libre initiative avait créées, et contre lesquelles on a éveillé les méfiances de l'empereur en les représentant comme autant de sociétés secrètes destinées à propager de dangereux instincts dans le peuple. Pendant les premières années du règne, on le sait, le gouvernement fixait peu son attention sur les universités, et il en résultait une sorte de liberté spontanée dans ces vastes foyers d'instruction. Les étudians n'étaient pas seulement plus nombreux, ils prenaient des mœurs nouvelles; de leur propre mouvement ils créaient pour leur usage diverses institutions, des bibliothèques, des cercles de lecture, des caisses de secours; ils se réunissaient souvent et en grand nombre, discutant les règlemens universitaires, tenant tête aux autorités académiques, jugeant librement leurs professeurs. Cette jeunesse ardente ne pouvait manquer de ressentir toutes les excitations de la politique; elle était au premier rang dans le mouvement général, et au commencement de 1861, lorsque les événemens de Pologne éclatèrent, on vit les étu-

dians de toutes les universités russes témoigner leurs sympathies à leurs camarades polonais. Un grand nombre se rendit au service funèbre organisé par les Polonais dans l'église catholique de Saint-Pétersbourg pour célébrer la mémoire des victimes de Varsovie. Un fait plus curieux encore eut lieu à Kasan à l'occasion de cette échauffourée de paysans dont j'ai parlé. Les étudians de l'université firent célébrer un service religieux pour les paysans tués pendant l'insurrection. Il n'y eut alors qu'un cri dans les régions officielles pour demander la réforme des universités. Une véritable tempête s'éleva contre le ministre de l'instruction publique, M. Kovalevski, qui se trouvait ainsi sommé par les généraux, par les hommes de cour, de mettre un frein au désordre universitaire aussi bien qu'à la hardiesse de la littérature.

Une réforme, elle était nécessaire sans doute depuis le jour de l'avénement d'Alexandre II, d'autant plus nécessaire que les désordres dont on se plaignait n'étaient, à vrai dire, que l'expression d'une incompatibilité réelle entre la plupart des règlemens survivans du dernier règne et les circonstances nouvelles nées du changement rapide des idées, de l'accroissement considérable du nombre des étudians. La meilleure réforme eût consisté à donner une organisation plus large et plus libre aux universités. M. Kovalevski lui-même n'était point éloigné de cet avis. Il hésita pourtant, il employa les demi-moyens; puis, pressé par les événemens, il finit un jour par présenter un projet conçu au fond d'après les principes qui régissent les universités allemandes. M. Kovalevski était un homme nouveau qui n'avait point malheureusement à la cour une position assez forte pour entrer en lutte ouverte avec l'esprit de réaction. Un comité fut nommé pour examiner son projet, et quels étaient les membres de ce comité? C'était le général Strogonof, le prince Dolgoroukof, commandant de la gendarmerie, et le comte Panine, ministre de la justice. Le nom de ces hommes était d'avance la critique la plus sanglante de l'œuvre de M. Kovalevski, qui se retira indigné, cédant le ministère de l'instruction publique à l'amiral Poutiatine.

J'ai nommé le général Strogonof comme un des membres du comité chargé d'examiner la question des réformes universitaires. Le général Strogonof est un des personnages les plus importans aujourd'hui par son éducation, par son intelligence supérieure à celle de la plupart des autres généraux, et son influence à la cour est attestée par sa position de gouverneur du prince impérial. Il était dans une demi-disgrâce sous l'empereur Nicolas, qui le traitait presque en libéral; il vivait à Moscou, où il était curateur de l'université, protégeant l'enseignement et ayant des momens d'humeur contre la cour. Aujourd'hui c'est le type du vieux seigneur russe

réactionnaire et féodal, passionnément opposé à l'émancipation des paysans, adversaire des universités qu'il protégeait autrefois, n'admettant l'utilité de l'éducation que pour la noblesse. Nul n'a mis plus d'ardeur, d'énergie et d'autorité à effrayer l'esprit naturellement vacillant d'Alexandre II, à lui représenter les dangers du mouvement actuel et à lui conseiller une politique de répression. Les idées du général Strogonof sur la réforme des universités étaient des plus simples : elles consistaient à revenir au système de l'empereur Nicolas, à limiter de nouveau à trois cents le nombre des étudians, à élever le chiffre des droits d'inscription à 200 roubles, à diviser les universités en écoles spéciales et distinctes en les dispersant dans les différentes villes, à transporter celle de Saint-Pétersbourg à Gatczyn, à interdire l'entrée des cours aux auditeurs libres. Quand ce projet fut connu, il souleva l'opinion à tel point qu'on dut s'arrêter à mi-chemin. On ne fit pas tout ce qu'on voulait, mais on éleva les droits d'inscription à 50 roubles, on imposa aux étudians des règlemens d'une sévérité minutieuse; réunions, promenades, députations furent défendues; on abolit les bibliothèques, les caisses de secours fondées pour subvenir aux besoins des jeunes gens pauvres. La lutte était ouverte.

Qu'en est-il résulté? L'agitation a pris un caractère bien autrement grave et redoutable. Deux fois les universités ont dû être fermées en présence de la véhémente animosité des étudians, dont la force n'a pu dompter la résistance, et de là sont nées ces collisions, ces scènes de désordre qui éclataient il y a trois mois à Moscou et à Saint-Pétersbourg. Les étudians de Moscou avaient résolu de présenter une adresse à l'empereur pour demander l'abolition des règlemens nouveaux, lorsqu'une nuit quelques-uns étaient subitement arrêtés. Le lendemain, tous les autres étudians se rassemblaient devant la maison du gouverneur pour savoir les motifs de l'arrestation de leurs camarades et pour réclamer l'envoi de leur adresse à l'empereur. Aussitôt les troupes s'avançaient contre eux, les dispersant par les armes, les foulant sous les pieds des chevaux. Plus de trois cents étaient arrêtés et entassés dans tous les postes de police avec des malfaiteurs; ils sont restés depuis enfermés dans la forteresse de Petropaulov et à Cronstadt. Cette violence de répression n'a eu d'autre résultat que de faire éclater dans toute la société russe la plus vive sympathie pour les étudians. Les dames de la plus haute aristocratie de Moscou intervenaient en leur faveur, et employaient toute sorte de moyens ingénieux pour adoucir leur sort dans les prisons. Le peuple même, qu'on avait cherché d'abord à exciter contre les étudians en les représentant comme des fils de nobles qui voulaient demander à l'empereur la révocation de l'édit d'émancipation des paysans, le peuple ne tardait pas à s'apercevoir

de ce stratagème de police, et de pauvres moujicks, un moment égarés, allaient demander pardon en pleurant à ces jeunes gens contre lesquels on les avait poussés. La classe où les étudians ont trouvé moins d'appui, chose étrange, est celle des professeurs, et c'est un fait à remarquer dans cette agitation qui remplit depuis quelques années les universités russes : les professeurs, bien que nourris de certaines idées libérales, ont montré une timidité singulière en face des actes du gouvernement qu'ils blâmaient le plus; à l'exception de quelques jeunes professeurs de Pétersbourg, presque tous ont gardé une réserve craintive, et ceux de Moscou, dans les dernières échauffourées, se sont faits les complices, les apologistes de la répression. Il ne faut pas s'y tromper, ces scènes sont un des symptômes les plus graves aujourd'hui en Russie; elles sont la manifestation d'une pensée d'action et de résistance à l'autorité armée, considérée jusqu'ici comme inviolable; elles révèlent de plus ce qui s'agite dans cette jeunesse qui ne fait que grandir, qui n'a pas subi toutes les influences du système de l'empereur Nicolas, qui arrive dans la vie pleine de séve et d'énergie, et qui est appelée à jouer le premier rôle dans tous les événemens.

Ainsi a grandi et s'est compliquée cette situation mystérieuse où chaque jour fait surgir quelque élément inattendu, où l'esprit de compression, en tendant de nouveau tous ses ressorts, ne peut réussir à rien empêcher, ni l'effervescence de la jeunesse, ni la contagion des idées, ni les manifestations les plus diverses d'une opposition croissante. Le gouvernement vit au milieu d'incidens qui échappent à son action, qui éclatent en quelque sorte sous ses pas. Un jour, — c'était dans l'été de 1861, — un bruit de conspiration se répand à Saint-Pétersbourg; d'où vient ce bruit? Il y avait un sénateur d'esprit remuant, M. Khroustchef, qui prenait volontiers les allures libérales et se croyait à la veille d'arriver au ministère; trompé dans ses espérances, il était devenu fou. Jusque-là rien d'extraordinaire; mais on s'empressait d'aller reprendre chez M. Kroustchef les papiers relatifs aux affaires qu'il avait à examiner comme membre du sénat, et ici commençaient les surprises. Parmi les papiers du sénateur, on trouvait des correspondances avec M. Hertzen, et les nouvelles transmises par ces correspondances étaient censées venir des plus hautes sources. Cet incident prenait les proportions d'un complot. On en a parlé vaguement en Europe, on en parlait bien plus encore à Pétersbourg, et la découverte n'était point, dit-on, étrangère aux voyages d'été du grand-duc Constantin et de la grande-duchesse Hélène. — Un autre jour, au mois de juillet, une proclamation révolutionnaire révélait l'existence d'un journal imprimé secrètement dans l'intérieur même de la Russie, le *Welikorus*, qui ne se bornait plus à l'exposé théorique des idées

radicales, qui développait tout un plan d'exécution pratique. La proclamation du mois de juillet était envoyée par la poste aux ministres, aux dignitaires de la cour, à la police elle-même, dans les casernes, dans les écoles, à tous les journaux. Le gouvernement fut stupéfait de cette hardiesse, et l'affaire du *Welikorus* a été si habilement conduite qu'elle semble avoir échappé jusqu'ici à toutes les investigations de la police.

L'opposition sent donc croître tous les jours ses forces, et les partisans de l'ancien absolutisme, déconcertés par ce mouvement, y voient un motif de plus de pousser à une réaction qui n'est inefficace à leurs yeux que parce qu'elle n'est pas assez entière. Tous les incidens qui se succèdent, ils les exagèrent même quelquefois, dans l'espoir de faire triompher leur politique, et leur habileté n'est pas toujours trompée. Lorsque les derniers troubles de l'université de Moscou éclataient il y a trois mois, l'empereur se trouvait avec la cour en Crimée, où il a passé une partie de l'automne. Les réactionnaires de Pétersbourg se hâtaient de l'informer de ces événemens, en les représentant comme l'épisode d'une vaste crise menaçante pour la dynastie elle-même. L'esprit de l'empereur Alexandre fut vivement ému, et il est resté sous le poids de cette idée d'un grand péril révolutionnaire auquel sa dynastie venait d'échapper. Il a comblé de récompenses les généraux, les soldats qui ont marché contre les étudians de Moscou et de Pétersbourg, et les conseils de rigueur ont trouvé auprès de lui un accès plus facile. Ces derniers incidens, au reste, semblent avoir répandu une teinte de tristesse sur la cour de Russie. Au retour du voyage de Crimée, l'impératrice, en arrivant à Moscou, se rendait aussitôt à la chapelle du palais pour prier devant un tableau représentant une scène miraculeuse de la vie de la Vierge, et elle ne pouvait cacher ses larmes à ceux qui l'accompagnaient. C'est ce sentiment vague du péril, éveillé avec habileté dans la famille impériale, qui donne aujourd'hui une certaine force à la réaction en face d'un mouvement désormais trop étendu et trop vivace pour être facilement comprimé.

Spectacle étrange d'un vaste pays qui a vécu plus que tous les autres d'immobilité et de silence, et qui se réveille maintenant dans toute l'incohérence d'une crise de transformation! Il se peut sans doute qu'il y ait parfois quelque exagération dans le sentiment des Russes sur leur propre situation et dans l'idée qu'on se fait de loin de tout un ordre d'événemens dont le mystère double la gravité. Une chose est certaine et apparaît à travers tous ces faits, toutes ces manifestations et tous ces symptômes : la résistance absolutiste n'est plus qu'un palliatif aussi périlleux qu'inefficace, et le régime maintenu pendant trente ans par l'empereur Nicolas avec une opiniâtreté qui toucha presque au génie devient désormais impossible;

il a fait son temps. L'autocratie tsarienne est aujourd'hui en présence d'un esprit nouveau de réforme et de progrès.

L'empereur Alexandre n'est point heureusement de cette nature des grands despotes, c'est son honneur, et ce serait sa faiblesse de se servir d'un instrument usé et discrédité. Je lisais récemment dans une lettre venant de Russie : « Vous ne connaissez pas notre ville de Saint-Pétersbourg; c'est une œuvre puissante et tout artificielle. Elle a été bâtie sur pilotis par Pierre le Grand au prix de milliers de vies enfouies dans ses fondations. Chose curieuse, elle laisse voir aujourd'hui des signes menaçans. Il arrive souvent que les pilotis s'effondrent; le sol s'enfonce sur certains points. Toute la ville est coupée d'un grand nombre de canaux et de conduits souterrains. Or, par une négligence inconcevable, ces conduits et ces canaux n'ont pas été nettoyés depuis le règne de l'impératrice Anne, c'est-à-dire depuis plus d'un siècle, et il s'en échappe les plus dangereuses émanations, comme il est arrivé encore l'été dernier. Le gouvernement voudrait y remédier. Des ingénieurs ont été réunis en conseil; ils ont émis l'avis qu'il fallait se mettre à l'œuvre tout de suite, et tout bas ils ajoutent que ces travaux rendront peut-être le séjour de Pétersbourg complétement impossible, parce que l'atmosphère en sera totalement corrompue... » N'y a-t-il pas quelque chose de semblable dans cette société russe, œuvre de Pierre le Grand, créée par un artifice gigantesque d'omnipotence, comme la ville même qui en est la plus frappante image, et intérieurement minée à la longue au point d'appeler un remède aussi prompt qu'énergique? La grandeur de la Russie n'est point en péril sans doute; elle peut sortir au contraire de cette crise dans des conditions propres à la rendre plus redoutable pour l'Europe. Ce n'est pas non plus la dynastie qui est menacée, comme essaient de le faire croire à l'empereur Alexandre II les fauteurs d'une réaction outrée; elle peut au contraire s'affermir pour longtemps en se liant par une politique libérale aux destinées nouvelles de la Russie. Ce qui est réellement menacé, c'est tout un système d'administration et de politique qui enlace l'empereur lui-même, et compromet son pouvoir au service d'une hiérarchie de despotismes obscurs dont il n'est que le premier esclave. L'empereur Alexandre II a donné un grand exemple par l'émancipation des paysans et par quelques actes qui étaient au commencement de son règne les gages d'un esprit bienveillant et éclairé. Sa garantie et sa force sont aujourd'hui dans une politique résolue à faire justice partout où il y a des justices à faire dans son empire, et à répondre par une large et ferme sympathie à tous ces appels confus d'une nation qui s'agite sous l'influence d'une idée de rajeunissement et de progrès.

CHARLES DE MAZADE.

LA

PHILOSOPHIE DES JUIFS

MAÏMONIDE ET SPINOZA.

I. *Le Guide des Égarés*, par Moïse ben-Maimoun, dit Maïmonide, traduit en français pour la première fois par M. Munk, de l'Institut (1). — II. *Mélanges de Philosophie juive et arabe*, par le même (2). — III. *Études orientales*, par M. Adolphe Franck, de l'Institut (3).

Que savait-on de la philosophie des Juifs il y a quelques années? Rien, ou fort peu de chose. On n'ignorait pas qu'il avait existé chez les fils dispersés d'Israël une doctrine fort ancienne, nommée *kabbale*; mais quoi de plus obscur? Pour désigner quelque chose d'impénétrable, on disait volontiers : c'est kabbalistique. Et quant à cette autre philosophie des Juifs, non plus mystérieuse et ésotérique, mais enseignée ouvertement par les rabbins et se donnant pour orthodoxe, on ne la connaissait pas mieux. On avait entendu citer par les Juifs le grand Maïmonide et son fameux *Guide des Égarés* (*Moré Neboukhîm*); quel était l'esprit, le sens de ce monument de la sagesse hébraïque? Les plus doctes l'ignoraient. Leibnitz, qui lisait tout et voulait tout comprendre, ne savait de la kabbale que ce que lui en avait appris son ami le baron Knorr de Rosenroth, l'auteur de la *Kabbala denudata*, et pour déchiffrer le

(1) 2 vol. in-8°, chez Franck, rue Richelieu, 67. Le premier volume est de 1856, le second vient de paraître.

(2) 1 vol. in-8°, chez Franck.

(3) 1 vol. in-8°, 1861, chez Michel Lévy.

Moré Neboukhim il n'avait que la mauvaise version latine de Buxtorf (1).

Nous n'en sommes plus là aujourd'hui, grâce à deux savans hommes, à deux maîtres en littérature hébraïque, M. Adolphe Franck et M. Munk. Depuis les mémoires de M. Franck sur la kabbale, la doctrine renfermée dans les livres du *Zohar* et du *Sepher Iecirah* a cessé d'être une énigme. A la fois philosophe et philologue, M. Franck a porté la lumière dans ce chaos, et s'il n'a pas dissipé toutes les obscurités des livres kabbalistiques, il en a du moins fixé avec autorité le caractère, mesuré la portée, indiqué les origines. C'est là un service capital rendu à la science. M. Franck vient d'y ajouter encore en publiant un précieux volume d'*Études orientales*, où, parmi d'autres recherches curieuses, on trouvera de nombreux matériaux pour l'histoire des idées philosophiques et religieuses des Hébreux (2). Ce que M. Franck faisait, il y a vingt ans, pour les doctrines secrètes des Juifs, M. Munk vient de l'entreprendre pour leur philosophie officielle et publique. Il nous donne en belle et bonne langue française le principal monument de cette philosophie, *le Guide des Égarés* (3). Désormais nous pouvons lire Maïmonide avec d'autant plus de facilité que nous trouvons auprès de lui un commentateur assidu qui à chaque pas nous soutient et nous guide, car il ne suffisait pas, pour nous faire comprendre le *Moré Neboukhim*, d'une connaissance profonde des antiquités hébraïques; il fallait y joindre une érudition variée, notamment l'intelligence des écrits d'Aristote, maître favori de Maïmonide. Grâce à Dieu, M. Munk n'est pas seulement un hébraïsant consommé, c'est un savant universel pour qui la philosophie grecque n'a pas de secrets. Ajoutez que cette vaste érudition est chez lui au service d'un esprit supérieur, où la netteté française se marie heureusement avec la finesse, la souplesse et la vigueur hébraïques.

A part son grand caractère d'utilité générale, la publication de M. Munk a le mérite de l'à-propos. Elle semble arriver à point

(1) Voyez l'intéressant fragment inédit récemment publié, avec une traduction et un mémoire explicatif, par M. Foucher de Careil : *Leibnitii observationes ad rabbi Mosis Maimonidis librum qui inscribitur doctor perplexorum*, 1861, in-8°, chez Durand.

(2) Notamment une étude sur l'état politique et religieux de la Judée aux derniers temps de sa nationalité, des notices substantielles consacrées à Maïmonide et à Avicébron, et un travail sur les doctrines religieuses et philosophiques de la Perse, qui ont tant de points de contact avec celles d'Israël.

(3) M. Munk avait déjà bien mérité de l'histoire de la philosophie en restituant presque complétement le *Fons vitæ*, ouvrage perdu d'Avicébron, et en découvrant sous le nom de ce personnage, si fameux au moyen âge et quelque peu mystérieux, un Juif espagnol du XIe siècle, nommé Salomon ben-Gébirol, philosophant à la suite des Arabes et interprétant comme eux Aristote dans le sens de l'école d'Alexandrie.

nommé pour résoudre un problème historique fort agité en Allemagne et en France dans ces derniers temps, et qui suscitait hier encore de très vifs débats au sein d'une savante compagnie : nous voulons parler de la question des véritables origines du panthéisme de Spinoza. Depuis que la philosophie cartésienne a été parmi nous l'objet d'une si vive curiosité et d'un si grand nombre de doctes travaux, on s'était volontiers accoutumé à ne voir dans Spinoza qu'un frère jumeau de Malebranche, un fils de Descartes, fils légitime, bien qu'indocile, et que son père eût volontiers désavoué. Or voici qu'un maître illustre vient tout à coup s'inscrire en faux contre cette opinion, que lui-même a plus que personne contribué à propager. Niant résolûment les rapports de filiation les plus essentiels reconnus jusqu'à ce jour entre le disciple et le maître, M. Cousin déclare qu'il faut chercher partout ailleurs que dans Descartes les origines du spinozisme, et nous propose de les demander à la kabbale et au *Moré Neboukhim*. A ce compte, l'auteur de l'*Éthique* ne serait plus qu'un fils tardif du vieil Akhiba, un kabbaliste déguisé en cartésien, ou simplement peut-être un disciple hardi de Maïmonide, de Moïse de Narbonne, de Léon Hébreu, tout enfin, excepté un fils de Descartes. Et voilà Descartes débarrassé d'un disciple si compromettant, et voilà du même coup la philosophie française à l'abri de ce poids énorme que le nom de Spinoza semblait faire peser sur son repos et ses destinées.

Assurément la question est grave, elle mérite d'être discutée à fond, et si on n'avait pas d'ailleurs toute sorte de bonnes raisons pour lire le grand ouvrage de Maïmonide, ce seul problème vaudrait la peine de s'y arrêter.

I.

Mais, avant de parler du *Guide des Égarés*, il faut en faire connaître l'auteur.

Moïse ben-Maimoun (c'est son véritable nom) est un Juif d'Andalousie du XIIe siècle (1). Il naquit à Cordoue le 30 mars 1135. Fils d'un homme instruit, son éducation fut libérale. Il eut pour maître aux écoles juives un disciple du fameux Avempace (nom défiguré d'Ibn-Babja) et fréquenta aussi les écoles arabes, où il trouva pour condisciple un fils de l'astronome Geber de Séville (Djâber ben-Allah), bien connu des arabisans. A peine avait-il treize ans que la conquête de Cordoue par Abd-el-Moumen, le farouche et fanatique chef de la

(1) Pour la biographie de Maïmonide, M. Franck, *Études orientales*, pages 317 et suiv. — Comp. M. Munk, *Mélanges de philosophie juive et arabe*, pages 461 et suiv.

dynastie des Almohades, déchaîna sur les Juifs et les chrétiens d'Andalousie la plus terrible persécution. La famille de Maïmonide courba la tête sous l'orage, et pour éviter la mort ou l'exil fit profession extérieure de mahométisme. Étrange effet des violences des hommes, on put pendant dix-sept ans voir agenouillé dans les mosquées celui qui devait être le plus grand docteur de la synagogue, le flambeau d'Israël, la lumière de l'Orient et de l'Occident, un autre Moïse. Toujours en danger à Cordoue, Maïmonide chercha un asile plus sûr à Fez, où la légende a gardé souvenir de son passage, puis à Saint-Jean-d'Acre, puis enfin, après un pieux et périlleux pèlerinage à Jérusalem, il s'établit en Égypte, au vieux Caire. C'est là qu'après trente ans de persécutions et de vicissitudes il devait trouver le repos, et par surcroît la fortune, les honneurs et la gloire. Le sultan Saladin venait de renverser le khalifat des Fatimites et d'étendre sur l'Égypte une domination généreuse. Maïmonide lui fut désigné par la grande réputation qu'il s'était faite en quelques années comme théologien, philosophe et médecin. Sur l'indication du kadhi Al-Fâdhel, il fut choisi pour médecin du sultan et devint un personnage en crédit. On peut voir dans les lettres mêmes de Maïmonide combien son existence fut alors brillante et occupée. « Je te le dirai franchement, écrit-il à Samuel Ibn-Tibbon, qui se disposait à lui faire visite pour jouir de ses entretiens et se préparer à traduire ses écrits de l'arabe en hébreu, je ne te conseille pas de t'exposer à cause de moi aux périls de ce voyage, car tout ce que tu pourras obtenir, ce sera de me voir; mais quant à en retirer quelque profit pour les sciences ou les arts, ou avoir avec moi ne fût-ce qu'une heure de conversation particulière, soit dans le jour, soit dans la nuit, ne l'espère pas. Le nombre de mes occupations est immense, comme tu vas le comprendre... Tous les jours, de grand matin, je me rends au Caire, et lorsqu'il n'y a rien qui m'y retienne, j'en pars à midi pour regagner ma demeure. Rentré chez moi, mourant de faim, je trouve toutes mes antichambres remplies de musulmans et d'Israélites, de personnages distingués et de gens vulgaires, de juges et de collecteurs d'impôts, d'amis et d'ennemis qui attendent avidement l'instant de mon retour. A peine suis-je descendu de cheval et ai-je pris le temps de me laver les mains, selon mon habitude, que je vais saluer avec empressement tous mes hôtes et les prier de prendre patience jusqu'après mon dîner. Cela ne manque pas un jour. Mon repas terminé, je commence à leur donner mes soins et à leur prescrire des remèdes. Il y en a que la nuit trouve encore dans ma maison. Souvent même, Dieu m'en est témoin, je suis ainsi occupé, pendant plusieurs heures très avancées dans la nuit, à écouter, à parler, à donner des conseils, à ordonner

des médicamens, jusqu'à ce qu'il m'arrive quelquefois de m'endormir par l'excès de la fatigue et d'être épuisé au point d'en perdre la parole. »

Tant d'occupations, de devoirs et d'affaires n'empêchèrent pas Maïmonide de se recueillir et de travailler à la composition de ses nombreux ouvrages. Il y en a de trois sortes : d'abord des traités de médecine, puis des écrits purement théologiques, parmi lesquels le plus estimé est la *Mischné-Torah*, abrégé du Talmud, enfin des traités où la philosophie et la théologie se combinent, et c'est dans cette classe que brille au premier rang *le Guide des Égarés*, principal titre de l'auteur à l'attention de l'histoire et à l'estime de la postérité; mais on n'est pas impunément théologien philosophe, même quand on est favori du sultan. Maïmonide fut inquiété pour la liberté et la hardiesse de ses opinions. Un théologien musulman, nommé Aboul-Arab ben-Moïscha, l'attaqua sous prétexte qu'il était retourné au judaïsme après s'être fait musulman. Le voilà convaincu d'être un hérétique relaps, comme aurait dit un juge de notre inquisition. Maïmonide eut besoin, pour parer le coup, de toute la faveur du sultan et de l'adroite intercession de son ministre, le kadhi Al-Fâdhel. Plus tard, un des disciples qu'il avait formés au Caire ayant soutenu à Damas que la résurrection des morts n'est qu'un symbole, un orage éclata dans la synagogue, et, pour ne pas être excommunié par les siens, Maïmonide fut obligé de capituler sur ce point, sauf à revenir à sa doctrine par un détour subtil; mais ce fut après sa mort, arrivée en 1204, que, n'étant plus contenue par la haute position de Maïmonide à la cour, la colère des orthodoxes en Israël parut dans toute sa violence. Un rabbin de Tolède, Méir ben-Todros-Halevy, déclara que le *Moré Neboukhîm*, sous prétexte de fortifier les racines de la religion, en coupait toutes les branches. De nombreuses communautés, entre autres celles de la Provence et du Languedoc, prononcèrent contre les écrits philosophiques de Maïmonide l'anathème et la peine du feu. D'un autre côté, plusieurs communautés se levèrent pour le défendre. On s'excommunia réciproquement, on ne se fit pas faute d'en appeler au bras séculier. Ce fut un véritable schisme qui s'étendit peu à peu à toutes les synagogues pendant tout un siècle. Au milieu de ces tempêtes, la gloire de Maïmonide a surnagé. Le temps, en calmant les passions et en dissipant les fumées du combat, a fait de plus en plus paraître les véritables traits de cette calme et haute physionomie : science, mesure, étendue. Peu à peu ces dons supérieurs ont exercé leur influence insinuante et victorieuse, d'abord sur les Juifs, bientôt sur les musulmans, et jusque sur les chrétiens. Les théologiens coptes traduisent les écrits de Maïmonide; les grands docteurs chrétiens

du XIIIe siècle, un Albert le Grand, un saint Thomas d'Aquin, les lisent dans des traductions latines et les citent avec respect et admiration. Son nom, partout répandu, reste un glorieux symbole de la hardiesse des idées contenue par un grand esprit de modération et de sagesse.

L'auteur du *Guide des Égarés*, au début de son ouvrage, en explique l'objet à son cher disciple Rabbi Joseph, fils de R. Jehouda. Cet ouvrage ne s'adresse pas au commun des hommes, ni à de jeunes écoliers, ni même à ces lecteurs d'ailleurs éclairés, mais qui ne veulent savoir que l'interprétation pratique et traditionnelle de la loi; il est fait pour des philosophes, pour ces sortes d'esprits qui aspirent à pénétrer le sens le plus élevé des traditions. Ceux-là sont souvent indécis et troublés à cause de l'opposition qu'ils rencontrent entre la lettre de l'Écriture sainte et les données de la raison. Faut-il prendre au sens littéral la parole des prophètes? faut-il n'y voir que des symboles et des allégories? On ne sait, on hésite, et l'esprit reste en suspens, douloureusement agité. Maïmonide se propose de tirer ces douteurs de leur indécision et de leur perplexité; c'est pourquoi il intitule son livre *le Guide des Égarés*, ou, pour traduire plus exactement le texte (1), *le Guide des Indécis*, *dux perplexorum*, comme dit l'ancienne version latine de 1520.

Voilà un grand dessein. Maïmonide en mesure la hauteur et les périls avec un sentiment profond d'inquiétude. Aussi se garde-t-il bien d'étaler aux yeux la méthode nouvelle dont il est en possession. Cette méthode en effet n'est pas moins que ce qu'on nomme aujourd'hui l'exégèse rationnelle, ou plus nettement le rationalisme. Le principe général de Maïmonide, c'est que la révélation ne peut être en contradiction avec la raison. Tout récit, toute parole qui heurte la raison doivent donc être ramenés par l'interprétation à un sens raisonnable : il faut y voir une hyperbole, une allégorie, une figure symbolique, et dès lors mettre à l'écart la lettre et chercher l'esprit; mais cette raison elle-même, qui s'impose ici en maîtresse de l'interprétation et donne des règles à la foi, sera-ce la raison de l'ignorant, de l'homme frivole, du premier venu? Non, ce sera la raison guidée par la science, soutenue par la droiture du cœur et la pureté de la vie, la raison des sages; or parmi ces sages, Maïmonide donne un rang tout à fait à part à Aristote.

Cette prédilection veut être expliquée. Maïmonide a étudié la philosophie à l'école des Arabes. Son maître le plus vénéré, ç'a été, non pas Ibn-Rosch (Averroës), comme on l'a faussement cru jusqu'à ces derniers temps, mais Ibn-Sina (Avicenne). Or Avicenne et

(1) En arabe *Dalalat al Hayirin*, en hébreu *Moré Neboukhîm*.

les Arabes, quand ils s'initièrent aux études philosophiques, trouvèrent établie dans le monde ancien, même à Alexandrie, l'autorité d'Aristote, qui avait prévalu peu à peu sur celle de Platon et absorbé en elle toute l'ancienne philosophie de la Grèce. La science se réduisait alors à commenter les écrits du Stagyrite. Les Arabes ne connurent guère Aristote que par les commentaires de Thémistius, de Philopon, de Simplicius, d'Alexandre d'Aphrodise, et ils ne furent eux-mêmes que des commentateurs. Ainsi se préparait par les Arabes, et bientôt par les Juifs, la domination presque absolue qu'Aristote a exercée sur l'éducation de la pensée moderne. Maïmonide est un des hommes qui ont le plus contribué à cette royauté de l'idée péripatéticienne. Aristote est pour lui le sage par excellence, le philosophe accompli, l'organe presque infaillible de la raison. Interpréter la Bible selon la raison, c'est donc l'interpréter au sens d'Aristote. A ce point de vue, le problème d'exégèse que Maïmonide s'était posé s'identifie avec celui qu'essayèrent de résoudre un siècle plus tard tous les grands docteurs du christianisme, je veux dire la conciliation de la sagesse divine, représentée par la Bible, avec la sagesse humaine, incarnée dans Aristote. Maïmonide est le précurseur de saint Thomas d'Aquin, et le *Moré Neboukhîm* annonce et prépare la *Summa theologiæ*.

La différence est grande toutefois dans les procédés. Au lieu de cette démarche solennelle du docteur angélique allant chercher ses prémisses au plus haut du ciel et de là descendant par degrés sur terre et déroulant la chaîne de ses conséquences, le philosophe de la synagogue, plus hardi au fond, mais discret et modeste en ses allures, commence humblement par des remarques de détail sur quelques versets de la Bible. Saint Thomas déploie et impose sa doctrine; Maïmonide laisse deviner la sienne et doucement l'insinue.

Ouvrez la Bible. Vous trouverez aux premiers versets de la *Genèse* ces mots remarquables : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance. » (*Genèse*, I, 26.) Que signifie cette parole? Prendrons-nous le mot *image* au sens littéral? Évidemment c'est impossible. Se représenter Dieu par une image, c'est lui donner un corps, c'est l'humaniser. Dieu est l'acte pur de la pensée, l'invisible et immatérielle intelligence. Voilà ce que dit la raison, et il est écrit dans la Bible même : « Tu ne feras pas d'image de l'Éternel. » Aristote et Moïse sont ici d'accord. Que faut-il conclure de là? Qu'il y a beaucoup de métaphores dans l'Écriture et beaucoup de mots qui ont un double sens. Le mot *image* (en hébreu *celem*) veut dire *forme extérieure*, mais il veut dire aussi *forme spécifique*. Il faut rejeter le premier sens et s'attacher au second. Au lieu de matérialiser Dieu, on se souviendra que Dieu, c'est la raison même, et

comme la raison est la forme spécifique de l'homme, on comprendra que c'est en tant que raisonnable que l'homme ressemble à Dieu, d'où il suit qu'à mesure qu'il cultive mieux sa raison, il se rapproche davantage du divin modèle.

Maïmonide poursuit cette exégèse hardie et profonde sous son apparente simplicité. Il se demande ce qu'il faut entendre par ces mots de la Bible : « Dieu *vit* que c'était bien. » (*Genèse*, I, *passim*.) — « Ainsi a dit l'Éternel : le ciel est *mon trône*. » (*Isaïe*, LXVI, 1.) — « Et l'Éternel *descendit* sur le mont Sinaï. » (*Exode*, XIX, 20.) — « Et Dieu *remonta* au-dessus d'Abraham. » (*Genèse*, XVII, 22.) — « Maintenant *je serai debout*, » dit l'Éternel. (*Psaumes*, XII, 6.) — Peut-on croire que Dieu ait des organes matériels, des yeux, des mains, qu'il soit assis sur un trône d'où il descend et où il remonte? Ce sont là des expressions manifestement allégoriques. Et la Bible elle-même nous prémunit contre une interprétation grossière quand elle dit : « Et par les prophètes je fais des similitudes » (*Hos.*, XII, 11), ou encore quand elle vante la parole des sages et leurs *énigmes* (*Prov.*, I, 6), et quand elle appelle les prophètes des *faiseurs d'allégories*. (*Ézéchiel*, XXI, 5.) Les organes corporels attribués à Dieu par la Bible indiquent donc des perfections spirituelles; les instrumens de locomotion signifient que Dieu est la vie, dont le mouvement est le symbole; les instrumens de sensation, qu'il est la pensée, forme suprême de la sensibilité; enfin les organes d'expression, qu'il est la parole, c'est-à-dire qu'il communique l'intelligence.

Tandis que Maïmonide semble se complaire et s'égarer dans cette exégèse un peu minutieuse, on ne tarde pas à voir se dessiner par degrés sous sa main prudente et discrète toute une théorie métaphysique, qui tantôt se découvre et tantôt se voile, mais qui est évidemment très arrêtée d'avance dans son esprit et appuyée sur une réflexion profonde. C'est la théorie de l'indivisibilité absolue de Dieu.

Si Maïmonide se bornait à opposer aux symboles de l'imagination l'idée d'un Dieu immatériel et infini, il n'y aurait rien là de très original; mais il a d'autres vues. Il prétend nous amener à reconnaître que Dieu est un, d'une unité absolue et indécomposable, ce qu'il exprime en déclarant que Dieu n'a point d'attributs. La portée de cette doctrine est considérable. Que Dieu soit infini et par suite indéfinissable, que sa nature immense ne puisse être resserrée dans les limites d'une détermination précise, que toute énumération de ses attributs reste infiniment au-dessous de ses perfections innombrables, ce sont là des opinions très philosophiques, et dont Maïmonide fait ressortir à merveille la vérité par un récit ingénieux tiré

du Talmud (1) : « Quelqu'un, venu en présence de rabbi 'Hanînâ, s'exprima ainsi en faisant sa prière : O Dieu grand, puissant, redoutable, magnifique, fort, craint, imposant... Le rabbi lui dit en l'interrompant : As-tu achevé toutes les louanges de ton Seigneur? Certes, même les trois premiers attributs, si Moïse ne les avait pas énoncés dans la loi et que les hommes du *grand synode* ne fussent pas venus les fixer dans la prière, nous n'oserions pas les prononcer. Et toi, tu en prononces un si grand nombre! Pour faire une comparaison, un roi mortel par exemple qui posséderait des millions de pièces d'or, et qu'on vanterait pour posséder des pièces d'argent, ne serait-ce pas une offense pour lui? »

Maïmonide fait remarquer subtilement et finement que l'offense consiste ici, non pas à rester au-dessous du nombre des pièces, mais à substituer l'argent à l'or, ce qui signifie qu'entre Dieu et la créature il n'y a pas une simple différence de degrés, de plus et de moins, mais une différence de nature et d'essence. Or, s'il en est ainsi, il ne faut pas dire que Dieu se distingue de la créature par un plus grand nombre d'attributs; il faut dire que Dieu n'a point d'attributs. Qu'est-ce en effet qu'un attribut? C'est quelque chose qu'on ajoute à l'essence d'un sujet; mais il est absurde d'ajouter quelque chose à l'essence infinie de Dieu. Ou bien c'est une simple définition du sujet; mais définir un sujet, c'est le rapporter à un genre et à une espèce. Or Dieu, étant seul de son genre et de son espèce, se dérobe à toute définition. Ou bien enfin c'est une détermination d'un sujet, c'est-à-dire l'assignation d'un mode particulier d'existence; mais alors donner des attributs à Dieu, c'est le déterminer, le limiter, c'est transporter en lui les limitations et les modes de la créature : c'est donc diviser son essence et la dégrader.

Toutefois ne fera-t-on pas exception pour quatre attributs qui paraissent n'avoir rien d'incompatible avec l'essence divine : la vie, la puissance, la science et la volonté? Erreur! C'est dans notre être inégal et composé que la vie et la pensée, que le savoir et le pouvoir se divisent. En Dieu, tout cela est un. Quel rapport d'ailleurs entre notre science et celle de Dieu? Ceux qui veulent obstinément attribuer à Dieu la pensée sont obligés d'ajouter qu'il ne pense pas comme l'homme, qu'il ne raisonne pas, qu'il ne se souvient pas. Alors à quoi bon employer le même mot pour désigner des choses radicalement différentes? A quoi bon dire de Dieu qu'il possède la volonté et la félicité pour se dédire aussitôt après en déclarant qu'il ne connaît ni l'espérance, ni la crainte, ni la tristesse, ni la joie, en d'autres termes que sa manière d'être n'a aucun rapport avec la nôtre?

(1) *Le Guide des Égarés*, partie Ire, page 253.

Il vaut mieux convenir que nous savons ce qu'il n'est pas, non ce qu'il est. Mais quoi! s'il y a du péril à dire de Dieu qu'il a la sagesse, la puissance, la liberté, ne pourrons-nous pas dire au moins qu'il est, qu'il est un, qu'il possède l'être et l'unité? Non. Dieu sans doute est l'être des êtres, et il dit de lui-même à Moïse : *Ehyé ascher ehyé* (*ego sum qui sum*); mais l'être de Dieu n'a aucune proportion, aucune analogie avec l'être des créatures. Maïmonide en donne une raison très remarquable, c'est que dans la créature, qui commence d'être et qui peut finir, l'existence est quelque chose de fortuit et d'accidentel, tandis qu'en Dieu l'existence est nécessaire; elle ne fait qu'un avec l'essence. Et quant à l'unité, on peut dire assurément et même on ne saurait trop dire que Dieu est un; mais il faut s'entendre. Les paroles, les formules ne sont qu'un vain bruit, si on ne pénètre pas au-dessous. L'unité dans les créatures est toujours jointe à la multiplicité. Ce n'est pas l'unité pure et absolue, c'est l'unité multiple, l'unité qui se divise et se déploie comme notre intelligence par exemple, qui s'épanouit en images et en idées, ou comme le soleil qui rayonne et resplendit. Toutes ces analogies sont fausses quand on les applique à Dieu. L'unité de Dieu ne souffre aucune division. C'est une unité concentrée et ramassée en soi. Ce qui émane d'elle au dehors, ce n'est plus elle-même, ce sont des êtres sans analogie et sans proportion avec elle, des êtres contingens, divisibles, périssables. Par conséquent on est dupe d'une métaphore trompeuse quand on dit que Dieu possède l'unité.

Mais si Dieu n'a point d'attributs, comment le saisir? S'il échappe par sa simplicité absolue à toutes les prises de la pensée humaine, comment élever vers lui notre esprit et notre cœur? Le moyen même d'invoquer son nom, si tout nom donné à Dieu couvre une injure et un blasphème? Il est vrai, dit Maïmonide, Dieu est ineffable, et le seul moyen de l'adorer, c'est le silence. « Pour toi, dit l'Écriture, le silence est la louange. » (*Psaumes*, LV, 2.) Et encore : « Pensez dans votre cœur, sur votre couche, et demeurez silencieux. » (IV, 5.) C'est pourquoi le nom de Dieu chez les Juifs ne devait être prononcé que dans le sanctuaire, par les prêtres *sanctifiés à l'Eternel* et par le grand-prêtre au jour des expiations. Hors du sanctuaire, on y substituait le nom d'Adonaï (*le Seigneur*); mais *Adonaï* comme *Elohim*, ce sont des noms communs qui désignent l'action de Dieu hors de lui-même et non son essence. Il n'y a qu'un nom qui soit ce que l'Écriture appelle le *nom particulier* de Dieu. N'en cherchez point l'étymologie; il n'a aucun rapport avec les autres noms. Ce nom mystérieux, ce nom redoutable, Maïmonide n'ose pas le proférer. Il se borne à en épeler les quatre lettres sacrées *yod*, *hé*, *wâu*, *hé* (Jéhovah). C'est là le nom tétragrammatique, le

schem ha-mephorash (c'est-à-dire le nom de Dieu distinctement articulé). Maïmonide nous apprend que la plupart des Juifs étaient hors d'état de le prononcer. Les hommes instruits ne l'enseignaient qu'au disciple d'élite une fois par semaine. Maïmonide conjecture avec sa finesse habituelle qu'on ne se bornait pas à une leçon de prononciation, mais qu'on expliquait aussi au disciple le mystère sacré de l'ineffabilité divine.

Parmi ces raffinemens, qui dans leur subtilité scientifique touchent à la superstition, on trouve chez Maïmonide un profond sentiment de l'infinité divine, mystère immense qui plane comme un épais nuage sur l'intelligence humaine, assombrit tous nos horizons, et, jetant ses ténèbres sur l'origine et sur la fin de notre existence d'un jour, enveloppe la vie humaine d'obscurité. Aussi n'est-ce point sans émotion et sans sympathie qu'au milieu d'un dédale de distinctions subtiles et d'arides abstractions on entend la voix émue du raisonneur s'écrier : « Louange à celui qui est tellement élevé que lorsque nos intelligences contemplent son essence, leur compréhension se change en incapacité, et lorsqu'elles examinent comment ses actions résultent de sa volonté, elles se changent en ignorance, et lorsque les langues veulent le glorifier par des attributs, toute éloquence devient un balbutiement (1) ! »

Cette doctrine du Dieu sans attributs, du Dieu indivisible et ineffable, qui l'a inspirée ou enseignée à Maïmonide? Vient-elle de la Bible? et dans la Bible, est-ce de l'Ancien Testament ou du Nouveau? Et si elle n'a pas été puisée aux sources sacrées, vient-elle de la sagesse profane? est-elle d'Aristote? Il est très clair d'abord que cette théorie est contraire à la lettre et à l'esprit du christianisme. Pour n'en donner qu'une preuve, quoi de plus anti-chrétien que d'établir entre Dieu et l'homme un abîme infranchissable? Le dogme essentiel du christianisme, c'est l'union intime de Dieu avec l'humanité par l'incarnation. Le Dieu des chrétiens est parfait et infini sans doute, et son incarnation dans l'homme est un mystère; mais enfin, s'il n'y avait entre cet être sublime et sa créature imparfaite et finie aucun rapport, aucune analogie, le dogme de l'homme-Dieu ne serait plus un mystère, mais une flagrante absurdité.

Au surplus, Maïmonide est Juif, Juif d'esprit comme de race, et personne ne sait mieux que lui que sa théorie du Dieu indivisible est diamétralement contraire au dogme chrétien. Dans un passage très remarquable du *Guide des Égarés*, il parle de ceux qui, proclamant de bouche l'unité de Dieu, la nient au fond du cœur, ou du moins qui, l'acceptant et la niant tour à tour, tombent dans une

(1) *Le Guide des Égarés*, partie Ire, ch. 58.

contradiction manifeste. « Celui, dit-il (1), qui croirait que Dieu est un, et en même temps qu'il possède de nombreux attributs, exprimerait bien par sa parole qu'il est un, mais dans sa pensée il le croirait multiple. Cela ressemblerait à ce que disent les chrétiens : « Il est *un*, cependant il est *trois*, et les trois sont un. » Voilà le dogme de la sainte Trinité tourné en dérision. On dira : Quoi de plus simple? C'est un Juif qui parle; il proteste au nom de l'ancienne loi contre les nouveautés chrétiennes. Soit, j'entends cela; mais la question n'est pas si simple qu'elle peut le paraître, car, si le dogme de la sainte Trinité ne se trouve pas sous une forme explicite dans l'Ancien Testament, il faut accorder au moins aux pères et aux docteurs de l'église chrétienne qu'il y est contenu en germe. Qu'est-ce en effet que ce principe que la Bible appelle l'*habitation de Dieu*, ou, comme traduisent les Septante, *la gloire de Dieu*, émanation mystérieuse qui sans doute n'est pas encore séparée du premier principe, mais qui tend de plus en plus à s'en distinguer, à prendre un caractère et une physionomie propres, à se personnifier enfin sous le nom de *sagesse* dans les livres de Salomon? Cette *sagesse* est le médiateur par lequel Dieu a tout fait et conserve tout (2), c'est le souffle qui sort de la bouche de Dieu (3), c'est l'arbre de vie (4), en un mot c'est déjà presque le Verbe créateur du christianisme.

Quelque parti qu'on prenne sur cette question délicate, il y a certainement un point commun entre l'ancienne loi et la nouvelle : c'est que, dans l'une et dans l'autre, Dieu n'est point conçu comme une unité morte, indéterminée, enveloppée, ensevelie en soi, mais comme une unité vivante, comme un libre créateur, comme une providence bienfaisante. C'est là le grand caractère qui distingue la théodicée juive des mystiques conceptions de l'extrême Orient, et ce sentiment d'un Dieu personnel et vivant est passé de la tradition d'Israël dans les dogmes du christianisme.

Serait-ce donc l'autorité d'Aristote qui aurait prévalu dans l'esprit de Maïmonide sur le sentiment juif? Pas le moins du monde. Cette conception du Dieu un et indivisible, il n'y en a aucune trace chez Aristote. Ouvrez le douzième livre de la *Métaphysique*. Dieu y est défini : l'Intelligence ou la Pensée (Νόησις), non la pensée virtuelle et indéterminée, mais la pensée en acte, la pensée qui a pleine conscience de soi et se pense soi-même éternellement, en un mot la pensée de la pensée. Quoi de plus contraire à cette unité indécomposable, à ce principe mystérieux, impénétrable, enfermé

(1) *Le Guide des Égarés*, partie Ire, page 181.
(2) *Proverbes*, III, 19; VIII, 22, 30.
(3) *Ibid.*, II, 6.
(4) *Ecclesiast.*, XLV, 6. — Cf. *Prov.*, III, 18; XI, 30.

en soi, sans analogie avec le reste des êtres? La pensée est partout répandue dans l'univers; elle y apparaît en traits de plus en plus sensibles à mesure que l'on s'élève de degré en degré, de règne en règne. Déjà, dans la vie organique, elle jette ses premières lueurs; peu à peu elle se déploie, elle rayonne, et parvient enfin dans l'homme à son plus haut degré d'épanouissement et de clarté, à la conscience et à la possession d'elle-même. Mais la pensée humaine, si pure qu'elle soit, est pleine de misères; elle a ses éclipses, signes d'une nature imparfaite qui dépend d'un plus haut principe. En effet, cette vie sublime de la pensée, dont nous ne jouissons que par éclairs, Dieu la possède éternellement. La pensée est son essence; elle fait sa vie et sa félicité. Dieu, dit Aristote, est un *vivant* éternel et parfait (1).

Ce n'est point dans une telle théodicée, à la fois si sensée et si haute, que Maïmonide a pu trouver l'étrange doctrine d'un Dieu abstrait et indéterminé; mais, s'il ne la tient ni de la Bible ni d'Aristote, où donc l'a-t-il trouvée? Ce problème n'a rien d'insoluble. Il suffit pour trouver le mot de l'énigme de rappeler comment s'est faite l'éducation philosophique de Maïmonide. Il n'a pas pratiqué directement Aristote; il l'a connu par l'intermédiaire des Arabes, d'Avicenne surtout. Or l'Aristote d'Avicenne et des Arabes n'est pas l'Aristote pur : c'est un Aristote altéré par les commentaires néo-platoniciens, c'est l'Aristote d'Alexandrie. En définitive, la théorie du Dieu sans attributs n'est rien autre chose que la pure doctrine de Plotin (2).

Il est si vrai que cette doctrine répugne tout ensemble à l'esprit de la philosophie d'Aristote et au vrai sens de la Bible que Maïmonide, après l'avoir acceptée des mains d'Avicenne, fait tout au monde pour l'adoucir. Sa ferme raison, sa foi d'Israélite se révoltent contre un péripatétisme corrompu, dont les conséquences l'épouvantent sans qu'il ose en répudier le principe. Que fait-il? Il s'échappe par un détour. Il imagine un biais pour restituer à la Divinité les attributs qu'il vient de lui ravir, et voici comment : « Je maintiens, dit-il, que supposer en Dieu des attributs, c'est altérer la simplicité de son essence indécomposable; mais j'entends par attributs ces déterminations positives par où l'on s'imagine caractériser et enrichir la nature de Dieu. Que s'il s'agit de déterminations non plus positives, mais négatives, il en va tout autrement, car autant nous ignorons ce que Dieu est, autant nous savons de science certaine et nous pouvons dire ce que Dieu n'est

(1) *Métaphysique*, livre XII, ch. 7, 8, 9. — Comp. *Éthique à Nicomaque*, VII, 14, 15; X, 8.

(2) Il suffit pour s'en assurer de lire les *Ennéades* de Plotin. Voyez, dans l'excellente traduction que M. Bouillet vient de terminer, les *Ennéades* V et VI.

pas. Ainsi Dieu n'est pas multiple; il n'est pas divisible; il n'est ni dans le temps, ni dans l'espace. Rien de plus légitime que ces attributs négatifs, et on ne saurait trop les multiplier; car plus vous les multipliez, plus vous distinguez la Divinité de tout ce qui n'est pas elle, plus vous apprenez à concevoir son essence comme pure, simple et incompréhensible. Or, s'il en est ainsi, nous avons parfaitement le droit de dire que Dieu n'est jamais injuste, jamais ignorant, jamais imprévoyant et aveugle, qu'il est pur de toute malice, de tout mensonge, de toute erreur. Et si c'est dans ce sens qu'on lui attribue la science, la justice, la bonté, la liberté, la conscience, il n'y a rien là que de très conforme à la raison et à la foi. » On sourira peut-être de cet artifice de raisonnement; mais il faut savoir gré à Maïmonide d'avoir retrouvé, même au prix d'un peu de subtilité et d'inconséquence, ces attributs d'intelligence, de justice et de liberté qui constituent la personnalité divine, et sans lesquels Dieu n'est plus qu'une vaine et morte abstraction.

Même bon sens, même étendue d'esprit, non pas peut-être aussi sans quelque défaut de conséquence logique, dans une autre théorie de Maïmonide qui vient, comme la précédente, d'une origine alexandrine, théorie étrange qu'il faut bien appeler par son nom traditionnel et scolastique, la théorie de l'*Intelligence active*. Sur la foi de ses maîtres arabes, Maïmonide admet qu'entre Dieu et l'homme, la plus parfaite des créatures sublunaires, il existe un certain nombre d'êtres intermédiaires : ce sont d'abord les âmes des sphères célestes; ce sont aussi des intelligences séparées, libres de toute alliance avec le corps. Parmi ces êtres supérieurs, il faut placer une certaine intelligence, dite Intelligence active (*Intellectus agens*), dont le rôle consiste à mettre en activité les intelligences des hommes (1). Nos facultés intellectuelles sont par elles-mêmes inertes et comme endormies. C'est l'Intelligence active qui les réveille et les féconde; c'est elle, pour parler le langage d'Aristote, qui les fait passer de la simple puissance à l'acte. On sait l'importance que prit au moyen âge la question de l'Intelligence active, surtout quand Averroès et ses disciples en firent une sorte d'océan dont les intelligences des hommes sont les flots. Chacun de ces flots, à son heure marquée dans l'éternité, monte à la surface, paraît un instant, puis disparaît au fond de l'abîme pour laisser la place à d'autres flots destinés à disparaître à leur tour, et ainsi de suite, sans fin et sans repos. Cet océan, c'est Dieu même, et le mouvement alternatif de ces flots, c'est la suite des générations humaines qui se poussent l'une l'autre, et se perdent successivement dans le gouffre éternel.

(1) Sur l'*Intellectus agens* et sur Averroès, voyez la savante et spirituelle monogra-

Voilà l'idée sacrilége que le moyen âge crut découvrir au fond des commentaires péripatéticiens d'Averroès, et qui lui valut ces anathèmes dont l'écho, prolongé pendant plusieurs siècles, a retenti dans l'imagination populaire, et s'est exprimé par mille légendes en France et en Italie. L'esprit juste et étendu de Maïmonide est fort éloigné de telles pensées. Il est probable qu'en écrivant *le Guide des Égarés* il ne les connaissait pas, n'ayant eu entre les mains les livres d'Averroès qu'à la fin de sa vie. A coup sûr, il les eût désavoués comme Juif et comme philosophe. Nous le voyons en effet accueillir sans défiance la théorie de l'Intelligence active telle qu'Avicenne l'avait exposée. Tout en reconnaissant que nos faibles intelligences reçoivent la lumière et la vie d'un principe supérieur, il croit fermement à la personnalité, à la liberté de l'individu humain, à la persistance du moi après la mort, et à toutes les conséquences morales et religieuses qui en découlent (1). Il y a là beaucoup de sens, mais si peu d'originalité, que nous, qui ne cherchons dans *le Guide des Égarés* que les traits caractéristiques, nous n'aurions même pas mentionné cette théorie, si elle ne se rattachait aux vues de Maïmonide, curieuses cette fois et profondément originales, sur la prophétie et sur les miracles.

C'est, je crois, avec *le Guide des Égarés* qu'apparaît pour la première fois dans le monde une théorie philosophique de la prophétie. Prophétie, théorie philosophique, ces deux mots semblent se contredire, car qu'y a-t-il qui semble échapper davantage aux catégories de la science que l'inspiration surnaturelle? C'est un éclair d'en haut qui tombe sur une âme et lui découvre les mystères éternels; c'est un ravissement soudain qui l'emporte aux régions célestes. C'est Moïse sur le Sinaï, entendant la voix de l'Éternel parmi les tonnerres et les éclairs; c'est Ézéchiel saisi par une main divine qui l'enlève de terre et le met face à face avec la gloire du Dieu d'Israël; c'est saint Paul s'arrêtant sur le chemin de Damas, foudroyé par une voix qui lui crie : « Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu? » Toute cette brûlante poésie se glace sous la froide analyse de Maïmonide; il recueille méthodiquement les récits des anciens prophètes; il analyse leurs visions, compare leurs songes avec le sang-froid d'un anatomiste qui fouille, à l'aide du scalpel et du mi-

phie de M. Ernest Renan, *Averroès et l'Averroïsme,* qui a éclairé d'un jour tout nouveau l'histoire de la philosophie arabe (seconde édition, augmentée de pièces et documens, chez Michel Lévy).

(1) Voyez la troisième partie du *Guide des Égarés*, que M. Munk n'a pas encore traduite, mais dont il nous donne l'esprit et la substance dans ses *Mélanges de Philosophie juive et arabe,* page 486 et suiv. — Comp. M. Franck, *Études orientales,* p. 317 et suiv.

croscope, les circonvolutions du cerveau, et de tout cela résulte une définition du prophète, une échelle des formes et des degrés de la prophétie, en un mot une de ces théories régulières et scientifiques comme les aime Aristote, comme les demande le *Novum Organum*.

Il faut trois conditions pour faire un prophète : d'abord une condition préliminaire, la droiture de l'âme et la pureté des mœurs; puis deux conditions essentielles, la force de l'entendement et la force de l'imagination. Voici comment Maïmonide définit la prophétie : « Sache que la prophétie est une émanation de Dieu qui se répand par l'intermédiaire de l'Intelligence active sur la faculté imaginative; c'est le plus haut degré de l'homme et le terme de la perfection à laquelle son espèce peut atteindre, et cet état est la plus haute perfection de la faculté imaginative (1). »

Cette définition est toute rationaliste. La prophétie, au lieu d'être quelque chose de miraculeux, de surnaturel, est un fait naturel et régulier. De plus elle a sa source non dans une intervention directe de la volonté divine, mais dans l'opération naturelle et universelle de l'Intelligence active, foyer commun des intelligences.

Sa définition posée, le docteur juif s'attache à maintenir une sorte d'équilibre entre la raison et l'imagination, ces deux conditions essentielles de l'inspiration prophétique. Il fait remarquer que c'est sur la raison et non sur l'imagination du prophète que s'exerce directement l'influence de l'Intelligence active; elle ne se répand sur l'imagination qu'après avoir traversé la raison. Alors le phénomène est complet. En même temps que l'imagination du prophète voit l'avenir, sa raison conçoit la nature des choses, et saisit par une intuition spontanée et immédiate ce que les hommes ordinaires ne peuvent concevoir qu'à l'aide de la réflexion et d'une longue suite de raisonnemens (2). Otez l'une des deux conditions de la prophétie, le phénomène change de nature. L'inspiration divine s'arrête-t-elle à la raison, sans aller jusqu'à l'imagination : au lieu d'un prophète, vous avez un simple philosophe. Au contraire cette inspiration rencontre-t-elle une âme où l'imagination seule est forte, mais où la raison est faible : elle ne produit plus qu'un de ces hommes subalternes, à la fois dupes d'eux-mêmes et artisans de pieux mensonges, qu'on appelle des devins, des augures, des magiciens. C'est de là que sortent les faux prophètes. Le vrai prophète est donc un homme deux fois supérieur et deux fois inspiré de Dieu.

Il y a des degrés toutefois dans l'inspiration prophétique. Maï-

(1) *Le Guide des Égarés*, partie IIe, p. 281.
(2) *Ibid.*, p. 298.

monide en compte jusqu'à onze, qui forment une échelle de perfection croissante. L'inspiration prophétique n'est d'abord qu'une forte agitation de l'âme, un généreux élan qui dispose à concevoir de grandes actions et à prononcer des oracles de sagesse. Le prophète parle, et il sent que les mots qui s'échappent de ses lèvres viennent de plus haut que lui. Bientôt à l'extrême agitation succède le calme. Le prophète s'assoupit, et il a des songes. Quelquefois le songe se réduit à des images; mais au degré supérieur le prophète entend des voix. Tantôt ces voix retentissent sans qu'il sache comment, tantôt il voit le personnage qui lui parle; mais quel est cet interlocuteur mystérieux? C'est tour à tour un simple mortel, un ange, et enfin, à ce que croit le prophète endormi, Dieu lui-même. A un degré encore plus sublime, le prophète est éveillé. Ce n'est pas dans un songe qu'il aperçoit l'avenir, c'est dans une vision. La vision est au-dessus du songe, comme le songe est au-dessus de la simple exaltation. Dans la vision même, il y a des degrés. Le prophète en atteint le plus haut quand il voit un ange et entend distinctement sa voix; mais n'est-il pas possible qu'un prophète atteigne plus haut encore, que dans une vision il soit convaincu que c'est Dieu même qui lui parle? Non, répond Maïmonide avec un sang-froid qui paraît mêlé de quelque ironie, non, *la force de l'imagination ne peut pas aller jusque-là* (1).

Il est clair par ces paroles, comme par tout l'ensemble du livre, que, malgré les efforts sincères de Maïmonide pour maintenir l'égalité entre les deux conditions de l'inspiration prophétique, la condition maîtresse à ses yeux, le don caractéristique du prophète, c'est la force de l'imagination. De là toute sa théorie.

Ainsi aucune prophétie, aucune révélation n'arrive que dans un songe ou dans une vision. « Moïse seul, dit Maïmonide, a eu des révélations à l'état de veille, dans un calme parfait et sans avoir besoin d'imagination. » Or il faut savoir que Maïmonide place Moïse en dehors de sa théorie. L'exception est grave sans doute, mais cette concession nécessaire faite à l'orthodoxie ne laisse que mieux paraître le vrai caractère de la doctrine.

L'imagination étant la faculté maîtresse des prophètes, il faut, pour prophétiser, avoir l'imagination libre. C'est pourquoi les prophètes, quand ils ont des accès de colère ou de tristesse, perdent leur propriété : « Notre patriarche Jacob, dit Maïmonide, n'eut point de révélation pendant les jours de son deuil, parce que sa faculté imaginative était occupée de la perte de Joseph (2). » Une

(1) *Le Guide des Égarés*, partie IIe, p. 333 et suiv.
(2) *Ibid.*, p. 282.

autre conséquence du rôle prépondérant de l'imagination, c'est que les prophètes ne parlent que par allégories et paraboles : « Les montagnes et les collines éclateront de joie devant vous, et tous les arbres des champs frapperont des mains. » (*Isaïe*, LV, 12.) Ici il y a évidemment métaphore. D'autres fois les simples peuvent s'y tromper, comme quand le Psalmiste dit : « Il a ouvert les battans du ciel et leur a fait pleuvoir la manne » (*Psaumes*, LXXVIII, 23,24), ou encore : « J'effacerai l'impie de mon livre. » (*Exode*, V, 33.) — « Qu'ils soient effacés du livre des vivans. » (*Psaumes*, LXIX, 29.) Tout cela, observe Maïmonide, est dit en manière de *similitude*, car le ciel n'a ni portes, ni battans, et il n'y a pas un livre où Dieu écrive ou efface le nom des hommes.

Mais voici une suite plus grave de cette force d'imagination qui caractérise essentiellement les prophètes. Tout ce qui arrive, ils le rapportent directement à Dieu. Pour eux, point de causes prochaines; c'est la volonté divine qui fait tout. Rien de plus simple que cette préoccupation des prophètes. Qui, en effet, cherche les causes prochaines des choses et s'efforce de les expliquer soit par les lois de la nature, soit par les passions, les caprices ou les desseins des hommes? Qui fait cela? C'est la raison. Or l'imagination trouve ce chemin trop détourné. Frappée, éblouie par un grand phénomène, elle n'y veut voir qu'une cause, la main du Tout-Puissant. « Dieu parle, s'écrie le Psalmiste, et il fait lever un vent de tempête qui élève les vagues. » (*Psaumes*, CXLVIII, 18.) Voilà un phénomène naturel expliqué par la volonté divine. Ailleurs ce sera tel accident de l'histoire, une victoire, une défaite, une invasion que l'imagination du prophète rapportera immédiatement à un ordre de Dieu : « J'ai appelé mes héros pour exécuter ma colère » (*Isaïe*, XIII, 3), et dans *Jérémie :* « J'enverrai contre Babylone des barbares qui la disperseront. » (LI, 2.)

C'est avec une tranquillité parfaite que Maïmonide ramène toutes ces métaphores à leur sens raisonnable et tous ces prodiges à des faits naturels. Quelquefois même on croirait voir errer sur les lèvres de l'imperturbable docteur le sourire de l'incrédulité, comme par exemple quand il s'agit du miracle de Jonas : « Et l'Éternel, dit la Bible, parla au poisson. » (*Jonas*, II, 2.) Sur quoi Maïmonide fait observer que la cause prochaine qui détermina la baleine à engloutir Jonas, ce n'est pas Dieu, c'est tout simplement la faim; « car, ajoute-t-il, la Bible ne veut pas dire que le poisson ait entendu la parole de Dieu, que Dieu ait rendu le poisson prophète et se soit révélé à lui (1). »

(1) *Le Guide des Égarés*, tome II, p. 365.

Maïmonide résume tout ce système d'exégèse par ces fortes paroles qu'il adresse à son disciple bien-aimé : « Sépare et distingue les choses par ton intelligence, et tu comprendras ce qui a été dit par allégorie, ce qui a été dit par métaphore, ce qui a été dit par hyperbole et ce qui a été dit selon ce qu'indique l'acception primitive des termes. Et alors toutes les prophéties te deviendront claires et évidentes; tu auras des croyances raisonnables, bien ordonnées et agréables à Dieu, car la vérité seule est agréable à Dieu, et le mensonge seul lui est odieux (1). »

II.

Nous voilà maintenant en mesure de résoudre la question indiquée plus haut, et sur laquelle se divisent en France et en Allemagne les historiens et les critiques les plus compétens. Le panthéisme de Spinoza a-t-il son origine dans l'antique tradition des philosophes juifs ou dans la nouvelle philosophie inaugurée par la France au XVIIe siècle? Quel est le véritable maître de Spinoza? Est-ce Maïmonide, comme l'affirme aujourd'hui M. Cousin (2), ou bien est-ce Descartes, comme M. Cousin l'avait cru et enseigné jusqu'à ce moment (3), et comme continue de le croire M. Damiron (4), et avec lui M. Ritter (5), M. Francisque Bouillier, le savant et judicieux auteur de l'*Histoire de la Philosophie cartésienne* (6), et plusieurs autres juges autorisés?

La question est grave. Outre l'intérêt historique, elle en a un autre d'un genre plus sérieux, car il s'agit de savoir au fond si le panthéisme moderne, que Spinoza le premier a organisé avec puissance, que Fichte, Schelling et Hegel ont depuis renouvelé, chacun sous la forme de sa race et de son génie, il s'agit de savoir si le panthéisme moderne est un simple accident, un phénomène local, individuel, explicable par l'éducation qu'a reçue un Juif portugais

(1) *Le Guide des Égarés*, chap. 47 de la partie IIe.

(2) Voyez le *Compte-rendu* des travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques, séances d'avril et mai 1861, et la dernière édition de l'*Histoire générale de la philosophie*, p. 457 et suiv. 1861, chez Didier.

(3) Voyez *Fragmens de Philosophie cartésienne*, p. 428 et suiv.

(4) Voyez les *Comptes-rendus* de l'Académie des Sciences morales et politiques, avril et mai 1861, p. 283 et suiv. On trouvera le sentiment de M. Damiron amplement développé dans un savant et ingénieux *Mémoire sur Spinoza* qui fait partie de son *Histoire de la Philosophie au dix-septième siècle*.

(5) Voyez la traduction française, récemment publiée par M. Challemel-Lacour, de la partie moderne du grand ouvrage de Ritter, 3 vol. in-8°, chez Ladrange.

(6) Consultez la dernière édition, 2 vol. in-8°, chez Durand. L'auteur, en refondant et complétant son premier écrit, en a fait un des plus solides et des meilleurs ouvrages historiques qui aient paru depuis trente ans.

caché en Hollande, ou bien si le panthéisme a des racines plus profondes et s'il tient aux entrailles mêmes de la philosophie de Descartes. Ainsi envisagée, la question des origines de Spinoza se rattache étroitement aux problèmes de notre temps et à toutes nos agitations philosophiques et religieuses.

Pour ne pas s'égarer dans cette question très compliquée et très délicate, il importe avant tout de considérer qu'il y a deux parties distinctes dans l'œuvre de Spinoza : d'un côté l'exégèse biblique, de l'autre la philosophie proprement dite, c'est-à-dire la métaphysique avec toutes ses applications à la psychologie, à la morale, à la religion. Spinoza nous développe son système d'exégèse dans un traité qui a fait en Europe, au XVIIe siècle, un scandale immense, le *Tractatus theologico-politicus;* c'est dans d'autres ouvrages publiés après sa mort, c'est surtout dans l'obscure et fameuse *Ethica* que Spinoza a déroulé, selon l'ordre des géomètres, la suite de ses spéculations proprement philosophiques. En distinguant ces deux parties de l'œuvre de Spinoza, je ne dis pas qu'il faille les séparer, je ne dis pas qu'elles soient sans lien, car tout s'enchaînait dans cette tête géométrique; je dis seulement qu'on doit prendre garde de les confondre. Deux systèmes philosophiques profondément différens peuvent aboutir sur un point particulier, même capital, aux mêmes conséquences. Ainsi on peut fort bien admettre l'exégèse rationaliste de Spinoza sans être obligé d'accepter sa métaphysique. Voltaire et Jean-Jacques Rousseau tombent d'accord avec l'auteur du *Theologico-politicus* sur les prophéties et les miracles de l'Ancien et du Nouveau Testament; mais ils repoussent, et c'est leur droit, le panthéisme de l'*Ethica*. Tant que Spinoza frappe sur Moïse, sur Ézéchiel et même sur saint Jean et sur saint Paul, Voltaire applaudit; mais quand Spinoza, passant de l'étude des livres saints à celle de la nature, refuse de voir dans l'univers les traces d'un conseil divin et d'une volonté intelligente, Voltaire se récrie, et, apostrophant Spinoza avec sa vivacité éloquente et familière, il lui crie : Tu te trompes, Baruch (1) ! —

Il n'y a point là d'inconséquence. Or, si l'on veut bien consentir à examiner tour à tour sans les confondre l'œuvre exégétique de Spinoza et son œuvre métaphysique, on ne tardera pas à reconnaître qu'autant Spinoza se rapproche de Maïmonide et en général des philosophes juifs dans sa manière d'entendre la Bible, autant il s'en éloigne quand il aborde d'autres problèmes et raisonne, indépendamment de toute tradition historique, sur Dieu, la nature et l'humanité. L'auteur du *Theologico-politicus* est à beaucoup d'égards

(1) *Dictionnaire philosophique*, art. *Causes finales* et ailleurs.

le continuateur de Maïmonide, de Moïse de Narbonne et de Lévi ben-Gerson; l'auteur de l'*Ethica* est avant tout le disciple de Descartes.

Mais ce n'est là qu'une solution très générale du problème; il faut entrer dans les complications et les délicatesses du sujet. Je commencerai par remarquer qu'il n'était point fort difficile de s'apercevoir que Spinoza a beaucoup fréquenté Maïmonide, et en général qu'il était très versé dans la littérature hébraïque. Pour le savoir, il n'était pas nécessaire que M. Munk nous eût traduit le *Moré Neboukhîm*. En effet, Spinoza, dans son *Theologico-politicus*, cite Maïmonide non pas une fois, mais vingt fois (1), non pas d'une manière vague, mais en indiquant avec précision tel ou tel passage. Il cite aussi d'autres rabbins, Aben Hezra, R. Judas Alpakhar, R. Lévi ben-Gerson, R. Abraham, ben-David et d'autres encore. L'ouvrage tout entier nous montre Spinoza fort au courant des questions agitées dans les synagogues. Il suffit d'ailleurs d'ouvrir la biographie si sincère, si naïve, si empreinte d'un cachet de véracité, que nous a laissée de Spinoza un de ses compatriotes et contemporains, l'honnête et exact Colerus, pour savoir que les premières études de Spinoza eurent pour objet l'hébreu et la Bible (2). Dirigé par Moses Morteira, le rabbin le plus instruit de la synagogue d'Amsterdam, Spinoza lut et relut le Talmud, comme nous l'apprend un autre biographe de Spinoza, le médecin Lucas (3). Nul doute qu'à cette époque Spinoza n'ait connu les commentateurs juifs de la Bible, ceux du Talmud et de la Mischna, très certainement Maïmonide et Lévi ben-Gerson (4), très probablement Moïse de Narbonne, et peut-être aussi, comme le conjecture assez hardiment M. Franck (5), Isaac Al-Balag, non moins célèbre chez les Juifs que Moïse de Narbonne et Lévi ben-Gerson, mais dont il n'y a aucune trace dans les écrits de Spinoza.

C'est de ces premières études, mûries par une réflexion originale et profonde, c'est de ce commerce avec les libres penseurs d'Israël qu'est sorti le *Theologico-politicus*. Spinoza n'y citerait-il pas Maïmonide, que ses vues sur la prophétie et sur les prophètes et sa théorie du miracle rappelleraient d'une manière sensible *le Guide des Égarés*. Comme Maïmonide, Spinoza soutient que ce qui caractérise

(1) Voyez la traduction française de Spinoza, nouvelle édition de 1861, t. II, p. 147, 148, 149, 150, 240, 245, 341, etc.

(2) Tome II, p. 4 de la traduction de Spinoza.

(3) *Ibid.*, p. 42.

(4) Spinoza pourtant n'a cité Levi ben-Gerson qu'une seule fois, dans une de ses notes marginales du *Theologico-politicus*.

(5) Séance de l'Académie des Sciences morales, mai 1861.

essentiellement le prophète, c'est une force d'imagination extraordinaire. Voilà pourquoi, dit-il, les prophètes ont toujours perçu et enseigné toutes choses par images et paraboles, et exprimé corporellement les choses spirituelles, tout cela convenant à merveille à la nature de l'imagination. « Ne nous étonnons plus que Michée nous représente Dieu assis, que Daniel nous le peigne comme un vieillard couvert de blancs vêtemens, Ézéchiel comme un feu, enfin que les personnes qui entouraient le Christ aient vu le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe, tandis qu'il apparut à Paul comme une grande flamme et aux apôtres comme des langues de feu (1). »

Jusque-là parfait accord entre Spinoza et Maïmonide. Spinoza concède encore à son maître qu'une des conditions préalables de l'esprit de prophétie, c'est la pureté de l'âme et la piété (2); mais ce que Spinoza n'accorde pas, c'est que les prophètes aient uni à la force de l'imagination celle de l'entendement. L'Écriture dit le contraire, suivant lui, car des hommes grossiers, sans lettres, et même de simples femmes, comme Hagar, la servante d'Abraham, jouirent du don de prophétie. Et cela est parfaitement d'accord avec la raison, observe Spinoza avec un sérieux ironique. « Ce sont en effet les hommes qui ont l'imagination forte qui sont les moins propres aux fonctions de l'entendement pur, et réciproquement les hommes éminens par l'intelligence ont une puissance d'imagination plus tempérée, plus maîtresse d'elle-même, et ils ont soin de la tenir en bride, afin qu'elle ne se mêle pas avec les opérations de l'entendement (3). »

Les prophètes étaient si peu des hommes d'un entendement supérieur que souvent ils ne comprenaient pas la révélation dont ils étaient les organes. Spinoza cite les prophéties de Zacharie qui furent tellement obscures, selon son propre récit, qu'il ne put les comprendre sans une explication. « Et Daniel, ajoute Spinoza avec un sourire presque voltairien sur les lèvres, Daniel, même avec une explication, fut incapable de comprendre les siennes (4). »

De cette théorie du prophétisme, Spinoza déduit des conséquences qui auraient épouvanté l'orthodoxie de Maïmonide : c'est d'abord que, l'inspiration divine et la force de l'imagination étant des dons communs à tous les temps et à tous les pays, l'esprit de prophétie n'a rien de propre à la nation juive. Des incirconcis, des gentils

(1) *Traité théologico-politique*, ch. II, p. 33 du tome II. — Comp. *Guide des Égarés*, partie IIe.

(2) *Traité théologico-politique*, p. 41. — Comp. *Guide des Egarés*, partie IIe, pag. 306 et suiv.

(3) *Traité théologico-politique*, t. II, p. 34.

(4) *Ibid.*, p. 41.

même, Noé, Abimelech, Balaam, Job, ont prophétisé, au témoignage de la Bible. On voit des prophètes (juifs, il est vrai) envoyés aux nations étrangères, Ézéchiel à toutes les nations alors connues, Hobadias aux Iduméens, Jonas aux Ninivites. Entraîné par la logique, Spinoza ne craint pas d'ouvrir les bras aux prophètes de toutes les nations, à Mahomet lui-même, déclarant qu'au surplus, quoi qu'on pense de Mahomet et de ses oracles, qu'on soit chrétien, juif ou musulman, quiconque adore Dieu par la pratique de la justice et l'amour du prochain, l'esprit du Christ est en lui et son salut est assuré (1). »

C'est dans ses *lettres*, il est vrai, que Spinoza s'exprime avec cette hardiesse et cette netteté. Il est plus réservé dans le *Theologico-politicus*. Rien même n'est plus curieux que d'entendre le disciple de Maïmonide déclarer que sa méthode à lui diffère essentiellement de celle de ses devanciers. « Maïmonide, observe-t-il, prétend qu'il faut expliquer l'Écriture en mettant le sens littéral d'accord avec la raison (2); mais après avoir dit cela, que fait-il? Il donne pour interprète à la raison un certain philosophe grec nommé Aristote, et à l'abri de ce personnage il introduit dans la Bible mille subtilités profondément étrangères à la simplicité de cet antique monument. » — « Telle n'est point ma méthode, continue Spinoza. Je ne me sers pour interpréter la Bible que de la Bible elle-même. » Et en effet la Bible n'est point un traité de métaphysique; elle a pour auteurs des hommes simples, étrangers aux raffinemens de la science, touchés d'une inspiration divine. Il n'y faut pas chercher des systèmes sur la nature et les attributs de Dieu. Tout y est d'imagination et de sentiment. C'est en prêtant leurs visions métaphysiques à la Bible que les nouveaux chrétiens l'ont défigurée et en ont perdu le sens primitif. « Selon moi, dit Spinoza, les hautes spéculations n'ont rien à démêler avec la Bible, et je déclare n'y avoir jamais appris ni pu apprendre aucun attribut de Dieu (3). » L'objet essentiel de la Bible, ce n'est pas la science, mais la piété. Il faut la lire, non pour s'éclairer, mais pour s'édifier. Et de là Spinoza conclut que c'est une chose monstrueuse d'anathématiser et de persécuter les philosophes au nom de la Bible. La Bible n'est ni pour Platon,

(1) *Lettre à Isaac Orobio*, t. III, p. 426. — Rapprochons de ces paroles de Spinoza un passage de sa magnifique lettre à Albert Burg : « Oui, je le répète avec Jean, c'est la justice et la charité qui sont le signe le plus certain de la vraie foi catholique; la justice et la charité, voilà les véritables fruits du Saint-Esprit. Partout où elles se rencontrent, là est le Christ, et le Christ ne peut pas être là où elles ne sont plus. » T. III, p. 451.

(2) *Traité théologico-politique*, ch. VII, p. 147 et suiv.

(3) *Lettre à Blyenberg*, t. III, p. 409.

ni pour Aristote. La Bible enseigne par des images et des paraboles à adorer Dieu et à aimer son prochain. Quiconque pratique la justice et la charité est orthodoxe autant qu'il faut.

Nous voilà bien loin du XIIe siècle et de Maïmonide. Et cependant, quoi qu'en dise Spinoza, la méthode du maître et celle du disciple ne sont pas si différentes qu'on pourrait le croire. Maïmonide, qui est un Juif croyant et, qui plus est, un sage, Maïmonide qui ne veut qu'épurer la Bible de tout anthropomorphisme et de toute superstition, distingue dans le livre saint ce qui est conforme et ce qui n'est pas conforme à la raison. Il incline à voir dans le prophétisme un fait naturel, mais il a soin d'excepter Moïse de sa théorie. Moïse a perçu les révélations divines non par l'imagination, mais par la raison; Moïse a communiqué avec Dieu, non par l'intermédiaire d'un ange, mais d'une façon directe et immédiate; Moïse était éveillé, calme et de sens rassis quand il prophétisait (1). De même, s'il faut effacer de l'Écriture bien des miracles, il y en a qui ne peuvent être niés, comme par exemple l'apparition de Dieu sur le mont Sinaï. Nier un tel miracle, c'est nier la Bible, c'est renverser la loi par le fondement.

Tel est le juste milieu où espère se tenir le prudent Maïmonide; mais Spinoza se pique peu de sagesse, il se pique seulement de conséquence. Pour lui, le miracle étant une dérogation aux lois nécessaires de la nature, il n'y a pas de vrais et de faux miracles, il n'y en a pas du tout. L'inspiration prophétique étant un don naturel, une affaire d'imagination, il ne faut point distinguer entre les vrais et les faux prophètes. Au sens surnaturel du mot, il n'y a pas de prophète; celui qu'on appelle ainsi n'est qu'un homme enthousiaste qui prend les visions de son esprit pour une parole miraculeusement venue d'en haut : point d'exception, ni pour Moïse, ni pour aucun autre; mais je me trompe peut-être, et je prête ici à Spinoza plus de conséquence qu'il n'en a, car dans le *Theologico-politicus* il fait exception, non plus pour Moïse, mais, ce qui est bien curieux chez un Juif et chez un disciple de Maïmonide, pour Jésus-Christ. « Jésus-Christ, dit-il, n'est pas un prophète comme un autre. Les autres prophètes n'atteignaient les choses divines que par des intermédiaires et à l'aide de l'imagination; Jésus-Christ les connaissait sans paroles et sans images (2). On peut dire que Jésus-Christ, c'est la sagesse de Dieu qui s'est revêtue de notre nature dans la personne de Jésus-Christ (3). »

Voilà Spinoza chrétien ou peu s'en faut; il fait en faveur du Christ

(1) *Le Guide des Égarés*, partie IIe, p. 277 et suiv.
(2) *Traité théologico-politique*, p. 81 du tome II.
(3) *Ibid.*, p. 23.

les mêmes exceptions que Maïmonide en faveur de Moïse (1). Ne vous y fiez pas cependant. Je ne sais si Maïmonide était parfaitement sincère en abritant sa libre exégèse derrière une exception pour Moïse : Dieu seul sonde les reins et les cœurs; mais pour Spinoza, c'est une autre affaire. Ne craignez de celui-là aucune restriction mentale, aucun scrupule de prudence. Si dans son *Traité théologico-politique* ayant annoncé qu'il n'interpréterait la Bible que par la Bible elle-même, et poursuivant un grand dessein, celui d'affranchir la philosophie dans l'état en la dégageant de la théologie, si, dis-je, Spinoza a parlé du Christ comme en parle l'Évangile, il n'a pas laissé que de faire entendre sa pensée. Ainsi, quand il appelle Jésus-Christ la sagesse divine incarnée, il ajoute : *Je veux dire une sagesse plus qu'humaine;* cela signifie que Jésus-Christ est un homme à part, un homme supérieur à tous les hommes, et c'est à ce titre que Spinoza lui rend, lui Juif et persécuté, un sincère et courageux hommage. « Mais quant à ce que disent certaines églises, écrit-il à son ami Oldenburg, que Dieu a revêtu la nature humaine, j'aimerais autant dire que le cercle a revêtu la nature du carré (2). » Ceci est clair, Spinoza ne fait d'exception pour aucun miracle, pour aucun prophète. Il nie la révélation, le miracle, la prophétie, non pas sur tel ou tel point, dans tel ou tel passage, comme ses maîtres juifs, mais partout, mais toujours, dans le Nouveau Testament comme dans l'Ancien, dans Moïse, dans Jésus-Christ, sans aucune réserve et sans aucune exception.

Tels sont les rapports et telles sont les différences de Spinoza et de Maïmonide, considérés celui-ci comme l'initiateur de l'exégèse rationnelle, celui-là comme l'homme qui l'a reprise avec une hardiesse et une vigueur singulières et l'a poussée à ses plus extrêmes conséquences.

III.

Considérons maintenant ces deux personnages, non plus comme des Juifs qui raisonnent sur la Bible, mais comme des métaphysi-

(1) Comp. *Traité théologico-politique,* ch. Ier et IV, et *Guide des Égarés,* partie IIe, pages 277, 288.

(2) *Lettre à Oldenburg,* t. III, p. 367. — Dans une autre lettre, Spinoza s'explique aussi clairement, quoique avec moins de crudité. « Est-ce que vous croyez, écrit-il à Oldenburg, quand l'Écriture dit que Dieu s'est manifesté dans la nue, ou qu'il a habité dans le tabernacle, ou dans le temple, que Dieu s'est revêtu de la nature de la nue, de celle du temple ou du tabernacle? Or Jésus-Christ ne dit rien de plus de soi-même : il dit qu'il est le temple de Dieu, entendant par là, je le répète encore une fois, que Dieu s'est surtout manifesté dans Jésus-Christ. Et c'est ce que Jean a voulu exprimer avec plus de force encore par ces paroles : *le Verbe s'est fait chair.* Soyez sûr que tout en écrivant son Évangile en grec, Jean hébraïse pourtant. » (Tome III, p. 373.)

ciens qui spéculent sur la nature des choses. Tout à l'heure, sous ces différences, éclataient de profondes ressemblances. Ici c'est tout le contraire. Il y a en effet des analogies, mais rares et accidentelles; les différences dominent. Parlons d'abord des analogies.

Un point sur lequel Maïmonide et Spinoza se rencontrent, c'est l'horreur de la superstition, c'est l'aversion pour l'anthropomorphisme. Spinoza se plaint que les hommes dénaturent la Divinité en la faisant à leur image. « On se représente Dieu, dit-il (1), comme formé d'une âme et d'un corps, et sujet, ainsi que l'homme, aux passions. » Et cependant Dieu est par son infinité au-dessus des limitations de l'étendue, comme, par sa pensée éternelle et immuable, il reste affranchi des misères de l'entendement borné et de l'inconstante volonté des hommes. On peut dire, si l'on veut, que Dieu a un entendement, mais à la condition d'ajouter qu'entre l'entendement de Dieu et celui des hommes il n'y a pas plus de ressemblance qu'entre le Chien, constellation céleste, et le chien, animal aboyant (2).

Voilà certes entre Maïmonide et Spinoza un trait de ressemblance fort intéressant. Nul doute que Spinoza n'ait puisé dans *le Guide des Égarés* et autres livres semblables une haine vigoureuse des superstitions populaires; mais haïr la superstition, ce n'est point aimer le panthéisme. De ce que Maïmonide a fait naître ou fortifié chez Spinoza l'aversion de l'anthropomorphisme, en conclure qu'il l'a fait panthéiste, ce serait une prétention arbitraire, et, qui plus est, fort dangereuse, car alors on ne pourrait plus détester la superstition sans être suspect de panthéisme. Cela ferait les affaires des ennemis de la philosophie.

La vérité est que, dans ce commun dégoût pour les superstitions religieuses, on voit fort nettement que Maïmonide et Spinoza s'inspirent de deux systèmes de philosophie profondément différens. Maïmonide combat l'anthropomorphisme avec les armes que lui fournit Avicenne, Spinoza avec celles qu'il trouve dans Descartes et dans ses propres spéculations. Au nom de quelle théorie Maïmonide repousse-t-il les attributs de Dieu? Au nom de la théorie du Dieu ineffable et indivisible, théorie mystique et alexandrine. Spinoza est à mille lieues de cette doctrine. Tandis que Maïmonide, à l'exemple de tous les philosophes arabes secrètement inspirés par Plotin, regarde comme l'effort le plus sublime de la libre spéculation philosophique de s'élever à un Dieu ineffable, incompréhensible, sans attributs d'aucune sorte, pas même l'existence et l'unité, Spinoza

(1) *Éthique*, partie 1re, scol. de la prop. 15.
(2) *Ibid.*, scol. de la prop. 17.

enseigne la doctrine diamétralement contraire. La nature divine est à ses yeux si peu obscure et inconcevable qu'elle est au contraire ce qu'il y a de plus intelligible et de plus lumineux. Qu'est-ce en effet que Dieu? C'est l'être ou la substance (1), définition capitale qui est le point de départ de tout le système de Spinoza. Connaissons-nous l'essence de Dieu? Oui certes, répond l'auteur de l'*Éthique*, et dans son rationalisme effréné il va jusqu'à poser cet audacieux théorème, repris de nos jours par Hegel : « L'âme humaine a une connaissance adéquate de l'infinie et éternelle essence de Dieu (2). » Spinoza pourtant est modeste à côté de nos hégéliens. Il convient que la connaissance humaine a des limites : c'est pourquoi, dit-il, nous ne connaissons clairement que deux attributs de Dieu, savoir la pensée infinie et l'infinie étendue (3). Le Dieu de Spinoza a donc des attributs, non pas ces attributs purement négatifs que lui laisse le mysticisme, mais des attributs positifs, et bien que nous ne puissions en saisir que deux, nous savons de science certaine qu'il en a une infinité, car il est de l'essence de la substance infinie de se développer par une série infinie d'attributs (4). Quoi de plus contraire, je le demande, à toute la théodicée de Maïmonide et de ses successeurs, expressément fondée sur la négation des attributs de Dieu?

Je sais ce qu'on me dira, c'est que si par cet endroit Spinoza se sépare à la fois de Maïmonide et d'Averroès, il s'en rapproche par sa manière d'entendre la pensée divine. En effet, tout en accordant à Dieu l'attribut de la pensée, Spinoza n'entend point par la pensée divine une pensée déterminée, une pensée en acte, une pensée ayant conscience d'elle-même. Non; la pensée divine ne se détermine qu'en s'individualisant, qu'en devenant telle ou telle intelligence finie, qu'en parcourant successivement tous les degrés et toutes les formes de la pensée. Or cet océan éternel et infini de l'intelligence divine d'où sortent comme autant de ruisseaux les générations humaines, n'est-ce pas là l'Intelligence active de Maïmonide et d'Averroès? Et Spinoza lui-même n'indique-t-il pas cette origine de son système, lorsqu'il s'exprime ainsi dans une scolie célèbre de l'*Éthique* : « C'est ce qui semble avoir été aperçu comme à travers un nuage par quelques Hébreux qui soutiennent que Dieu, l'intelligence de Dieu et les choses qu'elle conçoit ne font qu'un (5)? »

(1) *Éthique*, partie 1re, définitions.
(2) *De l'Ame*, propos. 47.
(3) *Ibid.*, prop. 1 et 2.
(4) *Éthique*, partie 1re, prop. 9 et 11.
(5) *De l'Ame*, scol. de la prop. 7.

Je réponds que l'on confond ici deux ordres d'idées complétement différentes. Sous ce mot obscur d'Intelligence active, il y a deux théories, celle d'abord qui consiste à placer au-dessous de Dieu, au-dessous des anges, entre les anges et l'homme, un agent chargé d'illuminer la raison des hommes, théorie bizarre, faussement imputée par les Arabes à Aristote; c'est la théorie d'Avicenne et de Maïmonide. Plus tard, cette doctrine se modifia; on absorba l'Intelligence active en Dieu, et dès lors elle fut conçue comme le foyer primitif, éternel et infini, d'où émanent par une loi nécessaire toutes les intelligences créées, abîme sans fond où, après avoir un instant joui de l'existence individuelle, elles doivent se replonger.

C'est sur Averroès, à tort ou à raison, que la tradition a fait peser la responsabilité de cette seconde théorie. Elle est, j'en conviens, panthéiste et fataliste, et sous ce double rapport elle a de l'analogie avec le système de Spinoza; mais Spinoza a-t-il beaucoup connu, a-t-il beaucoup pratiqué les averroïstes? C'est au moins douteux. Le passage cité plus haut est-il une allusion aux doctrines d'Ibn-Roschd? C'est possible, je ne le nie pas, mais je ne voudrais pas l'affirmer. Spinoza a pu penser aux kabbalistes, comme l'ont cru d'habiles critiques (1). Il est certainement curieux de le voir abriter sa théorie sous la tradition juive. Peut-être même l'allusion s'adresse-t-elle à Maïmonide (2); mais la question qu'il s'agit de résoudre, c'est de savoir si Spinoza a trouvé dans Maïmonide, non pas telle ou telle pensée équivoque, mais les principes du panthéisme. Cette question n'est pas de celles qu'on résout par conjecture. Les pièces du procès sont sous nos yeux. Eh bien! je dis que le panthéisme et le fatalisme ne sont pas dans Maïmonide et que Spinoza n'a pu les y trouver. Pour soutenir le contraire, il faudrait confondre Maïmonide avec Averroès. Or c'est une vieille erreur réfutée par la critique contemporaine que de voir dans Averroès le maître de Maïmonide. On sait aujourd'hui que Maïmonide n'a jamais vu ni pu voir Averroès (3), et Maïmonide lui-même nous apprend qu'il n'a connu les écrits du philosophe arabe que fort tard, dans sa vieillesse. Dira-t-on que si Maïmonide n'a pas reçu d'Averroès la théorie panthéiste de l'Intelligence active, il a pu en trouver le germe dans Avicenne? Cette hypothèse est démentie par l'œuvre entière de Maïmonide et par l'esprit qui anime toute son entreprise d'exégète et de philosophe. Maïmonide entend si peu la théorie de l'Intelligence active au sens panthéiste qu'il l'admet dans les cha-

(1) Voyez M. Franck dans son livre sur la *Kabbale*, préface, pages 27 et 28.

(2) Voyez *le Guide des Égarés*, partie Ire, ch. 68.

(3) Voyez M. Munk, *Mélanges de Philosophie juive et arabe*, p. 486, M. Franck, *Études orientales*, p. 318, et M. Renan, *Averroès et l'Averroïsme*, page 140.

pitres mêmes destinés à établir l'existence d'un Dieu libre et créateur. C'est un paradoxe insoutenable que de présenter Maïmonide comme entaché d'averroïsme sur l'article de la création. Il consacre un tiers de son grand ouvrage à combattre pour la création *ex nihilo*. Sur ce point, il est orthodoxe comme un chrétien; il est plus orthodoxe que beaucoup de pères de l'église. Sa foi dans le Dieu créateur de la *Genèse* est si forte qu'au lieu de la laisser fléchir sous le joug d'Aristote, c'est au contraire son maître Aristote qu'il immole à sa foi. Il ne veut ni de la matière première ni de l'éternité du mouvement. Il s'efforce même de prouver qu'Aristote n'a pas soutenu ces deux thèses d'une manière absolue, mais seulement comme des opinions vraisemblables (1). Et pourquoi Maïmonide tient-il si fort à la *nouveauté* du monde? C'est qu'il craint, en concevant le monde comme éternel, de trop effacer la nécessité de l'acte créateur; il craint aussi, en faisant du monde une émanation nécessaire, de détruire la liberté et la responsabilité humaines. Ce prétendu averroïste est un défenseur déclaré du dogme de l'immortalité de l'âme (2). Quoi donc! parce qu'il y a dans Maïmonide quelques phrases, d'ailleurs innocentes, auxquelles semble pouvoir s'appliquer une allusion assez vague de Spinoza, on conclurait que Spinoza a puisé dans ses livres l'idée panthéiste, lorsque ces livres mêmes sont consacrés à combattre le panthéisme, à proclamer un Dieu libre et une âme faite à son image, responsable et immortelle, et par là à concilier la philosophie avec la religion!

On a fait une autre hypothèse : on a pensé que Spinoza avait pu puiser sa métaphysique non plus dans la philosophie des rabbins, non plus dans Maïmonide et ses commentateurs, mais dans cette philosophie secrète connue sous le nom de *kabbale*. Un savant hollandais, Wachter, a déjà soutenu, au XVIIe siècle, que Spinoza n'était qu'un kabbaliste déguisé, et Leibnitz, sans admettre ce paradoxe, y a trouvé quelque chose de vrai. Aujourd'hui que la kabbale et Spinoza sont mieux connus, le système de Wachter et la conjecture même de Leibnitz ne peuvent plus se soutenir. Sur quoi repose en effet l'hypothèse émise par Leibnitz? Sur un trait d'analogie entre l'*Éthique* et le *Zohar*, qui serait, je l'avoue, de la dernière conséquence, si on pouvait l'établir; mais rien de plus vain qu'une telle entreprise. On sait que les kabbalistes admettaient, entre le principe divin, conçu dans son abstraction la plus haute et la plus inaccessible, et le monde des créatures, une série d'entités intermédiaires qu'ils appelaient les dix Séphiroth. Ces Séphiroth sont une première

(1) Voyez *le Guide des Égarés*, partie IIe.

(2) Voyez la troisième partie du *Guide des Égarés* dans le latin de Buxtorf, en attendant la traduction française de M. Munk.

manifestation de l'Être divin, du mystérieux En-Soph, et lui servent pour ainsi dire de transition pour enfanter le monde visible. L'une est la *couronne*, l'autre la *sagesse*, l'autre l'*intelligence*, et ainsi de suite. Si maintenant vous les concevez réunies, elles forment ce que les kabbalistes appelaient l'*Adam céleste* ou l'*Adam Cadmon*.

Rien assurément de plus bizarre et de plus obscur que cette doctrine. Or voici Leibnitz qui croit la retrouver dans l'*Éthique*. Il y a, suivant lui, chez Spinoza, quelque chose qui répond trait pour trait aux Séphiroth de la kabbale : c'est la théorie des modes éternels et infinis de la Substance, et ce que les kabbalistes appellent l'Adam Kadmon, c'est sans doute ce que Spinoza appelle l'Intelligence infinie. « Sauf les mots, dit Leibnitz, tout s'y trouve : *ut præter nomen nil desiderare possis* (1). »

Nous sommes loin de contester ce qu'il y a d'intéressant dans ce rapprochement. Avant de le rencontrer dans Leibnitz, nous avions signalé chez Spinoza tout un côté obscur et presque mystérieux par où les théories de l'*Éthique* rappellent les traditions de la philosophie orientale (2). Ces modes éternels et infinis que Spinoza conçoit entre la substance immuable et ses modes changeans, et qui se décomposent en plusieurs séries, cette *Intelligence infinie* qui n'est ni la pensée divine, ni la pensée humaine, cette *idée de l'étendue*, espèce d'âme du monde qui flotte indécise entre la nature naturante et la nature naturée (3), tout cela n'est pas cartésien, tout cela nous éloigne du monde moderne, pour nous reporter vers le monde alexandrin et vers l'Orient. Néanmoins, cette ressemblance une fois indiquée d'une manière générale, la critique ne peut aller au-delà. Affirme-t-elle que Spinoza, par sa théorie bizarre et subtile des modes éternels et infinis de la *substance*, s'éloigne du cartésianisme et se rapproche de l'antique doctrine des émanations, c'est un point certain, c'est un fait considérable, désormais acquis à la science. Veut-elle savoir maintenant quelle est la cause et l'origine de cette curieuse analogie, c'est ici qu'elle doit se défier des explications arbitraires. Wachter suppose que Spinoza a été affilié à la kabbale; mais où est la preuve de ce fait? Nulle part. Spinoza a été élevé par un savant rabbin, Moïse Morteira; mais Morteira n'était point un kabbaliste. Spinoza était versé dans la littérature hébraïque, il cite le *Moré Néboukhim* et d'autres anciens monumens de la philosophie juive; mais il ne cite jamais ni le *Zohar*, ni le *Sepher Ie-*

(1) Voyez les *Animadversiones* de Leibnitz, publiées pour la première fois par M. Foucher de Careil, p. 40.

(2) Dans notre *Introduction aux œuvres de Spinoza*, première édition, 1844, p. 86 et suiv.

(3) Voyez les prop. 21, 22, 23, 30, 31 de l'*Éthique*, partie Ire.

cirah, ni les commentaires des livres kabbalistiques. Une seule fois il parle des kabbalistes; sait-on comment il les traite? « J'ai voulu lire, dit-il, et j'ai même vu quelques-uns des kabbalistes; mais je déclare que la folie de ces charlatans dépasse tout ce qu'on peut dire (1). »

D'ailleurs, si vous considérez la théorie des Séphiroth, non plus d'une manière générale, mais dans ce qu'elle a de véritablement propre et précis, vous ne la retrouvez plus dans Spinoza. Le *Zohar* admet dix émanations primordiales de la Divinité sous le nom de Séphiroth. Quel rapport y a-t-il entre cette doctrine et la *substance* de Spinoza, avec ses deux attributs immédiats, la pensée et l'étendue? Spinoza indique à la vérité plusieurs séries de modes éternels et infinis; mais il n'en fixe pas le nombre, il n'essaie pas d'en ordonner la hiérarchie, et toute cette partie de sa théorie reste indécise, à ce point que lorsque ses amis le pressent de s'expliquer plus nettement, il se montre embarrassé et ne leur fait que des réponses évasives. Nous avons essayé pour notre part de préciser et d'expliquer ce que Spinoza a pu entendre par ces étranges entités logiques qu'il appelle l'*idée de Dieu*, l'*idée de l'étendue*, et nous n'avons rien trouvé là qui ressemblât le moins du monde à l'Adam Cadmon des kabbalistes, lequel n'est autre chose dans le *Zohar* que l'ensemble des *Séphiroth* (2).

Il n'y a donc entre la théorie de Spinoza et celle de la kabbale qu'un point de ressemblance très général, savoir l'idée de l'émanation. Or cette idée n'appartient pas en propre aux kabbalistes; elle se trouve chez les gnostiques de toutes les sectes, valentiniens, carpocratiens, etc.; on la rencontre dans les livres hermétiques et chez tous les philosophes de l'école néo-platonicienne d'Alexandrie. De quel droit ferait-on de Spinoza un kabbaliste plutôt qu'un gnostique, plutôt qu'un disciple de Plotin ou de Proclus? Et d'ailleurs n'y a-t-il pas une manière plus simple d'expliquer pourquoi Spinoza a incliné à l'idée des émanations? C'est que cette idée a un rapport intime avec l'idée mère du panthéisme, et voilà pourquoi on la rencontre chez les panthéistes de tous les temps et de tous les lieux. A ce compte, les analogies justement signalées entre le panthéisme de Spinoza et les systèmes de l'antique Orient n'auraient d'autre cause que l'identité des lois de l'esprit humain.

(1) *Traité théologico-politique*, ch. IX, p. 178 du tome II.
(2) Voyez le livre de M. Franck, *la Kabbale*, chap. III.

IV.

Ainsi donc ni Maïmonide ni la kabbale ne contiennent et n'expliquent le panthéisme de Spinoza. Il y a des analogies, des ressouvenirs, des points de contact; mais les différences dominent, et le système de l'*Ethique*, comparé à celui-là même des anciens systèmes auxquels il ressemble le plus, je veux dire à l'averroïsme, reste empreint d'un caractère parfaitement original. Serait-ce alors que Spinoza n'a eu d'autre maître que son génie? Point du tout. Spinoza a eu du génie sans doute; mais il a eu un maître, et c'est Descartes.

Qu'il y ait dans la philosophie de Descartes certaines semences que Spinoza a cultivées et d'où il a tiré le panthéisme, c'est ce qui paraissait définitivement établi depuis plus de vingt ans. Si un commerce prolongé avec Spinoza m'autorise à prendre ici la parole en mon propre nom, je dirai que je ne suis pas de ceux qui ont exagéré les rapports de Spinoza avec Descartes. J'ai même écrit un chapitre pour modifier le fameux arrêt porté par Leibnitz : que le spinozisme n'est qu'un cartésianisme immodéré. Ce jugement me semblait trop sévère pour Descartes ou, ce qui est la même chose, trop indulgent pour Spinoza. Je proposais d'y faire un amendement; je demandais que l'on dît : Le spinozisme est un cartésianisme corrompu. En cela, je ne cédais point au plaisir de contredire Leibnitz ni à la puérile satisfaction de changer un mot dans une de ses sentences les plus mémorables. Je trouvais que ma formule rendait mieux que la sienne cette nuance fine et délicate où le plus souvent, dans ces questions épineuses, se trouve la vérité. Je voulais dire qu'il y a deux parts à faire dans Descartes, celle du bien et celle du mal. Le cartésianisme, dans ses parties saines, loin de conduire au spinozisme, en est le plus sûr préservatif; mais il y a aussi dans Descartes des parties faibles, des parties malades. Là est le germe du panthéisme et du fatalisme, germe fatal, seul recueilli et développé par Spinoza. Or c'est là ce que j'appelle corrompre un système au lieu de le développer. A mon avis, l'homme qui véritablement développe Descartes, ce n'est pas Spinoza, c'est Leibnitz. Pourquoi cela? Parce que Leibnitz redresse, réforme, transforme Descartes, et pousse le cartésianisme en avant dans les voies de la vérité. Spinoza corrompt Descartes, parce qu'au lieu de le corriger en ses erreurs, il y abonde de toute la force d'un esprit d'une trempe supérieure, et précipite ainsi le spiritualisme aux abîmes.

Voilà, ce me semble, la limite extrême qu'on ne doit pas franchir; voilà le seul correctif qu'on puisse apporter à l'arrêt de Leib-

nitz, arrêt d'ailleurs admirable de finesse et de profondeur. Maintenant qu'on vienne nous dire que Spinoza n'a aucun rapport essentiel avec Descartes, qu'il y a tout au plus entre ces deux systèmes un point commun, la définition de la substance (définition que Descartes a retirée), que Spinoza de la sorte cesse tout à coup d'être cartésien pour le plus grand honneur de Descartes, qu'on fasse de lui un pur juif, un averroïste, un kabbaliste, tout enfin, excepté ce qu'il est, alors il m'est impossible de ne pas m'étonner, et l'homme qui avance ce paradoxe, fût-il le plus savant des historiens de la philosophie, le plus ingénieux des critiques, le plus éloquent et le plus séduisant des hommes, fût-il enfin M. Cousin en personne, je ne puis m'empêcher de lui dire : « Cher et illustre maître, vous vous trompez. »

Je reconnais que la méthode géométrique de Spinoza est contraire à celle que Descartes avait d'abord suivie en posant le *Cogito, ergo sum*, comme fondement de sa philosophie. Je reconnais que le Dieu de Spinoza, substance impersonnelle et immanente de tous les êtres, n'est pas le Dieu auquel croyait Descartes, et qui est le Dieu intelligent et libre, le Dieu créateur du christianisme; mais cela accordé, et les discussions minutieuses de détails étant écartées, je dis que toute justification de Descartes est vaine quand on porte la controverse sur le point capital. Il y a une notion essentielle qui manque à la philosophie de Descartes, c'est la notion de force individuelle. Il est clair d'abord qu'il a banni la force de l'univers physique. Les corps ne sont pour lui que les modes inertes d'une étendue passive. Matière brute ou matière organique, peu lui importe; les animaux eux-mêmes ne sont que des automates incapables d'aucune action spontanée. En un mot, l'univers de Descartes, c'est l'univers abstrait et mort de la géométrie. « Je ne puis goûter, disait le grand Huyghens, l'idée que Descartes se fait de la matière; elle équivaut pour moi à l'idée du vide. »

Descartes a-t-il reconnu la force individuelle dans l'âme humaine? Non. Je ne dis pas qu'il ait nié résolûment la force en psychologie, comme il l'avait niée en physique; je dis qu'il l'a mal connue et effacée. Il confond tour à tour la volonté avec l'entendement et avec le désir, double erreur, fertile en mille conséquences fâcheuses. On a beau dire que ces questions n'étaient pas à l'ordre du jour. Point du tout; rien n'était plus à l'ordre du jour au temps de Jansénius, d'Arminius et de Gomar que la question de l'efficace de la volonté. Or tantôt Descartes est pour la liberté d'indifférence, tantôt il est pour le déterminisme, d'où lui est venu le double reproche d'être pélagien et fataliste. Il a mérité à beaucoup d'égards l'une et l'autre accusation, la première en disant que la volonté de

l'homme est infinie, ce qui est une exagération singulière; il a mérité la seconde en disant que l'indifférence est le plus bas degré de la liberté, et que plus la volonté est déterminée, plus elle est libre. Et quand Descartes ose soutenir cette étrange théorie que Dieu a fait le monde par un acte entièrement indifférent, et que le bien et le mal, le vrai et le faux, le beau et le laid, ne sont tels que par la volonté de Dieu, si l'on va au fond de ces paradoxes extraordinaires, on trouve encore la même erreur radicale, l'absorption, en Dieu comme chez l'homme, de la volonté dans l'entendement.

Considérez maintenant que Descartes réduit d'une part le monde matériel à une étendue passive, de l'autre le monde spirituel à des âmes dont il affaiblit et efface l'activité; songez d'ailleurs que toute la métaphysique de Descartes a pour base le dualisme de la pensée et de l'étendue, dualisme qui rend impossible toute influence de l'âme sur le corps et du corps sur l'âme, et vous comprendrez que le jour où parut un penseur intrépide, amoureux de logique et d'unité, le double univers de Descartes vint s'absorber, comme de lui-même, dans une substance universelle, unité suprême où se résout et se concilie la dualité de la pensée et de l'étendue, cause unique où le corps et l'esprit, par eux-mêmes impuissans, trouvent le secret de leur correspondance et le principe de leurs actions. Or qu'est-ce que cette idée, si ce n'est celle de Spinoza?

Elle sortait si naturellement de Descartes qu'au même moment, en France, en Hollande, en Angleterre, des hommes qui ne s'étaient point entendus, qui ne pouvaient pas s'entendre, arrivaient par des chemins un peu différens à la même conséquence. Malebranche est de l'Oratoire, Fénelon est de Saint-Sulpice, deux foyers de religion et de philosophie fort opposés. Tous deux sont catholiques; Clauberg et Geulincx sont protestans, Spinoza est juif. Et cependant entre tous il y a un air de famille, et c'est toujours la même doctrine avec des atténuations plus ou moins caractérisées. Ici toute citation serait inutile; les analogies sont avérées (1). Comment soutenir devant un pareil fait que le panthéisme de Spinoza est un accident, que Spinoza est un pur juif, égaré par la tradition hébraïque? C'est fermer les yeux à l'évidence; c'est

(1) M. Damiron a pourtant cité fort à propos devant ses confrères de l'Académie des Sciences morales des passages décisifs de Geulincx et de Clauberg. Nous lui emprunterons celui-ci : « Il faut avant tout, dit Geulincx, se purger l'esprit du préjugé de l'efficace en ce qui regarde les créatures, parce qu'il n'y a véritablement d'efficace qu'en Dieu, ensuite parce que c'est Dieu qui fait en nous la pensée comme il fait le mouvement dans les corps, que c'est lui pareillement qui agit par le corps sur l'âme et par l'âme sur le corps, qu'il est la cause unique et la cause immanente et non distincte de ses effets. » On dirait ce passage écrit par Malebranche; le dernier trait semble être de Spinoza lui-même.

d'ailleurs se contredire formellement, puisqu'au moment où on nie les rapports de Descartes avec Spinoza, on maintient ceux de Spinoza avec Malebranche, avec Geulincx et Glauberg, à moins qu'on ne soutienne que ces personnages ne sont pas cartésiens; mais alors quels sont les vrais cartésiens? Bossuet et Arnaud, dira-t-on peut-être; mais Bossuet et Arnaud sont avant tout des théologiens qui prennent dans Descartes ce qui leur convient et rejettent le reste, assez indifférens, comme ils disent, au *pur philosophique*. Encore une fois donc, où sont les vrais cartésiens? On répond : Wittichius, Welthuisius, Régis. Quoi! c'est là la famille de Descartes! Et vous croyez travailler à sa gloire en lui retranchant Spinoza, Malebranche, et peut-être encore Fénelon, car celui-là aussi est suspect de quelque panthéisme uni à sa haute mysticité! Voilà une singulière façon de comprendre les grandeurs et les nobles vicissitudes du cartésianisme!

La vérité est que Descartes a exercé sur son siècle une influence incomparable. Personne n'ignore que c'est en rencontrant par hasard un livre de Descartes que Malebranche se dégoûta de l'érudition et se fit philosophe. Même effet produit sur Spinoza. Il était occupé d'hébreu et d'antiquités. Descartes lui tombe entre les mains. Le voilà cartésien. Il lit les *Méditations* et les *Principes*. Son premier écrit n'est autre chose que la philosophie de Descartes mise en forme géométrique. Je sais que cette forme elle-même témoigne d'un esprit qui n'est pas celui du *cogito, ergo sum*; mais à qui la faute, si ce n'est à Descartes lui-même? Qui a communiqué à tous ses disciples la passion de la géométrie? qui leur a donné l'exemple des démonstrations mathématiques, si ce n'est lui? Je sais aussi que Spinoza, dès 1663, s'inscrit en faux contre le dualisme où Descartes s'était arrêté, et contre la liberté que Descartes maintenait de nom en la niant dans ses conditions essentielles; mais c'est que déjà Spinoza avait trente ans, déjà il avait l'*Éthique* dans la tête, il en communiquait des fragmens à son ami Oldenburg. L'indépendance de ses opinions ne l'empêchait pas d'ailleurs de reconnaître Descartes pour son maître. Lui qui cite si peu, lui si sobre d'éloges, car je ne sache pas qu'il ait jamais loué personne, fait exception pour Descartes. Il le contredit souvent; mais comme on sent qu'il l'admire! Comme il en est plein! Comme il a scruté et approfondi tous les coins et tous les replis de son œuvre (1)!

J'ose dire qu'en présence de ces faits, de ces documens, de ces

(1) Voyez le préambule du livre III de l'*Éthique*, où Spinoza cite l'*illustre Descartes*. Voyez aussi le livre IV, dans le préambule et ailleurs.

textes, nier l'origine cartésienne de Spinoza pour aller chercher, à grands renforts de conjectures, des origines lointaines et douteuses, tantôt la kabbale, tantôt Maïmonide, tantôt Averroès, tantôt même des personnages que Spinoza n'a jamais cités et qui n'ont avec lui aucune analogie sérieuse, j'ose dire que ce n'est pas être fidèle aux lois de la bonne et sévère critique, de cette critique dont l'exact et profond interprète de Platon, de Proclus et d'Abailard nous a donné tant d'admirables leçons et tant de modèles accomplis.

Je me demande maintenant quel avantage on peut se promettre de cette brusque et tardive réhabilitation du pur cartésianisme primitif, entreprise aux dépens de la vérité historique. Supposons qu'elle aboutisse à faire un instant illusion. Voilà Descartes délivré des soucis de la paternité, n'ayant plus rien de commun avec ces deux indignes fils qu'on lui attribuait, Malebranche et Spinoza; le voilà pur de tout panthéisme, de tout fatalisme, de tout mysticisme; il a toujours marché droit; jamais il n'est tombé, jamais il n'a glissé, ni chancelé, ni dévié. C'est le philosophe parfait, impeccable, infaillible. Soit; mais alors expliquez-moi, je vous prie, pourquoi il est arrivé au système de Descartes ce qui arrive à toutes les œuvres humaines. Elles vivent quelque temps, puis elles meurent. La vérité seule ne meurt pas. Quoi! le cartésianisme est la vérité même. et il est mort! C'est impossible. Et puis, si Descartes n'avait pas besoin d'être réformé, à quoi bon Leibnitz? Quelle est la raison d'être de ce grand continuateur, de ce grand réformateur du cartésianisme primitif? Toute l'histoire de la philosophie moderne perd son enchaînement, car supposé, comme je le crois, que la philosophie du XVIIe siècle, toute grande qu'elle puisse être, ne soit après tout qu'un mélange de vérités et d'erreurs, on s'explique la réaction du siècle suivant, on s'explique Locke, Voltaire, Reid et Kant; mais, si le cartésianisme est sans mélange d'erreur, s'il donne le dernier mot de tous les problèmes, comment se fait-il que le gouvernement des intelligences se soit un jour échappé de ses mains pour passer aux mains triomphantes des pères et des patrons de l'*Encyclopédie?* Quoi! la vérité absolue était là, et on a fermé les yeux pour ne pas la voir! La philosophie était faite, et on lui a tourné le dos!

Mais laissons-nous persuader qu'il n'y a aujourd'hui rien de mieux à faire que de revenir purement et simplement à Descartes : espère-t-on avoir mis un terme à nos agitations intellectuelles et coupé la racine du panthéisme et de toutes les erreurs? Si étrange que soit l'idée de constituer une sorte d'autorité infaillible en philosophie, cela n'est pas nouveau dans le monde, cela s'est déjà vu. Au temps d'Ammonius Saccas et de Plotin, on s'avisa d'attribuer à

un homme le don divin de l'infaillibilité. Il est vrai que cet homme était Platon. Eh bien! tout Platon qu'il était, son autorité proclamée souveraine ne fit pas régner la concorde dans la république des philosophes. Elle n'empêcha pas les platoniciens d'Alexandrie de tomber dans le panthéisme, dans le fatalisme, dans le mysticisme. Chacun entendait Platon à sa manière, chacun abritait sous le nom de Platon ses propres visées, ses chimères, ses témérités.

Au moyen âge, la scène change. Le maître infaillible, ce n'est plus Platon, c'est Aristote. La tyrannie d'Aristote a-t-elle mieux réussi à établir l'ordre, la discipline et la paix? Tant s'en faut. Il y a des réalistes et des nominaux, sans parler des conceptualistes; il y a des partisans de saint Thomas et des partisans de Duns Scot, tous du reste bons péripatéticiens et jurant sur la parole d'Aristote. Ces deux expériences ne suffisent-elles pas, et faut-il en essayer une troisième? Non, disons-le nettement; la tyrannie n'est bonne nulle part, en philosophie moins que partout ailleurs. Nul philosophe n'est impeccable, nul système de métaphysique n'est parfait et éternel. Quiconque va chercher dans un livre sa philosophie toute faite ne sera jamais philosophe. La vérité philosophique ne se transporte pas. On ne la verse pas d'un vase dans un autre vase, comme une liqueur. C'est à chacun de trouver en soi sa philosophie, de la construire pièce à pièce à la sueur de son front. Et cela n'empêche pas que le trésor des vérités acquises ne s'accroisse d'âge en âge; mais cette philosophie qui grandit sans cesse et ne passe pas, *perennis quædam philosophia*, c'est un patrimoine dont on n'hérite qu'à la charge de l'accroître et de l'agrandir.

Ramenons ces réflexions générales à une conclusion précise sur le véritable rapport de Descartes avec Spinoza. A coup sûr, tout n'était pas semence d'erreur dans Descartes. Il y a deux parties dans son œuvre : d'abord une méthode très générale, puis un système particulier de métaphysique. La méthode cartésienne est la vraie, et elle durera autant que l'esprit humain. Le doute raisonné comme initiation nécessaire à la philosophie, la conscience du moi pensant comme base, l'analyse psychologique comme levier, ce sont là autant de vérités durables, autant d'impérissables conquêtes; mais si la méthode de Descartes est éternelle, son système de métaphysique est parmi les choses qui passent. Certes il est vaste et beau, ce système; il y a pourtant quelque chose de plus vaste et de plus beau, c'est la nature universelle. Descartes a voulu l'embrasser dans son tout; c'est un sublime effort : est-il surprenant qu'il en ait laissé échapper quelque partie? La force active, la force individuelle, principe fécond qui joue un si grand rôle dans le drame de l'univers, ne tient presque aucune place dans le monde cartésien.

Ce monde, tout géométrique, n'est point habité par des forces vivantes; il semble n'être peuplé que d'abstractions. Le germe du panthéisme était là. A peine aussi le système de Descartes est-il dans le monde, que le panthéisme en sort de tous les côtés. Dans les esprits mêmes qui le répudient par instinct, par sagesse, par éducation, chez des catholiques convaincus comme Malebranche et Fénelon, chez des esprits sensés et des chrétiens sincères comme Clauberg et Geulincx, le mauvais levain fermente et fait éclater sa présence. Vienne alors un Spinoza : le panthéisme a trouvé son messie. Au lieu d'un chrétien nourri de la pure moelle de saint Augustin et préservé de tous côtés par la discipline de l'église et par la foi partout dominante, vous avez un enfant proscrit d'Israël jeté par la persécution de Portugal en Hollande, du pays de l'inquisition sur la terre des libres penseurs. Quel est l'aliment de ses jeunes années? Une littérature pleine de témérités, d'hérésies, de chimères. Il lit le *Talmud*, la *Mischna*, peut-être la *Kabbale*. Il fréquente surtout Maïmonide et les hardis rabbins qui l'ont commenté et exagéré. Il trouve dans *le Guide des Égarés* et ailleurs l'horreur des superstitions religieuses et le goût des libres spéculations. C'est alors que la philosophie de Descartes vient le toucher de son aile. Certes, s'il y avait en Europe un homme prédestiné à tirer de cette philosophie toutes ses conséquences, bonnes ou mauvaises, surtout les mauvaises, cet homme était Spinoza. Toute son éducation l'y disposait, nulle barrière extérieure n'était là pour le contenir. De bonne heure il avait rompu avec la synagogue et s'était décidé à rester libre de tout culte particulier. Encore moins était-il arrêté par cette autre barrière que se donne un esprit naturellement sensé et mesuré. Spinoza est un esprit sans mesure; c'est un spéculatif à outrance, c'est un géomètre éperdument épris de conséquence logique, d'enchaînement et d'unité. Il est de la race de ces esprits puissans et étroits, de ces solitaires qui ont plus de souci d'accorder ensemble leurs idées au dedans d'eux-mêmes que de les mettre d'accord avec la réalité des choses et avec le sens commun, incapables de sentir et de saisir les vrais principes, incomparables quand il ne s'agit que de faire rendre à un faux principe tout ce qu'il contient.

Quel homme d'ailleurs était mieux préparé que Spinoza, non plus seulement par son éducation et par le tour de son esprit, mais par son caractère, son âme et toute sa constitution morale et physique, à abonder dans le plus mauvais sens de la philosophie de Descartes? Le point faible de cette doctrine, on le sait, c'est l'absence de l'idée de force individuelle. Or lisez la biographie de Spinoza, et dites-moi si un tel homme pouvait comprendre la force, l'individualité, la vie. L'esprit sans doute était vigoureux chez lui, mais comme l'âme était chétive, comme tous les ressorts de la vie

étaient faibles et impuissans! Contemplez ce solitaire, sans famille, sans patrie, sans foyer, retiré au fond de sa cellule, occupé à tisser la trame de ses abstractions, tandis que sa main distraite polit des verres d'optique. Il n'a ni besoins, ni passions. Il vit d'un peu de pain et de lait. Ses délassemens sont d'un enfant. On a vanté ses vertus, et non sans raison; mais ce sont les vertus d'un moine, la chasteté, la pauvreté, la résignation. De vertus actives et fécondes, point de trace. Il craint les hommes plus qu'il ne les aime. Méditez sa devise; elle n'a qu'un seul mot : *caute*. En effet, ce qu'aime avant tout cette âme un peu cauteleuse, c'est son repos. Jouir de ses pensées est un bonheur qui suffit à Spinoza, et bien qu'il se croie en possession de la vérité absolue, n'ayant pour toute opinion contraire que le plus parfait mépris, cette vérité dont il est si orgueilleux, et qu'il formule avec un calme si imperturbable et une assurance si tranchante, il se soucie peu de la faire partager à ses semblables du moment qu'elle peut compromettre sa tranquillité. Il s'est peint lui-même dans sa définition de l'homme. « L'homme, dit-il, est une idée, c'est-à-dire une forme passagère de la pensée éternelle : » définition fausse, entendue de l'homme en général, mais qui devient presque vraie, si on l'applique au seul Spinoza.

Comment un tel homme, quelque sentiment élevé qu'il eût de l'existence spirituelle et de l'infinité de Dieu, aurait-il admis une âme immortelle et un Dieu créateur? Pour comprendre la personnalité en Dieu, il faut la comprendre dans l'homme. Et Spinoza en avait perdu le sentiment à force d'abstraire et de rêver. Là est son erreur profonde et la radicale vanité de ses spéculations. Il n'a pas vu que le monde est un système de forces, qui toutes, à des degrés divers, tendent vers cette concentration de la vie qui constitue l'individualité; la nature entière est une aspiration, éclatante ou secrète, vers la conscience et la liberté. Et au-dessus de la nature, au-dessus de l'homme, le centre éternel vers lequel tout être gravite, c'est la personnalité même dans son sublime idéal, je veux dire la Toute-Puissance qui se connaît, se possède, jouit d'elle-même et s'épanche éternellement en une variété infinie et harmonieuse de libres créations. C'est ce principe de la personnalité, dans la nature, dans l'homme et en Dieu, qu'il faut opposer à Descartes, qui l'a mal connu, à Spinoza, qui l'a nié, à Leibnitz lui-même, qui ne l'a un instant saisi que pour le laisser échapper; c'est en développant ce principe, en ramenant dans la philosophie et dans la société tout entière le sentiment de l'activité personnelle, que nous pousserons le spiritualisme en avant, et que nous arracherons les générations nouvelles au prestige renaissant et malfaisant de Spinoza.

ÉMILE SAISSET.

RICHARD PIEDNOËL

Lorsque je connus Richard Piednoël, il avait environ quarante-deux ans. Sa petite taille trapue, son front bas entouré de cheveux épais et courts, son nez droit, son menton osseux, ses pommettes saillantes, son œil rêveur et comme voilé sous la contraction de sourcils abondans, sa barbe entière, coupée aux ciseaux et aplatie sur le visage, n'en faisaient pas ce qu'on appelle ordinairement un joli garçon, mais lui donnaient une apparence énergique et résistante qui remettait en mémoire certains bustes antiques de la bonne époque romaine; aussi ses camarades l'avaient-ils surnommé le *proconsul*. Les jours de sa première jeunesse ne furent point heureux, et souvent il lui arriva de se coucher sans avoir soupé. Quand il parlait de ces momens d'épreuves, il en riait volontiers en disant : « Bah! c'était le bon temps; ce n'est pas le dîner qui fait le bonheur! »

Son père, simple commis en librairie dans le quartier de l'École-de-Médecine, était veuf et gagnait dix-huit cents francs par an : il en mangeait la moitié, buvait le reste, et s'il attrapait quelque gratification, il la perdait aux dominos en médisant de son patron avec les habitués d'un petit café borgne qu'il fréquentait régulièrement tous les soirs. Richard, qui était son fils unique, s'éleva comme il put, en jouant au bouchon dans l'avenue de l'Observatoire, en apprenant à lire chez *les frères*, en ouvrant au hasard quelques volumes dépareillés que son père avait pris parmi les rebuts du magasin où il travaillait. L'enfant avait été doué d'une âme honnête; aussi, malgré le décousu de sa vie, malgré l'insouciance paternelle, il marcha droit, sans trébucher à travers sa liberté

sans limite et les tentations, mauvaises conseillères, qui obstruaient sa route. Il fit sa première communion : pour cette circonstance, son père l'habilla de neuf de pied en cap et lui dit : « C'est le dernier sacrifice que je puis faire pour toi; te voilà grand garçon, trouve ta vie! » Richard ne perdit pas courage, il entra pour faire les commissions dans une librairie scientifique. Les quelques sous qu'il gagnait suffisaient à son existence; il couchait dans une soupente au-dessus du magasin, et pour se désennuyer, en ses rares momens de repos, il taillait des bonshommes dans les bûches destinées au poêle qui chauffait la boutique. L'école communale de dessin était voisine de la maison qu'il habitait; aux heures où les élèves sortaient, il les regardait avec envie, il jalousait leur sort, et il lui semblait que rien n'était plus beau que d'avoir un carton sous le bras et de faire des dessins d'après la bosse. Il acheta du fusain, du papier, et s'essaya; il ne réussit pas trop mal. Son patron lui accorda chaque jour deux heures de liberté, que Richard passait à l'école de dessin, étudiant et s'appliquant de son mieux. Le dimanche, il s'en allait au Louvre, regardait la Vénus de Milo et tombait en extase. Tout en faisant ses courses, en portant les livres, en allant recevoir le montant des factures, en époussetant les casiers, en allumant les quinquets et en balayant le magasin, il se disait : « Comment faire pour être sculpteur? »

Quand son père mourut, Richard, qui venait d'avoir seize ans, découvrit dans un tiroir cinq cents francs au fond d'un vieux bas, réserve pour les mauvais jours qu'il ne s'attendait guère à trouver. La vente du mobilier paternel produisit à peu près autant. Nul tuteur, nul curateur ne fut nommé : qui pouvait s'inquiéter de cet enfant? Richard prit son petit magot et le remit à son patron en le priant de le lui garder. Mille francs, quelle fortune! Il était riche, car il croyait l'être. Un matin, au lieu de se rendre, comme de coutume, à sa classe de dessin, il s'en alla rue de l'Abbaye, pénétra dans l'ancien palais abbatial, demanda M. Pradier, et entra dans cet atelier bien connu des amis du maître élégant qui a consacré sa vie à écrire en marbre le poème de la femme. Au bruit que fit Richard, Pradier ne se dérangea même pas; il travaillait. Devant lui, sur la table à modèle, une femme nue se tenait debout. Tournant sa casquette entre ses doigts, immobile, Richard, dont le cœur battait haut, s'avança lentement vers Pradier, qui, chantonnant à demi-voix, modelait la terre avec cette précise et inconcevable rapidité que nul peut-être n'a jamais possédée à un degré aussi surprenant. Au bout de quelques minutes, la femme qui posait s'écria : — Mais, monsieur Pradier, voyez donc ce petit, comme il vous regarde! — L'artiste se retourna vivement, et d'une voix que la sur-

prise rendait brève il dit à Richard : — Qu'est-ce que tu veux, toi?

L'enfant ne se déconcerta pas et répondit : — Je veux être sculpteur.

— Tu n'es pas dégoûté, reprit le maître. Quel métier fais-tu?

— Je suis garçon de magasin dans une librairie.

La femme éclata de rire. — Tais-toi, lui cria le sculpteur : il a beau être garçon de magasin, ça ne l'empêchera pas d'avoir du talent, s'il doit en avoir. J'ai tourné des cuvettes de montre, moi! — Puis, conduisant Richard devant un médaillon de Vitellius : — Ah! tu veux être sculpteur, mon garçon, lui dit-il, eh bien! copie-moi cela.

Richard prit de la terre, l'étala dans une assiette, et se mit à l'œuvre avec la ferveur qu'on peut imaginer.

Vers quatre heures du soir, Pradier, qui, sans cesser une minute de travailler, avait reçu vingt visites, expliqué cinquante sujets de monumens, de statues et de fontaines qu'il rêvait, exprimé ses regrets de n'avoir pas assez de temps pour faire de la peinture et composer un opéra, ri avec tout le monde, raconté des gaudrioles, grondé ses élèves, stimulé ses praticiens, Pradier, descendu de son marchepied, se lava les mains dans le seau placé près de sa maquette, et vint regarder l'ouvrage de Richard. Ce dernier tremblait; jamais âme coupable comparaissant devant Minos n'eut pareille terreur. Alors entre le maître et l'élève s'établit le dialogue suivant, peu intelligible sans doute pour les personnes qui n'ont point fréquenté les ateliers : — C'est la première fois que tu manies l'ébauchoir? — Oui, monsieur. — Sais-tu prendre de l'eau à une pompe? — Oui, monsieur. — Sais-tu balayer un atelier? — Oui, monsieur. Aimes-tu la Polymnie qui est au Louvre? — Oui, monsieur. — Aimes-tu mieux être garçon d'atelier que garçon de magasin? — Oui, monsieur. — Eh bien! tu viendras travailler ici tant que tu voudras.

Richard, en balbutiant, demanda combien cela lui coûterait. — Si jamais tu me fais des questions saugrenues, reprit Pradier, tu auras des calottes. Ce que tu viens chercher ici, cela ne se vend pas, cela ne se donne pas non plus, cela s'attrape; c'est ton affaire. Regarde, réfléchis, compare, étudie sans te lasser, et si un beau jour tu obtiens le grand prix de Rome, tu pendras ta couronne dans mon atelier, et nous serons quittes!

Richard eut une de ces joies profondes qui n'éclatent pas au dehors, et qui s'accumulent dans le cœur en oppression presque douloureuse. Il parla à son patron de ses projets nouveaux, et le prévint qu'il le quittait. Le libraire lui fit un long discours pour le détourner de sa résolution. « Tous les artistes sont des vauriens : c'est un métier qui mène droit à l'hôpital, à moins qu'on n'ait du talent,

mais on n'en a jamais... » Cela ne convainquit pas Richard, qui fut inébranlable.

Dès le lendemain, il était à l'atelier et ne le quitta plus; le soir, moyennant deux francs par mois, il allait dessiner à la classe d'académies de Suisse, et sans relâche il travaillait. Quand Pradier lui disait : « Ça va bien! » il avait du bonheur pour huit jours. Malgré l'inégalité de son caractère, tantôt gai jusqu'à la folie et tantôt absorbé jusqu'au spleen, il était aimé de ses camarades, qui reconnaissaient en lui une bonté sérieuse, à laquelle jamais on ne faisait appel en vain. Il possédait un fonds de naïveté inépuisable, et sans cesse on le rendait victime de ces charges usitées dans les ateliers; il en était toujours dupe, s'indignait de sa propre crédulité, en riait avec les autres, jurait qu'il n'y retomberait plus, et s'y laissait reprendre le lendemain.

Quelque extrême que fût sa parcimonie forcée, les mille francs paternels s'en allèrent sou à sou; il eut de mauvais jours, mais sans s'abandonner il lutta avec une singulière persistance. « Le diable est vieux, tout malin qu'il est, disait-il en riant; moi, je suis jeune, et j'aurai le dessus! » Le soir, en grand secret, dans sa mansarde, il faisait des modèles de chenets, de garde-cendre, d'encriers, de flambeaux, qu'il allait vendre de la main à la main aux fabricans de bronze du faubourg du Temple. La mode alors était au rococo; il inventa je ne sais quel sujet de pendule Pompadour qui lui fut payé six mille francs. Les fabricans ne le revirent plus. A son insu et à sa façon, il avait imité Keppler, qui composait des livres d'astrologie pour continuer ses études astronomiques.

Vers l'âge de vingt ans, il concourut, fut admis en loge, et, s'il n'eut pas le prix, il fit du moins concevoir l'espérance qu'il l'obtiendrait un jour. Il avait développé ardemment toutes ses facultés d'artiste; sa persévérance faisait souvent dire à son maître : « Je ne suis pas inquiet de lui, il arrivera. » Cependant il ne devait pas arriver. Son âme, si ferme, si précise pour ainsi dire, lorsqu'il s'agissait du devoir et de l'art, devenait molle et flottante dès que le cœur était en jeu. C'était un artiste, ce n'était pas un homme; il ignorait la vie : soit par nonchalance, soit par un de ces inexorables besoins d'aimer qui poussent les meilleurs esprits dans des voies mauvaises, il se laissait souvent entraîner par de folles créatures qui le bernaient à qui mieux mieux. Il s'était lié avec une Juive de l'île Saint-Louis, qui servait de modèle dans son atelier. Quand ses camarades, qui en savaient plus long que lui à cet égard, le raillaient de son choix singulier, il tombait en tristesse et leur disait : « Pourquoi voulez-vous m'empêcher d'être heureux? » Pradier lui en parla et l'engagea vivement à rompre ce commerce, qui ne pouvait que

lui être préjudiciable. Richard se troubla et balbutia les mots d'amour, de réhabilitation, d'injustice des hommes. Le maître le regardait avec surprise : d'un mot il mit fin à la conversation. — Tu auras beau imaginer, lui dit-il : avec un pot cassé, tu ne feras jamais un pot neuf. — Richard mit un peu de retenue dans sa conduite, mais il ne put se décider à rompre. Il lui était insupportable que sa maîtresse continuât de poser, il le lui défendit; mais il fallut alors subvenir à ses besoins : il fit quelques dettes et travailla de nouveau pour les marchands de bronze; parfois il restait une semaine sans paraître à l'atelier. On raconta un jour à son maître qu'on avait vu Richard debout sur un échafaudage et sculptant un dessus de porte sur un hôtel du faubourg Saint-Honoré.

A cette époque, le duc d'O... retournait en Espagne après avoir été longtemps ambassadeur à Paris, et il cherchait un sculpteur habile qui pût l'accompagner et rester hors de France pendant environ deux années. Le duc voulait faire restaurer une galerie de statues mutilées aux mauvais jours d'une révolution et construire un monument destiné à la sépulture de sa famille. Pradier consulté désigna Richard, qui ne se décida qu'après mille hésitations qu'il fallut vaincre l'une après l'autre. — Tu resteras deux ans absent, lui dit le maître, et puis tu nous reviendras fortifié par les travaux que tu vas faire tout seul, enrichi de quelques économies, débarrassé de ta sotte passion, et tu auras encore six ou sept ans devant toi pour obtenir le grand prix.

Richard partit, non sans une grosse peine et prêt à céder la place à ses amis d'atelier, qui enviaient son aubaine. Sa bonne fortune devait se tourner contre lui. Ce ne fut pas deux années qu'il demeura en Espagne, ce fut dix-huit ans, pendant lesquels on n'entendit plus parler de lui. Un beau jour il revint, un peu comme le pigeon de La Fontaine,

> Traînant l'aile et tirant le pied.

Que s'était-il passé durant cette longue période? On ne l'a jamais su positivement. On a dit qu'il s'était marié à une femme peu digne de lui, qui le trompait scandaleusement sans qu'il s'en aperçût, et qu'il avait enfin abandonnée lorsqu'il n'avait pu se refuser à l'évidence. Malgré l'argent qu'il avait gagné par son travail, il avait presque toujours côtoyé la misère, car sa femme, indolente et sensuelle, vivait dans une incurie voisine du désordre. A son retour à Paris, Richard, dont les anciens camarades avaient presque tous fait un assez brillant chemin, se trouva dépaysé, sans relations, obligé de recommencer dans sa virilité les pénibles démarches que la jeunesse accepte avec insouciance. Plus d'une fois le cœur lui

faillit; mais il poursuivait toujours l'idéal qui avait éclairé les rêves de son adolescence. « J'ai perdu une vingtaine d'années, se disait-il; à force de courage, j'arriverai à reprendre rang : il ne me faut qu'une bonne occasion. Pourquoi me manquerait-elle? » Du reste il était passé maître en son art, et il n'avait guère plus rien à apprendre. Il obtint quelques commandes pour les monumens publics, ce qui le mit à même de vivre, tout en lui permettant de préparer des travaux plus sérieux.

Il était revenu à Paris depuis trois ans environ lorsque je fis sa connaissance. Il habitait deux petites chambres contiguës à un immense atelier morne, froid, ressemblant à un hangar. Deux selles chargées de statues ébauchées en terre glaise, quelques moulages d'après l'antique, deux divans revêtus de couvertures de Valence, quelques études crayonnées d'après Zurbaran et Ribeira meublaient seuls cette vaste pièce, à laquelle les murailles peintes en rouge donnaient un aspect sinistre. Richard était là tout le jour en vareuse, les pieds enveloppés de chaussons de lisière, travaillant sans repos ni relâche. Il me parut alors d'une humeur tranquille, doucement sauvage, fuyant le monde et uniquement préoccupé de son art. Un Homère, un Shakspeare, un Théocrite fanés et cornés à presque toutes les pages indiquaient qu'il renouvelait sans cesse les mêmes lectures. Un dé, des ciseaux, quelques pelotons de fil oubliés sur les meubles prouvaient qu'il ne vivait pas seul, qu'une femme égayait parfois la solitude silencieuse de l'atelier.

Comme la plupart de ceux qui aiment le travail, Richard défendait sa porte avec soin, et afin de recevoir ses amis, sans perdre son temps, il restait chez lui un soir par semaine. On se réunissait dans l'atelier, au milieu duquel l'abat-jour d'une lampe décrivait un cercle lumineux; l'hospitalité était fort simple : une tasse de thé en hiver, de la bière en été, et du tabac à discrétion. Quelques jeunes gens se mêlaient aux artistes et aux littérateurs qui ordinairement se rencontraient chez Richard. On causait beaucoup, on ne jouait jamais. Une femme extrêmement jeune recevait les invités. Selon les habitudes du monde artiste, on l'appelait Mme Piednoël; elle se nommait Geneviève. C'était la douceur même, et Richard paraissait l'aimer beaucoup. Il avait auprès d'elle des attentions charmantes que rien ne démentait. Entre eux, il y avait au moins vingt ans de distance; mais Richard aimait tant que nous comprenions qu'il fût aimé.

Geneviève nous accueillait tous par un bon sourire, roulait des cigarettes, et savait exactement comment chacun aimait le thé. Lorsqu'on disait des folies, elle riait volontiers, et se taisait lorsqu'on parlait de choses sérieuses. Elle était visiblement délicate et mièvre. Sa taille avait de l'élégance, mais ses épaules étaient

étroites et ses bras maigres; dans la langueur de ses yeux fendus en amande, on pressentait quelque malaise intérieur; ses cheveux châtains, lissés en bandeaux brillans, couvraient un front d'une blancheur trop mate; son menton ravalé indiquait une nature sans grande énergie; sa main, fort belle, était surtout remarquable par ces ongles longs, roses et bombés dont la courbure spéciale, que connaissent bien les physiologistes, est une preuve presque absolue d'une affection de poitrine. Nous avions pour elle cette politesse familière qui ne questionne jamais, mais qui semble toujours dire : « J'en sais plus long que je n'en veux laisser voir. » Elle paraissait ne s'inquiéter de rien et être fort heureuse. Qui était-elle? d'où venait-elle? On l'ignorait. Un jour on l'avait trouvée établie chez Richard, c'était tout ce qu'on savait.

C'était le jeudi que Richard recevait; nous aimions ces réunions, où régnait une liberté de bon aloi que je n'ai jamais vue dégénérer en licence; la présence de Geneviève imposait une certaine réserve à nos causeries, qui ne sortirent jamais du cadre des plaisanteries permises. Notre groupe était curieux à étudier, et j'ai vu là bien des hommes auxquels il n'a manqué qu'une circonstance ou moins de rigidité dans la ligne secrète qu'ils avaient imposée à leurs convictions pour jouer un grand rôle dans leur pays. On était très sévère sur les admissions; quelque soin que l'on y mît, on ne put toujours cependant éloigner les importuns qui demandaient à faire partie du cénacle. Parmi ces derniers, il y avait un jeune homme de vingt-cinq ans environ, qu'on nommait Maurice Castas, et qui se montrait fort assidu chez Richard. Ce n'était point un méchant garçon; mais malgré quelque esprit et un jargon de convention, pour me servir d'une expression populaire, on le trouvait sot comme un panier, sot dans sa manière de parler, sot dans son gilet, sot dans sa chevelure, sot dans ses gestes, sot partout. Avait-on bien raison? Et comment était-il tombé au milieu de nous? Je ne le sais guère. Son père, honorable et riche commerçant de Bordeaux, rêvait pour son fils ce qu'il nommait lui-même une carrière à cravate blanche. Maurice, venu à Paris pour faire son droit, mangea vite le petit héritage de sa mère, se promena sur le boulevard, soupa en mauvaise compagnie, accrocha un *de* à son nom, fit de grosses dettes, et mécontenta si bien son père que celui-ci se fâcha tout rouge et supprima tout envoi d'argent. Un agent d'affaires de Bordeaux, connaissant la position future de Maurice et hypothéquant la mort du père Castas à gros intérêts, expédiait de temps en temps quelques billets de mille francs au jeune drôle, qui disait en riant : « Bah! mon père est plus riche qu'il ne le dit; si j'ai trop de dettes, il me mariera, et je ferai souche à mon tour! » Nous n'aimions guère ce Maurice, et Richard nous grondait doucement de notre mauvais

vouloir en disant : « Il ne sert à rien, c'est vrai; mais il est bon garçon, et puis il est gai, il a toujours quelque facétie à raconter, et il fait rire Geneviève! »

Geneviève en effet, je l'avais déjà remarqué, se plaisait avec Maurice; la pauvre fille voyait en lui un type achevé d'élégance, il était à ses yeux ce qu'on appelait jadis un homme du monde. Un jour, parlant de lui, elle dit cette balourdise : « Il se met si bien! » Quelquefois il lui faisait, en plaisantant, des observations sur sa toilette : les manches sont trop larges, le corsage n'est pas assez échancré; elle se mettait à l'œuvre, et le jeudi suivant elle lui montrait avec un naïf orgueil qu'elle avait suivi ses conseils. Quand par hasard Maurice ne venait pas, elle était silencieuse pendant toute la soirée, et, sans qu'elle fût positivement triste, on sentait qu'elle s'agitait au dedans d'elle-même, et qu'à son insu peut-être elle levait plus rapidement les yeux vers la porte lorsqu'on l'ouvrait. A l'époque de sa fête, nous lui avions tous apporté des fleurs; huit jours après, un bouquet fané s'inclinait encore dans un vase, sur la table : c'était celui de Maurice.

Un de nos amis donna un bal costumé pendant le carnaval; nous y allâmes tous. Maurice était déguisé en Edgard de Ravenswood : toque de velours, plumet, rapière, grandes bottes, un vrai costume à la Ducis. Geneviève dansa trois ou quatre fois avec lui; elle riait, elle sautait, elle n'était que joie. Assis à mes côtés, Richard la regardait. « Que je suis heureux, me dit-il, de la voir s'amuser ainsi! Pauvre fille, elle n'a pas trop de plaisir chez moi! » Quelques jours après, j'étais chez Richard : il travaillait. Geneviève cousait dans un coin; nous parlions du bal. « Quand j'aurai fini ma statue, dit Richard à Geneviève, je te mènerai au spectacle; où veux-tu aller? » Elle répondit tout de suite, comme obéissant à une impulsion intérieure : « Oh! tu me mèneras voir *Lucie de Lammermoor* à l'Opéra! » Involontairement je tournai les yeux vers elle; Geneviève surprit mon regard, rougit légèrement, et, reprenant son ouvrage, elle ajouta : « On dit que c'est si joli! »

Il était évident que Geneviève était attirée vers Maurice : par une passion, par un caprice, par une sympathie irréfléchie, ou simplement par ce goût que les femmes, créatures d'incessante aspiration, ont invinciblement pour les êtres qu'elles croient supérieurs? Je ne pouvais le démêler, et je me gardai bien de faire part de mes observations à Richard, qui vivait tranquille entre sa tendresse et son travail, ayant oublié ses chagrins passés, et n'en prévoyant sans doute aucun pour l'avenir. Quant à Maurice, il avait certainement remarqué l'espèce d'attrait qu'il exerçait sur Geneviève, et avec la certitude d'un homme sûr de son fait il l'entourait de soins réservés, qui, pour les indifférens, pouvaient n'être que de la politesse,

mais qui pour elle devaient être un aveu tacite et sans cesse renouvelé. Dans les conversations générales, il savait dire des phrases que Geneviève s'appliquait, qui la troublaient comme si elles avaient été mystérieusement murmurées à son oreille. Un soir, on parlait de l'amour. — Quand on fait tant que d'aimer une femme, s'écria Maurice, il faut en être éperdu! — Geneviève leva vers lui des yeux chargés de reconnaissance et d'émotion. Je ne sais pourquoi ce manége m'irrita, et, m'adressant à Maurice, je lui dis : — Cette pensée n'est pas de vous, mon cher monsieur, elle est de Diderot!

— Cela prouve que M. Maurice lit beaucoup, — repartit très vertement Geneviève. Puis, se tournant vers Maurice, elle ajouta : — Prêtez-moi Diderot, vous me ferez plaisir.

Ce soir-là, le hasard m'avait fait partir en même temps que Maurice : nous fîmes route ensemble; il se montra fort aimable, plus empressé même que je n'aurais voulu; on eût dit qu'il cherchait un allié. Fut-il sincère, voulut-il m'éblouir un peu en affichant une force factice et du mépris pour les vertus admises qu'il appelait des préjugés? Je l'ignore; mais il parut s'abandonner sans contrainte. Il n'était point méchant, je le répète; ce n'était qu'un sot très capable de faire le mal par insouciance et par vanité, mais hors d'état, je le pense, de méditer une mauvaise action. C'était un de ces hommes, trop nombreux, qui se croient délivrés de tout devoir en ce monde parce que leurs pères ont gagné une fortune que l'héritage doit leur assurer. En somme, il ne se plaignait que d'une chose : il n'avait pas assez d'argent pour vivre à sa guise; il accusait amèrement son père de ne pas lui faire une pension suffisante. — Bah! disait-il, tous les grands parens sont absurdes, et, parce qu'ils ont travaillé comme des nègres, ils ne veulent pas que nous nous amusions! Je dois être riche, je le sais : pourquoi irais-je me fatiguer à courir après quelque poste de province dans la magistrature ou dans l'administration? La belle gloire que d'être substitut ou sous-préfet! C'est là le rêve de mon père; mais si je faisais la sottise de lui obéir, je donnerais ma démission dès qu'il serait mort, ce qui serait peu gracieux pour sa mémoire, ajouta-t-il en ricanant. La vie est faite pour s'amuser, voilà ce que mon père ne veut pas comprendre! — Là-dessus nous nous quittâmes. — Avez-vous vu *le Mariage de Figaro?* lui demandai-je en prenant congé de lui.

— Oui, et pourquoi?

— Eh bien! rappelez-vous ce que dit Brid'oison : « Il y a des choses qu'on ne doit dire qu'à soi-même! »

Quelques jours après, j'allai chez Richard dans la journée. Il était sorti, mais je trouvai Geneviève, à laquelle je fis une courte visite. Malgré son accueil gracieux, il ne me fut pas difficile de reconnaître qu'elle me battait froid; involontairement elle me reprochait de ne

point partager son admiration pour Maurice, et comme elle sentait que je la blâmais, elle réagissait naturellement contre moi. Il ne fut pas question de lui, et son nom ne fut même pas prononcé; mais à la gêne évidente que nous éprouvions tous les deux, on eût dit qu'il était en tiers invisible entre nous. Nous parlâmes de Richard, de son travail assidu, de ses sérieuses qualités. — Comment ne l'aimerais-je pas? me dit-elle. Il est si bon! — Je la quittai fort attristé; quand une femme n'aime plus son amant que parce qu'il est bon, elle est bien près de ne plus l'aimer. Je m'affligeai en pensant à Richard; je redoutai pour lui de nouvelles peines et le découragement qu'elles devaient amener. J'en arrivai à ce point de désirer que l'aveuglement de sa tendresse lui fermât si bien les yeux qu'il pût traverser cette crise sans la deviner.

Les choses me parurent demeurer assez longtemps dans cet état, et je commençais à espérer, ou que Geneviève sortirait victorieuse de la lutte qu'elle devait avoir engagée avec elle-même, ou que Maurice, attiré vers d'autres plaisirs, abandonnerait cette séduction lente dans laquelle il se complaisait, lorsqu'un jour d'hiver, traversant les quinconces des Tuileries, vers cinq heures, par un temps de brouillard, je vis deux ombres qui marchaient dans la brume à petits pas devant moi. Je reconnus Maurice; il donnait le bras à une femme enveloppée d'un grand châle, et lui parlait bas, penché vers elle. Je ralentis mon allure pour ne point les dépasser. Ils s'arrêtèrent, se tenant par la main; la femme s'inclina vers Maurice, qui lui donna un baiser sur le front, et, prenant sa course, elle passa près de moi sans me voir : je reconnus Geneviève. Maurice m'aperçut, me salua avec beaucoup d'aisance et s'éloigna.

Le jeudi qui suivit cette rencontre, Maurice ne vint pas à notre réunion habituelle. Geneviève était tellement absorbée que plusieurs fois Richard s'approcha d'elle, pour lui demander si elle ne souffrait pas.

— Non, je n'ai rien, — répondait-elle invariablement.

Elle étouffait ses soupirs avec peine et restait rêveuse, regardant la lumière de la lampe avec une fixité machinale. Lorsque je partis, elle me serra la main par un mouvement plus pressant, et qui paressait contenir ce je ne sais quoi qui ressemble à un adieu. Je la regardai avec surprise; elle baissa les yeux et eut un sourire forcé en me disant : — A jeudi prochain, n'est-ce pas?

Je revins effectivement le jour indiqué, et je fus surpris de n'apercevoir du dehors aucune lumière à travers le vitrage de l'atelier. Je sonnai trois fois inutilement; le portier me dit que Richard avait été obligé de quitter Paris, mais que son absence ne serait que de courte durée. Moi-même, je partis le lendemain pour la campagne, où je restai quinze jours. Dès mon retour, j'allai voir Richard. Son

atelier me parut plus morne encore que de coutume: tout était à sa place, nul changement n'y apparaissait, cependant il y avait quelque chose de sombre et d'abandonné qui me prit au cœur en entrant. Quant à Richard, il me reçut avec son affabilité ordinaire; il était assez pâle, et sa voix avait des saccades nerveuses que je ne lui connaissais pas.

— Que faites-vous là? lui demandai-je en regardant une maquette qu'il ébauchait, et que je n'avais pas encore vue dans son atelier.

— C'est une Ariane, répondit-il en se reculant et en inclinant la tête avec ce geste familier aux sculpteurs et aux peintres qui veulent voir leur œuvre sous un certain effet de lumière.

— Quel vieux sujet! lui dis-je en riant.

— Oui, reprit-il; malheureusement il est toujours neuf.

Je me couchai à moitié sur un divan; Richard continuait à travailler, me tournant le dos, restant silencieux, sifflotant et laissant à chaque seconde tomber la conversation, que je ramassais de mon mieux.

— Comment va Mme Piednoël? lui dis-je.

Je vis passer un imperceptible mouvement sur ses épaules; j'entendis un son guttural étouffé sortir de ses lèvres, puis, sans se retourner, il me répondit d'un ton trop dégagé pour être sincère : — Mais je pense qu'elle va bien; voilà longtemps que je ne l'ai vue. Tiens! au fait, c'est vrai, vous ne savez pas cela, vous! Nous ne sommes plus ensemble; elle s'ennuyait, elle est partie.

Je fis un bond jusqu'à lui, je lui pris la main. — Est-ce possible? m'écriai-je.

— Eh bien! oui, c'est possible, reprit-il d'un ton sec; n'était-elle pas libre? Nous n'avions pas de contrat ensemble; elle ne m'a pas trompé, je n'ai pas à me plaindre : que trouvez-vous donc là de si extraordinaire? Elle ne m'aimait plus, elle me l'a dit, voilà tout, c'est bien simple. Il n'y a pas de quoi tant vous étonner. Cela se voit tous les jours. Tous les jours on voit un brave garçon recueillir chez lui une pauvre fille qu'il aime, suer sang et eau pour elle, la respecter, l'adorer, et tous les jours on voit la femme l'abandonner pour un imbécile qui a des moustaches frisées et des boutons d'or à ses manchettes.

En prononçant ces derniers mots, sa voix s'était détendue; l'émotion le gagnait et assouplissait, malgré lui, la première raideur de son orgueil blessé. J'avais repris ma place sur le canapé, et je ne parlais plus. Richard travaillait d'une façon agitée; il modelait à tort et à travers, soufflant sourdement, comme si sa poitrine eût été écrasée par une oppression trop lourde. Longtemps nous gardâmes le silence; tout à coup Richard le rompit par un juron terrible, et,

jetant son ébauchoir contre la muraille, il s'écria : — Ah! le gredin! qu'il la rende heureuse, sinon je lui casserai les reins!

Il vint s'asseoir près de moi, et, me frappant violemment sur l'épaule comme pour m'appeler en témoignage de son désespoir : « Vous seriez-vous jamais douté de cela? me dit-il; eh! qui aurait pu le prévoir? Savez-vous de qui cette pauvre niaise s'est amourachée? Je vous le donne en cent! De M. Maurice Castas!... Je vous avoue que, lorsqu'elle me l'a dit, j'ai cru qu'elle plaisantait, et je me suis mis à rire. Tout autre, je ne dis pas, mon Dieu! je l'aurais compris; celui-là, c'est inexplicable! Si je lui en veux, ce n'est pas de m'avoir quitté, elle était libre; mais m'avoir quitté pour un si pauvre sire, c'est ce que je ne puis lui pardonner, c'est ce que je ne puis comprendre. Les femmes sont folles, mon cher, et nous ne sommes que des sots. Du reste, il y a bien de ma faute en tout ceci : elle s'ennuyait avec moi, la pauvre fille! Être toujours dans ce grand atelier avec un homme qui ne parle pas et qui manie la terre glaise du matin au soir, ce n'est pas divertissant, quand on a vingt-deux ans, qu'on aime à s'amuser, et qu'on a des ritournelles de contre-danses qui vous sautent dans la tête. Cependant le soir je m'occupais d'elle, je lui lisais Homère et Shakspeare; le jeudi, si je recevais, c'était pour elle et non pour moi : j'espérais lui faire plaisir, j'espérais la distraire... Vous voyez que je me suis trompé. Ce n'est pas ma faute, toute ma vie je ne serai qu'une bête! Ce pauvre Pradier me l'a dit autrefois. Que voulez-vous? quand j'aime, je suis comme cela! Je n'ai pas à me plaindre d'elle, elle a été loyale... Ce n'est rien, je me remettrai; mais le premier moment a été dur à passer, je m'y attendais si peu!

« La dernière fois que nous nous sommes vus, c'est un jeudi; tout le monde était parti, je venais de me retirer dans ma chambre, lorsque Geneviève y entra. Elle avait son châle et son chapeau. Je la regardai avec surprise en lui disant : — Où donc vas-tu à cette heure-ci? Au lieu de me répondre, elle se jeta dans mes bras en criant : « Ah! Richard, pardonne-moi, pardonne-moi!... » J'étais tout tremblant, ne comprenant rien à ce qu'elle me disait, mais devinant intérieurement qu'un malheur allait passer sur moi. Je la fis asseoir; lui tenant la main, la calmant, mettant à ses pieds tout mon pauvre cœur affaibli, j'écoutai cet exécrable aveu. Elle me raconta tout, la brave fille, sans mentir, sans même chercher à s'excuser. « C'est plus fort que moi, » me disait-elle. Elle m'avoua qu'elle aimait ce Maurice, qu'il l'avait ensorcelée, que depuis longtemps elle avait lutté contre cette passion envahissante, qu'un moment elle avait espéré guérir, mais qu'à la fin, se sentant entraînée par une invincible attraction, elle s'était donnée à lui,... que de

ce moment sa vie était devenue un enfer, et que, ne pouvant plus supporter cette situation atroce de tromper un homme qu'elle estimait et d'être infidèle à un homme qu'elle adorait, elle avait résolu de tout me dire et de rejoindre ce Maurice, sans qui elle ne pouvait plus vivre... Ce récit était bien clair, un enfant l'eût compris... Je l'écoutai bouche béante : les paroles bourdonnaient dans mes oreilles et ne parvenaient sans doute pas jusqu'à mon cerveau, car lorsqu'elle eut fini de parler, je me rappelle lui avoir dit : « Pourquoi veux-tu partir? » Je n'eus pas un instant de colère, je n'eus qu'une douleur sans nom qui glissait jusque dans la moelle de mes os et me rendait plus faible qu'un enfant malade. La pauvre créature faisait pitié à voir; elle sanglotait, le front caché dans ses mains, et ne cessait de répéter : « Ah! Richard, pardonne-moi! » Elle se leva pour partir, elle essuya ses yeux d'un mouvement convulsif, prit ma tête, m'embrassa et dit : « Allons, du courage! adieu! » Je fus lâche, et puis je me raccrochais à je ne sais quelle stupide espérance; il me semblait que tout cela était un cauchemar et que j'allais me réveiller. « Reste jusqu'à demain, » lui dis-je. Elle eut un sanglot déchirant : « Ah! pauvre homme, comme tu m'aimes! me dit-elle; c'est impossible, vois-tu, il faut que je m'en aille, je l'ai promis! » Elle partit; au bout de deux minutes, je courus après elle; j'ouvris la porte cochère : la rue était déserte, une voiture s'éloignait; je restai là longtemps à regarder les becs de gaz, dont la flamme tremblait à travers les ténèbres. Je rentrai enfin.

« Quelle nuit! Je marchais dans mon atelier comme un loup dans sa cage. Un instant j'eus l'idée d'aller chez ce M. Maurice et de l'étrangler, tout simplement; mais à quoi bon? Cela m'eût-il rendu mon bonheur envolé et ma pauvre vie tranquille perdue pour toujours? Vous vous rappelez la statue dont je terminais l'esquisse à ce moment : c'était Thésée vainqueur sortant du labyrinthe. Ce Thésée, c'était moi; j'avais enfin vaincu le Minotaure grâce à Geneviève, ou plutôt grâce à l'amour que j'éprouvais pour elle; j'étais sorti triomphant du labyrinthe où pendant si longtemps mon existence s'était égarée; je regardais ma statue, qui semblait me contempler avec une tristesse ironique et me dire : « Pauvre garçon! » Je me jetai dessus, je la renversai, et bientôt elle ne fut plus qu'une masse informe de terre glaise. Je pleurai beaucoup, et cela me calma; puis, vous l'avouerai-je? il me semblait qu'elle allait revenir et me demander un pardon que mon cœur lui eût vite accordé avec la douleur de comprendre que toute confiance était à jamais perdue. Ah! ce fut vainement que j'attendis; elle ne reparut pas. Dans la journée un commissionnaire vint me demander ce qu'elle avait laissé chez moi; j'en fis un paquet, je le chargeai moi-même

sur la petite charrette, et je regardai partir tout cela, morne et désolé, comme on regarde sortir d'une maison le cercueil qui contient un être cher que la mort a élu. J'ai été sur le point d'aller vous voir et de vous crier : Au secours! mais à quoi bon encore? Que pouviez-vous me dire que je ne me disais moi-même? Je me suis sauvé à la campagne, je me suis plongé dans la nature; mais la grande consolatrice ne m'a point consolé. J'en ai voulu aux arbres de verdir, au ciel d'être bleu, aux étoiles de briller; il m'a semblé que tout était heureux, excepté moi, et je me suis demandé avec un découragement sans bornes si je n'étais pas victime d'une destinée qui me rendait incapable de bonheur. Quand je suis revenu ici, mon atelier m'a paru plus vaste que le désert. Je me suis remis au travail cependant, moins pour travailler que pour m'occuper. Je fais une Ariane. Ne riez pas, c'est encore moi; mais je vous jure Dieu que ce ne sera point Bacchus qui me consolera : je ne me laisserai point abattre par cette infortune terrible, et c'est à l'art seul que je demanderai la résignation à défaut de l'oubli. Quant à Geneviève, je n'en ai pas plus entendu parler que si elle était morte, et je ne sais même pas si elle habite Paris. »

J'écoutai sans l'interrompre ce récit, qui ne m'étonna guère, et je me gardai bien de dire à Richard que j'avais prévu ce désastre depuis longtemps. A partir de ce jour, je le vis souvent; il avait rompu avec ses anciens amis, dont la présence l'embarrassait. « Il me semble, me disait-il, qu'on se moque toujours de moi, et cette seule pensée me met en fureur. » Il aimait à me voir, car il n'ignorait pas la tendre amitié que j'avais pour lui Avec moi du moins, il ne se contraignait pas et laissait déborder son cœur. Son humeur était très variable, et selon le vent qui soufflait, selon les rêveries qui l'obsédaient, il était plein de colère ou plein d'attendrissement. Je respectais ces contrastes dont je reconnaissais l'impérieuse impulsion, et, loin de discuter avec lui, j'essayais de le consoler en m'associant à ses idées, quelque mobiles qu'elles fussent. Un jour qu'il ne pouvait travailler, il recommença vingt fois son modelé et d'impatience il jeta son ébauchoir. — Je ne puis rien faire aujourd'hui, dit-il, j'ai la main agitée, j'aurai fait des armes trop longtemps ce matin.

— Eh! lui dis-je, je ne savais pas que vous fissiez de l'escrime! Depuis quand donc avez-vous pris goût au fleuret?

— Il y a déjà longtemps, répondit-il avec vivacité et en détournant la tête avec quelque embarras; c'est un exercice qui m'est salutaire, et puis cela me distrait.

Ce jour-là, il était très irrité et me parla de Maurice avec beaucoup d'amertume. « Qu'avait-il besoin de Geneviève, ce monsieur? me disait-il; puisqu'il se pose en homme du monde, que fera-t-il d'une pauvre fille qui ne sait ni A ni B? Il y a dans la société plus

d'une femme qui n'aurait pas mieux demandé que de jouer au sentiment avec lui. Il est riche, à ce qu'il paraît : il lui eût été bien facile, pour son argent, de rencontrer quelque espèce peinturlurée qu'il aurait menée au spectacle, et qui l'eût aidé à fumer ses cigares! Après tout, peut-être l'aime-t-il réellement. Eh bien! s'il l'aime, il est libre, lui : pourquoi ne l'épouse-t-il pas? »

Dans nos conversations, Richard revenait obstinément sur cette idée et répétait sans cesse : « Mais pourquoi ne l'épouse-t-il pas? » J'avais essayé de lui faire comprendre que cela était bien difficile, pour ne pas dire impossible. « En quoi donc est-ce impossible? répliqua-t-il avec raideur; s'il l'aime et s'il est aimé, qu'est-ce donc qui s'y oppose? Sommes-nous pétris d'une autre pâte les uns et les autres? Je l'aurais épousée, moi, si j'eusse été libre; mais, vous le savez sans doute, mon malheur est complet : je me suis marié en Espagne, et ma femme m'a quitté; sans cela, est-ce que je n'aurais pas épousé Geneviève depuis longtemps? »

Ces instans de colère étaient rares, je dois le dire, et le plus souvent la mélancolie seule dominait ce pauvre être, qui maintenant se sentait plus perdu dans la vie que Robinson dans son île. Alors il devenait vraiment touchant dans l'expression de sa tristesse, et c'est moins à lui qu'il pensait qu'à Geneviève. « Encore, disait-il, si je savais comment elle se porte! Avec ses beaux airs de tout savoir, ce M. Maurice ne saura peut-être pas la soigner; elle est très délicate, elle tousse souvent, elle a craché le sang pendant l'hiver dernier; elle est nerveuse, la moindre contrariété la rend malade; il ne ménagera peut-être pas ses susceptibilités comme je les ménageais, et j'ai peur que sa santé n'en souffre. Dieu veuille que la pauvrette soit heureuse et qu'elle ne regrette jamais la vie qu'elle menait près de moi et qui l'ennuyait si fort! »

Pour le distraire et donner un autre cours à ses idées, je l'emmenais parfois à la campagne; mais quel que fût le cercle que je fisse parcourir à son esprit pour l'abstraire un peu de lui-même, il revenait toujours et fatalement au centre douloureux d'où partaient toutes ses pensées. Ce fut pendant une de ces promenades, sur le bord des étangs de Chantilly, dont il fouettait les herbes à coups de canne, qu'il me raconta comment il avait connu Geneviève, et que je pus apprécier de quelle inqualifiable ingratitude il avait été récompensé, si toutefois il peut y avoir ingratitude quand l'amour est en jeu.

« Depuis mon retour d'Espagne, me dit-il, je vivais seul, le cœur plein de souvenirs pénibles, travaillant et cherchant à faire une chose impossible, c'est-à-dire à réparer le temps perdu. J'éprouvais parfois d'inconcevables fatigues, et pour me refaire un peu, je m'en allais à la campagne, au hasard de mes pas, qui m'emmenaient où

il leur plaisait; arrivé quelque part à l'ombre, je m'étendais sur l'herbe et je rêvais tout éveillé, engourdi dans une sorte de somnolence qui n'était point sans charme. Un soir qu'après être longtemps resté dans les bois qui sont entre Bellevue et Chaville, je revenais en suivant cette large route qu'on appelle le pavé de Meudon, je rencontrai un groupe de trois personnes qui se disputaient, deux hommes et une femme. Les hommes avaient des vestes de velours, de grands chapeaux gris, des tournures de rapins de troisième ordre; leur voix avinée indiquait qu'ils n'avaient peut-être pas toute leur raison; la femme était pauvrement et prétentieusement vêtue... C'était Geneviève. Nous suivions tous le même chemin, et ils marchaient à une dizaine de pas en avant de moi. Tout à coup ils s'arrêtèrent, et l'un des hommes frappa Geneviève au visage d'une façon si brutale qu'elle poussa un grand cri. Instinctivement je courus à son secours; d'un coup de poing j'envoyai l'homme rouler dans le bois, et je me jetai comme un furieux sur son compagnon, qui avait fait mine de venir à son aide. La femme se sauvait; je m'élançai après elle, je la rassurai. « Ah! monsieur, me disait-elle, il va me tuer, il va me tuer! » Elle était folle de terreur. Je la calmai; les deux hommes semblèrent se concerter; l'un d'eux me cria une injure lointaine, et ils se remirent en route. Tout cela n'est pas fort convenable, je l'avoue; mais, hélas! je ne fais pas un roman, je vous raconte mon histoire. Nous allâmes jusqu'à la station du chemin de fer, où Geneviève tremblait de rencontrer ses compagnons; ils n'y étaient pas. Lorsque nous fûmes revenus à Paris, je demandai à Geneviève où je devais la conduire; elle se mit à pleurer. « Je n'ai point de domicile, me dit-elle; je logeais avec un de ces hommes, je n'ose retourner chez lui, car après ce qui est arrivé j'ai tout à redouter de ses violences! » J'avais grand'pitié de cette pauvre fille, j'étais bien seul : que vous dirai-je? Le soir même, elle était établie chez moi, et elle y serait encore, si elle l'eût voulu. Qui était-elle? d'où venait-elle? Elle le savait à peine elle-même. A seize ans, elle s'était sauvée de son atelier de brunissage pour fuir les obsessions d'un contre-maître; six mois après, elle se sauvait de chez sa mère pour échapper à l'amour brutal que son beau-père avait conçu pour elle. Ah! il faut être indulgent pour ces malheureuses filles et leur pardonner si elles ne marchent pas droit entre ces deux abîmes, la corruption et la misère, qu'elles côtoient toujours, et dont le vertige les attire sans relâche. Que devint-elle? Elle me l'a dit souvent avec larmes, elle vécut comme elle put, au hasard, tantôt avec un étudiant, tantôt avec un peintre, tantôt avec un commis de magasin, dansant dans les bals publics, soupant dans les cabarets, chantant des couplets grivois pour divertir les convives, harassée de la vie, tiraillée au jour le jour, lasse à mourir, fermant les yeux

pour ne pas voir, s'étourdissant à force de bruit, sans bons souvenirs dans le passé, sans illusions sur l'avenir. Elle tomba et retomba ainsi, indifférente à ses chutes, jusqu'au jour où je la ramassai entre l'ivresse et la brutalité.

« Tout cet effroyable passé ne me découragea point. « Je la sauverai, » me disais-je, et je me répétais des vers que j'avais lus dans la *Marion Delorme* de Victor Hugo. L'extrême douceur de Geneviève, sa résignation absolue, la joie profonde qu'elle éprouvait d'avoir enfin rencontré un genre de vie tranquille, purent me faire illusion et rendent mon erreur excusable. A peine savait-elle lire et écrire; je ne suis pas très instruit moi-même, vous avez pu le remarquer souvent, mais je n'en consacrai pas moins à lui apprendre quelque chose tout le temps que mon travail laissait libre; jamais un mot sorti de mes lèvres ne lui reprocha son passé. Je ne suis pas de ces êtres fâcheux qui tourmentent une femme en lui demandant compte d'un passé qui ne leur a point appartenu. Comme moi, elle avait souffert, et je pensais que deux malheureux qui s'étaient rencontrés pouvaient mutuellement se faire une existence sans chagrins et sans amertume. Du reste, qu'importe tout ceci? Je l'aimais, c'est cela seulement que je devrais dire. Je ne lui en veux pas; j'ai vécu trois ans heureux avec elle, et je suis certain que maintenant encore elle pense à moi et se dit : « Pauvre Richard! comme il m'aimait! » Elle peut aimer ce Maurice plus qu'elle ne m'a aimé, mais jamais Maurice ne l'aimera comme je l'aimais; elle le sait aussi bien que moi, et cela me console de bien des tristesses. »

En revenant de cette course à Chantilly, Richard trouva chez lui une lettre du ministère des affaires étrangères qui l'invitait à passer dans les bureaux pour recevoir une communication qui l'intéressait. Il y courut, et on lui remit l'acte de décès de sa femme, morte du choléra à Barcelone. Ce ne fut point sa femme qu'il regretta dans cette circonstance, ce fut Geneviève. « J'étais libre, me dit-il, j'en aurais fait ma femme, ma femme légitime, et du moins pendant ma vie elle eût été à l'abri du besoin. » Ce cœur d'or ne se démentait pas.

Nous ne savions rien de Geneviève ni de Maurice : deux ou trois fois, sur les boulevards, j'avais aperçu ce dernier; nous avions échangé un salut, mais sans même nous adresser la parole; il m'avait paru fort dégagé et très satisfait de lui-même, comme d'habitude. Quant à Geneviève, je ne l'avais jamais rencontrée, et il y avait déjà près d'un an que Richard était veuf, lorsqu'un jour, en tournant un trottoir, je me trouvai inopinément en face d'elle. Je fis un mouvement pour m'éloigner et lui épargner l'embarras de me voir; mais elle m'avait reconnu, elle marcha vivement vers moi, me tendit la main, et avant que j'eusse pu prononcer une parole, elle

me dit : « Comment va Richard? » En lui répondant, je regardais son visage singulièrement amaigri; un cercle bleuâtre entourait ses yeux, dont les orbites semblaient trop grands. Quelque chose d'insolite me frappa dans sa tournure, et je reconnus qu'elle ne tarderait pas à être mère.

Elle prit mon bras, et pendant plus d'une heure nous marchâmes à petits pas d'un bout à l'autre de la rue, nous arrêtant parfois et parlant de Richard. Elle voulait tout savoir, comment il était, ce qu'il devenait, s'il l'avait regrettée, s'il l'aimait encore. Je ne lui cachai rien, et, sans lui faire de reproches, je lui laissai comprendre dans quelle misère morale son ancien ami vivait depuis qu'elle l'avait quitté. Elle m'écoutait, essuyait ses yeux mouillés de larmes et répétait à chaque instant : « Pauvre garçon! — Et vous, lui dis-je, êtes-vous heureuse? » Elle secoua tristement la tête et me répondit : « Quelquefois, mais pas toujours. Maurice est bon, il est honnête, je puis compter sur lui, et, ajouta-t-elle en faisant allusion à son état, il y aura bientôt entre nous quelque chose qui l'empêchera de jamais m'abandonner, même malgré son père, qui fait, dit-il, de grands efforts pour nous séparer; mais il est jeune, futile, il aime à s'amuser, c'est de son âge, et trop souvent il aime à s'amuser seul : dans ce cas-là, je trouve les journées et les soirées bien longues. Je ne dirais pas cela à d'autres que vous, mais bien souvent, en secret, j'ai regretté ce grand atelier silencieux où pourtant je me suis bien ennuyée. — Avez-vous pensé quelquefois à y revenir? lui demandai-je. — Ah! jamais, répondit-elle avec un cri; je mourrais de honte si je revoyais Richard. On ne saura jamais ce qu'il a été pour moi; j'éloigne ce souvenir tant que je peux, car lorsque je songe au prix dont j'ai payé son dévouement, toute joie m'est empoisonnée, et j'ai des envies de m'enfuir au bout du monde. — Que dirai-je à Richard de votre part? » lui demandai-je en la quittant. Elle hésita, puis elle me répondit : « Ne lui dites pas que vous m'avez vue, cela lui ferait de la peine. »

Il me fut facile de comprendre que Geneviève n'était point heureuse, et qu'elle aimait Maurice bien plus qu'elle n'en était aimée. Ainsi que toutes les femmes qui sentent s'ébranler la confiance qui les a soutenues et se rattachent à des espérances que l'avenir doit briser, elle ne comptait déjà plus sur la tendresse de son amant. Elle se réfugiait dans la croyance à une sorte de fidélité forcée qu'un lien nouveau devait imposer comme un devoir. Quand on en est là, tout est perdu ou à peu près. Si, le jour où Geneviève m'avait dit qu'elle aimait Richard parce qu'il était bon, j'avais compris qu'elle ne l'aimait déjà plus, il ne fallait pas être sorcier pour deviner que tôt ou tard elle serait abandonnée, puisqu'elle ne comptait plus que sur la naissance prochaine de son enfant pour retenir Maurice au-

près d'elle. Je ne parlai point de ma rencontre à Richard. L'avenir du reste sembla donner tort à mes prévisions, car, plusieurs mois après avoir vu Geneviève, je l'aperçus dans un petit théâtre du boulevard avec Maurice; elle paraissait gaie, heureuse et rajeunie.

Quant à Richard, il était toujours le même, taciturne, travailleur; il n'avait fait aucun progrès, ses souvenirs le ravageaient. — Qu'avez-vous donc? lui dis-je un jour qu'il était plus pâle et plus abattu que de coutume. — Ah! répondit-il avec un soupir profond, j'ai un mal dont je ne guérirai pas. — Parfois il rompait tout à coup les longs silences où il s'oubliait souvent par une phrase qui prouvait qu'il ne faisait que continuer à penser tout haut, et toujours dans ce cas il parlait de Geneviève. D'ailleurs il n'avait rien changé à sa vie, qui était très simple. Le matin il faisait des armes, tout le jour il travaillait, le soir il restait chez lui ou venait chez moi. Bien souvent il lui est arrivé de s'asseoir au coin de mon feu, de me dire bonjour en entrant, de demeurer là deux heures sans ouvrir la bouche et de partir en disant : « Allons! voilà encore une journée passée! » Sur mes instances, et voulant lui-même réagir contre la torpeur de ce chagrin dans lequel il se complaisait, il résolut d'aller visiter l'Italie, qu'il ne connaissait pas. Son absence dura une année, pendant laquelle il ne m'écrivit pas une seule fois; mais au débotté il accourut chez moi. Son premier mot fut : « Savez-vous comment va Geneviève? » Puis il me raconta, non pas le voyage qu'il avait fait, mais le voyage qu'il aurait fait, si elle eût été avec lui. Depuis trois ans que Geneviève l'avait quitté, il en était au même point; le temps, le travail, le voyage avaient émoussé sur lui leurs forces destructives : il était amoureux et plein de regret comme au premier jour.

Richard était revenu à Paris depuis deux ou trois mois, lorsqu'un matin je reçus une lettre de Geneviève, qui me priait de passer chez elle. Je m'y rendis en hâte. Je montai au cinquième étage d'une maison d'assez triste apparence. L'escalier, obscur et resserré, ressemblait à un escalier de service; il aboutissait à un palier où donnaient trois portes à un seul battant; tout cela sentait la misère et l'abandon. Je trouvai Geneviève dans un petit appartement composé de deux pièces, auxquelles le papier de tenture, fané, gras et déchiré, donnait un aspect de pauvreté sordide. Il faisait froid, mais il n'y avait pas de feu dans la cheminée; Geneviève était à demi couchée sur un vieux fauteuil, enveloppée d'un châle, maigrie, changée à ne pas la reconnaître. Près d'elle, sur le carreau nu, un petit garçon d'environ deux ans, couvert d'un mauvais sarrau d'indienne, jouait avec des cocotes en papier. Je regardai ce délabrement avec surprise. — Qu'y a-t-il donc? — demandai-je à Geneviève.

Elle pleura longtemps avant de pouvoir me répondre, tenant ma main, la serrant convulsivement, et ne parvenant pas à se dominer. Elle eut un long accès de toux, et cracha le sang avec abondance.

— Mais vous êtes malade? lui dis-je.

Elle haussa les épaules et hocha la tête, comme pour me dire : Qu'est-ce que cela me fait? — Ah! s'écria-t-elle dès que ses larmes lui permirent de parler, Dieu me punit. Maurice m'a quittée, et me voilà seule avec ce pauvre petit enfant, sans savoir ce que je vais devenir! Je me suis fait illusion jusqu'à la dernière minute, car jamais je n'avais pu croire qu'il m'abandonnerait et qu'il abandonnerait son enfant. Depuis longtemps déjà, j'avais bien remarqué que ses visites étaient plus rares et plus courtes; mais j'attribuais son absence à sa jeunesse, et toujours je me disais: « Il reviendra. » Son père le tourmentait, lui refusait de l'argent, et sans cesse, voyant qu'il ne faisait rien à Paris, le rappelait à Bordeaux. Moi qui savais que Maurice n'était pas méchant, mais seulement vaniteux comme le sont d'ordinaire les jeunes gens, je l'engageais à céder à son père et à retourner près de lui, promettant moi-même d'aller habiter Bordeaux et d'y mener une vie si secrète que personne ne m'eût soupçonnée d'être sa maîtresse; mais il ne voulait entendre à rien, il me rudoyait et me disait que j'étais folle. Quand je lui parlais de régulariser la position de notre enfant, qu'il n'a pas même reconnu, il me répondait : « Cela se fera, mais pas maintenant; je ne le puis, pour des raisons de famille que je te dirai plus tard. » Voyant que ce sujet lui déplaisait, je me gardais de lui en parler de nouveau, d'autant plus qu'après des conversations de ce genre il restait quelquefois cinq ou six jours sans venir me voir. Il y a deux mois à peu près, il me dit qu'il était obligé d'aller à Bordeaux pour affaires; je le laissai partir, bien contente de penser que sans doute il se réconcilierait avec son père. Il n'y avait pas quatre jours qu'il était absent, lorsque je reçus de lui une très longue lettre qui me porta un coup terrible, et ne me laissait plus aucun espoir. Il me disait que son père le menaçait de le faire enfermer et de le déshériter, s'il ne rompait pas avec moi, qu'on voulait le marier, qu'il était forcé de me dire adieu pour toujours, mais qu'il n'oublierait jamais les années que nous avions passées ensemble. Il me conjurait de rester tranquille, de ne point chercher à le voir, de ne pas même lui écrire, parce qu'il était surveillé, de ne pas aller à Bordeaux surtout, parce que son père, qui avait dans la ville beaucoup de relations, ne manquerait pas de me faire arrêter par la police; puis il m'envoyait quelque argent en m'assurant qu'il ne me laisserait manquer de rien. Je fus sotte, je fis l'orgueilleuse et lui renvoyai

son argent, lui répondant qu'il était libre, que je n'avais pas besoin de lui. J'avais un gros chagrin, je vous jure; je déménageai, je pris ce petit appartement; je voulus lutter et vivre de mon travail, ce n'est pas facile; je crois bien d'ailleurs que j'ai la poitrine malade, je tousse jour et nuit... Que faire? Donnez-moi un conseil; j'ai vendu ou engagé tout ce que j'avais, et je ne sais quel parti prendre.

Je prononçai le nom de Richard.

— Ah! pas cela! répondit-elle en se couvrant les yeux de ses deux mains; j'aimerais mieux mourir que de le revoir dans une telle détresse, après le mal que je lui ai fait.

Puis elle me pria d'écrire à Maurice et de lui demander une pension qui lui permît de ne pas mourir de faim et d'élever son enfant. Cette démarche me causait une répugnance extrême; je promis néanmoins de m'en charger. Geneviève acceptait la lettre de Maurice comme parole d'Évangile; elle ignorait les choses de la vie : elle n'avait d'autre science que celle qu'elle avait pu acquérir en écoutant les gros mélodrames du boulevard; elle eût volontiers cru encore à la Bastille et aux couvens. J'essayai de la détromper, et j'y perdis ma peine. — Dites-lui bien, reprenait-elle avec insistance, que je ne me plains pas, qu'il est libre, que je ne veux pas l'empêcher de se marier. Assurez-le encore que je ne le tourmenterai pas, que je n'irai point traîner mon enfant chez son père; mais faites-lui comprendre ma situation. Ce n'est pas le courage qui me manque pour gagner ma vie, c'est la force. Dites-lui dans quel état de santé vous m'avez trouvée. Mon Dieu, il est bon au fond; peut-être cela l'engagera-t-il à revenir!

Je quittai Geneviève après l'avoir contrainte à accepter quelque argent, ce dont, hélas! elle avait grand besoin, et je me rendis chez un de mes amis d'enfance, qui est notaire, et que je consulte avec fruit toutes les fois que je me trouve en présence d'une des difficultés de la vie. Je lui demandai s'il n'y aurait pas moyen de forcer Maurice à reconnaître l'enfant, ou du moins à prendre des mesures pour assurer d'une façon régulière le sort de Geneviève. Les réponses de mon ami me laissèrent fort peu d'espoir. Le lendemain cependant j'allais me mettre à écrire à Maurice, lorsque ma porte s'ouvrit avec violence, et Richard entra. Il portait un sac de voyage à la main. Sans préambule, il me dit : — J'ai besoin de vous, je pars pour Bordeaux, et je vous prie de m'accompagner. — Et qu'allez-vous faire à Bordeaux? lui demandai-je en paraissant ignorer ce que je prévoyais si bien. — Je vais, me répondit-il, prendre M. Maurice Castas par les oreilles et le souffleter sur chaque joue. — Mais... — N'objectez rien. Il ne sera pas dit que ce drôle aura mis mon

bonheur en pièces, et qu'il s'en ira ensuite faire le joli cœur impunément. Tant qu'il a été avec Geneviève, j'ai gardé le silence : ce que j'ai dévoré de fureurs, Dieu seul le sait, et vous ne le soupçonnez même pas; mais j'ai appris hier au soir, par hasard, qu'il l'avait quittée, et que tranquillement, comme un beau garçon qu'il est, il va se marier à Bordeaux. Cela ne sera pas, il n'aura rien perdu pour attendre, et je vais le secouer de telle façon qu'il s'en souviendra longtemps. Je ne connais personne là-bas, j'ai besoin d'un témoin, je vous emmène. Cela est bien simple, et vous ne pouvez refuser de me rendre ce service.

Je dis à Richard ce qu'on a coutume de dire en pareil cas. Tout en roulant des cigarettes, il m'écoutait impassiblement, et lorsque j'eus terminé, il me répondit : — Cela est fort bien pensé, mon cher ami; mais rien ne m'empêchera de souffleter ce monsieur. Si vous ne voulez pas m'accompagner, vous êtes libre. Je demanderai à un de mes anciens camarades d'atelier de venir avec moi, voilà tout; mais je veux aller à Bordeaux, et j'irai.

Je lui parlai de Geneviève alors et lui racontai la scène de la veille. — Ah! la pauvre fille! s'écria-t-il. Qu'elle est sotte de ne pas s'être adressée à moi! Est-ce que je ne suis pas toujours ce vieux Richard à qui elle disait : « Tu es la bête au bon Dieu! » Ah! je ne l'abandonnerai pas, moi, et tant que je vivrai, je vous jure que ni elle ni son enfant ne manqueront de rien; mais allons d'abord au plus pressé. Dès que nous serons revenus, mon ami, vous irez chez Geneviève et vous lui annoncerez ma visite; si elle refuse de me voir, eh bien! elle ne me verra pas, mais vous vous arrangerez de façon que la misère ne puisse jamais l'atteindre. J'ai bon courage, bon pied, bon œil, et je saurai suffire à tout!

Chose étrange, en me parlant ainsi, il était presque joyeux. J'eus bien vite fait mon paquet, et le lendemain nous étions à Bordeaux. Arrivés le soir, nous résolûmes de remettre au lendemain nos recherches pour trouver Maurice. Après notre dîner, Richard me dit : — J'ai vu sur une affiche qu'on donne aujourd'hui *les Huguenots;* allons entendre un peu de musique, cela me fera grand bien. — Après le troisième acte, nous montâmes au foyer. Comme nous nous promenions silencieusement, je vis cinq jeunes gens qui, se tenant par le bras, riant et causant, venaient en face de nous. L'un d'eux était Maurice, et il était placé de façon à passer près de Richard, qui le reconnut bien vite. — Pas de bruit, au nom du ciel! lui dis-je; attendez à demain. — Richard ne me répondit pas; mais, passant près de Maurice, il le heurta avec une extrême violence. Maurice s'arrêta et se retourna, Richard fit le même mouvement, et ils se trouvèrent face à face. En reconnaissant Richard, Maurice

devint très pâle et sembla se raidir sur lui-même. — Est-ce avec intention que vous m'avez si rudement heurté? demanda Richard de cette voix brève et nette que prend tout homme qui cherche une querelle.

C'était Maurice qui eût été en droit de faire cette question; mais il comprit qu'il avait affaire à un adversaire décidé à tout, et il répondit simplement : « Je suis à vos ordres. » On échangea les cartes, et nous allâmes reprendre nos places aux stalles d'orchestre. Maurice s'était hâté de me présenter un des jeunes gens qui l'accompagnaient, et j'avais pris rendez-vous avec lui, afin de régler les conditions de la rencontre.

Le spectacle terminé, comme je rentrais à l'auberge, on me remit un billet de Maurice, qui me priait de me trouver aux allées de Tourny le lendemain, vers sept heures, avant d'avoir vu ses témoins. Je fus exact. Maurice m'attendait, et vint à moi dès qu'il m'eut reconnu. Il alla droit au fait avec une netteté qui prouvait une résolution prise. — M. Richard est-il venu à Bordeaux avec l'intention de me rencontrer, ou la scène d'hier au soir n'est-elle que le fait du hasard?

Je ne lui déguisai rien.

— Alors, reprit Maurice, l'affaire doit suivre son cours, il est impossible de l'arranger; sans cela, j'eusse été heureux de donner satisfaction à un homme envers lequel j'ai eu des torts.

Il me salua, comme pour s'éloigner. Je le pris par le bras en lui disant : « Parlons de Geneviève! » et je lui racontai tout ce que je savais de l'abandon et de la misère où s'étiolait la pauvre fille.

Il eut un geste d'impatience. — Eh! mon Dieu! me répondit-il, je suis disposé à faire pour elle et pour son enfant tout ce qui me sera possible; mais avouez que si, aujourd'hui même, j'essayais de régulariser leur position, ou si seulement je prenais vis-à-vis de vous l'engagement de la régulariser, je paraîtrais subir une pression et n'agir que sous le poids des provocations de M. Richard. Je ferai ce que je dois faire, mais à mon jour et à mon heure. Cette querelle est très sotte pour moi, elle me contrarie plus que je ne puis le dire. Je dois me marier dans quinze jours, et le bruit qui va se faire autour de ce duel pourra très bien remettre tout mon avenir en question.

Il s'échauffait par degrés, il s'irritait lui-même par son propre ressentiment, car je restais silencieux et me contentais de l'écouter; enfin il éclata. — Eh! croyez-vous donc, me dit-il, que cette aventure n'ait pas fini par me fatiguer tellement que, pour la fuir, j'ai dû me réfugier ici? Qui se serait attendu à ce dénoûment, et qui aurait pensé que, prenant feu et flamme pour une ancienne maîtresse, M. Richard viendrait me compromettre dans ma ville natale,

au milieu de ma famille et de mes amis? Qu'ai-je donc fait après tout? Ce que font tous les jeunes gens, ce qui se passe vingt fois par jour à Paris; j'ai été le premier puni, et toute cette amourette m'a causé plus d'ennuis qu'elle ne valait. Est-ce moi qui ai forcé Geneviève à quitter M. Richard? Je ne le voulais à aucun prix; c'est elle qui l'a exigé, c'est elle qui m'a forcé de consentir à cette sottise. Moi, j'avais cru tout simplement à une agréable galanterie avec une jolie femme, voilà tout. Sans cela, me serais-je jamais embarqué dans cette galère? Quand je l'ai eue chez moi, croyez-vous que ce fût pour mon plaisir? C'était un enfer! Plus de liberté, des pleurnicheries continuelles et toujours des reproches. J'en étais harassé, je ne comprends même pas la patience que j'ai eue. Quand cet enfant est venu au monde, il m'a rattaché à Geneviève, c'est vrai; mais elle devint de plus en plus exigeante. Elle m'aimait, je le sais, mais elle m'aimait mal. En somme, nous étions libres tous deux. Si elle avait quitté M. Richard et tout abandonné pour me suivre, c'est qu'elle l'avait bien voulu. Et puis vous savez bien ce qu'elle a été autrefois; je ne pouvais compromettre mon avenir, mécontenter mon père, renoncer à toutes mes relations, pour m'enterrer avec une femme que je n'aimais plus. J'ai rompu avec elle, j'y ai mis tous les procédés possibles; mais j'ai rompu définitivement. A ma place, qui donc n'en eût fait autant, et quel est l'homme qui n'a pas sur la conscience de semblables peccadilles de jeunesse? Je ne comprends rien à la colère de M. Richard. Il est venu ici me chercher une querelle d'Allemand. L'idée que ce duel fût possible ne m'était jamais venue à l'esprit, et franchement ce n'est pas fort agréable de se battre pour une femme comme Geneviève! Enfin je n'ai point cherché cette querelle, mais je la subirai comme un homme bien élevé doit subir ces sortes de choses.

Une heure après, les conditions du duel étaient fixées, et j'allais partir avec Richard pour le rendez-vous, lorsqu'on me remit une lettre de Maurice, qui m'annonçait que son père avait averti la police, que nous étions exposés à rencontrer des agens à l'endroit choisi, qu'il était désespéré de ce contre-temps, et qu'il nous priait, Richard et moi, de nous rendre à La Teste, où il saurait nous rejoindre le lendemain, de bonne heure, près de la chapelle d'Arcachon. Richard était furieux. — Quel contre-temps! disait-il; voilà un jour perdu, et cette pauvre Geneviève qui est là-bas sans sou ni maille!

Nous partîmes immédiatement pour La Teste-de-Buch. En nous promenant sous les pins, au bord de cette mer si *fertile en naufrages* que le costume ordinaire des femmes de pêcheurs est le grand deuil, en regardant les petits chalets bâtis sur le sable, Richard me dit avec mélancolie : — Ah! qu'on pourrait être heureux

ici! — Sa pensée retournait vers Geneviève avec une force nouvelle, et secrètement dans son cœur il faisait des rêves d'avenir qu'il n'osait me raconter. Le lendemain, vers sept heures, par un beau jour clair et froid, nous étions auprès de la chapelle d'Arcachon. Maurice ne tarda point à nous rejoindre. Il avait passé la nuit en voiture pour être exact au rendez-vous. Le duel eut lieu à l'épée. Les adversaires paraissaient à peu près de même force, et il fut évident pour moi dès les premières passes que Maurice cherchait à ménager Richard. Richard fit une parade malhabile; l'épée de Maurice pénétra profondément dans les chairs de l'avant-bras. — Ce n'est rien, s'écria Richard, à peine une égratignure! — Et, malgré le sang qui coulait en abondance, il se remit en garde. Nous fîmes de vains efforts pour arrêter le combat. Richard ne voulut pas nous entendre; Maurice se contenta de dire: — Je suis à la disposition de M. Piednoël. — Les adversaires s'animaient, les coups devenaient plus pressés. Richard était très pâle et souffrait visiblement. Il se fendit à fond, et son épée disparut presque entière dans la poitrine de Maurice. Ce garçon était brave, il resta debout pour ne point donner à son adversaire la joie de le voir tomber.

J'entraînai Richard, et en me retournant, à travers les arbres, j'aperçus Maurice couché sur le sable, évanoui et les lèvres teintes de sang. Je pansai rapidement le bras de Richard, puis nous montâmes dans un bateau qui nous conduisit au Teich, où nous prîmes le chemin de fer. Nous étions seuls dans notre wagon, nous ne parlions pas; Richard rompit enfin le silence par une phrase qui continuait sa pensée : — Quelle sottise! Tout cela l'empêche-t-il de m'avoir enlevé Geneviève et de l'avoir abandonnée après avoir empoisonné ma vie?

Sa souffrance avait augmenté, la fièvre l'agitait, une douleur aiguë avivait sa blessure. J'aurais voulu qu'il s'arrêtât à Bordeaux pour se reposer et se faire panser par un chirurgien. Richard n'y consentit pas. — Ce n'est rien, ce n'est rien, répétait-il, une piqûre; cela va se calmer, allons retrouver Geneviève. — Je lui cédai de nouveau, et j'eus tort, car à Angoulême il fallut s'arrêter. La fièvre était devenue violente, et le bras considérablement enflé était comme paralysé. Je fis venir immédiatement un médecin : il reconnut une inflammation du périoste de l'humérus. Il déclara qu'il serait dangereux de continuer le voyage et ordonna un repos absolu. Je m'établis à l'auberge auprès de Richard et ne le quittai pas. Il fut malade jusqu'à m'inquiéter; plusieurs fois il eut le délire, et dans ces pénibles momens où la libre direction de son âme ne lui appartenait plus, il ne parlait ni de Maurice, ni de Geneviève, mais sans cesse il prononçait le nom de Pradier, celui de son père et des autres personnes qui avaient traversé les années de sa première

jeunesse. Au bout de deux semaines, les symptômes alarmans disparurent, et je pus enfin espérer de le ramener bientôt à Paris. Un jour, je trouvai Richard assis sur son lit et pleurant : — Eh ! qu'avez-vous donc ? lui demandai-je. — Ah ! me répondit-il avec un gémissement si douloureux qu'il m'alla au cœur, je pleure parce que j'ai tué ce jeune homme ; vous auriez dû m'en empêcher. Croyez-vous que jamais maintenant je puisse dormir en repos ? Et puis qui sait si Geneviève ne va pas me haïr !

J'écrivis immédiatement au témoin de Maurice, et j'avoue que je m'attendais à recevoir une réponse sinistre ; sa lettre au contraire était fort rassurante : Maurice Castas avait été pendant le premier jour condamné par les médecins, mais peu à peu la vie avait repris le dessus, et maintenant il était hors de tout danger. L'affaire avait été presque ignorée à Bordeaux, on l'avait attribuée à une sotte querelle avec un Parisien qui se moquait de l'accent des Bordelais, ce qui avait valu de grands éloges à Maurice, bien que de sages personnes eussent blâmé tant de susceptibilité sur le point d'honneur. Sa fiancée n'en était que plus éprise de lui, et le mariage se ferait dès que Maurice pourrait sortir. Seul, son père avait su toute la vérité et en avait profité pour faire à son fils un long sermon sur le péril des liaisons mauvaises. La lettre se terminait par d'aimables paroles à l'adresse de Richard, qui eut un soupir de soulagement et un éclair de joie dans les yeux en apprenant que, malgré l'extrême gravité de sa blessure, Maurice était sauvé.

Ai-je besoin de dire que dans nos fréquentes causeries il n'était question que de Geneviève ? Jusqu'où allait la pensée de Richard, j'ai pu le deviner ; mais il ne l'a jamais dit entièrement. Son âme honnête s'était vite reprise à toute sorte d'illusions, et je suis convaincu qu'attiré par le sublime vertige du dévouement, ce pauvre être, qui avait tant souffert par Geneviève, rêvait de la tirer de la misère, de se charger de son fils, de recommencer avec elle sa paisible vie d'autrefois, et, qui sait ? peut-être même de l'attacher à lui par des liens indissolubles. — C'est sa santé surtout qui m'inquiète, me répétait-il souvent ; d'après ce que vous m'avez dit, je vois qu'elle souffre, et que son mal n'a fait qu'augmenter parmi tous les chagrins qui l'ont assaillie. Je tâcherai de lui trouver à la campagne, près de Paris, une petite maison où elle pourra vivre avec son enfant au soleil et sur la lisière des bois. J'irai la voir, pas trop souvent, le dimanche et peut-être une fois dans la semaine. Vous viendrez avec moi, cela distraira cette pauvre fille ; elle est bien jeune encore, et vous verrez qu'avec des soins et du repos elle redeviendra forte et pourra être heureuse encore.

J'admirais la ténacité de cette tendresse, qui persistait malgré tout ; mais, sachant l'amour que Geneviève avait conservé pour

Maurice, je me disais : — Ne renversera-t-elle pas tous ces beaux rêves par un simple refus?

Nous partîmes enfin pour Paris, où nous arrivâmes par le train-poste vers cinq heures du matin. — N'oubliez pas nos conventions, me dit Richard : aujourd'hui vous irez chez Geneviève, vous lui raconterez de notre voyage ce que vous croirez devoir lui raconter; vous lui parlerez de moi, sans insister, plutôt pour la sonder que pour obtenir d'elle une décision. Si elle refuse de me voir, si elle est résolue à ne rien accepter de moi, ne la brusquez pas : le temps l'amènera sans doute à des résolutions meilleures; mais d'une façon ou de l'autre, en la trompant même s'il le faut, arrivez à ce résultat qu'il faut atteindre absolument : la tirer de la misère et empêcher qu'elle y retombe jamais. Ce soir, après mon dîner, je serai chez vous, et vous me direz ce que vous aurez pu faire. — Je me séparai de Richard en lui disant : « A ce soir! » Il prit un fiacre pour aller chez lui. Quant à moi, comme le temps était beau, que le jour se levait, que j'étais las d'avoir été longtemps assis et que j'aime à voir Paris se réveiller peu à peu sous les pâleurs de l'aube, je confiai mon bagage à un commissionnaire, et je partis à pied, lentement, bayant aux corneilles, regardant les boutiques s'ouvrir, les ouvriers se rendre à leurs chantiers, et défiler les lourdes voitures chargées de légumes qui se rendent à la halle, conduites par un charretier enveloppé de sa roulière.

Lorsque j'arrivai chez moi, je fus stupéfait d'y voir Richard, qui m'attendait. Il était effroyablement pâle et marchait dans mon salon en agitant convulsivement les bras au-dessus de sa tête.

— Ah! vous voilà! me cria-t-il dès qu'il m'aperçut; nous sommes des misérables d'être restés si longtemps à Angoulême. Tout est fini, tout est fini!...

— Mais qu'est-ce qu'il y a donc encore? lui demandai-je avec angoisse, ne comprenant rien à cet emportement et à ce désespoir.

Pour toute réponse, il me tendit une lettre; elle était de Geneviève et datée déjà de douze jours. Voici cette lettre :

« Je sens que tout va bientôt finir pour moi, mon pauvre Richard, et, dans ces heures douloureuses qui précèdent la dernière, je réunis ce qui me reste de force pour t'écrire, car c'est à toi seul que je pense, à toi seul et non à d'autres. Je ne voudrais pas partir sans être certaine que tu me pardonnes, que ton cœur a gardé quelque chose pour cette Geneviève que tu as tant aimée et qui t'a si mal payé de ta tendresse. Ce n'est point ma faute, vois-tu; je n'étais pas faite pour la vie sévère que je menais près de toi, tu étais trop sérieux. Ma misérable existence, qui avait été si décousue, n'a jamais pu se plier aux graves régularités où tu t'étais enfermé. J'ai été bien punie, et tu n'as été que trop vengé; je n'ai point été

heureuse, et plus d'une fois j'ai regretté ton grand atelier tranquille, où si souvent tu travaillais des journées entières sans même m'adresser la parole. J'ai tort de te parler de tout cela; à quoi bon? ce qui est passé est passé, et je sais que je ne retrouverai jamais rien de ces heures paisibles que j'ai vécu à tes côtés. Te souviens-tu qu'un soir, pendant que je travaillais dans notre chambre, assise à la petite table, devant la lampe, tu lisais un volume de Shakspeare et que tout à coup tu jetas un cri? Je te regardai, tu avais les yeux pleins de larmes; je t'interrogeai, et au lieu de me répondre, tu me lus la scène où Antoine est sur le point de mourir. « La tâche de la longue journée est finie, et nous devons dormir! » En prononçant ces mots, ta voix faiblit, et l'émotion te gagna. Jamais cette phrase n'est sortie de ma mémoire; ô Richard, la tâche de ma longue journée est finie, et je dois dormir. Ah! c'est bien fini cette fois, je t'assure. J'ai lutté jusqu'au bout, j'espérais toujours que ma toux se calmerait et que je reprendrais à la vie; mais non, ma pauvre poitrine épuisée ne peut plus supporter le feu qui la dévore. Je suis si maigrie que je te ferais pitié; j'ai des envies de pleurer quand je regarde mes mains. On a voulu me porter à l'hôpital, à l'hospice Dubois, je ne sais où: je m'y suis obstinément refusée; je n'ai jamais consenti à quitter mon taudis, je pensais toujours que tu allais arriver, et puis mon petit garçon poussait des cris dès qu'il comprenait qu'on tentait de m'emmener. Je vais mourir ici, aujourd'hui, demain, après-demain? Je ne sais, mais ce ne sera pas long. Au reste je ne me plaindrais pas, si je savais que l'enfant ne manquera de rien; mais qui va maintenant en avoir soin? Son père ne voudra jamais le prendre avec lui parce que ça pourrait lui nuire. Si tu savais, ce pauvre petit, comme il est gentil et aimant! Hier je pleurais toute seule, la tête dans mon oreiller; il a vu cela, il a grimpé sur une chaise, puis sur mon lit; il a essuyé mes larmes avec ses petites mains en m'offrant du sucre; il m'a dit : « Ne pleure pas, va, voici du nanan! » Ah! Richard, que c'est dur de mourir à vingt-six ans et de laisser derrière soi un enfant si jeune que bientôt il aura oublié qu'il avait une mère! Enfin il ne faut pas que je pense à cela, parce qu'alors je m'attendris et je ne suis plus bonne à rien; puis il faut que je te dise tout... Je sais que tu n'es pas à Paris, je sais que tu es à Bordeaux, et je sais pourquoi. Est-ce donc possible que tu aies fait cela pour moi? Tu m'aimais donc encore? Tout cela m'a bouleversée, et si fort que depuis ce moment je vais m'affaiblissant d'heure en heure. C'est le père de M. Maurice qui m'a écrit. Quelle lettre! Il me dit que j'ai débauché son fils, et que s'il n'est pas mort, ce n'est pas ma faute. Que répondre? Je sais que sa blessure n'est point mortelle et que son mariage n'est pas rompu : je n'ai donc rien à me reprocher; pourquoi vient-on me

tourmenter et m'écrire ces méchancetés, quand je ne sais pas même si je vivrai jusqu'à ce soir? Mais toi, où es-tu? Pourquoi n'es-tu pas revenu à Paris? Voilà cinq jours de suite que j'envoie chez toi; sans cesse la même réponse : il est à la campagne. Est-ce que ta blessure est grave? Mon Dieu! quelle folie tu as faite! Il faut que ton ami M... soit bien bête pour t'avoir laissé te battre. C'est bien étrange, mais il me semble que tout cela a déchiré quelque chose qui m'enveloppait le cœur, et je crois m'apercevoir maintenant que je n'ai jamais aimé que toi. Je ne te dis pas cela pour te faire plaisir, c'est la vérité sainte! Je ne sais pas ce que je donnerais pour te voir entrer, là, devant moi, et me dire de ta bonne voix des jours passés: « Bonjour, ma petite fille... » Et mon enfant? Je ne te demande rien, je n'ose rien te demander. Qu'est-ce qu'il va devenir? La voisine, qui est une bonne femme, me promet bien de le garder auprès d'elle; mais elle est pauvre, elle n'est plus jeune, et c'est une charge très lourde qu'un enfant à élever. Il y a des maisons où l'on recueille les orphelins; ah! mon Dieu! dire que son père sera si riche! On mettra peut-être le petit dans une de ces maisons-là; on dit que les enfans n'y sont pas trop mal, et qu'on en fait de bons ouvriers. Il me semble que je serais plus tranquille, et que je partirais sans trop de chagrin, si j'étais certaine que tu iras le voir quelquefois, que tu lui donneras de bons conseils, et que tu lui parleras de moi, car c'est là surtout ce qui me désespère. Je sens que cet enfant va m'oublier; ce n'est pas sa faute, il est si petit, il ne se rappellera plus... Je ne veux pas, entends-tu? je ne veux pas qu'il m'oublie; jure, toi qui n'as jamais menti, jure-moi que tu lui parleras de sa mère. C'est affreux ce que je te demande là, car cet enfant, tu es en droit de le haïr. J'espère encore que je ne mourrai pas sans t'avoir revu, ça me ferait tant de bien de te serrer la main! Je m'y suis reprise à plus de dix fois pour t'écrire cette lettre; je ne suis pas forte, et cela me fatigue beaucoup. Parmi mes pauvres nippes, il y en a quelques-unes qui ne sont pas mauvaises et qu'on pourra utiliser, il y a surtout deux paires de draps presque neufs; on pourrait en faire de bonnes chemises pour le petit; depuis si longtemps que je suis malade, je n'ai pu m'occuper de rien, et son trousseau est bien incomplet. Il faut que je me fasse une raison, et que je termine cette lettre; c'est à peine si j'ai le courage de la finir: il me semble que lorsqu'elle sera fermée, je vais mourir tout de suite. Il le faut cependant; je ne te recommande pas de penser à moi, je sais que jamais tu ne m'oublieras... Adieu, Richard; non, pas ainsi, en deux mots, comme autrefois tu m'avais appris à l'écrire : à Dieu! »

Lorsque j'eus terminé cette lecture, Richard se leva, essuya violemment ses yeux : — Assez pleurer comme ça! dit-il, allons chercher l'enfant. — Je ne pus m'empêcher de prendre cet honnête

homme entre mes bras et de le serrer contre ma poitrine. Nous fûmes bientôt arrivés à la maison qu'avait habitée Geneviève; la pauvre fille était morte depuis huit jours; nous entrâmes chez la voisine qui avait recueilli le petit garçon. C'était une femme veuve et âgée, qui gagnait pauvrement sa vie en faisant des ménages dans le quartier; elle nous raconta les dernières heures de Geneviève. — C'était bien triste à voir, nous dit-elle; elle s'éteignait, elle s'éteignait sans trop souffrir, mais si visiblement que ça retournait le cœur de la regarder. Elle attendait toujours un monsieur qui devait venir et qu'elle nommait Richard; elle avait eu une singulière fantaisie, c'était d'avoir un portrait de la Madeleine; elle priait en le regardant, et elle disait que ça lui faisait du bien. Elle s'en est allée, la pauvre jeunesse, sans trop s'en apercevoir, on eût dit qu'elle dormait; mais le petit s'est mis à pleurer en disant que sa maman avait froid. Alors j'ai compris que le bon Dieu l'avait rappelée; il y a de cela huit jours. Tous les locataires de la maison l'ont suivie jusqu'au cimetière, parce qu'elle était bonne, très douce, et qu'ici chacun l'aimait. Moi, j'ai pris l'enfant, et je le garderai tant que ça se pourra; on dit que son père est riche : il me semble qu'il devrait bien s'en charger.

Richard attira l'enfant vers lui : — Veux-tu venir avec moi? lui dit-il.

— Je veux aller avec maman, répondit le petit garçon.

Richard se jeta contre la muraille en sanglotant.

J'appris à la bonne femme qui nous étions, et j'ajoutai que Richard venait chercher l'enfant, dont il consentait à se charger. — Que Dieu vous bénisse, mon cher monsieur! répondit-elle; le petit sera mieux chez votre ami que chez moi; c'est égal, ça me fait un singulier effet de quitter cet enfant. Quand sa mère était trop souffrante, il venait jouer dans ma chambre; depuis qu'elle est morte, je l'ai toujours eu avec moi, pendu à mes jupes; je m'y suis attachée, et ça me chagrine de le voir partir.

Richard se retourna vers elle. — Voulez-vous entrer à mon service? lui dit-il; je vous donnerai de bons gages, et vous soignerez l'enfant; moi, je ne m'entends guère à cela, et il est encore bien jeune pour que je puisse lui être vraiment utile. Plus tard, je me charge de le diriger et de le mettre en bon chemin.

La vieille femme accepta avec joie, et il fut convenu que le jour même elle viendrait avec l'enfant s'établir à l'atelier. — Vous connaissez un notaire? me dit Richard. — Oui, pourquoi? — Comment! pourquoi? répliqua-t-il, mais pour aller reconnaître cet enfant; je lui servirai de père, puisque le sien est inconnu, ajouta-t-il avec un sourire de colère et de mépris; ce sera autant d'économie pour MM. Castas père et fils. Le nom de Piednoël est un nom comme un

autre, et ce pauvre Pradier — celui-là aussi est mort — m'avait souvent prédit que je le ferais sortir de l'oubli; il s'est trompé dans sa prédiction... L'enfant le portera dignement, ce nom que je laisserai toujours obscur; je vous en réponds, car j'y veillerai.

Tout ce que Richard désirait se fit le jour même : l'enfant fut légalement reconnu, et le soir il était couché dans la petite chambre que sa mère avait jadis occupée auprès de l'atelier. — Allons, me dit Richard lorsque je le quittai au bout de la journée, ce n'est pas cela que je m'attendais à trouver à Paris; mais enfin cette pauvre Geneviève, si elle voit ce qui se passe ici-bas, doit être contente et rassurée sur le sort de son fils.

Une quinzaine de jours après ces événemens, je reçus une lettre de Maurice. Il me disait qu'il était prêt à faire pour Geneviève et son enfant ce que je jugerais convenable. Je montrai la lettre à Richard. — Répondez-lui, me dit-il, que Geneviève est morte, et que par son testament elle a confié son fils à une personne qui en prend soin, que du reste, lui, M. Maurice, n'a rien à faire en tout ceci, puisque l'acte de naissance de l'enfant porte la formule : *père inconnu*. S'il réclame, dites-lui qu'on a vendu le bambin au Grand-Turc et que vous ne savez pas ce qu'il est devenu! — Je me conformai au désir de Richard en écrivant à Maurice, qui sans doute fut fort heureux d'être débarrassé des soucis de la paternité, car il ne me répondit même pas.

Au retour d'une absence qui avait duré plus d'un mois, un matin j'allai voir Richard; je le trouvai habillant lui-même le petit garçon. Il ne s'en tirait pas trop mal, quoiqu'il jurât plus que de raison lorsque les boutons étaient plus larges que les boutonnières. — Il va bien, le petit luron, me dit Richard; nous sommes les meilleurs amis du monde, et il m'appelle papa gros comme le bras; il fait sa prière soir et matin, et il prie pour sa pauvre mère, qu'il n'oublie pas. — Comment s'appelle-t-elle, ta maman?

— Geneviève, répondit l'enfant d'une voix sérieuse.

— Et où est-elle maintenant?

— Elle est avec le bon Dieu.

Nous entrâmes dans l'atelier; une nouvelle statue était en train : c'était une Madeleine, levant les yeux vers le ciel et tendant les mains par un geste de supplication. Sur la dalle où elle s'agenouillait, on lisait la grande parole : *Quia dilexit multum*. La tête de la sainte était le portrait de Geneviève. Je félicitai vivement Richard et lui prédis un succès à la prochaine exposition.

— Elle ne sortira jamais de mon atelier, me dit-il; c'est pour le marmot que je fais cela, afin qu'ayant toujours sous les yeux les traits de sa mère, il ne puisse jamais l'oublier. Je trouverai un beau morceau de marbre, je le pratiquerai moi-même, et nous garderons

cela ici avec nous, comme un portrait de famille. Ce sera ma dernière statue : aussi je la soignerai.

— Comment! lui dis-je, votre dernière statue?

— Oui, reprit-il avec tristesse, la dernière. Je ne suis plus libre, j'ai charge d'âme : ne suis-je pas père de famille, et ne dois-je pas à l'enfant que voilà le pain et le reste? C'est un beau métier que de faire des statues, mais ça ne donne pas de quoi manger. Le gouvernement a ses idées; il se soucie de l'art autant que d'une vieille constitution, et il croirait volontiers qu'il y a des carrières de marbre où l'on trouve des statues toutes faites. Pour obtenir une commande, il faut aller voir le ministre, le secrétaire du ministre, le chef de division, le chef de bureau; je n'ai pas le temps. C'est ma faute; j'ai perdu vingt ans en Espagne, je n'ai plus de relations; les avenues sont obstruées, et je n'ai pas les coudes assez solides pour frayer ma route. Il n'y a pas à penser aux particuliers, ils ne sont pas assez riches pour acheter des statues. Il y a bien les loteries encore, je le sais; mais j'avoue que je n'ai jamais compris que l'on tirât des œuvres d'art au sort, comme à la foire on tire des macarons au tourniquet. Quand j'étais seul, j'étais libre de faire ce que je voulais, aujourd'hui ce n'est plus cela : il faut que j'élève cet enfant, qui est devenu mon fils, que je lui fasse donner une bonne instruction et que je lui laisse un petit héritage, car je ne veux pas qu'il s'épuise comme moi à marcher par les chemins de la misère. J'ai donc besoin d'argent, et je dois en gagner. Je vais retourner chez mes bronziers du faubourg du Temple; il se trouvera toujours des bourgeois enrichis qui voudront des lustres Louis XIV, des pendules Louis XV et des garnitures de cheminées Louis XVI; c'est mon affaire. J'ai de l'activité, de la rapidité dans la main; je vais me remettre à ce métier, que je faisais dans ma jeunesse pour satisfaire à mes plaisirs, et qui aujourd'hui doit fournir à l'éducation et à l'avenir de cet enfant-là.

— Mais l'art? lui dis-je.

— Ah! l'art! reprit-il avec un soupir profond qui contenait tous les efforts et toutes les douleurs du renoncement, l'art, c'est fini, je n'y toucherai plus. Si j'étais un faiseur de mots, ajouta-t-il avec un triste sourire, je vous dirais : Je ne ferai plus d'art, mais je ferai un homme!

Et saisissant l'enfant, qui jouait près de lui, il l'assit tout entier dans sa large main et lui dit d'une voix émue :

— Car tu seras un homme, mon gars, je t'en réponds, ou tu auras affaire à moi!

MAXIME DU CAMP.

LES

ASSEMBLÉES PROVINCIALES

EN FRANCE AVANT 1789

IV.

PROVINCES DE L'OUEST.

Dans la première de ces études (1), on a vu l'idée des assemblées provinciales proposée par Fénelon sous Louis XIV, reprise sous Louis XV par les économistes et en particulier par le marquis de Mirabeau, développée par Turgot dans un mémoire à Louis XVI qui ne reçut pas encore d'exécution, réalisée en partie par Necker en 1778, abandonnée un moment après la chute de ce ministre, et généralisée enfin par l'assemblée des notables, sur la proposition de Calonne, en 1787. La seconde partie a montré les premiers pas de cette institution naissante dans les deux provinces du Berri et de la Haute-Guienne, où elle fut essayée d'abord et où elle se maintint pendant dix ans, donnant un exemple qui devint populaire dans la France entière, et pratiquant d'avance les trois grands principes qui devaient triompher en 1789 aux états-généraux : la réunion des ordres, le vote par tête, et la double représentation du tiers. Plus tard, nous avons passé en revue les assemblées provinciales créées en vertu de l'édit de 1787 dans six généralités du nord de la France, de la Champagne à l'Orléanais. Il nous reste mainte-

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 juillet, et du 1er août 1861.

nant à suivre l'exécution de cet édit dans les autres généralités qui n'avaient pas d'états et qui étaient encore au nombre de dix-sept. On y retrouvera les trois élémens séculaires de l'ancienne société française, clergé, noblesse et tiers-état, travaillant en commun à la suppression progressive des priviléges et à la fondation pacifique de la société nouvelle, sous les auspices d'un monarque réformateur, jusqu'au moment où l'impatience nationale manquera le but en voulant le dépasser : récit non moins triste, non moins douloureux pour celui qui l'écrit que pour ceux qui le lisent, mais qui contient de justes réparations envers le passé et d'utiles enseignemens pour l'avenir.

En essayant de ranimer ces souvenirs, que la secousse révolutionnaire avait comme recouverts d'une lave épaisse, nous nous sommes imposé le devoir d'y mettre du nôtre le moins possible. Dans l'impossibilité de nommer tous les acteurs de cette grande tentative, puisqu'ils s'élèvent à plusieurs milliers pour la France entière, nous avons dû nous borner aux principaux, en nous attachant à les faire connaître par leurs actes et par leurs paroles, afin qu'on ne pût accuser l'historien de se substituer à ses personnages et de leur prêter un langage et des sentimens qu'ils n'avaient pas. Nous continuerons à suivre la même méthode, car il ne s'agit pas ici d'une vaine prétention d'écrivain, mais de la reproduction fidèle, exacte, littérale, de ce qui s'est fait, dit et pensé à la veille de la révolution dans les diverses parties de la France. On a répandu dans les esprits tant d'idées fausses que l'évidence des faits peut seule y porter aujourd'hui quelque lumière : nous n'espérons même pas convaincre par là ceux qui ont leur parti pris et arrêté d'avance; nous ne nous adressons qu'à ceux qui cherchent sincèrement la vérité, quelle qu'elle soit.

I. — HAUTE-NORMANDIE.

Dans la région de l'ouest, où nous allons suivre maintenant l'institution des assemblées provinciales, la Normandie se présente d'abord. Cette province, en 1787, avait depuis longtemps perdu son unité; elle se divisait en trois généralités dont les chefs-lieux étaient Rouen, Caen et Alençon. La plus importante des trois, celle de Rouen, qu'on trouve quelquefois désignée dans les documens de l'époque sous le nom de Haute-Normandie, comprenait à peu près les deux départemens actuels de la Seine-Inférieure et de l'Eure, avec une partie du Calvados, et se subdivisait en quatorze élections, qui forment aujourd'hui dix arrondissemens : Rouen, Pont-de-l'Arche, Pont-Audemer, Pont-Lévêque, Caudebec, Montivilliers, Arques,

Neuchâtel, Gisors, Lyons, Magny, Andelys, Évreux et Eu. Ces circonscriptions ont été depuis fort remaniées. Pont-de-l'Arche, Caudebec, Montivilliers, Gisors, Lyons, Magny et Eu ne sont plus que des chefs-lieux de canton. Arques, malgré son grand nom, n'est pas même un chef-lieu de canton. Les nouveaux chefs-lieux d'arrondissement sont Le Havre, Dieppe, Yvetot et Louviers.

De tous les états provinciaux abolis par l'ancienne monarchie, ceux de Normandie avaient duré le plus longtemps; ils survécurent à Richelieu lui-même, et ne disparurent définitivement que sous Mazarin en 1655. Ces états, dont l'origine remonte au temps des ducs, reparaissent souvent dans l'histoire de la Normandie, et cette province doit bien certainement à la permanence de ses anciennes franchises une grande partie de sa prospérité. Lors de sa réunion à la couronne en 1205, la législation normande y fut fixée par le *serment des barons*, comme en Angleterre. Philippe le Bel leur donna une sorte de constitution en y appelant un ecclésiastique, un gentilhomme et un notable du tiers-état pour chaque bailliage ou vicomté de la province. Ce fut d'après leur vote que Louis le Hutin sanctionna en 1315 la fameuse *charte normande*. A partir de 1335, ils se réunirent régulièrement tous les ans. Au XVIe siècle, on commençait à les attaquer, en leur reprochant les frais qu'ils entraînaient. « Vous plaignez la dépense, répondait Bodin dans sa *République :* les pensions des états du Languedoc reviennent, il est vrai, à 25,000 livres, sans compter les frais des états, qui ne coûtent guère moins; mais on ne peut nier que, par ce moyen, le pays du Languedoc n'ait été déchargé, sous le roi Henri, de 100,000 livres tous les ans, et celui de Normandie de 400,000 livres, qui furent distribuées sur les autres gouvernemens qui n'ont point d'états. » Sous Louis XIII, les états de Normandie ne furent convoqués que très irrégulièrement; ils ne s'étaient pas réunis depuis onze ans quand se tint leur dernière session. Ils demandèrent humblement à Louis XIV d'être convoqués à l'avenir tous les ans comme autrefois, *suivant la charte normande;* on leur répondit en ne les convoquant plus du tout, et quant à la charte dont ils s'appuyaient, il ne devait plus en être question dans les édits que pour déclarer qu'on n'en tiendrait nul compte, *nonobstant charte normande et clameur de haro.*

Le président nommé par Louis XVI pour l'assemblée provinciale de Rouen, qui allait faire renaître les états supprimés depuis plus d'un siècle, était le cardinal de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen, abbé de Cluny, le même qui devait plus tard, comme président de la chambre du clergé aux états-généraux, protester contre la réunion de son ordre au tiers-état. Parmi les autres membres du

clergé se trouvaient l'évêque d'Évreux (M. de Narbonne-Lara), les abbés de Foucarmont, de Bellosanne et de Claire-Fontaine, deux vicaires-généraux, l'archidiacre d'Eu, le curé de Gournay et le procureur-syndic des bénédictins; dans la noblesse, le marquis de Mortemart et le marquis de Cairon, qui furent tous deux élus en 1789 à l'assemblée nationale, plusieurs lieutenans-généraux, un président à la chambre des comptes de Normandie et un président au parlement de Rouen; dans le tiers-état, M. Lecouteulx de Canteleu, alors premier échevin de Rouen et plus tard député à l'assemblée nationale, membre du conseil des anciens, sénateur et pair de France, le maire du Havre, le maire d'Évreux, des négocians, des propriétaires, etc. L'intendant, M. de Maussion, une des victimes futures de la terreur, remplit les fonctions de commissaire du roi. Les deux procureurs-syndics élus furent, pour la noblesse et le clergé, le marquis d'Herbouville, qui a été sous la restauration directeur-général des postes et pair de France, et pour le tiers-état, l'avocat Thouret, qui devait être bientôt un des membres les plus influens de l'assemblée constituante.

Tous les établissemens publics de Rouen sollicitèrent l'honneur de présenter leurs hommages à l'assemblée provinciale : le corps municipal, la chambre de commerce, la cour des monnaies, l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts, la Société royale d'agriculture. L'Académie des sciences rappela qu'en 1781, au moment de la première retraite de Necker, elle avait proposé pour sujet de prix la question suivante : *déterminer les avantages qui devraient résulter pour la Normandie de l'établissement d'une assemblée provinciale.* Quant aux deux grandes cours, le parlement et la cour des comptes, qui ne pouvaient voir sans jalousie l'institution nouvelle, l'assemblée leur envoya une députation pour les complimenter; elles répondirent aussitôt. « La cour de parlement, disait l'une, s'est empressée d'enregistrer l'édit sur les assemblées provinciales; il n'est point de vœux qu'elle ne forme pour le succès de vos nobles et généreux travaux, et elle unira son zèle au vôtre pour y concourir de toute son autorité. — La cour des comptes, disait l'autre, ne peut que se féliciter de ce que la nature des affaires dont nos rois lui ont confié la connaissance tende à lui procurer les relations les plus particulières avec l'assemblée provinciale; cette assemblée offre le spectacle attachant de ce que la religion a de plus vénérable, de ce que le royaume a de plus précieux, de ce que la patrie a de plus utile parmi les principaux membres de chaque ordre. » Il n'est pas sans importance de constater ces démonstrations, qui prouvent que l'opposition des cours souveraines, si violente sur quelques points, ne fut pas la même partout.

Le rapport de la commission intermédiaire, probablement rédigé par Thouret, ne comprenait pas moins de cent pages in-quarto. Au milieu des questions ordinaires d'impôts et de travaux publics, il en soulevait une qui se trouve encore aujourd'hui de circonstance. Le traité de commerce de 1786 entre la France et l'Angleterre venait d'être mis à exécution. Là encore le gouvernement de Louis XVI s'était montré plus éclairé que la nation; frappé de l'infériorité sensible des manufactures françaises, il avait voulu leur donner le stimulant de la concurrence étrangère et ouvrir en même temps à nos autres produits de nouveaux débouchés. L'occasion paraissait bonne pour tenter l'entreprise; l'orgueil national, toujours si susceptible quand il s'agit de l'Angleterre, ne pouvait voir dans ce traité une marque de condescendance, puisque la France venait d'avoir dans la guerre d'Amérique les plus brillans succès. Les intérêts et les passions n'en tinrent nul compte, et ce traité de 1786, un des meilleurs actes de Louis XVI, a été un de ceux qui lui ont fait le plus de mal. Les Anglais contribuèrent à le rendre impopulaire par leurs vanteries; en le présentant comme une revanche de la guerre d'Amérique, ils se trompaient eux-mêmes en trompant la France.

La Normandie, étant à la fois une des provinces les plus riches en manufactures et une des plus exposées à l'invasion des produits anglais, devait naturellement s'en préoccuper beaucoup. En lisant aujourd'hui le rapport de la commission intermédiaire, on le trouve plus raisonnable qu'on ne s'y serait attendu. Il commençait en ces termes : « Dans les premiers instans de l'importation des marchandises anglaises, l'opinion publique restait flottante entre deux assertions contraires. L'une prédisait la ruine inévitable de nos fabriques et du commerce qui en dérive, l'autre n'annonçait qu'un désavantage passager, qui cesserait de lui-même aussitôt que l'empressement de la nation pour les nouveautés serait satisfait. Les effets parurent bientôt justifier la première assertion et la soutiennent encore. Les marchandises de fabrique anglaise sont importées et vendues avec la plus grande abondance, et l'Angleterre persiste à dédaigner les produits de notre industrie. Plusieurs de nos fabricans diminuent successivement le nombre de leurs ouvriers; quelques-uns occupent leurs ateliers à donner la dernière main à des ouvrages qu'ils font venir d'Angleterre dans un état de fabrication imparfaite. Après les avoir achevés, ils les vendent sous leurs noms et sous leurs marques, comme des marchandises françaises. »

Ce préambule exagérait un peu le mal, comme il arrive toujours en pareil cas; le traité n'était en vigueur que depuis un an, on ne pouvait pas encore en ressentir beaucoup les effets. Les documens de douane attestent que l'importation des produits manufac-

turés anglais, qui avait dépassé 8 millions en 1786, n'atteignit pas tout à fait 18 millions en 1787; 9 ou 10 millions de plus, ce n'était pas énorme. La commission continuait ainsi : « Un jugement qui ne serait fondé que sur ces effets généraux, qu'on peut regarder encore comme accidentels, ne paraîtrait-il pas trop superficiel? La curiosité française a une grande part dans ce prodigieux débit des nouveautés de l'Angleterre. Le préjugé national et l'exagération du patriotisme influent de même sur le discrédit que nos marchandises éprouvent dans les comptoirs anglais. *Enfin le découragement précipité de quelques-uns de nos manufacturiers n'est pas une démonstration certaine de la réalité de ses motifs.* » La commission ne croyait donc pas qu'il y eût à perdre courage, elle avait au contraire cherché les moyens de soutenir la lutte.

On évaluait à 90 millions de valeur vénale par an le produit total des manufactures dans la généralité; la fabrication des étoffes de coton en formait à elle seule plus de la moitié. « L'Angleterre, disait le rapport, oppose l'industrie de Manchester à celle de Rouen. Les ateliers de Manchester font une immense fabrication d'étoffes de coton de toutes les espèces. Les échantillons qui y ont été pris paraissent annoncer qu'en général les toiles de coton qui en sortent sont d'une filature plus égale que les nôtres, et cependant la plupart sont à un prix inférieur. En passant du récit des faits à l'examen des causes, on trouve que les Anglais en ont deux certaines et durables de leur supériorité dans les fabriques de coton. L'une est le bas prix du combustible nécessaire à la préparation et aux apprêts de la matière; le charbon de terre, qui coûte à Rouen de 47 à 50 livres le tonneau pesant deux milliers, ne revient à Manchester qu'à 9 shillings, ou 11 livres 10 sols. L'autre est la grande économie qu'ils font sur les frais de la main-d'œuvre par l'usage de leurs ingénieuses inventions pour accélérer et perfectionner à la fois la filature. Les campagnes de Manchester et toute la province de Lancastre sont remplies de ces grandes machines qui, mues par un courant d'eau ou par une pompe à feu, servent à décarder, à filer, à tisser, à apprêter, à blanchir, et les *jennys*, petits instrumens par lesquels une femme peut filer jusqu'à quatre-vingts fils, remplacent les rouets dans les villages. Les moyens de conserver aux fabriques de cette généralité la concurrence qui leur échappe sont donc : 1° de s'occuper de la recherche et de l'exploitation des mines de charbon de terre, dont l'existence est indiquée en plusieurs endroits de la province, 2° de diminuer les frais de la main-d'œuvre sur le coton en adoptant l'usage de ces machines qui donnent à l'industrie de nos rivaux un ascendant si ruineux pour la nôtre. Non-seulement il en existe un modèle dans la collection que le gouverne-

ment a formée à Paris, mais nous en possédons déjà une exécutée en grand, près de Louviers, par le zèle et le courage de plusieurs négocians. »

Au second rang venaient les manufactures qui employaient la laine. Leur produit total dans la généralité était évalué à 20 millions de livres. Louviers fabriquait par an 4,400 pièces de draps fins, Elbeuf 18,000 pièces de draps et autres étoffes de qualité inférieure. « Les Anglais, continuait le rapport, n'ont aucunes draperies qui égalent les draps de Louviers et les ratines d'Andelys; mais Elbeuf ne soutiendra pas, pour ses draps ordinaires, la concurrence des draps de Leeds, appelés draps de Bristol. Toutes nos fabriques de petites draperies, serges, molletons, flanelles, etc., tombent sous la concurrence des nombreuses manufactures de l'Angleterre, qui fabriquent mieux et à meilleur marché. La prépondérance de l'Angleterre dans toutes les draperies communes vient principalement de l'abondance, de la bonne qualité et du prix modéré des laines de son cru. Elle a cependant moins d'avantages que nous du côté du sol et de la température pour l'éducation des moutons; mais elle y a donné des soins que le succès a récompensés. Nous tirons de l'Espagne des laines préférables à celles d'Angleterre pour nos draperies de première qualité. Le Berri nous fournit une laine fine et courte qui peut acquérir assez d'amélioration pour entrer comme trame dans nos draps de second ordre. C'est à l'acquisition de la laine longue et fine que nous devons surtout nous employer. Les rapports de notre sol à celui de l'Angleterre semblent indiquer la Normandie comme le chef-lieu de cette transplantation. Il ne s'agit que de nous procurer des béliers et des brebis de cette espèce, de bien soigner soit le maintien, soit le croisement des races, et de nourrir ces nouveaux troupeaux à l'air, dans des champs bien clos et cultivés en prairies artificielles. »

La commission passait ensuite en revue les manufactures qui employaient le lin et le chanvre, celles qui employaient la terre et les métaux, celles qui fabriquaient et apprêtaient les cuirs, et elle concluait, avec la chambre de commerce, que la ruine de nos fabriques ne devait pas être l'effet nécessaire de la concurrence nouvellement ouverte, mais que toutes avaient besoin d'améliorations.

Le bureau du commerce, saisi de l'examen de cette question, présenta un nouveau rapport où les conclusions de la commission se trouvaient confirmées. On y insistait sur ces trois points : obtenir la houille à meilleur marché. imiter les machines anglaises, faire venir d'Angleterre des béliers et des brebis à longue laine. L'assemblée provinciale décida qu'il serait établi à Rouen, avec l'approbation du roi, un bureau spécial d'*encouragement pour le commerce et les*

manufactures de la généralité, que ce bureau, composé des membres de la commission intermédiaire, de deux membres de la chambre de commerce et de deux fabricans, s'occuperait particulièrement de tout ce qui pourrait ranimer l'industrie, soutenir les fabriques et maintenir l'activité commerciale, « de manière que ce témoignage public de la vigilance de l'assemblée sur les sources de la richesse de la province servît à y faire éclore, comme dans les pays où le patriotisme est développé dans toute son énergie, des efforts que la faveur du roi et les applaudissemens de la nation ne manqueraient pas de multiplier. » Un secours de 300,000 livres était demandé au roi *pour cette année seulement*, afin de parer au plus pressé, et l'emploi de ce fonds, joint à ceux qu'on attendait des souscriptions volontaires, devait être rendu public.

Cet admirable élan aurait certainement fait des miracles; la guerre, qui éclata quelques années après entre la France et l'Angleterre, le rendit inutile. Rien de ce qui avait été projeté ne fut exécuté, et quand la paix de 1815 ramena des temps meilleurs, un tout autre régime que celui de la libre concurrence fut préféré. Depuis 1815, la Normandie a fait de grands progrès industriels et commerciaux; mais qu'on songe à ce qui serait arrivé, si l'essor donné en 1787 avait pu se soutenir! Les deux nations auraient marché du même pas dans la carrière des inventions modernes, soutenues par une émulation perpétuelle, par un échange constant de produits et de procédés, et l'Angleterre n'aurait pas conservé l'avance qu'elle peut avoir encore : nous l'aurions suivie pas à pas et peut-être précédée.

Un des principaux objets de l'inquiétude générale était l'Écosse, qui commençait à naître à la vie industrielle. « Nous pourrions, disait-on, soutenir la concurrence des toiles d'Irlande, qui surpassent les nôtres en blancheur et qui leur cèdent en qualité; mais les habitans du nord de l'Écosse ont été encouragés à de grandes entreprises de culture et de tissure de lin, et l'industrie de notre province doit redouter celle de ce peuple nouveau, qui ne se nourrit que de pommes de terre ou d'avoine délayée dans l'eau, et dont la main-d'œuvre est au plus bas prix. » C'est toujours, comme on voit, la même contradiction : on craint la concurrence des pays riches, parce qu'ils ont plus de capitaux; on craint la concurrence des pays pauvres, parce qu'ils ont la main-d'œuvre à meilleur marché, et on ne songe pas qu'on est nécessairement soi-même dans l'une ou dans l'autre de ces deux situations. L'Écosse n'a pas eu les mêmes craintes, et elle s'en est bien trouvée; pauvre et barbare il y a cent ans, elle s'est élevée rapidement à la plus grande richesse agricole, manufacturière et commerciale, et elle a dû ces merveil-

leux progrès à l'entière liberté de ses communications avec l'Angleterre depuis la réunion.

La Normandie souffrait, comme toute la France, d'un fléau qui a maintenant à peu près disparu : des mendians vagabonds infestaient les campagnes, et disputaient aux véritables indigens des secours souvent arrachés par la peur. Toutes les assemblées provinciales travaillaient à l'extinction de la mendicité; aucune ne prépara un système aussi complet que celle de Rouen. Un dépôt de mendicité existait déjà dans cette ville; on le transforma en maison de correction pour les mendians valides. En même temps on concentrait dans une administration unique tous les fonds de secours, sans en excepter ceux des confréries charitables, « restes anciens et inutiles d'une piété mal entendue. »

Il reste aujourd'hui très peu de terrains communaux dans l'ancienne généralité de Rouen, mais ils devaient être alors assez nombreux, à en juger par l'importance que l'assemblée parut attacher à ce sujet. Le bureau du bien public rappela les nombreux édits rendus depuis un siècle pour le défrichement des terres incultes, et en particulier la déclaration royale d'août 1766. « On a fait un calcul, ajoutait-il, dix ans après cette loi; il a fait découvrir qu'on avait défriché dans vingt-huit provinces du royaume environ quatre cent mille arpens. Ce fait est justifié par les états déposés dans le bureau de l'administration des finances chargé du département de l'agriculture. Par les évaluations les moins hasardées, ces quatre cent mille arpens de terrain défriché ont produit trois millions de setiers de grain à 20 livres le setier, prix moyen depuis 1764, et qui ont conséquemment valu 60 millions de livres. Par quelle fatalité les dispositions d'une loi si précieuse n'ont-elles pas été généralement suivies dans le royaume? Vous avez parmi vous un citoyen qui a porté ses vues sur l'utilité des défrichemens et qui en a l'expérience. On doit trop aux premiers essais pour ne pas citer ceux qui les ont tentés; c'est à ce titre que nous nommons M. l'abbé de Foucarmont. »

Le bureau proposait de faire trois parts des communaux, un tiers attribué au seigneur, un tiers exploité en régie au profit des pauvres, et un tiers partagé par feux entre les habitans. L'assemblée n'admit pas immédiatement ces conclusions; elle aima mieux ouvrir un concours sur la question en promettant au meilleur mémoire un prix de 400 livres, dont les fonds furent faits par un de ses membres. Ces concours remplissaient alors, pour éclairer toutes les discussions, la fonction actuelle des journaux, et préparaient l'avénement prochain de la liberté de la presse.

Nous trouvons dans un autre rapport des renseignemens curieux

sur la pêche maritime. Dieppe était la principale ville de pêche de la généralité : soixante ou soixante-cinq bateaux s'expédiaient de ce port, année commune, pour la pêche du maquereau, et quatre-vingts ou quatre-vingt-dix pour celle du hareng. Ces bateaux, de 30 à 60 tonneaux, portaient chacun de vingt à trente hommes d'équipage. Dieppe armait aussi tous les ans une vingtaine de navires pour la pêche de la morue. En somme, cette ville, qui renfermait de vingt à vingt-cinq mille habitans, y compris ses faubourgs, vivait entièrement de la pêche. Le produit total annuel y dépassait 5 millions, dont moitié environ pour la pêche du hareng. Le bureau insistait sur l'importance de cette école de marins pour le recrutement de la marine militaire. « Survient-il une guerre : on exige du pêcheur, comme du cultivateur, la contribution de sa propre personne à la défense de l'état; mais quelle différence entre les deux! La milice de terre épargne le père de famille et les principaux agens de la culture; le défaut de taille suffit pour les laisser à leurs utiles travaux. Chez les matelots, la levée n'épargne personne que les infirmes et les vieillards; tout ce qui peut servir est pris. Si la guerre enlève un milicien, la famille n'a qu'un individu à pleurer; le coup qui emporte un matelot peut faire une veuve et dix orphelins. » Pour donner secours à cette industrie, on réclamait un adoucissement à la gabelle et la suppression des droits d'entrée sur le poisson dans les villes, afin de concilier la rémunération due aux pêcheurs avec le bon marché du poisson salé, aliment des classes pauvres.

Au nombre des délibérations qui montrent combien les nouvelles doctrines économiques avaient pénétré dans les esprits, on peut citer le vœu émis pour l'entière liberté du prix du pain dans la ville du Havre. « Le prix réglé par la police, disait le bureau du bien public, est fixé sur le prix moyen du blé à la halle, c'est-à-dire entre le plus haut et le plus bas, sans égard à la quantité de sacs vendus de chaque sorte. Les boulangers ont donc intérêt qu'il soit vendu ou qu'il paraisse être vendu quelques sacs de blé à haut prix pour faire ressortir le prix moyen à un taux plus élevé. Pour remédier à ces inconvéniens, nous pensons que le meilleur parti est de laisser aux boulangers la liberté de vendre le pain au prix qu'ils voudront, en ne le soumettant à l'autorité de la police que pour le poids et la qualité. Il nous semble qu'on doit attendre les mêmes effets de cette liberté que de celle dont jouissent les marchands de farine, qui, à l'envi l'un de l'autre, vendent journellement leurs farines au rabais. Nous proposons que l'essai de cette liberté soit fait au Havre, sauf à l'étendre par la suite dans les autres villes de la généralité, si le succès répond à l'attente. » Le parlement ayant la grande police dans la province, c'était à lui qu'il fallait s'adresser pour obtenir

l'autorisation; l'assemblée invita formellement les officiers municipaux à la demander.

On s'occupait alors beaucoup d'introduire en Normandie la culture de la garance. Un membre de l'assemblée, M. Dambournay, secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture, avait écrit un ouvrage sur *la teinture des laines et lainages par les végétaux indigènes*. Un autre de ses membres, le marquis de Conflans, offrit de consacrer gratuitement vingt acres de terre à la culture de la garance. Plusieurs propositions utiles ayant été faites dans l'intérêt de l'agriculture, comme la distribution de petits manuels aux cultivateurs, l'envoi de plusieurs élèves à l'école vétérinaire d'Alfort, la demande de plus grandes facilités pour l'emploi du sel, le même M. de Conflans, que sa qualité de lieutenant-général n'empêchait pas de se livrer à ses goûts agricoles, reçut mission de s'en occuper spécialement.

A tout instant, on voit revenir dans les procès-verbaux l'idée d'une importation de béliers anglais. « Feu M. le marquis de Conflans, écrivait quatre ans après Arthur Young, a acheté pour l'assemblée provinciale de Normandie 100 béliers anglais, qui lui revinrent, débarqués en France, à 9 guinées pièce. La France les a perdus quand il est mort. » Arthur Young ne s'explique pas plus clairement sur les causes de cette perte. Probablement les circonstances politiques ne furent pas étrangères à ce mauvais résultat. Le troupeau de Rambouillet, créé vers le même temps, a couru aussi de grands dangers pendant la révolution, et n'a été sauvé qu'avec beaucoup de peine. Il en est de cette importation de béliers comme du traité de commerce. Ce qui se serait fait alors ne serait plus à faire. Au moment où l'assemblée de Normandie tentait cette conquête, Bakewell commençait à réussir dans ses expériences, qui allaient ouvrir une voie nouvelle. Nul doute que des béliers de Bakewell n'eussent bientôt aussi passé le détroit, et nous aurions trois quarts de siècle d'avance pour le développement des races de boucherie.

Dans la dernière séance de l'assemblée, le secrétaire provincial, M. Bayeux, qui était en même temps directeur de l'Académie des sciences et belles-lettres de Rouen, annonça qu'il se proposait d'écrire une histoire des états de Normandie, afin de rattacher l'institution nouvelle à ses origines. L'assemblée approuva ce projet, qui aurait formé un pendant à l'*Histoire du Languedoc*, entreprise aussi sous les auspices des états de cette province, mais qui n'a pas pu être poussé bien loin, car M. Bayeux, devenu procureur-général-syndic du département du Calvados, fut massacré par le peuple de Caen au mois de septembre 1792.

L'assemblée tenait ses séances dans une salle du couvent des

cordeliers; elle arrêta, avant de se séparer, que ses bureaux et sa commission intermédiaire continueraient à occuper le même local, et qu'une somme annuelle de 2,400 livres serait payée aux cordeliers pour le loyer de leurs bâtimens. Presque partout les assemblées provinciales, ainsi que les administrations secondaires d'élection ou de département, se logeaient ainsi dans des édifices religieux, devenus trop grands par la réduction du nombre des moines. Quand la révolution est venue affecter violemment à des services publics ceux de ces édifices qu'elle n'a pas démolis, elle n'a fait par la spoliation que ce qui se serait fait à l'amiable dans la mesure de la véritable utilité.

Par la rare activité de son esprit, Thouret avait joué le premier rôle dans l'assemblée provinciale de Haute-Normandie. Au milieu des agitations politiques qui suivirent, son influence ne fit que grandir. Élu par Rouen aux états-généraux, il fut nommé président de l'assemblée nationale au mois d'août 1789, et bientôt après membre du comité de constitution. Quelques hommes ont jeté plus d'éclat par leur éloquence dans cette assemblée fameuse; il n'en est aucun qui ait pris une part plus effective à ses travaux. C'est lui qui, comme rapporteur du comité de constitution, proposa et fit adopter la nouvelle organisation départementale. Il ne contribua pas moins à la nouvelle organisation judiciaire et à la plupart des autres lois organiques. Un des premiers et des plus ardens à demander la suppression des ordres religieux et la vente des biens du clergé, il fut en même temps de ceux qui travaillèrent à rabaisser outre mesure l'autorité royale. Chargé en 1791 de la révision de l'acte constitutionnel et nommé président pour la quatrième fois, c'est lui qui reçut en cette qualité le serment de Louis XVI, et qui prononça quelques jours après la clôture de l'assemblée, dont il reste la dernière personnification, soit pour le bien, soit pour le mal. Élu président au tribunal de cassation, cette haute dignité attira sur lui la foudre révolutionnaire; il fut condamné à mort et exécuté le même jour que Malesherbes, le 22 avril 1794, sans qu'on lui laissât le temps de signer ses derniers arrêts. Heureux s'il avait pu employer dans des jours plus calmes ses incontestables talens!

II. — MOYENNE ET BASSE-NORMANDIE.

La généralité d'Alençon, qui prit le nom de Moyenne-Normandie, comprenait le département actuel de l'Orne et une partie de l'Eure et du Calvados. Elle se divisait en neuf élections, qui forment aujourd'hui sept arrondissemens, Alençon, Bernay, Lisieux, Conches,

Verneuil, Domfront, Falaise, Argentan et Mortagne (1). L'assemblée provinciale fut convoquée à Alençon, chef-lieu de la généralité, pour la session préliminaire d'août; mais elle exprima le vœu de se réunir à l'avenir à Lisieux, et la session de novembre s'y tint en effet. Le président de l'assemblée, M. de La Ferronnays, évêque-comte de Lisieux, fut sans doute pour beaucoup dans ce changement, qui devait faire de sa ville épiscopale le chef-lieu de la province. Lisieux avait, outre son évêché, de véritables titres à cette préférence; située au milieu de la partie la plus riche et la plus peuplée de la généralité, cette ville était en communication facile avec Paris, Rouen et Caen, tandis qu'Alençon, occupant le sommet d'une sorte de triangle, se trouvait loin de tout le reste. Le maire d'Alençon, M. Pottier du Fougeray, défendit les droits de sa ville, mais il ne put changer le vote. Lors de la formation des départemens, Alençon a pris sa revanche, et Lisieux est descendu au rang de chef-lieu d'arrondissement; son antique évêché a même été supprimé par le concordat.

Dans la noblesse figuraient le comte de Rochechouart et le comte de Bonvouloir, qui ont été tous deux membres des états-généraux. Les procureurs-syndics élus furent, pour les deux premiers ordres, le comte de La Chapelle, et pour le tiers-état M. de Kéralio. On voit par le discours de l'intendant, M. Julien, que dans cette province comme dans beaucoup d'autres, on avait fort allégé le fardeau de la corvée avant l'édit de 1787. « Les principes de cet édit m'ont paru être depuis vingt ans ceux de la province; j'en ai jugé par la manière dont on y a accueilli la liberté que je laissais aux paroisses de faire leur tâche par elle-même, *ou de s'en rédimer à prix d'argent* au moyen de l'adjudication qui en était faite au rabais. C'était leur vœu qui décidait la manière dont la tâche serait acquittée, et vous avez vu comme moi que toutes adoptaient la contribution en argent. » Le même intendant s'exprimait en termes fort clairs sur la nécessité de supprimer un jour ou l'autre ce qui restait des anciens priviléges. « Vous ne vous bornerez pas là, disait-il, pour secourir les malheureux; vous chercherez si les droits de cette multitude de privilégiés *qui l'écrasent* sont légitimement établis; vous détruirez ceux qui auront été usurpés, et à l'égard des autres vous trouverez peut-être *le moyen de les anéantir* en inspirant, *et peut-être sans peine*, à ceux à qui ils appartiennent le zèle dont vous êtes animés pour le soulagement du peuple. » La nuit du 4 août est là tout entière.

M. de Tocqueville a fait remarquer l'imprudence d'un pareil langage; dans la bouche d'un intendant, commissaire du roi, il avait

(1) Les deux élections supprimées sont Conches et Verneuil.

plus de gravité que dans toute autre. On ne peut, dans tous les cas, accuser ceux qui parlaient ainsi de dureté ou d'indifférence; ils exagéraient au contraire le mal à guérir. « Il semblait, dit avec raison M. de Tocqueville, qu'on ne dût être entendu que de ceux qui étaient placés au-dessus du peuple, et que le seul danger qu'il y eût à craindre était de ne pas se faire bien comprendre de ceux-là. »

Le midi de la généralité avait éprouvé des pertes considérables par la grêle, l'épizootie et l'inondation; l'évêque-président dit que les membres de l'assemblée s'empresseraient sans doute de porter secours à leurs concitoyens, qu'il ne croyait pas devoir proposer au tiers-état de concourir à cette bonne œuvre, parce que ses charges étaient déjà trop considérables, mais qu'il était persuadé que le clergé et la noblesse s'empresseraient de donner en cette circonstance une preuve de leur générosité, qu'en conséquence il leur proposait, sous le bon plaisir du roi, de consacrer au soulagement des malheureux une somme de 30,000 livres, dont la moitié serait payée par le clergé et répartie sur les bénéficiers de la généralité, à l'exception des curés qui ne jouissaient pas de 1,000 livres de revenu, et l'autre moitié payée et répartie également au marc la livre sur les vingtièmes des nobles. « Le clergé et la noblesse, ajoute le procès-verbal, applaudissant à ces sentimens d'humanité et de bienfaisance, ont d'une voix unanime consenti à la proposition qui vient de leur être faite; en conséquence, l'assemblée arrête de supplier le roi d'autoriser le clergé et la noblesse à s'imposer, pendant trois ans, la somme de 30,000 livres pour être employée au soulagement des plus pauvres contribuables. »

L'évêque qui donnait ce bel exemple n'en était pas à son début en fait de bienfaisance active et courageuse : quelques années auparavant, étant évêque de Bayonne, M. de La Ferronnays avait payé de sa personne avec un dévouement admirable, pendant un débordement de l'Adour, pour sauver les malheureux surpris par le fleuve; ce qui fit dire à Louis XVI : « L'évêque de Bayonne va à l'eau comme ses frères vont au feu. » Il refusa le serment en 1791 et mourut dans l'émigration. C'est son neveu qui a été ministre et ambassadeur sous la restauration.

Cette assemblée s'occupa aussi du commerce et de l'industrie, mais il n'est pas dit un mot dans les procès-verbaux (1) du traité avec l'Angleterre. Il résulte seulement des faits présentés par le bureau du commerce que les manufactures souffraient des règlemens imaginés pour les protéger. On trouve dans son rapport des passages tels que celui-ci : « Plusieurs fabricans de Mortagne, négligeant

(1) 1 vol. in-4° imprimé à Lisieux.

de se conformer aux anciens règlemens, se permettent d'employer moins de matière dans la fabrication de chaque pièce de toile. Ces inconvéniens peuvent faire craindre que les consommateurs ne se dégoûtent, et le plus grand nombre solliciterait une surveillance plus active de la part des inspecteurs des manufactures; mais en même temps *il paraît que le débit n'a jamais été porté plus haut*, et que les demandes se multiplient pour ainsi dire à mesure que la fabrique perd de son ancienne exactitude. Nous ne vous expliquerons pas cette espèce de phénomène qui paraît si contraire au système réglementaire. » Et un peu plus loin, à propos des draperies de Lisieux : « Un droit qui gêne fort les opérations du commerce est un plomb indicatif de la visite de chaque pièce d'étoffe, pour assurer la libre circulation dans toute l'étendue du royaume. Autrefois les gardes percevaient 1 sol par chaque pièce pour le droit de marque; en juin 1780, ce droit fut porté à 2 sols, et c'est sur le pied de 3 sols que se fait la perception actuelle. Il se fabrique dans la ville de Lisieux une quantité considérable d'étoffes de qualité très inférieure qui sont assujetties au même droit de visite et de marque que les draps de première qualité, et le préposé ne manque jamais d'exiger que les pièces et les coupons même soient marqués par les deux bouts. »

Pour les assemblées secondaires, la province fut divisée en huit départemens; chaque élection fournit le sien, à l'exception de Falaise et de Domfront, qui furent réunis pour n'en faire qu'un.

La troisième généralité, celle de Caen, comprenait, sous le nom de Basse-Normandie, le département actuel de la Manche et une moitié du Calvados. Elle se divisait en neuf élections, qui forment aujourd'hui autant d'arrondissemens, Caen, Bayeux, Saint-Lô, Carentan, Valognes, Coutances, Avranches, Vire et Mortain (1). L'assemblée provinciale se réunit à Caen; elle se composait de quarante membres. Le président, nommé par le roi, était le duc de Coigny, petit-fils du maréchal de ce nom. La terre de Coigny, récemment érigée en duché-pairie, donnait, dit-on, 250,000 livres de rente. Les procès-verbaux de cette assemblée (2) ne présentent rien de particulier, sinon que les membres qui la composent, fidèles à leur réputation de gens avisés, terminent invariablement toutes leur délibérations en priant le président de les appuyer auprès du roi. Le duc de Coigny avait en effet un grand crédit à la cour, il appartenait à la société intime de la reine; sa famille était originaire de Basse-Normandie, et tous ses intérêts le rattachaient à cette pro-

(1) Carentan n'est plus qu'un chef-lieu de canton, mais Cherbourg est devenu chef-lieu d'arrondissement.

(2) 1 vol. in-4° imprimé à Caen.

vince. Il fut nommé en 1789 député de la noblesse de Caen aux états-généraux; il y vota avec la minorité, émigra en 1791, et fit campagne dans l'armée des princes; il prit ensuite du service en Portugal, et parvint au grade de capitaine-général. Il est mort en 1821 gouverneur des Invalides et maréchal de France.

Parmi les autres membres, on peut remarquer, dans le clergé, les évêques de Coutances et d'Avranches, et dans le tiers-état le comte de Vendœuvre, maire de Caen, le marquis de Colleville, maire de Valognes, M. de La Londe, maire de Bayeux, tous gentilshommes remplissant des fonctions municipales, et comme tels se rangeant de bonne grâce dans le troisième ordre. Il serait curieux et instructif de rechercher à ce propos ce que c'était qu'un maire sous l'ancien régime dans la plupart des villes de France; mais ce travail nous éloignerait de notre sujet, qui est déjà par lui-même bien assez chargé de détails. Les deux procureurs-syndics élus furent, pour les deux premiers ordres, le comte de Balleroy, et pour le tiers-état M. Le Tellier de Vanville, trésorier de France au bureau des finances de Caen; cette dernière charge donnait la noblesse, mais le titulaire ne songea pas à s'en prévaloir, ainsi que beaucoup d'autres qui se trouvaient dans le même cas.

A propos des travaux publics, un député de la noblesse, le comte de Montsarville, lut un mémoire dont voici les principaux passages : « La jurisprudence locale, en Normandie, condamne les propriétaires bordiers à l'entretien des chemins qui les touchent. Il naît de cette loi des injustices réelles, qui souvent accablent le pauvre sans soulager le riche. Dans un pays comme la Basse-Normandie, où toutes les possessions sont divisées par une infinité de clôtures, où le peuple attaché au sol partage la plus petite succession de son père, la plus grande partie des chemins se trouve avoisinée de ces possessions divisées. Comment exiger de ceux à qui elles appartiennent la réparation et l'entretien de ces chemins? De quel œil peut-on voir le pauvre, dont les bras seuls assurent la subsistance, forcé de quitter son travail pour s'occuper d'une réparation qui ne peut servir qu'aux riches, qui vendent ou consomment les denrées que ses sueurs ont fait naître? L'humanité parle plus fort que les lois, l'homme honnête n'ose les invoquer. De là la dégradation des communications, cet objet si précieux et si nécessaire au commerce. Pour remédier à cet abus vraiment révoltant, on propose de mettre les routes d'église à église sur le compte de la communauté, et que les frais en soient pris sur les fonds de la paroisse. Par ce moyen, le riche éloigné, comme le plus pauvre, paierait avec justice sa part d'une dépense qui sert à la communauté. » Sur quoi, non-seulement l'assemblée décida que l'entretien des chemins, au

lieu d'être à la charge des propriétaires riverains, serait à l'avenir supporté par toute la paroisse, mais le clergé et la noblesse, considérant que la prestation en argent, représentative de la corvée, pesait déjà trop sur le tiers-état, qui en fournissait la majeure partie, demandèrent à être autorisés par le roi à s'imposer une somme extraordinaire de 50,000 livres par an, exclusivement perçue sur leurs propres biens, afin de venir en aide à la province pour l'acquittement des indemnités arriérées et l'achèvement des travaux commencés.

Parmi les travaux publics de la province, il en était un dont l'assemblée n'eut pas à s'occuper, parce qu'il était entrepris aux frais de l'état, mais qui n'a pas peu contribué à enrichir ce coin reculé du territoire : c'est le port de Cherbourg. Louis XVI avait une véritable passion pour la marine; il avait dépensé des sommes énormes pour mettre la flotte française en état de lutter contre les Anglais dans la guerre d'Amérique; le surcroît de dette publique qui a servi de prétexte à la révolution n'avait pas d'autre origine. Des travaux considérables s'exécutaient par ses ordres dans tous les ports de l'Océan, et il avait voulu en créer un à Cherbourg, comme une menace perpétuelle contre l'Angleterre. L'entreprise commencée avait ce caractère gigantesque qu'elle a conservé jusqu'au bout. Louis XVI voulut assister lui-même à l'immersion d'un de ces fameux cônes qui devaient vaincre l'Océan : il fit le voyage de Cherbourg en 1786; ce moment fut le plus heureux de sa triste et courte vie. Il inspecta avec soin les ouvrages et parcourut la rade sur le vaisseau le *Patriote*, car les vaisseaux portaient déjà ces noms précurseurs, au bruit des salves d'artillerie et des cris de *vive le roi!* A son retour, il ramena dans sa voiture le duc de Liancourt, grand-maître de sa garde-robe, les maréchaux de Castries et de Ségur et le marquis de La Fayette. L'entretien avec de pareils hommes ne put avoir pour objet que la gloire et le bonheur de la France.

L'assemblée n'eut pas non plus à se préoccuper beaucoup des corvées, car c'était dans cette généralité qu'un intendant éclairé, M. de Fontette, avait, sous Louis XV et avant Turgot, essayé le premier de substituer le rachat en argent à la corvée en nature pour les chemins; voilà donc encore une province où la corvée n'était plus en usage que par exception, et depuis environ trente ans. M. de Fontette avait donné aux contribuables l'option, et la plupart avaient préféré le rachat; c'est le marquis de Mirabeau qui nous l'apprend dans sa *Lettre sur les corvées*, publiée en 1762.

On a vu qu'en offrant l'abonnement des vingtièmes, le gouvernement y mettait pour condition une augmentation immédiate. Le déficit des finances était flagrant, il devenait absolument nécessaire

d'y pourvoir, d'autant plus que le troisième vingtième, établi provisoirement en 1782 pour subvenir aux frais de la guerre, avait cessé d'être perçu à la fin de 1786. Le ministère essayait de reprendre sous une autre forme ce troisième vingtième en proposant à chaque province d'augmenter d'environ 40 pour 100 le produit des deux vingtièmes existans, qui rapportaient en tout 55 millions. Il s'agissait donc d'une vingtaine de millions à répartir sur toute la France. Les provinces dont nous avons parlé jusqu'ici avaient consenti sans difficulté après avoir obtenu une réduction sur le chiffre. La Normandie se montra un peu plus récalcitrante. Pour forcer la main aux provinces, on avait annoncé l'intention de faire exécuter dans toute sa rigueur, en cas de refus, l'édit de 1749 sur le mode de perception des vingtièmes. L'assemblée de Rouen riposta par un arrêt du parlement rendu lors de l'enregistrement de l'édit, et qui contenait de telles réserves que l'exécution en devenait à peu près impossible dans la province; elle finit cependant par céder sur le principe et se borna à gagner du temps. L'assemblée de Lisieux offrit 150,000 liv. d'augmentation; celle de Caen, 350,000 livres, ou la moitié environ de ce qu'on lui demandait. Alors comme aujourd'hui, la Normandie était une des provinces les plus riches, et quoiqu'elle se plaignît de l'exagération des impôts, elle pouvait supporter sans peine ce léger surcroît.

Avant de se séparer, l'assemblée prit une délibération pour demander que le siége de la commission intermédiaire fût placé à Saint-Lô, comme la ville la plus centrale de la généralité.

L'institution des assemblées provinciales avait donc pleinement réussi dans les trois généralités de l'ancienne Normandie, comme dans la plus grande partie du royaume, quand se répandit la nouvelle de la résistance qu'elle rencontrait sur un petit nombre de points. Des événemens que nous raconterons en leur lieu, car nous sommes forcé d'exposer successivement ce qui se passait à la fois, avaient éclaté en Auvergne, en Franche-Comté, en Provence et surtout en Dauphiné. Les têtes se montèrent en Normandie comme partout, et la physionomie générale y changea complétement dans le cours de l'année 1788. Des publications parurent pour comparer le régime des assemblées provinciales avec celui des anciens états; les souvenirs du duché *souverain* de Normandie se réveillèrent (1). Au lieu d'institutions *octroyées* par la couronne, on réclama, comme existant de plein droit, des libertés depuis longtemps éteintes. Au lieu de trois généralités distinctes, on prétendit ne former comme

(1) *Parallèle des assemblées provinciales de Normandie avec les anciens états*, par Delafoy; Rouen 1788. — *Constitution de l'ancien duché et état souverain de Normandie*, par le même; Rouen 1789.

autrefois qu'une grande province, indivisible et indépendante. Aux réminiscences historiques se mêlaient les idées les plus radicales; on discutait sur le nombre des députés, sur la part faite à l'élection, sur la proportion des ordres, sur les limites des circonscriptions; on voulait tout remanier et tout refondre à la fois. Le parlement de Rouen finit par se rendre l'organe de ces exigences; il écrivit au roi, en novembre 1788, pour demander le rétablissement des anciens états, comme s'ils n'avaient pas été rétablis de fait, avec les modifications que le temps avait rendues nécessaires!

III. — TOURAINE, MAINE ET ANJOU.

Si la Normandie avait perdu son ancienne unité en se fractionnant en trois, les provinces voisines de Touraine, Maine et Anjou, avec une portion du Poitou, avaient été réunies pour ne former qu'une seule généralité, celle de Tours. La plus étendue des pays d'élection, cette généralité n'avait pas moins de 1,390 lieues carrées. Elle se divisait en seize élections, qui forment aujourd'hui autant d'arrondissemens, quatre en Touraine, Tours, Amboise, Loches et Chinon; six en Anjou, Angers, Montreuil-Belley, Saumur, Château-Gontier, La Flèche et Beaugé; quatre dans le Maine, Le Mans, Mayenne, Laval et Château-du-Loir; deux en Poitou, Loudun et Richelieu. On en a formé les quatre départemens actuels d'Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe, avec une partie de la Vienne; seulement quelques chefs-lieux ont été supprimés et remplacés par d'autres.

En présence d'un pareil amalgame, le conseil du roi eut à examiner s'il n'y aurait qu'une assemblée provinciale pour la généralité tout entière, ou s'il en serait établi une dans chacune des trois provinces. On adopta une solution intermédiaire, qui n'aurait été sans doute que provisoire, car elle ne pouvait manquer d'amener des conflits d'attributions; on institua une assemblée particulière pour chaque province et une assemblée générale pour l'ensemble. Afin de simplifier un peu ces rouages compliqués, on supprima pour cette généralité les assemblées secondaires d'élection, celles des trois provinces devant en tenir lieu.

L'assemblée générale des trois provinces composant la généralité de Tours, car tel était son titre officiel, se réunit d'abord à Tours, sous la présidence de l'archevêque, M. de Conzié. L'intendant de la province, M. d'Aine, l'ouvrit avec la solennité ordinaire. Ses opérations ne furent que préparatoires.

Les assemblées particulières des trois provinces se réunirent en-

suite à part pour se constituer (1). Celle de Touraine se tint à Tours, sous la présidence du duc de Luynes. Le principal objet de ses délibérations fut la division de la province en districts, car en supprimant les assemblées d'élection, le règlement arrêté par le roi les avait remplacées par des *districts*, plus nombreux que les élections, et qui devaient n'avoir que quatre administrateurs, un pour le clergé, un pour la noblesse et deux pour le tiers-état : anomalie nouvelle, qui avait le défaut de remanier sans nécessité les circonscriptions établies. La Touraine fut partagée en huit de ces districts, dont chacun avait à peu près l'étendue de quatre de nos cantons, et dont les chefs-lieux furent Preuilly, Loches, Amboise, Tours, Langeais, Chinon, Loudun et Richelieu. L'assemblée passa ensuite aux délibérations ordinaires sur les impôts et les travaux publics; mais on sent dans les procès-verbaux qu'elle n'a pas un sentiment bien net de ses pouvoirs, le partage avec l'assemblée générale n'étant pas encore suffisamment arrêté. Le duc de Luynes et de Chevreuse, président, descendait du favori de Louis XIII et de la célèbre duchesse de Chevreuse; il comptait ainsi parmi ses ancêtres le vertueux duc de Chevreuse, l'ami et le confident de Fénelon. Le château de Luynes, siége de son duché-pairie, s'élève sur un rocher isolé, aux bords de la Loire.

En même temps l'assemblée particulière de l'Anjou se réunissait à Angers, sous la présidence du duc de Praslin, fils du ministre de la marine de Louis XV et cousin du célèbre duc de Choiseul. Le comte de Praslin, fils du président, ayant manifesté le désir d'entrer à l'assemblée, celle-ci le nomma à la première place qui vint à vaquer, et, cette place s'étant trouvée dans le tiers-état, il y prit rang sans difficulté. La seule réclamation vint d'un membre du tiers, qui demanda que cette nomination ne tirât pas à conséquence pour l'avenir, et qu'on n'en pût prendre droit pour nommer encore député de cet ordre un gentilhomme ou un ecclésiastique, à moins qu'il n'occupât une place qui le mît dans le cas de représenter réellement le tiers-état. Cette assemblée divisa la province en seize districts, l'Anjou ayant plus d'étendue que la Touraine. Dans le cours de sa session, elle fut saisie d'une difficulté sur la propriété des arbres qui bordaient les routes. Les seigneurs hauts-justiciers prétendaient avoir des droits sur ces arbres, qui leur étaient disputés par les propriétaires riverains. Cette querelle agitait et troublait la province pour un assez pauvre motif. Les seigneurs finirent par y renoncer, sur l'exemple qui leur fut donné par Monsieur, frère du roi, un

(1) Les procès-verbaux de l'assemblée générale ont été imprimés à Tours, et ceux des assemblées particulières dans la capitale de chaque province.

des plus intéressés par son apanage. Il écrivit au comte de Cossé, son fondé de pouvoir : « Je vous autorise par cette lettre, mon cher comte, à renoncer de droit pour moi, comme vous savez que je l'ai déjà fait de fait, à ces malheureux arbres, et plût à Dieu que je pusse arracher avec eux jusqu'à la moindre racine de discorde! » On reconnaît là le prince qui, comme président d'un bureau aux deux assemblées des notables, vota l'abolition de la gabelle et la double représentation du tiers aux états-généraux, et qui en 1814 devait donner la charte.

L'assemblée du Maine, réunie au Mans, sous la présidence du marquis de Juigné, lieutenant-général et frère de l'archevêque de Paris, divisa cette province en seize districts. Elle ne put s'entendre avec l'Anjou pour la délimitation des frontières; une portion de territoire près de La Flèche étant disputée entre ces deux provinces, la question fut soumise au conseil du roi. A cela près, la plus parfaite harmonie s'établit entre les trois assemblées, qui se mirent en communication par lettres.

Ces préliminaires accomplis, l'assemblée générale se réunit de nouveau à Tours le 12 novembre, toujours sous la présidence de l'archevêque; elle se composait de 48 membres, 16 pour chaque province. L'évêque du Mans, M. de Goussans, siégeait en tête du clergé, l'évêque d'Angers s'étant excusé sur son âge; dans la noblesse figuraient le marquis de Rochecotte, père du chef vendéen fusillé en 1798, le comte d'Autichamp, père des deux frères de ce nom qui ont joué un rôle si actif dans les guerres de la Vendée, le comte de Tessé, qui devait être élu en 1789 député du Maine aux états-généraux, le marquis de Clermont-Gallerande, qui devait faire partie avec Royer-Collard du comité royaliste établi sous le consulat et qui est mort pair de France en 1823, le baron de Menou, maréchal de camp, dont la singulière histoire mérite d'être racontée à part, et deux conseillers au parlement de Paris possédant des seigneuries dans la généralité, M. Pasquier de Coulans, descendant de l'illustre auteur des *Recherches*, père du dernier chancelier de France et mort sur l'échafaud en 1793, et M. Goislard de Montsabert, qui devait être arrêté en pleine cour, au mois de mai 1788, avec son collègue d'Éprémesnil, pour sa résistance aux ordres du roi. La liste des membres du tiers-état ne contenait aucun nom saillant.

Pour consacrer l'union des trois provinces, l'assemblée fit faire un sceau qui réunissait leurs armes; elle décida en outre qu'elle tiendrait alternativement ses sessions dans les trois villes de Tours, d'Angers et du Mans.

Le langage habituel de ses rapports a un caractère d'aigreur assez

marqué; on y entend comme les premiers grondemens de la révolution qui s'avance. L'assemblée refusa tout net l'augmentation demandée pour les vingtièmes et avec des considérans peu convenables : « attendu que l'abonnement qui, considéré en lui-même, est une preuve éclatante de l'amour paternel de notre auguste monarque pour ses sujets, deviendrait onéreux et nuisible par l'extension de l'impôt, que les habitans des trois provinces ont *jusqu'à présent* regardé l'établissement des assemblées provinciales comme une faveur insigne de sa majesté, qu'en voyant une partie de leurs concitoyens appelés au partage de l'administration ils espéraient voir renaître l'aisance et la prospérité, que les peuples, *trompés dans leurs espérances*, ne verraient plus dans les nouveaux administrateurs que les extenseurs et non les justes répartiteurs de l'impôt, que les administrateurs, en perdant la confiance de leurs provinces respectives, ne pourraient plus opérer le bien du service du roi, que la population diminue sensiblement dans la généralité, tandis qu'elle augmente dans d'autres provinces du royaume, etc. » Le roi fit répondre en termes sévères, mais justes : « Sa majesté a dû voir avec surprise que l'assemblée générale ait inséré dans sa délibération qu'elle ne pouvait accepter l'abonnement extensif des vingtièmes, et que les peuples, trompés dans leurs espérances, ne verraient plus dans leurs nouveaux administrateurs que les extenseurs et non les justes répartiteurs de l'impôt. Le commissaire du roi fera connaître à l'assemblée que c'est à elle de réaliser les espérances du peuple, lorsque le roi lui en a donné tous les moyens, et qu'elle serait responsable au roi et à la généralité de tout le bien qu'elle n'aurait point cherché à procurer aux habitans des trois provinces. »

L'augmentation demandée était insignifiante et le besoin urgent. Ce sacrifice, si c'en était un, recevait d'ailleurs une compensation plus que suffisante par la concession d'un abonnement. Ce n'était pas au moment où le roi se bornait à demander ce que ses prédécesseurs auraient exigé qu'il convenait de se montrer si difficile. Les premières assemblées provinciales avaient réclamé avec instance cet abonnement, qui coupait court pour l'avenir à l'accroissement continu de l'impôt, et qui permettait aux intéressés de le répartir à leur gré. Les vingtièmes ne rendaient réellement pas ce qu'ils auraient dû rendre, si la proportion établie par l'édit de 1749 avait été rigoureusement exigée, et si une foule d'abus n'en avaient pas altéré la perception. Les plus riches étant ceux qui avaient le plus réussi à s'y soustraire, il suffisait d'une meilleure répartition pour accroître le produit, sans surcharger et même en dégrévant les contribuables les moins aisés. L'assemblée avait donc mauvaise grâce à refuser ce qu'on lui offrait, d'autant plus que, comme le

disait la lettre ministérielle, la situation de la généralité était meilleure que celle d'autres provinces qui se plaignaient moins.

On jugera encore mieux de l'esprit qui y régnait par le passage suivant d'un rapport du bureau de l'impôt : « Il est un principe certain, c'est que toute dispense ou exemption de la loi est destructive de la loi, et, par une conséquence aussi véritable que ce principe, souverainement injuste. Cette vérité est encore plus évidente, lorsqu'on l'applique à la répartition des impôts. En matière de finance, tout privilége d'exemption pèse nécessairement sur tous les autres. Le clergé, la noblesse et plusieurs offices de judicature jouissent de l'exemption de la taille personnelle et de celle d'exploitation. Pour vous prouver combien ces priviléges sont à charge aux peuples, qu'il soit permis de supposer, *pour un instant*, que dans une paroisse qui comprend 3,000 arpens de terre, et qui paie 6,000 livres en taille et accessoires, il y ait six propriétaires privilégiés qui fassent valoir personnellement chacun quatre charrues, ou environ 300 arpens de terre, nombre accordé par leur privilége : il en résultera que 1,800 arpens de cette paroisse ne porteront aucune partie de la taille, et que les 1,200 restans paieront eux seuls les 6,000 livres d'imposition, ou 5 livres par arpent au lieu de 2, ce qui augmente par conséquent de trois cinquièmes la taxe des contribuables. Le projet du bureau n'est pas de vous engager à demander indistinctement la suppression de tous les priviléges : il en est qui ont été acquis par des services importans rendus à la patrie; mais ne serait-il pas possible de les restreindre? *Ceux même qui les possèdent ne devraient-ils pas être les premiers à les sacrifier au bien général?* »

L'hypothèse indiquée ne s'était probablement jamais présentée, car les fonds exempts n'excédaient pas en moyenne le cinquième des terres, mais elle était à la rigueur possible; en tout cas, on voit que dans une assemblée composée pour moitié de membres des ordres privilégiés, les exemptions étaient assez mal traitées.

Après la clôture de la session, l'opinion locale resta occupée des questions qui s'y rattachaient. Les trois provinces avaient eu autrefois des états particuliers dont le souvenir s'était perdu; le bureau intermédiaire de l'Anjou essaya de le réveiller; il rédigea en 1788 un mémoire au roi pour demander le rétablissement des anciens états. Les titres s'étaient, disait-il, longtemps conservés dans une tour du château d'Angers; la chambre des comptes de Paris, instruite que ce dépôt renfermait des pièces importantes pour la couronne, en avait ordonné le transport en son greffe vers 1736, et deux ans après un incendie les avait consumés. Malgré ce malheur, des documens authentiques attestaient encore l'existence des états.

Saint Louis les avait assemblés au mois de mai 1246 pour régler un point de la coutume locale; ce fait était consigné dans le recueil des ordonnances du Louvre. On trouvait dans le même recueil qu'en 1355 les états d'Anjou et du Maine octroyèrent gracieusement une aide de 2 sous 6 deniers par feu, pour être employée à la garde du pays sous la condition qu'à l'avenir des aides semblables ne pourraient être levées au pays d'Anjou et du Maine, *si ce n'est par l'assentiment exprès desdits gens d'église, desdits nobles et desdites communes*. Enfin en 1508 Louis XII les avait convoqués pour régler encore un point de législation.

On retrouve là, comme en Normandie, le contre-coup de ce qui s'était passé ailleurs. L'Anjou n'y avait pas songé de lui-même. On comprend parfaitement que la province attachât un grand prix à faire constater ses anciens droits; mais la forme de sa réclamation dépassait le but légitime. Les traces des états avaient si complétement disparu, qu'à Angers même on considérait leur existence comme problématique. Bodin, qui était d'Angers et qui écrivait vers 1575, ne mentionne point l'Anjou parmi les provinces qui avaient encore des états. Nul ne pouvait dire comment ils se composaient, et dans tous les cas une constitution qui remontait au XVe siècle devait être peu en rapport avec la société du XVIIIe. La municipalité d'Angers fit à cet égard la leçon au bureau intermédiaire : elle prit une délibération pour déclarer que la province n'était nullement tenue à suivre les anciennes formes, en supposant qu'elles fussent connues, et pour réclamer la double représentation du tiers et le vote par tête, comme si le bureau intermédiaire eût entendu les contester. Avec l'agitation universelle des esprits, ces questions prenaient une importance qu'elles n'avaient pas par elles-mêmes, puisque le roi avait accordé d'avance presque tout ce qu'on lui demandait.

La même municipalité protesta contre l'admission de M. de Praslin dans le tiers-état, et montra une extrême passion contre les nouveaux anoblis qui, ballottés entre la noblesse et le tiers, avaient une situation de plus en plus difficile. Il devenait évidemment nécessaire de supprimer l'anoblissement au moyen des charges vénales, un des plus crians abus du passé; mais en attendant les puristes du tiers-état montraient peu de bon sens en fermant leurs rangs aux nouveaux anoblis, quand ils les voyaient repoussés par l'ordre noble et disposés à en prendre leur parti.

Les principaux membres des assemblées particulières et de l'assemblée générale furent élus l'année suivante aux états-généraux. L'archevêque de Tours et l'évêque du Mans ne tardèrent pas à émigrer. Le duc de Luynes fit partie des 47 membres de la noblesse qui se réunirent au tiers-état le 25 juin 1789; il n'émigra pas, ne

fut pas même arrêté, et parvint ainsi à sauver son immense fortune, qui a passé à ses héritiers. Le duc de Praslin et le comte son fils siégèrent tous deux à l'assemblée constituante et y votèrent avec le parti La Fayette; c'est ce comte devenu duc de Praslin qui fut expulsé de la chambre des pairs après le second retour des Bourbons, et qui y rentra sous le ministère Decazes. Le marquis de Juigné, élu avec ses deux frères, prit une attitude opposée et vota avec le côté droit. Quant au baron de Menou, il fut, avec le duc de Luynes, au nombre des 47, et s'associa constamment aux mesures les plus révolutionnaires. A la clôture de l'assemblée, il reprit du service; après avoir combattu en Vendée pour la république, il partit pour l'Égypte avec Bonaparte, prit le commandement de l'armée après l'assassinat de Kléber, embrassa ou peu s'en faut l'islamisme et se fit appeler Abdallah-Menou; laissé sans secours d'aucune sorte, il fut forcé de capituler avec le reste de ses troupes, et revint en France, où le premier consul le nomma gouverneur du Piémont, puis de Venise.

Au lieu des paisibles délibérations des assemblées provinciales, le Maine et l'Anjou virent bientôt toutes les horreurs de la guerre civile. Les villes embrassèrent avec violence le parti de la révolution; les campagnes se soulevèrent au nom de Dieu et du roi. Que de fois, au bruit lugubre des fusillades, on dut regretter le moment où les deux partis, rapprochés et confondus, s'exerçaient par des concessions mutuelles à l'usage en commun des droits politiques!

IV. — POITOU.

La généralité de Poitiers comprenait les anciennes provinces de Poitou et de Vendée, ou les trois départemens actuels de la Vienne, de la Vendée et des Deux-Sèvres avec une portion de la Charente. Elle se divisait en neuf élections, qui forment aujourd'hui douze arrondissemens, Poitiers, Niort, Saint-Maixent, Fontenay, Thouars, Châtillon, les Sables-d'Olonne, Châtellerault et Confolens; les nouveaux chefs-lieux d'arrondissement sont Civray, Montmorillon, Napoléon-Vendée, Bressuire, Melle et Parthenay; en revanche, Saint-Maixent, Thouars et Châtillon ne sont plus que des chefs-lieux de canton. L'assemblée provinciale du Poitou se composait de 48 membres (1). Le président nommé par le roi était l'évêque de Poitiers, M. de Saint-Aulaire; après lui venaient l'évêque de Luçon (M. de Mercy), l'abbé de Lentilhac, grand-prévôt du chapitre de Remire-

(1) Outre les procès-verbaux imprimés à Poitiers en 1788, j'ai consulté avec fruit le *Supplément à l'histoire du Poitou*, de Thibaudeau, par M. de Sainte-Hermine.

mont et grand-vicaire de Poitiers, un religieux bénédictin nommé dom Mazet, etc.; dans la noblesse : le marquis de Nieul, chef d'escadre des armées navales, le marquis de Mauroy, le marquis de La Rochedumaine; dans le tiers-état : M. Redon de Beaupréau, maire de Thouars, qui a été plus tard ministre, conseiller d'état, comte et sénateur; M. Pougeard du Limbert, avocat à Confolens, bientôt élu aux états-généraux, membre du conseil des anciens et préfet sous l'empire; M. Creuzé de Latouche, lieutenant-général de la sénéchaussée de Châtellerault, nommé aussi aux état-généraux, puis à la convention, et devenu enfin sénateur et membre de l'Institut. Les procureurs-syndics élus furent, pour les deux premiers ordres, un ami de Malesherbes, le baron de Lézardière, père de Mlle de Lézardière, qui achevait alors, au fond d'un manoir isolé, sa *Théorie des lois politiques de la monarchie*, un des ouvrages les plus savans qui aient été écrits sur nos origines, et pour le tiers-état M. Thibaudeau, avocat à Poitiers, auteur de *l'Histoire du Poitou*, élu plus tard à l'assemblée constituante et père du conventionnel du même nom, qui devint comte et préfet sous l'empire et qui est mort de nos jours sénateur.

Le Poitou était une des provinces les plus arriérées, surtout pour les communications. Les guerres de religion du XVIe siècle y avaient laissé des traces profondes. On avait entrepris sous Henri IV quelques travaux utiles pour dessécher les marais de la côte; mais, à partir de la seconde moitié du règne de Louis XIV, on les avait abandonnés. Le port des Sables-d'Olonne, autrefois actif et prospère, s'était tout à fait encombré; la mer avait même détruit une partie de la ville. Depuis vingt ans, les signes d'une activité nouvelle commençaient à se montrer. Le port des Sables sortait de ses ruines; de nouveaux desséchemens rendaient à l'agriculture des milliers d'hectares. Un intendant, M. de Blossac, venait de doter la ville de Poitiers d'une magnifique promenade. Quatre routes de première classe, de Paris en Espagne, de Poitiers à Bordeaux, de Poitiers à La Rochelle et de La Rochelle à Nantes, se terminaient sur une longueur de quatre-vingts lieues de 2,000 toises; seize routes de seconde classe, douze de troisième, étaient commencées. La généralité avait alors en tout 700 kilomètres de routes ouvertes; elle en a aujourd'hui plus de 7,000.

Rien ne prouve mieux le véritable état de la France en 1787 que ce qui se passa dans cette province. Les procès-verbaux attestent qu'on y était prêt pour l'exercice des droits politiques. Non-seulement l'assemblée provinciale se montra dès le premier jour à la hauteur de sa tâche, mais les assemblées secondaires d'élection purent se former aisément et marcher avec ensemble. « Notre inex-

périence dans la carrière qui nous a été ouverte, disait dans son discours de clôture l'évêque président, ne nous a permis d'avancer qu'à pas lents vers le terme de nos travaux; mais notre zèle ne s'est point ralenti. Le désir de nous conformer aux intentions du roi, de justifier l'attente de nos concitoyens, nous a donné des forces et a soutenu notre courage. » C'était parler avec modestie. En relisant aujourd'hui les divers rapports sur les questions administratives les plus spéciales, on retrouve toutes les formes actuellement suivies, on reconnaît le ton des affaires. La ville de Poitiers renfermait une célèbre université où l'on accourait de tous les points de la province, et qui formait des hommes éminens.

Il résulte d'un rapport du bureau des travaux publics que l'abolition des corvées pour les chemins avait précédé encore dans cette généralité l'édit de 1787; plus nous avançons dans cette étude, et plus nous acquérons la preuve que l'édit de Turgot, bien qu'abrogé, avait reçu par le fait une exécution presque générale. « Pendant longtemps, disait le rapport, les travaux des routes n'ont avancé qu'à pas lents. La corvée, n'offrant que des bras qui se remuaient à regret, sans ensemble, sans intelligence et sans intérêt, ne permettait pas de mettre dans les travaux l'activité et la perfection qu'on y remarque aujourd'hui. C'est surtout au zèle de M. de Nanteuil, intendant de cette province, que nous devons la révolution heureuse qui, depuis quelques années, s'est opérée dans cette partie de l'administration; c'est un hommage que nous nous empressons de lui rendre, et ce n'est pas le seul que cette généralité doit à ses soins bienfaisans. » Ces derniers mots contenaient une allusion à la belle conduite de l'intendant pendant la disette de 1785; la ville de Poitiers avait déjà fait frapper une médaille en son honneur.

Un des projets qui préoccupaient le plus la province consistait à rendre navigable la rivière du Clain, qui passe à Poitiers, et à établir une communication par eau entre cette ville et la mer. Les uns proposaient de joindre le Clain à la Charente vers Civray, d'autres de le réunir à la Sèvre niortaise. « Eh! qui empêcherait, disait le rapport, qu'on entreprît avec le temps d'exécuter l'un et l'autre projet? Il y a de la gloire à exécuter de grandes choses quand elles sont utiles, et nous pensons que cette gloire vous est réservée. Le Languedoc, la Bourgogne, la Picardie, la Bretagne ont leurs canaux de navigation; le Berri est à la veille d'avoir le sien : pourquoi le Poitou n'aurait-il pas aussi celui que la nature lui indique et que le vœu commun lui promet? » Il fut également question de rendre le Thoué navigable depuis Parthenay jusqu'à la Loire, et de faire remonter la navigation dans la rivière de Vie. La commission intermédiaire se chargea d'étudier ces divers projets.

Le Poitou était rédimé de l'impôt du sel; mais des difficultés s'élevaient sur les frontières de la province, par suite des moyens mis en œuvre pour empêcher la contrebande. La question fut soumise à l'assemblée par un rapport spécial. « Les troubles, y est-il dit, que produisit l'établissement de l'impôt du sel donnèrent lieu, en 1542, à une assemblée des états dans la ville de Poitiers, où il fut convenu d'offrir au roi 200,000 écus, le remboursement des officiers et le paiement des droits de quart et de demi-quart. En 1549, le roi donna les lettres patentes qui adoptèrent le vœu et les offres de la province pour la suppression des greniers à sel, mais il se réserva le droit de quart et demi. Les exactions des fermiers de ce droit excitèrent de nouvelles plaintes; alors se prépara ce contrat mémorable qui rendit aux provinces rédimées la franchise du sel. On y voit la détermination du roi Henri II d'accorder aux provinces de Poitou, Saintonge, Aunis et autres, la faculté de racheter l'impôt, l'ordre donné par le souverain d'y faire assembler les états et d'y nommer des députés *qui fussent garnis de procurations suffisantes*, le monarque stipulant ensuite pour lui et ses successeurs, et les députés des états, sa majesté, *par contrat perpétuel et irrévocable fait avec lesdits états*, vend, quitte, cède, délaisse et transporte le droit de quart et demi-quart de sel ès dits pays, et permet de franchement et librement vendre, débiter, troquer, échanger, distribuer et transporter, tant par mer que par rivière et par terre, ledit sel, tout ainsi que bon leur semble. » Depuis ce contrat, les fermiers de la gabelle n'avaient cessé, par toute sorte de chicanes, d'empiéter sur les priviléges de la province; le Poitou se défendait de son mieux. Un arrêt du conseil du roi, rendu en 1773, révoqué en 1774, rétabli en 1786, venait d'accorder aux traitans le privilége exclusif d'approvisionner les dépôts de sel situés sur les frontières des provinces rédimées, à cinq lieues des pays de gabelle. Le bureau proposait de demander de nouveau au roi la révocation de cet arrêt.

Quant aux vingtièmes, l'assemblée refusa l'augmentation demandée, mais en termes plus convenables que l'assemblée de Tours, et avec de meilleures raisons, car la pauvreté du Poitou était réelle. Dans l'échelle dressée par Necker des généralités par ordre de population et de richesse, le Poitou occupait un des derniers rangs, et Necker écrivait avant la disette de 1785, qui a laissé dans le pays un si lugubre souvenir. « Exposons avec candeur, disait le rapport, aux yeux du père de la patrie le dépérissement de cette province; disons-lui que, dépourvue de communications dans une grande partie de son territoire, elle languit sans commerce et sans vigueur, qu'énervée par la misère et attaquée de maladies épidémiques, elle a la douleur de voir décroître chaque année sa population

et ses ressources, que cette diminution désastreuse est sensible au point que nombre de propriétaires, ne trouvant plus à quelque prix que ce puisse être ni fermiers ni colons pour faire valoir leurs terres, sont obligés de les laisser incultes. Ces vérités, mises sous les yeux d'un monarque compatissant, pourraient-elles ne pas toucher son cœur paternel? pourraient-elles ne pas exciter sa bienfaisance en même temps que sa justice? »

Parmi les vœux exprimés se trouvait l'établissement d'une école militaire à Poitiers; les raisons données à l'appui montrent où en était réduite une portion considérable de la noblesse. « La situation de cette école serait à la portée du Berri, de La Marche, du Limousin, du Périgord, de l'Angoumois, de la Saintonge et de l'Aunis. Toutes ces provinces n'ont point d'école militaire, et la plupart en sont fort éloignées. Il est arrivé que des gentilshommes pauvres, qui avaient obtenu un brevet du roi pour leurs enfans, n'étaient pas dans le cas de profiter de cette faveur, qui exigeait un voyage trop dispendieux. Cette portion de la noblesse qui, après avoir bien servi l'état, rentre dans ses foyers pour n'y trouver que l'image et trop souvent la réalité de l'indigence, réclame notre médiation auprès du souverain pour obtenir de sa bonté un établissement aussi avantageux pour elle. Si vous avez besoin d'un grand exemple de bienfaisance en ce genre, vous le trouverez parmi nous dans la personne d'un digne prélat, qui vient d'ouvrir un asile à ces jeunes infortunées n'ayant pour toute ressource que les titres d'une noblesse onéreuse et dans l'impossibilité de se procurer une éducation convenable à leur naissance. Sa piété compatissante est venue à leur secours. » L'évêque de Luçon venait en effet de fonder une maison de refuge pour les filles nobles sans fortune.

Un autre vœu fut émis pour la création d'une société d'agriculture. « Dans un grand nombre des villes principales du royaume, des sociétés d'agriculture se sont formées, et l'utilité de leurs recherches a justifié l'attente publique. Les mémoires de la société de Paris déposent en faveur de ces institutions précieuses, dont on s'est occupé trop tard. M. le commissaire du roi vous a proposé un pareil établissement dans votre ville; vous chargerez votre commission intermédiaire de le réaliser. »

L'esprit général de cette province se manifesta, au commencement de la révolution, par un acte décisif. Après l'ouverture des états-généraux, les premiers membres des autres ordres qui se rendirent dans l'assemblée du tiers-état, le 13 juin 1789, pour la vérification en commun des pouvoirs, furent trois curés du Poitou. « Nous venons, dit l'un d'eux, *précédés du flambeau de la raison*, conduits par l'amour du bien public, nous placer à côté de nos

concitoyens, de nos frères; nous accourons à la voix de la patrie, qui nous presse d'établir entre les ordres la concorde et l'harmonie d'où dépend le succès des états-généraux. Puisse cette demande être accueillie par tous les ordres avec le même sentiment qui nous la commande! Puisse-t-elle être généralement imitée! » Le procès-verbal de la séance ajoute que la salle retentit d'applaudissemens; chacun se pressait auprès des curés, on les embrassait. Le lendemain, plusieurs ecclésiastiques, ayant encore à leur tête un curé du Poitou, se rendirent à l'assemblée du tiers-état et y furent reçus avec le même enthousiasme.

L'évêque de Poitiers, M. de Sainte-Aulaire, qui avait montré tant de zèle comme président de l'assemblée provinciale, conserva la même attitude aux états généraux jusqu'au moment où la constitution civile du clergé vint lui imposer d'autres devoirs. Dans la séance du 4 janvier 1791, quand les évêques qui appartenaient à l'assemblée furent appelés à prêter serment ou à quitter leurs siéges, il prit la parole au nom de ses collègues. « J'ai soixante-dix ans, dit-il, et j'en ai passé trente-cinq dans l'épiscopat, où j'ai fait tout le bien qui était en mon pouvoir. Accablé d'années et d'infirmités, je ne veux pas déshonorer ma vieillesse, je ne veux pas prêter un serment qui... » Il ne put achever, le tumulte couvrit sa voix. Déclaré déchu et remplacé dans son évêché, il partit pour l'émigration, où il mourut pauvre, mais fidèle à sa conscience. Ainsi firent tous les évêques de France, à l'exception de quatre.

Un document émané, dans les derniers mois de 1789, de la commission intermédiaire du Poitou, montre qu'on n'en était déjà plus alors aux premiers transports de joie et d'espérance. L'assemblée nationale ayant rendu, le 26 septembre, un décret pour assurer la perception des impôts, la commission dut le transmettre aux bureaux d'élection; mais elle le fit en des termes qui témoignent d'un extrême découragement. « Le ministre nous recommande de faire usage de toute l'influence qu'il se persuade que doit nous donner notre position pour parvenir au rétablissement des droits et impositions; mais quand tous les pouvoirs sont confondus, anéantis, quand la force publique est nulle, quand tous les liens sont rompus, quand tout individu se croit affranchi de toute espèce de devoirs, quand l'autorité n'ose plus se montrer et que c'est un crime d'en avoir été revêtu, quel effet peut-on attendre de nos efforts pour rétablir l'ordre? Comme les états ne sont riches que des dons des sujets, les états seront sans force pour soutenir la puissance publique, qui seule peut les protéger et les défendre, si les sujets refusent les dons qui lui communiquent le mouvement et l'action. » Les événemens devaient dépasser encore ces tristes pressentimens.

Comme le Maine et l'Anjou, le Poitou et la Vendée furent dévastés par la guerre civile. Ces malheureuses provinces ne commencèrent à respirer que sous le consulat.

V. — AUNIS ET SAINTONGE.

La Bretagne étant pays d'états, la généralité de La Rochelle est la dernière de l'ouest qui dut recevoir une assemblée provinciale. Instituée en 1694 par Louis XIV, cette généralité comprenait les deux anciennes provinces d'Aunis et de Saintonge avec une partie de l'Angoumois, ou le département actuel de la Charente-Inférieure et une partie de la Charente. Elle se divisait en cinq élections, qui forment aujourd'hui huit arrondissemens, La Rochelle en Aunis, Saintes, Saint-Jean-d'Angely et Marennes en Saintonge, Cognac en Angoumois. Les nouveaux chefs-lieux sont Rochefort, Jonzac et Barbezieux.

D'après le règlement fait par le roi, l'assemblée provinciale devait se réunir le 7 septembre 1787 dans la ville de Saintes, et non à La Rochelle, chef-lieu de la généralité. Elle se composait de vingt-huit membres, dont quatorze nommés par le roi. Le duc de La Rochefoucauld, qui n'appartenait pas précisément à la Saintonge, mais à l'Angoumois, était nommé président. Il a été impossible de savoir si la réunion a eu réellement lieu; les archives du département n'en contiennent aucune trace. Le duc de La Rochefoucauld s'y est certainement rendu, car voici ce qu'Arthur Young dit dans son *Voyage*, sous la date du 29 août 1787 : « Nous sommes arrivés à Barbezieux, au milieu d'une belle campagne bien boisée. Le marquisat ainsi que le château appartient au duc de La Rochefoucauld, que nous y avons rencontré; il le tient du fameux Louvois, le ministre de Louis XIV. Nous avons soupé avec le duc. L'assemblée provinciale de Saintonge devant bientôt se réunir, *il reste pour la présider*. » De là Arthur Young se rendit au château de Verteuil, qui appartenait à la mère du duc.

Mais si nous ne savons pas exactement ce qui s'est passé à Saintes le 7 septembre, nous pouvons le présumer. Une rivalité ancienne séparait les deux provinces qui composaient la généralité. L'Aunis, qui comprenait les deux arrondissemens actuels de La Rochelle et de Rochefort, fier de ses anciens souvenirs d'indépendance et de lutte, prétendait toujours se constituer à part. A son tour, la Saintonge, qui avait trois ou quatre fois plus d'étendue, voyait avec déplaisir le chef-lieu à La Rochelle, et réclamait pour l'antique ville de Saintes le titre de capitale. Pour concilier autant que possible ces prétentions, le conseil du roi avait fixé le siége de l'assemblée

provinciale à Saintes, comme occupant une position plus centrale; il avait en même temps décidé que, sur les vingt-huit députés, huit appartiendraient à l'élection de La Rochelle, et cinq seulement à chacune des quatre autres élections, et il avait choisi le président hors des deux provinces rivales, espérant que l'ascendant d'un personnage aussi considérable et aussi respecté que le duc de La Rochefoucauld ferait taire ces querelles intestines. Ces espérances ne purent se réaliser; les députés de l'Aunis refusèrent sans doute de se rendre à Saintes, et l'assemblée avorta.

Deux autres causes peuvent avoir contribué à cette fâcheuse issue. L'intendant de la généralité était alors M. de Reverseaux, dont la résistance avait fait échouer en 1781 l'assemblée provinciale instituée par Necker dans la généralité de Moulins, et qui ne fut probablement pas beaucoup plus favorable à la nouvelle institution. D'un autre côté, la Saintonge appartenait au ressort du parlement de Bordeaux, le seul qui se montra dès le début ouvertement hostile aux assemblées provinciales. Il ne rendit pas d'arrêt spécial contre l'assemblée de Saintonge, comme contre celle du Limousin, mais il avait fait publier dans tout son ressort son refus d'enregistrer l'édit de création.

Des faits d'une date postérieure peuvent servir à éclaircir ces questions. Le 30 décembre 1788, le maire de La Rochelle convoqua, dans cet hôtel de ville si plein de glorieux souvenirs, non-seulement ce qu'on appelait le « corps de ville » en exercice, mais tous les notables qui en avaient fait partie comme maire ou échevins, à l'effet de délibérer sur un mémoire signé d'un grand nombre d'habitans de toutes les classes et demandant qu'il fût adressé au roi d'humbles remontrances pour la réforme générale des abus. Or on y lisait le passage suivant : « Le roi avait jugé utile d'ordonner, par arrêt de son conseil du 27 juillet 1787, la formation d'une assemblée provinciale commune à l'Aunis et à la Saintonge; *mais de fâcheuses dissensions ont empêché l'effet de cette loi bienfaisante.* » Tout en qualifiant ainsi ces querelles, le mémoire les renouvelait, car il proposait de demander au roi la création d'une assemblée particulière à la province d'Aunis.

Le maire insista beaucoup sur les avantages de cette séparation; les événemens du Dauphiné étaient connus à La Rochelle, et le mot devenu magique d'*états provinciaux* y excitait, comme partout, l'enthousiasme. « Vous emploierez, dit le maire, vos sollicitations les plus vives pour obtenir que nos états provinciaux soient uniquement concentrés dans les bornes du pays d'Aunis. L'Aunis était autrefois enclavé dans la Saintonge. En 1372, il devint une province particulière, et ce démembrement fut une des récompenses accor-

dées par Charles V aux Rochellois pour avoir secoué le joug de la domination anglaise. Les lois coutumières de l'Aunis et de la Saintonge ne sont pas les mêmes; la nature des domaines et des propriétés foncières est absolument différente; nos intérêts de commerce se croisent sur trop d'objets pour que cette rivalité n'influe pas sur les délibérations; enfin la Saintonge présente une supériorité de population et d'étendue qui rendrait les habitans du pays d'Aunis victimes de l'infériorité constante des suffrages. » Il va sans dire que la réunion sanctionna ces conclusions par son vote (1).

Quelques jours après, le 9 janvier 1789, le duc de La Rochefoucauld adressait à M. de Saint-Marsault, comte de Châtelaillon, grand-sénéchal d'Aunis, la lettre suivante, qui achève de faire bien connaître la situation des choses (2).

« Quoique je ne sois pas, monsieur, propriétaire dans la sénéchaussée de La Rochelle, comme voisin et comme *ayant dû présider* une assemblée provinciale dans laquelle l'Aunis était compris, vous trouverez bon, j'espère, que je vous entretienne des intérêts de nos provinces. Un mémoire venu de Guienne à Saintes, par lequel on proposait d'englober la Saintonge dans les états d'Aquitaine, a excité l'attention des divers ordres de la ville de Saintes, qui ont dû s'assembler, avec le projet de demander la conversion de notre assemblée provinciale en états provinciaux, composés de l'Aunis, de la Saintonge, et de tout ou partie de l'Angoumois. Comme il est possible que je sois chargé de porter ce vœu au gouvernement, il me serait intéressant de connaître à cet égard le vœu de votre province, qui, j'espère, *restera toujours unie* avec la Saintonge, dont les intérêts sont communs avec elle sur tant de points.

« Comme les états provinciaux, *qui vont devenir un régime commun à toute la France,* ne seront formés qu'après la tenue des états-généraux, il suffira dans ce moment-ci de présenter au gouvernement un simple vœu pour nos provinces d'en avoir de particuliers; on pourra profiter de l'assemblée prochaine des différentes sénéchaussées pour s'en occuper plus sérieusement et même en former une dans un lieu dont on conviendrait, composée de députés envoyés par chaque sénéchaussée, et qui seraient chargés de dresser *un plan de constitution* pour nos futurs états, à présenter au gouvernement et aux états-généraux.

« Dans l'intervalle d'ici à l'époque où cette assemblée pourrait se former, nos provinces auraient l'avantage de connaître les formes différentes que plusieurs parties du royaume dressent actuellement, et de profiter des bonnes idées pour les suivre et des mauvaises pour les éviter. Comme la première base de tous états doit être l'éligibilité de leurs membres, *je remettrais avec joie* à mes concitoyens la place dont le roi m'avait honoré,

(1) Je tiens ces détails inédits de M. Jourdan, juge d'instruction à La Rochelle, auteur de savantes recherches sur l'histoire de cette ville.

(2) Je dois communication de cette lettre à l'obligeance de M. le comte de Saint-Marsault, petit-fils du grand-sénéchal d'Aunis.

lorsqu'il s'était réservé le choix des membres des assemblées provinciales.

« Voici une époque bien importante pour la France, et de laquelle il résultera sûrement un grand bien, si, comme il faut l'espérer, tout le monde s'accorde pour y travailler.

« Je profite avec plaisir, etc.

« Le duc de La Rochefoucauld. »

Dans cette lettre remarquable à plus d'un titre, le duc de La Rochefoucauld rappelle qu'il *a dû présider* l'assemblée provinciale de la généralité, d'où il suit évidemment que cette assemblée ne s'est pas réunie ou n'a eu qu'une existence éphémère. Il nous apprend en même temps qu'au mois de janvier 1789 le gouvernement de Louis XVI avait pris son parti d'abandonner la constitution première des assemblées provinciales, et d'y substituer le régime des états provinciaux que le Dauphiné avait mis en faveur. Il y fait trop facilement peut-être, mais avec un noble désintéressement, abandon du titre de président qu'il tenait de la confiance du roi, et il convie les trois ordres à se réunir dans une seule assemblée pour y préparer tout un plan de constitution pour la province à soumettre au gouvernement et aux états-généraux. Il était impossible, comme on voit, d'abdiquer de meilleure grâce. Le duc insistait sur un seul point, la réunion de l'Aunis à la Saintonge; mais il n'eut aucun succès. Après comme avant la publication de sa lettre, l'Aunis s'obstina à réclamer des états particuliers. Tous les cahiers de La Rochelle et des environs sont unanimes en 1789, « l'Aunis, pays intéressant par sa position et son commerce, devant obtenir cette faveur de la justice du roi. »

Si la révolution n'était pas survenue, cette persévérance eût probablement réussi, car elle avait tous les caractères d'un sérieux mouvement d'opinion. L'Aunis eût formé une bien petite province; mais la Flandre, le Hainaut, l'Artois, le Béarn, n'avaient pas beaucoup plus d'étendue. Cette fraction du territoire était alors comme aujourd'hui une des plus peuplées et des plus commerçantes, et elle avait été encore plus prospère avant la révocation de l'édit de Nantes. La révolution a fait par la force ce que la persuasion n'avait pu faire : elle a réuni la Saintonge et l'Aunis dans un seul département, mais la lutte sourde a survécu. Le chef-lieu du département, tour à tour placé à Saintes et à La Rochelle, soulève partout des réclamations. Quand on parle des anciennes provinces, on s'imagine généralement qu'elles formaient toutes de grandes agglomérations, comme la Bretagne ou le Languedoc. C'est une erreur. Beaucoup avaient l'étendue d'un de nos départemens actuels, et quelques-unes moins que l'étendue d'un département.

Quoi qu'il en soit, il est fort à regretter qu'on n'ait pas com-

mencé par exécuter l'édit du roi et que la voix du duc de La Rochefoucauld n'ait pas été plus écoutée. Nul n'aurait dû avoir plus d'influence et de popularité. Digne héritier d'un des plus grands noms de France, il méritait encore plus le premier rang par ses vertus et par ses lumières. Sa mère, la duchesse d'Anville, avait été une des plus fidèles amies de Turgot; son hôtel était depuis longtemps le rendez-vous des économistes et des philosophes. Quand Adam Smith visita la France, il trouva le meilleur accueil à l'hôtel de La Rochefoucauld; le duc correspondait avec lui et eut un moment la pensée de traduire en français *la Richesse des nations*. Arthur Young, tout fermier qu'il était, ne fut pas moins bien reçu; il accompagna le duc et sa famille aux eaux de Bagnères-de-Luchon. Avant lui, le républicain Franklin avait eu dans ce salon aristocratique ses plus grands succès, et nulle part la liberté américaine n'avait trouvé plus de sympathies.

En 1789, le duc de La Rochefoucauld fut nommé député de la noblesse de Paris aux états-généraux. Il fut, avec le duc d'Orléans, à la tête des quarante-sept membres de la noblesse qui se réunirent au tiers-état. Il prit part à toutes les premières délibérations dans le sens le plus populaire, et s'il y a quelque chose à reprocher à ses discours et à ses actes, c'est d'avoir poussé trop loin l'amour des réformes précipitées. Il se prononça pour le principe du partage égal dans les successions et pour la liberté indéfinie de la presse; on le trouve aussi parmi ceux qui appuyèrent les premiers projets pour la vente des biens du clergé. Deux ans après, il commençait à ouvrir les yeux sur les conséquences de tant de changemens à la fois; il s'opposa, mais inutilement, au vote qui excluait de la réélection les membres de l'assemblée constituante. Sous la législative, élu président de l'administration du département de Paris, il montra pour la résistance le même courage qu'il avait montré pour le mouvement. Il se mit à la tête de ceux qui demandèrent publiquement au roi de refuser sa sanction au décret tyrannique contre les prêtres non assermentés. Il fit plus encore : il provoqua la délibération départementale qui suspendait de ses fonctions Pétion, maire de Paris, et Manuel, procureur de la commune, pour leur conduite au 20 juin. Ces actes énergiques excitèrent contre lui la fureur révolutionnaire. Après la terrible journée du 10 août, il donna sa démission et quitta Paris; mais, bientôt découvert dans sa retraite, il fut égorgé, à Gisors, le 14 septembre 1792, sous les yeux de sa mère et de sa femme. Il est mort pour ses idées, mais ses idées lui ont survécu.

LÉONCE DE LAVERGNE.

LE SOLEIL

D'APRÈS

LES DÉCOUVERTES RÉCENTES DE MM. KIRCHHOFF ET BUNSEN.

La science vient de franchir une de ces distances que la cosmogonie la plus audacieuse ou la plus libre fantaisie ose à peine traverser. L'astronomie avait pesé et mesuré le soleil; la chimie, aidée de la physique, en fait aujourd'hui l'analyse; elle vient nous dire : « L'atmosphère solaire renferme à l'état de vapeur un grand nombre des substances qui composent notre planète, le fer, les métaux qui entrent dans la composition de nos alcalis et de nos terres, le potassium, le sodium, le strontium, le calcium, le baryum; elle contient du chrome, du nickel, du cuivre, du zinc; il ne s'y trouve, en revanche, ni or, ni argent, ni mercure, ni aluminium, ni étain, ni plomb, ni antimoine, ni arsenic, ni silicium, au moins en quantité notable. Parmi les métaux à la fois telluriques et solaires, j'ajoute le *cæsium* et le *rubidium*, hier encore inconnus, métaux qui avaient échappé à tous les procédés d'analyse chimique ordinaire. » Ces affirmations de la science ont quelque chose de si surprenant qu'on serait tenté d'abord de les reléguer sans examen parmi les rêveries d'un Swift, de moraliste devenu chimiste, ou les imaginations d'un nouveau Micromégas; mais les travaux de MM. Kirchhoff et Bunsen ne contiennent pas la moindre trace de merveilleux. Ce ne sont point des romans plus ou moins ingénieux où l'on discute sur la pluralité des mondes habitables, où l'on mêle sans façon les hypothèses aux faits, les mystères cosmiques aux réalités du monde sub-

lunaire. Les découvertes des deux savans allemands sont fondées sur les observations les plus rigoureuses, et méritent d'être rangées parmi les plus belles conquêtes des sciences positives. Leur méthode, en même temps qu'elle a donné un moyen d'explorer en quelque sorte le soleil à distance, a fourni à l'analyse chimique un procédé d'investigation d'une délicatesse inouie, presque miraculeuse. On peut hardiment affirmer que, par cette méthode, la minéralogie pourra être rajeunie et renouvelée, que la chimie agrandira son empire et abordera des problèmes autrefois insolubles. En attendant, le résultat capital de ces belles études, celui qui intéresse le plus la philosophie de la nature, est déjà obtenu : l'identité entre les matériaux qui composent le soleil et la terre est démontrée. L'unité chimique de notre système planétaire est mise hors de contestation.

Ce n'est pas là une découverte indifférente : l'homme a pris longtemps pour le centre du monde le petit globe excentrique qui l'emporte, il a cru qu'entre lui-même et la nature minérale ou organique il n'y avait aucun lien, aucun rapport. Nous savons aujourd'hui que matériellement nous ne différons en rien de tout ce qui nous entoure; nous sommes des laboratoires vivans où passent toutes les substances terrestres. On nous démontre présentement que ces substances terrestres remplissent tout notre système planétaire : nous étions déjà unis à l'animal, à la plante, à l'eau, à la poussière, à l'infiniment petit; nous le sommes maintenant au soleil, à l'infiniment grand.

Les alchimistes avaient instinctivement soupçonné l'unité de composition chimique du système planétaire; du moins ils avaient, en vertu de certaines idées mystiques, établi des rapports entre les divers métaux et les corps qui circulent autour du soleil; ils n'oublièrent jamais les astres en recherchant le *grand problème* de la transmutation des métaux. Il faut être indulgent pour ces aberrations de l'esprit humain, car la vérité elle-même a parfois quelque chose de si étrange, de si magique, qu'elle jette la pensée dans le doute et le rêve. Il faudrait avoir l'imagination bien appauvrie pour assister avec indifférence aux expériences de MM. Kirchhoff et Bunsen. La matière du soleil analysée dans la lumière qu'il nous envoie! ce qu'il y a de plus subtil, de plus insaisissable, devenu l'objet des mesures les plus précises! N'y a-t-il pas de quoi provoquer l'étonnement et l'admiration? Dans sa chambre obscure, le physicien laisse entrer un rayon solaire; là, tranquillement, à son aise, il compare des flammes artificielles à cette flamme qui inonde l'univers, qui verse la vie, la chaleur à des distances que notre pensée ne peut apprécier, et de cette comparaison il arrive à dé-

duire une théorie complète sur la constitution physique et chimique du soleil, sur les phénomènes grandioses dont cet astre est le théâtre, sur les taches que les astronomes y découvrent!

Les travaux récens de MM. Kirchhoff et Bunsen sont fondés sur l'analyse de la lumière solaire. Analyser, c'est décomposer; mais on ne peut décomposer que ce qui n'est pas simple. La lumière solaire n'est pas en effet une lumière simple; un rayon, si mince que vous le supposiez, traversant le trou d'une aiguille ou quelque orifice infiniment plus étroit, n'est pas homogène; il est composé d'une infinité de rayons diversement colorés, mais qui, réunis en faisceau, composent ce que nous appelons la lumière blanche. Il n'y a qu'à jeter les yeux autour de soi pour comprendre que la lumière du soleil renferme toutes les couleurs : le monde varié qui nous entoure n'est pas un dessin, c'est un tableau. Si la lumière solaire était simple, tous les objets nous apparaîtraient avec de simples oppositions d'ombre et de clarté, comme des photographies : le plus grand charme de la nature serait détruit. La couleur n'appartient pas aux objets, car, le soleil disparu sous l'horizon, toutes les nuances s'évanouissent dans les mêmes ténèbres.

N'est-il pas un moyen de décomposer ce rayon de lumière que j'imaginais tout à l'heure traversant un trou d'aiguille, de manière à séparer les rayons colorés qui le composent? Rien n'est plus facile : il suffit de le faire entrer dans un prisme de verre où les rayons divers se brisent inégalement. Ce phénomène de la réfraction, qui se produit toutes les fois que les rayons lumineux passent d'une substance dans une autre, explique tous les jeux de lumière qui se produisent dans l'eau, dans l'atmosphère, dans tous les milieux transparens. C'est à Newton qu'on en doit la première explication scientifique.

Qu'on se place dans une chambre tout à fait obscure, où le jour n'entre que par une fente très mince ouverte dans un volet, — qu'un prisme de verre se trouve sur le chemin de la nappe lumineuse qui pénètre par cette fente, — et qu'on dispose, à la distance de quelques pieds, une feuille de papier vis-à-vis du prisme. Les divers rayons qui composent la lumière blanche ne se réfractent pas de la même façon en passant de l'air dans le verre, puis en quittant le verre pour traverser l'air de nouveau : par conséquent, au lieu d'une ligne lumineuse blanche, on verra sur le papier un rectangle couvert de bandes diversement colorées. Newton y distinguait les sept couleurs principales suivantes : *violet*, *indigo*, *bleu*, *vert*, *jaune*, *orangé*, *rouge*; en réalité, les nuances passent des unes aux autres par une insensible et harmonieuse transition. On a donné à cet épanouissement d'un plan lumineux le nom de *spectre solaire*, ex-

pression peu juste, car l'idée d'un spectre ne s'accommode pas bien avec celle d'un éventail de lumière dont la plus riche palette ne saurait reproduire tous les tons. Les bandes colorées de l'arc-en-ciel ne sont qu'un spectre solaire pâle et très affaibli, produit par la réfraction des rayons dans les gouttelettes de pluie, et les jeux de lumière qu'on admire dans les bulles de savon rappellent mieux l'éclat du spectre obtenu dans la chambre obscure.

Tant qu'on s'est contenté de recevoir un faisceau lumineux sur un prisme, d'en regarder les rayons brisés sur une feuille de papier, une étoffe blanche ou un mur, on n'a vu dans le spectre que les sept couleurs élémentaires, sans y faire d'autres découvertes; mais le spectre, comme tout objet lumineux, peut être étudié avec des instrumens optiques grossissans, et c'est en l'explorant de cette façon que vers 1814 le savant allemand Frauenhofer a observé des singularités dont la découverte immortalisera son nom. Le spectre, on l'a vu, est formé d'une infinité de bandes lumineuses accolées, de nuances différentes : c'est une sorte de drapeau, non pas tricolore, mais omnicolore; parmi toutes ces zones colorées parallèles, Frauenhofer a le premier aperçu des bandes ou plutôt des lignes noires, non-seulement vers les deux extrémités du spectre où la lumière se fond avec l'obscurité, mais dans les parties les plus brillantes et dans toutes les couleurs. Il a reconnu que ces lignes ont des places invariables dans le spectre, et depuis cette époque elles ont conservé les noms alphabétiques qu'il leur assigna : on dit encore aujourd'hui la ligne A, B ou C de Frauenhofer, et en parlant ainsi les physiciens savent tout de suite dans quelle partie du spectre se trouvent ces raies.

Avec des instrumens plus délicats et des prismes plus parfaits, on a trouvé dans le spectre beaucoup plus de lignes obscures que Frauenhofer n'en avait signalé. En 1860, le physicien anglais sir David Brewster, auquel l'optique doit de si heureuses découvertes, a donné un dessin du spectre sillonné d'une multitude de ces raies, et, dans les études qu'il vient d'achever, M. Kirchhoff a employé des appareils si délicats qu'il a vu, — c'est son expression, — plusieurs *milliers* de raies obscures dans le spectre solaire.

Un phénomène reconnu, la raison doit l'interpréter. Comment comprendre que la lumière renferme des parties obscures, et que, le rayon blanc s'épanouissant en gerbe irisée, il y ait des lacunes dans la série des rayons colorés? Chacun de ces rayons a un pouvoir de réfraction qui lui est propre, et c'est en vertu même de cette diversité des pouvoirs réfringens que la lumière blanche se décompose dans le prisme; mais pourquoi les rayons d'une certaine réfrangibilité font-ils défaut, tandis que ceux dont la réfran-

gibilité ne diffère que d'une quantité infiniment petite en plus ou en moins se manifestent? La lumière que nous nommons blanche ne serait donc pas la lumière *complète,* si l'on pouvait parler ainsi? Elle aurait perdu quelque chose en venant de son foyer à notre œil, soit dans le soleil même, soit dans l'atmosphère terrestre? Il est certain que la lumière perd quelques-uns de ses rayons en traversant l'enveloppe aérienne de notre planète. Sir David Brewster l'a fait remarquer le premier : il a montré que de nouvelles raies noires apparaissent dans le spectre solaire, lorsque le soleil approche de l'horizon, parce que les rayons lumineux font plus de chemin dans l'atmosphère avant d'arriver jusqu'à nous. Toutefois ces raies obscures dues au mouvement du soleil doivent être distinguées soigneusement des raies invariables, normales, qui se montrent toujours, quelle que soit la hauteur du soleil dans le ciel. Si les premières s'expliquent par l'absorption atmosphérique, les secondes ne peuvent être dues qu'à une absorption qui s'opère dans le soleil lui-même.

L'explication des raies obscures par une absorption de rayons dans l'atmosphère solaire a été proposée en 1847 par M. A. Mathiessen dans une communication faite à l'Académie des sciences de Paris. En 1860, MM. Brewster et Gladstone l'ont également adoptée, en présentant un moyen de vérifier cette hypothèse. D'après les deux physiciens anglais, si les raies sont dues à la puissance absorbante de l'atmosphère solaire, qui arrêterait certains rayons lumineux de préférence à d'autres, le spectre devrait être d'autant plus sillonné de bandes obscures qu'il est produit par des rayons lumineux plus rapprochés du bord du disque solaire. C'est admettre que les rayons venus du bord traversent l'atmosphère solaire sur une plus grande longueur que ceux qui émanent du centre. M. Kirchhoff fait observer avec beaucoup de raison qu'il en faudrait ainsi juger, si l'atmosphère du soleil était très mince comparativement au diamètre de cet astre; mais tout permet de croire qu'elle a au contraire une immense épaisseur, et dans ce cas il peut se faire que deux rayons, partis l'un du bord, l'autre du centre du disque lumineux, y parcourent des chemins à peu près égaux avant d'arriver jusqu'à notre œil. Il ne faut donc point s'attendre à noter de grandes différences entre le spectre obtenu par l'un ou par l'autre de ces rayons. Au reste, l'idée émise par M. Brewster n'a jamais été vérifiée expérimentalement.

Le phénomène des raies restait donc inexpliqué. On n'en eût jamais sans doute pénétré les mystérieuses raisons, si les physiciens n'avaient songé à étudier d'autres spectres que celui de la lumière solaire. Toute flamme peut servir à ce but. On a examiné le

spectre de toutes les flammes artificielles, de l'étincelle électrique, de l'arc lumineux produit par un courant entre deux pointes de charbon, celui même des étoiles les plus brillantes. Les physiciens pouvaient varier à l'infini la nature des flammes artificielles; rien n'est plus facile que de mettre des substances diverses en suspension dans une flamme, de les y maintenir directement au bout d'un fil de platine, ou de les mêler d'avance à des liquides qui entretiennent la combustion. L'étude des flammes artificielles a révélé un phénomène au moins aussi extraordinaire que celui des raies obscures du spectre. Lorsque certaines substances sont en ignition dans la flamme, le spectre est traversé par des bandes colorées, d'un éclat exceptionnel, qui ressortent vivement sur le fond général des couleurs ordinaires. Cette circonstance n'avait pas échappé à Frauenhofer, qui avait vu avec étonnement des raies brillantes se dessiner dans le spectre de la flamme d'une bougie. Divers physiciens, Brewster, Miller, Schwann, soumirent à l'analyse certaines flammes obtenues en brûlant de l'alcool qui contenait des sels divers en dissolution, et ils purent observer les raies brillantes des spectres artificiels avec une plus grande netteté. On apprit ainsi que toute flamme contenant du sodium fournit un spectre où se dessine une raie jaune d'un éclat extraordinaire. Schwann observa même qu'il suffisait de mêler une très petite quantité de sel marin, ou chlorure de sodium, au liquide combustible, pour que le spectre en révélât la présence par l'apparition de la raie jaune.

Il y avait dans cette découverte le germe d'une nouvelle méthode d'analyse chimique. A chaque métal correspondent en effet des raies brillantes de couleurs spéciales et d'une position invariable dans le spectre. Un chimiste peut apprendre à distinguer ces raies aussi aisément qu'il reconnaît les précipités obtenus dans les laboratoires par les réactifs ordinaires; mais de la sorte la lumière fournit un réactif bien autrement délicat et parfait que tout ce que la chimie connaissait jusqu'ici. Arago, à qui l'optique est redevable de si grands progrès, avait prédit qu'elle apporterait un jour à la chimie des secours inespérés. Un rayon de lumière provenant d'une flamme décèle par ses propriétés physiques l'essence intime du foyer dont il émane. Je vais en citer un exemple, emprunté à M. Kirchhoff, qui a vraiment de quoi surprendre l'esprit. « L'expérience suivante, écrit le savant physicien, montre bien que jusqu'à présent la chimie ne peut, même de loin, mettre aucune réaction en parallèle avec celle du spectre quant à la sensibilité. Nous avons fait détoner 3 milligrammes de chlorate de soude dans l'endroit de la salle le plus éloigné possible de l'appareil, tandis que nous observions le spectre de la flamme peu éclairante d'une lampe à gaz; la pièce dans la-

quelle s'est faite l'expérience mesure environ 60 mètres cubes. Après quelques minutes, la flamme, se colorant en jaune fauve, présenta avec une grande intensité la raie caractéristique du sodium, et cette raie ne s'effaça complétement qu'après dix minutes. D'après la capacité de la salle et le poids du sel employé pour l'expérience, on trouve facilement que l'air de la salle ne contenait en suspension qu'un vingt-millionième de son poids de sodium. En admettant qu'une seconde suffise pour observer très commodément la réaction, et que pendant ce temps la flamme emploie 50 centimètres cubes ou 0,0647 grammes d'air ne contenant qu'un vingt-millionième de milligramme de sel de soude, on peut calculer que l'œil perçoit très distinctement la présence de moins d'un trois-millionième de milligramme de sel de soude. En présence d'une pareille sensibilité, on comprendra qu'il soit rare que l'air atmosphérique, porté à une haute température, ne présente pas la réaction du sodium. La surface de la terre est plus qu'aux deux tiers couverte d'une solution de chlorure de sodium, qui, par le choc des vagues, produit continuellement de la poussière d'eau; les gouttelettes d'eau de mer répandues ainsi dans l'atmosphère abandonnent par l'évaporation une poussière très ténue de chlorure de sodium, qui constitue un élément atmosphérique variable quant à la proportion, mais qui paraît rarement faire défaut dans l'air. »

Rien n'est plus facile que de faire apparaître la raie jaune du sodium dans un spectre obtenu avec la flamme peu brillante d'une lampe à gaz ordinaire. Pendant que j'avais l'œil à la lunette par où je regardais le spectre très affaibli d'une telle lampe, M. Grandeau, le chimiste qui répéta obligeamment pour moi au laboratoire de l'École normale les expériences de MM. Bunsen et Kirchhoff, frappa plusieurs fois de la main sur la manche de son habit, et je vis la raie jaune du sodium se dessiner, comme un éclair fugitif, sur le champ presque obscur de la lunette. Le choc d'une main sur un habit avait suffi pour faire arriver dans le gaz en combustion quelques molécules de sodium mêlées à la poussière, et ces rares molécules avaient immédiatement exercé leur influence presque magique sur les propriétés de la lumière! M. Grandeau, au moment où il m'initia aux expériences des deux savans allemands qui l'avaient eux-mêmes, à Heidelberg, rendu témoin de leurs merveilleuses recherches, était occupé à analyser l'eau minérale de Bourbonne-les-Bains, et venait d'y trouver les deux nouveaux métaux que MM. Kirchhoff et Bunsen avaient découverts dans l'eau de Dürckheim. Il prit quelques gouttes de l'eau de Bourbonne, les porta dans la flamme, où elles se vaporisèrent en un moment, et j'eus très bien le temps d'apercevoir sur le champ du spectre les raies qui

caractérisent les nouveaux métaux, le *rubidium* et le *cæsium*, la raie rouge du premier, la raie bleue du second.

C'est en effet à la seule inspection des divers spectres qu'ils obtenaient en portant diverses substances dans une flamme que MM. Bunsen et Kirchhoff ont été amenés à découvrir deux nouveaux corps simples. Familiarisés avec les raies brillantes caractéristiques de tous les métaux connus, ils ont été en droit d'attribuer à des métaux nouveaux des raies brillantes, qui ne correspondaient ni au fer, ni au sodium, ni à la lithine, ni au potassium, etc. Guidés par cette induction, ils ont pu rechercher directement ces métaux dans les substances qui provoquaient dans le spectre l'apparition de ces raies nouvelles. C'est ainsi qu'ils ont extrait le *cæsium* de l'eau minérale de Dürckheim, et le *rubidium* d'un minéral de Roxena, en Moravie, nommé *lépidolithe* par les minéralogistes. Ces deux métaux sont très alcalins, et prennent place dans la série chimique à côté du potassium et du sodium, dont ils partagent les principales propriétés.

L'analyse optique, en raison de son extrême délicatesse, permet de reconnaître les moindres traces des métaux qui jouissent de la propriété de communiquer à certaines zones du spectre une vive coloration. En voici un exemple assez saisissant : en portant des cendres de cigare un peu humectées d'acide chlorhydrique dans la flamme qui fournit le spectre, on voit apparaître la raie jaune du sodium, la raie rouge pâle du potassium, la raie rouge et très intense du lithium, une raie orangée très intense et une raie verte, correspondant toutes deux au calcium; en un instant, on a donc constaté la présence de cinq métaux. Par le même moyen, on découvre dans les eaux minérales, surtout lorsqu'on expérimente sur des eaux-mères, les moindres traces des nombreux métaux qui leur communiquent des propriétés médicinales exceptionnelles. Les métaux ne sont pas caractérisés en général par une seule raie; cela n'existe que pour le sodium, dont la raie jaune se distingue par des contours très vifs et un éclat tout particulier. Il est vrai qu'on ne peut guère porter une substance quelconque dans la flamme sans que cette ligne apparaisse, même quand cette substance ne contient pas de sodium; il suffit que le corps ait subi l'action de l'air pendant quelque temps pour donner la réaction du sodium quand on le présente à la flamme. On a vu que la poussière détachée des habits à quelques pas de l'appareil suffit à produire cet effet; le fil de platine avec lequel on suspend beaucoup de substances dans la flamme décèle aussi la présence du sodium quand il est resté quelque temps exposé à l'air.

Après la réaction du sodium, la plus sensible et la plus nette est

celle du lithium : ce métal donne naissance à deux raies très tranchées, l'une d'un jaune très faible, l'autre rouge et brillante. Cette réaction est d'une délicatesse presque aussi grande que celle même de la soude. MM. Bunsen et Kirchhoff ont vu paraître la raie rouge après avoir fait détoner loin de leur appareil 9 milligrammes de carbonate de lithine; ils calculent que leur œil a pu saisir ainsi la présence de 9 millionièmes de carbonate de lithine dans l'air. Ils ont découvert la lithine en une foule de substances, où l'on n'en soupçonnait pas la présence, dans l'eau de mer, dans les fucus charriés par le *gulfstream* sur les côtes d'Écosse, dans des granites, des eaux minérales, dans les cendres des bois croissant sur les terrains granitiques, dans les cendres de tabac, dans celles des feuilles et sarmens de vigne, dans les cendres de céréales croissant sur un terrain granitique, etc. On reconnaît le potassium à deux raies, l'une située dans le rouge, l'autre dans le violet aux deux extrémités du spectre, et à une troisième intermédiaire beaucoup plus faible. L'éloignement des deux raies principales, placées aux deux bouts du spectre visible, rend cette réaction peu sensible; l'œil ne peut distinguer qu'un millième environ de milligramme de chlorate de potasse dans une flamme.

Les métaux alcalins ont des spectres plus simples que les métaux qui entrent dans la composition des terres alcalines : le strontium a huit raies remarquables, six rouges, une orange et une bleue, et l'œil peut, à l'aide du spectre, percevoir jusqu'à 6 millionièmes de milligramme de ce métal dans l'air. Le calcium, métal qui se combine à l'oxygène pour former la chaux, d[illegible]e trois raies, verte, rouge et bleue, qui n'apparaissent que dans les flammes intenses. Le baryum, métal de la baryte, se distingue par deux raies vertes. Le fer, qui donne des raies très nombreuses, le manganèse, le zinc, le cuivre, l'or, tous les métaux en un mot, ont été essayés par MM. Bunsen et Kirchhoff, et ils ont soigneusement étudié les raies que chacun d'eux fait apparaître dans le spectre. Ces zones brillantes restent invariables, quelle que soit la composition du sel où le métal se trouve engagé; elles sont encore les mêmes quand le métal se trouve volatilisé directement dans la flamme, lorsqu'on fait passer un fort courant électrique entre deux pointes métalliques placées à quelque distance l'une de l'autre. Les propriétés optiques que nous venons de signaler sont donc les attributs des corps simples eux-mêmes, et elles peuvent s'observer toutes les fois que ceux-ci sont portés à une haute température.

Cette curieuse étude des lignes brillantes des spectres artificiels se rattache par le lien le plus intime à l'explication des raies obscures du sceptre solaire. Ce lien n'est pourtant pas facile à saisir

au premier abord, et il a même pu échapper à un ingénieux physicien, M. Foucault. Dès 1849, M. Foucault annonçait qu'il avait observé le fait suivant : lorsqu'on regarde sur un spectre la raie jaune du sodium, de brillante elle devient obscure dès qu'on illumine vivement la source de lumière artificielle où le sodium est en suspension. M. Foucault examinait alors l'arc voltaïque qui unit deux pointes de charbon, et il voyait se produire dans le spectre une raie brillante jaune, due à la présence d'un composé du sodium réduit en vapeur incandescente par l'action du courant : or, lorsque l'arc lumineux voltaïque était traversé par les rayons de la lumière solaire, cette raie devenait obscure.

Cette observation étrange ne fut ni expliquée, ni généralisée par le physicien français. M. Kirchhoff l'ignorait quand il commença en 1859, avec M. Bunsen, la série de ses fécondes expériences. Il montra que la raie brillante du sodium occupe dans la série des couleurs élémentaires la place qui, dans le spectre solaire ordinaire, est remplie par la raie noire, que Frauenhofer nommait la raie D. Pour emprunter ses propres expressions, la raie D n'est que la raie brillante du sodium *renversée* (on ferait sans doute mieux de dire éteinte). Mais comment éteindre cette raie dans une flamme qui tient du sodium en suspension? On a vu que c'est en faisant arriver dans cette flamme les rayons d'une flamme plus ardente. Qu'on regarde le spectre d'une flamme sodique, on y apercevra d'abord la raie jaune caractéristique; qu'on laisse ensuite pénétrer la lumière solaire avec une intensité croissante dans cette flamme, et la raie jaune pâlira par degrés, et enfin elle deviendra sombre quand le spectre produit par le soleil aura dominé celui de la flamme artificielle. Ce qui est vrai du sodium l'est de tous les métaux. M. Kirchhoff a converti la ligne rouge de la lithine en ligne obscure de la même façon que la ligne jaune du sodium; les autres métaux présentent aussi, quoique avec moins de netteté, le phénomène du renversement. Que prouvent ces phénomènes? C'est que, de tous les rayons de lumière naturelle qui traversent la flamme artificielle, celle-ci retient, absorbe en plus grande abondance les rayons qu'elle émet en plus grande quantité quand elle brille toute seule; elle prend ce qu'elle donne, ou, pour parler plus savamment, elle a un pouvoir absorbant correspondant à son pouvoir émissif.

Qu'on se représente d'après cela le noyau solaire, foyer d'une incessante et ardente lumière, et autour du soleil une atmosphère. Cette enveloppe, qui se trouve à une température moins élevée que le noyau central, retiendra de préférence les rayons pareils à ceux qu'elle émettrait en plus grand nombre, si, en supposant le globe du soleil enlevé, l'atmosphère restait comme seul foyer de lumière et

de chaleur. L'atmosphère joue ici le rôle que remplit la flamme pâle et artificielle dans les expériences de M. Bunsen, et le globe solaire celui de la flamme plus vive qui *renverse* les raies brillantes de la flamme artificielle. L'atmosphère solaire, isolée de ce qu'elle renferme, fournirait un spectre, sillonné de raies brillantes, correspondant à toutes les substances qui s'y trouvent en ignition. Le foyer intense du soleil renverse, éteint toutes ces raies, et en place de ce spectre imaginaire à fond obscur, couvert de lignes colorées, il donne un spectre à fond brillant, couvert de lignes obscures. Le spectre du soleil est en quelque sorte l'épreuve négative du spectre de son atmosphère : nous trouvons une raie obscure à la place qui revient à la ligne brillante du sodium; nous pouvons donc affirmer que cette ligne brillante se trouverait dans le spectre de l'atmosphère solaire, ou, en d'autres termes, que le sodium se trouve en ignition dans cette enveloppe.

Le soleil renverse toutes les raies brillantes que fournirait sa propre enveloppe, ou, en d'autres termes, chacune des raies obscures du spectre révèle *négativement* la présence d'un corps simple particulier dans l'atmosphère de l'astre central. Or on compte aujourd'hui des milliers de raies obscures dans le spectre. Combien le corps qui nous envoie la chaleur et la lumière ne doit-il donc pas être riche en corps simples! Beaucoup de ces raies occupent la place qui correspond à des métaux terrestres connus; nous pouvons dire sans hésiter : la raie D appartient au sodium, une autre à la lithine; voilà soixante lignes noires qui toutes coïncident avec des raies brillantes du fer; voici les raies du calcium, du magnésium, du sodium, métaux qui sont si répandus à la surface de la terre : les groupes brillans du chrome se retrouvent, comme raies noires, dans le spectre solaire. Il était fort intéressant d'y rechercher le nickel et le cobalt, qui accompagnent presque constamment le fer dans les météorites. Ces deux métaux produisent un nombre très considérable de raies colorées, moins brillantes que celles du fer. Toutes les lignes les plus vives du nickel se retrouvent renversées, c'est-à-dire noires, dans le spectre de la lumière solaire; on y voit aussi quelques-unes des raies du cobalt; mais, chose étrange! ce ne sont pas les plus brillantes. Le baryum, le cuivre, le zinc, paraissent se trouver en petite quantité dans l'atmosphère solaire; en revanche, on n'a pu découvrir aucune trace bien nette de l'or, de l'argent, du mercure, de l'aluminium et du silicium, si abondant parmi les métaux telluriques, du cadmium, de l'étain, du plomb, de l'antimoine, de l'arsenic, de la strontiane, du lithium.

Les découvertes de MM. Bunsen et Kirchhoff ne permettent plus de douter que le soleil n'ait une atmosphère d'une température

moins basse que celle du noyau lumineux proprement dit, et qui tienne en suspension la plupart des corps simples que nous retrouvons sur notre planète. Cette grande conception s'accorde bien avec l'hypothèse de Laplace, qui attribuait la formation de tout notre système planétaire au refroidissement graduel d'une nébuleuse unique, où la matière cosmique actuellement condensée dans le soleil, les planètes et les satellites, était primitivement répandue dans l'espace entier qu'occupe notre tourbillon. Les plus petits corps se refroidissent naturellement le plus vite; la lune est gelée, sans atmosphère, sans eau, sans vie organique; sous le télescope, elle a quelque chose de morne et d'effrayant. La terre s'est refroidie moins promptement que son satellite, mais bien plus rapidement que le soleil, dont la brûlante atmosphère contient encore les nombreuses substances qui, sur notre planète, sont depuis longtemps condensées et fixées dans les roches solides. Notre atmosphère appauvrie ne contient plus que les élémens nécessaires à l'entretien de la vie organique, l'oxygène, l'azote, le carbone, l'eau, et notre esprit peut difficilement s'accoutumer à l'idée d'une atmosphère chargée de fer, de métaux alcalins, des corps les plus divers en combustion. Il faudrait la plume de Dante pour peindre cette nature à l'état de chaos, cette pluie de métaux en feu, ces nuages lumineux devenant obscurs par le contraste d'une lumière plus ardente, cet océan incandescent du soleil, avec ses tempêtes, ses courans, ses trombes ruisselantes et gigantesques : de tels tableaux mettent au défi les imaginations les plus amoureuses du fantastique et de l'étrange, et nos rêves s'évaporent comme une goutte d'eau devant cette brûlante lave, ce foyer, splendeur du monde, source de toute chaleur, de tout mouvement, de toute vie.

En telle matière, rien n'est plus éloquent que le langage précis de la science; il tire sa force de son humilité même. Si des vapeurs métalliques entourent le soleil sous forme d'atmosphère, on comprend qu'elles puissent se condenser en nuages, comme la vapeur d'eau dans notre propre atmosphère. Galilée considérait déjà les taches du soleil comme des nuages flottant devant le corps brillant d'où rayonne la lumière; mais cette hypothèse a été généralement abandonnée des astronomes. Pour faire comprendre les théories qui sont adoptées aujourd'hui sur la constitution physique du soleil, décrivons les apparences qu'il présente lorsqu'on l'examine avec un fort grossissement.

La surface entière paraît couverte d'innombrables petites inégalités, pareilles à des marbrures ou plutôt aux rugosités d'une orange. Sur le fond lumineux se montrent quelques taches foncées, de couleur brun gris ou noire, de formes très irrégulières. Quand

on examine ces taches plusieurs jours de suite, on remarque qu'elles font leur apparition sur le bord oriental du disque, s'avancent vers le centre, le dépassent, et disparaissent derrière le bord occidental; quelquefois on voit les mêmes taches reparaître après avoir fait un tour entier; c'est même ce phénomène qui a donné le moyen d'estimer la vitesse de rotation du soleil. Les taches du soleil ont des contours très nets, elles montrent ordinairement une partie noire à peu près centrale, entourée d'une pénombre moins foncée, nettement distincte de la zone la plus obscure. La pénombre est ordinairement un peu plus claire tout autour de la tache noire centrale; ce n'est que dans des cas assez rares qu'on observe une tache sans pénombre ou une pénombre sans tache.

Quand on regarde une tache pendant plusieurs jours, on observe des changemens fort curieux dans les contours de la tache noire et de la pénombre. Si les taches étaient adhérentes au corps même du soleil et, comme La Hire et Maupertuis le croyaient encore à la fin du siècle dernier, étaient des sortes d'îles ou d'écumes dans l'océan solaire, on verrait naturellement s'évanouir d'abord une partie de la pénombre, puis le noyau noir central, puis l'autre côté de la pénombre. Il arrive au contraire que, la tache avançant vers le bord occidental du disque solaire, la pénombre occidentale, au lieu de diminuer, augmente de largeur, la pénombre orientale se rétrécit, s'efface; enfin le noyau noir central disparaît lui-même avant la pénombre occidentale. A la suite de cette observation, due à Wilson, William Herschel avait imaginé, dès 1779, pour en donner l'explication, que le soleil a une enveloppe de nature toute particulière. Au centre, d'après lui, serait un noyau solide et obscur, de toutes parts entouré d'une atmosphère gazeuse et transparente, comme l'atmosphère terrestre; cette atmosphère se composerait de deux couches : la couche extérieure lumineuse, véritable photosphère du soleil, la couche inférieure obscure ou faiblement éclairée par réflexion. Comment expliquer, d'après cette hypothèse, les apparences des taches solaires? Imaginez qu'une tempête, un ouragan, déchire l'atmosphère sur un espace immense (il y a des taches dont l'étendue ne le cède en rien à la surface de la terre); dans ce gouffre sans fond, un observateur terrestre apercevra le noyau solide du soleil comme un point obscur, et la première atmosphère, peu transparente et peu éclairée, comme une pénombre entourant la tache centrale. On comprendra aussi facilement que le mouvement de rotation du soleil dérobera à nos regards obliques l'un des côtés et le fond de ce vaste gouffre avant de nous dérober le côté opposé. Tous les phénomènes décrits par Wilson s'expliquent ainsi très aisément. Sous l'influence de quelles forces le voile lumi-

neux du soleil et le second voile à demi diaphane que recouvre le premier se déchirent-ils pour nous montrer le noyau obscur? C'est ce qu'on n'a jamais pu expliquer. Herschel supposait que le noyau solide était couvert de volcans, dont les vapeurs lancées avec une grande force pouvaient faire une brèche dans l'atmosphère; mais c'est là une supposition tout à fait gratuite que rien n'est venu corroborer.

Une découverte faite par Arago en 1811 contribua à donner à l'étrange hypothèse de Herschel sur la constitution du soleil un nouveau degré de probabilité. On avait cru pendant longtemps que la lumière émise par des corps incandescens n'était point polarisée (1); Arago observa au contraire que la lumière provenant d'un corps incandescent, solide ou liquide, présente toujours des traces de polarisation. La flamme d'un gaz en combustion présente seule les propriétés de la lumière normale. Cette observation fournissait un moyen très simple de découvrir la constitution physique du soleil. S'il était composé d'une masse incandescente liquide, il devait envoyer de la lumière polarisée. Si la photosphère était gazeuse, c'est le contraire qui devait avoir lieu. Or, en regardant le soleil avec un polariscope, Arago n'y a trouvé aucun indice de polarisation : il en a conclu que la partie lumineuse du soleil est gazeuse, et non liquide ou solide.

Les deux enveloppes atmosphériques dont Herschel et Arago ont admis l'existence autour d'un soleil central obscur peuvent avoir environ 4,000 kilomètres d'épaisseur; mais les singuliers phénomènes observés pendant l'éclipse totale du soleil du 8 juillet 1842 obligèrent les astronomes à reconnaître qu'il existe encore une troisième atmosphère solaire au-dessus de la photosphère proprement dite. Ces phénomènes ont été aperçus de nouveau pendant l'éclipse de l'année 1860. Au moment où la lune vient recouvrir entièrement le disque solaire lumineux, l'écran lunaire s'entoure d'une auréole lumineuse brillante, d'un blanc argenté, qu'on nomme la *couronne*; sur le bord de la lune s'élèvent des hauteurs, ou *protubérances*, que les observateurs comparent tantôt à des montagnes roses dentelées, tantôt à des masses de glace qui seraient rougies, tantôt à des flammes rouges immobiles. Ces protubérances ont une hauteur qui peut atteindre 80,000 kilomètres, distance qui dépasse le diamètre même du soleil. L'ancienne théorie de Herschel ne peut rendre compte de ces étranges apparitions. Si le soleil avait la photosphère pour enveloppe extérieure, le ciel devrait être complète-

(1) On dit que la lumière est polarisée quand les vibrations lumineuses s'exécutent dans des directions déterminées par rapport à la direction du rayon lumineux lui-même.

ment obscur au moment où le disque lunaire recouvre tout à fait l'astre lumineux. On a donc été forcé d'admettre qu'il existe une troisième atmosphère, très épaisse et assez transparente, qui entoure la photosphère elle-même.

Il était impossible que M. Kirchhoff, à la suite des belles découvertes qu'il a faites avec M. Bunsen, ne songeât pas à réformer les doctrines astronomiques relatives à l'astre central de notre système planétaire. Pour lui, le disque visible du soleil n'est point formé par une photosphère; il ne croit point aux deux enveloppes de Herschel et au noyau central obscur; il regarde le soleil comme un corps incandescent dont les contours sont ceux mêmes du globe lumineux que perçoit notre œil, et qui se trouve entouré d'une immense atmosphère riche en substances les plus diverses. L'ancienne théorie était fondée entièrement sur les apparences des taches. M. Kirchhoff les considère comme des nuages flottans dans l'atmosphère solaire; il admet que ces nuages peuvent se former à des hauteurs différentes, comme il arrive dans notre propre atmosphère. Deux nuages superposés, de grandeur inégale, nous apparaissent de loin comme une tache obscure entourée d'une pénombre. Il faut avouer qu'en mettant au centre du soleil un noyau obscur, et en lui donnant pour première atmosphère une zone à demi sombre, on offre à la raison une hypothèse qui contrarie vivement les inductions instinctives du bon sens. Si la photosphère est le foyer de chaleur et de lumière solaire, on ne comprend guère comment toutes les substances qu'elle contient n'ont pas été portées par degrés, si faible qu'y soit d'ailleurs la conductibilité, à la température de l'incandescence. On peut bien garder quelque temps un morceau de glace dans une chambre chaude, mais il finit toujours par fondre. Supposez le noyau du soleil aussi froid que vous voudrez, assez froid pour être habitable par des êtres tels que nous, le rayonnement de cette fournaise qu'on nomme la photosphère devra graduellement élever la température de la première atmosphère et celle du globe solide lui-même. Je pense donc que M. Kirchhoff a raison de repousser une théorie qui est en opposition avec toutes les lois connues du mouvement de la chaleur.

Reste pourtant l'observation célèbre d'Arago. Si, comme le prétend M. Kirchhoff, le disque lumineux n'est point une photosphère gazeuse, comment se fait-il qu'il nous envoie de la lumière non polarisée? A ce sujet, le savant allemand remarque que si les corps lumineux liquides émettent de la lumière polarisée, c'est parce qu'on les observe immobiles; si on les examinait agités, il pense que, la lumière étant alors émise sous les angles les plus divers, il n'y aurait plus d'uniformité dans le sens des mouvemens vibra-

toires, par conséquent plus de polarisation. Il croit donc que la surface visible du soleil peut fort bien être liquide et cependant émettre de la lumière non polarisée ou naturelle, parce que ce vaste océan de feu n'a point une surface unie comme un miroir, qu'il est sans cesse hérissé de vagues énormes et balayé par d'épouvantables tempêtes. Faire de telles suppositions, ce n'est pas céder à l'entraînement de l'imagination. Tout mouvement des airs et des eaux résulte d'une simple différence de température : quelques degrés de moins au pôle qu'à l'équateur sur notre terre, et voilà la mer traversée par des courans et des contre-courans, l'atmosphère ouverte aux vents, agitée par les tempêtes; mais, qu'on y réfléchisse, les fluctuations de température, si faibles sur notre planète, doivent être immenses dans le soleil et autour du soleil. La condensation des vapeurs métalliques de l'atmosphère, la vaporisation du bain solaire sont des phénomènes bien autrement grandioses que nos pluies terrestres. Quelle puissance doivent avoir les vents alizés sur une sphère aussi vaste que celle du soleil! Quelles pluies épouvantables doivent tomber du flanc de ces nuages aussi étendus que nos plus vastes continens, tout chargés de métaux en ignition! Les variations de température dans l'atmosphère solaire peuvent s'estimer, avec de grandes chances de probabilité, à plusieurs centaines de degrés; les pressions atmosphériques doivent varier dans les mêmes proportions, tandis que, dans les baromètres terrestres, c'est par millimètres seulement qu'on estime les différences de pression dans la colonne mercurielle qui fait équilibre au poids de l'atmosphère. Et pourtant, on le sait, une chute rapide de quelques millimètres dans la colonne barométrique est l'avant-coureur certain d'une violente tempête.

Après avoir décrit le soleil comme un globe liquide incandescent, entouré d'une épaisse atmosphère pénétrée des corps simples que nous retrouvons dans notre planète elle-même, M. Kirchhoff s'arrête. Il ne cherche pas à expliquer comment s'est allumé ce foyer de chaleur, ni comment il s'entretient. La question, si elle ne peut être résolue complétement, mérite au moins d'être discutée. Si le soleil n'était qu'un corps échauffé rayonnant dans l'espace, semblable à un boulet de canon rougi, il est à croire qu'il ne pourrait rester longtemps aussi brillant qu'il nous apparaît et qu'il est apparu à nos aïeux les plus éloignés. La chaleur qu'il perd par le rayonnement est véritablement énorme. M. Pouillet a calculé que pendant chaque seconde il émet 13,300 calories, c'est-à-dire 13,300 fois la quantité de chaleur nécessaire pour élever 1 gramme d'eau de zéro à 75 degrés. Veut-on avoir une idée plus facilement appréciable de cette quantité de chaleur? Employée à exercer un

effet mécanique, elle suffirait à élever d'un mètre un poids de 5,600,000 kilogrammes.

Cette dépense de chaleur est si énorme, que la surface du soleil s'obscurcirait sans doute assez vite, si elle était invariable, et si quelque chose ne rendait au soleil la chaleur qu'il perd constamment. Or où se prend cette chaleur toujours nouvelle? Peut-on imaginer qu'elle résulte d'une combinaison chimique, de la combustion de substances diverses? Si le soleil était un morceau de charbon incandescent, on a calculé que 1,200 kilogrammes de cet astre devraient être consumés par heure et par mètre carré. Si l'astre central avait la composition de notre poudre de guerre, pendant chaque minute une couche de poudre d'un mètre d'épaisseur serait brûlée, et notre soleil actuel disparaîtrait en neuf mille ans. Le diamètre solaire, dans la même hypothèse, aurait été, il y a huit mille ans, double de ce qu'il est aujourd'hui. Je ne présente ces suppositions singulières que pour faire comprendre que le phénomène par lequel s'entretient la chaleur solaire ne peut se comparer aux phénomènes de combustion avec lesquels nos habitudes sont le plus familières. Il faut préparer notre esprit à quelque chose d'extraordinaire quand il s'agit de cet immense foyer dont l'activité semble ne jamais se ralentir. Tout porte à croire que le soleil ne se consume pas seulement lui-même, mais que du dehors il reçoit sans cesse de nouveaux matériaux qui se précipitent dans son orbite, et y deviennent incandescens. Supposons que l'astre central soit entouré d'un immense anneau cosmique formé d'une multitude de météorites : attirés par la puissante masse du soleil, ces météores décriront des spirales de plus en plus rapprochées du centre avec une vitesse toujours croissante; parvenus dans l'atmosphère solaire, ils tomberont sur le soleil avec la formidable vitesse que leur communiquera la gravité, qui, à la surface du soleil, est vingt-huit fois plus grande qu'à la surface de la terre. La vitesse d'un météore en arrivant sur le soleil dépasse 600 kilomètres par seconde; en supposant qu'il soit entré dans l'atmosphère solaire avec la température glacée des espaces interplanétaires, on voit qu'il devra promptement y être porté aux plus hautes températures que nous puissions imaginer. Un savant anglais, à la fois mathématicien et physicien, M. Thomson, a calculé que, pour entretenir la chaleur solaire actuelle, il suffirait qu'il tombât tous les ans dans le foyer solaire une quantité de matière météorique qui pût couvrir la surface du soleil sur 9 mètres d'épaisseur. Supposons, si l'on veut, que le double soit nécessaire, que tous les ans le niveau des mers solaires s'élevât de 18 mètres, en raison de cette pluie continuelle de météores incandescens : il faudrait quatre mille ans pour que le dia-

mètre apparent du soleil augmentât d'une seconde, quarante mille ans pour qu'il grandît d'une minute. A ce compte, au bout de deux millions d'années, un observateur terrestre qui aurait vécu tout ce temps ne verrait pas le soleil plus différent de lui-même que nous ne le voyons chaque année d'une saison à l'autre, à mesure que la terre s'en éloigne ou s'en rapproche. Si la masse du soleil augmentait par l'addition des substances météoriques, nous n'aurions donc aucun moyen de nous en apercevoir : en revanche, on ne peut arguer de la constance du diamètre solaire pour repousser cette hypothèse, qui a l'avantage d'assigner une cause rationnelle au développement de la chaleur solaire.

On demandera peut-être d'où viennent ces météores, dont la pluie de feu tombe sans cesse sur la surface de l'astre qui nous éclaire. N'avez-vous jamais, par une soirée claire de mars ou de septembre, au moment des équinoxes, aperçu une lueur blanchâtre qui se montre dans le ciel du côté de l'occident? Elle a de 20 à 30 degrés de largeur, s'élève au-dessus de l'horizon, en suivant à peu près la direction de l'écliptique. C'est ce qu'on nomme la lumière zodiacale, parce que ceux qui l'observèrent les premiers la crurent délimitée par le zodiaque. Sous le ciel brumeux de nos climats, on n'aperçoit cette pâle lueur que bien rarement, après le crépuscule ou avant le lever du soleil, au commencement du printemps et de l'automne, et elle se confond aisément avec les reflets du jour qui s'évanouit ou qui s'approche; mais sous les tropiques, le phénomène s'étale dans toute sa magnificence. Sur les sommets des Cordillères, dans les prairies du Mexique, sous le beau ciel de Cumana, sur les bords de la Mer du Sud, la lumière zodiacale s'est montrée à Alexandre de Humboldt plus brillante que la voie lactée. A l'équinoxe, au moment où le disque solaire vient de descendre sous l'horizon, l'obscurité totale succède presque immédiatement au jour, et l'on voit tout à coup apparaître la lumière zodiacale, qui s'élève jusqu'à la moitié de la hauteur du ciel et ne s'évanouit qu'à l'approche de minuit.

Dominique Cassini observa le premier la lumière zodiacale en 1683, et la considéra comme une sorte d'anneau lumineux lié à l'équateur solaire; il reconnut en effet que cette lumière suit les mouvemens de l'équateur solaire à mesure que celui-ci s'éloigne de l'écliptique. M. Thomson pense que cet immense anneau lumineux est le réservoir des météores dont se nourrit l'astre central. Une telle théorie se concilie bien avec la grande conception cosmogonique de Laplace : l'anneau zodiacal étendu entre le soleil et l'orbite terrestre serait en quelque sorte un résidu de la matière cos-

mique qui composait à l'origine la nébuleuse entière d'où par degrés est sorti notre système compliqué de planètes.

Quoi qu'il en soit, à mesure que l'astronomie étudie avec plus de soin les phénomènes du ciel, elle y rencontre de plus surprenantes merveilles. Que de belles découvertes faites récemment dans notre propre système solaire, que l'on se flattait pourtant d'avoir entièrement exploré! Parmi ces découvertes, celle de MM. Kirchhoff et Bunsen restera comme une des plus importantes. L'analyse spectrale de l'atmosphère solaire a donné la preuve de l'unité chimique de notre système planétaire, et peut-être un jour, appliquée aux étoiles du plus vif éclat, révélera-t-elle une parenté physique entre notre système et tous ceux qui remplissent les infinies profondeurs de l'espace; mais si elle nous ouvre en quelque sorte les portes de l'infiniment grand, elle nous ramène encore par un autre chemin à l'idée de l'unité dans la nature. En étudiant le spectre, nous reconnaissons aujourd'hui chaque corps simple tenu en suspension dans la flamme dont le prisme de verre décompose les rayons; mais qu'est-ce qu'un corps simple qui trahit sa présence non par une seule raie brillante, mais par deux, trois, quelquefois par soixante raies? A mesure que le spectre augmente de netteté, le nombre des raies lumineuses augmente pour chaque substance; les verrons-nous jamais toutes? Il est permis d'en douter. Il y a donc là une multiplicité et une indétermination qui s'accordent assez mal, il faut l'avouer, avec l'idée théorique que nous nous faisons d'un corps *simple*, substance non composée, toujours semblable à elle-même, *substratum* de toutes les combinaisons chimiques. Faudrait-il, avec quelques esprits hardis, admettre que les corps que nous nommons simples ne nous le paraissent que parce que jusqu'ici nous n'avons pu réussir à les décomposer? Doit-on croire que les divers corps simples, s'il y en a vraiment de tels, ne sont formés que d'une seule et même matière à des états divers de condensation? Nous nous trouvons ainsi entraînés à l'idée de l'unité de substance. Gaz, liquides, solides, vide et plein, corps et espaces célestes, satellites, planètes, soleils, etc., ne seraient que les formes transitoires de quelque chose d'éternel, les images éphémères de quelque chose qui ne peut changer, et, dans le tourbillon des phénomènes, dans l'éternel mouvement de toute substance, l'histoire du monde nous montre partout le devenir dans l'être, l'être dans le devenir.

AUGUSTE LAUGEL.

DU

DROIT MARITIME

A PROPOS

DU DIFFÉREND ANGLO-AMÉRICAIN

Lorsqu'éclata la rupture entre le nord et le sud des États-Unis d'Amérique, quiconque aime à chercher dans l'avenir la conséquence probable des événemens put aisément prévoir les incidens de plus d'un genre que devait faire naître, entre les belligérans et les neutres, l'état incertain et compliqué de ce qu'on est convenu d'appeler le droit maritime international.

De toutes les questions que présente le droit public des nations entre elles, de toutes les questions qui ont armé les peuples les uns contre les autres, il n'en est pas de plus graves et de plus controversées que celles qui se rattachent à la situation des neutres, à leurs droits et à leurs obligations en temps de guerre maritime. Ces questions ont souvent agité le monde; elles ont grandement contribué à troubler la fin du siècle dernier et le commencement de celui-ci. Après quarante années d'une paix où elles avaient cessé d'occuper l'attention publique, la guerre de Crimée aurait pu les réveiller, si la France et l'Angleterre, pour obéir aux nécessités de leur alliance, ne s'étaient hâtées de mettre momentanément d'accord, par une sorte de compromis sous forme de déclarations réciproques, les doctrines jusque-là si contradictoires. La nature même d'une guerre promptement terminée, l'isolement de la Russie, sa situation géographique, l'écrasante supériorité maritime de ses ad-

versaires, tout se réunit pour garantir les belligérans et les neutres contre les sérieuses difficultés qui les menaçaient. Lorsque la paix se fit, le congrès de Paris termina ses travaux par une déclaration des principes que les puissances signataires du traité de 1856 adoptaient pour base définitive du futur droit maritime. Tous les états de l'Europe furent invités à donner leur adhésion, et tous adhérèrent. La même invitation fut adressée aux États-Unis d'Amérique, qui refusèrent leur acquiescement; on dira plus loin pourquoi et comment.

Aujourd'hui c'est précisément aux États-Unis que la guerre s'est allumée, non pas entre deux pays et deux gouvernemens séparés, mais entre les parties d'un tout plus ou moins homogène, circonstance qui complique singulièrement la situation et ouvre un vaste champ d'inépuisables controverses. Il ne faut pas toutefois se faire trop d'illusion; en quelque lieu et de quelque part qu'une guerre fût venue mettre à l'épreuve l'effet des déclarations du congrès de Paris, il serait puéril de croire que l'œuvre de ce congrès fût de nature à rester également respectée de tous, offrant pour la première fois dans l'histoire du monde l'exemple d'un code définitif des nations universellement accepté et observé. Les déclarations étaient trop vagues, trop générales, trop incomplètes, pour permettre d'espérer un pareil accord. L'énonciation solennelle de quelques principes abstraits ne peut suffire pour garantir l'uniformité d'interprétation et de pratique dans une matière aussi ardue.

Ce n'est pas en effet d'un droit *primitif et naturel*, de ce qui constitue le droit des gens proprement dit, qu'il s'agit ici. Les relations internationales échappent presque toujours aux prescriptions positives de lois générales et reconnues par tous comme obligatoires; ces relations sont régies par un droit secondaire, ou *droit conventionnel*. Ce droit, dérivé du droit des gens, dont il doit toujours tendre à se rapprocher, se modifie avec le temps, par les usages et par les traités. Les mêmes nations n'ont pas toujours adopté les mêmes principes et suivi les mêmes règles. La justice a souvent été étouffée sous la loi du plus fort; le fait a dominé le droit. Des précédens historiques peuvent donc être invoqués à l'appui de toutes les prétentions, de toutes les agressions, de toutes les violences. Les forts ont presque toujours pris leurs passions et leurs intérêts du moment pour règle unique de leurs relations avec les faibles. Le droit conventionnel, assis sur la tradition, sur des traités variables et contradictoires, soumis à des interprétations diverses, n'est, à vrai dire, que la *jurisprudence* des nations (1). Des

(1) Puffendorf, qui n'a parlé nulle part de la *neutralité* dans son traité du *droit de*

traités inégalement conclus et plutôt imposés que consentis, des violences exercées et subies ne sauraient avoir plus d'autorité dans cette jurisprudence que n'en ont devant la justice civile les arrêts de juges prévaricateurs ou les décisions arbitraires de pouvoirs despotiques.

Depuis quarante ans, le monde a changé de face; les progrès de la civilisation, la vapeur, les chemins de fer, la télégraphie électrique, ont rendu les peuples de plus en plus solidaires. L'exercice rigoureux des droits des belligérans, tels que ces droits étaient reconnus par les défenseurs des droits des neutres dans les traités de 1780, de 1794, de 1800, et dans les traités postérieurs, ne pourrait plus être supporté en cas de guerre européenne. L'Angleterre soulèverait l'univers contre elle, si elle songeait jamais à faire prévaloir les principes qu'elle soutenait encore en 1812 contre les États-Unis d'Amérique, glorieusement armés pour défendre la liberté des mers.

Il ne saurait entrer dans le cadre de cette étude de remonter aux origines et de suivre les vicissitudes du droit maritime; il suffit de noter quelques points essentiels. Les traités d'Utrecht commencèrent à faire justice des exorbitantes prétentions des belligérans, surtout de celles de l'Angleterre, que Selden avait poussées jusqu'à réclamer pour elle, dans son fameux traité *Mare clausum*, la *possession exclusive* des mers qui baignent ses rivages. La neutralité armée de 1780 ne put obtenir de l'Angleterre la reconnaissance explicite des droits encore incomplets que revendiquaient les neutres. Cependant l'alliance de la Russie, de la Suède et du Danemark, à une époque où la Grande-Bretagne se trouvait en guerre avec la France, l'Espagne et la Hollande, entraîna sa soumission *de fait* à la plupart des obligations que lui imposait l'accord unanime de l'Europe. L'Angleterre ne devait pas tarder à prendre une terrible revanche de son échec, et lorsqu'en 1800 les nations maritimes du Nord s'armèrent de nouveau pour proclamer et défendre les principes de la neutralité armée de 1780, la flotte anglaise, forçant l'entrée du Sund, attaqua et détruisit en pleine paix la flotte danoise dans le port de Copenhague. Cet attentat aurait pu coûter

la nature et des gens, écrivait en 1692 une lettre curieuse dont il est bon de citer quelques lignes. « La question, disait-il, est certainement du nombre de celles qui n'ont pas encore été établies sur des fondemens clairs et indubitables qui puissent faire règle pour tout le monde. *Dans tous les exemples qu'on allègue, il y a presque toujours quelque chose de droit et quelque chose de fait. Chacun d'ordinaire permet ou défend le commerce des peuples neutres avec ses ennemis selon qu'il lui importe d'entretenir amitié avec ces peuples ou qu'il se sent de force pour obtenir d'eux ce qu'il souhaite.* » Puffendorf écrivait ces lignes à la fin du XVIIe siècle, et les événemens du XIXe prouvent encore la justesse de ses prévisions.

cher à la Grande-Bretagne, si au même moment l'assassinat de Paul Ier n'avait appelé au trône l'empereur Alexandre. Le premier acte du nouveau souverain, triste démenti aux glorieuses traditions de Catherine II, fut de renier, dans les conventions conclues en 1801 avec l'Angleterre, les principes des traités de 1780.

La complicité de la Russie, l'anéantissement de la flotte danoise, plus tard la destruction de notre propre marine, mirent les neutres à la discrétion de l'Angleterre. L'Europe vit fouler aux pieds tous les droits des neutres, tenter contre eux toutes les violences. Depuis Louis XIV, la France était restée fidèle aux principes protecteurs de la liberté des mers. Contrainte d'emprunter leurs armes à ses ennemis, elle ne le fit du moins qu'à titre de représailles. Les décrets de Berlin et de Milan, quelque jugement qu'on porte sur la politique qui les inspira, étaient présentés comme la revanche des actes d'arbitraire et de spoliation dont les mers devinrent le théâtre après la rupture de la paix d'Amiens. Lorsque par un ordre du conseil le cabinet britannique déclarait bloqués tous les ports de l'empire, lorsqu'il ordonnait la confiscation de toutes les cargaisons de grains expédiées d'un port neutre pour un port français et saisies sur la haute mer par ses croiseurs, il n'avait pas le droit de se plaindre du blocus continental. Quand l'Angleterre imposait aux navires neutres, sous peine d'être traités en ennemis, l'obligation de toucher à un port anglais, la France était autorisée à considérer comme dénationalisé tout navire qui se soumettait à cette exigence. Il importe d'ailleurs de remarquer que jamais la France ne prétendit, comme sa rivale, fonder sur les principes du droit des gens les mesures que lui commandait le soin de sa défense, et qu'au contraire elle déclara toujours formellement qu'elle répudierait de tels moyens lorsque cesseraient de les employer ceux qui les premiers n'avaient pas craint d'y recourir.

Il était nécessaire de rappeler brièvement ce triste passé avant d'exposer l'état actuel du droit maritime de l'Europe; les enseignemens de l'histoire se chargeront de démontrer la nécessité de nouveaux changemens, sans lesquels la guerre amènerait infailliblement le retour à des pratiques rendues plus désastreuses que jamais par l'immense développement du commerce international (1).

(1) Il faut nécessairement renvoyer aux traités spéciaux sur la matière ceux qui voudraient prendre une connaissance plus approfondie d'un sujet sur lequel ont été imprimés tant de volumineux recueils. Hubner, Klubber, Wheaton et plusieurs autres publicistes ont jeté de vives lumières sur la question; mais nous possédons en France deux ouvrages récens qui résument et complètent les publications antérieures. *Les droits et les devoirs des nations neutres en temps de guerre maritime, — l'Histoire des origines, des progrès et des variations du droit maritime international*, par M. Hau-

Le 16 avril 1856, les plénipotentiaires de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Autriche, de la Russie, de la Sardaigne, de la Turquie et de la Prusse ont signé à Paris la déclaration suivante :

« 1° La course est et demeure abolie;

« 2° Le pavillon neutre couvre la marchandise ennemie à l'exception de la contrebande de guerre;

« 3° La marchandise neutre, à l'exception de la contrebande de guerre, n'est pas saisissable sous pavillon ennemi;

« 4° Les blocus, pour être obligatoires, doivent être effectifs, c'est-à-dire maintenus par une force suffisante pour interdire réellement l'accès du territoire de l'ennemi.

« Les gouvernemens des plénipotentiaires soussignés s'engagent à porter cette déclaration à la connaissance des états qui n'ont pas été appelés à participer au congrès de Paris, et à les inviter à y accéder. »

Les États-Unis ont refusé leur adhésion, et un message présidentiel a fait connaître les motifs de ce refus. La reconnaissance si formelle des droits des neutres, l'adoption par l'Angleterre du principe énergiquement et constamment combattu par elle que le *pavillon couvre la marchandise*, l'admission, dans le nouveau droit maritime de l'ancien principe que *la marchandise neutre n'est pas sujette à capture, même sous pavillon ennemi*, — tout cela ne pouvait que plaire aux États-Unis. Sauf de rares exceptions, toutes motivées par des circonstances particulières, leur gouvernement a toujours affirmé les droits les plus étendus des neutres; il a bravé la guerre avec l'Angleterre plutôt que de se soumettre à l'exercice du droit *de recherche;* il a toujours repoussé le droit *de visite en temps de paix*, et ne l'a accepté, *en temps de guerre*, que comme moyen de réprimer la contrebande de guerre. C'est la clause relative à la suppression de la course qui a motivé le refus d'adhésion, ou, pour mieux dire, l'introduction de cette clause dans la déclaration de Paris a conduit les États-Unis à une contre-proposition beaucoup plus étendue. Ils se sont déclarés prêts à adhérer à l'acte final du congrès, si on voulait proclamer d'une manière absolue *l'inviolabilité de la propriété privée sur les mers*, de telle sorte que les navires de guerre fussent obligés de respecter les navires de commerce de l'ennemi. C'était là une proposition hardie peut-être, mais

tefeuille, sont des œuvres du plus grand mérite, qui doivent être dans les mains de quiconque s'intéresse à l'étude de l'histoire et du droit public. On peut ne point partager toutes les opinions de l'auteur, mais il est impossible de ne pas éprouver de l'estime pour son savoir, de la sympathie pour l'esprit libéral et éclairé qui l'anime. D'ailleurs les questions sont exposées avec tant de clarté et de sincérité que chacun peut, en pleine connaissance de cause, arriver aux conclusions que lui dictera sa raison.

parfaitement légitime et logique de la part des États-Unis, mettant à ce prix leur acquiescement à la suppression définitive de la course.

Envisagée à un point de vue absolu, la doctrine de l'inviolabilité de la propriété privée sur les mers peut être contestée. Dans les guerres continentales, le progrès de la civilisation, l'adoucissement des mœurs, la multiplication des rapports habituels et la fusion croissante d'intérêts entre les peuples ont de plus en plus introduit, sinon dans le droit strict, du moins dans la pratique, le respect de la propriété privée. La destruction volontaire des propriétés particulières est donc généralement réprouvée, lorsqu'elle ne s'accomplit que dans la pensée de nuire à l'ennemi; cette destruction ne réussit à se faire excuser que par une nécessité impérieuse, dans des circonstances exceptionnelles, et les bombardemens même, employés comme moyen de réduction de places qui peuvent être autrement attaquées, soulèvent une réprobation universelle. Cependant il n'est pas besoin d'insister beaucoup pour faire sentir que d'essentielles et nombreuses différences existent entre la propriété privée assise sur le sol et celle qui flotte sur l'Océan. L'homme qui livre sa fortune aux chances des expéditions maritimes ne peut prétendre à tous les priviléges, à tous les ménagemens qu'on accorde au citoyen dans son domicile, sur sa terre natale. L'attaque contre la propriété privée dans la guerre continentale expose les femmes et les enfans, détruit le toit qui couvre la famille, frappe le plus pauvre comme le plus riche. Autre chose est la saisie, sur des mers qui sont du domaine de tous, d'un navire, pur instrument du commerce de l'ennemi, destiné à l'échange lointain des produits de son sol ou de son industrie, et cependant ce navire n'est déclaré de bonne prise que quand un tribunal a prononcé sur la validité de la saisie, en sauvegardant, s'il y a lieu, les droits des neutres. Déclarer l'inviolabilité de la propriété privée sur les mers, ce serait certainement enlever aux luttes internationales une partie de leurs rigueurs. Vainement les défenseurs des droits des belligérans allèguent que ce serait diminuer la crainte salutaire de la guerre, en rendre la pensée moins redoutable, la durée plus longue; vainement ils nient que ce fût là un progrès véritable. Si le principe est encore difficile à faire reconnaître de tous, s'il n'est pas probable que ce principe soit prochainement admis dans le droit public des nations, tout ami de l'humanité fera des vœux pour qu'il finisse par triompher. Les États-Unis se plaçaient toutefois sur un terrain habilement choisi, lorsqu'ils faisaient dépendre leur renonciation à la course de cette inviolabilité de la propriété privée.

On a beaucoup écrit pour et contre la course. Les sentimens d'hu-

manité de ceux qui la condamnent sont-ils également réfléchis et également sincères? Est-on bien fondé à qualifier de pirates *les volontaires de la mer* au moment où des corps de volontaires viennent d'exercer une telle influence sur le sort de l'Italie? Qu'une puissance maritime prépondérante, la première à la fois par son commerce et par ses armemens, obligée pour subsister d'assurer la liberté de ses transports, disposant d'un matériel naval immense et pouvant réparer ses pertes d'hommes grâce à une pépinière inépuisable de matelots, que cette puissance proscrive la course, cela se conçoit aisément. Les raisons mêmes qui l'y engagent doivent détourner d'en faire autant ceux qui n'entreraient en lutte avec elle que dans des conditions très différentes. Les corsaires peuvent tenir glorieusement et utilement la mer (ils l'ont assez prouvé sous la république et sous l'empire) alors que les flottes régulières sont détruites par de longs revers ou paralysées par une trop grande disproportion de forces. La course est surtout nuisible à celui des belligérans dont le commerce maritime couvre les mers de son pavillon et offre dix prises contre une à l'audace des corsaires. C'est ce qu'ont parfaitement compris les États-Unis; c'est ce qu'a peut-être trop perdu de vue notre gouvernement en signant la déclaration du 16 avril 1856, car la France ne peut avoir oublié les exploits de Surcouf et de tant d'héroïques enfans de Dunkerque, de Saint-Malo, de Granville; la France ne peut avoir oublié que c'est la course qui lui donna Jean Bart et Duguay-Trouin. Que l'abolition de la course soit présentée comme un progrès de la civilisation, nul n'y contredira; mais, pour ne pas risquer d'être victime de sentimens généreux, il eût mieux valu que la France ne renonçât à cette arme si redoutable entre ses mains qu'aux conditions posées par les États-Unis.

Il est vrai qu'outre les raisons puisées dans des sentimens d'humanité, on allègue, pour justifier une telle concession, l'intérêt qu'avaient la France et les puissances maritimes de second ordre à faire consacrer formellement par l'assentiment de l'Angleterre les principes protecteurs de la liberté des mers et des droits des neutres. Il est difficile d'accepter cette explication. En s'engageant à respecter désormais les transports faits sous pavillon neutre, à ne reconnaître et à n'imposer comme obligatoires que les blocus effectifs, l'Angleterre n'a fait aucun sacrifice réel. Son assentiment à ces principes, devenus, sauf une seule exception, ceux de toutes les nations civilisées, était dans la force des choses. L'Angleterre pouvait différer cet assentiment; mais, la guerre éclatant, elle n'aurait eu qu'à le donner ou à se le voir arracher par la nécessité. On serait donc mal fondé, pour elle du moins, à revendiquer au nom

des progrès de la civilisation, des idées de droit et de justice, l'honneur d'un résultat dû à d'autres causes. Nous en avons pour garans les propres aveux d'un de ses plénipotentiaires au congrès de Paris et de son premier ministre. Exposant, le 22 mai 1856, devant la chambre des lords, les motifs qui avaient déterminé les plénipotentiaires de la Grande-Bretagne à signer la déclaration du 16 avril, lord Clarendon n'hésita pas, malgré le retentissement que ses paroles devaient avoir de l'autre côté du détroit, à s'exprimer ainsi : « Nous avons obtenu de la France, en matière de lettres de marque, la consécration d'un principe qui sera très avantageux pour une nation commerçante comme l'Angleterre; *l'abolition des lettres de marque est plus que l'équivalent de l'abandon d'un droit que je sais qu'il est impossible de soutenir.* Cette abolition est bien plus importante aujourd'hui qu'elle ne l'a été à aucune autre époque. Lorsque le bâtiment marchand et le corsaire attendaient tous deux du vent leur puissance motrice, ils étaient comparativement sur le pied de l'égalité, et c'était le plus fin voilier qui prenait l'avance; mais la majeure partie de notre commerce, se faisant encore sur des bâtimens à voiles, serait absolument à la merci d'un corsaire, quelque petit qu'il fût, faisant la course à la vapeur. En conséquence, je regarde l'abolition des lettres de marque comme étant du plus grand avantage pour un peuple aussi commerçant que le peuple anglais.» Lord Palmerston avait dit, le 6 mai, à la chambre des communes : « *C'est nous qui avons le plus gagné à ce changement* par suite duquel pendant toute cette guerre (celle de Crimée) nos relations commerciales n'ont pas souffert. »

A l'époque du dernier traité de Paris, la situation relative de l'Angleterre et des autres puissances maritimes était bien différente de ce qu'elle était il y a cinquante ans. Ce changement, amené en partie par le développement des forces navales de la France et de la Russie, était surtout dû à la place prise par les États-Unis d'Amérique au premier rang des nations maritimes. Si depuis quelques années la politique avouée du gouvernement fédéral, politique conforme aux doctrines de Monroë, a été de ne point intervenir dans les querelles de l'Europe, ce n'était pas seulement comme pouvant servir de fondement à des prétentions exclusives sur le règlement des affaires du Nouveau-Monde que cette conduite était adoptée. Ce n'était pas non plus par amour platonique de la liberté des mers que les Américains s'étaient montrés toujours si zélés défenseurs des droits de la neutralité. L'attachement à des principes abstraits n'est guère le mobile des politiques, et la diplomatie n'en fait le plus souvent, comme on l'a dit justement à propos du principe de non-intervention, qu'*un moyen pour l'esprit* et une arme pour la pro-

tection d'intérêts particuliers. — A ce titre surtout, les Américains étaient plus enclins que personne à faire prévaloir les priviléges du pavillon neutre. En cas de guerre européenne, le commerce des belligérans devait être appelé par la force des choses à emprunter le pavillon étoilé de l'Union. C'était là tout à la fois un grand avantage pour l'Union, une garantie pour les faibles et un frein pour les forts, car celui des belligérans qui aurait méconnu des prétentions légitimes en elles-mêmes et prêtes à s'appuyer d'une force redoutable se serait exposé presque infailliblement à voir la neutralité de l'Amérique se changer contre lui en hostilité. Lord Clarendon avait certainement fait ces réflexions, sans qu'il jugeât nécessaire de les communiquer à ses auditeurs, lorsqu'il disait qu'en renonçant à sa prétention passée de saisir la marchandise ennemie sous pavillon neutre, l'Angleterre n'avait fait qu'une concession apparente, et que c'était là désormais un *droit impossible à soutenir.*

Les critiques que soulèvent sur ce point les déclarations du traité de Paris ne sont pas les seules qu'on soit en droit de faire. Il en est malheureusement d'autres qui trouveront peu de contradicteurs, car si l'abolition de la course, désavantageuse à la France, presque exclusivement favorable à l'Angleterre, est cependant approuvée de ceux qui pensent que notre désintéressement ne doit pas reculer devant le sacrifice de nos intérêts à des idées et à des sentimens généreux, ceux-là seront d'autant plus disposés à regretter qu'une pareille concession n'ait pas été mise à profit pour faire fixer les points litigieux du droit maritime. Le sentiment d'humanité qui faisait condamner la course aurait obtenu un plus grand triomphe encore, si l'on avait écarté de l'avenir les chances de conflits par des stipulations claires et précises. Les déclarations du traité de Paris, personne ne le niera, sont conçues, relativement aux blocus, en termes beaucoup trop généraux; elles autorisent la saisie de la *contrebande de guerre*, sans dire en quoi consistera cette contrebande, ce qui est toute la question; elles se taisent complétement sur un des points les plus contestés du droit maritime international, *la visite des navires neutres par les belligérans.* Cependant ce n'est pas du principe abstrait de la prohibition du transport de la contrebande de guerre, prohibition généralement admise par tous les traités, que sont sorties les contestations renouvelées à chaque guerre. Les neutres ont toujours reconnu aux belligérans le droit d'interdire une certaine contrebande de guerre; mais la définition de cette contrebande n'a jamais pu se faire d'un consentement unanime. Le principe du droit des gens, que *les neutres ne doivent pas fournir* des *armes aux combattans*, était trop conforme au droit naturel et

primitif pour être contesté. La question ainsi posée était simple et se résolvait aisément; on l'a compliquée, on l'a rendue presque insoluble en la déplaçant. Au lieu de la considérer au point de vue du *devoir des neutres*, on l'a envisagée et discutée au point de vue des *droits*, c'est-à-dire des intérêts des *belligérans*. La question changeait dès lors de caractère et de portée; elle s'égarait dans les variations et les abus du droit *secondaire ou conventionnel*; une appréciation à peu près arbitraire prenait la place d'une définition facile. Le *devoir des neutres* interdisait les *secours en armes et en munitions de guerre fabriquées et préparées*; le *droit* du belligérant n'avait guère pour limites que son intérêt et son caprice; l'affirmation de ce droit, se modifiant selon les circonstances, ouvrait la porte aux prétentions les plus singulières, aux interdictions les plus étendues. Ce furent tantôt les matières premières nécessaires à la fabrication et à l'emploi des armes, c'est-à-dire à peu près tous les métaux, le soufre, le salpêtre, tantôt les effets d'habillement et les objets propres à confectionner les équipemens militaires, les draps, les cuirs, tantôt tout ce qui entre dans les constructions navales, bois, goudron, chanvre, tantôt les vivres, les grains, les farines, les boissons, tantôt la houille, nomenclature interminable dans laquelle, une fois le premier pas fait, il est bien facile de ranger à peu près toutes les denrées qui alimentent le commerce du monde.

Quelque divergentes qu'aient été à cet égard les opinions des publicistes, il est difficile, soit que l'on prononce par des motifs de droit, soit qu'on se décide d'après l'usage général et la jurisprudence des traités, de ne pas conclure que la contrebande doit être limitée désormais aux *armes*, aux *munitions de guerre* et aux *équipemens militaires* (1). L'Angleterre seule a soutenu jusqu'à nos jours le système contraire, et le traité de Paris ne change rien à l'état de

(1) M. Hautefeuille fait à ce sujet l'observation suivante : « Quelques traités modernes, *conclus surtout par les États-Unis d'Amérique*, terminent l'énumération des objets de contrebande par une phrase à laquelle il suffirait d'ajouter un mot pour la rendre très juste et très complète. Voici comment ils s'expriment : « Toute espèce d'armes ou instrumens en fer, acier, bronze, cuivre ou autres matières quelconques manufacturées, préparées et fabriquées expressément pour faire la guerre sur terre ou sur mer. » En ajoutant dans le dernier membre de la phrase un seul mot et en disant : *expressément et uniquement destinées...*, on aurait une définition très exacte de la contrebande. Je n'hésite pas à recommander une rédaction de cette nature à tous les peuples, parce que, appliquée loyalement, cette phrase ne peut jamais donner lieu à aucun embarras, et qu'elle exclut naturellement tous les objets qui, pour servir à la guerre, ont besoin de subir une transformation par la main de l'homme, toutes les matières premières, enfin parce qu'elle renferme la contrebande dans les limites du droit primitif et même du droit secondaire tel qu'il nous a été légué par le XVIIIe siècle. » (*Droit maritime international*, page 83.)

la question. Ce traité est également silencieux sur les *personnes*, dont il est permis aux belligérans d'interdire le transport sous pavillon neutre. Rien, ni dans le droit naturel, ni dans le droit conventionnel, rien dans les auteurs qui ont traité ce sujet, n'autorise à étendre aux employés civils, encore moins aux agens accrédités près des gouvernemens neutres, une interdiction qui ne peut s'appliquer qu'aux *gens de guerre*. Ce serait là, de la part des belligérans, une atteinte des plus graves au droit des neutres. Toutes les raisons qui ont été alléguées, dans l'affaire du *Trent*, en faveur de cette doctrine excessive, ne valent pas même une réfutation. Les précédens invoqués sont inexacts ou abusifs, et c'est surtout en pareille matière qu'il ne peut y avoir *de droit contre le droit*. Wheaton a condamné le *transport frauduleux* des dépêches; mais ce n'est pas un transport *frauduleux* (en supposant même qu'on élève la prétention d'assimiler des *envoyés* à des *dépêches*), ce n'est pas un transport frauduleux que celui qui s'opère de port neutre à port neutre, à bien plus forte raison lorsque ce transport a lieu sur un navire spécialement affecté à un service postal. Si le contraire était admis, les croiseurs du gouvernement fédéral pourraient arrêter chaque jour dans la Manche, hors de la limite assignée à la juridiction territoriale, tous les paquebots français ou anglais qui naviguent entre les deux pays, pour y saisir les dépêches ou les agens des états confédérés. Dans le cas où la guerre éclaterait entre les états du nord et l'Angleterre, la France violerait la neutralité en continuant, sur les paquebots de l'administration des postes dans la Méditerranée, le service de la malle de l'Inde. La neutralité interdit le transport des dépêches de *port ennemi à port ennemi;* aller au-delà, ce serait, dans une infinité de cas dont il serait aisé de citer des exemples, porter aux relations des neutres avec les belligérans, et même aux relations des neutres entre eux, un préjudice que les droits de la guerre ne permettent pas de leur infliger. Quiconque se livrera à de tels actes doit savoir qu'il agit à ses risques et périls, au nom des seuls droits de la force, et devra être prêt à soutenir ces prétendus droits par les armes, — seule sanction des droits abusifs. Disons donc hautement que, dans l'état actuel de la jurisprudence des nations, la navigation de port neutre à port neutre est affranchie de toute entrave et jouit d'immunités absolues (1).

Les États-Unis ne peuvent pas plus prétendre à s'immiscer dans

(1) Ne pouvant entrer dans tous les détails, je crois à peine nécessaire de dire ici qu'il faut que la *destination* ne puisse être douteuse. Un navire neutre expédié pour un port neutre, mais rencontré hors de sa route à proximité des côtes de l'ennemi, s'il était porteur de contrebande de guerre et ne pouvait justifier de motifs suffisans pour

le commerce et les transports entre l'Angleterre et La Havane ou le Mexique, que la France, en guerre avec l'Angleterre, ne pourrait arrêter et saisir dans la Mer du Nord, sous quelque prétexte que ce fût, un navire russe faisant voile pour Anvers ou pour la Méditerranée. Le seul droit d'un croiseur en pareil cas est de s'assurer de la destination du neutre par l'examen des papiers de bord. Cette dernière réflexion conduit naturellement à parler du *droit de visite*, qui n'est pas même mentionné dans les déclarations du traité de Paris. Cependant les plus graves conflits sont nés, à diverses époques, de ce droit, non contesté en temps de guerre, mais qu'il faut distinguer du droit *de recherche* (1), et qui ne peut être exercé à l'égard des navires *convoyés*, c'est-à-dire escortés par des vaisseaux de guerre appartenant aux pays neutres. Le droit de visite rappelle la longue et courageuse lutte des marines du Nord contre la Grande-Bretagne; il réveille le souvenir des combats glorieux entre des escadres anglaises et des frégates danoises et suédoises aimant mieux s'exposer à être coulées bas que de laisser insulter leur pavillon et de souffrir la visite des navires placés sous leur protection.

Dans la discussion soutenue avec tant de fermeté et d'éclat par M. de Bernstorff contre les exigences du cabinet britannique en avril 1800, le diplomate anglais, M. Merry, poussé dans ses derniers retranchemens, s'écriait : « Voyez où conduit votre doctrine! grâce à elle, l'escorte d'un brick suffirait pour dispenser de la visite toute la marine marchande du Danemark rencontrée par toutes les flottes de l'Angleterre. » La réponse de l'illustre ministre danois fut aussi juste que pleine d'à-propos : « Voyez, à votre tour, où conduit votre doctrine! grâce à elle, toutes les flottes du Danemark commandées par ses amiraux ne pourraient pas dispenser un convoi d'être visité par un corsaire anglais. »

A cette époque, le droit de visite réclamé par l'Angleterre avait

se trouver dans ces parages, s'exposerait certainement à un soupçon légitime de fraude, à une saisie et à une condamnation.

(1) La *recherche* (*search*) est très différente de la *visite*. La visite consiste à s'assurer par l'examen des papiers de bord de la nationalité du navire, de sa destination et de la composition de la cargaison. Par la recherche, le belligérant, ne tenant aucun compte des papiers de bord, s'arroge le droit de perquisition. La visite doit être soufferte par le neutre comme conséquence légitime des droits du belligérant. La recherche (sauf le cas où existent des motifs de suspicion que le visiteur doit énoncer) est une vexation et une injure que n'ont jamais tolérées les nations soigneuses de leur dignité. Il est une autre visite qui s'exerce en temps de paix, dans des parages déterminés, et dont le but est la répression de la traite des noirs; cette visite ne peut être imposée au pavillon d'un pays qui n'y a point consenti. La France l'a acceptée par des conventions spéciales avec l'Angleterre; les États-Unis n'ont jamais voulu s'y soumettre. Quelque jugement qu'on porte sur ce point, comme il est étranger à notre sujet, il n'y a pas à s'en occuper ici.

pour objet principal la saisie des marchandises ennemies, que ses tribunaux déclaraient de bonne prise sur les navires neutres, prétention à laquelle elle a renoncé par le traité de Paris. Cependant la visite est aussi nécessaire à la constatation de la nationalité et à la saisie, à bord des neutres, de la contrebande de guerre qu'elle l'était lorsqu'elle avait pour but la confiscation de la marchandise ennemie. On comprend dès lors qu'avec l'élasticité que donnent à la contrebande de guerre les termes généraux de la déclaration de 1856, et par suite du manque absolu de stipulations relatives à la visite, tout reste livré, comme jadis, à l'arbitraire des belligérans.

La visite des navires marchands a été toujours acceptée, *en temps de guerre*, pour la constatation de la nationalité et pour la vérification de la contrebande de guerre; mais tous les traités qui s'en sont occupés depuis le traité des Pyrénées de 1659 (1) l'ont assujétie à des formes protectrices de la dignité des pavillons neutres et des intérêts de commerce. Ils ont fixé la distance à laquelle doit s'arrêter le vaisseau visiteur, le nombre d'hommes qu'il peut faire monter à bord du navire visité. Ces traités ont interdit *toute recherche*, toute saisie, tout enlèvement, n'autorisant que l'examen des papiers de bord, ne conférant au belligérant, en cas d'infraction manifeste à la neutralité ou de suspicion légitime, d'autre pouvoir que celui de conduire le navire coupable ou justement suspect dans un port pour y être jugé. Des questions si délicates, parce qu'elles touchent à l'honneur des pavillons, ne peuvent être trop tôt résolues, de manière à ne laisser subsister aucun doute, à ne permettre aucune dissidence. Il paraîtra probablement nécessaire d'assimiler aux navires convoyés, c'est-à-dire de dispenser de la visite, les paquebots faisant le service de la malle, à bord desquels se trouve un agent officiel des postes. La liberté, la sécurité, la régularité des communications de ce genre intéressent tout le monde, et la saisie d'un paquebot, le retard des correspondances peuvent être la cause de graves préjudices.

C'est quelque chose sans doute, mais ce n'est pas assez que d'a-

(1) Je ne connais qu'une seule convention où l'Angleterre ait obtenu une déviation de ces règles, c'est la convention de 1797 avec la Russie; encore faut-il dire que l'article est rédigé en termes vagues et généraux : « Quant à la visite des vaisseaux marchands, les vaisseaux de guerre et corsaires se conduiront avec autant de modération que les circonstances de la guerre permettront d'en user envers les puissances amies restées neutres, et en observant *le plus qu'il sera possible* les principes généralement reconnus et les préceptes du droit des gens. » Singulière rédaction pour un article de traité! La Russie ne tarda pas à regretter sa faiblesse, et lorsqu'en 1807, après le bombardement de Copenhague, elle déclara la guerre à l'Angleterre, on put lire entre autres griefs, dans le manifeste impérial, « que, contre la foi et la parole expresse des traités, l'Angleterre tourmentait sur mer le commerce des sujets de la Russie. »

voir obtenu de l'Angleterre qu'elle reconnût que, *pour être obligatoires, les blocus doivent être effectifs, c'est-à-dire maintenus par une force suffisante pour interdire réellement l'accès du littoral de l'ennemi*. La preuve que ce n'est pas assez est fournie par beaucoup de traités qui renferment des stipulation plus précises, des garanties plus complètes, car qui sera juge de l'efficacité du blocus, si ce n'est le belligérant, et qu'est-ce qui l'empêchera de trouver suffisante une force dérisoire? A la rigueur, on peut soutenir qu'un seul petit navire armé est en état d'interdire l'accès d'un port à toute une flotte de vaisseaux marchands. N'a-t-on pas vu de simples barques montées par de hardis corsaires s'emparer des galions de l'Espagne et des *east-indiamen* de l'Angleterre? Il faut donc, pour que des stipulations de ce genre aient quelque valeur, s'expliquer plus clairement sur tout ce qui a soulevé des litiges dans le passé et ne manquerait pas d'en soulever de nouveaux. Il faut dire à quelles conditions la force navale destinée à maintenir le blocus sera reconnue propre à le faire respecter; il faut fixer, comme l'ont fait certains traités, le nombre minimum de vaisseaux et de canons; il faut stipuler que ces vaisseaux doivent être présens, arrêtés devant le port bloqué, ou naviguant sans s'en éloigner de manière à en fermer efficacement l'entrée. Il ne faut pas qu'un simple aviso courant des bordées devant une côte prétende interdire au monde entier tel commerce d'où peuvent dépendre le bien-être et parfois l'existence de millions d'hommes. Je vais même plus loin : la validité du blocus devrait dépendre d'une attaque simultanée par terre; c'est là du moins un but à poursuivre, si on ne peut l'atteindre. Une place ne serait considérée comme bloquée que lorsqu'elle serait assiégée ou tout au moins investie. Cette opinion, que j'ai entendu défendre par de hautes autorités, s'appuie sur de justes et fortes raisons. Pour imposer aux neutres des sacrifices aussi grands que ceux qu'entraîne parfois le respect du blocus, le belligérant doit prouver la nécessité de ces sacrifices; or la nécessité n'existe pas lorsque le port bloqué, n'étant pas investi, peut recevoir par terre ce que la mer ne lui apporte pas. Il arriverait un jour ou l'autre, avec le système actuel, qu'un assaillant incapable de maintenir un soldat sur le territoire ennemi en interdirait l'accès par mer au moyen de quelques vaisseaux, empêcherait le commerce maritime des neutres, tandis qu'un voisin enverrait sans obstacles, par routes, fleuves, canaux ou chemins de fer, les produits de son sol et de son industrie jusque sur les quais d'une ville ouverte à tous du côté de terre, et dont le port seul serait bloqué. C'est à peu près ce qui se passe pour la plupart des ports de l'Amérique du Sud; mais l'anomalie serait encore plus frappante, si l'on prenait des

exemples en Europe, où les frontières sont plus rapprochées, les distances moins grandes, les transports par terre facilités par de nombreuses voies de communication.

Je ne pourrais, sans m'écarter du plan de cette étude, toucher, même sommairement, à tous les points litigieux du droit maritime; je me borne à indiquer les principaux. Il faut cependant dire quelques mots d'un fait récent qui doit se renouveler et qui a soulevé une controverse de nature à prouver combien sont peu connues les règles du droit maritime. Lorsque le *Nashville*, appartenant à la marine du sud, est entré à Southampton après avoir détruit en mer un navire du nord, quelques personnes ont cru que la neutralité était violée par l'admission du *Nashville* dans un port anglais : c'est une erreur. L'état neutre n'est tenu qu'à observer la plus stricte impartialité dans le traitement qu'il accorde aux belligérans; il peut leur fermer ses ports, il peut les leur ouvrir; son seul devoir est de placer les vaisseaux de guerre et les corsaires de chacun sur un pied de parfaite égalité, de ne recevoir aucune prise et de ne permettre aucune hostilité dans les limites de sa juridiction (1).

Je ne pousserai pas plus loin ces réflexions. Je crois en avoir assez dit pour montrer quel est l'état incertain et précaire du droit maritime international et combien il importe qu'un prompt remède soit apporté à cette situation, pleine de périls pour la paix du monde. L'incident déplorable du *Trent* serait à lui seul la preuve de ce que j'avance, si l'évidence avait besoin de preuves. Que la guerre se prolonge en Amérique, et d'autres incidens se présenteront; que la guerre éclate entre l'Angleterre et les États-Unis, et les chances de complications entre les belligérans et les neutres seront décuplées, les conflits naîtront partout, à propos de tout. — Contrebande de guerre, blocus, droit de visite, tout est sujet à contestation, car tout est livré à l'interprétation et à l'arbitraire. Supposons en effet que le gouvernement fédéral eût adhéré aux déclarations du traité de Paris, rien n'eût été changé, car rien dans ces déclarations ne s'applique directement au cas du *Trent*. L'Angleterre n'aurait pas eu un seul argument de plus à faire valoir, vis-à-vis d'une des parties contractantes au traité de Paris, que les raisons qu'elle a opposées si justement au gouvernement fédéral. C'est dans l'état antérieur de la jurisprudence des nations, dans des précédens, dans des traités, dans des inductions, qu'il a fallu chercher les argumens qui ont été mis en avant par les avocats officieux des deux causes. Peu importe

(1) Le gouvernement espagnol vient de traiter le *Sumter*, qui n'est qu'un corsaire, comme le gouvernement anglais avait traité le *Nashville*, comme on avait déjà traité le *Sumter* à la Martinique. Il y aurait inhumanité à refuser des vivres ou les moyens de réparer des avaries à un navire en détresse.

d'ailleurs, pour le but qu'on s'est proposé ici, l'opinion que chacun se formera sur le fait, peu importe la solution de la question de droit, peu importent même les suites si graves d'un pareil événement; c'est assez qu'il ait pu se produire, c'est assez que l'acte ait été commis par ceux qui ont toujours défendu les droits les plus étendus des neutres, et qu'il soit considéré comme un *casus belli* par ceux qui ont porté naguère au-delà de toutes limites les prétentions des belligérans. La confusion est complète, et la nécessité de faire cesser de telles divergences et de telles incertitudes doit frapper tous les esprits.

L'issue pacifique du différend anglo-américain ne semble plus douteuse. Le gouvernement fédéral paraît avoir reconnu la justice des réclamations de l'Angleterre; il a déclaré que le capitaine Wilkes avait agi sans autorisation, et que les prisonniers seraient rendus. Il y aurait donc peu de chose à dire désormais des causes de ce différend, sur lequel tous les gouvernemens de l'Europe n'ont guère porté qu'un seul et même jugement, si des opinions fort erronées ne s'étaient manifestées, ce qui rend utile de résumer ce débat dans ses termes vrais, au risque de répéter ce qui a pu être dit ailleurs. De deux choses l'une : ou les confédérés du sud sont des belligérans, et alors leurs envoyés étaient couverts par l'inviolabilité du pavillon qui les abritait, ou les confédérés sont des rebelles, et alors c'est le droit d'asile qui a été violé sur le pont du *Trent* dans la personne de MM. Mason et Sliddel. Un journal s'est servi d'une comparaison juste au point de vue anglais. « Supposons, a dit le *Times*, l'Angleterre en guerre avec la France. Le gouvernement russe pourrait-il souffrir qu'un croiseur britannique arrêtât dans la Baltique la malle russe de Stettin à Cronstadt pour y saisir un agent diplomatique français se rendant à Saint-Pétersbourg? » Voici une autre comparaison aussi juste au point de vue américain. « Lorsque Kossuth se réfugia en Angleterre avec le but avoué d'y exciter des sympathies en faveur de la Hongrie, s'il s'était embarqué sur un navire anglais, le gouvernement britannique aurait-il pu permettre qu'un vaisseau de guerre autrichien enlevât le passager placé sous la protection de son pavillon? » Il y a même cette différence que, si Kossuth était vis-à-vis de l'Autriche dans la situation où le gouvernement fédéral prétend placer MM. Mason et Sliddel, le gouvernement britannique n'avait pas reconnu à la Hongrie les droits qu'il accorde aux états du sud. Voulût-on admettre que le doute ait pu exister sur la légalité de la présence des envoyés du sud à bord du *Trent* et que ce fût là matière à discussion, rien n'autorisait le capitaine Wilkes à faire justice de ses mains. Jamais les prétentions les plus excessives n'ont été portées jusqu'à re-

connaître de tels pouvoirs au commandant d'un vaisseau de guerre. « Le préjudice aurait été plus grand, a-t-on dit, si le *Trent* avait été arrêté, détourné de sa route et retenu dans un port jusqu'après la décision d'une cour de justice compétente. » Ce n'est pas là un argument sérieux. Dès que l'honneur est intéressé, l'offense ne se mesure pas à l'étendue du dommage, et d'ailleurs, en forçant tant soit peu le principe, on arriverait aisément à établir que les agens de la force publique peuvent partout dispenser du recours aux tribunaux, et que les prévenus gagneront à n'avoir pas à souffrir des lenteurs de la justice. Toute la question se réduit là, et, ramenée à ces termes, les seuls véritables, elle n'avait que faire, pour être résolue, de l'érudition sous laquelle on l'étouffait en la dénaturant.

Le gouvernement fédéral n'a pas voulu démentir les glorieuses traditions de son pays; il s'honore par cette résolution, il répond victorieusement à ceux qui le soupçonnaient d'être trop dominé par les passions populaires pour pouvoir écouter la voix de la sagesse et de la modération. En cédant aux réclamations du cabinet britannique, il fait plus pour la cause de la liberté des mers que s'il avait arraché par les armes à l'Angleterre la reconnaissance de droits qu'elle aurait violés. L'Angleterre est trop engagée par son succès pour pouvoir désormais renier les principes qu'elle s'est déclarée prête à soutenir de tout l'effort de sa puissance. La mise en liberté de MM. Mason et Sliddel est, pour les progrès du droit maritime, un triomphe plus grand, une consécration plus éclatante que ne l'ont été les déclarations du traité de Paris.

Il est peut-être à regretter qu'on ait attendu les réclamations de l'Angleterre, et qu'on ne se soit pas empressé, dès l'arrivée du *San-Jacinto*, de mettre en liberté les commissaires du sud. Le bruit qui s'est fait autour de l'incident aurait été fort affaibli. Une longue attente et les incertitudes que cette attente a fait naître ont soulevé dans la presse anglaise et américaine une polémique dont peut souffrir l'avenir des bons rapports entre les deux pays. La satisfaction générale avec laquelle est accueillie la solution pacifique de cette affaire ne doit donc pas nous fermer les yeux sur les dangers futurs. Les États-Unis ont été longtemps habitués de la part de l'Angleterre à une tolérance et à une patience très grandes; en plus d'une occasion, ils ont impunément dirigé contre elle des agressions, ils lui ont tenu un langage dont la fierté britannique souffrait, et qu'elle n'aurait pas toléré, venant de toute autre part. Dans la situation difficile et tendue où les place la rupture avec les états du sud, les états du nord ne doivent pas oublier combien les choses ont changé d'aspect, combien l'Angleterre a moins de raisons que par le passé de craindre une guerre qui pouvait la priver du coton. Si, sans qu'elle

parût se trop démentir, il lui était fourni un prétexte légitime de tendre la main aux esclavagistes, elle pourrait succomber à la tentation et saisir l'occasion de rouvrir les marchés du sud, comme de précipiter, de rendre peut-être irrévocable la dissolution d'une puissance dont l'accroissement prodigieux est pour elle un sujet d'inquiétude. L'Angleterre a cependant de nombreux motifs de prudence. S'il est probable que le début d'une guerre fût favorable à ses armes, l'expérience a dû lui apprendre à ne pas dédaigner des adversaires dont l'énergie s'est plus d'une fois retrempée dans les revers; le commerce maritime de l'empire britannique redouterait justement les suites d'une rupture pour les richesses immenses qu'il crée par son activité et qu'il transporte à travers les mers, *factor et portitor*. De son côté, le gouvernement fédéral a de graves difficultés à surmonter; il doit savoir aujourd'hui qu'il verrait l'opinion de l'Europe se prononcer contre toute violation des droits de la neutralité. Les avertissemens n'ont pas manqué, et la France, dans la dépêche de M. Thouvenel à notre ministre aux États-Unis, a donné des conseils dont on ne peut, à Washington, ni contester la sagesse ni méconnaître l'intention. Néanmoins les susceptibilités sont éveillées en Angleterre comme aux États-Unis, les amours-propres sont froissés, les intérêts restent engagés. L'élasticité des principes généraux, le manque d'accord et de fixité dans la jurisprudence des nations sur la neutralité, créent une source incessante de conflits entre deux peuples également jaloux de leurs droits, également prompts à prendre feu pour les défendre. De nouvelles difficultés ne seront évitées que si tout le mon des'emploie à les prévenir, que si les Américains, dans l'exercice de leurs droits de belligérans, se souviennent qu'il est de leur honneur et de leur intérêt de rester ce qu'ils ont été longtemps, les champions des priviléges des neutres, — si les Anglais aussi, dans leur ardeur à soutenir de nouvelles et libérales doctrines, se rappellent une époque où ils imposaient rigoureusement à autrui les contraintes et les restrictions qu'ils ont aujourd'hui tant de peine à supporter.

En France, dès que l'affaire du *Trent* a été connue, l'opinion publique, quoique généralement plus sympathique à l'Amérique qu'à l'Angleterre, n'a cependant pas hésité à donner raison à cette dernière: Tous nos souvenirs, toutes nos traditions, condamnaient l'acte d'agression dirigé contre un pavillon neutre. Vainement, pour justifier cet acte, essayait-on de s'appuyer sur des précédens plus ou moins exacts qu'on opposait à l'Angleterre. On avait beau jeu pour répondre qu'à tant faire que de changer de doctrine, mieux valait en répudier une mauvaise pour en adopter une bonne qu'en déserter une bonne pour en prendre une mauvaise. Toutefois, sauf

de rares exceptions, sauf de malheureuses tentatives bientôt abandonnées, le sentiment universel parmi nous a été que la France devait s'interdire toute autre intervention que celle des bons avis et des conseils amicaux. Le gouvernement français paraît avoir compris, respecté et partagé ce sentiment, si, comme tout l'indique, il s'est borné à faire savoir à Londres qu'il blâmait l'agression, à Washington qu'il conseillait d'en accorder réparation. Cette attitude ne saurait être trop approuvée.

La complète neutralité est si difficile à observer, les belligérans sont si disposés à voir méconnues les obligations qu'elle impose qu'il est nécessaire, dans la position où la France se trouve placée vis-à-vis de l'Amérique, de veiller avec soin sur les apparences elles-mêmes. Il arrive sans cesse que deux pays en guerre croient l'un et l'autre avoir à se plaindre des neutres. C'est un puissant motif pour que le gouvernement impérial apporte à tous ses actes une prudence extrême. De quelque côté que se produise une déviation des règles du droit maritime tel que la France le reconnaît et l'observe, il convient, dans l'intérêt de son repos, de sa dignité, de son influence, qu'elle ne compromette en rien la grande situation qui lui est faite. Elle pèsera plus dans la balance, elle aura sur les événemens une action plus décisive par sa neutralité que par une intervention à laquelle rien ne saurait l'engager, et qui ne lui laisserait que le choix de la faute à commettre. Le gouvernement français agira donc dans un sens aussi conforme aux vœux qu'aux intérêts du pays en continuant à rester étranger aux divisions intestines de l'Amérique et aux querelles qu'elle aurait avec d'autres états. Il saura se tenir en garde contre le penchant à l'immixtion dans les affaires d'autrui, dont le résultat le plus ordinaire est de coûter fort cher à l'intervenant, ne lui laissant pour prix de ses sacrifices que des embarras et des mécomptes, sans même lui valoir la reconnaissance de ses obligés.

C'est à tous égards un malheur pour la France que la guerre civile d'où l'Union ne peut sortir telle qu'elle existait avant de s'y engager. Ce résultat tristement inévitable ne compromet pas seulement nos intérêts commerciaux; il peut affecter l'avenir de nos alliances; il peut déplacer les chances de luttes futures entre les puissances maritimes. La fédération américaine pesait d'un grand poids dans l'équilibre européen; son influence devait suffire, en plus d'un cas, pour prévenir des ruptures, et, par un heureux contraste, devenait ainsi, en des mains passablement agitées, une garantie pour la paix du monde. Aussi nul homme sensé parmi nous n'a vu sans une douloureuse émotion la rupture du pacte fédéral et le commencement d'une scission qui, quel qu'en soit le dernier

mot, portera une profonde atteinte à la puissance américaine. La France voyait grandir de l'autre côté de l'Océan une nation dont sa sympathie et ses armes ont protégé le berceau. Quels que fussent à l'égard de l'Amérique les préjugés, les opinions, les penchans individuels, quoi qu'on pensât d'institutions pour la durée desquelles les amis de la liberté redoutaient depuis longtemps l'exagération du principe démocratique, quelque douleur qu'inspirât la terrible plaie de l'esclavage, quelque jugement qu'on portât sur la rudesse des mœurs et sur la raideur habituelle des relations internationales, il était impossible que la prospérité de l'Union ne fût pas chez nous l'objet de vœux conformes à la politique traditionnelle de notre pays. Si nous ne pouvons rien pour le maintien du faisceau dont la force était pour nous un intérêt de premier ordre, du moins nous n'aurons pas la folie d'en hâter l'affaiblissement.

La guerre de Crimée, qui a fait tant d'honneur à nos armes, et que d'ailleurs la Russie eut l'insigne imprudence de provoquer, la guerre de Crimée avait pour nous cet inconvénient, qu'elle diminuait, au profit à peu près exclusif de l'Angleterre, les forces navales d'une puissance dont les intérêts et les principes maritimes ont toujours été ceux de la France. Cette puissance nous a aidés, elle aurait pu nous aider encore à combattre des prétentions fondées sur la prépondérance maritime de ceux que les circonstances ont rendus nos alliés après avoir été si longtemps nos adversaires. Je ne blâme pas, je raconte, et je ne m'avance pas trop en affirmant que ces considérations n'échappèrent pas à ceux même qui pensèrent que l'intérêt et l'honneur de la France lui commandaient de n'en pas tenir compte. Aujourd'hui nous sommes libres, sans engagemens; aucune provocation ne nous a été adressée, nous n'avons à venger aucune offense. Nous n'irons pas, quoi qu'il advienne, contribuer à la ruine ou à l'amoindrissement d'une marine à côté de laquelle nous avons plus d'une fois combattu. Le gouvernement impérial peut moins qu'un autre oublier que Napoléon, cédant la Louisiane aux États-Unis en 1803, justifia cet acte par ces paroles : « Il faut, pour l'intérêt de la France, que l'Amérique soit grande et forte. Je lis plus loin que vous dans l'avenir, et je prépare des vengeurs. »

J'espère ne blesser personne par mon langage. Ce n'est pas celui d'un ennemi de l'Angleterre. J'ai toute ma vie été partisan de son alliance, admirateur de ses institutions, ami personnel de beaucoup de ceux qui la servent et qu'elle honore : je crois, dans cet essai même, avoir donné plus d'une preuve de l'esprit d'équité qui m'anime à son égard; mais, quand on traite de si grandes questions, il faut écarter de petits scrupules. Il y a des conditions inévitables

dans la situation réciproque des peuples et dans le contingent de leur avenir, sur lesquelles il ne sert de rien de se taire. De même qu'il est heureux pour un pays de savoir souffrir, dans la bouche de ceux qui l'aiment assez pour ne pas le flatter, des vérités qui ne sont pas faites pour lui plaire, de même les nations, dans leurs rapports entre elles, ont plus à gagner à ne jamais déserter leurs grands intérêts qu'à en abdiquer la défense dans de regrettables compromis. Des relations habituelles libres et franches, dans lesquelles chacun s'interdit également les exigences injustes et les complaisantes faiblesses, sont le plus sûr moyen de prévenir les suites fâcheuses des antagonismes, dont il est au-dessus de la puissance humaine de faire disparaître les causes.

Le conflit qui divise les États-Unis, le différend anglo-américain, se liaient trop intimement aux questions que j'ai traitées pour que, même dans un écrit où je cherchais les moyens de faire prévaloir le droit sur le fait, les principes sur les intérêts, j'aie pu passer sous silence des événemens dont tous les esprits sont préoccupés. Quelque tournure que prennent ces événemens, le but vers lequel je me suis efforcé de diriger l'attention des lecteurs de la *Revue* ne restera pas moins important à poursuivre. L'honneur de donner au monde un code maritime en harmonie avec la civilisation moderne nous toucherait plus, je n'hésite pas à le croire, qu'une nouvelle gloire militaire, celle de toutes les gloires qui nous manque le moins. Les déclarations du traité de Paris n'ont été, on l'a dit avec raison, qu'un programme à méditer. Ces déclarations ont posé les bases du futur droit maritime; elles n'en ont ni éclairci les obscurités ni placé la pratique à l'abri de la plupart des contestations qui sont nées et qui naîtront encore dans toutes les guerres, si les gouvernemens, éclairés par l'expérience, n'en préviennent pas le retour. Plus la France a montré d'abnégation en consentant à effacer la course du code maritime de l'Europe, plus elle est fondée à dire aujourd'hui : « Notre œuvre est restée incomplète, ayons le courage et l'honneur de la terminer. Que chacun suive l'exemple que j'ai donné, que chacun s'inspire des sentimens d'humanité qui m'ont déterminée, et que chacun sache faire ses sacrifices. » Tout son passé autorise la France à tenir ce langage, et l'influence qu'elle s'est acquise dans les affaires du monde lui permet d'aspirer au rôle généreux de champion du droit contre la force.

Il est aisé de comprendre les motifs qui ont rendu insuffisantes les déclarations du traité de Paris. On était pressé d'en finir; l'accord n'avait pas toujours régné parmi les plénipotentiaires; plus d'une question incidente avait failli troubler l'harmonie; très probablement on n'aurait pas réussi à s'entendre, si on avait cherché

plus de précision. Les circonstances sont aujourd'hui plus favorables, car les faits sont venus prêter leur autorité aux conseils d'une sage prévoyance. Non-seulement chacun peut se rendre compte de périls que de longues années de paix maritime avaient trop fait oublier, non-seulement chacun sent la menace de ces périls suspendue sur sa tête, mais la puissance de qui on aurait pu craindre les plus sérieux obstacles, par sa situation nouvelle de neutre dans un de ces conflits où elle avait toujours joué un rôle actif, s'est trouvée conduite à prendre la défense des droits qu'elle a trop longtemps méconnus. Tout semble donc se réunir pour aider à la préparation et à l'adoption du nouveau code maritime dont je voudrais avoir réussi à démontrer la nécessité. Les obscurités, les doutes, les contradictions, disparaîtront quand on sera décidé à les écarter en évitant le double écueil de toutes les conventions sur la matière, tantôt le laconisme, tantôt la prolixité, qui font également naître les contestations. Garder le silence sur les difficultés dans un traité, c'est l'aveu du parti-pris de ne point les prévoir; les noyer dans une vague phraséologie, c'est l'aveu de l'impuissance à les résoudre.

Je n'ai pas la prétention de faire plus qu'indiquer ici les questions à traiter :

Fixer et définir nettement les garanties de la propriété privée sur les mers; arriver, s'il se peut, à en faire consacrer l'inviolabilité;

Dire ce que c'est que la contrebande de guerre, le dire enfin une fois pour toutes en termes clairs et positifs;

Réduire les blocus au droit de fermer, du côté de la mer, qui appartient à tous, un port investi par terre, de façon que les belligérans ne puissent imposer sur mer, au commerce neutre, le respect de leurs droits que lorsqu'ils exerceront ces droits sur le territoire ennemi par l'*occupation* de ce territoire, qui peut seule les sanctionner;

Réglementer le droit de visite, l'environner de formes suffisamment protectrices de l'honneur et de l'intérêt des neutres; placer définitivement hors de toute contestation le principe que des navires convoyés ne peuvent être visités, et que la parole de l'officier qui commande l'escorte répond de tout le convoi.

Enfin, pour compléter la réforme, il est à souhaiter qu'on prévienne à jamais le retour d'actes récens dans lesquels le nord et le sud de l'Amérique ont une part à peu près égale de responsabilité et méritent les mêmes reproches. Des prises ont été brûlées en mer, faute de pouvoir être conduites dans un port du belligérant; des ports ont été obstrués par des vaisseaux chargés de pierres, amenés de loin et coulés de façon à rendre la navigation impossible

pour longtemps, peut-être pour toujours. Ce sont là des pratiques que doit flétrir une réprobation universelle. Détruire des richesses qu'on ne peut s'approprier, c'est faire une guerre de sauvages; piller et anéantir sans examen, sans vérification possible, des cargaisons dont tout ou partie peut appartenir à des neutres, et qui, à ce titre, devraient être inviolables, c'est agir en pirates. Plus condamnable encore est l'obstruction des ports, car ce n'est pas seulement la génération présente, ce sont les générations futures qu'on prive de leur patrimoine. Les ports, les fleuves que Dieu a donnés à l'univers pour faciliter les communications et les échanges sont un dépôt sacré fait à l'humanité tout entière, et que nul ne peut aliéner sans crime.

Les questions que soulève la réforme du droit maritime en 1862 sont grandes; quelques-unes sont aussi vieilles que les premières sociétés; il en est que de longs siècles de christianisme et de civilisation ont laissées telles que le paganisme et la barbarie les avaient léguées au moyen âge. Il faut enfin, d'un accord trop tardif, mais unanime, mettre un terme à ces misères et à ces hontes. De nombreux congrès ont délibéré sur de moindres intérêts; il est temps qu'un congrès spécial réunisse les représentans de toutes les nations civilisées du monde chargés de concourir à cette noble entreprise. Le gouvernement qui attachera son nom à l'initiative d'une semblable réforme acquerra une gloire moins éclatante peut-être, mais aussi durable et plus utile que celle des champs de bataille.

CASIMIR PERIER.

SIX MILLE LIEUES

A TOUTE VAPEUR

Ce journal de voyage n'était destiné qu'à moi et à quelques amis intimes. Mon fils, n'ayant eu ni le temps ni le projet d'approfondir ses observations, ne pouvait se préoccuper d'aucune fantaisie de publicité. Il m'a semblé pourtant, après avoir relu l'ensemble des divers envois, griffonnés Dieu sait comme! que la rapidité extrême et l'imprévu complet de ce voyage offraient précisément un attrait assez vif. Sauf un mois de flânerie d'artiste et de naturaliste autour d'Alger, tout a été saisi au vol, aperçu plutôt que contemplé ou observé dans cette excursion *à toute vapeur*.

La situation singulière du voyageur lui a créé un genre d'appréciation tout particulier. Enlevé à l'improviste par le gracieux appel d'un personnage éminent auquel nous lie depuis longtemps une affection aussi sérieuse que désintéressée, il a pour ainsi dire sauté d'Alger à Brest, en passant par Oran, Gibraltar, Tanger, Cadix, Séville, Lisbonne, les Açores, Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, New-York, Washington, les camps de Bull's-Run, les grands lacs du nord jusqu'au fond du *Superior*, les *prairies* jusqu'à la limite de la civilisation, le Mississipi jusqu'à Saint-Louis, le Niagara, le Saint-Laurent jusqu'à Québec, puis après le retour à New-York, Boston, Saint-Jean et l'Atlantique par la route du nord. Six mille et quelques cents lieues de terre ou de mer en trois mois et vingt jours, sans presque jamais savoir vers quel but on marche, c'est un spectacle assez émouvant quand, la veille du départ, on n'y avait jamais songé.

Le prince Napoléon, en fixant l'époque de sa tournée d'agrément et d'instruction, avait en lui-même la somme voulue des notions acquises, raisonnées et spécialement applicables à chaque point de son observation personnelle. Il lui suffisait donc de consacrer quelques jours, et parfois quelques heures, à l'examen des hommes et des choses qu'il savait d'avance, et à l'égard desquels son jugement avait pour se fixer des bases toutes préparées.

En outre, le désir exprimé par la princesse Clotilde de faire avec le prince la traversée tout entière dut modifier les projets. Comme, malgré la vaillance d'esprit et de cœur qui caractérise si vivement la fille de Victor-Emmanuel, il eût été imprudent de l'exposer à des fatigues au-dessus de son sexe, on dut, en la laissant à New-York, hâter la course à travers le Nouveau-Monde, afin d'abréger autant que possible les jours d'attente qu'elle avait bravement voulu supporter.

Cette précipitation amena aussi probablement l'imprévu de l'itinéraire, ou bien le prince ne voulut pas soumettre celui qu'il s'était tracé aux commentaires de tous ses compagnons de route : en quoi il fit bien dans l'intérêt de leurs plaisirs, car un itinéraire annoncé égare presque toujours l'imagination et l'expose à de nombreux désenchantemens. — Enfin, dans certaines positions, on ne veut pas rendre des amis dévoués responsables des fatigues ou des obstacles qui se peuvent rencontrer, et ces amis, délicatement délivrés de tout scrupule, font volontiers le sacrifice de leur initiative.

Nul plus que mon fils ne trouvait cela légitime. Laissé à lui-même autant que le permettait le risque de se voir séparé de ses compagnons par une pointe irréfléchie à travers les solitudes ou à travers les foules, n'ayant aucun caractère et aucun emploi officiels, jugeant et notant avec l'indépendance la plus absolue, il entendait toujours avec joie la formule : *liberté de manœuvre*, c'est-à-dire en style de marine : « que chacun aille où bon lui semble. » Il en profitait pour se lancer comme un oiseau dans l'espace, sans s'affliger du retour nécessaire et prévu de sa promenade, et tout entier à la jouissance romanesque d'être ainsi emporté dans l'ivresse du présent avec l'inconnu du lendemain.

Il y a donc eu pour lui, et il y aura peut-être pour le lecteur, un certain charme dans cette absence totale de préparation aux impressions reçues. On y sentira la spontanéité et la sincérité pour ainsi dire passives d'un esprit tout grand ouvert aux objets du dehors.

Consultée naturellement par mon cher voyageur, j'ai cru devoir l'engager à ne rien changer à sa manière de dire, pleine de jeunesse et d'abandon. Il m'a semblé que si à quelques égards il avait pu se tromper, il n'en était pas rigoureusement responsable, n'ayant

jamais formé le hardi dessein d'aller comprendre et juger la grande crise de la société américaine. Dans une de ses lettres plus intimes qui n'ont d'intérêt que pour moi, il me disait : « J'écris mon journal sans me préoccuper d'*écrire*. Je ne saurais me poser vis-à-vis de toi en esprit fort. Je suis une *paire d'yeux* et une *paire d'oreilles* au service des réflexions que tu voudras faire. »

Je crois que la question américaine est assez à jour maintenant, surtout dans la *Revue des Deux Mondes*, grâce aux excellens travaux qu'elle a publiés, pour que tout lecteur de la *Revue* soit à même de faire les réflexions que mon fils m'invitait à faire pour mon compte.

Quant à lui, une seule série d'observations a été enregistrée avec certitude, c'est celle des recherches et des rencontres entomologiques. Cette partie technique, j'ai conseillé de ne l'abréger ni dissimuler. Bien qu'elle ait été notée pour mémoire, en vue d'une satisfaction toute personnelle, elle a sa valeur, à cause des localités, pour les naturalistes, et sera aisément passée par les personnes indifférentes à ce genre d'étude.

Quelque délicate que soit la situation d'une mère en pareille circonstance, j'avoue que je ne suis pas embarrassée dans ma modestie, parfaitement sincère et parfaitement partagée. Il suffira, je crois, d'ouvrir ce journal de voyage pour y reconnaître l'absence de toute prétention comme de toute contrainte. Aucun dogmatisme, aucune pose d'aspirant à l'effet, beaucoup de choses vues et senties sous forme d'interrogation naïve et sensée, une promptitude de coup d'œil sobrement exprimée, une gaieté soutenue sans effort, et qui se communique même aux sujets de peu d'importance, voilà, je crois, les mérites d'un travail dont une critique trop sévère eût emporté les qualités avec les défauts.

GEORGE SAND.

Janvier 1862, Nohant.

Marseille, 13 mai 1861.

Chère mère, je t'ai promis de noter mes impressions de chaque jour, afin que tu puisses de temps en temps recevoir un gros paquet et voyager très peu rétrospectivement avec moi. Tu ne trouveras donc dans ce journal rien de ce qui peut nous préoccuper personnellement dans nos lettres, rien par conséquent que tu ne puisses communiquer en famille à nos amis.

Je voyagerai avec plus de plaisir et de fruit en me rendant ainsi

compte de tout, comme si nous étions ensemble, devisant, observant, devinant quelquefois et riant de bon cœur à l'occasion. Tout mon but est de te distraire de mon absence et de me dissimuler la tienne en vivant à toute heure avec ta pensée : c'est une bonne habitude que je n'ai pas envie de perdre.

15 mai, à bord du *Louqsor*.

Comptés, recomptés, numérotés pour ainsi dire, les passagers prennent possession de leurs cabines, lisez *tiroirs*. Grand calme dans le port de Marseille, on s'en réjouit. Bah! au sortir de la Joliette, on commence à tanguer; une heure après, le pont est désert.

A trois heures, nous perdons la terre de vue. La mer n'est pas commode : j'ai faim quand même. La houle n'est qu'au large. Ton rivage provençal est tranquille. J'espère que tu l'es aussi.

A sept heures et demie, mer très forte. Je m'y attendais bien après les orages de ces jours derniers sur Toulon. Il nous faut traverser des lames endiablées; mais qu'allais-tu faire sur cette galère? Voyageur, prends ton parti de ne pas dormir.

Terribles coups de mer. Le pont est envahi par les vagues. Les militaires qui s'y sont installés roulent comme des boulets d'un bord à l'autre, en criant comme des damnés et disant en leur cœur, comme Panurge : « Heureux celui qui plante choux, car il a un pied sur la terre, et l'autre n'en est éloigné que d'un fer de bêche! » Le capitaine les fait tous disparaître. Il y a six pouces d'eau dans le salon. « N'ayez pas peur! » crie une voix; ceci augmente généralement la peur. Je me rendors, les pieds en l'air, la tête en bas, et puis tout debout, puis hors de mon lit, je ne sais où et je ne sais comment. Je ne suis pas sûr de dormir, mais je suis dans un rêve bizarre, accompagné de bruits fantastiques. A une heure du matin, le roulis diminue, et je commence à retrouver la notion de la verticale, que j'avais absolument perdue, et mes souliers, qui s'essaient à la navigation en flottant sur l'eau qui clapote au milieu de la cabine.

Mais ce n'est pas fini. Tout craque, le navire se plaint comme un grand cétacé qui aurait le mal de mer. A huit heures, la houle est un peu apaisée. Il pleut, personne sur le pont, si ce n'est le prêtre algérien à la longue barbe et toujours nu-tête. A dix heures, nous sommes en vue des côtes de Minorque, la pluie cesse, un navire au large. Le pont se repeuple.

A deux heures et demie, nous perdons Minorque de vue. Beau temps, bonne mer. Presque tout le monde dîne; ciel magnifique. Je reste à regarder tout mon soûl la lune, qui se regarde tout son soûl dans la mer. Quelques hirondelles posées sur l'arrière du na-

vire voyagent avec nous. Des goëlands de la côte de Minorque nous ont suivis depuis ce matin jusqu'au coucher du soleil : en voilà des ailes !

Alger, 16 mai.

Je me lève à six heures, et cette fois j'ai dormi comme dans mon lit. Je me croyais encore à Tamaris. J'aperçois, à l'horizon transparent, les fines silhouettes de l'Atlas. Bonjour, père Atlas, j'ai beaucoup entendu parler de toi, et je suis fort aise de te voir. Bien que tu n'aies encore que la mine d'un nuage, ta physionomie me revient assez. On déjeune, les troupiers font un brin de toilette sur le pont pour entrer en ville. On arrive à dix heures et demie. Quarante-sept heures de traversée malgré un violent coup de mer, ce n'est pas le diable.

Les voilà enfin, ces êtres pittoresques brûlés du soleil et pompeusement drapés d'un rien. Voilà des femmes, fantômes blancs avec de grands yeux noirs. Voilà des Maures et des Juifs qui ressemblent à des Turcs de carnaval. Voilà d'étranges transactions de costume, de jeunes Israélites bien contens d'eux, en veste et culotte de drap vert pomme ou amarante, en souliers vernis, et coiffés d'une absurde casquette à visière. Je préfère beaucoup à ces *gandins* de l'Afrique une troupe d'âniers bronzés, vêtus d'une loque blanche; je crois voir des esclaves antiques. Les femmes juives ont un grand caractère aussi avec leurs fourreaux étroits, qui dessinent les formes.

Alger, que je m'attendais à trouver effacé par la civilisation, me surprend agréablement. La ville française, mélange de maisons européennes et de masures blanchies à la chaux, ne se compose que de deux ou trois rues. Toutes celles de la ville haute sont en escaliers, étroites, et de physionomie orientale.

Je traverse au hasard, cherchant une sortie sur la campagne. La nature avant tout. Je trouve devant moi la porte Bab-el-Oued, j'arrive au jardin Marengo, puis à la Kasbah, et enfin sur le versant nord de la Kasbah. Me voilà enfin sur la terre d'Afrique, au milieu des fleurs et des insectes qui bourdonnent dans l'ancien cimetière musulman. De luxurians chardons violets montent comme à l'assaut sur les tombes en ruine. Au bas de la colline, l'ancien cimetière israélite, pierres tumulaires en marbre, inscriptions hébraïques. Une chèvre blanche est coquettement couchée sur la plus haute tombe. De jeunes Espagnoles passent en ondulant des hanches et portant des paquets sur la tête. Poussés par des Arabes sans pitié, de pauvres petits ânes qui fléchissent sous d'énormes charges de sable descendent à la file le long de la montagne.

Je suis la route de Dely-Ibraïm. J'aperçois quelque chose de

lourd qui essaie de sauter dans la poussière. C'est une monstrueuse sauterelle verte avec le dos en croissant, les pattes en yatagan, tout à fait équipée à la turque; mais ce n'est pas là un échantillon des plaies d'Égypte, ce n'est que la *Locusta elephas*, fort inoffensive.

Sous une pierre, une sorte d'orvet avec des pattes. Je continue le long d'un torrent desséché, endroit vert et charmant, où des acanthes en pleine floraison poussent drues et droites. Les arbres et les buissons ne ressemblent pas plus à ceux de Toulon que la nature de Toulon ne ressemble aux environs de Paris. Je n'ai encore vu de ma vie des ombres portées si courtes. Les figures, éclairées d'aplomb, sont noires comme l'encre sur les terrains clairs. C'est le pays de la lumière, tout s'accuse et se détaille avec excès; pourtant les fonds sont vaporeux et fins.

Je marche sans débrider, pour échapper à l'illusion du roulis qui me poursuit aussitôt que je m'arrête.

A une heure du matin, la place du Gouvernement grouille encore. Une sérénade monstre s'organise en l'honneur de Mlle Wertheimber : tambours, trompettes, chapeau chinois, solo de cornet à piston. Allez donc vous reposer dans un hôtel assiégé d'un pareil enthousiasme! Des huées et des sifflets protestent, les instrumens ripostent avec rage. Cela dure jusqu'à deux heures du matin. Ai-je quitté le vacarme de la mer en fureur pour tomber dans un sabbat de virtuoses? Enfin je vais dormir sur ma première impression d'Afrique. Sauf le concert, qui est très bien, mais que j'aimerais mieux en plein midi, je suis content de tout.

17 mai. — Après avoir vu les personnes que je cherchais, j'ai pris au hasard un omnibus (espèce de coucou) qui m'a conduit et laissé sur une route quelconque. Rien ne vaut le plaisir de la découverte et de la promenade sans but dans un pays entièrement nouveau. Plus tard, j'aurai des projets, des vouloirs, des guides; mais, pour commencer, je suis bien aise que personne ne me dise où je suis et n'influence mon premier sentiment. C'est aussi ton goût, ma chère mère, et souvent nous avons ainsi pris possession ensemble de nos buts d'excursion, désolés quand on nous conduisait malgré nous à ce qu'il *fallait* voir. Aussi ai-je fait tout le contraire de ce que me conseillait une vieille Allemande, ma voisine d'omnibus, qui voulait m'envoyer au Jardin-d'Essai, où il y a des *cholis* messieurs et des *cholies* dames, ce qui, selon elle, est bien plus *peau* que la montagne. J'ai donc couru vers la montagne à travers les sentiers herbus, fleuris, pullulant de papillons et d'insectes, le long des champs de blé. C'est le Sahel. Des tapis de mouron bleu dont je t'envoie une fleur, quatre fois grande et bleue comme celles de chez nous, festonnent les bords du sentier. Des arbousiers, des

figuiers, des lentisques, non en buisson comme ceux de Tamaris, mais en arbre, des caroubiers magnifiques, des aristoloches et des smilax qui s'enlacent avec fureur autour des jujubiers : c'est gai, c'est fier, et tout sent bon.

Au revers d'une colline, j'ai retrouvé en masse l'arbuste nain qui t'intriguait tant au cap Mouret, une *passerine*, si j'ai bonne mémoire. Un omnibus me remporte en compagnie de quatre Mauresques, de deux petites filles déjà jeunes filles et de deux poupons nus dans des burnous roses. Ces dames cachent soigneusement leurs nez, mais elles montrent leurs bras, qui sont beaux, et leurs seins, ni plus ni moins que des nourrices normandes. Les petites filles me regardent fixement avec des yeux d'un noir de velours, surmontés de sourcils à l'encre de Chine. J'entends qu'une d'elles se nomme Flissa. Tout cela est grave et craintif ou dédaigneux; mais je perds ma canne qui s'enfuit par l'omnibus défoncé, et voilà des rires inextinguibles, des rires qui font voler sur moi les puces dont ces houris sont couvertes.

J'ai déjà pu voir le même mélange de gravité et de gaieté exubérante chez les Arabes. Assis majestueusement en rond et fumant leurs pipes comme s'il s'agissait de trouver au bout de cette méditation la quadrature du cercle, ils semblent au-dessus du destin des empires, et on pourrait croire qu'ils seraient à peine dérangés par la chute d'un astre; mais qu'un âne mal bâté vienne à passer, tous se lèvent, courent, crient, gambadent et grimacent comme une bande de singes. Puis les voilà tout d'un coup replacés en rond, assis, fumant, aussi sérieux qu'auparavant; leur figure de marbre a repris son immobilité.

Mlle Wertheimber a eu son triomphe hier soir, c'est aujourd'hui le tour de Mme Cabel. C'est un concert qu'on lui donne, et elle y fait sa partie. On crie : « Vive Marie Cabel! » avec enthousiasme.

18 mai. — Ce matin l'ovation continue; le peuple français est entassé sur la place. Mme Cabel va partir. Elle paraît dans une calèche découverte, pavoisée et tout ornée de fleurs. Le capitaine du navire qui va l'emmener est assis auprès d'elle et salue la foule. Est-ce qu'il a chanté? Mme Cabel envoie des baisers à son peuple. Le navire a hissé son pavillon et déployé toutes ses flammes et banderoles. Elle monte à bord et part dans toute sa gloire; mais gare le mal de mer tout à l'heure!

Je monte en omnibus pour aller à douze kilomètres d'Alger voir la Maison-Carrée. Un Français dit, en passant sur le pont de l'Harrach, que c'est là un pont romain. Au moment de descendre dans le village, un Kabyle qui avait paru dormir, et qu'on supposait d'ailleurs ne pas entendre un mot de français, dit d'un ton péremp-

toire : « Non! — Quoi, non? A quoi répondez-vous? — Le pont de l'Harrach a été bâti par les Arabes il y a cent soixante ans. »

De la Maison-Carrée (ancienne forteresse turque devenue aujourd'hui prison pour les condamnés indigènes), je contemple l'immense plaine de la Mitidja, fermée par les dentelures bleues du Jurjura. En passant, je suis hélé par un chamelier qui, après m'avoir parlé arabe, me demande en *sabir* (langue franque) *permission far mangiar djemmel*, et il me montre ses douze chameaux broutant les chardons du talus; il s'agit de les mener paître sur une colline herbue de l'autre côté de la route. J'accorde en bon prince la permission, laissant au destin le soin de la ratifier ou de faire intervenir le garde champêtre.

Le long des terrassemens du futur chemin de fer, je regarde en pensant à toi, ma chère mère, des amas de fleurs que je ne connais pas de vue et qui sont toutes belles à l'envi les unes des autres. Je gagne le rivage de l'Harrach, rivière assez large et peu profonde. Ses bords sont plats, mais couverts de saules, de tamarix en fleur et de grands roseaux où je ne sais quelles grenouilles indigènes poussent des cris formidables. Des bécassines et d'autres oiseaux d'eau dont le petit corps est monté sur des pattes en échasse s'envolent en criant aussi à mon approche. Une herbe rampante a cinq, huit et dix mètres de long dans les endroits vaseux. Une grande partie du rivage à peu de distance est cultivée en artichauts gigantesques qui croissent pêle-mêle avec des chardons non moins bien portans, de trois mètres de haut. Les aristoloches, les liserons, les smilax grimpent sur le tout, et quand ils rencontrent quelques figuiers ou chênes verts, ils s'en emparent et en font un dôme de verdure impénétrable.

En suivant le chemin, je voyais de loin une colline de sable couverte d'arbres inconnus. J'y suis monté, et j'ai reconnu que c'étaient des ricins. Je me suis promené sous leur ombre. Un peu plus haut, en cherchant un insecte vivant, une espèce de *pimélie* dont je ne trouvais que les débris dévorés par les scarites, qui pullulent dans ces buttes sablonneuses, je lève le nez et je me trouve en plein désert : un échantillon du Sahara avec la mer en face et les chaînes de montagnes à droite. Une immensité de sable pur, fin et brun forme çà et là des monticules ridés par le vent, de petites légumineuses à fleurs jaunes (*medicago marina*) tapissent de grandes étendues et se marient à des zones roses et violettes d'une espèce de sauge velue; mais, en marchant vers la mer, on perd toute trace de végétation, le sable est parsemé de plaques blanches que je prenais de loin pour des touffes de marguerites printanières. C'étaient des amas de menus coquillages brisés, lavés par la pluie et blanchis

par le soleil. Cette solitude est d'un grand caractère et fait oublier qu'on est à deux pas de la civilisation. Quelques aloès percent les ondulations de sable gris, des Arabes montés sur des chameaux passent au loin, un troupeau de bœufs va cherchant les places herbues du désert.

Je m'aperçois qu'il est sept heures et qu'il faut s'arracher à ce grand calme sauvage. Je marche sur un Arabe couché dans l'herbe et qui ne bouge non plus qu'une pierre. Je traverse les potagers; les jardiniers mahonnais me voient passer et me remercient. Ce n'est pas ici comme aux environs de Toulon, où, après bien des pourparlers, pour vous épargner un détour d'une demi-lieue, on vous dit : Passez *un peu*, du ton dont on dirait à un mendiant : Vous n'aurez qu'un sou.

Au *Caroubier*, je trouve une voiture qui me ramène à Alger par la route de Mustapha-Supérieur, une délicieuse allée sinueuse sous un continuel berceau de verdure. Ma chère mère, nous ne savions pas ce que c'était que la végétation, et si tu venais ici, tu ne voudrais plus regarder la Provence.

19 mai. — Pentecôte; aussi grande fête pour les Juifs que pour les catholiques. Promenade au Jardin-d'Essai avec M. Courcières, qui a l'obligeance de me piloter dans la ville; de là au premier tombeau de Sidi-Mohamed-ben-Abd-er-Rhaman-bou-Koberein. Ouf! quel nom! Ce saint homme a trouvé moyen d'être enterré aussi en Kabylie, chez les Zouaouas. — Arabes, Kabyles et Maures vont en pèlerinage de l'un à l'autre; aujourd'hui c'est grande cérémonie et *fantasia* à celui de Mustapha.

Nous voyons arriver de longues files de chameaux, de mulets, portant les tentes et les provisions; des hommes, des femmes, des enfans, à pied, à cheval, à âne, tous couverts de poussière. Le cimetière est déjà plein de vivans : d'un côté les femmes, qui font brûler des cierges sur la tombe du saint; plus loin, les hommes assis ou couchés sur les tombes. Les tentes sont dressées dans les herbages déjà foulés par les bêtes de somme. On fait ses dévotions; on mange, on boit, on fume, on devise. Les marchands maures crient leur limonade, leur sirop de grenade, leurs gâteaux et leur *cacahouet* (*pistache de terre* ou *arachide*). Les agens de la police maure vont et viennent, éloignant les *roumis* (lisez chiens de chrétiens) des femmes de leur race. Quelques-unes de ces dames se dévoilent pour boire et fumer. Dans le lieu saint, elles ont le droit de montrer leur visage, dont les beaux yeux sont fort agaçans, soit avec intention, soit à cause de l'étrange expression que leur donne la peinture des paupières à l'intérieur. Les sourcils sont réunis tantôt par une ligne noire, tantôt par un trait orangé, le front orné

souvent d'une étoile bleue ou d'un large point noir. Les ongles des pieds et des mains sont peints aussi en noir ou en rouge. Les bas sont généralement portés par les femmes équivoques. Pourtant la mode commence à combattre le préjugé, et quelques élégantes de bonnes mœurs portent des chaussettes de soie ou de coton bleues, blanches, rouges ou rayées, de véritables chaussettes d'homme. J'en ai remarqué une qui s'était donné le luxe d'une ombrelle, mais elle la portait soigneusement enveloppée de papier. A notre approche, plusieurs de ces merveilleuses ont caché leur visage pour un instant dans un pli de leur haïk. Autour d'elles jouaient des petites filles déjà splendides de regard et de cambrure, puis des marmots énormes dormaient sur les genoux de monstrueuses nourrices noires.

Il y avait là des échantillons des diverses races que l'on voit en Algérie : des Kabyles (*Kebaïles*), qui habitent les montagnes autour du Jurjura et parlent une langue particulière; leur type diffère de l'Arabe, ils sont plus blancs et souvent blonds ; des Maures, descendant des anciens Mahgrébins et mélangés de diverses races, qui habitent les villes, gens paresseux et sensuels; leurs femmes, blanches et jolies, sont toujours voilées, celles des Kabyles ne le sont jamais; des Arabes, que nous devrions plus rationnellement appeler *Berbères*, aux yeux vifs, au teint olivâtre, aux pommettes fortes, aux lèvres prononcées, vivant sous la tente (les *bédouins*) ou sous le chaume (les *fellahs*), fils des sauvages conquérans qui anéantirent la civilisation des califes; des nègres, originaires pour la plupart de Tombouctou ou du Soudan, forts, doux, toujours gais; des Biskris, les Auvergnats de l'Afrique, grands travailleurs, infatigables porteraix, jardiniers ou *facchini*, comme on dit en Italie. Avares et sobres, se battant parfois entre eux comme des enragés, mais doux à l'habitude, ils ne songent qu'à amasser de l'argent pour acheter des terres dans leur pays. Enfin quelques Koulouglis, métis des Turcs avec les Arabes, gens orgueilleux de maintien et, dit-on, de caractère.

On attendait les caïds du Fondouck pour commencer la *fantasia*. Enfin ils arrivent au milieu de flots de poussière, enseignes déployées, musique en tête. Ils vont faire leurs dévotions au marabout, puis enfourchent leurs montures et s'assoient dans leur selle pour assister à la course. Un tambour de basque carré, rempli de pois, marque un rhythme que deux flûtes de roseau jouées de biais, à l'antique, accompagnent d'une modulation parfaitement monotone qui va durer deux heures sans respirer.

Hommes, femmes, enfans, se précipitent sous les caroubiers aux marges de la route. Un coup de feu part; un Arabe passe au triple

galop, suivi de deux autres qui déchargent simultanément leurs fusils au milieu du groupe des femmes. Celles-ci répondent à cette provocation par des cris de triomphe, le *you, you, you* classique, qui, dans le gosier de deux cents coryphées, caresse le tympan d'une étrange façon. C'est sauvage, solennel et burlesque en même temps. En guise de points d'orgue, chaque cavalier qui passe vous lâche dans la figure un coup de fusil; c'est, dit-on, une politesse. Je ne crois pas qu'il faille être dupe de tant de courtoisie; je n'ai pas vu diriger une seule décharge du côté de la route, où se tenaient les *croyans*. Leur préférence pour nous m'a donc paru manquer de vraisemblance.

Je ne te fais pas la description des chevaux et des cavaliers, tu l'as lue dans Fromentin, c'est exact. C'est aussi beau que ça. Un cavalier hadjout, enveloppé d'un immense haïk blanc comme la neige, qui laissait apercevoir de temps en temps son riche costume de velours et d'or, était superbe; mais combien d'autres l'étaient aussi!

Cette *fantasia* est une rage. C'est comme ce classique fandango qui, en Espagne, faisait, dit-on, danser les juges sur leurs siéges. A mesure que le délire s'empare de l'assistance, on voit ici des gens graves abandonner leurs postes et s'élancer dans l'arène. Les caïds n'y manquèrent pas, et l'agent de la police maure lui-même, ennuyé d'avoir reçu maint coup de feu au derrière, abandonna sa consigne, emprunta un cheval, trouva, je ne sais où, un fusil de quinze pieds de long, et, sans respect pour son uniforme de sergent de ville africain, fit à son tour voler la poussière et les nuages de poudre au nez ou dans les jambes des assistans.

La fantasia dure deux heures, après quoi hommes et femmes, musulmans et chrétiens s'entassent pêle-mêle dans les omnibus. Les vrais dévots, qui sont venus de trente et de quarante lieues, campent dans le cimetière. Je n'ai pas vu un seul Juif à cette fête, mais bien deux mille Arabes, Maures et Kabyles.

20 mai. — Temps humide et lourd. Je vais voir siéger la cour impériale. Fier, calme, immobile, promenant ses regards dédaigneux sur l'assemblée et sur ses juges en robe rouge, un Mozabite est assis au banc des accusés. Les Mozabites sont musulmans, mais d'un rite particulier. Ils ont à peu près les mêmes mœurs que les Kabyles, dont ils partagent l'origine, bien qu'ils habitent le désert, tandis que le Kabyle vit dans la montagne. Leur haine commune contre l'Arabe donne souvent lieu à des scènes sanglantes. Celui que j'ai sous les yeux est atteint et convaincu d'avoir tué un Arabe que l'acte d'accusation appelle un sien coreligionnaire. Pour lui, c'était un ennemi; il avait une injure à venger, il s'est fait justice

lui-même; selon lui, c'est son droit. Le vêtement déchiré du défunt, le couteau ensanglanté du Mozabite sont là, sous ses yeux; mais il paraît aussi insensible à ces pièces de conviction qu'à la timidité des témoins, qui n'osent plus l'accuser et tremblent sous son regard fanatique. Après avoir écouté la sentence qui le condamne à mort, il se lève, secoue en signe de mépris et de l'air d'un sénateur romain un pan de son burnous, et, sans changer de physionomie, sort d'un pas ferme en disant : « Dieu est miséricordieux ! »

Si sa peine a été commuée, nous pourrons le rencontrer quelque jour dans l'arsenal de Toulon, traînant la chaîne du galérien, comme tant d'autres Arabes que nous y avons vus, et qui ne comprennent absolument rien à leur condamnation.

Voilà qu'il pleut comme je n'ai jamais vu pleuvoir en Europe. Les promeneurs de toute race se réfugient sous les arcades des rues Bab-el-Oued et Bab-Azoun.

Dîner en famille chez le maire d'Alger, M. Sarlande, que les Arabes appellent l'*émir*.

22. — Rafales venant du nord comme une queue du mistral de Provence, méchante mer, éclairs, tonnerre et pluie. J'ai découvert enfin la demeure de Mme Louis Jourdan, qui est ici avec Prosper. La mère et l'enfant se portent bien. Je suis content de les voir. Je passe la journée avec eux. Leur maison est au bord d'une gorge ravissante (le vallon de Thélemli), pleine de rigoles qui serpentent au milieu des arbousiers, des trembles, des lauriers, des caroubiers et des ormes. Les graminées ont parfois dix pieds de haut. Qu'en ferais-tu dans tes herbiers?

23 mai. — Aujourd'hui à Saint-Eugène, village tout moderne, très hétéroclite sur la terre d'Afrique. Maisons françaises, chalets suisses, château moyen âge, demeures à la mauresque, bastides provençales, villas italiennes et moulin à vent, sans compter les hybrides de tout genre. Dans un chemin creux ombragé de lentisques, on rencontre un troupeau de chameaux dont le cri strident se mêle au son du piano d'une villa située derrière la haie.

Examen des plantes et des insectes le long de la mer sur des falaises très escarpées, qui ressemblent à la pointe méridionale de la Provence, au cap Sicié. En fait d'entomologie, trois grands scorpions jaunâtres de mauvaise mine, et sur les lentisques six chenilles de bombyx (le *megazoma repandum*), une jolie mante verte et rose (l'*empuse pauperata*).

A un détour, je me trouve en face de la pointe Pescade, une forteresse maure sur un rocher qui surplombe la mer. C'est un ancien repaire de forbans. Le tableau est d'un grand style, pas d'arbres, des aloès, des cactus et des palmiers nains, de vastes espaces ro-

cailleux surplombant comme le fort, mais à distance; de longues collines vertes doucement ondulées; dans les lointains, des maisons blanches à crever les yeux. C'est bien ainsi que se représentent l'Afrique ceux qui ne l'ont vue qu'en peinture, et c'est ainsi que je l'imaginais; mais sa belle végétation dans les parties mouillées, c'est ce que je ne me figurais pas, et ce dont rien ne peut donner l'idée.

Sur le chemin, aloès de quatre à cinq mètres de haut poussant leurs grandes hampes encore en bouton. Ces hampes ne poussent pas ici dans une nuit, comme on le prétend en Provence; il leur faut au moins de douze à quinze jours. Sur ces aloès tout festonnés d'aristoloches en fleur, j'ai trouvé de bien jolies chenilles de thaïs grises, à tubercules d'un beau rouge carmin; elles paraissent nombreuses dans cette localité. Puis j'ai contemplé en naturaliste l'immobilité prodigieuse de trois Arabes qui gardaient un troupeau, couchés à plat ventre sur les rochers. Les rochers n'étaient pas plus fixes, et il fallait bien regarder pour voir où commençait l'homme et où finissait la pierre. Enfin c'est leur manière de garder les vaches : soit, au moins sont-ils censés faire là quelque chose; mais, en revenant de ma promenade, j'en ai retrouvé un qui ne gardait rien et que j'avais vu là trois heures auparavant, loin de toute habitation, vautré sur une roche très élevée au bord d'un ruisseau. Il était dans la même attitude et ne vivait que par ses yeux fixés sur moi. Il suivait tous mes mouvemens. Les mœurs humaines sont aussi mystérieuses quelquefois que celles des animaux sauvages.

Je suivais le chemin de Sidi-Ferruch, mais j'avais encore quinze kilomètres à faire; je me suis contenté d'en rapporter une vingtaine dans mes jambes par un temps très lourd. Les nuages rampaient à mi-côte des collines du Sahel. Je suis las et me prive ce soir de musique et de théâtre.

24 mai. — Promenade avec M. Heim, qui mord à l'entomologie. C'est un Prussien très distingué avec qui je me suis lié sur le *Louqsor*. Je lui dois de la reconnaissance, car il m'a aimé à première vue, pour *moi-même*. Ce matin seulement, il s'est avisé de me demander si j'étais ton parent, et en apprenant que j'étais ton fils, il a laissé tomber sa pipe en poussant une exclamation qui a bien duré trois minutes. Je le mène du côté des sables d'Hussein-Dey, qui me donnent une envie du diable d'aller voir les grands déserts. Nous trouvons en fait d'insectes beaucoup d'*ateuchus variolosus*, *semi-punctatus* et *sacer* (le bousier sacré des Égyptiens), plusieurs sauterelles vertes à long nez (la truxale *nasuta*), quelques carabes, des longicornes, des charançons et bien d'autres coléoptères; deux petits serpens myopes, de vingt centimètres de long, au ventre jaune, le

dos tacheté; ils étaient tapis dans le sable; sur des euphorbes, des chenilles de sphinx *tithymali*.

Vent du diable, de gros nuages noirs roulés sur les flancs du Petit-Atlas projettent leurs ombres fuyardes sur la plaine; les monticules de sable volent en nuages et viennent *blaireauter* les empreintes laissées par les animaux sur le sol. Pas un être vivant, excepté aux abords de la route. Encore des Arabes couchés dans les mauves, immobiles, vous regardant et ne vous avertissant pas que vous marchez sur eux. C'est pousser trop loin le mépris de soi ou des autres. Des cris perçans retentissent au loin, on cherche sans rien voir; c'est quelque femme ou enfant qui du haut d'une terrasse glapit pour écarter des récoltes les oiseaux pillards.

Vers quatre heures, le ciel s'est débarrassé de ses nuées, les montagnes se sont éclairées, c'était magnifique. Beau clair de lune et rosée ce soir. Les rossignols en cage chantent toute la nuit.

25 mai. — Je prends la promenade au hasard. Je m'engage dans un petit chemin pavé qui a l'air d'être une ancienne voie romaine. J'avance à l'ombre des berceaux et le long des cultures à travers le Sahel, et de l'autre côté des coteaux je découvre l'immense Mitidja, bornée par l'Atlas, les montagnes de Cherchel et la mer. Le temps et la vue sont splendides, ça donne des jambes. Je traverse les blés et les foins coupés, et me voici sur la route de Médéah : région ondulée, de grands pâturages jonchés de palmiers nains, d'asphodèles et d'amaryllis. En traversant Hydra, j'ai vu des caille-lait jaunes qui grimpaient à dix mètres d'élévation dans les arbres. En revenant, toujours des aloès, lentisques, caroubiers, figuiers, cactus et chênes kermès. La route, qui me ramène par la porte du Sahel, fait deux ou trois kilomètres de tours et détours en descendant; on est tellement au-dessus de la ville qu'on ne la voit pas.

Cette nuit, j'ai entendu, à une heure, la voix du *muezzin* qui veille avec sa lanterne allumée au sommet de la tour de la mosquée Djama-Kebir. Un tirailleur indigène et cinq Arabes qui se croisaient dans la rue se sont arrêtés, et, placés en cercle, lui ont répondu par des hurlemens sauvages; un troupeau de chameaux passait, le son mat d'une *darbouka*, accompagnant un chant plaintif et monotone, partait de je ne sais quelle cave. — Cela ne ressemblait guère à une rue de Paris.

26 mai. — Promenade au *Frais-Vallon*, charmante région, collines coniques couvertes de verdure, avec de grandes écorchures sur les flancs. Haies de roseaux et de rosiers en fleur; de l'ombre sur tous les sentiers.

Près d'un four à potier, quelques Arabes pétrissent l'argile et tournent des gargoulettes de toute grandeur, mais de forme inva-

riable. L'installation est primitive : trois petites cabanes en terre et en branchages, dont une plus vaste sert de magasin, une aire où les pots sèchent au soleil, les ouvriers à demi nus attendant le moment d'enfourner; un vieux Maure haut monté sur sa mule caparaçonnée de rouge, et marchandant une amphore; tout cela bien éclairé, et ces hommes maigres toujours élégans de formes et d'attitude : il n'en faudrait pas davantage pour faire un tableau.

Au revers d'une roche, un nègre accroupi bat des mains pour épouvanter les moineaux qui viennent manger le blé, déjà mûr. Ses vivres pour la journée sont près de lui dans un trou du rocher. — Moineaux bien méchans, dit-il, mais moi bien plus méchant; pas dormir! Toi promener? Faire beau temps, porte-toi bien.

Le sentier que nous suivions nous a trompés, il n'y a pas eu moyen de pénétrer dans la montagne. En revenant sur nos pas, nous entendions de très loin le formidable claquement de mains du vigilant nègre. — Ah! dit-il quand nous fûmes près de lui, toi pas passer! Si toi demander, moi avoir dit. — Le nègre d'ici est le type de la confiance et de la bonhomie. Il y en a de très beaux et de très élégans.

Blidah, 28 mai.

Départ à six heures du matin pour Blidah par L'Agha, Mustapha-Supérieur et Birkadem (*le puits de la négresse*). Ce nom vient des apparitions fréquentes d'une négresse fantôme qui sort d'un puits et rôde la nuit. Il n'est guère de musulmans qui n'aient eu maille à partir avec ce spectre noir. Sous les platanes, j'ai vu la fontaine, où puisait une forte négresse; mais je ne doute pas que celle-ci ne fût très vivante.

Bouffarick; la ville est petite, mais le cimetière est grand. La colonisation a laissé là ses victimes. Aujourd'hui c'est une oasis au milieu de la vaste Mitidja, dont les régions marécageuses encore incultes ne sont que trop nombreuses. Plus loin, elle est fraîche comme le printemps, couverte de moissons et de pâturages.

A mesure qu'on approche de Blidah, la végétation arborescente prend plus d'importance. Blidah, cette *rose* si vantée par les poètes arabes, est triste et trop rajeunie. On n'y rencontre que des soldats. La musique des *turcos* joue sur la place : trois pauvres colons, un Arabe galeux, une douzaine de zouaves forment l'auditoire. Une famille d'Arabes nomades campe en dehors du mur d'enceinte.

La situation, au pied du Petit-Atlas, sur un des premiers gradins de la montagne, est riante, les arbres magnifiques, les oranges excellentes. Nous prenons une carriole; le jeune Salem, nègre de douze ans, intelligent et parlant à peu près français, est notre phaéton. Il

a beaucoup du singe et ne cesse de faire claquer son fouet en criant aux Arabes : *Baalek* (prends garde) ! avec autant d'emphase que s'il conduisait le char du soleil. Il passe en casse-cou à travers les troupeaux, franchit deux lits de rivières, et durant dix-huit kilomètres ne ralentit ni son fouet ni ses cris.

Les rivières ainsi franchies sont fort tranquilles en ce moment, mais elles ont balayé toute trace de route. Déjà ce matin, avant Blidah, la diligence avait quitté deux fois la voie, faute de pont, et avait passé dans la rivière, non sans peine et sans crainte. Les flots bravés avec moins de souci par notre carriole sont l'Oued-Kebir, qui s'écoule en trois ou quatre bras dans la plaine, et la Chiffa, qui serpente en filets dans les sables couverts de lauriers-roses en fleur, sur une largeur de trois ou quatre cents mètres.

Nous côtoyons la chaîne du Petit-Atlas, montagnes de second ordre, couvertes de verdure du bas en haut, prairies, moissons et pâturages semés de palmiers nains sur les collines inférieures. A gauche, monceaux de ruines; c'est un village arabe que nous avons détruit. L'avoine et le blé poussent aujourd'hui au milieu des chambres. Nous quittons la route de Milianah, et au Rocher-Blanc nous entrons dans les défilés de la Chiffa, tantôt calcaires, tantôt schisteux et tantôt micaschisteux.

La route serpente au flanc de la montagne à une grande et pittoresque élévation. La Chiffa en bas roule d'énormes quartiers de roche. Au-dessus de nous, des forêts de pins et de chênes-liéges. Des cascades gigantesques s'élancent des sommets. Une d'elles forme quatre filets, qui, de plus de cent mètres de haut, se laissent tomber dans les lauriers-roses et les salicaires en fleur. On a beau avoir vu des roches et des cascades, c'est toujours un spectacle qui vous retient et vous grise un peu.

Pendant que je faisais un croquis, un de ces Arabes qui semblent toujours et partout sortir de terre est venu se placer juste derrière moi sur le rocher contre lequel j'étais adossé. D'un coup de pied, ce bon compagnon eût pu lancer le chien de chrétien dans le précipice. Il suivait mon dessin avec attention. Quand j'eus fini, il me dit que l'eau, le rocher, les plantes et *même* la route faite par les Français étaient *tutto bono*. Je lui offris une cigarette, et il m'offrit une poignée de main; puis il alla rejoindre sa caravane, content peut-être de se dire : *J'aurais pu!* mais on ne court réellement aucun danger avec les Arabes. La crainte les retient, non pas la crainte d'homme à homme, ils sont toujours aussi braves, mais la crainte des lois françaises, dont ils sont arrivés à reconnaître la nécessité pour eux-mêmes.

Nous avons été jusqu'à la *roche pourrie*, une veine de schiste en

décomposition, qui fait souvent des siennes. Là, il a fallu s'arrêter; on répare la route, qui a été se promener au fond de l'abîme. Les voitures ne passent pas encore. Nous retournons à Blidah pour y coucher. Salem, en recevant mes cinq francs de gratification, ouvre, en signe de joie et en guise de bourse, une véritable gueule de four, où, faute de poches, il serre son argent, au risque de ne l'y pas retrouver.

Ce que nous avons vu aujourd'hui est admirable, couleur et forme, charme et terreur, fraîcheur et puissance, *tutto bono!*

Les singes habitent un certain vallon qui s'appelle « Cascade des singes; » mais ils n'ont pas daigné se montrer à nous, non plus que les chacals, les sangliers et les panthères de la plaine. Quant à celles-ci, c'eût été une bonne fortune d'en apercevoir : elles sont devenues très rares.

29 mai. — Trois heures de sommeil l'autre nuit à Alger, celle-ci deux heures à peine; le chant des grenouilles, le pas des patrouilles et de deux sentinelles qui ont monté la garde de chaque côté de la rue, mais surtout la férocité des puces africaines, ne m'ont pas laissé dormir une minute de plus. Après avoir visité la ville et les alentours, je suis revenu à Alger par Douera, grand village et petites maisons sans caractère.

Koléah, 30 mai.

Je vais à Koléah. La voiture ne part qu'à trois heures. J'entre au musée d'histoire naturelle, qui est assez important, bien tenu, et intéressant en produits indigènes.

Nous partons. — Staouëli, premier champ de bataille des Français en Algérie. C'est aujourd'hui un couvent de trappistes; mais les trappistes de nos jours ne labourent pas eux-mêmes : c'était bon du temps de saint Bruno, le zélé. Ils font cultiver et surveillent.

Nous laissons à droite la route de Sidi-Ferruch, lieu de débarquement de la flotte française en 1830. Nous passons le camp de Zéralda, aujourd'hui un village, et nous suivons les collines du Sahel. La nature est grandiose, quoique sans arbres. De vastes éminences de terre rouge couvertes de broussailles, où dominent les chênes-kermès, les lentisques et les oliviers sauvages. A distance, ces arbustes serrés font l'effet d'une prairie; mais dès qu'on y pénètre, la vue est enfermée comme dans un taillis.

Le temps se gâte; nous apercevons çà et là des parties éclairées de la Mitidja à travers un nuage gris transparent, et au-dessus une dent bleu sombre du Petit-Atlas. Vers le soir, le ciel se débrouille, nous descendons de notre véhicule, qui rappelle *le Cour-*

rier de Lyon au théâtre de la Gaîté. Le conducteur, que je reconnais à son accent berrichon, m'apprend qu'il est d'Argenton. Nous coupons à travers un bois de lentisques, qui sont ici de la taille des chênes, pendant que les chevaux gravissent la côte au pas. A l'approche du fleuve Mazafran, nous sommes pénétrés par l'humidité : belle vallée entourée de montagnes vertes; au fond, une vaste ferme nous rend le spectacle de la culture et des moissons au milieu d'un pays fertile, mais encore inculte.

Koléah est une très petite ville arabe. C'est la patrie des zouaves. C'est ici que le général Lamoricière forma ce corps d'armée. Nous tombons au beau milieu du dîner des officiers. Entre Français, la connaissance est vite faite : demain nous irons tous ensemble en promenade. Tous ces messieurs sont fort aimables.

31 mai. — Fort peu de sommeil, trop de moustiques et autres dévorans. Avant déjeuner, nous descendons aux bords du Mazafran. Le soleil du matin enflamme les cimes de l'Atlas; de grands aigles planent sur nos têtes. Nous revenons par un sentier humide perdu dans la verdure. Les zouaves ont un jardin magnifique et délicieux au fond du ravin, admirablement cultivé par eux : parterre plein de fleurs, kiosques, potager; des orangers superbes dont les fruits sont parfaits.

Après déjeuner, on monte à cheval. Prosper, qui a été très fatigué hier, choisit un animal paisible. On me donne un étalon arabe qui manque de retenue dans ses grâces auprès de la jument du lieutenant Dally. Ce n'est pas un cheval de naturaliste; il faudra pourtant bien qu'il se prête à ma fantaisie. A cet effet, je me tiens à distance. Le but de notre promenade est Fouka, village construit sur des ruines romaines, et Ben-Ismaël, prononcez Castiglione. Nous traversons des garigues et des défrichemens. La mer est assez près. Les dunes de sable sont couvertes de petites plantes où je vois courir de grosses pimélies (*senegalensis*, *ambigua* et *barbara*). Mon étalon prend son parti de me laisser descendre pour ramasser quelques insectes que je n'avais pas encore rencontrés en Afrique, *scaurus tristis* et *striatus*, *erodius barbarus*, et plusieurs espèces de mylabres, chrysomèles et clérons. J'aperçois un caméléon sur les lentisques brûlés par les colons; mais mon cheval, qui mordait peu à l'entomologie, s'impatiente d'être en arrière de ses compagnons, et le caméléon n'attend pas que j'aie persuadé ma monture. Des blés, un peu de vigne, quelques prairies, une belle plage de sable pour débarquer; au loin, le tombeau de *la chrétienne*, ou de *la roumi*, ou de *la reine*. C'est, dit-on, le sépulcre des anciens rois de Mauritanie, un vrai monument, qui fait grand effet dans le lointain. Au-delà de Koléah, plus de route pour aller à Cherchel, bien

qu'elle soit marquée sur les cartes. Les routes et les bras manquent beaucoup à notre colonie. Certains riches concessionnaires aiment mieux ne pas cultiver, et attendre, pour vendre cher, qu'on ait cultivé autour d'eux. Ils veulent avoir et ne pas dépenser. Le peintre ne s'en plaint pas, mais la colonie en souffre.

Alger, 1er juin.

En fait de bêtes féroces, je n'en trouve que dans mon lit, et ce côté de l'histoire naturelle n'est pas le plus agréable en Afrique. Je suis de retour à Alger. J'y trouve tes deux lettres, tu pars pour Nohant en passant par la Savoie. J'irai te rejoindre bientôt, ma chère mère; je t'envoie ce paquet de notes avec une lettre à part ci-incluse...

... Je continue pour un prochain envoi. Je retourne sur les bords de l'Harrach par Kouba, et je reviens par les sables d'Hussein-Dey. Croquis et récolte d'insectes. J'ai un faible pour ce petit désert de quelques lieues de long. Le soleil y donnait à midi si verticalement que, faute d'ombre portée, on eût pu le croire absent. Dès qu'il baisse, un brin d'herbe sur ce tapis doré prend une valeur étonnante. Une touffe d'euphorbes est un monument. Une haie d'aloès formait un tableau; ses vives arêtes s'enlevaient en vigueur sur le ciel et laissaient voir une ligne de mer d'autant plus bleue que le sable orangé lui faisait une opposition brillante. De grandes volées de goëlands s'ébattaient vers le rivage. Le sol était jonché de boules noires composées exclusivement d'élytres de coléoptères dont les parties nutritives avaient été digérées par ces oiseaux, et le reste vomi sans mal ni douleur. C'est le mode de nourriture de beaucoup d'oiseaux chasseurs. Récolte de jolis hannetons jaune et argent (*hoplia aulica* et *sulphurea*) qui dormaient en masse sur les fleurs d'une espèce de mauve violette; dans le *laissé* des chameaux, quantité d'*onitis olivieri* et *alexis*, un *lethrus cephalote* dont la tête ressemble à une enclume, des *ateuchus pilularius* qui roulent leurs provisions et se creusent des magasins dans le sable, des *sisiphus schæfferi*, des *copris paniscus* avec leur corne de rhinocéros sur le nez, deux *oryctes silenus* que je n'avais pas encore trouvés vivans, une espèce de ténébrion, la *tenthyria interrupta*, qui habite là par myriades; quelques cétoines *aurata* et *morio*, enfin les *meloë marginata* et *majalis*. En fait de papillons, les zygènes *hilaris* et *sarpedon* volent en grand nombre autour des lavandes et des scabieuses.

2 juin. — Procession de la Fête-Dieu. Tout Alger est sous les armes, un autel est préparé sur la place du Gouvernement. Tu me demandes la description d'un type de femme maure et sa toilette. En voilà justement une que j'ai déjà rencontrée une ou deux fois et

qui vient louer des chaises pour voir la procession. Elle a la peau très brune, plus que la Française la plus brune, et d'un ton uni et mat que notre race ne comporte jamais. Les Mauresques sont généralement blanches et souvent même très blanches, mais il y a tant de mélanges que l'on commence à ne plus trop savoir quel type on a devant soi : celle-ci a des yeux magnifiques, à la fois très ouverts et très longs; les yeux de gazelle ne sont pas une métaphore dans ce pays. Les cheveux sont bleus à force d'être noirs, le visage est régulier, le nez droit, la bouche petite, les dents blanches et serrées, les mains fines, bien attachées aux bras par un poignet délicat, les pieds mignons et les jambes d'une Diane chasseresse. Les ongles des pieds et des mains sont peints en orangé, et un seul, celui du petit doigt de la main gauche, en noir. C'est la pâte de feuilles de *henné* qui fournit la couleur orangée ou noire. Les tempes sont rasées, les cheveux, séparés sur le front, tombent de chaque côté en *oreilles de chien* coupées carrément. Ceux du reste de la tête sont longs et tombent sur le dos en grosses tresses avec un foulard broché d'or ou d'argent flottant par-dessus et recouvrant une calotte (*chachia*) posée sur le sommet de la tête. Les paupières sont peintes au *koheul*.

La dame est une demoiselle de dix-sept ans, dont le nom est très difficile à prononcer, et qu'à tout hasard j'appellerai Zohrah; les Arabes n'ont pas de noms de famille. Elle est flanquée d'une charmante sœur de treize ans, Ayscha, qu'on prendrait pour une Espagnole, de sa mère, et d'une négresse en haïk bleu.

Zohrah ou plutôt *lalla* Zohrah, — c'est-à-dire Mlle Zohrah, — porte probablement sous son haïk une toilette éblouissante, un caftan de moire jaune broché d'or avec une ceinture à gros fermoirs d'argent, et au-dessous de la ceinture un mouchoir de soie (*fouta*) rouge et vert rayé d'or, noué par devant et serré sur les hanches; une culotte large descendant un peu au-dessous du genou et laissant voir la jambe; une chemise de gaze à paillettes et un petit corsage (*frimla*) en soie, en toile d'argent ou d'or, toujours très riche; des babouches sans quartiers, en velours ou en maroquin. Ajoute à cela des bagues à tous les doigts, des bracelets aux bras et aux jambes, formant sur le cou-de-pied un gros bourrelet d'or qui résonne à chaque pas, des boucles d'oreilles, des colliers de pièces d'or, d'ambre et de fleurs d'oranger, et une couronne de diamans montés à la mauresque.

De cette riche parure on ne voit rien quand la Mauresque n'est pas chez elle : un long pantalon à plis, en gros calicot blanc empesé, descend jusqu'aux pieds, enfouis dans de gros souliers noirs assez laids; un vaste haïk blanc enroulé autour de la personne l'en-

veloppe et la drape tout entière. Le haut de cette draperie retombe jusqu'aux sourcils; un mouchoir blanc, noué par derrière, cache le bas du visage jusqu'aux yeux. Le haïk est retenu sur la poitrine par de grandes épingles kabyles d'où pendent de longues chaînes d'or à quatre rangs. Tout ceci est la mode invariable pour les riches; mais la Mauresque aspire à porter le costume européen, et elle y arrivera. Le rêve de *lalla* Zohrah est de posséder une crinoline, une robe de soie noire à volans et un chapeau à l'espagnole avec des plumes; elle a même acheté déjà des bottines vernies qu'elle n'ose pas mettre, mais qu'elle regarde avec amour et montre à ses amies avec orgueil.

Maintenant tu veux savoir quelles peuvent être les idées de ces femmes-là. Je suis trop nouveau dans le pays pour te dire ce qu'elles pensent en général; mais voici un échantillon des opinions et des raisonnemens de Zohrah. Tout en appelant *fantasia chrétienne* la procession qu'elle vient voir, elle me dit qu'elle n'y vient pas par simple curiosité, mais par vénération pour *Sidna-Issa* (Jésus-Christ), qui est aussi grand prophète que *Sidna-Mohamed* (Mahomet). « Pourtant, ajoute-t-elle, ces *fantasias*, ces fêtes, sont un effet de l'habitude; les lois religieuses veulent qu'on s'y conforme, mais Dieu y est fort indifférent; il n'est pas là, il n'est pas dans la mosquée, il est partout. » Elle dit tout cela en très mauvais français, mais elle se fait bien comprendre, et ses idées sont nettes. Je suis très étonné de ses notions philosophiques, et je te les donne pour exactes. Je ne les arrange pas du tout.

Elle est pourtant loin de se poser en esprit fort. Elle paraît très enfant à tous égards. Je la connais fort peu; si j'ai occasion de la revoir, je te la décrirai aussi exactement qu'un beau papillon.

3 juin. — Déjeuner à Mustapha, au café des Platanes, joli endroit vis-à-vis du Jardin-d'Essai; promenade ensuite dans ce même jardin. J'examine les bambous, les bananiers, les palmiers à cire, les figuiers à caoutchouc, les arbres à vernis, à suif, à indigo, etc., le tout peuplé d'autruches et de gazelles. Retour à Alger par un *corricolo*. Dîner chez M. Sarlande. J'y ai trouvé M. Roche, consul plénipotentiaire près le bey de Tunis, prince très progressiste et très ami de la France. M. Roche est un homme de grand mérite, à qui cette partie de l'Afrique devra beaucoup.

4 juin. — Chaleur lourde et temps couvert. Je flâne au hasard dans les petites rues de la ville haute. Maisons carrées à terrasses, petites fenêtres grillées ou à volets verts, il vaudrait mieux dire lucarnes, car on peut à peine y passer la tête. Ces avares ouvertures sont souvent uniques sur un grand pan de mur nu, d'un blanc éclatant. Les maisons, échancrées profondément par le bas,

touchent presque à celles d'en face et même parfois tout à fait, appuyant poitrine contre poitrine. Les parties inférieures en retrait forment des galeries ou des voûtes pleines d'ombre; mais le reflet des murs est si blanc que cette ombre n'est pas de l'ombre pour les yeux : elle donne seulement un peu de fraîcheur. Ces rues de la ville haute sont toutes en pente rapide et en escaliers à marches profondes pavées à pointe de diamant. Je te parle des meilleurs endroits, qui sont encore très pénibles à gravir.

Le silence de ces rues ombreuses, que ne parcourent jamais ni les voitures ni les animaux, n'est interrompu que par le clapotement des sandales de quelques Juives et les chuchotemens mystérieux qui s'échappent de je ne sais quelles fissures de la muraille.

Je suis entré dans une mosquée, c'était l'heure de la prière; Maures et Arabes étaient assis par terre, les jambes croisées, par rangées symétriques, le visage tourné vers l'orient. Ils psalmodiaient tous ensemble la même phrase plusieurs fois de suite, remuant la tête et balançant le corps d'arrière en avant; puis tous se lèvent et s'inclinent en portant les deux mains à la poitrine d'abord, au front ensuite, après quoi ils se prosternent, et de leurs turbans balaient les nattes. Tout cela se fait avec un ensemble et une exactitude qu'envieraient des soldats prussiens.

Au sortir de la mosquée, un bel Arabe, qu'on eût cru passé au lait de chaux, tant son vêtement était net et blanc, voit venir à lui un vieux mendiant *ordoux*, la tête non rasée, le corps appuyé sur un long gourdin. Je crois que pour tout vêtement ce pauvre n'avait que sa besace. Il tend la main au riche chef, qui lui donne une pièce de monnaie, et qui, appuyant sa barbe propre et soyeuse sur cette barbe immonde, l'embrasse sur la bouche. Un autre Arabe, coiffé de la corde de poils de chameau, suit l'exemple du premier, et ainsi de plusieurs autres. Ce Diogène est réputé saint (*marabout*).

Le soir, musique arabe et kabyle chez M. Salvador Daniel. Omar, premier alto, tient son instrument comme un violoncelle et son archet comme un crayon. Deux joueurs de mandoline qui, pour faire vibrer les cordes, se servent d'une plume fendue et emmanchée à l'antique, m'ont rappelé ces figures d'Herculanum qui jouent de la cythare avec un objet semblable. Omar est un habile virtuose. La musique qu'il nous fait entendre est bizarre et ne satisfait guère aux exigences de nos règles musicales. Quand Salvador la traduit sur son violon, elle est intelligible et correcte; mais les indigènes secouent la tête en disant : « C'est très joli, mais ce n'est pas ça! » Moi, qui suis un peu sauvage en fait de musique, j'avoue que j'aime mieux la forêt vierge que le jardin cultivé.

5 juin. — Promenade en voiture à la Bouzarea par Douera. La

Bouzarea est comme qui dirait le Coudon (1) d'Alger, mais la hauteur de cette montagne n'est que de quatre cents mètres. La vue qu'on découvre du sommet est magnifique. On arrive à ce sommet par un marabout perdu dans la verdure. Les palmiers-chamœrops ont là de cinq à six mètres de haut; les cactus, qui, mêlés à des aloès, forment la haie autour des principales tombes, ont le tronc gros comme des barriques. Les sépultures musulmanes sont des carrés de pierre de huit ou dix pieds, revêtus de plaques de faïence coloriée. Au milieu de cette espèce de mur d'enceinte élevé d'un pied, la tombe, recouverte de maçonnerie ou de gazon, se termine par une pierre tumulaire en forme de turban. C'est sur ce mur que s'assoient, fument, rêvent ou devisent les Arabes. Un cimetière n'est pas pour eux un symbole de tristesse ou de recueillement : c'est une espèce de salon champêtre où le passant se repose, quand ce n'est pas un lieu de fête. Cette indifférence pour la *mort* n'entraîne aucun sentiment de mépris pour le *mort :* profaner les tombeaux serait un crime pour eux comme pour nous; mais le bruit, la gaieté, la *fantasia*, les repas, la conversation, ne portent, selon eux, aucune atteinte à la dignité du lieu saint. Les troupeaux ne l'insultent pas non plus; comme il n'y a pas d'enceinte, ils y pénètrent et y paissent en liberté. Le gibier se réfugie dans les cimetières qui sont peu fréquentés, et les chasseurs l'y poursuivent comme dans une remise. Pendant que j'étais au marabout, un Arabe armé d'un bâton courait après un lièvre en poussant des cris sauvages. L'homme et la bête disparurent rapidement dans un pli de terrain. J'aurais voulu voir si, comme on le dit, l'Arabe est assez agile pour attraper le lièvre à la course. Celui-ci paraissait déterminé à le tenter.

Au-delà du petit chemin qui entoure le cimetière, la cime de la Bouzarea se bifurque en deux grosses bosses ; l'une, au nord, s'allonge vers la mer et porte un village de *gourbis;* l'autre, à l'ouest, me faisait l'effet d'une colline pierreuse : mais en approchant je vis que c'était la prolongation démesurée du cimetière que je venais de quitter. Je laissais derrière moi le marabout, le puits et les tombes des chefs; j'entrais dans le domaine de la plèbe. Pas d'ornemens, pas de dalles tumulaires taillées; un carré ou un losange tracé confusément par cinq ou six pierres brutes. La végétation semblait avoir été parcimonieuse aussi pour ce commun des martyrs. Pas un seul arbre, rien qu'un fouillis rabougri de cistes à feuilles de saule.

Tu me diras que je ne sors pas des cimetières : c'est qu'il y en a tant ici, ils sont si vastes, et on en rencontre dans des lieux si

(1) Le Coudon est la montagne anguleuse qui domine Toulon et qu'on voit de très loin en mer. (G. Sand.)

écartés, qu'on ne peut se promener sans en traverser quelque vestige. C'est à se demander si on est sur la terre des vivans et s'il n'y a pas plus de sépultures que d'habitations. Au reste, ces tombes plébéiennes ont plus de poésie que celles des riches, qui, avec leur vêtement de faïence et leur forme carrée, ressemblent assez à nos fourneaux de cuisine. Il est vrai que certaines sépultures romaines sont aussi prosaïques. Tu te rappelles, dans les catacombes découvertes près de Rome par Pietro, cette tombe dite, je crois, des *choristes*, carrée, basse et ornée de petits couvercles fermant des jattes pleines de cendres; elle ne ressemblait pas mal aussi à un fourneau de cuisine ou à quelque chose de plus humble encore.

La coutume antique d'enterrer les gens d'importance au bord des routes a régné également ici. On rencontre quelquefois des tombes isolées que la tradition même n'explique pas. Voici à distance des sépultures bien autrement curieuses sur la terre africaine. Sur les plateaux montagneux de Baïnam, que nous apercevons entre nous et la mer, s'élève une centaine de véritables dolmens. On suppose qu'une légion armoricaine a laissé là ses os; mais ici tout est mystère, et je ne me charge pas d'expliquer.

Les gourbis qui s'éparpillaient sur l'autre arête du mont ne nous laissaient voir que leurs toits de branchages enfouis dans les cactus. Le gourbi ou la hutte de paille de l'Arabe cultivateur est l'analogue de nos chaumières de paysan; mais ici la vie est moins compliquée, et le climat dispense de bien-être, étant lui-même un bien-être assuré. — Lits, chaises, tables, armoires, l'Arabe ignore ou dédaigne tout cela; il dort et mange par terre, sur une natte, et partage son toit avec ses animaux domestiques; enfans, poules, cochons et chiens vivent là pêle-mêle en bonne harmonie.

Après avoir joui de la belle nature par-dessus les ondulations du Sahel, — toute la plaine de la Mitidja jusqu'au Petit-Atlas et à la Chénoua, la mer à perte de vue, six cents lieues carrées de pays chaud et lumineux, — nous avons descendu par le côté du *Frais-Vallon*, gorges et ravins profonds, très boisés, hauteurs nues, mais toujours vertes. Une grande déchirure verticale au flanc de la Bouzarea éclairée par le soleil couchant était d'un effet merveilleux.

Le soir, nous sommes allés prendre le *kaoua* (café) chez Zohrah; elle était en costume d'intérieur, pantalon court en soie rayée, chemise transparente, ceinture, un petit corset d'argent qui serait trop court de taille pour un enfant de deux ans, une grande *fouta* de satin toute brochée d'or, mouchoir rouge et noir tombant sur le dos et assujetti à la tête par un ruban noir qui en fait quinze ou vingt fois le tour, une paire de bas blancs bien tirés et par-dessus les bas une paire de chaussettes roulées un peu plus haut que la cheville, un

long chapelet de fleurs d'oranger retenu derrière l'oreille gauche et tombant sur l'épaule.

Elle rit, elle fume des cigarettes, elle parle arabe, nègre, italien et français dans la même phrase. Elle est d'une coquetterie si naïve qu'on a plaisir à lui prodiguer des complimens. Nous l'avons trouvée accablée par une forte migraine, la figure luisante de pommade; après le café, elle s'est trouvée guérie. Elle s'est fait essuyer et a babillé jusqu'à dix heures du soir. Les bâillemens sont arrivés alors comme des coups de pistolet. C'était le signal de la retraite.

Tu es peut-être curieuse de savoir à quelle classe de femmes appartient Zohrah. C'est assez difficile à déterminer, faute de situation analogue dans nos mœurs. Elle est fille d'un marchand maure, décédé depuis trois ans, et de la vieille Kadidjah, Arabe de Constantine. Elle a été en pension chez une Française, ce qui explique ses innocens appétits de liberté. Après la mort du père, la mère et la fille ont converti leur fonds de commerce en or et en bijoux. C'est la manière de procéder des Maures et des Arabes. Ils ont peu de besoins, et leurs instincts tendent à simplifier encore cette existence, déjà si simple. La convoitise des femmes porte généralement sur des objets de si peu de valeur qu'on ne peut les accuser de cupidité; elles ignorent les calculs de l'ambition, comme toute leur race ignore la spéculation, c'est-à-dire la fructification de l'argent. C'est entre leurs mains une provision stérile, comme ces amas de graines et de noisettes que font les souris de nos jardins pour passer l'hiver sans sortir : prévoyance, il est vrai, mais prévoyance modeste et philosophique à la manière des sages de l'antiquité ou des animaux. Ces femmes ne produisent rien : que feraient-elles, n'aspirant pas à s'enrichir? Elles épargnent, et, « comme les lis des champs, elles ne travaillent ni ne filent. »

6 juin. — Je suis allé voir Prosper Jourdan, que j'ai trouvé courbaturé de notre promenade à Koleah. Il était occupé, tu ne devinerais jamais à quoi? Il cherchait un trésor dans son jardin. Il ne faisait peut-être pas cette recherche très sérieusement; mais il n'y avait pas de raison pour qu'il ne trouvât pas quelque chose d'enfoui dans le trou qu'il explorait, et qui avait l'air d'un ancien four ou d'une citerne comblée. Les Arabes, par suite de cette prévoyance étroitement raisonnée dont je te parlais hier, enterrent leur argent dans tous les coins des maisons et des jardins, et même en pleine campagne. Parfois ils meurent sans avoir révélé le secret, et on peut très bien trouver dans des lieux déserts, sous une pierre, sous un buisson ou au pied d'un arbre, une somme d'argent ou de cuivre qui a été toute une fortune, ou un *en cas* pour les éventualités d'une destinée humaine.

Je suis revenu par le chemin à mi-côte qui passe au-dessus de la porte d'Isly. — Partout, dans les ravins, une végétation admirable.

7 juin. — Promenade dans la ville haute. Les boutiques maures sont des niches de quatre pieds carrés exhaussées d'un mètre au-dessus du sol de la rue. Le marchand est assis, *en tailleur*, derrière sa marchandise : trois paniers pleins de brimborions, six colliers d'ambre, deux pots de tabac, six éventails de palmier, un sac d'épis de maïs, du poivre, trois miroirs. Il fume ou prie en dodelinant de la tête et en égrenant son chapelet. Tout le monde a vu cela dans les tableaux de Decamps. Les types et les costumes y sont exacts; la couleur générale n'y est en aucune façon, ou bien tous les yeux ne voient pas de même. J'ai beau faire, je ne peux pas trouver ici une ombre noire ou seulement épaisse, ni une blancheur mate. En dépit de ces oppositions vigoureuses de l'ombre et de la lumière, il y a toujours reflet, transparence, harmonie.

8 juin. — Il pleut toute la journée; visites. C'est aujourd'hui samedi, le jour de repos des Juifs; c'était hier celui des Maures.

La route de la Chiffa s'est encore effondrée, les communications avec Médéah sont encore interceptées. — Une tribu arabe s'est révoltée du côté de Milianah; une batterie d'obusiers de montagne, à dos de mulet, sort par la porte du Sahel pour aller mettre les *mutins* à *la raison*. Est-ce *raison*, la loi du plus fort? est-ce *mutinerie*, l'esprit de race? J'avoue que je n'ai pas de grands argumens philosophiques au service des théories de conquête; mais celle-ci est accomplie, il est trop tard pour retirer aux Arabes la civilisation qu'ils ont à demi acceptée, et qu'ils accepteront tout à fait, si elle devient meilleure elle-même. Le temps fera tout. *Allah est grand*, et l'avenir est son prophète.

9 juin. — Promenade avec M. et Mme Sarlande à El-Biar, chez leur beau-frère, propriétaire de la belle maison mauresque où fut signée, le 5 juillet 1830, la reddition d'Alger. El-Biar est une agglomération de villas turques, très près de la ville et sur un plateau qui reçoit le vent du nord de première main, ce qui est très apprécié ici en été. Promenade à travers les prairies jusqu'à Hydra. On se repose dans un café maure perdu au milieu de la verdure, auprès d'un ruisseau gazouillant sur les cailloux et dans les herbes folles. Plusieurs Arabes étaient là, assis par terre et jouant gravement aux dames. Ces gens-là sont toujours bien posés, jamais grossiers ni vulgaires. Généralement dans la campagne, les cafés sont en plein air, abrités par un hangar ou par une tonnelle de pampres et de figuiers. Ceux des villes sont très sombres et très petits, souvent au-dessous du niveau de la rue. Un banc de pierre

ou de planches très bas règne tout autour, le long de la muraille. Pas de fenêtre, un fourneau toujours allumé, une cafetière d'eau toujours bouillante. A peine avez-vous demandé le *kaoua*, que le grain est cassé et pilé dans la tasse. On y verse de l'eau bouillante, et tout est dit, on attend qu'elle se clarifie d'elle-même. C'est donc une simple infusion qu'on peut prendre quinze fois par jour sans inconvénient, et qui coûte un sou la tasse. Il est très poli d'en offrir aux assistans, qui sont toujours nombreux et qui ne refusent jamais.

J'ai vu aujourd'hui, en rentrant à Alger, une vraie boxe anglaise entre deux portefaix biskris. C'était aussi majestueux que tous les autres actes de la vie arabe. *Coups de poing pleuvaient*. Pas un cri, pas une injure. Le seul bruit perceptible était celui des horions résonnant sur les crânes. Les camarades, en cercle, contemplaient le duel, et semblaient en être à la fois témoins et juges. Ils attendirent qu'une douzaine de gourmades eussent été échangées en pleine figure, et, l'honneur étant satisfait, les champions furent séparés.

10 juin. — Jour voilé, horizons perdus. J'irais bien en Kabylie; mais voyager dans la brume et la pluie, ce n'est pas le moyen de voir. — Je me suis payé la fantaisie de contempler pendant plusieurs heures l'intérieur étrange de Zohrah. La maison est, comme toutes celles d'Alger, une sorte de tour carrée percée de petits yeux. Une lourde porte à guichet grillé, et revêtue de gros clous, retombe toute seule à l'entrée du vestibule, orné de deux bancs de pierre. On entre par une ouverture cintrée dans une sorte de cloître ou d'atrium à ciel ouvert qui sert de salon principal. Cet atrium, pavé en mosaïque, est entouré d'une galerie à arcades, dont les colonnettes, de deux à trois mètres de haut, supportent une galerie supérieure. On monte à celle-ci par un escalier rapide pratiqué dans l'épaisseur du massif. Le même escalier conduit à la terrasse. Les appartemens donnent au rez-de-chaussée sur le cloître, en haut sur la galerie. Les chambres sont élevées, étroites, et de toute la longueur de chacune des faces de la maison.

J'ai trouvé Zohrah déjeunant avec sa mère et sa jeune sœur Ayscha, toutes trois assises par terre dans la salle d'en bas, autour d'un plateau de cuivre. Le repas se composait de pain anisé, d'un plat de poissons frits et de cornichons crus, coupés en quartiers et nageant dans l'huile; en fait de boisson, de l'eau fraîche dans une gargoulette qui passe de bouche en bouche à la fin du repas. Qui boit n'a plus faim, dit l'Arabe. On m'a invité à prendre part au festin; heureusement pour moi, je venais de déjeuner. On monte à l'étage supérieur, dans la chambre de Zohrah. Le mobilier se compose d'une natte couvrant tout le pavé, un plateau avec ses tasses

sur un tabouret incrusté de nacre. Vis-à-vis de la porte, dans une niche revêtue de plaques de faïence, presque au niveau du sol, un divan, couvert de tapis et garni de coussins de toutes formes, sert aussi de lit, car l'usage n'est pas de se déshabiller pour dormir. Cependant il y avait un véritable lit au fond de l'appartement. Ce monument, en fer ouvragé, garni de rideaux d'étoffe rayée, est un produit de l'industrie locale. C'est un objet de luxe qui commence à s'introduire, mais qui ne sert encore que d'armoire, car en ouvrant les rideaux je vois, en guise de matelas, sur le fond de planches, des provisions de sucre, de café, de riz, des pots de confitures et des pots de graisse. En face du lit, un grand coffre noir, tout reluisant de clous et d'ornemens en cuivre, renferme les haïks, les corsages, vestes, foulards, pêle-mêle avec l'argent et les bijoux. Les murailles, blanchies à la chaux, sont toutes nues. La lucarne grillée qui sert de fenêtre est à deux mètres du plancher. Une grande glace dans un cadre de cuivre couvert d'arabesques est placé au-dessus du divan, sans préjudice de deux ou trois miroirs courant à travers la chambre. Cinq ou six paires de babouches errent dans tous les coins.

La *mouima*, c'est-à-dire la maman, suivie de la négresse, a servi le café, et l'on a bavardé *arabico-franco-sabir*. Je ne sais pas du tout comment nous faisions pour nous comprendre, mais le fait est que nous nous comprenions très bien. Scène de famille. Zohrah venait d'acheter un pantalon d'indienne bariolée, et Ayscha était jalouse. Je lui propose de lui en acheter un pareil. Un *oui* très curieux d'intonation change mon offre en promesse; mais voilà que ce pantalon trotte dans la cervelle de la sœur aînée. Il sera peut-être plus beau que le sien. On boude, on pleure et on rit. On ne se réconcilie pas, on oublie. De vraies linottes!

Ayscha paraît avoir dix-huit ans, elle n'en a que treize. Elle est grande et forte, très brune, très belle, et d'une expression tantôt farouche, tantôt naïve. Zohrah m'a menacé de *grand couteau dans ventre à moi*, si je m'occupais de sa sœur. Comme mes éloges sur la beauté de l'enfant étaient très désintéressés, mes explications l'ont calmée. Elle m'a chanté une quantité d'airs arabes entrecoupés de cigarettes et de café; puis, s'interrompant tout à coup, comme si elle eût oublié que j'étais là, elle a ouvert son coffre, déplié et replié ses haïks; elle a contemplé ses corsages de brocart et de velours, ses bagues, ses bracelets de bras et de jambes. Enfin, reprenant le tout et l'empilant sens dessus dessous dans la caisse, elle est allée chercher dans une niche une petite boîte de carton, et, après s'être mise par terre à plat ventre, elle a répandu au hasard le contenu de l'écrin; c'était une centaine de perles fines qu'elle s'est mise à enfiler tranquillement, avec l'aide d'Ayscha.

Je ne m'attendais pas à dîner avec elle, et pourtant cela est arrivé. Comme j'allais à Saint-Eugène, je l'ai aperçue dans une voiture avec sa mère, allant faire je ne sais quelle dévotion à un cimetière, et, malgré leurs voiles, je les ai facilement reconnues. Le chemin était désert, et je les ai arrêtées pour les inviter à dîner avec moi, ce que la mère a refusé; mais Zohrah mourait d'envie de savoir ce que pouvait être un dîner français, et, encouragée par ma promesse qu'un de mes amis en serait, elle est venue, avec ou sans permission, nous rejoindre après avoir reconduit sa mère.

Elle est arrivée en toilette splendide, tout or et pierreries; mais ce qu'elle montrait avec le plus d'orgueil dans sa parure, c'était l'innovation d'un jupon de piqué blanc: quant au reste, elle en avait sur le corps pour quinze mille francs. C'est toute sa fortune. Elle peut dire comme Bias : *Omnia mecum porto.* Je tâcherai de faire un croquis de sa figure et de son costume; mais ce n'est pas facile, elle se cache à la vue de l'album et du crayon.

Le jardin où nous allions dîner est perché au bord de la mer, sur un rocher qui surplombe. Une escarpolette était là. Zohrah a voulu en tâter. Une joie d'enfant sauvage s'est emparée d'elle; elle ne se trouvait jamais lancée assez fort et assez haut, et quand elle se voyait au-dessus du précipice, elle criait son *you*, *you*, *you* de triomphe. Tout à coup elle s'écrie : « Assez, j'ai peur! » J'arrête l'escarpolette, elle descend, et s'en va au fond du jardin, le dos tourné à la mer, en disant: « Je veux bouder ce qui m'a effrayée. »

A dîner, elle a voulu boire de l'*eau folle*, c'est-à-dire du vin de Champagne. Tout allait bien, quand on a apporté du saucisson. La voilà furieuse; *le porc est fils du Juif, le Juif est fils de la pourriture.* Elle menace de s'en aller si on ne remporte le saucisson; on obéit; mais un moment après autre scène. Je ne sais quel mot sans aucune portée dit par l'un de nous lui paraît une injure; elle ne mange plus, elle retourne bouder, elle pleure; elle revient, l'orage est passé; elle rit. Elle veut couper les moustaches de mon ami avec un couteau. Elle nous demande tout ce qu'elle voit; quand elle le tient, elle remercie Allah, et nullement la main humaine, qui n'est que l'instrument des volontés du Tout-Puissant. Nous essayons de nous refuser à ses autres convoitises; elle n'en montre ni dépit, ni regret : Allah ne l'a pas voulu. Elle a demandé à entendre de la musique, il n'y en avait pas; elle s'en est vengée sur les sucreries, qu'elle a emportées dans son mouchoir.

En revenant, elle avait peur de tout, et se tenait blottie dans ses haïks au fond de la voiture. Cette habitude du voile et de la séquestration fait des femmes de l'Orient des oiseaux nourris en cage,

que le moindre acte de liberté effarouche et grise tout à la fois. Elles voudraient tout voir, et n'osent rien regarder.

11 juin. — Il y a deux Arabes *maboul*, c'est-à-dire fous, qui vaguent par les rues : l'un est petit, pâle; sa barbe et ses cheveux noirs poussent incultes sur sa grosse tête. — Il porte pour tout vêtement une chemise brune rayée de noir (la *gandoura*). Pieds, jambes et bras nus, il va et vient en décrivant de grands demi-cercles; il ne s'arrête jamais, et parle toujours à haute voix. Personne ne lui dit rien. — L'autre vient souvent devant le café d'Apollon quand les petits Napolitains y jouent du violon et de la harpe. Celui-ci est à moitié nu; il porte une fleur passée dans l'oreille, et entortille sa tête à tous crins d'une ceinture rouge dont il laisse flotter un bout. Il marche par sauts, et, après être resté accroupi derrière une borne comme un chat qui guette sa proie, il bondit et s'arrête court. Il se croit lion. Une mouche passe, il veut l'attraper et fait des sauts impossibles. Ce soir, la musique l'avait mis en verve. Après bien des extravagances, il s'est précipité sur l'un des petits harpistes, lui a jeté son instrument au loin, a renversé l'enfant, et s'est mis à le fouler aux pieds et à le mordre. J'ai couru sur lui, des Maures lui ont arraché sa victime. Il est resté impassible, criant : *Moi maboul!* ce qui lui donne la liberté de tout faire. La police française, qui n'a pas ces préjugés, devrait bien enfermer ce gaillard-là. — Promenade entomologique au bord de l'Harrach, nulle trouvaille.

12 juin. — A cinq heures du matin, je pars avec l'artillerie, qui va manœuvrer dans les sables d'Hussein-Dey. Les clairons sonnent, les chevaux piaffent, les servans des pièces, par pelotons, suivent à pied caissons, canons et obusiers dans le sable déjà lumineux et blanc sous l'action d'un soleil déjà chaud. A une sonnerie de trompette, toute cette file d'hommes et d'équipages, qui se déroulait sur la plaine comme un grand serpent noir, s'arrête brusquement. En un instant, les obusiers de montagne portés à dos de mulet, les canons tirés par de forts chevaux gris pommelé, sont rangés en batterie. Chacun est à son poste, le général Yusuf donne le signal, et les canons rayés mêlent leurs tonnantes voix aux sonneries perçantes des clairons. Les boulets coniques fendent l'air en sifflant et vont atteindre les buts placés à dix-huit cents mètres ou s'enterrer dans le sable en soulevant des nuages de poussière. De gros flocons de fumée nous enveloppent et projettent des ombres rousses jusque sur le cuivre des canons. Un artilleur à demi effacé dans ce nuage de poudre, le bleu infini de la mer aperçu par une trouée passagère, c'est tout ce que l'œil peut saisir. Jusqu'à neuf heures j'ai les oreilles cassées par un vacarme de tous les dia-

bles qui pourtant m'amuse beaucoup. Plusieurs points de mire ont été traversés par les boulets.

Au retour, je suis allé voir la bibliothèque d'Alger, ancien palais mauresque très beau et très original, projeté sur la mer. M. Berbrugger, le conservateur, veut bien m'en faire les honneurs avec une grande obligeance et un grand savoir. Vestiges romains, grecs et phéniciens très intéressans.

Depuis plusieurs jours, je remarque un très beau nègre au type éthiopien, noir comme du velours noir, vêtu toujours d'une manière recherchée et de bon goût. Cet Othello m'intriguait. Je pensais que c'était quelque cheikh ou quelque ambassadeur de Tombouctou. Il portait ce soir une veste et des culottes bleu foncé avec force passementeries, un gilet rouge à mille boutons d'or. La taille était serrée dans une magnifique ceinture amarante. Le burnous noir à floches rouges, relevé et drapé avec goût sur l'épaule, laissait paraître le burnous blanc de dessous comme doublure. La *chachia* rouge à gland bleu, tranchant sur un serre-tête blanc, faisait ressortir sa peau d'ébène. Il était en outre chaussé d'une paire de bottes à l'écuyère luisantes comme un miroir. Une canne blanche à la main, il fumait des cigarettes. Il me semblait que ce grand personnage fréquentait bien mauvaise compagnie, car ses interlocuteurs étaient des Biskris ou des Mozabites de piètre apparence. Je demandai son nom : c'était Yacoub, le garçon baigneur.

13 juin. — Après déjeuner, M. Sarlande veut m'emmener visiter la fameuse frégate la *Gloire*, qui est ici, et que nous n'avons pas eu le temps, toi et moi, d'aller voir dans la rade de Toulon ; mais je suis forcé de refuser, ayant donné rendez-vous au lieutenant Chanteloup pour visiter l'habitation du général Yusuf.

Apprenant qu'il y avait là nombreuse compagnie, j'allais me retirer après avoir regardé le jardin, lorsqu'au détour d'une allée je me trouve en face du général. J'ai beau alléguer mon costume du matin, il me force d'entrer et de visiter tout. C'est une véritable habitation mauresque, arrangée par lui avec un grand goût. Mélange du style arabe avec l'italien très réussi. — Les jardins sont charmans, les écuries sont belles, les chevaux superbes. On monte au salon, qui était plein de monde, et on fait de la musique; Mme Yusuf fait les honneurs très gracieusement. J'ai pu, pendant une heure, observer le général. Il était vêtu d'une veste noire à brandebourgs et d'un pantalon rouge (petite tenue de cavalerie africaine). C'est un petit homme, qui paraît de taille moyenne grâce à l'harmonie des proportions; type italien, barbe et cheveux grisonnans, ce qui ne l'empêche pas de paraître encore très jeune. Ses manières sont élégantes, ses yeux vifs, le nez droit; figure charmante, très ex-

pressive, voix douce et timbrée. Il chante sans savoir la musique, à ce qu'il prétend, et il chante bien. Il remue sans cesse, c'est un feu d'artifice. On sent en lui l'homme qui ne doute de rien, l'homme d'aventures et le héros. Je dirais volontiers que c'est un Murat africain; mais c'est un type plus original encore, car il y a en lui du mysticisme. Nous nous sommes quittés avec de grandes poignées de main, moi très content de lui et assez frappé.

Ce soir, un tour au café de la Perle, vieille réputation d'Alger. C'est un café chantant de province, et rien de plus.

15 juin. — Ce matin, débarquement des zouaves arrivant de l'expédition de Syrie. Que de figures hâves et brûlées par le soleil! Ils sont superbes, ces gaillards-là. Les zouaves et les chasseurs d'Afrique vont les recevoir sur le port; c'est une joie, un bonheur de retrouver les camarades, qui va se traduire en *nopces et festins*.

A deux heures, cérémonie des fiançailles dans une riche maison juive. La fête des noces durera d'un samedi à l'autre. Le mariage aura lieu jeudi. Les billets d'invitation sont en langue française et en arabe avec l'écriture hébraïque. Dans la cour, servant de salon, au rez-de-chaussée, soixante personnes sont déjà réunies. Une table est dressée : assiettes de gâteaux d'amandes et de miel, biscuits de Savoie, orgeat et anisette; trois ou quatre verres, six cuillers de vermeil. Les dames juives en grand costume d'apparat, étoffes de velours, de soie, de satin broché d'or ou d'argent, avec tous les bijoux imaginables et d'une valeur sérieuse, sont assises gravement et parlent peu. Les enfans roux et vermeils, c'est-à-dire teints au henné joues et cheveux, crient et font un bruit d'enfer. Deux musiciens jouent chacun d'un instrument, le violon et la mandoline; un troisième fait résonner la darbouka. C'est une cruche de terre dont le fond est couvert d'une peau. Un quatrième, un enfant, secoue un tambour de basque.

On me fait monter à la galerie, asseoir, boire du sirop et manger des sucreries, après quoi on me conduit vers la mariée, qui était dans sa chambre et qui n'en a pas bougé. C'est une petite dodue assez gentille et d'un type juif accentué. Quoi qu'on m'en ait dit, je n'ai pas trouvé les Juives d'Alger belles. Les hommes sont généralement communs. Les garçons d'honneur, élégans de cette classe, étaient singulièrement vêtus : culotte de zouave, bas bleus, souliers vernis, ceinture bleue ou noire, veste turque à petits boutons, tantôt vert pomme, tantôt jaune, amarante, bleu de ciel ou rose; par dessus, un gilet français à la dernière mode, chemise à raies ou à pois, cravate de couleur, cheveux longs et casquette en velours noir, à visière. Les vieillards portaient le costume juif un peu modifié et ressemblant au costume maure, sauf le turban, qui est noir.

Quelques-uns, enhardis par l'occupation française, se sont permis récemment le turban blanc. Les femmes sont grasses, leurs formes se dessinent vigoureusement sous leurs jupes de velours ou de satin, étroites et fortement adhérentes à la taille. La gorge se développe avec la même ostentation sous l'espèce de cuirasse d'or qui orne le haut de l'ouverture de la robe de dessus. Ce corsage est une broderie épaisse de deux doigts, analogue à celles qui garnissent la chasuble de nos prêtres. Les bras sont à nu sous une longue manche de gaze relevée à l'épaule.

La musique commence : la première demoiselle ou plutôt la première dame d'honneur, car c'est une femme mariée, si j'en crois son costume, prend deux foulards de satin rouge à longues raies d'or, et tantôt les agite lentement à la hauteur de son front en les faisant passer alternativement l'un au-dessus de l'autre, tantôt s'en sert pour cacher sa figure. Ses yeux restent constamment baissés. Elle tourne mollement deux ou trois fois sur elle-même, marquant le pas par un piétinement sans secousses apparentes. Cela dure cinq minutes et cesse tout d'un coup. La musique s'interrompt avec la danseuse. Elle remet ses deux foulards à une autre dame qui se fait beaucoup prier, et se décide enfin à répéter la même danse que nous venons de voir. La dame d'honneur qui lui a gardé sa chaise, car on ne s'assied pas ici par terre à la manière des Mauresques, la lui rend, reprend les foulards et les porte à une troisième, et ainsi de suite jusqu'à ce que toutes aient dansé.

Quelques vieilles Juives édentées poussèrent le *you you* des Arabes en l'honneur de certaines danseuses émérites au second tour qu'elles faisaient sur elles-mêmes, mais jamais à la fin du *solo*. Aucun homme ne dansa, non plus qu'aucune des demoiselles, bien reconnaissables à leur coiffure conique penchée sur une oreille et retenue par une mentonnière. Ces bonnets pointus sont en étoffe d'or ou en velours galonné, souvent tout en sequins cousus. Les dames portaient le mouchoir de soie noire serré sur le front et placé un peu de côté à la manière des Mauresques.

Après la danse et une nouvelle distribution de choses sucrées, les dames d'honneur firent apporter une table et procédèrent à l'exhibition des cadeaux de noce : d'abord un tapis bariolé, puis une robe de dessus en soie puce garnie d'or, seconde robe en velours vert garnie d'or, troisième robe cramoisie à fleurs d'or, garnie et brodée d'or; il y en avait six toujours plus éclatantes et plus riches l'une que l'autre. On montre ensuite six corsages d'or, d'argent et de satin assortis aux robes, puis les petits corsets toujours or et argent, puis les mouchoirs brochés d'or, puis les châles de crêpe de Chine de toutes couleurs, toujours par six; enfin les larges rubans rouges

destinés à entourer la natte qui rassemble tous les cheveux, et dont les bouts doivent pendre jusqu'aux talons.

Du fond de l'immense panier sortirent aussi deux sébiles d'or, une cuiller d'argent et un petit miroir monté en acajou. Pas de lingerie dans cette corbeille; les femmes d'ici ne connaissent pas l'usage des chemises. Les Mauresques ont adopté le coton pour leurs pantalons, mais les Juives ne portent rien de rien sous leur jupe, qui descend jusqu'aux pieds et traîne par derrière.

En sortant de cette fête, j'ai voulu voir la petite Ayscha, que j'avais laissée avant-hier avec un fort mal de gorge et la fièvre, couchée par terre, enveloppée de couvertures, lançant des regards farouches, refusant de répondre et de rien prendre, un véritable animal malade. J'avais envoyé chercher de l'eau sédative et lui avais enveloppé le cou d'un linge imbibé de la panacée Raspail, la menaçant de la battre si elle résistait. Aussitôt la menace faite, la révolte s'était changée en une obéissance canine. La panacée a fait merveille, l'enfant est guérie et me regarde avec un respect craintif. La vieille Kadidjah s'écrie : « Toi médecin! toi pas dire! toi grand médecin (*thabeb kebir*)! » Je raconte ma noce hébraïque à Zohrah, qui se met à imiter très joliment et très drôlement la danse pudique et endormie des Juives, après quoi, selon l'usage des Maures, elle crache en signe de mépris pour les Juifs. Je me retire, béni par la maman Kadidjah, qui m'appelle son fils et me déclare que je suis le *sidi* de sa maison.

Au café d'Apollon, rencontre et reconnaissance d'un brave camarade de collége, de Norvins, capitaine au 1er zouaves, laissé pour mort sur le champ de bataille, mais aujourd'hui bien vivant et prêt à rendre avec usure les coups de yatagan qui lui ont labouré le crâne.

16 juin. — Départ à six heures du matin avec un enfant très gentil, passionné pour l'entomologie. Nous avons exploré jusqu'à six heures du soir la plaine de la Mitidja. Nous nous sommes perdus souvent dans les lentisques, le long des blés. Pas d'arbres dans la région parcourue, horizons rapprochés, arbustes et plantes basses, marécages, beaucoup de fleurs, sentiers tracés par les troupeaux. Cela rappelle assez les formes ondulées et les grands espaces de la campagne de Rome; mais on y est en sûreté au milieu des moissonneurs kabyles. Je ne parle pas des chiens, qui sont des bêtes fauves très incommodes.

C'est au mois d'avril qu'il eût fallu venir ici chasser les insectes. J'y ai pourtant trouvé beaucoup de coléoptères : des cicindèles *maura* et *flexuosa*, *nebria æratus*, *cebrio longicornis* sur les lentisques; plusieurs sylphas *puncticollis* et des dermestes en compagnie

de quelques histers; des bubas *bubalus*, des glaphiries *maurus* et *Lasserii*, des hymenoplies *strigosa* par centaines, beaucoup de clérons, des trichodes *umbellatarum* et *sipylus* en compagnie des clytres *paradoxa* et *sexmacula*. Parmi les mylabres, *marocana oleæ*, *maculata* et *bifasciata*, je crois qu'il n'y a pas deux individus semblables. On a divisé le genre en beaucoup d'espèces; mais on pourrait bien y voir autant d'espèces que d'individus. Parmi les buprestes, j'ai trouvé *mauritanica*, *onopordi*, *ænea*, *tenebricosa*, volant dans les herbages, les lentisques et les genêts; en revenant, quelques charançons et brachycères dans la poussière du chemin; dans le sable, des scarites *striatus* et *pyracmon* bien plus gros que ceux des Sablettes de Toulon.

Le temps a été voilé jusqu'à midi; alors le soleil a pointé raide. Visite à la maison dont je suis le *sidi*. J'ai trouvé Zohrah occupée à enluminer sa mère au pinceau. Elle lui avait fait une paire de sourcils formidables qui lui coupaient la figure en deux. C'est au point que je ne pouvais la reconnaître à première vue. La vieille dame était triomphante. Zohrah s'était elle-même moucheté tout le visage de petits croissans, de petites pleines lunes, d'étoiles; elle avait tout le firmament sur le visage. Je n'ai pu m'empêcher de rire. La mère et la fille, qui sont de bonnes personnes, en ont fait autant; mais la petite, qu'on avait laissée à sa beauté naturelle et qui en était furieuse, boudait et grondait dans un coin comme une panthère. Ces dames avaient passé leur journée au bain, s'étaient fait raser la moitié du crâne et tellement frotter qu'elles en avaient la peau des bras et des jambes usée. Le muezzin s'est fait entendre : chacune a couru à sa fenêtre réciter sa prière et demander à Allah du bonheur et de la santé, et probablement un paradis où elles seraient naturellement tatouées.

De la terrasse de leur maison, on découvre la moitié de la ville, la mer et le fond du golfe jusqu'à l'Atlas. Les maisons mauresques sont intérieurement évidées de haut en bas comme des puits. D'où j'étais, je plongeais jusqu'au fond de quelques-unes, et je voyais, dans son cloître entouré de colonnettes, un vieux musulman endormi sur une peau de lion. Dormir sur la dépouille du lion éloigne les méchans esprits. Je le voyais si bien que je le reconnus. C'est un homme très riche. Toute sa fortune est enfermée dans un coffre. Il n'a d'autre propriété immobilière que sa maison. Pour sa dépense de chaque jour, il puise au trésor d'où ses fonds endormis s'écoulent lentement goutte à goutte depuis soixante ans. Quand il aura fini de ronfler sur sa peau de lion, il ira s'asseoir dans une petite niche qui donne sur la rue, et là, seul, muet, oisif, fumant du *tekrouri* (c'est-à-dire du haschich), il attendra l'heure de la prière.

Sur une terrasse voisine, j'aperçois deux Mauresques qui passent à visage découvert et qui me regardent; je les salue à la mode arabe, en posant la main sur mon cœur; elles rient. Un vieux nègre arrive, gronde et les fait rentrer. Zohrah accourt, prétend que je la compromets et me fait descendre.

18 juin. — En passant dans la rue avec un de mes amis, nous rencontrons une mulâtresse élégante et même magnifique. Nous l'abordons par curiosité, elle nous répond en français; elle nous invite sans façon à prendre le café et à venir entendre de la musique chez elle. C'est une danseuse musicienne, type bien caractérisé de la courtisane africaine. Un certain luxe règne chez elle, et elle est propriétaire, dit-on, de deux autres maisons. Un vieux domestique noir, que je soupçonne fort d'être *papa à li*, faisait chauffer de la soupe au rez-de-chaussée. La dame est très vaniteuse de sa richesse, mais encore plus de sa beauté bizarre. Elle rit comme un vrai nègre, en montrant des dents à n'en pas finir; elle est fort naïve dans son amour d'elle-même. Il semble qu'il n'y ait qu'elle au monde, tout a été créé pour elle, tout se rapporte à sa personne. Sitôt qu'on ne s'occupe plus d'elle, elle tombe dans la tristesse et s'endort. Elle imite le chant et les danses françaises d'une façon hétéroclite et veut de grands complimens. Bonne créature, moitié enfant, moitié singe.

Il fait chaud, trente degrés à l'ombre.

19 juin. — Au pied des rochers de la place Bab-el-Oued, au bord de la mer, quelques vieilles Mauresques et deux négresses ont allumé un brasier sur lequel brûle de la myrrhe ou de l'encens. Un coq est égorgé, et son sang coule au milieu des flammes. Après avoir abandonné la plume au vent, on déchire la victime, on en jette les morceaux au loin dans la mer ou sur le rivage. Cette cérémonie, que les bons musulmans traitent de sacrilége et considèrent comme un pacte avec les mauvais esprits, me semble une tradition des sacrifices antiques.

Les Arabes et les Maures célèbrent depuis hier les fêtes de l'*aïd-kebir*, qui marquent pour eux la fin de l'année. Les Français les appellent fêtes du *mouton :* chaque famille achète un de ces animaux, l'immole à domicile pour la rémission de ses péchés, en mange un peu et donne le reste aux pauvres. Alger depuis deux jours n'est qu'une vaste boucherie.

Les nègres parcourent les rues en battant la grosse caisse et en faisant résonner de grandes castagnettes de fer, les crotales antiques. Ils vont partout, faisant la quête aux sous, dansant et chantant. Six de ces musiciens s'arrêtent au carrefour de la rue Duquesne. L'un d'eux, vêtu de rouge et coiffé d'un haut bonnet

couvert de plumes fauves, s'est mis à danser sans quitter ses crotales; ses compagnons, lui marquant le pas, sautaient sur place de la plus étrange façon. Le soliste, qui avait commencé par piétiner en mesure, s'est animé peu à peu, a fait des pirouettes effroyables en arrière, sur chaque pied alternativement, lançant de temps à autre ses jambes à la hauteur de sa tête. Cette rage cesse tout d'un coup, il ôte son chapeau emplumé, se campe fièrement et réclame les dons des spectateurs attirés aux fenêtres.

Mais j'ai vu ce soir une autre cérémonie à laquelle je confesse n'avoir rien compris du tout. J'étais avec quelques personnes invitées à voir danser et à entendre chanter dans une maison mauresque. Je les suis sans m'informer de rien, et toujours cherchant fortune de peintre et de curieux. Nous sommes reçus par une Mauresque très blanche et très peu vêtue, que je reconnais pour l'avoir vue présentant une requête chez la vieille Kadidjah : elle venait ce jour-là emprunter des bracelets de jambes qu'on lui refusait poliment. Elle parle assez bien français et s'appelle Mosna. C'est la seconde fille de la femme chez qui nous étions reçus. Je lui demande si la mère Kadidjah et ses filles sont de la soirée. « Oh! non, répond la Mauresque d'un air candide; c'est ici *mauvaise maison*, elles ne viendraient pas ici; *lalla* Kadidjah et ses filles, honnêtes femmes, je les connais bien. Vous leur présenterez le *selam* pour moi. » Premier étonnement : les femmes de mauvaises mœurs vont chez les honnêtes femmes! Il est vrai que ces femmes-là ne sont pas méprisées ici comme chez nous. Les indigènes ont pour elles des égards qui nous étonnent.

Allons toujours, et voyons les danses. On nous fait entrer dans une petite salle où l'on nous sert le café en nous priant d'attendre. Attendre quoi? Je l'ignore, car nous ne demandions que le spectacle de la fête, et la fête allait son train au-dessus de nous, les chants, les instrumens et les *you, you*. Au bout d'une demi-heure écoulée sans que rien paraisse, nous montons à tout hasard, et, dans une de ces longues chambres dont je t'ai parlé, nous tombons sur une réunion mystérieuse de vieilles femmes. L'une d'elles, couchée sur un lit très élevé et posée en impératrice romaine, présidait ce conclave, qui semblait lui rendre hommage. Trois ou quatre de ces sibylles, assises au pied de l'estrade, fumaient des cigarettes sans rien dire. Deux autres jouaient d'un tambour de basque assez semblable à un crible, au-dessus d'un réchaud allumé. Une troisième, énormément grasse, et qui était la femme d'un marabout (que diable faisait-elle dans ce mauvais lieu?), frappait avec fureur sur deux tambours et donnait le ton du chant. Enfin la dernière, aussi sèche que possible, tenait dans les doigts de sa main gauche deux petites

cymbales en métal de cloche, grandes comme des pièces de cinq francs, et les frappait de la main droite avec une autre cymbale de même dimension. Le reste des sorcières formait le chœur, répétant sept fois de suite la même phrase. Le tableau ne manquait pas de caractère; mais nous avions la tête fendue, et mes compagnons, n'y pouvant plus tenir, réclamèrent l'apparition des ballerines. Mosna nous répondit qu'il n'y avait pas de danseuses et que ce que nous entendions n'était pas *chose à danser*. Nous sommes partis sans qu'aucun de nous pût expliquer aux autres ce que signifiait ce sabbat fort sérieux, et pourquoi on nous y avait conviés sous prétexte de bal. L'un de nous habite pourtant Alger depuis longtemps. Je vais tâcher de me renseigner demain.

20 juin. — Autre aventure plus importante, qu'une lettre plus détaillée partie aujourd'hui va te porter à Nohant, mais que je résume ici pour ne pas faire de lacune dans mon journal.

Le prince est arrivé. Je me mets en quête du colonel Ferri-Pisani et du docteur Yvan. Ils sont à bord du *Jérôme-Napoléon*. J'y cours. Ferri tombe des nues en me voyant, et me demande si je pars avec eux pour Lisbonne en passant par Oran. — Vraiment je n'en sais rien; mais je ne demande pas mieux! — Alors revenez ce soir à neuf heures. — Je le quitte. Je cherche dans le port le capitaine Talma, que je ne savais pas ici. Je crois reconnaître son bâtiment, j'y monte; c'est le *Finistère*, l'*Aube* est partie depuis deux heures. Déception. — Je reviens dîner à Alger avec des amis de Paris que j'y rencontre par hasard. A neuf heures, je retourne à bord du *Jérôme-Napoléon*. Je demande au prince si réellement il veut bien m'emmener. — Oui, allez faire vos paquets. On s'embarque après demain.

J'ai de la chance, n'est-ce pas?

Voilà le simoun, la lune est voilée par un rideau de sable. Le désert nous jette son souffle de feu à la figure, les yeux brûlent, on a soif; hommes de toute couleur et de toute origine paraissent accablés.

21 juin. — Le simoun tombe un peu, mais on est encore en plein air dans une étuve chauffée à trente-sept degrés. Emplettes et visites. Adieux affectueux à la famille Kadidjah. Ce sont d'excellentes femmes que ces Mauresques douces et sans art.

22 juin. — Me voilà installé à bord. Les moutons de Tunis bêlent sur le pont. *Charlot*, jeune lion de quatre mois, grogne dans un coin. Deux petites panthères se promènent en miaulant comme de vrais chats.

MAURICE SAND.

LE

THÉATRE CONTEMPORAIN

EN 1862

Le théâtre contemporain traverse depuis longtemps un état de crise qui, loin de s'améliorer, s'aggrave d'année en année. Nul ne saurait dire ni quand ni comment cette crise finira, car le mal se présente sous des formes si variées, qu'il déjoue toutes les observations de la critique. D'abord localisé, il s'est élargi peu à peu, a gagné de proche en proche, et a présenté tous les caractères de la contagion. Il a envahi successivement toutes les branches de la littérature et de l'art dramatiques. Lorsque ce mal se déclara, on put croire qu'il ne s'attaquerait qu'aux genres supérieurs, reconnus surannés, et beaucoup y virent un motif d'espérer dans une régénération dramatique. Il emporterait, disait-on, les genres de la tragédie et de la comédie classiques, et le théâtre, rajeuni, prendrait un nouvel essor, enfanterait des genres nouveaux, tenterait des entreprises nouvelles. D'ailleurs le salut viendrait des genres inférieurs, que protégerait leur infimité, du mélodrame et du vaudeville, qui, transformés, prendraient la place des genres anciens; mais bientôt il fut prouvé que les genres inférieurs étaient aussi malades que les genres classiques : les bons mélodrames devinrent aussi rares que les tragédies, et c'est à peine si de loin en loin un gai vaudeville se présenta pour consoler les spectateurs de la perte de la comédie. Que dis-je? il arriva un jour où le mal gagna non-seulement les genres qui relèvent de l'invention, mais les genres qui relèvent de l'habileté et en quelque sorte de la légèreté de la

main, et qui demandent un ingénieux arrangeur plutôt qu'un écrivain. Qui aurait pu croire par exemple que la décadence s'attaquerait au genre du *libretto* d'opéra? Cependant le fait est réel. Comparez les *libretti* d'opéra et d'opéra-comique contemporains aux *libretti* que nos habiles arrangeurs dramatiques fournissaient, il y a trente ans, aux grands musiciens de notre époque, et vous serez frappé de la pauvreté, de la maladresse et de la stérilité de ces prétendus poèmes. Rien n'est d'ordinaire plus anti-musical, et c'est vraiment un miracle que l'artiste puisse de temps à autre adapter une mélodie aux situations et aux caractères que lui présente l'arrangeur dramatique.

Longtemps, au milieu de ce naufrage général, l'art du comédien a seul subsisté. La pièce était mauvaise, mais l'acteur était excellent; un Frédérick-Lemaître, une Marie Dorval, une Rachel, une Rose Chéri, faisaient oublier la vulgarité du spectacle qu'ils interprétaient. Il restait à résoudre une question très délicate et très curieuse : l'art du comédien pouvait-il vivre indépendant de la littérature dramatique? pouvait-il subsister longtemps en dépit de la décadence de cette littérature? L'expérience a fini par prouver que l'art du comédien était plus solidaire de la littérature dramatique qu'on n'avait voulu le croire, et qu'il ne pouvait longtemps rester sain et robuste lorsque cette littérature était malsaine et décrépite. La contagion l'a donc atteint à son tour, et le voilà qui devient maladif et malingre, ou qui gagne au contact d'un théâtre immoral des plaies honteuses dont il se fait un titre de gloire. Plus de genres dramatiques, plus de pièces, bientôt plus d'acteurs! L'indigence est aussi complète que possible. Pour peu que cette situation continue, il ne restera plus aux directeurs qu'à mettre les clés sous les portes de leurs théâtres, ou bien à transformer les scènes qu'ils gouvernent en entreprises industrielles d'un genre non encore décrit. Patience, nous y arriverons; la métamorphose est en train de se faire, et on peut déjà, de la chrysalide dramatique à demi brisée, voir sortir le papillon aux ailes de gaze et à la robe pailletée de clinquant qui est destiné à réjouir par les évolutions de son vol équivoque les regards des modernes spectateurs.

Une telle crise, si profonde, si durable, si contagieuse, pourrait inspirer bien des réflexions sur ses causes et ses effets. En tout cas, il est un enseignement que les hommes sont trop prompts à oublier, et qu'elle s'est chargée de rappeler à nos contemporains : c'est combien le talent est une chose rare et combien il est difficile de s'en passer. Jamais les théâtres n'auraient été plus prospères qu'aujourd'hui, si une bonne administration et de grosses recettes suffisaient pour leur donner la vie et le mouvement, car jamais ils

n'ont été dirigés avec plus d'adresse, et jamais ils n'ont connu une pareille affluence de spectateurs. Et cependant l'atonie dans laquelle ils sont plongés ne cesse pas! L'état du théâtre nous enseigne donc ce lieu-commun, qui est toujours une vérité nouvelle, c'est que dans les choses de l'intelligence il est absolument impossible de se passer de l'intelligence, et qu'il n'y a pas de combinaisons ingénieuses qui puissent remplacer le talent dans les entreprises qui réclament son concours. Ayez de bons auteurs et de bons comédiens, et la crise cessera peut-être... Malheureusement la recette que j'indique est difficile à employer, car il n'y a pas de moyen connu pour produire et créer le talent à volonté. Hier encore j'assistais à une conversation où l'un des interlocuteurs, en jetant en arrière un regard sur sa vie déjà longue, constatait qu'aucun des héritages des grands acteurs qu'il avait connus, depuis Talma jusqu'à Mlle Rachel, n'avait été recueilli; sa conclusion était naturellement que le talent, dont on fait si bon marché lorsqu'on le possède et dont on croit pouvoir si aisément se passer, ne se remplace jamais. L'état actuel du théâtre a au moins ce mérite négatif de nous faire sentir la valeur de ce que nous n'avons plus.

Dans cette disette de talens, que peuvent faire les directeurs de théâtre? Ce qu'ils font : se tirer d'embarras au moyen d'expédiens et de palliatifs qui poussent de plus en plus l'art dramatique vers sa décadence, il est vrai, mais qui ont au moins le mérite de sauver leurs recettes, donner des reprises et des pièces à spectacle. On s'est beaucoup élevé, et avec raison, contre ces deux abus (car ce sont des abus véritables) et particulièrement contre les reprises. Cependant, de ces deux abus, le second seul nous paraît réellement blâmable; quant au premier, il s'explique trop facilement par la disette littéraire régnante. Il est très évident que cette fièvre de reprises n'existerait point, si les directeurs de théâtre pouvaient monter des pièces dont le succès fût à peu près certain; mais, de bonne foi, que veut-on que devienne un directeur de théâtre entre un public qui demande qu'on l'amuse et des auteurs qui n'amusent ni n'intéressent le public? Il va chercher dans le répertoire dramatique des pièces qui peuvent attirer la foule, plutôt que de faire, à ses risques et périls, des expériences dont le résultat le plus clair serait de le ruiner. Il compare le chiffre de représentations auquel atteint telle reprise, et les recettes qu'elle lui donne, avec le chiffre de représentations et les recettes de telle pièce nouvelle sur le succès de laquelle il avait cru pouvoir compter. Après plusieurs expériences répétées, il remarque qu'il existe en faveur des reprises une différence énorme, et alors il n'hésite plus. Est-il donc si coupable? On donne encore des pièces nouvelles; comptez celles qui réussis-

sent et qui méritent de réussir. Elles tombent toutes les unes après les autres, à quelque genre qu'elles appartiennent : mélodrames, comédies, vaudevilles. Est-ce la faute des directeurs, du public ou des auteurs? Qui faut-il accuser de ces insuccès répétés? C'est à ceux qui se sont donné la peine de voir ou de lire ces pièces à prononcer si l'accueil malveillant ou indifférent qui leur a été fait était ou n'était pas légitime. Comment s'étonner alors de la faveur que les reprises de pièces anciennes ont trouvée chez le public et chez les directeurs de théâtre? La disette littéraire est seule coupable des résurrections auxquelles nous assistons.

Je n'oserais pas en dire autant du second abus qui règne sur notre théâtre actuel, c'est-à-dire les pièces à spectacle. Ici il est trop évident que cet abus est une concession faite par les directeurs au public contemporain. Les pièces à spectacle, voilà le mal véritable qu'on aurait pu éviter, et contre lequel il est peut-être trop tard aujourd'hui pour réagir; mais ici encore nous devons remarquer que tout semble pousser à la fois le théâtre contemporain à sa ruine, même le succès. Il est placé dans cette situation équivoque et dangereuse où ce qui peut l'honorer l'appauvrit, et où ce qui peut l'enrichir le déshonore. Le temps n'est plus où chaque théâtre possédait un public particulier qui surveillait avec intérêt et persévérance ses efforts et ses tentatives, qui connaissait à fond son répertoire, qui suivait d'un œil attentif les progrès de ses acteurs, qui les comparait dans leurs divers rôles, qui leur tenait compte du moindre geste corrigé, de la moindre inflexion de voix nouvelle, de la plus petite nuance d'expression dans le jeu ou la diction. Deux invasions ont chassé à jamais de chaque théâtre ce public fidèle et sûr : les pièces à grand succès et le nombre toujours croissant des spectateurs de passage. Le jour où une pièce à succès a été représentée cent ou cent cinquante fois, le public a perdu l'habitude d'aller à son théâtre favori, et cette habitude une fois perdue, il ne l'a plus reprise. Première cause de décadence, car alors, en place des liens intimes qui rattachaient les théâtres à leurs habitués, il n'a plus existé que des relations passagères et indifférentes. Chaque théâtre s'est ainsi trouvé affranchi de la tutelle de son public sans que sa liberté y ait gagné; avec la disparition de la contrainte salutaire qui lui était imposée ont disparu bien souvent la dignité et le respect de l'art, et presque toujours la sécurité matérielle. Oui, la sécurité, car dès lors les directeurs de théâtre, n'ayant plus devant eux ce public qu'ils connaissaient de longue date, dont ils auraient pu quelquefois désigner chaque membre par son nom, à la façon des héros d'Homère, et ne pouvant plus compter que sur ce vaste public inconnu, anonyme, qui remplit chaque soir leur salle de

spectateurs de hasard, ont dû risquer leur fortune avec chaque entreprise dramatique nouvelle. Leur ancien public n'avait pas les exigences du public contemporain, il ne leur demandait pas de grands frais de mise en scène et de grands succès dramatiques, car il venait au théâtre en bon voisin, en ami de la maison qui sait se contenter d'un accueil cordial et décent et d'un dîner supportable. Un vaudeville ingénieux lui suffisait, ou la reprise d'une vieille comédie qui l'avait ému autrefois et qui l'enchantait comme un souvenir, ou les débuts d'un acteur nouveau dont il aimait à pronostiquer l'avenir. Tous ces honnêtes moyens de fortune, modestes, mais certains, sont aujourd'hui sans efficacité; il faut s'en remettre maintenant au dieu du sort et des batailles. Les directeurs de théâtre, obligés de jouer leur destinée avec chaque pièce nouvelle, cherchent à deviner ce qui peut le plus aisément attirer cette foule indocile, capricieuse, flottante de spectateurs d'occasion qu'on voit un soir et qu'on ne revoit plus d'une année. Les théâtres ne peuvent donc se sauver que par de grands succès dramatiques, lesquels ont pourtant l'inconvénient de laisser après qu'ils ont disparu le vide et le désert derrière eux. Jamais aujourd'hui un directeur de spectacle n'est aussi près de sa ruine qu'après un grand succès. Comment faire alors pour éviter l'écueil? On n'a pas toujours sous la main un drame ou une comédie pouvant fournir une carrière de cent ou de cent vingt représentations. Les pièces capables d'une longue carrière, pour être devenues impérieusement nécessaires, ne sont pas devenues plus communes que par le passé. C'est même tout le contraire qui arrive : plus on aurait besoin de bonnes pièces, moins on en trouve. Reste une chance de salut, la splendeur de la mise en scène, le luxe du spectacle, les exhibitions de jolis visages et de clowns amusans. Voilà la raison d'être des féeries, des pièces à spectacle, et pour les appeler du nom qu'elles ont pris récemment, de ces *pièces à femmes*, qui se sont emparées de la moitié de nos théâtres au grand scandale des puritains et au grand déplaisir de tous les bons esprits.

C'est à la foule que les théâtres ont aujourd'hui affaire, ce n'est plus au public proprement dit, et ce mot doit même être abandonné désormais comme trop exclusif et trop étroit pour désigner cette masse de spectateurs venus de points si divers, qui se dirige comme un fleuve qui a rompu ses digues tantôt vers un spectacle, tantôt vers un autre, qui laisse subitement à sec le théâtre qu'elle inondait la veille, et qui va porter une fertilité momentanée à des théâtres jusqu'alors dédaignés. Les mouvemens de cette masse sont dirigés par des lois économiques et souvent même par des lois physiques de pesanteur, de flux et de reflux, qui n'ont rien de littéraire,

et dont les livres de compte des sociétés de chemins de fer et les bureaux de passeports en province et à l'étranger donneraient la formule beaucoup plus aisément que ne pourrait le faire le critique ou le moraliste. A ces spectateurs nouveaux, il faut des amusemens assortis à leurs goûts. Beaucoup vont au spectacle sans préparation, même lorsqu'ils sont lettrés et instruits, en ce sens qu'ils ne savent rien ou à peu près rien des auteurs dont ils vont voir représenter la pièce, des acteurs qui la représentent, des traditions du théâtre où ils sont entrés, du genre auquel il est consacré. Ce qu'ils vont chercher au théâtre, ce n'est pas un plaisir prémédité et intellectuel, c'est une sensualité d'un moment, une bonne fortune d'un soir en quelque sorte, à laquelle ils n'aient plus à penser le lendemain. Il faut donc que le plaisir soit brusque, immédiat et aussi physique que possible. Les directeurs de théâtre ont admirablement compris ces dispositions nouvelles d'un public affairé, voyageur, cosmopolite, et ils l'ont servi selon ses goûts et ses désirs. Ils ont transformé leurs scènes en lieux d'exhibitions et en bazars orientaux, et devant ce sultan à la fois âpre, dédaigneux et blasé, aux convoitises impatientes, ils ont fait défiler des essaims de jolies femmes et de danseuses. C'est là un phénomène qui intéresse l'histoire des mœurs, mais que la critique doit se borner à constater. Nous ne rechercherons pas à quel théâtre appartient l'honneur de la meilleure exhibition en ce genre, lequel a fait défiler sous les yeux des spectateurs les bataillons les plus jeunes, les plus coquets et les plus sémillans, lequel comptait le plus grand nombre de jolis visages, ni dans quelle proportion les brunes s'y mariaient aux blondes. Il faudrait pour cela tenter un genre de critique aussi nouveau que ces singuliers spectacles, et l'audace nous manque en vérité pour une pareille innovation à laquelle il faudra pourtant, soyez-en sûr, en venir un jour ou l'autre.

Je ne loue ni ne blâme ces dispositions des modernes spectateurs; je me contente de signaler les ravages qu'elles exercent déjà, et ceux qu'elles ne peuvent manquer d'exercer dans un temps donné, et les phénomènes de nature très diverse qu'elles engendrent. Nous venons de décrire à l'instant même un de ces phénomènes : l'envahissement du théâtre par les pièces à spectacle et la vogue dont elles jouissent; mais il y en a bien d'autres, et de fort curieux vraiment. Qui croirait par exemple qu'un des résultats les plus évidens, les plus certains des dispositions du public actuel sera de détruire au théâtre tous les genres moyens, la comédie tempérée, le vaudeville romanesque, le drame sentimental, en un mot toutes les pièces de demi-caractère, pour ne laisser debout que les grands genres dramatiques ou les genres bas et infimes? D'ici à peu de

temps, il n'y aura plus de place que pour les chefs-d'œuvre ou pour les bouffonneries plates et obscènes. Les genres tempérés, avec leurs honnêtes mensonges, leurs émotions ménagées et préparées, leurs sentimens compliqués, s'accordent mal en effet avec les dispositions de spectateurs qui réclament un plaisir immédiat, qui voudraient être surpris en quelque sorte par le plaisir plutôt que le poursuivre et le conquérir. Au contraire un chef-d'œuvre s'impose de lui-même; point n'est besoin, pour le comprendre, de préparation ni d'éducation dramatique; il dompte par sa seule force l'attention, qui reste rebelle aux œuvres de demi-caractère. De son côté, la bouffonnerie plate et obscène arrête effrontément les spectateurs au passage, comme la prostituée au coin des rues. Dans l'un et l'autre cas, l'émotion, de quelque nature qu'elle soit, noble ou vile, est immédiate. Les genres moyens sont donc, dans un temps donné, destinés à disparaître, si le théâtre continue à descendre la pente sur laquelle il glisse. Ce sera tant mieux, diront peut-être quelques-uns, puisque les grandes œuvres reprendront tout l'empire qu'elles avaient perdu, puisque le grand art aura chance de profiter à cette révolution. Ce sera tant pis, répondrons-nous, tant pis pour les plaisirs et les mœurs du public, car les chefs-d'œuvre ne sont jamais qu'une exception, et il est à craindre par conséquent que la disparition des genres tempérés ne laisse le champ libre aux bouffonneries immorales et aux farces immondes, qui sont beaucoup moins rares que les chefs-d'œuvre et de nature beaucoup plus prolifique.

Un autre résultat fort singulier des nouvelles habitudes et des théâtres et du public, c'est l'influence désastreuse qu'elles exercent sur l'art du comédien, et cela de plusieurs façons. D'abord les spectacles aujourd'hui à la mode déconsidèrent le comédien et lui enlèvent ce prestige qui avait toujours été si cher à sa vanité, car ces spectacles suppriment l'acteur ou le mettent sur le même rang que les comparses. Qu'est-ce qu'un acteur dans ces pièces à exhibitions humaines, sinon un comparse de première classe, une sorte de figurant de grade supérieur chargé de mener le chœur des figurans subalternes? Maintenant voici un autre danger de nature toute contraire. De même que les pièces à spectacle introduisent dans l'art du comédien une démocratie détestable, la fusion des publics particuliers des différens théâtres en un seul vaste public anonyme et flottant qui se porte capricieusement tantôt vers une scène, tantôt vers une autre, a détruit l'importance des comédiens secondaires et augmenté d'une manière désastreuse pour l'art l'importance des grandes individualités dramatiques. Du moment que chaque théâtre n'a plus eu de clientèle attitrée, les acteurs d'ordre secondaire sont

rentrés dans l'oubli. Personne n'a plus connu leurs noms, apprécié leurs efforts, rendu justice à leurs services. Le public n'a plus appris que les noms des comédiens éminens. Comment en serait-il autrement? Si le même spectateur qui autrefois fréquentait de préférence un seul théâtre les fréquente tous indifféremment et à tour de rôle (et c'est là aujourd'hui le cas général), il est trop évident qu'il n'aura ni la curiosité ni le loisir de remarquer les mérites des différens comédiens qui composent la troupe de chacun de ces théâtres. C'est pour le grand acteur et non pour les comédiens de talent plus modeste qu'il est venu ce soir au Gymnase, qu'il ira la semaine prochaine à la Porte-Saint-Martin et vers la fin du mois au Théâtre-Français. Toute l'attention dont il peut disposer est forcément absorbée par le jeu pathétique ou habile du personnage principal; pendant toute la soirée, il ne verra et n'entendra que lui. Ne lui demandez pas si cet acteur principal a été bien ou mal secondé, si la pièce est bien jouée d'ensemble; il ne le sait pas, il ne peut pas le savoir. Dans de pareilles conditions, le sentiment de l'unité, de l'ensemble, de l'harmonie dramatique, se perd vite. L'individu domine seul; il peut y avoir encore des comédiens, il n'y aura bientôt plus de troupes dramatiques.

La crise du théâtre est donc aussi complète que possible; ce n'est pas seulement la littérature dramatique qui la subit, c'est aussi l'art du comédien. Il est, à parler net, dans un piteux état, cet art ingénieux et difficile de l'interprétation dramatique, et vraiment on peut ressentir quelques craintes pour son avenir. Chaque année, la mort ouvre des vides qui ne sont plus comblés; naguère Mlle Rachel emportait avec elle la tragédie et l'art classique, et ce n'est qu'hier que le drame sentimental et la comédie de demi-caractère disparaissaient avec la meilleure comédienne de Paris, Mme Rose Chéri. Nulle jeune célébrité ne s'élève à la place de ces vieilles célébrités qui s'éteignent ou disparaissent. On pourrait très justement appliquer au théâtre contemporain l'hypothèse si connue de Henri Saint-Simon : « Qu'adviendrait-il, si la France perdait subitement ses quarante premiers écrivains, ses quarante premiers diplomates, etc.? » et demander : qu'adviendrait-il du théâtre contemporain s'il perdait subitement ses quarante meilleurs comédiens? Et vraiment l'hypothèse, pour être désobligeante, n'aurait rien de trop forcé et de trop invraisemblable. La plupart des comédiens connus et aimés du public ont atteint aujourd'hui l'âge du repos; les comédiens qu'applaudissent les nouvelles générations sont les mêmes qu'ont applaudis nos pères et qu'ont vus débuter les grands-pères des plus jeunes d'entre nous. Ils sont connus, aimés et applaudis depuis trente ans et quelques-uns depuis quarante; les plus jeunes d'entre

eux, vous les connaissez depuis vingt ou quinze ans au moins. Si l'hypothèse de Saint-Simon se réalisait seulement à moitié, la plupart des théâtres de Paris seraient obligés de fermer leurs portes ou de se résigner à faire jouer leurs principaux rôles par des comparses. Pour se rendre un compte exact du péril qui menace l'art dramatique contemporain, il faut prendre non tel ou tel théâtre en particulier, mais les théâtres en général, et compter les renommées nouvelles qui se sont élevées, je ne dis pas depuis deux ans ou trois, mais depuis dix ans, et dans quelque genre que ce soit.

Hélas! combien sont rares celles de ces renommées qui sont fondées sur un mérite véritable. J'en ai compté jusqu'à cinq en parcourant les différens théâtres de Paris, et sur ces cinq, chose assez curieuse, quatre sont des renommées féminines. Pourquoi n'écririons-nous pas hardiment ces noms, les seuls noms nouveaux qui de près ou de loin aient quelque rapport avec l'art dramatique? Si quelqu'un peut remplacer au Gymnase Mme Rose Chéri, c'est assurément Mlle Victoria. Sa sensibilité ardente, sa mimique passionnée, à la fois ingénue et hardie, en font une des actrices les plus originales du théâtre contemporain. Mlle Emma Fleury est la meilleure recrue que le Théâtre-Français ait faite depuis longtemps; son jeu étudié, soigneux, indique un talent éminemment perfectible, plus capable cependant de monter degré par degré les échelons de son art que de les franchir d'un seul bond. Mlle Thuillier est une actrice pathétique qui sait communiquer au spectateur quelque chose des émotions physiques et cruelles dont Mme Dorval avait le secret. Une vraie comédienne dans un genre déplorable, une comédienne d'un jeu plein de verve et d'invention, la vive et espiègle Mlle Alphonsine, soutient presque à elle seule l'honneur de ces théâtres de vaudeville que peuplaient naguère encore tant d'acteurs excellens. Quant aux théâtres du boulevard, ils seraient vides pour l'art depuis la retraite de Frédérick-Lemaître, quoiqu'ils soient remplis de renommées bruyantes et populaires, s'il ne s'y rencontrait un acteur excellent, M. Paulin Ménier. C'est bien un comédien de l'époque présente. Il comprend exactement le mélodrame comme d'autres comprennent la poésie, la critique et la philosophie. Son talent, net, réfléchi, minutieux et exact, rappelle les méthodes de l'école positiviste et réaliste. Il joue vraiment comme M. Taine analyse, et l'on dirait que ce qui le préoccupe c'est de trouver le trait dominant du caractère qu'il est chargé de rendre, comme la préoccupation du jeune philosophe est de trouver la faculté dominante de l'écrivain qu'il étudie.

Dans cette stérilité toujours croissante du théâtre, il ne faut pas s'étonner si le moindre bruit s'entend et si le moindre grain de mil

est ramassé avec empressement : voilà en grande partie la raison des deux principaux succès de l'hiver, des deux seuls succès qui aient quelque chose à démêler avec la littérature, *les Vacances du Docteur*, drame en vers de M. Amédée Rolland, et *Nos Intimes*, comédie de M. Sardou. Les pièces qui se prétendent littéraires ne manquent pas cependant; nous en avons sous les yeux une vingtaine qui réclament ce titre. Nous les avons recueillies toutes; nous avons lu avec soin celles que nous n'avons pas vu jouer, et il s'est trouvé, chose curieuse, que la meilleure était la plus modeste et celle qui se présentait avec le moins de prétentions. Si nous avions à décerner pour l'année 1861 le prix de la comédie, nous le donnerions sans hésiter à la petite pièce du Gymnase intitulée *le Voyage de M. Perrichon*, vaudeville excellent, qui contient une idée vraiment comique, œuvre d'un meilleur aloi que beaucoup d'arrogantes comédies en vers et de drames orgueilleux qui se croient de genre plus relevé. On est malheureusement obligé d'aller chercher cette petite comédie dans le répertoire déjà vieux de l'année 1860, car le répertoire de la saison ne pourrait guère nous présenter sa rivale. Les pièces nouvelles abondent, mais une malédiction semble peser sur elles; elles ne sont pas nées viables et succombent au bout de quelques représentations, ou bien elles sont emportées au milieu d'orages inattendus. Quelques-unes sont signées de noms qui ne tiennent pas toutes les promesses qu'ils avaient données; on aimerait à voir *les Parens terribles*, interminable comédie de M. Belot, signés d'un autre nom que de celui d'un des auteurs du *Testament de César Girodot*, et nous aurions désiré qu'un autre écrivain que M. Meilhac fût le père de la très alambiquée, très obscure et très médiocre comédie qu'il a intitulée *l'Attaché d'ambassade*. Écartons résolûment toutes ces productions déjà surannées, en ayant soin d'en séparer deux petites comédies en vers, auxquelles le langage poétique a porté bonheur. L'une, qui s'intitule *le Décaméron*, a été pour ainsi dire le lever de rideau de la nouvelle saison littéraire. C'est une aimable bluette dramatique, d'un caractère à la fois gai et rêveur, d'une allure à la fois poétique et rapide. La seconde est une agréable comédie en deux actes, *le Mur mitoyen*, œuvre d'un jeune poète, M. Édouard Pailleron, dont l'œuvre de début, *le Parasite*, avait été remarquée.

Arrivons aux deux succès de la saison, aux *Vacances du Docteur* d'abord. C'est une œuvre singulièrement estimable, qui mérite sinon tous les applaudissemens, au moins tous les encouragemens du public et de la critique. M. Amédée Rolland a fait de grands progrès depuis sa comédie du *Parvenu*. La pièce nouvelle témoigne des efforts laborieux et soutenus de l'auteur, et je dirais volontiers de

sa lutte acharnée avec son sujet, qui est des plus violens et des plus dramatiques. Elle est mieux composée et mieux construite que ses œuvres antérieures, moins encombrée d'ornemens poétiques et de tirades intempestives; l'auteur a enfin renoncé à cette licence que prennent trop souvent, sous prétexte de fantaisie et de rêverie, les poètes contemporains; il a enfin compris que dans une œuvre dramatique, qu'elle fût écrite en vers ou en vile prose, toutes les paroles doivent se rapporter directement et strictement à l'action engagée et aux caractères des personnages, et non s'égrener et s'égarer de tous côtés comme les perles d'un collier dont le fil s'est rompu. A l'exception de la tirade démocratique du comte d'Ormaison, tirade obligée, paraît-il, dans toute pièce de M. Rolland, les personnages ne parlent que pour exprimer leurs passions et expliquer leurs sentimens et leurs actions. Le langage du poète porte aussi moins de traces des influences littéraires qu'il a subies, et l'on n'y retrouve plus ces imitations ou, pour mieux dire, ces réminiscences involontaires des poètes contemporains que nous avions dû reprocher à ses précédentes productions. Le style n'a pas été si bien émondé pourtant qu'on ne puisse y découvrir quelques petits emprunts à des muses voisines, et, s'il y tenait beaucoup, nous pourrions lui dire à quel poète et à laquelle des pièces de ce poète il a emprunté le mouvement très vif et très heureux de Jeanne d'Ormaison à la fin du premier acte de son drame :

> Je saurai la science, exécrable et charmante,
> D'allumer le désir dans un cœur qu'on tourmente...

Mais ce sont après tout de ces emprunts qui sont parfaitement légitimes et qu'un vrai poète est d'ailleurs seul capable de faire, car ce qu'il emprunte à son voisin, ce ne sont pas ses mots, ni même ses sentimens, c'est quelque chose d'invisible et d'insaisissable, le rhythme de la passion, l'intonation du sentiment. Ne le chicanons point et passons.

M. Amédée Rolland s'est battu vaillamment contre son sujet, avons-nous dit; mais ce sujet, qui est très robuste, a fait mieux que se défendre, car il a lassé son poète après avoir failli l'écraser. Voici en quelques mots la donnée énergique et bien inventée de cette pièce. Jeanne d'Ormaison et Armande de Villiers, toutes deux pupilles d'un docteur Brunel, qui représente dans cette pièce l'inévitable raisonneur de toutes les pièces modernes depuis dix ans, ont été amies dès l'enfance, et leur amitié a continué sans trouble apparent après leur mariage respectif. L'une, qui était pauvre et noble, Armande, a épousé pour sa fortune et son nom le vieux duc de Villiers; l'autre, qui était riche et bourgeoise, Jeanne, a épousé

pour sa jeunesse et son amour le comte Raoul d'Ormaison. Mais Armande, qui ne s'était mariée que par orgueil et qui n'avait pu, faute de fortune, épouser Raoul, qu'elle aimait avant Jeanne, profite de l'amitié qui la lie à cette dernière pour lui prendre le cœur de son mari, qu'elle regarde comme un bien qui lui a été volé. Jeanne découvre enfin la trahison de son amie, et alors une lutte s'engage entre les deux femmes. L'épouse outragée, se défiant de ses forces et se croyant vaincue d'avance, conçoit la pensée d'avoir recours au crime pour arracher à sa rivale l'amour qu'elle ne peut plus posséder. Le crime ne reçoit pas son accomplissement et se borne à une tentative d'empoisonnement avec préméditation non suivie d'effet, grâce à l'intervention du docteur Brunel, qui arrive, comme le *Deus ex machina* de l'épopée classique, pour empêcher le drame de finir d'une manière lugubre. Certes le sujet est beau, mais M. Rolland est loin d'en avoir tiré tout le parti qu'il pouvait en tirer. Il a fait l'esquisse d'un drame plutôt qu'un drame véritable. Ni les caractères, ni les passions des personnages ne sont développés comme ils devraient l'être; les situations sont à peine indiquées, et la lutte des deux femmes, qui devrait remplir toute la pièce, passe à peine un instant sous les yeux des spectateurs. Le germe du drame est excellent, mais le développement en est avorté. Il a renfermé son drame en quatre actes très courts; il pouvait hardiment l'étendre en cinq actes très longs, car la donnée est de celles qui supportent et même qui exigent les développemens abondans. Le dénoûment me semble manqué. Il est consolant pour la morale, je le veux bien, il a surtout le mérite de renvoyer le spectateur le cœur rassuré; mais il n'est pas dramatique. Jeanne devait mourir, et sa mort devait être le châtiment de son égarement criminel, en même temps que le châtiment de l'adultère de son mari. Un tel dénoûment était plus dramatique que celui de M. Amédée Rolland, et donnait beaucoup mieux encore satisfaction à la morale.

Le grand succès de la saison, c'est la comédie de M. Victorien Sardou, représentée au Vaudeville : *Nos Intimes*. On dit que ce succès a étonné les acteurs, qui croyaient au contraire à une chute; il a dû quelque peu étonner l'auteur lui-même, qui, mieux que personne, connaissait sans doute les côtés faibles et périlleux de sa pièce. C'est un succès d'autant plus flatteur pour l'amour-propre de M. Sardou qu'il a côtoyé les abîmes d'une chute sans que personne s'en soit aperçu. Un mot malheureux, un geste imprudent, une négligence d'un instant, et le spectateur découvrait les précipices sur les bords desquels l'auteur promenait sa pièce avec l'aplomb clairvoyant d'un somnambule. La pièce a réussi, grâce à une prestesse et à une dextérité qui tiennent vraiment de l'art du pres-

tidigitateur; elle a réussi non-seulement par ses qualités et ses mérites, mais par ses défauts et par toutes les périlleuses audaces qui pouvaient la faire tomber. Cela est singulier, mais cela est ainsi; voici une comédie qui doit son honnête apparence précisément à ce qu'elle contient de répréhensible, et qui démontre la supériorité du devoir sur la passion par une des scènes les plus téméraires et les plus équivoques que l'on ait jamais mises au théâtre. Elle trouve son succès dans ce qui devait être sa perte. Je n'ai pas partagé l'engouement général que cette comédie avait inspiré dans les premiers jours de son apparition, et, tout en reconnaissant qu'elle était supérieure aux précédentes productions de l'auteur, je ne pouvais admettre qu'elle fût séparée d'elles par une aussi grande distance qu'on voulait bien le dire. Je ne me sentais pas disposé, en sortant du Vaudeville, à prononcer le nom de Molière et à donner rang à M. Sardou parmi les dieux; mais j'aurais prononcé volontiers le nom de Scribe, et j'étais prêt à reconnaître que la pièce nouvelle était la preuve la plus convaincante qu'il eût donnée de son talent dramatique.

Quiconque a osé le troisième acte des *Intimes* sans danger peut se permettre beaucoup d'audaces; sa dextérité le met à l'abri des revers. Je crois M. Sardou assuré contre les grands accidens de la carrière littéraire et dramatique. Il aura souvent des succès, quelquefois des demi-succès; il connaîtra rarement ou même il ne connaîtra jamais les chutes, et cela non parce qu'il produira toujours de bonnes œuvres ou des œuvres supportables, mais parce que la nature de son talent s'y oppose. Il n'a l'esprit ni assez lourd ni assez fort pour se tromper complétement et pour ne pouvoir se relever dans le cas où il éprouverait un échec; c'est une de ces intelligences si légères que, lorsqu'elles font une chute, elles ne se blessent pas, et en sont quittes pour une foulure. Vous avez connu déjà cette forme d'esprit; elle portait un nom il n'y a pas encore un an, elle s'appelait Scribe. Vous vous rappelez avec quelle dextérité l'habile dramaturge a promené pendant quarante ans son spectateur à travers les méandres de ses inventions dramatiques, mariant l'esprit romanesque de la littérature à la mode à l'esprit positif des mœurs contemporaines, côtoyant l'immoralité sans y tomber jamais, et se faisant applaudir de la vertu même pour ses plaidoyers ingénieux et équivoques en faveur des faiblesses du cœur. M. Victorien Sardou promet de devenir pour les modernes générations ce que fut Scribe pour les générations qui nous ont précédés, car il possède la même nature de talent, et il n'y a guère entre eux que la différence des époques. Les facultés sont semblables, les formes et les matériaux qu'elles emploient sont seuls changés. M. Sardou est le Scribe d'une

époque scientifique, positive, industrielle, comme M. Scribe fut le Sardou d'une époque bourgeoise et romanesque à la fois, libérale et conservatrice, fertile en types curieux et en contrastes sociaux de tout genre. Ajoutez quelques très légers atomes du génie de Beaumarchais à cette substance fondamentale, et voilà M. Sardou tout entier.

La pièce est supérieure aux précédentes productions de l'auteur, je le reconnais; cependant cette supériorité n'est pas si marquée qu'on a bien voulu le dire. *Les Pattes de Mouche* et *les Femmes fortes* sont, à tout prendre, mieux composées et se tiennent mieux sur leurs pieds. Les fables de ces deux pièces sont plus originales, et comme elles ont moins de prétentions à la grande comédie que leur cadette, les tours de prestidigitation et de physique amusante, dont l'auteur abuse volontiers, y paraissent mieux à leur place que dans *Nos Intimes*. Les deux premiers actes rappellent un peu trop la pièce des *Faux Bonshommes*, et Tholozan le médecin n'est qu'une transformation du personnage créé par M. Barrière sous le nom de Desgenais, le raisonneur qui se charge de confondre le vice et de venger la vertu. Où donc alors est la supériorité de la pièce nouvelle sur les œuvres précédentes de l'auteur, puisqu'elle ne consiste ni dans la composition, ni dans l'action, ni même dans la donnée fondamentale? Je réponds : dans certaines parties du dialogue qui se rapprochent vraiment du ton de la comédie, et surtout dans les personnages épisodiques.

Ces personnages épisodiques sont les *intimes* de M. Caussade, honnête et riche bourgeois, d'un cœur si large qu'il y porterait tous ses concitoyens et y trouverait encore de la place pour quelques étrangers. Ils s'abattent comme des sauterelles d'Égypte sur la maison de campagne du bon Caussade, qui les reçoit à bras ouverts. Voici M. Vigneux, employé subalterne, envieux et médisant; voici Marécat, riche commerçant retiré, égoïste et brutal, qui vient s'installer chez son ami pour lui faire plaisir et par pure complaisance, et le zéphyr Abdallah, dont M. Caussade ne peut parvenir à se rappeler même le nom. Tous ces intimes, qu'il ne connaît pas toujours, harcèlent le malheureux bonhomme, l'insultent et l'humilient à l'envi, mettent sa vie en péril, et finissent par menacer son honneur et son bonheur. Toute cette peinture est très vive, très vraie, nullement exagérée, et ne mérite point les critiques assez superficielles qu'on lui adresse. Le caractère de Caussade est peu commun, j'en conviens, mais il existe, et toutes les natures faciles ont été ce personnage au moins quelques jours dans leur vie. Je n'ai qu'une très légère objection à faire à M. Sardou. Le caractère de Caussade, tel qu'il l'a présenté et développé, ne peut bien se com-

prendre que dans l'état de célibataire. Qu'il se laisse ennuyer, piller et insulter par ces parasites qui se décorent du nom d'intimes, ce n'est pas ce qui nous étonne, car la résistance ne convient pas à cette nature bienveillante, qui ignore même le soupçon; mais comment Mme Caussade permet-elle que sa maison se transforme en caravansérail vulgaire? Il n'est pas possible que ces importuns et ces envieux lui plaisent beaucoup, et dès lors comment n'élève-t-elle pas la voix une seule fois pour faire entendre, sinon les colères d'une Mme Jourdain, au moins les répugnances d'une femme bien élevée? Il est vrai que M. Sardou a une excuse toute prête à nous présenter; il peut nous dire : Mme Caussade a bien autre chose à faire pour le moment qu'à s'inquiéter des intimes de son mari; elle est assez occupée à caresser et à réprimer tour à tour l'amour naissant qu'elle éprouve pour le jeune Maurice, un autre ami de la maison, qui, sans crier gare, s'empare de la femme de son protecteur. L'excuse serait bonne, si la bienveillance et la facilité de M. Caussade, qui sont les vices originels de son caractère, n'étaient pas plus anciens que l'amour de Cécile pour Maurice; mais elle connaissait les travers de son mari longtemps avant de ressentir cette velléité amoureuse : comment donc n'a-t-elle jamais essayé de réagir contre eux et de mettre un peu d'ordre dans cette maison, qui est à la merci du premier passant?

L'amour naissant de Mme Caussade pour Maurice forme le nœud qui réunit les diverses parties de cette comédie assez mal cousue. C'est à cette passion que la pièce doit cette scène capitale du troisième acte dont nous avons déjà parlé, et qui est bien la scène la plus scabreuse que l'on ait jamais mise au théâtre, au moins à notre souvenir. La nuit est arrivée : Caussade, averti par les perfides intimes, a feint un départ précipité, et Maurice, qui ne soupçonne rien, profite de l'absence du mari pour s'introduire dans la chambre de Cécile. Il pousse les verrous, ferme les portes à clé, casse les cordons de sonnette, détruit l'un après l'autre tous les moyens de secours. Le spectateur a sous les yeux toutes les péripéties d'un duel amoureux des mieux caractérisés. La lutte s'engage presque corps à corps, les paroles d'amour arrachées par le délire se mêlent aux imprécations et aux menaces d'une résistance désespérée. La scène est aussi réelle que possible, et, comme pour en augmenter encore l'effet, Mlle Fargueil la joue avec une énergie, une violence et une crudité qui ne laissent presque rien à désirer au spectateur. Cette scène, qui n'a pas d'analogue même dans les drames les plus violens de M. Alexandre Dumas, était capable de faire tomber la pièce; c'est elle qui en a fait le succès. Elle pouvait révolter et soulever le spectateur, elle ne le choque même pas. Voilà

un prodige de dextérité dont il faut louer M. Sardou; cependant nous ne lui conseillons pas de le renouveler trop souvent.

La pièce devrait finir au troisième acte, avec le triomphe de la vertu de Cécile et le retour de Caussade; elle continue encore pendant tout un acte très énigmatique, et qui nous a paru une véritable superfétation. Caussade est-il rassuré, ou bien entretient-il encore des soupçons sur le péril qui l'a menacé? Le spectateur n'en peut rien découvrir. Pendant tout ce dernier acte, nous voyons Caussade inquiet, agité, et comme absent de lui-même, prononcer des mots à double sens, tenir des discours mystérieux, se livrer à mille préparatifs menaçans. Enfin il se lève précipitamment, s'arme d'un pistolet, et s'éloigne en laissant atterrés les spectateurs de cette pantomime. On entend un bruit d'arme à feu, et l'on voit Caussade rentrer en portant triomphalement un renard qu'il vient de tuer. Que signifie cette énigme puérile? Caussade a-t-il voulu jouer une comédie pour effrayer et punir les coupables en même temps que pour sauver son honneur en donnant le change aux malicieux intimes qui se réjouissaient déjà du scandale auquel ils allaient assister? Peut-être; mais rien n'est moins sûr que cette explication. L'intention de l'auteur est tellement obscure que nous avons cru un instant qu'il avait voulu nous expliquer le tempérament de Caussade, et nous montrer les influences physiologiques qui agissent sur les caractères faciles et bienveillans. Le spectateur se sent un peu mortifié d'avoir été tenu en éveil pendant tout un acte pour arriver à un dénoûment qui est une véritable mystification.

Voilà donc toutes les nouveautés méritant quelque attention que le théâtre nous a offertes depuis plusieurs mois : un drame en vers, qui n'est qu'une esquisse, et une comédie amusante, qui n'est guère qu'un vaudeville agrandi et perfectionné, qui dénote chez l'auteur encore plus de dextérité et d'habileté que de talent d'observation morale. Nous n'avons montré que le dessus du panier; nous laisserons à qui voudra le prendre le plaisir d'en fouiller le dessous. Rien ne viendra-t-il donc arrêter le cours de cette décadence, et sommes-nous destinés à désirer toujours, sans l'obtenir jamais, l'apparition de quelqu'une de ces œuvres qui changent en une seule soirée l'esprit des littératures? Le drame contemporain est-il destiné à ne jamais obtenir son *Cid?* La comédie moderne est-elle destinée à ne jamais obtenir ses *Précieuses ridicules?*

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier 1862.

Nous sommes enfin délivrés du grand souci de l'affaire du *Trent!* Le cabinet de Washington a donné pleine satisfaction aux réclamations du gouvernement anglais. Nous avons maintenant le mot de la conduite du gouvernement américain. Nous savons que jamais, depuis le premier jour, M. Lincoln et M. Seward n'ont entendu qu'une querelle entre les États-Unis et l'Angleterre pût sortir de la capture de MM. Mason et Slidell. Quand on considère aujourd'hui le sang-froid et la modération dont le gouvernement américain ne s'est pas un seul instant départi dans cette affaire, et lorsqu'on songe aux six semaines d'alarmes que cet incident a infligées à l'Europe, il est difficile de ne pas être un peu honteux d'un contraste qui tourne si peu à notre avantage. Nous avons tout redouté de la part des États-Unis, et il s'est trouvé en définitive qu'aucune de nos craintes n'était fondée. L'Europe, au premier moment, s'était figuré que le commandant du *San-Jacinto* n'avait agi que conformément aux instructions de son gouvernement, et en réalité le capitaine Wilkes n'avait pris conseil que de lui-même. On était convaincu en Europe que le peuple américain se passionnerait pour la capture des représentans des *traîtres* du sud, qu'il se laisserait surtout emporter par un sentiment de haine et de jalousie contre l'Angleterre, et au contraire la démocratie américaine a conservé, devant un acte qui pouvait flatter son ignorance, son orgueil et ses préjugés, le calme le plus parfait. On croyait en Europe que le gouvernement américain, jouet de la vile multitude, se laisserait dicter ses décisions par les mouvemens tumultueux du *mob,* et subirait l'invasion de la loi de Lynch dans la politique internationale; or jamais le gouvernement américain ne s'est montré plus maître de ses pensées et de ses résolutions qu'en cette circonstance : non-seulement il n'a pas eu à céder à la pression des masses, il n'a pas même eu à tenir compte de l'opinion du congrès. Ni la chambre des représentans, ni le sénat, ne sont intervenus dans le litige diplomatique; le congrès a ignoré jusqu'au dernier moment et les termes où la

question était posée, et la teneur des réclamations anglaises, et la décision finale arrêtée par le président et le secrétaire d'état. Les craintes outrées de l'Europe ont reçu le démenti non-seulement le plus heureux, mais le plus éclatant. Il y a évidemment autre chose à relever dans ce démenti que la singularité du contraste entre nos appréhensions et la réalité; il ressort de cet étrange phénomène des enseignemens dont nous pouvons faire notre profit immédiat.

Sans doute une des principales causes de la méprise que l'Europe vient de commettre à l'égard des États-Unis est la longueur des distances et la lenteur des communications d'une rive à l'autre de l'Atlantique. Si cette grande entreprise de la réunion des deux continens par un câble électrique eût atteint le succès auquel elle parut toucher un instant, si les informations eussent pu s'échanger en quelques heures entre Londres et Washington, bien des angoisses, de faux jugemens et des pertes matérielles eussent été épargnés à l'Europe depuis la fin de novembre; mais les distances ne sont point le seul obstacle qui en cette circonstance ait égaré l'opinion européenne. Ce qui le prouve, c'est le peu de compte que l'on a voulu tenir en Angleterre de l'importante dépêche adressée le 30 novembre par M. Seward à M. Adams. Nous connaissons aujourd'hui la conclusion de cet important document. M. Seward y parlait de l'arrestation de MM. Mason et Slidell comme d'un incident imprévu qui devait être abordé par les deux gouvernemens dans un esprit amical. Lord Lyons ne s'était point encore expliqué à ce sujet, et M. Seward de son côté ne croyait pas qu'il fût prudent de fournir des explications au ministre américain à Londres; il lui paraissait plus convenable que la question fût ouverte à Washington même par le gouvernement britannique; mais avant tout il jugeait utile de faire savoir que le capitaine Wilkes avait agi sans instructions, que par conséquent la question était dégagée des embarras qui l'auraient compliquée, si l'acte du capitaine eût été déterminé par des instructions. M. Seward avait confiance que le gouvernement britannique aborderait ce sujet dans un esprit amical, et il ajoutait que de son côté ce gouvernement pouvait compter sur les meilleures dispositions de la part du cabinet de Washington. — C'est vers le milieu du mois de décembre que cette dépêche parvint à Londres, et qu'il en fut donné connaissance à lord Palmerston et au comte Russell.

Nous le demandons, si les termes de cette déclaration de M. Seward eussent pu être soumis à l'opinion publique, la paix n'eût-elle pas paru certaine, et de pénibles anxiétés n'eussent-elles pas été épargnées aux intérêts compromis par la menace de la guerre? Il paraît cependant que les ministres anglais ne furent point ébranlés par le langage conciliant de M. Seward; ceux des journaux qu'ils honorent de leurs confidences s'abandonnèrent plus que jamais à leur fougue belliqueuse, et comme quelque chose avait transpiré de la dépêche américaine, ces journaux ne se servirent de leur autorité que pour démentir la portée que l'on prêtait à la communication de M. Seward. En France même, un petit incident est venu

trahir au dernier moment ce parti-pris général d'incrédulité à l'égard d'une solution favorable. Parmi les dépêches déposées à Queenstown par l'*Europa*, il en était une adressée à une maison de Paris qui est une des premières maisons de finance et de commerce du monde. Cette dépêche, confiée au télégraphe, annonçait en termes concis que les prisonniers seraient rendus : elle fut le jour même communiquée, nous ne savons comment, à deux journaux « indépendans et dévoués; » mais ce qui est bizarre, c'est que *le Moniteur* ne fut point édifié sur l'origine de cette communication. L'infirmant par une contradiction implicite, le journal officiel détruisit pendant vingt-quatre heures la confiance très fondée qu'elle avait fait naître dans le public : tant on a eu de peine jusqu'à la fin à croire le gouvernement des États-Unis capable de prendre avec autorité une résolution fondée sur le bon sens et sur la justice!

L'enseignement que nous tirons de ces regrettables erreurs, c'est que l'opinion en Europe et les gouvernemens doivent de justes réparations au gouvernement de l'Union américaine. Aux yeux de l'Europe, trop peu impartiale et trop défiante, ce gouvernement a fait maintenant ses preuves de modération, d'équité, de consistance et de force morale. Nous n'avons plus le droit de considérer l'état de choses créé au sein de l'Union américaine par la funeste révolte du sud comme une anarchie incurable, indigne des sympathies et des ménagemens des nations étrangères. La parfaite convenance des concessions promptement accordées par M. Seward, les vues élevées par lesquelles ces concessions sont justifiées dans la remarquable dépêche du ministre américain, interdisent à l'Europe de laisser plus longtemps flotter au hasard son jugement sur les affaires d'Amérique.

Ne nous y trompons point : l'opinion de l'Europe, l'opinion de la France et de l'Angleterre surtout, peut avoir une grande influence sur l'apaisement prochain ou la prolongation indéfinie de la guerre civile américaine. Il importe à l'honneur comme aux intérêts de la France et de l'Angleterre de ne point faire un mauvais usage de l'influence d'opinion qu'elles peuvent exercer sur la révolution déchaînée aux États-Unis.

Il existe, nous ne l'oublions pas, de notables différences dans les positions respectives de la France et de l'Angleterre vis-à-vis des États-Unis. La France n'a aucun intérêt, même apparent, au démembrement de l'Union américaine; au contraire, elle a l'intérêt commercial, maritime et politique le plus manifeste à voir les États-Unis continuer à prospérer et à grandir sous la forme à laquelle ils ont dû leur rapide et magnifique développement. N'ayant pas d'ailleurs avec le peuple américain communauté d'origine et de langue, elle n'est point exposée à soutenir contre lui ces incessantes disputes qui naissent des longues querelles de famille. La situation de l'Angleterre à cet égard, jugée d'un point de vue superficiel, diffère de la nôtre. Suivant les maximes de l'ancienne politique, qui cherchait partout des antagonismes et plaçait la force de certains états dans l'affaiblissement des autres, il semblerait que les Anglais auraient de quoi se consoler de la

catastrophe de la république américaine. Prétendant à la suprématie des mers, ils se verraient ainsi débarrassés de la rivalité d'un peuple qui a toujours paru vouloir leur tenir tête sur leur propre élément. Enveloppant le monde de leur commerce, ils s'affranchiraient d'une concurrence mercantile qui les inquiète. Une autre cause d'antagonisme apparent entre eux et les Américains, c'est qu'ils sont de même race et parlent la même langue. Quand on lit les discussions de presse sans cesse engagées entre l'Amérique et l'Angleterre, on est frappé de l'influence que la communauté de langage et d'origine exerce sur la véhémence des polémiques que les deux peuples soutiennent l'un contre l'autre. On dirait la lutte de deux partis plutôt que la controverse entre deux nations, et l'on sait que les luttes de partis au sein d'un même pays se portent à des violences de langage qu'on se permet rarement vis-à-vis d'un peuple étranger. Dans ces altercations perpétuelles, chacun apporte cette énergie de parole que nourrit l'habitude invétérée de la liberté, et cette robuste vigueur de la race saxonne, renforcée d'un côté par le *go ahead* américain et de l'autre par le mépris du *gentleman* et du *scholar* anglais pour la vulgarité de manières et le patois du *Yankee;* mais en y regardant de plus près on voit qu'il ne faut pas attacher une grande importance au pugilat des journaux des deux pays. En creusant les intérêts de l'Angleterre, tels que les apprécie la politique qui prévaut depuis trente ans chez nos voisins, on s'aperçoit que la solidarité des intérêts économiques l'emporte justement à leurs yeux sur de prétendues rivalités d'intérêts politiques, et l'on peut affirmer en définitive que l'Angleterre, sinon pour des intérêts identiques, du moins pour des intérêts d'égale importance, a d'aussi puissans motifs que la France de souhaiter la grandeur et la prospérité des États-Unis.

Il est certain que le parti qui a organisé la séparation des états du sud a compté sur le concours de l'opinion en France et en Angleterre. Ce parti a espéré que la France et l'Angleterre reconnaîtraient la confédération du sud. Cette espérance fait encore à l'heure qu'il est sa plus grande force. Devons-nous lui laisser plus longtemps cette illusion et l'encourager ainsi dans une obstination calamiteuse? Telle est la question qui se pose plus nettement qu'au début de la lutte, car il est plus aisé aujourd'hui de discerner les élémens et les conséquences de la guerre civile américaine.

On ne peut plus maintenant se méprendre en Europe sur les forces relatives du parti de l'union et du parti de la sécession. La supériorité incontestable des ressources et des forces est du côté de l'union. On avait pu croire au début que les états du nord et le parti qui est arrivé au pouvoir avec M. Lincoln, surpris par une insurrection longuement préparée par le gouvernement conspirateur de M. Buchanan, seraient impuissans à réunir des moyens de gouvernement suffisans pour soutenir la lutte. On avait pu le croire surtout, quand on vit l'armée de volontaires rassemblée à la hâte pour couvrir la capitale de la république s'évanouir par la panique de Bull's Run; mais on n'en est plus maintenant à ces malheureux commencemens :

on est sorti de cette période de faiblesse, de tâtonnemens, d'anarchie, qu'un gouvernement nouveau et privé de moyens d'action devait inévitablement traverser à l'origine d'une épreuve à laquelle les États-Unis étaient si peu préparés. Le gouvernement de l'Union dispose aujourd'hui avec une prodigalité inouie d'immenses ressources financières et de moyens illimités de crédit. Il a une armée de cinq à six cent mille hommes. Au lieu de compromettre impatiemment cette armée dans des expéditions hâtives, il l'a organisée avec une prudente lenteur; il est devenu assez maître de lui-même pour se résoudre à n'agir qu'à son heure, afin de frapper à coup sûr. Au lieu d'être poussé aux aventures par le sentiment des masses, le gouvernement américain ne semble avoir affaire qu'à une opinion populaire disciplinée. Dans sa politique intérieure, il s'est abstenu de recourir aux mesures extrêmes qui auraient déchaîné sur le sud le fléau de la guerre servile; il a eu la sagesse de se contenir, afin de ne point compromettre les dernières chances d'une réconciliation avec les états séparés. Il a donné dans sa politique extérieure d'égales preuves de sagesse et de fermeté. Il a jusqu'à présent rencontré au dehors deux pierres d'achoppement : les droits de belligérans reconnus aux états du sud par la France et par l'Angleterre, et l'affaire du *Trent*. Il a évité ces deux écueils. Certes il est pénible pour un état souverain de voir des droits de belligérans reconnus par des gouvernemens étrangers à des populations qu'il considère comme rebelles; on peut juger de la difficulté d'une telle épreuve en imaginant ce que feraient l'Angleterre et la France, si elles se trouvaient par malheur placées en des circonstances semblables. Ceux qui ont lu les dépêches de M. Seward relatives à cette question des droits des belligérans ne pourront s'empêcher de rendre justice à l'esprit de conciliation montré par le ministre américain. Le président Lincoln et son ministre ont apporté une égale prudence dans l'affaire du *Trent;* ils semblent avoir pris à cœur de pratiquer ce sage conseil donné par lord Stanley à ses compatriotes, de laisser s'évaporer les passions populaires et d'arranger à l'amiable les conflits qui pourraient s'élever entre les États-Unis et l'Angleterre. Dans l'ensemble donc, et sans vouloir justifier certaines violences inévitables dans une telle commotion, par exemple l'acte sauvage de l'empierrement du port de Charleston, le gouvernement de Washington, par les gages de prudence qu'il a donnés et par les garanties de force qu'il présente, doit être pris en sérieuse considération par l'Europe. Évidemment il n'est point inférieur à la lutte qu'il a entreprise. Il mènera cette lutte à fin, promptement peut-être et en épargnant de grands maux aux états du sud, si la diplomatie européenne n'empiète point sur les droits de sa souveraineté; mais même une intervention européenne ne le contraindrait pas à y renoncer. Cette intervention ne ferait que le pousser aux extrémités violentes, et c'est elle qui serait responsable devant l'humanité des malheurs qu'elle aurait déchaînés sur l'Amérique.

L'Angleterre et la France, si elles consultent les principes dont s'honore leur politique et leurs véritables intérêts, ne doivent souhaiter qu'une

seule chose : la fin la plus prompte de l'état révolutionnaire où sont les États-Unis. Tout annonce que le moyen le plus juste, le plus naturel, le plus efficace d'abréger la lutte, c'est de laisser au nord sa liberté d'action, et de ne point encourager le sud à la résistance, en lui laissant croire qu'il pourra entraîner dans sa défense de grandes puissances européennes. L'insurrection et la séparation du sud ont eu un mobile que l'honneur de l'Europe libérale répudie, le maintien de l'esclavage comme institution permanente; mais elles ont compté sur un intérêt européen, l'intérêt industriel du coton, auquel allait manquer la matière première. La sécession, au point de vue politique, a été une spéculation sur le coton. Il faut que l'Europe se hâte de montrer au sud que cette spéculation est mauvaise et ne peut réussir. L'union demeurant au nord compacte et puissante, la confédération du sud maintenant l'esclavage et restant maîtresse des débouchés des états de l'ouest par l'embouchure du Mississipi, on ne peut pas concevoir de paix possible entre ces deux états séparés. Comment l'Angleterre et la France se laisseraient-elles entraîner dans une guerre interminable pour obtenir la récolte de coton d'une année? Mais si les besoins actuels d'une branche de leur industrie les rendaient aveugles sur l'avenir d'une politique injuste, elles s'exposeraient encore à sacrifier la culture permanente du coton dans les états du sud à l'avantage hypothétique d'acquérir la simple récolte d'une année. On l'a démontré ici par une intéressante étude des faits, la prolongation de la guerre civile, même restreinte dans ses limites actuelles, tend à ruiner dans les états du sud la culture du coton. Que serait-ce si, la guerre civile se compliquant d'une intervention et d'une guerre étrangère, le gouvernement de Washington était obligé de soulever immédiatement et radicalement la question du travail servile! En peu de temps, la culture du coton aurait disparu de l'Amérique, et la France et l'Angleterre auraient elles-mêmes contribué à l'anéantissement de ce qui devait être le prix de la reconnaissance de la confédération du sud et le butin d'une guerre contre le nord. MM. Mason et Slidell, accompagnés de leurs secrétaires, ne réussiront pas à inspirer à la France et à l'Angleterre une telle folie. Les Anglais eussent fait bravement et dispendieusement la guerre pour eux, ils l'eussent faite pour deux de leurs nègres, comme le disait hier le *Times* avec sa puissante verve, si une question d'honneur les y eût contraints; mais ils ne la feront pas même pour l'intérêt du coton. Qu'ils ne se laissent point tromper sur les sentimens de la France par les encouragemens donnés à la cause du sud dans quelques journaux français dont il est difficile de s'expliquer la conduite; ils ne trouveront pas la France disposée à reconnaître la confédération du sud. Le plus grand et le seul triomphe de leur ambassade en Europe aura été d'avoir coûté en un mois à l'Angleterre quatre millions sterling; encore n'est-ce qu'au capitaine Wilkes qu'ils doivent ce beau succès.

La France a plus d'un motif de s'applaudir de l'heureux arrangement du différend anglo-américain; elle a joué, par l'organe de sa diplomatie, un

rôle honorable dans cette transaction. La dépêche de M. Thouvenel à notre ministre à Washington, dépêche écrite au début de l'affaire, c'est-à-dire au moment même où l'action de la France pouvait s'exercer avec le plus de profit pour les deux parties, a concilié dans une exacte mesure et ce que nous nous devions à nous-mêmes pour la défense des vrais principes du droit maritime, et ce que nous devions à l'alliance anglaise, et ce que nous devions à la vieille amitié des États-Unis. Nous ne serions point surpris que la démarche opportune de notre diplomatie n'eût provoqué les remercîmens à la fois du comte Russell et de M. Seward. L'utilité pour l'Angleterre du concours que nous lui avons donné est manifeste. Nous n'avons pas rendu au gouvernement des États-Unis un moindre service. M. Thouvenel, dans sa dépêche, rappelait à ce gouvernement qu'en matière de droit des neutres les États-Unis sont liés aux mêmes maximes que la France. Cette indication est venue corroborer l'appel très digne que M. Seward a fait aux traditions constantes de son gouvernement pour répudier l'acte du capitaine Wilkes. L'expression nette de l'opinion de la France sur l'affaire du *Trent* apporte un secours positif à M. Seward contre les susceptibilités patriotiques qui auraient pu s'effaroucher, dans le congrès et dans le public, des concessions de fait obtenues par l'Angleterre; mais, quant à la France, elle peut se féliciter de la conclusion du différend anglo-américain surtout au point de vue de notre politique intérieure. La menace d'une guerre entre l'Amérique et l'Angleterre était une diversion trop forte pour les nerfs politiques de la France : elle détournait notre attention de nos propres affaires, et notamment de cet ordre de questions, à la fois financières et politiques, que les actes du 14 novembre avaient si vivement ouvertes, mais qui étaient rentrées dans l'ombre tant que le problème de la paix ou de la guerre maritime demeurait irrésolu.

Les questions posées par la rentrée de M. Fould au pouvoir sont, disons-nous, politiques aussi bien que financières. L'attitude prise récemment par M. le ministre de l'intérieur rend très délicate, pour ne pas dire périlleuse, la discussion dans la presse du côté politique du nouvel ordre de choses. Aussi comprendra-t-on que nous hésitions d'autant plus à nous y aventurer que les difficultés auxquelles nous courrions risque de nous heurter ne nous sont que vaguement annoncées, et ressemblent à ces écueils qui ne sont marqués sur aucune carte. Seuls les pilotes du ministère de l'intérieur les connaissent, mais malheureusement ce n'est que par des avertissemens qu'ils nous communiquent leur science. Vainement aujourd'hui même un journal officieux, sirène de ces parages, nous invite-t-il à un débat perfide en nous démontrant que c'est à bon droit que nous avons été nous-mêmes frappés d'un avertissement; vainement nous fait-il l'honneur de soutenir « qu'un gouvernement dont le chef se laisserait citer à la barre d'une *Revue* ne mériterait pas le nom de gouvernement; » vainement fait-il à M. Fould la politesse de ne pas vouloir que cet homme d'état « soit devenu ministre des finances pour avoir émis dans une lettre à l'empereur les mêmes idées

que la *Revue* condamnée. » Au risque de figurer parmi ces barbons dont le spirituel et courageux journal trace si finement le profil, nous ne voulons pas nous laisser prendre. Jusqu'à présent, nous avions cru que la dignité prescrivait à un journal averti, c'est-à-dire condamné sans débat contradictoire, de ne pas discuter l'avertissement qui le frappe. Que d'autres ouvrent le débat après le jugement pour couvrir ce jugement même de leurs apologies héroïques, nous laisserons plaider à leur aise ces avocats d'office. Le corps législatif est d'ailleurs convoqué pour la fin de ce mois. La tribune a des priviléges qui manquent à la presse. Peut-être ces débats de l'adresse, mieux que *le Constitutionnel,* qui a, hélas! perdu son barbon, nous apprendront-ils ce qu'il est permis de penser et de dire de la politique intérieure. Quant à nous, il est un point de cette politique sur lequel nous avons dit franchement notre pensée. Une politique financière à la fois réparatrice et novatrice, telle que celle que M. Fould est chargé d'inaugurer, a besoin du concours libre de l'opinion. Les suffrages et les encouragemens indépendans dont, en les intimidant, on priverait M. Fould ne sont point, nous le gagerions, ceux qui ont le moins de prix à ses yeux, ceux dont, en homme pratique et dévoué aux intérêts généraux qui lui sont confiés, il estime le moins l'utilité. A notre sens, pour le succès de son œuvre, M. Fould ne saurait être trop écouté par ses collègues touchant celles de leurs mesures qui peuvent influer de près ou de loin sur le succès de ses combinaisons. Notre conviction profonde, et nous n'hésitons pas à dire qu'elle sera justifiée par l'expérience, c'est que la liberté de la presse est une condition essentielle de la bonne conduite des finances.

L'attention est donc ramenée vers les projets de M. Fould, et la curiosité publique en attend l'exposé avec impatience. La valeur de projets de ce genre dépendant surtout de leur ensemble, il serait téméraire d'essayer d'en pressentir d'avance quelques détails isolés d'après les rumeurs qui circulent. Ne le méconnaissons pas, la tâche que M. Fould a entreprise est difficile. Les circonstances au milieu desquelles il l'aborde sont loin d'être favorables. Il y a, tout le monde le sait, de grandes souffrances dans le commerce. Le dernier bilan de la Banque nous a donné à cet égard de sérieuses informations. La demande de crédit est si considérable que le portefeuille des effets escomptés par la Banque a dû s'élever au chiffre énorme de 675 millions. Cette tension des affaires commerciales, qui a eu pour causes accidentelles les affaires d'Amérique et l'insuffisance de la dernière récolte de céréales, a pour cause plus générale l'impulsion désordonnée imprimée aux grands travaux qui immobilisent les capitaux. M. Fould n'est servi ni par les circonstances politiques, ni par la situation économique. La justice veut qu'on lui tienne compte des obstacles qu'il rencontre au point de départ, et le bon sens nous conseille de ne point nous montrer trop exigeans à l'égard de ses plans financiers.

On sait que la tâche de M. Fould est double : il doit régler et atténuer le découvert du trésor; il doit combiner un budget qui prévoie et comprenne

les crédits supplémentaires et extraordinaires. L'influence fâcheuse des circonstances où nous sommes peut l'embarrasser dans l'accomplissement des deux parties de sa tâche. Quant au règlement des découverts et de la dette flottante, un bruit accrédité et qui nous paraît probable, c'est que M. Fould n'y pourvoira point par une négociation de rentes, par un emprunt. C'est dire que le ministre des finances n'attaquera pas cette année d'une façon vive et radicale la dette flottante. Il y a une erreur routinière très répandue chez nous : c'est que pour une somme que l'on porte arbitrairement jusqu'à 800 millions, la dette flottante s'impose au trésor de telle façon qu'il ne s'y peut soustraire. On énumère, pour former cette somme, les divers élémens de la dette flottante : fonds des caisses d'épargne, comptes courans des receveurs-généraux, fonds départemeutaux, bons du trésor, et l'on suppose que l'état est obligé de recevoir la totalité de ces fonds. Rien de plus arbitraire que cette supposition : il n'y a aucune nécessité économique ou politique qui exige que l'état se fasse le gardien des sommes versées dans les caisses d'épargne, surtout dans la proportion qui détermine le maximum actuel des livrets; il n'y a aucune nécessité qui force l'état à avoir des fonds des receveurs-généraux et même à conserver l'institution surannée des receveurs-généraux. Le jour où l'on pourra et où l'on voudra opérer de ce côté de grandes réformes et débarrasser l'état d'une dette flottante en permanence, on donnera au crédit public une élasticité inconnue jusqu'à présent, et en restreignant les moyens de trésorerie qui alimentent la dette flottante, on enlèvera aux gouvernemens la tentation dangereuse de porter avec insouciance leurs dépenses au-delà de leurs revenus. M. Fould ne peut pas en être là. Il se contentera sans doute de réunir des ressources qui lui permettront de réduire de 100 ou 200 millions la dette flottante actuelle. On lui prête même un projet d'unification de la dette au moyen d'une conversion facultative de la rente 4 1/2 en 3 pour 100, laquelle, à partir du mois de mars prochain, pourra être soumise à une conversion nouvelle; mais le prix de nos fonds publics n'est pas assez élevé pour permettre une conversion avec réduction d'intérêt ou avec l'alternative du remboursement du capital au pair, la seule opération qui doive procurer un avantage sérieux à l'état en diminuant la somme absorbée par le service de sa dette. La conversion facultative dont on parle laisserait subsister une très grande proportion du fonds en 4 1/2. Elle serait seulement une occasion offerte aux petits rentiers de s'assurer d'une façon permanente l'intégralité de leurs revenus actuels en échangeant le type sous lequel ils perçoivent ces revenus contre le type du 3 pour 100. Il serait juste qu'ils payassent cette faveur d'une soulte en argent que l'on dit devoir être égale à une annuité de leurs rentes. Si cette idée de conversion facultative devait être adoptée, ce que nous ignorons, il résulterait de l'abandon de cette annuité imposé aux rentiers convertis une somme plus ou moins considérable avec laquelle l'état éteindrait sans frais une portion équivalente de la dette flottante.

Quant au budget, ce que nous attendons surtout de M. Fould, c'est qu'il établisse pratiquement le principe que les dépenses seront couvertes par les revenus. Le nouveau budget devant rassembler l'ancien budget normal et l'ancien budget extraordinaire, il est évident que, pour l'équilibrer avec les ressources, il n'y a que l'un de ces trois moyens : ou opérer des économies considérables sur les dépenses, ou établir de nouveaux impôts, ou faire les deux choses à la fois, réduire partiellement les dépenses et accroître partiellement les taxes. La façon la plus brillante et la plus satisfaisante de résoudre le problème eût été d'obtenir sur les dépenses d'importantes économies, ou de trouver une nouvelle impulsion pour le revenu dans de populaires réductions d'impôts. Les circonstances présentes ne permettant point ces grandes expériences financières que les Anglais ont eu plusieurs fois la bonne fortune de tenter avec succès, il faudra se contenter d'un budget modeste qui diminuera quelques chapitres de la dépense et créera ou grossira quelques taxes. Pour nous, qui sommes peu exigeans et qui savons tenir compte de la nécessité des temps, nous nous résignerons à cette cote mal taillée. Nous verrons même avec satisfaction dans ce premier budget correct, pourvu que les dépenses y soient amplement couvertes par les recettes, la préface féconde d'importans progrès financiers pour la France.

Il faut espérer en tout cas que de nouvelles diversions de la politique étrangère ne nous détourneront pas avant longtemps de l'étude et de la bonne conduite des questions financières, qui nous touchent de si près; mais comment oserait-on s'abandonner avec une entière sécurité à une telle confiance? L'Europe politique ressemble à un hôpital où, pour la plupart des états, la différence n'est que de la maladie chronique au mal aigu. L'Italie n'y est certes point le sujet le plus souffrant : les indécisions d'un certain monde parlementaire italien qui se perd en subtiles finesses ne font que donner plus de relief à l'honnête droiture et à la généreuse constance de M. Ricasoli. L'Autriche se débat dans ses insondables déficit. L'Allemagne, qui rêvait une réforme fédérale, voit le projet de M. de Beust réfuté et repoussé par M. de Bernstorff, le ministre de Prusse, qui, plus précis au moins que M. de Schleinitz, est loin de seconder les vues du *National-Verein*. La question danoise semble encore pour la centième fois être à la veille de produire un éclat. L'Allemagne, conduite par la Prusse et par l'Autriche, veut maintenant séparer le Slesvig de la représentation danoise. Le Danemark a repoussé cette prétention, contre laquelle s'élève d'ailleurs la presque unanimité des représentans du Slesvig. E. FORCADE.

Le cabinet espagnol est sorti victorieux des discussions qui ont passionné pendant quelques jours la vie parlementaire à Madrid; l'adresse a été votée par les deux chambres telle que ses amis la proposaient. Ce résultat prouve simplement que le mouvement des partis, que les scissions mêmes de la majorité ministérielle n'ont pas atteint encore le degré de maturité néces-

saire pour produire une crise de pouvoir. Le ministère a eu pourtant à essuyer le feu de toute une légion d'orateurs éminens, de M. Rios-Rosas au nom des dissidens de l'*union libérale,* de M. Olozaga au nom des progressistes, de M. Gonzalez Bravo au nom des modérés, de M. Rivero au nom du parti démocratique, et l'opposition a réuni plus de quatre-vingts voix. En définitive, le ministère n'a pas moins trouvé, selon l'usage, la majorité dévouée dans le congrès comme dans le sénat, majorité aussi étrange d'ailleurs dans sa composition que la minorité, car ceux qui sont allés la grossir au scrutin ont soutenu le cabinet du général O'Donnell moins par un goût décidé pour sa politique que par crainte de l'inconnu. Ce que le ministère doit craindre surtout, c'est sa propre faiblesse et la vie de tous les jours. Le malheur du ministère en présence de cette majorité incohérente, c'est de n'avoir point vraiment de politique qui lui soit propre, d'afficher le libéralisme et d'être en réalité peu libéral, de se laisser aller au hasard des incidens, et d'en venir, après trois ans de durée, à n'avoir plus qu'un caractère indéfini.

Sans doute le cabinet O'Donnell s'abrite toujours sous ce nom de l'*union libérale* dont il se couvrait à sa naissance, mais il est insensiblement enlacé par des influences inavouées, mystérieuses, que deux orateurs des nuances les plus diverses, M. Rios-Rosas et M. Olozaga, se sont trouvés d'accord pour signaler. Il y a trente ans que le parti absolutiste travaille à reconquérir l'ascendant qu'il a perdu par l'avénement même de la reine Isabelle. Il a toujours été battu dans la guerre civile, dans les insurrections incessantes qu'il a fomentées, et, malgré ses défaites, il n'est pas moins arrivé à se glisser partout, remplissant les avenues du pouvoir, s'agitant autour de la reine elle-même, et se faisant dans les régions les plus intimes une position telle qu'il faut compter avec lui. Si le ministère actuel est tenté quelquefois de lutter contre ces influences, il les subit plus souvent encore. De là ces tendances d'absolutisme et d'arbitraire qui se font jour à tout propos. Chose curieuse, il se produit aujourd'hui au-delà des Pyrénées, sous une administration qui arrivait au pouvoir avec tout un programme de libéralisme, une sorte de réaction d'intolérance religieuse. Les refus de sépulture se multiplient depuis quelque temps au point de devenir une cause de trouble dans quelques localités. Des livres importés de l'étranger en Espagne, ayant acquitté les droits de douane, mais déclarés peu orthodoxes par les évêques, sont brûlés publiquement en présence de l'autorité religieuse, et on ne se borne pas à ces auto-da-fé, renouvelés de l'inquisition, on va jusqu'aux visites domiciliaires dans les magasins de librairie, dans les bibliothèques. Et que répond le gouvernement au récit de ces faits? Il est visiblement embarrassé, n'essaie pas de réprimer ces excès de zèle, et se réfugie derrière l'inviolabilité du sentiment religieux, qui est à coup sûr très puissant en Espagne, mais qui n'explique pas ces caprices renaissans d'intolérance où le pouvoir civil lui-même apparaît comme un complice livrant ses propres droits.

La répression qui a suivi l'insurrection de Loja est encore une preuve de cette incohérente politique. Sans doute cette répression a été moins terrible que dans d'autres circonstances : il n'y a eu que quelques personnes fusillées ou plutôt exécutées par le *garrote,* qui est considéré en Espagne comme le plus vil genre de mort; mais ce qui est plus grave, c'est que l'arbitraire le plus complet semble avoir présidé à cette répression, et que la loi martiale elle-même dont on s'est servi a été assez capricieusement appliquée. Cette loi, en effet, ne rend passible de la juridiction des conseils de guerre que ceux qui sont pris les armes à la main. Or la plupart de ceux qui ont été pris à Loja ont été arrêtés dans leurs maisons lorsque l'insurrection n'existait déjà plus; ils n'ont pas moins été livrés aux tribunaux militaires, et s'il n'y en a eu qu'un petit nombre de condamnés à mort, beaucoup ont été déportés dans les colonies ou envoyés aux présides. Qu'a répondu le gouvernement lorsque ces faits ont été exposés dans les chambres? Il s'est borné à dire que c'était une affaire de tribunaux, que la justice était indépendante. N'y a-t-il donc pas, dira-t-on, la tribune et la presse comme garanties contre les excès de pouvoir? Certes; mais la majorité parlementaire absout le ministère de parti-pris pour ne point compromettre son existence, et la presse en est, depuis trois ans, à attendre une loi toujours annoncée; jusqu'à ce que cette loi soit faite, elle est livrée aux amendes, aux saisies, en un mot à toutes les rigueurs du bon plaisir administratif.

Le libéralisme du cabinet O'Donnell apparaît-il du moins dans la politique extérieure? On sait l'attitude que le cabinet de Madrid a cru devoir prendre depuis le premier jour vis-à-vis de l'Italie, attitude singulière qui n'est ni de l'hostilité, ni de la sympathie, ni une intervention, ni une vraie neutralité, et qui, à propos de l'affaire récente des archives napolitaines, a conduit à une rupture entre les deux gouvernemens. Un fait curieux à remarquer, c'est que cet incident a commencé à Lisbonne, c'est-à-dire dans un pays qui a reconnu lui-même le gouvernement italien. Ainsi c'est dans un état qui est en relations régulières avec le nouveau royaume d'Italie que l'Espagne a prétendu rester dépositaire des archives napolitaines, sous prétexte qu'elles lui avaient été confiées par les consuls du roi François II, et par le fait de l'Espagne les intérêts commerciaux entre Italiens et Portugais peuvent être troublés. Le cabinet espagnol, sur le conseil de la France, consentait, il est vrai, à remettre les archives napolitaines aux autorités locales portugaises; mais il accompagnait cette remise de toute sorte de restrictions et de protestations qui en dénaturaient le caractère. Le gouvernement italien n'a pu accepter la transaction dans ces termes. Le motif de cette opposition, le ministre des affaires étrangères du cabinet espagnol, M. Calderon Collantes, l'a laissé voir avec assez de naïveté dans une récente circulaire diplomatique : c'est que la reine Isabelle a des droits à réserver sur quelques-uns des trônes italiens, notamment sur

celui des Deux-Siciles. On peut croire qu'il eût été facile à l'Espagne de faire des réserves diplomatiques tout aussi efficaces en se renfermant dans une neutralité sympathique qui était son vrai rôle; malheureusement cette neutralité sympathique n'était point du goût des influences absolutistes, et il a fallu, sinon agir bien réellement, du moins avoir l'air d'agir pour le roi de Naples comme pour le pouvoir temporel du saint-siége, au risque de se mettre dans la plus illogique hostilité avec l'Italie, et sans se rappeler que, si à l'origine la monarchie actuelle de l'Espagne a eu le droit royal pour elle, elle a été surtout vivifiée par la victoire et par la souveraineté nationale. Et maintenant il est bien difficile de dire que la politique de l'Espagne soit du libéralisme, et c'est ainsi que le cabinet du général O'Donnell ne se trouve plus avoir d'autre appui qu'une majorité artificielle, et crée plus de difficultés insolubles pour ses successeurs qu'il ne s'assure à lui-même de garanties de force et de durée. CH. DE MAZADE.

LA REINE ANNE DE BRETAGNE.[1]

Il y a bien des sortes d'érudition, la grande et la petite, la pédante et la frivole; il y a l'érudition conquérante et l'érudition inutile, il y a encore celle qui éclaire les questions et celle qui les embrouille, celle qui attire le lecteur et celle qui le met en fuite : la plus aimable à notre avis, c'est l'érudition discrète, mesurée, sans prétention, qui ne vient pas bouleverser tout, mais se propose seulement de vous introduire comme par la main dans l'intimité d'un monde disparu. M. Le Roux de Lincy a depuis longtemps fait ses preuves en ce genre d'études précises et de restitutions intéressantes : le moyen âge, et surtout la période intermédiaire qui sépare le moyen âge encore vivant de la renaissance déjà victorieuse, ont été pour lui l'objet des plus patientes recherches. Aussi, quand un habile éditeur entreprit de reproduire le magnifique volume des *Heures d'Anne de Bretagne,* et qu'il voulut publier à cette occasion l'histoire de la princesse qui inspira ce chef-d'œuvre, il pensa tout naturellement à M. Le Roux de Lincy; le modeste écrivain qui a peint d'une main respectueuse les femmes de l'ancienne France était préparé mieux que personne à nous introduire familièrement auprès de la duchesse Anne. Tel est en effet le charme du savant livre où l'on vient de raconter la vie d'Anne de Bretagne; c'est une histoire familière. L'auteur a recherché avec le soin le plus scrupuleux tout ce qui inté-

(1) *Vie de la reine Anne de Bretagne, femme des rois de France Charles VIII et Louis XII, suivie de lettres inédites et de documens originaux*, par M. Le Roux de Lincy; 4 vol., Paris, Curmer, 1861. — Ces volumes, brillant spécimen d'élégance typographique, sont sortis des presses justement célèbres d'un artiste lyonnais, M. L. Perrin.

resse son héroïne; il sait quelle fut son éducation, il connaît ses goûts, ses occupations, ses divertissemens; il la suit dans les diverses phases de sa vie, il l'accompagne dans toutes les villes où elle établit sa cour; il ne nous laisse ignorer aucun des personnages qui l'entourent, gentilshommes ou demoiselles d'honneur. Comment elle protége les arts, quels livres elle lit de préférence, de quelle manière elle fait l'aumône, si elle aime le luxe, quelle sorte de luxe et quelles sommes elle y consacre, nous apprenons tout cela comme si un témoin eût pris la plume pour nous raconter ces choses intimes au jour le jour.

Ce n'est pas que l'histoire soit négligée pour la biographie; les faits généraux, les événemens politiques ne sauraient être laissés dans l'ombre, quand il s'agit d'une princesse mariée à deux rois de France, et qui, par ce double mariage, a consolidé si heureusement l'unité de la monarchie française. Il est visible cependant que le biographe se sent plus à l'aise chaque fois qu'il parle de la vie quotidienne d'Anne de Bretagne, et que c'est bien là l'originalité de son travail. L'ouvrage est divisé en cinq livres : le premier, consacré à l'enfance de la duchesse, à son éducation, à son mariage, nous conduit jusqu'à la mort de son mari, le roi Charles VIII; le second nous montre la veuve du roi vivant à Paris, puis en Bretagne, et replacée enfin sur le trône à côté de son second époux, Louis XII; les trois autres, c'est-à-dire la grande moitié de cette biographie si complète, s'occupent exclusivement de la vie privée de la reine et de la femme. Raconter des événemens qui se trouvent dans toutes les histoires, ce n'est pas une tâche à dédaigner sans doute, quand on peut la rajeunir par la nouveauté des vues et l'intérêt du récit; le biographe d'Anne de Bretagne s'est proposé un autre but, et de la première à la dernière page de son livre il est resté fidèle à sa pensée; il a voulu mettre sous nos yeux le détail d'une existence souveraine dans cette période si curieuse qu'illuminent les premiers rayons de la renaissance.

Il y a, je le crois bien, un peu trop de ces menus détails, de ces notes de dépenses, dont le scrupuleux investigateur est si friand. Quand la jeune reine, âgée de quinze ans, quitte la Bretagne pour se rendre en France avec Charles VIII, M. Le Roux de Lincy nous fait la description complète de ses équipages de route; il entre à tout propos dans des comptes de ménage qui paraissent quelquefois bien longs. N'oubliez pas cependant que le fidèle biographe n'obéit pas toujours aux entraînemens d'une érudition minutieuse, mais aux convenances et même aux nécessités de son sujet. Nous sommes à la fin du xve siècle, au moment où le soleil de l'Italie va projeter ses rayons sur l'Europe; le goût des arts, du luxe, des beaux meubles, des riches étoffes va s'associer joyeusement à la renaissance des lettres et au réveil de la pensée. Rappelez-vous le grave Comynes ébloui par les merveilles de Venise. J'avais bien raison de dire que M. Le Roux de Lincy devient, presque sans y penser, le contemporain des âges qu'il étudie. Ces

élégances qui enchantaient les hommes du xve siècle, et dont ils ont tenu note si exactement, lui aussi, il en subit le charme. Partager, comme il le fait, la naïve admiration des sujets de la reine Anne, n'est-ce pas reproduire tout un aspect de l'époque?

La reine n'a pas encore seize ans; ce goût des belles étoffes, si vif chez la jeune femme, ce sera bientôt le goût des chefs-d'œuvre de l'art. Poètes, savans, peintres, sculpteurs, miniaturistes, orfévres, ciseleurs, vont former un noble cortége autour d'elle. Si la sœur de François Ier, quelques années plus tard, est la reine des beaux esprits et des libres penseurs, la femme de Charles VIII et de Louis XII n'est-elle pas véritablement la reine de la renaissance dans cette période que remplissent les guerres d'Italie et qui précède la révolution de Luther? Et pourtant cette reine de la renaissance, comme je ne crains pas de la nommer, est en même temps une figure du moyen âge par la grâce, la douceur, la piété candide, la vertu naïve et efficace. On ne la connaissait que d'une manière un peu vague et surtout au point de vue politique; on la connaîtra désormais dans sa vie de chaque jour, dans le gouvernement de sa maison, dans l'action bienfaisante qu'elle exerçait autour d'elle; on la verra vivre, et on l'aimera. Sévère sans pédantisme, elle tient école de grâce et de vertu. Pour exciter l'émulation parmi ses filles d'honneur, elle a fondé un ordre de chevalerie dont elle ne décore que les plus dignes. Le signe de l'ordre est un collier enrichi de pierres précieuses en forme de cordelière; elle les « admonestoit ainsi, dit le chroniqueur Hilarion de Coste, de vivre chastement et saintement et avoir toujours en mémoire les cordes et les liens de Jésus-Christ. » Et avec quel soin elle s'occupe de leur avenir! quelle sollicitude pour les marier! Une mère n'aurait pas plus de scrupules et de dévouement. Pendant la guerre d'Italie, elle veut doter trois de ses filles d'honneur; mais elle n'a pas sous la main la somme dont elle a besoin. Que faire? Elle l'emprunte aux banquiers de Lyon, n'hésitant pas à leur donner en gage *une grosse pointe de diamant à facettes*, l'un des plus riches trésors de son royal écrin. Anne s'acquit bientôt une grande réputation par toute l'Europe pour le soin qu'elle consacrait à l'éducation des jeunes filles nobles. On vit plus d'un souverain, soit pour lui-même, soit pour les seigneurs de sa cour, demander à la reine-duchesse la main d'une de ses belles élèves. Un jour ce fut un roi de Pologne et de Hongrie, une autre fois ce fut un roi d'Espagne. Cette biographie de la duchesse Anne est ainsi une page curieuse de l'histoire de la civilisation en France, de l'histoire des mœurs, des arts, des lettres, au moment de nos premiers rapports avec la renaissance italienne.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

V. DE MARS.

TAMARIS

AU DOCTEUR H. VERGNE, A BEAUREGARD.

Mon ami, ce n'est pas vous qui me reprocherez de vouloir farder la nature et dépasser la vraisemblance dans les sentimens exprimés par le narrateur de cette histoire. Vous n'en auriez pas le droit, vous qui n'avez jamais compris le bonheur que dans le dévouement.

GEORGE SAND.

Nohant, 10 janvier 1862.

I.

En mars 1860, je venais d'accompagner de Naples à Nice, en qualité de médecin, le baron de La Rive, un ami de mon père, un second père pour moi. Le baron était riche et généreux; mais je m'étais fait un devoir de lui consacrer *gratis* les premières années de ma carrière médicale : il avait sauvé ma famille de plus d'un désastre, nous lui devions tout. Il se vit contraint d'accepter mon dévouement, et il l'accepta de bonne grâce, comme un grand cœur qu'il était. Atteint, deux ans auparavant, d'une maladie assez grave, il avait recouvré la santé en Italie; mais je lui conseillai d'attendre à Nice les vrais beaux jours de l'année pour s'exposer de nouveau au climat de Paris. Il suivait ma prescription, il s'établissait là pour deux mois encore et me rendait ma liberté, dont au reste la privation s'était peu fait sentir, grâce au commerce agréable de mon vieux ami et au charme du voyage. Ayant quelques intérêts à sur-

veiller en Provence, une petite succession de famille à liquider pour le compte de mes parens, établis en Auvergne, je m'arrêtai à Toulon et j'y passai trois mois, durant lesquels se déroulèrent les événemens intimes que je vais raconter.

M. de La Rive ayant déjà fait un séjour forcé de plusieurs semaines dans cette ville au début de son voyage, je m'étais lié avec quelques personnes, et le pays ne m'était pas complétement étranger. Parmi ces amitiés passagèrement nouées, il en était une dont le souvenir m'attirait particulièrement, et j'appris avec un grand plaisir, dès mon arrivée, que l'enseigne La Florade était passé lieutenant de vaisseau, et se trouvait à bord du navire de guerre la *Bretagne,* dans la rade de Toulon. La Florade était un Provençal élevé sur la mer et débarrassé en apparence de sa couleur locale, mais toujours Provençal de la tête aux pieds, c'est-à-dire très actif et très vivant d'esprit, de sentimens, de caractère et d'organisation physique. C'était pour moi un type de sa race dans ce qu'elle a de meilleur et de plus distingué. J'ai peu connu de natures aussi heureusement douées. Il était plutôt petit que grand, bien pris, large d'épaules, adroit et fort; la figure était charmante d'expression, la bouche grande, ornée de dents magnifiques, la mâchoire un peu large et carrée, sans être lourde, la face carrée aussi, les pommettes hautes, le cou blanc, fort et admirablement attaché, la chevelure abondante, soyeuse, un peu trop frisée malgré le soin qu'il prenait de contrarier ce caprice obstiné de la nature. Le nez était petit, sec et bien fait, l'œil d'un cristal verdâtre, clair et perçant, avec des moiteurs soudaines et attendries, des sourcils bruns bien arqués, et autour des paupières un large ton bistré qui devenait d'un rose vif à la moindre émotion. C'était là un trait caractéristique, moyennant lequel on eût pu le spécifier dans un signalement, et que je n'ai vu que chez lui : bizarrerie plutôt que beauté; mais ses yeux y gagnaient une lumière et une expression extraordinaires. Sa physionomie en recevait cette mobilité que j'ai toujours aimée et prisée comme l'indice d'une plénitude et d'une sincérité d'impressions rebelles à toute contrainte et incapables de toute hypocrisie.

Tel qu'il était, sans être un fade ou insolent joli garçon, il se faisait remarquer et plaisait à première vue. Ses manières vives, cordiales, un peu turbulentes, et empreintes à chaque instant d'une sensibilité facile, répondaient au charme de sa figure. Son intelligence rapide, nette, propre à chercher et à retenir, — deux facultés généralement exclusives l'une de l'autre, — faisait de lui un excellent marin qui eût pu être aussi bien un artiste, un industriel, un avocat, un colonel de hussards, un poète. Il avait cette espèce d'aptitude universelle qui est propre aux Français du midi, race grecque mêlée de gaulois et de romain, intelligences plus étendues en su-

perficie qu'en profondeur. On peut dire qu'elles ont pour ver rongeur, et souvent pour principe de stérilité, leur propre facilité et leur fécondité même.

Heureusement pour Hyacinthe de La Florade, car il était gentillâtre et supprimait de son plein gré la particule, il avait été jeté de bonne heure, par la force des choses, dans une spécialité qui dominait tout caprice. Quoiqu'il sût assez bien dessiner et qu'il chantât d'une voix charmante et d'une manière agréable, bien qu'il fît des vers à l'occasion et qu'il lût avec ardeur et pénétration toute espèce de livres, bien qu'il possédât quelques notions des sciences naturelles et qu'il eût le goût des recherches, il était marin avant tout; son cœur et son esprit s'étaient mariés d'inclination, comme son corps et ses habitudes, avec *la grande bleue*, c'est ainsi qu'il appelait gaîment la mer. « Je sais très bien, disait-il, que notre beau siècle a tout critiqué, et que la critique n'est plus que l'enseignement du dégoût de toutes choses. Vous autres jeunes gens de Paris, blasés sur tous les plaisirs qui vous provoquent, vous riez volontiers d'un homme de mon âge,— La Florade avait alors vingt-huit ans,— qui aime avec passion la plus austère, la plus perfide, la plus implacable des maîtresses... Vous croyez que c'est là une brute, avide d'émotions violentes, et j'ai connu un homme de lettres qui me conseillait de me faire arracher une dent de temps à autre pour assouvir ce besoin de situations critiques et désagréables. Selon lui, c'était bien plus commode et plus prompt que d'aller chercher les détresses et les épouvantes à trois mille lieues de chez soi. Moi je vous dis que ces esprits dénigrans sont des malades hypocondriaques, et qu'il leur manque un sens, le sens de la vie, rien que ça! »

La Florade raisonnait de même à l'égard de ses autres passions. Il se faisait une sorte de point d'honneur d'en ressentir vivement tous les aiguillons. Il aimait et choyait en lui toutes les facultés du bonheur et de la souffrance. Il regardait presque comme une lâcheté indigne d'un homme la prudence qui s'abstient et se prive par crainte des conséquences d'un moment d'énergie. Il ne voulait pas maîtriser ni dominer la destinée; il était fier de l'étreindre et de sauter avec elle dans les abîmes, disant qu'il y avait plus de chances pour les audacieux que pour les poltrons, et que peu importait de vivre longtemps, si on avait beaucoup et bien vécu. Ce système n'allait pas jusqu'aux mauvais extrêmes. Il avait une sincère, sinon scrupuleuse notion du bien et du mal, et, sans y réfléchir beaucoup, il était préservé du vice par son tempérament d'artiste et ses instincts généreux; mais il n'en est pas moins vrai qu'emporté par de bouillans appétits et se prescrivant à lui-même de ne jamais leur résister, il amassait sur sa tête des orages très redoutables.

Mon ami La Florade n'était donc point un parfait héros de roman, on le verra de reste dans ce récit; mais, avec ses défauts et ses paradoxes, il exerçait sur ceux qui l'entouraient une sorte de fascination. Je la subissais tout le premier, cette influence un peu vertigineuse. J'étais jeune et je n'avais pas eu de jeunesse. Le devoir, la nécessité, la conscience, m'avaient fait une vie de renoncement et de sacrifices. Après des années d'étude austère, où j'avais ménagé parcimonieusement mes forces vitales comme l'instrument de travail qui devait acquitter les dettes de cœur et d'honneur de ma famille envers M. de La Rive, je venais de passer deux ans auprès de ce vieillard calme, patient avec ses maux et doué d'un courage à toute épreuve pour vaincre la maladie par un régime implacable. En qualité de médecin, habitué à considérer la conservation de la vie comme un but, je tombais avec La Florade en pleine antithèse, et, tout en le contredisant avec une obstination vraiment *doctorale*, je me sentais charmé et comme converti intérieurement par le spectacle de cette force épanouie, de cette ivresse de soleil, de cette intensité et de cette bravoure d'existence qui étaient si bien ce qu'elles voulaient être, et que tout caractérisait fortement : la figure, les idées, les paroles, les goûts, et jusqu'à ce nom horticole de La Florade, qui semblait être le bouquet de sa riante personnalité. Je le voyais presque tous les jours; mais au bout d'une semaine un incident romanesque nous jeta dans une complète intimité.

Je fus, en vue des affaires personnelles qui me retenaient à Toulon, engagé à consulter un propriétaire résidant non loin du terrain dont j'avais hérité, et qu'il s'agissait pour moi de vendre aux meilleures conditions possibles. C'était un ancien marin, officier distingué, qui avait créé une bastide et un petit jardin sur la côte, pour ne pas se séparer de la mer et pour se livrer à la pêche, son délassement favori.

L'endroit s'appelle *Tamaris*. C'est un des *quartiers* (divisions stratégiques du littoral) qui enserrent le petit golfe du Lazaret, à une lieue de Toulon à vol d'oiseau. Ce nom précieux de Tamaris est dû à la présence du tamarix narbonnais, qui croît spontanément sur le rivage, le long des fossés que la mer remplit dans ses jours de colère (1). L'arbre n'est pas beau : battu par le vent et tordu par le flot, il est bas, noueux, rampant, échevelé; mais au printemps son feuillage grêle, assez semblable d'aspect à celui du cyprès, se couvre de grappes de petites fleurs d'un blanc rosé qui rappellent

(1) Par corruption, les géographes ont écrit quelquefois *Tamarin*, croyant traduire littéralement, et confondant le tamarinier (*tamarindus*) avec le *tamarisc*, qui appartient à une tout autre famille. Les géographes ne devraient jamais corriger les noms traditionnels.

le port des bruyères et qui exhalent une odeur très douce. Une de ces grappes prise à part ne sent rien ou presque rien, la haie entière sent bon. Il en est ainsi de la véritable bruyère blanche arborescente, qui, au mois d'avril, embaume tous les bois du pays.

J'avais pris une barque pour aller par mer à Tamaris. C'est le plus court chemin quand le vent est propice. J'abordai à la côte juste au pied de la bastidette de M. Pasquali. Je trouvai un homme entre deux âges, d'une aimable figure, d'une grande franchise et d'une obligeance extrême. Il avait peu connu le vieux parent dont j'héritais. — C'était une espèce de maniaque, me dit-il; il ne sortait plus depuis longtemps, et vivait là avec une espèce de fille naturelle...

— Qui a droit, je le sais, à la moitié du petit héritage. Il n'y aura pas contestation de ma part. Si elle veut acquérir l'autre moitié, je ne lui ferai certes pas payer ce qu'on appelle la *convenance*. C'est pour savoir en toute équité la valeur de cette portion de terrain que je suis venu vous consulter.

— Eh bien! puisque vous êtes un bon garçon et un honnête homme, je prendrai les intérêts des deux parties. Cela vaut quinze mille francs. Mlle Roque a de quoi payer comptant une portion de la somme. Avec le temps, elle acquittera le reste.

— C'est une honnête personne?

— Vous ne la connaissez donc pas?

— Pas plus que je ne connais la propriété.

— Vous n'êtes pas curieux!

— On m'a dit que l'endroit était triste et laid, et quant à la fille, j'aurais cru manquer au savoir-vivre en allant faire une sorte d'expertise chez elle.

— Oui, vous avez raison; je vois que La Florade m'avait dit la vérité sur votre compte.

— Vous connaissez donc La Florade?

— Pardieu, si je le connais! il est mon filleul. Un charmant enfant, n'est-ce pas? une diable de tête! Mais à son âge je raisonnais un peu comme lui! Me voilà vieux, j'aime la pêche, je m'y donne tout entier. Vous, vous aimez la science. Au bout du compte, chacun en ce monde court à ce qui lui plaît, et il n'y a que les hypocrites qui s'y rendent en cachette.

Là-dessus le franc marin me força d'accepter un verre d'excellent vin où il me fit tremper un pain frais de biscuit de mer. — Je n'ai pas d'autre gala à vous offrir, me dit-il, car je n'ai pu aller à la pêche ce matin. Il y avait encore trop de ressac dans mes eaux. Il faut aussi vous dire que je ne couche presque jamais ici. J'ai ma demeure au port de La Seyne, à une demi-heure de marche, sur

l'autre versant de la presqu'île. Je viens tous les jours de grand matin visiter mes appâts et explorer mon quartier de pêche. Je fais une sieste, je fume une pipe, je me remets en pêche quand le temps est bon, et au coucher du soleil je retourne à la ville.

— Et vous ne laissez ici personne? Votre propriété est respectée durant la nuit?

— Oui, grâce aux douaniers et gardes-côtes qui sont échelonnés sur le rivage. Les gens du pays sont généralement honnêtes; mais nos sentiers déserts, nos bastides isolées les unes des autres par de vastes vergers sans clôture, tentent ce ramassis de bandits étrangers que la mer, les grands ateliers et les chemins de fer nous amènent. Vous voyez que tous nos rez-de-chaussée sont grillés comme des fenêtres de prison, et si vous demeuriez ici, vous sauriez qu'on ne sort pas la nuit sans être bien accompagné ou bien armé. Malgré tout cela, on vole et on assassine; mais avec un bon *revolver* et un bon casse-tête on peut aller partout.

— Vous ne me donnez pas grand regret d'avoir dans vos parages une propriété à vendre au plus vite. Je n'aimerais pas à vivre sur ce pied de guerre avec mes semblables.

— Les bandits ne sont pas nos semblables, reprit-il; mais venez donc jeter un coup d'œil sur nos rivages, et puis nous irons voir votre propriété.

Le terrain de la plage assez vaste qui se prolongeait vers le sud était plat et coupé d'une multitude de cultures à peu près toutes semblables : des plantations de vignes basses rayées de plantations d'oliviers et de larges sillons de céréales hâtives et souffreteuses; dans chaque enclos, une bastide généralement laide et décrépite. Celle de M. Pasquali était agréable et comfortable; mais, placée au niveau de la mer, elle n'avait pas de vue, et, comme j'en faisais la remarque, il me dit : — Vous ne connaissez pas le pays. Là où nous sommes, il ne paie pas de mine, mais vous ne le voyez pas. Je me suis planté au ras du flot, parce que j'y suis abrité du mistral par la colline, et parce que tout ce que j'aime dans la campagne, c'est l'eau salée, c'est le roc submergé et les intéressans animaux qui s'y cachent et qui me font ruser et chercher. Cependant, si vous aimez les belles vues, faisons deux cents pas un peu en raideur, et vous ne regretterez pas votre peine.

Nous gravîmes un escalier rustique formé de dalles mal assorties qui, de terrasse en terrasse, nous conduisit au sommet de la colline, tout près d'une maison basse assez grande et assez jolie pour le pays. Le toit de tuiles roses se perdait sous les vastes parasols d'un large bouquet de pins d'Alep négligemment, mais gracieusement jeté sur la colline. Au premier abord, ce dôme de sombre verdure

enveloppait tout; mais en faisant le tour du parc, si l'on peut appeler parc une colline fruste, herbue, crevée de roches, et où rien n'adoucissait les caprices du sentier, on saisissait de tous côtés, à travers les tiges élancées des arbres, de magnifiques échappées de vue sur la mer, les golfes et les montagnes : au nord, une colline boisée que dépassait la cime plus éloignée du Coudon, une belle masse de calcaire blanc et nu brusquement coupée en coude, comme son nom semble l'indiquer; à l'est, des côtes ocreuses et chaudes festonnées de vieux forts dans le style élégant de la renaissance; puis l'entrée de la petite rade de Toulon et quelques maisons de la ville, dont heureusement un petit cap me cachait la triste et interminable ligne blanche sans épaisseur et sans physionomie; puis la grande rade, s'enfonçant à perte de vue dans les montagnes et finissant à l'horizon par les lignes indécises de la presqu'île de Giens et les masses vaporeuses des îles d'Hyères. De ce côté, la vue, heureusement encadrée par les pins-parasols et les buissons fortement découpés, était si bien composée et d'un ton si pur et si frais que je restai un instant comme en extase; je n'avais rien trouvé de plus beau sur les rivages de Naples et de la Sicile. La grande rade ainsi vue de haut, et partout entourée de collines d'un beau plan et d'une forme gracieuse, avait les tons changeans du prisme. La houle soulevait encore quelques lignes blanches sur les fonds bleus du côté de la pleine mer; mais, à mesure qu'elle venait mourir dans des eaux plus tranquilles, elle passait par les nuances vertes jusqu'à ce que, s'éteignant sous nos pieds dans le petit golfe du Lazaret, elle eût pris sur les algues des bas-fonds l'irisation violette des mers de Grèce.

— Voici, dis-je à mon guide, une des plus belles *marines* que j'aie jamais vues. Qui donc habite cette maison si bien située?

— Une jeune veuve avec un enfant malade a loué Tamaris pour la saison, car c'est ici le véritable endroit, jadis appelé *Le Tamarisc*, qui a donné son nom au *quartier*. La petite villa appartient à un de mes amis; mais dans nos pays on ne loue aux étrangers que pour la mauvaise saison, puisque les étrangers ont la simplicité de croire à nos printemps, et on ne prend sa propre villégiature qu'à la fin de l'été.

J'observai que si la nature était belle en ce lieu, le climat m'y semblait effectivement bien âpre, et mal approprié aux délicats organes d'une femme et d'un enfant.

— C'est rude, mais sain, reprit M. Pasquali. L'enfant s'en trouve bien, à ce qu'il paraît. Quant à la mère, elle ne m'a pas semblé malade. C'est une jolie femme très douce et très aimable. Et tenez! la voilà qui nous fait signe d'approcher.

En effet, une des fenêtres du rez-de-chaussée s'était ouverte, et à travers les barreaux de fer une gracieuse main blanche s'offrait à la main du vieux marin, une voix douce l'appela du titre de cher voisin, et on échangea des politesses cordiales. L'enfant sortit au même moment, et, comme je me tenais discrètement à l'écart, il vint autour de moi, ainsi qu'un oiseau curieux, babiller tout seul, faire des grâces, et finalement répondre à mes avances en grimpant sur mes épaules. La mère s'inquiéta sans doute, car j'entendis M. Pasquali lui dire : — Oh ! soyez tranquille; s'il le casse, il le raccommodera, c'est un médecin !

— Un médecin? reprit la mère. Oh ! tant mieux. Je consulte pour lui tous les médecins que je rencontre, et je serais bien aise d'avoir son avis.

Elle sortit aussitôt et m'invita à m'asseoir sur la terrasse pavée de grands carreaux rouge étrusque et ombragée de plantes exotiques, qui est, dans le pays, l'invariable appendice de toute maison, si pauvre ou si riche qu'elle soit.

Il me sembla, en regardant cette femme, que je l'avais vue quelque part, peut-être dans les premières loges de l'Opéra ou des Italiens; mais M. Pasquali l'appelait d'un nom qui me dérouta : ce nom de Mme Martin, qui s'accordait mal avec un type confus dans mes souvenirs, ne me rappelait plus rien du tout.

Je ne la décrirai pas. Il est des êtres que l'analyse craint de profaner... Je dirai seulement qu'elle pouvait avoir trente ans, mais seulement pour l'œil exercé d'un physiologiste, car il ne tenait qu'à elle d'en avoir vingt-cinq, tant sa démarche avait d'élégance et ses traits de pureté. Elle avait pourtant beaucoup souffert, on le voyait; mais ce n'avait jamais été par sa faute, on le voyait aussi. Il y a tant de différence entre la trace des malheurs non mérités et celle des passions irritées ou assouvies!

Cette femme était belle et d'une beauté adorable. Une perfection intérieure toute morale semblait se refléter dans ses paroles, dans sa voix, dans son sourire mélancolique, dans son regard bienveillant et sérieux, dans son attitude pliée plutôt que brisée, dans ses manières nobles et rassurantes, dans tout son être chaste, aimant, intelligent et sincère. Telle fut mon impression dès le premier coup d'œil, et je n'ai pas eu lieu de changer d'opinion.

Comme j'hésitais à examiner son fils, alléguant qu'elle devait avoir un médecin, elle insista. — Nous avons un excellent docteur, un ami, me dit-elle; mais il est à Toulon. Cette campagne-ci est loin et d'un accès peu facile quand la mer est mauvaise. Il ne peut donc pas venir tous les jours, et il y a près d'une semaine que je ne l'ai consulté. Voyez, je vous prie, en quel état est la poitrine de ce

cher enfant. Il me semble, à moi, qu'il guérit; mais j'ai tant peur de me tromper!

L'enfant avait huit ans. Il était bien constitué, quoique frêle, et tous les organes fonctionnaient assez bien. Je demandai quel âge avait son père. — Il était vieux, à ce qu'il paraît, répondit sans façon M. Pasquali. N'est-ce pas, madame Martin, vous m'avez dit qu'il était plus âgé que moi?

L'âge du père constaté, la débile structure de l'enfant me parut un fait organique dont il fallait tenir grand compte. Aucune lésion ne s'étant produite, on pouvait, avec des prévisions et des soins bien entendus, compter sur un développement à peu près normal. — Ne songez qu'à le fortifier, dis-je à la mère; ne le mettez pas trop dans du coton. Puisque l'air vif et salin de cette région lui convient, c'est la preuve qu'il a plus de vitalité qu'il n'en montre. Il vivra à sa manière, mais il vivra, c'est-à-dire qu'il aura souvent de petits accidens qui vous affecteront, mais il les secouera par une force nerveuse propre aux tempéramens excitables, et peut-être sera-t-il mieux trempé qu'un colosse. C'est ici le pays des corps secs, actifs, cuits et recuits par les excès de température et mus par des esprits ardens et tenaces. Votre fils se trouve donc là dans son milieu naturel. Restez-y, si vous pouvez.

— Oh! s'écria-t-elle, je peux tout ce qu'il lui faut, je ne peux que cela! Merci, docteur, vous avez dit absolument comme notre médecin de Toulon, et vous m'avez fait grand bien. Vous n'êtes pas du midi, je le vois à votre accent; mais êtes-vous fixé près d'ici? Vous reverra-t-on?

M. Pasquali lui expliqua ma situation, et lui dit à l'oreille un mot qu'elle comprit en me tendant la main avec grâce et en me disant encore d'une voix attendrie : — Merci, docteur! Revenez me voir quand vous reviendrez chez mon voisin.

Cela signifiait : « Je sais qu'il ne faut pas vous offrir d'argent; alors va pour une gratitude qui ne pèsera pas à un cœur comme le mien! »

— Quelle adorable femme! dis-je à mon guide quand nous nous fûmes éloignés; mais d'où sort-elle, et comment ne fait-elle pas émeute à Toulon quand elle passe?

— C'est qu'elle ne passe pas; elle ne se promène que dans les endroits où personne ne va. Elle ne voit et ne connaît, ni ne veut, je crois, connaître personne. Quant à vous apprendre d'où elle est, elle m'a dit qu'elle était née en Bretagne, et que son nom de demoiselle commençait par *Ker;* mais j'ai oublié la fin. Elle est veuve d'un vieux mari, comme vous savez, et elle l'est depuis peu, je crois. Elle ne parle jamais de lui, d'où on peut conclure qu'elle n'a

pas été bien heureuse. Elle paraît avoir une certaine aisance : elle a quatre domestiques, une bonne table, point de luxe; mais elle ne marchande rien. Je n'ai pas pu savoir la profession de son mari, ni si elle a des parens. Je n'ai pas cru devoir faire de questions indiscrètes. C'est une femme absolument libre, à ce qu'on peut croire, et ne songeant à rien au monde qu'à son enfant. Ils descendent quelquefois à ma baraque. Je les promène sur le golfe dans mon *passe-partout*. On me confie même le moutard pour le mener à la pêche. Enfin c'est une très bonne personne, et son voisinage m'est agréable.

— Vous la voyez tous les jours?

— Je passe tous les jours à travers la propriété. Je n'ai pas d'autre sentier pour regagner La Seyne, à moins de faire un grand détour, et dans ce pays-ci, où il n'y a ni murs d'enceinte, ni barrières, ni portes, on a droit de passage les uns chez les autres. Cela donne pourtant lieu à de grandes disputes quand on a des voisins fâcheux; mais ici ce n'est pas le cas. Toutes les fois que je passe, même bien discrètement, et le plus loin possible de la maison, la mère, l'enfant ou les domestiques courent après moi pour me faire politesse ou amitié. Mais allons voir votre héritage; c'est sur le chemin de La Seyne, à un petit quart d'heure de marche.

— Vous savez que je ne veux pas troubler cette pauvre cohéritière que je ne connais pas, et qui peut bien avoir hérité des préventions de son père contre le mien, car, je vous l'ai dit, nous étions fort brouillés.

— Bah! bah! elle verra bien que vous n'êtes pas un diable. Je la connais fort peu, mais assez pour qu'elle ne me jette pas à la porte. Elle ne passe pas pour une mauvaise créature d'ailleurs; c'est une grosse endormie, voilà tout.

Et comme j'allais questionner M. Pasquali sur cette personne dont j'ignorais l'âge, le nom et les mœurs, il détourna ma pensée vers un sujet sur lequel deux ou trois fois déjà il m'avait entamé.

— Parbleu, dit-il, il serait problablement bien facile de vous entendre avec elle. Si vous vouliez sa part, elle vous la céderait et s'en irait vivre dans son vrai pays. Pourquoi diable, ayant ici un coin de terre, n'y installez-vous pas vos vieux parens? Ils y vivraient peut-être plus longtemps que dans votre froide Auvergne : vous y viendriez les voir quelquefois, et je vous aurais pour assez proche voisin, ce qui ferait bien mes affaires, vu que vous me plaisez beaucoup.

Comme je discutais l'excellence de son climat, sur lequel il se faisait au reste peu d'illusions, nous passâmes au pied du fort Napoléon, l'ancien fort Caire, dont la prise assura celle de Toulon et fut le premier exploit militaire et stratégique du jeune Bonaparte

en 93. Je ne pus résister au désir de gravir le talus rocheux qui nous séparait du fort à travers les chênes-liéges, les pins et les innombrables touffes de bruyère arborescente qui commençaient à ouvrir leurs panaches blancs. Nous atteignîmes le sommet de la colline, et je contemplai une autre vue moins gracieuse, mais plus immense que celle de Tamaris, toute la chaîne calcaire des montagnes de la Sainte-Baume, la petite rade de Toulon et la ville en face de moi, à l'ouest une échappée sur les côtes pittoresques de La Ciotat. — Montrez-moi la *batterie des hommes sans peur*, dis-je à M. Pasquali.

— Ma foi, répondit-il, j'avoue que je ne sais pas où elle est, et je doute que quelqu'un le sache aujourd'hui. Les bois abattus à l'époque du siége de Toulon ont repoussé, et par là-bas, car ce doit-être par là-bas; au sud-ouest, il n'y a que des sentiers perdus.

— Cherchons.

— Ah! bah! que voulez-vous chercher? Les paysans ne vous en diront pas le premier mot. Vous ne vous figurez pas comme on aime peu à revenir sur le passé dans ce pays-ci.

— Oui, trop de passions et d'intérêts ont été aux prises dans ces temps tragiques. On craint de se quereller avec un ami dont le grand-père a été tué par votre grand-oncle, ou réciproquement.

— C'est précisément cela.

— Mais moi, repris-je, moi qui n'ai eu ici personne de tué, moi dont le père était soldat à la batterie des hommes sans peur, je tiens à voir l'emplacement, et d'après ses récits je parierais que je le reconnaîtrai!

— Eh bien! allons-y; mais votre propriété?

— Ma propriété m'intéresse beaucoup moins. Je la verrai au retour, s'il n'est pas trop tard.

— Alors, reprit M. Pasquali, il nous faut descendre la côte en ligne droite et suivre le chemin creux de l'*Evescat*, parce que je suis sûr que les corps français républicains ont dû passer par là pour aller assaillir le fort, pendant qu'une autre colonne partie de la Butte-des-Moulins passait par La Seyne.

Nous suivîmes pendant vingt minutes le petit chemin bas, ombragé et mystérieux qu'il désignait, puis pendant vingt minutes encore un sentier qui remontait vers des collines, et nous entrâmes à tout hasard dans un bois de pins, de liéges et de bruyère blanche de la même nature que celui du fort. Un sentier tracé par les troupeaux dans le fourré nous conduisit à une palombière. Dix pas plus loin, pénétrant à tour de bras à travers les buissons épineux, nous trouvâmes les débris d'un four à boulets rouges et les buttes régulières bien apparentes de la fameuse batterie; les arbres et les arbustes avaient poussé tout à l'entour, mais ils avaient respecté la

terre végétale sans profondeur qui avait été remuée et recouverte de fragmens de schiste. Nous pûmes suivre, retrouver et reconstruire tout le plan des travaux et ramasser des débris de forge et de projectiles. En face de nous, à portée de boulet, nous apercevions le fort à travers les branches; un peu plus loin, d'énormes blocs de quartz portés par des collines vertes avaient été soulevés par la nature dans un désordre pittoresque; puis, à la lisière du bois, une vallée charmante d'un aspect sauvage et mélancolique que le soleil bas couvrait d'un reflet violet; les montagnes, la mer au loin; autour de nous, un troupeau de chèvres d'Afrique couleur de caramel, gardées par une belle petite fille de cinq ans, qui, chose fantastique et comme fatale, ressemblait d'une manière saisissante à une médaille du premier consul.

— Impératrice romaine, m'écriai-je, que diable faites-vous ici?

— Elle s'appelle Rosine, répondit la mère de l'enfant en sortant des bruyères.

— Et comment s'appelle l'endroit où vous êtes?

— Roquille.

— Et la batterie?

— Il n'y a pas de batterie.

— Personne ne vient se promener dans ce bois?

— Personne, mais on vient là-bas chez moi pour boire de bon lait; en souhaitez-vous? Tenez, voilà une chèvre blonde qui me rapporte un franc par jour. *Croyez-vous que c'est là une chèvre!*

Le jour tombait, nous nous fîmes montrer un sentier pour gagner La Seyne à vol d'oiseau. J'y pris congé à la hâte de mon aimable compagnon de promenade. Il rentrait à *son bord*, c'est-à-dire dans sa maison de citadin, et j'avais à me presser pour ne pas manquer le dernier départ du petit *steamer-omnibus* qui, à chaque heure du jour, transporte en vingt minutes à Toulon la nombreuse et active population ouvrière et bourgeoise occupée ou intéressée aux travaux des ateliers de construction maritime.

A peine eus-je retrouvé La Florade, qui m'attendait sur le port avec une anxiété à laquelle je ne donnai pas en ce moment l'attention voulue, que je lui parlai de ma découverte et de l'abandon où j'avais trouvé la batterie des hommes sans peur; mais il était distrait, il ne m'écoutait pas. — Avez-vous enfin vu votre propriété? me dit-il.

— Non, je n'ai pas eu le temps.

— Ah! vous n'avez pris alors aucun renseignement sur la valeur de votre lot?

— Si fait! Est-ce que cela vous intéresse?

— A cause de vous... oui! Combien ça vaut-il?

— Quinze mille.

— Diable! c'est trop cher!

— Vous croyez? Moi, je n'en sais rien.

— Je ne discute pas la valeur, du moment que c'est le papa Pasquali...

— Auriez-vous par hasard l'intention d'acheter?

— Je l'avais, je ne l'ai plus.

— Que ne le disiez-vous? Vous auriez fait le prix vous-même.

— Moi, je n'y entends rien, et je m'en serais rapporté au parrain. Je m'étais imaginé que c'était une affaire de deux ou trois mille francs; mais la différence est trop grande. Je n'ai pas le sou, je n'attends aucun héritage, il n'y faut plus songer.

— Comment! m'écriai-je en riant, vous êtes Provençal à ce point-là, de penser déjà, vous, marin de vingt-huit ans, à l'achat d'un verger et d'une bastide! Si quelqu'un me semblait devoir être exempt de cette manie locale, c'est vous, le roi du beau pays d'imprévoyance.

— Aussi, répondit-il, n'était-ce pas pour moi... On a toujours quelque parent ou ami à caser;... mais n'en parlons plus, je chercherai autre chose. — Vous me disiez donc que la fameuse batterie était abandonnée? Je savais cela. J'y ai été, comme vous, à l'aventure, et j'ai vu avec chagrin que le caprice de la pioche du propriétaire peut la faire disparaître d'ici à demain. Les antiquaires cherchent avec amour sur nos rivages les vestiges de Tauroëntum et de Pomponiana; on a écrit des volumes sur le moindre pan de muraille romaine ou sarrasine de nos montagnes, et vous trouveriez difficilement des détails et des notions topographiques bien exactes sur le théâtre d'un exploit si récent et si grandiose! Aucune administration, aucun gouvernement, même celui-ci, n'a eu l'idée d'acheter ces vingt mètres de terrain, de les enclore, de tracer un sentier pour y conduire, et de planter là une pierre avec ces simples mots : *Ici reposent les hommes sans peur!* — Ça coûterait peut-être cinq cents francs! — Ma foi, si je les avais, je me paierais ça! Il semble que chacun de nous soit coupable de ne l'avoir pas encore fait! Quoi! tant de braves sont tombés là, et l'écriteau prestigieux qui les clouait à leurs pièces n'est pas même quelque part dans l'arsenal ou dans le musée militaire de la ville?

— Ah! qui sait, lui dis-je, si, en présence d'un monument fréquenté par les oisifs, le charme serait aussi vif que dans la solitude? Je ne peux pas vous dire l'émotion que j'ai eue là. Je reconstruisais dans ma pensée une série de tableaux qui me faisait battre le cœur. Je rétablissais la petite redoute, je revoyais les vieux habits troués des volontaires de la république, et leurs armes, et leurs

groupes pittoresques, et leurs bivacs, et la baraque des officiers... peut-être la palombière qui est là auprès dans une petite clairière gazonnée.

— Et *lui!* s'écria La Florade, l'avez-vous vu, lui, le petit jeune homme pâle, avec son habit râpé, ses bottes percées, ses longs cheveux plats, son œil méditatif, son prestige de certitude et d'autorité déjà rayonnant sur son front, et cela sans orgueil, sans ambition personnelle, sans autre rêve de grandeur que le salut de la patrie? La plus belle page, la plus belle heure de sa vie peut-être! Mais il est trop beau quand on le voit là, et la foule aime mieux le voir drapé et couronné sur les monumens grecs et romains de l'empire!

Tout en causant avec le jeune lieutenant, je commis une grande faute que je me reprocherai toute ma vie. Je ne me bornai pas à lui parler du bon accueil que m'avait fait son parrain, je me laissai entraîner à lui parler avec enthousiasme de *la voisine* établie depuis peu au petit manoir de Tamaris. Je vis aussitôt ses yeux briller et ses paupières rougir jusqu'aux sourcils.

— Ah! ah! lui dis-je, vous la connaissiez avant moi?

— Je vous jure que je n'en ai jamais entendu parler. Il y a deux ou trois mois que je n'ai été voir Pasquali, et vous m'apprenez que le gaillard a une belle voisine; mais je vous réponds bien que, s'il en rêve la nuit, c'est sous la forme d'un poulpe caché entre deux roches. Voyons, voyons! parlez-moi de cette beauté mystérieuse : une grande dame, vous dites?

— J'ai dit l'air d'une grande dame; mais elle s'appelle d'un nom plébéien.

— Ça m'est bien égal! Il n'y a pour moi de noblesse que celle du type. Une batelière est une reine, si elle a l'air d'une reine.

— Comment se nomme-t-elle?

— Qui?

— La batelière qui vous fait roi?

— Il n'est pas question d'elle. Parlez-moi de la voisine à Pasquali. Quel âge?

— Quarante-cinq ans, répondis-je pour me divertir de son désenchantement. J'y perdis ma peine.

— Quarante-cinq ans, c'est beaucoup, si elle les a, reprit-il; mais si elle a vingt-cinq ans sur la figure, c'est comme si elle les avait sur son acte de naissance.

— Comme vous prenez feu, mon petit ami! Je vois que vous êtes comme tous ces rassasiés que vous méprisez tant. La plus belle des femmes est pour vous celle que vous rêvez.

— Oh! ma foi non, je vous jure que non! La plus belle est celle

qui me plaît; mais, si vous êtes peintre, ce n'est pas ma faute! Si vous me montrez un portrait qui me tourne la tête! On peut s'éprendre à la folie d'un portrait. Cela se voit dans tous les contes de fées, et la jeunesse se passe dans le pays des fées. J'irai demain à Tamaris. Je suis sûr que Pasquali jure après moi, parce que je l'abandonne!

Le lendemain, il était à Tamaris; il en revint sans avoir aperçu la dame. Elle était partie dès le matin en voiture, avec son enfant, pour une promenade dont M. Pasquali ignorait le but. Les devoirs du service ne permettaient pas à La Florade d'attendre qu'elle rentrât. Il était désappointé, un peu rêveur, aussi contrarié que le permettait son caractère ouvert et riant.

— Il n'est pas possible, lui dis-je, que le regret de n'avoir pas vu cette inconnue vous pénètre à ce point. Cette aventure-là en cache une autre, n'est-ce pas?

— Ma foi non! répondit-il. Parlons de la batterie des hommes sans peur.

— Ah! bien, c'est-à-dire ne me faites pas de questions!

Deux jours après, M. Aubanel, l'avoué que je consultais pour ma vente, et qui était précisément le propriétaire de la bastide Tamaris, m'engagea à ne pas vendre mon terrain à Mlle Roque, la fille naturelle de mon défunt parent. Il motiva ce conseil sur ce que la pauvre héritière était bien capable de se faire illusion sur ses ressources, mais non de jamais rembourser.

Il m'est si odieux de me faire faire droit au préjudice d'une personne gênée, tant d'occupations plus intéressantes pour moi me rappelaient dans ma province, que j'eusse, à coup sûr, abandonné tout à Mlle Roque ou à mon ami La Florade, si cette mince affaire n'eût concerné que moi; mais ma famille, fière et discrète, était pauvre. Mon père n'était plus, et ma mère rêvait de ces quinze mille francs pour doter ma jeune sœur. Tout est relatif; cela avait donc de l'importance pour nous, et je résolus de m'en rapporter entièrement aux sages avis de M. Aubanel. Je ne pus cependant me défendre de lui demander si Mlle Roque était une personne digne d'intérêt.

— Je n'en sais rien, répondit-il. Elle a été élevée si singulièrement que personne ne la connaît. Et puis... Permettez-moi de ne pas m'expliquer davantage; je craindrais de faire un propos hasardé. Voyez vous-même si elle vous intéresse.

— Je ne sais pas pourquoi elle m'intéresserait, répondis-je. Vendez mon terrain, et renvoyez-moi le plus tôt possible.

Une difficulté arrêtait M. Aubanel. La petite propriété perdait beaucoup à être divisée. Il eût voulu me faire acheter l'autre moi-

tié, ou tout au moins persuader à Mlle Roque, dans notre commun intérêt, de vendre sa part indivise avec la mienne. Il me promit de s'occuper de cette solution, et me proposa de m'emmener à Tamaris, où il devait se rendre le jour même; mais je n'étais pas libre. Je promis de l'y rejoindre le lendemain.

Je m'y rendis cette fois par La Seyne, dont le port est à l'entrée nord de la presqu'île ou promontoire du cap Sicier. Tamaris est sur le versant oriental.

Ce coin de terre, où j'ai tant erré depuis, et que je connais si bien à présent, est la pointe la plus méridionale que la France pousse dans la Méditerranée, car la presqu'île de Giens, auprès des îles d'Hyères, est un doigt presque détaché, tandis que ceci est une main dont le large et solide poignet est bien soudé au corps de la Provence. Cette main s'est en partie fermée, abandonnant au flot qui la ronge deux de ses doigts mutilés, la presqu'île du cap Cépet, qui formait son index, et les îlots des Ambiers, qui sont les phalanges rompues de son petit doigt. Son pouce écourté ou rentré est la pointe de Balaguier, qui protége la petite rade de Toulon d'un côté, de l'autre le golfe du Lazaret et par conséquent le quartier de Tamaris. Ceci n'est pas une comparaison poétique : rien n'enlaidit la nature comme de comparer sa grandeur à notre petitesse; c'est tout simplement une indication géographique nécessaire pour dessiner à l'œil les mouvemens d'un littoral labouré et déchiré par de grands accidens géologiques.

Cette presqu'île, tournée vers l'Afrique, n'a pas de nom qui la caractérise. Dans le Var, il ne faut pas beaucoup espérer retrouver l'orthographe des noms propres; chacun les arrange à sa fantaisie, et beaucoup de localités en ont plusieurs à choisir. Les cartes nouvelles sont sur beaucoup de points en plein désaccord avec les anciennes pour spécifier les criques, les calangues, les caps, les pointes, les écueils et les îlots. Il paraît que le cap Sicier lui-même, ce beau bastion naturel qui brise l'effort d'une mer furieuse, et dont le front, souvent couronné de nuages, préserve Toulon des vents de sud-ouest, a perdu son nom. Conservons-le-lui quand même et donnons-le à tout le promontoire, d'environ trois lieues de long sur autant de large, qui s'étend de La Seyne à Saint-Nazaire, et de la route de Marseille à la pointe des Jonquiers.

Tamaris est situé dans la courbe décrite entre le pouce tronqué et l'index déchiré. On voit dès lors que de La Seyne, située à la jointure du poignet, j'avais peu de distance à parcourir pour m'y rendre par terre. Le petit chemin ondulé monte et descend, remonte et redescend, et remonte encore. Un kilomètre à vol d'oiseau comporte toujours dans cette région un kilomètre en plus, quand il

n'en comporte pas davantage. La presqu'île, si elle était dépliée sur un plan uni, occuperait peut-être une superficie quadruple de son emplacement maritime. Le département du Var n'a qu'une vallée, étroite et longue, de Toulon à Fréjus; le reste est une série de plis de montagnes et de gorges plus ou moins profondes, qui méritent à peine le nom de vallons, mais qui recèlent des beautés de premier ordre.

Dans une des parties encaissées de mon trajet, frappé de la brusque variété des zones de terrain fertiles ou désolées, je remarquai sur ma gauche une bastide si laide que je me pris à rire. Dans ce pays du laid en fait de constructions, celle-ci devait remporter le prix; c'était une petite masse informe de bâtimens décrépits, plantée de travers et comme à demi enterrée au beau milieu d'un champ de blé : ni cour, ni jardin; une façade sans entrée, soudée à un appendice complétement aveugle. En revanche, la façade avait quatre gros yeux carrés; mais, en regardant mieux, je reconnus que trois de ces fenêtres étaient peintes, et qu'une seule, fermée d'un volet, pouvait s'ouvrir.

Je ne sais pourquoi il est de ces gîtes insignifians qu'on prend en horreur rien qu'à les regarder de loin et à rêver qu'on pourrait être forcé par un accident d'y entrer et d'y mourir. En voici un, pensai-je, où je voudrais mourir vite par exemple! Quelle créature humaine abandonnée du ciel et des hommes peut donc s'être résignée à vivre là, et quel insensé a pu faire édifier à ses frais une pareille demeure?

Les Provençaux sont fiers de leurs bastides, parce qu'ils ont les matériaux à discrétion, et que leurs yeux ne sont jamais attristés par les chaumes moussus et les pignons pittoresques du vieux temps français. Depuis l'époque gallo-romaine, je crois qu'ils ont toujours dû bâtir à l'instar caricaturé des villas de la campagne de Rome. Il semble que le moyen âge et la renaissance n'aient point passé par là, et que de temps immémorial on ait gardé, en l'abêtissant de plus en plus, la tradition imposée par la conquête. On a perdu l'art des parties en relief. Il était plus facile et plus prompt de percer les ouvertures dans la muraille lisse, sans les rehausser par aucun filet en saillie. Soit: l'économie est une nécessité qui ne se discute pas; mais le goût est autre chose, et celui des Provençaux, toujours entiché de la tradition romaine de la décadence, s'est vengé de la pénurie de sculpture par une atroce peinture imitant de la façon la plus grossière les angles en pierre de taille, les cordons d'architecture en saillie, et les reliefs d'encadrement des ouvertures. De plus, comme on est sous le ciel de la couleur, il en faut mettre partout, et les maisons sont badigeonnées des tons les plus faux ou les plus

criards. C'est beaucoup quand on s'en tient au jaune d'ocre sale, qui est le moins voyant et le moins prétentieux. Quant aux reliefs, sous prétexte d'imiter les marbres antiques, ils sont d'un vert désolé ou d'un rouge féroce. Dans l'horrible masure que j'avais sous les yeux, ils étaient vert bouteille rehaussés d'un filet orange dont le soleil et la pluie, qui avaient tout rayé de noir inégalement, n'avaient encore pu atténuer l'aigre contraste.

Prétention et misère, c'est le caractère de toutes ces maisons; or toute maison est comme le vêtement d'une pensée ou la révélation d'un instinct. — La Provence possède à profusion la plus belle pierre à bâtir qui existe, un calcaire gris ou bleuâtre qui a la finesse de grain et la densité du marbre. Les yeux indigènes ont horreur de ce beau produit de la nature. Il faut cacher et barbouiller cela. Il faut tâcher de faire croire aux Italiens qui passent en mer, le long des côtes, qu'on a comme eux des palais de marbre de toutes les couleurs. Aussi cette région, que la nature semble avoir mouvementée et plantée pour les délices des artistes, est-elle gâtée par une sorte de gale. On ne peut appeler autrement cette multitude de bâtisses ridicules qui lui sortent de partout, et qui semblent se disputer la gloire de grimacer et de clignoter d'une façon burlesque, en détruisant l'harmonie sévère de sa belle couleur, jusque dans les sites les plus sauvages. La bastide, épuisons ce sujet pour n'y plus revenir, a encore un agrément remarquable : c'est que, sous un ciel généralement pur et sur un sol désastreusement sec, elle est une éponge salpêtrée qui trouve moyen de ne jamais sécher. Les habitans prétendent que les pluies amenées par le vent d'est, et qui sont diluviennes, il faut le reconnaître, prennent les murs horizontalement et les pénètrent en vingt-quatre heures de part en part; mais, au lieu de bâtir à cette exposition une muraille épaisse et dense, ils imaginent toute sorte de revêtemens ingénieux. Le moins laid est en tuiles imbriquées. Le plus atroce et le plus estimé est en goudron de navire. Imaginez l'agréable effet de ces maisons, dont la couleur voyante accuse les formes piètres et bâtardes, flanquées sur toute une face d'une immense tache d'encre! Pauvre charmant paysage, qu'as-tu donc fait à l'homme barbare de ces contrées?

Au reste, le site, qu'achevait d'enlaidir la bastide aux trois yeux crevés, la bastide cyclope que j'avais devant moi, était d'une tristesse navrante. Des champs maigres où l'on ne connaît pas le bluet, et que n'égayait pas encore la fleur du glaïeul pourpré des moissons; au-delà des champs, les pentes pierreuses de la colline, l'horizon fermé par une ligne symétrique d'oliviers blafards et par la masse carrée du fort Napoléon : il y avait là de quoi mourir du

spleen en vingt-quatre heures. Tout à coup l'idée me vint que ce maussade terrain pourrait bien être le mien, la cause de mon séjour forcé dans un pays où je n'avais rien autre chose à faire que de m'en défaire. Qui me l'eût demandé en ce moment eût pu l'avoir à bon marché, mais non, la dot de ma pauvre petite sœur! Voyons ce que cela peut être.

Je pris une espèce de chemin à demi perdu sous les sillons et obstinément disputé à la charrue par les lentisques, et je cherchai une entrée. Il n'y avait pas de clôture à la petite cour infecte placée derrière la maison; le pays nourrit très peu de bestiaux, donc il manque d'engrais, et, ne voyant point là de fumiers, je cherchais la cause de cette insupportable odeur. Des grognemens sourds me firent remarquer que j'étais sur une espèce de pont à fleur de terre, et qu'une demi-douzaine de porcs engraissaient dans les silos abjects creusés sous mes pieds. C'est l'usage du pays; ces misérables bêtes ne sortent de là que pour mourir. On ne nettoie guère leur bauge qu'une fois l'an, pour prendre le fumier à la saison du labour. Un médecin ne voit pas sans en être indigné ces foyers de pestilence auprès des habitations.

Sauf la présence de ces animaux et de quelques poules criardes, j'aurais cru la bastide abandonnée. Les petits bâtimens, dégradés et lézardés, tombaient en ruine. Le châssis sans vitres de ce qui pouvait avoir été la fenêtre du fermier pendait le long du mur, à une corde fatiguée de le disputer au vent d'est. Il y avait pourtant derrière le logis principal une espèce de jardin, quelques légumes dans un carré de cyprès. Le cyprès pyramidal est encore une des grâces de la bastide : on en plante une haie serrée qui forme péristyle devant les fenêtres, cache la vue, et jette dans les chambres basses une ombre de cimetière. J'avisai une porte entre-bâillée, je frappai : rien ne répondit. Je voulais simplement demander le nom de l'habitation, et j'allais y renoncer, lorsque je vis, au fond du couloir sombre, une vieille femme assise par terre et courbée dans l'attitude du sommeil. J'élevai la voix en l'appelant *madame;* elle se leva, comme en colère, en grommelant qu'elle n'était pas *madame,* et quand elle fut dans le rayon de jour que projetait la porte entr'ouverte, je vis que c'était une négresse d'un âge très avancé et vraiment hideuse.

— Moi *madame* donc aujourd'hui? dit-elle d'un ton grondeur. Vous plus aimer personne ici donc? Vous méchant de plus jamais venir! Maîtresse toujours pleurer!

En me tenant cet étrange discours, la vieille Africaine, presque aveugle, marchait devant moi vers un horrible escalier noir.

— Vous vous trompez sûrement, lui dis-je. Je ne connais personne ici, je suis un passant qui vient vous demander le nom...

Elle ne me laissa pas achever, et, donnant les signes de la plus grande terreur, elle fit entendre des cris inarticulés. Ne pouvant lui faire comprendre que je n'étais pas un voleur, j'allais me retirer, lorsqu'un petit chien furieux, s'élançant par l'escalier, vint ajouter au ridicule de la scène. — Qu'est-ce qu'il y a donc? cria d'en haut une voix dont le timbre doux et voilé contrastait avec la rudesse de l'accent provençal, et une très belle jeune femme se montra comme une apparition dans le cadre noir de l'escalier.

Dès que je lui eus expliqué, pour la rassurer, l'objet de ma demande, elle me regarda avec attention, et me dit : — Ne seriez-vous pas le docteur ***?

— Précisément.

— Eh bien! vous êtes ici chez Mlle Roque. Entrez, monsieur, on s'attendait à l'honneur de votre visite.

Je montai une douzaine de marches derrière elle, et je me trouvai avec surprise dans un très joli salon entièrement meublé à l'orientale. Je me rappelai alors que la défunte mère de Mlle Roque était une Indienne de Calcutta, et je crus reconnaître là les vestiges de l'héritage maternel; mais je ne fus pas longtemps occupé de l'étrangeté de ce riche mobilier dans une maison si misérable. Mlle Roque, car c'était elle en personne qui m'introduisait dans son sanctuaire, devenait tout d'un coup pour moi un bien autre objet de surprise et de curiosité. Elle offrait dans toute sa personne un mélange singulier de races, et ce mélange avait produit un de ces types indéfinissables que l'on rencontre parfois dans les régions maritimes commerçantes, et en Provence particulièrement. Elle était petite et grasse, très brune, mais non mulâtre; une peau unie magnifique, des yeux superbes, un peu trop longs pour le reste de sa figure, qui était courte et sans autre expression que celle d'une curiosité enfantine; le nez arqué, les lèvres fortes et fraîches, de beaux bras, de petites mains effilées et paresseuses, de belles poses, de la grâce dans les mouvemens, un air de nonchalance qui semblait trahir l'absence complète de la réflexion; un ensemble de séductions toutes physiques qui n'éveillait dans l'esprit aucun intérêt puissant ou délicat. « Elle est très belle! » voilà tout ce qu'on pouvait dire d'elle. L'idée ne venait pas de chercher dans son cœur ou dans son cerveau l'âme de sa beauté. Comme elle était trop belle pour sourire, rougir ou s'effrayer de quoi que ce soit, son accueil était impassible. La tranquille froideur de ses manières mit les miennes à l'unisson.

Sa toilette, car elle était en toilette, était métissée comme sa figure. Sur une robe de soie de Lyon très garnie de fanfreluches et très mal faite, elle portait une sorte de draperie en foulard qui n'était ni châle, ni manteau; ses cheveux, divisés en nombreuses petites nattes, pendaient sur son dos, et je vis sur la table auprès

d'elle un de ces petits chapeaux de feutre à plumes blanches, que les Françaises ont eu l'esprit de mettre à la mode pour la campagne, et qu'elles devraient avoir celui de porter à la ville.

Un superbe narghiléh était posé à terre devant une pile de riches carreaux. Était-ce pour l'ingrat dont la négligence, au dire de sa négresse, la faisait pleurer? Mais ces beaux yeux d'émail, fixes comme ceux d'un sphinx, connaissaient-ils les larmes?

Je m'adressais rapidement ces deux questions, lorsque je vis Mlle Roque repousser du pied le tapis, comme s'il n'eût pas dû être profané par un étranger, m'offrir un siége et s'asseoir elle-même sur le divan, ni plus ni moins qu'une Française qui se dispose à faire la conversation; mais elle ne trouva rien à me dire, et ne chercha rien, ce qui, je le reconnus, valait mieux que de parler à tort et à travers. J'avais donc à faire tous les frais de la conversation. J'allai droit au but en lui parlant du projet de notre avoué dans mon intérêt comme dans le sien.

Quand elle m'eut bien écouté sans donner le moindre signe d'assentiment ou de répugnance : — Que voulez-vous que je pense de cela? me dit-elle. Je n'y entends rien. Je sais que me voilà très gênée. J'avais toujours compté sur la petite fortune de mon père. Ma pauvre mère ne savait seulement pas qu'elle n'était pas bien mariée avec lui, et il n'y a pas longtemps que je le sais moi-même. J'ai toujours vécu sans rien comprendre à l'argent, et je ne savais pas qu'il faut en avoir beaucoup pour vivre en France. Je suis pourtant Française; mais on ne m'a rien appris de ce qu'il faudrait savoir. Mon père disait que j'en aurais assez. Je croyais qu'il avait pensé à tout; mais vous savez comment le pauvre homme est mort!

— D'un coup de sang, m'a-t-on dit?

— Oh! non, d'un coup de pistolet.

— Comment! il s'est battu?

— Mais non! il s'est tué.

Mlle Roque me fit cette réponse avec un sang-froid tout fataliste, et elle ajouta en bonne chrétienne : « Dieu lui pardonne! » du ton dont elle aurait dit la phrase sacramentelle des Orientaux : « C'était écrit. »

— Vous ne savez donc pas? reprit-elle en voyant ma surprise. Je croyais qu'on vous l'aurait dit en confidence. On l'a caché parce que les prêtres lui auraient refusé la terre sainte, et parce que le peuple d'ici aurait peut-être brûlé la maison. Ils ont bien assez crié contre nous dans le pays, parce que ma mère était de la religion de ses pères. Ils auraient dit que c'était la cause du péché de suicide commis ici. Vous voyez qu'il ne faut pas en parler à ceux qui n'ont rien su.

— Je m'en garderai bien; mais M. Roque avait donc quelque grand chagrin?

— Non, il s'ennuyait. Il disait qu'il avait assez vécu. Il avait la goutte, il ne pouvait plus sortir, il n'avait plus de patience. Voulez-vous voir ce qu'il a écrit avant de mourir?

— Oui; si c'est quelque disposition en votre faveur, je vous réponds que ma famille la respectera, fût-elle illégale.

— Oh! il n'est pas question de moi, reprit Mlle Roque en tirant d'un sachet de soie parfumé un papier maculé de sang qu'elle toucha sans frémir. Je lus ces mots :

« Cachez mon suicide, si c'est possible; mais, si quelqu'un était soupçonné, produisez cet écrit. Je meurs de ma propre main.

« JEAN ROQUE. »

— Il ne vous aimait donc pas? dis-je à mon hôtesse impassible.

— Je ne sais pas, répondit-elle sans aucune amertume.

Et je vis alors deux grosses larmes se détacher de ses yeux et tomber sur ses joues, qu'elle ne songea point à essuyer. Ces larmes ne rougirent pas ses paupières et ne leur imprimèrent pas la moindre contraction. Elle pleurait sans effort et sans que le cœur parût prendre aucune part à l'acte de sa douleur. Elle me paraissait si extraordinaire que je ne pus me défendre de lui demander, bien ou mal à propos, dans quelle religion elle avait été élevée.

— Je suis chrétienne, répondit-elle. J'ai été baptisée et j'observe la vraie religion.

— Mais votre mère?...

— Ma mère était de race mêlée. Elle était de l'Inde, mais elle y avait été élevée dans la loi du Coran, et mon père n'a jamais exigé qu'elle changeât sa manière d'aimer Dieu, qui était bonne aussi.

Il fallait conclure sur nos intérêts respectifs, et je vis bien qu'elle ne le pouvait pas, faute des plus simples notions sur le monde pratique. Elle me paraissait en proie à un découragement complet de sa situation, acceptée avec la plus complète inertie. Je voulus en vain réveiller en elle quelque esprit de prévoyance; je me permis quelques questions. Elle m'apprit qu'elle ne possédait rien au monde que la terre qui entourait sa maison, les meubles et bijoux qui remplissaient la pièce où nous nous trouvions.

— A quoi évaluez-vous tout cela? me dit-elle. On m'a dit que j'en tirerais un peu d'argent.

— Pour cela, lui dis-je, je n'en sais pas plus que vous. Avez-vous confiance en quelqu'un dans votre voisinage?

— J'ai confiance en tout le monde, répondit-elle avec une candeur qui me toucha.

— Me permettez-vous d'en causer avec M. Pasquali et M. Aubanel?

— Certainement.

— De leur confier vos intérêts comme les miens propres, et de chercher avec eux le moyen de tirer de ce qui vous reste de quoi assurer votre existence dans des conditions peut-être meilleures que celles où je vous vois?

— Oui, oui; mais écoutez : je veux bien vendre, mais je ne veux pas quitter la bastide.

— Comment! vous y tenez, à cette horrible masure qui vous rappelle à toute heure de si tragiques souvenirs?

— Où voulez-vous que j'aille? Je n'ai jamais habité d'autre maison. Je me trouve bien où je suis née. Je ne suis pas loin de l'église pour dire mes prières, et quant à mon pauvre papa, je ne veux pas l'oublier.

Je trouvai une certaine grandeur d'âme dans cette stupidité de caractère, et bien que cette fille de seize ans, qui paraissait en avoir vingt-cinq, n'exerçât sur mes sens aucune espèce de fascination, je me promis de la servir malgré elle du mieux que je pourrais.

— Est-ce que vous reviendrez? me dit-elle en me reconduisant jusqu'au bas de l'escalier.

— Si cela peut vous être utile, oui.

— Ne revenez pas, reprit-elle sans aucun embarras. Je vous remercie d'être venu; mais une autre fois, si vous avez quelque chose à me dire, il faudra m'envoyer le vieux Pasquali.

— Ou vous écrire?

— Oh! c'est inutile, reprit-elle en souriant sans confusion aucune, je ne sais pas lire!

Je m'en allai stupéfait. Je venais de voir un être tout exceptionnel probablement, et comme une anomalie de type et de situation. Je m'expliquai ce phénomène en me rappelant que c'était la fille d'une sorte d'esclave amenée par un Turc ou un Persan à Marseille, et d'un homme atteint peut-être depuis longtemps de la monomanie la plus sinistre. Je m'expliquai pourquoi Pasquali m'avait dit d'elle : « C'est une grosse endormie. » Pourtant cette endormie avait un ami de cœur, un amant peut-être. N'était-ce pas à lui d'arranger ses affaires et de veiller sur son sort? Il la négligeait, au dire de la négresse; mais il ne l'abandonnait pas, puisqu'il était jaloux et que *je ne devais pas revenir.*

Je quittai avec empressement cette lugubre bastide, et je ne me retournai pas pour la regarder. J'étais bien sûr de la trouver plus hideuse depuis que je savais la catastrophe dont elle avait été le théâtre, et que sans doute elle avait provoquée en partie par sa laideur. Il est des lieux qu'on n'habite pas impunément. Je me croisai dans le sentier avec le fermier ou régisseur de Mlle Roque et sa

fille, assez jolie, vêtue de haillons immondes comme toutes les paysannes des environs. Il m'aborda en me demandant si j'étais le propriétaire de la moitié qu'il cultivait encore, et si je voulais le garder. Je lui demandai s'il avait un bail, mais il me répondit d'une façon évasive ou préoccupée. Lui aussi semblait atteint de spleen ou d'imbécillité. Sa fille prit pour lui la parole. — Mon père ne comprend pas beaucoup le français, dit-elle d'une voix glapissante; il ne sait que le provençal. Pauvre homme, il est en peine et nous de même! Nous avons perdu la pauvre maman il y a quinze jours. Pauvres de nous! elle nous fait bien faute, elle avait du courage, oui. Il n'y a plus que nous pour servir la demoiselle et la vieille sorcière noire, qui n'est plus bonne à rien. C'est de l'ouvrage, allez! des femmes qui ne s'aident non plus que deux pierres! Et aller aux champs, et tout faire, et gagner si peu! Bonsoir, monsieur, il faudra avoir égard à nous, qui sommes les plus à plaindre!

Après ce discours, débité avec une volubilité effrayante, elle remit sur sa tête un paquet de bruyère coupée et suivit son père, qui était déjà loin.

A peine eus-je repris le chemin de Tamaris, que je vis M. Aubanel venir à ma rencontre.

— Retournons, me dit-il; vous voilà, sans le savoir, tout près de votre propriété : je vais vous y conduire.

— Oh! grand merci! m'écriai-je, j'en viens, et j'en ai assez! — Et je lui racontai mon aventure, sans lui parler de ce que je croyais devoir lui taire; mais il me prévint.

— Ne vous inquiétez pas tant de sa position, me dit-il; Mlle Roque a une liaison. J'en suis sûr à présent, la fille de son fermier a causé avec la femme du mien. On ne sait pas encore le nom du personnage. Il vient, le soir, bien emmitouflé; mais, quoiqu'il ne soit pas très assidu, il paraît qu'il a l'intention d'acheter votre part pour la lui donner. Attendez les événemens, et ne vous montrez pas trop coulant avant de savoir à qui nous avons affaire. Or donc venez vous reposer chez moi et vous rafraîchir.

Au bas de la colline de Tamaris, nous vîmes accourir Paul, l'enfant de la charmante locataire de M. Aubanel. Il se jeta dans mes bras, et je le portai jusqu'en haut en excitant son babil. Il était beau comme sa mère, aimable et sympathique comme elle. Aubanel me fit l'éloge de Mme Martin, dont il était déjà l'ami, disait-il. Aimable et sympathique lui-même, il pouvait être cru sur parole; mais je remarquai qu'en prononçant son nom, il eut un certain sourire de réticence : elle ne s'appelait pas réellement Mme Martin, cela devenait évident pour moi.

Comme je souriais aussi, il ajouta : — Vous croyez donc qu'elle ne s'appelle pas Martin?

— Vous ne le croyez pas plus que moi.

— C'est vrai, je sais son nom, mais j'ai promis de ne pas le dire.

Il me fit entrer dans le pied-à-terre qu'il s'était réservé dans sa maison et qui avait une entrée du côté opposé aux appartemens de sa locataire. — Savez-vous, me dit-il en me forçant à boire du vin de Chypre, que votre ami La Florade est déjà venu faire l'Almaviva sous les fenêtres du rez-de-chaussée? Mais il a perdu son temps, et le voisin Pasquali s'est fièrement moqué de lui!

— C'est donc un séducteur, ce lieutenant?

— Eh! oui, et dangereux même!

— Ce n'est pourtant pas un roué, je vous jure, il a trop de cœur et d'esprit...

— C'est pour cela. Je le sais bien, qu'il est charmant, et il a un grand attrait pour les femmes, c'est qu'il les aime toutes.

— Toutes?

— Toutes celles qui sont jolies.

— Et il les aime toutes à la fois?

— Ça, je n'en sais rien. On le dit, mais j'en doute; seulement je sais que la succession est rapide, et qu'il s'enflamme comme l'étoupe.

— Mais vous pensez que Mme Martin...

— N'est pas pour son nez, je vous en réponds!

— Elle est trop haut placée?...

— Vous voulez me faire parler, vous n'y réussirez pas!

— Est-ce que j'insiste?

— Non, mais vous courez des bordées autour de moi; or je suis un rocher, vous ne pourrez pas m'attendrir.

M. Aubanel était vif et enjoué, et le secret n'avait sans doute pas une grande importance, car il mourait d'envie de me le confier; mais, au moment de profiter de l'occasion, je m'arrêtai, saisi d'un respect instinctif pour cette femme que j'avais vue un quart d'heure et qui m'avait pénétré de je ne sais quel enthousiasme religieux.

Aubanel remarqua ma réserve subite, s'en amusa, et prétendit que j'étais amoureux d'elle.

— Je ne crois pas, répondis-je en riant; pourtant, depuis que vous me faites pressentir qu'elle appartient à une région inaccessible, je ne suis pas assez fou pour souhaiter de la revoir souvent, et j'aime autant...

— Vous sauver chez Pasquali? Il est trop tard, mon cher, et vous êtes perdu, car la voilà!

Elle accourait pâle et agitée. Paul venait de se blesser en jouant. Une pierre lui avait foulé un doigt. J'y courus. L'enfant gâté criait et pleurait. — Oh! quel douillet! lui dis-je en le prenant sur mes genoux. Regardez donc comme maman est pâle! — Il se tut aussitôt, regarda sa mère, comprit qu'elle souffrait plus que lui, m'em-

brassa et m'abandonna sa petite main, qui n'était que légèrement blessée. Je le pansai, et avant la fin du pansement il s'agitait déjà sur mes genoux pour retourner à ses jeux.

Mme Martin nous retint au salon, Aubanel et moi, comme pour nous prouver que son système de claustration ne nous concernait pas. Cette femme si rigidement ensevelie avait une grande effusion de cœur quand elle se sentait avec de bonnes gens. Elle était même gaie, et le sourire était attendrissant sur cette physionomie mélancolique. Elle semblait faite pour la vie intime et les joies de la famille. D'où vient donc qu'elle était seule au monde avec son fils?

Au bout d'un quart d'heure, Aubanel, qui était forcé de retourner à Toulon, me proposa de m'y conduire dans sa voiture. Je le remerciai; je voulais descendre au rivage pour rendre visite au bon M. Pasquali. Je pris congé en même temps que lui de Mme Martin, sentant bien qu'il serait indiscret de rester davantage. Elle me retint. Aubanel se retira en me lançant un coup d'œil malin qui n'avait rien d'offensant pour elle; mais elle ne le vit pas : toute légèreté était si loin de sa pensée!

— Docteur, me dit-elle quand nous fûmes seuls, pouvez-vous me trouver un professeur pour mon fils? Aubanel et Pasquali n'en connaissent pas un dont ils puissent me répondre, car il me faut un être parfait, pas davantage! Je sais que vous n'êtes pas du pays; mais vous avez fait vos études à Paris, vous avez voyagé ensuite : peut-être connaissez-vous quelque part un honnête homme pauvre, instruit et bon, qui viendrait demeurer dans mon voisinage et qui tous les jours consacrerait deux ou trois heures à mon fils? Puisque je demeure ici,... c'est l'histoire du grec et du latin, vous savez; pour le reste, je m'en charge.

— J'espère trouver cela, et je vais m'en occuper tout de suite.

— Comme vous êtes bon!... Attendez! je l'aimerais plutôt vieux que jeune.

— Vous avez raison.

— Pourtant, si c'était un homme sérieux!... Mais dans la jeunesse c'est bien rare, et puis ça ferait causer, et bien que je me soucie peu des propos, il est inutile de devenir un sujet d'attention ou de risée quand on peut se faire oublier dans son coin.

— Il me paraît difficile qu'on vous oublie, et je m'étonne de la tranquillité dont vous jouissez.

— On est toujours tranquille quand on veut l'être. Pourtant j'ai à me débattre un peu contre mon ancien monde!

— Votre *ancien* monde?

— Oui, un monde avec lequel je n'ai pas de raisons pour rompre, mais dont j'aimerais à me délier tout doucement. Je ne suis pas Mme Martin, je suis la marquise d'Elmeval.

— Ah! mon Dieu, oui! Je vous reconnaissais bien! Je vous ai vue... une seule fois,... un instant, chez...

— Oui, oui, vous me connaissiez de vue, j'ai vu cela dans vos yeux l'autre jour. Je ne fais réellement pas mystère de mon nom; mais j'ai beaucoup de personnes de ma connaissance à Hyères, à Nice, à Menton et sur toute la côte, sans compter celles qui vont en Italie ou qui en reviennent. Toulon est un passage : je l'ai choisi parce que ce n'est pas la mode de s'y arrêter; mais à force de venir me voir en passant on ne me laisserait plus seule, et que de questions, que de persécutions pour m'arracher à cette solitude! Vous savez! les gens qui ne comprennent la campagne qu'avec la vie de Paris ou la vie de château! On me trouverait bizarre d'avoir les goûts d'une bourgeoise; peut-être irait-on jusqu'à me traiter d'artiste, c'est-à-dire de tête folle, ou bien l'on supposerait que j'ai quelque intérêt de cœur bien mystérieux pour vivre ainsi dans une villa de troisième ordre, loin de toute région adoptée par la mode. — Et toutes ces questions, toutes ces insinuations, toutes ces critiques, tous ces étonnemens devant mon enfant, qui, un beau matin, me dirait : — Ah ça, mère, tu es donc bizarre? Qu'est-ce que c'est? — Je vous confie mon secret; il ne pourra pas durer bien longtemps, mais ce sera toujours autant de pris, et quand on viendra me crier : — Mais vous ne pouvez pas vivre ici; vous y mourrez! le climat tuera votre fils; comment! vous, habituée au luxe... — j'aurai le droit de répondre : — C'est le luxe qui tuait mon fils, et nous voilà ici depuis assez longtemps pour savoir que nous nous en trouvons bien.

— Vous pouvez compter sur ma discrétion. Sans doute votre famille sait où vous êtes?

— Je n'ai plus de famille, docteur; aucun proche parent du côté de mon mari ni du mien. Quant à de vieux amis, bien bons et bien respectables, j'en ai, Dieu merci; mais ceux-là me comprennent et ne me tourmentent pas. Ils disent à Paris que je suis dans le midi, et c'est si grand, le midi! Personne ne me cherche jusqu'à présent, et c'est tout ce qu'il me faut. Je resterai ici tant qu'on m'y laissera en paix, et si l'on m'y relance, j'irai dans quelque autre coin du pays. Le vent est un peu dur, le mistral me fatigue; mais Paul le boit comme un zéphyr, et je m'y habituerai. Je serai si heureuse et si fière, si je viens à bout de l'élever sans que son éducation soit abandonnée! C'était impossible dans le monde. Une puérile multitude de faux devoirs m'arrachaient à lui à toute heure; il me fallait le confier à des gens qui avaient une certaine valeur assurément, mais qui n'étaient pas moi. Il est assez curieux, il aime l'étude; mais il a besoin de mouvement, et il y avait toujours trop ou trop peu de l'un ou de l'autre. Ici je peux lui mesurer la dose, et même fondre

ensemble l'étude et l'exercice. J'apprends tout ce que j'ai à lui apprendre. J'ai des livres, je travaille un peu le soir, quand il est couché. Je tâche de m'instruire pour l'instruire à mon tour. Nous faisons de grandes promenades; nous étudions l'histoire naturelle en courant, et il y trouve un plaisir extrême, sans cesser d'être joueur et lutin. Quand vous m'aurez tranquillisé l'esprit sur les études classiques...

— Je m'en occuperai dès ce soir.

— Eh bien! merci, dit-elle en me tendant la main. Et à présent laissez-moi vous dire que je ne suis pas si indiscrète ou si légère que j'en ai l'air en acceptant vos soins et en réclamant vos services. On est toujours dans son droit quand on se fie à la bonté d'un cœur et à la raison d'une intelligence : or je vous connais depuis longtemps.

— Moi, madame?

— Oui, vous! Est-ce que le baron de La Rive ne vous a jamais parlé de moi?

— Plusieurs fois au contraire.

— Eh bien! il était tout simple qu'il me parlât de vous. Il est un de ces vieux amis dont je me vantais tout à l'heure, et si vous ne m'avez rencontrée chez lui qu'une seule fois, lorsqu'il a été si malade il y a deux ans, c'est parce qu'à cette époque, ayant moi-même un malade à soigner, je ne devais pas sortir; mais le baron, depuis sa guérison, m'a écrit d'Italie. Il ne me sait pas encore ici, il ne savait pas que je vous y rencontrerais; il m'a dit vos soins pour lui, votre dévouement, votre mérite,... et votre nom, que je ne savais pas mettre hier sur votre figure, mais que M. Aubanel m'a dit ce matin en me confirmant votre identité. Au revoir donc, et le plus souvent que vous pourrez!

Tout cela était bien naturel, bien simplement dit, et avec la confiance d'une noble femme qui s'adresse à un homme sérieux. D'où vient donc qu'en descendant l'escalier rustique pour aller chez Pasquali, j'étais comme un enfant surpris par l'ivresse? Moi, d'une organisation si bien matée par la volonté, je sentais un feu inconnu monter de mon cœur et de ma poitrine à ma tête. Il me semblait que ce long escalier surplombait la mer éblouissante, et que j'allais étendre deux longues ailes pour m'y précipiter, ni plus ni moins qu'un alcyon en délire de force et de joie.

Aimer cette femme! Pourquoi l'aimer, moi qui à trente ans avais su me défendre de tout ce qui pouvait me distraire de mes devoirs et entamer ma persévérance et ma raison? Cet impétueux La Florade m'avait-il inoculé sa fièvre de vie et d'audace? Mais cela ne m'allait pas du tout, et je me sentais ridicule sous cette peau de lion!

Pasquali était sur sa barque, à peu de brasses du rivage. Il vint me prendre, et, m'expliquant tous ses engins de pêche et la manière de s'en servir, il m'emmena à quelque distance. Il ne pêchait guère que des poulpes et des coquillages : il n'y a pas de bons poissons dans ce golfe sans profondeur, et sa pêche était une affaire d'art et de ruse, sans aucun but d'utilité personnelle. Il n'y goûtait jamais et donnait tout aux pêcheurs de la côte, qui n'étaient pas moins jaloux pour cela de son habileté, et prétendaient qu'il dépeuplait leurs eaux avec ses malices. Il se servait principalement d'un long roseau tout simplement taillé par un bout, en croix double ou simple. Les bouts écartés du roseau forment ainsi une sorte de pince que l'on applique lestement et adroitement sur le coquillage aperçu au fond de l'eau. On l'y fixe en appuyant; les aspérités de la coquille se prennent aux bouts du roseau, qui tendent à se rejoindre, et on ramène la proie bien entière et bien vivante. La chasse aux poulpes et aux calmars est plus savante. Ces animaux sont méfians, voient et entendent on ne peut mieux : ils savent se cacher ou fuir rapidement. Pasquali avait l'œil d'une mouette, pour voir au fond de l'eau et pour distinguer dans les algues une patte mal rentrée, que j'aurais cent fois prise pour un bout de plante marine.

Je m'amusai une heure avec lui de ses prises intéressantes, de ces étranges polypes qui s'épanouissent comme une fleur à la surface de l'eau, et qui rentrent tout à coup dans leur tige, de ces moules délicates, appelées dattes de mer, qui habitent le cœur des plus durs rochers, où elles savent se creuser une demeure dont il ne leur est plus possible ni nécessaire de sortir, l'eau pénétrant leurs galeries et leur apportant la nourriture. Les rochers de calcaire compacte forés par ces patiens coquillages arrivent à représenter un gâteau de cire travaillé par les abeilles. J'aurais pourtant mieux aimé parler de Mme Martin; mais Pasquali était trop absorbé pour me répondre. Couché à plat ventre sur sa barque, le corps penché sur l'eau et les bras étendus pour manœuvrer son roseau, il ressemblait au féral de proue d'une gondole vénitienne.

Quand je le quittai au bout de deux heures, j'avais retrouvé l'équilibre de mes idées. Je m'étais rappelé avec quel respect M. de La Rive m'avait parlé à diverses reprises de la vie austère et méritante de Mme d'Elmeval. C'était à ce point que, sans connaître les particularités de son caractère et de sa situation, j'avais à peine osé la regarder lorsque je l'avais rencontrée chez lui. Je traversai la colline de Tamaris à distance craintive de la maison, et sans vouloir observer si les fenêtres étaient ouvertes. Il faisait encore chaud. Je fus donc étonné, après que j'eus dépassé la bastide Roque, de

voir marcher devant moi un homme enveloppé d'un burnous et la tête cachée comme un blessé ou un malade. Il marchait vite et sans voir ni entendre que j'étais derrière lui. Quand nous nous trouvâmes près de La Seyne, dans un endroit très encaissé, auprès d'une petite voûte de terre et de verdure formée par le cours d'un égout pluvial, il s'enfonça sous cet abri, se débarrassa de son burnous, qu'il mit sous son bras, et se trouva en face de moi au moment où il reprenait la voie. Je fus très surpris : c'était La Florade.

Il faut croire que j'étais déjà envahi à mon insu par une passion insensée, car, au lieu de l'aborder avec satisfaction comme de coutume, je sentis en moi un mouvement de jalousie amère, et une seule idée me vint à l'esprit : c'est qu'il venait encore de rôder autour de Tamaris, peut-être de voir la marquise et de lui parler ou d'attirer son attention.

La Florade ne comprit rien à ma figure bouleversée, sinon que la fantaisie de sa promenade en capuchon par un si beau temps m'étonnait beaucoup. Il se hâta, après m'avoir serré la main avec autant de cordialité que de coutume, de me dire qu'il avait été pris le matin d'une insupportable névralgie dans l'oreille, et qu'il venait de se guérir en se promenant au soleil la tête empaquetée. — Je suis sujet à cela, ajouta-t-il; mais je sais le remède, et pour moi il est infaillible : porter le sang à la tête.

— C'est très ingénieux! lui répondis-je d'un ton probablement assez aigre, car il en fut frappé et me demanda brusquement ce que j'avais.

— Peut-être une douleur d'oreille aussi! repris-je du même ton maussade; mais je me sentis parfaitement ridicule, et j'essayai de simuler l'enjouement en lui faisant entendre que je n'étais pas sa dupe, et que son capuchon arabe ne couvrait pas une ruse digne d'un Arabe, mais une très peu discrète entreprise sous quelque balcon d'alentour.

— Ah ça! qu'est-ce qui vous prend? répondit-il en s'arrêtant à l'entrée du chemin de La Seyne à Balaguier. On dirait que vous avez de l'humeur. De qui êtes-vous, en ce pays si nouveau pour vous, le garde du corps ou le chevalier?

Après l'échange de quelques plaisanteries un peu acides, il me prit le bras en me disant : — Mon cher docteur, il y a ici un quiproquo; je n'ai été hier qu'à Tamaris, et vous, vous avez été aujourd'hui ailleurs qu'à Tamaris, n'est-ce pas?

La lumière se fit. — Ah! m'écriai-je, c'est de la bastide Roque que vous venez?

Comme il s'en défendait, je lui racontai l'indiscrétion de la négresse, les propos des paysans et la coïncidence d'un personnage

mystérieusement *emmitouflé* avec l'accoutrement dont il venait de se débarrasser. Il rêva quelques instans, et regardant sa montre :
— J'ai encore une heure de liberté, dit-il, et vous?

— Et moi aussi.

— Voulez-vous que nous prenions par ici, à droite, un sentier qui nous reconduit au pied du fort? La promenade est jolie, et je pourrai causer avec vous.

Nous traversâmes un champ et gravîmes le revers de la colline qui regarde l'ouest par un sentier en escalier dans des schistes lilas, à travers les arbres et les buissons. Il n'était pas facile de causer sur une pente si raide; mais quand nous eûmes gagné un joli coin herbu, en vue de la mer, sous les cytises, nous nous arrêtâmes, et La Florade me parla ainsi :

« J'aime autant vous dire tout. Vous êtes un homme sérieux, vous serez discret, et puis vous me donnerez un bon conseil. J'en ai besoin. Je ne suis pas l'amant de la personne que vous avez vue, et je ne le serai pas, je vous en donne ma parole d'honneur. Si je l'avais rencontrée dans son pays, je ne me serais pas fait grand scrupule d'être le premier ami d'une fille de seize ans. A cet âge-là, les femmes de l'Orient d'une certaine classe savent fort bien ce qu'elles font et comptent pour l'avenir sur une succession plus ou moins florissante d'amis de passage. L'opinion n'est pas sévère pour elles, car elles trouvent fort bien à se marier dans leur race, surtout quand elles ont mis de côté quelque argent.

« J'aurais donc pu aimer Nama sans avoir de grave reproche à me faire; mais je n'aurais pas fait la sottise de l'enlever à son milieu pour la transplanter dans le mien, comme M. Roque a enlevé la mère de Nama à un riche musulman en voyage pour la transplanter dans sa triste bastide; on ne peut pas s'attacher à ces femmes déclassées et dépaysées qui sont vieilles à vingt ans, et qui, n'ayant rien de commun avec nous dans l'esprit et dans les habitudes, ne sont ni des compagnes, ni des servantes. Une des causes de la mélancolie noire à laquelle a succombé votre vieux parent, — je sais qu'on vous a tout dit, — est certainement cette association impossible qu'il a eu la charité de ne pas rompre, mais qui lui a pour ainsi dire ôté peu à peu la moitié de son cœur et de son cerveau.

« Or je ne veux pas faire comme lui. Je ne veux pas vivre conjugalement avec Nama; mais je ne veux pas non plus être son amant, car Nama est Mlle Roque, Française et passible des mœurs et usages de la société française. Elle a beau n'y rien comprendre, avoir été élevée dans une cave et ne pas savoir les conséquences d'une faute, je les connais, moi, et je serais un misérable si je la

séduisais pour l'abandonner. Vous me croyez, j'espère, je ne suis pas menteur! »

— Je vous crois parfaitement; mais permettez-moi de vous dire...

« — Ce que vous allez me dire, je le sais! je me le suis dit à moi-même. J'ai eu tort, grand tort de rendre quelques visites à Mlle Roque. Écoutez l'aventure, elle n'est pas compliquée.

« Un soir, il y a six semaines, en revenant seul de chez Pasquali, c'était trois jours après la mort tragique du vieux Roque, j'entendis des cris effroyables partir de la bastide. Je crus qu'on assassinait les femmes restées seules dans cette maison en deuil. Je ne fis qu'un saut; j'enfonçai la porte d'un coup de poing, et je vis Nama pour la première fois. Étendue sur un tapis avec sa vieille négresse, elle était vêtue d'une courte tunique de laine blanche, les cheveux épars, belle comme une statue grecque... »

— Sauf l'embonpoint?

— C'est vrai; mais la tête, les bras, les épaules, les pieds;... enfin elle est très belle, vous ne le niez pas?

— Je ne le nie pas. Continuez.

« Je vous ai dit que je ne l'avais jamais vue. Je ne savais donc pas à quel point elle est musulmane, et combien, malgré une éducation à moitié catholique, elle a conservé les usages, les idées religieuses et jusqu'aux rites orientaux. Elle était là, je ne peux pas dire pleurant, mais *criant* son père à la manière antique; c'était comme une cérémonie qui devait durer un certain nombre d'heures, de jours ou de semaines.

« Mon apparition l'effraya un peu. La négresse s'enfuit tout à fait épouvantée. J'allais me retirer, lorsque Nama me retint d'un geste, me montrant un siége, et semblant me prier d'attendre qu'elle eût fini ses lamentations. J'aurais dû m'en aller; mais ce spectacle me parut si curieux à observer sur la terre française, que je restai immobile et très respectueux, je vous assure, à la regarder et à l'écouter. Elle parlait tout haut, en je ne sais quelle langue, et je devinais à sa pantomime et à son accent quelque étrange et saisissante improvisation. C'était entrecoupé de sanglots tragiques et de hurlemens sauvages. Il y avait des poses superbes, des larmes plutôt gémies que pleurées, une douleur parlée plutôt que sentie; c'était beau comme une scène de Sophocle ou d'Eschyle, ou, encore mieux, comme un chant de l'Iliade; c'était naïf en même temps qu'emphatique.

« Je fus très ému sans que mon cœur fût précisément attendri. Ces cris et ces soupirs, qui durèrent encore une demi-heure, me causaient une excitation nerveuse que je ne peux guère définir, car les sens n'y étaient pour rien. Quelque bizarre que fût cette mani-

festation de ses regrets, je ne pouvais pas oublier un seul instant que c'était une fille pleurant son père enseveli la veille.

« D'ailleurs le cadre de la scène était lugubre. J'ai horreur du suicide, je ne le comprends pas; j'aime la vie, j'en ai toujours savouré le bienfait, en me reprochant de n'en pas savoir assez de gré au divin pouvoir qui l'a inventée. Cette chambre à demi éclairée par une lampe, ces murs blancs chargés d'ornemens rouges que par momens je prenais pour des taches de sang, cette belle fille arrachant ses cheveux et meurtrissant sa poitrine et ses bras, c'était beau, mais ce n'était pas gai.

« Quand minuit sonna, elle s'apaisa tout à coup; mais comme je craignais, en la voyant immobile, qu'elle ne se fût évanouie, je la pris dans mes bras et je la portai sur le divan, où elle resta inerte et comme épuisée pendant quelques instans. Puis, sortant comme d'un rêve et véritablement égarée, elle se jeta à mes pieds, voulut embrasser mes genoux et baiser mes mains en me suppliant de ne pas la chasser de la maison de son père.

« Je n'y comprenais rien. La vieille négresse rentra avec une couverture rayée dont elle enveloppa sa maîtresse et un verre d'eau qu'elle lui fit boire. Elle s'en alla de nouveau et revint encore avec des gâteaux qu'elle la pressa de manger, et comme elle m'en offrait aussi, et que je refusais, Nama me supplia, en s'agenouillant de nouveau, de partager son repas.

« Je voulus faire des questions; on me fit signe que l'on était condamné à garder le silence, et que par *decorum* je devais le garder aussi. Je mangeai donc d'un air hébété des pâtisseries préparées par la négresse. On me fit prendre du café, on m'alluma un cigare qu'on me mit dans la main, puis on me montra la porte d'un air abattu et respectueux en me disant *à demain*. Comme je me retournais pour saluer, je vis les deux femmes, qui avaient fort bien mangé, se recoucher sur le tapis et se mettre en devoir de recommencer leur scène de désespoir. Elles s'étaient donné des forces pour accomplir jusqu'au bout cette solennité.

« Arrivé à l'endroit où nous nous sommes rencontrés tout à l'heure, j'entendais encore ces accens de désolation. Un peu plus loin, je vis de la lumière à la fenêtre d'un maraîcher du faubourg de La Seyne. La fenêtre était ouverte, et j'entendis une voix d'homme dire à sa femme, probablement réveillée par ces cris : Rien, rien! C'est les sorcières de la bastide Roque qui font leur sabbat. Ferme donc la fenêtre!

« J'aurais dû ne pas retourner à cette bastide maudite. J'y retournai, poussé par la curiosité, par l'imagination, si vous voulez; j'y retournai le soir, avec mystère, m'avisant bien de cette idée que

je ne devais pas compromettre Mlle Roque. Ce fut effectivement Mlle Roque, et non plus Nama que je vis ce soir-là. Il paraît que le rite était accompli quand j'arrivai. On m'attendait. Le café était servi. Mlle Roque, parlant patois et vêtue à la française, grave, froide et polie, s'expliqua, et je vis alors à ses discours qu'elle me prenait pour vous. »

— Pour moi?

« Oui. Elle avait appris vaguement, le lendemain de la mort de son père, qu'elle n'héritait que de la moitié de son avoir, qu'un parent avait droit au reste et viendrait probablement bientôt s'occuper de la vente. Elle avait supposé que l'étranger arrivé si brusquement chez elle vers minuit ne pouvait être qu'un héritier pressé de réclamer, et ne sachant pas si vous ne lui contesteriez point la bastide, elle vous suppliait de la lui laisser.

« Quand j'eus réussi à lui faire comprendre que je n'étais pas *vous*, mais que je vous connaissais, elle me pria de vous parler d'elle. Il me semblait avoir entendu dire que la maison lui était spécialement réservée; mais je n'en étais pas sûr, et je promis de le lui faire savoir le lendemain. Quant à elle, consternée et comme stupéfiée par le suicide de son père, elle n'avait absolument rien compris à la communication qui lui avait été faite du testament, et elle avait peut-être regardé comme indigne de sa fierté de se faire expliquer quoi que ce soit. Je questionnai Aubanel comme par rapport à vous, et, sans lui rien dire de mes deux entrevues avec Mlle Roque, je sus qu'elle n'avait rien à craindre de ce qu'elle redoutait, et je pensai à lui écrire; mais je ne sais pas écrire en indien, et j'avais découvert qu'elle ne savait pas lire le français. On n'a aucune idée de l'abandon intellectuel où son père l'a laissée vivre. Sans sa mère, qui lui a appris le peu qu'elle sait, et les enfans du fermier, qui lui ont parlé provençal, elle n'eût su, je crois, s'exprimer dans aucune langue. »

— Elle parle pourtant un français assez correct?

— Elle est fort intelligente à certains égards, et sa douceur cache une grande force de volonté. Elle a toujours compris le français, mais elle s'obstinait à ne pas le parler. Quand elle a vu que je ne trouvais pas grand charme à notre dialecte méridional, dont la musique est si rude et les intonations si vulgaires, elle s'est résolue à parler français, et ceci a été l'affaire de quelques jours, une sorte de prodige qu'elle n'a pas su m'expliquer et dont je n'ai pu me rendre compte.

— L'amour?

— Oui, l'amour! C'est très ridicule à dire, mais il faut bien que je le dise, puisque je suis ici pour confesser et demander la vérité!

« Je n'écrivis donc pas, je revins la voir. Cette troisième fois, je ne me le reproche pas, je n'étais poussé que par un sentiment de compassion pour cette malheureuse fille abandonnée de tous, n'inspirant d'intérêt à personne, livrée aux soins d'une vieille négresse à demi en enfance, et réduite à chérir le triste asile dont les passans se détournaient avec terreur et dégoût. Oui, mon cher ami, je vous jure qu'il n'y avait pas en moi autre chose. Mlle Roque en robe et en bottines, parlant comme les femmes du pays, dépouillée de tout son prestige oriental et ne disant que des choses niaises ou insensées eu égard à la vie pratique, n'avait plus pour moi aucune espèce d'attrait.

« Ce qui acheva de me glacer, c'est l'engouement subit et spontanément avoué dont cette créature hybride, demi-bourgeoise et demi-sauvage, se prit pour moi. Elle s'imagina tout d'un coup que mon obligeance pour elle cachait un autre sentiment, et que j'allais l'épouser et l'emmener *sur mon beau navire*. Voilà où elle en était de son appréciation des choses de ce monde.

« Je me promettais bien de ne plus retourner chez elle; j'aurais dû ne jamais repasser devant sa maison, mais le hasard m'y ramena, et la vieille négresse, se traînant comme une panthère blessée et sortant de derrière la haie, me força de prendre un billet en caractères hiéroglyphiques. Je ne pus le lire, je le brûlai pour n'être pas tenté de me le faire traduire; mais j'appris par Aubanel que cette pauvre fille était très malade et qu'elle ne voulait voir personne. Mme Aubanel, mue par un sentiment de charité, n'avait pu pénétrer chez elle. La femme du fermier se mourait, et au milieu de tous ces désastres on craignait que Mlle Roque n'eût hérité de la fatalité du suicide.

« Je crus qu'il serait lâche de l'abandonner, j'y courus le premier soir dont je pus disposer. La négresse me fit attendre, puis elle m'introduisit dans ce salon asiatique que vous avez vu, où l'on avait exhibé tous les objets curieux et précieux rassemblés par M. Roque au temps de son amour pour la mère de Nama. On avait fait de l'ordre et de la propreté, brûlé des parfums, débarrassé la fenêtre de son épais rideau. Vous n'avez pas remarqué sans doute que de cette fenêtre on voit la mer et les montagnes. Un store transparent, à demi baissé et éclairé par la lune, jetait sur la muraille une mosaïque pâle et d'un effet charmant. Il y avait des fleurs partout. Nama parut, vêtue à la manière des almées, dans les riches atours qui lui venaient de sa mère. Elle était superbe; elle parlait français pour la première fois. Elle se plaignait de mon abandon, elle pleurait, elle aimait avec une complète innocence et surtout avec une hardiesse de cœur qui me tourna la tête. Elle flattait par

son courage et sa foi ma manière de voir et de sentir la vie, et elle agissait ainsi sans le savoir, ce qui la rendait bien puissante.

« Eh bien! mon cher ami, je fus très fort, et je suis encore étonné d'avoir pu résister à l'emportement de ma nature. Non-seulement je lui refusai un baiser, non-seulement je m'acharnai à lui faire comprendre mon devoir et le danger de sa confiance, mais encore je la quittai brusquement sans lui dire : *Je t'aime*. Je l'aimais pourtant diablement dans ce moment-là.

« Le lendemain je n'étais pas dégrisé. Croyez-moi si vous voulez, j'ai passé plusieurs nuits sans fermer l'œil. Je voyais toujours cette belle fille chaste et même froide me regarder d'un air de reproche et se jeter dans le sein de sa négresse en disant : — Il ne veut pas m'aimer!

« Je ne l'ai donc jamais trompée! Non, pas un instant! mais elle m'a vu ému malgré moi. Elle n'a pas compris l'espèce de combat dont je voulais triompher. Elle ne sait pas la différence qui existe entre le cœur et l'imagination. Elle n'y comprendra jamais rien. Elle croit que je l'aime, mais qu'un autre engagement me défend de le lui dire. Elle espère toujours. Elle croit que mes rares et courtes visites sont aussi un engagement que j'ai contracté avec elle. Elle me dispute à une rivale imaginaire. Elle est malade et abattue quand elle ne me voit pas; elle préfère mes duretés et ma froideur à mon absence. Je l'ai revue encore une ou deux fois. Aujourd'hui elle m'a dit qu'elle ne se marierait jamais qu'avec moi, et qu'elle se tuerait si j'en épousais une autre. Il n'y a rien de plus stupide qu'un homme qui croit à ces menaces-là et qui les raconte : pourtant voyez la situation exceptionnelle de cette fille! Songez à la fin horrible de son père, à l'hérédité possible de certaines affections du cerveau, à l'abominable influence de la bastide Roque... Voilà où j'en suis; dites-moi ce que vous feriez à ma place!... »

— Je ne sais pas, répondis-je.

— Comment, vous ne savez pas?

— Non, il m'est impossible de me mettre à votre place, précisément parce que je ne m'y serais pas mis. Je ne serais pas retourné chez Mlle Roque, si je m'étais senti inflammable comme vous l'êtes!

— Mais ce n'est pas moi qui suis inflammable, c'est elle qui a pris feu comme l'éther!

— On s'enflamme pour vous parce que le feu vous sort par les yeux. Ces aventures-là n'arrivent qu'à certains hommes. Voyons, vous n'êtes pas plus laid ni plus sot qu'un autre, je le sais bien; mais vous n'êtes pas un dieu, et vous ne faites pas boire de philtres à vos clientes! D'où vient donc que vous avez partout des amou-

rettes et que vous passez pour un homme à bonnes fortunes? C'est que cela vous plaît, allez! et que vos regards, vos manières, vos paroles trahissent, même malgré vous, cette inquiétude fiévreuse que vous avez de dépenser toute votre vie dans un jour!

En parlant ainsi à La Florade, j'étais irrité, j'étais cent fois plus fou que lui; je me disais qu'avec son fluide électro-magnétique et la naïveté de ses émotions, aussi vives à vingt-huit ans, après une vie orageuse, que celles d'un jeune écolier, il pourrait bien plaire à la marquise, si elle venait à le rencontrer. J'étais donc jaloux de cette femme, dont il ne savait pas le nom et qu'il n'avait pas encore vue.

Ma vivacité le fit rire. Il prétendit que j'étais épris de Mlle Roque. Je me souciais vraiment bien de Mlle Roque!

— Enfin, mon ami, me dit-il, « tire-moi du danger, tu feras après ta harangue. »

— C'est juste; voyons! — Eh bien! il ne faut jamais remettre les pieds chez elle, ou il faut l'épouser. Quoi que vous en disiez, vous y avez songé, puisque vous eussiez voulu pouvoir acheter pour elle le sot et aride terrain que j'ai sur les bras.

— Vous n'avez pas daigné le regarder, ce terrain, reprit La Florade en riant. Moi, je l'ai contemplé ce matin, et vous pouvez, je crois, le voir d'ici. Oui, c'est cette bande de terre humide, là-bas, tout en bas; regardez.

— Qu'est-ce que ça? des artichauts?

— Eh! oui, mon cher. Un champ d'artichauts de cette vigueur-là représente de la terre à cinq pour cent. Vous avez le meilleur lot; mais ça ne fait pas que je doive épouser une bayadère. Si vos artichauts eussent été des lentisques ou des genêts épineux, si, avec deux ou trois mille francs, j'eusse pu assurer le sort de cette pauvre fille, je me serais payé cette satisfaction-là, afin de ne plus avoir à y penser; mais endetter toute ma vie pour elle,... en réparation de quoi? je vous le demande. — Pourtant si vous pensez que ma conscience y soit engagée,... car enfin voilà qu'on sait mes visites et qu'on jase,... je ferai ce que vous conseillerez. Je ne vous consulte pas pour n'agir qu'à ma guise.

— Vous voilà bien, cœur d'or et folle tête! Non, je ne vous conseille pas cela. Tâchez de décider Mlle Roque à quitter cette maison où elle deviendra folle, et à s'en aller vivre ailleurs où elle n'espérera plus vous voir. Décidez-la aussi à vendre quelques bijoux inutiles, Pasquali m'a dit qu'elle en avait pour une certaine valeur; alors, qu'elle vende ou non la bastide, elle pourra échapper aux propos qui ne font que d'éclore, et trouver, à deux ou trois lieues d'ici, dans un coin où vous aurez soin de ne jamais passer, un bon

paysan riche ou un rude marin qui l'épousera sans lui demander compte de quelques battemens de cœur apaisés et oubliés.

— Fort bien; mais pour lui persuader cela il faut que je retourne la voir, et j'ai juré que ce serait aujourd'hui la dernière fois, car chaque visite ramène ses illusions. Voulez-vous vous charger de lui faire entendre raison?

— Elle m'a défendu, à cause de vous, de revenir.

— Mais si je vous en prie!

— Mon cher, cette maison me fait un mal horrible. Moi aussi je déteste le suicide, et je ne peux pas oublier que ce malheureux Roque était le proche parent de ma mère. Et puis je suis jeune, et mes visites feront jaser. Il faut employer Aubanel.

— Elle ne veut pas entendre parler de lui.

— Pourquoi?

— Parce que son chien a voulu dévorer le sien.

— Voilà une belle raison!

— Nama est de cette force-là. N'oubliez pas qu'à beaucoup d'égards nous avons affaire à une enfant de six ans.

— Eh bien! M. Pasquali n'a pas de chien. Chargez-le de parler à votre place, et pour qu'il y mette le zèle d'un ami, dites-lui la vérité.

— Vous avez raison, je la lui dirai demain.

— Demain! m'écriai-je, saisi de nouveau d'une risible épouvante à l'idée que le lendemain il repasserait à Tamaris.

— Eh bien! oui, demain, reprit-il. Faut-il ajourner ce qui est décidé? Venez-y avec moi à neuf heures du matin. Je ne peux plus m'absenter le soir d'ici à une semaine; voilà pourquoi, voulant en finir aujourd'hui avec la maison maudite, j'y étais retourné en plein jour.

J'aurais préféré qu'il allât chez Pasquali le soir : à peine la nuit venue, je savais que la marquise ne sortait plus de sa maison; mais il fallait bien céder à la nécessité. D'ailleurs La Florade ne me fournissait-il pas un prétexte pour la revoir moi-même le lendemain? Nous convînmes de nous rendre en canot à la bastide Pasquali sans passer par La Seyne.

GEORGE SAND.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

LA

GRANDE REMONTRANCE

ÉPISODE DE L'HISTOIRE D'ANGLETERRE

Selon qu'elle est traitée par les esprits routiniers et serviles ou par ceux qui cherchent librement le vrai, l'histoire est une facile ornière ou un sentier ardu. Or les premiers, — nous ne l'apprenons sans doute à personne, — sont beaucoup plus nombreux que les seconds. Entre mille preuves qu'on en pourrait donner, nous citerions volontiers la paresseuse obstination avec laquelle tous les écrivains appelés à raconter le règne de Charles Ier ont tour à tour copié la fameuse *Histoire de la Rébellion*, livre remarquablement écrit d'ailleurs, et qui occupe à bon droit dans la littérature anglaise la place que les *Mémoires* du cardinal de Retz ont dans la nôtre. Même talent d'exposition, même vivacité de style les caractérisent, et, comme « peintre de portraits, » nous donnerions volontiers la palme à Clarendon. Par malheur, en fait d'exactitude, de loyauté, de désintéressement, ces deux hommes se valent. C'étaient deux politiques presque également rompus à l'intrigue, et dont les passions personnelles ont faussé de la manière la plus déplorable les témoignages à l'aide desquels ils sollicitaient la postérité de sanctionner leurs idées et d'absoudre leur conduite.

Clarendon fut un de ces renégats à qui les indulgences historiques sont trop aisément accordées. Il avait marqué aux premiers rangs du parti constitutionnel, quand il déserta tout à coup ce drapeau que la fortune semblait abandonner. Après avoir dissimulé

quelque temps sa conversion et s'être ainsi ménagé les honteux avantages d'une trahison habile, après avoir accepté le double rôle d'espion des parlementaires et de conseiller secret du monarque, il devint tout à coup royaliste zélé. Le même homme qui avait condamné Strafford conseilla, — on a lieu de le croire, quoiqu'il s'en défende, — l'arrestation de Pym et de ses collègues, et il ne tint pas à lui que nous n'ayons aujourd'hui à le déclarer coupable de deux de ces attentats que la foi la plus sincère légitime à peine, commis à six mois de distance l'un de l'autre et en vertu de principes absolument inconciliables.

Un pareil caractère n'est point une garantie de véracité; celle de Clarendon est aujourd'hui victorieusement attaquée, à l'aide d'irrécusables documens dont il pouvait à peine soupçonner l'existence, et dont il avait tout lieu de ne point craindre la publication, puisqu'ils ne sont pas publiés même aujourd'hui, c'est-à-dire après deux cents ans (1). Un esprit libre de préjugés, qui s'est fait, par plusieurs travaux importans sur la même époque, une érudition spéciale et supérieure, un écrivain qui sait donner du charme et du relief à des investigations assez arides par elles-mêmes, s'est chargé de démontrer méthodiquement à quelles étranges erreurs se sont exposés ceux qui avaient sans contrôle accepté les données historiques de ce dangereux séducteur. Il l'a poursuivi de discussions, de rectifications incessantes, et quiconque puiserait désormais à cette source suspecte sans tenir compte des travaux que nous signalons (2) attesterait par là même son dédain de toute exactitude et son peu de zèle pour la vérité.

Sans pouvoir ni vouloir entrer dans le détail de la discussion ainsi soulevée, nous tenterons cependant de rectifier sur les points les plus essentiels, et d'après les données de la critique contemporaine, les récits de Clarendon, notamment en ce qui touche la grande remontrance de 1641; mais, pour mettre en complète lumière cette catastrophe décisive, qui contenait en germe la guerre civile, nous aurons à jeter un rapide coup d'œil sur les débuts d'un règne tragique, trop souvent exploité dans l'intérêt d'une cause et de principes dont il est la plus saisissante condamnation.

(1) Nous voulons parler des manuscrits si précieux laissés par sir Symonds d'Ewes, un des principaux membres du long parlement.

(2) *The Debates of the great Remonstrance,* november and december 1641, with an introductory essay. 1 vol. Londres, Murray, 1860. — *Arrest of the five Members by Charles the First.* A Chapter of English History rewritten. — M. Forster avait déjà écrit pour l'*Encyclopédie* du docteur Lardner les *Lifes of the Statesmen of the Commonwealth,* en sept volumes.

I.

On ne peut s'empêcher de remarquer, au début du règne de Charles Ier, que ses rapports avec le parlement s'engagent assez mal. Dans une question de pure forme (1), appelées à se prononcer entre les juges et la couronne, les deux chambres donnèrent tort à celle-ci. C'était peut-être ne pas reconnaître assez l'empressement du jeune prince à les réunir aussitôt après son mariage, et à dépouiller devant elles, comme il le fit, l'insigne royal posé sur son jeune front; mais il ne s'agissait pas d'un échange de courtoisies : on appelait le parlement à voter des subsides pour la guerre, et, continuant une tradition déjà vieille, il prétendait se faire rembourser en redressemens de griefs, en restrictions de coutumes abusives, l'argent qu'il jugerait bon d'accorder. D'ailleurs l'union de Charles à la fille d'Henri IV éveillait les scrupules protestans, et les deux chambres rédigèrent, au sortir de la chapelle Sainte-Marguerite, une « pieuse pétition » qui réclamait de nouvelles persécutions contre les « récusans catholiques. »

Au fond de cette démarche, blessante pour le jeune époux de la « fille de France, » l'histoire entrevoit les intrigues de l'évêque de Lincoln (Williams), dirigées contre Buckingham. Ces rivalités ministérielles ont toujours compté dans l'influence des assemblées délibérantes. Avisées, aidées en secret par l'ambitieux prélat, les communes, encore muettes, mais déjà dédaigneuses, n'accordent que des subsides évidemment insuffisans. Leur résistance obstinée et la nécessité de pourvoir aux frais de la guerre poussent Charles Ier, et de bien bonne heure, dans la voie fatale de l'emprunt *volontaire*, ou *sur sceaux privés*, expédient financier des plus curieux, et qu'a définitivement condamné le progrès de la science fiscale. Une circulaire vous arrivait, portant, avec le sceau particulier du prince, le nom du prêteur et le chiffre de la somme à laquelle il était taxé (2).

(1) Charles, tendant à l'unification des trois royaumes, demandait à être proclamé roi de la Grande-Bretagne. En insistant sur ce changement de titre, il ne faisait qu'imiter son père, à qui les communes n'avaient point passé cette fantaisie, plus sérieuse en somme qu'elle n'en avait l'air. Ce fut de leur part vis-à-vis de lui une de ces *taquineries* qui suggéraient à Jacques Ier l'idée de vivre alternativement en Écosse et en Angleterre, et d'établir sa cour dans la ville d'York. Jacques affectait de traiter les communes comme un pédagogue ses élèves. Il raillait volontiers ces « cinq cents rois, » — comme il les appelait, — dont au fond il avait évidemment peur.

(2) La formule adoptée par Charles Ier était des plus modestes et presque affectueuse : « Ces secours privés qu'on réclame pour le service public, et qui ne sauraient être refusés, on y a fréquemment recouru; mais comme c'est la première fois que nous demandons une chose de ce genre, nous nous bornerons à des sommes que bien peu de

Tout refus ou tout délai entraînait la dénonciation des contribuables récalcitrans aux agens de l'échiquier; ils se chargeaient de lui apprendre alors que l'emprunt dit volontaire était un emprunt forcé.

Mal concertée, mal conduite, l'expédition contre Cadix, conçue par Buckingham dans un véritable esprit de piraterie, avait échoué misérablement. Plus que jamais, il fallait recourir aux communes. Williams, qu'on rappellera plus tard pour l'employer à d'indignes trahisons, est définitivement renvoyé à son siége épiscopal. Buckingham et son jeune maître cherchent les moyens de se concilier ce parlement dont l'austérité religieuse les effraie. La paix pourra se faire avec lui aux dépens des catholiques, jusque-là protégés par le roi, dénoncés à grand bruit par les communes, et qu'on persécutera pour leur complaire nonobstant les traités passés secrètement avec la France, et dont elle réclamera vainement l'exécution. Pour sauver Buckingham, contre lequel se manifestait, après un moment de faveur populaire, un terrible retour d'opinion, son maître cherchait aussi à éliminer de la chambre, en les plaçant sur la liste des shériffs, sept de ses plus redoutables antagonistes : misérables manœuvres, bientôt percées à jour, et qui, au lieu d'arrêter l'opposition, la déterminèrent à précipiter ses coups.

Le second parlement se réunit; abord mielleux des deux parts et méfiances réciproques. Le roi remercie les députés de lui signaler de grands maux et d'en chercher les remèdes: mais, averti par l'expérience passée, il ne veut pas que le redressement de ces griefs serve à motiver les votes de finances. « Comme parenthèse, leur dit-il, j'accepterai vos plaintes; comme conditions, je n'en veux point. » Or les griefs du parlement portent précisément sur la levée des impôts, et jusqu'à ce que le gouvernement se soit expliqué sur « seize » abus subversifs des libertés du peuple, on promettra de voter (sans les voter en effet) une portion des subsides. Charles s'irrite, il menace, il mande ses fidèles communes par-devant les lords, et quand il pense les avoir terrifiées par ses reproches, le comité des « maux, causes et remèdes » lui dénonce Buckingham, contre lequel une accusation formidable se prépare. Charles, d'une maladresse conduit à une autre, se crée gratuitement des difficultés avec la pairie au moment où il faudrait se servir d'elle contre la représentation populaire. Forcé de reculer après avoir emprisonné illégalement Arundel, il se fait, à propos de Bristol, jadis ambassadeur en Espagne, et dont il redoutait les révélations indiscrètes, une autre mauvaise affaire d'où il sort tout aussi mauvais marchand.

gens refuseraient à un ami (*which few men would deny a friend*). » Le fait est qu'aux plus riches on empruntait 20 liv. sterl. et que l'on acceptait jusqu'à des shillings.

L'exemple des pairs, deux fois vainqueurs dans leurs conflits avec la royauté, ne sera pas perdu pour les communes. Malgré la protestation royale qui le couvre, le favori est accusé. Sir John Eliot se lève et prend la parole contre le « nouveau Séjan. » Un des chefs d'accusation impliquait Buckingham dans le prétendu empoisonnement de Jacques Ier. Feignant de croire qu'Eliot a voulu reporter jusqu'à lui cette odieuse insinuation, Charles le fait saisir, ainsi que Digges, l'autre commissaire, et les envoie à la Tour. A l'exemple des lords, et décidées à lutter contre ces caprices tyranniques, les communes déclarent ne plus vouloir siéger, si on ne leur rend les deux prisonniers. Le roi cède encore; Eliot et Digges redeviennent libres; mais le premier est marqué: tôt ou tard la vengeance royale saura l'atteindre. « Il appelle Séjan mon plus cher ministre. Me prend-il donc pour Tibère? » avait dit Charles en parlant d'Eliot. Quant à Digges, il est corruptible, on l'achètera.

Nous voudrions que le cadre de cette étude se prêtât à quelques détails sur l'intéressante figure de sir John Eliot, espèce de La Boëtie anglais, grave, instruit, patient, énergique. Son intrépidité, sa constance stoïque jamais ne se lassent. Il n'est poussé par aucune ambition, retenu par aucune crainte égoïste. Toutes chances lui seraient données de grandir à côté de Buckingham, dont il fut l'ami, l'obligé, dit-on (1). Il préfère une lutte dangereuse où on le verra persévérer jusqu'à la mort, inébranlable dans ses convictions et leur sacrifiant sans emphase, sans regret, toutes les conditions d'une belle et heureuse existence.

Cependant un mot grave a été prononcé parmi tant de vaines paroles. Charles a dit à cette seconde assemblée, qui lui marchande les deniers du pays: « Rappelez-vous que je suis maître des parlemens; je les appelle, je les garde, je les renvoie à mon gré. Ainsi, selon que je les verrai porter ou non de bons fruits, ils continueront ou cesseront d'être (*they were to continue or not to be*). » Le pouvoir absolu, s'affirmant ainsi à une époque où il était la règle, et pour le clergé officiel tout entier un article de foi religieuse, avait de quoi faire hésiter les plus braves. Buckingham n'en reste pas moins accusé. L'affaire s'engage, mais sans attendre que les communes aient pu se prononcer, Charles les brise encore une fois. « Un roi, leur

(1) Les plus minutieux détails sur ce vaillant champion de la liberté ont été réunis dans un ouvrage où on ne s'attendrait pas à les trouver, les *Commentaires* d'Isaak Disraeli. Ils sont évidemment donnés dans l'intention de l'amoindrir, mais ils le grandissent, et il est impossible de lire la correspondance privée de sir John Eliot soit avec son ami Hampden, soit avec les fils dont l'avait séparé sa captivité, sans être pénétré d'une respectueuse admiration. On la trouvera dans l'*Appendix* de ce compendieux plaidoyer en faveur de Charles Ier; éd. Baudry, p. 535.

a-t-il dit, doit tout préférer, même la défaite, même l'invasion étrangère, au mépris de ses sujets. » En se retirant, les députés publient leur première remontrance. Le roi ordonne de la brûler, et répond par une déclaration. La guerre de presse est engagée. Celle-là coûte peu; mais l'autre, comment la fera-t-on sans argent?

Là est le problème que le progrès des temps semble avoir fait disparaître. Aujourd'hui l'impôt se paie à toute puissance disposant des baïonnettes. Le contribuable, devenu sage, acquitte la taxe par habitude, comme chose allant de soi, sans s'inquiéter ni d'où elle vient ni où elle va. Le refus de l'impôt, la plus simple, la plus légale et la plus forte garantie de liberté, est frappé chez nous d'un discrédit absolu. C'est une utopie, un rêve, une chimère. Cette utopie a pourtant suffi aux défenseurs de la constitution anglaise. On a pu croire un moment que cette chimère allait imposer à l'Autriche le respect des traités en vertu desquels la Hongrie revendique son existence nationale, et cette espérance d'hier n'est pas encore absolument détruite aujourd'hui.

Charles Ier, une fois son parlement dispersé, se vit réduit à vivre d'expédiens, la plupart honteux, presque tous entachés d'illégalité. Il aliénait à vil prix les revenus futurs des domaines de la couronne, multipliait les amendes pour délits religieux, expédiait surtout des *sceaux privés* (on sait ce que c'était), et les coffres restaient vides. Il fallut en venir à l'emprunt forcé. Le clergé eut ordre de seconder cette belle opération de finances, le roi s'engageant d'ailleurs à rembourser « jusqu'au dernier liard » les sommes que lui confieraient ses affectionnés sujets. Quant aux autres, on les signalait, on les traquait. Les riches allaient en prison, les pauvres allaient à l'armée. « Payez de votre corps si vous ne pouvez de votre bourse! » leur disait-on sans cérémonie; mais tout cela ne menait pas au but, et après la vaine entreprise en faveur des assiégés de La Rochelle (autre tentative pour rendre Buckingham populaire), l'échiquier étant à sec, il fallut convoquer encore une fois les députés du pays. Charles aurait bien voulu éloigne. de lui ce calice. Il essaya d'obtenir des subsides en *promettant* le parlement, comme le parlement naguère essayait d'obtenir des réformes en *promettant* les subsides. Il essaya aussi de lever des taxes illégales; cette fois le pays s'émut: les juges eux-mêmes protestèrent. Charles recula encore. Ses velléités de tyrannie avortaient toujours. Il manquait de sang-froid : il n'était pas flegmatique.

« Je hais (*abominate*) des parlemens jusqu'à leur nom... Les parlemens sont comme les chats; en vieillissant, leur humeur s'aigrit. » Ainsi s'exprimait Charles dans l'intimité du conseil privé. Les communes, elles, n'en disaient pas si long; mais leurs actes mani-

festaient énergiquement leurs pensées. Elles se sentaient incommodes, mais indispensables, et, bien certaines qu'on les détruirait si on le pouvait, elles cherchaient de tous côtés des garanties d'existence. Avant tout s'imposait à elles la nécessité de mettre hors d'atteinte la liberté individuelle, dont les commissaires fiscaux se jouaient effrontément, et qui n'était pas même garantie (témoin Eliot et Digges) aux mandataires du pays. De là cette fameuse *petition of right*, sujet de tant d'hésitations et d'anxiétés. Comme toujours, on la présente d'une main, et les subsides de l'autre. Charles et Buckingham s'aperçoivent tout à coup qu'ils n'en sont pas où ils l'avaient pensé. Ils croyaient à un don gracieux : c'est un échange que le troisième parlement leur propose. Il demande, non pas un droit nouveau (le ciel l'en préserve!), mais la consécration des nombreux *précédens* qui garantissent aux sujets leur liberté personnelle. Coke et Selden ont fouillé les archives de la Tour, les *rolls* parlementaires. *Douze* précédens directs, *trente-un* indirects, ont été découverts, qui s'opposent à l'emprisonnement par *acte d'état*, c'est-à-dire sans motifs allégués et sans nécessité de poursuites ultérieures. Il s'agit de reconnaître et de codifier ces précieux vestiges de l'antique jurisprudence. La chose nous paraît bien simple; aux yeux de Charles, elle était énorme. D'ailleurs il se méfiait des communes en les voyant se méfier de lui : il ne veut que le maintien des droits existans, il s'engage volontiers à n'y rien changer; mais voilà tout, — et l'on discutera plus tard quels étaient ces droits existans. Là-dessus un des secrétaires d'état vient poser à la chambre stupéfaite cette question singulière : « Douteriez-vous par hasard de la parole royale, si elle vous était formellement donnée (1)? » Pym, dont l'expérience est en garde contre toute surprise, se lève et répond simplement : « Lors du couronnement, le monarque a juré d'observer les lois du pays; qu'avons-nous besoin de sa parole? »

L'évêque Williams, réconcilié secrètement avec la cour, mais resté comme pair dans les rangs de l'opposition, qu'il trahit de son mieux, intervient pour faire déclarer en termes ambigus que le parlement entend laisser intact le « pouvoir souverain » confié au prince *pour la protection de son peuple*. A ces mots de « pouvoir souverain, » les parlementaires dressent l'oreille. « J'ignore absolument ce qu'on entend par là, s'écrie Pym. Nous demandons la mise en vigueur des lois anglaises, et ce pouvoir dont on nous parle semble être distinct du pouvoir légal. Le mot *souverain*, je ne puis l'appliquer qu'à la personne du prince, nullement à son autorité. Nous ne pouvons lui accorder un « pouvoir souverain » que nous n'avons pas nous-mêmes. » De-

(1) Séance du 1er mai 1628.

vant ces déclarations énergiques, la ruse de Williams échoue comme celle de son maître. Charles alors consulte secrètement les principaux magistrats pour savoir si, la pétition sanctionnée, il ne sera pas absolument dépouillé du droit de « faire des prisonniers d'état, » droit précieux, droit indispensable, dont il ne saurait absolument se dessaisir. Rassuré à certains égards et dans une certaine mesure, pressé d'ailleurs d'avoir ses subsides, il accepte la pétition; mais cette concession, faite de mauvaise grâce et avec des formes inusitées qui semblent devoir l'invalider un jour, consterne les communes au lieu de les rassurer. Par ordre exprès du monarque, il leur a été dès le début interdit de faire une seule allusion à Buckingham; mais tout annonce que cette défense, jusque-là si singulièrement observée, ne les contiendra plus longtemps. Sous le coup de la prorogation prochaine, quelques membres en effet s'indignent : le nom du favori est sur leurs lèvres; arrive un message royal qui menace la chambre, « dans le cas où quelque blâme serait porté contre les ministres de sa majesté, de la dissoudre à l'heure même. » Les annales parlementaires ont conservé le souvenir de l'étrange effet produit par cette violence inattendue. Ces gens si graves, si résolus, sont pris tout à coup d'un morne désespoir. La tristesse les gagne, et une indicible émotion se communique de l'un à l'autre. Il en est qui veulent parler, et dont les sanglots étouffent la voix; d'autres blâment ces défaillances et accusent hautement le favori. Le désordre, l'agitation augmentent. Le *speaker*, dont les joues sont baignées de larmes, quitte son siége pour aller rendre compte au roi de ce qui se passe. Il reste absent deux heures, et rentre avec l'ordre à la chambre de s'ajourner au lendemain. A quoi ces deux heures avaient-elles été employées? A débattre un projet de remontrance contre Buckingham.

La scène bizarre du « sombre et triste jeudi (1) » n'en avait pas moins causé une vive émotion au jeune monarque. Elle lui révélait la sincérité, la profondeur du sentiment public contre lequel il avait engagé la lutte. Aussi revient-il sur ses pas; il accepte purement et simplement la pétition de droit dans les termes consacrés par l'usage : *soit droit faict comme il est désiré.* « Mon rôle est fini, ajoute-t-il; faites le vôtre. Si l'événement tourne mal, ne vous en prenez qu'à vous-mêmes!... » Plus cette importante concession semblait lui déplaire, plus les communes et le peuple y trouvaient sujet de se réjouir; mais cette joie ne pouvait durer. Le malentendu entre la prérogative et le privilége subsistait toujours. L'une s'offensait de toute conces-

(1) *That black and doleful thursday*, écrivait un des assistans dans une lettre précieusement conservée.

sion demandée, s'effrayait de toute concession faite; l'autre savait avoir encore d'immenses réformes à obtenir. Charles Ier s'indigna très sincèrement qu'on osât, après son acquiescement à la pétition de droit, lui remettre la remontrance contre Buckingham. Il pensait en avoir fini d'un coup avec les tracasseries de ses fidèles communes. Détrompé là-dessus et se croyant dupe, il revint encore à ses premières réserves, et la pétition parut accompagnée de la déclaration explicative que lui-même avait supprimée. « Il craignait, disait-il, que l'on ne se méprît sur ses véritables intentions. » La chambre fut prorogée là-dessus, le jour même où elle allait présenter une nouvelle remontrance sur la levée illégale des droits de douane.

Quand le monarque et son quatrième parlement se retrouvèrent en présence (1629), ils semblaient pouvoir se mettre d'accord. Buckingham dans l'intervalle était tombé sous le couteau de Felton; mais les questions fondamentales restaient, et les âpres invectives d'Eliot poursuivaient Neele et Weston (1), comme jadis leurs prédécesseurs. « C'est le même esprit qui les anime, s'écriait-il; ils veulent briser les parlemens de peur que les parlemens ne les renversent. » L'ardeur du zèle religieux compliquait encore l'agitation politique. Pressés de voter les subsides, les députés répondaient, par l'organe d'un de leurs plus jeunes collègues : « Les affaires du roi du ciel doivent passer avant celles du roi terrestre. » Ceci est presque le *maiden speech* d'Olivier Cromwell.

L'orage alla grossissant toujours jusqu'à la séance du 2 mars 1629, où la timidité du *speaker* irrita l'assemblée, qui tout à coup se trouva sur pied, en proie au déchaînement des passions les plus extrêmes; les deux partis qui la divisaient faillirent en venir aux mains et tirer l'épée. Le président retenu de force sur son siége, des résolutions votées en dépit de sa résistance, les portes refusées au sergent d'armes qui venait enlever les insignes présidentiels, le capitaine des gardes appelé à forcer l'entrée de la chambre des communes, il n'en fallait pas tant pour mettre le roi hors de lui et constituer à ses yeux une véritable sédition. « Ils ont projeté ma ruine, » disait-il. Et la chambre fut dissoute immédiatement; on ne la convoqua même pas pour entendre l'allocution traditionnelle du *lord keeper*. Cette harangue ne fut adressée qu'à la chambre haute. Le roi, déposant le vêtement d'apparat qu'il avait dû revêtir pour la cérémonie, prononça, dit-on, ces paroles de mauvais augure : « Voilà un costume que je ne remettrai jamais. » Puis il fit mander devant le conseil dix des opposans les plus déterminés. Eliot, Denzil Hollis, Selden,

(1) L'un évêque de Winchester et patron de Laud, dont il fit la fortune politique, l'autre le lord-trésorier, comblé des faveurs de Charles Ier, et en butte à la haine populaire, qui lui reprochait ses tendances au papisme, aussi bien que son zèle fiscal.

étaient du nombre. « Denzil Hollis, avec qui j'ai figuré dans un *masque!* (1)» disait Charles. Hollis, cité devant le sanhédrin ministériel, exprima le désir qu'on le soumît à l'indulgence plutôt qu'à la puissance du roi. « Vous voulez dire à sa justice? reprit le lord-trésorier. — J'ai dit *puissance*, mylord, » repartit l'accusé. Eliot répondit avec beaucoup de calme et de tact « qu'il rendrait compte de ce qui s'était passé à la chambre, s'il y était invité par la chambre elle-même; mais devant le conseil il ne prendrait pas, simple particulier, la peine de se remettre en mémoire ses paroles ou ses actes parlementaires, sa conduite d'homme public. » Le roi laissait entendre qu'il se contenterait d'une pétition dans laquelle ces hommes témoigneraient leurs regrets de l'avoir offensé. Il avait trop présumé de leurs craintes; aucun d'eux ne voulut accepter le rôle « d'enfans ingrats et repentans » qu'il leur avait ainsi destiné. Les juges, convoqués alors secrètement, eurent à décider si la peine capitale pouvait être demandée avec quelque chance de succès contre ces factieux obstinés. « Non, répondirent-ils, on devait au contraire accepter caution pour les prévenus, s'ils offraient garantie de bonne conduite. » Sur ce dernier point, Eliot et ses coaccusés résistèrent encore. « Qu'appelez-vous bonne conduite? Entendez-vous par là l'obéissance passive? » demandait l'un d'eux. Tous refusèrent de comparaître devant une juridiction autre que celle du parlement. Les juges, qui jusqu'alors avaient voulu rester dans la légalité, finirent par se lasser de ces résistances. Ils décrétèrent des amendes considérables, véritables prétextes à confiscations (2), et un emprisonnement limité seulement par « le bon plaisir de sa majesté. » Le bon plaisir de Charles Ier laissa Eliot à la Tour de Londres jusqu'au 27 novembre 1632. Ce jour-là, le grand patriote, dont la santé déclinait depuis plus d'un an, rendit à Dieu son âme vaillante. Quelques semaines auparavant, les médecins déclarant qu'un changement d'air était indispensable à sa guérison, il avait, en termes respectueux, mais dignes, sollicité sa mise en liberté provisoire. Charles, après avoir lu la pétition, répondit : « Elle n'est point assez humble. » Eliot en rédigea une seconde que son fils devait remettre. Il y exprimait « le regret d'avoir déplu à sa majesté. » Le lieutenant de la Tour intervint encore : lui seul devait se charger

(1) *Et tu, Brute! I wonder at it! for we two were fellow-revellers in a masque together.*

(2) L'amende prononcée contre Eliot était de 2,000 livres sterling, représentant au moins trois fois cette somme, valeur actuelle. Ordre fut donné aux magistrats des Cornouailles d'en poursuivre la rentrée par tous les moyens à leur disposition; mais les rancunes de cour ne trouvèrent pas en eux de très zélés complices. Eliot avait pris soin de faire passer ses biens en d'autres mains que les siennes. Il y eut une « déclaration de *nihil*, » ou, comme on dit chez nous, procès-verbal de carence.

des pétitions de ce genre ; il en voulait une troisième « moins laconique et plus claire. » Il fallait reconnaître une faute, implorer un pardon. « Je vous remercie, monsieur, lui répondit Eliot, mais je me sens la tête un peu faible en ce moment. Quand il aura plu à Dieu de me rendre l'exercice complet de mes facultés, je songerai à votre amicale insinuation. » Il n'y donna plus une pensée, et mourut sans avoir fléchi. Son fils réclama les restes paternels ; il voulait les transporter dans le comté de Cornouailles, où était le domaine de famille. La pétition revint avec cette décision écrite au bas : « Le corps de sir John Eliot doit être enterré dans l'église de la paroisse où il est mort. » C'était la chapelle de la Tour.

Pym et Hampden étaient les amis d'Eliot. Sa destinée pouvait devenir la leur. Ils se promirent de l'imiter au besoin, de le venger, s'ils en avaient jamais l'occasion. Quand l'occasion s'offrit, tous deux étaient morts. La vengeance n'en fut pas moins accomplie.

II.

Dans le règne de Charles Ier, nous ne relevons que les incidens principaux de la lutte qui, s'engageant comme on l'a vu, aboutit plus tard à l'acte mémorable dont nous voulons faire ressortir l'importance. Les années pendant lesquelles il gouverna *de fait*, sans parlement, à l'aide de mille ressources fiscales dont pas une n'aurait pu se justifier en droit rigoureux, ne rentrent dans le cadre de cette étude que par les griefs nombreux qu'elles accumulèrent contre l'imprudent monarque. Livré à lui-même, ne s'inspirant plus que du besoin de consolider une autorité à laquelle le pays silencieux, mais frémissant, n'accordait aucune sympathie, il sème partout les germes de révoltes futures. Amendes extorquées sous les plus étranges prétextes, droits surannés qu'on fait revivre pour contraindre à d'injustes *compositions*, confiscations pures et simples comme celles de Strafford en Irlande, monopoles rétablis et vendus à des corporations, taxe des vaisseaux, procès de Hampden, tel est fort en abrégé le bilan politique et financier de ces dix années de règne. Les audacieuses entreprises de Laud pour faire rentrer de force dans le bercail de l'église officielle, de l'église qui prêchait le droit divin, toutes les sectes indépendantes, les tentatives secrètes de rapprochement avec Rome, en voilà le bilan religieux. Les sentences de la chambre étoilée, les supplices infligés à Leighton, à Prynne, Burton, Bastwick, l'établissement des cours de haute commission, véritables tribunaux de censure inquisitoriale, en voilà le bilan judiciaire. Au dehors toute influence est perdue ; au dedans la soumission s'use. Un beau jour, les dévotes d'Édimbourg jettent

leurs livres et leurs tabourets à la tête de leur évêque; elles l'attendent au sortir du temple, le saisissent, le roulent dans la boue. Le fanatisme écossais manifeste ainsi sa révolte contre quelques articles de liturgie; Charles ne veut rien concéder à un mouvement dont les débuts ridicules lui masquent la portée réelle. Il continue à parler en maître, quand il n'a plus en main de quoi dompter la résistance. La guerre s'engage, et, pour soutenir l'épiscopat, dont elle s'est fait un appui, la royauté se voit aux prises avec une insurrection nationale qui s'organise, se crée un budget, lève une armée, sans se laisser un instant abuser par les concessions mensongères à l'aide desquelles le roi essaie de paralyser, de retarder ce mouvement dont il se promet d'avoir raison. On connaît sa politique; elle a perdu tout crédit, et les rebelles d'ailleurs ne s'y peuvent tromper. Ils ont le secret du conseil, que leur livrent des ministres infidèles. Une première campagne, mollement conduite (1639), s'achève par une sorte de paix boiteuse, sur laquelle personne ne fait fond. La guerre devra être continuée; mais la guerre avec l'Écosse suppose un parlement en Angleterre. Dix ans de despotisme n'ont pas enrichi le despote. Les renégats dont il s'est entouré, Strafford, Noy, Digges, Littleton, Savile, tous enlevés à l'opposition, lui ont promis de lui créer une autorité libre, opulente, absolue : vaines bravades! la vérité se fait jour après dix années d'épreuve. Sans parlement, pas de subsides; sans subsides, pas de guerre. C'est à l'unanimité que le grand conseil, convoqué par le roi, lui pose cet inexorable dilemme. « Mais, dit le monarque soucieux, si le parlement n'est pas traitable, s'il faut entrer dans des voies extraordinaires, me soutiendrez-vous?... » Les membres du grand conseil promettent, et Charles consent à cette nouvelle épreuve, sans y compter, on le voit, plus que de raison. C'était la cinquième. Elle ne devait pas réussir mieux que les autres.

Les communes en effet, réunies à peine, reprennent leur œuvre au point où on l'a interrompue violemment. Tout comme par le passé, elles s'inquiètent peu du monarque, de ses prières et de ses besoins. Les griefs du peuple, voilà ce qui les occupe. Pym est à l'avant-garde. Cet ancien clerc de l'échiquier, ce vétéran parlementaire n'a pas seulement l'intrépidité calme et courtoise de Hampden; il a en même temps l'activité, la passion, la présence d'esprit, la hardiesse prudente, le sentiment de l'occasion et de l'heure qui constituent les grands politiques. Le véritable meneur, infatigable, toujours prêt, armé contre tout sophisme, évitant tous les piéges, déjouant toutes les intrigues, c'est lui, c'est Pym, que trois parlemens successifs, composés de tout ce que l'Angleterre avait de plus riche et de plus lettré, ont reconnu pour leur maître, celui qui, sans

budget et sans armée, régnait et gouvernait en face de Charles Ier, le « roi Pym » enfin, comme on l'avait surnommé. Au sein de cette nouvelle assemblée, sa voix s'élève la première. Il classe, il étiquète les griefs : innovations religieuses, envahissemens de la propriété privée, infractions au privilége parlementaire. Les lords cependant, stimulés par le roi, crient aux communes : « Occupez-vous des subsides! » Puis le roi lui-même intervient : « Voulez-vous ou non voter les subsides? » Et quand il est bien persuadé qu'on ne veut pas lui racheter la taxe des vaisseaux, qu'il offre d'abolir moyennant la modique somme de 850,000 livres, payables en trois ans, Charles renvoie chez eux pour la cinquième fois ces incorrigibles entêtés.

Ceci se passait du 13 avril au 5 mai 1640. Un mois ne s'était pas écoulé qu'il fallait déjà réprimer les émeutes de Londres et faire tomber des têtes. Quatre mois plus tard, voyant les progrès de l'insurrection écossaise, Charles Ier convoquait un sixième parlement. Le 3 novembre, cette assemblée entrait en fonction; huit jours après, Pym accusait Strafford et le forçait à s'agenouiller devant la barre des communes. Un mois après, Denzil Hollis accusait Laud et l'envoyait à la Tour. Deux autres ministres, Finch et Windebank, avaient depuis longtemps pris la fuite. Soutenu par l'opinion, dirigé avec vigueur par des chefs indomptables, le parlement, malgré une minorité royaliste encore assez nombreuse, poussait rapidement ses conquêtes. Le secret de cette hâte, c'est qu'il se sentait et se savait menacé. Chaque jour amenait pour lui ses périls, et il avait compris que la moindre hésitation, la moindre faiblesse rendrait ses avantages à un ennemi dont l'abattement passager pouvait d'une minute à l'autre faire place aux inspirations du désespoir. De là ces coups répétés dont ils cherchaient à l'étourdir, ces témérités inattendues et toujours heureuses qui saisissaient l'imagination du peuple, troublaient le courage des champions de la prérogative, ranimaient les faibles, attiraient les nombreux adorateurs de la force et du succès.

De victoire en victoire, — laissons l'histoire énumérer ces triomphes quotidiens, — ils arrivèrent à la plus décisive, à celle que les plus hardis n'osaient espérer. « A-t-il vraiment livré Strafford? demandait Pym, doutant encore de la sanction royale; en ce cas, il n'a plus rien à nous refuser. » Ceux qui ont blâmé cette parole comme impitoyable n'en comprenaient peut-être pas la véritable portée. Pym n'était pas homme à souhaiter la mort de l'antagoniste qu'il venait d'abattre et de flétrir à jamais (1). Ce qui lui importait,

(1) Pym et Hampden, — le croirait-on? — avaient voté tous deux contre le fameux *bill d'attainder* qui enlevait à Strafford les bénéfices d'un jugement régulier. Hyde et Falkland s'étaient prononcés au contraire pour ce même bill. Six mois après, Hyde et

à lui, c'était la réalisation de son idéal politique : la puissance rendue aux lois, le contrôle efficace rendu aux communes, la royauté tenue en bride par les représentans du pays. Pour en arriver là, que de sacrifices ne fallait-il pas arracher encore à l'obstination dissimulée du monarque! Or, si l'on triomphait d'elle sur le point où l'honneur du prince, la reconnaissance de l'homme, le respect des promesses, les calculs mêmes de la politique devaient la rendre inébranlable, on n'avait plus devant soi d'obstacles dont on dût désespérer de venir à bout.

Et pourtant ce triomphe cachait un immense péril. Strafford s'était défendu avec une merveilleuse habileté. Il était mort avec un courage héroïque. Le courage et l'habileté ne perdent jamais leurs droits. Oublieux du passé, le peuple anglais éprouvait d'ailleurs pour le monarque « opprimé » ce sentiment généreux qu'on accorde à la faiblesse, même coupable. De plus, l'enthousiasme public, si manifeste au début de la lutte, s'était affaissé. Des germes de dissolution existaient au sein de cette majorité compacte qui venait d'accomplir en quelques jours, grâce à l'union de ses membres, ce qu'on eût pu croire le travail d'un siècle. Aucun de ces symptômes n'échappait à Charles Ier. Il n'avait marché si vite dans la voie des concessions qu'avec la secrète pensée de reprendre, quand il aurait pu ramener la force matérielle de son côté, ce que la contrainte morale lui aurait arraché. Tout consentement obtenu violemment est nul *ipso facto*, se disait-il, et son *attorney-general*, à ce qu'il paraît, consulté sur ce point de casuistique gouvernementale, l'avait résolu à la complète satisfaction du monarque (1). Aussi, dès qu'il entrevoit la chance possible d'une réaction, Charles se met à l'œuvre sans délai, sans scrupules. L'armée du nord, levée naguère contre les Écossais, était encore sur pied en grande partie. Bon nombre d'officiers étaient royalistes; des communications fréquentes s'établirent, un complot s'ourdit pour ramener, à jour dit, ces troupes du côté de Londres. Dans le *covenant* écossais, des dissentimens personnels s'étaient glissés. Il y avait là aussi une armée en voie de licenciement. Moyennant triage, elle peut fournir quelques régimens à la cause royale. Une insurrection fomentée parmi les catholiques d'Irlande va bientôt éclater et donnera prétexte au roi de lever de nouvelles troupes. Ces troupes, dont le parlement ne pourra s'empêcher de voter la paie en des circonstances si urgentes, serviront contre lui dès que les troubles irlandais auront pu être apaisés. En ce qui regarde les communes, les

Falkland étaient au service du roi Charles. Pym et Hampden, eux, n'avaient pas changé de drapeau.

(1) Clarendon, *Life and Continuation*, t. Ier, p. 206-211.

mesures du roi ne sont pas moins bien liées. Il y a là des ambitieux (Hyde par exemple) qui, après s'être défaits de Strafford, peuvent être tentés de lui succéder. Charles les mande, les caresse, leur ouvre la perspective des hauts emplois. Ceux-là, les habiles, doivent en amener d'autres plus désintéressés, plus naïfs. Hyde entraînera le généreux Falkland. Aux rigoristes, aux puritains, on réserve un autre piége. On leur livrera, s'il le faut, pour quelques jours, un pouvoir qui doit les perdre. Nous ne supposons rien : cette combinaison fut essayée. Les correspondances du sous-secrétaire d'état Nicholas établissent que deux mois après la mort de Strafford les chefs de l'opposition parlementaire furent invités à former un cabinet (1). Et tout en les appelant ainsi à ses conseils, avec l'espoir fondé de les dépopulariser par là même, sait-on de quoi s'occupait Charles Ier? De réunir les preuves nécessaires pour leur intenter un procès de haute trahison. C'était là un des motifs déterminans du voyage qu'il allait faire en Écosse (2).

Il n'est pas probable que les chefs du parti parlementaire connussent dans tous ses détails cette trame si compliquée. Ils n'assistaient pas aux premières conférences de Hyde (Clarendon) avec le roi, conférences que le brillant historien a racontées avec un abandon peu favorable à sa mémoire; ils n'ouvraient pas les lettres confidentielles du sous-secrétaire Nicholas, que Charles était supplié « de brûler après les avoir lues, » et qui n'en sont pas moins arrivées jusqu'à nous; mais ils avaient le sentiment très net d'un danger prochain : ils s'étaient procuré des renseignemens assez précis sur le « complot de l'armée. » Ils se méfiaient du voyage d'Écosse, qu'ils tentèrent d'empêcher, et durant lequel ils firent accompagner le roi, sous prétexte honnête, par trois commissaires, dont Hampden était l'un. Enfin ils ne se dissimulaient pas l'effacement graduel de cette agitation populaire, leur meilleur et leur unique appui jusqu'alors. En face de la royauté vaincue un moment, mais puissante encore, et irritée autant qu'effrayée, de quelles ressources en effet pourraient-ils se servir? Pas un soldat, pas un des revenus publics n'était à leur disposition. Ils n'avaient que la force morale attachée à leurs votes, et de nombreuses défections semblaient devoir la leur enlever bientôt. Falkland, à qui Hampden reprochait un changement complet d'opinions sur une des questions à l'ordre du jour, lui répondait par un reproche aussi injuste que sanglant : « Si j'ai changé, c'est qu'on me trompait. » Vingt autres membres de l'opposition

(1) Denzil Hollis y avait les sceaux. Hampden était chancelier du duché. La trésorerie allait à lord Say et Scale. Pym lui-même était chancelier de l'échiquier.

(2) Nous avons eu occasion de raconter les détails de cette manœuvre machiavélique et des circonstances qui la firent échouer. Voyez la *Revue* du 15 avril 1861.

passaient dans le camp du roi. Waller le poète y portait son esprit subtil et orné, Clarendon sa merveilleuse aptitude aux affaires d'état, Holborne sa science des choses juridiques, Colepeper, Strangways, Palmer, leurs talens divers et leur zèle plus ou moins pur.

Pour ne pas désespérer, il fallait du courage. Pour ne pas périr, il fallut déployer le plus grand tact politique. Pym soutint, à force d'énergie et de talent, cette lutte inégale; mais il s'y usa et mourut en deux ans, épuisé par cette tâche écrasante. S'il n'était pas mort, l'ambition de Cromwell aurait peut-être péri dans son germe.

III.

Le lundi 9 août 1641, le roi partit pour Édimbourg. Le samedi 7, à travers mille autres débats, on avait mis en avant un projet de remontrance, dont l'idée première remontait à plusieurs mois (novembre 1640, tout au début du long parlement). C'était une conception de l'aventureux Digby, alors des premiers parmi les adversaires de la prérogative, mais qui, dans l'intervalle et pendant les débats du procès de Strafford, avait ouvertement déserté la cause parlementaire. Ajournée en faveur de soins plus pressans, mal recommandée par le nom même de Digby, comment cette idée venait elle à renaître? C'est que le danger, chaque jour plus évident, commandait impérieusement des combinaisons défensives. Et de ces combinaisons la plus directe, la plus logique, la plus sûre, était un appel au peuple. La *grande remontrance* ne fut pas autre chose.

L'intrigant évêque de Lincoln (Williams), qui soudoyait des espions parmi les domestiques de Pym, avait eu vent de cette résurrection, projetée depuis quelques semaines, et il en avait prévenu son maître. Celui-ci, fort effarouché, crut parer le coup au moyen de cette combinaison ministérielle dont nous parlions tout à l'heure. Elle avait échoué, grâce à la sagacité de Pym. Le voyage d'Écosse s'était décidé malgré les communes. Les hostilités plus ou moins masquées suivaient leur cours; la remontrance ne pouvait être abandonnée. Pym cependant, tout en préparant cette machine de guerre, se gardait bien d'en précipiter l'emploi. Mieux que personne il savait prévoir, se ménager des ressources, ne les point prodiguer inutilement. On ne voit pas qu'il ait hâté la rédaction de la remontrance pendant les quelques semaines qui s'écoulèrent entre le départ du roi et le *recess*, ou prorogation volontaire du parlement, à savoir du 9 août au 9 septembre. Tout au plus en discuta-t-on quelques clauses, un peu à bâtons rompus, dans le sein du comité nommé pour la rédiger; mais on se sépara sans l'avoir à beaucoup près complétée.

Pendant le *recess*, tout le poids des affaires du parlement, confiées à un comité, reposa réellement sur la tête de Pym, nommé président de cette commission intérimaire, et qui suivait d'un œil inquiet la marche des événemens, chaque jour plus menaçante. Hampden l'instruisait exactement du succès que les menées royales rencontraient auprès de Montrose et de quelques autres ex-covenantaires. On prévoyait déjà les troubles d'Irlande. S'il ne trouvait moyen de les prévenir, le parlement en serait responsable aux yeux du pays jusqu'au jour où il aurait pris des mesures pour les faire cesser. Plus que jamais il y avait lieu de craindre une insurrection militaire en faveur du roi. Il fallait naviguer à travers tous ces écueils, et si bien instruit qu'on fût des projets hostiles du monarque, il n'était pas permis de les démasquer ouvertement. Cette réserve, que la prudence seule eût commandée quand bien même le respect des lois n'en eût pas fait un devoir rigoureux, venait compliquer encore une situation déjà si difficile.

En l'absence de ses collègues, Pym ne pouvait que préparer les résolutions à leur proposer quand ils seraient de retour. Plus de six semaines s'écoulèrent ainsi, et enfin le 20 octobre les deux chambres du parlement se réunirent. Comme président du comité, Pym leur devait un compte-rendu; il le fit aussi explicite et par conséquent aussi alarmant que les convenances le lui permirent. Dès ce jour-là même, et sans désemparer, une conférence des lords et des communes fut décidée; elle eut lieu immédiatement, et on y vota les propositions de Pym pour la sûreté du parlement et du royaume. Ordre était donné d'occuper militairement la Cité, de convoquer les milices de Londres (*train-bands*) pour garder nuit et jour les deux chambres, et ces milices étaient placées sous les ordres d'Essex, le plus populaire des lords, à qui le roi lui-même avait délégué pour le temps de son absence le même commandement. Ce choix révélait une habileté consommée, un sens politique de premier ordre. Les chambres exerçaient pour la première fois l'une des plus redoutables attributions de la royauté; elles l'exerçaient, il faut bien le reconnaître, au moyen d'une véritable usurpation. N'avaient-elles pas trouvé le meilleur moyen d'atténuer, autant que possible, le caractère vraiment révolutionnaire de cette mesure sagement audacieuse? Cromwell du reste (curieux hasard) se trouve associé à ce pas décisif. Ce fut lui qui, peu de jours après, proposa « de donner au comte d'Essex pouvoir de réunir en tout temps les milices disciplinées du royaume, de ce côté de la rivière Trent, pour la défense de ce pays, et jusqu'à nouveaux ordres des deux chambres. » Il créait ainsi les germes de cette armée parlementaire qu'il devait mener plus tard sur tant de champs de bataille.

En quelques jours, — du 20 octobre au 5 novembre, — on avait pourvu autant que possible à la sécurité matérielle du parlement; on avait affirmé son droit de lever des troupes et d'en conférer le commandement à un chef de son choix; on avait implicitement résolu la question si délicate de savoir si, en l'absence du roi, les ordonnances des deux chambres avaient force de loi, mesure tranchante, véritable passage du Rubicon, contre laquelle le roi n'osa ou ne voulut pas protester ouvertement (1). L'impulsion vigoureuse de Pym se reconnaît dans cette marche rapide. Un pas de plus restait à faire : il fallait consacrer l'intervention directe des représentans de la nation dans le choix des conseillers de la couronne, choix qu'on laissait au monarque, mais qui devrait être approuvé par les chambres. L'insurrection catholique d'Irlande qui venait d'éclater, et dont les sanglans détails consternèrent le parlement, fournit à Pym l'occasion d'introduire ce nouveau débat, qui devait inévitablement ranimer les passions, mettre en présence les deux partis nouvellement formés, forcer les hypocrites à lever le masque, amener la majorité à serrer ses rangs éclaircis, rendre quelque ressort à l'opinion assoupie. La tactique adoptée fut encore empruntée aux précédens. On posait une condition au vote des hommes et des subsides destinés à réprimer l'insurrection irlandaise : le roi devait choisir des ministres en qui le parlement pût avoir confiance; mais comme il y avait là de quoi égarer l'opinion et mettre contre soi certains scrupules patriotiques, Pym revint sur cette motion, à laquelle il donna un autre tour sans en altérer la substance. On supplia simplement le roi de changer ses mauvais conseillers; « sinon, tout en lui restant fidèles et dévoués, les membres du parlement *aviseraient à leur propre sûreté* en même temps qu'à celle de l'Irlande. » Nous n'avons pas besoin de dire qu'en essayant d'intervenir aussi directement dans le choix des ministres, les chefs de la majorité avaient principalement en vue d'arrêter ce flot de désertions qui, depuis la mort de Strafford, décimait les rangs du parti populaire. « Si c'est pour vous emparer du pouvoir que vous nous quittez, disaient-ils ainsi aux nouveaux courtisans (Hyde, Colepeper, Falkland, etc.), vous ne recueillerez pas le fruit de votre trahison. Nous briserons dans vos mains le brillant appât qui vous attire. »

On ne frappe point de tels coups sans soulever d'immenses colères. Le roi, la reine, leurs partisans, étaient exaspérés contre Pym. Plusieurs tentatives contre sa vie eurent lieu précisément à cette

(1) Voyez la lettre d'Henriette-Marie, 12 novembre, où elle transmet au sous-secrétaire Nicholas un ordre du roi, prescrivant au *lord keeper* de rédiger une déclaration à cette fin, *si elle juge le moment favorable.* La reine, à son tour, s'en remet là-dessus au sous-secrétaire.

époque. La peste régnait à Londres. On lui remit en plein parlement un pli cacheté, renfermant, avec une lettre injurieuse, un lambeau d'étoffe qui avait servi au pansement d'un pestiféré. Un homme dont la tournure et le costume étaient à peu près ceux du redoutable tribun fut poignardé dans le vestibule de la salle des séances. Par un stratagème plus odieux peut-être, quoique moins tragique, la reine essaya d'atteindre mortellement dans son honneur celui dont la vie échappait aux maladroits sicaires de la monarchie. Il existe des lettres d'elle où elle avait glissé à dessein les insinuations les plus compromettantes sur les prétendues relations établies entre elle et le « roi » des communes. Dans un de ces venimeux paragraphes, elle allait jusqu'à mentionner le chiffre d'une somme promise à Pym par la cour, « et dont, disait-elle, il attendait le paiement avec impatience (1). » Étonnons-nous maintenant des méfiances et des haines qu'inspirait au parti populaire anglais cette princesse en qui Rome avait mis tant d'espérances, et qui, entourée, circonvenue sans cesse par des prêtres intrigans, pratiquait si largement leur perfide politique.

Plus la situation s'aggravait et demandait des mesures extrêmes, plus il devenait urgent de les faire sanctionner par l'opinion. Insistons en effet sur ce point : les communes n'avaient encore qu'un pouvoir *de droit*, mais aucune force de coercition. L'obéissance aux décrets rendus par elles était absolument facultative. Elles avaient bien fait saisir sur son siége, par l'huissier de la verge noire, un juge du *King's Bench* (sir Robert Berkley), qu'elles regardaient comme traître pour s'être prononcé en faveur de la taxe des vaisseaux; mais on ne pouvait compter sur l'huissier de la verge noire pour faire marcher les milices ou lever l'impôt. L'appel au peuple était l'unique moyen de déterminer ce grand courant d'opinion qui entraîne et domine les résistances individuelles. C'est pourquoi, sans plus de retard et dès le 8 novembre, le projet de « déclaration et remontrance » reparaît devant les communes. Il est aisé d'apprécier l'opportunité, l'importance de ce manifeste, en voyant quelle agitation, quelles alarmes il jette parmi les partisans de la prérogative. Elles sont naïvement exprimées dans les lettres quotidiennement adressées par le sous-secrétaire Nicholas au monarque absent, qu'il rappelait à grands cris. Sans s'expliquer sur l'époque de son retour, Charles lui mandait en réponse de réunir, de grouper les députés fidèles, et d'arrêter, de retarder à tout prix la déclaration.

(1) M. Forster donne le texte même des lettres de la reine (*the great Remonstrance*, p. 186, en note). Voici le passage auquel nous faisons allusion : « As to *the thirty thousand pieces*, which Pym *sends me word* have been promised a long time ago, and not sent, » etc.

Les « députés fidèles, » et surtout ceux dont la conversion toute récente avait besoin de faire ses preuves, s'apprêtaient en effet à disputer le terrain pied à pied. Dans les séances des 9, 10, 12, 15, 16, 19 et 20 novembre, les *deux cent six* paragraphes de l'énorme document (1) furent passés au crible, et partout où la résistance était possible, elle fut essayée. Une séance tout entière, grâce à l'inépuisable faconde des royalistes, fut consacrée à un seul article (le cent quatre-vingt-dixième), et le débat portait tout entier sur un seul mot. Il s'agissait des tendances catholiques de l'épiscopat tel que l'avait fait la nouvelle discipline de Laud, et on y justifiait les communes d'avoir combattu « l'idolâtrie... introduite dans l'église par l'ordre (*command*) des évêques eux-mêmes. » L'expression était impropre, puisque « l'ordre » en question n'existait nulle part sous forme précise et saisissable. C'est « la volonté » qu'il eût fallu dire. Cette inexactitude suffit aux orateurs de la prérogative pour discuter toute une journée (15 novembre) et faire remettre au lendemain le vote de la clause contestée. Cet échantillon du débat sera notre excuse pour ne pas entrer dans de longs détails sur ces passes d'armes oratoires; nous n'en voulons accuser que la physionomie générale.

La remontrance, œuvre de Pym, verbeuse, mais forte, substantielle, pleine de faits exposés avec une ardeur contenue, une gravité qui impose, une conviction communicative, était une apologie, une censure, un programme. Prenant un à un les grands traits du règne, les communes en signalaient les abus révoltans, les tendances oppressives. L'histoire des trois premiers parlemens, rapidement esquissée, montrait assez comment les garanties constitutionnelles avaient été respectées; la violation de la pétition de droit, sanctionnée par le monarque, était rappelée avec amertume, et à ce sujet Pym évoquait le sinistre fantôme d'Eliot, ce martyr que la foule avait déjà oublié, mais dont Hampden et lui gardaient précieusement la mémoire. « Son sang crie encore vengeance! » disait l'intrépide *leader*, et les communes, se levant pour voter la clause, répétaient à leur tour : *Son sang crie vengeance!...*

Venait ensuite le gouvernement *de prérogative*, le gouvernement sans contrôle et sans lois, imposé à l'Angleterre pendant onze années consécutives : droits féodaux rétablis, chartes violées, extor-

(1) Dans la *collection* de Rushworth, la *grande remontrance*, imprimée tout au long, ne remplit pas moins de quinze pages *in-folio*. On ne s'explique guère comment un document si essentiel a été négligé par les historiens. Hallam et Lingard ne lui consacrent que quelques lignes. Godwin le passe absolument sous silence. Disraeli (dans les *Commentaires* dont nous avons parlé) le présente sous un jour absolument faux, et en dénature le contenu. Macaulay et Carlyle n'en parlent qu'incidemment.

sions de toute sorte, la taxe des vaisseaux n'aboutissant qu'à laisser les côtes sans défense, même contre les pirates d'Orient (1), les amendes, les confiscations multipliées jusqu'à ruine complète de ceux qui voulaient résister légalement, les *stannary courts* étendant de tous côtés leur puissance arbitraire, la tyrannie ecclésiastique pesant sur tous les actes de la vie publique ou privée, bref la terreur partout, partout la corruption; tel était ce sinistre tableau que complétait immédiatement une seconde série de faits : — la dissolution du quatrième parlement suivie de perquisitions et d'arrestations illégales pratiquées contre ses principaux membres, les soulèvemens qui l'avaient suivie, la couronne se plaçant au-dessus des lois et dominée à son tour par la mitre épiscopale, les papistes complotant désormais avec une audace nouvelle, s'approvisionnant d'armes, se préparant à lever des troupes et constituant un état au sein de l'état; les lords réclamant en vain et ne pouvant se faire écouter qu'après les désastres de la guerre d'Écosse.

En regard de ce que le peuple avait souffert, ses représentans plaçaient ce qu'ils avaient fait, et certes ils pouvaient en tirer quelque orgueil. Finances, justice, industrie, ils avaient tout remanié à la fois, reconquis la périodicité des parlemens, le vote de l'impôt, puni l'oppression, aboli les tribunaux exceptionnels, châtié l'orgueil des prélats, et mis un terme aux empiétemens de leur autorité abusive. Ce n'étaient là du reste que leurs premiers pas, et ils espéraient obtenir encore bien des réformes; ils les énuméraient avec une franchise imprudente peut-être, à certain point de vue, mais qui devait en somme leur faire plus de partisans que d'ennemis. Entre eux cependant et ces réformes, maint obstacle existait encore, et le premier de tous était l'influence fatale des conseillers de la couronne. On la retrouvait dans les reproches chaque jour prodigués aux communes, et ces reproches, la remontrance les discutait l'un après l'autre, disculpant le parlement d'avoir voulu affaiblir, dans ce qu'elle avait de légitime, l'influence de la royauté, d'avoir donné une extension illégitime aux priviléges de la représentation nationale. Et d'où viennent ces calomnies? ajoutait-elle. De ces mêmes hommes qui fomentent la sédition militaire, qui poussent au massacre des protestans irlandais, massacres que l'Angleterre verrait demain se reproduire chez elle, si elle donnait carrière à ce déchaînement de tout ce qui hait la liberté religieuse et la liberté civile.

Après avoir repoussé ces accusations avec mépris, la remontrance

(1) Ceci pourra sembler fantastique à ceux qui ne savent pas qu'en 1631 les Turcs, comme on les appelait, c'est-à-dire les Algériens, étaient venus enlever à Baltimore (Irlande) une centaine d'habitans, et qu'en 1645, — quatre ans après la remontrance, — vingt-six enfans furent pris de même, en une seule fois, sur la côte de Cornouailles.

en venait aux remèdes commandés par la situation. Ils pouvaient se résumer en peu de mots : précautions contre le papisme, dont une commission spéciale surveillerait les menées (1), sûretés à demander pour la stricte et loyale administration de la justice, garanties à prendre contre les mauvais conseils donnés au roi, c'est-à-dire participation du parlement au choix des ministres, et assujettissement strict de ceux-ci aux lois du pays. Le terrain de la lutte se trouvait ainsi circonscrit.

Les royalistes, après avoir épuisé tous les moyens d'ajournement, attaquèrent la remontrance comme inutile. « A quoi sert, disent-ils, de détailler tous ces griefs, dont la plupart ont reçu satisfaction? Cela est-il à propos au moment où le roi revient parmi nous? Devons-nous troubler sa bienvenue? — C'est justement afin d'assurer les concessions dont vous parlez que cet appel au pays est nécessaire, leur répond le chef de l'opposition. Le roi est assiégé par des influences hostiles et sollicité de reprendre ce qu'il a donné. Nous serions coupables de ne pas veiller sur ces précieuses conquêtes. — Une pareille déclaration excède nos pouvoirs, reprenait Hyde. Nous ne pouvons seuls parler au peuple; le concours des lords est indispensable. S'il s'agit d'une apologie, et si elle est nécessaire aux membres de la présente assemblée, il est inutile de remonter si loin. On pourrait se permettre, dans une intention pacifique, de livrer au public un pareil document; mais vu les circonstances où nous sommes, c'est au contraire un brandon de discorde. De plus il y a imprudence à implorer ainsi les secours du dehors. C'est laisser voir sa faiblesse : un bon général dissimule, au lieu d'en faire montre, ce qui peut manquer à son armée. Pourquoi rappeler la mort d'Eliot? C'est toucher à l'honneur du roi, qui est aussi notre honneur. Il y a solidarité entre un prince et son peuple. De même que l'avilissement des sujets rabaisse le monarque, de même l'abaissement du monarque avilit ses sujets. » Falkland, orateur emporté parce qu'il est timide, prend ensuite la parole d'une voix vibrante. — La prétention que les communes affichent d'approuver le choix des ministres lui semble une dérision. Le roi choisit ses

(1) Pym n'était ni bigot sectaire, ni persécuteur. Il avait fait sa profession de foi là-dessus devant le *short-parliament* (le parlement d'avril 1640). « Je ne veux, disait-il, ni lois nouvelles contre le papisme, ni rigueur dans l'application des lois existantes. Je ne veux ni ruiner les catholiques, ni les frapper dans leur personne. Je demande seulement qu'ils soient mis hors d'état de nuire... Les principes du papisme le rendent incompatible avec toute autre religion. La loi ne domine pas un catholique, son serment ne le lie point. Le pape peut dispenser de l'exécution des lois et relever du serment. Contre le sentiment, contre la raison des catholiques son autorité prévaut. Il peut les pousser malgré eux à troubler l'état, non-seulement au spirituel, mais au temporel. Leur faiblesse seule peut nous rendre la sécurité. »

conseillers comme bon lui semble. — Dering, autre royaliste, reconnaît l'importance et l'opportunité de la déclaration parlementaire. Non-seulement les trois royaumes, mais la chrétienté tout entière, viendront y scruter l'état des choses. « Mais, par cela même, pourquoi rabaisser la majesté d'un document pareil en l'adressant au peuple? Le peuple sera bien surpris d'une telle courtoisie. Attend-il, désire-t-il cette déclaration? Nullement. Il ne lui faut que de bonnes lois. C'est au roi, au roi seul, que la remontrance doit être adressée. »

Ici se trahissait une des grandes préoccupations du parti royaliste. Avant toute chose, l'impression, la publication du manifeste parlementaire l'inquiétait et l'alarmait. Les chefs de l'opposition n'avaient pas annoncé dès le début que cette publication entrait dans leurs vues. C'eût été courir au-devant des difficultés, des objections de toute sorte; mais, dans la chaleur du débat, quelques-uns d'entre eux avaient laissé percer ce projet, qui avait consterné la minorité. Avant tout, elle eût voulu éviter cet éclat, dont elle pressentait l'immense danger pour elle.

Pym répondit à tous ses antagonistes par une seule harangue, où il combattit tous leurs argumens. Il trouvait bon d'ailleurs, si on y tenait, que la remontrance fût effectivement placée sous les yeux du prince. « Pourvu que le peuple la connaisse et la lise, qu'importe, disait-il, la suscription d'un pareil document? L'essentiel est que l'Angleterre n'ignore point la situation exacte des choses, qu'elle puisse juger les calomniateurs des communes, et soit de cœur avec ceux qui les défendent. »

Cette séance était la dernière de cette longue et acharnée discussion. Sept autres, on l'a vu, l'avaient précédée. Votée article par article, il s'agissait de savoir, le 22 novembre, si la remontrance serait acceptée ou rejetée en bloc. Le doute à cet égard ne semblait pas permis. « A quoi bon, disait Cromwell à Falkland (samedi 20 novembre), à quoi bon insister pour l'ajournement à lundi? Nous aurions pu voter ce soir. — Nous n'aurions pas eu le temps, répondit le nouveau royaliste... On discutera sans doute encore. — Tant pis! » remarqua le futur protecteur, alors député bien obscur.

On vient de voir si la prédiction de Falkland s'était réalisée. Les communes (qui, dans ce temps-là, prenaient séance entre huit et dix heures du matin) étaient encore assemblées à neuf heures du soir, fait presque inoui dans les fastes parlementaires de l'époque. L'antique chapelle Saint-Étienne, que bon nombre de nos contemporains ont pu voir encore (1), était alors dépouillée, depuis la réforme,

(1) L'incendie qui l'a détruite est de 1834.

des ornemens et des peintures qu'y avaient profusément répandus les architectes du XIIIe siècle. Un parquet, un plafond superposés à l'ancien dallage et aux caissons sculptés, l'attristaient et l'écrasaient. C'est là, aux clartés des flambeaux apportés sur la motion expresse d'un des membres, que Hampden, dans ce mémorable débat, termina par un remarquable discours la discussion générale. Toujours calme, toujours maître de lui-même, il fut dans cette soirée comme emporté par un élan religieux. Il traita surtout la question ecclésiastique, et en regard de l'église officielle, vénale, complaisante au pouvoir, sans courage pour la défense des faibles, il fit comparaître l'église parfaite, l'église des révélations, « l'épouse du Christ, qui doit se montrer un jour vêtue du soleil, la lune sous ses pieds, la tête parmi les étoiles. » La lutte s'engagea immédiatement après sur quelques amendemens, et les premiers votes montrèrent que si la majorité appartenait encore aux promoteurs de la remontrance, leurs adversaires disposaient de suffrages nombreux. Dans le second scrutin surtout, où l'ascendant de l'épiscopat était en jeu, Pym ne l'emporta que de 14 voix (161 contre 147). La discussion reprit ensuite, et, s'enflammant toujours, elle durait encore à minuit. A minuit, le sous-secrétaire Nicholas se glissa furtivement hors de l'assemblée pour aller rédiger sa dépêche quotidienne au roi, qui, parti d'Édimbourg, était en ce moment à deux journées de Londres. Cette dépêche existe. Elle se termine par ces mots : « Divers membres des communes tiennent encore bon (*stand very stiff*) contre la déclaration. S'ils n'obtiennent pas le rejet, *ils comptent protester*. » En attendant, ils faisaient d'inimaginables efforts pour lasser la patience des membres de l'opposition, espérant peut-être surprendre un vote favorable quand la fatigue et l'épuisement auraient renvoyé chez eux quelques-uns des moins valides et des moins dévoués; mais lorsque fut posée malgré eux la question définitive : « cette déclaration, amendée comme elle l'est, doit-elle passer? » il y avait encore trois cent sept membres présens (plus des trois cinquièmes de la chambre); 148 *noes* contre 159 *yeas* décidèrent en faveur de Pym l'issue de cette lutte mémorable, vrai « combat de géans » parlementaire.

Le représentant de Middle-Temple (Peard) proposa aussitôt l'impression de la remontrance (1). Hyde et Colepeper s'y opposèrent avec véhémence, sous prétexte que la chambre des communes ne

(1) Ceux de nos lecteurs qui voudraient se convaincre des « inexactitudes » de Clarendon n'auront qu'à comparer le récit qu'il donne de cette émouvante scène avec le résumé très exact des notes prises par sir Symonds d'Ewes. Ce chroniqueur, minutieusement exact, n'assistait point, il est vrai, à ce tumulte; mais il en écrivit les détails, le lendemain même, sous la dictée d'un des membres présens, sir Christopher Yelverton.

pouvait rien faire imprimer sans le concours de la chambre des lords. Hyde ajoutant qu'il demandait d'avance à protester, Pym répondit avec beaucoup de calme à ce singulier argument. Puis Denzil Hollis reprit la parole avec moins de mesure. Le débat s'animant alors, plusieurs voix s'élevèrent pour se joindre à la protestation, entre autres celle de Palmer. On demanda que les noms des *protestans* fussent recueillis. Palmer maintint le droit de protestation, qui était contesté à la minorité. Il demanda que le clerc des communes prît immédiatement les noms de tous ceux qui entendaient, à quelque prochaine séance, faire statuer sur ce droit : *Tous! tous!* crièrent tumultueusement les membres du parti royaliste. Et Palmer, emporté par la chaleur de la discussion, déclara protester « en son nom et au nom de ses collègues. »

A peine l'exclamation collective était-elle partie des rangs de la minorité, que sur tous les bancs passa un frémissement orageux; au son lugubre de l'horloge qui tintait la première heure du jour, les champions apaisés se ranimèrent. Du regard, de la voix, du geste, ils se menaçaient et se défiaient. « Les uns, dit un des narrateurs de cette scène nocturne, agitaient leurs chapeaux au-dessus de leurs têtes; d'autres, sans les tirer encore du fourreau, enlevaient leurs épées de leurs ceinturons et les tenaient par la poignée, la pointe à terre. Si Dieu ne nous fût venu en aide, il eût pu s'ensuivre de grands malheurs. »

Hampden heureusement n'avait rien perdu ni de sa calme attitude, ni de l'autorité qu'elle lui donnait. « D'où vient, demanda-t-il à Palmer, que vous protestez autrement que pour vous seul? Comment savez-vous ce qui se passe dans la conscience d'autrui? » Palmer avait donné prise sur lui par sa précipitation imprudente. Il fut réduit à s'excuser, et pendant qu'il s'excusait, la chambre s'apaisait. Alors, par un accord réciproque, il fut entendu qu'on laisserait indécise la question relative à l'impression du document. « A l'impression et à la publication, se hâta d'ajouter Hyde. — Nullement, répliqua Pym; à l'impression seule, qui n'aura lieu qu'avec le consentement spécial de la chambre. » On alla aux voix une fois encore. Pym l'emporta. La publication demeura permise; l'impression seule fut ajournée.

En sortant de Saint-Stephen à deux heures de la nuit, Cromwell et Falkland se retrouvèrent côte à côte. Le premier, novice en ces débats, et que Hyde qualifie quelque part de « tempêtueux jeune homme, » était calme, recueilli, presque abattu. Le sentiment du triomphe obtenu était moins vif en lui que celui du péril évité. « Si vous l'eussiez emporté, dit-il à Falkland, moi et bien des honnêtes gens de ma connaissance, nous aurions vendu dès ce matin

même tout ce que nous possédons ici, et jamais l'Angleterre ne nous eût revus. »

IV.

La protestation de Palmer impliquait une doctrine fatale. Pour être quelque chose, une chambre doit être indivisible à partir du moment où ses débats sont clos, sa décision prise. Celle des communes s'était toujours proclamée telle. Elle ne devait avoir, c'était sa théorie constante, qu'une seule volonté, un pouvoir unique : elle exerçait des droits qui sont incompatibles avec l'individualité de ses membres. Dans une crise pareille, s'isoler d'elle, l'affaiblir par d'éclatantes manifestations, c'était trahir le pays. Les chefs de l'opposition comprirent toute la gravité de l'incident, et, malgré l'obstinée résistance des royalistes, tirèrent ample satisfaction de l'avocat malavisé qui avait voulu scinder l'assemblée. Le 26 novembre 1641, Palmer comparut à la barre des communes, où le *speaker* lui notifia le vote de ses collègues qui l'envoyait à la Tour « pour tout le temps que les communes jugeraient convenable, » et il n'en sortit que le 8 décembre suivant, après une rétractation des plus complètes.

Durant cette période, la lutte du roi et de la chambre avait pris un caractère nouveau. Charles revenait d'Édimbourg triomphant et plein d'espérances. La magnifique entrée que le royalisme zélé du lord-maire avait su lui ménager l'exaltait encore. Il se montrait à la fois joyeux et menaçant. Ses premiers actes après son retour (25 novembre et jours suivans) furent ceux d'un maître décidé à ne plus se gêner. Nicholas reçut les sceaux abandonnés par le fugitif Windebank. Falkland, Hyde, Colepeper, les nouveaux adhérens du roi, furent admis à ses audiences particulières en attendant qu'ils eussent entrée au conseil, ce qui ne tarda guère; symptôme plus grave, la garde placée aux portes du parlement fut renvoyée le soir même du jour où le roi était rentré dans sa capitale. « En mon absence, répondit-il aux réclamations des communes, je comprends qu'on ait pu avoir besoin de gardes. Sous ma protection, mon peuple n'a rien à craindre. Que si, dans l'avenir, j'ai des gardes à vous donner, *j'en aurai à prendre, moi aussi*. » Pym ayant rédigé une seconde pétition où étaient méthodiquement exposées les raisons que le parlement avait de se croire en péril, le roi répondit qu'il avait chargé le comte de Dorset de veiller provisoirement à la sûreté du palais de Westminster avec quelques hommes des *train-bands*. Si, après un délai de quelques jours, la chambre se croyait encore en péril, il aviserait à continuer ce service militaire et *prendrait, lui aussi*, des garanties *pour sa sûreté personnelle*. Dorset, qui comprenait parfaitement les

intentions de son maître, montra bientôt comment il entendait protéger le parlement. Il fit dès le 29 novembre, jour de son installation, tirer sur des citoyens qui apportaient une pétition, et par ses ordres ils furent chargés à coups de pique dans la *cour des requêtes*. Le lendemain, Pym, Hampden et Denzil Hollis se présentaient aux lords, comme messagers des communes, pour demander qu'on renvoyât d'un commun accord la force armée si dérisoirement accordée par le roi. L'ordre fut donné en même temps à deux députés d'aller requérir le grand-constable de Westminster de remplacer par une bonne et forte garde celle dont on refusait ainsi les services. Le même jour, la pétition qui devait accompagner la remontrance présentée au roi fut remise à douze commissaires chargés de cette solennelle démarche. Pym était l'un d'eux; mais il eut le tact d'effacer lui-même son nom de la liste, où figuraient bon nombre des partisans du roi. Celui-là même qui fut spécialement investi du soin de porter la parole était ce hardi partisan si connu depuis, parmi les cavaliers engagés dans la guerre civile, sous le nom de « Hopton de l'Ouest. » Son rapport, présenté le 2 décembre aux communes, nous fait assister à l'audience royale qui eut lieu dans le château de Hampton-Court. Sir Ralph Hopton s'était agenouillé pour lire la pétition, mais le roi le contraignit de se relever, puis il écouta religieusement. Arrivé au passage où l'on accusait certains malveillans de vouloir changer la religion établie : « Le diable emporte quiconque nourrit pareil dessein (1)! » interrompit Charles. Ailleurs on lui demandait d'appliquer aux nécessités publiques les biens qu'on aurait confisqués sur les rebelles d'Irlande. « Ne vendons pas la peau de l'ours avant que l'ours ne soit mort! » reprit encore sa majesté. Puis, la lecture finie, Charles voulut entamer une conversation familière, et se permit quelques questions sur les documens qu'on venait de lui remettre; mais il avait affaire à gens très exacts sur les formes, et, tout royaliste que fût Hopton, il sut fort bien répondre qu'il n'avait pas mission de traiter verbalement un pareil sujet. « Voyons, reprit le roi, parlons-en comme simples particuliers : comptez-vous publier ceci? — Nous n'avons pas à répondre. — Moi non plus alors, reprit le monarque; je prendrai mon temps pour cela... » Puis il raconta qu'il avait laissé l'Écosse pacifiée et satisfaite, que, par suite de son séjour à Édimbourg, peut-être un peu prolongé, il avait débarrassé l'Angleterre de l'armée (écossaise), qui, sans lui, ne s'en serait pas allée de sitôt. Enfin, leur donnant sa main à baiser, il les congédia; mais, comme ils quittaient le palais, un messager royal les rejoignit à la porte, leur pres-

(1) « Devil take him, whomsoever he be, that hath a design to change our religion! »

crivant d'avertir immédiatement les communes qu'elles eussent « à ne pas publier la déclaration avant d'avoir reçu la réponse de sa majesté. » La publication de la remontrance effrayait singulièrement le monarque. Il comprenait que c'était là une vraie déclaration de guerre.

Pour en amortir l'effet, ses nouveaux conseillers, Hyde en tête, venaient d'imaginer une nouvelle tactique, dont l'incident Palmer et les coups de fusil tirés par ordre de Dorset leur avaient suggéré l'idée. Ils prenaient désormais pour mot d'ordre : « Le parlement n'est pas libre. » Il y avait là, selon eux, une majorité fidèle, mais opprimée par les factieux. Les pétitionnaires du 29 novembre, si rudement malmenés par Dorset, furent transformés en apprentis de la Cité venus avec des épées et des bâtons « pour contraindre le vote des représentans, » et Dorset avait eu mille fois raison de faire charger cette canaille! Même dans l'enceinte de la chambre, ajoutait-on, certains membres avaient voulu violenter les votes de leurs collègues. Sommé de faire connaître ces membres, le dénonciateur royaliste (sir John Strangways) désigna le capitaine Ven, un des députés de Londres, à qui la chambre ne voulut pas même permettre de répondre, et Pym cloua le calomniateur à sa place par une simple question adressée au *speaker :* « En essayant vainement d'établir le complot dont il s'était vanté de connaître les auteurs, l'honorable préopinant n'aurait-il pas démontré en revanche l'existence d'une conspiration tramée par certains membres de l'assemblée pour accuser de trahison tels ou tels de leurs collègues? » Et de fait, à ce moment-là même, comme on le vit bien un mois plus tard, tel était le plan du monarque et de ses champions.

Chaque jour de retard mettait les communes en péril plus pressant. Les complots militaires s'étendaient, et parmi les agitateurs étaient des officiers du plus haut grade, quelques-uns membres de la chambre. Il importait de frapper ceux-ci pour effrayer les autres. Tel est le sens de la mesure proposée le 6 décembre et votée le 9, qui privait de leurs siéges, pour *misprision of treason* (1), quatre députés appartenant à l'armée (Wilmot, Ashburnham, et deux autres moins connus). Le lendemain, Haselrig proposait un bill en vertu duquel la chambre placerait tout l'état militaire du royaume sous les ordres d'un lord-général et d'un grand-amiral dont les noms resteraient provisoirement en blanc. La minorité royaliste bondit sous ce nouveau coup; malgré ses résistances, la première lecture du bill fut votée par 158 voix contre 125.

(1) Vieux terme de droit, signifiant la non-révélation d'une trahison connue. *Misprision*, de notre mot *mépris*, est là pour *négligence*, oubli de son devoir.

Le 10, la grande remontrance, bien qu'elle ne fût pas encore imprimée et publiée officiellement, produisit un premier résultat. Les députés et les lords, à leur arrivée au parlement, ne furent pas peu surpris d'y trouver une garde qu'ils n'avaient point mandée. Elle se composait de deux cents hallebardiers, envoyés par le sheriff sur un ordre du *lord keeper* et chargés d'empêcher une manifestation publique en faveur des communes. Il s'agissait d'une pétition monstre contre le vote politique accordé aux évêques, laquelle devait être apportée par une population tout entière. Le premier soin des communes fut de faire comparaître quelques-uns de ces soldats et le bailli du duché de Lancastre. Informées par eux de la filière hiérarchique par laquelle l'ordre avait passé, elles n'hésitèrent pas à voter qu'il y avait là « violation du privilége parlementaire. » Les hallebardiers furent congédiés immédiatement, et le sous-sheriff qui avait signé le *warrant* en vertu duquel ils avaient marché fut dès le lendemain envoyé à la Tour. Ce jour-là même (11 décembre), la pétition de la Cité arriva, portée, non par dix mille citoyens, comme on l'avait annoncé, mais par douze notables. Elle avait pour principal objet d'arrêter Charles Ier sur la pente fatale où on le voyait entraîné, en dissipant les illusions que son entrée triomphale, au retour d'Écosse, avait pu lui faire concevoir. On voulait qu'il comprît bien la situation et ne pût se méprendre sur les vraies dispositions de la Cité, qui n'avait nullement déserté la cause populaire. La pétition mesurait vingt-quatre *yards* de long et portait environ quinze mille signatures. Encore, dirent les notables qui l'apportaient, en eût-on rassemblé plusieurs milliers en sus sans les obstacles que le lord-maire et *certains autres* s'étaient hâtés d'apporter à la collecte des adhésions.

Le 14 décembre, un essai de coup d'état vint précipiter le dénoûment. Charles Ier, arrivé à l'improviste dans la chambre haute, mande par-devant lui les délégués des communes, et, apportant fort mal à propos son intervention royale dans le conflit élevé entre les deux chambres au sujet du bill d'*impressment* (1), leur déclare qu'il acceptera cette mesure, « si elle est adoptée avec réserve de sa prérogative. » Ceci pouvait passer pour une concession; mais les com-

(1) Les lords ne voulaient pas reconnaître au parlement le droit royal de lever des troupes. Pym, tout aussi résolu vis-à-vis d'eux que vis-à-vis du roi, se plaignit hautement de ces résistances à une mesure devenue inévitable. Il demanda (3 décembre) la formation d'un comité pour réviser les bills adoptés par les communes et rejetés par les lords. « Si ceux-ci s'obstinent, disait-il, portons la question devant le roi, lorsque la déclaration aura montré au peuple où sont les véritables obstacles. Nous souffrirons notre part des malheurs qu'on pourra occasionner ainsi, mais non du crime qu'on aura commis, non du déshonneur qui doit y être attaché. »

munes étaient désormais décidées à ne plus accepter de compromis et à maintenir intacts, avec le scrupule le plus jaloux, les priviléges qui étaient, à vrai dire, toute leur force. Or, en se mêlant, de quelque manière que ce fût, à l'élaboration d'un bill non encore voté, Charles Ier venait de méconnaître une des règles élémentaires de la pratique constitutionnelle. Il s'était de plus montré assez menaçant envers « quiconque, en des temps pareils, avait soulevé ce conflit. » Un vote immédiat de la chambre basse déclara violés par l'intervention royale tous les anciens priviléges des lords aussi bien que ceux des communes. Après une conférence, les lords, que commençait à dominer l'obstination acharnée de leurs collègues de la chambre basse, s'associèrent à la protestation, qui fut immédiatement portée à White-Hall par une députation de cinquante-quatre membres (dix-huit lords, trente-six députés). Le soin de la lire au monarque fut dévolu à Williams, tout récemment devenu archevêque d'York. Symonds d'Ewes, qui faisait partie de la solennelle ambassade, s'était placé fort près du roi pour entendre sa réponse; mais elle fut faite à voix si basse qu'il en put à peine saisir quelques mots : « J'aviserai,... il me faut du temps, etc. » Quelques jours après, ils furent mandés pour recevoir la réponse écrite du roi, qui la fit remettre au comte de Bristol, humblement agenouillé devant lui, par sir Edward Nicholas, devenu un des secrétaires d'état. Cette fois-là il avait l'air « confiant et sévère. »

Dans l'intervalle en effet (15 décembre), l'impression de la grande remontrance avait été votée, après un dernier débat qui se prolongea dans la nuit, par 135 voix contre 83. Les royalistes étaient évidemment découragés, et, n'attendant plus rien du scrutin, portaient ailleurs leurs regards et leurs espérances. Ils essayèrent pourtant encore une protestation tumultueuse; mais Pym sut la faire échouer en demandant un ajournement prochain pour « la prise en considération du droit de protester au sein de la chambre. » Ce jour-là ni Pym ni Hampden ne prirent la parole. Ce fut l'ancien ministre de Charles Ier, remercié peu de temps avant, le vieux sir Henry Vane, qui se chargea de démontrer que cet abus du droit des minorités était inconciliable avec les précédens, les usages, les pratiques de la chambre. Hyde, en lui répondant, fut obligé d'admettre qu'en effet les précédens n'existaient pas; « mais, disait-il, l'impression de la remontrance est également sans précédens. » On l'écouta tant qu'il voulut parler, et ce fut tout. On écouta aussi dans le même silence désapprobateur un autre député, Holborne, qui, par une allusion facile à saisir, voulait induire le droit de protester « des dangers personnels auxquels une résolution de la chambre pourrait exposer ceux-là mêmes de ses membres qui auraient refusé de la voter. » De ces

dangers suspendus sur leur tête, et qui allaient éclater avant qu'une quinzaine fût achevée (1), les chefs du parlement avaient pris leur parti. Les dés étaient jetés, la grande remontrance avait paru. A Dieu et au peuple de faire le reste.

Au moment où nous les quittons (20 décembre), la position respective des deux adversaires était celle-ci : on ne devait plus espérer aucune espèce de compromis. La lutte de la prérogative et des communes allait inévitablement et prochainement aboutir à quelque choc violent. Le roi, suivant les conseils des hommes d'état qu'il avait détachés du parti de l'opposition, — les uns, comme Hyde, par l'appât des grandes charges, les autres, comme Falkland, en faisant un appel direct à des sentimens plus chevaleresques, — se préparait à terrifier les communes, non plus au moyen de vaines menaces, mais par une manifestation éclatante de sa colère et de son pouvoir. Il appelait à Londres de tous côtés ces nombreux officiers que le licenciement récent de l'armée du nord laissait sans emploi, et qui étaient supposés y venir pour demander à faire partie de celle qu'on devait expédier en Irlande. Il en remplissait les vestibules et les cours de Whitehall, où accouraient aussi chaque jour un certain nombre d'apprentis légistes (les étudians des *Inns of Court*), presque tous d'origine aristocratique, et dont un certain nombre croyaient « appartenir au roi » plus qu'au pays. En prévision de ce qui allait être tenté, on réchauffait le zèle déjà très passionné du lord-maire et d'une fraction notable du conseil municipal. On pratiquait les milices : les lords royalistes, les évêques même, armaient leurs serviteurs et leurs cliens; la lieutenance de la Tour, — de cette forteresse que les citoyens de Londres appelaient leur « bride, » — enlevée à un parlementaire éprouvé, Balfour, passait (22 décembre, à un coupe-jarret perdu de dettes, Lunsford, qui ne devait hésiter devant aucune violence, devant aucune illégalité. La reine, par l'intermédiaire d'un des ministres fugitifs avec lequel elle correspondait secrètement, Windebank, faisait solliciter l'appui de la cour de France (2), et en attendant le moment d'agir, on préparait les voies en donnant pour mot d'ordre à la minorité : « Le parlement n'est pas libre. » Véritable comédie dans laquelle une douzaine d'évêques voulurent absolument jouer un rôle, et qui n'allait à rien moins qu'à invalider tous les bills passés depuis l'ouverture de cette mémorable assemblée, à compromettre toutes les garanties qu'elle avait obtenues, non du bon vouloir royal, mais de la faiblesse indécise et de la dissimulation temporisatrice du monarque !

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 avril 1861, *l'Outrage du 4 janvier 1642*.

(2) Lettre de Windebank à son fils, Paris, 17 décembre 1641. — *Arrest of the five members*, by J. Forster, p. 49.

Pour résister à ces atteintes projetées, préméditées, et dont le succès n'avait rien d'improbable, la majorité parlementaire ne pouvait compter ni sur l'unanimité de ses membres, puisque les votes inconstitutionnels balançaient presque les siens, ni sur l'appui décidé de la chambre haute, qui, jalouse ou craintive, refusait à chaque instant son assistance (1), et qu'un seul acte de vigueur couronné de succès aurait replacée sous la despotique influence de la cour. Elle n'avait donc qu'elle-même, ses richesses, qui étaient grandes, son courage, que rien n'ébranla, ses lumières, qui ne lui firent jamais défaut, son droit, dont elle ne douta pas un instant, son unité, vainement entamée par les séductions du pouvoir, et la forte direction qu'elle se laissa toujours imposer par deux hommes de premier ordre, Pym et Hampden. Quant au concours matériel du peuple, il ne lui était acquis qu'à une condition : c'est qu'elle saurait le conquérir par l'énergie mesurée de son langage et de ses actes. Sans autorité *réelle*, effective, il fallait se faire obéir; sans récompenses à donner, il fallait obtenir du dévouement, et par des moyens purement moraux se créer une force matérielle qui tînt en échec toutes celles que la tradition séculaire mettait exclusivement au service de la royauté. Le plus efficace de tous ces moyens fut cet acte d'accusation formidable qu'au moment décisif, — pas un jour trop tôt ni trop tard, — elle lança contre les abus de tout un règne, et qu'accompagnaient la glorieuse revendication des grandes choses qu'elle avait accomplies, le programme saisissant de ce qu'elle se proposait de faire encore. La grande remontrance, — un morceau de papier, — enrôla pour elle des milliers de volontaires, non pas seulement le 4 janvier 1642, lorsque le roi, qui ne savait pas consommer ainsi sa propre déchéance et mettre sa vie au jeu, voulut violer à main armée l'indépendance de la représentation nationale, mais dans tout le cours des guerres civiles dont cette mémorable imprudence ouvrit l'ère sanglante.

En voyant cette déclaration, projetée tout d'abord, rester à l'écart, puis redevenir ensuite une des préoccupations de l'assemblée, sans toutefois lui paraître urgente, puis, à mesure que les dangers grandissent, s'offrir encore, et par degrés s'imposer aux volontés longtemps indécises, il est impossible de ne pas partager la conviction de M. Forster que, jusqu'au dernier jour, l'opposition des communes voulut rester constitutionnelle. Il fournit là-dessus les documens les plus précis et les plus concluans, en contradiction formelle avec la thèse de M. Disraeli le père sur l'origine du principe anti-

(1) Même quand il s'agissait de pétitionner contre la nomination de Lunsford, renié pourtant par Hyde lui-même.

monarchique dans l'Europe moderne (1), et plus conformes en revanche à l'opinion de M. Hallam, qui ne voit guère de républicains en Angleterre avant l'année 1645 (2). Le fait est que, même après le coup d'état avorté du 4 janvier 1642, la veille du jour où les drapeaux de la guerre civile allaient être déployés, les chefs populaires, dont la bonne foi est maintenant à l'abri du moindre soupçon sérieux, désavouaient toute pensée d'animosité personnelle, et affirmaient énergiquement au contraire leur désir d'arriver à une « honnête combinaison constitutionnelle » qui dégageât leur responsabilité d'hommes publics, et permît au pays l'espoir d'un gouvernement à peu près supportable. Sans parler de la justification publiée par Pym à la veille de sa mort (1643), et qui renferme à ce sujet les protestations les plus éloquentes, lord Wharton, Denzil Hollis, lord Say et Seale (le chef des puritains), lord Essex, lord Northumberland, dans des lettres tout récemment publiées, que reçut d'eux un magistrat de ce temps-là, lequel avait entrepris une médiation officieuse entre le roi et le parlement, tiennent tous le même langage : « Le roi veut faire du parlement une machine à battre monnaie, un docile instrument de toutes ses volontés. Nous ne pouvons souscrire à une prétention pareille; mais nous ne sommes ni des têtes turbulentes ni des cœurs déloyaux. Un changement sincère chez le roi nous ramènera sous son obéissance; nous ne lui souhaitons que richesse et grandeur, pourvu qu'il les rende compatibles avec nos droits et nos libertés. » Lord Essex exprime avec une franchise de soldat sa tristesse patriotique en face des malheurs prêts à fondre sur le pays. Northumberland ne veut les attribuer qu'aux funestes conseillers dont Charles s'est entouré (3). Il eût été moins respectueux, mais plus exact de s'en prendre à l'indécision de volonté, à l'incurable besoin de dissimulation, et, disons-le, de fourberie qui caractérisèrent toujours la politique de Charles Ier et de la reine. Ces vices menèrent l'un à l'échafaud, l'autre en exil, et donnèrent l'Angleterre à Cromwell, dont le despotisme habile fut la condamnation anticipée du honteux régime des Stuarts restaurés. Cromwell, qu'on n'en doute pas, est le principal auteur de la révolution de 1688. Cela peut étonner, mais en vérité cela console.

E.-D. Forgues.

(1) *Commentaries on the Life and Reign of Charles the First.* M. Disraeli cite un passage curieux du *Basilicon Doron* de Jacques Ier à l'appui de sa théorie. Voyez chap. xxv.

(2) *Constitutional History of England.*

(3) Toutes ces lettres, empreintes de la plus grande modération, ont été publiées dans un livre intitulé *Corfe Castle*, par le descendant du *chief-justice* à qui elles avaient été jadis adressées.

ÉTUDES

D'ÉCONOMIE FORESTIERE

L'ADMINISTRATION DES FORÊTS.

I.

Bien souvent, dans le cours de nos études sur l'économie forestière (1), le mot d'*administration des forêts* s'est rencontré sous notre plume; le moment est venu de nous demander en quoi consiste cette administration, d'en analyser les attributions, d'en étudier l'organisation et le mode de recrutement, de comparer enfin ce qu'elle est en France avec ce qu'elle est dans les pays étrangers. Ce n'est en effet qu'en se rendant un compte exact du but qu'elle se propose, et des moyens qu'elle emploie pour l'atteindre, qu'on peut en apprécier la raison d'être, et y opérer, le cas échéant, les modifications que réclament les besoins publics.

Nous n'avons pas à revenir sur l'histoire de la propriété forestière en France. Il suffira de rappeler que, sous les Romains, une partie des forêts de la Gaule était affectée aux revenus des empereurs, et qu'il existait une administration pour les gérer, une législation spéciale pour les protéger. Chez les peuples germains, les forêts constituaient une propriété collective dont on jouissait en

(1) Voyez la *Revue* du 1er février et 15 juin 1859, du 15 janvier, 1er juin et 1er novembre 1860, du 15 mai et 15 août 1861.

commun. Un respect religieux les défendait contre les déprédations, et des lois fort sévères punissaient ceux qui y commettaient des dégâts. Elles ne passèrent à l'état de propriété privée que sous les monarques francs, et cette transformation ne s'opéra que peu à peu (1). Certaines forêts, d'abord mises en réserve et affectées aux plaisirs du roi et de ses officiers, furent peuplées de bêtes fauves qu'il était défendu de détruire. Les seigneurs imitèrent les rois et firent pour des bois moins importans ce que ceux-ci avaient fait pour les massifs boisés les plus considérables, puis ils arrivèrent à se les approprier en faisant valoir une sorte d'usucupation, de possession de long titre. Le droit de chasse étant devenu ainsi une sorte d'apanage de la seigneurie, on s'explique pourquoi les forêts dépendaient presque toujours d'un domaine et ne constituaient jamais par elles-mêmes le fonds principal. Il arriva même souvent que les seigneurs ne furent propriétaires qu'à titre féodal, c'est-à-dire que la jouissance des forêts leur était abandonnée, mais que la propriété en restait au pouvoir souverain. Plus tard se constituèrent les bois ecclésiastiques, quand les monastères furent enrichis par la générosité des princes. Ces concessions toutefois ne portèrent que sur des bois de peu d'importance, et les grandes masses demeurèrent toujours propriété royale.

Cette transformation dans l'état de la propriété forestière nécessita la création d'une administration spéciale, dont le but primitif était la conservation du gibier et du poisson. La régie des forêts, objet de plusieurs capitulaires de Charlemagne et de Louis le Débonnaire, fut confiée à des officiers appelés *forestarii*, soumis eux-mêmes au contrôle des inspecteurs-généraux, ou *missi dominici*. Les *forestarii* avaient pour les assister des *vicarii*, et deux louvetiers ou *luparii*, chargés spécialement de la destruction des loups. Cette organisation fut modifiée en 1219 par Philippe-Auguste, qui rendit une ordonnance connue sous le nom d'ordonnance de Gisors, par laquelle il fixait les attributions des gardes et les règles à suivre pour la vente des bois. Plusieurs édits furent également rendus par Philippe le Long et Philippe le Bel; mais l'administration des eaux et forêts ne fut complétement organisée qu'en 1346, par Philippe de Valois, qui lui conféra non-seulement la surveillance des forêts proprement dites, mais comprit dans ses attributions tout ce qui concernait la navigation et le régime des eaux. L'ordonnance rendue par ce prince nomme dix *maîtres des eaux et forêts*, désigne le siége de leur résidence et règle leurs gages à 10 sols par jour, outre 100 livres par an et 40 sols tournois de vacation pour chaque jour-

(1) Voyez l'*Histoire des Forêts de la Gaule*, par M. A. Maury.

née de voyage. Cette même ordonnance contient des dispositions relatives aux ventes de bois, et affecte les produits de la chasse et de la pêche dans les forêts et rivières du domaine à l'entretien de la table du roi, de la reine et des princes. Vingt ans après, les maîtres des eaux et forêts furent placés sous la surveillance d'un *grand-maître et général réformateur*, qui exerçait son contrôle sur toutes les forêts royales par l'intermédiaire de *maîtres enquêteurs*. C'est à cette époque que remonte l'établissement de la *table de marbre* au palais de Paris. C'était un tribunal spécial, auquel ressortissaient toutes les affaires administratives et judiciaires relatives aux forêts royales. Il était composé dans l'origine d'un lieutenant-général du grand-maître, d'un lieutenant particulier, d'un avocat, d'un procureur du roi et d'un greffier; plus tard, en 1543, on leur adjoignit six conseillers.

Diverses ordonnances furent successivement rendues en matière d'eaux et forêts par Charles V, Charles VI, François Ier, Charles IX, ayant toutes pour but de régler les exploitations, de supprimer les abus, de punir les délits, d'établir en un mot les principes d'une bonne gestion. Charles IX alla même beaucoup plus loin que ses prédécesseurs, en soumettant à la législation forestière non-seulement les forêts domaniales, mais toutes celles du royaume sans exception, quels qu'en fussent les propriétaires; il fixa à dix ans la limite inférieure de l'âge des arbres à exploiter dans les forêts particulières et ordonna que le tiers des bois de l'état des communes fût traité en futaie.

Jusqu'à Henri II, les offices des eaux et forêts étaient à la nomination du roi et du grand-maître. Ce prince, pour se procurer de l'argent, les convertit en offices vénaux, et en augmenta considérablement le nombre. Il créa notamment six nouveaux grands-maîtres, et institua auprès de chacun des parlemens de Toulouse, Bordeaux, Dijon et Rouen, de la Provence, du Dauphiné et de la Bretagne, un tribunal forestier analogue à celui de la table de marbre au palais de Paris. Henri IV fit de vains efforts pour arrêter les abus que cette organisation avait provoqués; il ne put y parvenir, faute d'argent pour rembourser le prix des charges. Il ordonna néanmoins un recensement complet des forêts royales, afin qu'on pût leur appliquer le traitement le plus convenable eu égard aux essences dont elles étaient composées et à la nature du sol sur lequel elles reposaient; mais les difficultés politiques empêchèrent l'exécution de cette utile mesure. La gloire en fut réservée à Louis XIV, ou plutôt à Colbert, qui fit rendre la fameuse ordonnance de 1669, à laquelle nous devons la conservation des forêts qui nous restent, et qui est devenue la base de notre code forestier.

Cette ordonnance, qui ne coûta pas moins de dix années d'efforts, formait un corps de lois claires et précises pour tout ce qui concernait la gestion, la surveillance et l'exploitation des forêts; elle embrassait également dans ses dispositions la police des cours d'eau, et donnait aux officiers forestiers l'autorité et le pouvoir nécessaires pour faciliter l'exercice du flottage et de la navigation, et pour réglementer la pêche de manière à empêcher le dépeuplement des rivières. Nous avons apprécié déjà l'influence qu'elle exerça sur la sylviculture proprement dite (1); nous n'en parlerons donc ici que pour exposer l'organisation administrative qu'elle établit, et qui subsista jusqu'à la révolution.

La France fut partagée en dix-huit arrondissemens forestiers ou grandes-maîtrises, qui se subdivisaient elles-mêmes en cent trente-quatre maîtrises. Chacune de celles-ci était composée d'un maître particulier, d'un lieutenant, d'un garde-marteau, d'un garde-général, de deux arpenteurs et d'un nombre indéterminé de simples gardes. La maîtrise comprenait en outre un procureur du roi, un greffier, un receveur des amendes, un collecteur et un certain nombre d'huissiers. On voit par cette composition que l'administration forestière, tout en étant chargée de la surveillance et de la conservation des forêts, était en outre organisée en corps judiciaire. Ses tribunaux jugeaient non-seulement les affaires administratives, mais les questions de propriété, et ils prononçaient contre les délinquans les peines édictées par l'ordonnance. Ces attributions judiciaires amenèrent fréquemment des conflits avec les parlemens, les intendans de province, les maires et échevins, et surtout avec les juridictions seigneuriales, car les seigneurs, eux aussi, avaient leurs tribunaux particuliers. Cette organisation se maintint jusqu'en 1790, où la connaissance des délits et des affaires civiles fut donnée aux tribunaux ordinaires, et celle des questions administratives à des corps spéciaux. Toutefois l'administration forestière a conservé, même avec la législation actuelle, une partie de ses anciennes prérogatives en ce qui concerne la poursuite des délits.

Les années qui suivirent la révolution furent, pour l'administration des forêts comme pour toutes les autres, une époque de crise et de transformation. Une loi provisoire fut promulguée en 1791 pour mettre la législation forestière en harmonie avec les institutions nouvelles; mais, dépourvus d'autorité, les agens ne pouvaient se faire obéir, les lois étaient méconnues, et un grand nombre de forêts furent mises au pillage. Les maîtres des eaux et forêts étaient cependant restés en fonctions; mais les forêts particulières furent

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1860.

entièrement soustraites à l'action administrative, et celles des communes furent laissées le plus souvent à la merci des municipalités, qui, dans leur empressement de jouir, détruisirent en quelques mois les richesses accumulées par les années. Quant aux forêts de l'état, malgré la loi du 23 août 1790, qui les déclarait inaliénables, une grande partie fut vendue avec les autres biens nationaux (1).

Cette situation dura dix ans. En 1801, le premier consul établit l'administration sur de nouvelles bases et supprima les anciennes dénominations. Il créa 5 administrateurs, 30 conservateurs, 200 inspecteurs, 300 sous-inspecteurs, 500 gardes-généraux, 8,000 gardes et arpenteurs. Il n'en fallut pas davantage pour mettre un peu d'ordre dans le service, car dès l'année suivante les forêts rapportèrent 30 millions, et la pêche, mise en adjudication sur les fleuves et rivières, devint elle-même une source de revenus. Depuis lors l'administration forestière continua d'éprouver le contre-coup de toutes les agitations politiques du pays. Sous l'empire, on recruta dans l'armée une partie des agens, qui apportèrent dans leurs fonctions les habitudes de la vie des camps. La plupart d'ailleurs, dépourvus d'instruction, n'étaient pas à la hauteur de leur nouvelle position. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'à ce moment les forêts aient été gérées avec une grande incurie. Lors des désastres de l'invasion, ce furent encore les forêts qui eurent le plus à souffrir. Outre les dégâts qu'y commirent les armées étrangères, elles durent, par des aliénations successives, faire face aux frais d'occupation. Un moment même, en 1817, par mesure d'économie, l'administration des forêts fut supprimée et réunie à celle des domaines. On reconnut bientôt ce que cette organisation avait de vicieux, et dès 1820 on sépara ces deux services, qui n'avaient absolument rien de commun.

Comme on avait encore sous les yeux le mal causé par l'ignorance et l'incapacité des agens de l'empire, on créa en 1824, à Nancy, sur le modèle de celles qui existaient en Allemagne, une école forestière destinée à fournir des hommes spéciaux, connaissant

(1) De Perthuis, dans son *Traité d'aménagement*, évalue ainsi les pertes faites par le trésor public depuis le commencement de la révolution jusqu'au consulat :

1° Cinq cent mille arpens de bois aliénés à 400 fr. l'un.....	200,000,000 fr.
2° Diminution sur le revenu des bois de l'état par suite des coupes trop répétées qui en ont fait baisser le prix.....	10,000,000
3° Six millions d'arbres épars sur les routes.....	120,000,000
Total.....	330,000,000 fr.
Sur quoi le trésor n'a touché que.....	66,000,000
La perte est donc de.....	264,000,000 fr.

tous les détails techniques de leur métier. C'est depuis cette époque seulement que les vrais principes de la sylviculture furent appliqués aux forêts de la France, et c'est à M. Lorentz, fondateur de cette école, et à son successeur, M. Parade, qu'il faut surtout en faire remonter l'honneur. Enfin en 1827 fut promulgué le code forestier qui nous régit encore, et en vertu duquel l'administration forestière fut constituée à peu près comme elle l'est aujourd'hui.

Ce rapide exposé montre tout d'abord combien les changemens politiques sont incompatibles avec une bonne gestion forestière. Il faut pour celle-ci des institutions stables, car les systèmes de culture se font sentir pendant toute la vie des arbres, et, si ces systèmes varient sans cesse, il n'y a plus d'exploitation régulière possible. L'administration forestière a donc, plus qu'aucune autre, besoin d'esprit de suite, et les principes qui la font agir doivent s'y perpétuer indépendamment des hommes qui la composent. Pour apprécier si le but qu'elle se propose est en harmonie avec les saines doctrines économiques, et si elle dispose pour l'atteindre des moyens nécessaires, il faut l'étudier au double point de vue de ses attributions générales et de son organisation intérieure.

II.

Quelques économistes exclusifs ont admis en quelque sorte comme un axiome indiscutable que le rôle de l'état doit se borner à garantir la propriété des choses et la sécurité des personnes, et qu'il sort de ses attributions dès qu'il dépasse ces étroites limites imposées à son action. Certes l'état ne doit pas se préoccuper des intérêts particuliers; mais dès que l'intérêt général est en jeu, il faut qu'il intervienne. Toute la question est donc de discerner les cas où l'intérêt social est réellement engagé. En ce qui concerne les forêts, nous avons eu trop souvent déjà l'occasion de développer les motifs qui justifient la possession par l'état d'une partie d'entre elles pour qu'il soit nécessaire d'y revenir. On a vu que ces propriétés ne peuvent être portées à leur plus haut point de production qu'autant qu'elles appartiennent à un être impérissable comme l'état, capable d'en diriger l'exploitation pendant une longue suite d'années, et qu'elles ne conviennent que très imparfaitement à l'appropriation individuelle, parce que les partages qui peuvent les morceler à chaque nouvelle génération sont pour elles une cause de ruine contre laquelle toute réglementation est impuissante.

Les communes et les établissemens publics sont également plus aptes que les particuliers à tirer parti de leurs forêts; ils le sont

toutefois moins que l'état, car forcés presque toujours de pourvoir à des besoins plus pressans, ils sont plus disposés à sacrifier l'avenir au présent. C'est pour ce motif que les législateurs, non-seulement ceux de 1827, mais tous ceux qui se sont succédé depuis Charles IX, ont soumis l'exploitation de ces forêts au contrôle de l'état. Il n'y a là aucun attentat aux libertés municipales proprement dites; il n'y a qu'un acte de sage prévoyance, car en matière de forêts ce ne sont pas ceux qui commettent les abus qui en subissent les conséquences, mais leurs descendans, et il est juste que l'état, qui est immuable, défende les droits des générations futures contre les déprédations de la génération présente. En réalité, celle-ci n'est qu'usufruitière; elle n'a pas le pouvoir de dénaturer son titre et de se constituer propriétaire de son autorité privée, au détriment de toutes celles qui la remplaceront. Aussi, quelque partisan qu'on soit de l'autonomie communale en matière d'administration et de finances, il faut reconnaître que les communes sont incapables de gérer par elles-mêmes leurs forêts. De trop nombreux exemples attestent que, si on les leur abandonnait, elles disparaîtraient bientôt, dévastées par des coupes abusives et par le parcours illimité des troupeaux. C'est ainsi que se sont dénudées les montagnes du midi de la France, et qu'on est aujourd'hui forcé, pour arrêter les ravages des torrens et des inondations, de les reboiser à grands frais, dût-on avoir recours à l'expropriation. La mission de l'état, essentiellement conservatrice, est souvent difficile en présence des réclamations fort vives et des exigences d'un intérêt tout passager. Ce contrôle sur les forêts communales s'exerce non-seulement en France et en Allemagne, mais même en Suisse, où cependant la liberté municipale est presque absolue.

Toutefois, en revendiquant pour l'état le droit et le devoir d'intervenir dans la gestion des bois communaux, on ne prétend nullement lui conférer le pouvoir de réglementer l'emploi des produits qu'ils fournissent. Ici l'intérêt général, pas plus que celui des générations futures, n'est en cause, et rien ne justifierait une immixtion arbitraire dans une affaire purement locale, et qui n'engage en rien l'avenir. Les communes, étant propriétaires, doivent être maîtresses de disposer des produits de leurs biens comme elles l'entendent, de les consommer en nature, ou de les vendre au profit de la caisse municipale, sans que l'état ait à s'en mêler autrement que pour réprimer par la voie légale les fraudes qui pourraient être commises.

Pour les forêts communales comme pour les forêts domaniales, on s'est demandé si, au lieu de les gérer directement, il ne serait pas préférable d'en abandonner la jouissance à une compagnie con-

cessionnaire pendant un certain nombre d'années : ainsi font les particuliers lorsqu'ils afferment leurs terres, ainsi fait l'état lui-même avec les canaux et les chemins de fer. On oublie qu'un fermage de cette nature ne saurait être assimilé à celui d'une propriété rurale. Les forêts, emportant avec elles un capital considérable, toujours réalisable, composé des arbres dont elles sont formées, ne pourraient être laissées à la libre disposition d'un fermier sans être exposées à la ruine. Il faudrait, dans ce cas, que l'état pût veiller à ce que le rendement normal ne fût pas dépassé, qu'il exerçât un contrôle minutieux qui équivaudrait presque à une gestion directe et serait en outre une cause permanente de conflits. Sous la restauration, on a plusieurs fois et sans succès proposé d'appliquer ce système de fermage aux forêts de la France; une telle proposition ne pouvait émaner que de personnes étrangères aux premières notions d'économie forestière, ou de spéculateurs qui espéraient s'enrichir aux dépens de la fortune publique. Par la vente annuelle de ses coupes sur pied, l'état, laissant les adjudicataires libres d'en tirer le parti qu'ils jugent convenable, réunit tous les avantages du fermage à ceux d'une gestion directe de sa propriété.

Dans les forêts particulières, l'intervention administrative, qui s'étendait autrefois jusque sur le système d'exploitation, est limitée aujourd'hui à l'examen des conditions relatives au défrichement. On sait qu'une loi interdit de détruire les forêts qui contribuent par leur présence à maintenir les terres sur les pentes des montagnes, à défendre le sol contre les érosions des fleuves, à conserver les sources, à protéger les côtes contre les envahissemens des sables. En principe, cette loi reconnaît que la liberté est de droit commun, mais elle oblige néanmoins le propriétaire qui veut défricher son bois à en faire la déclaration quatre mois à l'avance, afin que l'administration forestière puisse vérifier si ce bois ne se trouve pas dans une des conditions qui en exigent la conservation. Cette question du défrichement des bois particuliers est une de celles que nos assemblées législatives ont eu le plus de peine à résoudre, et qui sont restées le plus longtemps à l'ordre du jour. N'osant se prononcer entre l'interdiction et la liberté, elles n'ont rien trouvé de mieux que de perpétuer jusqu'à ces derniers temps les dispositions transitoires du code forestier, qui laissait en définitive l'administration forestière maîtresse absolue des autorisations à accorder ou à refuser. En 1848 même, on imagina de faire de ces autorisations une matière à impôt et de les accorder à tous les propriétaires qui paieraient une certaine somme calculée sur la plus-value du terrain après le défrichement; c'était une mesure que rien ne pouvait justifier, parce que si l'intérêt général exigeait la conservation d'un

bois, il n'en était pas moins lésé par le défrichement malgré la somme payée par le propriétaire; si au contraire cette transformation ne devait causer aucun préjudice, il était injuste de la frapper d'un impôt particulier. Ce n'est qu'en 1859 qu'une loi spécifia d'une manière précise les cas où le défrichement pourrait être interdit.

Dans les forêts dont la gestion est confiée à l'administration forestière, le but qu'il faut surtout se proposer, c'est de conserver les massifs boisés et d'empêcher les dégâts qui peuvent s'y commettre. L'administration dispose pour cela d'un personnel de gardes assez nombreux (près de quatre mille pour les forêts domaniales seulement), spécialement chargés de ce service de surveillance. Ce sont des fonctions fort pénibles, dans certains pays fort difficiles, et qui ne sont pas appréciées partout comme elles le méritent, car, sans le dévouement et l'énergie de ces modestes préposés, tous nos bois auraient bientôt disparu, exploités en détail par les maraudeurs du voisinage. L'idée que le délit forestier n'est pas un vol est en effet très répandue; elle remonte à l'époque où, les forêts étant une propriété commune, chacun allait s'y pourvoir de bois suivant ses besoins. Ces délits sont peu de chose en apparence; souvent répétés, ils finissent par causer au pays une perte très considérable, sans parler des habitudes de maraudage qu'ils donnent aux populations. Sur les 184,769 délits de toute nature jugés en 1857, il y avait 46,759 délits forestiers, soit 25 pour 100 environ de la totalité. Si élevé que soit ce chiffre, il l'était bien plus encore il y a vingt ans par exemple. C'était alors un véritable métier que celui de délinquant forestier, et qui pouvait marcher de pair avec celui de contrebandier; ceux qui s'y adonnaient s'en allaient de nuit abattre les plus beaux arbres, les débitaient et les revendaient sur les marchés voisins; des villages entiers n'avaient pas d'autre moyen d'existence. Grâce à une surveillance plus active, ce métier ne fait plus ses frais, et n'est plus exercé qu'accidentellement par les hommes adultes, à qui, en temps ordinaire, un travail régulier rapporte davantage. La plupart des délits ne sont plus commis que par des femmes, des enfans ou des hommes sans travail. Un très grand nombre de ces délinquans sont insolvables, et les condamnations pécuniaires prononcées contre eux le plus souvent illusoires. C'est pour obvier à cet inconvénient qu'une loi récente vient d'autoriser l'administration à transiger avec eux et à leur faire payer par des journées de travail l'équivalent des amendes qu'ils ont encourues.

Pour bien remplir leurs fonctions, les gardes ont besoin d'une grande autorité morale; c'est en leur inspirant du respect qu'ils parviennent à maîtriser des populations souvent exaspérées par la

misère, et ceux qui les ont vus de près savent qu'ils sont presque tous d'un dévouement à toute épreuve. Responsables aux yeux de l'administration des délits commis dans leur triage, ils le parcourent jour et nuit, le plus souvent seuls, sans paraître se douter que leur vie puisse être en danger. Cependant ils sont souvent victimes de vengeances particulières. La plupart d'entre eux ont plus même que le sentiment du devoir : ils ont pour les forêts qu'ils surveillent le véritable amour du propriétaire. Pendant les jours de troubles qui suivirent la révolution de 1848, sur certains points de la France, notamment dans les Pyrénées, dans les Alpes, en Alsace, en Lorraine, des populations entières se ruèrent sur les forêts pour les saccager. Partout les gardes montrèrent une énergie sans pareille; plusieurs furent tués en cherchant à s'opposer à ces désordres; quelques-uns virent leurs maisons incendiées, d'autres y furent assiégés avec leur famille, et s'y défendirent seuls jusqu'à ce qu'on vînt à leur secours. Pas un ne faillit à ses devoirs, et c'est grâce à eux que des forêts fort importantes échappèrent à la dévastation dont elles étaient menacées. Ce n'est pas seulement dans l'exercice de leurs fonctions qu'ils font preuve de courage et d'abnégation, et chaque année plusieurs d'entre eux figurent sur les listes des récompenses accordées pour actes de dévouement.

Les gardes forestiers de l'état ont un traitement qui varie de 600 à 700 francs. Beaucoup sont logés en maison forestière et jouissent d'un jardin potager d'un hectare d'étendue; ils ont en outre droit, pour leur chauffage, à huit stères de bois et à cent fagots. Dans ces conditions, ceux qui sont actifs, qui ont une femme économe et pas trop d'enfans, sont assez heureux. Pouvant nourrir deux vaches, des porcs, des poules, élever des abeilles, ils se font un petit revenu supplémentaire qui améliore sensiblement leur position. Beaucoup de ces maisons forestières sont entourées de fleurs, et offrent cet aspect propre et gracieux qui dénote l'aisance. Quelques-unes d'entre elles, situées au milieu des bois, sur les points les plus pittoresques, sont le rendez-vous des chasseurs et le but des promenades des environs. Il est sévèrement interdit aux gardes qui les habitent de débiter aucune boisson, afin qu'ils ne soient pas tentés de négliger leur service pour tenir auberge. Il leur est également défendu de chasser, car, la chasse étant louée au profit du trésor, il ne faut pas que le gibier soit détruit par ceux-là mêmes qui sont chargés de veiller à sa conservation.

Les gardes forestiers communaux sont moins heureux. Il en est peu qui aient un traitement supérieur à 500 francs et soient logés aux frais des communes. Ils sont dès lors obligés de vivre au village, où ils ont à payer leur loyer et sont exposés à plus de dé-

penses que les gardes domaniaux, qui habitent une maison isolée dans les bois. Jusqu'à une époque récente, ils ne subissaient sur leur traitement aucune retenue pour la retraite, et n'avaient par conséquent droit à aucune pension. Aussi, lorsqu'arrivait pour eux l'heure où le service était devenu trop pénible, ils se trouvaient souvent sans ressources, incapables de travailler, condamnés à une vieillesse misérable. Grâce à l'initiative de M. de Forcade, alors directeur-général des forêts, et aux mesures prises par M. Vicaire, son successeur, ces gardes sont aujourd'hui tenus de verser tous les ans une certaine somme à la caisse des retraites pour la vieillesse, et ils sont assurés par là de finir leurs jours à l'abri du besoin. Les gardes communaux sont nommés par les préfets sur la présentation des conservateurs, et sont, comme ceux de l'état, soumis à l'autorité de l'administration forestière. Autrefois ces nominations étaient faites par les maires, ce qui n'était pas sans inconvénient, car, ayant leur position à ménager, ces préposés n'osaient jamais sévir contre les hommes dont ils dépendaient. La répression des délits, même dans les forêts communales, est une question d'ordre public, comme celle de toute espèce de vol; il n'y a donc pas plus de motif pour donner aux maires la nomination des gardes que pour leur abandonner celle des gendarmes.

Le personnel des gardes forestiers se recrute soit parmi les fils de gardes, soit parmi les anciens sous-officiers de l'armée. En général on préfère les premiers, qui, ayant vécu dans les bois depuis leur enfance, en connaissent les travaux, en aiment la solitude, et savent se contenter des joies d'un intérieur calme et honnête, auxquelles les anciens sous-officiers préfèrent souvent les plaisirs du cabaret. Les gardes n'ont guère d'avancement à espérer; dans les circonstances ordinaires, ils peuvent tout au plus atteindre le grade de brigadier, qui leur donne une certaine autorité et peut porter leur traitement annuel à 1,000 francs. Bien que les grades supérieurs de la hiérarchie administrative leur soient accessibles, il en est peu qui y parviennent. Pour devenir gardes-généraux, les brigadiers ont à subir un examen spécial, toujours fort difficile pour des hommes dont l'instruction première a généralement été négligée. Cependant il s'en trouve qui, joignant à une volonté énergique une intelligence assez ouverte, ne craignent pas de se mettre à l'œuvre, et parviennent, à force de persévérance, à conquérir les grades supérieurs. Toutefois c'est l'exception, et le plus grand nombre des agens forestiers sort de l'école de Nancy (1).

(1) C'est pour faciliter aux gardes l'accession aux emplois supérieurs, en meme temps que pour former des sujets instruits dans toutes les branches du service, que l'ordon-

On n'est admis à cette école que par voie de concours, et les candidats, qui ne peuvent avoir moins de dix-huit ans ni plus de vingt et un, doivent être munis du diplôme de bachelier ès-sciences et subir un examen à peu près semblable à celui des candidats à l'École polytechnique. L'enseignement de l'école forestière porte sur la sylviculture, l'aménagement, l'histoire naturelle, la géologie, la topographie, la construction des routes, le droit administratif et forestier. Toutes ces branches, parmi lesquelles nous regrettons de ne pas voir l'économie politique, sont l'objet de cours spéciaux pendant l'hiver et d'applications sur le terrain pendant l'été. Enfin, pour compléter leur instruction, les élèves font, sous la direction de leurs professeurs, des excursions dans les principales forêts de l'Alsace et de la Lorraine. L'école n'est destinée qu'à fournir des agens pour le service de l'état, et c'est tout récemment que, par une mesure qui deviendra très utile aux forêts des particuliers, le public a été admis à suivre les cours qui s'y professent.

Après deux années d'étude et un stage qui varie suivant les besoins du service, les jeunes gens sortis de l'école sont nommés *gardes-généraux*, et chargés, sous la direction d'*inspecteurs*, de la gestion d'un certain nombre de forêts domaniales ou communales dont l'étendue pour chacun d'eux varie en moyenne entre 6,000 et 10,000 hectares. Leurs attributions, ainsi que celles des sous-inspecteurs, consistent à contrôler le service des gardes, à proposer et faire exécuter les divers travaux qu'exige la mise en valeur de ces forêts, repeuplemens, ouvertures de routes, constructions de maisons, etc., à surveiller et diriger les exploitations, à participer avec les inspecteurs au balivage, à l'estimation et à la vente des coupes annuelles, à instruire enfin toutes les affaires forestières qui peuvent se présenter dans leur circonscription, telles que questions de propriété, délimitations, demandes de défrichement de bois particuliers, etc. Agens essentiellement actifs, les gardes-généraux sont la cheville ouvrière de toute l'administration, et c'est de leur zèle que dépend presque exclusivement le bon état des forêts. Dans les autres administrations, les employés n'ont guère qu'à se conformer strictement aux règlemens établis; les gardes-généraux au contraire distribuent leur temps comme ils le jugent convenable, proposent les travaux à entreprendre, s'entendent avec les maires des communes pour les améliorations dont leurs forêts sont susceptibles, et font en quelque sorte l'office de gérans.

Cette liberté d'action toutefois n'est pas absolue, car ils sont

nance réglementaire du 1er août 1827 avait prescrit la création, par régions, d'écoles spéciales de gardes forestiers; mais jusqu'à présent l'exécution de cette utile mesure a été différée.

placés sous les ordres des inspecteurs, qui n'ont pas seulement, comme leur nom semble l'indiquer, une mission de contrôle, mais qui interviennent directement dans la gestion, et dont les principales fonctions sont d'un côté les opérations de balivage et d'estimation des coupes, de l'autre la poursuite devant les tribunaux des délits constatés par les gardes. Nous avons dit qu'autrefois l'administration forestière, juge et partie dans sa propre cause, avait ses tribunaux particuliers. Bien qu'il n'en soit plus ainsi depuis 1790, la législation actuelle a conservé quelques traces de l'ancienne, en ce sens que, si ce n'est plus l'administration elle-même qui juge, c'est toujours elle qui poursuit. Elle poursuit directement, non pas seulement comme partie civile, mais correctionnellement, comme le ministère public. Elle fait citer les délinquans par ses propres gardes, qui sont dans ce cas assimilés à des officiers de police judiciaire, et à l'audience les inspecteurs requièrent l'application des peines édictées par la loi, aussi bien qu'ils réclament, au nom de l'état ou des communes, les dommages-intérêts qui peuvent leur être dus.

Le grade supérieur de la hiérarchie dans les départemens est celui de *conservateur*, dont les attributions sont à peu près celles des anciens *grands-maîtres*. Cet agent concentre tous les détails de la gestion, tient la comptabilité du personnel et celle des travaux, veille à la stricte observation des lois et règlemens, et représente l'administration dans ses rapports avec les autorités locales. Les conservateurs sont aujourd'hui au nombre de trente-cinq, dont la circonscription varie entre un et cinq départemens, suivant que la contrée est plus ou moins boisée. Ils ne relèvent que de l'administration centrale, à la tête de laquelle se trouvent un directeur-général et deux administrateurs, et qui est divisée en un certain nombre de bureaux correspondant aux diverses branches du service. En dehors du cadre ordinaire, on a, depuis quelques années, créé un certain nombre de commissions spéciales, qui sont chargées des travaux de longue haleine auxquels les exigences du service courant empêchent les agens locaux de se livrer, tels que les aménagemens, les cantonnemens de droits d'usage, les reboisemens, etc.

Quoique dépendant du ministère des finances, l'administration forestière n'est pas une administration financière proprement dite, en ce sens que les agens n'ont pas de caisse publique et ne manient pas d'argent. Ils vendent, il est vrai, les coupes annuelles, après en avoir fait l'estimation préalable; mais ce sont les receveurs-généraux ou ceux des domaines qui en touchent le montant et sont responsables des rentrées. L'organisation est du reste à peu près semblable à celle de toutes les autres administrations. La centralisation est

presque absolue, toute décision vient d'en haut; les agens locaux, n'ayant que l'initiative des propositions, n'ont aucune responsabilité vis à-vis des tiers, et, comme tous les autres fonctionnaires, ils ne peuvent être poursuivis, pour faits relatifs à leurs fonctions, qu'avec l'autorisation du conseil d'état.

Indépendamment de sa mission purement forestière, l'administration des forêts est encore chargée de la régie de la pêche dans les rivières non canalisées: c'est tout ce qui lui reste de ses anciennes attributions sur le régime des eaux, qui lui avait valu autrefois le nom d'administration des *eaux et forêts*. En 1829, elle étendait encore son action sur 11,300 kilomètres de rivières; mais en 1831 une décision ministérielle lui enleva, pour les confier à l'administration des ponts et chaussées, les rivières canalisées, et restreignit son domaine aquatique à 6,800 kilomètres de rivières non canalisées. Les inconvéniens de cette organisation, qui donne à deux administrations différentes des attributions semblables, ont été souvent signalés, et les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié sur quels motifs s'appuyait un écrivain très autorisé pour demander qu'à l'avenir l'administration des ponts et chaussées fût exclusivement chargée de tout ce qui concerne la pêche (1). Il faut désirer sans doute que le service de la pêche soit concentré dans une seule main; mais la compétence de l'administration des ponts et chaussées en matière de pêche est-elle bien établie? Si l'on s'en rapporte aux chiffres, la question reste assez douteuse. Chacune des deux administrations met en adjudication, pour un temps plus ou moins long, le droit de pêche sur les rivières confiées à sa surveillance. Or, en comparant le budget de chacune d'elles, on voit qu'en 1859 les 4,975 kilomètres qui sont entre les mains de l'administration des ponts et chaussées ont produit 129,390 francs, ou 26 francs par kilomètre, tandis que les 6,800 kilomètres loués par l'administration des forêts ont donné 581,023 francs, ou 85 francs par kilomètre, ce qui tendrait à prouver que ces derniers sont beaucoup plus peuplés que les premiers, et que par conséquent la surveillance y est mieux faite. Si les 4,975 kilomètres canalisés n'avaient pas été enlevés à l'administration des forêts, ils auraient donc produit 422,875 francs, ou 293,485 francs de plus qu'ils ne produisent aujourd'hui. La question, du reste, a été soumise en 1859 à l'examen d'une commission qui s'est prononcée contre l'administration des ponts et chaussées. Elle a été soulevée de nouveau en 1861 lors de la discussion du budget; mais le corps législatif s'est borné à la

(1) *L'Empoissonnement des eaux douces*, par M. J.-J. Baude. *Revue* du 15 janvier 1861.

recommander à la sollicitude du gouvernement et à demander provisoirement le maintien du *statu quo*.

Un fait curieux à noter, et qui prouve une fois de plus la puissance attractive de la nature sur ceux qui la connaissent, c'est l'amour des agens forestiers pour leur métier. Les voyageurs prétendent que le désert exerce une fascination invincible sur ceux qui l'ont parcouru, et qu'après avoir une fois subi le charme de ces mornes solitudes, ils s'y sentent constamment attirés. Il en est de même pour les forêts. Ce sont surtout celles qu'ils ont administrées que les agens forestiers aiment à revoir, car elles leur représentent toute une période de leur existence. Aussi faut-il voir comme ils en étudient les transformations, comme ils s'intéressent aux travaux qu'on y fait, comme ils se préoccupent de l'avenir des plantations qu'ils ont dirigées! Cet amour se manifeste d'une manière plus caractéristique encore dans ce fait, que bien peu d'agens abandonnent leur carrière et que beaucoup d'entre eux la font même embrasser à leurs fils. Aussi l'administration des forêts est-elle remplie de gardes et d'agens qui descendent de plusieurs générations de forestiers et qui y perpétuent les mêmes noms. Il est une autre circonstance encore qui fait de cette administration une sorte de famille, c'est que les rapports entre supérieurs et inférieurs sont toujours empreints d'une grande bienveillance et même d'une certaine camaraderie, bien éloignées de cette raideur qu'on remarque si souvent dans les autres services publics, comme si la subordination ne pouvait se concilier avec une estime et une sympathie réciproques.

On a plusieurs fois, par mesure d'économie, cherché à restreindre le personnel de l'administration des forêts, et en 1848 notamment le nombre des inspecteurs a été réduit de cent soixante-dix à cent huit, et celui des conservateurs de trente-deux à vingt et un. Cette mesure, qui eut pour conséquence la suspension, sans indemnité, de soixante-treize agens, fut très préjudiciable au trésor, et, pour une petite économie de 300,000 francs environ, occasionna une perte réelle beaucoup plus considérable, parce que les coupes ne purent être mises en vente en temps utile; dès l'année suivante, il fallut remettre les choses à peu près sur l'ancien pied. En effet, si l'on tient compte de la diversité des opérations dont l'administration forestière doit s'occuper, on reconnaît bien vite que le personnel dont elle dispose n'est ni trop nombreux ni surtout trop dispendieux. En déduisant 1,800,000 francs que paient les communes pour la gestion de leurs bois (1), les frais de personnel qui restent à la charge

(1) Ces 1,800,000 francs ne représentent que les frais généraux d'administration, car les communes ont en outre à payer leurs propres gardes.

de l'état ne s'élèvent qu'à 3,051,000 francs pour 1,077,000 hectares de forêts domaniales; c'est un peu plus de 8 pour 100 du produit qu'elles fournissent, lequel dépasse 35 millions (1).

III.

L'administration forestière est-elle organisée le mieux possible au double point de vue des attributions qui lui sont conférées et de la bonne exécution du service? Ne pourrait-on pas, au moyen de quelques simplifications, élever les traitemens, dont l'insuffisance est manifeste, sans augmenter sensiblement les charges du budget? C'est ce qu'une étude rapide du système administratif des pays étrangers va nous permettre d'apprécier. Il faut chercher nos points de comparaison dans les pays qui, comme l'Allemagne, ont de bonne heure compris l'importance des propriétés forestières. Ceux-là seuls peuvent nous servir de modèles, ou nous permettre de juger dans une certaine mesure du mérite de notre propre système. Quant aux autres contrées, comme l'Espagne et l'Italie, où l'incurie des gouvernemens a laissé se déboiser le sol, elles n'ont rien à nous apprendre, sinon que les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets, et que les forêts disparaissent partout où la loi ne leur assure pas une protection suffisante contre les dégâts commis par les populations. Il existe cependant dans ces pays quelques rudimens d'administration; en Espagne surtout, il semble que depuis quelques années on se préoccupe davantage de la richesse forestière. Déjà l'on a créé à Villaviciosa une école dont il faut attendre des résultats sérieux. Dans les différens états qui autrefois composaient l'Italie, il y avait bien aussi quelque chose qui ressemblait à une administration forestière; on affirme même que Chiavone, qui vient de s'illustrer dans les provinces napolitaines par de si tristes prouesses, était autrefois garde-forestier, et qu'il n'a quitté ses fonctions que pour se mettre à la tête de sa bande. Au reste, l'administration forestière du royaume d'Italie est presque tout entière à organiser, s'il faut en juger par

(1) Le traitement des agens a subi d'assez nombreuses variations; depuis 1848, il est fixé ainsi qu'il suit : pour les gardes-généraux de 1,800 francs à 2,200 francs, pour les sous-inspecteurs de 2,600 fr. à 3,400 fr., pour les inspecteurs de 4,000 à 6,000 fr., et pour les conservateurs de 8,000 à 12,000 fr. La loi du 6 janvier 1801 fixait les traitemens aux chiffres suivans : conservateurs 6,000 fr., inspecteurs 3,500 fr., sous-inspecteurs 2,000 fr., gardes-généraux 1,200 fr., gardes 500 fr. Outre ce traitement fixe, les agens avaient droit à certaines allocations spéciales, telles que frais de justice, indemnités, etc., qui dans certains cas doublaient le chiffre des appointemens. Ce casuel fut supprimé en 1838, et les traitemens furent alors augmentés à peu près du tiers jusqu'en 1848.

celle du Piémont; elle n'exerce pour ainsi dire aucune action sur les forêts communales, qui sont à peu près abandonnées à la jouissance commune et littéralement mises au pillage. Les habitans y vont presque sans contrôle couper le bois dont ils ont besoin et y conduisent leurs bestiaux au pâturage; aussi voit-on partout les montagnes se dénuder, des ravins s'y former, et de nombreux torrens, à sec pendant l'été, rouler pendant l'hiver des cailloux qui obstruent les rivières et envahissent les plaines. Les restrictions apportées par la loi française dans les départemens annexés y ont même provoqué quelques réclamations; mais on a tenu bon, et l'on ne tardera pas sans doute à apprécier les résultats du nouveau régime. Ce n'est pas en effet au moment où l'état s'impose des sacrifices considérables pour reboiser certaines régions qu'il doit, sur d'autres points, laisser le déboisement s'opérer sans obstacle, dût-il contrarier certaines habitudes locales.

En Angleterre, il n'existe plus guère que 40,000 hectares de forêts domaniales, dont la plus importante est la *New-Forest*, dans le Hampshire, qui fut créée, dit-on, par Guillaume le Conquérant. Ces forêts sont gérées par des inspecteurs qui font en quelque sorte l'office d'intendans; ils effectuent les ventes de bois, en touchent le montant, sur lequel ils retiennent leurs propres appointemens, ceux des gardes, les sommes nécessaires pour les travaux d'entretien, et remettent le surplus aux agens du trésor. Un pareil système serait incompatible avec les règles de la comptabilité française et peut d'ailleurs donner lieu à d'assez nombreux abus, ainsi que l'a constaté en 1852 une enquête parlementaire, à la suite de laquelle plusieurs agens furent révoqués de leurs fonctions (1). Il est d'ailleurs moins indispensable dans la Grande-Bretagne qu'en tout autre pays que l'état possède des forêts, d'abord parce que l'existence d'une riche aristocratie et le maintien du droit d'aînesse permettent aux forêts particulières de se perpétuer et de se transmettre sans morcellement de génération en génération (2), ensuite parce que la houille remplace avantageusement le bois de chauffage et que les colonies fournissent en abondance les bois de marine et d'industrie que réclament les besoins du pays.

En Russie, le service forestier a plus d'importance : la couronne y possède d'immenses étendues de bois, dont elle cherche à tirer le

(1) S'il faut en croire le *Farmer's Magazine*, les frais de toute nature s'élèvent à 1,325,000 francs et le produit à 1,450,000 francs, ce qui donne un revenu net de 3 fr. par hectare environ, tandis qu'en France ce revenu est de plus de 27 francs.

(2) On en trouve surtout en Écosse, où des étendues considérables ont été reboisées. Le dernier des ducs d'Athol a, pour son compte, planté en mélèzes plus de 6,000 hectares. Voyez l'*Essai sur l'Économie rurale de l'Angleterre*, par M. de Lavergne.

meilleur parti possible; mais les distances sont trop grandes pour que l'administration centrale puisse faire sentir son action dans toutes les parties de l'empire: les agens et les gardes, privés de tout contrôle, commettent impunément les plus grandes malversations, et, faute d'une surveillance suffisante, des forêts entières disparaissent sous la hache du moujick. Le corps forestier est organisé militairement; il est commandé par un lieutenant-général qui a sous ses ordres des colonels, des capitaines, des lieutenans, etc. Une école forestière est établie à Saint-Pétersbourg; c'est un magnifique bâtiment, où les élèves sont casernés, enrégimentés, et où ils apprennent à faire l'exercice. Ce n'est qu'après avoir acquis ce premier degré d'instruction qu'ils entrent à l'école d'application de Lisinsck. Celle-ci a dans ses dépendances une forêt modèle, exploitée d'après les principes de la science, et une usine où sont réunies toutes les industries qui emploient et débitent le bois dans toute l'étendue de l'empire russe. Il existe encore d'autres écoles à Orenbourg, à Mittau, à Moscou et à Grodno; mais elles ne sont destinées qu'à former des agens subalternes. Le gouvernement fait tous ses efforts pour introduire un peu d'ordre dans un service dont il comprend toute l'importance; chaque année, il envoie en France et en Allemagne un certain nombre d'agens pour y étudier l'organisation administrative. Aussi la Russie peut-elle trouver un jour dans l'exploitation régulière de ses forêts des ressources inépuisables; mais il faut avant tout que la réforme sociale, qui n'est encore qu'à l'état de crise, s'accomplisse; sinon, les réformes partielles ne peuvent aboutir qu'à des déceptions.

De la Russie à la Suisse, la distance est grande, moins encore sous le rapport géographique que sous celui des institutions. Tandis que dans la première la centralisation est absolue et fait d'autant plus de mal que ce pays s'y prête moins à cause de son étendue, elle est nulle dans la seconde, où elle eût présenté beaucoup moins d'inconvéniens. En Suisse, chaque canton est souverain, chacun a un code forestier spécial, chacun une administration particulière pour régir les forêts qu'il possède. Cette administration se compose le plus souvent d'une direction centrale ou commission des forêts, siégeant au chef-lieu et présidée par un membre du conseil d'état, et d'agens du service actif, comprenant des inspecteurs-généraux, des inspecteurs d'arrondissement et de simples gardes. Ces derniers sont nommés par la commission des forêts sur la présentation des inspecteurs; quant à ceux-ci, ils sont nommés par le conseil d'état, après avoir subi un examen qui porte sur la botanique, les mathématiques élémentaires, le lever des plans, la minéralogie, la culture et l'aménagement des forêts. Les élèves sortant de l'école polytech-

nique fédérale de Zurich sont dispensés de cet examen. L'administration cantonale est chargée de gérer les forêts de l'état et de contrôler l'exploitation des forêts communales, car dans ce pays de liberté l'état ne craint pas d'empiéter sur les attributions des pouvoirs locaux pour assurer la conservation des massifs boisés. Les communes, il est vrai, contrairement à ce qui se fait en France, sont libres de choisir leurs propres agens et leurs propres gardes; mais ceux-ci sont tenus de se conformer aux lois du canton, de suivre les prescriptions des aménagemens et de subir le contrôle des agens de l'état. En cas de conflit, c'est le conseil exécutif qui prononce en dernier ressort. Dans les forêts particulières, l'administration n'intervient que pour poursuivre les délits et empêcher les défrichemens sur les pentes.

Dans une grande partie de la Suisse, surtout dans les cantons allemands, le pâturage, cette plaie des montagnes boisées, qui s'exerçait autrefois à peu près partout, disparaît peu à peu. Il a été absolument supprimé par voie de rachat dans les forêts cantonales, et beaucoup de communes ont suivi cet exemple; aujourd'hui la loi exige que dans chaque forêt un quart au moins de l'étendue soit affranchi du pâturage. Autant que possible, on restreint celui-ci aux plateaux et aux vallons, et l'on consacre les pentes exclusivement à la végétation forestière. Ce n'est guère au reste que depuis l'année 1834, où de terribles inondations dévastèrent le pays, que l'on se préoccupa sérieusement de cette question. Jusqu'alors, les forêts avaient été pour ainsi dire abandonnées à elles-mêmes et exploitées sans aucune règle; toutefois les abus n'ont pas complétement cessé, et sur certains points ils menacent de produire des résultats aussi fâcheux que dans les Alpes françaises. En présence de ce danger, le conseil fédéral n'a point hésité à intervenir lui-même et à imposer son autorité aux cantons. Il a ordonné en 1858 une enquête générale sur l'état de toutes les forêts de la Suisse, afin d'arrêter le déboisement qui menace de livrer ce magnifique pays aux ravages des torrens et des avalanches. C'est un exemple qui prouve suffisamment qu'il est impossible de laisser les communes maîtresses absolues des propriétés forestières.

On trouve cette opinion nettement formulée dans les rapports adressés en 1860 au conseil fédéral par les commissions chargées de cette enquête. En parlant des cantons de Zug et de Schwitz, l'une d'elles affirme qu'un bon régime forestier ne peut émaner des communes : il ne s'y trouve pas suffisamment d'hommes capables de rédiger une loi forestière; des règlemens communaux, qui ne s'appuient pas sur un décret de l'autorité cantonale, ne sont jamais exécutés; enfin la protection des forêts contre les empiétemens illé-

gaux exige des dispositions pénales que les communes ne pourraient faire exécuter sans être à la fois juges et parties, etc. Le rapport conclut à l'intervention plus active du pouvoir cantonal dans l'administration des bois communaux.

Dans tous les pays de l'Allemagne où les services publics sont bien organisés, en Prusse, en Saxe, en Bavière, dans le Wurtemberg, dans le duché de Bade, l'administration forestière exerce son action à la fois sur les forêts de l'état, sur celles des communes, et dans une certaine mesure sur celles des particuliers. Dans les forêts de l'état, elle réunit toutes les attributions du propriétaire; elle a la gestion complète du domaine, conservation, surveillance, exploitation des coupes et vente des produits. Dans les forêts communales ou qui dépendent d'établissemens publics, ses fonctions sont à peu près les mêmes, sauf à tenir compte, à titre consultatif, de l'avis des propriétaires, qui d'ailleurs conservent la faculté de disposer à leur gré des bois abattus, et sont libres de les consommer directement ou de les vendre au profit de la caisse municipale. Dans les forêts particulières, le rôle de l'état se borne à prévenir les dévastations qui proviendraient soit de défrichemens non autorisés, soit d'exploitations vicieuses, et à veiller à ce que le sol ne demeure pas improductif après un certain délai fixé par l'administration.

En Autriche, les dispositions relatives aux forêts communales et aux forêts particulières sont moins rigoureuses que dans le reste de l'Allemagne : d'anciennes chartes régissent encore la position vis-à-vis de l'état d'un grand nombre de communes et de corporations, et les seigneurs continuent d'exercer dans leurs domaines une quasi-souveraineté qui les laisse maîtres absolus de l'exploitation. Au dire de M. de Reus (1), grand-maître des forêts en Prusse, la législation de ce dernier pays présente aussi des lacunes à ce point de vue, et n'est pas suffisante pour empêcher les défrichemens des forêts particulières : les efforts de l'administration pour provoquer une loi à ce sujet ont échoué jusqu'à présent devant l'opposition systématique des seigneurs propriétaires de bois. En Saxe, la propriété particulière, boisée ou non, est entièrement libre; mais d'un autre côté, comme contre-poids à cette liberté, l'état prend soin d'appliquer à ses propres forêts le système de culture le plus *intensif* (celui qui, sur la moindre surface et dans le plus court délai, fournit la plus grande somme des produits les plus utiles), et s'impose l'obligation d'acquérir à prix d'argent toutes les forêts dont le maintien en nature de bois est jugé d'intérêt public.

(1) Lettre de M. le baron de Reus, grand-maître des forêts en Prusse, à M. Parade, directeur de l'école forestière de Nancy, 1857.

« Depuis un tiers de siècle que je dirige l'administration forestière de la Saxe (dit M. de Berlepsch, directeur-général des forêts de ce pays), l'efficacité de ces principes s'est constamment vérifiée; ni le gouvernement ni les chambres ne demandent à y apporter aucun changement. Un seul point toutefois me paraît encore appeler des améliorations : il faudrait que tout propriétaire ayant rasé ou arraché son bois fût tenu de cultiver le sol ou de le reboiser dans un délai fixé, et qu'il ne pût jamais le laisser nu et improductif. Malheureusement il est à craindre que l'on ne rencontre de l'opposition de la part des députés du pays, si l'on voulait s'immiscer à ce point dans la gestion des propriétés particulières, et je trouve moi-même qu'il est préférable d'éclairer les propriétaires, par l'intermédiaire des sociétés et comices d'agriculture, sur leurs véritables intérêts, en leur montrant le moyen de tirer le meilleur parti de leurs domaines, plutôt que de les contraindre par une loi qui, obligée de descendre dans de nombreux détails, ne pourrait que difficilement s'appliquer avec la sûreté, l'équité et la fermeté convenables. Ce qui me paraît pour la France le point capital, c'est avant tout de garantir l'existence et la durée des forêts de l'état, des communes et des établissemens publics, et d'y introduire une culture *intensive* qui aujourd'hui leur fait défaut. Il faudrait aussi que l'état acquît pour les reboiser les vastes terrains déserts qui se trouvent dans les plaines, surtout dans les montagnes dénudées, et qui exercent une influence si funeste sur le régime des principaux cours d'eau. Cela vaudrait mieux que de tracasser les petits propriétaires en leur défendant par une loi de transformer un bois médiocre en un bon champ de blé. »

Cette opinion de M. de Berlepsch est précisément celle que nous avons constamment soutenue dans le cours de ces *études*. En Allemagne comme en France, le but final de toute la gestion administrative du domaine forestier de l'état, c'est l'exploitation et la vente des coupes annuelles. Toutefois il y a dans la manière de procéder dans les deux pays des différences sensibles : on n'y envisage pas au même point de vue les services que l'administration forestière est appelée à rendre. En France, les forêts sont considérées comme une source de revenus et exploitées en conséquence. Le mode de vente adopté est celui qui a paru le plus avantageux au trésor sans que l'intérêt du consommateur local ait jamais été pris en considération; les coupes sont vendues sur pied, et les adjudicataires, libres de façonner leurs bois comme ils l'entendent, cherchent à en tirer le meilleur parti possible sans se préoccuper de savoir si tous les habitans du pays sont convenablement pourvus. En Allemagne, il n'en est pas de même : le gouvernement se croit tenu à certaines obligations envers les populations, et comme si, en devenant propriétaire de forêts, il avait voulu en quelque sorte leur conserver le caractère commun qu'elles avaient autrefois, il cherche beaucoup plutôt à satisfaire les besoins des habitans qu'à augmenter son revenu

en argent. Aussi l'exploitation des coupes est-elle faite par les soins et sous la surveillance immédiate des agens forestiers. Les bois ne sont vendus par lots plus ou moins importans qu'après avoir été abattus et façonnés par des bûcherons spéciaux, embrigadés et offrant toutes les garanties désirables d'habileté et de probité. Indépendamment de ce mode de vente, il en existe un autre encore, c'est la *vente à la taxe*, c'est-à-dire à un prix fixé à l'avance d'après les mercuriales de l'année précédente; mais celui-ci n'est pratiqué qu'à l'égard des bois de feu, et on ne se propose guère par là qu'un seul but : assurer aux populations riveraines des forêts le chauffage dont elles ont besoin, et qui pourrait leur échapper si les produits des coupes étaient entièrement livrés au commerce. Les gouvernemens pensent qu'il n'est ni sage ni humain de priver de bois des populations auxquelles il faut éviter tout prétexte aux déprédations qu'elles ne sont que trop disposées à commettre. Dans quelques pays même, notamment en Bavière, l'administration accorde aux indigens du bois de qualité inférieure à 75 pour 100 au-dessous de la taxe fixée. Les motifs qui ont fait adopter un tel mode de vente sont louables sans doute, mais nous n'en persistons pas moins à croire que le système français est infiniment préférable, parce qu'un adjudicataire maître de sa coupe l'exploite toujours de manière à en tirer le plus grand profit et à en obtenir les produits que le commerce est disposé à lui payer le plus cher, et par conséquent ceux que la société réclame le plus impérieusement.

Tous les services forestiers de l'Allemagne, quels que soient d'ailleurs les titres conférés aux agens, comportent quatre fonctions distinctes : la police et la surveillance, la gestion (culture et exploitation), l'inspection et le contrôle, la direction supérieure. Dans les états d'une certaine étendue, il existe un rouage intermédiaire entre la direction et les agens du service actif. Les préposés du premier degré, chargés de la police et de la surveillance, sont, comme en France, des gardes pris tantôt parmi les anciens militaires, tantôt parmi les bûcherons. Ceux-ci ne sont pas, comme chez nous, des ouvriers libres : ils sont le plus souvent embrigadés, parce que les coupes, on l'a vu, ne sont pas vendues sur pied, mais exploitées en régie; on conçoit dès lors qu'on puisse trouver parmi eux d'excellens sujets pour remplir les fonctions de gardes.

La gestion proprement dite est l'affaire du *forestier* (*revier-förster*, *ober-förster*), dont les attributions sont absolument les mêmes que celles du garde-général de l'administration française. Toutefois, au lieu d'être, comme ce dernier, sous les ordres immédiats de ses supérieurs, il est seulement soumis à leur contrôle; mais cette liberté d'action est contre-balancée par une plus grande responsabilité. Cette responsabilité n'est pas uniquement adminis-

trative, mais encore *civile*, en ce sens que si, par ignorance ou incurie, la gestion d'une forêt laisse à désirer, l'agent dont elle dépend est passible d'une amende et condamné à des dommages-intérêts. Ce cas, il est vrai, se présente rarement, moins peut-être à cause des garanties de capacité qu'on exige des agens que parce qu'ils demeurent le plus longtemps possible aux mêmes postes. Pouvant avancer sur place, ils passent souvent leur carrière tout entière dans la même résidence, et finissent par connaître dans le plus grand détail les forêts qui leur sont confiées. Ils se rendent ainsi compte du mérite des différens systèmes d'exploitation et des divers procédés de repeuplement, et n'opèrent en quelque sorte qu'à coup sûr. C'est un avantage qu'ils ont sur les agens français, qui, changeant plus souvent de résidence, ne peuvent pas toujours mettre à profit dans de nouvelles localités l'expérience qu'ils ont acquise dans les autres postes déjà occupés.

Les travaux d'inspection et de contrôle sont confiés en Allemagne à des agens portant le titre d'inspecteur ou de maître particulier (*förstmeister*, *först-inspector*). Ces agens, qui surveillent chaque année toutes les branches du service, rendent compte de leurs opérations à la direction supérieure par des rapports généraux périodiques ou par des rapports particuliers quand les circonstances l'exigent. Dans quelques pays, les inspecteurs réunissent tous les ans les agens sous leurs ordres et discutent avec eux les questions qui intéressent le service; c'est dans ces réunions, qui portent le nom de *comités forestiers*, qu'on arrête les divers modes d'exploitation et de débit des bois, le chiffre des salaires à payer aux ouvriers, les procédés de semis ou de plantation à employer suivant les localités (1). A côté de cette institution, il en est une autre qui lui sert de complément : c'est la lecture en commun de tous les journaux et ouvrages forestiers qui paraissent en Allemagne. Le gouvernement fait les frais d'abonnement ou d'achat, l'inspecteur reçoit les publications, qui passent ensuite de main en main et reviennent en dernier lieu à l'inspection, où ils forment une bibliothèque qui fait partie des archives. Enfin chaque année les agens forestiers des différens pays se réunissent en congrès, tantôt sur un point, tantôt sur un autre, et discutent les questions générales de culture et d'administration. C'est ainsi que tout concourt à entretenir chez ces agens l'émulation et l'amour du métier.

Pour devenir agent forestier en Allemagne, il faut avoir fait ses

(1) M. Vicaire, directeur-général des forêts, vient de prendre une mesure analogue pour l'exécution des travaux de reboisement dans les montagnes du midi de la France. Des conférences ont été organisées par régions entre les agens chargés de participer à ces travaux, afin de se concerter sur les meilleurs moyens d'appliquer la loi du 28 juillet 1860. Elles se sont réunies en 1861 à Valence, à Tarbes et à Aurillac.

classes dans un lycée ou dans une école supérieure de sciences appliquées (*real-gymnasium* ou *real-schule*). Puis, ce premier degré d'instruction générale acquis, il faut faire une année d'apprentissage comme garde sous les ordres d'un agent du service ordinaire; c'est seulement alors qu'on est admis à suivre les cours d'une école forestière supérieure. Après deux années d'étude et deux nouvelles années de stage, les candidats peuvent concourir pour le grade d'*ober-förster*. Les écoles forestières sont libres et organisées à peu près comme les facultés des sciences en France, et les cours de sylviculture sont suivis par bien des étudians qui ne songent nullement à entrer dans l'administration des forêts. Aussi les connaissances forestières sont-elles très répandues dans le public, tandis que chez nous elles restent l'apanage des hommes spéciaux. Bien que chaque pays ait une école forestière spéciale, les jeunes gens peuvent indifféremment suivre les cours de celle qui leur convient; il suffit qu'ils reviennent subir leurs examens dans le pays auquel ils appartiennent. Les agens eux-mêmes passent souvent d'un pays dans un autre, comme si l'unité de l'Allemagne était déjà un fait accompli. C'est ainsi que Hartig, originaire de la Hesse électorale, termina sa carrière comme grand-maître des forêts de la Prusse. Les traitemens sont, à grade égal, plus élevés en Allemagne qu'en France (1); ils sont le plus souvent proportionnés à l'ancienneté de service et se composent d'un traitement fixe et d'une indemnité qui varie suivant l'étendue des circonscriptions. En outre les agens forestiers sont logés, chauffés, et ont la jouissance de deux hectares de terres arables. La position des gardes est également préférable, surtout à cause des revenus accessoires auxquels ils ont droit et des indemnités qui leur sont allouées pour les travaux extraordinaires.

L'examen comparatif sur lequel nous n'avons pas craint d'insister montre que les forêts ont été négligées, abandonnées à elles-mêmes, et par conséquent vouées à la destruction dans presque tous les pays de race latine, et qu'elles ne sont réellement l'objet d'une culture intelligente et d'une exploitation régulière que là où l'esprit germanique s'est perpétué. En France, où des races différentes se sont trouvées en présence, la région située au sud de la Loire est

(1) En Prusse, les chefs de cantonnement touchent, suivant les classes, de 2,020 à 4,777 francs; dans le duché de Bade, de 2,604 à 3,948 francs; en Bavière, de 1,617 à 2,352 francs. Les inspecteurs ont en Prusse de 4,777 à 9,100 francs, dans le duché de Bade 6,000 francs, et en Bavière de 4,179 à 5,649 francs. La retraite des officiers forestiers se calcule d'après le traitement fixe. Après dix ans, elle s'élève aux neuf dixièmes de ce traitement. A l'âge de soixante-dix ans, le fonctionnaire retraité a droit à l'intégralité du traitement d'activité; il conserve son titre *ad honorem* et la faculté de porter l'uniforme.

déboisée, tandis que la région située au nord est restée couverte de massifs imposans. Heureusement l'esprit français est l'esclave de la logique, et il peut donner, même en matière de législation forestière, d'utiles exemples aux pays du midi comme à ceux du nord. Cette législation a été établie chez nous sur des bases rationnelles, et c'est peut-être à ce motif qu'au point de vue des attributions générales l'administration française doit sa supériorité. Son action est bien définie, et elle repose sur les principes les moins discutables. En France en effet, l'administration forestière ne s'occupe pas des forêts particulières, si ce n'est pour empêcher le défrichement dans certains cas spéciaux, lorsque l'intérêt général est en jeu; en ce qui concerne les forêts communales, elle intervient directement dans la gestion afin d'empêcher des abus de jouissance et de sauvegarder les droits des générations futures, mais elle laisse les communes complétement libres de disposer des produits réguliers de leurs bois; enfin elle exploite autant que possible les forêts domaniales de manière à en tirer les produits les plus considérables et les plus utiles, et à satisfaire ainsi certains besoins sociaux pour lesquels l'industrie individuelle est impuissante. Il n'y a donc rien pour le moment à changer dans un système qui se tient à égale distance d'une réglementation excessive, comme celle qui existe dans certaines parties de l'Allemagne, et de la liberté absolue, qui entraîne, comme en Espagne et en Italie, des abus d'un autre genre.

Peut-être n'en est-il pas tout à fait de même de l'organisation intérieure, et sous ce rapport nous croyons qu'il y aurait avantage à se rapprocher du système administratif de l'Allemagne, qui consiste à laisser une plus grande latitude aux agens inférieurs, mais à leur imposer l'entière responsabilité de leurs actes. L'administration forestière ne diffère point à cet égard des autres administrations financières, qui sont toutes taillées sur le même patron, et l'on peut lui appliquer presque sans réserve le jugement que M. le chevalier de Hock a porté sur celles-ci en 1855, lorsqu'il fut chargé par le gouvernement autrichien d'étudier à fond le mécanisme financier de la France (1). Ce qui a le plus frappé M. de Hock, c'est l'ordre admirable de notre système administratif et la rigoureuse logique sur laquelle il repose. Les mêmes dispositions fondamentales se retrouvent partout, les moyens sont exactement proportionnés au but à atteindre, les institutions sont homogènes, de création récente, en harmonie avec l'état actuel de la société et de la civilisation, et n'ont pas comme ailleurs conservé les empreintes

(1) *L'Administration financière de la France*, par M. le chevalier de Hock, traduit de l'allemand par M. Legentil; 1 vol. in-8°. Guillaumin, 1858.

des diverses époques, les traces des siècles passés. En revanche il trouve les rouages administratifs trop compliqués, la centralisation trop absolue; l'Allemagne est mieux partagée sous ce rapport, car on y a simplifié les règlemens autant que possible et réduit les contrôles au strict nécessaire. Les employés y sont peu nombreux, mais bien payés; ils ont des attributions très étendues qui ne laissent aux administrations centrales que l'examen des questions les plus importantes, et ne les forcent pas à statuer sur des points secondaires. Ce système, qui facilite la prompte expédition des affaires et donne plus d'autorité aux employés, devrait être adopté en France, où, grâce à la supériorité des institutions, il permettrait d'approcher de la perfection administrative.

L'importance de cette question est plus grande encore pour l'administration forestière que pour toutes les autres en raison de l'influence considérable qu'elle exerce sur le développement de la richesse publique. La France en effet n'a plus, comme quelques autres pays, d'aristocratie territoriale possédant d'immenses forêts, et pouvant, grâce au droit d'aînesse, qui les conserve intactes de génération en génération, s'adonner à une culture qui exige de longues années; elle n'a plus à compter aujourd'hui, pour les bois de fortes dimensions, sur les forêts particulières, sans cesse morcelées, exploitées sans mesure et devenant de moins en moins productives; elle n'a par conséquent d'autres ressources pour faire face à ses besoins que les forêts domaniales et les forêts communales. Ce sont elles qui remplacent en France les anciennes forêts seigneuriales, qui alimentent presque exclusivement de bois d'œuvre et de bois de construction la plupart de nos industries, et pourvoient à une grande partie de nos besoins domestiques. Et, puisque c'est l'administration forestière qui en a la gestion, on comprend que, par les services qu'elle est appelée à rendre, cette administration soit considérée comme une des plus importantes du pays.

J. Clavé.

LOUVOIS

ET L'ARMÉE DE LOUIS XIV

Histoire de Louvois et de son administration politique et militaire jusqu'à la paix de Nimègue, par M. Camille Rousset, 2 vol. in-8°.

On ne saurait sans injustice reprocher aujourd'hui au public français de porter dans l'examen de ses propres affaires une curiosité malséante, et dans le contrôle des documens contemporains un esprit trop critique; il ne semble guère disposé à l'indiscrétion et à la méfiance. Et pourtant, parlez du passé à ce même public, il veut tout savoir et tout vérifier; il exige de l'écrivain une pièce à l'appui de chaque affirmation. En histoire, il est décidé à n'être pas dupe. Aussi la mode est-elle aux longues chroniques racontées d'après les correspondances inédites, aux récits qui renferment en eux-mêmes leurs preuves, aux abondantes citations par lesquelles le narrateur cède la parole à ses personnages et leur fait dire dans leur propre et sincère langage, dans le langage qu'ils ont tenu au moment même de l'action, ce qu'ils ont fait, ce qu'ils ont voulu, ce qu'ils ont vu. Cette méthode historique, qui semble diminuer le rôle et faciliter la tâche de l'historien, lui impose en réalité un immense travail préparatoire; elle exige de lui un discernement peu commun, beaucoup d'art dans le choix et la distribution de ses matériaux, une grande fermeté dans la conception et l'exécution de son plan. La confusion, l'abus des détails, le défaut de proportion et d'ensemble,

sont les écueils du genre. Le genre n'en reste pas moins bon en soi et très digne d'être encouragé.

Pour qui sait lire, un simple dossier, même fort embrouillé et fort incomplet, est plus vivant et plus instructif souvent qu'un clair et lumineux exposé, où l'auteur n'a pas su faire parler les pièces du procès. La correspondance des hommes publics renferme ce qu'on chercherait en vain dans les mémoires même les plus désintéressés : les faits, tous les faits, à leur date exacte, dans leur succession ou leur simultanéité, les faits avec la couleur qu'ils avaient le jour où ils se sont passés, les impressions quotidiennes des acteurs, leurs prévisions, leurs espérances, leurs anxiétés, leurs hésitations, toutes ces crises morales qu'ils oublient souvent eux-mêmes lorsqu'ils se regardent à distance et qu'ils dissimulent presque toujours lorsqu'ils posent devant la postérité. Les correspondances sont indispensables à l'historien non-seulement pour reconstituer le squelette de l'histoire, mais pour le revêtir de chair et le faire revivre aux yeux du public. C'est au moyen des correspondances diplomatiques que M. Mignet a fait jouer devant nous les mobiles et les ressorts de la politique extérieure de Louis XIV. C'est au moyen de piquantes correspondances, où la galanterie se mêle aux affaires d'état, que M. Cousin a composé ces charmans et savans tableaux de la société française à l'époque de Richelieu et de Mazarin, autour desquels les belles dames et les érudits, les gens du monde et les politiques, s'empressent avec une égale curiosité. Excité par l'exemple de tels devanciers, M. Camille Rousset vient nous donner aujourd'hui l'histoire militaire de la France pendant les seize plus brillantes années du règne personnel de Louis XIV, racontée d'après la correspondance inédite de Louvois avec Condé, Turenne, Luxembourg, Créqui, Schomberg, d'Estrades, Vauban, d'Avaux, etc., les généraux, les diplomates auxquels nous devons la Flandre et la Franche-Comté.

Voir et entendre ces personnages si originaux et si divers, les voir non point avec les déformations et les grossissemens presque monstrueux que leur fait parfois subir la puissante lentille de Saint-Simon, mais directement, à l'œil nu, comme si l'on avait été l'un d'entre eux, tel est le plaisir qu'on trouve constamment dans l'*Histoire de Louvois*, et ce plaisir que M. Rousset donne à ses lecteurs, on sent qu'il l'a très vivement éprouvé lui-même en préparant et en écrivant son livre. Il aime son sujet et il y est à l'aise. Son récit est vif, clair, facile, ému. L'odeur de la poudre et le bruit du canon l'animent comme un mousquetaire; les abus de l'administration lui sont aussi familiers qu'à un intendant; les réformes lui tiennent à cœur comme à Louvois. Il parle des moin-

dres détails de l'armement et de la manœuvre avec l'animation d'un officier instructeur; il sait comment on manie la pique et pourquoi l'on peut hésiter à remplacer le mousquet par le fusil; il annonce avec joie l'apparition de la baïonnette, qui doit émanciper le fantassin de la gênante tutelle où le tient le cavalier, et nous dit à ce propos que Louvois mourut « ayant aperçu la terre promise. » Il juge les généraux en homme qui a longtemps vécu dans l'intimité du secrétaire de la guerre, et ne ménage pas les défaillances des guerriers les plus illustres; mais il manifeste une honnête satisfaction lorsqu'il peut justement réhabiliter les maltraités de la fortune et de l'opinion. Il se réjouit de l'avancement du sergent La Fleur, fait officier pour une action d'éclat; il se félicite de voir la richesse acquise par le travail devenir, à l'égal de la naissance, un titre au commandement des régimens; il signale avec orgueil le rôle croissant de la bourgeoisie dans les armées en homme qui, sans vouloir dénigrer la noblesse, se sent du tiers-état. Tout en appréciant les nécessités de la politique avec la bonhomie clairvoyante d'un moraliste patriote, il proteste chaleureusement contre les inutiles atrocités prescrites par Louvois à Luxembourg après la campagne de Hollande, et contre la férocité frivole avec laquelle Luxembourg rend compte à Louvois de son odieuse mission; mais alors même que M. Rousset proteste, son cœur est touché des bons tours que ces grands serviteurs de la France jouent à l'ennemi; il compatit à l'insolence de gens si habiles et si habitués à vaincre, et il ne peut même toujours se défendre du ton dégagé avec lequel ces victorieux raillent leurs adversaires trompés ou battus. Qu'il s'égaie un peu aux dépens des Hollandais, lorsqu'à la veille d'entrer dans leur pays Louvois leur achète la poudre qui doit servir à prendre leurs places fortes, je le veux bien; mais qu'il aille jusqu'à s'écrier que « l'esprit de négoce et l'appât du gain étouffaient ou aveuglaient le patriotisme de ce peuple de marchands, » c'est parler un peu trop à la Luxembourg. Tournez le feuillet, et vous verrez comment « ce peuple de marchands, » sacrifiant à son patriotisme le sol national lui-même, le rendit à la mer plutôt que de le céder à Louis XIV, et contraignit le grand roi à ce bel hommage que nous ne connaîtrions pas d'ailleurs sans le nouvel historien de Louvois : « Les états, revenus un peu de leur première frayeur et convaincus que le salut du reste de leur pays consistait dans celui de sa capitale, qui en est comme l'âme, lâchèrent leurs écluses, mirent leur pays entièrement sous l'eau et me mirent dans la nécessité de borner mes conquêtes, du côté de la province de Hollande, à Naerden, à Utrecht et à Woerden. La résolution de mettre tout le pays sous l'eau fut un peu violente, mais que ne fait-on point pour se soustraire d'une domination étrangère!

Et je ne saurais m'empêcher d'estimer et de louer le zèle et la fermeté de ceux qui rompirent la négociation d'Amsterdam, quoique leur avis, si salutaire pour leur patrie, ait porté un grand préjudice à mon service (1). »

I.

Il y a beaucoup à apprendre sur Louis XIV dans l'*Histoire de Louvois:* justice y est définitivement faite des doutes que l'on a souvent cherché à élever sur sa bravoure personnelle. Sa conduite au passage du Rhin, qui a été l'objet de tant de railleries, fut ce qu'elle devait être, ce qu'elle aurait dû toujours être, celle d'un général plus préoccupé de réussir que de briller; son attitude fut calme et ferme, et si, au lieu d'avoir été défigurée par le maladroit panégyrique de Boileau, elle avait été plutôt connue par le simple récit du jeune roi lui-même, il ne viendrait, je crois, à l'esprit de personne d'y trouver matière à ridicule. « J'étais présent au passage, dit-il, qui fut hardi, vigoureux, plein d'éclat, et glorieux pour la nation. » Loin de marchander sa vie, Louis XIV l'exposait parfois sans nécessité. En 1677, au siége de Cambrai, il se donna l'inutile plaisir de visiter longuement les travaux sous un feu assez vif pour que Louvois, qui estimait le salut de l'état fort intéressé à la conservation de sa propre personne, crût sage d'attendre à distance que le roi eût achevé de satisfaire sa périlleuse fantaisie. « Ayant eu à parler au roi, écrivait peu de jours après le prudent ministre à l'un de ses plus intimes confidens, je l'allai chercher jusqu'à la garde de la cavalerie, où j'appris que sa majesté était avec Vauban, à cheval, à la tête des travailleurs, où je ne jugeai pas à propos de l'aller trouver, et m'en revins à la barrière, où, après l'avoir attendu une heure, je le vis revenir. Je vous dis ceci en passant, afin que vous partagiez un peu l'inquiétude que me donnent de pareilles curiosités. »

Louis XIV ne craignait pas plus la fatigue que le danger. Si adonné qu'il fût au luxe et au plaisir, il ne faisait pas la guerre en sybarite. On le vit pendant la guerre de Hollande quitter sept fois les somptueuses voluptés de la cour, dans la saison des fêtes et des pluies, pour aller, à travers les boues, rejoindre ses soldats et surprendre l'ennemi, faire à cheval jusqu'à quatre-vingts lieues en cinq jours, s'imposer un long et pénible voyage sans autre but que de concourir au succès d'une feinte, et supporter de la meilleure grâce les privations et les souffrances utiles à son service. M. Rous-

(1) *Mémoire sur la Campagne de 1672* (inédit).

set nous le montre en 1677 partant de Saint-Germain, le 1er mars, « par le plus effroyable temps qu'on pût voir, » arrivant le 4, presque seul, sans bagages, devant la place de Valenciennes, et la première nuit dormant tout habillé dans son carrosse, des feux allumés aux portières. En 1678, c'est le 7 février que Louis XIV part brusquement de Saint-Germain avec la reine et la cour. Il prend le chemin de la Lorraine sans qu'aucun de ceux qui l'accompagnent puisse savoir pourquoi. Son secret n'est connu que de Louvois, du maréchal d'Humières et de l'intendant Le Peletier. Il veut prendre Gand, et, pour investir la place, on doit attirer l'attention de l'ennemi sur un autre point. Il poursuit péniblement son voyage dans la direction de la Moselle, par des chemins effondrés, sans ménager le déplaisir des dames et des courtisans, pour qui s'ajoute, aux ennuis des carrosses embourbés, des mauvais repas et des méchans gîtes, l'irritation croissante d'une curiosité mal satisfaite. « Où allait-on? Le soir, le roi lisait ses dépêches chez Mme de Montespan, on observait, on prêtait l'oreille, il ne disait rien et ne laissait rien deviner. Après quinze jours, le 22 février, on arrivait à Metz; on y trouvait enfin de grandes nouvelles, un grand spectacle militaire. Partout, de la Meuse au Rhin, les troupes étaient en mouvement... Cinq jours après, à Stenay, le roi dédoublait sa suite; la reine, les dames, les gens de cour, dans leurs carrosses, gagnaient Lille à petites journées, par Cambrai et Arras; le roi et les militaires, à cheval, prenaient une autre route. Le 28, ils faisaient quatorze lieues tout d'une traite. Le 2 mars, ils étaient à Saint-Amand, au-delà de Valenciennes. « Sa majesté est extrêmement fatiguée, mandait Saint-Pouenge; elle a avoué, en arrivant ici, qu'elle n'a de sa vie tant souffert. » Mais Gand était investi depuis la veille; ni le roi, ni les officiers ne songèrent plus à la peine qu'ils avaient eue d'aller jusqu'à Metz pour revenir en Flandre. » Huit jours après, Gand avait capitulé.

Le courage, le secret, la prévoyance, l'esprit de combinaison, telles étaient les qualités militaires de Louis XIV. En dépit de ces qualités, il n'a jamais passé, et c'est justice, pour un grand général. Dans les circonstances critiques, il avait l'esprit embarrassé, le coup d'œil peu sûr, et il ne savait pas risquer. Il ne pouvait rien attendre de l'inspiration et ne voulait rien donner à la fortune. Dominé par la crainte non de se battre, mais d'être battu, non de compromettre les intérêts de l'état, mais d'exposer la majesté de sa royale personne aux atteintes d'un échec, timide par orgueil, il prétendait à la guerre ne frapper qu'à coup sûr, et c'est ainsi qu'à son amer déplaisir Louis XIV ne put jamais se décider à gagner une bataille rangée. « Si la guerre est une grande et belle science, dit

avec raison M. Rousset, elle n'est pas, malgré tous les calculs du génie, une science exacte; elle tient toujours du jeu par quelque endroit. » La guerre de siége tient moins du jeu que toute autre, surtout depuis que le génie de Vauban en a fixé les règles; aussi plaisait-elle à Louis XIV, qui y trouvait l'occasion d'ébahir l'Europe par des coups de théâtre longuement et habilement prémédités. Paraître à l'improviste devant une place qui la veille ne se croyait pas menacée, et dont la chute se préparait depuis plusieurs mois avec le plus impénétrable secret, la faire tomber comme par enchantement, vaincre comme par sa seule présence, étaler la beauté de ses combinaisons en même temps que la magie de ses armes, Louis XIV faisait d'énormes sacrifices à la passion de donner de tels spectacles. Les trop faciles succès de ses promenades militaires pendant la *guerre de dévolution* avaient beaucoup contribué à développer de bonne heure en lui ce besoin d'une grandeur un peu scénique dans l'attitude. Lui-même n'en convenait-il pas orgueilleusement, dans son *Mémoire sur la Campagne de* 1672, lorsqu'après de vains efforts pour donner de bonnes raisons de n'avoir pu « se résoudre » à accepter les propositions « fort avantageuses » de paix que lui avaient adressées les états-généraux, il s'écriait : « La postérité ajoutera foi, si elle veut, à ces raisons, et rejettera à sa fantaisie ce refus sur mon ambition et sur le désir de me venger des injures que j'avais reçues des Hollandais? Je ne me justifierai point auprès d'elle. L'ambition et la gloire sont toujours pardonnables à un prince, et particulièrement à un prince jeune et aussi bien traité de la fortune que je l'étais. »

Ambition, gloire, vengeance, Louis XIV nous dit là le vrai mot de la guerre de Hollande. Certains historiens ont voulu y voir une guerre de religion, une sorte de croisade contre le protestantisme et le républicanisme, et je me souviens d'avoir lu au collége de belles tirades contre Louis XIV abandonnant, en l'an de grâce 1672, « la politique d'intérêts pour la politique de principes, » et renonçant par fanatisme catholique et monarchique aux sages traditions de Henri IV, de Richelieu et de Mazarin. Toutes ces solennelles généralisations à l'usage de la naïve jeunesse sont de la pure fantaisie d'esprit. Louis XIV voulut « anéantir » les Hollandais, ou tout au moins les « réduire à souscrire une paix honteuse, » non parce qu'ils étaient protestans et républicains, mais parce que, « au lieu de s'intéresser à sa fortune, » ils s'étaient placés « dans son chemin » pendant la *guerre de dévolution*, parce qu'ils avaient arrêté ses conquêtes dans les Pays-Bas espagnols, parce qu'ils « avaient osé lui imposer des lois et l'obliger à faire la paix, » parce que « leur insolence l'avait piqué au vif. » C'est lui qui nous l'apprend

dans ce *Mémoire sur la Campagne de* 1672 qui doit tenir une des premières places parmi les documens inédits cités dans l'*Histoire de Louvois*.

Mais de ce que Louis XIV ne songeait pas à la religion des Hollandais en ravageant leurs villes, on aurait tort de conclure qu'il fût indifférent à la présence des religionnaires dans son royaume : il avait les vices du pouvoir absolu. Tout ce qui résistait, tout ce qui pouvait résister, tout ce qui avait une vie propre lui était importun. L'indépendance en matière de foi était aussi dangereuse à ses yeux que l'indépendance de condition. Il en voulait à l'église réformée de France comme à la noblesse, comme aux parlemens, comme à Rome, lorsque Rome ne s'humiliait pas devant lui. Dès 1664, vingt et un ans avant la révocation de l'édit de Nantes, quelques mois à peine après s'être préparé à faire la guerre au pape sans autre ménagement pour les consciences catholiques que de faire distribuer aux troupes réunies contre le saint-siége du poisson salé et du fromage les jours maigres, il se servait de son ambassadeur à Vienne, M. de Grémonville, pour faire savoir au confesseur de l'empereur que le roi « n'avait d'autre application que d'extirper l'hérésie, et que si Dieu, par sa grâce, continuait le bonheur de son règne, on verrait dans peu d'années qu'elle s'éteindrait en France, » déclaration déjà très sincère, quoique nullement désintéressée. Louis XIV avait alors à se faire pardonner à Vienne ses ménagemens pour les protestans d'Allemagne. Le « bien de la religion » n'était évidemment pas l'un de ses plus grands soucis, comme le faisait aigrement remarquer le publiciste franc-comtois baron de Lisola dans son *Bouclier d'état et de justice contre le dessein manifestement découvert de la monarchie universelle*. « Quoique la religion protestante lui doive une partie de ses progrès, disait-il, la France ne laisse pas de donner de secrètes vues aux catholiques pour leur faire considérer sa puissance comme la seule qui, n'étant liée par aucune capitulation, est en état de réduire toutes les sectes sous l'obéissance de l'église. En un mot, pour l'érection de leur monarchie, ils imitent et appliquent à de mauvais usages la maxime que saint Paul pratiqua pour l'agrandissement de celle du Christ : *factus sum omnibus omnia*... Jamais aucun peuple n'a témoigné le moindre penchant à se rebeller qu'ils n'en aient aussitôt fait des alliés... Leur maxime est d'entrer dans toute sorte d'affaires à droite ou à gauche, et faire partout les arbitres, par force ou par adresse, par autorité ou par surprise, par menaces ou par amitié... Le génie de la nation est naturellement porté aux armes, ardent, inquiet, ami de la nouveauté, désireux des conquêtes, prompt, agissant et flexible à toute sorte d'expédiens qu'il juge propres à ses fins... La

maxime de leur gouvernement est d'entretenir toujours la guerre au dehors, et d'exercer leur jeune noblesse aux dépens de leurs voisins. Cette maxime est très politique et fort ajustée à leur propre utilité, mais très incommode pour tout le reste du monde. En effet, il est constant que le génie de la nation ne peut pas souffrir qu'il subsiste longtemps dans l'oisiveté de la paix; il faut de l'aliment à ce feu, et, si on ne lui en donnait au dehors, il s'en formerait de lui-même des matières au dedans. De plus, comme les plus grands revenus de la couronne de France consistent dans la bourse du peuple, et que les contributions immenses ne se peuvent exiger, en temps de paix, sans faire beaucoup de mécontens, il est nécessaire de le repaître de la fumée de quelques conquêtes et d'avoir toujours des prétextes pour demeurer armé et soutenir par la force cette autorité royale qui s'est si étrangement débordée hors des limites de leurs lois fondamentales. »

La France nouvelle s'est quelquefois vantée de n'avoir plus rien de la France ancienne; voilà pourtant un vieux portrait dans lequel on retrouve aujourd'hui un certain air de famille. Il n'est pas flatté, et, Dieu merci, il a souvent cessé d'être ressemblant. Il l'est un peu redevenu. Je sais même des gens qui voudraient la ressemblance plus complète. S'ils pouvaient du moins nous rendre, avec la politique de leur choix, Colbert et Louvois pour la pratiquer!

II.

Louvois n'était assurément ni bien aimable, ni bien scrupuleux, ni bien modéré, et pourtant comment se défendre tout à fait de la séduction que ce merveilleux administrateur a exercée sur son nouvel historien? Il est si rare d'assister à des affaires vraiment bien conduites! C'est plaisir que de voir un grand gouvernement, même lorsqu'il est absolu et qu'il se trompe, savoir bien ce qu'il veut et à quelles conditions ce qu'il veut est possible, se rendre compte, avant d'agir, des moyens et des obstacles, proportionner ses préparatifs à la taille de ses desseins, aller fermement à son but en ne livrant à la fortune que ce qui ne peut lui être enlevé, attendre la victoire non du choc brutal des soldats, non du hasard d'une rencontre, mais de l'habileté de ses combinaisons, du secret de ses opérations, de la bonne organisation de ses magasins et de ses troupes, du coup d'œil de Vauban et de Turenne. « Il y a dans Louvois, dit fort bien M. Rousset, deux personnages distincts, un administrateur et un politique. Le procès peut être fait au politique; l'administrateur est hors de cause. » Et en effet, dans cette ancienne France qui compte

parmi ses administrateurs militaires Sully et Richelieu, Louvois a été sans pareil dans la science qui doit fournir aux généraux leurs instrumens et leurs ressources, qui des points les plus divergens doit concentrer sous leur main les moyens d'agir sans trahir le secret des opérations, qui, à leur entrée en campagne, doit leur livrer l'adversaire, déjà dérouté par des mouvemens trompeurs de troupes et de convois. Grâce à l'activité de Louvois, à sa fermeté, à son exactitude, à son esprit d'invention et de réforme, les compagnies étaient toujours au complet, les armes et les chevaux en bon état, les soldats bien nourris et bien chaussés, les magasins nombreux et à portée des besoins, les places exactement ravitaillées, l'armée toujours prête, l'ennemi toujours sur le qui-vive et toujours surpris. Louvois était digne du flatteur reproche que lui adressait du fond de l'Alsace le maréchal de Luxembourg après l'investissement de Condé, en 1676 : « Au lieu de marcher à Condé comme à un duel assigné, et de mander au gouverneur qu'il se tînt sur ses gardes, vous avez donné des jalousies de tous côtés, fait atteler le canon pour marcher dans toutes les villes; cela a été suivi d'une infinité de ruses entassées les unes sur les autres, et enfin les ennemis disent fort bien en ce pays que votre voyage en Flandre n'a pas été celui d'un homme d'honneur, et que vous n'y avez fait que des trahisons pour les surprendre. Ma consolation est que le roi n'a point paru dans tout cela, qu'il vous a laissé faire toutes vos menées, et que sa majesté en personne n'a voulu avoir part aux choses que quand il y a eu du péril à essuyer, et qu'elle a pu y acquérir de la gloire. »

Louvois se complaisait dans des trahisons moins permises. Il avait du goût pour l'emploi de la fraude et de la violence dans les affaires d'état. Le vol, le faux, l'assassinat, rien ne lui coûtait pour servir le roi et nuire à l'ennemi. Il n'avait même pas besoin de l'aiguillon de la nécessité. Écoutez-le recommandant, en 1674, au comte d'Estrades de prendre mort ou vif le plénipotentiaire de l'empereur au congrès de Cologne, ce même baron de Lisola qui se permettait d'écrire avec tant de verve contre la politique de Louis XIV. « Il y a bien de l'apparence que M. de Lisola doit bientôt partir de Liége pour s'en retourner à Cologne. Comme ce serait un grand avantage de le pouvoir prendre, et que même il n'y aurait pas grand inconvénient de le tuer, pour peu que lui ou ceux qui seraient avec lui se défendissent, parce que c'est un homme fort impertinent dans ses discours, et qui emploie toute son industrie, dont il ne manque pas, contre les intérêts de la France, avec un acharnement terrible, vous ne sauriez croire combien vous feriez votre cour à sa majesté, si vous pouviez faire exécuter ce projet lorsqu'il s'en retournera. »

Très dédaigneux de l'opinion, et prenant pour une marque de supériorité intellectuelle ce qui n'était que le signe d'un esprit étroit, Louvois se vantait de n'être plus malade d'un mal dont on avait été entaché avant lui, le « qu'en dira-t-on? » Aussi négligeait-il un moyen de gouvernement dont le cardinal de Richelieu s'était beaucoup servi et avec un grand profit, les journaux. Les bruits les plus ridicules et les plus dangereux se répandaient dans la foule, sans que Louvois se donnât la peine de les faire démentir. Vauban, dont l'esprit, beaucoup plus élevé et plus étendu, comprenait très bien la puissance de l'opinion dans les affaires humaines, lui en faisait amicalement reproche. « Je voudrais un gazetier, écrivait-il à Louvois le 14 juillet 1674, qui fût capable de tourner en ridicule (mais bien à propos) ceux de Hollande et de Bruxelles sur l'infinité d'hyperboles qu'ils nous débitent, car il est fort honteux à nous qu'il paraisse à toute l'Europe qu'on parle mieux français dans les pays étrangers que chez nous. Je sais que vous traitez la *Gazette* de bagatelle, mais ils n'en font pas de même, et je crois qu'ils ont raison, car après tout elle a pouvoir sur la réputation. »

La hardiesse de Louvois à braver le « qu'en dira-t-on ? » ne le rendait d'ailleurs nullement endurant pour ceux qui parlaient mal de lui; la seule liberté qui n'ait jamais disparu en France, c'est la liberté de la conversation, liberté très précieuse sans doute, mais qui, au lieu de nous servir à en prendre d'autres, nous console trop souvent de les avoir perdues. Au plus brillant du règne de Louis XIV, on s'indignait à la cour contre les dévastations ordonnées par Louvois dans les pays conquis. L'évêque d'Utrecht, étant venu à Saint-Germain en 1673, pendant que le maréchal de Luxembourg vaquait dans son diocèse aux contributions et aux incendies, fut très étonné d'entendre les courtisans s'apitoyer avec lui sur les misères de sa province, détestant les cruautés dont elle était victime; l'un d'eux même s'abandonna si fort « à dire le diable contre la France, » que le bon évêque, de retour à Utrecht, dit naïvement à Luxembourg : « L'on parle librement en France, et chacun dit son avis. » Il eut cependant la prudence de ne citer aucun nom. Louvois aurait bien voulu les connaître, Luxembourg aussi. « Pour moi, s'écriait ce dernier, j'avoue que je ne sais ce que je serais capable de faire contre telle canaille. »

Ce qu'il était capable de faire, on le sait quand on l'a entendu raconter en ricanant comment il punissait en Hollande l'impudence de ceux qui osaient résister à ses sauvages exactions : « J'envoyai, il y a trois jours, M. de Maqueline pour châtier des paysans qui avaient tiré sur un de nos partis; il ne les trouva pas assemblés, et ainsi il fut contraint de brûler seulement leur village, et comme ce fut la

nuit qu'il y arriva, et que les maisons de ce pays sont fort combustibles, il est vrai que rien ne s'est sauvé de ce qui était dedans, chevaux, vaches, et, à ce qu'on dit, assez de paysans, femmes et petits enfans. » Mais à contempler « d'assez jolis petits tas de Hollandais consumés par les flammes, » il n'y aurait pas eu assez de plaisir sans l'assaisonnement de quelques petits profits. M. de Luxembourg ne se contentait pas, bien entendu, de lever contribution pour le compte du roi sur les riches marchands d'Amsterdam, en menaçant de brûler les maisons qu'ils possédaient aux environs d'Utrecht; il prétendait par la même occasion satisfaire son goût pour les chinoiseries. « Il ne se fera rien avec aucun de ces messieurs, écrivait-il à Louvois, que je n'aie quelque chose qui vienne des Indes, je vous le dis franchement; mais si j'en avais quelqu'une galante, croyez-vous que ce fût pour moi? Non, je vous assure, ce serait pour mon roi, et vous pourriez bien en avoir quelque guenille. Voilà tous mes projets de volerie. »

L'intendant Robert, son digne collaborateur en vexations, ne parlait pas avec moins d'esprit et d'agrément de « toutes les cruautés qu'il faisait pour tirer un peu d'argent » aux malheureux bourgeois d'Utrecht. Voici ce qu'il écrivait au secrétaire de la guerre le 14 février 1673 : « Pour vous faire concevoir la misère qui est dans le peuple de cette ville et l'effet qu'y produit la violence avec laquelle nous levons la taxe, je vous dirai que l'on est accablé, aux portes de la ville, de gens qui veulent s'en aller... Je suis présentement après à pousser un peu violemment, et peut-être pas trop justement, deux des plus notables et des plus riches de cette ville. L'un s'appelle M. Wulst, qui est un des états de cette ville, chez qui j'ai trouvé environ deux douzaines de méchans siéges qui étaient à une personne retirée en Hollande, par où il tombait dans le cas de l'amende du quadruple, puisqu'il ne les avait pas déclarés; mais comme lesdits siéges, à les bien estimer, ne valent que vingt sols tout au plus la pièce, l'amende n'aurait dû être que de cent livres. Cependant, au lieu de cent livres, je lui ai demandé une amende de six mille florins, sans avoir de fort bonnes raisons à lui dire pourquoi je lui demande une amende si forte, sinon parce que je prétends que lesdits siéges étaient dans une maison où l'on a fait rompre les scellés que j'y avais fait mettre. Voilà le prétexte dont je me sers; mais la raison que j'ai dans le fond, c'est que j'ai été très bien informé que, dans l'assemblée des états, personne n'a jamais été plus contre les intérêts du roi que lui, et j'ai cru que vous ne trouveriez pas mauvais que je me servisse de ce petit prétexte, que j'ai cherché avec bien de la peine, pour lui donner cette mortification qui profitera de six mille florins au roi, et qui donne de la

joie et en même temps de l'appréhension à tous les plus notables habitans; car il n'est point du tout aimé, et il n'y a personne qui n'ait d'abord deviné pour quelle raison je lui ai fait cette querelle d'Allemand. Je ne sais pas quand il paiera; mais, à bon compte, il y a déjà cinq jours qu'il a douze soldats chez lui, et deux jours qu'il en a vingt, qui font assurément fort grande chère, et sont si soûls de vin, qu'ils ne veulent plus boire que de l'hypocras. »

Vous croyez peut-être que Louvois va modérer la verve de son agent! Point du tout; il craint de le voir devenir trop sensible. « Je vous prie de ne point vous lasser d'être méchant, et de pousser les choses avec toute la vigueur imaginable. » En attendant, « il mourait une furieuse quantité de peuple en Hollande, et les eaux y apportaient des millions de bestiaux morts et noyés. » C'était Luxembourg qui traçait ce tableau pour le ministre. « J'ai pensé, continuait-il plaisamment, ne vous point mander cela, pitoyable comme je vous connais, de peur de vous faire de la peine; mais je n'ai pu m'en dispenser parce qu'il faut dire les choses comme elles sont. » Et Louvois lui répondait sur le même ton : « Je vous sais le plus méchant gré du monde de m'avoir si bien instruit de toutes les misères de Hollande, parce que j'en ai été touché au dernier point, et si j'avais ici des casuistes, je les consulterais pour savoir si je puis, en conscience, continuer à faire une charge dont l'unique objet est la désolation de mon prochain! Et s'ils me conseillaient de la quitter, je m'en retournerais à Paris. Par bonheur pour moi, il n'y en a point à la suite de l'armée. »

Il y avait apparemment quelque grande raison d'état à toutes ces horreurs qui soulevaient contre la France l'irréconciliable colère des Hollandais et l'indignation de la conscience universelle. Louvois va nous la dire, et c'est ici que ce prévoyant administrateur se montre un politique à courte vue et à idée fixe : « Sa majesté trouve que de l'argent vaut mieux que leurs bonnes grâces... La ville d'Utrecht et son territoire ne pouvant demeurer possession française, il faut en prendre tous les avantages imaginables, sans se soucier de la bonne ou méchante humeur des habitans... Il vaut mieux conserver au roi cent soldats que de leur plaire. » Ainsi faire vivre l'armée aux dépens de l'ennemi, c'est à cette misérable considération que Louvois subordonne les intérêts généraux de la politique française. En vain Condé lui représente-t-il que « le profit qu'on tire ne vaut pas l'aversion cruelle qu'on s'attire, » Louvois se rassure en disant « qu'il est utile de faire crier les particuliers qui perdent leurs biens, qu'on les réduira ainsi infailliblement à faire la paix aux conditions que l'on voudra. » Trois mois après, leurs cris avaient ameuté l'Europe contre la France, et Louvois s'étonnait en-

core naïvement « que les Hollandais pussent être endiablés à ne pas faire la paix. » Inquiet de leur obstination inattendue et de leur cortége non moins imprévu d'alliés, il se révoltait cependant à la pensée de leur rendre Maestricht, seul moyen de dissoudre la coalition formée par eux contre Louis XIV. « Le roi, écrivait-il à Courtin, céderait aussitôt Paris et Versailles que Maestricht, » mot terrible et insensé qui rappelle celui de Napoléon à lord Whitworth, au moment de la rupture de la paix d'Amiens : « J'aime mieux vous voir en possession des hauteurs de Montmartre que de Malte. » Louis XIV eut du moins sur Napoléon cet avantage de n'être pas pris au mot par les événemens.

Ce qui faisait de Louvois un très dangereux conseiller politique pour Louis XIV, c'était ce qui faisait de Louis XIV un roi très dangereux pour la France. Louvois et Louis XIV se ressemblaient trop et ressemblaient trop à la France par leur confiance illimitée dans les forces militaires du pays et par leur insolent dédain pour l'étranger. M. Rousset a quelque indulgence pour ce penchant si français, et qui n'en aurait, si les forces avaient été aussi illimitées que la confiance, si le dédain n'avait conduit à l'humiliation? Qui ne serait touché de cet accord avec la fibre nationale, si ce trop complet accord n'avait compromis l'honneur et les intérêts de la nation? Modérer les instincts naturels sans les révolter, c'est le premier devoir des ministres envers les rois et des rois envers les peuples, devoir si difficile que rois et ministres prennent habituellement le contre-pied.

Nous avons généralement du goût pour ceux qui nous surmènent. D'où vient donc l'incontestable impopularité du nom de Louvois? Beaucoup plus du bien que du mal qu'il a fait. « C'est pour avoir attaqué avec hardiesse les vices répandus dans l'armée française, nous dit M. Rousset, que le nom de Louvois a été le plus maltraité par l'opinion de son temps, complice égarée des officiers de tout grade, depuis le maréchal de France jusqu'au simple cornette, que l'inflexible ministre rangeait impérieusement à leur devoir : injustice flagrante, qui n'aurait pas dû survivre, et qui a survécu aux passions des contemporains! » La plupart des jugemens qui courent dans le public sur Louvois sont en effet de tradition, et de tradition suspecte. Les uns ne veulent voir en lui qu'un « monstre d'égoïsme, contre lequel toutes les suppositions sont permises, un homme sinistre, un esprit infernal. » D'autres croient le dépeindre tout entier en répétant la formule de l'abbé Vittorio Siri : « le plus grand commis et le plus grand brutal qui fut jamais. » Épithètes déclamatoires ou formule étriquée, tout cela est également faux. A ce Louvois de convention, construit tout d'une pièce, qui ne rit jamais

et qui fronce toujours le sourcil, M. Rousset en a substitué un autre, le vrai, le Louvois vivant, complexe, brutal et courtisan, adroit et impérieux, égoïste et patriote, judicieux et fougueux, capable d'éprouver et d'inspirer l'affection comme la haine, détracteur jaloux et timide de Turenne, ennemi souterrain et camarade de Luxembourg, ami de Vauban et de Catinat. Ce qu'on peut inventer de plus inexact sur Louvois, c'est d'en faire un subalterne. Il n'avait assurément pas l'étoffe d'un premier ministre : il n'avait la variété d'esprit et d'aptitude ni de Sully, ni de Richelieu, ni de Mazarin; mais ce n'était rien moins qu'un commis, c'était une spécialité, une spécialité originale, éminente, despotique, même dans ses rapports avec son maître, et à ce titre souvent insupportable à Louis XIV autant que nécessaire. Lorsque Louvois n'est pas à ses côtés, l'esprit du roi s'embarrasse et fait fausse route dans les affaires militaires. Lorsque Louvois le contredit, le roi se trouble en présence d'une capacité supérieure, et finit presque toujours par céder. Dans les curieux fragmens de correspondance entre Louvois et Louis XIV qui nous sont rapportés, on sent à chaque instant que l'esprit du ministre a barre sur l'esprit du roi; mais, malgré le ton bref que se permet parfois le jeune secrétaire d'état, malgré la confiance un peu impertinente qu'il affecte dans son jugement, on retrouve en lui à l'occasion le fils du cauteleux et intrigant Le Tellier. Que son crédit soit ébranlé auprès de Louis XIV, il deviendra empressé, déférent, modeste; il donnera longuement toutes les raisons de ses avis, et se dira humblement prêt à se ranger à ceux du roi. Que sa fortune au contraire soit trop haute, que son renom devienne trop éblouissant pour une cour déjà fatiguée de sa faveur, et il écrira à son père : « A l'égard de notre réputation, bien loin de chercher à faire des choses qui l'établissent, j'en voudrais trouver qui la déprimassent, rien ne pouvant être meilleur dans la situation des affaires. »

En tout, Louvois dut beaucoup aux leçons de son père, même comme administrateur. Longtemps mêlé à l'administration militaire, Le Tellier savait mieux que personne les vices de l'armée française et les correctifs à leur appliquer. Plusieurs des réformes qui furent accomplies par Louvois avaient été déjà commencées par Sully et par Richelieu. Deux fois interrompues par le laisser-aller d'une régence, elles avaient besoin d'être reprises et complétées. Ce qui manqua à Le Tellier pour tenter cette œuvre, ce ne fut pas la connaissance du mal ni du remède, ce fut la force de la volonté, le zèle pour le bien public, l'horreur de la friponnerie et du désordre. Louvois apprit de son père beaucoup de ce qu'il y avait à faire; mais il ne dut qu'à lui-même la vigueur nécessaire pour opérer.

Son mérite fut d'accomplir ce que Sully et Richelieu avaient rêvé et ce que le modéré Le Tellier avait entrevu sans passion.

Il y avait dans la constitution de l'armée française certains vices organiques qui rendaient l'œuvre des réformes à la fois très nécessaire et très difficile. De grandes charges militaires presque indépendantes s'y opposaient à la concentration de l'autorité entre les mains du ministre. La vénalité des régimens et des compagnies y rendait l'avancement lent et difficile, et divisait l'armée en une infinité de parcelles dont chacune avait son propriétaire, seul chargé, en échange de la prime de levée et de la solde que lui fournissait le roi, de recruter, d'équiper et de faire vivre le soldat. L'ancien usage du *roulement* envenimait les rivalités et multipliait les conflits entre les généraux du même grade, en leur donnant le commandement à tour de rôle. L'incohérence dans l'impulsion supérieure, la discorde parmi les généraux, l'insubordination et la friponnerie des officiers, la misère, la dépravation et la désertion des soldats, une disproportion scandaleuse et dangereuse entre l'effectif supposé et l'effectif réel, « des compagnies fortes pour le paiement et faibles dans le service, » tels étaient les fruits naturels du système; mais le système était si intimement lié avec l'état social qu'aucun homme de sens ne pouvait songer à le saper par la base. Combattre le mal sans en détruire radicalement la cause, c'est après tout la condition de l'humanité. L'esprit positif de Louvois n'avait pas les prétentions surhumaines de l'esprit révolutionnaire. Résigné à ne pas opérer une guérison brusque et définitive, mais décidé à appliquer sans cesse au mal d'énergiques correctifs, il arriva peu à peu à développer dans l'armée les qualités les plus contraires à sa constitution, l'esprit d'ordre, d'unité, d'obéissance, de hiérarchie, de probité, et il en fit l'un des instrumens les plus sûrs dont la politique française ait jamais disposé.

Le cardinal de Richelieu avait profité de la mort du duc de Lesdiguières pour supprimer la charge de connétable. Le Tellier avait profité de la mort du duc d'Épernon pour supprimer la charge de colonel-général de l'infanterie. Louvois laissa subsister celles de colonel-général de la cavalerie et de grand-maître de l'artillerie; mais, incessamment envahies par sa persévérante usurpation, ces charges furent réduites par lui à des priviléges purement honorifiques, et le pouvoir militaire fut enfin concentré dans la main du roi. Louvois accomplit une œuvre non moins indispensable en mettant fin aux conflits entre les chefs de l'armée par l'ordonnance du 1er août 1675, qui supprima l'ancien usage du roulement et fonda la hiérarchie militaire sur la base solide de l'ancienneté du grade. Il ne détruisit pas la vénalité des régimens et des compagnies; mais,

en respectant la propriété militaire, il contraignit les propriétaires à remplir toutes leurs obligations. La solde fournie par le roi et les contributions levées sur les communautés astreintes au logement des gens de guerre étaient insuffisantes pour donner aux capitaines le moyen d'acquitter les charges qui pesaient sur eux. N'importe; s'ils voulaient continuer à servir, il fallait que leurs compagnies fussent au complet, que leurs hommes fussent nourris, chaussés et vêtus. L'habillement uniforme n'était pas prescrit : Louvois tenait peu à ce qui n'était que de parade; mais tout ce qui dans l'équipement était essentiel, indispensable au service, il l'exigeait des officiers; s'ils tardaient à s'exécuter, le ministre faisait les fournitures pour leur compte sur leurs appointemens saisis. L'uniformité de l'armement et de la manœuvre était de rigueur. Malheur à ceux qui prétendaient se soustraire à cette règle! Ils étaient cassés et « prenaient chemin d'aller se reposer à la Bastille. » D'actifs et zélés surveillans épiaient leurs moindres fautes. Aux commissaires des guerres et aux intendans, qui avaient pour mission d'exercer un contrôle administratif sur les chefs de corps, Louvois ajouta des officiers inspecteurs, chargés « d'informer le roi de l'état des troupes, si elles faisaient l'exercice bien ou mal, de faire entendre aux officiers les soldats qu'ils devaient garder ou changer, les réparations qu'il fallait qu'ils fissent aux armes et habits de leur compagnie. » Par exception, le roi consentait quelquefois à entrer pour une part dans la dépense de ces réparations; pendant les mois de campagne, il fournissait toujours le pain et le fourrage moyennant une retenue sur la solde. Partout où marchaient les troupes, les subsistances marchaient après elles. Louvois ne voulait pas que les vivres pussent leur manquer un seul jour; il ne voulait pas, même lorsqu'il faisait ravager et dépouiller la Hollande, que le soldat fût contraint à vivre de maraude, parce que la maraude tue la discipline, et que l'indiscipline tue les armées. La bonne organisation des magasins fut l'un de ses plus puissans moyens d'action pour rendre les troupes obéissantes, alertes et disponibles. Toujours abondamment pourvues, elles pouvaient, en toute saison, marcher et agir sur un signe du roi.

Nous avons cherché à indiquer en peu de mots la portée et le caractère des réformes accomplies par Louvois. Nous ne pourrions les raconter en détail sans nous écarter du plan de cette étude. Dans un excellent chapitre sur les institutions militaires de la France sous Louis XIV, M. Rousset a étudié complétement l'œuvre de Louvois, et c'est dans son livre tout entier qu'on apprend ce que l'armée française, réorganisée par ce grand ministre, était capable de faire, la merveilleuse variété d'aptitude à laquelle elle était parvenue, le

rare mélange de fermeté et d'entrain qu'elle savait déployer. Tantôt ce sont les soldats de Turenne, que leur opiniâtre sang-froid ferait prendre à certains momens pour des hommes du Nord, si au signal de leur chef on ne les voyait retrouver toute leur impétuosité native; tantôt ce sont de nobles et brillans mousquetaires, dont la fougue intelligente fait penser à nos zouaves. Écoutez comment, le 17 mars 1677, ils prirent Valenciennes, sans en demander la permission à Louis XIV :

« Le 16, dans la nuit, deux fortes colonnes d'assaut furent disposées aux extrémités de la parallèle; en tête de ces colonnes se trouvaient les deux compagnies des mousquetaires de la garde et la compagnie des grenadiers de la maison du roi que Louis XIV avait tout récemment formés des meilleurs soldats de son régiment; on les appelait familièrement dans l'armée les *riotorts*, du nom de leur commandant; ils servaient, comme les mousquetaires, indifféremment à pied ou à cheval. Pendant toute la nuit, les batteries de mortiers n'avaient pas cessé de lancer des bombes. Le 17, au point du jour, leur feu s'éteignit graduellement. Le canon ne tirait qu'à de longs intervalles, un profond silence régnait dans la tranchée, nulle agitation, rien qui pût éveiller l'attention de l'ennemi. Tout à coup, à neuf heures du matin, neuf coups de canon donnent le signal. Quatre mille hommes environ, s'élançant brusquement de la parallèle, escaladent sur plusieurs points le premier ouvrage, et tombent sur ses défenseurs, qui ne s'attendaient à rien moins qu'à être attaqués. Aussi ce premier ouvrage fut-il emporté en un clin d'œil et presque sans perte... Les premiers momens donnés aux premiers ordres, Louis XIV, qui s'était placé sur une hauteur pour voir l'affaire, entendit un bruit de canon; comme il cherchait d'où venait ce bruit, il aperçut soudain, non sur le premier ouvrage, ni sur le second, ni sur le troisième, mais sur les remparts mêmes de la ville, les habits éclatans de ses mousquetaires. Il les crut tous perdus, tués ou pris; ils étaient en train de prendre Valenciennes.

« Voici ce qui s'était passé. Après l'assaut, les mousquetaires, jeunes et ardens gentilshommes, avaient dédaigneusement laissé aux troupes qui les suivaient le soin vulgaire de faire le logement dans l'ouvrage conquis. Pour eux, ils s'étaient jetés à la poursuite des fuyards. Les *riotorts*, vieux soldats, ne voulurent pas abandonner ces vaillans étourdis, et les uns et les autres criant : « Tue! tue! » pointant de l'épée dans la massse confuse qui roulait devant eux, allaient au hasard à travers les accidens des fortifications, palissades, fossés, traverses, descendant, montant, tournant, escaladant les ouvrages, et toujours poussant au milieu d'une foule éperdue qui grossissait à mesure, mais sans résistance, et qui les aurait écrasés rien qu'en se refermant sur eux, jusqu'à ce qu'enfin, ayant traversé sur des corps amoncelés un étroit et obscur passage, ils se trouvèrent tout à coup dans la ville. Alors ils commencèrent à se reconnaître. Surpris, mais non effrayés de leur situation, ils se rallièrent... Une rue s'ouvrait devant eux, à l'autre bout de laquelle ils voyaient s'avancer une troupe de cavalerie inquiète de ce désordre et de ces clameurs. Les uns, se jetant dans les maisons à

droite et à gauche, firent feu par les fenêtres; les autres, présentant la baïonnette au poitrail des chevaux, en abattirent quelques-uns, qui rompirent la charge et leur firent une sorte de retranchement. Les cavaliers tournèrent bride, et, se voyant poursuivis, coururent donner l'alarme au reste de la garnison. Pendant ce temps, les *riotorts*, qui avaient plus de sang-froid et d'expérience, étaient montés sur le rempart, dont ils avaient facilement chassé les rares défenseurs, ébahis du spectacle étrange qui se passait sous leurs yeux. Les mousquetaires les y rejoignirent bientôt, et, retournant les canons, ils commencèrent à tirer sur la ville. Ce fut alors que Louis XIV les aperçut.

« Le maréchal de Luxembourg, comprenant aussitôt ce qui se passait, se jeta en avant, suivi des compagnies des gardes qui s'étaient logées dans le premier ouvrage. En un instant, les portes furent enfoncées, et les hardis mousquetaires se virent soutenus par des forces nombreuses contre lesquelles toute résistance était impossible. Après quelques pourparlers, la garnison se rendit prisonnière, et la bourgeoisie demanda grâce... Voilà le récit abrégé d'une action, la plus extraordinaire peut-être de nos annales militaires, si riches en coups d'éclat. Elle n'avait pas coûté quarante hommes tués ou blessés. »

III.

Les soldats français sont ce que les font les généraux. Leur génie est essentiellement souple, varié et perfectible, comme celui de la nation. A presque toutes les époques de notre histoire, on retrouve dans l'armée française deux types d'héroïsme très divers, et tous les deux nationaux, puisqu'ils se reproduisent : l'héroïsme fougueux, corrompu, entraînant, séduisant; l'héroïsme contenu, savant, vertueux, et parfois un peu maussade. Condé et Luxembourg appartiennent au premier type, Turenne et Vauban au second.

Le Condé qui nous apparaît ici n'est plus tout à fait le Condé de la bataille de Rocroy. Usé à cinquante ans par des infirmités précoces, goutteux, dégoûté, il a sans doute, au passage du Rhin et à la bataille de Senef, ses réminiscences de vieux lion, ses retours d'emportement et d'audace; mais il est habituellement chagrin, pessimiste, indécis. Il a perdu confiance en lui-même. Turenne mort, il hésite à accepter la succession militaire de ce grand homme, dont il a été si longtemps l'heureux rival. Il se plaint des troupes, il demande des instructions. Ce n'est pas l'*Histoire de Louvois*, c'est *la Jeunesse de Madame de Longueville* qui nous montre le génie de Condé dans son éclat.

Luxembourg au contraire est dans toute sa verdeur pendant la guerre de Hollande. M. Rousset a dépeint avec beaucoup de vérité et de talent le caractère de ce bossu plein de feu, de vices et de

charme : homme de guerre du premier ordre, le plus grand élève de Condé, ayant, comme Condé dans ses meilleurs jours, l'instinct des batailles, l'inspiration soudaine, le mépris du danger, l'entrain qui enlève le soldat; « mais par malheur l'un des hommes les plus corrompus de son temps, sans mœurs, sans principes, sans vergogne; non pas cruel, mais impitoyable; prêt à tout pour satisfaire une ambition sans mesure; portant plus haut que personne au monde l'orgueil de son rang et de sa naissance, et cependant s'abaissant, avec tous les gens en faveur, ministres, maîtresses, valets du roi, aux derniers excès de la familiarité, familiarité de grand seigneur à vrai dire, spirituelle, impertinente, pleine de dédain au fond, et dans l'occasion se relevant, par un vigoureux coup d'aile, aux derniers excès de l'emportement et de l'insolence. A tout prendre, le type du courtisan sans respect, sans scrupule et sans foi. »

La vertu et le bonheur du soldat ne devaient pas être le plus grand souci d'un tel général. Aussi voyait-on souvent renaître dans son armée les fraudes sur la solde, le gaspillage des vivres, la maraude, l'insubordination, la désertion, tous les méfaits et tous les crimes que Louvois prétendait réprimer. Le ministre se plaignait; Luxembourg lui répondait qu'il avait bien raison de se plaindre, que la licence des troupes était à son comble, mais que cela venait ainsi par boutades, et que cela passait de même, la corde et le bâton n'y faisant rien. Louvois insistait. « Il faut, s'il vous plaît, trouver moyen d'empêcher que cela n'arrive plus à l'avenir... Sa majesté n'est pas accoutumée, après avoir répondu à une chose, d'en entendre parler davantage. » Le désordre disparaissait pour un temps, puis reparaissait de nouveau. Alors Louvois ne se contentait plus de menacer les coupables, il punissait les juges trop indulgens. Un conseil de guerre avait infligé une punition insignifiante à des cavaliers dignes de mort et au capitaine qui avait toléré leur indiscipline. Louvois écrivit à Luxembourg : « Sa majesté aurait pris le parti d'interdire tous ceux qui ont assisté à ce jugement, sans la considération de M. de La Cardonnière, aux anciens services duquel elle a eu la bonté d'épargner une pareille mortification; mais pour apprendre à ceux qui ont rendu ce jugement la manière dont elle désire être servie une autre fois, elle veut que vous les envoyiez tous querir et que vous leur témoigniez la mauvaise satisfaction qu'elle a de ce qu'ils ont fait en ce rencontre, et combien peu le jugement qu'ils ont rendu la persuade qu'ils aient l'application qu'ils doivent pour se bien acquitter de leurs charges. Sa majesté ordonne à M. Le Peletier de retenir deux mille livres sur les appointemens de ceux qui ont assisté au conseil de guerre. »

Le laisser-aller n'était pas le seul défaut militaire de Luxembourg. Il en avait un autre, assez commun parmi les hommes de guerre de son espèce : l'échec d'un camarade lui était agréable; il ne s'en cachait pas, il avouait humblement être en cela comme tout le monde, et cela lui pesait; il ne demandait qu'à être défendu contre ses mauvais sentimens par un commandement en chef qui le mît au-dessus de telles misères. C'est ce qu'il insinuait doucement à Louvois lorsque, simple gouverneur d'Utrecht en 1672, il représentait au ministre le danger de laisser les divers gouverneurs des places conquises en Hollande livrés sans chef à leurs rivalités et à leurs haines. « Peut-être, par la malignité de la pauvre nature humaine, remplie de faiblesse en bien des choses, serions-nous assez aises, tant que nous sommes ici, de bien faire de notre côté, et que nos camarades ne fussent pas si heureux du leur, et, par cette raison, on ne se donnerait pas les uns aux autres les assistances assez promptes, et on ne nous verrait pas tous concourir avec la diligence qu'il faut au plus grand bien du service du maître. Un moyen pour que nous ne tombions pas dans une pareille infamie, c'est de mettre ici quelqu'un au-dessus de nous qui soit chargé également du soin de toutes choses. » Louvois ne voulut pas comprendre; il écrivit au gouverneur d'Utrecht qu'on ne lui donnerait pas de supérieur pour le présent, mais qu'on pourrait lui en donner un plus tard. La raillerie parut à Luxembourg du plus mauvais goût; le fond de son cœur éclata. « Je vous l'ai dit autrefois, répondit-il, je ne suis point né pour être camarade de certaines gens ni même de ceux qui croiraient avoir droit de me commander... Je n'ai pas assez de mérite pour me trouver avec eux au même poste, et quand je m'y verrai réduit, je supplierai le roi que je sois plutôt garde de chasse dans quelqu'une de ses plaines que confondu dans ses armées avec beaucoup d'autres. » Le désappointement devint bien plus cruel encore pour Luxembourg, lorsque le supérieur qu'il avait demandé lui fut donné. Ce fut Condé. Louvois ne fit rien pour panser la blessure. « M. le Prince, écrivit-il à son orgueilleux client, part pour aller commander au lieu où vous êtes; je l'ai fort assuré que vous auriez grande peine à le reconnaître, et que vous craignez fort de ne pouvoir servir sous lui à cause de l'obscurité de ses commandemens. » Et plus tard : « M. le Prince étant présentement à Utrecht, c'est à lui que je dois écrire dorénavant, et ne plus avoir commerce avec un petit subalterne comme vous. »

Luxembourg fut forcé d'attendre encore deux ans ce commandement en chef qui devait exercer sur lui une si bonne influence morale. A la seule nouvelle de sa nomination, il eut en effet un touchant accès d'humilité. « J'apprends, monsieur, la grâce que le roi

vient de me faire; je suis si obligé à sa majesté et j'ai une si grande envie de la bien servir, que tous les emplois me sont bons, depuis ceux qui conviennent à un sergent d'infanterie jusqu'à ceux du poste où le roi m'a élevé... L'armée est belle et bonne, et s'il y manque quelque chose, ce n'est qu'une seule dont je n'oserai dire mon avis par la bonne opinion et le respect que j'ai pour le choix du roi, que je tiens pour plus infaillible que le pape, et parce que j'ai lieu de croire que vous ne lui avez rien représenté contre ses sentimens. Vous voyez bien que cela ne peut regarder que celui qui la commande. A cela près, j'ai très bonne opinion du reste. L'armée ennemie est pourtant forte; il y est venu quelque canaille de Hollande, et l'on dit qu'on y en attend encore. Tout cela ne me fera pas tourner ma méchante cervelle. Je vous conjure de me prescrire positivement ce que j'aurai à faire, afin que je ne fasse point de faute, car j'ai toujours peur de manquer. » Le maréchal disait peut-être plus vrai qu'il ne croyait, non sans doute qu'il fût de ces timides honnêtes gens qu'écrase le sentiment de la responsabilité : on ne peut être plus audacieux et plus corrompu; mais il craignait trop de déplaire au roi pour ne pas perdre à certains momens le bénéfice de son audace. En lui, le courtisan pouvait paralyser l'homme de guerre. Quelles étaient vraiment les vues de Louis XIV? Quelle était la meilleure façon de lui faire sa cour? Était-ce de livrer bataille au risque de la perdre, ou de se porter au secours de telle place au risque de la laisser prendre? Trop souvent il se posait de telles questions, trop souvent il écrivait à Louvois pour les lui poser, ce qui faisait dire à Mme de Sévigné : « M. de Luxembourg accable de courriers. Hélas! ce pauvre M. de Turenne n'en envoyait jamais; il gagnait une bataille, et on l'apprenait par la poste. »

Ce n'était pas, d'après Louvois, le moindre défaut de Turenne. Restreindre l'autorité des généraux au profit de la sienne, leur laisser le moins d'initiative possible dans la conduite des opérations dont ils étaient chargés, diriger les armées de son cabinet, telle était la despotique et souvent dangereuse prétention du ministre. Presque tous les généraux l'acceptaient ou se donnaient l'air de l'accepter. Le prince de Condé lui-même affectait une excessive déférence en écrivant au favori, il prodiguait les baisemains, il prenait la peine d'expliquer longuement ses résolutions et de les faire agréer. « C'était, dit M. Rousset, un soin auquel Turenne se pliait difficilement; lui seul revendiquait nettement les droits de la responsabilité; » lui seul traitait froidement Louvois comme un novice capable et présomptueux qui s'arrogeait trop tôt le droit de parler en maître à un maître; lui seul exigeait et obtenait que Louvois reconnût ses torts et vînt faire ses soumissions. C'est qu'aussi le ton

du jeune administrateur était quelquefois par trop provocant. « Je crois être obligé de vous dire, écrivait-il au vainqueur de Nordlingen, qu'il sera bien à propos que, quand vous ne croirez pas pouvoir exécuter ce que sa majesté vous mandera, vous lui expliquiez fort au long les raisons qui vous en empêchent, ayant trouvé fort à redire que vous ne l'ayez pas fait jusqu'à présent. » A de telles brutalités, Turenne répondait sèchement : « Je ne manquerai plus une autre fois de rendre un compte bien exact de ce qui m'empêchera de faire ponctuellement ce que le roi commande, car il est vrai que je fais cette faute-là, qui est que, quand je crois qu'une chose ne se peut ou ne se doit faire, et que je suis persuadé que le roi, qui me la commande, changerait de pensée, s'il voyait la chose, je n'en dis pas les raisons. J'y aurai plus de précaution à l'avenir. » Et plus tard : « Je vois bien les intentions du roi, et ferai tout ce que je pourrai pour m'y conformer; mais vous me permettrez de vous dire que je ne crois pas qu'il fût du service de sa majesté de donner des ordres précis de si loin au plus incapable homme de France. » En vain Louvois usait de circonlocutions pour voiler l'impertinence de ses avis ou de ses critiques : « Les gens qui ont coutume de raisonner sur tout ce qu'ils n'entendent pas ne prêchent autre chose, si ce n'est qu'au lieu de demeurer à Mulheim, si vous vous fussiez avancé, vous auriez ou battu les ennemis ou les auriez obligés à s'éloigner du Rhin. » A quoi Turenne répondait en haussant les épaules : « Si on était sur les lieux, on rirait de cette pensée-là. Sa majesté sait bien qu'il n'y a personne qui ne dise et qui n'écrive que, si l'on allait aux ennemis, ils se retireraient bien loin. »

Turenne avait beaucoup contribué à former Louvois; Louvois ne le lui pardonna jamais. Vauban au contraire avait été le protégé de Louvois, et Louvois lui en sut toujours gré. C'est ainsi qu'il faut expliquer les rapports si différens qu'il eut avec deux grands hommes, tous deux honnêtes, tous deux fiers, fermes et quinteux. Vauban marque très bien sa position vis-à-vis de Louvois dans la lettre suivante, où il professe à la fois un mâle dévouement pour son bienfaiteur, une rude franchise et un juste orgueil : « Je vous supplie très humblement d'avoir un peu de créance à un homme qui est tout à vous, et de ne point vous fâcher si, dans celles que j'ai l'honneur de vous écrire, je préfère la vérité, quoique mal polie, à une lâche complaisance qui ne serait bonne qu'à vous tromper, si vous en étiez capable, et à me déshonorer. Je suis sur les lieux; je vois les choses avec application, et c'est mon métier que de les connaître; je sais mon devoir, aux règles duquel je m'attache inviolablement, mais encore plus que j'ai l'honneur d'être votre créature, que je

vous dois tout ce que je suis, et que je n'espère que par vous; ce qui étant de la sorte, et n'ayant pour but que très humble et très parfaite reconnaissance, ce serait y manquer et me rendre indigne de vos bonnes grâces, si, crainte d'une rebuffade ou par l'appréhension de la peine, je manquais à vous proposer les véritables expédiens. » Vauban ne demandait pas d'ailleurs pour lui-même plus de complaisance qu'il n'en promettait. Atteint dans son honneur par certains faux bruits qui étaient venus jusqu'à Louvois, il réclamait noblement de son ami une impitoyable investigation dans toute sa conduite. « Examinez hardiment et sévèrement, s'écriait-il. Bas toute tendresse! car j'ose bien vous dire que, sur le fait d'une probité très exacte et d'une fidélité sincère, je ne crains ni le roi, ni vous, ni tout le genre humain ensemble. La fortune m'a fait naître le plus pauvre gentilhomme de France; mais en récompense elle m'a honoré d'un cœur sincère, si exempt de toute sorte de friponneries qu'il n'en peut même souffrir l'imagination sans horreur. »

C'est l'honneur de Louvois d'avoir eu un tel ami, et de l'avoir toujours compris, estimé et soutenu. La reconnaissance de Vauban avait parfois de charmantes inventions. Quoi de plus original et de plus touchant que cette lettre où il annonce à Louvois qu'il a composé pour lui, et pour lui seul, ce *Mémoire pour servir d'instruction sur la conduite des siéges* où il a mis tous ses secrets? « Ce sera un livre, mais rempli de la plus fine marchandise qui soit dans ma boutique, et telle qu'il n'y a assurément que vous dans le royaume qui en puisse tirer de moi de semblable. Vous n'y verrez rien de commun ni presque rien qui ait été pratiqué, et cependant rien qui ne soit fort aisé de l'être. Ce que je puis vous en dire, monseigneur, est qu'après vous être donné la peine de le lire une fois ou deux, j'espère que vous saurez mieux les siéges et la tranchée qu'homme du monde. Après cela, je vous demande aussi en grâce, monseigneur, de ne point communiquer cet ouvrage à personne quand vous l'aurez, car très assurément je ne le donnerai pas à d'autres que vous. »

Vauban avait l'esprit non moins juste qu'original et inventif. Sans illusion, sans préjugés, sans complaisance pour les amours-propres, il avait l'habitude de voir les choses comme elles étaient et de les appeler par leur nom. Après la bataille de Senef, alors que tout le monde se trompait ou voulait se tromper sur la portée de l'événement, et que Louvois lui-même croyait à une victoire décisive, Vauban lui écrivait avec une clairvoyante rudesse : « Il n'est pas encore temps de s'épanouir la rate. » Et en effet cette sanglante bataille, si imprudemment livrée par Condé, n'eut d'autre résultat que la perte de sept mille hommes. Les conseils de Vauban valaient ses

jugemens. Il avait beaucoup plus que Louvois et que Louis XIV le sentiment du désirable et du possible. Toute conquête lointaine et excentrique lui répugnait, non qu'en elle-même la politique de conquête révoltât son honnêteté, il vivait trop dans la tranchée pour beaucoup songer au droit des gens; mais, par bon sens et par amour du bien public, il n'aimait que les conquêtes solidement faites, étroitement reliées entre elles, faciles à garder, avantageuses à la défense et aux finances du pays. Maestricht et ses environs, que Louvois avait tant à cœur de conserver, paraissaient à Vauban « des pièces plutôt à charge qu'utiles. » — « Le roi n'a que trop de places avancées, écrivait-il en 1676; s'il en avait de moins cinq ou six que je sais bien, il en serait plus fort de douze ou quatorze mille hommes, et les ennemis plus faibles au moins de six à sept mille. » Renoncer aux gigantesques chimères, se *resserrer*, *faire son pré carré*, tels étaient les salutaires avis qu'il donnait avec insistance au milieu des crises de la guerre, comme aux approches de la paix : « Prêchez toujours la quadrature, non pas du cercle, mais du pré; c'est une belle et bonne chose que de pouvoir tenir son fait des deux mains... Cette confusion de places amies et ennemies, pêle-mêlées les unes parmi les autres, ne me plaît point. Vous êtes obligé d'en entretenir trois pour une; vos peuples en sont tourmentés, vos dépenses de beaucoup augmentées, et vos forces de beaucoup diminuées. »

« Vos peuples en sont tourmentés, » voilà une considération dont seul peut-être, parmi les correspondans de Louvois, Vauban était capable de s'aviser. Il ne savait pas rester indifférent aux souffrances inutiles, et il avait un sentiment vrai des devoirs du roi envers la France. Lors du siége de la citadelle de Cambrai en 1677, Louis XIV fut tenté de contraindre les régimens espagnols qui la défendaient à se rendre prisonniers de guerre. Vauban s'y opposa. « Il ne faut point abuser de la fortune, et les prendre à composition est très assurément le plus court de cinq ou six jours, voire de dix, et de sept à huit cents hommes de perte. Sa majesté doit songer que la conservation de cent de ses sujets lui doit être beaucoup plus considérable que la perte de mille de ses ennemis. » Belle et mâle leçon donnée par un sujet à son roi!

Qu'on y prenne garde cependant : de ce que Vauban était à ce point préoccupé d'épargner le sang des soldats et les sueurs du peuple, il ne faudrait pas trop se hâter d'en faire un économiste philanthrope à la façon des membres du congrès de la paix. C'était un homme de guerre et un homme de son temps. Dans les rapports avec l'étranger, il était même un peu trop d'avis de « plaider mains garnies, » et de vider les procès sur les champs de bataille. Pour

lui comme pour Turenne, la paix d'Aix-la-Chapelle fut un vrai crève-cœur. A peine conclue, il donnait à Louvois le conseil de la briser à la barbe des médiateurs, en « prenant Condé sans faire tant de cérémonies. Il n'y a point de juges plus équitables que les canons; ceux-là vont droit au but et ne sont point corruptibles. Faites que le roi les prenne pour arbitres, s'il veut avoir bonne et briève justice de ses justes prétentions. »

Pour mon compte, je n'ai pas eu la prétention de peindre complétement ici les illustres correspondans de Louvois. Je n'ai voulu que faire apparaître leur personne et faire entendre leur voix. Pour entrer dans leur familiarité, il faudrait lire les documens recueillis par M. Rousset. On peut contredire certaines de ses appréciations, on peut le trouver tantôt trop sévère pour la personne de Louis XIV, tantôt trop indulgent pour l'esprit de conquête; mais on ne peut contester à ses récits trois mérites également rares : ils sont nouveaux, ils sont authentiques, ils sont vivans. Je le dis avec d'autant plus de plaisir que l'auteur de l'*Histoire de Louvois* est jeune encore. Il appartient à une génération à laquelle on a reproché trop tôt, j'espère, sa stérilité et son inertie. Je ne puis croire qu'elle soit sans idées et sans passions. Elle est peu bruyante sans doute dans ses aspirations vers l'avenir; mais qui donc a le droit de le lui reprocher aujourd'hui? Meurtrie par bien des chutes dont elle n'est pas responsable, elle languit sans résignation comme sans désespoir. Quand viendra pour elle le moment de l'action? Dieu seul le sait; mais en attendant qu'elle soit admise à dire sincèrement ce qu'elle pense du présent et ce qu'elle veut pour l'avenir, elle peut faire une œuvre utile à elle-même et au pays en appliquant à l'étude du passé cette virile liberté d'esprit et de langage, cet honnête sentiment de la vérité et du droit qui risquent de paraître factieux lorsqu'on les porte dans le jugement des faits contemporains. Que les jeunes générations entretiennent en elles-mêmes l'habitude qu'avait Vauban, celle de voir les choses comme elles sont et de les appeler par leur nom. C'est la condition de la santé intellectuelle et morale du pays. Il sera bien près d'avoir reconquis toutes ses libertés le jour où il sentira vivement ce que Benjamin Constant disait après avoir traversé les épreuves de la révolution et de l'empire : « Il nous a fallu des expériences assez douloureuses pour apprendre que les mots n'étaient d'aucune importance quand les choses n'existaient pas. »

CORNELIS DE WITT.

SIX MILLE LIEUES

A TOUTE VAPEUR

II.

Dellys, 23 juin.

Je ne te décrirai pas le charmant yacht du prince au point de vue pittoresque; tu l'as vu dans le port de Toulon. Rien de plus simple et de plus élégant. Tu sais que le pont est surmonté d'un *rouf*, c'est-à-dire d'un grand habitacle qui contient le logement du prince, sa chambre, son cabinet de travail et son salon, le tout tendu de vert sombre, à bordure dorée, très sévère; sous le rouf, sa salle à manger, entourée par les cabines de la princesse, de la duchesse d'Abrantès, sa dame d'honneur, et les cabines des aides de camp du prince; à l'avant du bâtiment, le carré des officiers et leurs logemens. L'espace est partout très bien ménagé, et, comme dans toute construction nautique bien établie, il n'y a pas une place grande comme la main qui ne soit utilisée. En ce moment, le yacht marche avec une grosse blessure. Tu as appris qu'un écueil sous-marin du Cap-de-Fer l'a frappé en pleine poitrine, et on ne sait pas encore si la lésion est profonde. On a vu, durant l'abordage avec le rocher, surnager des masses de débris, et on a eu beaucoup de peine à le dégager de sa terrible étreinte. Il paraît que le choc a été rude. L'accident pouvait être des plus graves. Le prince, que tu sais très vif, a eu le sang-froid et la patience des grandes occasions. La fille de Victor-Emmanuel, bercée dans les tempêtes et brave comme son père, a interrompu à peine son sommeil pour de-

mander ce qui se passait. On est pourtant resté plusieurs heures aux prises avec un danger inappréciable. Si la mer eût été mauvaise, le bâtiment eût été brisé et jeté à la côte sur la falaise à pic. Les secours sont arrivés au bout de plusieurs heures. Voilà ce que l'on raconte à bord.

Partis à cinq heures du matin, pour faire rembarquer à Dellys le prince, qui a été par terre à Tiziouzou, nous arrivons à neuf heures : la traversée moyenne est de sept heures; tu vois que le yacht blessé marche bien. Nous allons à terre, et

Par un chemin montant, sablonneux, malaisé,
Et de tous les côtés au soleil exposé,

nous accompagnons la princesse et Mme d'Abrantès à la messe. La princesse est charmante quand elle prie; elle a la candeur et la sérénité d'expression des figures d'Holbein et de Kranach.

Le prince est revenu du fort Napoléon à onze heures avec le général Yusuf, et nous sommes repartis pour Alger, emmenant le général, que nous avons débarqué sans débarquer nous-mêmes. A six heures du soir, nous repartons pour Oran, et avant de m'endormir je veux te dire un mot de la Kabylie, vue en deux heures. Dellys est une très petite ville, perchée au sommet de la falaise. Le pays est sauvage, ondulé à grands plis profonds, coupé de verdure et de terrains arides; des cactus en quantité jusque sur le rivage, pas d'arbres, des rochers perçant la terre, un grand massif de quartz blanchâtre projeté dans la mer et couronné de quelques tentes d'un blanc éclatant; au fond, les crêtes aiguës des premières arêtes du Jurjura : tout cela d'un ton magnifique. J'ai tourné avec regret le dos à ces montagnes, que j'avais le projet d'explorer avant de quitter l'Afrique. J'aurais voulu voir chez eux ces fiers Kabyles dont la soumission nous a coûté tant de sang, et que ni Arabes ni Turcs n'avaient jamais pu soumettre dans leurs retraites. J'ai aperçu quelques groupes d'indigènes; ils avaient ce *facies* rustique que la culture de la terre imprime à tous les hommes, quels que soient leur vêtement et leur type. Tu sais que le Kabyle n'a jamais été un peuple nomade. Il a des villes et des hameaux; il sème et récolte. En ce moment, la plupart des jeunes gens non propriétaires vont se louer pour les moissons de la Mitidja, comme les Marchois viennent à *la loue* en Berri.

Oran, 24 juin.

A midi devant Mostaganem. Un ravin, une route qui monte, de grands chemins tracés dans la broussaille, et se dirigeant vers des fermes dispersées. Sur la droite, Mazagran, avec son moulin à vent,

qui sied à l'Afrique à peu près comme une visière à un turban. Nous doublons le cap Ferrat et la pointe de l'Aiguille, et nous voici dans le golfe d'Oran. Côtes arides, déchiquetées. Ce sont les contre-forts de la montagne des Lions, qui est non moins aride et fortement découpée en vallées profondes, de formes sauvages. D'où nous sommes, cette nature tourmentée, avec ses maquis de lentisques et de palmiers nains, ressemble à un plan en relief couleur d'ocre, avec des plaques d'un vert faux.

Oran se laisse apercevoir au fond du golfe, avec ses citadelles espagnoles perchées sur la montagne du Chameau. La ville est à demi cachée par des collines semées de forts et de casernes. Après dîner, le prince et la princesse descendent à terre; ils sont très bien reçus, toute la population est dans les rues. Nous visitons la préfecture, le château neuf, palais mauresque assez beau, d'où nous voyons toute la ville, qui ne ressemble en rien à Alger. Les maisons, construites à la française, sont généralement peu élevées : beaucoup de jardins; la mosquée est belle, la ville semble éparpillée sur ses deux plateaux. La promenade Létang est vaste et domine la mer. Excursion en voiture sur la route de Mascara jusqu'à la Senia. Cette route est bordée de mûriers et de *bell'ombra*, le pays est plat, la terre rouge, la végétation déjà dévorée par le soleil; mais le sol est généreux, à en juger par tous ces jardins potagers entourés d'aloès et de cactus, par les vignes, les cultures de maïs et de betteraves et les champs de blé déjà moissonnés. La population arabe, dont les tribus, campées à un kilomètre de la ville, faisaient encore le coup de fusil avec nos troupes il y a quinze ans, a presque entièrement disparu de cette région. La ville n'est habitée que par des Français, des Espagnols, des Juifs, qui ont conservé leur ancien costume; pas un seul Biskri, peu de nègres, encore moins d'Arabes. Voilà du moins ce qui saute aux yeux quand on passe.

25 juin, en mer. — Depuis hier soir nous avons perdu de vue la terre d'Afrique. Mes compagnons de voyage sont, outre notre excellent ami le lieutenant-colonel Ferri-Pisani, aide-de-camp du prince, le colonel de Franconière, premier aide-de-camp, le lieutenant-colonel Ragon, qui déjà m'est particulièrement sympathique, tous trois officiers distingués aux campagnes d'Afrique, de Crimée et d'Italie; le commandant Bonfils, capitaine de vaisseau, ex-gouverneur aux colonies, invité du prince pour le voyage, ainsi que le docteur Yvan, que tu connais, et dont tu as pu apprécier les connaissances étendues et variées.

Les officiers du yacht sont le commandant Georgette Dubuisson, le lieutenant Béquet, les enseignes Brunet, Roger Arago, un des neveux du grand astronome, et George de La Guéronnière,

fils du publiciste; Bérenger, docteur du bord, Orange, commissaire, et Monnier, maître mécanicien. Je ne connais encore aucun de ces officiers; mais tous sont gens capables, qui en outre me paraissent charmans. Je vais voyager, comme tu vois, en aimable et bonne compagnie. Nous nous dirigeons sur Gibraltar; le temps chaud, mais humide, nous annonce l'approche des brouillards qui, en plein beau temps, planent souvent à la porte de la Méditerranée. Vers quatre heures, nous distinguons les côtes espagnoles. Au coucher du soleil, les cimes de la Sierra-Nevada se découpent en bleu violet sur le ciel rouge. La mer est plaquée d'argent, des bandes de marsouins passent à babord en faisant des cabrioles insensées qui montrent avec ostentation leur gros ventre d'ivoire. *Charlot*, le jeune lion, se réveille et joue sur le pont; le chien, le chat et les deux petites panthères se mettent de la partie. Tout à coup, au plus fort de ses ébats, *Charlot* passe par le châssis qui éclaire la salle à manger et tombe sur la table au milieu des plats et des bouteilles. Le majordome, éperdu, vient dire que le dîner est retardé parce que l'*ours* est tombé dans la soupe. *Charlot* manque de queue, c'est vrai; mais être traité d'ours lorsqu'on est lion, c'est humiliant!

Le soleil évanoui, le brouillard augmente de telle sorte qu'à neuf heures et demie le yacht est forcé de stopper. On met des fanaux aux mâts, on sonne la cloche, on fait siffler la vapeur pour avertir en cas de rencontre. Pendant près d'une heure, nous avons vu le phare de Gibraltar comme un lampion mourant dans la brume; mais nous ne voyons plus rien, et nous sommes pourtant très près de la côte. On dit qu'il serait malsain de relâcher sur la rive marocaine à cause des écumeurs de mer du Rif, qui guettent les embarcations et qui les reçoivent à coups de fusil. C'est un petit reste des forbans algériens.

Gibraltar, 26 juin.

Nous avons passé la nuit dans l'inconnu, c'est-à-dire dans le voile épais des brumes. A six heures du matin, tout se dissipe, et on pointe sur Gibraltar. Magnifique lever de rideau; le théâtre représente les colonnes d'Hercule : d'un côté, l'âpre rocher de Gibraltar, monstre échoué sur le flot et attaché au continent par une bande de sable, comme par un gros câble; de l'autre, l'Afrique, Ceuta, Tetuan, couronnées de hautes montagnes du plus grand style. Le détroit n'a guère que trois lieues de large, il est couvert de navires de toutes nations. — Nous tournons le gros rocher bardé de fer et de bronze. Aimez-vous le canon? on en a mis partout; mais ceci est un monument d'orgueil national plutôt qu'une arme de précision.

Tous ces canons garderaient-ils le détroit? Quelques navires anglais sont en station. La ville est fortifiée sur toutes les coutures. C'est une caserne assez lugubre en dépit de quelques petits cottages jetés autour. Dans la cité anglaise, maisons basses, noires ou jaunâtres, couvertes en tuile. J'ai perdu l'habitude de voir ces vilains chapeaux européens sur les habitations; les yeux se font vite à s'en passer, et en quittant l'Afrique avec ses terrasses, ses dômes et ses minarets, on s'étonne de la tristesse de nos édifices.

Le prince fait chauffer la *Mouche* (c'est son petit canot à vapeur), et nous filons sur Algeziras. C'est à huit kilomètres de Gibraltar, je crois; mais nous allons si vite, que nous y voilà en un clin d'œil. Algeziras est une petite ville très caractérisée, maisons blanches, rues mal pavées, soleil éclatant. Derrière les *miradores*, grands balcons verts ou plutôt salons fermés de nattes et de jalousies et accolés aux habitations, brillent furtivement quelques yeux très noirs. La place du marché ressemble à un caravansérail. Les soldats n'ont pas mauvaise tenue, le tambour bat aux champs sur une espèce de caisse de cuivre très courte qui ressemble à un tambour de basque, et qu'on attaque à tour de bras. De la promenade, on découvre le pays brûlé, aride, moutonné jusqu'à la montagne et à peine égayé par quelques groupes de pins-parasols; pas de routes; on assassine à un kilomètre de la ville. Quand on pense que de là partit la fameuse *armada* de Philippe II, on regarde tristement la flotte espagnole, composée d'un seul vaisseau de haut bord et d'une douzaine de petits bâtimens.

Retour à Gibraltar. Nous débarquons chez le gouverneur anglais Codrington, qui nous sert un *lunch :* glaces, gâteaux et sherry. Son jardin, planté sur des terres rapportées, est assez joli. On nous y fait remarquer de beaux géraniums et un dragonnier, le seul, dit-on, qui ait consenti à vivre en Europe. Trente degrés de chaleur. On nous conduit en voiture à la promenade de la ville pour contempler quelque chose de fort laid, la statue de lord Ellyot, coiffée d'un affreux *clac* à l'ancienne mode anglaise, culottes courtes, jambes plus courtes encore. Le général regarde la mer *d'un air inspiré*, style classique; il tient une clé proportionnée à son sens symbolique, c'est bien la clé de la Méditerranée; quelle clé! et quelle chaîne à cette clé! Il fallait bien soutenir le général pour l'empêcher de succomber à ce poids fabuleux; aussi lui a-t-on planté une rame dans le dos pour le fixer à son piédestal. Vains efforts! il tombe. Ajoute au charme de ce monument que la chaîne est dorée ainsi que la clé, ce qui est d'un bel effet sur le personnage peint en jaune. Couleur et forme, rien n'y manque pour le déplaisir des yeux.

Le rocher de Gibraltar, taillé à pic naturellement, a été retaillé à

vif par les Anglais. Nous en faisons le tour. L'Afrique vue de là est grandiose. Digne façade à un continent que ces puissantes masses de montagnes aux grandes ombres bleues! Le détroit, de douze milles marins, paraît si resserré qu'on s'imaginerait le franchir d'un bond. Une boîte aux lettres dans une borne en fonte au bord de la route, le rocher éclairé au gaz du haut en bas, les promenades en *cab* des habitans des cottages, voilà ce qu'on trouve en se retournant vers l'Europe. Malgré ces airs de civilisation anglaise, malgré ces innombrables trous noirs percés dans le roc et remplis de canons qui montrent la gueule aux passans, tout semble bien petit et presque niais quand on vient de jeter un dernier regard sur la terre des Numides.

Sur la digue de sable, à un kilomètre de la ville, une rangée anglaise de guérites noires et de factionnaires rouges; à cinq cents pas plus loin, une rangée espagnole de guérites blanches et de factionnaires bleus. Le terrain neutre entre les deux territoires est un grand pâturage nu et brûlé. Le soldat anglais est propre, *astiqué*, raide. Placé en sentinelle, il doit regarder la mer sans distraction. Un officier passe derrière lui, il présente les armes à la mer. Tous les soldats portent un étui de calicot blanc sur leurs coiffures, et presque tous les fashionables un morceau de mousseline roulée en turban pour se préserver de l'ardeur du soleil.

Tetuan, 27 juin.

Je croyais avoir fait mes adieux à l'Afrique, j'ai l'agréable surprise de voir que nous allons encore lui rendre visite. Nous revenons un peu sur nos pas, nous allons à Tetuan. Partis ce matin vers cinq heures, nous arrivons à l'embouchure de l'Oued-Marta à sept heures et demie. On descend la *Mouche* de ses palans, on la met à l'eau, on lui chauffe le ventre, et nous remontons la rivière Oued-Marta afin de gagner Tetuan, qui est à environ douze kilomètres dans les terres. La *Mouche* peut contenir quinze personnes, y compris le mécanicien et les deux matelots. Elle tire très peu d'eau, et, gouvernée par le prince, passe à travers les rivières sablonneuses avec une dextérité charmante. On ne s'inquiète pas du soin de prendre un pilote. La marée, qui se fait déjà sentir dans la Méditerranée aux alentours du détroit, nous pousse dans la rivière. Des pêcheurs nous dirigent un peu du rivage par leurs gestes pour nous empêcher de nous engraver. La *Mouche* évite adroitement les obstacles, franchit en un instant la partie navigable de l'*oued* et nous débarque au poste espagnol.

Là on trouve par hasard une voiture du temps de Louis XIV, l'idéal du coche d'Auxerre, six mules. Ferri enfourche un cheval de

main du général Touron, je me hisse sur le cheval d'un dragon quelconque, et nous partons à travers les nuages de sable et de poussière. Neuf kilomètres à fond de train, et toujours la plaine aride, mais circonscrite dans de superbes montagnes. Le prince est reçu avec les honneurs militaires par les postes de cavalerie échelonnés sur la route. Une avant-garde et une escorte de chasseurs, le général Touron à cheval avec quelques officiers accompagnent la voiture. Si je te donne ces détails, c'est pour que tu ne me suives pas avec effroi dans ce pays hostile à nos figures européennes.

Belle chaleur tempérée par un peu de vent de mer. A travers une immense plaine de sable et des rivières sans eau, sur une route tracée par le passage des troupes, des mulets et des *arrieros*, nous arrivons à Tetuan au son des tambours et de la musique militaire, musique espagnole très vivement rhythmée et très agréable. Nous voici sur le terrain d'une conquête toute récente. Les Espagnols et les Juifs occupent la ville, les Marocains ont fui en grande partie dans la montagne; la bourgeoisie maghrebine est restée dans ses foyers pour surveiller sa propriété. Le général espagnol et l'état-major, tous beaux hommes à l'air martial, nous conduisent au palais qu'ils occupent; c'était l'alcaçar de l'empereur du Maroc : nous y trouvons des rafraîchissemens et des cigares. Nous allons ensuite par la ville : petites rues sombres, fouillées sous le ventre des maisons qui communiquent entre elles au moyen de galeries soutenues d'arcades basses; boutiques exiguës, pavage en cailloux pointus; tout cela dans le système algérien, plus caractérisé et moins pittoresque cependant, vu qu'Alger est en pente rapide, et ceci sur un terrain plat.

On nous fait entrer chez un richard marocain pour nous donner un aperçu des habitations et des habitudes locales. Le richard, qui est, dit-il, en train de rebâtir, ne montre que ce qu'il veut bien, sa cour intérieure, sa cuisine et deux de ses femmes, qui sont noires et laides; les blanches ne traînent pas dans les coins. Autre visite chez un Juif qu'on avait prévenu et qui nous présente sa femme, Mme Tabar, très belle personne, trop grasse, richement vêtue de velours et de brocart d'or. Sa figure est fine, vive, très blanche, et plairait en tout pays; mais l'embonpoint est comme un mal chronique, ou si l'on veut comme un bienfait chronique exagéré chez les Juives d'Afrique. Pourtant nous rencontrons dans la rue des types israélites plus élégans de formes, des filles brunes aux yeux ardens, aux cheveux crépus, à la lèvre supérieure teintée d'un léger duvet noir. Quelques négresses passent, voilées comme les Mauresques, ce qui n'est pas la coutume d'Alger.

Nous visitons une mosquée et deux synagogues, puis le général Touron invite le prince à passer la revue des troupes. Abrités par un

hangar de branchage qui règne tout autour de la grande place, nous voyons manœuvrer l'infanterie espagnole et défiler les obusiers de montagne à dos de mulet. Toujours bonne musique et belles troupes, bien différentes de ces légions hâves et déguenillées qu'en 1839 nous avons rencontrées sur les chemins de la Catalogne. Celles-ci ont belle prestance militaire et bonne tenue.

Nous repartons, et me voilà regalopant dans les sables avec mon colonel, en plein midi, par un joli soleil, dont je ne me plains jamais, frileux que je suis. Tout se passe fort bien. Cependant les Marocains parcourent encore la campagne, et nous pouvions voir notre navigation sur l'Oued-Marta contrariée par quelque bande en humeur de pourchasse et de *fantasia*. La *Mouche* n'est pas précisément un navire de guerre; mais s'il fallait penser à tout, on ne verrait rien.

A quatre heures nous stoppons devant Ceuta, sur la côte d'Afrique. Pauvres colonnes d'Hercule, que dans mon enfance je rêvais tout en jaspe, en or ou en confitures! L'une est un rocher hérissé de canons anglais, l'autre un bagne espagnol. Nous descendons à terre. On nous fait attendre longtemps à la porte de la citadelle, enfin on nous introduit. La ville est laide : les constructions mauresques ont été flanquées de miradores et arrangées à l'espagnole. Cette ville de neuf mille âmes est située sur un plateau de rocher assez élevé. Les rues sont pavées en cailloux de diverses couleurs, imitant la mosaïque. C'est propre, mais la poussière et la chaleur sont rudes. Visite au *presidio* naturellement. C'est triste et puant, des figures d'atroces scélérats, d'idiots répulsifs. Ils sont enchaînés comme à Toulon; quelques-uns sont rivés au pied des lits du dortoir. Ces malheureux avaient des femmes et des enfans qui se tenaient à la porte avec des paniers. Ceuta, triste station, possède deux mille forçats, six mille soldats et mille habitans volontaires. La possession espagnole ne comporte que dix lieues de circonférence. Les Marocains, au-delà de cette limite, tiennent la campagne comme à Tetuan. Nous repassons le détroit, et ce soir nous mouillons de nouveau à Gibraltar. La nuit est magnifique. La lune se couche derrière le gros rocher de John Bull. Dans une rue de Ceuta, j'ai ramassé un gros ténébrion (la *norica planata*) qui se passait la fantaisie de sortir en plein jour. Le colonel Ragon me demande si j'ai enfin trouvé le coléoptère de mes rêves. Peut-être avais-je rêvé de celui-ci, mais à coup sûr je ne l'avais jamais rencontré.

Tanger, 28 juin.

Encore un jour en Afrique, tant mieux! Nous partons de bonne heure sur le yacht pour Tanger. Une grande plage sablonneuse qui

se prolonge jusqu'aux collines, gradins avancés de la montagne. Comme paysage, même caractère que Ceuta. Ferri et moi nous débarquons les premiers pour aller au consulat de France. Nous traversons une population indigène qui, au lendemain d'une partie perdue contre les Espagnols, ne paraît pas très flattée de voir nos figures de *roumis*. Nous sommes en plein Orient, chez les descendans des Beni-Merins, tribu berbère qui chassa du Maghreb les Arabes. La ville est très caractérisée, entourée de longues murailles. Nous mettons pied à terre au milieu des rochers, défense naturelle de l'entrée du petit port, lequel est défendu en outre par deux fortins garnis de longs canons. De petites maisons basses à un étage, toutes penchées et déjetées, appuient leurs ruines aux flancs des palais ou des mosquées aux minarets élancés. Des rues étroites, tortueuses, dépavées et d'une malpropreté incroyable. Dans une poussière épaisse, on marche sur des débris de toute sorte, — pots cassés, vieilles chaussures, cornes de bélier, carcasses d'animaux : tout cela répand des odeurs fades ou nauséabondes. Un soleil ardent cuit le tout. Dans la grande rue, qui sert de marché, bordée de boutiques, de cafés borgnes, de marchands de légumes et de fruits, grouillent des troupeaux de moutons, des ânes, des crieurs de brimborions, juifs ou marocains; des enfans demi-nus jouent dans cette poussière infecte. Ici un homme, en *gandoura* jaune et noire, porte en équilibre sur ses épaules d'énormes jarres d'eau. Là une femme misérable passe enveloppée d'un grand haïk raide et sans plis. Quelques malheureux aux jambes monstrueuses, cas d'éléphantiasis assez fréquens, marchent lourdement sur les pavés pointus. Plus loin, une rangée de chiens maigres regarde d'un œil langoureux un mouton écorché sur l'étal d'un boucher. C'est d'une belle couleur : on se croirait au milieu des tableaux d'Eugène Delacroix. Partout l'œil est ébloui des tons qu'il affectionne : de l'orange à côté du vert véronèse, du rouge en opposition avec le vert émeraude, des jaunes rayés de bleu, des tuniques blanches sur des tuniques rouge cerise ou bleu verdâtre, des piles de babouches de maroquin rouge ou vert clair à côté des tas d'oranges et de citrons.

Le costume des habitans de Tanger ne ressemble pas à celui des Arabes d'Algérie : pantalon étroit jusqu'aux chevilles, chemise sans manches, en soie de couleur voyante, recouverte d'une tunique de soie, de laine ou de coton blanc, fendue sur le côté et descendant jusqu'aux genoux; la tête est enveloppée d'un énorme turban terminé en pointe; un fin burnous blanc drapé d'une façon particulière rehausse le tout. Les soldats de la garde, dont quelques-uns sont ici au service du gouverneur, — le prince Muley-Abbas, frère de l'empereur, — ont un grand air avec leurs faces brunes à longues mous-

taches, leurs grands anneaux d'or aux oreilles, le long fez rouge, pointu, sans floche, sans turban, le grand sabre à poignée de corne, à garde de fer, maintenu presque horizontalement sous le bras par une grosse torsade de soie rouge ou jaune sur une tunique blanche, le petit burnous court et raide sur les épaules. Il me semblait voir les fameux janissaires. Nous circulons au milieu des groupes. A notre approche, quelques enfans se sauvent dans des coins obscurs; des portefaix nous jettent des regards méfians ou haineux, mais pas un geste, pas une injure. Si nous eussions eu la fantaisie de nous promener dans la campagne, nous aurions bien pu recevoir quelques coups de fusil en manière de politesse; mais à la porte d'Algéziras, où le fanatisme religieux n'a rien à voir, on n'est pas plus en sûreté.

Guidés par un jeune *Youdi*, nous grimpons à la Kasbah pour rejoindre le prince et la princesse. La cour du palais du gouverneur est tout aussi sale que le reste de la ville. Des pavés pointus, disjoints, des tas de fumier, des trous à se casser le cou; pas un brin d'herbe; quelques soldats assis le long de la muraille sur un filet d'ombre; des chevaux d'un gris violacé qui se vautrent au soleil dans des ordures, au milieu des harnais et des selles de velours rehaussé de cuivres brillans; deux ou trois autres chevaux attachés par les jambes de devant à une longue corde, ceux du gouverneur entravés de la même façon dans leur grande écurie, dont le toit est écroulé depuis longtemps : voilà les splendeurs de l'entrée. Nous pénétrons dans le palais; les *schaous* (moitié aides-de-camp, moitié huissiers) nous prient d'attendre que le gouverneur ait fait un peu de toilette pour nous recevoir. Un esclave nègre nous offre le café. La pièce ou plutôt la cour où nous attendons est vaste, entourée d'arcades et de colonnes grecques de la plus belle époque. Au milieu de cet *atrium*, un jet d'eau gazouille dans un bassin de marbre blanc. Il y avait là, pour tout meuble, deux petites caisses peintes en vert où poussaient des pieds de reine-marguerite, une cafetière en fer-blanc et un plateau de cuivre chargé de tasses françaises de fort mauvais goût, en porcelaine blanche à filet d'or, sans cuillers, sans soucoupes et sans anses.

Après avoir traversé des couloirs, des antichambres et des chambres absolument vides, nous escaladons trois marches d'une dimension exagérée, et nous sommes dans le cabinet de travail du prince Muley-Abbas, plénipotentiaire chargé de conclure la paix avec l'Espagne. C'est un grand jeune homme gras, au visage basané, au nez arqué, aux lèvres épaisses surmontées d'une soyeuse moustache noire, au regard doux et limpide. Rien en lui n'annonce la ruse, c'est la mine de ce que nous appellerions un bon garçon. Il salue à

l'orientale le prince et la princesse, fait signe à chacun de nous, — nous étions dix, — de s'asseoir sur les trois coussins qui composent tout le mobilier. Alors, le chapelet à la main pour se donner une contenance, il attend, assis sur son divan, que le prince parle le premier. Un esclave bronzé, en longue tunique blanche et la tête rasée, se tient derrière lui et chasse les mouches avec une longue écharpe de coton blanc. Il résulte de la conversation qu'il a les meilleures intentions du monde, mais que, placé entre l'enclume et le marteau, il a grand'peine à contenter les Espagnols, qui veulent de l'argent, et les Marocains, qui n'en veulent pas donner. On se sépare, et le prince africain salue la princesse Clotilde en étendant, en manière de bénédiction, les deux mains au-dessus d'elle.

Précédés des soldats marocains qui écartent la foule curieuse avec leurs grands bâtons, nous allons chez un marchand israélite qui, après nous avoir montré et vendu des produits indigènes, tapis, vêtemens, babouches, armes, bracelets et autres bijoux, nous fait entrer chez lui. Nous sommes reçus par sa femme, grosse dame juive qui, comme celle de Tetuan, nous attendait sous les armes, c'est-à-dire en grande toilette : longue robe d'or, boucles d'oreilles tombant jusqu'à la ceinture, cheveux ou plutôt bandeaux de soie noire imitant les cheveux, — les Juives mariées doivent cacher leur chevelure. — Elle nous fait minutieusement les honneurs de sa maison. Le salon est meublé de chaises d'acajou, de commodes de noyer, de mauvais chandeliers de cuivre et de vases d'albâtre, avec deux lithographies de vingt-cinq sous. Sur une cheminée en marbre, sans foyer, sans conduit pour la fumée, posée là comme ornement, un immense globe de verre contenant une forêt de fleurs en papier où gazouillent des oiseaux mécaniques qui battent des ailes et cherchent à boire à un cylindre de verre livré à une rotation désordonnée. La bonne dame juive avait mystérieusement poussé le ressort du joujou et s'extasiait toute seule devant cette merveille.

A trois heures, nous passons devant Cadix, mais sans nous y arrêter. C'est à La Caraque que le yacht doit entrer dans le bassin de carénage pour les réparations de sa quille. Voici, pour le coup, une station qui n'a rien de charmant : une petite île sablonneuse, nue, aride, de longues files de magasins, une grande place couverte de poutres, de planches, d'éclats de bois, de poussière que le vent soulève en tourbillons; des carcasses de navires en construction, des bassins, — grandes cuvettes de pierre fort utiles, mais pas pittoresques du tout; — des coups de marteaux, un tapage sans relâche. Nous avons peut-être huit jours à rester ici. Je vais faire le tour de notre domaine. D'un côté, il est fermé par une porte d'architecture espagnole conduisant au bac tiré par des galériens, de l'autre par

de vastes murailles percées de fenêtres, anciens magasins démolis par nous à coups de canon en 1824. Ces ruines, que dore le soleil couchant, projettent de grandes ombres noires sur un marécage où deux vaches maigres lèchent les roseaux salés, tandis qu'un baudet regarde d'un œil triste la vase, où ne poussa jamais un chardon.

Cadix, 29 juin.

Ce matin, le bassin de carénage est à sec, le yacht est maintenu en équilibre par de grosses poutres dressées contre ses flancs. La quille nous montre son écorchure, qui est grave. L'arête est enlevée, réduite en charpie. La princesse Clotilde passe le bac, car nous sommes dans une île, et monte dans une voiture de louage qui la fait beaucoup rire. Ces véhicules andalous sont peints en blanc, en bleu de ciel, en jaune serin, et décorés de guirlandes de fleurs et de petits cupidons *rococo*. La princesse trouve tout bien, aucun contre-temps ne la fâche. Il est impossible d'être d'une résignation plus enjouée en voyage. Elle a failli monter dans les troisièmes places avec le populaire, sans dédain comme sans affectation. Combien de petites bourgeoises se désoleraient de ce qui l'amuse! C'est une personne rare, mais aussi elle a de qui tenir. Elle se rend à Cadix, où le prince doit la rejoindre dans la journée.

On prend le chemin de fer à San-Fernando. La distance n'est que de neuf ou dix kilomètres. Le pays que nous traversons est triste et plat, accidenté seulement de buttes de sel le long du rivage. Le sirocco est brûlant et nous envoie des nuages de sable dans les yeux. A Cadix, c'est grande fête, toutes les boutiques sont fermées. Les femmes en mantille noire se dirigent toutes vers la cathédrale. Grand carillon de cloches. Cadix est une grande et belle ville, redevenue assez florissante. Les rues sont larges, droites, bien pavées, aérées, propres. Au sortir des taudis du Maroc, cette propreté frappe agréablement. Les maisons sont toutes blanches, les fenêtres grillées vert et jaune ne sont pas d'un heureux effet; en revanche, les promenades sont plantées de beaux arbres.

Nous revenons passer la nuit à bord dans le triste bassin de La Caraque; mais demain à Séville!

Séville, 30 juin.

De San-Fernando à Séville, trois heures en chemin de fer. Plaines immenses dévorées par le soleil; de grands troupeaux de bœufs, d'ânes et de moutons errent tristement dans la solitude infinie semée en apparence de flaques d'eau et même d'étangs considérables. Ceci n'est qu'un effet de mirage comme dans la plaine de la Crau, où tu as vu des lacs et des reflets fantastiques. Les environs de

Xérès m'ont rappelé les plaines de Lunel : pays vignoble, riche et bien cultivé; pas d'autre verdure que celle des pampres; plus loin, vers Séville, une forêt d'oliviers; de grandes collines moissonnées pour la plupart et roussies déjà par la chaleur. De ce côté-là, on peut se croire dans certaines parties des plaines d'Afrique à cause des aloès, des cactus et des palmiers nains; mais le lentisque est ici remplacé par le chêne kermès.

On ne se figure pas la *ville des délices* dans une contrée si peu riante; mais la ville est intéressante. Les rues, étroites et pavées en petits cailloux, ont plus de physionomie que ce que j'ai pu voir de Cadix. La disposition intérieure des maisons rappelle le goût arabe. Deux portes principales : une, en bois plein, sur la rue, et presque toujours ouverte à cause de la chaleur, est séparée, par un couloir, de la porte grillée et ouvragée qui ferme la cour intérieure. Cette cour, c'est le *cortile* vénitien, la cour mauresque ou l'*atrium* romain; elle est couverte en verre, souvent en verres coloriés. Cette partie, qui est comme le parloir commun à toute l'habitation, est charmante. J'en ai vu de très variées, avec ou sans galeries autour. Le pavé est en marbre, en mosaïque ou en *terrazzo;* des tableaux sont suspendus aux murs; d'élégans escaliers, toujours assez raides, conduisent aux appartemens, et font une décoration architecturale qui est souvent d'un grand goût. Des fleurs ornent cet intérieur vaste et cependant intime. Au milieu se dresse une statue ou un jet d'eau, une corbeille de fleurs ou une volière sur un piédestal de marbre; parfois, quand l'habitation est modeste, ce n'est qu'une table couverte de livres et de journaux. Des fauteuils, des divans, des nattes, meublent cet *atrium*, toujours bien éclairé le soir et animé par la présence des hôtes. Au reste, tu as vu à Palma de Majorque les élémens de cette physionomie latino-orientale; figure-toi cela grand, riche, propre et habité.

L'extérieur des habitations est très rajeuni; pourtant on y voit encore les toits demi-plats prolongés en auvent sur la rue et couverts en tuiles courbes. Les miradores de l'extrême sud sont généralement remplacés ici par des balcons ouverts et ombragés de tendines de mille couleurs dont l'effet est réjouissant. La cathédrale est splendide dans ce pays de splendides cathédrales. La tour de la Giralda ressemble au campanile de Saint-Marc de Venise; mais son corps rose et son couronnement jaune blond rendent son aspect plus gai que majestueux.

J'étais en train de grimper au sommet de cette tour sarrasine par sa spirale quadrangulaire formée de plans inclinés : j'avais oublié de prendre un âne pour m'y porter. J'allais donc lentement, et par les petites croisées je commençais à voir les quinze lieues d'ho-

rizon et à bien me convaincre de la morne tristesse de cette grande campagne brûlée, riante au printemps peut-être, mais à coup sûr désolée en ce moment-ci, avec son fameux Guadalquivir déroulé comme un grand serpent endormi dans la plaine, quand La Guéronnière, qui m'avait devancé au sommet de la Giralda, redescend en me criant : *Los toros! los toros!* Il avait vu la foule se ruer du côté du cirque.

Courons vite prendre un échantillon de couleur locale! Nous redescendons à tire-d'aile; nous nous orientons à vue de nez, nous trouvons la foule, nous la suivons. Essoufflés, nous nous précipitons avec rage dans une porte béante; mais un hussard espagnol à cheval et le sabre en main nous ferme l'entrée et réclame nos billets. — Où les prendre? — Là-bas dans la rue! — Enflammés d'ardeur, nous repartons, nous jouons des coudes et nous approchons du guichet, tremblant d'arriver trop tard; mais au moment de prendre les billets, je regarde au-dessus du grillage l'affiche enluminée, toute remplie de taureaux éventrant des coursiers, de picadores enlevés par des cornes redoutables et sautant à dix pieds en l'air, de matadores plongeant leurs bonnes lames de Tolède dans l'échine des monstres couchés sur la poussière. — O réclame! au milieu de cette alléchante représentation de prodiges, qu'ai-je vu? Un farceur d'hercule portant sur son épaule le fameux canon de bois qui a fait plus de bruit que de besogne à Paris, — l'*homme-canon* en un mot! — L'homme-canon tout seul? s'écrie La Guéronnière indigné. — Oui, monsieur, que vous faut-il de plus? — Les taureaux! m'écriai-je à mon tour, *los toros* ou la mort! — Bah! les courses sont finies depuis quinze jours, revenez l'année prochaine. — Désappointés et honteux, nous revenons flânant par trente-deux degrés de chaleur, et regardant d'un œil abattu les jolies femmes à nez retroussé, car elles ont le nez retroussé, et elles ont plus de physionomie que de beauté, les fameuses Séviglianes!

Ce soir, bonne musique militaire et rendez-vous de tout le beau monde sur la promenade en face de la *funda* de Londres où nous logeons. On se couche dans des lits comfortables, mais on est réveillé à tout quart d'heure par les *serenos* qui vous déclarent à tue-tête qu'il fait chaud. Eh! parbleu! nous le sentons bien.

1er juillet. — Parti tout seul dès le matin, je cours au bord du Guadalquivir. Il y a des noms fantastiques qui nous font tous penser. Ce fleuve, baptisé par les Maures d'Espagne *Oued-el-Kebir*, n'est-il pas dans toutes les jeunes imaginations romantiques, comme le Tibre dans les rêves classiques de l'enfance? J'ai vu le Tibre : *hélas!* Dirai-je après le Guadalquivir : *holà?* Ma foi, c'est une déception pire. On peut être un ruisseau étroit et fangeux quand on n'a que

la prétention des grands souvenirs historiques; mais quand on est un fleuve des contes arabes, quand on est illustré par les romans et les romances et lié à tout l'idéal des fêtes et des délices, il n'est guère permis de charrier des eaux bourbeuses dans un pays tout plat. Ne va pas croire, d'après certains récits, qu'un magique horizon de montagnes rehausse cette plaine monotone. Les lointaines découpures de la Sierra-de-Ronda sont si pâles et si petites qu'il faut avoir grande envie de les apercevoir.

Hier, tout le long du chemin, le docteur Yvan me disait pour me consoler de la laideur du pays :

> Que non à visto Sevilla
> Non à visto maravilla.

Acceptons Séville pour une merveille à cause de ses édifices, mais étonnons-nous de tant d'esprits tournés à l'exagération poétique dans le cadre d'une nature comparable à la Beauce, à peine coupée par quelques garigues de Provence. Je crois du reste que mon étonnement tient à la différence des goûts et des appréciations que les temps apportent dans les arts et dans la pensée. Je crois qu'avant ce siècle-ci les pays accidentés étaient un objet d'horreur. Personne ne pouvait regarder sans frémir une montagne, comme ce personnage de marionnettes qui ne pouvait parler d'un précipice sans y joindre l'épithète d'*affreux*. Le site escarpé ne présentait à l'homme que vertige et péril; il a fallu des routes hardiment découpées dans ces lieux grandioses pour que l'admiration pût naître avec la sécurité. Mais au moins les Grecs chantaient les collines et les bocages; où sont les bocages et les collines de la merveilleuse Séville? L'idéal de ces temps de splendeur était donc, comme celui de nos gens de campagne, le champ labouré qui rapporte de l'argent? Il faut le croire, mais je me figurais autre chose.

Les fameux remparts mauresques de Séville perdent de leur effet par leur monotonie sur cette vaste étendue sans mouvement de terrain. Ils ont, je crois, deux lieues de circuit et cent cinquante ou cent soixante tours toutes pareilles. C'est d'une construction élégante et fine dont l'aspect ne présente pas l'idée de la force nécessaire à la défense d'une grande ville, mais plutôt celle d'un mur d'octroi dissimulé par la coquetterie de la silhouette. Sur les bords du Guadalquivir, j'ai vu le palais du duc de Montpensier près de la promenade nommée avec l'emphase de la localité *las Delicias;* ce n'est que joli. Quant au palais, il est fort beau.

Je rentre en ville, je retourne à la cathédrale, aussi belle au dedans qu'au dehors. Grande physionomie riche et sombre; les merveilles de l'ornementation architecturale sont entassées dans

une obscurité mystérieuse. La galerie des Murillo est la véritable apothéose de ce maître, un peu discuté chez nous dans ces derniers temps; mais en le voyant ici dans toute sa gloire, dans ses types, dans la vérité des expressions et dans la magie de sa couleur, il faut l'admirer sans restriction. L'Alcaçar est sans reproche aussi. Le mélange de l'arabe et du gothique est d'un goût délicieux. Au milieu des arabesques d'or qui remplissent la coupole de la grande salle sont enchâssés en médaillons de charmans portraits du XVIe siècle qui rappellent la manière de Clouet. On fait de grandes réparations à ce palais, et on fait bien. Je rapporte un souvenir des *Jardins de l'Alcazar, délices des rois mores*, c'est un scarabée (l'*oryctes latus*) qui se promenait, non *sous les vieux sycomores*, il n'y en a que pour la rime, mais sous les ormeaux poudreux.

Sauf le désenchantement du regard paysagiste, me voilà très réconcilié avec l'Espagne d'aujourd'hui. Quel progrès depuis vingt ans dans ce pays qui n'est pas réputé progressiste! Il faut revoir les choses humaines à de certaines distances pour s'apercevoir de leur marche. J'avais vu en Catalogne des soldats sales, pouilleux, affamés, vêtus de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, mais d'un arc-en-ciel qui serait tombé dans le ruisseau, des paysans blêmes de misère et de peur, fortifiés dans leurs masures et traînant des guenilles sans nom sur leurs membres décharnés, des *mozos de escuadra*, affreuses caricatures de gendarmes chaussés de ficelle et portant des chaînes et des cordes à leur ceinture, des dandies portant aussi des chaînes en évidence, mais des chaînes de montre sur leurs redingotes à collet de chinchilla, des Barcelonaises qui dédaignaient la mantille pour le chapeau français arriéré de dix ans. — Aujourd'hui je vois de bonnes troupes, de vrais uniformes, de la propreté, des figures vraiment militaires, des paysans aisés qui ont *bonne trogne*, comme dirait Rabelais, des *gentlemen* habillés comme on s'habille partout et ne cachant plus sous le manteau la malpropreté de leurs personnes, des femmes ramenées par le goût et la coquetterie bien entendue à l'usage charmant de la mantille et du costume noir pour la journée; le soir, toutes sont en toilette : robe de mousseline, avec trois fleurs dans les cheveux, la mantille transparente et l'éventail, ce sceptre qu'elles manient si bien.

Le costume du peuple est élégant : veste et culotte en velours de couleur sombre, ornées de petits boutons de métal; la culotte est courte et fendue sur le côté extérieur de la jambe; une large ceinture rouge ceint la poitrine et les reins; des guêtres entr'ouvertes. Pas de gilet, mais une chemise bien blanche dont le plastron dessine la poitrine bombée de ces hommes au nez aquilin, au visage brun encadré de gros favoris noirs. Coiffés du *sombrero* à bord retroussé

et orné de velours et de houppettes, l'œil vif, la cigarette aux dents, le paysan andalous marche d'une manière tant soit peu théâtrale devant ses grands chariots attelés de bœufs roux. Ces fiers et graves animaux sont coiffés d'un frontal élevé comme un obélisque, en paille tressée de bandelettes de drap rouge et bleu. Le bouvier porte son aiguillon comme une lance et se pavane auprès de son attelage avec la fierté d'un chevalier sarrasin qui se prépare à la joute. En somme, son costume est celui du classique Figaro, mais resté simple et débarrassé de tous les enjolivemens de soutaches, broderies, aiguillettes et grelots, dont se couvrent aujourd'hui exclusivement les toréadors.

On repart ce soir pour La Caraque. Les voitures manquent un peu à San-Fernando. Nous en profitons, le docteur Yvan et moi, pour aller coucher à Cadix, chacun dans une chambre d'auberge grande comme une église, avec des portes à deux battans qui ne ferment pas. C'est pour nous donner de l'air avant de rentrer dans nos cabines de bord; mais les *serenos* et les punaises troublent *las delicias* de l'Andalousie.

Lisbonne, 4 juillet.

Avant-hier à Xerez, rien d'intéressant, sinon des caves immenses fournissant le nectar du pays au monde entier. Ville cruellement mal pavée. Le Guadalete, autre fleuve à romances, est pauvre et encaissé. Je fais connaissance avec la cigogne. C'est la première fois que je vois en liberté l'oiseau des grands voyages, l'oiseau porte-bonheur. C'est toute une poésie, soit qu'il se tienne immobile sur le haut des édifices, soit qu'il se perde comme une blanche étincelle dans les abîmes de l'air.

Hier à La Caraque; le yacht est prêt, grâce à six cents ouvriers de bon vouloir qui ont consenti, quoique Espagnols, à travailler le dimanche. Nous voyons une immense comète. Est-ce celle de Charles-Quint? Nous quittons donc La Caraque le 3, à quatre heures du soir. Nous passons devant Cadix. La mer est belle, nous filons douze nœuds.

Nous doublons le cap Saint-Vincent à six heures du matin. La mer est devenue assez grosse, elle s'apaise à midi. Depuis le cap Saint-Vincent, grande falaise couronnée d'un phare et d'une chapelle, les côtes, rocailleuses par endroits, sont sans majesté aucune. Une grande plage de sable au cap Spichel, une grosse montagne, arrondie comme un tumulus, isolée au loin.

A cinq heures, nous entrons dans le Tage. L'entrée est large et belle, les collines petites à droite et à gauche, sans seconds plans plus élevés. Les faubourgs de Lisbonne s'étendent très loin vers la

mer, le long du Tage. Nous y abordons à six heures du soir. Vue du yacht, cette grande cité n'a rien de pittoresque que le petit fort de Belem, à l'entrée du port. C'est un joli joujou d'architecture qui ne supporterait pas deux coups de canon. Nous voyons un assez bon nombre de navires dans la rade; la corvette portugaise qui la commande salue de vingt et un coups de canon le *Jérôme-Napoléon*. Le prince reçoit la visite de l'infant dom Luis, duc d'Oporto, frère du roi de Portugal. Le brouillard s'étend sur le fleuve, et il pleut.

5 juillet. — Je commence la journée par t'écrire, ma chère mère; c'est aujourd'hui ton anniversaire, et je ne suis pas là pour t'embrasser. Au lieu de te faire un bouquet, je mets une lettre à la poste, et je me fais aussi beau que le permet mon bagage de voyageur pour suivre le prince à la cour du roi de Portugal. Les voitures de la cour nous attendent à l'arsenal sur la rive du Tage, et nous roulons dans de grandes rues tristes et dépeuplées. Le roi dom Pedro V attendait le prince au bas de l'escalier du palais. C'est un jeune Cobourg, blond, d'une figure douce et mélancolique, timide ou réservé de manières. Sa sœur est une très belle personne, blonde aussi, sérieuse aussi. Peut-être s'ennuient-ils mortellement sur les bords du Tage, ces princes allemands transplantés! Je sais que, pour mon compte, *tant qu'à être roi* j'aimerais mieux l'être ailleurs. Un grand pays ouvert, de grandes rues, de grandes places sans aucun cachet, des maisons carrées, régulières, rien d'espagnol, pas de balcons, pas de double entrée; des trottoirs, une vaste promenade déserte, d'assez belles boutiques fermées à neuf heures du soir.

6 juillet. — J'ai pu sortir seul et parcourir la ville. La *rua Aurea*, la *rua Augusta* sont vastes, le jardin *del Paço* bien planté; mais je n'aimerais pas à demeurer ici, même en peinture. Cette ville, bouleversée par le fameux tremblement de terre du siècle dernier, est sans souvenirs, et semble ne s'être pas consolée encore de son désastre, ou n'avoir pas osé se repeupler. Je pousse une pointe dans la campagne. Je sors à grand'peine des chemins bordés de murailles, j'arrive à des champs moissonnés, à des collines très basses, plantées de rares oliviers; pas de vue, pas de plantes, pas d'insectes. Je m'en retourne à bord, où le roi attend, depuis une heure et demie, le prince, qui est à la promenade. Le jeune monarque est seul dans le salon du rouf. Si c'était un simple particulier, c'est à qui de nous irait lui tenir compagnie avec plaisir, car sa figure est sympathique, et c'est un prince progressiste; mais l'étiquette nous le défend, l'étiquette lui commande de s'ennuyer tout seul. Heureux comme un roi! dit le proverbe. Enfin le prince rentre. Dom Pedro V reste avec lui et la princesse jusqu'à huit heures. Après

dîner, les aides-de-camp mettent leurs grands uniformes à fond de cale. Nous allons dans le pays où il n'y a plus d'étiquette.

Il a été décidé dans la journée que la princesse Clotilde suivrait le prince en Amérique. Elle est bravement enchantée, — et nous donc! Sa bonté simple et charmante est comme un rayon de soleil sur la traversée. Le colonel de Franconière et le docteur Yvan retournent en France sur la *Reine-Hortense*. *Charlot*, qui a voulu manger un matelot, n'est pas admis à visiter le Nouveau-Monde. Il s'en va dans une des villas du prince avec la panthère, car sa compagne est morte du *spleen*.

Ainsi que ma lettre et cet envoi vont te l'apprendre, le prince comble mes vœux en voulant bien de moi pour toute l'expédition. Ce n'est pas mon éloquence qui l'y décide, car tu sais que ton sauvage de fils ne sait rien demander, mais les gens ainsi faits n'en sont que plus reconnaissans. En fait de provisions, j'achète des cigares, du tabac portugais qui ne vaut pas le diable, du savon anglais qui sent le cuir de Russie, et un pot de pommade à la rose qui sent le citron. Je ne fais pas mon testament, et, comme un personnage des *Mille et Une Nuits*, me voilà lancé d'un hémisphère à l'autre avant d'avoir eu le temps de crier gare. Je ne sais même pas vers quelle partie de l'Amérique nous nous dirigeons : notre chef de file n'a pas de comptes à nous rendre, et pour ma part j'en suis charmé. S'élancer dans le bleu du Grand-Océan sans savoir où l'on va me paraît bien plus fantastique.

7 juillet, en mer.

On lève les ancres à six heures du soir, et au milieu des salves d'artillerie de la marine portugaise nous partons en même temps que la *Reine-Hortense*. Le soleil se couche magnifique derrière les montagnes mouvantes de la grande houle qui nous balance. Les goëlands rasent la cime des vagues; un marsouin nous poursuit. Nous perdons bientôt de vue la terre d'Europe et la *Reine-Hortense*, qui n'est plus qu'un point blanc à l'horizon. Nous marchons seuls sous une voûte d'étoiles que traverse la traînée resplendissante de la comète.

Je vais te dire à peu près comment est construit mon *intérieur*, que je trouve très comfortable. La cabine est à babord, donnant, comme toutes les autres, sur la salle à manger du prince. Elle doit avoir deux mètres et demi de profondeur sur près de deux mètres de large, mais les meubles réduisent la partie praticable à cinq pieds sur deux. La porte glissant dans une rainure et les panneaux sont, comme tout l'intérieur du navire, en bois d'érable clair; la portière, le lit, qui n'est pas large, mais bon, en soie verte à côtes.

La lumière vient par un verre épais enchâssé dans le plafond, à un décimètre au-dessus de la tête, et par une grosse lentille de verre, appelée *hublot*, percée dans le flanc du navire, et ouverte quand il fait beau temps. Aussi quand nous entendons donner l'ordre : Fermez les hublots! sommes-nous sûrs de danser et de rouler l'instant d'après.

8 juillet. *In mare magnum.* — Le roulis est assez fort toute la journée. Rencontre d'une grosse poutre de quinze mètres de long, couverte de coquilles et d'anatifes. On met un canot à la mer. Un matelot harponne un poisson qui, avec de nombreux camarades, suivait cette épave. C'est un assez beau nageur, gris et blanc, avec une gueule énorme. Nous l'avons mangé à dîner; mais sa chair est flasque et sent le bois de sapin, qu'il suçait depuis longtemps. On cherche à hisser la grosse poutre, elle est trop lourde et la mer trop forte. Rencontre d'une seconde épave semblable à la première; celle-ci est habitée par deux hirondelles de mer qui s'envolent à notre approche et se reposent bientôt dessus.

9 juillet. — Toujours de la houle. Il fait beau temps. Pas le moindre objet qui vienne distraire la vue du grand horizon d'eau qui nous entoure. Le soleil tout en feu disparaît dans une mer de métal. La lune, fine comme un cheveu, laisse à la comète le soin de nous éclairer.

Iles Açores, 10 juillet.

A dix heures du matin, nous apercevons dans le lointain le spectre vaporeux de l'île San-Miguel des Açores. A quatre heures, nous doublons la pointe de l'île. La côte est taillée à pic, sillonnée de larges crevasses, et au milieu de petits cônes volcaniques se dresse le pic de Camarinhas, qui, pour n'avoir pas eu d'éruptions depuis une centaine d'années, n'en fait pas moins des siennes tous les hivers, en secouant l'île par de violens tremblemens de terre. Au-delà d'un immense plateau couvert de petits mamelons, l'aspect du pays change tout à coup, et les terrains, couverts de verdure, s'abaissent en ondulations jusqu'à la mer. C'est la partie cultivée. Ici, pas un pouce de terre qui ne soit utilisé. Des villages, des fermes, des maisons de campagne, des bois d'oliviers et d'orangers, des champs de blé, de maïs, des vignes bien soignées. San-Miguel a cent mille habitans, et fait un grand commerce avec Lisbonne, sa métropole. Nous naviguons dans des eaux où s'est montrée à deux reprises différentes, la dernière fois en 1720, une île volcanique d'une assez grande superficie. J'ai eu beau regarder dans la profondeur des flots transparens, je n'ai pas vu le moindre volcan sous-marin.

Nous mouillons devant Punta-Delgada, ville de vingt mille habitans. Les gens du peuple ont une coiffure singulière, une casquette en drap à visière démesurée et à oreilles qui descendent comme un collet jusqu'au milieu du dos et se boutonnent sous le menton, en couvrant la poitrine comme le chaperon du moyen âge. Les femmes portent un long manteau de drap bleu foncé, orné d'un capuchon exagéré qui, rabattu sur le visage, leur donne un aspect monacal.

Promenade dans de fort beaux jardins particuliers, où des araucarias de vingt à vingt-cinq pieds de haut poussent avec vigueur à côté de peupliers blancs; les giroflées, les œillets, les roses de Bengale, pêle-mêle avec les camélias, les polygalas arborescens, les asclépias odorantes, les magnolias, etc. Le climat est si doux et la terre de pouzzolane si fertile que les plantes des deux hémisphères y croissent en plein air dans les jardins. Nous avons été ensuite visiter, à la lueur des torches, une galerie souterraine de deux kilomètres de long, qui, partie des flancs du volcan, aboutit à la mer. Ce conduit ou plutôt cette cheminée volcanique, de vingt-cinq pieds de large sur une hauteur qui varie de vingt à trois pieds, est creusée dans la lave, et les parois sont usées et rayées horizontalement, comme si une coulée incandescente y eût été balayée par un flot d'eau bouillante. Le sol est couvert de grosses scories qui vous meurtrissent les pieds, et le passage est souvent intercepté par des barricades de matières calcinées.

11 juillet. — A cinq heures du matin, le *Jérôme-Napoléon* rebrousse chemin jusqu'à Ribeira-Grande, où nous descendons à terre pour aller au village de Las Furnas. On ne trouve d'abord sur le rivage que deux ou trois montures pour les dames; mais, à mesure que nous avançons dans la montagne, nous mettons en réquisition ânes et âniers qui descendent chargés de fagots et de bruyères. Chaque indigène jette là sa broussaille en travers du chemin, et chacun de nous enfourche un quadrupède. Nous grimpons par de petits sentiers, véritables escaliers qui côtoient les flancs arides des pics volcaniques coupés de profondes vallées où coulent des torrens qui bondissent et bouillonnent au milieu des scories et des quartiers de lave. Ce pays a un aspect fantastique. Ici la montagne est fendue en trois parties, et forme des précipices de pouzzolane de trois à cinq cents pieds de pente rapide, sans un arbuste, sans un brin d'herbe; là, une série de mamelons ressemble à une croûte soulevée incandescente, puis affaissée sur elle-même par l'effet du refroidissement. Toutes les hauteurs sont couvertes de petits cônes volcaniques. Après les sentiers taillés dans la lave viennent les chemins frayés dans la pierre ponce, bordés de maigres bruyères

blanches passé-fleur, de ronces, de fougères, d'un pissenlit jaune en pleine floraison, d'un lin jaune aussi, fort délicat, et d'un lichen chevelu gris verdâtre qui tapisse la crête des volcans.

Mon âne est une bête enragée, et mon ânier un gamin insupportable. Il est fort laid et fort mal équipé : il a pour tout vêtement une longue chemise de toile blanche en guenilles et un morceau de chapeau de paille sur une tignasse ébouriffée. Une trique à la main, il ne cesse de frapper à tour de bras sur son pauvre baudet et de crier sans interruption : *Tira capu! tira caña!* Ses coups, ses cris, et son amour-propre d'arriver le premier nous ont bientôt fait dépasser tout le monde. Au bout d'une demi-heure, ennuyé d'être seul avec un guide qui parle je ne sais quel jargon, et fatigué de cette course insensée, je mets pied à terre et je fais un croquis du site, qui est admirable. J'aperçois enfin la caravane, qui, bien loin dans la montagne, tourne à gauche et disparaît dans un ravin profond. C'est à mon tour de crier : *Tira capu!* et coups de bâton de pleuvoir sur l'âne, qui reprend son galop en biais. Je rattrape enfin notre petite troupe, que je trouve augmentée des autorités et notables du pays et d'une vingtaine de personnes toutes à âne. L'un est assis de côté ou à l'anglaise, l'autre juché comme sur un dromadaire; en voici deux sur la même bête, celui-ci fait de la haute école, celui-là de la voltige; trois furibonds simulent une attaque, et se précipitent à fond de train sur un voyageur paisible qui roule dans la poussière et s'empare d'une autre monture. Réclamations, rires, conversations engagées d'un bout à l'autre de la caravane. Nous sommes déjà liés avec les Açoriens comme avec des amis de dix ans.

Voici le lac de Las Furnas, eau limpide au fond d'un entonnoir de lave dont les pentes raides, verdoyantes et couvertes de bois de châtaigniers et de taillis de chênes en exploitation forment un vaste amphithéâtre aux gradins supérieurs couronnés de cèdres. Dans les roseaux du rivage, sur les plantations d'ignames, volent des agrions bleus et des papillons blancs semblables à ceux de nos jardins. Une perdrix rappelle ses petits.

Nous arrivons au village de Las Furnas. Petites maisons basses, sans caractère, quelques villas avec de beaux arbres; mais ce qui frappe la vue, c'est la quantité d'hortensias bleus qui poussent partout, non pas de ces hortensias d'un bleu faux que nous obtenons dans nos jardins, mais d'un bleu d'outre-mer des plus riches.

C'est la saison des bains, et les eaux thermales de Las Furnas ont une telle réputation qu'on y vient du Portugal. Nous trouvons là tout le beau sexe açorien en toilette de campagne, aimable prétexte à la fantaisie. Deux jeunes filles m'ont frappé comme type : l'une

grande, très bien faite, brune, à la peau veloutée, aux grands yeux, aux grands cils et aux beaux sourcils noirs, le nez droit, les lèvres un peu prononcées et ombrées d'un léger duvet, une masse de cheveux noirs ondulés; l'autre petite, grasse, avec une auréole de cheveux blonds autour d'un visage ovale et rose, le nez finement relevé, la bouche petite, les yeux bleus avec un regard d'une grande chasteté. Elles se faisaient ressortir l'une l'autre, et je crois bien qu'elles le savaient, car elles ne se quittaient pas.

Nous allons aux *Caldeiras*, sources thermales. Nous y voyons deux fontaines, l'une d'eau froide et ferrugineuse, l'autre d'eau chaude et sulfureuse, qui se touchent presque, puis une source d'eau de Seltz; enfin le *Trou d'Enfer*, d'où, avec un bruit semblable à celui d'un gros soufflet de forge, une vase bleue brûlante est lancée à cinq mètres comme par un énorme piston. Le sol mouvant et brûlant se fendille en mille endroits et laisse échapper une vapeur de soufre qui se cristallise au contact de l'air. Un gros jet d'eau bouillante, de deux mètres de haut, sort de terre dans un tourbillon de vapeur, forme de petits ruisseaux qui serpentent au fond de la vallée, et qui sont encore tièdes à leur arrivée dans la mer. Toute cette partie de l'île n'est qu'une fournaise. Au milieu des bruyères, une colonne de fumée que l'on prendrait de loin pour un brûlis monte droit vers le ciel, et une autre source d'eau bouillante fume dans la mer à cinq cents mètres du rivage.

Le gouverneur de l'île, dom José de Madeira, nous offre, au retour de notre excursion, une collation de fruits du pays, ananas, bananes, oranges délicieuses arrosées de *vino Passado*, *Angelica*, *Pico*, vins du cru qui ont beaucoup de rapport avec ceux d'Espagne. A trois heures, chacun prend une monture toute fraîche, et par un nouveau sentier non moins pittoresque et non moins exposé aux ardeurs du soleil que celui déjà parcouru, nous arrivons au village de Ribeira, où nous trouvons toute la population sur la grève, les enfans, filles et garçons, dans la mer, la chemise relevée sous les aisselles, le ventre au soleil, nous admirant d'avance dans la personne de nos canots et de nos marins. De braves pêcheurs ont tendu leurs mouchoirs et leurs cravates pour pavoiser leurs maisons, et les femmes jettent des fleurs d'hortensia bleu sur le passage de la princesse. Un requin folâtre autour du yacht. Nous partons et nous nous dirigeons sur Fayal. Ce soir au large, très beau temps.

12 juillet. — Grâces soient rendues au commandant Dubuisson, qui est venu me faire lever à quatre heures du matin. Ce que j'ai vu en valait la peine. A vingt-cinq kilomètres devant nous se dressait dans la transparence du ciel l'immense pic bleu des Açores éclairé par le soleil levant. Ce volcan, surmonté d'un petit cône au milieu

duquel est le cratère, est élevé de deux mille cinq cents mètres au-dessus de la mer et forme toute l'île de Pico. Il est rare d'en voir le sommet complétement dégagé de nuages; aussi ai-je profité de cette occasion pour le regarder longtemps et beaucoup. A mesure que nous avancions, la montagne grandissait, et les détails devenaient plus distincts. Ses flancs sont couverts d'une quantité d'autres petits cratères, mais aucun ne fumait pour le moment. Deux heures après, nous étions tout près des racines du volcan; mais un rideau de brouillard le cachait pour toute la journée.

Après déjeuner, on part sur la *Mouche* pour faire la chasse aux pigeons le long de la côte, falaise de lave noire qui entoure comme d'une muraille l'île de Fayal. Les amas de roches volcaniques, rongés par l'action de l'Océan, ont formé des fissures, de larges crevasses et des grottes profondes où la mer s'engouffre avec fracas. Ces trous, ces corniches naturelles sont un lieu de refuge pour les pigeons sauvages et les oiseaux de mer qui nichent là par millions. Pendant que le prince, parti avec Brunet dans le *youyou* que nous traînions à la remorque, fait un massacre de ces habitans de l'air, on s'occupe, sur la *Mouche*, à rappeler à la vie un petit oiseau de mer que la peur avait fait tomber de son nid. Le berceau de papier et d'étoupe que j'avais improvisé ne rappelait pas du tout le sien; mais il s'y habituait si bien qu'au bout d'une heure il était gaillard et bien portant. Il s'enhardit même jusqu'à ouvrir un grand bec jaune fendu jusqu'aux yeux pour avaler la pâtée de biscuit de mer que je lui donnais. La princesse daignait s'intéresser au sort de l'orphelin; mais je l'ai confié à un matelot, et j'ai grand'peur qu'il ne l'ait mangé.

Au bout de trois heures, les chasseurs, après avoir épuisé toutes leurs munitions, reviennent avec leur butin, et nous retournons au yacht tous plus ou moins cuits par le soleil; mais ce n'était pas désagréable.

Ce soir, Ragon et moi parcourons la ville d'Horta d'un bout à l'autre. Les rues sont tristes, pavées de gros galets pointus ou de larges dalles disjointes; pas une voiture. Quelques femmes, enveloppées de leur long manteau bleu, passent comme des fantômes. L'ensemble de la ville n'est pas plus gai que le détail : les maisons et les édifices publics sont bâtis en lave noire; mais tout ce qui n'est pas arête ou encadrement de porte ou de fenêtre est blanchi à la chaux; des balcons de bois peints en vert sombre, des toits plats en tuile ronde, sans cheminées, quelques boutiques, je devrais dire des caves, dans lesquelles on descend par trois marches. Nous flânons jusqu'à huit heures du soir par les rues désertes et silencieuses. Il n'y a pas un réverbère dans toute la ville; toutes les portes sont

fermées, tout est éteint, tout dort, hormis deux bourgeois, gens dissipés sans doute, qui, un fanal à la main, regagnent sournoisement leur logis.

13 juillet. — Trop de murs d'enclos autour de la ville. Désespérant de trouver une vue quelconque, je m'enfonce dans un ravin et dans le lit même d'un torrent tapissé de *lycopodium brasiliensis* (la mousse de nos serres). Un reste d'eau forme une mare où des lavandières, comme les lavandières de tout pays, battent leur linge et couvrent le bruit des battoirs en parlant fort et toutes à la fois.

Après une heure de marche dans un chemin de sable et de cailloux, de plus en plus encaissé, je m'arrête et pour cause. La terre manque tout à coup sous les pieds, et je me trouve au bord d'un précipice qui doit former une belle cascade à la saison des pluies. Je domine la ville d'Horta, avec une vue magnifique. En face de moi, le volcan de Pico, la tête perdue dans les nuages, et à gauche l'île de San-Jorge, séparée par un bras de mer que l'on peut prendre pour une vaste baie, me rappellent par leur disposition la rade de Toulon, qui restera, je crois, dans mon souvenir comme une des plus belles *marines* du monde. J'ai cherché à butiner comme partout, mais le pays est pauvre en insectes et en plantes indigènes. Les beaux jardins du docteur d'Oliveira, de MM. Guerra et Ribeiro sont en revanche remplis d'essences européennes et africaines d'un grand intérêt.

On lève les ancres à six heures. — Un vaisseau russe nous souhaite bon voyage en s'illuminant de feux de Bengale : nous lui rendons sa politesse en lui envoyant des fusées; il nous remercie à son tour en poussant des hourras à réveiller toute la ville d'Horta, plongée déjà dans le sommeil.

14 juillet, en mer. — Je ne sais si tu te rappelles mes chenilles de sphinx trouvées au bord de la mer à Alger. Ce matin, en vue des Açores, j'ouvre sans précaution la boîte où elles s'étaient transformées en chrysalides. J'ai à peine le temps d'admirer un gros papillon qui vient d'éclore, très frais, très rosé et marbré de vert sombre, qu'il s'élance par la cabine en se cognant la tête contre les parois; je cherche à le rattraper, mais l'enragé nouveau-né s'est orienté, il a vu ou senti le hublot entr'ouvert, il passe triomphant devant mon nez et disparaît. J'avais envie de crier : *Un papillon à la mer!* mais personne ne se fût dérangé, et d'ailleurs mon fugitif n'avait besoin de personne pour se préserver des flots. Me voilà livré pourtant à des inquiétudes sur son compte. Le sentiment paternel se réveille en moi; puisque je n'ai pu lui passer une épingle au travers du corps, il faut bien que je fasse des vœux pour cet être que les dieux protégent. Pourra-t-il gagner la terre? Oui probable-

ment : il vole si bien avec ses ailes toutes neuves! Mais trouvera-t-il une nourriture convenable aux Açores? je n'y ai pas aperçu une seule tithymale! Et une femelle? car il s'agit d'acclimater peut-être l'espèce. Et si l'espèce est inconnue aux Açores et qu'un amateur rencontre et saisisse mon fugitif, voilà une grosse erreur dans la science. Les savans vont le naturaliser dans cette région, et je serai obligé d'écrire à la société entomologique : « Rectifiez vos catalogues; ce lépidoptère est né sur la côte d'Afrique; il est éclos à bord du *Jérôme-Napoléon* le... » Vois quelles conséquences peut avoir cette aventure!

15 juillet. — Nous sommes dans le courant du golfe du Mexique, le fameux *gulf-stream*. Des exocets, poissons volans, sortent de la mer et fuient à tire-d'aile devant le navire pour aller piquer une tête un peu plus loin. Ce jeu semble les divertir beaucoup. L'un d'eux, plus hardi que les autres, se hasarde à nous traverser; mais il embarrasse ses ailes en baudruche dans un cordage et tombe bêtement sur le pont. Un autre, à l'imitation de son camarade, passe comme une balle au-dessus de la tête de la duchesse d'Abrantès et va s'aplatir sur le bordage. Pour les punir de leur brutalité, qui est quelquefois dangereuse pour les yeux, on les mange; ces espèces de maquereaux, à la peau bleuâtre reflétée d'argent, sont très bons.

16 juillet. — Nous naviguons toujours dans le *gulf-stream*, où nous ne rencontrons que des *méduses* et des *holothuries physales*, zoophytes qui flottent ou naviguent ici par milliers. La température est tiède et humide. Le vent se lève vers quatre heures, on *fait de la toile*, c'est-à-dire qu'on met toutes les voiles en branle, et on file plus de douze nœuds à l'heure. Ce soir, *belle brise, beau temps*, ce qui, en langue vulgaire, signifie : il fait du vent, la mer est agitée, et tout roule sur le plancher.

17 juillet. — Où sommes-nous? Je n'en sais rien. On n'y voit goutte à vingt pas devant soi, et cependant il fait jour. C'est un bien autre brouillard que celui de Gibraltar. Tout est mouillé. Il ne pleut pas, et cependant le pont est couvert de larges gouttes de pluie qui tombent des cordages. Il ne fait pas de vent, mais la mer n'en est pas moins très dure. Comme nous sommes sur la grande route d'Europe en Amérique, nous faisons siffler la vapeur et nous sonnons la cloche toutes les cinq minutes pour avertir les passans de ne pas nous couper en deux. Bien nous en a pris, car à deux brasses de nous passe, comme le vaisseau-fantôme, un gros navire dont les voiles pendent flasques le long des mâts et qui se balance majestueusement sur les larges plis mouvans de la houle. Dans la soirée, le ciel se nettoie un peu, et la lune se montre toute blêmie. Il n'y a plus trace de comète. Un *steamer* de la compagnie Cunart

passe devant nous, nous envoie des fusées et s'illumine de feux de Bengale. On lui rend sa politesse. Au milieu de l'Océan, à trois ou quatre cents lieues de toute terre, il est assez fantastique de se trouver en pleine illumination de feu d'artifice. Cet éclairage faux et chatoyant ne semble pas fait pour l'immense solitude. Qu'en pensent les poissons et les coquillages? admirent-ils notre savoir-faire ou se moquent-ils de nous dans leurs grottes profondes? Peut-être que, comme bien des gens qui ne regardent jamais ce qu'ils n'ont pas toujours vu, ils n'en disent rien et n'en pensent pas davantage.

18 juillet. — Dans mon enfance, quand tu me parlais de Terre-Neuve, je confondais toujours l'île avec le banc, et je bâtissais dans ma tête tout un monde de fantaisie. C'était une immense terre de sable à fleur d'eau, peuplée de pêcheurs en vestes brunes et en bonnets rouges comme des Napolitains de théâtre. J'y voyais des Lapons emmitouflés de fourrures, se prélassant dans leurs traîneaux tirés par des chiens cornus ou des rennes en forme de chien, et venant faire le commerce des pelleteries dans les villages entourés de carrés de choux et de pommes de terre. Je ne m'attendais guère alors à voguer un jour sur ce pays de mes rêves, et à reconnaître que les carrés de légumes sont des algues à soixante brasses au-dessous de la quille du bâtiment, ce qui nous permet de naviguer à notre aise sans crainte de *toucher*, et les habitans de ce pays imaginaire, des cabillauds qui ne voient le soleil que pour être convertis en morues. Quand je dis le soleil, ce n'est pas le mot, il est inconnu dans ces parages, et malgré nos habits de drap et de caoutchouc nous sommes tous gelés. On prétend cependant que nous sommes dans la canicule. Le brouillard est tellement épais qu'on ne voit pas toujours l'avant du navire, ce qui n'empêche pas tout le monde de se livrer à la pêche. On stoppe, un canot est mis à la mer et va tendre des lignes. C'est maintenant que, la barque me servant de point de comparaison, je peux bien juger de la dimension de la houle qui se lève comme une grande montagne ou se creuse en profondes vallées peuplées de goëlands et d'alcyons. La pêche dure à peu près deux heures. Les morues prises à l'hameçon sont éventrées à mesure, écorchées et salées. Le docteur Bérenger trouve dans leur estomac des coquillages entiers très intéressans, plus des ténias et des botryocéphales. Soyez donc cabillaud pour avoir les mêmes maladies que l'homme! La mer grossit, on repart, les lames balaient le pont, et le soleil se couche sans qu'on s'en aperçoive. En attendant la rencontre possible de quelqu'une de ces îles de glace flottante appelées *ice-berg*, qui, poussées par les courans du nord, viennent flotter ou s'échouer, en juillet et août, jusque sur les bancs de Terre-Neuve, nous nous mettons à table, où il faut

faire des prodiges d'équilibre pour manger et boire sans rien renverser. Notre poisson, accommodé aux pommes de terre, est d'autant meilleur que nous l'avons pris nous-mêmes. On fait du feu au salon, et nous nous chauffons comme en plein hiver.

Saint-Pierre-Miquelon, 19 juillet.

A cinq heures du matin, le prince me fait lever pour voir le paysage. Je m'habille en hâte, je mets ma culotte à l'envers, mon gilet par-dessus mon paletot; je ne sais ce que je fais. C'est quelque nouveau pic des Açores, ou l'île de Robinson Crusoé pour le moins. Il est joli, le paysage! Rien que le brouillard, de plus en plus épais et de moins en moins chaud, huit degrés en plein juillet. J'ai eu bien envie, pour me venger, de faire semblant de voir des palais arabes illuminés de soleil; mais ma figure déconfite eût mal soutenu mon dire.

Pendant que des bandes de marsouins viennent lutiner le yacht, le rideau se lève enfin à dix heures sur une terre basse et rocailleuse. C'est l'Amérique! L'abord n'est pas séduisant par ici. Ce portique de froid et de brumes, ces petits récifs inhospitaliers, n'éveillent pas l'imagination et ne réjouissent pas le tempérament comme l'aspect rose et chaud des côtes d'Afrique couronnées par le majestueux Atlas. On se sent bien entrer par là dans un monde nouveau. Ici, c'est comme un rêve triste qu'on a déjà fait. Nous entrons dans le port de Saint-Pierre-Miquelon. Le commandant de place vient recevoir le prince et lui faire les honneurs de la colonie. C'est un militaire d'environ cinquante ans, d'une corpulence solide, d'une taille moyenne, d'une assez belle figure colorée. Cet homme aux manières rondes et franches, que rien ne signale à l'attention du voyageur dans l'humble poste qu'il occupe aux rives d'un pays effacé et comme caché dans les brumes de l'Océan, a rempli la France et l'Europe de son nom et de sa personnalité à l'époque d'un procès dont le fond est resté mystérieux. C'est M. Émile de La Roncière.

Nous pénétrons dans l'île. Ils appellent ça un pays! Ils viennent d'avoir vingt jours de brouillard. Ils se pavanent sous un soleil de douze degrés, et dans un mois ils auront de la gelée! Où es-tu, mon gros bon soleil de la Mitidja, avec tes parfums de myrte et d'oranger? Ici tout sent la morue. Sur les cailloux du rivage où elle sèche, sur la tourbe où elle pourrit, sur les perches où elle pue, il y en a partout. On la respire à trois lieues à la ronde. Toute l'île n'est qu'un laboratoire pour préparer, conserver et expédier la morue. Du reste pas un arbre, pas un arbuste qui dépasse vingt

ou vingt-cinq centimètres. J'ai été me promener sur l'unique route du pays. Le terrain est noir, délayé, glissant. Ailleurs il tremble et s'affaisse sous les pas. C'est un vaste marécage, les céréales n'y poussent pas, et les pommes de terre non plus. L'eau suinte de partout. Les collines qui entourent les marais sont couvertes de grands tapis de mousse et de lichen gris qui rebondissent sous les pieds comme des matelas. Ces collines sont des roches granitiques qui supportent des micaschistes et des porphyres. J'ai cueilli pour toi quelques jolies plantes, la parisette à cinq feuilles et à fleurs blanches, une espèce de petit iris bleu à feuilles de graminée d'un charmant effet (bermudienne ancipitée), une airelle rose très délicate et une potentille blanche des plus mignonnes; mais la plante la plus recherchée ici, bien qu'elle croisse à l'état sauvage, c'est le mathé (*ledum latifolia*, je crois), dont on prend la feuille en infusion comme du thé. L'arbrisseau est joli, grappes de fleurs blanches, feuille longuette d'un vert sombre à bords roulés en dessous et doublée d'un épais velours fauve. L'odeur en est très agréable et très particulière, *sui generis* s'il en fut; mais la morue sent bien plus fort et règne en maître dans l'atmosphère.

J'ai trouvé deux ou trois pauvres carabes, et j'ai vu voler quelques abeilles tout engourdies, une petite phalène grise que j'allais saisir, quand un coup de vent me l'a emportée au diable.

Malgré le porphyre qui abonde, toutes les maisons sont bâties en bois. On trouve cela plus chaud; c'est possible, mais ne te figure pas d'élégans chalets : elles n'ont qu'un étage très bas, la forme est laide, et la couleur du bois mouillé n'est pas belle. La ville est bâtie au fond d'une anse; le port, plein de récifs et de bas-fonds, est peu sûr; les rues larges en sable boueux, les trottoirs en planches, la population sans individualité. Tout cela n'est pas récréatif; mais nous ne sommes pas pour y finir nos jours. Nous partons à six heures du soir.

Cap-Breton, 20 juillet.

Nous sommes rentrés dans la brume, et nous avons navigué de confiance toute la nuit, pensant marcher sur le Cap-Breton. A huit heures du matin, le brouillard se déchire en deux, et nous voyons la terre à un mille devant nous. Il était temps d'y voir clair et de s'arrêter. « Voilà comme on atterrit! » dit tranquillement le commandant. En effet c'était hardi; mais des pêcheurs nous apprennent que nous sommes dans la baie de Cabarrus. Les courans nous avaient entraînés; nous remontons la côte jusqu'à Louisbourg. C'est une ancienne ville française, bombardée en 1762 par les Anglais. Il ne reste de notre colonie canadienne que des ruines, où des pêcheurs

ont installé leurs cabanes; c'est une poignée d'Irlandais catholiques et d'Écossais protestans qui se détestent cordialement les uns les autres. Le prince explore le théâtre des événemens historiques, aujourd'hui recouvert d'herbages qui ne sont pas encore mûrs. Un bloc de fort écroulé, quelques pans de murailles, deux arches de pont perdues au milieu d'un marais, c'est là le Gibraltar du Saint-Laurent. On achète deux chiens de Terre-Neuve tout pareils aux tiens. Je ne sais s'ils ont senti que je suis en bons termes avec leur parenté; mais, à peine livrés, ils se sont mis à me suivre et à me traiter en ami intime. Ce ne sont pas ces énormes bêtes du Labrador à poil blanc et roux, qu'en France on appelle des terre-neuve, et dont les caprices sont parfois inquiétans; ceux d'ici sont noirs, de taille moyenne, les yeux petits, des dents superbes, et, comme notre vieux Pyrame, rugissant dans la joie, avec une voix pleine et profonde.

Nous avons fait une promenade de trois heures dans l'intérieur et sur les rives. Le pays est joli, l'air se fait sentir moins froid, et la végétation annonce un climat plus supportable que celui de Terre-Neuve. Le sol est ondulé de prairies naturelles, tourbeuses par endroits, mais plantureuses et coupées de taillis de vergnes et de sapins à feuilles argentées. La sapinette d'Amérique, le pin du Canada et quelques thuyas y croissent aussi, mais sans atteindre à de grandes proportions, dans le voisinage de la mer. Le granit se montre à fleur de terre ou perce les flaques d'eau. Rappelle-toi le petit désert de Crevant, dont tu aimais les verts marécages et les arbres grêles : c'est assez la physionomie des terres du Cap-Breton. Nous avons poussé une pointe dans un bois assez fourré, marchant au pas du prince, — qui est un bon pas de promenade, — à travers la vase et les cailloux. Brunet a trouvé moyen de tirer quelques oiseaux, dont une grive du Canada. Bérenger a ramassé un nénufar à fleurs rouges et jaune verdâtre, — la sarracénie *purpurea*, — que j'ai trouvée aussi et que je te rapporte, plante bizarre et très belle. J'ai réussi, tout en courant, à attraper deux jolis papillons, une argynne et une mélitée. J'ai aperçu beaucoup d'insectes, mais je n'avais pas envie de me laisser oublier dans ces marécages, et j'ai dû les saluer en passant. A quatre heures, le brouillard s'est formé de plus belle et si rapidement épaissi qu'en remontant dans les canots nous n'apercevions plus le navire. On était inquiet à bord; le sifflet de la vapeur, la cloche et la trompette nous appelaient à toute volée. Ces bruits d'alarme, partant d'un point invisible, avaient quelque chose du rêve. Nous étions à vingt mètres du yacht qu'il nous était encore entièrement caché. Nous voici à bord, mais cette brume obstinée nous défend de bouger. Nous sommes à l'ancre dans

le port de Louisbourg, et le *Jérôme-Napoléon* est peut-être le seul navire de guerre français qui soit venu ici depuis un siècle.

21 juillet. — On lève l'ancre, et nous passons dans le brouillard à travers les écueils. Nous roulons et tanguons toute la journée. Vers midi, nous laissons la brume derrière nous, comme un gros flocon de fumée grise. Le soleil nous éclaire sans nous réchauffer. Nous sommes à la latitude de Nohant. J'espère que tu t'y promènes avec une ombrelle et sans manteau. La pleine lune argente ce soir la frange des grosses vagues. Nous dansons fort bien, mais tout le monde est aguerri, et le *cap est mis* sur Halifax. Quant à moi, tu vois, à la continuation de mon journal, que je n'ai pas encore fait connaissance avec le mal de mer.

Halifax, 22 juillet.

Nous voici chez les Anglais; arrivée vers onze heures du matin. Vingt degrés de chaleur, je me dégèle un peu. Encore une ville avec maisons et trottoirs en bois; maisons plus luxueuses et plus grandes que celles de Saint-Pierre, mais pas beaucoup plus jolies de forme. La ville consiste en deux ou trois grandes rues. Beaucoup de magasins. Les mœurs anglo-américaines autorisent une grande liberté d'allures chez les jeunes filles. Elles errent à l'aventure, conduisant en casse-cou de légers chars, riant et causant à haute voix dans la rue. Beaucoup de ces jeunes personnes à l'air éventé sont très jolies. J'ai fait tout seul une bonne promenade. Les environs de la ville sont cultivés en prairies artificielles que l'on commence à faucher. Les routes sont propres, bordées de palissades tantôt à treillis croisés, mode américaine, tantôt à piquets verticaux, mode anglaise. La campagne ressemble à celle de Louisbourg; mais elle est plus mouvementée, et aux bois d'aunes et de sapins il faut ajouter des bouleaux, quelques tilleuls, des érables rouges, des ormes d'Amérique, des frênes et quelques ifs. J'ai trouvé des insectes, des *sylpha americana* à large corselet bordé de jaune, des *s. marginalis* et *caudata*, deux ou trois papillons (des argynnes) que je ne connais pas, plusieurs chenilles de Vanesse-Antiope; je les mets dans une boîte, afin de voir si les papillons qu'elles me donneront diffèrent de ceux d'Europe.

J'ai rencontré les voitures du prince. J'ai grimpé sur un siége, d'où j'ai pu voir à mon aise le paysage, très frais et vraiment très joli, des cottages propres, des prés verdoyans et des saules d'une beauté peu commune. On a mis pied à terre pour visiter une propriété dont le patron est collectionneur naturaliste et marchand. Son jardin renferme beaucoup d'arbres intéressans de tous les pays. Nous y sommes reçus par des singes, puis par des grues. Le savant

en personne apparaît enfin et fait les honneurs de son cabinet : oiseaux empaillés, insectes et coquillages. On retourne au jardin. Un bison fort velu et fort en colère se précipite sur nous, mais un arbre posé en travers arrête sa fureur et reçoit le choc; l'animal recule et recommence stupidement à se heurter la tête à grand bruit. Un peu plus loin, dans un tonneau ouvert, notre hôte, qui ne s'étonne de rien, fourre son bras jusqu'à l'épaule et prend dans sa main une immense salamandre, un grand hideux serpent et quatre serpentins de mauvaise mine. Il nous propose de nous les vendre; merci, moi qui les aime! Je ne suis pas bon naturaliste de ce côté-là. Le prince achète une tête d'élan, qui a, je crois, un mètre de haut sans les cornes, larges comme des omoplates d'éléphant. Ces animaux énormes sont communs, nous dit-on, dans les forêts du pays, ainsi que les caribous, les cerfs, les ours, les loups, sans parler des martres, chats sauvages, écureuils, lièvres, furets et autre menu peuple. Les serpens à sonnettes y sont plus rares.

23 juillet. — En revenant ce matin de l'autre rive de la baie d'Halifax, le prince a amené, traînée à la remorque de la *Mouche*, une longue pirogue en écorce de bouleau, montée par un vieux Indien, Iroquois *micmac*, avec son petit-fils et deux femmes. Le prince a acheté la pirogue et fait monter à bord du yacht le sauvage et sa famille. Ne va pas te représenter ces beaux Yowais à la peau rouge et aux traits nobles que tu as vus à Paris. Ceux-ci sont bistrés avec des reflets verdâtres. Le vieux est d'une laideur absurde, — une gueule à avaler toute la soute au pain du navire, des traits ignobles, et un costume!... Il porte, ainsi que monsieur son petit-fils, qui n'est guère plus beau que lui, une redingote noire à paremens rouges avec des épaulières brodées de petites perles blanc mat, une casquette à oreilles et à visière à passe-poil rouge, d'où sort une touffe de cheveux retroussée en queue de coq sur la nuque. Une des femmes, un peu moins laide et nommée Anastasie, était fagotée outrageusement avec une robe, une casaque à l'anglaise, un chapeau de paille rond et enrubanné. L'autre, plus âgée, portait une sorte de bonnet de police pointu en drap brodé de perles qui formaient un assez joli dessin. Ces paisibles Indiens sont convertis au catholicisme et à demi civilisés. Ils vivent dans des *wiguams* en écorce de bouleau appliquée sur des perches. J'avais vu hier plusieurs groupes de ces huttes dans ma promenade solitaire; elles étaient à demi cachées dans les sapins sur l'autre rive d'un petit lac que je côtoyais. Nos sauvagesses ne se sont pas gênées pour demander des cadeaux. Le vin qu'on leur a servi ne leur plaisait pas, elles n'en ont bu qu'avec répugnance et ont préféré le café et l'eau-de-vie. Quant au vieux homme vert, il a mangé et bu de tout avec

un appétit de requin. Je ne sais s'il appréciait les mets, ou si, en véritable Indien, il ne songeait qu'à se bien remplir pour une huitaine de jours. Les sauvages repus et congédiés, le général anglais est venu avec ses aides-de-camp et des voitures chercher le prince et son monde pour faire une promenade. Au bout de trois pas, nous étions, presque sans nous en apercevoir, avec voitures et chevaux, sur le pont d'un immense bac à vapeur qui nous transportait de l'autre côté de la baie, en compagnie de jeunes *misses* en robes d'été, petits chapeaux andalous, des fleurs plein les mains, la mine fort piquante et bien éveillée. Du bac, nous filons de plain-pied sur une route de sable au milieu des bois de la Nouvelle-Écosse et le long des petits *fiords* qui s'enchaînent gracieusement les uns aux autres. Les collines aux flancs rocailleux portent des tapis de fougères pâles coupés de bouleaux et de sapins très pressés, de mélèzes et d'érables en beaux massifs. Pas d'oiseaux, pas de papillons. Je suivais en vain de l'œil les buissons de kalmia rose, charmant arbrisseau de nos jardins, très commun ici à l'état rustique : je n'ai rien vu voler.

Ces charmans *fiords* sont en hiver le rendez-vous des patineurs et des jeunes *misses*, habiles, dit-on, et gracieuses dans cet exercice. Dans les bois que nous parcourons, beaucoup de perdrix jaunes et blanches, des tétras, des lièvres blancs, etc. Tu penses bien que, courant à fond de train dans les voitures, nous n'avons pas aperçu le moindre gibier. La journée a été belle; du soleil, mais le fond de l'air est frais.

Ce soir, autour du yacht, plusieurs barques sont venues folâtrer. L'une était vigoureusement menée par une jeune rameuse toute seule, à longues spirales de cheveux dorés. Dans une autre barque, deux autres demoiselles étaient conduites par de jeunes bateliers. Elles vont partout ainsi à leur guise. On les rencontre dans les forêts, conduisant leurs voitures sans aucun domestique. Comme personne ne s'en étonne et ne leur manque, elles font fort bien, et n'en valent probablement pas moins. — Nous avons des nouvelles politiques. Les journaux américains annoncent qu'avant-hier 21 une grande victoire a été remportée par le lieutenant-général Scott sur les rebelles du sud auprès du Potomac.

24 juillet. — Nous remontons vers le nord. Le yacht nous conduit à vingt-cinq lieues d'Halifax, vers *Tangiers;* c'est une partie de forêt où l'on a découvert des mines d'or que l'on exploite depuis trois mois. Nous avons mouillé au fond d'un golfe étroit et très profond qui pourrait devenir un port très sûr. Le *placer* est à cinq cents pas du rivage, dans des collines boisées coupées de flaques d'eau. L'endroit est désolé en ce moment. De toutes parts on abat

les pins pour faire des baraques, des treuils et des planches à l'usage des mineurs. Des parties de forêt ont été brûlées sur pied. On se promène au milieu de tisons noircis de cinquante pieds de haut. Des arbres abattus sont jetés sur les marges des chemins. Des blocs de pierre entravent encore ces communications ébauchées; les chargemens sont traînés sur des civières par une maigre vache ou un cheval efflanqué. Six cents mineurs sont là, faisant des trous, brisant des roches. Ce sont des hommes grands et forts, à la figure triste et comme préoccupée. Ils gagnent, dit-on, 50 francs par jour. Est-ce pour cela qu'ils ont perdu leurs *chansons* et leur *somme?* Vêtus d'une chemise de laine rouge, d'un large pantalon de drap qui entre dans des bottes fortes, coiffés d'un chapeau ciré, et portant toute leur barbe au visage, un grand couteau à leur ceinture, ils détruisent et saccagent. C'est leur mission. Cette forêt violée et navrée sera peut-être un grand établissement, une ville riche et vaste. Ces chemins impraticables seront des rues, ces cabanes de bois des hôtels, ces forêts brûlées des places opulentes, ces traîneaux des équipages, ce *fiord* désert un port fréquenté, ces sombres et maigres mineurs des bourgeois vermeils et pansus. Ils ont le sentiment tout américain du progrès rapide et du succès assuré. Déjà, sur le passage du prince, ils ont abattu trois arbres en un clin d'œil et dressé une planche sur laquelle l'un d'eux avait écrit : *Napoleon street*. Cette cité sera ou ne sera pas, selon que l'or, qui est beau et pur, sera abondant ou non, on ne le sait pas encore; mais ce qui est certain, c'est que, si la chose est possible à l'homme, la chose se fera. Ce n'est pas ici comme chez nous, où l'on quitte et reprend des projets pour les quitter encore et les abandonner ensuite. Voilà ce qui se dit autour de moi et ce que je crois vrai, puisque tout le monde l'a écrit. Les roches de quartz percent le sol. C'est là que se trouve le métal; il est tantôt en minces filons dans le roc, tantôt en pépites menues. Je n'ai pas vu de beaux échantillons, et en examinant les débris de caillou je n'ai pas aperçu une parcelle d'or. On a commencé des puits d'extraction, mais jusqu'ici on n'a fait que briser la pierre à fleur de terre.

Je suis revenu avec Orange et Monnier attendre le prince dans les canots. Un mineur ivre-mort nous a suivis, acharné à nous vendre son lot ou à nous associer à son avenir. Il était si cupide, malgré l'état divin où Bacchus l'avait mis, que nous l'avons renvoyé à son *whisky*; après cela, moi qui ne suis pas chercheur d'or, j'ai fait un croquis de la future cité, et j'ai pêché avec les matelots des poissons inconnus.

Les côtes de Tangiers à Halifax présentent toujours le même as-

pect : vingt-cinq lieues de collines couvertes de forêts d'arbres verts. Nous mouillons à Halifax dans la soirée.

25 juillet. — Nous partons à six heures du matin. J'aperçois une baleine tout près du navire; elle lance un jet d'eau qui me rappelle les sources chaudes de Las Furnas. Une autre baleine au large montre par intervalles son grand dos noir au-dessus du flot. Des milliers d'oiseaux de mer tourbillonnent autour d'elle. Elle s'en inquiète peu, plonge et va reparaître à cent mètres plus loin. Tout cela fait événement pour moi, comme tu penses. Nous rencontrons encore les brouillards, et il fait froid. J'ai vu poindre les premières lueurs du crépuscule à deux heures un quart, et ce soir les dernières teintes du soleil couchant ne s'effacent qu'à dix heures.

26 juillet. — Toujours la même brume, le même roulis, la même fraîcheur. Je lis et je dessine, car c'est toujours aussi la même vue, c'est-à-dire qu'on ne voit rien.

New-York, 27 juillet.

A deux heures de l'après-midi, nous distinguons enfin les côtes de Long-Island, pays plat, quelques bouquets d'arbres autour des habitations, jetées comme de menus points blancs dans le lointain. Nous sortons du brouillard. Nos parages se couvrent de voiles. Nous hélons un pilote qui cingle vers nous sur son léger cutter, et qui, sans aborder le yacht, s'accroche à ses flancs et bondit sur le pont avec la *maestria* sans affectation d'un gros matou. C'est un petit homme trapu, vieux, rond, à la face cramoisie, en paletot de coutil gris et en chapeau noir.

Nous voici dans l'Hudson, large comme un bras de mer. Nous passons entre deux forts très patauds, qu'on prendrait volontiers pour les piles gigantesques d'un futur pont suspendu. Les rives se couvrent de fabriques, de jardins, d'usines aux longs tuyaux dont les fumées montent droites comme des cierges pour se réunir dans le ciel à un immense nuage noir qui dort sur la ville. C'est New-York, le grand comptoir des États-Unis, qu'une forêt de mâts de navires de toutes les parties du monde nous cache encore absolument. Quel mouvement! quel chassé-croisé d'embarcations de tout genre! Aucun de nos ports français ne donne idée d'une pareille affluence. Mais voilà bien une autre affaire! Est-ce que les maisons se mettent de la partie? En voici une à trois étages, avec portes et fenêtres, galeries, balcons, tourelles, toitures, cheminées, écuries et remises, chevaux et voitures, le tout voguant à grand renfort de musique et de vapeur, car les flots d'harmonie s'y mêlent aux souffles puissans des machines. Est-ce un palais ou un hôtel garni qui vient à notre rencontre pour nous éviter la peine de chercher nos

gîtes? L'hospitalité est bruyante et courtoise. Toute une population aux fenêtres, sur les terrasses et les galeries de l'édifice nautique, salue notre pavillon, les femmes en agitant leurs mouchoirs, les hommes en poussant des hourras; mais cela passe comme un rêve : c'est tout simplement un gros *steamboat* qui va je ne sais où. Nous jetons l'ancre à l'entrée de la ville, en face de La Batterie.

Vus du yacht, ces clochers, ces monumens de pierre brun rouge, pauvres imitations du style grec ou du gothique, ces hautes maisons carrées à six étages percées d'innombrables petits yeux, toutes collées les unes aux autres, ne parlent point au sens artiste. Si l'habitation de l'homme est l'homme même, ces bâtisses régulières, cette froide rigidité de lignes, sont en pleine harmonie avec ce que l'on s'attend à trouver en fait d'imprévu et de pittoresque chez ce peuple nouveau, positif par conséquent; mais je t'entends me crier : « Tu veux trouver l'Afrique partout à présent! » Eh! je sais bien qu'il faut l'oublier ici. Je sais bien que me voici sur la terre où il faut regarder devant soi, et ne pas demander au passé le sens du présent et de l'avenir.

Comme il est six heures du soir, il n'est pas question d'autre chose que de jeter un coup d'œil à travers la ville. Une échelle posée de travers et cachée à demi par un gros bateau à vapeur est l'unique débarcadère des petites embarcations. On arrive sur un quai sale et dépavé; mais on trouve bientôt des voitures de remise, et l'on roule dans Broadway, interminable artère de la ville, douze kilomètres de long. C'est large et populeux, et les riches maisons, les vastes magasins, les innombrables voitures publiques, ne sont qu'étendue et mouvement sans révélation d'aucune pensée de vraie grandeur et de vraie splendeur. Nous passons devant plusieurs *squares*, deux ou trois églises protestantes ou catholiques; aucun caractère particulier ne les distingue. — Un cimetière en plein boulevard! — L'hôtel de ville tout en marbre blanc, grandes dimensions, rien qui ait cachet ou couleur, rien qui puisse faire dire au voyageur autre chose que ceci : *visite à des bourgeois riches.*

Mais j'apprends-là une grosse nouvelle. Aux quatre coins du monument flottent des drapeaux noirs et blancs qui tranchent parmi les drapeaux nationaux dont la ville est constamment pavoisée depuis le commencement de la guerre. Je demande pourquoi ces insignes funèbres; on me répond que la patrie porte le deuil de ses enfans tués à Bull's-Run. Qu'est-ce que Bull's-Run? La bataille gagnée? — Non, une prudente retraite. Ainsi la fameuse victoire annoncée d'avance dans les journaux de New-York était un rêve dont voici le triste réveil.

Promenade au parc central. C'est un reste de forêt dont on vient

de faire un jardin anglais dans le genre de notre bois de Boulogne; mais c'est moins grand et infiniment moins joli. Il est vrai que c'est tout nouvellement planté et vu sans soleil. Y aura-t-il des promeneurs dans cette promenade? Ici ce n'est pas, comme en Espagne, la population qui manque. New-York compte, dit-on, un million d'habitans; mais l'Américain me fait déjà l'effet d'un peuple qui circule et ne se promène pas. Sur la porte des boutiques, on voit partout une pancarte avec ce proverbe bien connu : *Time is money.* Nous entrons, en passant, dans la ménagerie Barnum, attirés par cette gracieuse enseigne : *Beware of pickpockets.* Voilà un avertissement détestable. Il faut tenir ses poches, promener un œil méfiant sur ses voisins, et de l'autre loucher horriblement pour contempler les merveilles de l'exhibition. Au reste, les merveilles sont sur l'affiche du grand Barnum. En fait de curiosités, nous avons dû admirer une série de personnages de cire rangés dans une armoire vitrée, Napoléon, Washington, la reine d'Angleterre, M. ***, mort à l'âge de cent cinquante-sept ans, un brasseur éléphant, etc. — Plus loin, un phoque aveugle fort aimable, à ce qu'on nous dit, se cache au fond de son *aquarium;* quinze sangsues dans un bocal, six poissons rouges dans un autre bocal, vingt-cinq devans de cheminée intitulés *galerie de tableaux,* un nègre albinos et sa femelle, que sais-je? C'était idiot. Tu te rappelles le grand Barnum apportant chez toi l'avorton Tom Pouce dans le creux de sa large main gantée, et te débitant sa réclame avec des airs de parfait gentilhomme. J'aurais voulu revoir ce fantastique personnage dans son milieu; mais peut-être qu'ayant épuisé tout ce que l'on peut montrer pour de l'argent et réduit aux platitudes de son musée actuel, il ne se montre plus lui-même que dans les grands jours et pour des sommes considérables. — Nous revenons coucher à bord.

28 juillet. — Le dimanche puritain est observé ici dans toute son horreur de débauche ou de fainéantise. Tout est fermé; on ne voit que gens stupéfiés ou ivres-morts dès le matin, gisant dans les coins ou sur les marches des *bar-rooms* (ce sont des cabarets-tavernes où on s'enivre d'ale ou de whisky). Aux fenêtres et aux rampes des balcons, l'œil se délecte à contempler des rangées de semelles de bottes. Je savais déjà, par les récits de voyageurs nos amis, que c'était l'indispensable ornement des maisons américaines dans les jours de fête. J'ai pu constater qu'on ne nous avait pas surfait la réalité : avoir les pieds plus hauts que la tête et faire prendre l'air autant que possible à la partie du corps que l'usage européen commande de poser modestement sur un siége, voilà, à n'en pas douter, la grande volupté et le dernier bon goût dans le Nouveau-Monde. J'ai demandé si les femmes avaient adopté cette coutume;

on m'a répondu : Non, du ton paisible dont on m'eût dit : Elles n'ont pas de semelles de bottes.

Le prince, accompagné du baron Mercier, ministre de France à Washington, et de M. de Montholon, consul de France à New-York, traverse l'Hudson sur une de ces maisons flottantes dont je te parlais hier. Tout est pêle-mêle dans cette énorme carcasse, passagers de tout sexe et de tout âge, chiens, chevaux, voitures et colis. C'est très démocratique. Ah! oui, mais les nègres sont à part, en bas, et comme cachés à la vue des personnes et des animaux. Nous mettons pied à terre, et à travers un charmant pays semé de cottages et de jardins, puis de bois verts et touffus, nous arrivons au camp.

Au milieu du vaste carrefour d'une forêt d'érables et de chênes qui découpent leurs grosses masses rondes sur un ciel orageux, des centaines de tentes de coton blanc s'alignent sur l'herbe brûlée par le piétinement des recrues. On ne fait aucune difficulté de nous laisser entrer malgré l'incognito du prince. Tous ces hommes, qui couchés, qui jouant ou lisant le journal, qui ne faisant rien, sont vêtus, les uns de chemises de laine grise et de pantalons bleus retenus par des bretelles, les autres d'une vareuse ou d'un paletot, et coiffés de chapeaux de paille ou de képis de toile. Je cherchais les soldats de la fameuse brigade *excelsior* qu'on m'avait annoncés, je les avais sous les yeux. Quelques zouaves américains viennent à passer. L'un d'eux, grand diable bâti pour porter la cuirasse et le casque, mais affublé du jupon rouge et coiffé d'un turban de bal masqué, se détache du groupe. Il a reconnu le prince et vient droit à lui. Il a servi sous ses ordres au camp d'Helfaut, et paraît étonné qu'on ne se souvienne pas de sa personne. Ils répondent d'une manière évasive aux questions qu'on leur adresse sur leurs services passés et sur les circonstances qui les ont amenés en Amérique. On dirait fort que cette compagnie est composée de Français qui n'ont pas tous servi et de Canadiens qui n'ont pas servi du tout. Cela ne fait rien, si le cœur y est, mais la discipline? — Oh! la discipline, disait l'un d'eux, ancien douanier français, comment voulez-vous? Voilà les Canadiens, qu'on nomme sergens et caporaux parce qu'ils savent parler anglais, et c'est bien vexant pour nous, qui n'entendons pas un mot des commandemens dans leur chienne de langue! — Un autre, à la mine patibulaire, répond à propos de la solde : « Tant qu'aux promesses, ça va bien : soixante francs par mois, sans compter la nourriture et l'habillement, ça paraissait assez gentil; mais depuis qu'on est au camp, on n'a pas encore vu la couleur des dollars. On nous a habillés d'une paire de guêtres et d'une paire de bretelles, et la nourriture est

bonne pour ceux qui aiment la glace, le journal et la chique; mais moi, ça ne me convient guère. Je me suis engagé pour trois mois, j'en ai encore pour six semaines, et après ça, du diable si on m'y repince! » L'incognito du prince était trahi. Les officiers supérieurs sont venus lui faire les honneurs du camp. Moi, j'étais assez curieux des dires du soldat. J'en attrape un, encore un Français, qui me parle ainsi : « Il n'y a pas ici un Américain sur dix soldats, tous Allemands, Irlandais, Suisses, Hongrois, Italiens, quelques Français et Canadiens. Voyez-vous, l'homme qui n'a plus de travail aime encore mieux s'engager dans l'armée de l'Union que de crever de faim. On mange au moins un peu de pain; mais on n'est pas forcé de se faire tuer pour des gens qui aiment mieux rester dans leurs boutiques que d'aller arranger eux-mêmes leurs affaires de coton à coups de fusil. Et puis il faut voir comme on est commandé! Un notaire, un coiffeur, un apothicaire lève une compagnie ou un bataillon qu'il intitule régiment, et il s'en fait nommer colonel ou capitaine. On vous promet des alouettes toutes rôties, avec sauce à la victoire; mais au premier coup de *clarinette* (fusil), notre colonel le notaire ou notre capitaine le perruquier, qui savait peut-être bien se servir de la plume ou du fer à papillotes, mais qui ne connaît pas *Jeannette* (le sabre), décampe, emporté par la peur pendant douze lieues, avec des soldats de quinze jours. Voyez-vous, voilà ce qui s'est passé à Bull's-Run. Je suis nommé caporal, parce que je sais quinze mots d'anglais. Je mets l'autre jour un soldat américain en faction, il m'en demande la raison. Que voulez-vous que je fasse de soldats qui veulent l'explication d'*en avant marche?* Chacun ici veut bien commander, mais personne ne veut obéir, et c'est comme ça, voyez-vous, du plus petit au plus grand. » J'avoue que je restai abasourdi de ces révélations. Je ne m'attendais pas à trouver une armée de volontaires si volontaires.

Après avoir vu quelques pelotons manœuvrer assez mal, nous revenons au yacht, et ce soir je parcours la ville. Tous les édifices publics illuminés; la population en fête par les rues; d'énormes chars couverts de lauriers et de jeunes filles enrubannées et fleuries, qui agitent des drapeaux à la lueur des torches; la corporation des pompiers de New-York avec les pompes éclairées de lanternes aux couleurs de l'Union, rouge, blanc, bleu; la milice sous les armes, musique en tête; les femmes et les enfans grouillant et piétinant dans la boue sur la grève de La Batterie; les hommes jouant des coudes; les musiciens se faisant place avec leurs trombones et leurs ophicléides; les tavernes pleines de buveurs! Que diable va-t-il se passer? — Où sont-ils? Est-ce qu'ils arrivent? — Qui? quoi? Est-ce une victoire remportée, une revanche de Bull's-Run?

— Non, les voici, hourra! Vivent les volontaires du sixième régiment! — C'est la rentrée des vaincus du Potomac!

Étrange en vérité! Une ovation à ces pauvres fuyards! Est-ce une rouerie patriotique pour relever le sentiment national ou une rouerie financière pour remplacer les dollars par un triomphe de vanité? Ce n'est ni l'un ni l'autre, car tout le monde s'en mêle. C'est un sentiment de forfanterie naïve qui prouve que la patrie n'est pas en danger, car dans les mauvais jours les vaincus ont tort. C'est un boxeur qui a reçu un bon coup, et qui dit en souriant que ce n'est rien. A merveille! mais à présent, mes chers Américains, il faudra vaincre, et pour vaincre il faudra de vrais soldats et de vrais dollars. — On rentre à bord à dix heures.

29 juillet. — Le temps est toujours à l'orage, il fait chaud; mais il me semble que le climat est le même que celui du midi de la France. Je vais seul à terre. On a si bien observé le dimanche que la police a laissé depuis hier jusqu'à ce matin assez tard un cheval mort au milieu de Broadway; mais un spectacle bien autrement révoltant est celui d'un corps humain retenu par une corde passée au cou à un piquet du rivage tout près de l'embarcadère, et il est là aussi depuis hier matin, la tête seule hors de l'eau. Sauve-t-on ici les gens qui se noient le dimanche? Ce n'est peut-être pas l'usage! Quoi qu'il en soit, des enfans pêchent à la ligne autour du misérable corps et rient de cette face livide que quelques-uns prennent pour but de leur adresse en lui lançant des cailloux. Quand le projectile rebondit sur le crâne chauve, ce sont des explosions de rires. Je m'éloigne indigné, le cœur mal ouvert, je le confesse, aux attraits de l'Amérique. A deux pas de là, sur la grève de La Batterie, une autre scène me contriste encore. C'est un groupe d'Allemands, pauvres cultivateurs fraîchement débarqués, qui ont établi là leur campement misérable. Au milieu des malles éparses et des outils de travail, espoir de la famille, les femmes préparent la cantine, tout en donnant le sein à des enfans demi-nus; d'autres ont lavé le linge qu'elles étendent sur des perches. Ces émigrans, alléchés par l'appât des fameuses concessions et des richesses de la réclame américaine, commencent là le dur apprentissage de la réalité qui les attend. Des spéculateurs, qui les ont flairés, sont déjà là aussi, et leur demandent de l'argent. Ils ne peuvent offrir que leur travail; on s'éloigne d'eux en haussant les épaules. Ils attendent, avec la résignation du paysan, que la fortune arrive. On sait ce que sont les terres accordées par certaines compagnies à ces malheureux, au prix de quels durs voyages, de quelles maladies dans des climats insalubres et de quelles années de labeur et de misère ils achètent le droit de devenir citoyens de la riche Amérique. Nous avons eu là-

dessus, tu t'en souviens, des renseignemens bien certains et bien tristes.

Autant la ville était morne et comme écrasée hier matin par la joie du dimanche, autant le lundi lui a rendu aujourd'hui de fiévreuse activité. C'est un va-et-vient inoui. Les files d'omnibus se croisent dans tous les sens. Disons en passant que les choses d'utilité publique ne sont pas ici l'objet des petites filouteries dont on est forcé de se préserver chez nous. Si les *pique-poches* sont partout, et dans les omnibus comme ailleurs, la population, — les *pique-poches* y compris, — paie consciencieusement le prix de la course au cocher de l'omnibus. Il serait assez facile de le tromper, car il est l'unique surveillant et l'unique caissier de son véhicule. Une petite ouverture correspondant de l'intérieur de la voiture à la poche de son paletot reçoit le prix convenu, et il n'arrive jamais, dit-on, qu'il ait à quereller ou à sévir. Ces omnibus sont toujours au grand complet sans que rien vous en avertisse. Ils ont douze places, mais on s'y entasse vingt-cinq en s'asseyant, hommes et femmes, sur les genoux les uns des autres. Ceci me paraît plus démocratique que décent.

Je ne circule en omnibus que pour descendre n'importe où et marcher au hasard. Je m'arrête devant une tente pavoisée d'ornemens belliqueux. Un charlatan en habit noir débite avec accompagnement de grosse caisse et de trompette un boniment mêlé de pantomime. La foule se presse autour de lui pour acheter : quoi? rien! C'est lui qui achète, tu ne devinerais pas quelle denrée. Des hommes! C'est un recruteur, c'est-à-dire un *gentleman* qui tient bureau d'enrôlemens. — *Dépêchez-vous, il n'y a plus que vingt places! Voyez comme j'habille mes soldats!* — Et il montre deux gaillards déguisés en zouaves de fantaisie qui lui servent d'enseigne. — *Nourris, blanchis, vêtus, chaussés, coiffés, et douze dollars pour les menus plaisirs!* — On entre, on s'enrôle et on part sur l'heure, par bandes, drapeaux en tête et tambour battant. Le singulier pays! Si parmi tous ces chercheurs d'aventures qui ne songent qu'aux dollars, ou parmi ces pauvres diables qui se contenteront d'être habillés et nourris tant bien que mal durant trois mois, il y a quelques vrais patriotes, quelle solidité de foi et de dévouement ont-ils donc dans le ventre pour que ces réclames et ces formes ridicules de l'enthousiasme ne les rebutent pas! C'est la caricature de nos anciens enrôlemens volontaires si sérieux et si pittoresques.

Les noms des divers corps nouvellement formés sont affichés partout, et plusieurs sont accompagnés d'images pour tenter les amateurs de costumes militaires. C'est un pot-pourri de toutes les

armes européennes et de toutes les fantaisies locales : tirailleurs allemands, volontaires anglais, riffles écossais, régiment de Garibaldi, bersagliers, cavalerie suisse, artillerie irlandaise, gardes-Lafayette, chasseurs des États-Unis, flanqueurs, ingénieurs, gardes-du-corps, etc.; mais le corps par excellence est toujours celui des zouaves. Tout est à la zouave ici, les modes des femmes, les enfans, les guêtres, les bonbons, les culottes, la soupe; c'est une rage.

Quant aux réclames placardées, elles dépassent tout: en voici une : « Attention! attention!! attention!!!

— Connaissez-vous un plus beau régiment que les zouaves de***?

— Non!

— Connaissez-vous un régiment mieux commandé que les zouaves de***?

— Non! non!

— Connaissez-vous un régiment plus terrible que les zouaves de***?

— Non! non! non!

— Voulez-vous venger la patrie?

— Oui!

— Voulez-vous gagner douze dollars par mois?

— Oui! oui!

— Enrôlez-vous donc dans les zouaves de***!!!

— Oui! oui! oui! »

Et le tout finit par l'appel *aux armes!* en lettres de trois pieds de haut avec quinze points d'exclamation.

Il faut que je te dise en peu de mots quelle est l'organisation militaire normale des États-Unis. L'*armée régulière*, qui appartient au gouvernement, se compose de quinze à seize mille hommes, disséminés dans les divers états et servant surtout de protection aux cultivateurs contre les invasions indiennes des frontières. La *milice* est organisée comme notre garde nationale, mais sur des bases plus populaires, et beaucoup plus considérable. Cette milice est habillée comme elle l'entend : le gouvernement ne lui fournit que les armes; mais une milice bourgeoise américaine est loin de cet esprit belliqueux qui, chez nous, en cas d'invasion, se montrerait aussi ardent que dans les dissensions civiles. C'est pourquoi on a imaginé les enrôlemens volontaires à prix d'or : mauvaise décision du congrès, je crois. On dit que le président voulait organiser régulièrement l'armée par le recrutement; mais était-ce possible dans ce pays, qui a perdu, dans les loisirs de la paix, toute idée de la discipline nécessaire en temps de guerre? Il faudra pourtant bien en venir là, si la guerre continue. Que faire avec ce ramassis de mercenaires dont une bonne partie avait d'ailleurs fourni son terme d'enrôlement

au moment où la guerre a éclaté? Le congrès a voté, comme tu sais, la somme fabuleuse de cinq cent millions de dollars pour lever l'armée tout aussi fabuleuse de cinq cent mille volontaires. On ne sauve pas une société avec des hâbleries déjà percées à jour. Quelle sera l'issue de cette lutte si mal entamée? Ce que j'en sais, c'est ce que tu en sais toi-même : c'est ce qu'on peut prédire sans être sorcier politique. La guerre, par son essence même, va, si elle continue, tuer l'esclavage dans le sud et la liberté dans le nord, du moins la liberté individuelle, si chère aux unionistes. On n'est pas bon et vrai militaire sans faire un abandon complet de sa volonté, de même qu'on ne peut plus entretenir et commander des esclaves quand on est forcé d'en faire des soldats. Le soldat, en abandonnant sa volonté personnelle, a en lui du moins la volonté d'obéir, grande et belle chose qui conserve et souvent exalte sa qualité d'homme. L'esclave devra donc être élevé à la dignité d'homme le jour où on aura besoin de lui pour un autre travail que celui de bête de somme. Ceci me paraît inévitable, et pour le reste qui vivra verra.

Dîner fort modeste à la *Maison-Dorée*, cinq personnes, soixante francs par tête. Tout est ici dans cette proportion. Un dollar se dépense comme un franc chez nous : une coupe de cheveux, un dollar; une course en voiture, un dollar. Il est vrai que les choses d'utilité directe sont à bas prix : l'omnibus, si longue que soit la course, trois sous.

Ce soir l'orage crève, et il pleut comme en Afrique.

30 juillet. — Je passe ma journée à flâner dans la ville et dans les magasins. Nous allons demain dans le sud, et il s'agit de se remonter en linge, en pantalons blancs, gilets et cravates blanches. En avant les dollars! Je dépense deux cents francs, et j'en ai bien pour cinquante, tant la marchandise est mauvaise, trompeuse, collée au lieu d'être cousue. Ces magasins d'habillemens sont ce qu'on appelle chez nous des bazars : on y trouve de tout, des armes, des pincettes, des malles, des tentes, des casseroles, etc.

Philadelphie, 31 juillet.

Ce matin, le prince et la princesse quittent le yacht. La princesse, accompagnée de la duchesse d'Abrantès, du commandant Dubuisson faisant service d'aide-de-camp et de l'enseigne Brunet, officier d'ordonnance, va s'installer à l'hôtel New-York. Le prince, accompagné de ses aides-de-camp, les colonels Ferri et Ragon, du baron Mercier, du commandant Bonfils et de moi, part pour Washington à six heures du soir.

Du *steamboat* qui nous fait passer l'Hudson, nous prenons le chemin de fer. Ce train emmène un bataillon composé de zouaves, de

garibaldiens, de chasseurs de Vincennes et de dragons, tous plus ou moins vêtus. Ce qui constitue le volontaire, c'est le képi et le fusil; il n'est guère question d'autre chose. A chaque station, les populations manifestent leur enthousiasme par des hourras qui se répètent et se prolongent dans la campagne; femmes, enfans, agitent des mouchoirs et de petits drapeaux. Nos volontaires répondent par des cris frénétiques. Si ces gens-là apprennent à se battre aussi bien qu'ils savent crier, ça ira mieux.

Le soleil se couche au milieu des éclairs et du tonnerre. Nous traversons la Delaware dans l'obscurité. Des bataillons de lucioles scintillent comme des étincelles dans le feuillage des grands bois sombres, le long des prairies humides. Nous arrivons à Philadelphie par une pluie battante, et on descend à l'hôtel Lapierre.

Après souper, le colonel Ragon nous raconte avec simplicité, modestie et clarté, des épisodes de la prise de Malakof, où il a joué un rôle important. Le prince, qui malheureusement n'a guère le temps de causer, nous a parlé non *de* l'Amérique, qu'il voit comme nous pour la première fois, mais *sur* l'Amérique au point de vue des idées. Il a, ma foi, bien parlé, et j'avais besoin qu'il me remontât le moral, car, tu le vois, ce qui jusqu'ici m'a frappé n'est pas enchanteur.

Me voilà pour la première fois dans un gîte américain, puisque nous avons toujours couché à bord. Un lit de six pieds carrés au fond d'une alcôve sans rideaux; une grande chambre, du plafond très élevé de laquelle descend beaucoup trop peu un bec de gaz qui vous crève les yeux et incendie l'atmosphère déjà brûlante, — trente-trois degrés; — deux fauteuils à bascule, dits à l'américaine, montés sur un croissant qui vous casse les jambes, et qui ne servent absolument qu'au plaisir de l'escarpolette, car un habit même ne peut y rester sans être emporté au diable dans le balancement élastique de ce meuble extravagant; une grande croisée à guillotine, qu'il faut laisser ouverte sous peine d'étouffer : voilà le comfortable américain, car nous avons certes les plus belles chambres de l'établissement. J'entreprends d'éteindre l'insupportable bec de gaz trop haut perché pour que mon bras l'atteigne. Me vois-tu essayant de grimper sur les fauteuils à bascule? Après des entreprises insensées et une foule de poses d'un pittoresque mal récompensé, je crois avoir trouvé un moyen admirable: j'attaque la clé du conduit de gaz avec le bout de ma canne, mais la clé ne tourne pas. On est condamné au gaz à perpétuité, tant pis pour ceux qui ne l'aiment pas. Mais voici bien une autre affaire! Des régimens de gros insectes noirs prennent leurs ébats jusque sur mon lit. Enchanté d'abord et comptant sur une rencontre entomologique intéressante, je me mets en chasse à travers la chambre, et je réussis à

en saisir un. C'est tout simplement une blatte (*b. americana*) fort inoffensive, mais d'une odeur fétide. Il faut bien se coucher. Le gaz chauffe, les blattes folâtrent, et je dors comme je peux.

1er août. — Si on dort mal dans ces comfortables hôtels américains, en revanche on n'est pas servi du tout. Chaque garçon a sa consigne, et pour rien au monde ne vous rendrait, en dehors de là, le moindre service. A qui s'adresser pour faire brosser ses habits et cirer ses chaussures? Je croyais qu'on me répondrait au moins qu'on brossait et nettoyait soi-même. Point, il n'y a dans l'établissement ni brosse ni cirage à l'usage des voyageurs. En voyage, les Américains sont dispensés de toute propreté. Ceci m'explique pourquoi tous ceux que j'ai approchés hier sentaient si mauvais. Pourtant la liberté individuelle m'autorise à une emplette de brosses, et c'est ce que je me hâte de faire.

Déjeuner à l'américaine, thé et eau glacée. Je commence à ne pas aimer les coutumes de ce pays; au moins si l'eau était à discrétion par cette chaleur! mais elle n'est jamais placée sur la table, et quand on en demande au-delà de la ration, il faut attendre qu'on en fasse.

Nous visitons l'établissement pénitencier, c'est un massif de pierres de dix mètres d'élévation et de deux cents sur chaque face. Au milieu de cette forteresse crénelée, un bâtiment intérieur renferme les prisons. Les cellules donnent sur de longs corridors par une double porte, l'une en bois massif, l'autre en fer. Une porte semblable communique avec un petit carré de terre d'une étendue pareille à celle de la cellule où, entre quatre hautes murailles, poussent tristement quelques pieds de laitue ou de capucine, un liseron ou une touffe de chiendent, délices du prisonnier! Le prince est entré dans la geôle de quelques-uns de ces malheureux, chez un entre autres, ouvrier menuisier, qui était là depuis dix ans pour avoir tué l'amant de sa femme. Bien que le médecin de l'établissement nous eût assuré qu'ils étaient rarement malades, tous avaient les yeux brillans de la fièvre ou de la folie, et la pâleur livide des plantes privées d'air et de soleil.

On va voir ensuite l'établissement de charité de Stephen-Gerard, très bien tenu et très bon en théorie. On y élève des enfans dans une complète liberté religieuse et intellectuelle. Ils apprennent le métier qui leur plaît, ne sont astreints à aucun culte particulier; mais un des professeurs, qui m'a paru un homme distingué, me dit que le résultat n'est pas toujours satisfaisant. Quelques-uns, les mieux doués, acquièrent dans cette liberté d'esprit des connaissances et des qualités morales. La plupart, ne montrant rien de spécial et ne faisant choix d'aucune croyance, sont complétement dépaysés dans la société et manquent parfois de la vraie notion du

bien et du mal. Ainsi l'on peut commencer la vie dans cette institution par l'indépendance illimitée de l'esprit et de la conscience, en abuser dès les premiers pas dans le monde, et aller misérablement finir ses jours ici près, dans la prison cellulaire, où la liberté ne s'étend même plus jusqu'à respirer l'air du ciel.

Nous grimpons sur les terrasses ou plutôt sur les toits de l'établissement Stephen-Gerard pour jouir de la vue. Entre la Delaware et la Schuylkill s'étend la ville aux vastes rues, de cent pieds de large, bordées de belles maisons et de trottoirs en brique. Philadelphie, avec ses jardins et ses bouquets de verdure en pleine cité, est beaucoup plus agréable que le massif compacte de New-York. Les promenades sont charmantes, les rives de la Schuylkill très pittoresques; de beaux arbres, de riches prairies. Des roches micacées sortent des herbages et se dessinent en formes accentuées sur les pentes; parfois elles descendent et se plongent jusque dans les eaux.

Après avoir vu les machines hydrauliques (*water-works*) qui fournissent l'eau à la ville, nous prenons un petit bateau à vapeur qui remonte le cours de la rivière, et on descend dans les prairies. La nature est charmante, le terrain est tellement pailleté de mica qu'il fait l'illusion d'un sable baigné de rosée. De grands papillons, que je n'ai encore jamais vus que desséchés dans les collections d'exotiques, fendent l'air avec rapidité. Ce sont des danaïdes *archippe*. De belles libellules, aux ailes diaprées de bleu en sens inverse de celles de nos climats, chassent des mouches d'or sur les roseaux. Des sauterelles aux ailes de dessous orange bordées de noir sautent et s'enlèvent des buissons à chaque pas de ma promenade.

Nous entrons dans un enclos champêtre où, sur la pelouse ombragée de grands arbres, des ouvriers exécutent comme des forcenés une espèce de contredanse gigottée au son des violons; mais l'orage gronde, et une pluie effrénée chasse les danseurs comme dans une scène de théâtre. Nous remontons en *steamboat* au milieu des jeunes *misses* couvertes de fleurs et de pluie.

Je te parle toujours des jeunes *misses* et jamais des femmes mariées; c'est qu'ici, comme en Angleterre, les dames sortent peu. En revanche la vie des jeunes filles me semble une vie de Cocagne. On les voit partout, épaules et bras nus, parées, fleuries par tous les temps, cherchant tous les moyens de locomotion et tous les prétextes de promenade. Moins bruyantes que celles d'Halifax, elles sont aussi plus gracieuses et généralement jolies, mais sans type accusant une race quelconque. C'est ici la race mélangée, le style humain composite dans tout son caprice.

Nous rentrons à Philadelphie, mais nous n'y avons pas fait trois pas qu'il faut s'arrêter devant un corps d'armée tout entier, musique

en tête et drapeaux au vent. Les régimens défilant par compagnies nous donnent le spectacle en grand de leurs allures débraillées : des chapeaux gris à bords retroussés, des bonnets de liberté à glands d'or, des képis à plumes, des bonnets de calicot rouge comme ceux des geôliers de mélodrame, des bancals de cavalerie en sautoir sur des vareuses, des vestes, de simples chemises de laine de toutes couleurs, des fusils, des *revolvers* rouillés, des baïonnettes tordues, des sacs en cuir noir avec un numéro blanc plus grand que le sac même, de grands cheveux avec des barbes taillées à la *Yankee*, c'est-à-dire toute la barbe et pas de moustaches, des favoris en côtelettes avec des cheveux en tire-bouchon, des moustaches en brosse ou un bouquet de crin au menton, des enfans de quatorze ans avec des hommes à tête grise ; il y en a pour tous les goûts. Si c'étaient des Français ou des Italiens, ils trouveraient moyen d'avoir de la tournure dans cette fantaisie ; mais ici il n'en faut pas chercher. Ni le type ni l'instinct ne se prête au pittoresque. Ce soir, pendant que je t'écris à la clarté de mon bec de gaz, les blattes recommencent leurs folies dans ma chambre.

2 août. — Visite à l'hôtel des monnaies et au musée monétaire. Après déjeuner, on se remet en route pour Washington dans un compartiment réservé. Le *railway* traverse des prairies touffues entourées de barrières ou de haies, et parsemées de grands chênes qui rompent les lignes plates de l'horizon. Cela ressemble assez aux parties fraîches du Berri ; plus loin, je vois des champs de maïs dont les tiges ont quelque chose comme quinze pieds de haut.

Nous entrons dans la région boisée de la Pensylvanie, et je salue dans mon cœur la forêt primitive tant rêvée :

> Dieux! que ne suis-je *assis* à l'ombre des forêts!

ou plutôt que ne suis-je à pied! car on passe comme la foudre, et les grands arbres morts de vieillesse tendent vers nous leurs longs bras, qui se mettent à frissonner, comme surpris et ranimés par le souffle de la vapeur, ce monstre qui pénètre dans tous les sanctuaires, et qui ne respecte pas même le solennel repos de la décrépitude. De chaque côté du chemin de fer, on a abattu et abandonné sur place ces grands squelettes qui pourrissent au milieu de la vie renouvelée et comme effrénée des herbes et des fleurs, des graminées superbes, des ombellifères, des morandias charmantes, des soucis énormes, des asters et des sauges. Voilà tout ce que je peux distinguer et reconnaître au train dont nous allons. Mais je vois voltiger des nuées de papillons et d'abeilles, des oiseaux rouges, jaunes, noirs, gris, bleus, qui se poursuivent dans le fourré sans paraître se soucier beaucoup de notre passage. Un gros quadrupède roux s'enfuit sous bois en gardant l'anonyme. Dans les marécages

luxurians de fleurs, je distingue des lis couleur de feu et des arums blancs magnifiques. Ah! quel crève-cœur de ne pouvoir descendre! Mais on s'arrêtera bien quelque part!

Je me distrais d'ailleurs de mes regrets par le spectacle des surprenantes vicissitudes que subit le wagon qui nous porte. Après avoir longé la Delaware, rivière illustrée par Cooper, mais dont les Indiens ont disparu depuis longtemps, nous arrivons devant la Susquehannah, autre fleuve indien, si large en cet endroit qu'aucun pont n'a pu s'y établir; mais, sans quitter la voie ferrée, nous voici pourtant sur l'eau au moyen d'un monstrueux bac (*ferry-boat*), qui transporte à la fois notre train et deux autres sur la rive du Maryland. Nous reprenons notre course rapide à peine interrompue, et nous traversons de nouvelles forêts, peuplées des campemens et postes militaires de l'armée de l'Union. A Baltimore, voilà qu'on abandonne notre wagon tout seul sur la voie, tandis que le train file sur Harrisburg. Quatre forts chevaux sont attelés, je ne sais comment, et nous devenons *omnibus* roulant dans les rues de Baltimore, après quoi on nous rattache à un nouveau convoi, et, secoués, ballottés comme en brouette, sur les rails édentés ou déjetés, nous arrivons à Washington à cinq heures du soir.

Je ne t'ai rien dit de Baltimore : c'est que nous avons passé vite. J'ai vu des maisons blanches, des esclaves noirs, et des soldats occupés à maintenir la fidélité des habitans à la cause de l'union, car le Maryland, bien que séparé des états du sud par sa position géographique et par le fait des circonstances actuelles, est encore un des états à esclaves dont la position est *complexe* et *perplexe*. Il faut aussi qu'avant de te faire entrer dans Washington, je te dise une particularité du voyage : c'est que, tout le long du chemin et dans tous les villages qu'on traverse, de même que dans tous les postes militaires de la forêt, une volée de journaux, de brochures et de lettres partait du convoi avec avertissement de *hurras!* La population ou les soldats se jetaient sur ces papiers, épars dans les broussailles, dans l'eau ou sur la voie, avec la rage de gens affamés de nouvelles. J'ignore encore si c'est le service de la poste qui se fait ainsi, ou si c'est un acte d'obligeance fraternelle et patriotique. C'était cela au moins de la part de quelques voyageurs que j'ai vus distribuer ainsi les nouvelles en plein vent.

Ce qui me frappe partout, c'est la soif de journaux qui caractérise l'Américain. Ce moment d'agitation politique ne rend pas le fait exceptionnel, à ce qu'on m'assure. Le journal et la *chique*, voilà le *panem et circenses* de l'unioniste, car tu sauras qu'ici on ne consomme le tabac qu'à l'état de boulette continuellement sucée, et dont le résultat est lancé à la volée n'importe sur qui et sur quoi.

A Washington, le convoi s'arrête en pleine campagne. Je de-

mande si la ville est encore loin. Il paraît que nous y sommes. De grands chemins de sable dont les berges herbues sont broutées par des vaches, des moutons et des oies, des chaumières entourées de jardins à palissades, de grands lopins de terre nus et arides, c'est la capitale des États-Unis. Le prince va demeurer avec Ferri chez M. Mercier à Georgetown. M. de Geoffroy, premier secrétaire de la légation, donne l'hospitalité au commandant Bonfils, au colonel Ragon et à moi. A mesure que nous avançons, les enclos se resserrent, les maisons se rapprochent et arrivent à former des rues; mais sauf une place avec quelques boutiques, place à laquelle aboutit une croix de percées droites et larges, la ville est une réunion très agréable et très fraîche de maisons de campagne. Les rues sont désignées ici, comme à New-York et Philadelphie, par des lettres et des numéros, ce qui est simple, mais peu commode, à mon sens, pour la mémoire. Beaucoup de tavernes, mais pas de cafés, encore comme à New-York. Les chemins de la ville, car ce ne sont pas des rues comme nous les concevons, sont remplis de soldats qui campent au hasard et vivent ici comme en pays conquis. Outrés de n'être pas payés, il n'est pas rare, nous dit-on, de les voir demander l'aumône avec un *revolver* à la main. Les femmes, si respectées des Américains, ne se hasardent guère parmi ce ramassis de mercenaires de toutes nations. Aussi n'en ai-je pas aperçu du tout.

Nous descendons de voiture à la légation, devant un grand *square* planté d'arbres, assez près du Capitole et de la Maison-Blanche, résidence du président. Tu connais aussi bien que moi, par les gravures, ces monumens modernes réguliers dont il n'y a rien à dire en bien ou en mal, et dont, ici comme à New-York et à Philadelphie, le principal caractère est de n'en avoir aucun. Nous allons rejoindre le prince, qui dîne chez M. Mercier. Jolie maison de campagne, beau jardin avec une vue délicieuse qui s'étend jusqu'aux collines couvertes de tentes. Ce sont les avant-postes de l'armée du nord ou de l'union, c'est tout un. L'armée du sud ou des sécessionistes, ou des rebelles, comme on dit ici, n'est qu'à une distanc de quarante kilomètres, de l'autre côté du Potomac. Le baron Mercier, homme parfaitement aimable, nous sert à la française un dîner très français.

Washington, 3 août.

Trente-cinq degrés de chaleur nuit et jour. Cette température molle et soutenue, avec accompagnement de moustiques, m'a fait sauter hors du lit, tout criblé de blessures. J'avale un grand verre d'eau tiède, vu que toute la glace a fondu pendant la nuit, et je mets le nez à la fenêtre en même temps que l'aurore mettait le sien sur l'horizon. Les becs de gaz, qui semblent être en plein champ,

brillent encore, mais bientôt ils luttent d'un air maussade contre les rayons roses du soleil levant. De l'autre côté du jardin, je vois un troupeau de porcs qui se promène déjà librement dans la rue. Un nègre que je crois distributeur de journaux frappe à une fenêtre. Une négresse ouvre, une conversation très animée et très mouvementée s'engage et se termine par un gros baiser matinal échangé entre les deux moricauds.

Sur les fleurs d'un grand mimosa qui monte jusque dans ma fenêtre au second étage, un oiseau-mouche fait la chasse aux petits insectes encore endormis. Il plonge dans les corolles son petit bec pointu et recourbé comme la trompe d'un papillon. Au bruit d'une porte ouverte au rez-de-chaussée, le charmant oiseau, que je voyais pour la première fois en liberté, disparaît comme une étincelle. Je descends vite au jardin pour tâcher de le revoir, et j'en trouve quatre qui chassaient autour d'un hibiscus à fleurs roses. Ces ravissantes petites bêtes aux reflets d'or et d'émeraude se soutenaient immobiles dans l'air par le battement précipité de leurs ailes, comme font les papillons-sphinx. Ils sont si peu farouches que ma présence ne les dérangeait pas de leurs occupations, et que l'un d'eux est venu voltiger autour de mon nez.

Il faut s'arracher à cette aimable société pour mettre, dès le matin, la cravate blanche et l'habit noir. Le prince va rendre visite à M. Lincoln, président de la république.

La première réception à la Maison-Blanche est faite par M. Seward, le secrétaire d'état, qui, vêtu d'un paletot de coutil jaune, coiffé d'un chapeau de paille à bords plats, ressemble, mais au premier abord seulement, à un bon petit propriétaire de campagne. M. Seward est un esprit très élevé, qui au congrès est la personnification du parti républicain. Ses idées l'ont toujours porté à combattre courageusement la majorité esclavagiste du congrès. Aussi le brûle-t-on en effigie dans le sud, ce qui lui fait honneur. Tu sais aussi qu'il semblait devoir arriver à la présidence, lorsque le mouvement électoral y a porté M. Lincoln d'une manière assez inattendue. Au reste, l'esprit du gouvernement n'en a pas trop souffert, puisque cet homme de mérite y a conservé une grande prépondérance, et que les esclavagistes traitent ledit gouvernement de *parti Seward*. Si tu veux te représenter M. Seward, rappelle-toi la tête d'Hector Berlioz, un profil romain d'une grande énergie contenue dans une grande finesse.

Après quelques minutes d'attente, une petite porte s'ouvre et donne accès à un très grand monsieur, six pieds de haut, maigre, tout de noir habillé, et tenant dans ses grandes mains velues une paire de gants blancs qui n'a jamais été mise et ne pourra jamais l'être; le nez long, la bouche grande, l'œil petit et doux, les joues

creuses, la barbe taillée à l'américaine, mode qui donnerait l'air vulgaire à Jupiter lui-même, un toupet de longs cheveux relevé sur le front et retombant en saule pleureur, une bonne physionomie non dépourvue de finesse, tel est l'*honnête Abraham*. C'est le surnom donné au président Lincoln.

Tu connais son histoire. Petit-fils d'un des premiers pionniers de l'Illinois qui fut tué par les Indiens, fils de pionnier et pionnier lui-même, il reçut à l'école six mois d'instruction élémentaire, fut gardeur de vaches, fendeur de bois et conducteur de trains de bois sur le Mississipi, poseur de rails et enfin journalier dans une ferme de Springfield, où il s'instruisit assez pour entrer commis dans un magasin. Il s'engagea ensuite comme milicien, fut élu capitaine et deux ans après représentant à la législature. Il était au congrès en 1846. En 1849, il se retira volontairement dans sa famille; mais le suffrage populaire vint l'arracher en 1859 à sa charrue pour l'opposer à M. Douglas, qui représentait l'esprit du sud. Il fit avec succès des *speaches* tout le long de l'Illinois, et l'emporta sur son adversaire. M. Seward, dans un esprit de conciliation et de modestie dont les exemples ne sont pas rares dans la politique unioniste, reporta ses propres suffrages sur l'homme de l'ouest, l'honnête, le sage et obscur Abraham. Il espérait, par le sacrifice de sa personnalité, détourner la rupture entre le sud et le nord; mais cela *était écrit!*

Tu sais encore que la nomination de M. Lincoln a été accueillie avec enthousiasme par les classes ouvrières, qui virent dans son origine rustique, dans sa probité comme dans sa modération, une garantie pour le travail et les travailleurs. Si je te rappelle tous les titres de M. Lincoln à l'estime publique, c'est pour que tu me permettes de rire un peu de sa figure hétéroclite et de cette paire de gants blancs si étonnée de se trouver dans ses mains de fendeur de bois.

Il s'avance avec une contenance gauche et timide, donne une poignée de main au prince et ensuite à chacun de nous, et s'efforce d'engager une conversation amicale. « En combien de jours êtes-vous venu d'Europe? — Est-ce au fils de Lucien Bonaparte que j'ai l'honneur de parler? — Comment trouvez-vous l'Amérique? — Il fait bien chaud! »

Évidemment le digne homme était plein de bienveillance; mais, représentant de la liberté, il n'avait aucune liberté dans la parole et dans les manières. Ce n'était pas la difficulté de s'exprimer, puisqu'il a conquis sa popularité par le *speach*, et que le prince parle parfaitement l'anglais. J'aurais voulu voir un paysan rond, naïf, confiant et même un peu fier de sa situation de parvenu. Il avait l'air si ahuri que j'en étais désappointé. J'avais envie de réclamer pour demander l'apparition du bonhomme Richard.

On se sépare avec de nouvelles poignées de main. Nous suivons le prince au Capitole. Le sénat est en séance. M. Seward, qui accompagne le prince, lui présente les hauts fonctionnaires de la machine politique, laquelle continue à faire crier son rouage dans la personne d'un orateur fort bruyant. Ce personnage, en paletot de coton jaune, le chapeau cloué sur la tête, ce qui ne me blesse pas, mais ce qui ne sera jamais pittoresque tant que nous ne changerons pas notre coiffure, hurle un discours, écouté avec le plus grand sang-froid, ou pour mieux dire pas écouté du tout. Ce *père Duchêne* me paraît *fort* en colère, mais ne distrait pas les autres sénateurs de leurs occupations. L'un est absorbé par la lecture de son journal, l'autre taille un petit morceau de bois blanc avec son canif, un troisième dort les jambes en l'air. Le président bâille. Chacun parle de sa place : il n'y a pas de tribune.

Ce soir, dîner chez le président. J'y éprouve, sans mot dire, de très grandes surprises. D'abord surprise agréable, je me trouve à table auprès du sénateur Sumner, notre ancien compagnon de voyage en Suisse, et frère de celui avec qui tu es liée; c'est aussi un homme aimable et distingué. En face de moi, le général Mac-Clellan, physionomie énergique et intelligente, manières simples et modestes, trente-cinq ans; c'est un élève éminent de l'école militaire de West-Point. Il a fait un voyage d'instruction militaire en Crimée pendant la guerre. Mais pourquoi me dit-on dans une oreille que sa manière de voir diffère de celle de presque toutes les personnes présentes? et dans l'autre oreille : C'est notre futur premier consul? Il est donc question de tout changer? Je m'en doutais un peu. On ajoute : La partie est belle pour lui, s'il sait la jouer.

Je ne te donne pas une parole recueillie en passant comme un symptôme bien sérieux, mais je poursuis mon idée de l'autre jour; s'il faut que l'Amérique soutienne et reconquière son unité au moyen de la guerre, adieu son système actuel de liberté! Pressent-on déjà, dans les hautes régions de la politique, qu'une profonde atteinte portée à ses institutions va devenir inévitable? Mais la nation est là, qui fera peut-être sagement la paix à tout prix.

Un autre personnage de cette réunion était le lieutenant-général Scott, grand et fort vieillard de soixante-quinze ans, vainqueur à la Vera-Cruz et à Mexico en 1847. On me demande si je ne trouve pas qu'il ressemble à Napoléon Ier. Avec la meilleure volonté du monde, je ne peux pas découvrir en lui autre chose qu'un fort type anglais.

MAURICE SAND.

LA POLITIQUE

DU LIBRE ÉCHANGE

IV.

UN PRINCIPE NOUVEAU.

Notre époque est pleine d'imprévu et de contrastes bizarres : pour qui l'observe, elle devient presque une énigme à force de contradictions. Tel peuple longtemps amoureux de ses institutions libérales en fait tout à coup bon marché, tandis que sur d'autres points des populations endormies se réveillent avec la fièvre de l'indépendance. Une nation libre d'ancienne date, et citée autrefois pour sa turbulence politique, en arrive à un calme intérieur qui touche à l'apathie, et les souverainetés absolutistes, honteuses de leur immobilité, courent après le mouvement. Jamais l'esprit de conservation n'a été plus vigilant ni plus tenace, et l'esprit novateur s'infiltre en toutes choses. Chaque race prétend se caser à sa convenance, sans le moindre souci des contrats diplomatiques. L'ancien droit de la force, les instincts de conquête, tombent en discrédit, et rarement on a mis sur pied des armées aussi formidables. Les haines nationales s'amortissent; au lieu de s'isoler comme autrefois dans un égoïsme farouche, d'aviser sans cesse aux moyens de se nuire, les peuples sont disposés à renverser les barrières : ils comprennent que tout progrès chez l'un est profit pour les autres, et malgré cela on vit dans l'appréhension d'un embrasement général.

En tout pays, la richesse augmente comparativement au passé, et partout on se plaint de la gêne eu égard aux nécessités du présent.

Il y aurait bien d'autres contradictions à signaler. On s'abuserait étrangement, si l'on s'obstinait à ne voir ici qu'un jeu aveugle des passions humaines, un effet sans cause. Des symptômes analogues apparaissent chaque fois qu'un principe nouveau, et naturellement suspect jusqu'à ce qu'il soit bien compris, vient mettre le passé aux prises avec l'avenir. L'Europe est entrée en plein dans une crise de ce genre. Le principe auquel il est fait allusion en ce moment, celui de la liberté économique, semble déjà ancien, si l'on n'y veut voir qu'une hypothèse philosophique, discutable comme toutes les formules d'école. Ce qui est essentiellement nouveau, c'est l'adoption de la théorie par un grand peuple comme maxime fondamentale de son gouvernement, et un essai tellement heureux qu'il devient un fait politique de première importance. Dire en quoi consiste cette rénovation, et pourquoi elle se généralisera infailliblement dans le monde civilisé, montrer comment le phénomène économique, c'est-à-dire la politique appliquée aux intérêts positifs, réagit sur cette autre politique qui prétend s'inspirer de la notion abstraite du droit, mais qui ne découle en réalité que des antécédens historiques, des habitudes invétérées et du hasard, ce sera justifier le titre général donné à ces études (1). Avant d'en venir aux explications théoriques, il est bon d'épuiser les preuves matérielles.

I. — FRANCE ET ANGLETERRE COMPARÉES.

Une douzaine d'années avant la fin du dernier siècle, vers 1788, les deux grandes nations qui partagent ou se disputent actuellement la prépondérance, la France et l'Angleterre, professaient à peu près les mêmes principes en matière d'économie sociale : comme pratique industrielle, comme richesse et vitalité, elles se faisaient à peu près équilibre. Ce fait, que l'on a perdu de vue chez nous, ressortira des développemens qui vont suivre. L'une des deux nations, l'Angleterre, pousse à l'extrême le vieux principe commercial, et elle en ressent les mauvais effets. Elle change de direction, et pendant quarante ans, avec une énergie et un bon sens infatigables, elle prend à tâche d'aplanir un à un les obstacles à l'activité industrielle, d'abolir cette prétendue protection qui n'est que le masque du privilége, de restituer à l'individu, dans l'ordre du travail, sa pleine autonomie comme sa complète responsabilité. Même avant l'Angleterre, l'autre grande nation, la France, a l'intuition de la

(1) Voyez les livraisons du 1er avril, du 1er et du 15 novembre 1861.

liberté économique. En un jour de fièvre, elle la réalise d'un seul coup, sans préparations, sans compter les obstacles. Presque aussitôt les convulsions politiques, les nécessités dévorantes de la guerre font évanouir son idéal. Pendant un quart de siècle, elle vit d'expédiens plutôt que de principes. C'est seulement en 1820, au moment où l'Angleterre essaie en tâtonnant sa première évolution économique, que notre législation commerciale commence à prendre la consistance d'un système. Esclave de ses vieilles habitudes et dominée en même temps par des intérêts nouveaux, la France s'applique à créer de grandes existences comme garanties d'ordre et de stabilité; elle rêve une hiérarchie quasi-féodale, protégée dans son travail contre l'étranger, protectrice du travail à l'intérieur, et elle sacrifie la liberté à cette utopie. Elle confie à l'autorité un pouvoir discrétionnaire pour initier, empêcher, réglementer, rémunérer les actes industriels, et, à l'exception du petit groupe au profit duquel fonctionne la machine, on paralyse plus ou moins chacun, sous prétexte de protéger tout le monde.

Voilà donc les deux nations modèles lancées dans des voies opposées : l'une tendant de plus en plus vers la liberté, l'autre allant systématiquement au-devant de l'arbitraire. Parties du même point il y a quelque soixante ans, elles ont fourni en sens contraires leurs courses laborieuses. Voyons où elles ont abouti. Si, du développement comparatif des populations, des finances publiques, de l'activité industrielle, du bien-être populaire, il résulte que l'un des deux peuples a acquis une sécurité plus grande à l'intérieur et une force prépondérante sur la scène politique, ne sera-t-il pas raisonnable d'admettre que ce peuple a trouvé la bonne voie? Comparons donc la France et l'Angleterre aux deux époques significatives (1) : l'expérience est saisissante, et d'une telle opportunité que je ne crains pas de solliciter du lecteur une attention toute spéciale.

Population. — Les mouvemens de la population en plus ou en moins, lorsqu'on les observe isolément et abstraction faite des autres phénomènes sociaux, ne sont pas des indices certains de prospérité ou de décadence. Il suffit quelquefois d'un vice dans la loi politique ou de quelque épidémie morale pour produire une multiplication rapide et maladive qui devient un fléau : l'Irlande et la Chine

(1) J'ai pris en général comme point de comparaison l'année 1859, et pour plusieurs motifs. Cet exercice est de part et d'autre le dernier dont les résultats aient acquis un caractère officiel. En ce qui concerne la France, l'année 1859 étant antérieure aux changemens déterminés par l'annexion de la Savoie et par les premiers essais de réforme commerciale, on peut dire qu'elle est la dernière expression de notre ancien régime économique.

offrent des exemples souvent cités. Il importe donc, pour avoir la mesure des progrès accomplis, de vérifier jusqu'à quel point l'accroissement du nombre coïncide avec l'augmentation des ressources publiques et particulières. La pullulation d'une foule misérable est, à vrai dire, un cas exceptionnel. La fécondité résultant de l'aisance au sein des familles, voilà le fait normal, et si le développement soudain d'une population n'est pas toujours la preuve d'un état économique excellent, c'est au moins une présomption favorable.

Jusqu'au commencement de notre siècle, c'est-à-dire tant que la Grande-Bretagne conserva un régime économique à peu près semblable à celui des pays continentaux, la supériorité relative du nombre fut du côté de la France. Il y a cent ans (1760) que le célèbre géographe Busching, à défaut de documens positifs, se livrait à des évaluations dont le résultat était d'attribuer aux trois royaumes britanniques une population totale de 8 millions d'âmes. Le premier dénombrement officiel, qui date de 1801 et qui concerne seulement l'Angleterre, le pays de Galles et l'Écosse, constate l'existence de 10,951,000 habitans. La population de l'Irlande n'était alors connue qu'approximativement : on lui attribuait à peu près 5 millions d'âmes, de sorte qu'on pouvait se représenter par le chiffre de 16 millions les forces de l'empire britannique. Aux termes du dernier recensement exécuté dans la journée du 8 avril 1861, les trois royaumes comprenaient 29,334,788 habitans. Remarquons en outre que, de 1815 à 1859 inclusivement, les tableaux de l'émigration volontaire donnent un total de 4,917,598 individus : si tous ceux qui ont ainsi déserté leur pays y étaient restés en fondant des familles, la population britannique serait aujourd'hui égale en nombre à celle de la France (1).

Il ne faudrait pas se figurer que cette augmentation a pour cause la fécondité exceptionnelle de l'Irlande. Le gouvernement métropolitain y rencontre de telles résistances qu'il ne lui a pas encore été permis d'y constater le nombre des mariages. Les registres tenus par le clergé catholique ne lui sont pas communiqués. Il est même à croire que les déclarations de naissances et de décès sont assez irrégulières. Ce malheureux pays porte la peine de ses préjugés et de son imprévoyance. La misère y tient en balance la vie et la mort. Une pullulation calamiteuse avait porté jusqu'à 8 millions 1/2 le nombre de ses habitans : la famine meurtrière de 1847 et le grand exode qui en a été la suite, certaines modifications dans le régime

(1) L'émigration véritable, c'est-à-dire l'établissement perpétuel ou temporaire à l'extérieur, est presque nulle en France. Elle n'atteint que difficilement le chiffre de 12,000 par année, non compris l'Algérie; mais l'Afrique française n'exerce encore sur les émigrans qu'une bien faible attraction.

économique, peut-être aussi un peu plus de prévoyance au sein des familles, ont abaissé la population au-dessous du chiffre consigné dans le cens de 1821. On y a compté seulement 5,792,000 âmes dans la journée du 8 avril 1861. On dit que depuis cette époque bon nombre d'émigrés aux États-Unis reviennent dans leurs foyers pour se soustraire aux éventualités de la guerre civile. Quoi qu'il en soit, l'Irlande ne contribue pas pour beaucoup au prodigieux accroissement de la famille britannique. C'est dans l'Angleterre proprement dite qu'il faut étudier le phénomène, et on va voir par le tableau suivant que la progression est constante depuis le commencement du siècle.

ANGLETERRE ET PAYS DE GALLES.

Mouvement progressif de la population, de 1801 à 1861.

Périodes décennales.	Population moyenne pendant la période.	Moyenne de l'accroissem^t annuel.	Proportion de l'accroissement par année.
1801—1810.....	9,518,278	129,059	1 sur 73 3/4
1811—1820.....	11,071,226	171,813	1 sur 64
1821—1830.....	12,926,722	187,932	1 sur 68
1831—1840.....	14,904,359	198,957	1 sur 75
1841—1850.....	16,420,878	201,246	1 sur 81 1/2
1851—1860.....	19,074,658	216,957	1 sur 88
Année 1859, isolément.	19,742,361	248,309	1 sur 79 1/2

La population britannique a donc augmenté depuis le commencement du siècle dans la proportion de 83 pour 100. L'accroissement de la population française pendant la même période n'arrive pas à 34 pour 100 (1); mais à part cette différence, je dois signaler ici un contraste des plus remarquables, qui certainement ne se produit pas sans des causes essentielles. Le tableau anglais vient de nous montrer que le mouvement progressif a toujours oscillé dans des limites restreintes : il semblerait que la vitalité sociale s'est développée sous l'influence d'une loi rigoureuse et permanente. L'accroissement annuel varie depuis soixante ans entre 12 et 16 pour 1,000 habitans. On arriverait à un résultat semblable pour l'Écosse, qui est soumise aux mêmes conditions de croissance que l'Angleterre (2). En France, c'est tout autre chose. La progression s'amoindrit

(1) Les évaluations approximatives de l'administration en 1801 donnaient pour chiffre de la population 27,349,003.

(2) En Écosse, pour une population de 3,104,000 habitans, l'excédant des naissances sur les décès a été en 1859 de 47,958, soit un accroissement d'un individu par 65 habitans; en 1860, l'excédant a été seulement de 37,226, soit 1 individu de plus pour 85 habitans.

presque constamment : elle tombe de 6 1/2 au-dessous de 2 pour 1,000 pendant l'avant-dernière période (1852-56), et ne se relève pas même à 4 pour 1,000 à la dernière date. Le tableau qui va suivre n'éveille-t-il pas l'idée d'un corps portant en lui-même un germe de souffrance ?

FRANCE.

Mouvement progressif de la population, de 1817 à 1861 (1).

Périodes quinquennales.	Population moyenne pendant la période.	Moyenne de l'accroissem^t annuel.	Proportion de l'accroissement par année.
1817—1821.....	29,982,833	191,617	1 sur 156 1/2
1822—1826.....	30,940,917	194,795	1 sur 159
1827—1831.....	31,994,591	166,299	1 sur 192 1/2
1832—1836.....	33,058,067	123,218	1 sur 268
1837—1841.....	33,885,544	129,013	1 sur 262 2/3
1842—1846.....	34,815,969	179,702	1 sur 194
1847—1851.....	35,592,465	106,076	1 sur 335 1/2
1852—1856.....	35,911,267	60,840 (3)	1 sur 588
1857—1861 (2).....	36,376,265	134,760	1 sur 270
Année 1857, isolément.	36,096,836	115,034	1 sur 314
— 1858.....	36,195,938	95,320	1 sur 379 2/3
— 1859.....	36,261,872	38,563	1 sur 940 1/3

Les résultats du recensement quinquennal exécuté en 1861 viennent de nous fournir un nouvel élément de comparaison. A la fin de l'année 1861, la France comptait 37,382,225 habitans. Ce total comprend le contingent des départemens récemment annexés, moins l'arrondissement de Grasse, qui a été détaché du département du Var et réuni à celui des Alpes-Maritimes. La déduction à faire pour la Savoie et le comté de Nice est de 669,059, ce qui laisse la population de l'ancienne France fixée à 36,713,166 âmes. Ces chiffres expriment les faits généraux constatés par les censeurs qui se sont présentés aux domiciles des citoyens. Les mouvemens de détail qu'on apprécie par la comparaison des décès et des naissances ne sont encore connus que jusqu'en 1859 inclusivement A cet égard, les derniers renseignemens laissent une impression assez triste. On y a pu voir par exemple que l'année 1859 a été affligée par une mortalité exceptionnelle. La population française n'a augmenté que d'une tête par 940 habitans, tandis qu'en Angleterre l'augmentation était de 1 pour 80, c'est-à-dire onze fois et demie plus forte.

(1) Les élémens de ce tableau sont généralement empruntés à l'*Annuaire du Bureau des Longitudes*.

(2) Pendant cette période quinquennale, deux années sur cinq (1853 et 1854) présentent une diminution au lieu d'un accroissement : c'est ce qui abaisse ainsi la moyenne des cinq années.

(3) Publication officielle du dernier recensement dans *le Moniteur* du 12 janvier.

Les deux dernières années de la période quinquennale, sur lesquelles nous n'aurons des détails que dans deux ans, paraissent avoir été beaucoup plus favorables. D'après les résultats généraux du recensement, les années 1860 et 1861 ont dû présenter une augmentation annuelle de 212,000 âmes, ce qui nous relève au niveau des temps qui ont précédé la révolution de février. Si on applique le bénéfice des deux dernières années à la période totale (1857-61), nous trouvons en moyenne que la France a gagné un habitant de plus sur 270. Qu'on jette un coup d'œil sur le tableau consacré à l'Angleterre, on y verra que l'accroissement depuis dix ans est de 1 sur 88.

Bien qu'atténués par le document récemment publié, les rapprochemens provoqués par les deux tableaux qui précèdent sont inquiétans pour nous : l'avouer est un devoir pénible, mais c'est un devoir, et ce mot dit tout. On a allégué, à propos des périodes récentes, que des fléaux exceptionnels, la guerre, la disette, le choléra, ont compromis le développement naturel de la population française. L'Angleterre aussi a combattu en Crimée; comme nous, elle a laissé des cadavres par milliers à l'entour de Sébastopol; elle a payé les blés aussi cher que nous en 1854 et 1855, et comme nous encore elle a souffert du choléra. Les gens pour qui la richesse inépuisable de la France devient un article de foi insinuent que les mouvemens de population sont subordonnés chez nous à certaines dispositions morales qu'on apporte en entrant en ménage, et il semblerait, à les en croire, que tout Français a médité sur les recommandations de Malthus. N'est-ce pas déplacer la question et présenter l'effet pour la cause? Les mariages sont aussi nombreux en France que dans la plupart des autres pays, et le sentiment de la tendresse paternelle y touche souvent à l'exaltation. D'où viendrait donc cette crainte de voir augmenter le nombre des enfans, si ce n'était que dans chaque famille on ressent la gêne sous les apparences du luxe, que les parens, fatigués de la lutte contre les difficultés de l'existence, voyant toutes choses enchérir et les carrières lucratives s'encombrer, sont dominés par une vague inquiétude en pensant à l'avenir des enfans?

Ne cherchons donc pas à nous faire illusion. Si le ralentissement dans la fécondité nationale se prononce de plus en plus, cela tient à ce que tout mal s'aggrave à moins qu'on n'y remédie. La cause réside dans les vices de notre régime économique : notre langueur provient de toutes les fautes commises, de toutes les erreurs triomphantes chez nous depuis les premiers jours du siècle. Les Anglais ne s'y sont pas trompés. Un observateur ordinairement impartial et judicieux écrivait à propos des derniers recensemens : « Permettez-moi de signaler à l'attention de vos lecteurs un phénomène des plus

remarquables. La population britannique doit augmenter de *mille âmes quotidiennement*. D'un autre côté, le paupérisme a diminué constamment et rapidement. A quoi attribuer un résultat aussi satisfaisant, si ce n'est à notre *free trade*, qui a décuplé à la fois le comfort de nos basses classes et la richesse nationale? » Cette idée, souvent exprimée chez nos voisins, recevait, il y a peu de jours, une publicité retentissante. En analysant le *Registrar general*, recueil publié par les commissaires qui ont charge d'enregistrer les naissances et les décès, le *Times* établissait qu'en 1859 la France, avec une population plus nombreuse d'un sixième, avait eu moins de naissances et beaucoup plus de morts (1) que les trois royaumes, qu'en définitive la population britannique s'était accrue de 373,650 âmes, tandis que la France n'en avait gagné que 38,563. Les commissaires du *Registrar general* ajoutaient ce commentaire : « La salubrité du sol et du climat de la France est indiscutable, et par elles-mêmes les occupations agricoles sont favorables à la santé; mais jusqu'à présent l'industrie a été paralysée dans les villes par le système protecteur, et dans les campagnes les ressources sanitaires font généralement défaut. » En effet, la stagnation de 1859 paraît avoir été occasionnée bien moins par les pertes de la guerre d'Italie que par des épidémies très intenses qui ont frappé beaucoup d'enfans dans nos campagnes.

Bien que le peuplement rapide d'un pays ne soit pas toujours la preuve d'un bon état social, je serais surpris si le rapprochement que je viens d'établir ne suscitait pas tout d'abord une présomption en faveur de l'Angleterre. Poursuivons le parallèle dans les diverses directions.

Finances. — A la fin de 1815, la nation anglaise fléchissait sous le poids de sa dette, et l'Europe s'attendait à quelque catastrophe financière. Le capital emprunté s'élevait à 21 milliards 526 millions de francs, et l'intérêt à payer annuellement dépassait 816 millions. Amoindrir ce fardeau a été considéré par tout homme d'état comme la partie importante de sa tâche. D'heureuses réductions d'intérêt,

(1) Voir le *Times* du 18 octobre 1861. — Voici d'ailleurs l'exposé comparatif pour l'année 1859 :

	Naissances.	Décès.	Accroissement de la population.
Angleterre, Écosse, Irlande.....	1,034,821	661,171	373,650
France.....	1,017,896	979,383	38,563

Pour une comparaison rigoureusement exacte, il y aurait à tenir compte, d'une part, de la guerre d'Italie soutenue par la France, et, d'autre part, des pertes que l'Angleterre a pu subir dans l'Inde, ou par les émigrations volontaires.

des conversions de titres, des économies réalisées, des dettes temporaires arrivées à leur extinction, ont contribué petit à petit à ce résultat. Au commencement de 1854, avant la guerre de Crimée, la dette était réduite en capital à 19 milliards 227 millions, supportant un intérêt annuel de 693 millions de francs, y compris le service des bons de l'échiquier correspondant à notre dette flottante. Ainsi, dès cette époque, le capital était amoindri de 2 milliards 299 millions, et l'abaissement de l'intérêt annuel était de 113 millions. L'expédition de Crimée, la révolte de l'Inde, cette vague appréhension qui a engendré la fièvre des défenses nationales, avaient fait remonter dès la fin de 1859 le chiffre nominal de la dette permanente (1) au-delà de 20 milliards. Depuis deux ans, des sommes énormes ont été demandées au peuple anglais pour l'armement des côtes. Même en tenant compte des récens sacrifices, on constaterait que le peuple anglais est parvenu à réduire sa dette, depuis 1816, d'environ 1,200 millions en capital et de plus de 100 millions en intérêts.

En France, la dette nationale, à la fin de 1815, ne se composait pas seulement des 63,307,637 francs de rentes en 5 pour 100 inscrites officiellement sur le grand-livre à la rentrée des Bourbons; il est juste d'y ajouter certaines dettes qu'il a fallu inscrire postérieurement, mais qui se rapportent évidemment à l'empire, telles que l'arriéré qui s'était formé de 1801 à 1815, les rentes attribuées aux communes en remplacement du revenu de leurs biens, que le gouvernement avait vendus à son profit en 1813, le montant des emprunts faits pour réunir l'énorme contribution de guerre payée aux armées étrangères, espèce de restitution, car ces tributs restaient probablement fort au-dessous des sommes que la France avait reçues au même titre des peuples vaincus précédemment. Avec ces additions, le montant de la rente consolidée s'élevait à 193,325,102 francs de rente, somme qui, capitalisée à son taux nominal, représentait un capital de 3,866,502,040 francs. D'autres charges pesaient sur le trésor : 13 millions de rentes viagères qui sont arrivées presque généralement au terme naturel de leur extinction; 167 millions de capitaux de cautionnement pour l'intérêt desquels il y avait à fournir 6 millions 1/2; une dette flottante de 73 millions. En résumé, la dette réelle à cette époque correspondait à un capital de 4 milliards 107 millions, et l'annuité à payer était de 216 millions. — J'ouvre le budget accordé pour 1861, et je constate que les quatre catégories de rentes perpétuelles, la dette flot-

(1) Une assez forte partie de la dette anglaise existe sous forme d'annuités qui s'amortissent d'elles-mêmes.

tante, les cautionnemens et certaines charges temporaires (1), représentent nominalement une dette de 10 milliards 1/2, comportant un intérêt d'environ 398 millions.

Ainsi, pendant cette période de quarante-cinq ans qui commence avec la restauration, la Grande-Bretagne est parvenue à réduire le capital de sa dette d'environ 1,200 millions, tandis que la France augmentait la sienne de plus de 6 milliards 1/2. Pendant la même période, l'Angleterre allégeait d'une centaine de millions son fardeau annuel, tandis que la France augmentait de 183 millions la somme des intérêts qu'elle paie à divers titres, et qu'il faut prélever sur les ressources générales du pays.

Mais chez nous, dira-t-on, l'initiative, toujours dispendieuse, des grandes œuvres nationales est prise par l'état. La France a acquis l'Algérie, qui doit lui coûter aujourd'hui quelque chose comme 1,500 millions; elle est en train de compléter un magnifique réseau de chemins de fer; vers la fin de l'année 1860, elle y avait consacré 3 milliards 590 millions, sans être au bout de ses sacrifices, et on peut circuler dès à présent sur 9,500 kilomètres. Cela est fort bien assurément, et les hommes d'état qui affirmaient, il y a vingt-cinq ans, qu'il y avait folie à dépasser le rayon de Saint-Germain doivent être bien ébahis; mais l'Angleterre a fait mieux encore. Sans avoir recours à l'état, elle a exécuté déjà 15,500 kilomètres de *railways*, qui sont en exploitation dans les trois royaumes; elle a trouvé pour cette œuvre plus de 8 milliards, sans compter 600 millions dépensés depuis 1848 seulement pour jeter des lignes de fer à travers l'immense empire indien. — Quant aux entreprises coloniales de l'Angleterre tant dans l'Inde que dans l'Océanie, je ne me permettrai pas d'établir une comparaison avec notre Algérie; on avouera

(1) *Crédits accordés pour l'exercice 1861.*

Dette publique.	Charge annuelle.	Capital nominal.
Rente 4 1/2 pour 100	173,406,534	3,853,000,000
— 4 —	2,335,652	58,000,000
— 3 —	178,168,596	5.972,000,000
Emprunts spéciaux pour canaux, intérêts et amortissement	9,491,627	»
Intérêts des cautionnemens capitalisés à 3 pour 100	7,700,000	290,000,000
Dette flottante du trésor capitalisée à 4 p. 100.	24,000,000	600,000,000
Rentes viagères, d'origine ancienne	658,780	»
— pour la vieillesse	3,100,000	»
	398,861,189	10,773,000,000

Voir, pour les chiffres qui précèdent, le budget provisoire de 1862, page 322 et suivantes, et, pour d'autres emprunts faits ou à faire, les documens postérieurs.

toutefois que notre rivale a su tirer un bien autre parti de ses acquisitions.

Industrie et commerce. — En matière de commerce extérieur, les rapprochemens comparatifs sont fort difficiles : ils manquent presque toujours de précision, parce que les élémens, les cadres, les règles d'évaluation sont rarement les mêmes de part et d'autre. Souvent aussi les indices sont trompeurs : par exemple, les gros chiffres qu'on prend pour symptômes du progrès peuvent être les résultats d'une calamité; une disette, comme en 1847 ou en 1856, peut ajouter 200 millions au total des entrées par la nécessité où on se trouve d'importer des grains; une autre fois, une crise commerciale, mettant les industriels dans l'obligation de réaliser à tout prix, comme en 1848 et 1849, augmentera démesurément le mouvement des exportations. Pour éviter ces causes d'erreur, il faudrait multiplier les explications à l'infini. Toutefois, si le rapprochement que je vais établir n'est pas un bilan exact, il en sortira cette impression, que la supériorité commerciale de l'Angleterre est un phénomène tout nouveau, et qu'elle résulte seulement des évolutions économiques opérées depuis le commencement du siècle.

Avant 1789, il n'y avait pas grande différence entre les deux pays pour l'activité du commerce extérieur : la balance penchait même souvent en faveur de la France. De 1785 à 1787 par exemple, les exportations françaises se sont élevées en moyenne à 543 millions de francs. L'Angleterre n'en était pas encore là. Le relevé de ses exportations de 1784 à 1792 donne pour chiffre moyen 465 millions en valeurs officielles, un peu inférieures, il est vrai, aux prix réels du moment. Quant aux importations, elles restaient généralement au-dessous des envois à l'étranger, et on s'en félicitait, parce que les négocians et les administrateurs de cette époque, sous la fatale illusion de la balance du commerce, considéraient comme un bénéfice net pour le pays le solde qui était réalisé en argent (1).

Je surprendrai bien des gens peut-être en constatant que l'Angleterre nous était inférieure industriellement il y a trois quarts de siècle; mais alors, remarquons-le bien, les grandes spécialités qui assurent aujourd'hui la prépondérance de nos voisins y étaient peut-être moins avancées que chez nous. La Grande-Bretagne, en 1788, ne possédait encore que quatre-vingt-huit hauts-fourneaux, produisant 68,300 tonnes de fer en masse, dont la cinquième partie à peine était obtenue au moyen de la houille. La France, suivant des états commerciaux de 1789, possédait déjà deux cent quarante-trois

(1) Voir, pour la France, Arnould, *Balance du commerce*, et pour l'Angleterre, les encyclopédies commerciales de Macpherson, d'Anderson et de Mac-Culloch.

petites forges au bois et huit cent soixante-huit feux d'affinerie ou forges à la catalane. Je crois qu'on arriverait aisément à démontrer que sa fabrication, tant en fonte qu'en fer et acier, dépassait en quantité celle de l'Angleterre (1), et lui était très supérieure en qualité et en valeur.

Peut-être aussi avions-nous l'avance pour le coton! La production de la matière brute avant la révolution, celle du moins qui était mise à la disposition de la fabrique européenne, représentait environ 30 millions de kilogrammes. La France seule en recevait le tiers, y compris les 4 ou 5 millions de kilogrammes qu'elle tirait de ses colonies d'Amérique (2). Jusqu'en 1785, l'Angleterre n'utilisait pas même 8 millions de kilogrammes, dont elle était obligée d'acheter une grande partie aux importateurs français. L'arrivée à Glasgow d'un industriel de Rouen qui vendit le secret du fameux rouge de Turquie donna à l'industrie cotonnière une impulsion qui fut remarquée : quinze cents métiers furent installés en peu de temps pour la fabrication d'une espèce de foulards qui était à la mode. Une progression, qui ne s'est plus démentie, commença seulement vers 1787, c'est-à-dire du moment où la grande industrie a daigné jeter les yeux sur les merveilleuses inventions d'Hargreaves et de Crompton. En cette même année, Watt parvint, et non sans peine, à introduire une de ses machines à vapeur dans une filature de coton; mais l'exemple qu'il donna ne fut suivi d'une manière à peu près générale que vers la fin du siècle.

A l'époque prise ici pour point de départ, la consistance commerciale de l'Angleterre avait pour base le travail de la laine : les exportations en ce genre dépassaient 50 millions de francs. Nos manufactures étaient beaucoup moins actives, mais leurs produits avaient aux yeux des étrangers le prestige de la qualité et du bon goût : cela suffisait pour élever nos exportations à 22 millions de francs. Quant à la soie, la supériorité de notre pays était éclatante à tous égards. On y comptait vingt-huit mille métiers pour la confection des étoffes d'habillement, vingt mille pour la bonneterie et la ganterie. On employait à ces divers usages 1,300,000 kilogrammes de matières premières, dont la moitié était fournie par nos campagnes. Dans la Grande-Bretagne, 399,093 kilogrammes de soie brute ou moulinée (moyenne de 1785-87) suffisaient à tous les emplois.

Il n'est pas nécessaire de multiplier les exemples : ceux que je viens de produire suffiront pour faire comprendre comment à cette époque l'industrie française pouvait aller de pair avec celle de nos voisins. Mesurons maintenant le chemin qui a été fait de part et

(1) Suivant les renseignemens produits devant les chambres françaises en 1814, la France avant 1789 fournissait 80,000 tonnes de très bon fer.

(2) Peuchet, *Statistique de la France*, 1805.

d'autre en soixante-dix ans. Le dernier exercice publié avec détails, celui de 1859, donne les résultats suivans (1) :

Importations anglaises (valeur déclarée) (179,334,981 l. st.)..	4,483,374,525 fr.
— françaises (comm. gén. — Val. act.).....	2,354,800,000

La valeur des marchandises envoyées de toutes parts sur les marchés britanniques dépasse donc aujourd'hui les importations françaises de 2 milliards 128 millions, soit plus de 90 pour 100.

Exportations anglaises (valeur déclarée) (130,440,427 l. st.)..	3,261,010,675 fr.
— françaises (comm. spéc. — Val. act.).....	2,266,400,000

Les ventes faites par l'industrie britannique dépassent le chiffre des exportations françaises de 994 millions, soit près de 44 pour 100. Si maintenant on entrait dans le détail des chiffres, on verrait que la supériorité britannique tient au développement de certaines industries qui, sous l'ancien régime, étaient à peu près de niveau dans les deux pays, mais auxquelles a manqué chez nous l'aiguillon de la concurrence. Ainsi l'Angleterre savait au siècle dernier, comme aujourd'hui, que son sol est riche en fer et en charbon, et la possibilité de réduire les minerais au moyen du coke était démontrée depuis longtemps. La routine résistait, la législation créait des obstacles : les métallurgistes transportaient leurs capitaux et leur industrie en Suède et en Russie. Tout à coup l'émulation se développe, et, au lieu de 30,000 tonnes de fer exportées en 1788, l'Angleterre envoie aujourd'hui à l'extérieur, après avoir pourvu chez elle à des besoins immenses, 1,534,705 tonnes au prix de 287 millions. L'exportation française est certainement tombée fort au-dessous de ce qu'elle était à la fin du siècle dernier.

Il y avait soixante ans que John Wyatt avait filé à la mécanique le premier écheveau de coton : la grande industrie n'avait pas encore daigné s'intéresser aux essais de quelques artisans pauvres et obscurs. Le charpentier Hargreaves et le tisserand Crompton mouraient de faim. Dans quelques villages où avait germé, on ne sait comment, l'ambitieuse pensée de créer des métiers, c'étaient les capitalistes de l'endroit, le charron, le menuisier, le tanneur, le

(1) Dans la confection des tableaux des douanes que je compare, il y a des différences dont il est bon de tenir compte. Les documens français distinguent, comme chacun sait, le *commerce général* et le *commerce spécial*, et pour chacune de ces catégories des *valeurs officielles* remontant à 1826 et des *valeurs actuelles* représentant les cours du jour. En Angleterre, on ne mentionne à l'importation que ce qui correspond à notre commerce général, et les valeurs sont actuelles et vérifiées. Quant aux exportations, on n'additionne que le produit du sol et des ateliers métropolitains, ou valeurs positives. Les produits des colonies britanniques sont classés comme articles de transit et non évalués. Pour diminuer les causes d'erreur, il faut comparer à l'importation le commerce général, et à l'exportation le commerce spécial, le tout estimé aux prix du jour.

cordier, qui s'entendaient pour fournir la ferrure ou le bois, les courroies ou la ficelle; mais voilà que la France révolutionnée prend en haine la *perfide Albion*, et menace de l'anéantir. Il faut s'enrichir pour mieux résister; le travail, c'est la lutte, c'est la victoire. Chacun se met à sa tâche. On s'engoue pour les inventions dédaignées; le capital abonde, les perfectionnemens se succèdent, si bien qu'en 1859 on introduit pour être utilisés 547,316,000 kilogrammes (1) de coton en laine, et qu'on exporte en fils et en tissus une valeur de 1,205,211,100 francs. Nous recevons actuellement en matière brute 82 millions de kilogrammes, et nous exportons pour 68 millions de francs. Depuis 1788, l'Angleterre a progressé dans la proportion de 1 à 55, et la France dans la proportion de 1 à 10.

La révocation de l'édit de Nantes avait chassé au profit de l'Angleterre nos maîtres et nos ouvriers les plus habiles dans le travail de la soie. Les réfugiés, quoique victimes de Louis XIV, restaient imbus des idées de Colbert; ils croyaient qu'un ensemble de règlemens restrictifs était nécessaire pour naturaliser dans leur nouvelle patrie la brillante industrie qui semble essentiellement française. Pendant plus d'un siècle, on les place pour travailler à l'abri d'une prohibition absolue, écartant même les tissus des Indes. On s'aperçoit en 1824 que leur spécialité n'a participé que très faiblement à l'essor général des manufactures. Sur la proposition d'Huskisson, le régime prohibitif est remplacé par des droits protecteurs de 30 pour 100 d'abord, et vingt ans plus tard de 15 pour 100. On encourage aussi les spéculations sur la matière brute en supprimant les droits fiscaux dont elle a été grevée. Grâce à ces mesures, l'Angleterre vend aujourd'hui à la France 2 millions de kilogrammes de soie brute, et, tout en recevant des tissus de l'Europe et de l'Asie, elle confectionne chez elle pour ses propres besoins une quantité que je crois supérieure à la consommation française. Son exportation en soieries est faible encore, comparée à la nôtre : elle n'atteint pas en valeur 60 millions de francs; mais patience! les dernières réformes de M. Gladstone ont fait disparaître le peu qui restait du système protecteur, et, soyez-en certains, dans cette lutte à armes égales contre les artistes lyonnais, les fabricans britanniques ne tarderont pas à acquérir ce qui leur manque pour envoyer leurs produits avec avantage sur les marchés lointains.

La vitalité industrielle peut être encore mesurée par l'activité respective des correspondances, de la marine marchande, du cabo-

(1) Cette quantité de matière brute équivaut à 5 milliards 800 millions de mètres de calicots.

tage. En 1859, la poste britannique a distribué 545 millions de lettres, soit plus de 18 lettres par chaque habitant des trois royaumes. La poste française n'a transporté que 260 millions de lettres, soit seulement 7 par habitant. — La puissance maritime appliquée au commerce est un des points de comparaison les plus humilians pour nous. Dès l'année 1787, la supériorité britannique existait, mais elle était infiniment moins marquée qu'aujourd'hui. On transportait alors sous pavillon anglais 1,101,711 tonnes, et sous pavillon français 457,990 tonnes seulement. A soixante-douze ans de distance, en 1859, le commerce français n'a opéré avec ses propres vaisseaux que sur 3,101,000 tonnes entrées et sorties, tandis que la marine nationale anglaise a transporté 13,311,843 tonnes (1). Les mêmes proportions se reproduisent dans le trafic opéré de part et d'autre au moyen des navires étrangers. — Le grand et petit cabotage ne remue chez nous que 2 millions 1/2 de tonnes. Pour développer ce genre de trafic, qui est pour ainsi dire l'école primaire du marin, l'Angleterre l'a délivré de toute la prétendue tutelle administrative. La vapeur se substitue peu à peu à la voile, et déjà on distribue sur les diverses côtes britanniques 16 millions 1/2 de tonnes. — Au 31 décembre 1859, les vaisseaux marchands enregistrés dans les diverses possessions britanniques étaient au nombre de 36,979, tant à voiles qu'à vapeur, et leur tonnage total montait à 5,462,740 tonnes, ce qui donne une capacité moyenne de 150 tonnes par bâtiment. L'impulsion donnée augmente annuellement ce jaugeage de plus de 200,000 tonnes par la construction d'un millier de bâtimens en bois ou en fer, à voile ou à vapeur. La France, cela est triste à avouer, en est restée, à peu de chose près, aux chiffres des derniers temps de la restauration. Nous avons environ 15,000 petits navires jaugeant ensemble 1,096,000 tonneaux, c'est-à-dire d'une capacité moyenne de 66 tonneaux, presque trois fois moins grande que celle des bâtimens anglais (2).

Cette progression rapide du commerce anglais n'est cependant qu'un fait normal pour le pays où la liberté commerciale existe. Les

(1) La comparaison des chiffres du tonnage, quoique déjà bien défavorable pour nous, ne donne encore qu'une faible idée de notre infériorité. Pour approcher de la triste vérité, il faudrait comparer aussi la longueur moyenne des voyages. On verrait par exemple qu'en 1860 l'Angleterre a envoyé en Asie 1,005,278 tonneaux sur 1,407 vaisseaux britanniques, et aux États-Unis d'Amérique 522,678 tonneaux sur 629 de ses vaisseaux. — Voici les chiffres pour la France en cette même année 1860. Asie : 112 navires français, mesurant 54,699 tonneaux; États-Unis : 20 navires, avec 7,691 tonneaux.

(2) Nombre des navires de la marine française marchande enregistrés au 31 décembre 1860 :

Bâtimens à voiles,	14,708	jaugeant	928,099 tonneaux.
— à vapeur.	314	—	68,025

bénéfices réalisés dans les entreprises n'étant point détournés artificiellement de leur fonction naturelle, le capital reproducteur se multiplie avec la puissance de l'intérêt composé en surexcitant de plus en plus l'activité nationale. La liberté, en matière de crédit, n'est pas complète en Angleterre; mais le monopole y est bien moins exclusif que chez nous. Un économiste financier très judicieux et bien placé pour observer les faits dans leur réalité, M. Newmarch (1), a poursuivi pendant plusieurs années une laborieuse enquête dont on peut conclure que le capital mobile au service des banques publiques et particulières, et destiné aux escomptes de billets, aux avances sur marchandises, aux facilités de toute sorte offertes à la spéculation, doit s'élever actuellement à 8 milliards de francs pour les trois royaumes, et qu'il y a constamment dans les portefeuilles des lettres de change et billets à ordre escomptés pour plus de 3 milliards. Si l'on entreprenait un calcul analogue pour la France, on arriverait à démontrer, je crois, que le capital consacré aux mêmes usages atteint à peine 1 milliard 1/2, dont les deux tiers ne sont probablement pas utilisés dans l'escompte du vrai papier de commerce.

Consommations. — Peut-être beaucoup de Français diront-ils : La vitalité commerciale de l'Angleterre est évidente, sa force productive dépasse la nôtre de beaucoup, nous voulons bien l'avouer; mais la nation prise dans son ensemble est-elle plus heureuse? Y a-t-il plus d'aisance et de sécurité au sein des multitudes obligées au travail quotidien? A-t-on à craindre moins qu'autrefois cet antagonisme des classes qui mine les institutions, qui conduit les sociétés à la décadence en donnant à croire qu'elles ne sont plus dignes de la liberté? A cela je répondrai qu'on ne ressent plus dans la société anglaise les appréhensions qui existaient il y a trente ans, et qui devinrent assez vives à cette époque pour qu'on abordât d'urgence la série des réformes. Ce n'est point à dire que toutes les plaies soient fermées; mais le progrès est si évident, si généralement senti, que l'irritation a disparu; les pauvres déjà doivent assez à la liberté commerciale pour attendre qu'elle achève son œuvre. On entrevoit, d'après les registres de l'*income-tax*, dans quelle proportion l'enrichissement collectif du pays a profité aux classes directrices. En 1814, la matière imposable, c'est-à-dire l'addition de tous les revenus inférieurs à 1,250 francs, donnait (Irlande non comprise) un total de 4 milliards 300 millions de francs. Aujourd'hui la taxe n'est prélevée qu'à partir de 2,500 francs, mais elle comprend les trois royaumes. Le total des revenus déclarés s'élève

(1) Voyez Tooke et Newmarch, *History of prices*, tome VI, pages 605 et 743.—L'abondance vivifiante du capital mobile en Angleterre tient pour beaucoup à l'usage des *chèques*, qu'il serait si important de naturaliser chez nous.

à 7 milliards 1/2 de francs, ce qui permet d'évaluer à 9 milliards le revenu réel. Toutes compensations faites, on peut admettre que l'avoir des 600,000 familles composant les classes supérieures est plus que doublé depuis quarante-cinq ans.

Il est impossible de dire d'une manière précise et directe dans quelle mesure les progrès accomplis depuis quarante ans ont profité au restant de la nation. Rien de plus difficile, par exemple, que d'évaluer avec une probabilité suffisante la portion du revenu collectif qui est distribuée en salaires. On est réduit à cet égard à d'assez vagues conjectures. Je ne sais sur quelles bases M. Baines, membre du parlement britannique pour Leeds, évalue à 280 millions de livres sterling (7 milliards de francs) la somme des salaires composant le revenu des ouvriers anglais et à 500 millions sterling (12 milliards 1/2 de francs) la somme qu'ils ont capitalisée en meubles, habits, instrumens de travail, argent de poche, fonds déposés dans les banques ou les caisses d'épargne. De la part d'un homme instruit, qui aime à se faire l'écho des doléances et des prétentions de la classe ouvrière, ce bilan n'est pas suspect d'exagération : il correspond assez bien d'ailleurs aux données approximatives résultant des études analogues faites en France. On en peut conclure que la production totale, autrement dit le revenu collectif des trois royaumes britanniques, atteint 21 milliards de francs : or, le revenu collectif de la nation française s'élevant actuellement à 16 milliards, il n'est pas hors de vraisemblance que la force productive de l'Angleterre dépasse de 30 pour 100 celle de notre pays. D'après les mêmes probabilités, cette somme de 7 milliards, partagée annuellement entre les salariés qui doivent former les deux tiers au moins de la population britannique, donnerait par tête 350 fr., soit 1,750 fr. pour un ménage de cinq personnes. — Pour la France, évaluer à 6 milliards (nourriture des campagnards comprise) la totalité des salaires distribués entre les 24 millions d'habitans composant la classe des ouvriers agricoles ou industriels, ce serait calculer largement; même à ce compte, le revenu par tête serait de 250 francs, ou de 1,250 fr. pour le ménage normal de cinq personnes. Cet écart de 500 francs est d'autant plus regrettable que la satisfaction des besoins essentiels est plus coûteuse aujourd'hui chez nous que chez nos voisins; mais, je le répète, les élémens d'une pareille comparaison laissent trop de place aux conjectures; je ne les offre ici qu'à l'état d'aperçu. Si l'on veut s'éclairer sur le sort de la multitude, il faut procéder indirectement et par voie d'induction, en évaluant la puissance effective des salaires, le développement de la vitalité nationale par l'importance des consommations.

Montrer que la rémunération du travail est généralement plus forte en Angleterre que sur le continent, ce n'est pas tout dire. On

a constaté avec étonnement que ce genre de progrès profitait plus particulièrement aux ouvriers de la dernière classe, aux simples manœuvres. C'est que la multiplicité des échanges, donnant lieu à un remuement de masses énormes, oblige à dégourdir toutes les forces pour les utiliser. En 1860, l'Angleterre a importé 46 millions d'hectolitres de grains de toute sorte, ce qui représente le chargement de 3,500 bâtimens de 1,000 tonneaux chacun. Qu'on imagine ce qu'il faut de tisserands et de forgerons dans les fabriques pour payer tant de grains, et ce qu'il faut d'ingénieurs, de charpentiers, de matelots, de portefaix pour la construction et le service de ces flottes! On avait conservé jusqu'en 1850 une taxe sur les briques, dont le trésor tirait, au taux de 7 fr. 25 c. par mille pour les petites et de 12 fr. 50 c. pour les grandes, un revenu annuel de 12 millions de francs. Dans ces conditions, on fabriquait environ 1 milliard 200 millions de briques, valant une quarantaine de millions et pesant au moins 3 millions de tonnes. La brique étant le principal élément des constructions en Angleterre, on reconnaît qu'une taxe de ce genre équivaut à un impôt sur le logement du pauvre, et tout le monde au parlement se trouve d'accord pour la supprimer. La fabrication étant soulagée d'une charge de 20 pour 100, et surtout n'étant plus gênée par la surveillance des collecteurs de l'excise, elle change aussitôt ses procédés, perfectionne son outillage, et arrive à produire 2 milliards de briques, valant au moins 60 millions. Il y a donc depuis dix ans une plus-value de 20 millions à partager entre les briquetiers, les charretiers, qui ont 2 millions de tonnes à voiturer en plus, les maçons, qui ont plus de maisons à construire, et peut-être les pauvres gens paient-ils leurs loyers un peu moins cher. Voilà comment les salaires s'élèvent en raison d'un travail plus demandé, voilà comment on attache un peuple aux institutions nationales!

En même temps que les ressources du prolétariat augmentent, les prix des consommations s'amoindrissent. Autrefois la cherté des denrées en Angleterre, à Londres surtout, était proverbiale; je crois qu'aujourd'hui nos voisins ont l'avantage sur nous, du moins pour beaucoup d'articles. Depuis que le monopole n'assure plus au blé anglais une prime de 20 à 25 pour 100, les cours tendent à se niveler avec ceux des marchés continentaux. Les prix de 1859 se sont réglés en moyenne à 19 francs l'hectolitre, et si ce taux est resté encore un peu supérieur au prix français, la différence n'était déjà plus de nature à influer notablement sur le prix du pain. Il est même à propos de faire une remarque que l'expérience vérifiera : dans les années fertiles où une faible importation sera suffisante, le blé se maintiendra en Angleterre à un niveau un peu plus élevé que dans les pays où une réglementation vicieuse dé-

termine l'encombrement; mais dans les années calamiteuses où l'importation sera un besoin général, les plus bas prix se trouveront probablement sur le marché le plus libre. En 1859, on a remarqué à Londres un léger abaissement dans le prix de la viande de boucherie. Le bœuf vendu sur les marchés de Leadenhall et Newgate, par morceaux de 8 livres anglaises, est revenu en moyenne à 1 franc 16 centimes le kilo pour l'ordinaire, et à 1 franc 42 centimes pour le premier choix. Les cours moyens ont été, pour le mouton, de 1 franc 27 centimes par kilo à 1 franc 54 centimes, suivant les catégories. Les pommes de terre se sont vendues 111 francs par tonne, soit 11 centimes le kilo. Ces prix paraîtront assez bas aux Parisiens. Je ne parle pas du poisson : l'Angleterre, favorisée à cet égard, a su élever la pêche à la hauteur d'une grande industrie. Chose étrange, quoique le trésor britannique prélève encore plus de 180 millions de francs sur le malt, le houblon et les licences de vendeur, la consommation de la bière diminue dans les trois royaumes; elle est bien inférieure à ce qu'elle était il y a trente ans malgré l'accroissement énorme de la population. Cela tient sans doute à ce que l'usage des boissons chaudes s'est généralisé, ce qui est un avantage pour la décence publique, un signe d'aisance chez le peuple et un large profit pour le fisc. La consommation du thé, presque doublée depuis 1830, s'élève aujourd'hui à 32 millions de kilogrammes. L'emploi annuel du sucre raffiné correspond à 14 kilogrammes par tête. Avant les dégrèvemens récemment opérés, on n'atteignait pas encore chez nous 5 kilogrammes.

Les loyers d'habitation sont généralement moins chers en Angleterre qu'en France : cela tient à la constitution de la propriété. Le fonds étant inaliénable, les constructions ont été faites en vertu de baux emphytéotiques, de sorte qu'à l'expiration des contrats, les familles féodales sont entrées en possession des immeubles qu'elles n'avaient point bâtis. C'est ainsi qu'une superficie considérable, qui forme aujourd'hui un des plus beaux quartiers de Londres, le West-End, est devenue la propriété du marquis de Westminster, ou que des villes presque entières appartiennent à des lords, comme Exeter à lord Robert Cecil. Sans m'aveugler sur les mauvais côtés de cet arrangement, je constate qu'il a eu pour effet de maintenir les loyers à des prix très bas comparativement à ce que nous subissons à Paris. Le grand seigneur anglais, sans rapports personnels avec ses locataires, ne connaissant parfois de ses maisons de ville que la rente transmise par son intendant, toujours disposé à donner aux baux une durée aussi longue que le locataire le désire, ne ressemble en rien à ces propriétaires qui gouvernent leurs immeubles dans l'incessante préoccupation d'en augmenter les revenus. L'excès du

privilége féodal oblige à la modération celui qui en profite. Un avantage accessoire, qui compense pour l'Anglais les rigueurs de son climat, est l'abondance et le bon marché des combustibles. A Londres, où le charbon de terre supporte une taxe spéciale, le prix de la tonne (1,016 kilos) est d'environ 25 francs, et la consommation y dépasse 2 tonnes par habitant. En ramenant à la puissance calorique de la houille les combustibles de toute sorte en usage à Paris, on trouve que la consommation équivaut à 700 kilogrammes par tête.

Pour peu qu'on étudie le système industriel de l'Angleterre, on remarque qu'il a pour principe, non pas la satisfaction d'une coquetterie idéale, mais la production par grandes masses des objets les plus indispensables à la multitude. Cette direction donnée aux manufactures assure, en ce qui concerne le vêtement, des facilités incomparables au consommateur britannique. Sans reproduire des supputations et des décomptes infinis qui ne seraient pas à leur place, voici, en résumé et par aperçu, les résultats ressortant de la comparaison de l'année 1859. En Angleterre, la quantité de coton employée et réservée pour l'usage intérieur donne à chaque habitant une moyenne de 4 kilogrammes par année. En France, la consommation intérieure n'atteint pas 2 kilogrammes. — Pour les tissus de lin et de chanvre, les élémens d'appréciation ne présentent pas la même exactitude. Dans un rapport écrit en 1851 à propos de l'exposition de Londres, M. Legentil est parvenu à établir, en tourmentant un peu les chiffres, que la consommation en toile d'un Français est annuellement de 6 francs 55 centimes, tandis que celle d'un habitant de la Grande-Bretagne est limitée à 4 francs 75 centimes. Il faut avouer que nos rivaux, inférieurs dans cette seule spécialité, ont amplement pris leur revanche. Napoléon Ier, pour vaincre les Anglais sur leur propre terrain, avait offert un million à l'inventeur d'une machine propre à filer le lin. Philippe de Girard est mort, hélas! sans avoir touché son million, et il a travaillé moins pour nous que pour les Anglais. Rien ne m'indique que notre industrie linière ait progressé depuis dix ans, du moins comme quantité produite. Je trouve même que l'exportation des fils, qui était de 207,000 kilogrammes en 1837, est tombée à 181,000 kilogrammes en 1859. Les Anglais au contraire ont doublé non-seulement leur exportation, mais leur consommation domestique. En 1859, après avoir expédié, tant en fil qu'en toile, 46 millions de kilogrammes, il en est resté pour les besoins de l'intérieur plus de 80 millions, qui, au prix moyen de 3 francs 50 centimes, correspondent pour chaque habitant à une consommation dépassant 2 kilogrammes 3/4 en quantité, et 9 francs 55 centimes en valeur. Pour la laine, voici les résultats : la France travaille 104 millions de kilos et en exporte 18; les 86 millions dé-

bités à l'intérieur représentent par habitant un emploi de 2 kilos 4/10es, et une dépense en argent de 21 francs 60 centimes, le kilo étant évalué à 9 francs en raison de la finesse des produits. En Angleterre, la quantité de laine livrée en 1859 aux manufactures paraît avoir été de 165 millions de kilos; la réexportation en articles fabriqués est de 47 millions. Le contingent de l'intérieur, estimé seulement au prix de 8 francs le kilo, donne par tête environ 4 kilos en quantité et 32 francs en valeur. — J'ai déjà eu occasion de dire, quant à la soie, que l'usage en était plus vulgarisé en Angleterre que chez nous.

Condition du peuple. — Après l'étendue des consommations, un des plus sûrs moyens d'apprécier le sort des multitudes est de mesurer la part qu'elles font à la prévoyance. La situation comparative des caisses d'épargne, de retraite et de secours mutuels dans les deux pays rivaux est la réponse la plus directe aux lamentations qu'on fait encore par habitude sur le sort des ouvriers anglais. On distingue dans l'empire britanniqne les caisses d'épargne proprement dites (*savings banks*) des simples bureaux (*money order offices*) chargés seulement de recevoir et de transmettre les versemens. Les caisses principales, au nombre de 597, ne sont ouvertes qu'une heure ou deux par semaine. Les succursales, tenues bénévolement par des personnes offrant sécurité, sont ouvertes tous les jours, le dimanche excepté, de neuf heures à cinq heures : on en compte environ 2,400. On a de plus essayé avec succès un système tendant à faire des bureaux de poste autant de succursales des caisses d'épargne, et des récépissés de ces bureaux un élément de circulation. A la date des derniers documens officiels (novembre 1859), le nombre total des déposans était de 1,479,723. Le total des sommes déposées et portant intérêt s'élevait à 974,896,900 fr. Depuis dix-huit mois, la progression paraît encore plus marquée que de coutume malgré cette vague anxiété qui a paralysé les affaires partout ailleurs.

Le dernier compte-rendu en France se rapporte aussi à la fin de l'année 1859. Il y avait alors dans nos 433 caisses d'épargne 1,121,465 comptes ouverts, représentant à l'avoir des déposans 336,461,832 fr. Il est juste de faire remarquer qu'en France la loi défend d'inscrire plus de 1,000 francs au nom d'un même déposant, tandis qu'en Angleterre il n'y a pas de limites à l'importance des dépôts, ce qui permet à plusieurs corporations de placer leurs fonds dans les *savings banks*. Toutefois, même en ne tenant compte que des crédits inférieurs à 1,000 francs, on voit qu'à la fin de 1859 il y avait déjà 1,198,763 livrets de cette catégorie, représentant un avoir un peu supérieur à celui des créanciers français. L'avantage

reste donc encore à la Grande-Bretagne, puisque le nombre des déposans était à cette époque de 1 sur 24 habitans, et de 1 sur 32 chez nous.

Il y a d'autres moyens de prévoyance dont la pratique plus ou moins vulgarisée au sein des sociétés donne assez exactement la mesure de l'aisance qui y règne : ce sont les sociétés de secours mutuels (*friendly societies* en Angleterre), les caisses de retraite, les assurances sur la vie. Dans le monde britannique, les *sociétés amicales* se sont développées en pleine liberté, sans être privées pour cela d'une surveillance tutélaire de la part du gouvernement. On en a enregistré 28,550 depuis 1793; mais il ne paraît pas qu'il y en ait plus de 6,000 fonctionnant régulièrement, le bénéfice de leurs opérations s'étend à deux millions d'individus. Les rentes qu'elles distribuent en secours de toute espèce découlent d'une somme de 225 millions de francs, lentement accumulée : ce capital est placé en très grande partie dans la dette flottante de l'état, et ne fait double emploi avec le fonds des caisses d'épargne que pour une quarantaine de millions. Je signalerai, pour mémoire seulement, les caisses de retraite que l'état a essayé d'établir au profit des pauvres, et qui n'ont jamais pu recueillir plus de 3 millions de francs : le besoin de cette institution n'était pas senti en Angleterre, parce que les sociétés amicales servent des retraites à leurs membres, et que les banques à fonds réunis attirent au grand profit du pays une bonne partie des économies réalisées dans les petits ateliers et les petits comptoirs. Ces chiffres se rapportent aux classes qui sont placées au-dessous de la moyenne dans l'échelle des ressources et des conditions. — Voyons ce que les mêmes classes en France ont pu faire jusqu'à présent pour leur avenir. Nos sociétés de secours mutuels, aussi bien libres qu'autorisées, étaient à la fin de 1860 au nombre de 4,327, et comprenaient 559,820 membres, dont 65,137 honoraires, n'intervenant que pour exercer un patronage, et 494,683 admis à réclamer assistance en cas de maladie ou une petite subvention dans l'extrême vieillesse. Ces sociétés n'avaient pu réaliser que 25,404,037 francs, y compris les subventions et donations volontaires, qui sont considérables, et les 3 ou 4 millions versés dans la caisse de retraite. Quant à cette dernière institution, destinée à servir des pensions viagères qui ne peuvent pas excéder 600 francs, elle a reçu depuis son origine jusqu'à la fin de 1859 la somme de 55,543,178 fr., ce qui représentait environ 55 francs de rente viagère pour chacun de ses 96,000 cliens. Si la comparaison avec l'Angleterre n'est pas en notre faveur, ce n'est pas que le sentiment de la prévoyance soit moins éveillé au sein de la population française : la différence, il est triste de le dire, n'a pas d'autre cause qu'une difficulté plus grande d'économiser.

La disproportion serait encore bien plus significative, bien plus affligeante pour nous, si on appliquait le même genre de recherches, non plus aux classes nécessiteuses, mais à celles qui vivent dans une aisance relative et peuvent garantir la sécurité des vieux jours sans trop enlever au présent. Les banques de prévoyance (*life assurance*), qui ont pour spécialité de servir des rentes viagères ou de verser un capital à la famille privée de son chef, sont très nombreuses en Angleterre : on en compte environ cent quatre-vingts, et on estime à 5 milliards de francs les sommes accumulées dont elles servent l'intérêt (1). La prospérité de ces établissemens, symptôme de l'aisance publique, n'a jamais été plus remarquable qu'en ces derniers temps. De 1852 à 1854 inclusivement, vingt-six de ces compagnies seulement ont encaissé 539 millions. — Chez nous, les assurances sur la vie ne datent que du commencement du siècle, où l'état, en consolidant le grand-livre, a renoncé à constituer des rentes viagères. Il existe actuellement une quinzaine de compagnies tant à primes fixes que par mutualité, et malgré la garantie et les avantages que la plupart d'entre elles présentent, je doute qu'elles soient parvenues à recueillir jusqu'à ce jour 600 millions de francs.

Il est un fait qui a singulièrement contribué à fausser les appréciations du public français sur l'état économique de l'Angleterre : c'est la taxe des pauvres. En lisant les justes critiques auxquelles cette institution a donné lieu, on s'est représenté des bandes affamées, presque menaçantes, aux besoins desquelles suffisaient à peine 150 ou 200 millions arrachés aux citoyens. On a rêvé une société rongée par une misère exceptionnelle. Il eût été peut-être plus exact de tirer une conclusion opposée. La loi qui régit le paupérisme en Angleterre, très mauvaise assurément, et les Anglais le savent bien, n'en est pas moins un indice à signaler pour démontrer la richesse comparative de la nation. Il faut un corps social très vigoureux pour résister à un pareil remède. Tout individu, jeune ou vieux, valide ou infirme, qui se présente en affirmant qu'il a besoin de secours, a droit à l'assistance. Cette aveugle générosité ouvrait carrière à bien des abus : entre la paresse des ouvriers et la rapacité de certains maîtres, il y avait une sorte d'entente secrète dont le résultat était de faire payer par la paroisse une partie des salaires. A partir de 1834, une série de mesures ont modifié les traditions de la charité légale de manière qu'elle ne fût plus réclamée que dans les cas de sérieuse nécessité. Suivant l'appré-

(1) « Il a été calculé en 1849 qu'une somme de cent cinquante millions sterling était assurée dans les offices anglais, et trente-quatre millions en Écosse. Suivant les probabilités, la somme assurée à présent dans les trois royaumes unis atteint, si elle ne dépasse, *deux cent millions de livres sterling!* » (*Revue d'Édimbourg*, janvier 1859.)

ciation des inspecteurs, les assistés sont classés en deux catégories : les uns reçoivent des secours à domicile ; les autres, ceux qu'on suppose en état de travailler utilement, sont enfermés dans des maisons de travail (*work-houses*), où ils doivent gagner, par un labeur fatigant, la maigre pitance qu'on leur donne. Ces changemens, autant que la prospérité croissante de la communauté, ont réduit considérablement le nombre des pauvres et la charge imposée aux citoyens. Les trois royaumes britanniques distribuent chaque année 160 millions de francs entre 1,120,000 individus, dont 200,000 au moins sont des adultes valides : c'est une subvention d'environ 152 francs par tête. En somme, dans les conditions où la charité légale s'exerce, il n'y a guère de pauvre qui ne puisse être préservé des plus douloureuses privations.

Que fait-on en France pour le soulagement de la misère? On a fait chez nous de l'indigence une sorte de privilége ; on n'est considéré comme misérable et admis aux secours publics qu'à la condition d'être inscrit sur les registres des bureaux de bienfaisance, et pour obtenir cette faveur il ne suffit pas, comme en Angleterre, d'affirmer qu'on est dans le besoin : il faut avoir au moins l'âge de soixante ans, ou être surchargé de famille, ou affligé d'une infirmité qui rend le travail impossible. Ceux qui remplissent ces tristes conditions sont inscrits comme tels au nombre de 1,330,000 ; mais la circonscription des bureaux de bienfaisance ne s'étend que sur 16 millions d'habitans, de sorte qu'en évaluant par analogie le nombre des indigens qui doivent se trouver dans les cantons où les moyens de secours n'existent pas, on peut supposer que la France entière renferme 3 millions de ces pauvres qui sont atteints d'une misère en quelque sorte incurable. Or la recette collective des bureaux de bienfaisance est inférieure à 18 millions de francs ; après déductions faites pour les frais d'administration et les placemens de réserve, la somme à partager fournit aux individus qui ont le privilége de l'inscription un secours annuel d'environ 12 francs par tête en moyenne, 3 centimes 1/3 par jour (1). Dans les localités où les inscriptions ne peuvent pas avoir lieu, puisqu'il n'y a pas de bureau de bienfaisance, c'est-à-dire dans plus de la moitié de la France, on ne distribue rien. Je sais bien que la bienfaisance officielle a pour auxiliaire chez nous la charité privée, qui est très active et très ingénieuse ; mais les établissemens charitables soutenus par des contributions volontaires ne sont pas moins multipliés en Angleterre : à Londres surtout, leur nombre et leur diversité sont des sujets d'étonnement pour l'étranger. On aurait tort de considérer

(1) Les chiffres consignés ici relativement au paupérisme ne sont qu'approximatifs : ils sont tirés pour l'Angleterre des documens officiels les plus récens, et pour la France des rapports de M. Watteville, qui remontent déjà à plusieurs années.

le rapprochement que je viens de faire comme une apologie du système d'assistance légale usité en Angleterre : j'espère bien que personne ne me prendra pour un partisan de la taxe des pauvres; seulement, comme les adversaires de la liberté commerciale puisent un de leurs principaux argumens dans les lieux-communs sur le paupérisme britannique, il m'a semblé utile de montrer que les souffrances du prolétariat en Angleterre sont probablement moins grandes que chez nous, et que nos rivaux ont infiniment plus de ressources pour y porter remède.

Pousser le parallèle jusque dans le domaine des faits moraux, comparer par exemple les ressources et les progrès de l'instruction populaire dans les deux pays, ce ne serait pas sortir du domaine de l'économie politique, car à l'origine de tout progrès social il y a une question d'argent, et c'est ce qu'on ne remarque pas assez. Pour 1,000 individus de chaque sexe qui se présentent pour contracter mariage, on compte en Angleterre 295 hommes et 412 femmes incapables de signer ou même de lire leurs noms. En Écosse, les illettrés sont seulement dans la proportion de 114 pour les hommes et de 228 pour les femmes. — En France, on a constaté en 1859, par chaque millier de mariages, que 308 hommes et 456 femmes sont dépourvus de l'instruction la plus élémentaire. La supériorité de l'Angleterre sur ce point n'est pas très sensible, parce qu'il n'était pas dans ses traditions administratives de pourvoir aux dépenses d'école. Elle rougit aujourd'hui de sa négligence et s'applique à la réparer. Mais pourquoi restons-nous tellement au-dessous de l'Écosse comme de beaucoup d'autres pays? Est-ce qu'il y a dans la société française moins d'estime pour l'instruction, moins de pitié pour ces pauvres créatures que l'ignorance absolue va livrer à toute sorte de misères et de périls? Non : c'est tout simplement parce que la France, qui s'est crue si souvent assez riche pour des dépenses de luxe, ne l'est point assez pour payer un bon et large enseignement populaire. Suivant le remarquable rapport auquel a donné lieu le concours des instituteurs primaires, il n'y a eu qu'une voix pour demander que chaque commune ait sa maison d'école : 10,000 communes seulement sur 37,000 ont cet avantage, et pour élever dans les autres localités les bâtimens les plus modestes, il y aurait à dépenser 200 millions! Il faut que la France apprenne encore à travailler et à économiser pour pouvoir faire un pareil sacrifice.

En rapprochant les traits principaux de ce parallèle, voici donc la population anglaise augmentant rapidement et suivant une progression qui se soutient depuis le commencement du siècle, tandis qu'en France l'accroissement est faible, avec tendance à se ralentir. L'Angleterre depuis 1815 diminue le capital et l'intérêt de sa dette

publique : la dette de la France pendant le même temps est triplée en capital et doublée en intérêt. Vers la fin du dernier siècle, les forces productives des deux nations se balançaient : aujourd'hui l'industrie britannique dépasse la nôtre de 90 pour 100 à l'importation, de 44 pour 100 à l'exportation; elle a cinq fois plus de capital au service de son commerce, et sa marine marchande est cinq fois plus forte que la nôtre. On constate une progression dans le salaire des ouvriers et une tendance à la baisse dans les prix des objets de grande consommation. Pour les classes moyennes ou nécessiteuses, le repos des vieux jours est assuré par des économies cinq fois plus fortes. Il y a plus d'enfans dans les écoles, le respect des institutions nationales est dans les cœurs, comme le sentiment de la stabilité dans les familles. Est-ce là, comme on l'entend dire niaisement, le résultat d'une supériorité de race ou l'effet d'un ressort nouveau, agissant au sein de la population britannique beaucoup plus énergiquement que partout ailleurs?

II. — OU VA L'EUROPE?

Que la France se soit notablement enrichie depuis le commencement du siècle, cela est incontestable. En étudiant ce mouvement progressif isolément, ou même en le comparant aux faits accomplis dans les autres pays européens, l'Angleterre exceptée, on arriverait aisément à partager l'optimisme dans lequel s'endort trop souvent notre énergie nationale. D'où vient donc que le rapprochement de notre situation avec celle de l'Angleterre éveille en nous une douloureuse tristesse, car le parallèle n'est pas flatteur pour nous, il faut l'avouer, et je serais surpris qu'il ne suscitât pas dans les âmes françaises un sentiment d'humiliation et d'inquiétude? — L'explication à donner est bien simple. La France a repoussé avec obstination les lumières de la science économique : jusqu'en 1860, elle a vécu sur les traditions et les pratiques routinières du passé. Elle a progressé néanmoins, elle a fait sortir d'un système faux tout ce qu'il était possible d'en tirer, parce que la nation est ingénieuse et vaillante au travail; mais l'Angleterre avait pris l'avance : elle s'était mise hors de concours au moyen d'un principe nouveau. Pendant vingt ans, elle a eu pour ainsi dire le monopole du grand moteur, qui est la liberté, et sa situation au sein des nations rivales a été celle des industriels pourvus les premiers de machines à vapeur au milieu de leurs concurrens obstinés à garder leurs vieux manéges.

La synthèse de cette expérience ne s'est pas encore faite dans l'esprit des peuples; mais les résultats parlent aux yeux, et malgré le superbe dédain que tant de gens professent encore pour les théo-

ries, on commence à entrevoir que la liberté industrielle pourrait bien être un bon instrument de production, c'est-à-dire d'enrichissement. Or les dépenses publiques augmentent partout, et il y a peu de pays dont les finances ne soient pas embarrassées. La plupart des gouvernemens sont dans la situation de l'industriel qui, ne faisant plus ses frais parce que son outillage est vieilli, se met en quête d'instrumens et de procédés meilleurs. Depuis quatre ou cinq ans, un mouvement curieux et significatif se dessine. Je ne sais guère de pays où l'on n'ait pas manifesté par quelque décret une tendance à faciliter les transactions ou à simplifier la législation douanière. En Belgique, où l'on considère comme une nécessité de salut public de devancer toujours la France, on ne se contente pas de marcher à grands pas dans la voie du libre échange, on abolit les octrois à l'intérieur. Cavour a laissé au Piémont un projet du même genre, qui sera respecté comme un vœu testamentaire. La Hollande n'a presque plus rien conservé de son système protectioniste; elle a aboli jusqu'aux priviléges de sa marine et de ses pêcheries nationales. L'Allemagne, malgré la tyrannie de ses coutumes historiques, sacrifie ses vieilles corporations industrielles; on a prononcé leur abolition immédiate ou prochaine en Autriche, en Prusse, en Saxe, à Brême. Comme préparation à une liberté plus complète, la famille germanique introduit en ce moment l'uniformité dans sa législation commerciale, son régime monétaire, son système des poids et mesures. On poursuit en plusieurs pays le rappel des lois contre l'usure. On a compris que l'obstacle à la circulation est un obstacle au travail. A peine la suppression des péages du Sund et de Stade est-elle accomplie, qu'on a pris à tâche d'affranchir l'Elbe, l'Escaut et le Rhin. L'usage des passeports est condamné partout, et déjà l'étranger voyage aussi librement en Belgique, en Italie et en Suède que l'Anglais en France. Dénoués ou brisés, les liens du régime féodal sont mis au rebut, comme un outillage rongé par la rouille. Dans le nord de l'Europe et particulièrement dans les pays scandinaves, le rachat forcé des terres nobles par le fermier héréditaire est le ressort caché qui donne le branle à la politique. En Russie, le tsar affranchit le travail malgré les périls de l'entreprise, parce qu'un péril plus grand encore est la ruine des finances, l'amoindrissement des forces nationales par défaut de production.

La France ne pouvait pas rester immobile au milieu de cette progression générale. La réforme a d'ailleurs été préparée et limitée chez nous avec une réserve et une condescendance presque timides pour les intérêts qui se prétendaient sacrifiés. Les prohibitionistes ont été avertis six ans avant le traité avec l'Angleterre par des mesures qui, sans leur porter un préjudice direct, mettaient en échec le principe de leur oligarchie. La lettre impériale du 5 janvier 1860

et le traité de commerce avec l'Angleterre ont introduit enfin dans notre législation commerciale, non pas encore la liberté, mais son germe. Levée irrévocable des prohibitions absolues, remplacement des priviléges exclusifs attribués jusqu'ici à certaines industries par des droits encore fortement protecteurs, mais du moins réductibles selon l'opportunité, exonération des matières qui alimentent les ateliers, recherche des points où les dégrèvemens peuvent développer la consommation des denrées exotiques : tel est le programme. Il a paru hardi les premiers jours : on le trouvera modeste lorsque la résistance des grands intérêts, si puissamment coalisés chez nous, sera une impression effacée. L'épreuve, coïncidant à ses débuts avec un ensemble de circonstances défavorables au commerce, n'a point donné de ces résultats saisissans qui remuent l'opinion. Néanmoins deux faits importans sont acquis : l'industrie française n'a pas été bouleversée par des inondations de marchandises étrangères, et dans nos grandes usines, où le p ogrès est entré de force, les perfectionnemens se multiplient déjà avec la fougue et les ressources de l'esprit français. Les monopoles forment une espèce d'édifice dont les matériaux se soutiennent : qu'il en tombe un, et les autres sont ébranlés. L'échelle mobile vient d'être supprimée presque sans contestation, et tout le monde s'en trouve bien. On a senti que notre code de commerce n'est plus de notre temps, et une commission d'étude a été instituée pour en préparer la refonte.

La première étape est franchie : rétrograder serait une calamité, stationner est impossible; il faut avancer. Croire, d'après le sens que le vulgaire attribue au mot de libre échange, qu'il s'agit simplement d'échanges internationaux et de la réduction des tarifs douaniers, ce serait une erreur. Le mouvement, très avancé en Angleterre, à peine commencé en France et destiné à se généraliser en Europe, n'est rien moins que l'introduction du principe de liberté dans tous les actes concernant le phénomène de la production, crédit, sociétés commerciales, fiscalité, éducation professionnelle. Que les hommes d'état ne s'y trompent pas, c'est une grande évolution historique dont l'heure est venue, et à ce titre notre époque, si tourmentée, si peu éclairée sur l'œuvre qu'elle accomplit et si ennuyée d'elle-même, est néanmoins destinée à compter parmi les plus mémorables.

J'arrive enfin aux conclusions positives, applicables à notre temps, dont cette longue série d'études n'a été que le commentaire historique. Il y a dans le développement des sociétés deux ordres de faits qui, bien que réagissant incessamment l'un sur l'autre, sont tout à fait distincts : l'*ordre politique*, où l'on essaie de ramener à la notion absolue du droit les faits accidentels résultant des antécédens historiques et des passions humaines, et l'*ordre économi-*

que, concernant seulement la production des biens matériels dont l'homme ne peut se passer, et régi par des lois naturelles et positives comme la physique et l'astronomie. Malgré l'indifférence dédaigneuse de la plupart des hommes d'état, surtout en France, ce second ordre de faits est de beaucoup le plus important, car il est matériellement impossible de conserver les bonnes constitutions politiques avec une mauvaise économie, tandis qu'une bonne économie amènera inévitablement des institutions politiques vraiment libérales.

Un grand progrès serait accompli, un motif d'espérance et une garantie de sécurité existeraient pour l'avenir, si tous les esprits étaient imprégnés du principe générateur de l'économie politique; ce principe, je vais essayer de le formuler :

1° Aucune société humaine, depuis la sauvagerie bestiale jusqu'à l'idéal de la civilisation, ne peut exister sans accomplir une quantité de travaux mesurée sur le développement des besoins. Ce travail collectif, comprenant tous les genres d'activité, depuis le labeur manuel jusqu'à l'exercice des plus hautes facultés de l'esprit, constitue un fait primordial que je caractériserai par cette formule : *le phénomène de la production.*

2° Le phénomène de la production ne peut être effectué que de deux manières : suivant le *principe d'autorité*, c'est-à-dire en vertu de conventions accidentelles ou de règlemens prétendus tutélaires, dont l'effet est de substituer la prévoyance du pouvoir à celle de l'individu et de limiter plus ou moins la force productive inhérente à chacun des membres du corps social; — ou bien le phénomène s'accomplira suivant le *principe de liberté*, c'est-à-dire en laissant à l'individu la pleine et entière disposition de ses aptitudes, sans autre limite qu'une liberté égale chez autrui.

3° La somme de production dans un pays est proportionnelle au degré de liberté économique : autrement dit, la quantité des choses produites augmente ou diminue selon qu'on se rapproche ou qu'on s'éloigne du principe de liberté. Il est incontestable, en thèse générale, qu'entre deux travailleurs celui qui sera le moins gêné dans l'exercice de ses facultés produira le plus.

Voilà donc, au seuil de l'économie politique, trois axiomes solides et puissamment enchaînés, et, pour peu qu'on y réfléchisse, on verra qu'ils constituent dans leur ensemble une de ces grandes lois naturelles qu'on retrouve au point de départ de toutes les sciences exactes. Les sciences ne deviennent fécondes que lorsqu'elles sont engendrées et éclairées par quelqu'une de ces évidences resplendissantes. L'utilité spéciale de l'économie politique est de rechercher en quoi et comment la liberté du travail est paralysée : tâche simple en apparence, immense en réalité et presque inépuisable. La

politique proprement dite, qui n'a guère été jusqu'ici qu'un empirisme, deviendra une science à son tour, lorsqu'elle daignera acquérir des lumières suffisantes sur le phénomène de la production.

Il y a malheureusement chez les personnes accoutumées à tenir leur esprit dans les hautes régions, chez les théoriciens du droit politique, les historiens, les philosophes, une prévention instinctive contre ces vérités, qui devraient être élémentaires pour tout le monde. « Voulez-vous rapporter toute la science sociale à l'assouvissement des appétits? N'y a-t-il pas aussi des ressorts politiques dans les forces intellectuelles, les besoins moraux, et notre siècle n'a-t-il pas trop sacrifié déjà aux intérêts sordides? » Cette objection est si souvent faite aux économistes qu'il me semble encore l'entendre bourdonner à mes oreilles. Supposer que l'économie politique méconnaît les intérêts de l'ordre moral et prétend les éliminer, c'est montrer qu'on n'a pas même la notion des tendances et des procédés de cette science. On accordera sans doute que le mercenaire qui épuise toutes les forces de son corps dans un travail abrutissant n'a pas grande chance d'enrichir son âme, et qu'à toute culture de l'esprit correspond une certaine dépense de temps et d'argent. Si le consommateur, exonéré des tributs prélevés par les privilégiés et moins entravé lui-même dans sa spontanéité, en arrivait à payer avec huit heures de son propre travail ce qui lui en coûtait dix précédemment, il gagnerait la valeur de deux heures qu'il pourrait appliquer à la culture de ses facultés ou à l'exercice de ses droits civiques. Eh bien! le propre de l'économie politique est de diminuer la tyrannie des besoins matériels au moyen d'un travail fécondé par la liberté; loin d'étouffer les nobles sentimens, elle en est l'auxiliaire indispensable.

Je n'hésiterai pas à dire : « Les accidens politiques au sein d'une nation y sont déterminés presque toujours par la manière dont s'y accomplit le phénomène de la production. » Partant de cet axiome que l'abondance des produits est proportionnelle au degré de liberté économique, on arrive à constater que toute infraction à cette liberté au préjudice des uns constitue un privilége pour d'autres, car une chaîne qui lierait également tout le monde serait bientôt brisée. En conséquence, il ne serait pas difficile de démontrer que plus la somme des ressources est amoindrie par l'effet d'un mauvais régime, plus l'inégalité entre les classes se prononce, et plus aussi il y a exubérance au sommet, souffrance et rancunes à l'extrémité inférieure, plus se multiplient les vertiges populaires et les chances de révolutions (1).

(1) La société anglaise en a fait l'expérience. Après 1815, elle était mise en péril par les passions subversives des basses classes, et cependant chaque contribuable payait alors 17 francs pour la taxe des pauvres. Sous l'influence de la réforme qui a augmenté

Il y a des gens, en plus grand nombre qu'on ne pense, qui ne se laissent guère émouvoir par les argumens de cette nature. Leur théorie sociale est beaucoup plus simple. « Aux pauvres, on fait l'aumône quand on peut; aux turbulens, on oppose la force. On conserve ce qui est tant qu'on s'en trouve bien: on se tient en garde contre l'inconnu de ces améliorations qui peuvent aboutir à des déplacemens de richesse et d'influence. » Avec les égoïstes qui raisonnent ainsi, il faut employer un autre genre de démonstration, brutale dans son évidence, tant elle touche au vif des grands intérêts nationaux. Entre deux pays rivaux, celui où l'activité industrielle sera le moins entravée deviendra nécessairement le plus riche, et suivant une loi qui s'accentue davantage à chaque progrès de la civilisation, le pays le plus riche exercera dans la politique générale une action prépondérante. Il pourra intervenir souverainement dans les entreprises pacifiques par la supériorité de son capital, et lorsqu'il s'agira de soutenir ses prétentions par les armes, les chances seront encore pour lui. Quand le plus grand homme de guerre des temps modernes a dit : « La victoire reste toujours aux gros bataillons, » il ne songeait pas au nombre des soldats qu'on peut en un jour donné pousser sur un champ de bataille; lui-même, qui a presque toujours été victorieux malgré l'infériorité du nombre, aurait été la réfutation vivante de ses propres paroles. Il voulait dire, et il était dans le vrai, que les probabilités sont pour le peuple qui a le plus de ressources pour lever plus de soldats, les mouvoir plus rapidement, les nourrir le mieux et le plus longtemps, renouveler leur matériel, réparer les pertes d'hommes en achetant des alliés ou en soldant des coalitions. A force de science et de progrès, la stratégie tend à devenir une espèce de mécanique où la supériorité doit rester à celui qui possède l'outillage le plus destructeur; tout cela est affaire d'argent, et il serait presque permis de dire que les gros bataillons sont aujourd'hui les gros sacs d'écus.

Il faut tenir compte aussi comme élément de force militaire des accroissemens de population. Par exemple, si rien ne venait modifier la condition économique des deux pays rivaux, la population britannique serait dans vingt ans égale en nombre à celle de la France. Lorsque le congrès de Vienne prit à tâche d'équilibrer les forces de l'Europe, le groupe des cinq grandes puissances comprenait 126 millions de têtes : la France, avec ses 29 millions d'âmes, y faisait nombre dans la proportion de 23 pour 100, un peu moins de 1 contre 4. La population française n'ayant pas progressé autant

les ressources en affranchissant le travail, l'homme riche n'est plus taxé aujourd'hui qu'à 7 francs, et il n'éprouve plus aucune espèce d'inquiétude pour les institutions de son pays, ni pour lui-même. On tend vers une phase où la taxe des pauvres sera, sinon supprimée, au moins presque inutile.

que les autres, le prétendu équilibre de 1815 est rompu à notre désavantage. Les cinq grandes puissances comprennent aujourd'hui 186 millions d'habitans. La France, n'en possédant que 37,400,000 même après l'acquisitition des trois départemens nouveaux, ne figure plus dans le concert des puissances prépondérantes que dans la mesure de 20 pour 100, soit 1 contre 5. Tout cela mérite assurément qu'on y réfléchisse.

Dans l'étude où j'ai résumé l'histoire économique de l'Angleterre, j'ai rappelé que jusqu'à présent, dans toutes les sociétés connues, la liberté de l'homme, considéré comme agent producteur, avait toujours été entravée ou faussée par des combinaisons arbitraires, et qu'il en était résulté une déperdition inimaginable de forces et de produits. Après avoir signalé dans l'expérience anglaise « l'introduction d'un principe dont la tendance est de rendre à chacun le libre essor de ses aptitudes, la pleine propriété de son énergie industrielle, » j'ai ajouté que c'était là un fait nouveau dans le monde, et, à mon sens, « une révolution destinée à faire date dans l'histoire de l'humanité. » Je me suis abstenu d'insister sur cette affirmation, qui, dénuée de preuves, aurait eu l'air d'une utopie. Je crois pouvoir maintenant compléter ma pensée.

Scientifiquement, le principe de la liberté du travail n'est pas un dogme nouveau, je le sais comme tout le monde : faire honneur de l'invention aux hommes d'état de la Grande-Bretagne, ce serait spolier de leur gloire les philosophes français qui l'ont formulé, il y a juste un siècle; mais au point de vue des sociétés les doctrines nouvelles professées dans les livres ou dans les écoles sont peu de chose. Les hommes les plus éminens du jour sont précisément ceux qui se refusent à les étudier, parce que, n'ayant rien à désirer pour eux-mêmes, ils sont à l'état de défiance instinctive contre les nouveautés. Aux yeux des hommes politiques, une doctrine est nouvelle, elle commence à exister du jour où la force des choses la fait entrer malgré tout dans les lois écrites et dans les habitudes populaires. Qu'il me soit permis de montrer par un exemple comment un principe social déjà ancien devient une nouveauté politique.

Suivant le code de la procédure romaine, tout esclave pouvait être torturé jusqu'à la mort, même pour un délit auquel il était personnellement étranger, quand on croyait sa déposition nécessaire pour éclairer la justice. On exigeait seulement que le plaideur par qui ce genre de preuve était sollicité consignât une somme égale à la valeur vénale du patient, afin que le propriétaire de l'esclave n'éprouvât aucun préjudice. La loi ne connaissait que l'intérêt du maître : la commisération pour le malheureux innocent qu'on allait estropier ou tuer n'avait aucune place dans les âmes. Il y avait même dans la bonne compagnie un préjugé défavorable au citoyen

qui hésitait à livrer au bourreau un esclave dont on offrait de lui rembourser le prix. Sous Tibère, un sénateur, neveu de Pompée, jeune, ambitieux et dissolu, fut dénoncé et mis en jugement pour crime de sorcellerie. On l'accusait d'avoir consulté des devins et évoqué des fantômes pour savoir s'il était destiné à jouer un rôle politique. La seule pièce à charge contre lui était un écrit qu'il déclarait faux. Les délateurs demandèrent qu'on appliquât la question à ceux de ses esclaves qui devaient connaître son écriture. Une ancienne loi défendait qu'on reçût en justice les dépositions de l'esclave contre le maître; on éluda cet obstacle en faisant acheter par le fisc les esclaves dont on espérait arracher les aveux au milieu des tourmens. Voilà certes une monstruosité révoltante. Tacite, qui la rapporte, n'en est pas ému le moins du monde. S'il s'indigne, c'est contre Tibère, qui trouve moyen de fausser la loi en faisant servir la parole des esclaves à la condamnation de leur maître. L'homme libre blessé dans son droit, c'est tout pour lui : la troupe servile qui va souffrir et mourir sans être coupable, ce n'est rien. Et cependant Tacite était, suivant les idées de son temps, un homme honorable autant qu'un esprit supérieur. Il avait bien entendu dire que, depuis un demi-siècle, il existait « une classe d'hommes détestables pour leurs abominations, et que le vulgaire appelait chrétiens. » Il n'ignorait pas que, dans certains clubs ou églises, l'on osait enseigner que les hommes sont frères, et qu'ils se doivent mutuellement, sans distinction de race ou de caste, non-seulement justice, mais affection. Tout cela n'était pour ce grand esprit qu'une folie dangereuse. Placé pour observer au point de vue de sa caste, il ne constatait les misères de son temps que par les côtés où lui-même était froissé, par la privation des droits civiques. Une société sans esclaves était à ses yeux une société sans travail, c'est-à-dire une impossibilité matérielle, une ineptie. L'esclavage lui paraissant un ressort social indispensable, il admettait toutes les infamies indispensables pour le conserver, sans que sa conscience lui en fît reproche. Il y a plus : au temps de Tacite, ceux qui professaient la fraternité humaine auraient sans doute été bien embarrassés, s'ils avaient été mis en demeure d'adapter leur principe au gouvernement des peuples. Ils fuyaient jusqu'au fond des déserts devant le problème qu'ils avaient soulevé; ils tâchaient d'échapper par un élan mystique aux réalités terrestres. Deux ou trois siècles plus tard, après des crises politiques et des déplacemens d'intérêts, après des perfectionnemens industriels empruntés surtout à l'Orient et un développement des forces productives qui fit rejeter l'esclavage antique comme un outil insuffisant, on arriva à la conception d'un régime destiné à se rapprocher peu à peu du sentiment chrétien. Alors

seulement le christianisme, quoiqu'il fût déjà vieux dans les âmes, apparut aux hommes d'état comme un principe nouveau, comme un moteur social supérieur au mécanisme ancien, et qu'on ne pouvait plus éviter d'appliquer au gouvernement des peuples.

A Dieu ne plaise que j'assimile la grande révolution morale dont le germe était dans l'Évangile aux réformes matérielles dont il s'agit en ce moment! J'ai voulu seulement faire comprendre comment et à quelle heure les esprits positifs, les hommes d'état, après avoir longtemps repoussé un principe dont l'application leur paraissait chimérique, sont amenés à l'adopter comme une force politique. Quand les philosophes réunis dans l'entre-sol du docteur Quesnay constataient les mauvais effets de la plupart des règlemens commerciaux, et protestaient contre l'arbitraire en lançant cet axiome si vague qu'il semble un défi jeté à l'intelligence du vulgaire : « laisser faire, laisser passer, » avaient-ils une vue bien nette de ce qu'ils demandaient? Avaient-ils poussé l'analyse au point de savoir quels changemens amènerait la prépondérance absolue du principe de liberté dans le phénomène de la production? Cela est fort douteux, car de leur temps il n'y avait, pour ainsi dire, pas de banques, pas de grandes associations de capitaux; les sciences ne s'étaient pas encore mises au service de l'industrie; toute sorte de préjugés et de répugnances séparaient les peuples. Il n'est donc pas surprenant qu'on ait vu tant d'hommes d'état qui, sans être précisément des Tacites, étaient néanmoins des historiens, des orateurs, des publicistes éminens, et qui se sont obstinés à considérer la liberté économique comme une abstraction creuse. L'expérience anglaise ouvrira leurs yeux, et c'est pourquoi j'ai cru devoir en exposer les phases et les résultats avec tant de développement et d'insistance. L'utopie des économistes a pris corps : elle est devenue un fait politique. Le principe de liberté dans l'ordre économique étant un instrument de production d'une force supérieure, — la négation serait déraisonnable aujourd'hui, — il est matériellement impossible que les nations rivales, et surtout la France, laissent sciemment à l'Angleterre le monopole de cet instrument, dont l'usage exclusif augmenterait de plus en plus sa prépondérance. Le principe nouveau entrera donc, malgré toutes les résistances et avec toutes ses conséquences, dans les lois et dans les mœurs des autres peuples. Ce mouvement réalisera, sans danger pour l'ordre, la véritable émancipation du travail : ce sera 89 sortant des abstractions pour entrer dans la pratique.

Quoique l'évolution soit commencée, il y aurait trop de présomption à dire quand, comment et par qui elle s'achèvera. C'est un problème à mille faces, qui exige une élaboration collective et

qui est digne en effet d'exercer les meilleures intelligences. On peut toutefois entrevoir dès à présent que cette grande nouveauté, réagissant sur toutes les affaires contemporaines, y fera surgir des incidens et des solutions imprévus. Qu'on se place par exemple en regard de ces deux gros problèmes autour desquels tourbillonnent, comme dans le souffle des orages, les intérêts et les passions politiques de notre temps : ce besoin d'expansion et de dignité dans la multitude qu'on appelait en temps de révolution « l'affranchissement du prolétariat, » et la tendance actuelle des peuples à se grouper d'après certaines affinités naturelles, ou, comme on dit en termes encore bien vagues, suivant « le principe des nationalités. » Si on aborde ces questions sans tenir compte de la transformation économique, tout y paraît sombre et menaçant; qu'on les transporte au contraire dans un milieu où le phénomène de la production ne serait plus faussé, et les solutions se présenteront d'elles-mêmes aux esprits comme les conséquences naturelles et pacifiques d'un nouvel ordre de choses.

Un grand malheur pour notre pays à tous égards serait que la haute bourgeoisie, en voyant tomber un à un les priviléges dont il était bon de lui rappeler l'origine, s'imaginât que les changemens amenés naturellement par le progrès des âges sont le résultat de quelque machination ourdie contre elle. Peut-être en effet y aurait-il péril pour ses intérêts, si, fermant les yeux pour ne pas voir, elle s'obstinait dans la négation et la résistance. Qu'elle étudie le mouvement, qu'elle s'y associe franchement comme ont fait les classes supérieures de la société anglaise, et, comme celles-ci, elle conservera, avec les avantages positifs qui lui donnent aujourd'hui la prépondérance, une influence morale dont notre pays peut encore avoir besoin.

Quels que soient en définitive les incidens qui modifieront en Europe le phénomène de la production, en y faisant prédominer de plus en plus le principe dont je signale l'avénement, bien qu'il ne s'agisse en apparence que des intérêts matériels, il y aura certainement profit pour la cause libérale. C'est que l'économie politique est l'atmosphère où les nations se meuvent. Les savans nous disent que, dans la création, les êtres se sont perfectionnés à mesure que s'est améliorée leur atmosphère. De même la politique générale, dans un milieu économique où la liberté s'introduit à son heure avec la force invincible de toute grande loi naturelle, ne peut manquer de subir des transformations dans le sens de la liberté.

André Cochut.

LA

LITTÉRATURE ROMANESQUE

III.

LE ROMAN SOUS LOUIS XIII.

Les lecteurs de la *Revue* se souviennent peut-être que j'ai déjà discuté ici quelques-unes des questions générales qui se rattachent à la définition du roman, à l'existence controversée de ce genre de composition chez les anciens, et à son extension toujours croissante dans les littératures modernes (1). J'ai esquissé les principaux traits de la physionomie du roman au moyen âge et au XVIe siècle. J'ai insisté particulièrement sur l'*Astrée*, dont la publication me semble le point de départ d'un changement considérable dans la structure des fictions romanesques. J'ai considéré l'œuvre de d'Urfé comme la transition du roman chevaleresque, avec son caractère à la fois traditionnel et fantastique, au roman moderne, avec ses tendances et ses formes si variées. J'ai combattu le dédain absolu que professe La Harpe pour toute composition romanesque qui n'est pas un chef-d'œuvre d'art. Sans méconnaître la suprématie qui appartient de droit aux œuvres du génie, j'ai soutenu, en m'appuyant d'ailleurs sur l'autorité des maîtres de la critique moderne, que l'histoire littéraire, considérée dans ses rapports avec l'histoire des mœurs, des idées, des goûts de chaque génération, ne devait pas se borner à l'étude des chefs-d'œuvre, que toute production qui, à une époque donnée, a obtenu un succès éclatant, quoique passager, mérite qu'on s'en occupe, ne serait-ce que pour se rendre compte

(1) Voyez les livraisons du 1er décembre 1857 et du 15 juillet 1858.

de ce succès. Elle le mérite encore à un autre titre, comme ayant pu concourir au progrès général du genre auquel elle appartient. De même que celui qui veut étudier l'histoire des arts mécaniques s'attache à examiner comment des machines plus ou moins grossières et compliquées ont produit successivement des machines construites avec une simplicité plus habile, plus élégante et aussi plus puissante, de même l'étude du mouvement de l'esprit humain en littérature exige qu'on tienne compte non-seulement des chefs-d'œuvre, mais des productions inférieures qui les ont précédés et préparés. Voulût-on considérer le genre romanesque comme le moins élevé des genres littéraires, on ne peut nier que, par sa nature, par sa popularité, par la variété des influences morales et sociales qu'il subit ou qu'il exerce, ce genre de composition n'offre sur l'esprit et les goûts d'une époque des données instructives et utiles pour l'appréciation générale de cette époque.

Mais si l'histoire littéraire bien entendue exige qu'on fasse leur part même aux productions romanesques qui, après un succès passager, sont tombées dans un juste oubli, elle exige aussi qu'on se préserve d'une faiblesse assez naturelle à celui qui remet en lumière des ouvrages qu'on ne lit plus. Il n'est guère d'ouvrage, si médiocre qu'il soit, duquel on ne puisse extraire quelques passages heureux. Quand on part de là pour s'abandonner à une admiration complaisante et tenter des réhabilitations chimériques, quand on glisse sur le mauvais qui abonde dans un livre pour ne s'arrêter qu'aux détails qui peuvent intéresser, on s'expose à compromettre son jugement auprès des lecteurs qui connaissent ce livre, et on a le tort de mystifier ceux qui ne le connaissent pas.

Sans insister davantage sur des idées déjà exprimées ici à l'occasion de l'*Astrée*, je voudrais essayer, dans la mesure et dans l'esprit que je viens d'indiquer, de tracer un aperçu des principaux caractères et des innovations que nous présente la littérature romanesque en France durant la période qui suit immédiatement la publication de l'ouvrage de d'Urfé, c'est-à-dire sous le règne de Louis XIII, car, bien que les derniers volumes de l'*Astrée* aient paru à cette même époque, les deux premiers, où se trouvent déterminés tous les caractères distinctifs de l'ouvrage, appartiennent de fait et de physionomie au règne de Henri IV.

I. — LE ROMAN FAMILIER ET MORAL.

Le premier romancier notable qui se présente à nous après l'élégant gentilhomme du Forez est un respectable prélat qui, parmi les cent quatre-vingt-six ouvrages sortis de sa plume intarissable, a composé plus de cinquante romans. C'est Jean-Pierre Camus, évêque

de Belley, né en 1582 et mort en 1652. Cet écrivain si fécond a été longtemps un des plus oubliés. La Harpe, si je ne me trompe, ne prononce même pas son nom dans son *Cours de Littérature*. Voltaire l'omet également dans la nomenclature très détaillée des écrivains du XVIIe siècle qu'il a placée en tête de son ouvrage sur Louis XIV, et dans laquelle il fait pourtant figurer des noms moins intéressans que le sien. Pendant longtemps, le petit nombre de ceux qui avaient gardé de Camus quelque souvenir le considéraient généralement comme un romancier, un écrivain et un prédicateur ridicule, et de ses nombreux ouvrages il n'avait guère survécu qu'un abrégé en un volume composé par une main étrangère et tiré des six volumes publiés par lui sous ce titre : *l'Esprit de saint François de Sales*. Au milieu de l'oubli profond qui pesait sur la mémoire de Camus, si quelqu'un s'était avisé de jeter les yeux sur la préface d'un de ses romans, intitulé *Callitrope* et publié en 1628, il n'aurait pu s'empêcher de rire de la naïve présomption avec laquelle l'auteur compte sur la postérité. Après avoir repoussé les critiques dont ses compositions romanesques sont l'objet, le bon évêque s'exprime ainsi : « Mais il vaut mieux que je les cite (ses censeurs) devant un juge équitable non suspect, sans passion, sans intérêt, et qui ne peut être récusé : c'est la postérité. Qui peut comparoistre devant son tribunal est assuré de gaigner sa cause, car il n'y a que les escrits de considération et de prix qui puissent percer la suite du temps et se conserver en la mémoire des hommes. C'est là que j'appelle mes censeurs; on verra qui y pourra comparoistre, ou de leurs répréhensions, ou de mes ouvrages. »

Quoique cette lettre de change si hardiment tirée sur la postérité n'ait pas été acceptée par elle, la physionomie un peu bizarre de cet évêque romancier a reconquis depuis quelques années une certaine notoriété; des autorités considérables ont pris sous leur protection cette mémoire oubliée, et il y aurait aujourd'hui presque une tendance à exagérer la valeur de Camus, soit comme prédicateur, soit comme romancier. C'est pour concourir à cette sorte de résurrection qu'un jeune écrivain, dont la perte récente a été un deuil pour la littérature, car il unissait à la distinction du talent la dignité du caractère, M. H. Rigault, eut l'idée en 1853 de réimprimer un des vieux romans de l'évêque de Belley, lequel figure aujourd'hui glorieusement, dans la *Bibliothèque des chemins de fer*, à côté des œuvres de nos romanciers à la mode.

Comprenant difficilement qu'on pût faire accepter *Palombe* au public de nos jours, j'ai voulu comparer la nouvelle édition de ce roman à l'ancienne, celle de 1625, que je possède. J'ai éprouvé pour l'auteur une grande déception. La vraie *Palombe* de 1625, qui comprenait plus de six cents pages, est aujourd'hui transformée en

une *plaquette* de cent pages, c'est-à-dire qu'elle a perdu les cinq sixièmes de sa dimension, et par suite, en se plaçant au point de vue de l'auteur, les cinq sixièmes de ses agrémens, car les choses que le spirituel éditeur a retranchées sont précisément celles qui, selon toute probabilité, plaisaient le plus au bon évêque de Belley. Ce sont les jeux de mots, les digressions, les épisodes, les dissertations et les réflexions morales, le brillant étalage des comparaisons et des métaphores les plus risquées, empruntées tour à tour à la mythologie, à la prétendue histoire naturelle qui n'était pas encore discréditée sous Louis XIII, à l'astrologie et à l'alchimie. M. Rigault nous avertit d'ailleurs très loyalement qu'il a beaucoup retranché, sans rien ajouter, et il a peut-être raison quand il dit : « On n'eût pas lu le livre si nous l'avions laissé tel qu'il est. » Mais si ce large système d'abréviation et d'expurgation a l'avantage de rendre plus facile et plus rapide la connaissance de *Palombe* aux lecteurs des chemins de fer, il ne remplit pas les vues de ceux qui tiennent à se faire une idée exacte des qualités et des défauts d'un auteur.

L'éditeur de cet abrégé de *Palombe* y a joint, il est vrai, une étude intéressante sur la vie et les ouvrages de l'évêque de Belley, qui atteint mieux le but que nous venons d'indiquer; mais cette étude nous semble un peu trop empreinte de ce sentiment, d'ailleurs si naturel, dont nous parlions tout à l'heure, et qui porte involontairement un écrivain à surfaire plus ou moins l'auteur oublié qu'il exhume et remet en lumière. En la lisant, on serait tenté de considérer l'évêque de Belley comme un exemple de l'incertitude des réputations et une victime de l'injustice de la postérité. Il n'en est rien pourtant, et c'est très justement que les cent quatre-vingt-six ouvrages de l'évêque de Belley, romans, sermons, dissertations théologiques et morales, ont été condamnés à l'oubli; mais quoique ses ouvrages n'aient pas mérité de lui survivre, on ne peut contester que comme romancier ce digne évêque n'ait droit à une petite place dans l'histoire du roman, non pas tant, comme on l'a dit, pour avoir inventé un genre plus ou moins nouveau, le *roman édifiant*, genre hybride, qui n'a jamais rien produit de bon, que pour avoir, en travaillant dans ce genre faux, mis les esprits sur la voie d'un genre plus vrai et plus fécond.

Si les qualités du caractère et du cœur suffisaient chez un écrivain pour compenser les défauts de l'esprit, l'évêque de Belley aurait droit à une plus large place dans l'histoire de notre littérature, car il était le meilleur des hommes et bien digne par ses vertus de la tendre amitié qu'éprouvait pour lui saint François de Sales. Partageant sa vie entre des écrits de toute sorte, composés tous dans une intention religieuse ou morale, et qui coulaient de sa

plume avec une prodigieuse facilité, des prédications continuelles, soit dans son diocèse, soit à Paris, et enfin une multitude de bonnes œuvres; doux avec les faibles, indépendant et hardi avec les puissans, le respectable prélat ne respirait que pour faire le bien. Quand la vieillesse lui rendit trop pénibles les fonctions de l'épiscopat, il les résigna entre des mains plus jeunes, et il vint se retirer à Paris, à l'hospice des Incurables, pour vivre encore au milieu des pauvres, de la même vie qu'eux, et en leur donnant tout ce qu'il possédait (1). « Il n'avait point de valet, dit Tallemant, et couchait sur une paillasse piquée; un de ceux de la maison le servait et avait soin de lui donner un caleçon des pauvres quand il fallait mettre le sien à la lessive, car le bon prélat n'en avait qu'un. » C'est dans cet hospice que l'évêque Camus mourut, à l'âge de soixante-dix ans.

A toutes ces vertus, le digne évêque joignait une instruction très étendue, une imagination très vive et un esprit souvent très fin. Que lui manquait-il donc pour conquérir une renommée durable, soit comme prédicateur, soit comme écrivain? Il va nous le dire lui-même avec une candeur touchante, en nous racontant une conversation qu'il eut un jour avec saint François de Sales. Le bon saint se plaignait devant lui de manquer de mémoire. Camus lui répond naïvement : « Vous n'avez pas à vous plaindre de votre partage, puisque vous avez la très bonne part, qui est le jugement. Plût à Dieu que je pusse vous donner de la mémoire qui m'afflige souvent de sa facilité (car elle me remplit de tant d'idées que je suis suffoqué en prêchant et même en écrivant), et que j'eusse un peu de votre jugement, car de celui-ci, je vous assure que j'en suis fort court! » Saint François de Sales se mit à rire, et, embrassant tendrement son ami, il lui dit : « En vérité, je connais maintenant que vous y allez tout à la bonne foi. Je n'ai jamais trouvé qu'un homme avec vous qui m'ait dit qu'il n'avait guère de jugement, car c'est une pièce de laquelle ceux qui en manquent davantage pensent être les mieux fournis (2)... Mais ayez bon courage, l'âge vous en apportera assez; c'est un des fruits de l'expérience et de la vieillesse. »

La prévision de saint François de Sales ne se réalisa jamais pour l'évêque de Belley, et toute sa vie ce prélat offrit le type exceptionnel d'un homme qui est à court de jugement, qui s'en aperçoit, et qui n'en acquiert pas davantage. De là, chez lui, une dose

(1) Outre ses bénéfices, l'évêque Camus avait une fortune personnelle assez considérable.

(2) En parlant ainsi, le saint évêque se souvenait peut-être de Montaigne, lequel a dit de son côté : « Qui a jamais cuidé avoir faute de sens?... C'est une maladie qui n'est jamais où elle se voit... Nous reconnaissons aisément aux autres l'avantage du courage, de la force corporelle, de l'expérience, de la beauté; mais l'avantage du jugement, nous ne le cédons à personne. »

de mauvais goût littéraire ou oratoire qui le maintint toujours en dehors du progrès qui commençait sous Louis XIII à se produire, soit dans la chaire, soit dans la littérature.

Comme prédicateur, il était rangé, même de son temps, parmi les excentriques, parmi ceux qui continuaient encore, au XVIIe siècle, le genre bouffon des sermonnaires macaroniques des Menot et des Maillard. Sans être aussi grotesque que son contemporain le petit père André, il l'était encore assez pour qu'on ne puisse pas dire, comme on l'a dit, que son mauvais goût ne dépasse pas la mesure du mauvais goût de son époque. Tallemant, qui n'est pas très difficile en fait de goût et qui estime beaucoup et avec raison les vertus et l'esprit de l'évêque de Belley, est cependant frappé lui-même du caractère de sa prédication, car il nous dit : « Il prêche un peu à la manière d'Italie (1); il bouffonne sans avoir dessein de bouffonner: il fait des pantalonnades quelquefois, mais il reprend bien les vices et est toujours dans le bon sens. Un jour il rencontra en son chemin le chevalier Bayard; il ne fit plus que parler de lui et oublia tout le reste. Une autre fois il fit je ne sais quelle comparaison d'un berger qui paissait ses brebis dans un vallon; il se mit à décrire ce vallon, puis un bois, puis un ruisseau, et à la fin, revenant à lui : Messieurs, dit-il, je vous ai menés bien loin, mais je vous y ai menés par des chemins bien agréables. »

Ce témoignage de Tallemant s'accorde parfaitement avec l'impression que nous donne la lecture des sermons de Camus. Ce n'est pas le fond de la doctrine du prédicateur qui est déraisonnable, et sous ce rapport Tallemant est dans le vrai en disant : « Il reprend bien les vices et est toujours dans le bon sens. » C'est la forme qui trahit sans cesse les intentions de l'orateur. Là où il veut toucher, il bouffonne, sans avoir, comme dit Tallemant, « le dessein de bouffonner. » De même, quand il veut édifier, il ne se trompe pas sur le mauvais côté de la nature humaine, mais il présente le vice avec des détails si naïvement minutieux et si dégagés de tout voile, qu'il s'expose souvent à produire un effet diamétralement contraire à celui qu'il cherche.

Tous les *ana* du XVIIe siècle citent de Camus des saillies assez fines quelquefois, souvent hardies, plus souvent burlesques, soit contre les moines, qu'il n'aimait pas, ou du moins qu'il n'aimait guère, tels qu'ils étaient sous Louis XIII (2), soit contre les courtisans ou les financiers, qu'il n'aimait pas davantage. Ces saillies

(1) On sait que c'est un prédicateur italien du XVe siècle, Barletta, qui passe pour avoir, non pas inventé, mais largement répandu le goût des sermons grotesques.

(2) Il exprimait ce sentiment à sa manière en disant dans un de ses sermons : « Dans les anciens monastères, on voyait de grands moines, de véritables religieux; à présent, *illic passeres nidificabunt*, l'on n'y voit que des *moineaux*. »

ont été tant de fois reproduites, qu'il nous paraît inutile de les citer de nouveau; d'ailleurs ce n'est pas le prédicateur que nous étudions dans l'évêque de Belley, c'est le romancier, et nous trouverons dans ses romans toutes les qualités et tous les défauts de sa prédication.

Comment vint à l'évêque de Belley l'idée d'écrire des romans d'amour édifians? Cette idée lui fut inspirée par la lecture de l'*Astrée*, qu'il admirait beaucoup. « Qui considérera bien l'*Astrée*, dit-il dans son ouvrage sur saint François de Sales, et en jugera sans passion reconnaîtra qu'entre les romans et livres d'amour, c'est peut-être l'un des plus honnêtes et des plus chastes qui se voient. » Nous avons constaté en effet, en comparant l'*Astrée* à l'*Amadis*, que le roman de d'Urfé méritait cet éloge de Camus; mais nous avons constaté aussi qu'il offrait encore un certain nombre de situations et de tableaux sensuels, et même parfois indécens, qui expliquent la réserve avec laquelle l'évêque de Belley exprime une préférence plutôt qu'une adhésion absolue. La grande faveur dont jouissait ce roman auprès du public détermina le bon évêque à essayer de lui faire concurrence dans l'intérêt de la religion et de la morale. « Il chercha, nous dit Perrault (1), les moyens de faire diversion en composant des histoires où il y eût de l'amour, et qui par là se fissent lire, mais qui élevassent insensiblement le cœur à Dieu par les sentimens de piété qu'il y insérait adroitement, et par les catastrophes chrétiennes de toutes leurs aventures. »

Camus nous apprend lui-même qu'il fut encouragé dans son entreprise, et par son ami saint François de Sales, et par d'Urfé, avec qui il était également lié. « Outre le conseil de notre bienheureux père, qui me donna, nous dit-il, comme de la part de Dieu, la commission d'écrire des histoires dévotes, ce bon seigneur (d'Urfé) n'eut pas peu de pouvoir par sa persuasion d'y animer mon âme, me protestant que, s'il n'eût point été de la condition dont il était, pour une espèce de réparation de son *Astrée*, il se fût volontiers adonné à ce genre d'écrire, pour lequel il avait beaucoup de talent. »

Une fois persuadé qu'il entrait dans sa vocation d'écrire des romans pieux, le bon évêque se précipita dans ce genre de composition avec sa vivacité, sa facilité et sa fécondité accoutumées. Si l'on en croit Tallemant, il composait les plus courts de ses romans en une nuit, les plus considérables en quinze jours. Comme romancier, Camus peut revendiquer sa petite part d'innovation, même à côté de d'Urfé, dont il n'est pas le servile imitateur. Celui-ci avait peint des gentilshommes et de grandes dames du règne de Henri IV, déguisés, les uns en bergers et en bergères fantastiques, les autres

(1) Voyez ses *Hommes illustres*, dans l'article consacré à Camus.

en chevaliers et en châtelaines du moyen âge; il y avait joint des prêtres, des magistrats, des philosophes costumés en druides; il avait répandu sur ce mélange d'époques et de civilisations diverses un certain coloris faux, mais assez brillant et assez original, par la combinaison des légendes de la mythologie druidique et de la mythologie du moyen âge avec une certaine préoccupation d'exactitude dans l'exposé des événements historiques, dans le tableau des usages des Gaulois et des nations barbares, et enfin avec un sentiment assez vif des passions humaines et des beautés de la nature : l'évêque de Belley prit un sentier plus modeste et plus étroit, mais qui jusqu'à lui avait été assez peu fréquenté par les romanciers.

Jusque-là en effet, la littérature romanesque ne s'était guère attachée à la peinture de la vie ordinaire, de la vie domestique, que pour la tourner en dérision dans les fabliaux ou dans les nouvelles imitées de Boccace. Le roman sérieux se maintenait plus ou moins sur le terrain de la poésie héroïque et de la légende. Dans son désir d'édifier ses contemporains en intéressant leur imagination par des récits empreints d'une moralité applicable et pratique, l'évêque de Belley chercha des sujets et des incidens romanesques, non plus dans la sphère chevaleresque et légendaire, mais dans la vie réelle, dans la vie de tous les jours. Ses personnages portent souvent, il est vrai, des noms qui n'appartiennent en propre à aucun temps et à aucun pays : ils s'appellent Fulgent, Palombe, Hellenin, Callitrope, Agathonphile, Parthénice, Aristandre, Darie, etc.; mais tous ces noms représentent des hommes ou des femmes engagés presque toujours dans des situations qui en elles-mêmes n'ont rien de fantastique ni d'exceptionnel. Si l'évêque romancier avait eu un talent d'observation plus sagace et plus contenu, plus dégagé à la fois des préoccupations du prédicateur et des entraînemens d'une imagination fougueuse et déréglée, il eût pu créer, dès le commencement du XVIIe siècle, le roman de mœurs, le roman de la vie domestique et honnête, à la façon de Mme Riccoboni; il garde au moins le mérite d'avoir mis sur la voie de ce genre de roman.

Il serait fastidieux d'analyser en détail des ouvrages qui pèchent tout à la fois par la prolixité et le mauvais goût du style et par le caractère incohérent de la composition. Ce qui dans l'histoire du genre romanesque donne une certaine valeur aux ouvrages de l'évêque de Belley, c'est l'intention de l'écrivain et le choix de ses sujets bien plus que l'exécution; il suffit dès lors d'indiquer quelques-uns de ceux qu'il traite, afin de pouvoir signaler en lui, dès le règne de Louis XIII, un précurseur des nombreux romanciers qui depuis ont cherché à peindre la vie ordinaire, non plus par son côté bouffon, mais dans ce qu'elle a de sérieux et dans ce qu'elle peut offrir de dramatique et d'émouvant.

Dans *Hellenin*, il peint un cadet de Gascogne qui vient chercher fortune à Paris, comme le Rastignac du *Père Goriot*, et qui, après avoir fait beaucoup de dettes, s'insinue dans la maison d'un magistrat opulent par le moyen de la musique, dont ce magistrat, dit Camus, était passionné, et qui, après avoir gagné le cœur du magistrat, gagne aussi le cœur de sa fille en faisant de la musique avec elle; « car ce n'est pas sans sujet, dit le naïf et ingénieux prélat, que les poètes ont feint qu'Adon, qui signifie le chant, était l'ami de Vénus, parce que l'harmonie est un chant qui éveille l'esprit et l'excite à cette passion flatteuse qui fait aimer. » Les parens ne voulant pas consentir au mariage, l'aventurier gascon cherche à séduire et à enlever Protaise, dont la dot l'intéresse plus encore que la personne. Il est arrêté dans ses projets par une chute de cheval qui lui brise les membres et l'envoie à l'hôpital, où son frère aîné, riche et égoïste, l'abandonne impitoyablement. Ce frère aîné est tué en duel; Hellenin, après avoir subi toutes les tribulations de Job, converti par ses souffrances, devient l'héritier de son frère, consacre sa vie à la bienfaisance et meurt comme un saint.

Dans *Callitrope*, il s'agit d'une veuve qui devient amoureuse de Lysias, fiancé de sa fille; elle a recours à toute sorte de perfidies pour séparer les deux amans, mais elle finit également par écouter la voix de la conscience, qui lui reproche sa conduite; elle consent à leur mariage et se retire dans un monastère. — Dans *Aristandre ou le Vertueux mari*, nous voyons Argée, comtesse souveraine d'Allemagne, restée veuve, jeune encore, avec des mœurs très dissolues, qui s'éprend d'amour pour son écuyer Aristandre. Le fils de cette comtesse éprouve, de son côté, une passion violente pour une jeune fille attachée à la cour de sa mère, qui se nomme Nicette, et dont il veut faire sa maîtresse. Nicette aime Aristandre et en est aimée : ils se marient. Le jeune prince et sa mère consentent au mariage dans l'espoir qu'il pourra se concilier avec les vues qu'ils ont sur chacun des deux époux; tous deux cependant trompent leurs espérances, et Aristandre n'est pas moins ferme dans sa résistance aux désirs de la comtesse que Nicette dans la sienne aux entreprises du prince son fils. Celui-ci cherche à faire empoisonner Aristandre, mais le poison qu'il a ordonné de mêler à sa nourriture est par mégarde servi à Nicette, qui en meurt. Le prince accuse alors Aristandre d'avoir empoisonné sa femme. L'époux de Nicette va être conduit au supplice, lorsque, pour le sauver, la comtesse Argée, qui d'ailleurs avait eu l'intention de commettre sur la jeune femme le crime dont on accuse Aristandre, se déclare coupable de ce crime. Les magistrats découvrent la vérité; par respect pour leur prince, ils étouffent l'affaire. Aristandre sort de prison, et, toujours poursuivi par Argée, il passe en Espagne, puis se retire également dans un monastère.

On voit que les conclusions de l'évêque de Belley pourraient être plus variées.

Palombe ou la Femme honorable est la jeune et belle épouse du comte Fulgent, seigneur espagnol appartenant à une grande famille de Tarragone. Quelques jours après son mariage, le comte est saisi d'une passion insurmontable pour une jeune personne qu'un accident arrivé dans un combat de taureaux a fait transporter blessée dans sa maison. Il lutte en vain contre cette passion, et il finit par la déclarer à la vertueuse Glaphire, qui en est l'objet. Celle-ci, défendue d'ailleurs par sa mère et par son frère, repousse avec indignation les désirs criminels du comte. Palombe, qui n'a pas tardé à deviner ce qui se passe dans le cœur de son mari, cherche à le ramener en redoublant de tendresse pour lui. Exaspéré par la résistance de Glaphire, le comte ne garde plus de mesure : il déclare que celle-ci ne sortira plus de sa maison. Elle s'échappe sous un déguisement et se réfugie chez l'archevêque, qui la fait conduire dans un couvent. Le comte furieux s'en prend à sa femme, qu'il chasse de chez lui en la reléguant dans une de ses terres. Palombe lui écrit des lettres touchantes, il refuse de les lire. Un jour qu'il les avait réunies pour les lui renvoyer, il en lit une, puis une seconde, puis une troisième, et enfin il les lit toutes. L'affliction douce et tendre dont elles sont empreintes agit puissamment sur son âme : il rappelle sa femme, marie Glaphire à son frère, marie sa sœur au frère de Glaphire; tout finit pour le mieux, et le bon prélat conclut en disant que « les femmes vertueuses et honorables par la douceur et la patience ramènent à la fin au train de la raison les maris les plus dissolus et les plus débauchés. »

Tel est le canevas ordinaire des romans de l'évêque de Belley. Quelquefois cependant il tire ses sujets de circonstances particulières au temps où il vivait. C'est ainsi que dans un ouvrage composé de cinq nouvelles, et auquel il a donné ce titre bizarre : *Le Pentagone historique, montrant en cinq façades autant d'accidens signalés*, on voit figurer une histoire, *Herminia ou les Déguisemens*, destinée à combattre et à flétrir la conduite de *ceux* ou de *celles* qui, dit-il, « pour mener plus commodément une vie licencieuse ou pour parvenir à une vengeance plus assurée, vivent sous un habit qui n'est point convenable à leur sexe. » Ceci s'adresse aux jeunes gens qui se déguisent en filles et aux filles qui se déguisent en garçons. On n'imaginerait pas de nos jours de faire un roman tout exprès pour combattre ce genre d'épidémie.

De tous les romans de Camus, *Palombe* est incontestablement celui dont la lecture est le plus supportable. Il y a des tableaux présentés avec énergie et vérité. Le combat de taureaux par exemple, où le comte Fulgent joue le rôle de matador, est rendu avec

une précision de détails et souvent une vivacité de coloris que ne désavoueraient pas ceux de nos romanciers qui ont le mieux *réussi* cette sorte de peinture. Nous serions porté à penser que le bon Camus avait dû voir ce qu'il décrit; mais après avoir lu cette description, qui ressemble presque à celle d'un amateur, on n'est pas fâché de retrouver l'évêque et de l'entendre s'écrier : « Qu'il nous soit permis de dire qu'il faut tenir de la bête pour mettre sa vie au hasard et de gaîté de cœur pour combattre une bête, » etc. Toute cette page fait partie des pages assez nombreuses que M. Rigault n'aurait pas dû, à mon avis, supprimer dans l'abrégé qu'il a donné de *Palombe*. Il est arrivé, à force de suppressions et de ratures, à composer un résumé assez correct, mais où l'on aimerait à retrouver un peu plus souvent les réflexions, les apostrophes, les parenthèses, les bizarreries même qui constituent l'originalité de Camus. La même observation s'applique aux lettres de Palombe à son mari, où, parmi beaucoup de passages forcés et de mauvais goût, on en rencontre qui expriment avec bonheur des sentimens vrais. Ces lettres de Palombe sont au nombre de dix dans l'original. M. Rigault, dans son abrégé, donne seulement des fragmens des trois premières. Pourquoi supprimer par exemple ce passage touchant de la septième lettre, qui peint si bien une nuance importante du caractère de Palombe, dont l'attachement est si absolu qu'il exclut même la jalousie, et souffre bien plus de l'aversion de Fulgent que de son infidélité? « Voyez, lui écrit-elle, jusqu'où allait l'indulgence de mon amour : je cherchais dans la beauté de Glaphire des excuses pour votre faute! Tant s'en faut que je la haïsse comme rivale, qu'au contraire je la chérissais uniquement comme aimée de celui que j'aime le plus au monde, et pour cela je l'appelais ma sœur d'alliance, et je vous proteste que si nous étions en la liberté des lois anciennes, il ne tiendrait pas à moi que vous ne fussiez un Jacob, elle votre Rachel, et moi la pauvre Lia (1). » Ce passage peut sembler un peu étrange sous la plume d'un évêque; aussi Camus met-il immédiatement après dans la bouche de Palombe des paroles sur la sainteté du mariage chrétien; mais qui pourrait nier que le sentiment exprimé d'abord par Palombe ne soit chez un certain nombre de femmes le signe, non pas de l'indifférence, mais de l'extrême affection (2)?

(1) *Palombe*, édition originale, p. 554, 555.

(2) En citant une de ces lettres, qui forment peut-être la partie la plus distinguée du roman de *Palombe*, M. Saint-Marc Girardin était tenté de les rapprocher des lettres de la malheureuse duchesse de Praslin. Il a reculé devant un souvenir affreux qui nous fait reculer aussi; mais il est certain que ce rapprochement serait assez curieux, car il mettrait en présence deux variétés très différentes et presque opposées de l'amour conjugal.

A côté de ces traits de sentiment bien saisis, et qui annoncent une connaissance assez profonde du cœur humain, il y a dans le roman de *Palombe* plus d'un tour original et heureux. C'est ainsi que l'auteur dira en parlant de Fulgent : « Il parut sombre et mélancolique ainsi qu'un captif qui traîne ses fers; » ou bien : « la tentation en sa naissance n'est qu'une fourmi qui chatouille; en sa fin, c'est un lion qui dévore. » Mais il faut bien dire aussi que tous ces agrémens de détail sont comme noyés dans un océan de métaphores ridicules et agglomérées, de fadaises prolixes, de phrases grossières ou alambiquées, et de jeux de mots puérils. Ainsi le digne évêque n'hésite pas à écrire : « Ce n'est plus le *comte* de qui l'on faisait tant de *compte*; — *Persée perçant* les murailles pour délivrer Andromède; — tandis qu'il remâchait ces *vers*, que de *vers* rongeaient sa poitrine! » Ailleurs, pour peindre la passion criminelle du comte, il dira : « L'ail puant d'une affection adultère aidée des aiguillons que la chair et le sang mêlent dans la graisse de sa prospérité trop abondante suspend en lui cet écoulement de son âme vers son objet honorable, en quoi consiste l'essence de la vraie amour. » Ou bien il s'écriera : « Oh! que c'est une horrible convulsion d'âme quand l'huile de l'espoir vient à manquer à la lampe d'un extrême désir! » Ajoutons enfin que l'innocence du pieux romancier ressemble un peu à celle de Daphnis et Chloé, elle en est à ignorer la pudeur. Il trouve quelquefois pour peindre le vice des phrases qui embarrasseraient un mousquetaire.

Et cependant les romans de Camus ont eu leur jour de succès; nous ne prenons pas tout à fait à la lettre le témoignage de Perrault, qui nous dit dans ses *Hommes illustres* que « ces pieuses narrations passèrent dans les mains de tout le monde, firent un fruit très considérable, et furent comme une espèce de contre-poison à la lecture des romans. » A cet éloge excessif on pourrait opposer plus d'une phrase un peu ironique de Tallemant ou de Ménage. On comprend néanmoins qu'entre le genre railleur et obscène et le genre héroïque ou pastoral, qui seuls florissaient alors, il y ait eu une place pour des fictions sérieuses par le fond, dont les bizarreries de forme amusaient plus qu'elles ne choquaient le goût encore un peu grossier du public, et que ces fictions, qui désertaient le terrain épuisé des vieilles légendes romanesques pour s'attacher à peindre la vie commune, aient pu intéresser les contemporains de l'évêque de Belley comme une nouveauté utile et agréable.

II. — LE ROMAN MARITIME ET PITTORESQUE. — LE ROMAN POLITIQUE.

A côté du roman familier et moral de Camus, le roman héroïque cherchait, sous Louis XIII, à se maintenir en se transformant, et il

y réussissait. Le succès du *Polexandre* de Gomberville est encore mieux constaté que celui de *Callitrope* ou de *Palombe*. « Quand je veux, écrivait alors Balzac, le grand distributeur de renommée, quand je veux faire festin à mon esprit et le régaler magnifiquement, je le mène à la cour du roi Polexandre. » Comme cette phrase est adressée à Gomberville lui-même, on pourrait en suspecter la sincérité; mais voici une autre phrase que j'emprunte à une lettre écrite par Balzac à Conrart ou à Chapelain et qui confirme la première : « Il y a tel lieu en-deçà de la Loire où *les Bergeries de Juliette* et *Jean de Paris* ont des partisans contre l'*Astrée* et contre le *Polexandre même, qui est à mon avis un ouvrage parfait en son espèce* (1). » Au témoignage de Balzac, on pourrait joindre celui de Chapelain, de Segrais et de bien d'autres; mais pour mettre hors de doute, sinon le mérite, au moins le succès du *Polexandre* de Gomberville, il nous suffira de rappeler que ce roman en cinq gros volumes, publié pour la première fois en 1632, eut cinq éditions en peu de temps. Il servit de modèle aux romans pseudo-historiques de La Calprenède et de Mlle de Scudéri, qu'il précéda de plusieurs années, et, entre ces ouvrages qui le suivent et l'*Astrée* qui le précède, le roman de *Polexandre* garde encore, pour ceux qui de nos jours ont le courage de le lire, un caractère original qui lui appartient en propre. Avant d'expliquer en quoi consiste cette originalité, disons d'abord un mot de l'auteur.

Marin Leroy de Gomberville, qui fut un des quarante premiers membres de l'Académie française, naquit en 1600, à Paris suivant les uns, à Étampes suivant les autres. Son père avait une charge à la chambre des comptes. La vocation littéraire se manifesta en lui de bonne heure; il était encore un écolier lorsqu'à l'âge de quatorze ans il écrivit un volume de poésies, dédié à son père et publié par celui-ci. Ce volume se compose de cent dix quatrains fort médiocres, mais dont le sujet est assez singulièrement choisi par un enfant de quatorze ans, car il s'agit d'opposer aux agitations et aux inquiétudes de la jeunesse le calme et le bonheur des vieillards. Il composa ensuite quatre romans, dont le principal est *Polexandre;* mais il ne s'occupait pas seulement de romans, il avait du goût pour les travaux historiques, philosophiques, et pour les récits de voyages. Il avait, dit-on, commencé une histoire des cinq derniers Valois, dont les fragmens n'ont pas été conservés; il publia les *Mémoires du duc de Nevers sur le* XVIe *siècle* avec une introduction; il publia également un volume de *discours* sur la philosophie stoïque, et enfin il traduisit de l'espagnol la relation d'un voyage à la rivière des Amazones par le père Christophe d'Acugna, en y joi-

(1) Voyez la *Correspondance générale* de Balzac.

gnant une dissertation sur cette rivière qui annonce chez lui des connaissances géographiques assez solides, et qui a été réimprimée au XVIIIe siècle à la suite des *Voyages* de Wood. Dans la dernière moitié de sa vie, Gomberville, qui possédait une propriété aux environs de Versailles et non loin de Port-Royal-des-Champs, se lia avec les fameux solitaires de cette abbaye, et en particulier avec Lemaistre. « Leur exemple le toucha, dit le *Nécrologe* de Port-Royal; il se mit à les imiter dans leur vie pénitente, et il ne voulut plus employer son éloquence que dans des sujets sérieux. »

Il paraît cependant, et le *Nécrologe* lui-même constate le fait, qu'au plus fort de la dévotion de Gomberville, les solitaires, dont l'austérité était grande, ne parvinrent jamais à lui inspirer une suffisante horreur pour ses romans; non-seulement il les soutenait fort innocens, ce qui était vrai, mais on raconte qu'un jour, les ayant reconnus futiles, Lemaistre de Sacy profitant de l'occasion pour l'exhorter à se repentir d'avoir consacré son temps à des occupations si misérables, il trouva qu'on abondait trop dans son sens, et se récria en disant : « Pas si misérables ! » Gomberville mourut à l'âge de soixante-quatorze ans.

Nous ne nous occuperons ici que de ses romans, et même d'un seul de ses romans, parce qu'il est le seul qui offre un véritable intérêt, sinon en lui-même, au moins pour l'histoire du genre romanesque. Nous écarterons *la Caritie*, *la Cythérée*, *la Jeune Alcidiane*, qui n'est qu'une continuation inachevée du *Polexandre*, pour nous attacher uniquement à ce dernier ouvrage. Qu'est-ce donc que le *Polexandre?*

Un des éditeurs et arrangeurs de la *Bibliothèque des Romans* qui parut à la fin du XVIIIe siècle, de 1775 à 1789 (c'est Tressan peut-être), va jusqu'à dire de cet ouvrage : « De tous les romans qui ont paru dans notre langue, c'est le plus considérable, le plus intrigué, et, nous osons le dire, le plus estimable par l'invention et par la texture (1). Cette admiration est à coup sûr exagérée, mais le dédain de Laharpe pour *Polexandre* ne l'est pas moins. On sait que pour Laharpe le roman ne commence à exister qu'à partir de *Zaïde* et de *la Princesse de Clèves;* tout ce qui précède, même au XVIIe siècle, est mis de côté par le célèbre aristarque; il déclare qu'il n'en a rien lu, « parce que, dit-il, il lui est impossible de lire ce qui l'ennuie. » Il ne fait qu'une seule exception, et c'est précisément à l'occasion de *Polexandre;* mais cette exception, au lieu d'être favorable à Gomberville, lui est meurtrière. C'est *Polexandre* que Laharpe choisit pour lui faire porter en quelque sorte tout le poids de son antipathie contre les romans antérieurs à *Zaïde*. Il déclare que

(1) Voyez la *Bibliothèque des Romans*, livraison d'octobre 1775, p. 208.

« les cinq volumes du *sieur de Gomberville* sont d'un excès de folie si curieuse qu'il donne le courage de les lire, *à la vérité un peu légèrement.* » Il les a lus en effet très légèrement, car l'analyse qu'il en donne en une page et demie est une véritable caricature, qui, même comme telle, n'a presque aucun rapport avec l'original.

Si Laharpe avait mis un peu d'attention dans sa lecture, et surtout s'il avait pris la peine de lire quelques romans antérieurs à celui de Gomberville, il aurait tout d'abord reconnu dans *Polexandre* deux innovations qui l'auraient intéressé.

Par la première, Gomberville, tout en conservant avec de grandes modifications l'ancien type romanesque du chevalier errant et redresseur de torts par amour pour sa dame, change tout à fait le terrain de l'action, car il la transporte presque tout entière sur un autre élément. Les Lancelot du Lac, aussi bien que les Amadis, vivaient et combattaient sur terre; quand ils s'embarquaient, ce n'était presque jamais que pour une traversée de quelques jours. Polexandre au contraire, vit sur la mer : quoiqu'il soit roi des îles Canaries, il quitte rarement son vaisseau, et c'est sur ce vaisseau, bien muni de canons (car on tire fréquemment le canon dans le roman de Gomberville), qu'il accomplit la plupart de ses prouesses. C'est donc un chevalier errant que Polexandre; mais c'est, je crois, le premier de son espèce qui appartienne au corps de la marine. Il va sans dire que sous ce costume de chevalier errant et de marin, et tout en exagérant le sentiment et les grands coups d'épée à la façon de l'Amadis, Polexandre parle le langage tour à tour raffiné jusqu'à la subtilité et noble jusqu'à l'emphase qu'on rencontre chez les habitués de l'hôtel de Rambouillet et chez les contemporains de Corneille. Le style de Gomberville, avec ses défauts de subtilité maniérée, avec son abus de la périphrase et sa prolixité emphatique, est d'une tout autre espèce que le style de Camus et d'une qualité bien supérieure. Si Laharpe avait réellement lu l'ouvrage dont il parle si mal, il se serait certainement arrêté sur une foule de passages dont la tournure élégante et ferme l'aurait frappé, comme celui-ci, par exemple, que nous citons entre mille : « J'ai des désirs, dit Polexandre, et je n'ai point d'espérance; je m'obstine à des choses que je connais impossibles, je cours après un fantôme qui s'évanouit quand je le crois tenir, et mes desseins les mieux fondés sont autant de songes que je fais en veillant (1). »

Ce roman roule, il est vrai, sur un thème singulier, qui a paru même burlesque à Laharpe, parce qu'il n'en a pas étudié l'origine, et qui n'est rien autre chose qu'un prétexte ingénieux à l'aide duquel Gomberville introduit dans ses fictions romanesques une nou-

(1) *Polexandre,* t. III, p. 61, édition de 1637.

veauté plus importante encore que celle dont nous venons de parler tout à l'heure. On sait généralement qu'il existe parmi les marins de toutes les nations une légende sur une île mystérieuse et inconnue qui fuit quand on l'approche, et qui est considérée comme formant la huitième des îles Canaries. Quelques-uns ont pu l'aborder, mais ils n'ont jamais pu la retrouver. On la voit, dit-on, des sommets de l'île de Palme ou de Gomère; mais elle disparaît dès qu'on se dirige sur elle. On ajoute que c'est la même terre mystérieuse que Ptolémée avait voulu désigner sous le nom d'*Aprosite* ou d'*Inaccessible*. Les marins l'appellent Saint-Brandon ou Borondon, parce qu'elle aurait été découverte, il y a déjà bien des siècles, par un saint de ce nom. Cette légende est encore assez bien établie pour qu'un romancier contemporain et américain, Edgar Poe, en ait fait le sujet d'un de ses contes fantastiques.

C'est sur cette même légende populaire et maritime que Gomberville, ainsi qu'il le constate à la fin du *Polexandre*, a établi le plan de son roman. Il suppose que son héros a abordé une fois cette *île inaccessible*, dont il fait une description merveilleuse. Il y a trouvé une jeune reine d'une ravissante beauté, Alcidiane. Il va sans dire qu'elle lui a inspiré l'amour le plus profond et le plus exalté. Il lui a sauvé la vie, il l'a défendue contre les entreprises d'un vassal rebelle. Il a aussi touché son cœur; mais elle résiste à ce sentiment, parce qu'elle a juré de ne se marier jamais, ne voulant point s'exposer à trouver un maître dans son époux. Un jour un corsaire portugais, qui a également rencontré cette île inconnue, enlève la confidente et l'amie d'Alcidiane. Polexandre se précipite sur son vaisseau, qui était resté à l'ancre, et poursuit le ravisseur. Dans sa promptitude, il avait oublié que le difficile n'était pas de quitter l'*île inaccessible*, mais de la retrouver. Il ne la retrouve plus, et le voilà parcourant, désespéré, toutes les mers, abordant toutes les contrées, et cherchant en vain le pays qu'habite Alcidiane. Il avait emporté comme consolation un portrait de la reine. Un jour qu'il s'était endormi sur les bords du Sénégal en contemplant ce portrait, quelqu'un le lui dérobe, et la recherche du portrait se joint à la recherche de l'original pour faire voyager Polexandre. Il faut ajouter que Gomberville abuse un peu des portraits d'Alcidiane : il en existe plusieurs exemplaires, qui se sont répandus, sans qu'on sache comment, dans les régions les plus éloignées les unes des autres. Ainsi le prince Abd-el-Melek, fils du roi de Maroc, en possède un, et la possession de ce portrait a suffi pour le rendre amoureux fou de l'original, qu'il n'a jamais vu. Le prince Phelismond, fils du roi de Danemark, est dans le même cas. Le prince Almanzor, fils du roi de Sénégal, qui est précisément le voleur de

l'exemplaire appartenant à Polexandre, n'a pas résisté davantage à l'influence de cette image enchanteresse. Polexandre, non content de reconquérir les armes à la main le portrait qui lui appartient, combat sur terre et sur mer tous ceux qui possèdent les autres portraits et qui ont l'audace de se dire amoureux de l'incomparable Alcidiane. Il revendique et obtient ainsi l'honneur exclusif d'arborer cette qualité. Tout ce qui se rapporte à ce thème de galanterie sophistiquée constitue la partie faible du roman. Quoique Laharpe en parle d'une manière très inexacte, nous l'abandonnons volontiers à ses railleries; mais sous ce verbiage sentimental, renouvelé de l'*Amadis* et de l'*Astrée*, il y a, chez l'auteur du *Polexandre*, une préoccupation assez curieuse d'exactitude géographique ou topographique et de couleur locale dans le tableau des coutumes et des mœurs. Cette préoccupation, déjà visible chez d'Urfé en ce qui concerne le paysage et les événemens historiques, est plus marquée encore dans le roman de *Polexandre* pour ce qui touche non pas à l'histoire, car il n'y a rien d'historique dans ce roman, mais à la peinture de pays lointains, récemment découverts, ou de contrées alors peu connues en France. Rien de pareil, sous ce rapport, au *Polexandre* dans tous les romans antérieurs.

On a vu déjà que Gomberville avait le goût des relations de voyages; il a condensé dans cet ouvrage tout le résultat de ses lectures. En cherchant l'*île inaccessible* où réside la dame de ses pensées, le roi des Canaries ne se trouve pas seulement engagé dans de fréquens combats de vaisseau à vaisseau contre des corsaires ou des soupirans d'Alcidiane; mais, comme il a aussi une flotte à sa disposition, il livre de temps en temps aux Portugais ou aux Espagnols de véritables batailles navales, dont les principales manœuvres sont décrites sans aucune incorrection grossière. L'auteur s'attache également à décrire avec vérité soit les tempêtes, soit les naufrages qui viennent assaillir son héros. De plus, grâce au thème romanesque adopté par Gomberville, Polexandre est en rapport avec des personnages de tous les pays, et, soit que pour leur rendre service il les suive dans leur patrie, soit qu'il se contente d'écouter leur histoire, la scène est tour à tour transportée dans les régions les plus diverses. Avant même qu'il soit devenu amoureux d'Alcidiane, Polexandre, dès sa jeunesse, a fait un premier voyage en France, où il est venu constater sa parenté avec Charles VIII comme descendant du duc d'Anjou, frère de saint Louis (Gomberville ne nous dit pas si c'est de la main droite ou de la main gauche). Le jeune prince canarien a fait de grands ravages parmi les dames et demoiselles de la cour. Il est alors plus insensible encore non pas que l'Hippolyte français, mais que l'Hippolyte

grec. La jeune princesse de Foix, ne pouvant parvenir à attirer son attention, le suit à son départ pour les Canaries en se présentant à lui sous un costume viril et comme un jeune musicien qui a des chagrins de cœur. Polexandre, qui trouve sa voix fort belle et qui la prend pour un homme, l'emmène dans son vaisseau, et cherche à la guérir de cette passion dont l'objet lui est inconnu en lui tenant des discours belliqueux et stoïques qui ressemblent à du mauvais Corneille en prose, mais enfin à du Corneille. « Donnez à votre âme, lui dit-il, un objet qui soit digne d'elle : rendez-la amoureuse de la gloire et de l'immortalité. Prenez l'exercice des armes pour le contre-poison de la mélancolie qui vous dévore, et au lieu des pleurs que vous versez, versez le sang de vos ennemis... Laissons aux femmes ce qui est propre aux femmes... Le fard qui nous sied le mieux, c'est la poudre, la sueur et le sang dont nous sommes couverts dans les combats, et les blessures qu'on y reçoit sont les beautés et les charmes qui doivent toucher les cœurs généreux. Je vois bien que vous condamnez ce sentiment, mais je n'y saurais que faire; je suis barbare jusque-là (1). » Ce jeune barbare va bientôt se transformer en un Céladon héroïque livré tour à tour à des prouesses guerrières et à des roucoulemens d'amoureux transi; mais ce n'est pas à l'infortunée princesse de Foix qu'il est réservé d'opérer cette métamorphose. Dans l'espérance de lui plaire, celle-ci prend le parti de se faire tuer bravement à côté de lui dans un combat naval, et alors seulement Polexandre apprend son nom, son sexe et la passion qu'elle nourrissait pour lui; mais, comme il est encore barbare, il la pleure assez légèrement.

Une fois que son amour pour Alcidiane l'a poussé à courir les mers, le cercle de ses relations s'étend démesurément, et non sans occasionner une certaine fatigue au lecteur, qui s'embarrasse un peu à travers tant d'événemens, de pays, de récits, de personnages divers; mais là commence aussi un véritable intérêt pour les esprits curieux d'observer comment le goût de la vraisemblance s'introduit peu à peu dans les fictions romanesques. Polexandre se lie successivement avec des héros péruviens, mexicains, marocains, turcs, danois, avec des chefs de corsaires et même avec des nègres de Tombouctou (Thumbut), chez lesquels il vit un instant prisonnier. Tous ces héros sont amoureux comme lui, soit de l'incomparable Alcidiane, soit de quelque autre beauté non moins incomparable, et ils le sont de la même façon que lui, avec le même langage alambiqué et faux, ce qui est parfaitement désagréable; mais quand une fois on s'est résigné à subir ce signalement obligé du héros de roman

(1) *Polexandre*, t. II, p. 529.

au XVIIe siècle, on voit avec plaisir Gomberville s'efforcer au moins d'introduire dans ses fictions une part de vérité qui les diversifie. Ainsi, quand il nous transporte au Mexique ou au Pérou avant l'arrivée de Fernand Cortez ou de Pizarre, il s'attache à décrire assez fidèlement la topographie, les coutumes, la religion, les vêtemens même du pays. Mexico par exemple n'est plus une ville fantastique comme les villes des romans chevaleresques; elle est peinte avec exactitude entre ses deux lacs. Quand le héros péruvien Zelmatide, engagé au service du roi mexicain Montezuma, fait la guerre, il ne la fait pas sur un terrain idéal; il est campé sur le bord d'un lac, dans une grande plaine, ayant au septentrion la ville de Culhuacan, au midi celle de Iztacpalam, à l'orient celle de Mexico, et à l'occident celle de Tlacopan. Quand Zelmatide se mesure avec un géant en combat singulier, ce géant est un géant indigène, il est l'invincible Accapouzalco, cacique de la riche ville de Xochmilco, souverain des mines d'or et du lac des Délices.

Le costume des deux combattans, au lieu d'être pris dans l'*Amadis*, est parfaitement conforme aux relations des voyageurs. « Zelmatide, dit l'auteur, portait un habillement de tête couvert d'un grand nombre de plumes qui lui descendaient sur les épaules et lui cachaient une partie du visage; il avait les bras à demi nus, et pour toutes armes défensives il n'avait qu'une *cuirasse de coton piqué* (1) et un bouclier d'or sur lequel, pour témoigner la grandeur de son amour, il avait fait représenter le mont Popocampêche tout en feu. Ces mots étaient gravés autour de ce bouclier : *Mon cœur conserve tout le sien.* Il avait un carquois plein de flèches, un arc pendu en écharpe et deux longues javelines armées de pointes d'or (2). » Je ne voudrais pas jurer que le bouclier avec sa peinture et sa devise soit parfaitement mexicain, et cependant le contraire ne m'est pas prouvé. Ce qui est certain, c'est que tout le reste de l'attirail est exact. Gomberville ne cherche pas seulement à être vrai dans les costumes et dans les cérémonies qu'il décrit, mais dans le langage même qu'il prête à ses héros. Aussitôt qu'il ne s'agit plus d'amour et qu'il peut se dégager du verbiage uniforme imposé dans l'expression de ce sentiment, on le voit chercher à mettre dans son style une sorte de couleur locale appropriée aux personnages qu'il fait parler. Comment méconnaître une telle intention plus ou moins bien exécutée, mais évidente, dans cette lettre adressée par un grand-prêtre au roi Montezuma?

(1) Cette cuirasse de *coton piqué*, qui est d'une rigoureuse exactitude, dut étonner plus d'un lecteur du *Polexandre*, habitué aux cuirasses traditionnelles du roman chevaleresque.

(2) *Polexandre*, t. Ier, p. 484.

« Mirzéma, indigne *archichutli* des sacrés *tlamacazques* et le moindre serviteur des dieux, à Montezuma, image de leur bénédiction.

« Après avoir sacrifi les cent esclaves que ta valeur souveraine destina pour les dieux au jour de ton triomphe, après avoir rougi leurs saintes images, baigné le pied de leurs autels et lavé les carreaux de leurs chapelles de tant de sang qui leur était consacré, après avoir rempli les encensoirs royaux de la gomme précieuse du *copalli* et parfumé les narines célestes d'une si douce odeur, j'ai versé mon propre sang de tous les endroits de mon corps, et par mes purifications j'ai mérité la vue du grand Tezcatlipuca, dont la providence veille sur l'empire du Mexique... »

Prophétisant ensuite l'avenir, ce grand-prêtre s'écrie :

« Je vois partir d'un autre monde des monstres qui volent sur la mer et jettent le feu de toutes parts; ils vomiront sur tes rivages des hommes inconnus qui feront périr les peuples qui t'obéissent... Le temps est proche, tes calamités s'avancent, tes ennemis quittent leurs demeures, et quelques-uns des monstres qui les doivent produire ont déjà paru sur nos côtes... »

N'y a-t-il pas là au moins autant de couleur locale que dans *les Incas* de Marmontel? Quant aux noms, je crois devoir signaler *Polexandre* à M. Ampère, qui, dans son charmant et instructif voyage en Amérique, publié ici même, s'excuse, si j'ai bonne mémoire, de faire subir aux lecteurs français des noms mexicains dans toute la barbarie de leurs consonnes accumulées. Gomberville défigure encore un peu ces noms par respect pour l'euphonie; il les défigure même tout à fait, quand il s'agit de noms qui reparaissent souvent, et que par conséquent les belles dames doivent prononcer souvent. Le vaillant Zelmatide et sa bien-aimée Izatide sont dans ce cas; mais pour les autres, il cherche autant que possible à se rapprocher du vrai, car, outre ceux que je viens de citer, il inflige encore intrépidement aux habitués de l'hôtel de Rambouillet une foule d'autres noms baroques, tels que *Coathlicamac* ou *Tlamocalapan*, qui n'avaient jusque-là figuré dans aucun roman. Gomberville est tellement préoccupé de couleur locale qu'il en abuse quelquefois. C'est ainsi que, dans l'histoire de Zelmatide, le confident du prince péruvien, parlant de son maître devant lui-même, répète à tout propos ces mots : « l'Inca mon seigneur. » Cette formule égayait à bon droit Tallemant des Réaux; mais ce genre de défaut, devenu si banal depuis *Polexandre*, était alors une nouveauté.

Parmi les personnages que Gomberville a le premier introduits dans le roman, celui de Bajazet, *l'illustre chef des corsaires de l'Océan*, n'est pas un des moins curieux. Cette physionomie offre plus d'un rapport avec celle des poétiques flibustiers que Byron, Walter Scott ou Cooper ont mis à la mode. C'est un fils de roi qui ignore sa naissance, et que la vengeance et l'amour ont poussé à se

faire chef de pirates. Il est établi avec sa bande dans une île que le romancier ne nomme pas, mais dont il décrit les fortifications avec des détails si précis qu'on serait tenté de croire qu'il s'est servi de quelque document relatif à ces colonies de boucaniers ou de flibustiers qui, si je ne me trompe, existaient déjà de son temps. Bajazet n'est point Turc de naissance, ni de religion : il est fils d'un roi d'Afrique et a été élevé par des chrétiens; mais, devenu pirate par une suite de circonstances trop longues à raconter, il a pris un nom musulman et s'est entouré de musulmans, comme plus propres à faire des pirates consciencieux, « attendu, dit-il lui-même, que la *zuna* de Mahomet donne aux musulmans le privilége de faire la guerre aux ennemis de sa loi et de tenir pour un bien légitimement acquis tout ce qu'ils peuvent prendre sur eux de vive force ou autrement. »

Il est probable aussi que Gomberville a été conduit à costumer ses pirates en Turcs, afin de se donner l'occasion de présenter à ses lecteurs des notions, qui n'étaient pas alors très répandues, sur les cérémonies et les croyances de la religion musulmane. Il expose ces cérémonies et ces croyances avec beaucoup d'exactitude, et de même qu'il n'a pas reculé devant les noms mexicains, il pousse le goût de la couleur locale jusqu'à parler turc. Quand on enterre un pirate, les *dervis* chantent sur un ton lugubre : *Iahilae hillala Mehemet ressullaha tungari birberemberac*. Par ces paroles, remarque Gomberville, ils veulent dire que Dieu est Dieu, qu'il n'y a point d'autre Dieu que lui, et que Mahomet est son seul conseiller et son seul prophète. A ces mots, d'autres leur répondent sur un ton tout différent : *Alla rahumani, achamubula alla, illa alla, alla huma alla*. — Par cette prière qu'ils font pour le mort, ajoute Gomberville, ils disent que Dieu est miséricordieux, qu'il aura pitié du défunt, qu'il n'y a de Dieu que Dieu (1).

Je ne suis pas en état de garantir l'authenticité ni l'orthographe des phrases turques qui se trouvent dans *Polexandre*, mais comme ce n'est pas là qu'on s'attend généralement à trouver du turc, il m'a paru curieux de constater le fait.

Pour tout ce qui concerne l'amour, l'illustre corsaire Bajazet n'est pas de l'école de Byron, son genre n'a rien de satanique; il appartient, comme le Péruvien Zelmatide et comme le Canarien Polexandre, à l'hôtel de Rambouillet. Il est un devancier d'Artamène et d'Artaban. Il pousse des soupirs à fendre les rochers, il verse des ruisseaux de larmes, et il s'écrie : « Où êtes-vous, belle princesse? La passion que vous m'avez inspirée est exempte de la juridiction du temps et de la fortune, et par un prodige digne de votre puis-

(1) *Polexandre*, t. Ier, p. 401 et 402.

sance souveraine, les efforts qui ont accoutumé de ruiner les autres affections ne servent qu'à son affermissement. Des barbares vous ont enlevée, et si les foudres qui partent de vos yeux ne préviennent par un *châtiment exemplaire* leurs abominables desseins, vous serez la déplorable proie de leurs infâmes désirs. Ah! monstres, n'approchez pas d'un miracle que les cieux admirent, et que la nature a fait pour élever sa puissance au-dessus de toutes les autres (1). »

Et tandis que Bajazet parle ainsi, le grand roi Polexandre, son frère Iphidamante et l'Inca Zelmatide, qui tous trois sont venus le visiter dans son île, et qui l'écoutent, « connurent, dit l'auteur, par cette *étrange* et *judicieuse* rêverie, que cet illustre corsaire était extraordinairement persécuté du tyran dont ils ressentaient tous trois presque également les violences. »

Mais aussitôt que Bajazet ôte son masque de Céladon et prend celui de corsaire, c'est un tout autre homme. Chef d'une démocratie guerrière où les grades se donnent au suffrage universel et sans fraude, on le voit tenir à ses pirates un langage qui n'a plus rien de la fadeur que nous venons de constater. « Mes compagnons, leur dit-il, nous ne sommes pas réduits à la cruelle nécessité de ces peuples qui sont gouvernés par des maîtres qui ne connaissent point les lois, ou ne les connaissent que pour les violer. Ici, ni le caprice du souverain, ni l'intérêt du favori, ni la considération de la naissance, ne donnent les charges à ceux qui ne les ont pas méritées. Notre valeur et nos services sont les seuls degrés par lesquels nous y montons, et le plus ambitieux d'entre nous se croirait coupable d'une lâcheté qu'il ne se pardonnerait pas lui-même, s'il avait eu la pensée de gagner ses compagnons ou par brigues ou par promesses; mais il faut avouer, pour notre gloire, que tout ainsi qu'il n'y a point de corrupteurs parmi nous, de même il n'y en a pas un qui puisse être corrompu (2). »

Ce ton majestueux de Bajazet ne l'empêche pas de couper en deux, dans l'occasion, un pirate qui l'a insulté, sauf à se soumettre au jugement de ses compagnons. On pourrait multiplier les passages du *Polexandre* où l'on remarque chez l'auteur l'ambition louable d'ajouter quelque chose aux anciennes fictions romanesques, soit par l'exactitude dans la description des lieux, des mœurs, des costumes, des combats, soit par des caractères, qui, la galanterie mise à part, s'écartent plus ou moins des types antérieurs. Il y a aussi plus d'une fois dans ce livre des jeux d'esprit qui ne sont pas sans agrément. C'est ainsi que dans un brillant tournoi donné par le prince de Ma-

(1) *Polexandre*, t. Ier, p. 828.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 419, 420.

roc Abd-el-Melek, où viennent se produire tous les chevaliers de l'Europe, Gomberville emploie toutes les ressources de son imagination à peindre sur les boucliers des figures et des devises ingénieuses, qui devaient intéresser les admirateurs de ce fameux carrousel de la Place Royale dont parle Bassompierre. Il joint à cela des inventions plaisantes; il fait combattre, par exemple, contre le tenant du tournoi deux chevaliers dont chacun soutient que la femme de l'autre est la plus belle personne du monde, et qui sont tous deux désarçonnés. Ailleurs Polexandre est forcé de se mesurer en champ clos contre un chevalier qui l'admire passionnément sur sa renommée, et, sans le connaître, veut le contraindre à confesser que Polexandre est un héros incomparable; la modestie du héros l'oblige à préférer combattre plutôt que de reconnaître lui-même cette vérité.

Malgré ses mérites et ses agrémens de détail, le *Polexandre* ressemble, hélas! à l'*Astrée;* c'est une lecture jadis émouvante et qui est devenue très laborieuse. Il faut du courage pour aller jusqu'au bout. Combien de romans contemporains qui nous ont passionnés produiront une impression contraire sur ceux qui viendront après nous! Quoi qu'en ait dit cet admirateur tardif que Gomberville conservait encore au XVIIIe siècle, et qui osait soutenir que le *Polexandre* était le plus estimable de nos romans par l'invention et par la *texture*, il est certain que cette texture est passablement enchevêtrée. Ce défaut, il est vrai, provient encore d'un désir d'innovation qui, bien que mal exécuté, fait honneur à Gomberville. Il cherche à remplacer les narrations incohérentes du moyen âge par un récit plus habilement intrigué. D'Urfé l'avait déjà précédé dans cette voie; cependant l'*Astrée* est encore ce qu'on peut appeler un roman *à tiroirs* plutôt qu'une composition homogène. L'épisode principal est étouffé sous les épisodes accessoires, et l'unique lien de tous ces récits divers, c'est-à-dire la fiction de la *fontaine merveilleuse* du Forez que viennent consulter les amans pour savoir s'ils sont aimés, est un lien très faible. Gomberville a travaillé avec plus de zèle à concilier l'unité avec la variété; il fait de grands efforts pour motiver la rencontre de quarante ou cinquante personnages appartenant à tous les pays du monde et pour les faire se retrouver naturellement après qu'ils se sont quittés. On sait même qu'il changeait assez notablement son ouvrage à chaque édition. J'avoue que je n'ai pas cru nécessaire de comparer les diverses éditions, je m'en suis tenu à celle de 1637, qui est la seconde. En même temps qu'il cherche à lier les divers épisodes de son récit, il travaille aussi à le dramatiser par des combinaisons destinées à exciter la curiosité; au lieu de commencer par le commencement, il introduit d'emblée le lecteur *in medias res*. Nous voyons le roi des îles Canaries à la re-

cherche d'Alcidiane avant de savoir comment il l'a connue, et ce n'est qu'au milieu du second volume que nous apprenons son histoire à partir de sa naissance. Tous ces efforts de Gomberville sont louables, mais ils sont plus louables qu'heureux, et l'ensemble reste fort embrouillé.

Quant à ce genre de mérite que personne, à ma connaissance du moins, n'avait encore signalé dans le *Polexandre*, et qui en fait, je crois, le premier roman de notre littérature où l'auteur se soit attaché à peindre avec vérité, non-seulement la vie maritime avec ses combats, ses tempêtes et ses naufrages, mais la topographie et les mœurs de pays lointains et peu connus; si ce mérite était mis en doute par quelque lecteur, on n'aurait pas même besoin, pour le constater, de lire tout l'ouvrage, il suffirait de lire un chapitre supplémentaire que Gomberville a placé à la fin de son cinquième volume de l'édition de 1637, sous ce titre : *Avertissement aux honnêtes gens*. On y verrait l'auteur occupé surtout à motiver et à justifier ses inventions par la géographie, par la topographie, par les relations des voyageurs, calculer la carte à la main combien il a fallu de jours à Polexandre pour passer des Canaries en Sénégal, discuter si Zelmatide a pu partir des îles du Cap-Vert et arriver à l'isthme de Panama en vingt-trois ou vingt-quatre jours, si la princesse Izatide a pu devenir aveugle pour s'être endormie dans l'île des Caraïbes, sous un arbre qui est apparemment le mancenillier, prévenir même les objections de ceux qui seraient tentés de lui reprocher d'avoir mis un portrait d'Alcidiane entre les mains d'Abd-el-Melek, prince marocain, en lui rappelant que la loi de Mahomet prohibe les portraits. Gomberville répond d'abord que cette loi n'est pas mieux observée chez les Turcs que la défense de boire du vin, et il cite l'exemple du sultan Sélim. Surabondamment il ajoute que les Maures, bien que mahométans, sont beaucoup moins superstitieux que les Turcs, et qu'enfin tous les ans il part des ports de Barbarie plus de trois cents vaisseaux maures ou turcs qui tous ont le portrait d'un petit nègre avec le turban en tête pour l'*enrichissement* de leur pavillon, d'où il conclut qu'il a pu légitimement confier un portrait d'Alcidiane au prince Abd-el-Melek.

La même conscience que Gomberville apporte dans ses inventions, il la met dans son style, qui est en général soigné. Il est moins varié que celui de d'Urfé, mais il est plus net, et il est infiniment plus correct que celui de Camus; quand Chapelain dit de l'auteur du *Polexandre :* « Il parle très purement sa langue, » il n'y a guère que le superlatif à retrancher (1). Quant aux fadaises amoureuses

(1) On sait que Gomberville était puriste en fait de langage; il avait en aversion la particule *car*, cette aversion a servi de texte à une des lettres les plus amusantes de

ou courtoises dont ce style est rempli, c'était la livrée de l'époque, et ce n'est pas la partie la moins amusante du roman. C'est très sérieusement, par exemple, que Gomberville nous dit : « La fortune (je supprime une périphrase de cinq lignes) fut si cruelle à nos amans désespérés que, depuis l'île de Bajazet jusqu'à la vue des côtes du Maroc, elle ne voulut pas même les *obliger de quelque apparence de tempête*. Polexandre, offensé d'une *si fatale gratification*, faisait continuellement des vœux contre le calme et contre sa vie. » Il va sans dire que Zelmatide, également séparé de sa belle, demande aussi à la fortune de l'obliger d'une tempête. Ce prince péruvien, qui par parenthèse a été allaité par une tigresse, est si courtois qu'il dit à Polexandre : « Je vous donnerais ma vie, si je me croyais digne de l'honneur que je recevrais en la perdant pour vous, » et Polexandre, aussi courtois, quoique moins subtil, lui répond : « J'exposerai toujours la mienne pour la conservation de la vôtre. »

Laharpe a beau jeu pour se moquer de la conclusion du *Polexandre*, mais il en abuse, et il transpose les scènes pour les rendre plus ridicules. Lorsque Polexandre, après cinq gros volumes d'exploits sur terre et sur mer, de perquisitions dans toutes les contrées du globe, et de lamentations, est enfin parvenu à retrouver l'*île inaccessible*, à conquérir l'amour d'Alcidiane et à obtenir sa main, Laharpe prétend « qu'il ne peut croire à son bonheur, que la tête lui en tourne, et que lorsqu'il doit monter dans l'appartement de sa femme, il faut que deux écuyers soutiennent ce héros dans l'escalier; il est prêt, ajoute le critique, à tomber à chaque marche, et le roman est fini que l'on n'est pas encore bien assuré de sa vie. » Le tableau est joli, mais il est faux. Ce n'est pas au moment de la conclusion de son mariage que l'invincible Polexandre tremble ainsi dans l'escalier de la reine Alcidiane, c'est lorsqu'il ignore encore non-seulement si elle consentira à l'accepter volontairement pour époux, mais si elle lui pardonnera d'avoir (pour obéir à un oracle dont l'intervention très fastidieuse ne vaut pas la peine d'être expliquée) été obligé de se faire passer pour un esclave destiné à l'épouser malgré elle : c'est alors seulement que l'invincible Polexandre tremble ainsi que tremblaient Lancelot du Lac, Tristan du Leonois ou Amadis, quand ils craignaient d'avoir offensé leurs dames; mais comme nous ne sommes plus tout à fait au moyen âge,

Voiture. Il prétendait n'avoir jamais employé cette affreuse particule, même dans les cinq gros volumes de *Polexandre*. On a soutenu cependant qu'elle y figurait trois fois. Je n'ai pas cru devoir m'imposer cette laborieuse vérification. Ajoutons qu'il n'y a pas dans tout le *Polexandre* un seul de ces tableaux licencieux qui abondent dans l'*Amadis* tel qu'il fut traduit ou arrangé par d'Herberay, et qui se rencontrent encore parfois même dans l'*Astrée*.

ce ne sont pas deux écuyers qui soutiennent le héros tremblant, c'est une confidente de la reine, la malicieuse Amynthe, qui l'exhorte à se rassurer en se moquant de lui, tandis que Polexandre lui dit d'un ton lamentable : « Ah! madame, il n'est pas ici question de railler. » La situation est grave en effet; mais aussitôt que Polexandre a reçu son pardon, tout change, et lorsque le lendemain, après la cérémonie du mariage, il revient dans ce même palais avec Alcidiane, rien n'autorise Laharpe à prêter à ce héros des sentimens de pusillanimité indignes de lui. Tout nous rassure au contraire sur son compte, car l'auteur, après avoir conduit en pompe les deux époux jusqu'à la porte de la chambre nuptiale, et après nous avoir montré tous les courtisans qui se retirent, termine galamment son livre en nous disant : « Imitons des personnes qui savent si bien leur cour, n'allons point frapper effrontément à des portes qui sont sacrées. Contentons-nous de savoir que Polexandre et Alcidiane sont ensemble, et puisque nous les avons si longtemps possédés, ayons assez de justice pour trouver bon qu'ils se possèdent eux-mêmes. » Il ne se peut rien dire en effet de plus judicieux, et nous profiterons nous-même de cet avis de Gomberville pour faire ici notre révérence à l'invincible Polexandre et à l'incomparable Alcidiane.

Le tableau des principales variétés du genre romanesque sous Louis XIII ne serait pas complet, si nous ne parlions encore d'un autre roman publié en 1621, dédié à Louis XIII, et dont la destinée est plus singulière que celle du *Polexandre*, plus singulière peut-être que celle de tous les romans, car celui-ci a eu un succès éclatant et prolongé; quoiqu'il fût écrit en latin, il s'en est fait, dans le courant du XVIIe siècle, plus de dix éditions. Dès qu'il a paru, il a été traduit en français par cinq ou six auteurs différens, par Du Ryer, par Marcassus, par l'évêque Coeffeteau et par plusieurs autres; il a été traduit en 1625 en anglais et en italien, en 1626 en espagnol et en allemand. Bayle nous apprend même qu'il fut traduit en flamand. Au XVIIIe siècle, il trouvait encore de nouveaux traducteurs français. L'abbé Josse, dans la préface de sa traduction publiée en 1732, exprimait pour ce roman la plus vive admiration; il comparait l'auteur à Tacite, il rappelait que le cardinal de Richelieu avait sans cesse ce livre entre les mains; il ajoutait : « Il a mis en pratique, pour la gloire et pour l'avantage de la France, plusieurs des maximes dont cet ouvrage est rempli; » enfin, quelques années avant la révolution française, en 1776, il se rencontrait encore un admirateur passionné de ce roman, M. Savin, avocat à Bordeaux, qui le traduisait de nouveau en français.

Or cet ouvrage si fameux et si longtemps admiré est aujourd'hui si complétement oublié, qu'on peut affirmer, je crois, sans témé-

rité, que plus d'un lecteur, même instruit, en entendra parler ici pour la première fois. C'est *Argenis*, roman latin composé par un écrivain écossais d'origine, mais français de naissance, — Jean Barclay, — et publié en France l'année même de la mort de l'auteur, par les soins de son ami le savant Peiresc. Un auteur du XVIIe siècle dont j'ai oublié le nom raconte qu'après la publication de l'ouvrage de Barclay, quand les jeunes gentilshommes se montraient rebelles à l'étude du latin, pour les y encourager par l'attrait d'une lecture romanesque, on leur mettait en main l'*Argenis*.

Essayons donc de donner une idée sommaire de l'*Argenis*. Comme roman, c'est un mélange d'aventures héroïques et de fadaises sentimentales dans le même genre que l'*Astrée*, moins la partie pastorale, qui n'existe pas dans l'*Argenis*, ou que le *Polexandre*, dépouillé de son caractère maritime et voyageur. La scène se passe en Sicile à une époque indéterminée, sous un roi de fantaisie, nommé Méléandre, qui possède une fille unique, Argenis, douée d'une beauté nécessairement merveilleuse, laquelle est courtisée tout à la fois par un vassal rebelle et dangereux nommé Lycogène, par un prince de Mauritanie nommé Archombrote, et enfin par un prince de Gaule nommé Poliarque. C'est Poliarque qui l'emporte sur ses rivaux, et qui, après bien des combats, des embûches, des obstacles, devient l'heureux époux d'Argenis.

Il était généralement admis au XVIIe siècle que tous les noms et tous les événemens qui se rencontrent dans l'*Argenis* se rapportaient à des noms et à des événemens accomplis en France dans les dernières années du XVIe siècle, à partir du règne de Henri III. J'ai sous les yeux une belle édition latine elzevir de ce roman, accompagnée d'une clé, en vertu de laquelle le roi Méléandre représente Henri III, sa fille Argenis la royauté française, convoitée en même temps par le roi de Navarre, qui est Poliarque, par le duc d'Alençon, qui est Archombrote, et par le duc de Guise, qui est le factieux Lycogène. — Cette même clé attribue à Élisabeth, reine d'Angleterre, le rôle de Hyanisbé, reine de Mauritanie; elle fait de Selenisse, gouvernante d'Argenis, la reine Catherine de Médicis, et d'Hippophile le roi d'Espagne Philippe II.

Il est incontestable que dans l'*Argenis* il y a de fréquentes allusions aux événemens de la fin du XVIe siècle, et en particulier aux guerres de religion; mais il y en a aussi de très évidentes à des faits appartenant au règne de Louis XIII, par exemple à l'assassinat du maréchal d'Ancre et de sa femme, qui sont appelés *lydii conjuges*, les époux lydiens : leur mort est racontée avec des détails très précis, et par parenthèse avec une approbation très marquée. Il ne faut donc accepter la clé de l'*Argenis* que dans les cas où elle

s'applique évidemment aux personnes. Lorsqu'un prélat vivant à la cour de Méléandre prononce un long discours contre l'hérésie des *hyperephaniens*, introduite en Sicile par le sectaire Vsinulca, anagramme de Calvinus, il est clair qu'il s'agit des calvinistes, et on rencontre dans l'*Argenis* un grand nombre d'allusions aussi claires que celles-là; mais il y en a également un certain nombre dont il est plus difficile de déterminer le sens.

Ce qui fit l'intérêt de ce roman, et ce qui l'a fait vivre assez longtemps, comme on a pu le voir, c'est avant tout son caractère politique. Les aventures romanesques y sont fréquemment coupées par des dissertations sur les diverses formes de gouvernement, sur les droits et les devoirs des rois, contre la liberté de conscience, sur l'organisation des tribunaux, sur les moyens d'abréger les procès, sur les finances, etc.

Si la passion qu'on prête au cardinal de Richelieu pour le roman de Barclay est réelle, elle s'expliquerait aisément par les tendances politiques de l'ouvrage. Barclay était ce qu'on appellerait de nos jours un défenseur ardent du principe d'autorité; il s'élève quelquefois dans son roman contre les favoris des rois, mais jamais contre la puissance des rois. Dans la grande discussion du premier livre de l'*Argenis* sur la meilleure forme de gouvernement, celui des interlocuteurs auquel Barclay donne l'avantage est le défenseur de la monarchie héréditaire et absolue contre la démocratie, contre l'aristocratie et contre la monarchie élective, pour laquelle plaide le factieux Lycogène, qui aspire à détrôner Méléandre. L'auteur présente d'ailleurs tous les côtés de la question assez habilement et avec une assez grande liberté. A une époque où de semblables discussions, écartées depuis la ligue, étaient devenues rares dans les livres et surtout dans les ouvrages légers, on s'explique facilement que ce mélange d'aventures, de sentimens romanesques et de dissertations politiques ait exercé, gardé même assez longtemps une certaine puissance sur les esprits. Le roman d'*Argenis* est un précurseur du *Télémaque*, avec des inspirations moins élevées, moins libérales, et avec un sentiment moral moins pur.

Telles sont les principales variétés du genre romanesque sous Louis XIII, roman familier et moral, roman maritime et pittoresque, et enfin roman politique. Nous n'avons à signaler dans cette période aucun chef-d'œuvre durable; mais on voit que la sphère des fictions romanesques s'est notablement élargie depuis l'*Astrée*, et en attendant que ce genre produise des chefs-d'œuvre, il reflète déjà le progrès qui s'est accompli dans le langage, dans les idées et dans les mœurs.

LOUIS DE LOMÉNIE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier 1862.

La session est ouverte, et la saison politique commence. Le discours de l'empereur aux chambres réunies, l'exposé financier de M. Fould, publié peu de jours auparavant, ont marqué le caractère de la nouvelle campagne politique qui s'engage. Le ministre des finances en a, dans son rapport, tracé le programme. Le discours impérial a montré par quelques expressions, dont la force a été remarquée, que le gouvernement prend ce programme au sérieux. Les nouvelles combinaisons financières, c'est le langage même de l'empereur, ne sont point un expédient pour alléger sa responsabilité. Il s'agit d'une réforme sérieuse, « qui doit nous *forcer* à l'économie; » il faut « asseoir notre régime financier sur des bases inébranlables, » et ce résultat, c'est de « l'application *sévère* du nouveau système » qu'on l'attend. On ne saurait annoncer de telles résolutions sans exciter de grandes espérances chez tous ceux qui prennent à cœur les intérêts de la fortune publique, c'est-à-dire le bon état des vrais ressorts de la prospérité et de la grandeur de la France. C'est d'ailleurs, suivant nous, placer la politique intérieure du pays sur son véritable terrain, sur le terrain où, l'expérience constante de l'histoire l'enseigne, la liberté a remporté ses plus profitables victoires et assis ses plus solides conquêtes. Nous ne surprendrons par conséquent personne, si nous disons que, pour notre part, nous accueillons avec un vif intérêt ces promesses et ces premiers essais de réforme financière après lesquels nous avons si longtemps soupiré.

Nous ne voulons apporter, dans l'appréciation de la situation financière qui a motivé les résolutions de réforme du gouvernement, aucune pensée de récrimination acariâtre; mais nous voudrions aussi voir les organes officiels et officieux du gouvernement s'inspirer d'une réserve analogue. Les discussions du sénat le mois dernier, certaines insinuations qui se sont glissées dans les documens officiels, hier encore, une inutile apologie de la gestion financière antérieure au nouveau système présenté par M. de

Morny, ont montré une tendance peu équitable et en tout cas malencontreuse, soit à imputer aux gouvernemens précédens une part de responsabilité dans la situation à laquelle on était arrivé, soit à atténuer le caractère grave des difficultés que cette situation présentait. N'a-t-on pas par exemple donné à entendre, à plusieurs reprises, que le gouvernement auquel a succédé la république de 1848 avait contribué pour une énorme part aux découverts qui existent actuellement? A quoi bon répéter des insinuations démenties d'avance par les faits les mieux établis? M. Vitet et M. Dumon ont démontré dans deux écrits, qui sont des modèles de discussion financière, que les découverts ne dépassaient pas, au moment de la révolution de 1848, la somme de 650 millions, et qu'encore il y était pourvu amplement par des ressources prévues, notamment par un emprunt en cours de versement. Y a-t-il aucun homme d'affaires qui ignore d'ailleurs que les élémens les plus importans de la dette flottante de cette époque, les fonds dus aux déposans des caisses d'épargne et les bons du trésor, ont cessé, dès 1848, de faire partie de cette dette, et ont été l'objet d'une consolidation? M. Magne, dans le dernier budget qu'il ait présenté, celui de 1861, a donné l'état des découverts : la période antérieure à 1848 n'y figure que pour 292 millions. La courte période de la république y ajouta 359 millions, et c'est ainsi que la période impériale hérita d'un découvert de 652 millions. Où s'arrêterait d'ailleurs cette oiseuse querelle à propos de découverts entre les divers régimes qui se sont succédé en France? La république réclamerait contre la monarchie de 1830; le régime de juillet prouverait que dans son découvert figure celui qu'a laissé la restauration; la restauration s'en prendrait au premier empire, et en quoi ces controverses sur de vieilles liquidations rétrospectives répondraient-elles aux besoins de l'heure présente? L'empire a reçu des régimes antérieurs et de son prédécesseur immédiat, le régime républicain, un découvert de 652 millions, soit; mais ce désordre ne figurait-il pas parmi ceux qu'il avait mission de réparer? De même à quoi bon tous ces efforts pour pallier la négligence ou l'imprévoyance de l'administration financière qui nous a conduits où nous sommes, c'est-à-dire à une situation qui réclamait le remède héroïque de la suppression des crédits ouverts par décrets, remède auquel au surplus vous avez eu le mérite de recourir? Le fait est là, dans sa réalité rigoureuse : malgré des emprunts qui se sont élevés à 2 milliards, malgré des consolidations successives qui ont, il y a cinq ans, atténué de plus de 200 millions la dette flottante; malgré l'emprunt des obligations trentenaires, malgré des accroissemens du revenu public qui ont atteint des centaines de millions, — vous vous trouvez en face d'un découvert de 963 millions, sans compter les 61 millions provenant des paiemens de l'emprunt grec et des prêts faits à l'industrie, lesquels, M. Fould nous en prévient dans une note de son rapport, sont supportés par la dette flottante. Ne songeons qu'au présent et à l'application sévère du système d'économie que, de l'aveu commun, le présent im-

pose. Le moment où l'on s'amende n'est point celui où l'on doit s'enorgueillir; ce n'est pas non plus celui où il est à propos de charger le prochain : un peu de contrition et quelque charité siéraient mieux.

Tournons donc les uns et les autres notre attention exclusive sur le présent et sur l'ensemble des mesures préparées et proposées par M. Fould. Le plan de M. Fould est de la nature de ces combinaisons financières que les Anglais appellent *compréhensives,* c'est-à-dire qui embrassent un grand nombre d'objets, qui agitent une multitude d'intérêts, qui mettent beaucoup de questions en train, et qui ouvrent à la politique de nouvelles et lointaines perspectives. Nous distinguons trois choses dans le rapport de M. Fould : un système de comptabilité financière, la première application que le ministre fait de ce système au budget de 1863, les mesures prises pour améliorer la situation financière générale et atténuer les anciens découverts. Nous allons examiner successivement ces trois aspects du plan ministériel.

Il était aisé d'entrevoir quel serait le système de comptabilité, la méthode budgétaire que devait entraîner la résolution prise dès le 14 novembre de renoncer aux crédits extraordinaires ouverts par décrets. Nous-mêmes nous avions indiqué vaguement le principe de cette méthode. Désormais le budget français ne devait estimer et porter que des dépenses pour lesquelles des ressources correspondantes réalisables dans l'année auraient été prévues. Nous ne l'avons pas dissimulé dès le début, l'application de ce principe au gouvernement de nos finances avait à nos yeux une grande importance. Nous sommes surpris, nous l'avouons, que l'importance politique de cette heureuse innovation n'ait été bien comprise ni par nos amis, ni par nos adversaires, ni par les libéraux, ni par les partisans de l'autocratie. La presse libérale anglaise a bien mieux saisi que la nôtre la portée de cette réforme : cela s'explique par la supériorité que la presse anglaise a sur la nôtre en connaissances financières et économiques et par la longue pratique qui a enseigné aux Anglais que c'est au cœur des questions financières que les questions politiques viennent aboutir. Les causes de notre ignorance en ces matières sont trop évidentes. Avec le système des crédits ouverts par décrets, la discussion de notre budget soi-disant normal n'offrait plus d'intérêt : le budget n'était plus intelligible même pour un grand nombre d'esprits adonnés à la politique; pour la masse du public, il n'était qu'un fastidieux grimoire. M. Magne s'étonnait récemment que le budget français, qui est si méthodiquement exposé dans d'énormes in-quarto, fût si peu connu en réalité au sein même des assemblées législatives. La raison de cette ignorance universelle n'est que trop manifeste : l'utilité du travail en est le principal attrait. Or à quoi servaient l'examen et la discussion du budget normal, puisqu'il n'était pas le budget complet, le budget véritable? Les députés ne savaient-ils pas qu'ils n'étaient pas maîtres de l'équilibre de la dépense et du revenu? Ne savaient-ils pas que la dépense était engagée

sans leur aveu au moyen des crédits, et qu'ils étaient réduits à la sanctionner après coup, lorsqu'elle était accomplie depuis longtemps? La science financière avait bien encore quelques adeptes : ceux-ci, pour l'amour de l'art, suivaient la dépense dans les méandres du découvert; ils supputaient platoniquement le chiffre de la dette flottante, et de temps en temps poussaient un cri perçant de détresse. Tels étaient les Gouin, les Devinck, rares personnages d'autant plus admirés de la foule qu'ils sont censés posséder une science superflue et inaccessible au vulgaire.

Le jour de la dernière session où éclata surtout cette inutilité sublime de la science budgétaire fut celui où, votant le budget de la guerre à 392,000 hommes, l'on apprit, grâce à l'indiscrète curiosité de MM. Émile Ollivier et Picard, que tandis que l'on sanctionnait, en l'honneur de la norme, cet effectif modéré, l'effectif réel, celui qu'il faudrait payer en 1861, s'élevait à 470,000 hommes. Arrivé à ce point, l'abus prenait des proportions trop fortes. Comme M. Fould l'indiquait hardiment dans son mémoire, l'esprit même de la constitution, qui a confié au corps législatif le vote de l'impôt, et par conséquent le vote efficace de la dépense, était méconnu. Par sa comptabilité nouvelle, M. Fould met un terme à cette situation illogique. Désormais la dépense de l'année devra être couverte par le revenu et les ressources prévues de l'année. Le nouveau ministre, pour nous forcer à réaliser cet équilibre aussi nécessaire au bon ordre financier qu'à l'efficacité du contrôle politique, a imaginé d'adroites combinaisons. Il a divisé le budget en deux : il y aura le budget ordinaire et le budget extraordinaire. Des esprits pratiques demanderont peut-être à quoi sert cette distinction, puisqu'en définitive il devra être pourvu à l'extraordinaire aussi bien qu'à l'ordinaire au moyen du revenu et des ressources de l'année. La distinction n'est pas inutile quand on s'adresse à l'esprit français, esprit méthodique et classificateur par excellence, novice d'ailleurs aux questions financières, et qui, au début de son éducation, a besoin que la nature propre de chaque chose lui soit annoncée. Cette distinction sert d'ailleurs à nous inculquer une leçon utile d'économie que le ministre nous donne sous la forme d'une spirituelle antithèse. Dans le budget ordinaire, où la dépense est réputée obligatoire, le revenu doit être basé sur la dépense; dans le budget extraordinaire, où la dépense est accidentelle et dépend de la volonté réputée du pays, représenté par le gouvernement et les chambres, c'est la dépense au contraire qui doit s'ajuster au revenu. Grâce encore à cette division, nous sommes prévenus que certaines charges, celles qui fourniront les ressources de l'extraordinaire, sont laissées à notre merci. Chaque année, le pays et les chambres pourront ou maintenir ou abolir ces charges, suivant le jugement qu'ils porteront sur les avantages ou les inconvéniens des dépenses au service desquelles elles seront temporairement affectées.

Une multitude de conséquences politiques considérables sortent de ces

simples dispositions financières. Désormais il dépend de nous tous que le budget devienne une vérité. Dans le frivole Paris du XVIIIe siècle, la marquise Du Châtelet étant morte des suites d'une couche, on fit courir un quolibet où la parole était donnée à trois personnes qui tenaient de fort près à la célèbre marquise. Le marquis, son mari, disait : « Ce n'est pas ma faute. » Voltaire s'écriait : « Je l'avais bien prédit, » et Saint-Lambert soupirait : « Elle l'a voulu ! » Dans la période d'insouciance, d'imprévoyance et d'entraînement d'où l'on nous met en demeure et en mesure de sortir, la France ressemblait un peu à la pauvre marquise; sénat, corps législatif et gouvernement pouvaient, à propos de la terrible grossesse de la dette flottante, tenir à peu près le langage du marquis, de Voltaire et de Saint-Lambert. Nous avons maintenant mieux à faire que nous abstenir, prédire ou céder. D'abord le budget va devenir intelligible. Nous ne pouvons plus nous laisser dérouter par les enchevêtremens des découverts entre les exercices. Le principe établi est que la France, dans les temps ordinaires, doit vivre sur son revenu et non plus sur son capital. Chaque année devra payer avec ses ressources ce qu'elle aura dépensé. Chaque année donc, si nous voulons dépenser au-delà de nos ressources ordinaires, nous devrons aviser à nous taxer en conséquence. Le budget annuel ne sera plus alors une cérémonie routinière; il donnera lieu tous les ans, si nous voulons faire sérieusement notre devoir, à un contrôle sévère des dépenses, à des études attentives, à des expériences fécondes sur la taxation. M. Fould traduit le budget en langue vulgaire, puisque chaque augmentation d'impôt va être clairement expliquée aujourd'hui par la dépense correspondante. Désormais un ministre des finances ne pourra plus proposer un budget de routine sans s'exposer aux sifflets, un budget en déficit sans perdre sa considération politique. Désormais le député, devenu enfin le contrôleur efficace de la dépense, sera forcé chaque année, en la votant, de penser au contribuable. Désormais le contribuable sera forcé de se souvenir qu'il est électeur. Ce serait un grand malheur et un grave déplacement de responsabilité, si les exigences du nouveau système financier étaient contrariées par des pratiques administratives contraires à la liberté de la presse et à la liberté des élections.

On peut juger, par la première application que M. Fould fait de son système au budget de 1863, de l'intérêt réel que présenteront à l'avenir les questions financières. Que l'on examine d'abord les deux divisions de son budget : pour l'ordinaire comme pour l'extraordinaire, le ministre des finances s'est vu obligé de proposer des remaniemens d'impôts et des augmentations de taxes. Nous ne voulons pas entrer ici dans la discussion détaillée de ses mesures de taxation. Il n'est pas d'impôt, et surtout d'impôt nouveau, qui ne prête le flanc à la critique. La meilleure justification des taxes est dans la nécessité. En temps de calme et de prospérité, la tâche des ministres des finances est aisée; dans les temps difficiles, elle est hé-

rissée d'obstacles, surtout pour ceux qui n'ont point reculé devant une mission réparatrice et réformatrice. Nous croirions être injustes, si nous faisions remonter à M. Fould la responsabilité de l'établissement des nouveaux impôts; nous le louerions plutôt d'avoir fait courageusement sentir au pays dans toute sa sévérité la réalité de la situation financière. Nous reconnaissons que, depuis son arrivée au pouvoir, M. Fould a eu trop peu de temps pour préparer des combinaisons plus vastes en matière d'impôt; nous savons enfin qu'un ministre des finances, même contrôleur des dépenses de ses collègues, n'est pas cependant, à moins d'être premier ministre dans toute la force du mot, entièrement responsable des dépenses des autres départemens ministériels. Peut-être était-il même plus prudent, pour acclimater le nouveau système financier, de ne point se heurter à trop d'obstacles à la fois, et de se contenter de bien établir un point de départ accepté de tous. Nous ne chicanerons donc pas M. Fould sur ses divers remaniemens de taxes. Il a, suivant nous, rendu déjà un service suffisant à la cause de la libre discussion politique et du bon ordre financier en posant fortement devant le pays le dilemme des dépenses et des impôts. A combien de débats approfondis et désormais sérieux, puisqu'ils seront suivis d'effets pratiques, doit donner lieu le budget des recettes! Avec quelle attention scrupuleuse il faudra maintenant passer au crible le budget des dépenses! Et ici nous ne distinguons point le budget ordinaire du budget extraordinaire. Le ministre a déclaré que les dépenses qui ont un caractère obligatoire devaient seules être portées au budget ordinaire. Lorsqu'il aura présenté ce budget, c'est justement le caractère obligatoire des dépenses qui devront y figurer qu'il s'agira de vérifier. La distinction de l'ordinaire et de l'extraordinaire ne change rien en effet à la solidarité de la masse des impôts. Si une dépense ordinaire n'est point nécessaire, si dans l'armée, par exemple, ou dans la marine, il était trop accordé au luxe ou aux expérimentations coûteuses, s'il était démontré qu'un état de paix ne comporte point le maintien de cadres qui dépasseraient la proportion des effectifs, si ailleurs il existait, notamment pour les traitemens élevés, des dotations excessives, et qui par le cumul atteignent à des sommes qui ne sont guère en rapport avec l'esprit d'une démocratie telle que la nôtre, serait-il logique et naturel d'attribuer à de telles dépenses le caractère obligatoire? Croit-on que les contribuables, frappés de taxes pour le service officiel du budget extraordinaire, ne sentiraient point qu'ils pourraient trouver un dégrèvement très réel et très équitable dans la réduction de ces dépenses classées artificiellement comme obligatoires dans le budget ordinaire? Cette conséquence est inévitable, et mérite que des représentans du pays se dévouent à la dégager du débat financier. Quand l'impôt va chercher le sou du pauvre, sous le prétexte impérieux des nécessités publiques, c'est une question de conscience de réaliser les économies partout où elles paraissent justes et possibles.

A nos yeux donc, la distribution adoptée par M. Fould pour ses budgets a surtout la valeur d'une formule. La formule nous paraît bonne parce qu'elle exige l'équation de la dépense et de la recette annuelles, parce qu'elle permet au pays de tenir la balance entre l'utilité et la nécessité des dépenses d'une part, et de l'autre la nécessité ou l'opportunité des sacrifices qui lui sont demandés, parce qu'elle ouvre ainsi le champ à des controverses fécondes qui ne peuvent manquer de rendre au pays le goût de veiller de près aux affaires publiques. Suivant nous encore, pour être en état d'apprécier les convenances et la nécessité des taxes proposées par M. Fould, il faudrait être en possession de son double budget des dépenses. Nous suspendons notre jugement sur la valeur des remaniemens d'impôts jusqu'à ce que cet élément de la question nous soit connu.

Mais il est une mesure plus hardie qui se relie à la situation financière générale, et que le gouvernement soumet au vote législatif avec un caractère d'urgence. Nous voulons parler de la conversion facultative du 4 1/2, du 4 et des obligations trentenaires en 3 pour 100. Nous nous expliquons aisément les raisons qui ont dû conduire M. Fould au dessein de travailler à l'unification de la dette. La principale difficulté pratique avec laquelle le nouveau ministre était aux prises en arrivant au pouvoir n'était point la conception d'un système financier qui mît un terme aux déficit budgétaires. En renonçant à la faculté d'ouvrir des crédits par décrets, le chef de l'état avait d'avance donné toute facilité pour l'établissement d'un tel système, auquel l'approbation du public ne pouvait manquer. La préparation du budget de 1863 était une tâche délicate sans doute, mais dans laquelle le ministre était singulièrement aidé par la résignation du gouvernement à demander au pays de nouveaux impôts et à soumettre ses dépenses à un plus sévère contrôle. La vraie difficulté pratique était dans cette situation financière qui s'accuse par un déficit de 963 millions; elle était aussi, et par contre-coup, dans la situation du marché financier affectée matériellement et moralement par l'existence d'un tel découvert. Que faire à l'égard du déficit? Un emprunt? Mais c'était, nous l'admettons, tourner dans un cercle vicieux. Emprunter, c'était augmenter les charges permanentes de l'état. Il n'était guère permis de compter pour la négociation de nouvelles rentes sur des conditions avantageuses. Emprunter n'était pas la bonne voie pour tirer le crédit public de l'état languissant où il est depuis plusieurs années, et qui exerce sur l'ensemble des affaires une influence fâcheuse. Une circonstance d'ailleurs pouvait faire redouter une nouvelle et prochaine dépréciation du crédit public. On touchait au terme où l'état reprenait à l'égard de la rente 4 1/2 le droit, qu'il avait aliéné pour dix ans lors de la conversion de 1852, de réduire l'intérêt de ce fonds ou de le rembourser. Indépendamment de toutes les autres circonstances qui agissaient défavorablement sur le marché monétaire, cette menace immédiate de réduction toujours suspendue sur le 4 1/2 en rendait au-delà du pair

l'essor impossible. Mais tous les fonds sont solidaires; la stagnation permanente du 4 1/2 devait empêcher toute hausse durable du fonds qui est le véritable étalon du crédit de l'état, le 3 pour 100. Le crédit public, se faisant par ses deux types une concurrence ruineuse, semblait donc voué à l'immobilité dans la médiocrité. Comme ministre obligé de manier et de conduire les délicats et puissans ressorts du crédit, nous concevons que M. Fould ait été offusqué de cet obstacle formidable du 4 1/2, et ait tout d'abord pensé à s'en affranchir.

Mais comment, dans les circonstances présentes, venir à bout du 4 1/2? Les temps ne sont point propices aux conversions avec réduction d'intérêt. Le 3 pour 100 étant bien au-dessous de 75, il n'était pas possible de réduire le 4 1/2 à 4 en le convertissant en 3 pour 100, ainsi que M. de Villèle l'avait vainement tenté en 1824. L'on n'avait devant soi que le mode de conversion employé avec plus de succès par M. de Villèle en 1825 : la conversion facultative. Encore n'était-il pas possible d'obtenir les avantages que put réaliser le ministre de la restauration. Par sa loi de conversion de 1825, M. de Villèle offrait aux propriétaires de rentes 5 pour 100 la faculté de requérir la conversion de leur 5 en nouvelles rentes 3 pour 100 au taux de 75, ou en 4 1/2 au pair, en supportant ainsi sur la conversion en 3 une perte de 1 pour 100 du revenu, mais avec une augmentation de capital nominal de 33 pour 100, ou sur la conversion en 4 1/2 une perte d'intérêt d'un demi pour 100, mais avec cette compensation que le remboursement serait fait au pair seulement, après un délai de dix années. A cette époque, la dette en 5 pour 100 était de 140 millions de rentes, sur lesquels 57 millions appartenaient à des établissemens publics. La conversion facultative fut acceptée par un certain nombre de porteurs sur un chiffre de 31 millions 1/2 de rentes, dont la presque totalité se convertit en 3 pour 100, et M. de Villèle réalisa au profit du trésor une économie annuelle d'un peu plus de 6 millions.

Il n'eût pas été sérieux en ce moment d'essayer une conversion facultative aux conditions de celle de 1825. On n'eût pas trouvé de rentiers assez bénévoles pour consentir à une réduction d'un dixième ou d'un cinquième de leur revenu. Au surplus, par une opération semblable, qui, même dans l'hypothèse de la réussite, ne pouvait présenter qu'un avantage très restreint, il n'était pas possible d'atteindre le but qui vaut la peine d'être poursuivi, l'unification de la dette, ou même de s'en rapprocher sensiblement. M. de Villèle avait essayé de se consoler, par son opération partielle de 1825, de son échec de 1824. Cet habile ministre comprenait avec une sagacité remarquable que le fonds type du crédit de l'état doit être celui qui est établi sur le moindre taux d'intérêt, qui a le plus d'espace à parcourir pour arriver au pair, qui a par conséquent le plus d'élasticité, et qui possède le plus d'influence sur l'abaissement progressif et général du loyer des capitaux. Il s'efforçait de concentrer dans le type unique du 3 pour 100

le crédit public, Il crut y être parvenu après sa conversion facultative, et il écrivait dans *le Moniteur* du 4 août 1825 : « Ainsi, de l'aveu même des possesseurs, les 5 pour 100 sont exclus de la sphère de notre crédit et n'y tiennent plus aucune autre place que les autres pensions ou les autres services imposés au trésor par ses engagemens ou les nécessités du pays. Ils ne figurent plus au grand-livre que pour mémoire et à titre de renseignemens, car le véritable grand-livre ou la collection de la dette publique doit être réservé au 3 pour 100. » Cette illusion, inspirée par le dépit plus peut-être que par la confiance, a été déçue. La concurrence de l'ancien 5 pour 100, devenu notre 4 1/2 et représentant une masse de plus de 173 millions de rentes, alimenté sans cesse par les petites épargnes qui vont naturellement aux plus gros revenus, cette concurrence n'a pas été encore vaincue par notre 3, dont elle comprime l'élan.

L'avantage qu'il y aurait à faire cesser cette concurrrence a dû être la préoccupation principale de M. Fould. Possédé de cette pensée et enchaîné par les circonstances, qui ne lui permettent pas de dicter des conditions aux rentiers, M. Fould se borne à peu près, dans le plan qu'il nous propose, à donner aux porteurs de 4 1/2 un simple échange de titres en leur conservant le même revenu. Un tel échange était toujours à la portée des rentiers. Ceux d'entre eux qui auraient voulu s'assurer contre toute chance de réduction le pouvaient toujours en vendant leur 4 1/2 et en achetant du 3 à la place. Il est vrai que, la capitalisation du 4 1/2 étant relativement plus faible que celle du 3, le rentier eût été obligé, pour conserver un revenu égal, de débourser, en sus du produit de la vente de son ancienne rente, une petite somme. C'est sur cette somme complémentaire, sur cette soulte, — pour employer un mot qui va devenir historique, — que repose le marché avantageux offert aux rentiers. L'état se charge de faire leur conversion à moins de frais qu'il ne leur en aurait coûté à eux-mêmes dans le cours ordinaire des choses. Il ne leur demande qu'une part de la soulte résultant de l'écart entre les deux fonds, et moyennant cette petite prime il leur donne en fait une garantie contre la réduction de leurs revenus.

L'expression du regret que nous inspire ce projet de conversion facultative n'est certes point de nature à compromettre le succès de l'opération. A nos yeux, ce projet concède trop aux rentiers et fait trop bon marché des ressources futures de la France. La situation financière actuelle de la France n'est pas brillante, nous le reconnaissons; mais quand on est ce que nous sommes, un grand et riche pays, n'est-il pas permis de s'élever au-dessus des embarras momentanés et de compter sur l'avenir? L'Angleterre, dans un court espace de temps, a pu réduire son 5 pour 100 en 3 par des conversions successives. La France n'aurait-elle pas eu le droit d'espérer qu'il lui serait possible à elle aussi, dans un temps donné, de réduire de 4 1/2 à 3 la charge d'une portion si considérable de sa dette? Nous connaissons les objections que l'on peut nous opposer, et nous savons qu'elles ne sont point

de nature à flatter l'amour-propre du pays et de ses gouvernemens. Nous n'ignorons pas que l'intérêt des petits rentiers a toujours chance d'avoir de chaleureux et sensibles partisans, lorsqu'il est mis en balance de l'intérêt de l'état, comme si l'état était un être de raison, et comme si la masse des contribuables peu fortunés qui alimentent le revenu public n'était pas également digne de sympathie. On argue encore de la difficulté que présentera toujours l'opération de la réduction d'une dette de 173 millions de rentes; on ne croit pas qu'il soit facile de trouver un levier financier assez puissant pour entraîner un si grand nombre de rentiers à opter pour la réduction du revenu et non pour le remboursement. Si d'ailleurs la conversion facultative ne réunit pas l'unanimité des rentiers, s'il reste encore un 4 1/2, ce fonds du moins sera notablement affaibli, et l'on pourra avec plus de sécurité tenter sur le 4 1/2 réfractaire des opérations financières plus profitables au trésor. On allègue la ressource immédiate que procurera l'opération actuelle, et qui viendra en atténuation du découvert. Nous ne méprisons pas sans doute ces divers argumens, mais nous ne pouvons nous empêcher de déplorer cette triste et périodique mésaventure qui oblige un pays aussi opulent que la France à vendre si souvent, sous la pression de difficultés accidentelles, son droit d'aînesse pour un plat de lentilles.

Quoi qu'il en soit, après avoir si longtemps désiré que l'attention de la France fût ramenée vers ses affaires intérieures, après avoir réclamé si souvent qu'un travail de coordination et d'unité s'accomplît dans notre politique financière, nous aurions mauvaise grâce à refuser un accueil courtois aux efforts qui se font vers la politique que nous avons conseillée. Nous souhaitons sincèrement que les labeurs de M. Fould fassent des loisirs à M. Thouvenel. Le président de notre corps législatif s'attend évidemment à une session très affairée, et nous n'avons pas non plus à protester contre l'avertissement qu'il a cru devoir donner à la chambre au sujet des discours écrits, nous qui nous sommes élevés en plusieurs circonstances contre ce système de harangues. Nous ne goûtons pas moins que M. de Morny l'autorité des exemples du parlement anglais. Une pratique séculaire a été pour les assemblées britanniques le meilleur et le plus éprouvé des règlemens. Il y a d'autres exemples encore à suivre dans les usages parlementaires de nos voisins que la nécessité pour les orateurs de parler de leur place et l'interdiction des discours écrits. Nous rêvons de voir un jour à la tête de nos assemblées des présidens à l'impassible impartialité, tels que le *speaker* et le lord chancelier, de vrais présidens qui s'abstiennent d'interrompre les orateurs et de changer le tour des discussions. Ce n'est point sans doute à leur perruque que les *speakers* sont redevables de leur silencieuse et inaltérable patience. Trop souvent nos présidens ressemblent à des instituteurs devant une école d'enseignement mutuel, et il est à remarquer que ceux qui ont passé pour les meilleurs parmi nous dépassaient presque toujours leurs écoliers en malice et en espièglerie.

Les vœux que nous formons pour M. Thouvenel seraient en train de se réaliser, si nous en jugeons par l'intéressante publication du ministère des affaires étrangères, beaucoup moins volumineuse que celle de l'année dernière. Naturellement, dans ce recueil, ce sont surtout les dépêches relatives au Mexique qui attirent l'attention. Quelque opinion que l'on ait touchant l'utilité de ces expéditions lointaines où nous engageons des corps de troupes, ce n'est pas sans satisfaction que l'on s'assure, en lisant les dépêches de M. de Saligny, de la justice des griefs de la France contre le gouvernement mexicain. Il ne s'agit pas là seulement de spoliations à réprimer, il faut venger le sang français répandu et protéger nos compatriotes dans un pays où l'état n'a plus la puissance ou la volonté de remplir son rôle de protecteur national. On feuillette aussi avec intérêt dans le volume des affaires étrangères la correspondance relative aux affaires du Levant, et en songeant au délabrement de la Turquie, l'on aime à espérer que l'intelligence de Fuad-Pacha, devenu grand-vizir, pourra ramener quelques élémens d'ordre dans l'administration turque, et surtout imaginer quelque expédient pour raviver les finances ottomanes; mais c'est aux affaires d'Italie que l'on a hâte d'arriver. La curiosité est amplement satisfaite par la remarquable dépêche de M. Thouvenel du 11 janvier, par la réponse de M. de Lavalette et le petit billet du cardinal Antonelli.

L'initiative prise le 11 janvier par M. Thouvenel est un acte important, et qui semble devoir marquer une phase nouvelle dans la question romaine. La France, cette dépêche le prouve, ne veut point considérer comme des faits permanens et la situation du pape vis-à-vis de l'Italie et son établissement militaire à Rome. La dépêche de M. Thouvenel est une ouverture qui doit tôt ou tard, suivant le tour des circonstances, conduire à une mise en demeure définitive. En respectant les scrupules du saint-siége sur l'interprétation de ses devoirs et de ses droits politiques, la France lui demande une transaction de fait avec le nouveau gouvernement de l'Italie, ou du moins lui annonce suffisamment qu'à son jour et à son heure elle pourra faire de cette transaction la condition du maintien de sa protection militaire à Rome. Les déclarations du cardinal Antonelli mentionnées par M. de Lavalette, et renforcées par le laconique billet du secrétaire d'état, coupent court à cette tentative de négociation, et nous semblent déblayer le terrain pour notre liberté d'action future. Nous avons peine à comprendre la fin de non-recevoir absolue opposée par le ministre du pape à l'insinuation interrogative de la France. Ce refus éternel prononcé au nom du pape, au nom du sacré collége, au nom du futur conclave et du futur pontife, ce lien indissoluble enchaînant par la religion du serment l'apostolat chrétien à la glèbe de la souveraineté temporelle, ne nous paraissent pas plus conformes à la vérité politique qu'aux vrais intérêts du catholicisme. Tourner un serment imposé aux papes comme un frein aux tentations du despotisme en une cause de divorce perpétuel entre la papauté et l'Italie est

un excès que l'opinion et l'histoire jugeront. Nous nous contenterons, quant à nous, de constater un fait : cette obstination met la France à l'aise et doit tourner à l'avantage de l'Italie. C'est aux Italiens qu'il appartient d'en tirer profit. Il n'y a plus maintenant que leurs divisions intestines, la faiblesse du pouvoir de Turin, sa négligence à organiser le pays et à lui donner une assiette régulière, qui puissent prolonger à Rome le séjour des troupes françaises. Il dépend du roi Victor-Emmanuel, usant de sa popularité et de son énergie pour assurer la pacification et le bon ordre des provinces italiennes, d'avancer rapidement l'évacuation de Rome par nos troupes. Que les Italiens y songent : ne voient-ils pas la France se ramasser dans sa vie intérieure et se consacrer au règlement de ses finances? Qu'ont-ils de mieux à faire que de l'imiter? En se livrant aux travaux d'organisation intérieure, ils n'accroîtront pas seulement leurs ressources et leurs forces : ils accompliront pacifiquement la plus haute des conquêtes après lesquelles ils aspirent.

E. FORCADE.

L'EXPÉDITION DU MEXIQUE.

Depuis un demi-siècle ou à peu près que les républiques hispano-américaines sont nées, elles vivent dans les convulsions; elles comptent les années par les révolutions, et en vérité il n'y a de progrès pour elles que dans l'anarchie. Engagées dans la guerre de l'indépendance dès 1810, définitivement maîtresses d'elles-mêmes en 1824 par la retraite de l'Espagne, reconnues depuis par toutes les puissances, disposant des régions les plus fertiles du globe, de toutes les richesses vierges d'un continent inexploré, elles n'ont su ni fonder leur existence politique, ni même se borner à laisser le commerce et l'industrie prendre leur essor naturel, ni garantir aux étrangers accourus dans le Nouveau-Monde la sécurité due à leur travail. A l'exception du Chili, qui a échappé à demi à cette vie d'orages, ce ne sont pas, à proprement parler, des sociétés organisées : ce sont de vastes cadres où s'agite une population relativement encore imperceptible, composée d'élémens rebelles et incohérens, où des ombres de partis entrent en lutte pour se disputer une ombre de pouvoir, dont ils usent à tour de rôle despotiquement, capricieusement. Les relations de ces républiques avec l'Europe, au lieu d'être un frein pour elles et de servir à leur accroissement par une assimilation intelligente de toutes les ressources de la civilisation, sont devenues une source d'embarras qui ont eu un double résultat de toute façon également désastreux, en contraignant les puissances du vieux monde à intervenir incessamment pour la protection de leurs intérêts, et en développant dans ces contrées, sous la pression importune de ces interventions, un sentiment d'animosité contre les étrangers qui s'est manifesté plus d'une

fois sous les formes les plus violentes ou les plus bizarres. Ces malheureux états n'entendent pas seulement compromettre tous les intérêts; ils veulent avoir la liberté de se jeter en toute occasion sur les intérêts étrangers, trop souvent condamnés à payer les frais de leurs guerres civiles, et ils prétendent de plus à l'inviolabilité, à l'irresponsabilité de leur anarchie. De là cette série de conflits qui depuis vingt ans remplissent nos relations avec l'Amérique du Sud, et qui se terminent périodiquement par l'apparition de quelque escadre venant imposer la paix ou une trève pour un peu de temps.

On n'a point assurément oublié nos démêlés avec la république argentine à l'époque où elle était dominée par le général Rosas: ils ont duré dix ans et n'ont fini que par une révolution intérieure, qui a laissé dans ces contrées des difficultés d'organisation d'un ordre nouveau. Nous sommes aujourd'hui en paix avec l'Équateur; mais une de ces dernières années on était obligé d'envoyer une escadre devant Guayaquil. Il y a longtemps déjà qu'on poursuit des réclamations dans la Nouvelle-Grenade, et une révolution nouvelle vient d'aggraver nos griefs. Dans le Venezuela, les gouvernemens qui se succèdent signent des engagemens qu'ils ne remplissent pas, et nous sommes à peine au lendemain de l'expulsion brutale de notre consul-général. Au Pérou, mille difficultés s'élèvent avec un de ces dictateurs américains qui rusent sans cesse et ont surtout la haine de l'Europe. A Montevideo, la France et l'Angleterre en sont, depuis plusieurs années, à poursuivre le règlement d'indemnités trop légitimes, et une rupture est peut-être imminente. Or, en présence de cette situation et de ces nécessités périodiques d'intervention provoquée par des gouvernemens sans scrupules, quand les faits deviennent trop crians, quelle est la seule politique possible, sensée, pour l'Europe, déjà absorbée par tant de problèmes d'où dépendent l'ordre, la sécurité et la liberté du vieux continent lui-même? C'est là justement la question que soulève l'expédition engagée aujourd'hui contre le Mexique, cette expédition qui associe la France, l'Angleterre et l'Espagne dans une même action, qui a son programme dans le traité signé à Londres le 31 octobre dernier, et qui n'est plus un simple projet depuis que les Espagnols, un peu pressés de devancer leurs alliés, sont entrés à Saint-Jean-d'Ulloa et à la Vera-Cruz, qui semble même prendre des proportions nouvelles depuis que la France a pris la résolution d'augmenter les forces de son corps d'opérations. — A un point de vue supérieur et à ne considérer que la situation visible du continent, quelque justes que soient les réparations que nous allons chercher, ce n'est peut-être pas l'heure la plus favorable pour des expéditions lointaines. Tous les efforts qu'on peut tenter pour garantir la paix du monde ne peuvent faire que l'Occident tout entier ne soit engagé dans une crise décisive pour tous les principes de la société moderne, et qu'il n'y ait aujourd'hui en Europe assez de fermens redoutables, assez d'inconnu, pour qu'une puissance sérieuse soit peu portée à dissémi-

ner légèrement ses forces et ses ressources. L'instinct vague de cette situation indécise du continent n'est peut-être pas sans influence sur la manière de considérer cette expédition, assez froidement accueillie et accomplie assez froidement, nous le croyons. Il n'y a jusqu'ici que l'Espagne, dirigée par le ministère actuel, qui semble se jeter avec enthousiasme sur cette occasion de gloire; mais ce n'est pas de la gloire que nous allons chercher au Mexique, où il n'y en a pas beaucoup à recueillir et où il y a sans doute infiniment plus d'ennuis à essuyer. C'est quelque chose de plus pratique et de plus sérieux que nous allons tenter en poursuivant la réparation d'une multitude de griefs, en essayant de fonder des relations plus sûres, plus équitables, moins troublées par le caprice de pouvoirs anarchiques. C'est en un mot une expédition de nécessité qui a naturellement sa limite dans ce qui est dû à notre politique, à l'inviolabilité de nos droits et de nos intérêts.

Cette nécessité d'agir, de paraître enfin avec l'autorité de la force dans le golfe du Mexique, a pu être voilée longtemps par d'autres événemens, et elle peut être palliée encore pour bien des esprits par des considérations de politique générale. Au fond cependant, on ne peut le méconnaître, elle est le résultat d'une série de faits, de la situation tout entière de ce malheureux pays, et c'est l'anarchie mexicaine qui, depuis quelques années, multiplie jour par jour les provocations à une intervention de l'Europe. La guerre civile! elle sévit, à vrai dire, depuis quarante ans au Mexique; mais depuis quelque temps elle a pris un redoublement effroyable d'intensité, achevant la décomposition de cette triste république. Elle date surtout de la chute de Santa-Anna, cet étrange dictateur qui avait eu un jour la fantaisie de se faire élire président à vie, de se décorer du titre d'altesse sérénissime, et qui ne tombait pas moins devant une insurrection conduite par un vieil Indien, le général Alvarez, qui arrivait jusqu'à Mexico avec ses bandes d'Indiens *pintos* du sud, grelottant de froid sous le climat le plus admirable du monde. C'était un spectacle singulier que celui de ce vieux cacique campant en costume des plus rustiques au milieu de ses Indiens déguenillés et recevant gravement le corps diplomatique, qui a vu bien des choses au Mexique, mais qui n'avait peut-être jamais assisté à semblable réception. Cette insurrection était le triomphe du parti radical, démocratique, fédéral, comme on voudra l'appeler. Le vieil Alvarez en eut bientôt assez de la politique, qu'il ne comprenait guère, et après avoir levé suffisamment de contributions à Mexico, il abandonnait ses compagnons de victoire, retournant avec ses Indiens dans son état de Guerrero, où il régnait en seigneur féodal : personnage bizarre qu'on avait surnommé au Mexique la *panthère du sud*. La révolution alors, cherchant à s'organiser, prit pour président un des lieutenans d'Alvarez, M. Ignacio Comonfort, pour vice-président M. Benito Juarez, et pour symbole la constitution démocratique de 1857. Seulement l'insurrection avait pu triompher, le nouveau régime ne

put pas vivre. En peu de temps, il avait mis contre lui l'armée, le clergé, les propriétaires, la classe élevée de la société. A son tour, il se trouvait assailli par les soulèvemens qui éclataient de tous côtés, et un jour il disparut au milieu d'affreuses scènes de guerre civile à Mexico. M. Comonfort eut à peine le temps de s'échapper. Ce qu'il y a de curieux, c'est que ce triste président avait pris lui-même l'initiative du mouvement dont il était la victime, en faisant un *pronunciamiento* qui le proclamait dictateur. Sa dictature périt dans l'échauffourée, et à la place surgit un nouveau pouvoir plus conservateur adoptant un *plan* dit de Tacubaya, formulé par le général Zuloaga au nom de l'armée, — car dans toutes les révolutions au Mexique il y a toujours quelque *plan* particulier, le *plan* d'Ayutla, le *plan* de Tacubaya, et bien d'autres. Celui de Tacubaya triomphait un instant. Par malheur le vice-président de la république, M. Benito Juarez, s'était sauvé dans le trouble; il parvenait à rassembler quelques partisans, il s'enfermait à la Vera-Cruz, et, prenant pour drapeau la constitution de 1857, il élevait pouvoir contre pouvoir. Ce fut l'origine des événemens qui se sont succédé pendant deux ans, et qui ont conduit à l'intervention actuelle de l'Europe.

A dater de ce moment, la guerre civile se déchaînait avec une fureur nouvelle dans toute la république, qui se trouvait scindée en deux partis. Il y avait deux pouvoirs ennemis, l'un à Mexico, l'autre à la Vera-Cruz. Celui de Mexico, représenté d'abord par un homme d'une désespérante médiocrité, le général Félix Zuloaga, eut bientôt pour chef véritable un jeune officier martial et énergique, le général Miguel Miramon, qui, sur ce fond de monotone anarchie, est encore une des dernières figures où passe un éclair d'originalité. Miramon avait à peine vingt-six ans lorsque la fortune venait le mettre au premier rang, et ce qu'on ne sait guère, c'est que le dernier président conservateur du Mexique est d'origine française. Sa famille était de la noblesse du Béarn, et émigra en Espagne au dernier siècle. Son grand-père était passé au Mexique comme aide-de-camp d'un des vice-rois, et restait fixé dans le pays après l'indépendance.

Le jeune Miguel Miramon s'était formé d'abord dans une école militaire, puis en guerroyant contre les États-Unis. Bientôt les événemens de 1857 montraient en lui un homme vigoureux, hardi et habile, qui contribuait par ses succès à l'affermissement du pouvoir de Mexico. Il se trouvait sans s'en douter le successeur du général Zuloaga, et par une de ces combinaisons qui ne se rencontrent qu'au Mexique, il n'avait que le titre de président *substitut*, tandis que Zuloaga restait un président *intérimaire* en disponibilité. Dénué d'expérience politique, Miramon avait du moins le feu, l'énergie, la bonne volonté de réussir. Il imposait à tout le monde par une sorte d'autorité naturelle, et de vieux généraux étaient surpris eux-mêmes de subir l'ascendant de ce jeune homme, de ce *muchacho*, comme on l'appelait. Sans être un gouvernement régulier, le pouvoir dont Miramon était le chef restait, après tout, maître de la capitale, et seul il était reconnu

par les puissances étrangères, dont les agens avaient immédiatement noué des relations avec lui. Il avait en sa faveur une grande partie de l'armée, le clergé, tous les intérêts conservateurs, tout ce qui était civilisé et européen. L'autre gouvernement, expression de la légalité révolutionnaire vaincue, se personnifiait principalement en M. Juarez, un petit Indien remuant et obstiné, à l'esprit étroit et violent. Maître de la Vera-Cruz, c'est-à-dire du plus grand port de la république, il avait la main sur les douanes et disposait d'une ressource pécuniaire qui lui permettait de vivre; il n'avait point, il est vrai, une armée régulière, mais il trouvait dans les provinces des partisans qui se levaient pour le défendre : anciens gouverneurs, licenciés transformés en généraux, chefs de bandes toujours prêts à piller, à rançonner le pays sous un drapeau quelconque, et ne se faisant faute d'invoquer la constitution de 1857. M. Juarez n'était point reconnu diplomatiquement; bientôt cependant il travailla à faire passer les États-Unis dans son camp en négociant avec un agent américain un traité qui livrait une partie du Mexique, traité qui ne fut pas à la vérité ratifié à Washington, mais qui dans le moment avait tout son effet en donnant à M. Juarez le prestige d'un pouvoir reconnu par les États-Unis.

Entre ces deux gouvernemens, ce n'était pas seulement une guerre civile désastreuse ravageant le pays; c'était une guerre de décrets, de mesures législatives. L'un défendait le clergé, l'autre l'expropriait et promulguait même le mariage civil. L'un cherchait à concentrer l'administration pour dominer l'anarchie, l'autre établissait le fédéralisme dans ce qu'il avait de plus étendu et de plus incohérent. Cette lutte dura deux ans, pendant lesquels on compta plus de soixante-dix actions militaires, dont huit batailles assez importantes. Au reste, les batailles ont d'habitude un résultat peu décisif au Mexique, et la guerre civile n'y est le plus souvent qu'un prétexte pour commettre toute sorte d'excès et de déprédations. En réalité, le parti qui s'appelait fédéral ou constitutionnel, ou même *constitutionnaliste*, comme on disait au Mexique, n'était qu'un ramassis de bandes indisciplinées ravageant le pays. Chaque chef agissait pour son compte, et les chefs étaient innombrables. Pendant deux ans, Miramon fit face à tout avec une surprenante énergie : il était l'âme du gouvernement de Mexico, qui ne vivait que par lui, et toutes les fois qu'il se mettait en campagne, il restait victorieux, il dispersait les libéraux; mais les ressources lui manquaient, les principaux ports de la république étaient entre les mains de ses adversaires. Plusieurs fois il essaya d'aller forcer dans la Vera-Cruz le gouvernement de M. Juarez : une fois il fut rappelé par la nécessité de garantir Mexico d'un coup de main; une autre fois les États-Unis firent échouer son entreprise en portant secours à M. Juarez. Pour avoir des ressources qui lui permissent de poursuivre la guerre heureusement et efficacement, Miramon aurait pu tout au moins disposer de certaines propriétés ecclésiastiques; mais c'était mettre contre lui le clergé, qui entendait bien être dé-

fendu sans contribuer toutefois à sa défense. Faute de cela, Miramon n'avait d'autre expédient que les réquisitions et les emprunts forcés, prélevés en grande partie sur les intérêts étrangers, qui se trouvaient ainsi contribuer à entretenir une guerre civile qui les ruinait. D'un autre côté, si le jeune président de Mexico avait été longtemps heureux comme soldat, il ne tardait pas à souffrir de cette absence de toute ressource. Un jour, en 1860, il fut battu à Silao, et ce fut le commencement de la fin. Quelques mois plus tard, une nouvelle et plus décisive défaite, essuyée à peu de distance de la capitale, le réduisit à partir, et ouvrit les ports de Mexico à l'armée prétendue constitutionnelle, au gouvernement de M. Juarez. Était-ce du moins la fin, et la lutte se terminait-elle par la victoire décisive de l'un des pouvoirs rivaux? Ce n'était pas même une trève; seulement le rôle changeait entre les partis. Ce n'était plus cette fois Miramon qui était assiégé dans Mexico, c'était M. Juarez; ce n'étaient plus les bandes constitutionnelles qui tenaient la campagne, c'étaient les partisans du pouvoir vaincu, les conservateurs, dont les chefs, agissant pour leur propre compte et nullement soumis, recommençaient la guerre, une guerre qui a plus d'une fois tenu en échec le gouvernement de M. Juarez, en prolongeant une anarchie indescriptible, en aggravant la ruine de tous les intérêts étrangers.

Ce qu'il y a de grave en effet dans ces crises de l'anarchie mexicaine, c'est qu'elles ne sont pas seulement désastreuses pour le pays lui-même, pour l'humanité; elles livrent encore la vie et les intérêts de tous les étrangers aux caprices les plus violens. Les gouvernemens aussi bien que les chefs de bandes agissent le plus souvent sans nul scrupule. Depuis cinq années particulièrement, l'Europe assiste au spectacle d'un pays où rien n'est respecté, ni les droits les plus simples, ni la sécurité, ni les engagemens publics. Nous ne parlons pas même des emprunts forcés, qui ont une apparence de régularité, ou des agressions individuelles, qui sont possibles partout. Malheureusement au Mexique la violence à l'égard des étrangers et le mépris de leurs droits ont un caractère systématique et permanent. Un jour, en 1859, les fédéraux pillaient la maison de monnaie de Guanajuato et s'emparaient d'une somme considérable appartenant à des Anglais. Un des ministres de M. Juarez répondait simplement, pour expliquer le fait, que ce n'était là « qu'une occupation temporaire des fonds étrangers destinés à subvenir aux besoins les plus pressans de l'armée fédérale. » De son côté, un des lieutenans de Miramon en faisait tout autant peu après avec un convoi d'argent, et ce ne sont là que de bien faibles exemples. La vie elle-même des étrangers n'est nullement en sûreté. On peut se souvenir des massacres organisés en quelque sorte, il y a peu d'années, contre les Espagnols, désignés à la haine populaire sous le nom de *gachupines*. Le vieux général Alvarez fut accusé, à cette époque, d'avoir trempé lui-même dans ces massacres. Une autre fois c'était le tour de quelques Allemands, qui, choisissant bien leur temps à la vérité, avaient projeté, au plus fort

de la guerre civile, de faire une excursion au *grand désert*. Ils partirent de Mexico, et s'arrêtèrent le soir dans une ferme pour reprendre leur course le lendemain. Ils passaient paisiblement leur soirée, lorsque les portes furent enfoncées tout à coup, et l'un d'eux, le docteur Fusch, tomba frappé d'une balle. Ils furent tous sommés de se rendre et pillés. Des muletiers qui étaient dans la même ferme, et qui transportaient des marchandises à Toluca, eurent le même sort, tout cela au cri de *vive la fédération!* Et qu'on ne dise pas que les gouvernemens prennent des mesures de sûreté, car ils n'en prennent d'aucune sorte, qu'ils indemnisent au moins ceux qui sont atteints dans leur vie ou dans leurs intérêts, car s'ils se résignent à subir les engagemens qu'on leur impose, ils ne les exécutent jamais.

C'est le sentiment, certes fort naturel, de ce qu'il y avait d'intolérable dans cette situation qui, avant même la fin de la lutte engagée entre les pouvoirs rivaux de Miramon et de Juarez, avait conduit les gouvernemens européens à offrir leur médiation. Les ministres de France et d'Angleterre eurent un instant la mission de chercher à négocier un arrangement entre les deux partis; mais les choses avaient déjà changé de face. Les deux pouvoirs, qui avaient essayé sans succès jusque-là de se réduire mutuellement, n'étaient plus à chances égales. Miramon venait d'échouer dans sa dernière tentative contre la Vera-Cruz. M. Juarez de son côté, enorgueilli par l'échec de son adversaire, se refusait à toute transaction avec un mélange de ruse et d'opiniâtreté. M. Juarez s'obstinait d'autant plus qu'il savait bien qu'à Mexico même tout tombait en confusion, que le commerce n'existait plus, que les suspensions de paiement des maisons les plus puissantes se succédaient, et que Miramon en était à poursuivre des victoires qu'il ne trouvait pas, tandis que les bandes constitutionnelles se rapprochaient de la capitale. La médiation échoua donc, et M. Juarez trouva dans la défaite définitive de Miramon le prix de son opiniâtreté. Or depuis ce moment la situation des intérêts étrangers s'est-elle trouvée améliorée? Bien au contraire, elle s'est aggravée. Un des premiers actes de M. Juarez après son entrée à Mexico était l'expulsion brutale de l'ambassadeur d'Espagne, M. Pacheco, avec le nonce du pape et un autre ministre étranger. Ce n'était là que le prélude significatif de ce qui est arrivé depuis : emprisonnement de nos vice-consuls, attaques à main armée dirigées contre notre ministre même, M. Dubois de Saligny, nouveaux emprunts forcés, assujettissement de nos nationaux au service militaire. Le gouvernement mexicain ne s'en est pas tenu là. Au mois de juillet dernier, il supprimait pour deux ans toutes les conventions étrangères; en d'autres termes, il se déliait, de sa propre autorité, des obligations contractées avec les gouvernemens européens. Une simple protestation était désormais manifestement insuffisante, et c'est ainsi que l'essai de médiation tenté antérieurement pour rétablir la paix intérieure au Mexique s'est transformé, après la victoire de M. Juarez, en une intervention collective des trois puissances le plus directement lésées de-

puis quelques années. De là l'expédition actuelle dont l'objet immédiat et ostensible, précisé par la France, l'Angleterre et l'Espagne dans le traité du 31 octobre, est « d'exiger une protection plus efficace pour les personnes et les propriétés de leurs sujets, ainsi que l'exécution des obligations contractées envers elles par la république du Mexique. » C'est pour atteindre ce but on ne peut plus légitime que des forces de terre et de mer sont aujourd'hui dans le golfe du Mexique et que le drapeau de l'Espagne flotte sur la Vera-Cruz en attendant que le drapeau de la France flotte à son tour sur ses côtes.

Certes la nécessité d'une intervention décisive est évidente; elle ressort de la situation même faite dans ces contrées à tout ce qui est européen. Seulement ici s'élève cette question que nous posions : Quelle est la politique, quel est le mode d'action possible pour l'Europe? Quelle est la limite de cette expédition que nous faisons en commun avec l'Angleterre et l'Espagne? Ici, il faut bien le dire, surgissent les difficultés de toute sorte. Peut-on se borner à atteindre le Mexique par ses points extrêmes, à occuper temporairement ses ports, à lui imposer des réparations éclatantes, pour se retirer ensuite? On ne peut se dissimuler que ce système, bien des fois essayé, ne conduirait pas à un résultat bien décisif et surtout bien durable. Ces déplorables états sont trop accoutumés à céder à la force, et quand on se retire, ils renouent la chaîne de leurs exactions et de leurs violences. On le sent si bien, cette décevante expérience a été faite si souvent, que le commerce, par l'organe de sa chambre syndicale, a été le premier à demander au gouvernement français de donner à l'expédition actuelle une portée plus sérieuse, ou de ne point l'entreprendre, parce qu'une répression sommaire, dépourvue de toute autre sanction, ne ferait qu'empirer la situation des étrangers au Mexique. Mais ici s'élève une autre difficulté : si on ne se borne pas à occuper des ports, à ramener un peu vigoureusement à la raison le gouvernement mexicain, faut-il donc se laisser attirer dans l'intérieur du pays, s'aventurer dans une guerre sans gloire à coup sûr, et peut-être sans issue? Une marche sur Mexico, puisqu'on la prévoit, c'est déjà bien assez. Les États-Unis, il est vrai, n'ont pas craint de faire la guerre au Mexique il y a quinze ans, et de parcourir le pays dans tous les sens; mais les États-Unis savaient ce qu'ils faisaient; ils avaient d'avance choisi leur butin dans d'opulens territoires, et, quant à l'anarchie intérieure qu'ils laissaient derrière eux, ils ne s'en souciaient guère. Il n'en est pas ainsi pour l'Europe, qui ne peut vouloir démembrer le Mexique, et qui n'a d'autre intérêt que de laisser en se retirant une suffisante garantie à tous les étrangers. Sans doute la présence seule de nos forces à Mexico peut amener les habitans de ce pays à une démonstration en faveur d'un régime plus stable, plus régulier, qui puisse assurer une vraie protection aux intérêts européens. Les Mexicains peuvent être conduits à désirer la fondation d'un trône pour lequel le candidat n'est plus même à trouver, depuis

que le nom de l'archiduc Maximilien a été livré à l'opinion, un peu surprise. Ce n'est pas l'établissement d'une monarchie qui est malaisé; un vote, on l'obtiendra à coup sûr, si on le veut. Le difficile est d'asseoir cette monarchie sur un sol tourmenté, de la faire durer. Une occupation plus ou moins limitée deviendrait fatalement inévitable, de telle sorte que la politique européenne se trouve placée entre tous les inconvéniens d'une action inefficace et les dangers d'une entreprise dont on ne peut pressentir ni les proportions, ni la portée, ni le terme.

Une chose curieuse, c'est la différence des dispositions qui semble se manifester chez les trois puissances engagées dans l'expédition du Mexique. L'Angleterre voit cette entreprise avec calme, et si la France envoie ses soldats à la Vera-Cruz, à Mexico, ce ne sont pas les Anglais qui peuvent s'en émouvoir. La France entre dans cette affaire avec un goût visiblement peu prononcé. Il n'y a que l'Espagne, nous le disions, qui s'échauffe depuis quelques mois et qui, en fait de réparations à exiger du Mexique, semble vouloir regagner le temps perdu. Peut-être trouvera-t-on que le cabinet espagnol laisse trop apercevoir le besoin de chercher dans les diversions extérieures des garanties pour sa sécurité à Madrid. La vérité est qu'après avoir poussé la longanimité à l'égard du Mexique jusqu'à un degré qu'on a pu lui reprocher quelquefois, le gouvernement espagnol semble pris tout à coup d'une fièvre belliqueuse dans laquelle on peut voir quelque exagération, et que, pour assurer dans le moment au ministère l'appui du sentiment patriotique, il s'expose à infliger à ce sentiment des déceptions de plus d'une nature. Ce n'est pas d'hier en effet que l'Espagne a des griefs contre le Mexique. Il y a trois ans, elle voyait massacrer ses nationaux; il y a un an, elle voyait chasser son ambassadeur, et le cabinet de Madrid louvoyait visiblement. Pendant ce temps, il est vrai, il cherchait à sonder la France et l'Angleterre; il s'efforçait de les attirer dans une action commune, et, ne les trouvant pas disposées, il ne faisait rien lui-même. Le cabinet espagnol avait de bonnes raisons sans doute; il ne voulait pas s'exposer à une guerre maritime avec les États-Unis; il n'avait pas de moyens d'action suffisans, comme on peut le voir dans les documens publiés à Madrid; il voulait choisir son heure. Seulement, ce qu'on peut constater, c'est que l'heure n'est venue que lorsque l'Espagne a pu compter sur la France et l'Angleterre, et ce n'est pas, ce nous semble, une raison pour que le ministre des affaires étrangères de Madrid, M. Calderon Collantes, ait pu dire avec vérité, comme il l'a dit récemment, que la France et l'Angleterre ne se sont décidées à intervenir que quand elles ont vu l'Espagne énergiquement résolue à agir seule. M. Calderon Collantes s'exagère certainement à lui-même le rôle de la diplomatie, qui n'a pas cette puissance entraînante. Au fond, rien n'égale la longanimité, fort sage sans doute, que le ministre espagnol a montrée pendant plusieurs années, si ce n'est la précipitation qu'il semble montrer depuis

quelque temps. Une fois l'alliance conclue en effet, il n'a plus rien attendu; il a eu hâte d'arriver à la Vera-Cruz avant tout le monde, avant même que les chefs de nos stations navales eussent pu recevoir des instructions, et de planter le premier le drapeau de Castille sur les tours de Saint-Jean-d'Ulloa. Et à quoi s'est-il exposé? A cette petite déception qu'ont laissé voir les journaux ministériels, lorsqu'ils ont appris que la France envoyait des forces nouvelles pour rétablir l'équilibre des rôles. C'est l'Espagne, si nous ne nous trompons, qui, par l'organe de M. Calderon Collantes, a la première parlé d'une monarchie pour le Mexique dans les récentes négociations. Et qu'arrive-t-il aujourd'hui? Le nom de l'archiduc Maximilien est accueilli à Madrid avec une amertume mal déguisée, qui laisserait croire à quelque espérance trompée. En toutes choses, le malheur du général O'Donnell, c'est de trop paraître faire une question espagnole, ministérielle même, d'une question qui n'est ni espagnole, ni française, ni anglaise, qui doit rester avant tout essentiellement européenne, et doit être conduite avec un esprit de mesure d'autant plus sévère que la gloire et les profits ne sont évidemment pas en proportion de ce qu'il y a d'ingrat et d'onéreux dans ce rôle de correcteurs de l'anarchie mexicaine.

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir? Et la critique aux abois ne peut pas même répondre : *Je ne vois que le soleil qui poudroie et l'herbe qui verdoie,* car les théâtres lyriques sont bien autrement stériles que les théâtres littéraires dont M. Montégut nous faisait ici dernièrement la triste et véridique histoire (1). Si nous n'avions pas la reprise de quelques vieux ouvrages qu'on exhibe en désespoir de cause, il faudrait fermer les quatre théâtres de musique qui existent à Paris, quatre théâtres, dont un pour la musique italienne! A l'Opéra-Comique, par exemple, on n'a produit, pendant l'année qui vient de finir, qu'un ouvrage en trois actes qui soit digne d'être remarqué, *la Circassienne* de M. Auber. Aucune des nombreuses opérettes en un et deux actes qu'on a vues passer sur cette scène, autrefois si féconde en œuvres charmantes, n'a pu y prendre racine et n'a laissé un souvenir. Ce théâtre vit, depuis six mois, avec *le Postillon de Longjumeau,* avec *la Sirène, les Mousquetaires de la Reine* et autres ouvrages connus depuis quinze ou vingt ans. Encore si cette incroyable pénurie de nouveautés intéressantes était compensée par une bonne exécution des opéras aimés et consacrés par le succès! Mais le mal est beaucoup plus grand du côté des interprètes. Les voix naturelles, saines, franches et bien timbrées,

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

les vraies voix de basse, de soprano et de ténor, sont aussi rares que les compositeurs qui ont des idées. On ne trouve plus que des barytons qui s'efforcent de chanter le ténor, des basses sans profondeur qui visent au baryton, des voix de femme d'une étendue moyenne qu'on étire jusqu'aux notes les plus élevées en les privant ainsi de cette vibration naturelle qui constitue le timbre, le charme et la durée de l'organe. On dirait que l'homme, trop imbu de la puissance de son industrie, ne veut plus rien de ce qui est naturel, qu'il n'estime que ce qu'il fabrique de ses mains, et qu'il préfère le fruit greffé, qui a perdu la saveur franche de l'espèce primitive, à celui que lui livre la bonne nature. Je ne suis pas un contempteur du temps et de la société où je vis, et Dieu me garde de partager les sentimens de ces esprits moroses toujours prêts à méconnaître les grandes transformations qui s'accomplissent heureusement dans le monde depuis cinquante ans! On ne saurait nier toutefois que, dans l'ordre des faits qui touchent à l'art et aux plaisirs désintéressés qu'il procure, il n'y ait un affaiblissement réel dans les facultés créatrices, et que l'invention et l'originalité ne soient devenues des choses rares.

Des trente partitions nouvelles que nous avons pu entendre cette année sur les divers théâtres de Paris, pas une n'a révélé une organisation intéressante sur laquelle on puisse fonder quelque espoir pour l'avenir. Du talent, de l'industrie dans la main, d'énormes prétentions dans la forme, des harmonies recherchées, beaucoup de pages enfin et peu d'idées, voilà quels sont les résultats de tant d'efforts. Les plus distingués des compositeurs français qui s'évertuent, par des manéges politiques, à se constituer prématurément chefs d'une école qui n'a encore rien produit de saillant, en sont à nous promettre un chef-d'œuvre que nous attendons et que nous tiendrons bien volontiers sur les fonts de baptême, s'il nous paraît né viable et de bonne race; mais en attendant cette bonne nouvelle, qui réjouira bien des cœurs, il n'y a rien, ni en France ni dans le reste de l'Europe. L'Allemagne, qui vient de perdre un compositeur de talent, Marschner, auteur de deux ou trois opéras qui ont eu du succès, tels que *le Vampire* et *le Templier et la Juive,* l'Allemagne n'est pas plus riche que nous. Elle se console au moins de la misère des temps présens par le culte chaleureux qu'elle professe pour ses grands maîtres. Sur les théâtres de Berlin, de Leipzig, de Vienne, de Hanovre et de Francfort, on peut entendre tout le répertoire lyrique existant depuis les chefs-d'œuvre de Gluck, de Mozart, jusqu'à ceux de Weber, de Meyerbeer et de Rossini. Le *Domchor* de Berlin, les chapelles royales de Dresde et de Munich, les nombreuses chapelles de Vienne et de l'empire d'Autriche, sont des sanctuaires où l'on exécute avec un soin admirable les belles œuvres de la musique religieuse. Et que dire de ces nobles fêtes qui se tiennent sur différens points de la grande patrie allemande, à Aix-la-Chapelle, à Cologne, à Düsseldorf, à Nuremberg, et où se réunissent cinq ou six cents artistes et amateurs pour exécuter pieusement un *oratorio* de Handel, de Bach ou de Graun, des symphonies de Beethoven, de Mozart, d'Haydn, de Mendelssohn, voire de Schumann! Nulle part on n'entend des chœurs plus puissans composés de voix plus saines, plus franches et plus naturelles que dans ces réunions qu'on

peut considérer comme de véritables congrès de la paix et de la civilisation.

Quant à la pauvre et noble Italie, qui s'agite, se constitue, se raffermit dans sa nouvelle destinée, elle ne connaît et ne chante que les opéras de Verdi. Je parcourais dernièrement les journaux prétendus de musique qui se publient à Turin, Milan, Florence, Rome et Naples, et qui sont aussi dépourvus d'idées que de style : je n'y lisais que des éloges pompeux du compositeur lombard dont les opéras se donnent sur tous les théâtres de la péninsule. On essaie cependant à Florence de créer un conservatoire, un *instituto musicale,* et d'y appeler la vie. Un concours y est ouvert pour la composition d'un quatuor pour instrumens à cordes, et on y élève un monument à Cherubini, qui est un enfant de Florence. Ce sont là deux signes de bon augure pour la renaissance des bonnes études musicales en Italie. Quant à l'Espagne, elle n'existe pas, et son action sur l'art musical est aussi nulle que sur les autres branches de la civilisation. Elle s'occupe à conserver la foi de ses pères, qui l'a conduite où nous la voyons, condamne au pilori ceux qui veulent prier Dieu à leur manière, et chante la musique italienne, la seule qu'elle apprécie et qu'elle connaisse.

Rentrons dans nos pénates, et voyons ce qui se passe à Paris. L'Opéra, pour dédommager le public désœuvré qui s'étale aux premières loges des beautés d'*Alceste* qu'on lui a fait subir, a donné le 30 décembre un ouvrage en deux actes intitulé *la Voix humaine.* Le *libretto* est de l'honorable M. Mélesville, qui n'avait nul besoin de s'aventurer dans une fable absurde, qui n'est pas sans analogie avec la légende comico-tragique du *Tannhäuser.* La musique est signée de M. Alary ; mais il n'en est pas le seul coupable, car il a eu pour complices Verdi, Donizetti, Rossini, *tutti, e tutti quanti!* Bien que sévère, le public a été juste pour M. Alary en lui signifiant d'une manière non équivoque de ne pas recommencer un pareil jeu. Pour nous, nous aimons encore mieux voir les lieux-communs de M. Alary accompagner le ballet de *l'Étoile de Messine* et la musiquette de M. de Gabrielli que de voir *le Comte Ory* de Rossini outrageusement exécuté et servant de lever de rideau à un spectacle de ballerines.

Mme Viardot aussi, pour se reposer des nobles émotions d'*Alceste,* a voulu prendre ses ébats dans *la Favorite* en chantant le rôle de Léonore. Cette témérité ne lui a pas réussi, et on a pu voir une grande cantatrice fort embarrassée dans une œuvre de demi-caractère, où il faut plus de passion que de style, plus de charme de femme et de voix que d'accens pathétiques. M. Faure, qui continue à prendre possession des rôles de son répertoire, a chanté les différens morceaux de celui d'Alphonse avec goût, avec talent, avec convenance, mais sans élan, et avec une voix de baryton qui n'est pas toujours agréable. M. Michot a été plus heureux dans le personnage de Fernand, et sa charmante voix de vrai ténor est agréable à entendre dans la romance du premier acte, — *Un ange, une femme inconnue,* — dans celle du quatrième acte, — *Ange si pur,* — et même dans le grand duo final. On regrette que M. Michot ne soit pas comédien et qu'il n'ait pu encore se débarrasser de quelques poses et gestes ridicules.

Le théâtre de l'Opéra-Comique continue à faire ses fredaines en ne donnant que des pauvretés sans nom, avec un personnel impossible. Un petit

ouvrage en un acte, *Jocrisse,* paroles de MM. Cormon et Trianon, musique de M. Eugène Gautier, est la seule nouveauté qu'il ait produite depuis l'année dernière. *Le Postillon de Longjumeau* ne quitte pas l'affiche, et voilà les agréables distractions que présente au public le théâtre lyrique le plus riche et le plus populaire de la France! C'est triste, et il est grandement temps qu'on y mette ordre. On ne peut pas laisser se transformer en un théâtre de la foire la scène de Grétry, de Méhul, de Boïeldieu, d'Hérold et de M. Auber.

Au moins le Théâtre-Italien se donne-t-il du mouvement. On y essaie des ténors, des barytons, des *primarie* de tous les pays. Un certain M. Bruni, venu de Stuttgart, où il était connu sous le nom de M. Braun, est apparu dans le rôle de Pollion de la *Norma,* après une année de noviciat. Il tremblait de tous ses membres et de toute sa voix, qui serait suffisante dans un rang subalterne, si M. Bruni eût appris à chanter et à prononcer convenablement la langue italienne. Après trois représentations, où il a donné bien des soucis aux deux pauvres femmes qui se disputaient son cœur en le conduisant sur la scène comme *un misero pargoletto,* M. Bruni a disparu, et l'on ne sait ce qu'est devenue une tête si chère. Une demoiselle Guerra, née à Milan, élevée au Conservatoire de Paris, après avoir débuté à l'Opéra-Comique dans un petit ouvrage en un acte, après avoir été attachée à l'Opéra, où jamais on n'a pu contempler ses charmes, a débuté brusquement dans *Rigoletto* par un beau soir de dimanche. Entourée de protecteurs puissans, qui s'étaient emparés des premières places de la salle, Mlle Guerra a eu cependant de la peine à se remettre et à se raffermir. Elle est mignonne, Mlle Guerra, d'une tournure et d'une figure gracieuses, et sa voix de soprano aigu, un peu aigre, un peu tremblotante, ne manque pas de flexibilité. Elle a été accueillie avec indulgence, et dans un rang modeste elle peut être utile au Théâtre-Italien, où les parties secondaires sont si mal remplies. — Tous les ans, M. le directeur du Théâtre-Italien ne manque jamais de commettre un sacrilége en donnant trois ou quatre représentations du *Don Juan* de Mozart qui font fuir d'horreur tous ceux qui ont la moindre idée du divin chef-d'œuvre. Cela se passe *coram populo verdesco,* qui ne comprend absolument rien à cette musique profonde et touchante, qui n'a pas d'égale au monde. C'est M. Delle Sedie qui cette année a abordé pour la première fois de sa vie ce rôle redoutable, où il faudrait être aussi grand chanteur qu'habile comédien. Mme Penco s'est chargée du personnage de donna Anna, Mlle Guerra de celui d'Elvira, Mlle Battu de Zerlina. M. Mario a pris don Ottavio, et M. Zucchini, qui n'a pas de voix, a joué Leporello, où Lablache était incomparable. Malgré ce personnel et une exécution malheureuse, on n'a pu empêcher que quelques morceaux du chef-d'œuvre n'aient produit un certain enchantement : le duo — *La cidarem la mano,* — que M. Delle Sedie a dit avec une grâce exquise, le trio des masques, qu'on a fait répéter, et la sérénade du second acte, — *Deh! vieni alla finestra,* — où M. Delle Sedie a prouvé qu'il est un chanteur comme il y en a peu. On lui a fait recommencer ce morceau adorable, où l'expression de l'amour idéal se combine avec le ricanement d'une cruelle fantaisie. Que n'a-t-il une voix suffisante, M. Delle Sedie, pour rendre avec

l'énergie nécessaire le côté héroïque de l'incarnation de Mozart! Mme Penco, dans le rôle de donna Anna, qu'elle joue avec énergie, a quelques élans généreux, mais rien de mieux, car cette musique, à la fois noble et touchante, exige une tenue de style que la cantatrice de l'école de Verdi n'a jamais connue. Mlle Guerra est supportable dans donna Elvira, et Mlle Battu prête au personnage de Zerlina tout le talent qu'elle possède, moins le charme qu'elle n'a pas. Quant à M. Mario, il est bien triste à entendre dans la cavatine — *Il mio tesoro.* — Eh bien! malgré ces altérations profondes qu'on fait subir à ce miraculeux chef-d'œuvre, il vit et projette dans la salle quelques rayons de sa jeunesse éternelle.

Au Théâtre-Lyrique, les opérettes d'un jour se succèdent presque aussi rapidement qu'à l'Opéra-Comique : la dernière venue s'appelle *la Tête enchantée,* musique de M. Léon Paillard, et j'y ai remarqué un agréable quatuor avec un joli dessin de basson dans l'accompagnement. M. Réty, directeur de ce théâtre, si nécessaire à la culture de la musique dramatique en France, a été mieux inspiré en reprenant, le 21 janvier, *Joseph,* de Méhul, qu'on n'avait pas représenté à Paris depuis une douzaine d'années. Cette belle œuvre, qui remonte à l'année 1807, est contemporaine de *la Vestale,* de Spontini, à qui Méhul disputa le prix décennal fondé par Napoléon. *Joseph, la Vestale* et *Médée,* de Cherubini, représentent noblement la musique dramatique du premier empire. *Joseph,* dont les paroles sont d'Alexandre Duval, est plutôt un *oratorio* qu'un drame proprement dit, car l'amour en est absent. C'est une pastorale biblique, et partant un peu monotone, où le musicien s'est élevé à la hauteur de son sujet; ce qui prouve une fois de plus, contre le dire de la plupart des compositeurs, qu'un grand artiste peut créer un chef-d'œuvre avec un mauvais *libretto.* Représenté pour la première fois au théâtre Favart le 17 février 1807, *Joseph,* qui est certes une des meilleures partitions de Méhul, n'eut point d'abord tout le succès qu'il méritait. L'Allemagne fut plus juste pour le chef-d'œuvre du compositeur français, parce que le ton religieux et touchant de cette musique convenait mieux à l'esprit naïf et sérieux des compatriotes d'Haydn et de Mozart. La France cependant ne tarda point à sentir tout le prix de cette œuvre remarquable, où l'on retrouve les tendances élevées de son goût et de son génie national. Qui ne connaît l'air admirable que chante Joseph au commencement du premier acte : *Champs paternels,*—la romance qui suit : *A peine au sortir de l'enfance,*—la scène entre Siméon et ses frères, —le cantique sans accompagnement : *Dieu d'Israël,*—la charmante romance de Benjamin : *Ah! lorsque la mort trop cruelle,*— d'un caractère naïf et pastoral, le trio entre Jacob, Joseph et Benjamin? Ce sont là de nobles accens, des beautés vraies et touchantes qui rappellent à la fois la manière de Gluck et celle de Sacchini dans son *Œdipe à Colonne.* Musicien de pratique plus que de doctrine, inférieur à Cherubini par l'élégance et la variété des formes, Méhul, qui avait un sentiment si profond des situations dramatiques, a moins vieilli et est resté plus populaire et plus vivant que l'auteur des *Deux Journées* et de *Médée,* dont il a pourtant essayé d'imiter le savoir. En effet, toute la partition de *Joseph* accuse une préocupation qui s'était emparée de Méhul, de vouloir faire de la science autrement qu'en obéissant à

son instinct supérieur. Il y a surtout dans l'accompagnement de l'orchestre un dessin perpétuel tantôt des basses et tantôt des premiers violons, qui montent et qui descendent par voie diatonique, et dont il ne parvient pas à se dépêtrer. Ainsi, lorsque Méhul tient une formule d'accompagnement, il ne la quitte plus jusqu'à la fin du morceau. C'est le même procédé que suit Spontini dans *la Vestale* et dans *Fernand Cortez*, ce qui dénote moins une habitude contractée qu'un embarras de l'artiste. Ni Mozart, ni Rossini, les deux plus grands musiciens qui aient abordé le théâtre, ne se laissent ainsi enchaîner par une figure rhythmique, et leur style ondoyant et divers, toujours coloré par des modulations incidentes qui passent et rayonnent comme un éclair, est aussi souple que la vie. Méhul n'appartient pas plus que Spontini à cette haute lignée de génies souverains; mais l'auteur de *Joseph*, de *Stratonice* et d'*Euphrosine et Coradin* est un maître de la scène lyrique, une gloire solide de la nation qui l'a produit.

Les principaux rôles du chef-d'œuvre de Méhul furent remplis dans l'origine par Elleviou, qui jouait Joseph, par Solié, qui représentait Jacob, et par Mme Gavaudan, qui chanta la partie de Benjamin. Au Théâtre-Lyrique, le personnage important de Joseph a été confié à un amateur qui, sous le pseudonyme de Giovanni, cache, dit-on, un naufragé de la Bourse. M. Giovanni, qui n'est plus dans l'âge des espérances et qui manque de savoir et d'habitude, n'a pas une voix assez agréable pour qu'on lui pardonne d'estropier un chef-d'œuvre. Ce que le Théâtre-Lyrique a de mieux à faire pour ne pas interrompre le succès de son honorable entreprise, c'est de chercher un autre ténor. M. Petit s'est fait justement applaudir dans le personnage de Jacob, ainsi que Mlle Faivre dans celui de Benjamin. A tout prendre, l'exécution de *Joseph* au Théâtre-Lyrique est supportable, et on ira l'entendre.

Le nom de Cherubini, qui vient de se trouver tout naturellement sous notre plume, nous engage à dire un mot sur le concert extraordinaire qui a été donné le 22 décembre au Conservatoire. Cette séance avait pour objet d'aider à la souscription ouverte à Florence pour élever un monument à la mémoire de l'illustre musicien qu'a vu naître le 8 septembre 1760 la patrie de Dante et de Michel-Ange. Le programme contenait l'ouverture d'*Anacréon*, opéra de Cherubini, un chœur de *Blanche de Provence* et l'introduction d'*Élisa ou le mont Saint-Bernard*, du même maître. Ces différens morceaux, qui n'ont produit sur le public du Conservatoire qu'un effet de profonde estime, suffisent, non pas pour juger définitivement l'œuvre de ce maître, qui sera ici l'objet d'une étude particulière, mais pour donner une idée des qualités saillantes de son talent. La carrière de Cherubini, comme celle de la plupart des artistes considérables qui ont beaucoup vécu, peut se diviser en trois périodes : la période italienne, où Cherubini, dressé par son maître Sarti, compose des opéras charmans dans la tradition de Jomelli et de Cimarosa, relevée par un vif souvenir de Mozart; la période française, qui commence en 1791 par *Lodoïska*, et continue par *Élisa ou le mont Saint-Bernard*, par *Médée* et *les Deux Journées*, où Cherubini modifie sa manière, pas autant qu'on l'a dit, et se rapproche de l'école de Gluck, mais en conservant un grand penchant pour les belles formes mélodiques et pour les développemens excessifs du thème musical, sans trop se préoc-

cuper des nécessités de l'action dramatique; enfin la troisième et dernière période, remplie presque tout entière par la musique d'église et les belles messes, où il a laissé une trace indélébile de son grand savoir et de la haute distinction de son style, mais non pas de son émotion religieuse. Dans aucune partie de l'œuvre considérable de Cherubini, dans ses opéras italiens pas plus que dans ses opéras français et dans sa musique d'église, on ne trouve le signe évident d'un génie original. C'est un créateur de seconde main que Cherubini, un maître habile et profond dans l'art d'écrire, une intelligence lucide, réfléchie et toute florentine, qui apporte en France les traditions de la belle école vocale de son pays, qu'il combine avec le coloris de l'instrumentation de Mozart, et il produit une série de beaux ouvrages qui brillent par l'élégance du dessin mélodique, par la savante structure des morceaux d'ensemble, par une harmonie choisie qui alimente une instrumentation remarquable où l'influence de Mozart est très sensible. Tout le monde connaît le beau portrait de Cherubini peint par M. Ingres. Ces deux grands artistes, qui s'aimaient et qui s'admiraient réciproquement, ont plus d'un point de ressemblance. Ils n'ont créé ni l'un ni l'autre, ce nous semble, les linéamens du style qui les distingue. Si le peintre procède de Raphaël en subissant aussi une forte influence du Poussin, le musicien ne peut récuser la paternité spirituelle de Jomelli, de Cimarosa et de Mozart. Tous deux ont joué un rôle considérable, mais secondaire, dans l'art du pays où ils ont vécu : ils ont apporté à une génération enivrée par l'esprit d'indépendance et d'individualité les traditions du grand style; ils ont renoué, comme on dit, la chaîne des temps et fait renaître le respect du passé.

A cette même séance extraordinaire du Conservatoire qui nous a suggéré les réflexions qu'on vient de lire, on a exécuté un morceau nouveau et bien curieux de Rossini, *le Chant des Titans*. C'est une vigoureuse mélopée chantée à l'unisson par quatre voix de basse et soutenue par une instrumentation formidable sillonnée d'éclairs, une véritable *bufera infernale!* La surprise a été plus grande que le plaisir à l'audition de cette imprécation de l'orgueil révolté que rien ne prépare, et j'avoue que pour ma part je préfère les petits chefs-d'œuvre de piano et de chant que ce grand et divin maître laisse tomber chaque jour de ses mains immortelles. Si le public connaissait ces bijoux à la Benvenuto Cellini que Rossini ciselle dans ses nobles loisirs, ces sonatines pour piano, ces *canzone* ornées de modulations aussi neuves que ravissantes, il serait convaincu, comme le sont tous ceux qui ont l'honneur de l'approcher, que l'auteur de *Guillaume Tell* n'a vieilli que par la malice, qui est tempérée maintenant d'une souveraine indulgence, et qu'il est toujours *il primo e l'ultimo dei santi* du paradis des vrais croyans.

P. SCUDO.

V. DE MARS.

TAMARIS

II.

Le lendemain donc (1), à neuf heures, nous touchions le rivage. — Montez dans ma barque, nous dit Pasquali, puisque vous avez à me parler de choses sérieuses. Je vous entendrai mieux dehors.

— C'est-à-dire, répondit La Florade, que vous n'écouterez pas du tout. Vous aurez toujours quelque araignée de mer à guetter.

— Non; je n'emporte rien pour les prendre, tu vois.

Nous allions passer de notre embarcation dans la sienne, quand Nicolas, descendant l'escalier de la villa Tamaris, nous héla de tous ses poumons. Nicolas, c'était un jeune garçon de La Seyne que la marquise d'Elmeval avait pris à son service pour fendre le bois, soigner l'âne et faire les commissions. Nous l'attendîmes. « *Madame Martin* priait *le docteur* de venir voir le doigt de M. Paul, qui était très enflé. »

Jamais collégien muni de son *exeat* au moment où il redoutait une retenue ne s'élança vers la liberté avec plus de joie que je n'en ressentis en sautant sur la grève. — Allez sans moi, dis-je à mes compagnons. Vous n'avez que faire de mon avis, puisque je le maintiens; d'ailleurs je reviens dans un quart d'heure.

Le doigt de mon petit Paul n'était nullement compromis. Je fis faire un cataplasme. J'annonçai à la marquise que la veille au soir j'avais écrit quatre lettres, criant aux quatre coins de l'horizon pour avoir un professeur. Elle me remercia comme si ce n'eût pas été à moi de la remercier, moi si heureux de m'occuper d'elle!

(1) Voyez la livraison du 1er février.

— Puisque la blessure de Paul ne vous inquiète pas, me dit-elle, nous allons sortir en voiture. Je vous rends donc votre liberté,... à moins que... Voyons, pourquoi ne viendriez-vous pas à la promenade avec nous? Nous allons dans les endroits les plus déserts. Est-ce que nous risquons d'y rencontrer des yeux malveillans? Les gens de Toulon ne nous connaissent ni l'un ni l'autre.

— Mais les gens des bastides voisines nous connaissent déjà et savent que je n'ai pas le bonheur d'être votre frère... Dites-moi où vous allez. Je peux m'y trouver comme par hasard, et si c'est réellement un désert, je m'y promènerai pendant quelques instans près de vous.

— Ah! quelle bonne idée! Mais comment irez-vous? à pied?

— Certes! Je suis un peu botaniste, j'ai des jambes.

— Ah! vous êtes botaniste! Quel bonheur! Il y a ici tant de plantes qui ne sont pas de notre connaissance! Eh bien! nous irons tout doucement à la forêt de pins qui est au beau milieu du promontoire. Tenez, voilà un plan détaillé. Vous ne pouvez pas vous égarer. Dès lors nous partons tout de suite, nous allons au pas et nous vous attendons. Le temps sera beau, n'est-ce pas?

En me faisant cette question, elle s'avança sur la petite terrasse garnie de fleurs qui occupait la façade sud de la bastide et d'où l'on découvrait la pleine mer au-delà de la plage des Sablettes. — Oui, oui, ajouta-t-elle, le cap Sicier est bien clair. Quelle grande vue! Vous plaît-elle autant que celle de l'est?

— Non. Elle est plus grande, puisque l'horizon maritime est sans bornes, et elle paraît plus petite.

— Vous avez raison; elle a des lignes trop plates, et le *Baou* (rocher) *bleu*, vu d'ici, a de vilaines formes. A gauche, au sud-ouest, c'est très beau, la haute falaise, et la plaine qui nous en sépare est bien jolie au lever du soleil.

— Vous voyez donc lever le soleil?

— Toujours, sauf à me rendormir après, si Paul n'est pas éveillé. Il dort dans ma chambre, et j'aime à le regarder au reflet du matin rose, parce qu'alors il me paraît tout rose aussi, mon pauvre enfant pâle! Et puis je savoure le bonheur inoui de la solitude avec lui. Songez donc, j'ai aspiré à cela depuis qu'il est au monde, et j'ai toujours été obsédée par un entourage où si peu de personnes me plaisaient! Croiriez-vous que j'ai passé des années sans entendre chanter un oiseau? Il y en a bien peu ici. Ces cruels Provençaux, après avoir détruit tout le gibier, s'en prennent aux rossignols. Il y a encore deux ou trois fauvettes sur les pins du jardin, et je les écoute. Elles ne chantent qu'à la première aube; le reste du jour, elles ont peur et se taisent.

— Mais quand la mer est furieuse, et que les terribles vents de Provence soufflent de l'est ou de l'ouest, luttant à qui sera le plus méchant et le plus froid, ne souffrez-vous pas?

— Physiquement, oui, un peu; mais il y a du bien-être à regarder du coin de son feu les petites roses hâtives qui se laissent secouer, comme si elles y prenaient plaisir, pendant qu'à travers leurs branches fleuries on aperçoit là-bas, bien loin, les grosses vagues qui ont l'air d'être tout près et de vouloir battre les fenêtres. La nuit, au milieu des plus furieuses rafales, les tourterelles roses de Mme Aubanel chantent à toute heure, et ces voix amies semblent vouloir tenir en éveil les lares protecteurs de la maison. La petite chienne n'aboie pas à autre intention, j'en suis sûre. Et puis ce climat capricieux vous fait oublier en un jour les ennuis et les impatiences d'une semaine. Tout pousse et fleurit si vite au moindre calme qui se fait! Tenez, mes matinées de soleil me consolent de tout. De ma chambre, je vois tout ce qui se passe sur le rivage et dans le petit golfe. Le premier en barque est toujours ce bon Pasquali : je le reconnais à sa coiffe de toile blanche sur son chapeau gris. Sa barque semble soudée au miroir du golfe, tant elle glisse lentement, et lui, on le croirait soudé à sa barque, tant il est attentif à ce qui se passe au fond de l'eau. La patiente occupation de ce digne homme fait vraiment partie de ma sérénité... Mais il n'est pas seul en ce moment-ci? Je vois un officier de marine avec lui, il me semble...

Je ne répondis rien. Mme d'Elmeval regardait La Florade, et ce regard jeté de si loin sur lui, ce regard qui pouvait à peine distinguer son costume, m'enfonça des aiguilles dans le cerveau. Elle venait de me peindre son bonheur moral et le calme de sa belle âme avec tant de conviction et de simplicité! Extravagance ou pressentiment de ma part, elle me fit l'effet d'une somnambule qui va s'éveiller au bord d'un abîme.

Elle partit dans une vieille calèche qu'elle louait à La Seyne, et que conduisait un bonhomme très sûr et très adroit avec des chevaux ou des mulets habitués à tout gravir. — Ceci n'est pas un équipage de luxe, me dit la marquise en riant; mais c'est solide, ça passe dans des chemins impossibles, et avec ce conducteur-là je n'ai peur de rien. Jamais je n'ai fait que bâiller dans mon landau au bois de Boulogne; ici je m'amuse de tout et je m'intéresse à tout ce que je vois. Nous allons ainsi jusqu'où l'on peut aller dans une voiture, et ensuite nous grimpons jusqu'où nos pieds peuvent nous porter. Au revoir, nous vous attendrons à l'entrée de la forêt, chez le garde...

Je savais que La Florade devait retourner à son bord à onze

heures. Je m'excusai de ne pas partir avec lui sous le prétexte de faire un peu de botanique aux environs, et je le laissai remonter seul dans son canot.

— Il me laisse sur les bras une affaire très ennuyeuse, me dit Pasquali en le regardant s'éloigner. Il n'en fait jamais d'autres, lui! Toujours des histoires de femme! Il faudra pourtant bien le tirer de ce pétrin-là. C'est un si charmant enfant! Allons, j'y vais tout de suite, chez cette folle; revenez par ici, je vous dirai ce qu'elle aura décidé.

Deux heures après, en marchant comme un Basque, j'arrivais à la forêt dite de *la Bonne-Mère*, au pied des montagnes qui terminent le promontoire au sud. Bien que le centre de la presqu'île forme un plateau assez élevé, les chemins sont si ravinés et si encaissés qu'un piéton se fait peu d'idée du pays qu'il traverse. Un seul point sert presque toujours à l'orienter : c'est la montagne conique de Six-Fours, qui porte les ruines pittoresques d'une ville à peu près abandonnée. Je trouvai la marquise au rendez-vous, et Paul buvant du lait de chèvre chez le garde avec sa bonne, une belle vieille Bretonne que la marquise traitait comme sa compagne et menait partout avec elle. Marescat, le conducteur, avait fini de loger et de frotter ses chevaux; il se disposait, selon sa coutume, à servir de guide pédestre et d'escorte à la famille.

Je m'étonnai de trouver dans un pays si pauvre et si négligé une entrée de forêt dont le terrain, propre et battu, ressemblait à une immense salle de bal champêtre. — Vous ne vous trompez pas, me dit la marquise, c'est ici une salle de bal dans un désert. Cette petite fabrique blanche que vous apercevez là-haut dans les nuages est une des mille chapelles que les marins de tous pays ont nommées Notre-Dame-de-la-Garde. Dès le 1er mai, les processions commencent, et toute la population y afflue le dimanche. Les dévots montent à la chapelle, et reviennent boire et danser ici avec ceux qui ne font pas le pèlerinage, mais qui ne manquent pas à la fête. Il paraît que le spectacle est plus animé qu'édifiant. Vous savez que la dévotion des matelots et des Méridionaux en général n'est rien moins qu'austère. Nous ne viendrons donc pas ici pendant le mois de mai. Profitons de la solitude absolue qui règne encore dans ce désert, et marchons!

Je ne voulus pas lui offrir mon bras, craignant de prendre des airs d'intimité avec elle devant ses gens. J'aurais désiré me persuader que nous avions quelque chose à leur cacher, mais elle ne songeait déjà plus aux précautions à prendre pour leur faire penser que j'étais là par hasard. Elle avait consenti à cette dissimulation, mais elle n'était pas capable de la soutenir. Le courage et la fran-

chise de son caractère s'y opposaient. Elle avait tant de calme dans l'esprit et dans le cœur qu'elle n'admettait pas sans peine le soupçon. Elle se croyait vieille parce qu'elle avait trente ans, et ne supposait pas d'ailleurs qu'un homme raisonnable pût s'éprendre d'une femme qui ne voulait pas aimer. Elle consentait donc à se garer des apparences quand on appelait son attention sur le danger des mauvais propos, parce qu'elle n'avait nullement le goût des bravades, et qu'elle voulait passer désormais inconnue ou inaperçue dans la vie; mais, à force de le vouloir, elle s'y croyait déjà arrivée, et il lui était difficile de se rappeler à tout instant ce qu'il fallait faire pour cela. Cet oubli de sa personnalité la rendait adorable. Il semblait qu'elle ne sût pas ce qu'elle était et ce qu'elle valait. Je n'ai jamais vu de femme plus détachée d'elle-même. Que s'était-il donc passé dans sa vie? quelle sagesse ou quelle vertu avait-elle donc étudiée pour être ainsi?

La forêt était très belle. Cette salle de fête que chaque année les pieds de la foule privaient d'herbe et préservaient de broussailles était jetée sans forme déterminée sur une pente largement dessinée et sur un fond de ravin nivelé naturellement. Des pins élancés, droits comme des colonnes, couvraient d'ombre et de fraîcheur le vallon et la pente. Tout au fond, et rasant le bord de l'autre versant, coulait un petit ruisseau. Une profonde clairière, traversée d'un chemin sinueux, s'ouvrait à notre droite, et devant nous un autre chemin qui coupe en longueur toute la forêt en remontant le ruisseau devait nous conduire au véritable désert.

Ce chemin plein de méandres, traversé en maint endroit par le ruisseau qui saute d'un bord à l'autre, tantôt serré entre des bancs de rochers, tantôt élargi par le caprice des piétons dans les herbes, est ridé et vallonné comme la forêt; mais nulle part il n'est difficile, et il offre une des rares promenades poétiques qu'on puisse faire sans fatigue, sans ennui ou sans danger dans le pays. Le ruisselet a si peu d'eau que, quand il lui plaît de changer de lit, il couvre le sable du chemin d'une gaze argentée qu'on verrait à peine, si son frissonnement ne la trahissait pas. Des herbes folles, des plantes aromatiques se pressent sur ses marges, comme si elles voulaient se hâter de tout boire avant l'été, qui dessèche tout. Les pins sont beaux pour des pins de Provence : protégés par la falaise qui forme autour de la forêt un amphithéâtre assez majestueux, ils ont pu grandir sans se tordre. Les terrains phylladiens de cette région sont d'une belle couleur et vous font oublier la teinte cendrée des tristes montagnes calcaires dont la Provence est écrasée. La nature des rochers et même celle des pierres et de la poussière des chemins ne m'ont jamais été indifférentes. Dans les terrains primitifs, le

granit ou les roches dures feuilletées ou pailletées ont toujours je ne sais quel aspect de fraîcheur qui réjouit. Le calcaire a des formes puissantes qui imposent; mais l'uniformité de sa couleur est implacable et produit dans l'esprit une idée de fatigue et de soif.

Cette esquisse est le résumé des courtes remarques échangées entre la marquise et moi durant une demi-heure de marche sur ce beau chemin, qui rappelle un peu certains coins ombragés de la Suisse. Mme d'Elmeval n'avait jamais voyagé; elle n'avait conservé de souvenirs pittoresques que ceux de son enfance passée en Bretagne. Elle s'exagérait donc facilement la beauté de tout ce qu'elle voyait. Cette disposition de son esprit, cette joie de posséder, après de longues aspirations, le spectacle de la nature, rendaient sa compagnie vivante et charmante. Elle n'avait pas d'emphase descriptive, pas de cris d'admiration enfantine. Elle gardait bien le sérieux et la dignité d'une femme qui approche de sa maturité physique et qui est entrée résolûment dans la maturité intellectuelle; mais elle savourait à pleins yeux et à plein sourire la vie des choses de Dieu. On la sentait heureuse, et on était heureux soi-même auprès d'elle sans avoir besoin de l'interroger.

Vers la lisière de la forêt dont nous traversions le plus court diamètre, les herbes diminuent, les arbres s'étiolent, les lentisques et les genêts épineux, amis du désert, reparaissent, et la garigue s'ouvrit tout à fait devant nous, creusée en bassin, rétrécie en rides sur ses bords et entourée des montagnes du cap Sicier et de Notre-Dame-de-la-Garde. Quand nous eûmes gagné un de ses relèvemens, nous pûmes voir, en nous retournant vers le nord, toute la presqu'île en raccourci, c'est-à-dire le grand tapis vert de la forêt et des autres bois voisins, cachant par leurs belles ondulations les plans insignifians de la région centrale, et ne se laissant dépasser que par le cône sombre de Six-Fours et les montagnes bleues d'Ollioules et du Pharon. De cet endroit-là, tout était ou tout paraissait désert; rien que des arbres et des montagnes autour de nous; auprès et au loin, pas une bastide, pas un village, rien qui trahît la possession de l'homme, puisque Six-Fours est un amas de ruines, une ville morte.

— Ne se croirait-on pas ici dans quelque île déserte? me dit la marquise. Et comme je cherchais à m'orienter en apercevant la mer si loin de nous, au sud-est : Ne dites rien, ajouta-t-elle, écoutez! Vous entendrez la mer qui parle à droite, à gauche et derrière nous. Elle bat le pied de ces montagnes dont nous suivons le versant intérieur. Voulez-vous monter au cap ou à la chapelle? En trois quarts d'heure, nous serons là-haut. C'est très beau, le sentier n'est pas trop rapide, et nous nous reposerons avant de redescendre.

Des nuages rasaient la cime de la falaise, mais ils étaient roses et sans densité. Marescat remarqua qu'ils tendaient à se fixer à la pointe du cap et qu'ils abandonnaient la chapelle. C'est la chapelle qui devint notre point de mire et notre but.

Les schistes violacés et luisans de la montagne, recevant le soleil d'aplomb, brillaient comme des blocs d'améthyste. Un instant après, tout s'éteignit. Nous entrions dans l'ombre de la grande falaise déchirée, brisée en mille endroits, aride, sauvage et solennelle. Marescat se disputa avec moi pour porter le petit Paul, qui ne voulait être porté par personne. Mme d'Elmeval marchait d'un pas égal et soutenu.

Au pied de la chapelle, le précipice est vertigineux. On plonge à pic et parfois en encorbellement sur la mer. La paroi est très belle : des brisures nues traversées tout à coup par des veines de végétation obstinée, des arbres nains, des astragales en touffes énormes, des arbousiers et des asphodèles qui s'accrochent avec une rage de vie à d'étroites terrasses de sable et de racines prêtes à crouler avec les assises qui les portent. C'est un spectacle désordonné, une fantaisie vraiment grandiose. Sous nos pieds, le jardin du sacristain, c'est-à-dire quelques mètres de terre cultivée en légumes avec une dent de rocher pour support et une échelle pour escalier, fit beaucoup rire le petit Paul et son ami Marescat. A notre gauche, le cap Sicier précipitait dans la mer son profil sec, dentelé en scie, d'une hardiesse extrême ; à droite, la falaise boisée arrondissait peu à peu l'âpreté de ses formes et s'en allait en ressauts élégans jusqu'à la plage de Brusc et aux îles. En face, il n'y avait plus que la mer. Nous étions à la pointe sud de la France, et nous enveloppions Paul de son manteau, car le vent était glacial. Une brume irisée au bord, mais compacte à l'horizon, faisait de la Méditerranée une fiction, une sorte de rêve, où passaient des navires qui semblaient flotter dans le vide Au bas de la falaise, on distinguait les vagues claires et brillantes, encore diamantées par le soleil. Cent mètres plus loin, elles étaient livides, puis opaques, et puis elles n'étaient plus ; les derniers remous nageaient confondus avec les premières déchirures du nuage incommensurable. Une barque parut et disparut plusieurs fois à cette limite indécise, puis elle se plongea dans le voile et s'effaça comme si elle eût été submergée. Les voix fortes et enjouées des pêcheurs montèrent jusqu'à nous, comme le rire fantastique des invisibles esprits de la mer.

— Ils se sont donc envolés ? s'écria l'enfant.

— Non, répondit Marescat, ils sont en *plein clair*. Le nuage est entre eux et nous.

— Nous voici bien réellement au bout du monde, dit la mar-

quise, dont je me rappelle la moindre impression. Tout le bleu qui est là devant nous n'appartient plus qu'à Dieu.

Un instant le vent fit une trouée dans le nuage, et nous pûmes distinguer à l'est les côtes vraiment romantiques de La Ciotat et le *Bec-d'Aigle*, ce rocher bizarre d'une coupe si aiguë qu'il ressemble effectivement à un bec gigantesque béant sur la mer et guettant l'approche des navires pour les dévorer. Nous allions descendre, pour nous mettre vite hors du vent et du nuage, car la chapelle était déserte, fermée, et son extérieur blanchi et empâté n'offre rien d'intéressant, lorsqu'en quittant l'étroite terrasse bordée d'un garde-fou écroulé, qui en fait le tour, nous vîmes au pied d'une des croix de station des pèlerins une femme agenouillée.

Sa pose et son vêtement pittoresques dans un cadre si austère, le châle rouge noué sur sa tête et rabattu sur ses épaules, tranchant sur sa robe brune aux plis raides et droits, en laissant échapper quelques mèches de cheveux noirs séchés et crépelés par l'air salin, sa figure d'une pâleur de marbre, ses mains amaigries, un bâton passé dans l'anse d'une bannette et posé devant elle au pied de la croix, une paroi de roches blanchies par les lichens faisant ressortir cette sombre silhouette de Madeleine repentante, tout en elle et autour d'elle nous frappa simultanément, la marquise et moi. Paul eut peur, et, lancé en avant, il recula vers nous.

Cette femme était pourtant remarquablement jolie, ses traits fins et d'un type délicatement accusé. Son costume n'annonçait ni la misère ni l'incurie, et n'appartenait à aucune profession déterminée : c'était une femme du peuple; mais paysanne, ouvrière des villes ou des côtes, rien ne le précisait. L'extrême propreté de son vêtement grossier était faite pour attirer l'attention sur elle, car en aucune province française on ne voit les femmes de cette classe plus exemptes de ce souci que dans la Provence maritime.

Mais ni sa beauté ni sa propreté exceptionnelle ne triomphaient de la méfiance que sa physionomie nous inspira. Elle avait la pupille très noire, petite pour le globe de l'œil, et quand elle relevait la paupière supérieure pour regarder fixement, cette pupille, entourée de trop de blanc, avait quelque chose d'irrité ou de hagard. Les sourcils, bien dessinés, se joignaient presque au-dessus du nez, ce qui est réputé un signe de violence, de ruse ou de jalousie. Il n'en est rien, j'ai vu des personnes très douces et très franches présenter cette particularité; mais ici la sécheresse dédaigneuse du sourire la rendait caractéristique de quelque habitude de mauvais vouloir.

La marquise saluait toutes les personnes qu'elle rencontrait, sachant que, dans cette région, le pauvre veut être salué le premier.

Il ne provoque aucune politesse; mais quand on ne la lui accorde pas, il en est blessé : il vous la rend brusquement et d'un air de mauvaise humeur. Au contraire adressez-lui la parole, il est tout de suite votre ami.

La femme pâle ne priait pas, ou elle priait à la provençale, c'est-à-dire en s'interrompant sans façon pour regarder, examiner et interroger les passans. Quand la marquise s'inclina légèrement en passant auprès d'elle, elle se leva et lui envoya d'un ton bref le salut redoublé du pays : *bonjour*, *bonjour*, et elle reprit son panier de tresse et son bâton pour s'en aller. Nous passâmes outre; elle se mit à marcher derrière nous, et nous entendîmes que Marescat lui disait : — Bonjour, la *Zinovèse*, ça ne va donc pas mieux? — Nous n'entendîmes pas la réponse; nous avions déjà quelque avance. La descente est très rapide; mais le sentier, coupé en zigzags, est assez facile. Paul le prit au pas gymnastique. Sa mère, ne voulant pas le perdre de vue, se mit à courir, et en dix minutes nous étions en bas. Là on s'arrêta dans un pli de terrain bien abrité. La bonne ouvrit un petit panier pour le goûter de l'enfant, et Mme d'Elmeval partagea une orange avec moi.

Cette petite halte permit à la Zinovèse et à Marescat de nous rejoindre. Ils avaient continué de causer ensemble. Marescat prit alors les devans pour aller faire boire ses chevaux, et la femme pâle nous accosta.

— Il paraît, dit-elle en s'adressant à moi, que vous êtes médecin?

— Oui, et vous êtes malade, vous?

— Beaucoup malade; mais prenez-vous bien cher?

— Je ne prends rien.

— Ah! Vous êtes donc bien riche?

— Non, mais je n'exerce pas dans le pays.

— Vous n'en êtes pas? Alors vous ne voulez pas me dire ce que j'ai?

— Si fait; vous avez la fièvre presque continuellement.

— C'est vrai; je ne dors ni ne mange.

— Où souffrez-vous?

— Partout et nulle part. Le plus dur, c'est de tousser et d'étouffer. Le capelan de là-haut, — et elle désignait la chapelle, — qui vient tous les ans au mois de mai, m'a dit l'an passé que j'étais phthisique, et que je ne m'en sauverais pas.

— Et que vous a-t-il prescrit?

— De me confesser et de me mettre en état de grâce.

— Et vous y êtes?

— Non.

Elle me fit cette réponse d'un ton farouche et hautain. Sa figure était de plus en plus sinistre. Mme d'Elmeval la regardait avec étonnement, la bonne et l'enfant avec crainte.

— Tout ça ne me dit pas si je vais bientôt mourir, reprit la malade avec autorité. Allons, le médecin doit savoir cela, il faut le dire!

— Je ne peux pas vous le dire sans vous examiner et vous interroger. Ce n'est pas ici le moment; où demeurez-vous?

— Là, derrière cette montagne, répondit-elle en me montrant les premiers contre-forts du cap Sicier, tout auprès de la mer, au poste des gardes-côtes. C'est moi la femme au brigadier Estagel.

— Alors vous avez le moyen de faire venir un médecin, ou la force d'aller en consulter un à la ville, puisque vous avez pu monter à la chapelle pour prier.

— Ce n'est pas la même chose! Je suis trop laide à présent pour aller me faire voir à la ville, et d'ailleurs je ne crois pas à tous ces médecins-là; ils ne m'ont rien fait.

— Mais vous, faites-vous ce qu'ils vous ordonnent?

— Je ferai ce que vous me direz. Voulez-vous venir chez moi demain?

— Soit. J'irai.

— C'est bien, fit-elle tranquillement du ton d'une reine qui accepte l'hommage d'un sujet.

— Merci! lui dis-je d'un ton ironique.

— Oh! je vous paierai, reprit-elle, j'ai de quoi; je ne suis point une pauvre pour demander la charité.

Son impertinence m'agaçait.

— Alors je n'irai pas, repris-je. Vous direz merci, ou vous ne me verrez pas.

— Merci donc! répondit-elle avec ce sourire amer et presque haineux que j'avais déjà remarqué.

Au lieu de s'en aller, elle resta fièrement plantée avec son bâton sur le tertre au-dessus de nous. Elle examinait la marquise avec une attention singulière, et celle-ci la regardait avec une certaine curiosité.

— Savez-vous ce que c'est que cette femme? me dit-elle à voix basse; c'est une beauté déchue de sa gloire. Elle a dû être ravissante, coquette, adorée de tous les jolis cœurs de la plage; elle a régné dans son milieu, elle a commandé, usé et abusé de son pouvoir; elle s'est bien mariée pour sa condition: elle gouverne maintenant son mari, elle bat ses enfans si elle en a, elle fait des pèlerinages, et elle ne croit à rien; elle s'ennuie, elle regrette la danse, la parure et les triomphes; elle est malade de mécontentement,

et elle en mourra; elle pleure sa fraîcheur, sa force et peut-être quelque fiancé pauvre qu'elle avait dédaigné et qui s'est consolé trop vite. Voilà mon roman; vous me direz demain si je me suis trompée.

La Zinovèse semblait chercher à lire dans nos yeux ce que nous disions d'elle, car elle se sentait l'objet de nos commentaires, et elle posait évidemment devant nous. Elle descendit quelques pas et nous demanda ou plutôt nous réclama une orange qui lui fut donnée aussitôt. Alors elle s'assit sans façon près de la marquise, et, pelant l'orange : — Mauvais fruit! dit-elle. C'est de la vallée d'Hyères, ça ne vaut rien. C'est dans mon pays que ça mûrit!

— De quel pays êtes-vous? lui demanda la marquise.

— De la montagne, du côté de Monaco.

— Je voyais bien à votre accent que vous n'étiez pas d'ici; mais pourquoi vous appelle-t-on la Génoise?

— C'est un vilain nom que les femmes d'ici ont voulu me donner par jalousie; mais je l'ai accepté et gardé pour les faire enrager.

— Pourquoi est-ce un vilain nom?

— Parce que ceux de la Provence détestent ceux de Gênes. Il y a une *pique* pour la pêche. Les Provençaux voudraient garder pour eux tout le poisson des côtes. Autrefois ils avaient le monopole; à présent la mer est à tout le monde, et les bateaux de la côte du Piémont et des autres côtes plus près d'ici viennent prendre ce qu'ils peuvent. Ça ferait des disputes et des tueries en mer, si on osait; mais les gardes-côtes sont là pour empêcher. Il y en a qui voudraient tuer aussi les gardes pour pouvoir se venger des pêcheurs étrangers et pour voler l'eau de la mer.

— Comment! voler l'eau de la mer?

— Oui, oui, pour se faire du sel et ne pas le payer. La loi défend de prendre un seul verre d'eau dans les ports, et sur les côtes on n'en peut prendre qu'un seau de temps en temps; encore ça pourrait être empêché, si on voulait. Soyez tranquille! quand je vois arriver un baquet, je crie après les hommes du poste. Est-ce que vous dormez? que je leur dis; faites donc votre ouvrage, et gardez l'eau du gouvernement.

La marquise s'abstint de toute réflexion, et, voulant s'instruire avant de juger, elle reprit : — Alors c'est par dépit contre votre zèle de bonne gardienne que l'on vous traite de *Zinovèse?*

— Oui, et parce qu'ils appellent Génois tous ceux qui ne sont pas d'Hyères ou du côté de Marseille. Ils sont si bêtes par ici! D'ailleurs il y a encore autre chose!

— Oui, vous étiez la reine du pays, n'est-ce pas?

— Ah! vous avez entendu parler de moi? dit la Zinovèse en se

redressant avec orgueil et en perdant pour un instant sa livide pâleur. Eh bien! c'est comme ça. Vous êtes jolie, tout à fait jolie, vous pensez? J'ai été encore plus jolie que vous, et je n'aurais pas changé ma figure pour la vôtre il y a dix-huit mois; mais la fièvre est venue, et vous voyez comme elle m'a menée! Me voilà maigre, vilaine et vieille à vingt-six ans. Croyez-vous que ça fait plaisir à mes ennemies! Oh! si je peux en réchapper... Mais je ne pourrai pas, et je vois bien que tout est fini!

Et la Zinovèse se mit à pleurer, les mains sur ses genoux et la figure dans ses mains.

— Voyons! il faut tâcher de la guérir, me dit la marquise avec un accent de bonté. Vous irez demain, docteur, et je suis sûre que vous lui donnerez du courage.

— Qu'est-ce que je vous disais? ajouta-t-elle, lorsqu'en rentrant sous la forêt nous nous retournâmes pour regarder une dernière fois la Zinovèse immobile, absorbée dans sa douleur : elle pleure son passé, comme la fille de Jephté pleurait son avenir. Elle est moins intéressante; pourtant... si elle allait s'évanouir là?... Non, elle se lève et s'en va d'un pas assez ferme. La jugez-vous perdue?

— Je ne peux rien juger ainsi; l'auscultation m'éclairera.

— Alors vous y allez demain? On vous verra peut-être?

— Est-ce que vous irez au cap Sicier?

— Je ne sais pas encore; mais, si je n'y vais pas, vous repasserez bien par Tamaris?

— Oui, d'autant plus que j'ai à revoir Pasquali pour mon affaire.

— En vérité, je regrette que cette terre dont vous héritez soit mal située, et que vous ne puissiez pas planter un chalet suisse au milieu de vos artichauts! Quel honnête et bon voisinage c'eût été pour Paul et pour moi! Vous lui auriez appris bien des choses excellentes. Je vous l'aurais envoyé en toute confiance, vous auriez été le médecin des pauvres... Enfin il n'y faut pas penser, puisque vous n'êtes pas riche et que le devoir vous appelle ailleurs. On est toujours bien là où on se dévoue, et vous serez bien partout.

Ce que je rapporte des paroles de la marquise est comme le résumé affectueux, enjoué et parfaitement calme de son attitude vis-à-vis de moi. Il était bien évident que, renseignée par mon excellent baron, elle m'accordait sans marchander une estime particulière, et que, les circonstances s'y prêtant, je pouvais devenir son ami; mais il n'était pas moins évident que des sentimens trop exaltés de ma part eussent été accueillis avec surprise, regret et déplaisir. — Elle est cependant bien imprudente, cette femme si réfléchie! me disais-je en traversant la forêt avec elle. Elle ne semble pas se rappeler que je suis jeune, et qu'il n'est pas nécessaire à mon âge d'entretenir en soi des vanités et des chimères pour se sentir très

agité et très malheureux auprès d'une femme dont le type répond à notre conception du beau idéal... Agité, je le suis; malheureux, je pourrais bien le devenir. Ah! tant pis pour moi! Pourquoi suis-je devenu assez maître de moi-même pour savoir cacher ce que j'éprouve? Pourquoi ai-je cherché et un peu mérité l'épithète d'*homme sérieux?* C'est peut-être funeste en amour, ce sérieux-là! La Florade n'en cherche pas si long, et peut-être aura-t-on à se défendre de son prestige. Lequel valait mieux d'être l'ami qu'on accepte, ou l'amant qu'on repousse? Si j'avais eu trente ans de plus, je ne me serais pas fait cette question; j'aurais été fier de mon lot.

Et tout cela était insensé, je le sentais bien. Toutes ces questions que je m'adressais à moi-même restaient sans réponse. Je ne pouvais, pas plus que La Florade, aspirer à la main d'une personne si haut placée. Nous ne devions ni l'un ni l'autre nous exposer à lui paraître mus par une ambition vulgaire dont nous eussions rougi, lui certes autant que moi, car il avait l'âme élevée. Donc tout nous empêchait et nous défendait d'aimer la marquise, car il ne fallait pas la voir deux fois pour être certain qu'elle ne séparerait pas le don de son cœur de celui de sa vie entière.

Et pourtant j'étais *touché*, comme on dit à l'escrime. Je ne sais même pas si je n'étais pas déjà grièvement blessé. Je m'en allais cachant et tâchant de fermer vite ma blessure, riant avec Paul et ramassant des plantes au bord du ruisseau. C'était le temps des orchidées. Je lui fis connaître les signes caractéristiques qui distinguent l'ophrys mouche des ophrys abeille, araignée, bourdon, etc. J'eus même le plaisir de trouver l'ophrys *lutea*, le plus beau de tous ceux du midi et le plus rare dans la région toulonnaise. La marquise le mit soigneusement dans son herbier de promenade, et elle écrivit pour mémoire mon nom au crayon sur l'étiquette.

— Eh bien! me dit Marescat avec sa bonhomie confiante quand il nous vit de retour à la maison du garde, vous avez vu la Zinovèse? Est-ce qu'elle vous a parlé de sa maladie? Elle mourait d'envie de vous prier de la guérir. — Et quand il sut que je me promettais d'aller chez elle le lendemain : Faites attention à vous, reprit-il. La Zinovèse est une mauvaise femme!

Il fut interrompu par une frasque de son mulet de devant, qui voulait partir avant les chevaux, et la marquise ne voulut pas consentir à me laisser retourner à pied. — Non pas, dit-elle; vous êtes venu pour nous, je ne vous laisserai pas faire cinq ou six lieues à pied en si peu d'heures. Je vous déposerai tout auprès de La Seyne, à un sentier que Marescat vous indiquera.

J'acceptai, mais je ne voulus point monter dans la calèche. J'ignorais encore combien Marescat était un homme sûr et bien-

veillant. Je ne voulais pas qu'il pût se livrer à un commentaire quelconque. Je me plaçai sur le siége à côté de lui.

— Voyons, lui dis-je, pourquoi la Zinovèse est-elle une mauvaise femme?

— Oh! bien des choses, répondit-il. D'abord elle passe pour une enragée ramasseuse d'épaves. Il n'y en a que pour elle! Et puis elle bat ses enfans.

— Elle bat ses enfans! dis-je à la marquise en me retournant vers elle, la calèche découverte me permettant de lui parler.

— J'en étais sûre, je vous l'avais dit.

— C'est pour cela que je vous proclame grande devineresse et grande physionomiste... Bat-elle aussi son mari? demandai-je à Marescat.

— Non, c'est un homme, lui! mais elle le gouverne tout de même. C'est *une femme que beaucoup en ont été fous.* Elle a été la plus jolie qu'il n'y ait pas à dix lieues autour d'ici, elle aurait pu épouser un gros bourgeois si elle avait su tenir sa langue; mais elle pense et elle dit du mal de tout le monde, et colère, c'est *une serpent* quand elle vous en veut.

— Est-ce qu'elle vous en veut, à vous?

— A moi? non! Personne n'en veut à un pauvre homme comme moi. Je n'ai ni argent, ni malice, tout le monde me laisse tranquille... Mais je vous dis ce que je sais. J'ai vu la Zinovèse *périr* son âne sous les coups. Faire du mal aux bêtes qui sont bonnes, ça me fait du mal à moi! Tenez, voilà mon cheval de droite que si je le battais, je le ferais pleurer comme une personne! Et croyez-vous que c'est bien de faire souffrir un animal qui a du cœur?

— Et l'âne de la Zinovèse, est-ce qu'il pleurait?

— Je crois bien qu'il avait pleuré toutes les larmes de son corps, pauvre bête d'âne qu'il était! C'était un âne d'Afrique, un de ces petits bourriquets gros comme des chiens, qu'on achète à Toulon quand les navires en amènent. Il y en a un comme ça à Tamaris *chez madame.* C'est fort qu'on ne s'en fait pas d'idée, et ça a de l'idée plus qu'on ne croit. Celui de la Zinovèse en avait bien enduré. Une fois il en a eu assez; il l'a jetée par terre, et avec ses pieds de devant, sa bouche et ses dents il s'est mis après elle, comme s'il avait voulu en finir et se venger en un jour de tout ce qu'il avait souffert dans sa pauvre vie de bourriquet. Il y avait là des garçons qui riaient au lieu d'aller au secours de la femme. Alors la femme s'est relevée et a commencé à leur jeter des pierres, et puis elle a attaché l'âne à un arbre, et à coups de bâton, et avec des épines qu'elle lui fourrait dans le nez, et avec des rochers qu'elle lui faisait rouler sur le corps, elle l'a forcé de casser sa corde et de sauter comme un fou dans la mer, où il s'est noyé.

Croyez-vous que c'est une femme? Je n'en voudrais pas pour tirer ma charrette! Son mari en fait pourtant bonne estime, parce qu'elle est très propre et très courageuse; malade comme la voilà, elle fait encore l'ouvrage d'un homme qui se porterait bien. Elle a aussi pour elle qu'elle a toujours été sage; dame! fière comme une reine, contente d'être courtisée, mais ne souffrant pas qu'on la touche! C'est égal, j'aime autant qu'il la garde que de me la prêter seulement pour une semaine : je n'aurais qu'à dire un mot de travers, elle serait dans le cas de m'arracher les deux yeux.

— Mais, docteur, prenez garde à vous en effet! dit la marquise, qui, penchée en avant, écoutait le babil de son conducteur; si vous ne la guérissez pas, elle vous assassinera.

— Oh! elle n'est pas traître! reprit Marescat; c'est la colère, voilà tout!

— Cela doit tenir à un état maladif. A-t-elle toujours été ainsi?

— Mais non. Au commencement de son mariage, elle était un peu braillarde et *reprocheuse*, et puis les autres femmes la faisaient monter. On n'aime ni les Niçois, ni les *Monaquois*, ni tous ceux de par là, et on en voulait aux garçons qui la trouvaient de leur goût. Oh! dame, les femmes d'ici ne sont pas bien commodes non plus, il faut le dire, et menteuses!... Savez-vous comment ça s'appelle, ce petit lavoir que vous voyez là au bord du chemin?

— Dans mon pays, on appelle cela une *babille*, parce que c'est le rendez-vous des femmes de la campagne.

— Ici ça s'appelle *une mensonge*, reprit Marescat en riant, et c'est bien appelé, je vous dis!

— Êtes-vous marié, Marescat? lui demanda la marquise.

— Oh! moi, répondit-il, j'ai une bonne femme qui travaille et qui est savante pour deux, car elle fait mes comptes, et moi, je ne sais ni lire ni écrire... Mais voilà un mauvais pas; regardez un peu comme *M. Botte*, c'est mon cheval de droite, va passer là dedans et donner du collier!

Les chemins de la presqu'île étaient insensés, nous ne faisions que nous enfoncer dans des trous ou gravir des escaliers de rochers. Le bonhomme conduisait avec certitude, toujours riant et causant. Les promenades en voiture dans les mauvais chemins m'ont toujours beaucoup plu. Chaque pas est une aventure. La marquise, déjà habituée à ce genre de locomotion difficile et périlleuse, s'amusait de ma surprise, car il est certain que Marescat, son mulet et son cheval favori faisaient des prodiges.

Je les quittai au sentier de La Seyne, et je courus rejoindre La Florade à Toulon. Pasquali l'avait grondé et ne lui avait pas promis de réussir; mais, loin d'être soucieux, il était porté par son heureux tempérament à voir tout en beau. Il se croyait déjà débarrassé de

l'inquiétante aventure de la bastide Roque, et il respirait à pleins poumons comme un homme qui a craint de perdre sa liberté. Je ne lui parlai pas de ma promenade avec la marquise. J'évitai de lui parler d'elle, et malgré tout je trouvai le moyen de me sentir très jaloux de lui. Il me sembla qu'il m'examinait avec surprise, qu'il devinait en moi quelque trouble insolite, et qu'en s'abstenant de m'interroger il se réservait d'en apprécier la cause par lui-même.

Rentré chez moi, je me débarrassai l'esprit de toutes ces vapeurs fantastiques en écrivant au baron. Durant tout le temps que nous avions passé ensemble, nos journées s'étaient généralement terminées par une ou deux heures de causerie intime, où nous résumions toutes les impressions reçues pour les analyser et les juger en commun. Nous étions le plus souvent d'accord dans nos appréciations, et quand il nous arrivait de discuter, c'était un plaisir de plus. Le baron avait une lucidité d'esprit, une jeunesse de cœur et une aménité de formes qui me faisaient chérir son commerce et regarder son amitié comme une bonne fortune dans ma vie.

L'entretien journalier de cet excellent vieillard me manquait. Celui de La Florade, plus animé, m'avait rendu un peu infidèle peut-être dans les premiers jours; mais je ne sentais pas en lui cet appui, ce conseil, cette sagesse qui m'avaient été si salutaires, et, repentant de n'avoir encore écrit à mon vieux ami que de courtes lettres, je me mis à lui écrire un volume que je lui envoyai à Nice. Je me gardai cependant de lui dire combien la marquise était liée à mes agitations intérieures; mais ces agitations, je ne les lui cachai pas, et, m'accusant de faiblesse et de folie, je promis à mon cher mentor de terrasser l'ennemi.

Je me rendis chez la Zinovèse par mer jusqu'à la plage des Sablettes. Là, je renvoyai la barque et marchai devant moi, sur le rivage de la Méditerranée, me renseignant sur le poste des douaniers du *Baou rouge*. On me dit qu'il ne fallait point passer le *baou*, mais regarder sur ma droite l'ouverture du val de Fabregas. Je passai le Fort-Blanc, puis un autre fort ruiné, et par des sentiers d'un mouvement hardi, tantôt dans les pinèdes, tantôt sur la falaise rouge, je découvris dans un pli de terrain, au bord d'un ruisseau et près d'une petite anse très bien découpée, la maison que je cherchais. Ces rainures dans la montagne, qu'on appelle trop pompeusement en Provence des vallons, sont produites par l'écoulement des pluies dans les veines tendres du roc ou dans les schistes désagrégés. Le ruisseau est à sec huit mois de l'année; mais il suffit qu'il ait amené quelques mètres de terre meuble, pour que la végétation et un peu de culture s'en emparent. Le poste des douaniers était très agréablement situé sur une terrasse dallée qui permettait de surveiller la côte; cependant l'habitation adossée au roc ne regardait

pas la mer, et ne présentait au vent d'est que son profil. Malgré cette précaution, j'y trouvai la température fort aigre. Une varande et des mûriers taillés en berceaux ombrageaient la maison, ou plutôt les cinq ou six maisons basses construites sur le même alignement en carré long. Là vivaient cinq ou six familles, les gardes-côtes ayant presque tous femmes et enfans.

La Zinovèse était assise avec les siens sur la terrasse. C'étaient deux petites filles charmantes, très proprement tenues, mais dont l'air craintif révélait le régime de soumission forcée. — Entrez dans mon logement, me dit-elle, et soyez tranquille; vous n'y attraperez point de vermine, comme dans ceux des autres! Quant à vous, dit-elle à ses filles, restez là, et si je ne vous y retrouve pas, gare à moi tantôt!

— Vous n'êtes pas phthisique, lui dis-je quand je l'eus auscultée, vous avez le foie et le cœur légèrement malades. Votre toux n'est qu'une excitation nerveuse très développée, et je ne vois rien en vous dont vous ne puissiez guérir, si vous le voulez fortement. Tenez-vous à la vie?

— Oui et non. Qu'est-ce qu'il faut faire?

Je lui prescrivis une médication et un régime, après quoi je lui demandai si elle entretenait quelque habitude de souffrance morale impossible à surmonter.

— Oui, dit-elle, j'ai une grosse peine, et je vais vous parler comme au confesseur. J'aime un homme qui ne m'aime plus.

— Est-ce votre mari?

— Non, *l'homme* est un brave homme qui m'aime trop, et que je n'ai jamais pu aimer. Ça ne fait rien, on faisait bon ménage quand même. Je suis une femme honnête, moi, voyez-vous, et ceux qui vous diraient le contraire, c'est des menteurs et des canailles!

— Calmez-vous : personne ne m'a dit le contraire.

— Non, vrai? A la bonne heure; mais je vais vous dire tout. Dans ma vie de femme raisonnable et courageuse, j'ai fait une faute : j'ai eu un amant, un seul, et je n'en aurai pas d'autre, j'ai trop souffert. C'est ce qui m'a tuée.

— Oubliez-le.

— Ça ne se peut pas. J'y penserai jusqu'à ce qu'il meure. Ah! s'il pouvait mourir! Que Dieu me fasse la grâce de le faire périr en mer, et je crois bien que je serai guérie!

— Étiez-vous vindicative comme cela avant d'être malade?

— Avant d'être malade, je m'ennuyais un peu du mari et des enfans, voilà tout. Ça n'allait pas comme je voulais, je ne me trouvais pas assez riche. Pierre Estagel m'avait trompée : il croyait hériter d'un oncle riche, et le vieux gueux n'a rien laissé. J'ai bien eu des

robes et des bijoux à mon mariage, et puis après rien que la place du mari. Il a fallu travailler sans jamais s'amuser. J'ai fait mon devoir, mais j'avais bien du dégoût, quand j'ai rencontré ce damné qui m'a aimée. Je croyais bien que je ne lui céderais pas. J'étais contente et fière de ses complimens, voilà tout; par malheur, il n'était pas comme les autres, lui, il savait parler! Enfin j'ai été folle, et pendant deux mois j'étais contente, je ne me reprochais rien. J'endurais tous mes ennuis, je ne pensais qu'à le voir! J'étais toute changée, un petit enfant m'aurait fait faire sa volonté. Le mari disait : « Qu'est-ce que tu as? Je ne t'ai jamais vue si douce! » Et il m'aimait d'autant plus, pauvre bête d'homme!... Mais l'autre s'est lassé de moi tout d'un coup. Il a dit qu'il avait eu occasion de voir Estagel, que c'était un homme de bien, qu'il était fâché de le tromper, que ça lui paraissait mal! Qu'est-ce que je sais? tout ce qu'on ne se dit pas quand on aime, tout ce qu'on veut bien dire quand on n'aime plus. Et moi, je ne peux pas pardonner ça, vous pensez! Je le garderai sur mon cœur tant que le sien sera dans son corps!

— Alors, quand vous voulez vivre, c'est pour vous venger?

— Si je dois rester laide, il faudra que je le voie mourir! Si je redeviens jolie, je me ferai fière, j'irai dans les fêtes, je mettrai mes chaînes d'or et tout ce que j'ai, et on parlera encore de la Zinovèse, et je ferai celle qui se moque de lui, et il me reviendra; mais je le chasserai d'autour de moi comme un chien, et il vivra pour me regretter.

J'essayai de calmer par le raisonnement cette âme irritée; je ne l'entamai pas d'une ligne, et je la quittai sans espérance de la guérir. Son état physique n'était certes pas désespéré; mais la passion, et la passion mauvaise et persistante, combattrait vraisemblablement l'effet de mes ordonnances et les derniers efforts de la nature. On ne sauve pas aisément ceux qui s'appliquent à détruire leur âme, car c'est le grand moteur que nos remèdes n'atteignent pas.

Comme aucune espèce de voiture ne pouvait venir au cap Sicier par le bord de la mer, je montai sur le *Baou rouge*, afin de voir si de là je découvrirais dans la vallée intérieure de la presqu'île la vieille et déjà bien-aimée calèche de Marescat, amenant de ce côté la marquise et son fils. Le *Baou rouge* est bien nommé. La pierre et la terre y sont d'un rouge sombre à teintes violacées. Une forêt de pins maritimes, maigres et tordus par le vent, l'enveloppe de la base au sommet; mais les buissons de chêne coccifère, de globulaires en broussailles, ainsi que les cistes, les romarins et les lavandes, donnent de la grâce et de la fraîcheur aux éclaircies. Un unique sentier gravit rapidement jusqu'au sommet. Là, je trouvai une guérite de garde-côte, et je fus curieux d'en visiter l'intérieur,

Ces guérites sont des huttes de pierres brutes, de mottes de terre et de branchages, avec un toit de roseaux ou de lames de schiste. Comme elles sont tolérées plutôt que permises, elles sont l'ouvrage des factionnaires, et il leur est interdit d'y avoir aucune espèce de meuble, de couverture, de bien-être quelconque propre à favoriser le sommeil. Un banc de pierre ou de briques leur permet cependant de s'y étendre; mais comme il n'y a ni porte ni fenêtre, le froid des nuits mauvaises et le bruit assourdissant des tempêtes se chargent probablement de tenir le factionnaire éveillé. Ces huttes doivent en outre être placées de manière à dominer tout ce qui ferait obstacle à la vue dans le rayon de la surveillance assignée au factionnaire. On les trouve donc souvent perchées dans les sites les plus effrayans, et le sentier battu qui entourait celle-ci n'avait pas, au bord du précipice vertical, plus de quinze centimètres de large. Il n'y eût pas fait bon d'être somnambule; mais on sait que là où passe la chèvre le douanier peut passer.

Comme je regardais le beau spectacle de la mer écumante contre les âpres racines de la falaise, le garde-côte, qu'on croit parfois absent, mais qui est toujours là, guettant toutes choses, sortit je ne sais d'où, et m'aborda d'un air grave et bienveillant. C'était un homme d'une quarantaine d'années, d'une belle et douce figure. — Êtes-vous le médecin? me dit-il. — Et sur ma réponse affirmative : — Alors vous venez du poste? Vous avez vu ma femme?

— Vous êtes donc maître Pierre Estagel? Eh bien! votre femme a besoin d'être soignée; mais il y a de la ressource.

Le garde-côte secoua la tête. — Elle se donne trop de mal, dit-il, elle n'a pas de repos, et Dieu sait qu'elle n'est pourtant pas obligée de se tourmenter : nous avons bien de quoi vivre; mais c'est une pauvre femme qui voudrait toujours ce qu'elle n'a pas, et qui ne se contente jamais de ce qu'elle a.

Il resta pensif. C'était un homme doux, mais peu expansif, habitué à la solitude, au silence par conséquent. Je vis qu'il fallait le questionner, moyennant quoi je sus toute l'histoire de sa femme. Elle avait été riche. Son père était patron d'une grosse barque de pêche et propriétaire de deux autres. Un coup de mer avait brisé toute sa fortune. Estagel l'avait aidé à se sauver lui-même, et il avait apporté au rivage Catarina (la Zinovèse), demi-morte de peur et de froid. Elle était venue là en partie de plaisir avec son père, comme cela lui arrivait souvent. Elle était déjà connue pour sa beauté et sa *belle danse* aux pèlerinages de la côte. Il y avait donc près d'un an qu'Estagel l'avait remarquée. En la voyant ruinée et désolée, il lui offrit le mariage, qu'elle accepta sous le coup du découragement; mais elle se flattait d'un héritage qui leur échappa. On sait le reste, la Zinovèse me l'avait dit. Le mari n'avait aucune

espèce de soupçon sur elle. Il la jugeait plus inaccessible que les rochers de son poste, et sa confiance n'avait rien qui ne lui fît honneur à lui-même. On sentait en lui une droiture de cœur et une patience de caractère assez remarquables. Il ne s'exprimait pas mal, il lisait même quelquefois, et je vis dans la hutte un vieux volume dépareillé du Plutarque d'Amyot à côté de sa pipe.

— Mais vous ne faites plus de faction, lui dis-je, puisque vous voilà gradé?

— Gradé et décoré, répondit-il en soulevant la capote qu'il avait jetée sur ses épaules par-dessus son uniforme. On m'a donné cela pour un sauvetage. Je ne le demandais pas. Quant au grade, il me dispense de la faction, et vous me voyez ici en remplacement volontaire d'un camarade qui s'est trouvé indisposé aujourd'hui. — Et il se mit à réparer la cabane, qui tombait en ruine.

— Il paraît, lui dis-je, qu'on a peu de soin de ce pauvre abri, où certes il n'y a rien de trop.

— Ah! que voulez-vous? on s'ennuie de réparer ce qui tombe toujours! Quand je faisais mon quart de nuit, je n'entendais pas rouler une pierre sans la relever.

— Vous y avez passé des nuits bien dures, n'est-ce pas?

— Oui! Une fois, — la guérite n'était qu'en terre et en feuillée dans ce temps-là, — j'ai été emporté avec sur cette pointe de rocher que vous voyez là-dessous. Heureusement il s'est trouvé un petit arbre pour me retenir. Les plus mauvais coups de vent ici sont ceux qui tournent tout d'un coup de l'est au nord-ouest. Ça vous prend comme en tire-bouchon et vous enlève; mais il y a aussi de bonnes nuits. Quand on étouffe dans les villes et même dans les maisons à la côte, ici, l'été, on est content de respirer, et de temps en temps on regarde la lune pour se désennuyer de regarder la mer.

— Avez-vous affaire aux contrebandiers quelquefois?

— Non, la côte est trop mauvaise, la calangue est petite et trop facile à surveiller. Vous voyez ces deux pointes de rocher qui sortent de la mer à cinq cents mètres de la falaise. On les appelle les *freirets* ou les *frères*, parce que de loin les deux écueils ont l'air d'être tout pareils. Eh bien! toute la falaise est bordée de roches sous-marines du même genre, et on appelle ces endroits-là les *mal passets*. Ce n'est donc pas une plage pour débarquer de la contrebande dans les mauvaises nuits, et quand la mer est douce, nous entendons tout. Notre affaire, c'est de regarder, aussi loin que nous pouvons voir, s'il n'y a pas quelque embarcation en détresse, afin d'aller avertir le poste et porter secours. Vous voyez que nous faisons plus de bien que de peine aux gens de mer, et nous sommes aimés dans le pays.

Après avoir arraché par lambeaux tous les renseignemens, que je rapporte ici en bloc, car maître Estagel semblait compter ses paroles, et ses yeux attentifs ne quittaient pas l'horizon, je pris congé de lui en lui serrant la main et en refusant, bien entendu, d'être indemnisé de ma visite à sa femme. Il me montra un sentier pour rejoindre la route de mulets qui monte jusqu'au sommet du cap Sicier, celui de la falaise étant trop dangereux. — D'ailleurs vous ne pourriez pas le suivre sans vous égarer, me cria-t-il. Il n'y a que nous qui sachions au juste où il faut poser un pied et puis l'autre.— Et comme je me rapprochais de lui pour allumer un cigare, je lui demandai si réellement un douanier était un chamois qu'aucun autre homme ne pouvait suivre dans les précipices.

— Ma foi, répondit-il, je n'ai vu, en fait de messieurs, qu'un seul jeune homme, un petit officier de marine, capable de me suivre partout. Il venait là pour son plaisir, et une fois nous avons fait assaut à qui descendrait le plus vite de la rampe de Notre-Dame-de-la-Garde jusqu'au rivage.

— Et qui a gagné?

— Personne, nous sommes arrivés ensemble.

Je partais; je ne sais quelle induction rapide de mon cerveau me fit revenir encore comme pour ramasser une plante que j'avais remarquée auprès de la hutte.

— Comment l'appelez-vous? me dit le garde-côte.

— *Épipacte blanc de neige.* Et l'officier de marine, comment s'appelait-il?

— Ah! l'officier... C'était dans ce temps-là un enseigne à bord du *Finistère;* je crois qu'il a passé lieutenant à bord de la *Bretagne*, mais je ne me rappelle pas son nom.

— Ce n'était pas La Florade?

— Juste! vous l'avez dit; un charmant garçon! Vous le connaissez?

— Oui. Adieu, merci!

De déduction en déduction, j'arrivai, tout en marchant, à me persuader que La Florade devait être l'amant volage et maudit de la Zinovèse. Était-ce vraisemblable? On le saura plus tard.

Et puis je pensai à l'existence de ces gardes-côtes, humble providence des navigateurs, si longtemps haïs et menacés par la population côtière: Il n'est pas de situation particulière dont l'examen ne produise en nous un retour personnel et qui n'amène cette question intérieure : « Si j'étais à la place d'un de ces hommes, quel effet en ressentirais-je? » Et j'allais m'identifiant par la rêverie à cette rêverie continue de la sentinelle de mer, seule dans un endroit terrible, écoutant les arbres se briser autour d'elle dans les nuits sinistres, et cherchant à distinguer l'appel suprême de la voix hu-

maine au milieu des sifflemens de la bourrasque et des rugissemens du flot. Je rêvais aussi aux délices des belles nuits d'été, aux harmonies de la brise marine, à la succession de spectacles enchanteurs que la lune prodigue aux montagnes désertes et aux noirs écueils plongés dans la vague phosphorescente. Être sans besoins, sans appréhensions personnelles sous ce toit de branches, sans souvenirs et sans projets, et posséder à soi tout seul, pendant des saisons entières, le tableau grandiose de la nature à tous les momens de sa vie mystérieuse, compter ses pulsations, respirer ses parfums sauvages, étudier ses moindres habitudes, connaître les moindres phases de tous ses modes d'existence et de manifestation depuis le sommeil du brin d'herbe jusqu'à la marche du nuage, et depuis le réveil bruyant de l'oiseau de proie jusqu'au muet travail de décomposition du rocher! L'homme du peuple sent vaguement ces jouissances, mais la continuité de sa contemplation forcée le blase et l'attriste. Il arrive à participer au calme stupéfiant de la pierre rongée par la lune ou à la monotonie du mouvement des ondes fouettées par le vent. L'homme intelligent résisterait davantage, mais il pourrait bien s'exaspérer tout à coup contre l'assouvissement de sa jouissance, car, il n'y a pas à dire, c'est un idéal pour tous les amans de la nature que de se trouver aux prises avec elle dans un lieu déterminé, sans être rappelé à chaque instant aux obligations de la vie sociale; mais l'habitude de cette vie devient impérieuse, et ceux qu'elle fatigue ou irrite le plus sont peut-être ceux qui s'en passeraient le moins.

Je voulus gravir jusqu'à la pointe du promontoire, mais de là je ne vis que la mer immense et la garigue déserte jusqu'à la forêt parcourue la veille. Je me flattais de reconnaître la robe noire de la marquise, si elle était en promenade de ce côté. Je ne vis pas un être humain entre la falaise et la forêt. Je redescendis, et comme j'approchais d'une source où, sur quelques mètres de terre fraîche entourés d'une palissade, croissaient au beau milieu du désert des légumes Dieu sait par qui plantés, je vis un homme assis au bord de l'eau qui se leva à mon approche : c'était Marescat. Le cœur me battit bien fort, mais j'appris vite qu'il était seul.

— Je suis venu, dit-il, vous chercher de la part de *madame*. M. Paul s'est un peu enrhumé hier à la chapelle. On n'a pas voulu sortir aujourd'hui, mais madame a dit : « Peut-être que le docteur nous cherchera. Il ne faut pas qu'il revienne à pied, c'est trop loin. Conduisez-lui la calèche et priez-le de venir nous voir s'il a le temps de s'arrêter; si ça le dérange, vous le mènerez tout droit au paquebot de La Seyne. »

C'était aimable et bon de la part de la marquise; mais il n'y avait pas lieu de s'enfler d'orgueil. Paul était enrhumé, et on désirait

mes soins avant tout. — N'importe, chère et digne femme, pensai-je, j'irai avec joie.

— Eh bien! me dit Marescat en me ramenant à Tamaris, vous avez revu la Zinovèse? Mais elle ne vous a pas tout dit, allez! Et moi je vous dirai tout, si vous voulez. Elle est malade d'amour.

J'essayai de changer la conversation, il y revint plusieurs fois. Il aimait à causer dans un langage impossible, dont je ne saurais donner aucune idée. Il avait beaucoup voyagé, il avait été conducteur d'omnibus en Afrique, où il avait appris un peu d'arabe; il avait été au siége de Sébastopol, et puis en Grèce et en Turquie, pour voiturer des vivres et des effets de campagne. Il savait donc s'expliquer en russe, en grec moderne et en turc. Il joignait à cela un peu d'anglais et d'italien à force de conduire des étrangers de Toulon à Nice et réciproquement, si bien qu'à force de cultiver les langues étrangères, il n'en savait aucune et parlait le français le plus étrange que j'aie jamais entendu. Je l'écoutais avec plaisir et curiosité. La construction de sa phrase était aussi originale que le choix de ses mots; mais je n'essaierai guère de l'imiter, j'y perdrais ma peine.

Quand je vis à son insistance qu'il était en possession de quelque secret dont il avait besoin de se débarrasser, plutôt par tourment de conscience que par bavardage, je l'interrogeai sérieusement.

— Eh bien! me dit-il, gardez ça pour vous tout seul et pour *lui;* mais dites au lieutenant La Florade de faire attention.

— Vous pensez donc...

— Je ne pense rien; j'ai vu! Une fois que je dormais dans un fossé, attendant un homme de la campagne avec qui j'avais affaire de fourrage pour mes bêtes, — c'était un soir qu'il faisait un grand brouillard sur le cap, — j'ai été réveillé par des pas, et j'ai vu passer le lieutenant qui s'en allait suivi de la femme au brigadier. Il s'est arrêté deux fois pour lui dire : *Adieu, va-t'en!* Mais à la troisième fois, comme elle le suivait toujours, il s'est fâché, et il l'a un peu poussée, en disant : T'en iras-tu? Veux-tu te perdre? Je veux que tu t'en ailles! Elle est restée là plantée comme un arbre au bord du chemin, et elle l'a regardé marcher du côté de la mer tant qu'elle a pu le voir. Elle était tout à côté de moi, et moi de ne pas bouger, car qui sait quelle dispute elle m'aurait cherchée! Alors je l'ai vue qui levait son poing comme ça au ciel, et elle a juré dans son patois italien en disant : « Tu mourras, tu mourras! » Vous sentez que je n'ai parlé de ceci à personne, et si je vous en parle, c'est pour que vous avertissiez votre ami de ne pas retourner par là tout seul. Une femme n'est qu'une femme; mais il y a, dans nos pays de rivages, des bandits qui sortent on ne sait pas d'où, et qui, pour une pièce de cinq francs... Vous m'entendez bien. Faites ce que je vous dis et

ne me nommez pas, car la *brigadière* pourrait bien me le faire payer plus cher que cent sous!

Marescat étant un excellent homme, je crus devoir prendre son avis en considération, et je promis d'avertir La Florade le soir même.

Comme je descendais de voiture à l'entrée de la petite terrasse de Tamaris, j'eus comme un éblouissement en voyant La Florade en personne vis-à-vis de moi, à l'autre bout de cette même terrasse. Il avait été voir Pasquali pour connaître le résultat de sa conférence avec Mlle Roque, il s'en retournait à pied par La Seyne avec Pasquali. La marquise, en voyant passer son voisin, l'avait appelé pour lui dire bonjour. Elle échangeait avec lui quelques mots à travers la grille du rez-de-chaussée. La Florade se tenait à distance respectueuse. Je ne sais si elle le savait là ou si elle remarquait la présence d'un étranger; mais il la voyait, lui, et à travers le buisson d'arbousiers il la contemplait avec tant d'attention, qu'il ne me vit pas tout de suite. Toutes les furies de la jalousie me firent sentir instantanément leurs griffes. Je n'avais jamais aimé, et j'avais trente ans! Je feignis de ne pas l'apercevoir. Je saluai rapidement Pasquali et j'entrai brusquement dans le vestibule, comme si j'eusse voulu défendre la maison d'un assaut.

En me voyant, la marquise exprima une vive satisfaction et dit à Pasquali : — Ah! voilà notre providence, à Paul et à moi! Mais où cours-tu? ajouta-t-elle en rappelant l'enfant, qui voulait s'échapper à travers mes jambes par la porte entr'ouverte.

— Laisse-moi aller voir l'officier de marine qui est dans le jardin, répondit Paul; je veux regarder de près son uniforme!

— Non, lui dis-je, vous n'irez pas! Quand on est enrhumé, on ne doit pas courir dehors!

En lui parlant ainsi, je le retins et le ramenai vers sa mère avec une vivacité tout à fait en désaccord avec ma manière d'être habituelle, et dont il s'étonna et se piqua même un peu. On devine de reste le motif secret de ma brusquerie. Je ne voulais pas que Paul devînt un lien entre sa mère et La Florade, comme cela avait eu lieu pour moi. Elle m'approuva sans me comprendre, et prit son fils sur ses genoux; je regardai si La Florade épiait toujours : il avait disparu. Pasquali, qui ne voulait pas le faire attendre, prenait congé.

Paul avait un peu de fièvre. Je prescrivis vingt-quatre heures de claustration, à moins qu'il ne fît très chaud le lendemain, et la marquise me conduisit à sa petite pharmacie de voyage pour que j'eusse à choisir les infusions convenables. J'hésitais, je réfléchissais, j'étais minutieux comme s'il se fût agi d'une grosse affaire, le tout pour prolonger ma visite. Je vis que ma stupide ruse inquiétait la pauvre femme. Je me la reprochai et me hâtai de la tranquilliser. Au fond,

j'étais honteux de moi, j'étais troublé, j'avais une idée fixe : avait-elle aperçu La Florade? avait-elle rencontré le feu de son regard? Pauvre homme que j'étais, avec toute ma force lentement amassée et ma longue confiance en moi-même!

La marquise ne me parut pas avoir fait la moindre attention à l'officier de marine, et je me gardai bien de lui en parler.

— Quoi de nouveau? dis-je à La Florade en le retrouvant le soir sur son navire, où j'étais invité à dîner par le médecin du bord.

— Rien. *Elle* me met dans une impasse. *Elle* dit qu'elle ira vivre où je voudrai, pourvu que je promette d'aller l'y voir. Pasquali n'a pu trouver d'autre moyen de l'ébranler qu'en lui disant qu'on devait obéir à la personne qu'on aime, et que, ma volonté étant de l'éloigner, elle avait à me prouver son affection en se soumettant sans condition aucune. Elle a demandé deux jours pour réfléchir, ajoutant que j'avais bien tort de ne pas lui dire moi-même ce que j'exigeais, marquant quelque défiance de la validité des pouvoirs de l'intermédiaire, ne luttant que par son inertie, et montrant à Pasquali étonné cette douceur têtue qui est plus difficile à manier que la violence.

— Alors vous faites bon marché de la violence? vous ne craignez pas les femmes franchement irritées?

— Pourquoi me demandez-vous cela?

— Parce que j'ai vu ce matin une autre de vos victimes qui me paraît plus fâcheuse encore que Mlle Roque.

— Vous plaisantez?

— Non. J'ai vu la Zinovèse. Savez-vous qu'elle est très malade?

— Au diable le médecin! Qu'alliez-vous faire là? Elle vous a parlé de moi? elle a eu la folie de me nommer?

Je lui racontai toute l'affaire sans lui dire un mot de la marquise, et quand il sut que le bon Marescat était seul avec moi en possession de son secret, il se calma et me parla ainsi :

« Cette Monaquoise était une beauté incomparable, et je suis sensible à la beauté plus que je ne peux le dire. Elle était coquette. Rien ne ressemble à une femme qui veut aimer comme une femme qui veut plaire. Une coquette ressemble également beaucoup à une femme de conscience large et de mœurs faciles. J'y fus trompé. Je crus qu'on ne me demandait qu'un effort d'éloquence et un élan de passion pour succomber avec grâce. Est-ce ma faute, à moi, si, croyant rencontrer une aventure, je tombe dans une passion? Vous voyez que je ne suis pas un fat. Plus la Zinovèse me disait que j'étais sa première et unique faute, moins je voulais le croire, et, ne lui demandant aucun compte de son passé, je lui savais mauvais gré de se faire inutilement valoir. Je fus vite dégoûté, non pas d'elle, mais de cette importance qu'elle voulait donner à nos relations. Il

était question de quitter son mari et ses enfans! Elle se disait si malheureuse avec son garde-côte, assujétie à tant de travail et de privations que je lui offris le peu que je possède. Elle refusa avec hauteur, et je commençai à voir que j'avais affaire à une femme plus fière et plus à craindre que je ne l'avais prévu.

« Elle commença bientôt à se dire malade de chagrin et à m'assigner des rendez-vous qui l'eussent perdue. J'avais déjà bravé le danger dans l'enivrement de ma fièvre, car j'ai eu de l'emportement pour cette nature énergique, je ne le nie pas. Elle a une exaltation d'esprit et une âpreté de formes qui la rendent souvent très vulgaire, mais sublime par momens. Il n'est pas dans ma nature d'avoir peur d'une panthère. Je n'ai donc jamais craint sa violence; mais je devais craindre de commettre une mauvaise action, et je fus renseigné trop tard sur la véritable situation de cette femme. Le hasard me fit rencontrer et connaître son mari; dois-je dire le hasard? Non! il faillit surprendre un de nos rendez-vous. La femme eut le temps de se cacher, et je payai d'audace en abordant le garde-côte et en le priant de me servir de guide au bord des falaises. Je trouvai en lui une bonté et une droiture remarquables. Je connus ses ressources; je vis qu'il était le plus aisé et le plus considéré de son poste, qu'il adorait sa femme, qu'ils avaient des enfans charmans, que la Zinovèse jouissait d'une réputation de sagesse, et que j'arrivais comme un fléau, comme un voleur, si vous voulez, dans l'existence de ces gens-là. Je me jurai à moi-même de ne pas amener une catastrophe, et je ne revis la Zinovèse que pour lui faire mes adieux, lui donner ma parole d'être à tout jamais à son service en quelque détresse de sa vie que ce fût; mais, comme je n'avais jamais songé à la disputer à ses devoirs de famille, je la conjurai d'y revenir et de m'oublier. Elle me fit des menaces; elle m'en fait encore, soit! ceci ne m'occupera pas plus que tous les autres périls dont la vie se compose, depuis la chute d'une pierre sur la tête jusqu'à une attaque de choléra; mais me voilà fort inquiet de sa santé, que je ne savais pas si compromise. Croyez-vous réellement que le chagrin en soit la cause? »

— Je le crois, surtout parce que le chagrin agit sous forme de colère perpétuelle et de soif de vengeance.

— Mais enfin ce n'est pas moi qui l'ai rendue méchante? Elle l'a toujours été; je l'ai vue ainsi dès le premier jour.

— C'est possible, et vous n'en êtes que plus à blâmer. On doit plaindre les méchans et s'efforcer de les calmer. Quand on les enflamme et les excite par la passion, on n'a que ce qu'on mérite, s'ils vous étranglent.

— Qu'elle m'étrangle donc, mais qu'elle guérisse!

— Cela pourrait bien arriver. Prenez garde!

— Je vous répondrai comme Paul-Louis Courier : « Eh! mon ami, quelle garde veux-tu que je prenne? Celle qui veille à la porte du Louvre... »

— Soit, ce qui est fait est fait. J'ignore si mes pilules d'opium vous serviront de préservatif contre une *coutelade*; mais vous devriez bien songer à ne pas vous replonger dans de pareils embarras. Pour peu que votre passé nous en révèle encore deux ou trois du même genre, je crains de fortes atteintes à la tranquillité de votre avenir.

— Oh! *tranquillité*, je me ris de toi, s'écria-t-il. Voilà bien la plus forte attrape que les hommes aient inventée. Eh! mon cher, le cœur de l'homme est fait pour la tranquillité comme un oiseau pour la cage. Amassez donc une provision de tranquillité pour vos vieux jours! Enseignez-moi où ça se trouve, où ça se vend, et dans quelles bouteilles ça se conserve! Pendant que je m'amuserai à ficeler et à cacheter ma tranquillité dans une cave, la voûte s'effondrera sur ma tête, ou un tremblement de terre nous engloutira, ma tranquillité et moi! Nous voici bien tranquilles sur ce navire monumental et bien amarrés dans un port tranquille : où serons-nous dans cinq minutes? Peut-être aurai-je un coup de sang et serez-vous en train de vouloir retenir ma pauvre âme déjà envolée, — ou bien, en descendant tout à l'heure dans le canot, peut-être ferez-vous un faux pas et irez-vous voir l'Achéron pendant que nous perdrons tous notre tranquillité pour vous retirer de la mer. Mon cher docteur, ne me parlez jamais de cette chose que je n'admets pas et dont je ne puis me faire aucune idée. La vie, c'est le mouvement, l'agitation, la dépense incessante des forces physiques, morales et intellectuelles. Aimons, souffrons, risquons et acceptons tout gaîment, ou tuons-nous tout de suite, car elle n'est pas ailleurs que dans la mort, votre dame tranquillité! C'est la chaste épouse qui nous attend dans le tombeau, et je vous réponds que nous l'y trouverons bien vierge, car nous n'aurons pas seulement aperçu sa figure durant notre vie!

— Alors lâchons la bride à tous nos instincts sauvages, et comme le repos est un rêve, accablons de fatigues et de désespoirs à notre profit l'existence des autres âmes!

— Non pas! ne me faites pas dire des choses injustes et cruelles!

— Si vous vous en privez, vous n'êtes pas logique!

— Mais quelle est donc votre logique à vous? Voyons.

— Elle est tout le contraire de la vôtre. La vie est un orage, soit! Nous sommes orage et convulsion nous-mêmes. Laissons-nous aller à cette loi qui emporte tout dans l'abîme, et il n'y a plus de société, plus d'humanité, plus rien : nous finissons comme les sauvages, par l'eau de feu; mais si nous croyons à la civilisation, c'est-à-dire à

Dieu et à l'homme, luttons contre l'orage extérieur et contre l'orage intérieur; exerçons-nous à la force, réservons le peu que nous en acquérons chaque jour pour un noble emploi. Abstenons-nous de curiosités qui ne peuvent nous donner qu'une sensation égoïste et passagère, ne courons pas après tous les feux follets de la passion : cherchons le soleil durable et vivifiant de l'amour.

— Oh! ce soleil-là,... à quoi le reconnaîtrais-je? dit La Florade, railleur, mais un peu pensif.

— A l'utilité de votre dévouement pour la personne aimée, répondis-je. Plus vous donnerez de votre cœur et de votre volonté, plus il vous en sera rendu par l'influence divine de l'amour; mais quand cette dépense ne peut produire que le malheur des autres, soyez certain que vous vous ruinez en pure perte.

— Pour conclure, dit-il après un instant de rêverie où il me sembla prendre la résolution de respecter ma logique et de garder la sienne, qu'est-ce que je peux faire pour cette pauvre Zinovèse? Vous n'allez pas me dire comme pour Nama, qu'il faut l'épouser ou la fuir. Je ne peux que la fuir ou la consoler, et dans les deux cas je fais mal. Je la laisse mourir ou la rends de plus en plus coupable envers un mari qui vaut probablement mieux que moi.

— Laissez-la mourir, et tant pis pour elle!

— Vous n'êtes pas consolant, docteur.

— Vous n'êtes donc pas consolé, vous?

— Non; je plains cette pauvre femme, et si je suivais mon instinct, mon instinct sauvage comme vous l'appelez, j'irais lui dire que je l'aime encore. Vous voyez bien que je me combats quelquefois. Il en est de même à l'égard de Mlle Roque. Je l'aimerais de bien bon cœur, si elle n'en devait pas souffrir.

— Ne profanez donc pas le verbe *aimer!* Vous n'aimez ni l'une ni l'autre.

— Je les aime comme je peux et plus que je ne devrais, car il est bien certain qu'aucune d'elles ne réalise mon rêve d'amour. Vous avez beau dire et croire que mon âme est dépensée en petite monnaie; je sais bien le contraire, moi! Je sais et je sens que je n'ai pas commencé la vie et qu'il y a en moi des trésors de tendresse et de passion qui n'auront peut-être jamais l'occasion de se répandre. Où est la femme idéale que nous nous créons tous? Elle existera pour nous un instant peut-être, en ce sens que nous croirons la saisir où elle n'est pas, et que nous prendrons quelque nymphe vulgaire pour la déesse elle-même; mais l'illusion ne durera pas. Vous voyez que je parle comme un sceptique; mais du diable si je le suis! Puisque la vie est faite d'aspirations, je veux toujours aspirer, et ce que je trouverai, je prétends m'en contenter sans renier Dieu, l'amour et la jeunesse.

— Alors épousez Mlle Roque; vrai, épousez-la!

— Pourquoi? Je n'ai pas dit que je me bercerais toujours de la même illusion. Je sais que ce n'est pas possible; je vivrai donc en simple mortel. Je passerai d'une ivresse à l'autre, et je n'aurai jamais le réveil triste, par la raison que je sais qu'il y a toujours du vin.

— Alors vous êtes gai? L'une pleure, l'autre rugit, toutes deux mourront peut-être...

La Florade m'interrompit par un juron, et pour la première fois je le vis en colère. Il m'accusait de pédantisme et de cruauté. Il se disait et se croyait parfaitement innocent du malheur de ces deux femmes, par la raison qu'il n'avait jamais consenti à être aimé d'elles au détriment de leur honneur ou de leur devoir, ce qui n'était pas rigoureusement vrai. — Voyons! s'écria-t-il dans un mouvement d'entraînement oratoire aussi naïf que paradoxal : vous qui parlez, êtes-vous plus prudent que moi? Qu'est-ce que vous allez faire tous les jours chez cette Mme Martin, puisque Martin il y a, qui paraît être une femme vertueuse, dévouée à son enfant malade, attachée à ses devoirs et jalouse de sa réputation?

— Ne parlez pas de Mme Martin, repris-je avec vivacité. Elle n'est pas ici en cause. Vous ne la connaissez pas. Vous ne pouvez rien dire à propos d'elle qui ait le sens commun!

— Ah! pardonnez-moi, mon cher; je sais par Pasquali, qui est homme de bon jugement, que c'est une femme adorable, et j'ai vu par mes yeux qu'elle est belle à faire tourner des têtes plus solides que la mienne. La vôtre a beau être défendue par les sophismes d'une fausse expérience; vous êtes jeune, que diable! et je vous dirai ce que vous me disiez l'autre jour : vous n'êtes ni plus laid ni plus sot qu'un autre. Vous n'êtes pas non plus un dieu, je le constate, et je suis certain que vous ne versez pas de philtres sous forme de potion à vos malades; mais cette femme est veuve, elle est seule, elle est sage, elle s'ennuiera demain, si elle ne s'ennuie déjà aujourd'hui. Elle aura besoin d'aimer; plus elle est pure et vraie, plus ce besoin sera impérieux. Vous serez là, vous, épris, éperdu peut-être, tout prêt à parler, si vos yeux et vos pâleurs subites n'ont parlé déjà, — car vous avez, depuis deux jours, des yeux distraits et des pâleurs subites, je vous en avertis! Vous êtes amoureux, mon cher, je m'y connais; la semaine prochaine vous serez fou, — et peut-être aimé, — car les femmes, si austères et si haut placées qu'elles soient, ne nous demandent pas autre chose que de les aimer ardemment et naïvement. Eh bien! quelle est la position de Mme Martin? Tout fait pressentir dans les réticences de ses confidens une grande fortune et une haute naissance. Pourra-t-elle vous épouser, et le voudrez-vous? Non, votre fierté, votre dévouement

pour elle s'y refuseront, car en vous épousant elle attirera peut-être des malheurs très grands sur elle-même. Dans certaines familles, la veuve est tenue de ne pas se remarier, ou de perdre la tutelle de son fils. La voilà donc ruinée, séparée peut-être de cet enfant qu'elle idolâtre, ou bien forcée de vous éloigner, et mourant de chagrin ni plus ni moins que la très placide et très bornée Mlle Roque, ou que la très illettrée et très emportée Zinovèse. Vous viendrez me dire alors, comme je vous disais tout à l'heure : « Comment cela se fait-il? Je vous jure bien, ajouterez-vous, qu'en allant tâter le pouls à son marmot, je ne croyais pas en venir là, et lui causer tout le mal qui lui arrive. Certes je n'ai pas prévu, je ne m'attendais pas... » Et moi, votre confident, si je vous réponds alors : « Mon cher, c'est votre faute; il fallait prévoir, il ne fallait pas y retourner, il ne fallait pas être jeune, il ne fallait pas voir qu'elle est belle; enfin tant pis pour elle et tant pis pour vous! » si je vous dis tout cela, mon cher docteur, ne penserez-vous pas que je suis un orgueilleux sans pitié et un ami sans entrailles?

La vive déclamation de La Florade portait si juste à certains égards, qu'elle me troubla beaucoup intérieurement; mais je n'en fus pas atterré, et ma réponse était toute prête dans ma conviction et dans ma bonne foi. — Tout ceci serait parfaitement raisonné, lui dis-je, si l'édifice ne péchait par la base. Vous commencez toujours par établir qu'on est autorisé à manquer de raison et de volonté en amour; je n'admets pas cela, moi. Supposons tout ce que vous voudrez à propos d'une femme quelconque, car je me refuse absolument à faire intervenir dans nos thèmes celle qu'il vous a plu de nommer, et que je connais trop peu pour pouvoir me permettre...

— Passons, passons!... Supposons qu'elle s'appelle Mme Trois-Étoiles.

— Mme Trois-Étoiles étant donnée, je suppose que j'en devienne épris. Sachant fort bien d'avance que je ne puis que l'offenser en laissant paraître mon enthousiasme, il me paraît très simple de m'abstenir de toute émotion apparente, et si je ne suis pas capable de cela, je ne suis qu'un enfant sans raison! Mais supposons que je sois cet enfant-là. Mme Trois-Étoiles, pour peu qu'elle ne soit pas folle, se dira : « Cet ingénu n'est pas mon fait, je suis une femme de bien, et je n'irai pas risquer mon avenir et celui de mon fils pour charmer les loisirs de ce monsieur, qui n'a pas seulement le bon goût de me cacher son émotion, et qui dès lors n'est certes pas capable de devenir mon appui et celui de mon fils dans l'avenir. » Voilà mon raisonnement, cher ami; il manque d'éloquence, mais il vaut bien le vôtre.

— D'où il résulte qu'étant un fou, je n'ai eu affaire qu'à des folles?

— Eh mais!...

— Savez-vous, dit-il en riant, la morale de tout ceci? C'est que vous me donnez une envie furieuse de devenir un homme raisonnable et d'aimer éperdument une femme gouvernée par la raison!

On dérangea notre tête-à-tête, et quand je rentrai à mon hôtel, j'écrivis au baron de La Rive. J'étais assez content de moi, La Florade m'avait rappelé à moi-même. J'étais bien résolu à me défendre de mon propre cœur, et je ne pouvais admettre un seul instant qu'à propos de moi la marquise pût jamais avoir à combattre le sien.

Je passai huit jours sans la revoir. J'avais des nouvelles de Tamaris par Aubanel et Pasquali. Paul allait bien. La marquise vivait dans une sérénité angélique. Je hâtai la conclusion de mon affaire. Mlle Roque ne se décidait à rien, et, ne voulant pas attendre indéfiniment son caprice, je vendis ma zone d'artichauts le moins mal possible à un riche maraîcher de La Seyne. Je fis une visite à la Zinovèse, et je la trouvai mieux. Mes calmans faisaient merveille. Elle avait recouvré le sommeil, ses yeux s'étaient un peu détendus, son regard était moins effrayant. J'évitai de lui parler de son moral, craignant de réveiller l'incendie, et je portai cette bonne nouvelle d'une amélioration sensible à La Florade, que je cessai de sermonner, dans la crainte qu'il ne revînt à ses commentaires sur mon propre compte. Je ne voulus même pas savoir s'il avait de nouveau aperçu la marquise, et je ne sus réellement pas s'il était retourné à Tamaris.

Toutes choses ainsi réglées, je me disposais à quitter la Provence et à faire ma visite d'adieux à Mme d'Elmeval, lorsque je reçus du baron la lettre suivante :

« Mon cher enfant, je me sens assez fort pour quitter Nice, où je m'ennuie depuis notre séparation; mais tu me trouves encore *trop jeune* pour habiter le nord de la France. Puisque Toulon est un terme moyen, et qu'il y a toujours là de braves gens, puisque ma chère Yvonne, c'est le nom d'enfance que je donnais à la marquise, se trouve bien dans ces parages, je veux aller passer mes derniers trois mois d'exil auprès d'elle. Mon voisinage de soixante-douze ans ne la compromettra pas, et elle sait fort bien que je ne serai pas un voisin importun. Cependant je ne veux rien faire sans sa permission. Va donc la trouver de ma part, et si elle a autant de plaisir à me voir que j'en aurai moi-même à me sentir près d'elle, occupe-toi de me caser dans une villa au quartier de Tamaris ou de Balaguier. Tu vois que je me rappelle le pays. Je me rappelle aussi une assez belle maison dans le goût italien avec une fontaine en terrasse, l'ancienne bastide Caire. Je ne sais à qui elle est maintenant. Tâche de la louer pour moi. Ce doit être tout près des bastides

Tamaris et Pasquali, au versant de la colline, près du rivage. Sacrifie-moi encore quelques jours pour m'installer, et compte que si ta réponse n'y fait pas obstacle, ton vieux ami philosophera et radotera avec toi d'aujourd'hui en huit. »

Une heure après la lecture de cette lettre, j'étais à Tamaris. La marquise était à la promenade; je résolus de l'attendre, et j'allai examiner la maison Caire, que je n'avais vue encore qu'extérieurement. C'était un *palazzetto* génois assez élégant, et la fontaine avec ses eaux jaillissantes, les escaliers du perron tapissés d'une belle plante exotique, le jardin en terrasse bordé d'une étrange balustrade de niches arrondies, la serre chaude assez vaste, le petit bois de lauriers formant une voûte épaisse au-dessus du courant supérieur de la source, la prairie bien abritée par la colline du fort, le bois de pins et de liéges descendant jusqu'au pied de la colline même, une ferme à deux pas, qui touchait l'enclos de Tamaris et qui communiquait avec le jardin par une allée de beaux platanes garnie de rigoles à eaux courantes, tout était agréable et bien disposé pour les courtes promenades pédestres de mon vieux ami. Je m'informai auprès de fermiers fort bourrus; la maison était inhabitée, on pouvait la visiter et la louer en tout ou en partie. Je vis les appartemens, qui me parurent sains et assez comfortables. Je demandai le prix, et avant de rien conclure je retournai à Tamaris. *Madame* n'était pas rentrée.

— Elle ne tardera guère, me dit le petit Nicolas en s'avançant sur la terrasse, et tenez! la voilà qui revient!

Je ne voyais sur la rive que des pêcheurs et des douaniers.

— Elle n'est pas là! dit Nicolas; regardez donc du côté de Saint-Mandrier, là-bas, en mer! Elle a été voir le jardin botanique avec le petit et M. Pasquali, dans le canot au lieutenant La Florade.

— Et le lieutenant...

— Et le lieutenant aussi; voyez!

Je regardai à la longue-vue dressée sur la terrasse, — c'est le meuble indispensable de toutes les habitations côtières, — et je distinguai La Florade assis sur son manteau étalé à la poupe de l'embarcation. Paul était debout entre ses jambes, la marquise à sa droite, Pasquali à sa gauche, la bonne auprès de sa maîtresse, et les douze rameurs, assis deux à deux vis-à-vis de ce groupe, enlevaient légèrement le canot, qui filait comme une mouette.

Je quittai brusquement Nicolas et la longue-vue, et je descendis à la *noria* située dans le rocher au revers du côté maritime. C'était comme une petite cave profonde à ciel ouvert, tapissée de lierre et de plantes grasses rampantes à grandes fleurs blanches et roses. Là, bien seul, je maîtrisai mon mal. La Florade s'était introduit dans l'intimité de la marquise. Certes il l'aimait déjà... Avais-je

mission de la protéger contre lui? Et d'ailleurs n'était-il pas capable de la bien aimer, lui avide d'idéal, intelligent, sincère et doué d'un charme réel? A quoi bon lutter contre les mystérieuses destinées? « Elle est seule, elle est austère, avait-il dit; elle a besoin d'aimer, c'est fatal. Elle aimera dès qu'elle sera aimée. » Eh bien! pourquoi non? Si une mésalliance compromet son avenir, ne trouvera-t-elle pas dans la passion d'un homme enthousiaste et charmant des compensations infinies? Faut-il qu'elle ignore l'amour parce qu'elle est mère? Et qui prouve que cet enfant n'aimera pas La Florade avec engouement et ne luttera pas pour lui avec elle? Il l'aime aujourd'hui pour sa figure riante, pour son uniforme et son canot. Ce qu'il rêve déjà, c'est d'être marin, je parie! Demain il l'aimera pour ses tendres caresses et ses fines gâteries... Il ne connaît de moi que la tisane et les cataplasmes! Vais-je donc être jaloux de Paul?... Non, pas plus que je ne veux l'être de sa mère. La Florade est aventureux. Il recule sans doute encore devant l'idée de conquérir la fortune avec la femme; mais il est homme à accepter et à dominer à force de cœur et d'audace les plus délicates situations... Oui, oui, il osera ce que je n'oserais pas, et ce sera tant mieux pour elle. Il saura l'étourdir sur les dangers et les déboires de la lutte engagée avec le monde en s'étourdissant lui-même, et tout ce qui me paraît obstacle et malheur sera pour eux l'aiguillon de l'amour. Allons! pas un mot, pas un regard qui trahisse ma souffrance. Dans huit jours, j'installerai le baron et je fuirai, laissant à la marquise un conseil et un appui sérieux. — Moi, j'oublierai, puisqu'il le faut!

J'essuyai la sueur froide qui coulait de mon front, je remontai les degrés de la noria, je redescendis ceux de la bastide, et j'étais au rivage quand le canot y déposa ses passagers. Malgré moi, mon premier regard fut pour La Florade. Sa physionomie était sérieuse et comme éteinte par le respect. Il n'y avait certes rien à reprendre dans son attitude. J'en fus d'autant plus consterné. Trop confiant en lui-même, il eût certainement déplu.

La marquise me fit le bon accueil des autres jours, et témoigna du plaisir à me voir; mais elle rougit sensiblement. Pasquali eut un sourire de sphinx, qui n'était peut-être qu'un sourire de cordialité. Il me sembla que Paul ne faisait de lui-même aucune attention à moi.

Cependant la scène changea au bout d'un instant. La marquise remerciait Pasquali, en désignant La Florade, de lui avoir procuré un si bon pilote. Elle remerciait le pilote aussi; mais elle n'invitait personne à la suivre, et comme La Florade m'offrait de me remmener dans son embarcation, elle mit sa main sur mon bras en di-

sant : — Non! j'ai à parler au docteur, il faut qu'il me sacrifie au moins dix minutes. La calèche est là-haut comme tous les jours; je le ferai reconduire à La Seyne, et, s'il est pressé, il arrivera aussitôt que vous, car vous avez le vent contraire.

La Florade devint pourpre. Pasquali continua de sourire mystérieusement. Ce fut à mon tour de montrer une soumission impassible.

— Arrêtons-nous chez le voisin, me dit la marquise dès que La Florade eut crié *file!* à ses rameurs. Je veux l'interroger en même temps que vous.

Elle s'assit dans le jardinet de Pasquali. La bonne remonta vers la bastide Tamaris avec Paul, qui criait la faim.

— Mon brave voisin et mon bon docteur, nous dit la marquise, qu'est-ce que c'est que M. de La Florade? Vous d'abord, voisin, c'est votre filleul, le fils d'un de vos meilleurs amis. Il est très jeune, très décoré, très gradé pour son âge. Il est doux, brave et intelligent, et après?

— Après? dit Pasquali, c'est le meilleur enfant de la terre. Pourtant... je ne vous l'aurais jamais présenté *chez vous*. Il venait me chercher dans son canot d'officier; vous partiez pour le même but dans une grosse barque, un vrai fiacre. Vous auriez mis deux heures, Paul se serait enrhumé. Je vous ai conseillé d'accepter l'offre du lieutenant. Votre santé et celle du petit avant tout!...

— Oui, oui, reprit-elle, nous avons tous bien fait. La promenade a été charmante, votre ami très obligeant. J'aurais été prude de refuser son embarcation avec votre compagnie; mais pourquoi me dites-vous que vous ne me l'eussiez jamais présenté chez moi?

— Parce que c'est un jeune homme, et que vous ne voulez pas recevoir de jeunes gens, en quoi vous avez raison.

— Je reçois pourtant le docteur, qui n'est pas précisément un vieillard.

— Oh! moi, répondis-je avec un rire forcé, je ne compte pas : un médecin n'est jamais jeune.

— Alors, reprit la marquise en souriant et en s'adressant au voisin, vous n'avez pas d'autre motif pour ne pas m'amener votre filleul que sa qualité de jeune homme?

— Ma foi! vous m'embarrassez, répondit Pasquali. Questionnez donc un peu le docteur; c'est à son tour de parler.

— Oui, voyons, docteur! reprit la marquise.

Pasquali, qui était fin sous son air d'insouciance habituelle, me regardait dans les yeux. Je fis l'éloge de La Florade sans restriction et avec un peu de ce feu héroïque dont j'avais fait provision sous les pampres de la noria.

La marquise m'examinait aussi avec une attention extraordinaire. — Alors, dit-elle quand j'eus fini, vous ne m'approuveriez pas de fermer ma porte à votre ami, s'il venait me voir avec son parrain ou avec vous?

Je ne pus surmonter un peu d'amertume. Je lui témoignai ma surprise d'avoir à examiner une question de prudence et de convenance avec une femme qui savait le monde mieux que moi. Je me récusai quant au conseil à donner, et j'ajoutai que je n'aurais probablement pas l'occasion d'accompagner La Florade chez elle, puisque je partais dans huit jours. Et comme ce sujet de conversation commençait à dépasser mes forces, je la priai de vouloir bien m'écouter sur un autre sujet plus intéressant peut-être pour elle et pour moi. Pasquali se levait par discrétion ; je le retins et présentai à la marquise la lettre du baron, après quoi, pendant qu'elle en prenait lecture, je suivis notre hôte au fond de son petit jardin.

— Quelle diable d'idée a-t-elle, me dit-il, de vouloir inviter La Florade? J'ai peur que ce gaillard-là ne lui fasse une déclaration à la seconde visite!

— Eh bien! qu'est-ce que cela vous fait? répondis-je avec une indifférence très bien jouée.

— Cela ne vous fait donc rien, à vous?

— Il me semble que cela ne me regarde pas du tout.

— Eh bien! moi, c'est différent; c'est mon filleul, et je l'aime, *le mâtin!* Croyez-vous que ça m'amuse de le voir flanquer à la porte? Et qu'aurai-je à dire? Il l'aura mérité! Elle m'en fera des reproches, la brave femme!

— Non; après ce que vous venez de lui dire...

— Vous croyez?

— Ses reproches seraient injustes. S'il l'offense, elle ne pourra s'en prendre qu'à elle-même. Elle est suffisamment avertie par votre silence.

— Allons, je m'en lave les mains alors!

Pasquali ralluma philosophiquement sa pipe, et alla donner un coup d'œil à ses engins, la porte de son jardin n'étant séparée du flot paisible que par un chemin étroit, élevé d'un mètre sur les galets.

— Venez donc que je vous dise ma joie! s'écria la marquise en se levant et en me tendant la lettre. Oui, je veux qu'il vienne, notre excellent, notre meilleur ami! Je vais lui écrire moi-même. Venez vite là-haut; la lettre peut encore partir aujourd'hui. J'enverrai Nicolas au galop du petit âne d'Afrique... Au revoir, voisin! cria-t-elle à Pasquali par la porte ouverte. Je monte, une lettre pressée! à tantôt!

Elle monta légèrement l'escalier rapide et difficile. Elle arriva

sans être essoufflée. Je remarquai la force et l'équilibre de son organisation, qui m'avaient déjà frappé à la promenade. Ce n'était pas une femme du monde étiolée par l'oisiveté ou usée par l'activité sans but. Elle était toute jeune encore, solidement trempée comme une Armoricaine de forte race, et la délicatesse de ses linéamens cachait une vie arrivée à son développement sans solution de continuité.

N'était-elle pas faite pour l'expansion du bonheur, cette femme sans tache et sans remords? Était-il possible que La Florade ne comprît pas qu'elle méritait une vie de dévouement sans partage et d'adoration sans défaillance? Elle était si belle dans son activité et dans son rayonnement, que je faillis tomber à ses pieds et lui promettre de tuer celui qui la rendrait malheureuse.

Son premier mouvement fut d'embrasser son fils, et tout en se mettant à son bureau, elle lui demandait s'il n'avait pas oublié le vieux baron et s'il allait être content de le revoir. Elle écrivit avec effusion, me priant de lire à mesure par-dessus son épaule pour voir si, dans sa précipitation, elle n'oubliait pas quelques mots. Puis elle se leva et me tendit la plume. — Écrivez, écrivez dans ma lettre, dit-elle; ce sera convenable ou non : avec lui, il n'y a pas de malice à craindre. Nous n'avons pas le temps de faire deux lettres. Faites vite! je vais presser Nicolas.

— Mais non, je pars aussi; je porterai la lettre...

— Je vous dis que non! *Boumaka* (c'était l'âne) ira plus vite que tout le monde.

Malgré son ordre, j'écrivis trois lignes sur une autre feuille. Je cachetai rapidement les deux lettres, et l'envoi partit.

— A présent, dit la marquise, allons vite à la maison Caire!

— Non, j'y ai été, tout est vu, tout est réglé; je n'ai plus qu'un mot à dire en passant pour que l'affaire soit conclue.

— Allez-y et revenez; je vous attends sous les pins. N'oubliez pas le denier à Dieu, et ce soir, à Toulon, vous verrez les propriétaires pour plus de sûreté.

A peine étais-je de retour, oubliant presque déjà ma blessure au rayonnement de son beau et franc sourire, qu'elle me consterna de nouveau en me disant : — A présent, parlons du *fameux La Florade!* — Et comme elle s'aperçut de la stupeur où me plongeait sa trop naïve insistance, elle ajouta en riant : — Vous n'en revenez pas! C'est que j'ai un roman à vous raconter. Pourquoi êtes-vous resté huit jours absent? Il se passe tant de choses en huit jours! Allons, venez vous asseoir sur mon banc favori, je vais vous raconter cela pendant que vous regarderez le point de vue que vous aimez.

Elle s'assit sur un banc creusé en demi-cercle dans le rocher et revêtu de coquillages à la mode italienne. De là on découvrait la

grande rade prise dans le sens de sa longueur, avec ses belles falaises et ses eaux irisées; mais je n'étais guère disposé à goûter ce spectacle, j'avais un poids atroce sur le cœur.

— Figurez-vous, reprit la marquise, que j'ai été rendre visite à Mlle Roque, et que je suis au mieux avec elle.

— Vraiment!

— Oui. Pasquali m'avait renseigné sur cette bizarre et mystérieuse existence d'une fille toute jeune et très belle abandonnée du ciel et des hommes, enfermée volontairement dans ce coupe-gorge, devant lequel je n'aime guère à passer le soir, et où j'ai pourtant pénétré ces jours-ci, poussée par un sentiment de commisération bien naturel. J'ai trouvé ce que l'on m'avait décrit : une maison à donner le *spleen*, une espèce de terrasse plantée de cyprès qui ressemble à une tombe, une vieille négresse fantastique, un escalier malpropre, le tout conduisant à un riche salon et à une très belle et douce personne, moitié Provençale et stupide en tant que demoiselle française, moitié Indienne et très poétique sous cet aspect-là. Elle a été étonnée de ma visite, elle n'y comprenait rien, quoique je la lui eusse fait annoncer par Pasquali. Elle n'avait pas dit non, et elle ne disait pas oui en me voyant. Elle se méfiait, elle avait peur : sa gaucherie française n'était pas sans mélange de majesté asiatique; mais peu à peu, voyant mes bonnes intentions, elle s'est humanisée, rassurée, et au bout d'une heure elle m'appelait sa meilleure, sa seule amie; elle m'accablait de caresses enfantines et consentait à tout ce que j'exigeais d'elle.

— Et qu'exigiez-vous donc?

— Je n'exigeais pas, comme Pasquali, qu'elle quittât sa maison : c'était trop demander du premier coup; mais je voulais qu'elle en sortît plus souvent et plus longtemps chaque jour. Figurez-vous qu'elle ne sort qu'à la nuit tombante ou à la première aube pour aller de temps en temps, à trois pas de là, prier sur la tombe de son père, dans le cimetière de La Seyne! Elle ne connaît donc le soleil et la lune que de vue, car elle parcourt cette petite distance sur son âne, et dès que la chaleur se fait sentir, elle s'enferme à triple rideau pour végéter dans l'ombre, la rêverie oisive et l'immobilité délétère. Certes elle ne peut pas durer à ce régime, et le moins qui puisse lui arriver, c'est d'y devenir idiote ou paralytique. J'ai donc obtenu d'elle que deux fois par semaine elle viendrait me voir, à pied, après sa sieste, à midi, et que deux autres fois par semaine elle viendrait se promener dans la calèche avec moi.

— Vous êtes bonne! mais elle vous ennuiera beaucoup, je le crains.

— On n'est pas précisément jeté en ce monde pour s'amuser, docteur; mais j'ai peu de mérite à plaindre et à soigner les ma-

lades. J'ai passé ma vie à cela. Mon pauvre père était couvert de blessures, mon mari...

— Payait une jeunesse orageuse par une vieillesse prématurée?

— Le baron vous l'a dit? Eh bien! c'est vrai, et puis mon Paul si délicat, toujours languissant dans sa première enfance! Le voilà guéri, je n'ai plus de malades, et cela me manque. D'ailleurs Mlle Roque m'est sympathique. Vous savez combien dans le cœur des femmes la pitié est prête à devenir de l'affection. Vraiment cette fille est touchante avec son respect filial, son inertie fataliste, et l'espèce de terreur où elle vit sans se plaindre, car vous n'ignorez pas qu'elle est fort mal vue parmi les paysans, et même parmi les bourgeois campagnards des environs. Sa mère était restée musulmane, sa négresse l'est encore, et on l'accuse de l'être elle-même, bien qu'elle ait reçu le baptême. Je me suis fait expliquer par elle comme quoi son père, ne croyant à rien, avait pourtant exigé qu'elle fût enregistrée comme chrétienne aux archives de la paroisse. Il voulait ainsi la préserver des persécutions et des répugnances dont sa mère et sa servante noire étaient l'objet; mais, comme il ne se souciait d'aucun culte, il la laissa pratiquer l'islamisme avec ces deux femmes, en exigeant qu'elle fît de temps à autre acte de présence à l'église catholique. Il est résulté de ce système un mélange très extraordinaire des deux religions dans l'esprit de cette fille, qui a des instincts très mystiques, qui se signe avec ferveur au nom de Mahomet, et qui professe une dévotion passionnée pour la vierge et les saints. Elle adore les pèlerinages, et ce qui l'a décidée à sortir avec moi, c'est que je lui ai promis de la mener à la chapelle de Notre-Dame-de-la-Garde, que, de sa fenêtre et depuis qu'elle est au monde, elle voit à l'horizon en se persuadant qu'elle en est aussi loin que de l'Afrique. En même temps elle prie et célèbre les fêtes en secret avec sa négresse selon les rites du Coran, qu'elle sait par cœur, et toutes ses idées sont d'une islamite passive et fataliste.

— Vous comprenez et vous résumez fort bien Mlle Roque; mais je ne vois pas quel rapport vous établissez entre elle...

— Et le lieutenant La Florade? Attendez donc! Mlle Roque, ou plutôt Nama, car l'Hindoue domine en elle, a une peur effroyable des chrétiens. Cela se comprend : elle n'a reçu d'eux que des menaces et des insultes! Aussi, pour peu qu'*un* ou *une* de nous s'humanise et la traite avec bonté, elle est reconnaissante comme un pauvre chien perdu et battu qui trouve un maître compatissant. M. La Florade est entré un soir chez elle, croyant qu'elle appelait au secours. Il lui a témoigné de l'intérêt et lui a offert ses services. Pasquali assure que tout s'est borné là...

— Pasquali dit la vérité.

— Bien! tant mieux,... et tant pis! car cette fille s'est éprise de La Florade, et n'aspire qu'à être aimée de lui. Voilà ce qu'elle m'a confié dès la première entrevue, tant ma sollicitude l'avait gagnée. Elle est venue me voir ce matin au moment où M. La Florade, dont elle ne sait pas le nom, — il le lui a caché, et Pasquali ne l'a pas trahi, — abordait sur la grève. Elle me l'a montré de la terrasse en criant: C'est lui! je le vois!... Elle voulait descendre pour lui parler. J'ai eu beaucoup de peine à l'en empêcher; j'ai dû même la gronder comme on gronde une petite fille de six ans, pour l'engager à retourner chez elle. Un quart d'heure après, je descendais moi-même au rivage, en vue d'une promenade en mer pour mon compte. Vous savez le reste, et vous comprenez maintenant que la curiosité est entrée pour quelque chose dans la facilité avec laquelle j'ai accepté l'équipage et la compagnie de votre ami le lieutenant, car il est votre ami; il n'a fait autre chose que de me parler avec enthousiasme de vous qui ne m'aviez pas du tout parlé de lui.

— J'ignorais, répondis-je en cachant mon amertume sous un air d'enjouement, que votre curiosité dût être éveillée à ce point par le récit d'une aventure de ce genre.

— L'aventure m'a été présentée comme innocente, reprit-elle. M'avez-vous trompée? Voyons.

— La Florade est homme d'honneur, il m'a donné sa parole. Mlle Roque est pure, mais elle est trop dépourvue de toute idée des convenances pour que sa passion ne vous suscite pas quelque désagrément.

— Mais pourquoi? Puisque M. La Florade l'aime, ne peut-il l'épouser?

— Mais s'il ne l'aime pas? Elle s'abuse étrangement, je vous le déclare.

— Ah! pauvre fille! Il l'a donc moralement trompée et séduite, car elle jure qu'il l'aime. Elle avoue qu'il est un peu bizarre et quinteux avec elle, qu'il a souvent l'air de l'abandonner, qu'il refuse d'aller la voir par crainte d'être blâmé de *son peuple*, mais qu'en dépit de tout cela il est très ému auprès d'elle, et qu'il ne la quitte jamais sans avoir les larmes aux yeux. Est-ce donc un perfide, votre ami La Florade? Il n'a pas cet air-là. J'ai au contraire été frappée de sa physionomie ouverte et de ses manières franches. Je crois bien plutôt qu'il aime réellement Nama, mais que quelques empêchemens de position, de fortune ou de préjugé le forcent à renoncer à elle. Je voudrais les connaître, ces empêchemens, afin d'en apprécier l'importance et la durée. Enfin je voudrais savoir quelle est ma mission auprès de cette pauvre fille, si je

dois lui conseiller le courage d'oublier, ou agir de manière à renouer des liens encore tendres en vue d'un mariage possible.

— Tout ceci est fort délicat, répondis-je, et je vous dois la vérité. La Florade est mon ami, non un ami ancien, mais, si je peux parler ainsi, un ami d'inclination. Il y aura donc peut-être un peu de trahison de ma part à vous dévoiler les dangers de son caractère; mais il a tellement le courage de ses défauts et de ses qualités, que s'il était ici sommé par vous de s'expliquer, il vous dirait, j'en ai la certitude, tout ce que je vais vous en dire. C'est une nature séduisante et généreuse, mais sans frein. Il se livre tout entier à première vue, n'interroge rien, et se plaît en quelque sorte à braver toutes les conséquences de ses entraînemens... Certes il s'est beaucoup dominé en présence de Nama; mais il n'est pas homme à jouer le calme qu'il ne sait pas imposer réellement à son imagination. Il a troublé la tête faible de cette fille par le trouble qu'il éprouvait lui-même. Elle a donc quelque motif pour s'abuser, sinon pour se plaindre.

— Alors me voilà fixée. Je ferai ce que Pasquali me conseille aussi : j'ôterai toute espérance à la pauvre créature. Pourtant... attendez! Il me faut, avant de me charger de ce rôle cruel, que vous me disiez très sérieusement votre dernier mot. Vous me jurez qu'épris d'elle, peu ou beaucoup, la pitié, l'admiration pour sa beauté, l'estime qu'après tout la naïveté de son cœur et de son esprit mérite, ne le décideront jamais à en faire sa compagne? Vous êtes bien sûr que mes représentations, ma conviction, mon éloquence de femme, si vous voulez, ne pourraient absolument rien sur lui?

— Vous m'en demandez trop, répondis-je. Personne ne peut engager ainsi sa responsabilité pour un absent. Vous voulez voir La Florade, vous le verrez... Quel jour voulez-vous que je vous l'amène?

La marquise sembla deviner mon désespoir. Elle me regarda attentivement, avec une sorte de surprise. Je soutins bravement son regard, je dois le dire, car elle reprit aussitôt avec la même liberté d'esprit qu'auparavant : — Amenez-le demain chez Pasquali. Je descendrai comme par hasard. Ne prévenez votre ami de rien! Il s'armerait d'avance contre mes argumens. En le prenant au dépourvu, je verrai bien plus clairement si je dois espérer ou désespérer pour Nama.

Et maintenant, ajouta-t-elle, parlons de vous, docteur! Est-ce que les charmans projets du baron ne vont pas modifier les vôtres? Est-ce que vous ne prolongerez pas de quelques semaines votre séjour ici?

— J'y ferai mon possible, répondis-je, afin qu'elle ne combattît pas ma résolution de fuir au plus tôt. Je ne me sentais plus assez de force pour recevoir des témoignages d'estime et de confiance qui me navraient. Dans huit jours, pensais-je, elle m'ouvrira peut-être son cœur, comme Nama lui a ouvert le sien, et au fond de ce cœur troublé ou souffrant je trouverai encore La Florade.

Je la quittai avec un peu de précipitation, prétextant un rendez-vous donné à Toulon, et je partis la mort dans l'âme. A mes yeux, la destinée suivait son implacable fantaisie de rapprocher ces deux êtres, si peu faits, selon moi, l'un pour l'autre. Ils s'étaient vus, ils se parleraient le lendemain, car dans certaines situations parler ensemble sur l'amour, c'est déjà se parler d'amour. Et moi j'étais là, condamné à opérer ce rapprochement!

Je sentis que je n'aurais pas la force de m'y prêter. J'attendis Pasquali sur le chemin de La Seyne. C'était l'heure où il y retournait. Il venait d'échanger quelques mots avec la marquise en traversant la colline. Il savait son projet, et n'y trouvait rien à reprendre. — Elle est bonne, dit-il, bien bonne femme, le diable m'emporte! Il faudrait que *le petit* (il désignait encore ainsi quelquefois son filleul) fût trois fois effronté pour lui lâcher des douceurs en pareille circonstance. D'ailleurs nous serons là.

— Vous y serez, cher monsieur. Moi, j'ai oublié, en m'engageant à être de la partie, que cela m'était impossible; mais vous n'avez pas besoin de moi, vous me raconterez l'affaire un autre jour. J'ai à acheter quelques meubles pour installer un mien ami au nom de qui je viens de louer la maison Caire; il faut que je passe le contrat...

— Ah! vous m'amenez un voisin? Bon! tant mieux!

Et, sans s'informer de son âge, de ses goûts et de son caractère, il m'offrit pour lui ses barques, ses engins, son vin d'Espagne et ses services personnels avec cette cordialité simple et brusque qui le caractérisait.

J'envoyai une lettre à La Florade pour lui dire que son parrain l'attendait encore le lendemain à sa bastide, puis je m'occupai activement de l'installation prochaine du baron. Je consacrai encore toute l'après-midi de ce lendemain à passer le contrat avec le propriétaire de sa nouvelle demeure, et je partis pour Hyères, où j'avais un ami. Je croyais devoir m'éloigner un peu du théâtre de mes agitations.

GEORGE SAND.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

LA MAGISTRATURE

ET

LE JURY EN FRANCE

I. *Les Parlemens de France*, par M. de Bastard-d'Estang, Paris 1857. — II. *Mémoire sur la réformation de la justice*, couronné à l'Académie des Sciences morales et politiques, par M. Raymond Bordeaux, Paris 1857. — III. *Discours et Écrits de Royer-Collard*, Paris 1861.

Dans les contrées qui aspirent à des réformes libérales, l'attention s'est vivement portée du côté des institutions judiciaires. On n'en sera point surpris : c'est par la justice que doivent commencer les améliorations dans l'ordre politique et social, parce qu'elle est le premier et le plus puissant instrument de la liberté. Est-il besoin de le dire? au seul aspect des tribunaux, on peut reconnaître les conditions morales d'un pays, la nature de son gouvernement et jusqu'à la mesure de son indépendance. Il ne serait pas sans intérêt de soumettre plus d'un état à cette épreuve, et peut-être l'occasion en viendra-t-elle plus loin; mais la meilleure partie de nos observations sur ce grave sujet est réservée à la justice française, bien qu'elle n'ait manqué ni d'admirateurs ni de panégyristes : à la rentrée des tribunaux, on sait qu'elle reçoit un hommage périodique qui devient chaque année plus embarrassant et plus difficile. Certes nous sommes loin de blâmer cet antique usage et de vouloir affaiblir le prestige de la solennité destinée à le perpétuer. Seulement nous dirons que la justice a aussi une date dans nos institutions, et à notre sens il est nécessaire de s'y arrêter, car trop souvent on

l'oublie : cette date, qu'on aime tant à rappeler dans le domaine purement politique, n'est point un mot, elle est tout un symbole, si l'on peut ainsi parler. Notre magistrature est avant tout la magistrature de 1789, celle qui a été faite pour les libertés publiques; si par quelques glorieuses traditions elle se rattache au passé, sa constitution est moderne.

Essayons de l'étudier au milieu du mouvement de chaque jour, de constater l'influence qu'elle peut exercer sur les choses d'intérêt public et d'intérêt privé, et d'envisager aussi la situation nouvelle qui lui a été faite à l'endroit de la presse; mais plus d'une difficulté nous arrêtera dès l'abord et demandera une solution. La justice en elle-même est-elle un véritable pouvoir dans l'état? Peut-elle prétendre à une complète indépendance pour accomplir une mission qui paraît, il est vrai, devoir tout dominer, gouvernans et gouvernés, hommes et choses? Ou bien ne faut-il voir dans le magistrat que le délégué du pouvoir exécutif, dans l'inamovibilité qu'un bienfait du prince? De son côté, le jury n'est-il dans nos lois qu'une juridiction exceptionnelle, qu'une imitation plus ou moins réussie de la constitution judiciaire d'un peuple voisin, en un mot qu'une plante exotique sur le sol du pays? A son tour, le juré est-il bien le représentant de la société, ou tout simplement, comme on l'a dit, une sorte de fonctionnaire? Qu'on veuille bien ne pas s'y méprendre, ce ne sont point là de vaines théories d'école, des questions dénuées d'intérêt et de résultats pratiques. On reconnaîtra bientôt que là est en quelque sorte le pivot de notre organisation judiciaire. L'assemblée constituante avait senti combien il importait de mettre en évidence certains principes et de les dégager de l'ensemble de ses travaux; ces phares éclatans placés par elle aux limites de l'ancienne société n'ont pas cessé de projeter leur lumière sur nos institutions malgré les intermittences d'obscurité qui ont eu lieu à certaines époques, sous divers règnes.

Plusieurs publications pourront nous offrir leur tribut dans cette étude. Les unes ont courageusement repris l'histoire de nos anciens tribunaux et fait renaître de ses cendres cette antique magistrature déjà si effacée des souvenirs; c'est ainsi que M. de Bastard a retracé l'organisation des parlemens et tiré de la poussière des greffes la judicature toulousaine, à laquelle se relie son nom par d'honorables souvenirs. D'autres écrivains ont entrepris de ranimer ces débats pleins de jeunesse et de feu qui retentirent à la tribune française, lorsque la monarchie constitutionnelle voulut reprendre l'œuvre interrompue de l'assemblée constituante, et donner enfin au pays, par une sage et libérale réglementation de la presse, les garanties qui lui avaient été promises dans l'action de la justice. La

publication des œuvres politiques de Royer-Collard, due aux soins dévoués de M. de Barante, a fourni sur ces débats de précieux documens. Par là seront mis en présence et comme en parallèle l'ancienne organisation judiciaire et la nouvelle, ce que voulut détruire l'assemblée constituante, ce qu'elle entendait fonder. Plaçons-nous donc, s'il est possible, au point de vue de cette assemblée, afin de préciser ses conceptions et sa pensée. Nous verrons ensuite la part plus ou moins large qui a été faite à ces conceptions, à cette pensée, par les gouvernemens qui se sont succédé depuis la révolution, ce qu'il en reste encore, et à quelles améliorations on propose de soumettre le régime de la magistrature en France.

I.

C'est dans la justice, dans sa bonne organisation, que l'assemblée constituante crut devoir placer la garantie des deux grands bienfaits qui étaient réclamés par le pays, la liberté civile et la liberté politique. Elle la voulait humaine, éclairée, incorruptible. Pouvait-elle mieux faire que de s'inspirer des idées d'un magistrat devenu l'un des premiers publicistes de l'Europe, qui semblait avoir écrit l'arrêt de mort de l'ancienne société en indiquant simplement les conditions selon lesquelles devait se constituer un état pour être libre? Elle ouvrit donc l'*Esprit des Lois* au chapitre de la justice, écrit en face des parlemens, en face de la monarchie absolue, et y lut à peu près ceci : Il y a dans tout état trois pouvoirs distincts, le pouvoir législatif, le pouvoir judiciaire et le pouvoir exécutif. Chacun de ces pouvoirs a son autonomie, parce qu'il a sa raison d'être, et veut une indépendance absolue, sans quoi l'équilibre est rompu, et la liberté publique fatalement compromise. Il n'y a plus de liberté lorsque le pouvoir législatif est confondu avec le pouvoir judiciaire, car la vie et la liberté des citoyens sont remises à l'arbitraire du législateur; il n'y a plus de liberté, lorsque le pouvoir qui fait les lois est chargé de l'exécution, parce qu'il peut appliquer tyranniquement les lois les plus tyranniques. Il n'y a plus de liberté enfin, lorsque le pouvoir judiciaire est remis au pouvoir exécutif, parce que le juge peut facilement devenir un oppresseur. — Cette théorie des trois pouvoirs, Montesquieu s'était bien gardé, comme on pense, de l'opposer aux choses qu'il avait sous les yeux; il la justifiait par des exemples saisissans tirés du gouvernement turc et des républiques italiennes, où le despotisme, sous deux formes différentes, avait tout confondu pour tout posséder; mais ces exemples, il pouvait les prendre moins loin de lui. Chacun le sentit; c'était bien ce qu'avait entendu l'écrivain. « Je voudrais

chercher, disait-il, dans les gouvernemens modérés que nous connaissons quelle est la distribution des trois pouvoirs, et calculer par là les degrés de liberté dont chacun d'eux peut jouir; mais il ne faut pas toujours tellement épuiser un sujet qu'on ne laisse rien faire au lecteur. Il ne s'agit pas de faire lire, mais de faire penser. » Combien de gouvernemens depuis cette époque sont venus donner raison à cette théorie! Il y avait quarante ans qu'elle était propagée par les écrits du publiciste, lorsque l'assemblée constituante entreprit son œuvre: elle était si nette et si frappante, elle trouvait dans les faits une telle autorité que déjà elle avait la puissance d'une loi souveraine dans l'opinion publique, qui l'avait acceptée. Elle fut comme la première assise des travaux de l'assemblée, sans qu'il y eût pour ainsi dire de débat à ce sujet.

Comment devaient être réglés et répartis ces trois pouvoirs? Sur cette question pratique, Montesquieu ne s'était point assez catégoriquement expliqué. Remontant à l'origine des pouvoirs, l'assemblée partit de cette idée, qu'ils n'avaient qu'une seule et même source, la nation, le pays, et en déduisit cette conséquence, qu'ils ne pouvaient être exercés qu'en vertu d'une délégation du pays lui-même : aux représentans serait délégué le pouvoir législatif, au chef de l'état le pouvoir exécutif. Quant au pouvoir judiciaire, l'assemblée pensa que le pays devait autant que possible le retenir, ou du moins ne s'en dessaisir que dans une certaine mesure et en formulant ses réserves. Le jury fut donc décrété au criminel, et par là le pays retint la connaissance des faits qui touchent de plus près à l'honneur, à la liberté, à la vie des citoyens. Fallait-il admettre la même règle en matière purement civile, c'est-à-dire dans l'examen des causes où se trouvent plutôt engagées des questions de fortune et de propriété? L'assemblée se vit là en face d'une difficulté des plus sérieuses; si l'ordre logique des idées la portait à réserver également au pays le jugement des affaires civiles, l'expérience des choses judiciaires lui faisait entrevoir des obstacles de plus d'un genre. Le jugement des causes civiles par le jury fut rejeté, et l'on convint de le *déléguer* à des juges. Toutefois l'assemblée ne perdait pas l'espoir de voir un jour le pays assez éclairé, assez fort de lui-même pour reprendre aux juges les fonctions qu'ils étaient chargés de remplir en son nom. « L'établissement général des jurés étendu au civil comme au criminel n'est pas pour nous d'une nécessité si impérieuse, d'une utilité tellement indispensable, qu'il faille en précipiter l'exécution avant que les lois y soient appropriées, avant que l'opinion publique y soit mieux préparée, et que quelques expériences partielles des avantages de cette méthode aient disposé les esprits à désirer qu'elle soit généralisée. » Était-ce là une illu-

sion? Cet espoir de l'assemblée constituante, exprimé par Thouret, se réalisera-t-il un jour? Nous dirons bientôt comment doit être envisagée l'intervention du jury dans les affaires civiles. Pour le moment, il ne s'agit que de dégager avec clarté la pensée de cette assemblée, et par là de mettre un peu plus en relief qu'on ne l'a fait jusqu'à présent les bases de notre organisation judiciaire. Cette pensée s'accusa plus nettement encore à l'occasion de la nomination des juges qui devaient connaître des causes civiles. A qui revenait cette nomination? N'était-ce pas au pouvoir exécutif?

L'assemblée avait vu l'ancienne magistrature à l'œuvre: cette institution recélait un grand vice, la vénalité des charges; mais elle offrait une bien précieuse garantie, l'indépendance du juge. Quoi qu'on dise, ce sera toujours à l'honneur des parlemens qu'on retracera l'histoire de ses luttes avec la royauté. Même à la distance où nous sommes, peut-on songer sans admiration à l'imposant spectacle qui fut donné sous la monarchie absolue par la magistrature refusant d'inscrire un édit arbitraire ou injuste sur les livres de la justice? Les parlemens, a-t-on dit, n'avaient pas ce droit; leur résistance cachait une véritable usurpation de pouvoirs. Cela est-il complétement exact? La justice a toujours eu, elle aura toujours le droit de se refuser à l'application d'une mesure arbitraire, illégale, violente. Or enregistrer un édit arbitraire ou illégal, c'était l'admettre et prendre l'engagement d'en faire application dans les décisions de justice. Où donc la royauté elle-même prenait-elle le droit de blesser le droit? Dans un abus, dans une confusion de pouvoirs qui heurtait l'ensemble des règles qui constituaient le droit public. Aujourd'hui les tribunaux refuseraient d'appliquer une ordonnance, un décret qui seraient contraires à la constitution, au droit naturel. Ils revendiqueraient leurs prérogatives, si le gouvernement essayait de leur dérober la connaissance des affaires qui sont de leur domaine. Pour n'être point alors déposés dans une constitution, les lois d'ordre public, les règles du droit naturel n'en existaient pas moins. Dans cette mesure, on peut donc répondre qu'en s'élevant contre les actes de despotisme, les parlemens agissaient selon le droit de la justice. S'ils allèrent plus loin, s'ils se montrèrent tracassiers, hautains, passionnés, s'ils dépassèrent le but et empiétèrent sur le véritable domaine de l'état en l'absence de règles précises, d'une constitution, de lois organiques, somme toute, il ne faut pas se hâter de les condamner : ils avaient senti que le pouvoir absolu n'était pas sans bornes, que la justice, sous tous les régimes, avait aussi ses droits imprescriptibles, et ils eurent le courage de les faire respecter.

L'assemblée constituante détruisit la toute-puissance de ces vail-

lantes compagnies, parce que, dans la nouvelle organisation, le pouvoir judiciaire ne devait entraver la marche d'aucun autre pouvoir, mais non sans rendre hommage à leur fermeté, à la guerre souvent héroïque qu'elles avaient livrée au despotisme. Elle les abattit d'un seul coup en supprimant la vénalité des charges. Cependant, dans ces charges et dans cette vénalité même, la magistrature avait trouvé l'indépendance. Où la puiserait-elle désormais? L'assemblée comprit que la magistrature était perdue, si elle relevait d'une autorité qui pût la comprimer ou la séduire par des faveurs même indirectes. Or elle avait trouvé la source du pouvoir judiciaire non dans l'état, mais dans la nation : pourquoi la nation ne veillerait-elle pas au choix de la magistrature? Avec le mandat populaire, quelle influence serait à craindre? En principe, c'était donc aux électeurs de choisir les magistrats, leurs délégués. Les juges furent soumis à l'élection dans le ressort de chaque tribunal, et la durée de leurs fonctions fixée à six ans. Seul, le ministère public restait à la nomination du chef de l'état. Pourquoi cette différence, a-t-on objecté, dans le choix des magistrats? Le ministère public et les juges n'appartenaient-ils pas au même ordre, à la même institution ? On n'a pas observé que, sous la constitution judiciaire de cette époque, le ministère public ou commissaire du roi, n'ayant ni le droit d'accusation ni le droit de poursuite, uniquement chargé de faire appliquer la loi, était un véritable « agent du pouvoir exécutif, » ainsi que le déclarait très nettement le décret du 16 août 1790, et qu'il était dès lors naturel de confier sa nomination à ce pouvoir. Auprès de chaque tribunal criminel, un accusateur public, nommé cette fois par les électeurs, était spécialement chargé des poursuites lorsque l'accusation avait été admise par les premiers jurés. On distinguait ainsi le droit d'accusation, qui était à Athènes et à Rome une action populaire, des actes du pouvoir exécutif, qui doivent se renfermer dans la sphère propre à l'exécution de la loi.

Depuis, ces deux fonctions ont été réunies, et le ministère public est à la nomination du gouvernement. Est-il devenu par-là un agent du pouvoir exécutif? Pour résoudre la question, il sera toujours nécessaire de remonter à la double origine des fonctions du ministère public, et de distinguer celles qu'il exerce comme accusateur ou comme préposé à l'exécution des lois. Qu'importe si, magistrat amovible, il peut être brisé par le gouvernement dont il tient sa nomination! Le mandat qu'il a reçu ne lui vient pas moins de deux sources différentes. Il est certain qu'il ne tient pas le droit d'accusation du gouvernement : comment celui-ci déléguerait-il un droit dont il ne jouit pas? La cour de cassation a proclamé l'indépendance du ministère public dans cette partie de ses fonctions. On demandait quelle était la valeur des ordres donnés à un procureur-

général par le ministre de la justice lui-même pour la poursuite d'un délit ou d'un crime. Ce ministre n'avait-il pas la suprême direction de toutes les actions publiques? Non, répondit très bien la cour suprême; l'action publique est attribuée par les lois aux cours d'appel et aux magistrats du parquet. « Et en confiant ainsi à des corps indépendans la surveillance de l'action publique, en les autorisant à la mettre en mouvement, ces lois ont créé en faveur de la liberté civile une des plus fortes garanties. » Ainsi parlait cette cour le 22 décembre 1827, après avoir entendu le rapport de M. Mangin et le réquisitoire de M. Laplagne-Barris, deux éminens juristes. Tout ce qu'on pourrait dire, c'est que dans la rigueur des choses la nomination du ministère public tel qu'il est aujourd'hui devrait émaner tout à la fois du pouvoir et de la société, dont il est le mandataire pour tout ce qui tient au droit populaire d'accusation; mais, on va le voir, la société s'est dessaisie de son droit de nomination ou de désignation même à l'égard des juges.

Telle fut, d'après l'assemblée constituante, la base de la nouvelle organisation judiciaire. Pour elle, le pouvoir judiciaire était comme une espèce de souveraineté dans l'état; issu des droits naturels du pays, ayant son origine dans la constitution municipale et primitive des peuples, il ne relevait que de la nation elle-même, et devait agir avec une plénitude d'action indépendante de toute autre autorité. C'était la théorie de Montesquieu mise en pratique, mais fortifiée par la puissante attache que donnaient au pouvoir judiciaire l'investiture et le mandat populaires. L'assemblée n'avait pas trouvé de meilleur moyen d'assurer en même temps l'indépendance des magistrats et la liberté des citoyens. Depuis cette époque, le mécanisme de l'organisation judiciaire a changé plus d'une fois; mais la conception de l'assemblée est restée au fond des choses, parce que, disait très bien Thouret, « si la forme des instrumens par lesquels le pouvoir judiciaire peut être exercé est variable jusqu'à un certain point, les principes qui fixent sa nature, pour le rendre propre aux fins qu'il doit remplir dans l'organisation sociale, sont éternels et immuables. » Qu'est-ce donc qui a varié dans l'organisation judiciaire de 1789? qu'est-ce qui était transitoire? qu'est-ce qui était immuable et a dû survivre sous les divers régimes?

Ce qui est éternel et doit durer dans l'organisation judiciaire d'un pays, c'est ce qui est destiné à assurer l'indépendance du juge, sans laquelle il n'existe aucune garantie pour la liberté de tous. La désignation des juges par les électeurs offrait des inconvéniens que l'expérience fit ressortir; en l'an VIII, elle fut confiée au pouvoir exécutif: le juge cessa d'être attaché à telle ou telle circonscription électorale, et put exercer partout ses fonctions. Le droit d'accusation fut confié au ministère public, qui se trouva investi de fonc-

tions de deux sortes, les unes propres au pouvoir exécutif, les autres au pouvoir judiciaire. Toutefois qu'on ne s'y trompe pas : en dépit des constitutions et des régimes politiques, le pouvoir judiciaire est resté ce qu'il était, ce qu'il doit être, indépendant; le pays s'est dessaisi de la nomination des juges, mais le pouvoir judiciaire n'a point été pour cela confondu avec le pouvoir exécutif, car le pouvoir exécutif n'a point le droit de juger. La séparation des deux pouvoirs est énergiquement accusée dans le droit de grâce, qui permet au souverain de remettre la peine, c'est-à-dire de ne pas la faire exécuter, mais non d'effacer la condamnation, œuvre de la justice, et qui doit rester intacte; elle n'apparaît pas avec moins d'évidence dans le fait étrange, mais nécessaire, qui se produit lors de la nomination du juge, lequel, aussitôt institué, est légalement placé dans un état d'indépendance absolue vis-à-vis du gouvernement dont il reçoit sa nomination. Dès que le gouvernement a usé de son droit en désignant le juge, il a épuisé la mission qu'il avait reçue du pays; il reste sans prise sur le magistrat qu'il a créé, et celui-ci peut à l'instant même juger sa conduite et ses actes : un rempart s'est élevé entre eux, l'inamovibilité. Qu'est-ce donc que l'inamovibilité, et quelle en est la source?

On a vainement essayé de la chercher dans l'ancienne société, où elle existait cependant, mais dans des conditions bien différentes de celles où nous la voyons aujourd'hui. Dans une discussion restée célèbre, Chateaubriand la rattachait à une triple origine. « L'inamovibilité de la justice, disait-il, qui a donné à notre magistrature tant de grandeur, tire parmi nous son origine de trois principes sacrés et inamovibles : la royauté, la propriété, la religion. » Or, prenant en cela l'effet pour la cause, l'abus et l'usurpation pour une règle, il n'arrivait en définitive à démontrer qu'une seule chose avec l'histoire : c'est que la royauté, la féodalité et le clergé avaient successivement fait tourner le principe de l'inamovibilité à leur profit. Au temps de leur domination, la justice était restée celle du bon plaisir, parce que le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire étaient confondus dans leurs mains. L'inamovibilité du juge ne résida véritablement que dans la propriété des charges de judicature; on était juge comme on est propriétaire. L'état vendit d'abord la fonction, puis l'hérédité de la charge; le vendeur garantissait l'acheteur contre l'expropriation : voilà tout simplement ce que fut l'inamovibilité de l'ancienne magistrature. Celle de nos juges n'est point attachée à la propriété; elle procède d'un tout autre principe : elle est dans le pacte social où elle se trouve stipulée, car elle figure dans toutes nos constitutions, elle est, disons-nous, une véritable réserve du pays, qui, en élisant les magistrats, leur *déléguait* le pouvoir de

juger, et qui, en remettant ce choix au pouvoir exécutif, a voulu indiquer au juge que son indépendance lui venait encore de la société, dans laquelle réside le droit souverain de justice, et non du chef de l'état, auquel n'a été *délégué* que le choix des juges. Telle est aujourd'hui l'inamovibilité. Dans la discussion dont il fut l'objet devant les chambres en 1815, ce principe fut admirablement compris par Royer-Collard. A vrai dire, Chateaubriand avait parlé au nom de l'idée ancienne; Royer-Collard parla au nom de l'idée moderne. « Lorsque le pouvoir, disait-il, chargé d'instituer le juge *au nom de la société*, appelle un citoyen à cette éminente fonction, il lui dit : « Organe de la loi, soyez impassible comme elle. Toutes les passions frémiront autour de vous; qu'elles ne troublent jamais votre âme. Si mes propres erreurs, si les influences qui m'assiégent, et dont il m'est si malaisé de me garantir entièrement, m'arrachent des commandemens injustes, désobéissez à ces commandemens, résistez à mes séductions, résistez à mes menaces. Quand vous monterez au tribunal, qu'au fond de votre cœur il ne reste ni crainte ni espérance; soyez impassible comme la loi. » Le citoyen répond : « Je ne suis qu'un homme, et ce que vous me demandez est au-dessus de l'humanité. Vous êtes trop fort, et je suis trop faible; je succomberai dans cette lutte inégale. Vous méconnaîtrez les motifs de la résistance que vous me prescrivez aujourd'hui, et vous la punirez. Je ne puis m'élever au-dessus de moi-même, si vous ne me protégez à la fois et contre moi et contre vous. Secourez donc ma faiblesse, affranchissez-moi de la crainte et de l'espérance; promettez-moi que je ne descendrai point du tribunal, à moins que je ne sois convaincu d'avoir trahi les devoirs que vous m'imposez. » Le pouvoir hésite; éclairé enfin par l'expérience sur ses véritables intérêts, subjugué par la force toujours croissante des choses, il dit au juge : « Vous serez inamovible. » — Le dernier trait allait trop loin peut-être; était-il en effet dans la pensée de Royer-Collard que l'inamovibilité fût conférée par le pouvoir au juge? Nullement, et bientôt il s'expliqua de manière à ne laisser aucun doute. « Tels sont, messieurs, l'origine et les motifs, l'histoire et la théorie du principe de l'inamovibilité, principe absolu, qu'on ne modifie point sans le détruire, et qui périt tout entier dans la moindre restriction; principe qui consacre la charte bien plus que la charte ne le consacre, parce qu'il est antérieur et supérieur à toutes les formes et à toutes les règles de gouvernement, qu'il surpasse en importance; principe auquel tend toute société qui ne l'a pas encore obtenu, et qu'aucune société ne perd après l'avoir possédé, si elle n'est déjà tombée dans l'esclavage. » Et ce langage, Royer-Collard le tenait au corps législatif en présence de la charte de 1814, qui faisait « émaner toute

justice du roi; » il n'était pas pour cela moins sincèrement dévoué à la monarchie constitutionnelle, comme on l'a pu voir ici même dans une récente étude (1).

Lors donc que la royauté maintint l'inamovibilité, elle respecta un droit souverain, essentiel, retenu par le pays : on peut lui en savoir gré; mais c'est aller trop loin que de la remercier, comme le fait M. de Bastard, de sa « munificence. » Nous insistons, parce qu'il nous semble que ces idées fondamentales sans lesquelles il est impossible de bien comprendre notre organisation judiciaire n'ont point assez pénétré dans les esprits. La séparation nécessaire du pouvoir judiciaire et du pouvoir exécutif n'a pas été assez hautement proclamée par les écrivains et les publicistes, et le principe moderne de l'inamovibilité, obscurci par d'anciens préjugés ou par les lieux-communs des harangues officielles, est resté pour un grand nombre dans une sorte de mysticisme nébuleux d'où il est presque téméraire de le tirer pour le mettre au grand jour. Et disons-le, c'est pourtant à cette force invincible du principe d'inamovibilité que la magistrature doit sa popularité en France. Malgré les ambages des formules, malgré l'espèce de mystère qui entoure une investiture dans laquelle le mandat n'est point formellement remis en son nom, le pays, guidé par cet instinct qui sait pénétrer tant d'obscurités, sent qu'un lien secret existe entre lui et la magistrature, et que sous la robe du juge il y a toujours un juré. Le souvenir de la justice primitive ou municipale est impérissable dans les masses comme son origine, et quand la charte, la constitution ou la loi dispose, la tradition est là qui accomplit aussi son œuvre et perpétue de génération en génération le sentiment du droit qui ne doit point périr, et dont l'inamovibilité moderne est comme le drapeau. Sur ce point, l'opinion publique a été plus forte que les doctrines, empruntées sans discernement à la féodalité, qui ont fait dépendre la justice du pouvoir exécutif, car elle a toujours distingué le magistrat de l'agent du pouvoir. Tous les deux sont cependant nommés par le chef de l'état; mais quel abîme les sépare! Le magistrat ne tient aucune mission du chef de l'état, qui n'a point le droit de juger : dès lors point d'ordres à donner, point d'ordres à recevoir. Au contraire, l'agent du pouvoir exécutif tient du chef de l'état et sa nomination et son mandat : pour lui, l'obéissance est un devoir; pour le magistrat, elle serait un crime. Voilà le sentiment qui a pénétré jusqu'au fond de la société, et qui vaut mieux pour le véritable prestige de la justice que de vaines évocations d'un passé où le chef de l'état ne rendait d'ailleurs de sentences que dans des causes de peu de valeur, et beaucoup plutôt comme arbitre que

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre 1861.

comme souverain, c'est-à-dire avec l'agrément des plaideurs eux-mêmes : souvenirs pleins de charmes de la paternelle autorité de nos rois, dans lesquels peuvent se complaire des cœurs honnêtes, mais où, il faut bien le dire, la vérité et la froide raison seraient plus embarrassées de trouver leur compte. D'ailleurs la justice ne saurait avoir deux sources; entre le magistrat, qui juge certaines causes, et le jury ou le pays, qui en juge d'autres, on devine qu'il ne peut y avoir qu'une origine commune. C'est ce qui ressortira de l'examen plus approfondi de l'œuvre de l'assemblée constituante et surtout de l'institution du jury, qui n'est point, comme on l'a souvent pensé, une juridiction exceptionnelle, et à laquelle nous devons réserver ici une place toute particulière.

II.

Si la justice civile était lente, coûteuse et beaucoup trop formaliste avant 1789, elle offrait du moins des garanties; la justice criminelle n'en présentait aucune : elle était froide et cruelle envers les accusés; l'instruction était secrète, la défense nulle. Une chose frappa l'assemblée constituante, comme elle avait frappé les publicistes : c'est l'espèce d'endurcissement auquel peut arriver par l'habitude de juger au criminel l'homme le plus instruit, le plus honnête et le plus capable; c'est la singulière tendance qui le porte à présumer le crime et à ne plus voir dans les accusés que des coupables. Un lieutenant-criminel, d'ailleurs excellent homme, voulant prouver combien sa carrière avait été utilement remplie, se plaisait à rappeler le nombre de malfaiteurs qu'il avait fait pendre; mais, invité à dire combien d'innocens il avait acquittés pendant son long exercice, il répondit naïvement qu'il n'en avait point tenu note. Tel était l'ancien juge au criminel. Veut-on savoir comment il arrivait à cette insensibilité? Qu'on réfléchisse aux moyens d'information du temps. La procédure exigeait qu'on demandât non à des tiers, à des témoins la preuve du crime, mais à l'accusé lui-même, et pour obtenir son aveu on avait imaginé des instrumens variés, les brodequins, l'estrapade, les poucettes, l'eau, le feu. On le tourmentait, on le brisait avant le jugement : c'était la question préparatoire; on le disloquait avant le supplice, s'il n'avait pas avoué le crime : c'était la question préalable, espèce de châtiment anticipé et non le moins cruel. Or tout cela s'accomplissait sous les yeux et sur les ordres d'un magistrat. Par cette familiarité avec les cruautés de la torture, des hommes respectables contractaient une sorte de pétrification morale dans les choses criminelles. On peut voir dans l'ouvrage de M. de Bastard tout le mal que recélait ici la permanence de la fonction. A l'aspect de ces ateliers de chirurgie où se

faisait l'instruction, le cœur de l'honorable magistrat qui a vécu à côté de l'humaine institution du jury se serre de douleur; celui de l'ancien juge restait impassible selon le vœu de la procédure qu'il lui était prescrit d'observer. Pourquoi des sentimens si divers chez le magistrat d'autrefois et celui de nos jours? Les mœurs seraient-elles changées? Les mœurs du dernier siècle n'avaient rien de cruel, ce semble. Les magistrats appartenaient à d'opulentes familles, et leur éducation valait peut-être la nôtre; presque tous étaient des gens du monde accomplis. L'assemblée constituante en avait dans son sein et les connaissait à merveille; elle comprit que les hommes ne sont pas durs et insensibles par nature, mais qu'ils deviennent ce que les fait la fonction. Elle partit de là et enleva pour toujours, il faut l'espérer, la connaissance des crimes à la magistrature permanente pour la remettre au jury. A ceux qui semblaient préférer aux lumières naturelles du juré les connaissances supérieures du juge, Thouret se chargea d'expliquer comment il se fait qu'une longue pratique, si essentielle dans le jugement des contentions civiles, détruit au criminel les qualités morales qu'exige la mission du juge, comment l'habitude de juger en cette matière conduit peu à peu à l'insensibilité.

Il y eut donc un jury d'accusation, car le droit naturel d'accusation ne parut pas devoir être délégué à des magistrats, et un jury de jugement, comme en Angleterre. L'assemblée croyait-elle emprunter cette institution au peuple qui en faisait alors une si remarquable application? Nullement; elle était convaincue que le jury avait été primitivement dans nos mœurs; elle pensait même que cette forme de jugement avait été transportée par nous en Angleterre, que nous l'avions perdue ensuite, comme nous perdons souvent les meilleures choses, par une certaine mobilité d'esprit, tandis que le peuple anglais s'y était attaché, comme il s'attache à ses institutions. La vérité est que le jury n'est d'aucune contrée; il est de tous les pays où la liberté peut s'établir dans ses formes naturelles, qui sont les meilleures. Le jury était à Athènes et à Rome, il était chez les Germains et les Francs, il fonctionnait avant la féodalité; le leude armé était assisté dans ses bois de juges qu'on appelait *ragimburgii* ou hommes libres; ils devaient être au nombre de sept : *congreget secum septem ragimburgios*, dit la loi salique. Ces jurés étaient choisis par le peuple, *populi consensu*. On les élevait parfois au nombre de douze, comme de nos jours, et ils étaient pris parmi les notables, *boni homines*. En pleine féodalité, M. de Bastard nous montre le jury sous différentes formes en usage dans le ressort de l'ancienne sénéchaussée de Toulouse. Ce premier fait constaté, qu'importent les transformations par lesquelles passera désormais ce droit primitif et naturel sous la féodalité dominante,

sous la monarchie absolue? Qu'importe par quel tribunal, royal ou féodal, seront jugées les causes civiles et criminelles? La justice encore une fois ne peut avoir deux origines : elle émane dans toutes ses parties du droit municipal des peuples réunis, ou bien elle appartient pour le tout à une autorité supérieure indépendante, spéciale, placée au-dessus des peuples. La tradition sémitique ou musulmane a placé la justice dans la religion, mais la tradition historique la place dans la société. Entre ces deux systèmes, qui n'admettent pas de transaction, le choix de l'assemblée constituante fut bientôt fait; elle tint pour les droits imprescriptibles de la société et en fit la base de la nouvelle organisation judiciaire. Sa conception se traduit par un fait saillant dans nos codes. Un principe domine toutes les juridictions, c'est qu'aucune n'est dépositaire d'une autorité unique et souveraine; au-dessus des premiers juges, dans toutes les sphères, est le contrôle ou droit d'appel. Seul, le jury prononce en dernier ressort, et son verdict est suprême (1). Est-ce là une dérogation à la règle commune? Non, l'exception est du côté des tribunaux. C'est que le jury, quand il prononce, agit dans la plénitude de ses pouvoirs; il exerce le droit souverain et direct de la société, au-dessus duquel aucun autre droit n'existe. « Des jurés, disait Duport à ce sujet, ne sont pas, à proprement parler, un pouvoir constitué; ils sont le peuple lui-même, au-delà duquel il n'existe aucune puissance. On ne peut donc pas appeler du jugement des jurés. »

Nous ne saurions suivre pas à pas l'institution du jury sous les divers gouvernemens sans sortir du cadre de cette étude, bien que cela ne dût point être sans profit. Ne voulant nous arrêter qu'aux grandes lignes, nous nous bornerons à enregistrer ici quelques pages de l'histoire de sa fortune et de ses revers. Le jury sorti des mains de l'assemblée constituante fonctionna selon la grande pensée d'humanité qui l'avait fait admettre, et releva bientôt la justice criminelle du discrédit où elle était tombée avant la révolution. Il arriva un moment toutefois où son action devint insuffisante, mais en présence de quels faits? Vers la fin du directoire, des bandes de pillards avaient infesté certaines contrées; c'étaient des voleurs de grands chemins, des chauffeurs appartenant à des troupes licenciées ou à l'écume des révolutions qu'on venait de traverser. Partout ils avaient répandu l'épouvante, et l'imagination terrifiée des populations leur attribuait une redoutable puissance. A ce grand mal il fallait un remède prompt, énergique : il fut créé des *tribunaux spéciaux*, espèces de cours prévôtales composées pour moitié de militaires, et en peu de temps toutes ces bandes furent dissipées, anéanties. C'était la défense de la société par les armes de la guerre et non par celles de la justice

(1) Code d'instruction criminelle, article 350.

régulière. Il y avait longtemps que le pays était tranquillisé lorsque le code d'instruction criminelle fut discuté au conseil d'état. Le jury déplaisait à Napoléon; il fut attaqué : on ne manqua pas de lui opposer les tribunaux spéciaux auxquels on avait dû recourir, et qui étaient assez du goût du chef de l'état. Ceci donna lieu à Napoléon de faire connaître ses vues en matière criminelle. « Aujourd'hui, dit-il, tout homme à qui sa fortune permet de payer un avocat, et qui a des jurés pour arbitres de son sort, est presque certain d'être absous. Tout système qui pose en principe que l'*évidence seule* doit déterminer les jugemens criminels est pure idéologie; dans ces matières, on ne peut ordinairement se décider que d'après des *probabilités*. L'accusé aura toute la garantie qu'on peut raisonnablement désirer, si l'on donne aux juges l'influence nécessaire pour sauver l'innocent contre la fausse décision du jury. » En conséquence Napoléon concluait qu'il ne fallait pas d'avocats devant le jury. Il ne les menaçait pas encore de leur couper la langue, s'ils parlaient mal de son gouvernement (1). Tout au plus, selon Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, pourrait-on en tolérer, « s'il plaisait au président du tribunal d'admettre cette exception. » C'était revenir à la cruelle ordonnance de 1670, qui bannissait la défense en matière criminelle. Qu'étaient devenues en si peu de temps les généreuses et humaines idées de 1789 sur la justice répressive? Une énergique protestation de M. Bérenger, appuyée par les éminens juristes qui prenaient part à la discussion, fit évanouir cette singulière et peu libérale tentative. Quant à l'institution du jury, combattue par Portalis et Siméon, vivement défendue par Treilhard et Berlier, après avoir été restreinte au jury de jugement, elle fut conservée, mais en subissant de graves atteintes. Ainsi il fut permis à la cour de statuer à la place du jury, lorsque celui-ci ne se prononcerait qu'à la majorité simple de 7 voix contre 5. Cette disposition désarmait le jury, confondait deux juridictions distinctes, et, chose étrange, il était admis que la minorité de la cour réunie à la majorité simple des jurés suffisait pour entraîner la condamnation de l'accusé, c'est-à-dire que 9 voix contre 8 donnaient lieu à une condamnation que 7 voix contre 5 n'avaient pu déterminer. « Un article, dit plus tard à ce sujet Royer-Collard, qui, de peur de condamner à la majorité simple des jurés, condamne à la minorité des juges, offre le triste spectacle de la loi en démence; par respect, il faut détourner les yeux. » L'article 351, qui portait cette atteinte à l'institution du jury, adouci en 1821, fut définitivement abrogé après 1830. D'un autre côté, c'est au gouvernement seul qu'avait été attribuée la confection de la liste des jurés. Aux administrateurs de département,

(1) Voyez notre étude sur *le Barreau moderne*, dans la *Revue* du 1er juillet 1861.

élus par les citoyens, et auxquels était confié ce travail, avaient été substitués les préfets. Les attributions de ces administrateurs furent habilement conservées aux nouveaux fonctionnaires, qui dressèrent eux-mêmes la liste des jurés « sous leur responsabilité, » et comme ils étaient inscrits en même temps au nombre des officiers de police judiciaire, le code d'instruction criminelle offrit cette particularité qu'un même agent de l'autorité pût constater le crime, interroger l'accusé, le livrer aux tribunaux et lui choisir des juges. Encore fallut-il que ces juges fissent leur devoir comme le voulait le gouvernement. En 1813, sur la déclaration du jury, les nommés Werbrouck, Lacoste, Biard et Petit, administrateurs de l'octroi d'Anvers, avaient été acquittés de l'accusation portée contre eux. Un sénatus-consulte annula la décision et renvoya ces hommes, absous par la loi et par le pays, devant une cour impériale, qui dut les juger sans le concours des jurés. C'était ici le pouvoir exécutif qui désarmait la justice, et foulait aux pieds l'institution du jury après avoir obtenu de la faiblesse du sénat un de ces actes qui déshonorent un règne, et plaçait l'empire, on l'a dit avant nous, sur la même ligne que la convention. Sur cette pente, le pouvoir absolu ne devait plus s'arrêter : le 1er mai 1813, par un simple décret, Napoléon établissait la peine de mort pour la capitulation des commandans militaires. Le décret conférait à des commissions extraordinaires non-seulement le droit de prononcer cette peine, mais d'appliquer arbitrairement celle qui leur conviendrait, « alors même qu'il s'agirait de faits non prévus par la loi pénale. » Le sénat conservateur, sous les yeux duquel s'accomplissait cette violation des lois du pays, garda le silence; mais lorsqu'en 1847 un conseil de guerre d'Oran fit application du décret de 1813, la cour suprême, sur un vigoureux réquisitoire de M. Dupin, n'hésita pas à déclarer que ce décret était inconstitutionnel, et cassa la décision du conseil de guerre.

Dès que le pays fut revenu à lui-même, il se demanda s'il convenait d'abandonner aux préfets les listes du jury. Le débat sur ce point a pris, selon les temps, un caractère plus ou moins vif, plus ou moins passionné; mais il témoigne de la persistance avec laquelle le pays défend ou revendique toujours ce qu'il croit être dans ses droits. Que serait l'institution populaire du jury, si elle ne reflétait plus la société qu'elle représente dans l'œuvre de la justice et si elle était détournée de sa source naturelle? Les prétentions du pays à surveiller la composition des listes et les tendances avouées ou non du pouvoir à se passer de lui ont été et seront toujours les deux forces opposées dans le débat. A une époque où les questions de presse étaient portées devant le jury, ce débat offrait un intérêt capital pour les libertés publiques. Le gouvernement de la restauration restreignit l'omnipotence des préfets en les obligeant

à désigner au moins le quart des jurés portés sur la liste générale, qui ne pouvait comprendre moins de huit cents noms, et en plaçant sous la surveillance des citoyens les inscriptions sur les listes. Il retira au président des assises le droit qu'il tenait depuis 1808 de former lui-même la liste de jugement, et voulut que cette liste sortît d'un tirage au sort opéré par les soins du premier président de chaque cour sur la liste transmise par le préfet. Après la révolution de 1848, la liste des jurés était d'abord préparée par les maires de chaque commune et arrêtée au chef-lieu de canton par une commission composée du juge de paix et de délégués des conseils municipaux. Cette commission était présidée par le membre du conseil-général représentant le canton. Des modifications ont été bientôt apportées à l'institution du jury et à la confection des listes. En 1852, des décrets rendus pendant la suspension des grands corps de l'état ont déféré aux tribunaux correctionnels la connaissance de tous les délits et de toutes les contraventions en matière de presse. En 1853, une loi a supprimé dans la composition du jury la liste électorale qui lui avait servi de base sous les précédens gouvernemens. L'extension donnée à cette liste par le suffrage universel motiva cette mesure. Les jurés sont aujourd'hui choisis parmi les citoyens âgés de trente ans qui jouissent de leurs droits civils et politiques.

La loi nouvelle a fait disparaître des commissions chargées de préparer les listes l'élément représentatif qu'elles contenaient. Les listes sont dressées pour chaque canton par les maires et le juge de paix, pour chaque arrondissement par les juges de paix de la circonscription et le sous-préfet, et elles sont définitivement arrêtées pour chaque département par le préfet. M. le ministre d'état expliquait qu'il avait paru nécessaire d'effacer de cette liste la couleur politique qu'elle avait toujours eue, et de faire de cette espèce de magistrature une *fonction*. Le mot ne heurte-t-il pas les idées en cette matière? N'est-ce qu'une mauvaise locution? Pourquoi l'avoir introduite dans la loi? Mais, en supprimant la liste électorale et en laissant la composition de la liste du jury à des commissions qui ne relèvent en rien des électeurs, le législateur n'a peut-être pas remarqué qu'il ramenait les choses au point où elles étaient en 1808. Nous ne voulons pas dire que les agens ou fonctionnaires désignés par la loi feront nécessairement de mauvais choix; nous disons seulement qu'ils feront seuls les listes, et qu'en principe, loin d'être un fonctionnaire relevant du pouvoir exécutif, le juré est le délégué du pays ou plutôt le pays lui-même. C'est pour cela qu'un droit de surveillance était réservé aux citoyens sur la composition des listes, et qu'ils étaient admis à réclamer des inscriptions ou des radiations devant certains tribunaux. Le corps légis-

latif avait demandé que la commission cantonale fût au moins présidée par un conseiller-général et que des conseillers-généraux fussent également adjoints à la commission d'arrondissement. Le juré est choisi et en quelque sorte délégué par le pouvoir exécutif, d'après la loi nouvelle. Si c'est là ce qu'a voulu dire M. le ministre d'état, l'expression dont il s'est servi ne manque pas d'une certaine justesse; mais, nous le répétons, elle peut choquer les idées de ceux qui s'attachent encore aux principes de 1789, et pensent qu'ils avaient assez de valeur pour qu'on leur fît place dans la loi, tout en tenant compte des difficultés incontestables qu'un nouveau mode d'élection venait de susciter. Sous ce rapport, il est regrettable que l'amendement du corps législatif, tout modeste qu'il fût, n'ait point été accueilli, car, selon le président Henrion de Pansey, « là seulement est le véritable jury où la volonté de l'homme a le moins d'influence possible sur la liste des jurés. »

Ce n'est pas sans orgueil cependant que nous pouvons jeter les regards autour de nous et les arrêter sur certaines contrées. Il s'en faut en effet que l'humaine institution du jury se soit partout acclimatée. Comment n'a-t-elle pas plus de racines en Espagne, où il semble qu'elle soit réclamée comme un complément nécessaire d'institutions libérales! A-t-on redouté pour les jurés la terreur que paraissent inspirer encore dans certaines contrées ces bandes armées ayant tant de points de ressemblance avec celles qui ont désolé notre pays au commencement de ce siècle? Nous ne saurions le dire. Toujours est-il que le code pénal espagnol a réduit toutes les actions coupables à deux classes, les délits et les fautes, et en a confié le jugement aux tribunaux ordinaires. Au premier degré de l'échelle est le tribunal de l'alcade ou tribunal municipal, au second degré le tribunal de première instance, correspondant à notre tribunal correctionnel, mais composé d'un seul magistrat, bien qu'il ait à juger les délits et les crimes. *La audiencia territoriale* forme la cour d'appel. Devant l'alcade, pas d'instruction, pas de plaidoiries; au tribunal de première instance et à l'audience d'appel, tout se fait par écrit. Le débat oral n'est admis à la cour que lorsqu'il y a réclamation contre la procédure. Un tribunal de justice suprême connaît spécialement des crimes et des délits commis par les magistrats, les archevêques et les évêques. A l'inverse de ce qui existe aujourd'hui en France, le jury n'est admis en Espagne qu'en matière de presse. Faut-il envier cette juridiction dans l'état où elle est en ce moment? Institué pour la première fois en 1820, le jury a subi depuis cette époque bien des transformations. Composé d'abord de jurés d'accusation et de jurés de jugement, puis seulement de jurés de cette seconde espèce, il était primitivement assis sur d'assez larges bases. La liste des jurés était dressée au chef-lieu de chaque

province par l'*ayuntamiento* ou conseil municipal, et les fonctionnaires en étaient rigoureusement exclus. Tous les citoyens avaient le droit de réclamer contre la formation de la liste devant la députation provinciale. Une loi du 2 avril 1852 a restreint la compétence du jury, le nombre des jurés, et prescrit le huis clos pour toutes les affaires; le compte-rendu des débats ne peut être publié sans l'autorisation formelle du gouvernement. L'Espagne n'a donc plus que l'ombre du jury; autant vaudrait le tribunal de première instance avec son unique juge, car le magistrat qui préside le jury dispose d'un pouvoir à peu près arbitraire, contre lequel l'opinion publique se trouve désarmée par le silence qui se fait autour de chaque affaire, étouffée avec la liberté de la presse dans un débat sans garantie et sans dignité.

En Allemagne, si tous les états n'ont pas conquis l'institution du jury, il en reste peu (la Saxe est du nombre) qui l'attendent encore; mais là cette institution semble gênée dans ses allures par le droit pénal, emprunté aux législations du Nord. Le grand mouvement réformiste qui se poursuit dans les états germaniques, sous l'inspiration de jurisconsultes et de légistes distingués, aura bientôt concilié le droit pénal avec l'institution du jury, qu'un procès récent fait à une noble femme victime des calomnies de la domesticité nous a permis de voir fonctionner en Prusse, dans le grand-duché de Bade. La Russie ne connaît point encore cette institution, qui est enfin promise à l'Autriche. Il est temps de laisser aux peuples barbares l'indigne procédure qui met le bâton au nombre des moyens d'information dans ce dernier pays. Un accusé refuse-t-il de répondre, le bâton (art. 363 du code autrichien). Est-il soupçonné de feindre la folie, le bâton (art. 364). Répond-il insolemment, le bâton (art. 365). N'oubliez pas qu'ici l'œuvre de la justice est secrète; les tribunaux sont fermés au public, et partout les magistrats s'offrent au peuple sous l'aspect d'agens subalternes du pouvoir exécutif.

Est-ce là néanmoins le plus infime degré de l'échelle? Non. Sans parler de la Russie et de son régime pénal, il faut descendre encore quand on aborde les vastes régions qui composent à elles seules la moitié du monde connu, et où règne, hélas! le droit musulman. Là, tous les pouvoirs sont confondus; la justice civile est généralement exercée en premier ressort par les kadis, en appel par les muphtis, auprès desquels se trouve le corps des ulémas, ou jurisconsultes jouant parfois vis-à-vis du souverain le rôle de nos anciens parlemens envers la royauté. Il n'existe aucune règle de procédure; les parties se donnent rendez-vous devant le juge, qui trouve un moyen fort simple de les faire venir à l'audience par l'application de diverses peines, au nombre desquelles une des plus

légères est la bastonnade. C'est le juge qui pourvoit lui-même à l'exécution du jugement. Les kadis et les muphtis sont nommés par le souverain, qui, comme dépositaire du Koran et successeur de Mahomet, réunit les pouvoirs religieux, politiques et judiciaires. Dans les tribus qui n'ont pas de kadis, la justice est rendue par les cheikhs, ou chefs de tribus indépendantes, lesquels sont soumis à l'élection. Le pouvoir n'intervient guère dans les affaires civiles, mais il se fait de la justice répressive un épouvantable instrument de despotisme. Devant le juge criminel, il n'existe ni instruction, ni défense, ni publicité. La vie, l'honneur, la propriété du peuple, tout appartient au souverain, qui en dispose à sa fantaisie; sous sa main, sous celle de ses agens les plus subalternes est un code qui offre le choix de dix-huit peines des plus variées et des plus cruelles, depuis le pal et la lapidation jusqu'au *changhal*, ce hideux supplice des crochets dont l'énergique peinture de Decamps n'a pu donner qu'une imparfaite idée.

Les pays les plus fortunés sont incontestablement la Belgique, où nous retrouvons l'image du jury français dans ses meilleurs jours, et l'Angleterre. La justice anglaise repose sur la plus large base, le jury au civil et au criminel. Mérite-t-elle tout le bien ou tout le mal qu'on en a dit? Quelle est son organisation, quelles sont les attributions des quatre grandes cours qui siégent à Westminster? La cour des plaids communs était, dit-on, originairement chargée du jugement des affaires civiles concernant les particuliers. La cour de l'Échiquier, avec le traditionnel tapis à carreaux qui lui a donné son nom, espèce de cour des comptes, était destinée à régler les finances de la couronne et à faire rentrer les revenus du trésor public. La cour du banc de la reine, où siégeait autrefois le souverain (*bancum regis*), connaissait de tous les crimes et délits, et exerçait son contrôle sur les magistrats, sur les cours inférieures du royaume. Les membres des trois cours réunies formaient et forment encore la chambre de l'Échiquier, à laquelle sont portées en premier appel les décisions de chacune de ces cours ou les affaires d'une importance exceptionnelle. Enfin une quatrième cour, celle de la chancellerie, ayant à sa tête le chancelier, chef de la justice d'Angleterre et garde du sceau royal, était consultée sur les questions relatives à l'exécution des jugemens des autres cours et à la légalité des actes du pouvoir exécutif. Elle était également constituée en cour d'équité destinée à tempérer la rigueur du formalisme imposé par les lois en justice. Telle était, à peu de chose près, la constitution originaire des grandes cours; mais ces différentes juridictions ont fini par empiéter l'une sur l'autre, et aujourd'hui le jurisconsulte anglais aurait beaucoup de peine à reconnaître leur compétence respective. A cet égard, il manque à ce pays des lois organiques,

un code; mais l'esprit anglais n'est point le nôtre : ce que nous demandons incessamment à la loi, là on le demande à la tradition, aux usages. Les grandes cours sont elles-mêmes les dépositaires de ces traditions, de ces usages, et les gardiennes jalouses de l'observation des règles séculaires qui gouvernent l'état. Au-dessus d'elles existe seulement la chambre des lords, sénat omnipotent qui exerce un droit suprême d'appel ou de révision non-seulement dans les causes soumises aux grandes cours d'Angleterre, mais encore dans celles qui ont été jugées par les cours d'Écosse et d'Irlande.

Ce qui simplifie toutefois l'organisation de ces tribunaux, c'est qu'aucun d'eux, la *cour d'équité* exceptée, ne peut trancher les questions de fait ni au civil ni au criminel sans le concours du jury. En matière civile, les grandes cours sont compétentes pour les causes dont l'intérêt excède 1,250 francs, en matière criminelle pour toutes les affaires qui sont du ressort des assises. Les affaires d'une moindre importance, au civil et au criminel, sont portées devant les juges de paix du comté, jugeant tantôt seuls, tantôt au nombre de quinze ou vingt, avec ou sans l'assistance des jurés, selon les cas. Mais à quels signes reconnaître la compétence particulière de chacune des grandes cours? C'est là que surgiraient d'inextricables difficultés, si par un accord tacite on n'était convenu de considérer toutes les cours comme des fractions ou démembremens d'une même cour primitive, et ayant par conséquent un égal pouvoir pour juger, selon une procédure uniforme, toutes les causes qui sont portées devant elles. Leur compétence embrasse toutes les parties de l'Angleterre, divisée en six circuits, moins toutefois le comté de Lancastre, qui a conservé sa juridiction spéciale. Il existe également à Londres une cour centrale criminelle qui a reçu une organisation particulière, à raison du nombre de méfaits qui sont à réprimer dans le comté de Middlesex, dont l'immense cité fait partie. La rigueur des statuts exigerait que les jurés fussent appelés à Westminster pour y remplir leur mission; mais la règle a dû fléchir devant la nécessité, et voici le moyen qu'on a imaginé pour conserver à la loi son imperturbable autorité sans cependant en observer les termes. Lorsque la distribution des affaires d'une session a été faite, la grande cour appelée à juger rend un arrêt par lequel sont en réalité convoqués à Westminster les jurés du comté d'où vient l'affaire; par un autre arrêt, elle fixe le jour où s'ouvriront devant elle les débats, si auparavant, *nisi prius* (c'est la formule sacramentelle), l'un des grands-juges ne s'est pas présenté dans le comté pour y tenir les assises. Or ce grand-juge a toujours soin d'arriver avant le jour fixé, de telle sorte qu'en définitive les affaires sont jugées dans chaque comté sous la présidence des membres des grandes cours, délégués à peu près comme nos présidens

d'assises dans le ressort de chaque cour d'appel. La juridiction des grandes cours qui siégent à Londres est ainsi maintenue en principe, et les affaires se jugent sur les lieux mêmes sans déplacement pour les parties et les jurés.

Le jugement du pays par le pays n'est point une fiction en Angleterre, et les jurés, quoiqu'ils aient à justifier de certaines conditions de fortune, sont bien les citoyens appelés à juger par le vœu de la population; la liste en est formée avec un scrupule extrême. Ce sont d'abord des constables (*churchwardens*) qui la dressent dans chaque paroisse; elle est affichée pendant vingt-quatre jours, et tous les citoyens ont le droit d'en demander la rectification. Les réclamations sont portées devant le juge de paix du comté et jugées dans une session spéciale où les constables sont appelés à rendre compte de leurs opérations. Lorsque toutes les observations ont été entendues, les listes sont arrêtées et remises pour chaque comté au shérif, et forment dans ses mains le livre des jurés (*jurors book*). Le shérif, qui a plusieurs des attributions de nos préfets, est nommé par la couronne; mais ses fonctions sont essentiellement gratuites et ne peuvent durer plus d'une année : c'est à lui que le grand-juge, à son arrivée dans le comté, demande des jurés. Il en est dressé, selon les affaires, une liste de quarante-huit à soixante-douze sur le *jurors book*. Cette liste est présentée à l'accusé, qui peut la rejeter partiellement et même en entier, lorsqu'il y a lieu d'en suspecter la composition. Les douze jurés qui doivent connaître de l'affaire ne sont tirés au sort qu'après que le droit de récusation le plus large a été ainsi exercé par l'accusé. Tel est le petit jury ou jury de jugement; il n'entre en fonction que lorsque le grand jury ou jury d'accusation, composé de vingt-trois membres pris parmi les principaux propriétaires du comté et les membres de la commission de paix, a statué après avoir entendu les plaignans et les témoins. Si l'accusation est admise, aussitôt le jury de jugement est saisi de la connaissance du fait, de telle sorte que la mise en accusation et le jugement se suivent. Le jury de jugement ne se décide pas précisément comme en France d'après sa conscience et son intime conviction; il est tenu de se conformer aux règles traditionnelles qui sont indiquées comme étant celles de l'évidence (*rules of evidence*), et que rappelle au besoin le président des assises. Le jury ne peut rendre son verdict qu'à l'unanimité, et lorsqu'il entre dans la chambre des délibérations, le greffier fait prêter serment à un officier de la cour de le garder sans feu, sans lumière, sans manger ni boire, jusqu'à ce qu'il ait prononcé. Fort heureusement cette vieille coutume n'est pas observée dans toute sa rigueur, et les jurés peuvent prendre quelque nourriture. Il s'était présenté des cas où des jurés, placés entre leur conscience et la faim, avaient poussé l'é-

preuve jusqu'aux douleurs de l'inanition, jusqu'à l'épuisement. Deux fois par an, les douze grands-juges désignés par la couronne parcourent toute l'Angleterre et vont tenir les assises dans chaque comté, où ils sont reçus avec solennité par le shérif et les plus notables habitans, au son des cloches et des fanfares; ils voyagent deux par deux et sont chargés, l'un des affaires civiles, l'autre des affaires criminelles.

Le mécanisme de cette organisation judiciaire est donc assez simple, et il semble que l'Angleterre ait résolu un bien grave problème, puisqu'elle a ainsi la justice et pas de tribunaux. Tout s'y accomplit de la façon la plus expéditive; les grandes cours ne siégent pas d'une manière permanente à Westminster; elles ont quatre sessions qui ne les occupent que du 2 au 25 novembre, du 11 au 31 janvier, du 15 avril au 8 mai, du 22 mai au 12 juin. En somme, la justice anglaise se résume dans le jury, et toute son organisation n'a eu qu'un but, la séparation du pouvoir judiciaire et du pouvoir exécutif, l'indépendance absolue du juge. Cette indépendance, elle l'a incontestablement trouvée dans le jury. L'a-t-elle rencontrée dans les magistrats? Les membres des grandes cours sont nommés sans doute par la couronne; mais un traitement considérable leur est assuré, qui les place au-dessus de toute influence. Cela ne suffisait pas. Entre eux pouvait encore exister une certaine compétition pour les grandes charges et les présidences, que la couronne eût fait espérer peut-être aux magistrats les plus flexibles. Par un sentiment d'admirable loyauté, elle s'est imposé pour règle de conférer ces dignités à des hommes éminens choisis en dehors des grandes cours, dans le barreau ou dans les chambres, et par là elle a banni de l'esprit du juge l'anxieuse pensée de l'avancement. Après avoir tant fait pour l'indépendance de la justice, l'Angleterre serait bien malheureuse, si elle avait eu des magistrats faibles ou prévaricateurs. Il n'en est rien : la magistrature anglaise est austère et pure; une même auréole de considération l'environne avec le jury, un même prestige s'attache à sa mission et l'a placée si haut dans l'opinion publique qu'aucun soupçon n'est encore parvenu à l'atteindre.

L'organisation judiciaire en France repose sur une autre combinaison, elle a d'autres élémens; les juges sont sédentaires, l'œuvre de la justice permanente. Répond-elle moins pour cela aux besoins du pays? C'est ce qu'il convient maintenant de rechercher.

III.

Voulant donner une idée nette et saisissante de son système de gouvernement, Sieyès le présentait sous la forme d'une pyramide ayant sa large base dans les assemblées primaires, et arrivant par

degrés à un seul fonctionnaire qui en occupait la pointe. C'est cette image renversée qu'il conviendrait d'appliquer à l'organisation de nos tribunaux, commençant par le juge de paix et se terminant par les imposantes chambres des cours d'appel et par le jury. Les causes civiles sont dévolues à la magistrature; 2,936 tribunaux de paix connaissent en général sans appel jusqu'à la valeur de 100 francs; 370 tribunaux d'arrondissement jusqu'à la valeur de 1,500 fr. en matière personnelle et mobilière, et de 60 francs de revenu en matière immobilière; 28 cours jugent en appel les causes d'un intérêt supérieur. Les causes criminelles sont également divisées entre trois juridictions; les contraventions sont jugées par les tribunaux de police municipale, tenus par les juges de paix ou les maires; les délits par les tribunaux correctionnels, et les crimes par les cours d'assises, au nombre de 90. Au sommet de la hiérarchie judiciaire est placée la cour de cassation, cour essentiellement régulatrice, étrangère aux appréciations de fait, et uniquement destinée à maintenir l'uniformité dans l'interprétation des lois devant les tribunaux civils et criminels du pays. Une haute cour de justice a été instituée pour juger les crimes d'état. Il n'est point ici question des tribunaux de commerce et des conseils de prud'hommes, qui constituent des juridictions spéciales, ni des conseils de guerre et des tribunaux administratifs, qui ne rentrent pas dans le cadre de l'ordre judiciaire en France.

Telle qu'elle est et malgré les révolutions politiques qui se sont accomplies depuis un demi-siècle, cette organisation judiciaire a conservé la forte empreinte de son origine, car dans ses parties essentielles elle est l'œuvre de l'assemblée constituante. Si les magistrats sont aujourd'hui à la nomination du pouvoir exécutif, si l'appel a été porté à des tribunaux d'un degré supérieur, l'œuvre de l'assemblée nous apparaît toujours dans les justices de paix, dans le jury, dans les tribunaux d'arrondissement, dans le droit d'appel, plus haut même, dans la cour de cassation. Par cela seul que cette organisation a survécu à tant de régimes, elle a prouvé qu'elle avait de solides racines dans le pays, et aussi combien était puissante la conception du législateur de 1789. On l'a vu, le jury n'est appelé aujourd'hui à connaître que des crimes. L'assemblée constituante rejeta à peu près à l'unanimité l'idée de remettre le jugement des causes civiles au jury, comme en Angleterre. Elle vit là de graves inconvéniens, tels que des déplacemens forcés et fréquens pour une grande partie de la population, le défaut de lumières suffisantes dans la majorité des citoyens pour discerner toutes les nuances du fait dans les transactions et les rapports si variés de la vie civile. Elle fut d'ailleurs frappée de ce que la permanence du juge en cette matière n'offrait aucun danger pour la liberté des citoyens, et était

au contraire une des conditions les plus indispensables de la parfaite connaissance des affaires. Or ces vues de l'assemblée n'ont point été démenties par l'expérience. Nous avons dans nos magistrats non-seulement de bons jurisconsultes, mais des hommes tellement familiarisés avec l'étude des transactions qu'ils en saisissent les variétés infinies avec une grande précision et une admirable sûreté de coup d'œil. Nos recueils de jurisprudence sont un monument que ne possède aucun peuple. Des esprits superficiels peuvent être choqués des diversités que présentent les décisions de justice et de la multitude d'espèces qu'un même ordre apparent d'opérations ou d'affaires peut faire naître. Cette impression n'est point celle des hommes qui observent mieux les choses, et savent les formes multiples que prend une convention, les fausses couleurs dont la fraude sait trop fréquemment la couvrir pour échapper à la loi, et combien la volonté, la véritable pensée des contractans est souvent loin de ce qui a été dit ou écrit. Comment arriver à ce discernement parfait des transactions, à cette application nuancée des textes qui conviennent à l'acte, au fait litigieux, si ce n'est par une longue étude et la pratique suivie des affaires?

Sur ce point, il est permis de douter que le jury anglais soit le dispensateur d'une bonne justice; la séparation du fait et du droit n'est point ici une sauvegarde suffisante, et ne saurait mettre obstacle aux nombreuses erreurs qui peuvent à chaque instant se commettre. Un orateur pensait autrement à l'assemblée constituante, et, pour démontrer de quelle manière le jugement séparé des questions de fait par le jury et des questions de droit par les magistrats simplifiait les choses, il prenait cet exemple: « Quelle est la nature de la vente? Voilà ce qui appartient à la loi et aux juges. — N'avez-vous pas vendu? Cette question appartient aux jurés. » Il ne s'apercevait pas que la distinction était bien plus propre à frapper un jurisconsulte qu'un homme du monde, et que fort souvent le point de droit ne peut matériellement se séparer du point de fait. Qu'arrive-t-il donc devant le jury anglais? C'est que parfois la question posée ne répond pas exactement au point véritable du litige, c'est que les causes se trouvent enserrées dans une formule qui devient invariable dès qu'elle est admise, et dont ne peuvent plus sortir ni le jury ni les parties, alors même qu'un fait nouveau vient à surgir du débat, ce fait fût-il de nature à modifier la question soumise au jury. Il y a longtemps que les imperfections de la justice civile en Angleterre ont été signalées par William Paley, par Bentham lui-même, et de nos jours ces critiques n'ont rien perdu de leur valeur. Nous pouvons donc avec un incontestable avantage opposer nos magistrats au jury anglais dans la connaissance des affaires d'intérêt

privé, nos tribunaux aux assises civiles de chaque comté, et nous sommes peu surpris qu'en 1848, où tant de systèmes étaient mis au jour en toute chose, les quelques voix qui s'étaient élevées pour demander le jury au civil soient retombées dans l'isolement et le silence.

Notre juridiction criminelle serait-elle restée au-dessous de la juridiction anglaise? Nous ne le pensons pas non plus. Deux choses remédient à tout en Angleterre, la liberté de la presse et l'indépendance absolue de la magistrature. Qu'on suppose affaiblie l'une ou l'autre de ces garanties, que serait la justice criminelle au-delà de la Manche? Là point de ministère public, point d'instruction proprement dite. L'*attorney-general* de Londres n'est pas un magistrat, c'est un avocat distingué désigné par le souverain pour le représenter dans les affaires qui intéressent l'état et la couronne; il ne poursuit d'office que les crimes de haute trahison. Les *coroners* ne s'occupent que du meurtre. Pour les autres crimes et pour les délits, la poursuite est abandonnée aux parties intéressées. Il depend ainsi du premier venu de saisir la justice et de servir sa vengeance par des actions téméraires. Ce qui se passe en France devant les tribunaux correctionnels, où le droit de citation directe est admis entre parties, nous indique assez à quels abus cela peut donner lieu. Il y a peu d'années, lord Brougham a vivement réclamé l'institution du ministère public; mais il n'a pu triompher des vieux us, qui en Angleterre arrêtent à la fois le bien et le mal. Nous devons reconnaître qu'en France l'instruction est beaucoup plus lente qu'en Angleterre. Qu'importe cependant, si elle est mieux faite? Quelle que soit l'honorabilité des juges de paix dans chaque comté, il est bien permis de dire qu'ils ne valent pas nos juges d'instruction : ce sont pour la plupart de riches propriétaires, sans connaissances spéciales, et qu'anime uniquement le désir de bien faire et d'apporter en tout une incontestable loyauté, ce qui ne suffit pas toujours à l'œuvre de la justice. D'un autre côté, si nous n'avons plus de jury d'accusation, comme en Angleterre, nous possédons des chambres de mise en accusation composées de magistrats éclairés, versés dans la pratique du droit criminel, et qui peuvent assurément soutenir la comparaison avec les notables du grand jury. Nous opposera-t-on la composition des cours d'assises anglaises, dites cours de *nisi prius?* Elle n'a rien qui puisse exciter notre envie. Quand il s'agit de prononcer sur la vie d'un accusé, de le priver de sa liberté pour un temps plus ou moins long, nous aimons mieux que trois magistrats au lieu d'un seul soient appelés à rendre la décision, et quant aux incidens de procédure qui peuvent naître au cours du débat, il nous semble qu'ils n'ont également rien

à perdre à la pluralité des juges. Notre institution n'est-elle pas plus libérale que l'institution anglaise sous un autre rapport? Une loi de 1832 a permis au jury français de déclarer qu'il existe en faveur de l'accusé reconnu coupable des circonstances atténuantes, et sur cette déclaration la cour doit abaisser la peine d'un degré, elle peut l'abaisser de deux. Le verdict anglais est inflexible : *gulty*, coupable, ou *not gulty*, non coupable. Laissons-lui donc son impassibilité, sa stoïque rigueur, et ne craignons pas de proclamer aux yeux des nations voisines que nous avons fait un grand pas vers le progrès en matière pénale, c'est-à-dire vers l'humanité, le jour où nous avons laissé à notre magistrature populaire la liberté de mêler à sa réponse une pensée d'indulgence et de commisération.

En matière criminelle, il s'est fait en France un partage entre le jury et les tribunaux correctionnels, et depuis 1791 ces tribunaux ont constamment jugé les faits qui ne sont punis que de peines correctionnelles, c'est-à-dire de l'amende et de la prison. Royer-Collard n'a pas craint de déclarer que dans notre organisation moderne la police correctionnelle était une juridiction d'exception. « L'exception ne dérive point, a-t-il dit, de la nature des choses, qui est évidemment la même dans le crime et dans le délit; on convient qu'elle est uniquement fondée sur la différence des peines et la moindre gravité de celles qui s'appliquent au délit. La sûreté est moins protégée, parce qu'elle est moins compromise. L'exception, qui emporte la moindre protection, est donc une véritable imperfection qu'il faut avouer quand on confesse ou plutôt quand on professe le jury. Elle est excusable, je le sais; mais elle a besoin de se faire excuser, parce qu'elle est une dérogation à la justice. » Ce partage entre le jury et les tribunaux correctionnels a cependant excité peu de réclamations. Si la justice correctionnelle s'exerce généralement avec une certaine rigueur, les peines qu'elle prononce ne sont point irréparables, et les erreurs qui ont pu lui échapper sont en bien petit nombre. En 1848, l'application du jury en cette matière a été rejetée à une assez grande majorité; mais, il faut le dire, depuis quelques années la justice correctionnelle tend à sortir du cercle où elle a été renfermée et à se substituer aux cours d'assises. Ce qui peut surprendre dans un pays qu'on accusait naguère d'aimer à l'excès la légalité, c'est que ce déplacement de juridiction ne résulte d'aucune loi : l'usage s'est introduit dans les parquets d'écarter des faits poursuivis et réputés criminels les circonstances aggravantes et de les réduire aux conditions de simples délits sur lesquels il n'appartient plus alors au jury, mais au tribunal correctionnel, de statuer; on appelle cela *correctionnaliser* les affaires. Est-ce un bien ou un mal? Sans examiner en soi la mesure, qui pourrait suggérer plus d'une réflexion, il nous semble qu'il n'est jamais bon de façonner la

loi à des prescriptions, à des exigences administratives, et de l'éluder de propos délibéré; d'ailleurs les compétences touchent à l'ordre public. Qu'arrive-t-il? Ce n'est plus le code qui règle ici les juridictions, c'est le magistrat instructeur; ce n'est plus le pouvoir législatif qui fait ou modifie la loi, mais le pouvoir judiciaire. De là donc à l'anarchie dans le jeu des institutions, on sent que la distance n'est pas très grande. Près de chaque tribunal correctionnel était une chambre du conseil, composée de trois juges et du juge d'instruction. C'était cette chambre qui décidait de la poursuite. Il y avait là une véritable garantie pour tous les citoyens. Ainsi l'avaient pensé, après l'assemblée constituante, les législateurs de 1808, qui n'avaient pas trouvé de meilleur moyen de suppléer aux mesures prises par cette assemblée contre l'erreur ou l'injustice possible d'une accusation. Les législateurs actuels ont vu dans cette chambre une superfétation pour la procédure correctionnelle, une entrave à la célérité des affaires, et l'ont supprimée. D'après la loi du 17 juillet 1856, la poursuite est laissée à la prudence du juge d'instruction.

Depuis 1852, la compétence des tribunaux correctionnels a reçu une importante extension : ils connaissent aujourd'hui des délits de presse. Est-ce la première fois que ces sortes de délits sont soumis à leur juridiction? Il y aurait peu de bonne foi à le laisser croire, mais il n'est pas non plus permis de dissimuler les objections qui se sont élevées dans d'autres temps, qui s'élèvent encore à cet égard. On s'est demandé si la dévolution de cette compétence à la justice correctionnelle était dans les idées de 1789. L'opinion de l'assemblée constituante se dégage d'elle-même; on faisait alors de la liberté de la presse, de la libre discussion un principe fondamental, et, comme l'opinion publique n'avait pas d'autre moyen de se manifester que par la presse, on estimait que les écarts de l'opinion publique commis par cette voie ne pouvaient être jugés que par le pays lui-même ou par le jury. On sait maintenant d'ailleurs quelle était la pensée de l'assemblée sur la répression pénale : elle avait proscrit la permanence du juge, frappée qu'elle était de ce que le magistrat le plus honnête et le moins partial est conduit insensiblement à une certaine dureté dans le jugement des accusés. Comment n'aurait-elle pas voulu mettre la presse à l'abri de cet excès de rigueur qu'elle redoutait même dans l'appréciation des délits et des crimes qui n'avaient rien de commun avec les libertés publiques? L'assemblée alla jusqu'à penser qu'il fallait soumettre au jury les délits de presse qui, intéressant les particuliers, étaient poursuivis sous la forme d'une demande en dommages-intérêts devant les tribunaux. Thouret disait très nettement au nom du comité de constitution : « Je pense qu'il est indispensable d'établir constitutionnel-

lement dans cette cession le jury en matière criminelle, et de le mettre en activité aussitôt qu'il sera possible. Il faut l'établir même dans les tribunaux militaires, et encore pour les délits de presse, quand ils seraient poursuivis au civil. » Aucun débat n'eut lieu à ce sujet, et la compétence du jury pour les délits de presse fut inscrite comme un principe fondamental dans le chapitre V de la constitution.

Restait à élaborer la loi réglementaire. Les gouvernemens qui suivirent la révolution aimèrent mieux se faire un instrument de la presse et l'asservir tout en proclamant qu'elle était libre. Il était réservé au gouvernement de la restauration de réaliser le vœu de l'assemblée constituante. Il est intéressant d'ouvrir *le Moniteur* à la date de 1817 et de 1819 : avec quelle ardeur passionnée était défendue la liberté de la presse! L'assemblée constituante n'en aurait pas été plus jalouse. Un noble pair se livrait à des recherches, et trouvait dans la monarchie neuf cent cinquante-deux années de temps barbares avant la découverte de l'imprimerie, trois cent cinquante et une années depuis cette découverte, sous le régime varié de l'oppression ou de la censure de la presse, trois années de liberté depuis le 27 août 1789 jusqu'au 17 août 1792, trois ans de cette même liberté sous le directoire jusqu'au 18 fructidor, six ans sous la restauration : somme totale, à peu près douze années de liberté de la presse dans une monarchie de près de quatorze siècles!... « Sommes-nous donc, s'écriait-il, déjà si fatigués de cette liberté! » M. de Barante a voulu rappeler la glorieuse part que Royer-Collard avait prise à cette discussion. Royer-Collard combattit la juridiction du tribunal correctionnel, qu'il appelait un tribunal d'exception. La loi, selon lui, n'avait point caractérisé chaque délit à l'avance; elle s'était arrêtée à des définitions tellement générales que le pouvoir du juge, pour déterminer le délit, était à peu près arbitraire. Qu'est-ce que la calomnie, l'injure, la diffamation, l'outrage? Qu'est-ce que la provocation directe ou indirecte à la désobéissance aux lois? Il n'y a de jugemens que ceux qui sont écrits à l'avance dans un texte; faute de ce type, les jugemens ne sont que des décisions morales rendues dans l'intérêt public, autorisées, mais non dictées par les lois; « les juges ne sont alors que des arbitres guidés par la lumière naturelle de l'équité et de la raison, ce ne sont pas des magistrats chargés de l'application de la loi selon des règles fixes et posées à l'avance. »

Cet argument, qui revient chaque fois qu'il s'agit des juridictions en matière de presse, est-il véritablement fondé? Si les délits de presse ne sont pas définis à l'avance, c'est qu'ils échappent à une définition rigoureuse; la pensée a mille formes, et vouloir la

jeter dans le moule de telle ou telle formule serait insensé. Ces délits sont, dit-on, très difficiles à caractériser. Soit; mais qui donc en saisira mieux les nuances que le magistrat habitué à peser les faits et les intentions, à découvrir la vérité dans ses retraites les plus cachées? Si vous le repoussez, c'est donc que vous suspectez sa loyauté? Telle est la réponse que l'on a faite et, disons-le, qu'on devait faire à cette manière d'envisager la question. D'autres, ce nous semble, ont été mieux inspirés dans ce débat en rappelant tout simplement quelle avait été la préoccupation de l'assemblée constituante, et ils ont pu décliner la juridiction correctionnelle sans manquer de respect à la justice du pays. Il ne faudrait jamais oublier en effet où en était arrivée la magistrature en matière criminelle sous l'ancienne législation, et les écrivains qui ont pris soin de le signaler ont rendu à la justice et aux magistrats un égal service.

On peut donc le dire sans irrévérence pour personne, ce qu'on avait voulu, en écartant la magistrature dans les affaires criminelles, c'est une certaine douceur qu'elle était impuissante à conserver dans ces affaires; on ne mettait en suspicion ni ses lumières, si supérieures à celles du jury, ni la pureté de ses intentions, et ce serait une détestable tactique que celle des polémistes qui, dans ce débat, défendraient la loyauté des magistrats, comme si elle était en cause. On avait dessaisi les tribunaux parce qu'on pensait que le jury, incessamment renouvelé dans le sein même du pays, porterait sur son siége « une liberté de jugement et pour ainsi dire une fraîcheur de conscience particulières, » pour employer l'expression de M. Langlais dans son rapport sur les listes du jury. Or c'est là précisément ce que demandait Royer-Collard pour les délits de presse, sans toutefois donner à sa pensée l'appui du meilleur argument, et son opinion ne se démentit jamais. Même en 1835, après l'attentat de Fieschi, il repoussa non moins énergiquement pour la presse la juridiction exceptionnelle de la cour des pairs. Il était convaincu en outre qu'une juridiction permanente avait tout à perdre avec la presse. Là rien de fixe, tout est mobile comme le souffle de l'opinion publique. Le délit lui-même est inconstant; ce qui est délit dans un temps ne l'est plus dans un autre; d'heure en heure, avec le vent, avec les hommes qui arrivent au pouvoir ou en descendent, les choses prennent un aspect différent. Comment donc imposer à la conscience paisible, à la manière de voir uniforme et invariable du magistrat, la discipline de cette insaisissable puissance sans l'exposer à des démentis, à l'impopularité? Si les délits de la presse sont mobiles, ils réclament un tribunal également mobile, qui, se renouvelant sans cesse, exprime fidèlement les divers états des

esprits et les besoins changeans de la société. « Un tribunal permanent juge de la presse, s'écriait enfin Royer-Collard, perpétuellement battu par les flots irrités des partis, s'abîmera bientôt dans l'impuissance. Alors, messieurs, alors la chambre des pairs, décriée, avilie, frappée de mort politique, ne pourra plus revivre que par l'élection. La chambre des pairs élective, voilà, messieurs, la dernière et inévitable conséquence de la loi. » La connaissance des délits de presse, attribuée au jury par la loi du 26 mai 1819, remise aux tribunaux correctionnels par celle du 25 mars 1822, rendue au jury en 1830, déférée de nouveau à ces tribunaux par les décrets de 1852, a été, comme on le voit, bien différemment envisagée selon les temps et les régimes.

L'assemblée constituante avait encore voulu que nos formes judiciaires fussent rapides; elles ont sous ce rapport réalisé, il faut en convenir, un grand progrès sur les anciennes, dont la lenteur est demeurée proverbiale. Un procès dévorait autrefois une partie de l'existence et souvent aussi une partie de la fortune des plaideurs; il passait aux enfans, aux neveux, et avant lui parfois s'éteignait la famille. Les formalités introduites dans la procédure pour sauvegarder les intérêts des particuliers avaient fini par en devenir le fléau. Aujourd'hui les plus longs procès ne dépassent pas quelques années; les interminables enquêtes d'autrefois se font en quelques heures, tout au plus en quelques jours. Le travail de l'audience n'est pas moins prompt; plus de longs discours, plus de phrases de convention ni de trop savantes recherches; le débat est alerte, parce que chacun sait où doivent porter les coups : les passes d'armes sont interdites. Les temps sont donc changés. Le croirait-on? l'on a pu craindre que l'œuvre de la justice ne s'accomplît désormais avec trop de précipitation. Il s'était introduit dans les habitudes judiciaires une promptitude d'examen qui pouvait nuire à la manifestation de la vérité, à la dignité même de la magistrature, et qu'on a bientôt signalée. D'où venait cette regrettable tendance? D'une chose nouvelle, qui a son bon côté et ses dangers, la statistique administrative. Chaque année, les tribunaux ont à rendre compte du nombre des affaires jugées; chaque année également, ce nombre est inscrit dans un rapport officiel où les chiffres sont pris en trop grande considération. De là de fâcheuses et injustes comparaisons. Aux yeux de la statistique, quel est le meilleur tribunal, le meilleur magistrat? Celui qui juge le plus. La statistique ne demande pas en effet comment a fini le procès, mais s'il est fini. Son raisonnement aboutit à un chiffre, rien de plus. Heureusement la magistrature a résisté à ce fatal entraînement, qui déjà avait imprimé à la justice parisienne une célérité singulière. Nous blesserions la modestie des

magistrats qui ont eu la sagesse d'arrêter ce grand mal en les remerciant au nom de l'humanité et de la justice même; mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que les annales du palais leur garderont bon souvenir de la salutaire résolution qu'ils ont prise, et qui les honore. L'avocat peut aujourd'hui se présenter à la barre avec la certitude d'y trouver la bienveillante attention du juge. La dignité de la justice n'y a rien perdu, mais le droit sacré de la défense y a beaucoup gagné. Quelle chose en effet plus cruelle au monde que d'être condamné sans être entendu! Laissons à la matière poussée par la vapeur ou le feu son inintelligente vitesse, à l'œuvre de la justice sa prudente et sage mesure. N'est-ce pas en cette œuvre difficile que la raison commande surtout de se hâter lentement? Un président de chambre à la cour de Paris avait inscrit sur le premier feuillet de son code cette parole du Digeste : *circa advocatos patientem esse proconsulem oportet;* il fit plus, il ne l'oublia pas et prêta toujours à l'avocat, à la cause du plaideur une oreille patiente et attentive. Il laissa dire la statistique, et sa renommée n'en a pas souffert.

En définitive, notre organisation judiciaire est bonne et n'appelle pas, ce semble, de réformes radicales. Que reste-t-il à faire? En 1852, sous l'influence de certaines critiques qui s'étaient produites, l'Académie des Sciences morales et politiques mit au concours la question de savoir quelles étaient les réformes à introduire dans notre procédure civile. L'ouvrage de M. Raymond Bordeaux, couronné par l'Académie, sur le rapport de M. Portalis, s'est arrêté à deux points importans, le choix et le traitement des magistrats. Or ces deux points, le premier surtout, étaient également ceux qui avaient le plus préoccupé l'assemblée constituante. Par la création des juges de paix, elle avait voulu implanter au sein des campagnes une justice paternelle, douce et entourée d'une telle considération que par sa seule influence la tranquillité fût partout maintenue. Le juge de paix devait être l'un des hommes les plus estimés du pays, et c'est aux citoyens du canton que l'assemblée avait laissé le soin de le désigner par leur suffrage. Les membres des commissions de paix en Angleterre sont les propriétaires les plus importans et les plus estimés de chaque comté, jouissant d'un manoir de 100 livres sterling de revenu, ou qui possèdent en expectative par succession 300 livres de rente. Les pairs d'Angleterre, les princes du sang ne dédaignent pas de faire partie de la commission de paix. En France, sous l'empire, le droit de choisir les juges de paix fut réduit, pour chaque canton, à la présentation de deux candidats au chef de l'état, et bientôt leur nomination passa au gouvernement seul, qui l'a conservée. A leurs fonctions de juges et d'officiers de police ju-

diciaire se sont mêlées des attributions politiques qui ont peut-être altéré le caractère de cette magistrature primitive et toute de famille, chez laquelle on ne doit rien soupçonner de suspect; mais c'est contre leur choix que s'élève le plus vivement M. Raymond Bordeaux. « La manie des places, dit-il, si tristement développée chez nous dans ces dernières années, le besoin d'une position pour tout individu déclassé, et surtout les considérations politiques ont fait asseoir sur le siége respectable des tribunaux de paix des magistrats peu considérés. Prenez un à un, dans tel département, les juges chargés de concilier les procès, de vider les différends les plus nombreux, d'interposer leur autorité dans les familles, et cherchez leur origine : presque tous seront, non pas des notabilités respectées dans la contrée, mais d'anciens greffiers, d'anciens notaires, d'anciens huissiers même. Tel notaire a-t-il été obligé d'abandonner une charge où il ne pouvait vivre, il sollicite aussitôt une justice de paix, et il l'obtient de préférence. Ici, le greffier qui hier vendait à l'encan les récoltes du canton s'assied aujourd'hui sur le tribunal au pied duquel il écrivait naguère; plus loin, un ex-huissier juge le banquier campagnard qui le gratifiait de sa clientèle, et pour lequel il dénonçait des protêts ou pratiquait des saisies. » Si cette peinture est exacte, on voit la profondeur du mal et combien il importe de relever une fonction qui repose plus que toute autre encore sur l'estime publique. Aussi l'auteur du mémoire voudrait-il qu'on exigeât de tout candidat le grade de licencié en droit, qu'on lui imposât un examen. Il pense même que l'inamovibilité rendrait à ces magistrats l'indépendance qui leur manque, et que, s'ils étaient tenus de justifier de quelque propriété, ainsi que le faisait observer M. Dupin dès 1814, ils auraient plus de consistance personnelle et plus d'ascendant sur la population.

Selon l'auteur du mémoire, le choix des magistrats d'un degré supérieur laisserait aussi beaucoup à désirer, et demanderait une prompte réforme. Il ne s'agit point de revenir à l'élection, mais de faire en sorte que le juge n'entre en fonction qu'après avoir acquis les connaissances qu'on est en droit d'exiger de lui. Les avocats sont soumis à un stage, les médecins à des épreuves qui témoignent de leur expérience et de leur savoir. Dans plusieurs états de l'Europe, il existe des institutions préparatoires pour la magistrature; on en voit en Prusse, en Pologne, en Hollande, même en Autriche. Notre vieille magistrature avait trouvé le moyen de relever la fonction, que la vénalité des offices tendait à dégrader, par la sévérité des examens auxquels chaque candidat était soumis. Ces examens duraient plusieurs jours. Après avoir justifié du titre de licencié et de la fréquentation du barreau pendant trois ans, le candidat devait

soutenir une argumentation sur un texte donné trois jours à l'avance et discuter le point de droit qui lui était indiqué à livre ouvert. Si l'examen avait été satisfaisant, un sac de procès lui était remis, et il devait en faire le rapport. Ce n'était pas trop exiger, disait un ancien magistrat, de celui à qui sont confiés la vie, l'honneur, la fortune des citoyens. Aujourd'hui le licencié qui descend des bancs de l'école peut à la rigueur monter sur le siége du juge; mais, magistrat prématuré, il n'acquerra l'expérience qu'en faisant des victimes. Les magistrats ne sont pas les derniers à solliciter des réformes à cet égard. M. le conseiller de Bastard n'est pas moins pressant que M. Raymond Bordeaux : « Si, à défaut d'avantages pécuniaires que la constitution de la magistrature française ne permettra jamais de lui offrir, on ne lui rend pas une position conservatrice de sa dignité et appropriée à nos mœurs et à nos lois, la magistrature, frappée à mort, ne sera plus pour ceux qui s'y seront engagés que la plus triste des conditions. Abandonnée par les fils de famille, que l'on n'aura pas su y faire entrer de bonne heure, délaissée par les intelligences d'élite qui, dans une organisation plus féconde, seraient fières de lui appartenir, désertée pour les fonctions plus brillantes et mieux rétribuées de l'administration, dédaignée pour les professions libérales, la magistrature qui occupa jadis une si grande place dans l'histoire de notre pays et qui était l'objet du respect de l'Europe entière, déchue de son antique noblesse et de sa dignité morale, n'aura plus désormais, dans la société française qu'une position inférieure et subordonnée. » Ainsi s'exprime l'honorable magistrat, qui se prononce pour le noviciat judiciaire, et y verrait la source de grands bienfaits pour l'avenir. Quoi qu'il en soit des réformes proposées, on doit dire que le gouvernement de 1830 regretta les juges-auditeurs, et que dans les dernières années du règne du roi Louis-Philippe il fut question de revenir à une institution équivalente. Nul ne le sait mieux que l'homme distingué qui est aujourd'hui à la tête de l'ordre judiciaire en France, et qui a trop compté personnellement dans la magistrature pour ne pas être touché des améliorations dont cet ordre peut être l'objet.

Quant au traitement de la magistrature, il est toujours un sujet d'étonnement pour l'étranger qui visite nos tribunaux et observe avec attention notre système judiciaire. Comment croire que ces belles et imposantes fonctions assurent à peine à celui qui en est revêtu le bien-être le plus vulgaire? Quoi! 3,000 francs au magistrat qui est arrivé à la moitié de l'existence! 17,000 francs à celui qui a le rare bonheur de toucher au pinacle et de trouver à la cour suprême un siége aussi envié que les fauteuils académiques! Comment peut subsister le premier avec sa famille? Par quels efforts est

arrivé le second? Là est en effet un vice réel dans notre organisation judiciaire, où le magistrat sans patrimoine est voué à la pauvreté. L'Angleterre au contraire a cherché par le traitement à relever le prestige de la fonction et à en assurer l'indépendance. Ce traitement varie dans les fonctions supérieures de 100 à 350,000 fr., dans les fonctions inférieures de 30 à 60,000 fr., et encore le secrétaire de la reine à la cour de l'Échiquier est-il le seul qui ne reçoive que 30,000 fr. Ce n'est que dans les juridictions du dernier ordre que le traitement des magistrats descend à 5,200 fr. Le lord-chancelier reçoit 350,000 fr., le lord-président de la cour du Banc de la reine et de la cour des Plaids communes 200,000 fr., celui de la cour de l'Échiquier 175,000 fr. Les pensions de retraite de ces magistrats atteignent également des chiffres très élevés; en 1850, vingt-sept hommes de robe recevaient en Angleterre, à titre de pension de retraite, 1,787,550 fr. Les magistrats anglais sont fort peu nombreux, il est vrai, et dans nul autre pays le corps de la magistrature, organisé sur d'autres bases, ne pourrait émarger d'aussi énormes traitemens; mais n'est-il pas permis d'attendre mieux pour la magistrature française? Doit-elle se contenter d'être la plus instruite et la moins rétribuée de l'Europe? Des différens ministères, celui de la justice est un de ceux qui pèsent le moins sur le budget. Le ministère de l'intérieur est inscrit pour 48 millions, celui de l'instruction publique et des cultes pour 66, celui des travaux publics pour 113, celui de la marine pour 148, celui de la guerre pour 387, celui des finances pour 484. Le ministère de la justice ne reçoit que 31 millions au budget de 1862, et si l'on veut compter ce que rapportent au fisc les amendes, les droits de greffe, d'enregistrement et de timbre, on sera convaincu que la magistrature entre véritablement pour peu dans les dépenses du pays. Près de certains tribunaux de première instance, le traitement du juge s'abaisse à 2,200 fr., celui du procureur impérial à 3,400 fr. En dehors de Paris et de quelques grandes villes, où d'ailleurs les exigences de la situation rétablissent l'égalité avec les autres résidences, le traitement ne dépasse jamais pour les juges 2,800 fr., et pour le procureur impérial 5,600 fr. Le traitement des conseillers à la cour varie de 4,600 à 6,600 fr., celui des procureurs-généraux et des premiers présidens de 15 à 25,000 fr. Et cependant les chefs de corps sont tenus à une certaine représentation qu'ils doivent à leur fonction, et qui absorbe la plus grande partie de leur traitement, lorsque, suivant l'expression consacrée, ils font convenablement les choses. Que dire des pensions de retraite? On n'y arrive qu'après trente ans de service; mais en revanche, basées sur la moitié du traitement, elles ne procurent pas toujours le nécessaire. Au sur-

plus, le traitement des magistrats a déjà été ici même l'objet des observations de l'écrivain le plus autorisé (1). Nous savons bien qu'un pas a été fait à cet égard par la loi de finances de 1860; mais ce pas a été si timide qu'il n'a pas élevé l'ancien traitement au niveau des nouveaux besoins matériels de la vie. Si la magistrature, ainsi qu'on l'a dit, rend des arrêts et non des services, il est de la dignité d'un pays comme le nôtre d'honorer cette grande institution par le traitement même, d'élever ce traitement assez haut pour qu'il réponde à toutes les exigences de la famille, ce n'est pas en ceci que le bien public exige des économies; il convient aussi de niveler les choquantes disproportions qui existent pour le chiffre des traitemens dans l'échelle de la hiérarchie, afin que le besoin de l'avancement ne puisse troubler la conscience du juge sur le siége d'aucun tribunal et ne lui inspire jamais la pensée de le chercher ailleurs que dans son dévouement à l'œuvre sacrée de la justice.

Le magistrat ne doit-il pas oublier que les momens lui sont comptés? Une loi rigoureuse a désormais fixé la vie du juge : quelles que soient ses lumières et ses forces, à soixante-dix ans il est réputé impropre à ses fonctions; le décret du 1er mars 1852 lui enlève son siége, et ne lui montre plus en perspective qu'une pension de retraite qui lui sera mesurée sur la durée de ses fonctions et le degré plus ou moins élevé qu'elles auront atteint dans la hiérarchie, à moins qu'il n'ait la rare faveur de voir s'ouvrir devant lui les majestueuses portes de la cour de cassation, où la capacité judiciaire a le privilége d'être présumée jusqu'à soixante-quinze ans pour la magistrature assise, et indéfiniment, comme partout ailleurs, pour les magistrats amovibles du parquet. A peine sorti d'une audience où il venait d'être replacé sur un siége de conseiller à la cour suprême, un premier président, parvenu à la limite d'âge, s'écria gaiement : « Hier encore j'étais au nombre des incapables, aujourd'hui j'ai retrouvé pour cinq ans les lumières et la raison. » Le gouvernement aurait pu répondre à la verité qu'il n'use de son droit que quand bon lui semble. On a remarqué toutefois que le décret de 1852 n'ôte pas au magistrat ses fonctions à l'instant même où s'accomplit sa soixante-dixième année: celui-ci peut siéger tant qu'il n'est pas remplacé, dit formellement le décret, tant qu'il n'a pas eu officiellement connaissance de sa mise à la retraite, a dit à son tour la cour de cassation en allant plus loin; mais jusqu'au remplacement ou jusqu'au jour où sa mise à la retraite lui est connue, le magistrat reste à bon droit sur son siége. Quelle est alors sa situation? Il peut

(1) Voyez l'étude de M. Vivien sur *les Fonctionnaires publics*, *Revue* du 15 septembre et du 15 octobre 1845.

conserver ses fonctions un an, dix ans; il peut les perdre tout à coup, s'il plaît au gouvernement. Il n'est donc plus inamovible dans cette nouvelle période de sa carrière, objecte M. Bonnier, et à ce point de vue, selon lui, le décret « porte une atteinte indirecte au principe de l'inamovibilité. » Nous n'examinerons point cette question avec le savant professeur; nous dirons seulement que si le décret de 1852 a marqué l'époque fatale où la fonction peut s'évanouir, si l'heureuse illusion sur laquelle s'endort l'humanité, et qui lui fait entrevoir l'éternité dans les choses qui, comme la vie, n'ont point de limites précises, si cette illusion, qui soutient son courage et multiplie ses forces jusqu'au dernier jour, a disparu aux yeux du magistrat dont la carrière, autrefois elle-même illimitée, doit aujourd'hui se fermer à heure dite, il nous semble qu'il est juste d'offrir à ses aspirations et à ses espérances détruites, à son existence brisée, la légitime compensation d'un traitement ou d'une retraite plus complétement rémunératoire.

Il ne faut pas perdre de vue en dernière analyse, et c'est là ce que nous avons essayé de faire ressortir par cette étude, que tous les droits naturels et civils, et avant tout la liberté, reposent sur la fermeté de la magistrature. Ainsi l'avait compris le législateur de 1789, lorsqu'il inscrivit le pouvoir judiciaire au nombre des trois grands pouvoirs de l'état. Sous le gouvernement militaire de l'empire, la magistrature se vit entourée de pourpre et d'honneurs; mais elle perdit dans la constitution la place que lui avait décernée l'assemblée nationale, et qu'elle n'a plus retrouvée depuis, si ce n'est un moment dans la constitution éphémère de 1848. Qu'importe cependant si elle la conserve dans le sentiment public, dans l'esprit même des institutions? Qu'importe si elle se meut librement en présence des autres pouvoirs, si nul enfin ne peut douter de son intégrité et de sa force? Veut-on mesurer sûrement toute l'influence, toute la portée de son action : qu'on se demande ce que valent les lois lorsqu'elles ne sont point appliquées avec sagesse, ce que seraient les droits les plus imprescriptibles, si les tribunaux n'avaient pas le courage de les faire respecter, ce que deviendrait l'innocence même, si une seule fois il pouvait arriver que la voix du délateur ou du coupable fût plus puissante ou mieux accueillie que la sienne, où serait enfin la sécurité pour les citoyens si le pouvoir judiciaire n'avait plus l'énergie de s'élever au-dessus du pouvoir exécutif, et subissait ses caprices et sa loi! Mais à l'inverse qu'on observe ensuite ce qu'est un pays dans lequel, en portant les regards sur la magistrature, chacun peut se dire sans hésiter : Là est encore l'indépendance, là sera toujours la probité!

JULES LE BERQUIER.

LE

HAUT-NIL ET LE SOUDAN

SOUVENIRS DE VOYAGE.

I.

LES EMPIRES NOIRS ET LES NOUVELLES DÉCOUVERTES DU FLEUVE-BLANC.

Un des premiers jours de mai 1860, je suivais, le long de la rive droite du Nil-Bleu, un de ces larges sentiers percés à travers les bois et si chers aux caravanes nubiennes. De fréquentes éclaircies permettaient de voir, entre deux berges noires coupées à pic, le bleu sombre des eaux du fleuve sacré; de loin en loin, la roue gémissante d'une *sakié*, ou puits d'arrosage, avec son éternel bœuf maigre qu'aiguillonnait un enfant presque nu, assis sur la machine; au-delà du fleuve, une rive nue et monotone, portant pour toute végétation quelques asclepias vénéneuses, et bornée à l'horizon par les dunes mouvantes du *gouz*, de la mer de sable. Peu à peu cependant ce triste paysage s'anima : autour de moi, la forêt avait fait place aux buissons; sur la rive opposée, aux maigres champs de pastèques avait succédé presque sans transition une ligne de vastes jardins auxquels des massifs de palmiers en plein rapport donnaient le plantureux aspect des environs du Caire ou de Syout. Une heure après, je débarquais au pied d'un de ces jardins, et je pénétrais par un fouillis de rues désertes au cœur d'une ville de près de quarante

mille âmes, improvisée sur une berge sablonneuse où les voyageurs, il y a trente-cinq ans, ne trouvaient qu'une misérable hutte de pêcheur : c'était Khartoum.

J'étais venu dans cette capitale du Soudan oriental pour m'y préparer à un voyage d'exploration dans le sud, en plein pays des nègres. La saison des vents du nord, favorables aux barques qui veulent remonter le Nil, était encore éloignée : force me fut donc d'attendre et d'essayer de mettre mon temps à profit. Tout en rassemblant les notes et les faits qui pouvaient m'éclairer sur la route à suivre, je ne perdais pas de vue des études moins spéciales, mais plus attrayantes, sur le passé de ces régions énigmatiques et sur l'état social qu'une conquête récente a prétendu réformer. J'avais déjà réuni mes impressions sur la civilisation de l'Égypte proprement dite : il me restait à faire la même enquête sur les possessions égyptiennes du sud et à établir en quelque sorte le *bilan* moral du bien et du mal que la Nubie et le Soudan ont jusqu'ici recueillis de ce changement subit et violent dans leur organisation séculaire.

I — LA NUBIE ET LA CONQUÊTE ÉGYPTIENNE.

Quand un peuple a perdu tout sentiment national et qu'il n'est plus qu'une foule abandonnée au hasard de toutes les anarchies et de toutes les tyrannies, on peut prévoir que la conquête étrangère qui lui apportera l'ordre et la sécurité matérielle pourra être un progrès pour lui. C'est quelquefois un bien pauvre remède; mais une nation qui ne sait pas se guérir elle-même est réduite à s'en contenter, et l'histoire n'a plus qu'à demander compte au vainqueur de l'usage qu'il a fait de sa force et de ce qu'il a donné aux vaincus en échange de leur personnalité supprimée.

Les rares voyageurs qui ont visité la Nubie avant 1820 ont dû plus d'une fois invoquer une conquête civilisatrice pour ces populations à qui nul ressort moral n'était resté, pas même la fierté naturelle des races barbares. Au nord, quelques agas de mamelouks, campés dans leurs donjons au milieu des cataractes, jouaient à peu près le même rôle que les barons coupeurs de routes du moyen âge. Dans le sud, une tribu venue d'Arabie et assez analogue par son organisation aux anciens Cosaques Zaporogues, les Chaghiés, étendait sa domination insolente et rapace sur les régions historiques où avaient brillé Napata, capitale de la reine Candace, et Maraka, métropole chrétienne de la Nubie. Toutefois ce petit peuple de gentilshommes avait dû subir la suzeraineté d'un peuple méridional, qui offrait depuis trois siècles le spectacle unique d'une domination

florissante établie par un peuple nègre conquérant sur des blancs soumis : c'était l'empire des Fougn de Sennaar, qui s'étendait au siècle dernier sur un territoire aussi vaste que celui de l'empire d'Autriche, depuis les sables du Darfour jusqu'aux plaines brûlantes de l'Abyssinie.

On ne sait rien de certain sur l'origine de ces Fougn ou *Foungi*, comme on les appelle communément. D'après quelques textes peu explicites et un document arabe précieux que je sais exister à Sennaar ou à Khartoum, et que j'ai vainement cherché à acquérir (1), les Fougn, venus du sud ou du sud-ouest, auraient trouvé le peuple nègre des Hamadj en possession de l'héritage des anciens empereurs d'Aloa : ils les auraient battus et refoulés dans les montagnes du Fazokl, qu'ils habitent aujourd'hui. Les vainqueurs soumirent peu à peu tout le bassin du Nil moyen, et concentrèrent leur pouvoir autour de Sennaar, ville sans doute plus ancienne que ne le disent les Arabes, qui ont toujours une étymologie absurde à mettre en avant. « Les Fougn, disent-ils, s'étant décidés à bâtir une ville en face de Basboch, s'y rendirent, et trouvèrent au bord du fleuve une femme fort belle, aux dents étincelantes et couleur de feu (2), en souvenir de laquelle ils appelèrent la cité nouvelle *Dent-de-Feu* (Sinnâr). » Ici comme en tout pays où le peuple dominateur est moins civilisé que la race conquise, la nationalité *fougn* fut si complétement absorbée par l'élément arabe que celui-ci imposa à l'autre sa langue, ses mœurs, son culte. Il se forma depuis Fazokl jusqu'à Dongola une race métisse, nègre par le teint, arabe par les traits; mais il resta aux environs de la capitale une sorte d'aristocratie purement nègre, plus spécialement désignée par le nom de *kamatir*, dont la fierté héréditaire paraît avoir survécu, même aujourd'hui, à la chute de l'empire des Foungi. Une certaine civilisation et une remarquable prospérité matérielle marquèrent la durée de ce gouvernement étrange, qui avait, entre autres particularités, sa fête annuelle de l'agriculture. Plusieurs petits états à peu près autonomes vivaient à l'ombre de celui de Sennaar : de ce nombre étaient les républiques commerçantes de Berber et de Chendi, que le célèbre Burkhardt vit dans toute leur splendeur dix ou douze ans avant leur ruine, et la république théocratique de Damer, où des *fokara* (prêtres), regardés comme magiciens, inspiraient à toutes les populations voisines une terreur fort productive pour ceux qui l'exploitaient.

(1) *Chronologie royale de Sennaar.* Ce document, qui appartient à un *faki* ou prêtre sennarien, a été vu par M. Brun-Rollet, qui en a cité quelques passages dans son livre sur le *Nil-Blanc*, et par M. Peney, qui en a extrait diverses notes inédites.

(2) On sait que dans certains pays arabes les femmes de *bon ton* tiennent à honneur de se teindre les dents.

Telle était la situation de la Nubie avant 1820. Méhémet-Ali, consolidé en Égypte, trop faible encore pour oser empiéter sur les provinces asiatiques du sultan son suzerain, entraîné par tous les contes que lui faisaient les marchands du sud sur les mines d'or de la zone tropicale, lança enfin sur ce pays six mille hommes, commandés par deux chefs éminens à divers titres : l'un était son fils Ismaïl, un vrai Turc du xve siècle, chevaleresque et féroce; l'autre le fameux *defterdar* Mohammed-Bey, gendre du vice-roi, que l'on a appelé avec un peu d'exagération « l'homme le plus féroce qui ait épouvanté le monde depuis Néron. » C'était un caractère fort difficile à comprendre pour qui n'a pas vu l'Orient, Auguste ou Caligula selon l'heure, et qui, après des atrocités sans exemple, a trouvé moyen d'être regretté de ceux qu'il a gouvernés et décimés. Les Arabes l'appelaient *Abou-Dubbân* (l'Homme-aux-Mouches), parce que sa distraction favorite était d'attraper des mouches. Un jour qu'il se livrait à ce passe-temps, un pauvre paysan volé et battu par un soldat vient lui porter sa plainte. « Quel est ce chien, dit le *defterdar*, qui ose me déranger? Menez-le devant le *juge de paix!* » Le juge de paix (*el kadi*) était un canon toujours chargé qui décorait la cour du *defterdar*, et le malheureux, happé sans autre explication, fut vite lancé dans l'espace. On cite de Mohammed-Bey vingt traits de ce genre.

Pourtant, s'il y a dans l'histoire des découvertes armées quelque entreprise que l'on puisse placer pour l'audace et pour la rapidité du succès à côté de celles des Cortez et des Pizarre, c'est certainement cette merveilleuse campagne de 1820, que l'Europe n'a pas assez connue malgré l'excellent livre de M. Caillaud. Quatre cents lieues de pays furent parcourues et conquises à peu près sans coup férir. L'empire de Sennaar tomba sans avoir tenté la fortune d'un seul combat, et Badé VII, le dernier des sultans du Fleuve-Bleu, se consola de son pouvoir perdu en gardant son *bonnet* royal et en vivant d'une assez grosse pension. Les Chaghiés seuls montrèrent du cœur et livrèrent bataille, près de Korti, aux réguliers égyptiens. Une jeune fille, montée sur un chameau richement harnaché, les menait au feu. Leur cavalerie triompha; quant à la déroute de leur infanterie, elle amena une défaite qui ne les découragea pas. Ismaïl leur avait renvoyé leurs frères pris à Korti en les comblant de présens. Après une seconde victoire, il rendit à leur roi sa fille prisonnière, une très belle enfant, qu'il avait respectée au grand étonnement des siens et des ennemis. Ce trait désarma les dernières résistances, et les Chaghiés se soumirent; mais le vainqueur, sentant fort bien que c'était un peuple à ménager, ne les astreignit qu'à un service militaire : leur brillante cavalerie ne s'employa désormais qu'à dompter

et à maintenir au profit du maître les peuples disposés à défendre vaillamment leur liberté.

En 1822, la conquête était terminée. Les Chaghiés, incorporés à la petite armée d'Ismaïl, avaient solennellement enterré à Singué, au-delà du 10e degré de latitude nord, le mannequin symbolique qu'ils avaient coutume d'ensevelir au terme extrême de leurs grandes expéditions. Le nouveau pouvoir était si solidement établi, qu'il ne disparut pas dans l'effroyable catastrophe où le jeune prince laissa la vie. J'ai recueilli dans le pays tant de versions contradictoires sur « la nuit de Chendi, » que j'aborde ce récit avec une certaine hésitation. Les faits prouvés sont ceux-ci : Ismaïl avait frappé le cheikh de Chendi, souverain des Djaalin, Melek Nimr (le *roi-panthère*), d'une réquisition extravagante, et le cheikh l'ayant supplié à genoux de lui donner au moins un délai pour s'exécuter, le prince lui avait brutalement ensanglanté le visage d'un coup de son tchiboukh. Un coup de pipe n'explique guère l'implacable vengeance qui suivit. On a prétendu que dans la réquisition du prince était comprise la fille de Nimr, d'autres disent son fils. Les mœurs d'Ismaïl autorisaient malheureusement toutes les suppositions. Ce qui est certain, c'est qu'une orgie effrénée eut lieu la nuit suivante chez le prince, qui, dans son ivresse, ne vit pas les Djaalin entasser silencieusement autour de sa case d'énormes quantités de fourrage, qui prirent feu de dix côtés à la fois. Ismaïl et ses compagnons de débauche se précipitèrent vers la porte, et virent alors, par-delà les torrens de flamme qui les enveloppaient, un cercle infranchissable de lances et de visages sombres. Un instant après, la maison s'écroulait sur les complices et les victimes de l'orgie. Le roi-panthère était vengé.

Le Soudan était probablement perdu pour les Égyptiens, si la petite armée du *defterdar* Mohammed-Bey n'était venue à point du Kordofan pour tout réparer. Le *defterdar*, parti de Dongolah, avait franchi, par une manœuvre habile, le Haraza, sorte de Jura qui garnit la frontière kordofanienne au nord, et avait trouvé dans la plaine de Bara le *magdoum* (vice-roi) du Darfour, Msellem, qui l'attendait avec ses cavaliers de la peuplade nègre des Kondjara, armés seulement de lances et d'épées. Msellem était un eunuque, ce qui n'est, dans l'Afrique musulmane, incompatible ni avec les hautes dignités, ni avec le courage, et Msellem le prouva. Du premier choc, la cavalerie égyptienne fut dispersée, et le *magdoum* chargea en personne les artilleurs turcs, qui furent écharpés dans leurs batteries; mais, comme à Korti, les feux réguliers de l'infanterie décimèrent les braves cavaliers du Soudan, les canons furent repris, Msellem fut tué sur une des pièces par un cavalier arabe, et les Kondjara terri-

fiés se soumirent. Cette bataille de Bara est restée dans les souvenirs populaires une date néfaste qui n'est pas oubliée dans ce pays si indifférent à l'histoire. Aujourd'hui encore les femmes kordofaniennes chantent sur un air monotone et triste, en broyant le maïs, *Inaltou Kordofanò! katalò Msellem askerò!* (maudit soit le Kordofan! les soldats (étrangers) ont tué Msellem!)

Je ne fatiguerai pas le lecteur des détails de l'atroce répression exercée par le *defterdar* dans la Nubie insurgée. Sa vengeance passa comme un ouragan sur Chendi : de la florissante cité qu'ont vantée Bruce et Burkhardt, il ne resta que des ruines inondées de sang. Le roi-panthère avait prudemment fui en Abyssinie : le gendre du vice-roi n'en accomplit pas moins le *taube*, le serment qu'il avait juré de faire tomber vingt mille têtes, coupables ou non. Après chaque combat, il parcourait lui-même le champ de meurtre et torturait les blessés de sa propre main. La presse européenne, disciplinée par les complaisans du vice-roi, regarda, il est vrai, Nimr comme un brigand et Mohammed-Bey comme un héros qui avait assuré le *règne de la civilisation* dans des contrées inconnues avant lui. Comme il avait dressé une carte assez curieuse du Kordofan, la Société de géographie de France lui adressa même un diplôme de correspondant dont il fut très fier, et qu'il montrait avec complaisance à ses visiteurs européens.

Quinze mois avaient suffi pour étendre la domination de l'Égypte sur un pays de près de quatorze degrés d'étendue, depuis la première cataracte jusqu'à la frontière des Gallas. Impatient de jouir de sa conquête, Méhémet-Ali y lança des ingénieurs et des métallurgistes pour en recenser les richesses minérales, les terrains aurifères en particulier. On ne trouva pas de mines d'or proprement dites, mais seulement quelques lavages assez productifs à Tira, à Cheiboun, au Toumât. La peuplade des Nouba exploitait les deux premiers, dont l'importance était surfaite par les récits des marchands. Quelques savans européens de l'entourage du pacha donnaient de bonne foi quelque autorité à ces récits en rappelant que dans la langue copte le mot *noub* signifie *or*. Les lavages des Nouba et ceux des Berta du Toumât furent occupés militairement, les indigènes attaqués, décimés et refoulés plutôt que soumis; mais, entre les mains des Égyptiens, ces *placers*, productifs pour des nègres qui vivaient d'une poignée de maïs, ne suffirent pas à payer les frais d'occupation. Le vice-roi, qui avait fondé vers 1838, en face des *placers* du Toumât, une ville appelée *Hellet-Méhémet-Ali*, et qu'il fit célébrer en Europe sous le nom pompeux et classique de *Mohammed-Alipolis*, s'en retourna découragé. L'établissement devint une colonie pénitentiaire, et aujourd'hui il est complétement abandonné. Fu-

rieux de sa déception, le réformateur chercha sa revanche dans une branche de revenus moins aléatoire, et malheureusement il la trouva. Il ordonna dans tout le sud la chasse aux esclaves.

Il y aurait une légèreté injuste à charger la mémoire du *grand pacha* de l'effroyable développement que ses conquêtes dans le Soudan ont imprimé à l'esclavage. C'eût été une entreprise insensée de sa part que de combattre dans une société musulmane l'institution la plus inhérente à l'islam. Ne voulant et ne pouvant la supprimer, il essaya de l'adoucir et de l'*humaniser* par une série de décrets restés à peu près sans exécution, mais qui doivent témoigner devant l'histoire des nobles tendances d'un vrai grand homme méconnu. Je ne veux pas prétendre que l'humanité soit entrée pour beaucoup dans ses préoccupations : comme la plupart de ces formidables *pétrisseurs* de nations qu'on appelle des réformateurs, il avait pour l'humanité un dédain trop justifié par ce triste et incurable peuple égyptien sur lequel il faisait ses terribles expériences. Néanmoins ce grand organisateur voyait avec raison dans l'esclavage un principe de dissolution sociale et une sorte d'ennemi personnel de son œuvre.

Nous venons de dire que l'esclavage est une base en quelque sorte essentielle de l'islamisme : nous ne voulons faire le procès d'aucune doctrine religieuse, et nous savons d'avance tout ce qu'on peut nous répondre sur la morale proprement dite de l'islam; mais dans l'ordre des faits on a le droit de juger un culte par l'application qu'en ont faite en général les peuples qui l'ont adopté. Si l'esclavage n'est guère entré dans les institutions d'un peuple aussi vraiment moral que les Turcs et en a disparu aussi vite, il s'est développé à l'aise chez les Arabes, dont la paresse dépravée s'en accommode on ne peut mieux. Il existe en Orient quelques populations laborieuses; mais, dans les couches moyennes et inférieures des musulmans d'Égypte et de Nubie, le rêve d'un homme qui travaille est de gagner une quarantaine de talaris (200 francs) pour acheter un homme condamné à travailler à sa place. Quant à cette sorte de nostalgie qui saisit chez nous l'homme de labeur jeté par des chances heureuses dans une vie de loisir, il ne faut pas s'attendre à la trouver chez cet homme vêtu d'un simple caleçon de toile et d'une chemise bleue, qui n'aspire qu'à vivre comme un effendi, à demi couché sur son *angareb* (lit de camp), et à partager ses jours entre la pipe, le café et quelques voluptés bestiales.

Jusqu'en 1820, l'empire du Darfour et le Kordofan, qui en était une vice-royauté, avaient le privilége d'approvisionner l'Égypte d'esclaves. La route de Korosko n'ayant été trouvée que depuis une trentaine d'années, c'était par Syout et Dongolah que le nord rece-

vait les nombreuses *djellabiés* (caravanes de *djellabs* ou marchands d'esclaves) dont chacune jetait sur les marchés deux ou trois cents nègres. On a lu dans Barth et dans Richardson tous les détails de ces razzias hideuses, exécutées sous un prétexte religieux par les sultans musulmans du Soudan septentrional, à qui les profits de la traite tiennent lieu des rentrées fort aléatoires de l'impôt. La plupart de ces esclaves importés en Égypte et dans les pays voisins étaient destinés à la servitude pure et simple : un certain nombre, pris parmi les mâles encore impubères, achetait par une mutilation périlleuse la chance d'un sort moins précaire et même d'une condition relativement élevée. On peut lire dans les récits véridiques et substantiels d'un voyageur anglais de 1837, Holroyd, les détails techniques d'une industrie qui enrichissait des princes musulmans et même, il faut le dire, certains couvens chrétiens de la Thébaïde. Il fallait toute la vitalité de la race noire pour que cette opération, bien plus atroce qu'on ne le croit généralement, ne fît périr qu'un enfant sur vingt qui en étaient victimes.

J'ai nommé le Kordofan : c'est un pays grand comme toute la péninsule espagnole, très voisin de Dongolah et de Khartoum, et qui n'en est guère plus connu pour cela, bien que plusieurs voyageurs aient écrit depuis vingt-cinq ans des pages assez vraies sur cette étrange contrée (1). Entre le Nil et le Darfour s'étend une vaste plaine d'alluvions granitiques, onduleuse, et présentant alternativement des sables nus, des *khala* (déserts semés de quelques arbres), des terres légères et propres à la culture, le tout dominé par des massifs isolés de montagnes formant un arc de cercle de plus de cent lieues de diamètre. Les torrens qui descendent de ces montagnes pendant le *kharif* (saison des pluies) vivifient et fécondent une belle oasis groupée autour d'une montagne centrale, nommée Kordofan, qui a donné son nom à la contrée. Rien de plus saisissant que le panorama de l'oasis, vue du sommet d'un des pics voisins, par exemple l'Abou-Senoun. Ce nom formidable, qui signifie « père des dents, » peint fort bien cette rude sierra de la frontière. J'en ai fait l'ascension en septembre 1861; mais, quand je fus arrivé aux deux tiers du mont, une muraille à pic, nue et lisse, m'empêcha d'aller plus avant. Je m'arrêtai au bord d'une charmante source, seule eau courante que j'eusse vue depuis que j'avais quitté le Nil. Dans toute cette portion de l'Afrique, les montagnes ont seules le privilége de posséder des eaux vives, que le sol absorbe avant même qu'elles aient atteint la plaine. Je m'assis alors et embrassai du regard l'ensemble du paysage. Au levant, la vue s'étendait à

(1) Surtout Ignatius Pallme, Holroyd, Petherick et l'Allemand Russegger.

deux grandes journées de marche bien au-delà de Lobeid, la capitale; les villages et les cultures disparaissaient dans le tapis vert de la forêt, qui, de cette hauteur, faisait l'effet d'une pelouse parsemée de gigantesques baobabs d'un vert sombre. Elle se prolongeait au couchant vers le Darfour, et entourait deux collines qui, par une bizarrerie géologique, montraient deux sommets cylindriques semblables à des ruines féodales. On eût dit deux forteresses antiques bâties pour protéger la frontière de la province.

La population du Kordofan, bien qu'elle offre des traits réguliers et qu'elle ne parle qu'un dialecte arabe altéré et un peu archaïque, prouve par son teint qu'elle est très mêlée d'élémens nègres, soit par les esclaves enlevés dans le sud, soit par suite de la domination des Fougn et des Kondjara, races nègres conquérantes qui l'ont dominée depuis des siècles. Le fond de la race me paraît être nubien, mais le *nouba* ne se parle plus que dans les montagnes. C'est un peuple docile, inoffensif, nègre par bien des côtés, c'est-à-dire un grand enfant mené par des instincts et des caprices. Quand on arrive d'Égypte et qu'on a vu les mornes fellahs dans leurs « villages de chocolat, » on ne comprend rien à cette race joyeuse, bavarde, folle de danse et de plaisir. Un usage caractéristique des campagnes du Kordofan est le *ferikouna*. Si l'on traverse le pays au temps de la moisson du *dourrah* (maïs), on est exposé à être entouré par un groupe de jeunes moissonneuses à peu près nues qui barrent amicalement la route au voyageur, le font descendre de chameau, et lui disent : *ferikouna* (choisis entre nous) (1). L'étranger choisit galamment la plus jolie des danseuses; les autres construisent en un tour de main pour le ménage improvisé une *rekouba*, ou hutte en paille de dourrah, et le *mouçafir* (hôte), en quittant sa conquête, lui fait présent d'un talari (2), auquel il fera bien d'ajouter quelques verroteries pour ces « demoiselles. » Il peut alors être assuré qu'elles chanteront bruyamment sa libéralité et sa bonne grâce. S'il veut imiter Joseph ou Scipion, il en est parfaitement libre; mais il doit toujours payer le talari; encore échappe-t-il difficilement aux quolibets de l'assemblée, car en Afrique un homme à qui les femmes sont indifférentes est tout d'abord soupçonné d'un vice qui, pour y être malheureusement très commun, n'en est pas mieux porté pour cela.

Ce peuple si sensible au plaisir n'en montre pas moins, devant la douleur physique, une énergie qu'admirerait un peau-rouge du *far west*. Dans les premiers temps de la conquête, le gouverne-

(1) Littéralement *divise-nous*, du verbe *farak*, d'où *ferka*, section de tribu.

(2) Monnaie qui se frappe en Autriche, mais n'a cours qu'en Afrique, en arabe *ryâl*, en français *talari* ou *thaler* de Marie-Thérèse, valant 5 francs 25 centimes.

ment égyptien s'occupa vigoureusement de réprimer l'abus le plus pressant et le plus funeste au commerce, le vol sur les grands chemins, petite guerre qui n'avait rien d'infamant dans les idées des Kordofana. Il fit une si fréquente application du *juge de paix* du *defterdar*, le grand canon de la préfecture, qu'il finit par réussir. Il paraît que cette destruction en deux secondes d'un être vivant, ces gerbes d'entrailles et de membres broyés lancés sur la ville et retombant en pluie sanglante dans les cours et les rues, effrayait au dernier point des gens moins préoccupés de ne pas souffrir que de mourir décemment et d'avoir un tombeau. Aussi l'affreux supplice du *kazoug*, le pal, les laissait insensibles. Trois jeunes vauriens qui coupaient les routes furent amenés au bazar de Lobeid et empalés devant quelques milliers de curieux. Ils languirent tout un jour dans une agonie hideuse, sans une plainte, assistés de leur mère, qui ne cessait de leur crier : « Courage, mes fils! Montrez à ces Turcs maudits que vous êtes des braves! Et que les autres femmes du village ne puissent pas me dire que j'ai nourri des petites filles! » Oublions un instant que ces trois malheureux étaient de vulgaires bandits, supposons-les des hommes de cœur combattant pour leur patrie : n'est-ce pas l'histoire des Macchabées?

Les Kordofana se soumirent trop vite pour fournir au vainqueur le prétexte de les traquer comme esclaves : on se rabattit sur les montagnes, bien que quelques-unes fussent musulmanes de temps immémorial. Elles se défendirent avec une obstination et un désespoir auxquels les Égyptiens n'étaient pas accoutumés, et je crois que ceux-ci en furent fort aises. Une soumission trop prompte, comme au Sennaar, leur eût donné des *contribuables*; la résistance leur offrait un *gibier*, et la chasse commença simultanément depuis l'ouest du Kordofan jusqu'aux bords du Fleuve-Bleu et au 10e degré de latitude. La religion importait assez peu du moment qu'on était en face de nègres, car dans l'arabe vulgaire les idées de *nègre* et d'*esclave* sont indivisibles et se rendent par un seul mot : *abid*. Tous les nègres sont *abid*, parce que, s'ils ne sont pas esclaves, ils sont destinés à l'être.

La résistance des montagnards du Nouba et du Tagali, ces deux massifs qui forment un arc de quatre-vingts lieues autour du Haut-Kordofan, fut admirable d'obstination. Des tribus de deux mille âmes battirent à coups de lance ou de pierres les régimens qui avaient renversé un empire. Surpris par des forces écrasantes, les nègres se laissaient hacher et fusiller, mais ne se rendaient pas. Un conte absurde, né je ne sais comment, les encourageait à une défense sans merci; ils étaient persuadés que les blancs ne les prenaient que pour les engraisser et les manger, et cette idée règne encore au fond de la

Nigritie. J'ai connu une jolie petite fille de huit ans, de race *fertyt*, comme l'attestaient ses dents limées en pointe, qui lui donnaient un air féroce, démenti par sa gentillesse et sa mine éveillée. Un peu inquiète de ma couleur, elle voulut savoir de son maître si je n'étais pas « comme les autres blancs du Franghistan, qui mangent les enfans nègres. » Le maître éclata de rire et lui demanda si les gens de sa tribu ne mangeaient pas leurs ennemis à la guerre. « Je ne sais pas, dit-elle ingénument. Les guerriers le font peut-être, car ils ont des festins de choix où les femmes ne vont pas; mais cela ne doit pas être meilleur que le chien. J'ai mangé du chien; ah! c'est bien bon! »

Dès 1820, les Égyptiens attaquèrent le massif de Taby, dans le Sennaar, et y furent battus de main de maître; aussi n'y retournèrent-ils point. Plus tard, Méhémet-Ali ayant entassé à Lobeid des troupes destinées à la conquête du Darfour, et qu'un *veto* de la Porte retint l'arme au bras, on utilisa ces troupes contre le royaume de Tagali, formidable citadelle de soixante lieues de montagnes semées de bourgs, d'eaux et de belles pâtures. Les Tagalaouïa étaient encouragés par un *faki* de Zerega qui leur disait : « Les Turcs vont venir, mais ne vous inquiétez pas. Je ferai naître de larges rivières qui les empêcheront de passer. » Toutes les nuits, on voyait de loin des troupes de montagnards courir avec des torches allumées, priant Allah de faire un miracle. Kiritli-Pacha, qui commandait l'armée égyptienne, voulant mettre un terme au rôle que jouait le faki, se le fit amener. « Je sais, lui dit-il, que tu es l'ami des noirs; tu peux leur rendre un service. Je ne leur fais la guerre que pour avoir leur or; puisque tu te vantes d'en faire, tâche de m'en fabriquer l'équivalent du tribut que je leur demande, et je m'en retournerai. » Le faki, sans sourciller, se met en prière, fait quelques jongleries, et finit par laisser tomber de sa manche une petite pièce d'or de la valeur de 4 piastres (1 franc). « Ce n'est pas assez, dit le pacha. — Seigneur, dit l'indigène, je n'ai pas encore fait mes ablutions; je ne suis pas en état de sainteté. — Qu'à cela ne tienne; je vais te faire apporter de l'eau. » Le faki, poussé dans ses derniers retranchemens, essaie encore de payer d'audace; il a oublié son livre à Lobeid... « C'est trop fort, dit le pacha. Coupez la tête à ce drôle. » Et la sentence fut exécutée.

Mari, roi de Tagali, pouvait résister derrière ses montagnes; mais il fut trahi par son propre neveu, nommé Nacer, qui s'entendit avec Kiritli-Pacha, se déclara vassal du vice-roi, promit tout ce qu'on voulut, notamment un envoi annuel et considérable de jeunes négresses; puis il se saisit de Mari, le livra aux Égyptiens, qui lui coupèrent la tête, et il fut proclamé roi à sa place. Le pacha laissa

dans la capitale une garnison de deux cents hommes, et retourna à Lobeid. Après avoir payé son impôt durant une année, Nacer jeta le masque, fit massacrer la garnison et attendit l'armée égyptienne, qui ne tarda pas à se montrer. Dans une entrevue qui eut lieu entre lui et le général turc, il ne déguisa pas son mépris pour ses ennemis. « Vous ne voyez donc pas, leur dit-il, que je vous aurai, vous et vos officiers, pieds et poings liés quand je le voudrai! Je n'ai pour cela qu'à offrir à vos soldats de la *merissa* (1) et des négresses à discrétion, et ils sont à moi! » Une autre cause amena cependant le triomphe de Nacer : de nombreux déserteurs lui apportèrent deux choses fort utiles, la discipline et les armes à feu. Un seul colonel faillit venir à bout de lui; c'était un nègre nommé Hussein-Bey, brave et inconsidéré. Il tomba, après plusieurs victoires, dans un piége grossier tendu par Nacer, et y périt avec la meilleure partie de ses troupes : désastre qui termina la guerre.

La férocité de Nacer était proverbiale, et il en tirait lui-même une étrange vanité. Un jour qu'il rentrait à son quartier, il entendit une panthère rugir. « Comment, dit-il, il y a dans le royaume de Nacer une panthère qui crie la faim? Mais c'est une honte pour Nacer! » Et, désignant au hasard un de ses hommes, il le fit jeter en pâture à la bête affamée.

Le gouvernement du vice-roi n'était pas seul coupable dans ce système de razzias et de chasses inhumaines. Ses principaux complices étaient la grande tribu des Baggara, le long du Nil-Blanc, cinquante lieues au-dessus de Khartoum, et Edris Adlan, chef de Goulé. Celui-ci était en réalité le dernier prince des Fougn, car l'héritier légitime des sultans de Sennaar, le fils de Badé VII, végétait dans sa capitale presque déserte avec une autorité dérisoire qu'il vient même de perdre par suite d'un scandale fort rare en pays quelque peu civilisé : il a rendu mère sa propre sœur, et le gouvernement, ravi de compromettre le dernier représentant d'une dynastie vaincue, le retient en prison sans statuer sur son sort. Edris Adlan, qui représente une sorte de branche cadette, commande dans la montagne de Goulé, à plusieurs journées dans l'ouest, refuge actuel du noyau le plus pur des Fougn, et, pour grossir son budget aléatoire, il a quelquefois vendu à Khartoum des fournées d'anciens sujets de sa race, les Hamadj, qui s'étendent indéfiniment au sud.

Les Baggara sont des pourvoyeurs plus actifs. C'est un peuple d'origine arabe, puissant, brave, montant indifféremment des chevaux de race ou des bœufs d'une espèce particulière, parfaitement

(1) Bière faite de dourrah fermenté.

dressés à cet usage. Ils chassent, selon l'occurrence, l'éléphant ou le nègre, et dans l'un ou l'autre cas ils emploient ces lances formidables qui font songer à Goliath. Ils dédaignent le fusil, qui a l'inconvénient de faire du bruit, ce qui est contraire à leur système d'attaques nocturnes, d'enlèvemens et de fuites rapides comme l'éclair. Dans leur langage familier, ils appellent les nègres *el mâl* (le capital). C'est leur capital en effet, et voilà pourquoi ils se gardent bien, dans leurs razzias, de tuer ou de blesser, d'avarier enfin ce qu'ils peuvent emporter.

Ces aventuriers sans peur ont été punis par où ils ont péché : leur richesse en or et en nègres a tenté la cupidité des pachas égyptiens, qui ont voulu les forcer au partage sous forme de tribut, et ont lancé contre eux les Chaghiés avec de l'infanterie. Devant la fusillade et la baïonnette, les Baggara ont dû plier et s'engager à une redevance annuelle qui est censée le prix de location de leurs terres de parcours d'été dans le sud du Kordofan, autour du lac de Cherkela. Le mal, régularisé, n'a fait qu'augmenter, car aujourd'hui les Baggara, obligés de fournir un chiffre déterminé de noirs, doivent, quand la chasse n'a pas été heureuse, s'approvisionner auprès des *djellab* ou des négriers et pousser à la traite. Pour nous résumer, les razzias officielles, le commerce privé, l'impôt, ne cessent, depuis 1820, de verser dans tous les pays égyptiens un flot croissant d'esclaves, et, sans parler du chiffre énorme d'esclaves ruraux, on s'explique ainsi que la population de Lobeid ait doublé, et que celle de Khartoum, nulle en 1830, fût de 15,000 âmes en 1837 et de plus du double en 1856.

Le lecteur tiendra sans doute à savoir si l'esclavage au Soudan amène une grande aggravation dans le sort de ceux qui sont condamnés à servir. A première vue, on serait tenté de le nier, et même d'y voir une amélioration. La société musulmane accepte le dogme du droit de propriété de l'homme sur l'homme, et scelle en quelque sorte le tombeau de la liberté de l'individu; mais, par cela même qu'elle accepte la servitude, elle la réglemente, l'adoucit et établit les conditions auxquelles l'esclave entre dans la famille islamique. On l'a dit cent fois avec raison, l'esclavage est paternel chez les musulmans. Entendons-nous toutefois : oui, chez les musulmans riches, qui ne sont point exposés à la tentation de tirer de la machine humaine tout ce qu'elle peut produire en plaisir comme en argent. Dans la maison de l'*effendi* qui tient un assez grand train pour assurer à ses femmes un personnel à moitié désœuvré, qui peut sans faire de dettes nourrir des reliefs de sa table sept ou huit *bouab*, *bassil* et *hadamin* (portiers, jardiniers, valets de chambre), faisant à eux tous la moitié de la besogne d'un brave domestique

breton ou alsacien, la vie est douce, et l'esclave a du temps de reste pour danser la *bamboula* de sept heures à minuit. Il est vrai qu'il y a des vertus dont il fera bien de se défaire, s'il les possède, la pudeur par exemple, de huit à vingt ans. Le vice ignoble des villes maudites s'étale dans les pays musulmans avec un cynisme dont la parole ne peut donner une idée. Ce qui est vrai pour l'homme l'est encore bien davantage pour sa triste compagne, et l'esclavage n'eût-il d'autre résultat que de faire de la femme l'être passif et dégradé qui afflige les yeux du voyageur dans tout l'extrême Orient, cela suffirait pour sa condamnation. Il faut laisser ici bien loin derrière soi le portrait si entraînant tracé par un éloquent écrivain de ce qu'on pourrait appeler la négresse idéale. La Soudanienne en somme prête peu à l'illusion : si l'on ne peut lui refuser une beauté de formes qui nous ramène, par-dessus tous les chefs-d'œuvre de l'art grec, droit à la Vénus de Milo, il faut bien ajouter que ce beau corps est presque toujours surmonté d'une tête ronde comme un obus, grotesque dans presque tous ses détaïls, ornée d'une laine trop odorante, éclairée de deux yeux bridés d'une expression à la fois bestiale et féroce. Ici cependant le proverbe bien connu sur le « miroir de l'âme » est un gros mensonge. Ce regard sensuel et dur cache une âme chaste et bonne, ardente surtout dans l'amour maternel.

C'est précisément dans la première de ces vertus que la négresse est le plus sensiblement blessée par des gens qui ont une fort triste excuse : c'est qu'ils n'ont appris à croire à aucune pudeur. Les pessimistes qui parlent avec dédain de la femme européenne lui seront beaucoup plus indulgens quand ils auront connu la femme arabe, fille publique de naissance, sans avoir l'excuse des sens, qui paraissent chez elle assez émoussés. Libre, la femme arabe ne connaît guère la pudeur; livrée à un homme par le mariage ou par les chances de la razzia, ce qui se ressemble plus qu'on ne le croit, elle devient une brute passive dont le possesseur retirera toutes les voluptés qu'il lui plaira. Or, dans cette voie, l'Orient va loin. La femme arabe est plus à plaindre qu'à blâmer. Dans le secret du harem, de si bonne maison qu'elle soit, sa mère ne lui a guère appris que trois ou quatre choses : fabriquer quelques confitures, exécuter des danses lascives en petit comité, pousser le *zarárit* ou cri national (*youyouyoulou*) et obéir à son maître, quoi qu'il veuille. Le harem étant ouvert aux jeunes gens *sans conséquence* jusqu'à l'âge de seize ans, les plus intelligens voient parfaitement comment on élève leurs sœurs et leurs cousines, et voilà pourquoi tels *effendis* qui pouvaient prétendre à épouser des princesses musulmanes ont préféré des sages-femmes françaises; mais c'est l'exception. La plupart sont dignes des femmes qu'on leur destine, et beaucoup d'Européens

sont devenus en cela très Arabes. Il est triste de songer aux chances de souillure qui attendent une enfant de dix ans, hier libre, innocente et joyeuse au bord du fleuve natal, aujourd'hui livrée à toutes les fantaisies dépravées d'un maître, — pis que cela, — d'un jeune tyran de son âge, du fils de la maison. Les harems d'enfans ne sont pas rares, hélas! dans l'aristocratie arabe, et le libertinage se complique ici de cruauté, car l'enfant ne connaît point cette sorte de compatissante protection naturelle à l'homme envers la créature délicate qui, de gré ou de force, n'appartient qu'à lui. Le petit satrape ne peut pas encore posséder, mais il peut déchirer, fouetter, mordre, faire pleurer enfin. Un traitant qui n'était certainement pas pire que les autres, et qui est venu assez maladroitement se faire prendre au Caire (22 juillet 1861), a payé un peu cher, au consulat de France, la niaise indulgence avec laquelle il tolérait les sévices exercés par son fils idiot sur de petites esclaves. Sa femme, une ancienne esclave galla (comme presque toutes les *dames* de Khartoum), se lamentait d'avoir perdu ses jeunes souffre-douleur : « Me voilà obligée d'en acheter d'autres, disait-elle ingénument; le consul veut donc nous ruiner! »

J'ai vu mieux. J'ai connu un petit drôle de onze ans, de grande maison, entouré de fillettes qui en avaient treize ou quatorze. Pour les lutiner, il s'amusait à relever leur *rahad* (pagne à petites franges) avec des investigations auxquelles ces pauvres filles résistaient de leur mieux, confuses et tout en larmes; mais, comme la résistance n'était pas du goût du futur colonel, il prenait un *kourbach* (cravache en cuir d'hippopotame) et leur en cinglait les cuisses à tour de bras. Sa mère, une honnête femme d'ailleurs, riait aux éclats et trouvait son fils énormément précoce et spirituel; précoce, je l'accorde.

Voilà pour les riches; mais les riches ne sont pas les plus nombreux possesseurs d'esclaves à Khartoum. La situation est tenable dans une *bonne* maison; elle devient atroce chez un petit marchand, un patron de barque, un paysan aisé, — un *petit blanc*, comme on dirait à La Réunion. — Voilà l'enfer du noir. Si par hasard il devient l'esclave d'un ancien esclave, c'est bien le fond de l'abîme. Il faut qu'il travaille jusqu'à l'épuisement pour enrichir ce vilain maître, trop heureux si le sire, pour gagner quelques talaris, le loue comme cuisinier ou drogman à un seigneur *frenghi* (européen) de passage. Le *Frenghi* est compatissant, ne frappe pas trop fort, et donne quelquefois un pourboire. J'avais loué de la sorte deux malheureuses négresses pour la cuisine de mon équipage. Je réussis à les sauver de quelques aimables plaisanteries qui pouvaient être mortelles; on les avait pendues une fois par les aisselles à la vergue,

un autre jour on les avait fait passer sous la quille du *negher*. La plus jeune, moins faite aux mauvais traitemens, était l'objet particulier des méchancetés sournoises de mon cuisinier nubien. Un matin qu'il la battait comme de coutume, elle perdit patience et lui laboura le front d'un coup de trique. Il vint tout sanglant me demander justice, et fut abasourdi quand je lui eus répondu le vulgaire « c'est bien fait. — Mais, dit-il, monsieur n'a donc pas vu ce qui se passe sur toutes les barques, où l'on pend les négresses aux mâts pour rire?... Les négresses, monsieur le sait bien, *sont faites pour le divertissement des équipages.* »

Puisque nous parlons de locations, il en est une qu'il faut mentionner, c'est celle-ci. Un propriétaire de jeunes esclaves, remarquant un village, une station où les caravanes s'arrêtent, y bâtit quelques maisons et installe dans chacune d'elles une jolie personne chargée de fournir au voyageur qui le désire de l'eau fraîche, de la *merissa* (bière nubienne) et de l'amour tout fait. La *bent* (fille) est taxée à une redevance mensuelle proportionnée à ses charmes : ce qu'elle *fait* en sus est pour elle. C'est à une association de propriétaires sans préjugés que l'important village d'Abou-Hamed, la porte de l'Atmour (1), a dû naissance, et il s'est créé, — tolérance musulmane! — près du tombeau d'un saint renommé.

II. — LE FLEUVE-BLANC ET LES DERNIÈRES EXPLORATIONS.

J'ai parlé jusqu'ici des régions historiques et connues dont le Nil-Bleu est la grande artère : il me reste, avant de suivre la traite dans ses derniers progrès, à introduire le lecteur dans l'inconnu, parmi ces étranges populations du Nil-Blanc, dont l'existence était à peine soupçonnée il y a vingt ans. On sait que le Nil-Blanc, ou, comme on dit communément, le Fleuve-Blanc (*Bahr-el-Abiâd*), est ce grand affluent de gauche qui vient, vers le 15° 31′ de latitude nord, unir ses eaux rapides et d'un blanc sale aux eaux calmes et pures du Fleuve-Bleu. Le confluent n'est pas à Khartoum même, mais à un mille environ à l'ouest, à une pointe où l'on reconnaît encore les assises d'un palais que Saïd-Pacha voulut y faire construire en 1856. En face s'étend la base d'une île triangulaire, entourée de nombreuses *sakiés* (puits), et cultivée seulement pendant la saison des pluies. Des plages sablonneuses accolées à ses flancs se couvrent, deux mois avant les crues, de milliers de ces pastèques si appréciées par les gourmets de Khartoum. Cette île se nomme Touti; elle est historiquement plus connue que Khartoum, car le célèbre

(1) Grand désert de Nubie.

d'Anville la signale sur sa carte d'Éthiopie. Quant à la capitale même, les annales du pays prétendent que c'était vers 1776 une ville importante, que les Chelouks surprirent une nuit et détruisirent entièrement après en avoir exterminé les habitans. Les deux fleuves jumeaux forment le Nil proprement dit, qui coule entre Touti et les mamelons sablonneux de la rive occidentale. Le bras qui sépare l'île de la terre ferme de droite est un bras mort entièrement à sec lors des basses eaux, et près duquel s'élève la *kouba* d'un saint illustre, Hodja-Ali, dominant un vaste cimetière où les croyans les plus dévots se font ensevelir.

Le voyageur qui entre dans le Fleuve-Blanc en franchissant devant Ondourmân une ligne de rochers noirs qui sert de barrage au fleuve n'éprouve point au début cette sorte d'admiration étonnée qu'inspirent généralement les perspectives des grands cours d'eau. Des plages basses, sablonneuses, nues sur la gauche, couvertes sur la droite de forêts basses et maigres; absence complète de villages, parfois une tribu nomade qui vient abreuver quelques centaines de chameaux et de bestiaux; à deux heures de l'embouchure, sur la rive droite, un arbre isolé, « l'arbre de Mahou-Bey, » bien connu des équipages, qui ne manquent jamais d'y faire une station pour prendre solennellement congé du *village* (*hellet*) (1), et vider quelques jarres de *merissa*. Je venais d'y jeter l'ancre le 27 novembre 1860, à quatre heures du soir, quand je vis arriver du désert, poussé par un furieux vent d'est, un nuage rouge, opaque, qui rasait la terre, et que je ne puis mieux comparer qu'à des feux de Bengale affaiblis. Mes hommes se hâtèrent d'assurer la barque et les agrès, puis ils descendirent à terre et se couchèrent en se voilant soigneusement la figure de leurs *eri* (2). C'était simplement un coup de *simoun*, et, sachant par expérience que ce n'est pas chose à regarder en face, je fis comme les autres. Le tourbillon passa sur nos têtes et s'alla perdre dans le fleuve.

Un peu plus loin, sur la même rive, sont quelques villages, dont l'un porte le nom assez original d'Amart-el-Kachef (3). Il faut savoir que beaucoup de terrains de cette zone seraient excellens, s'ils étaient arrosés, et cette irrigation n'exigerait que l'établissement d'une *sakié*, c'est-à-dire quelques jours de travail, l'entretien d'un bœuf et celui d'un petit domestique. Or quelques sous-préfets révoqués ou capitaines en retraite (le mot *kachef* représente ces deux fonctions) ont eu la louable idée de se faire concéder ces vil-

(1) C'est le nom que dans le peuple on donne à Khartoum.

(2) Sorte de blouse longue, blanche ou bleue, qui se porte comme la *gandoura* d'Algérie.

(3) C'est-à-dire *le sous-préfet l'a amélioré.*

lages, d'y faire des défrichemens et d'en tripler le produit. Près d'Ouad-Chelaï, un Arabe nommé Mohammed-Hedjazi avait établi dans une île assez grande des cultures maraîchères où venaient s'approvisionner toutes les barques qui passaient ce point, et, loin d'être molesté par les Chelouks, maîtres de toutes les îles jusqu'à six heures de Khartoum, cet agriculteur intelligent s'en était fait des auxiliaires en louant leurs services moyennant un salaire journalier. J'ai vu moi-même tous ces parages en 1860, et il m'a paru que, comme tant d'autres bonnes choses, tous ces essais dignes d'encouragement avaient échoué par l'effet de la détestable administration du Soudan.

Au-delà d'Ouad-Chelaï et de Duem, le Fleuve-Blanc était aussi inconnu, il y a vingt-deux ans, que l'est encore aujourd'hui le Zaïre. On savait bien qu'au-dessus du pays des Baggara s'étendait sur un espace de cent cinquante lieues un empire puissant par sa civilisation supérieure à celle des autres tribus nègres, par son organisation, qui était celle d'une monarchie militaire et féodale, par le nombre de ses pirogues, enfin par la bravoure de ses guerriers. On ne sait trop d'où venaient les Chelouks, mais on peut supposer qu'ils étaient originaires des bords du Saubat, car aujourd'hui encore ils reconnaissent le droit d'aînesse des Bondjak, leurs frères du Saubat, et leur font chaque année un présent à titre d'hommage. Leur capitale est Fachoda, près d'un bras du Nil étroit et peu fréquenté. Le roi règne d'après une sorte de constitution traditionnelle dont un article lui défend, à ce qu'on assure, de se montrer à des étrangers. On a évalué le chiffre de la population à un million d'âmes, exagération évidente, si l'on réfléchit que tous les villages sont situés sur une zone très étroite entre le fleuve et le désert. En portant à deux cent mille âmes l'ensemble des Chelouks du Nil, je crains bien d'être encore au-dessus de la réalité.

Les premiers rapports qui s'engagèrent entre le gouvernement du Caire et les Chelouks paraissent dater de 1838, époque du voyage de Méhémet-Ali au Soudan. Un aventurier arabe nommé Abderrhaman s'était, je crois, réfugié chez les Chelouks, et le pacha voulait envoyer quelqu'un qui pût lui persuader de venir se confier à sa loyauté dans Khartoum même. Les officiers du pacha déclinaient à l'envi cette mission. Quelqu'un parle à Méhémet-Ali d'un négociant français résidant en ce moment dans la ville, et connu pour avoir de bonnes relations avec les Chelouks : je ne sais même si le roi ne lui avait pas fait don d'une île. Méhémet-Ali fait appeler Cheikh-Ibrahim : c'était le nom arabe de M. Thibaut, enfant de Paris, combattant philhellène de 1821, et du petit nombre des *Frenghis* qui ont fait constamment honorer l'Europe dans ces régions éloignées.

M. Thibaut sortait de table et avait très bien soupé. Il entre, salue et s'arrête à la porte dans l'attitude d'une respectueuse attente. « Est-ce toi, lui dit le vice-roi, qui te ferais fort d'aller chez les Chelouks parler de ma part à Abderrhaman le fugitif? » M. Thibaut, un peu surexcité, fait trois pas en avant, et, empoignant le vice-roi par la barbe : « Sur ta barbe, dit-il, j'en fais *taube!* » (serment le plus solennel). Le vice-roi était très défiant, et surtout, depuis une tentative d'assassinat faite sur sa personne par des mamelouks, il voyait des embûches partout. Il bondit de son divan jusqu'à la muraille, regarda d'un air singulier le Français resté immobile, puis, partant d'un éclat de rire : « Allons, lui dit-il, tu es fou comme tous les Français; mais tu es un bon diable, et je sais que tu es brave.» Et il lui donna sur l'heure ses instructions, pendant que ses généraux et ses pachas, osant à peine respirer, échangeaient entre eux les regards effarés de gens qui n'étaient pas bien sûrs d'avoir leurs têtes sur leurs épaules.

Il était temps d'ailleurs que le « grand-pacha » eût l'œil aux nouveaux rapports de ses agens avec les Chelouks, car les *djellab* et les négriers, attirés par la beauté corporelle et la vigueur de ces noirs, commençaient à les harceler et à traquer les habitans des villages du bas du fleuve. C'étaient pourtant, comme les Corses du temps des Romains, ce que l'on nommait de *mauvais esclaves*, c'est-à-dire des gens impatiens de servitude. Profiter du voisinage de la patrie pour se sauver après avoir coupé la gorge à leurs maîtres était une bagatelle pour ces géans aux chevelures rousses et aux longues jambes; mais c'était un inconvénient auquel s'exposaient sans crainte les acheteurs en vertu des deux maximes stéréotypées: « Tout vient de Dieu, — rien n'arrive qui ne soit écrit. » Les enlèvemens des Chelouks donnaient quelquefois lieu à des scènes dramatiques. En 1835, un peintre, depuis justement célèbre (1), assistait sur les quais de Khartoum à l'arrivée d'une barque chargée de captifs chelouks. Parmi eux se trouvait une femme qui reconnut dans la foule des spectateurs son enfant, enlevé dans une razzia précédente. Elle se précipita sur lui comme une lionne à qui on rend son lionceau, l'entoura de ses bras, et se mit à le lécher des pieds à la tête avec des sanglots et de petits cris étouffés. Ne sachant pas l'arabe, elle suppliait par geste ses capteurs de la vendre au maître de son enfant; mais c'était peine perdue : jamais chasseur a-t-il tenu compte des angoisses du gibier?

(1) M. Gleyre. Tout le monde connaît l'admirable tableau du *Soir*, mais bien peu savent que l'éminent et modeste artiste a rapporté de Khartoum une précieuse collection de types soudaniens dont la publication serait d'un grand secours pour l'ethnographie africaine.

Une résolution déplorable, et qui eut d'affreuses conséquences pour le Soudan indépendant, fut le parti pris par Méhémet-Ali de se créer une armée noire principalement destinée à faire la guerre dans la région équatoriale, dont le climat exerçait des ravages sensibles parmi ses soldats turcs et même égyptiens. Il faut bien mépriser l'humanité pour supposer que des hommes libres, enlevés à leurs villages incendiés, à leurs familles décimées et souillées, et poussés la fourche au cou et le fouet aux reins vers des casernes où un sergent arabe leur apprend l'exercice à coups de *kourbach*, deviendront les plus fermes soutiens du pouvoir qui les a fait traiter de la sorte. Le plus triste, c'est que ce calcul est juste. Non-seulement les régimens noirs sont d'une fidélité passive qu'aucune incitation ne saurait ébranler, mais les tribus libres n'ont pas de plus implacables ennemis que leurs frères en veste blanche et en bonnet à plaque. Un voyageur français, M. Trémaux, a été témoin au Fazokl d'une de ces *récoltes* de conscrits, exécutée à la montagne de Kély. La montagne fut cernée une nuit, et tous les habitans d'un village saisis d'un coup de filet. L'officier qui dirigeait ce coup de main mit à part les hommes valides qui n'avaient point été blessés dans la lutte, et qui furent destinés au service de l'état; on réserva les très jeunes garçons pour les officiers, on livra les femmes comme *parts de prise* aux soldats, qui les violèrent au bivac même malgré la résistance la plus énergique.

Il était dans la destinée de Méhémet-Ali de voir ses plus belles et ses plus raisonnables conceptions devenir, grâce à l'inintelligence et à l'immoralité de ses agens, de nouveaux fléaux pour l'humanité. La facile conquête du Sennaar et le prestige qu'il en avait retiré aux yeux de l'Europe l'encourageaient à chercher une nouvelle gloire dans la découverte des régions encore inconnues du Fleuve-Blanc. Il espérait y trouver une compensation à ses mécomptes précédens en fait de mines d'or : les corps savans de l'Europe, à l'opinion desquels il fut toujours sensible, le poussaient à tenter dans la recherche des sources du Nil la solution du problème géographique le plus important peut-être de notre époque. En décembre 1839, une expédition préparée à loisir sur le Nil partit de Khartoum sous la conduite de deux officiers égyptiens, et ayant à bord M. Thibaut, mais sans aucun caractère officiel. Méhémet-Ali avait soigneusement recommandé de se créer des relations pacifiques avec les nouvelles populations que l'on allait visiter. Quelques citations du journal de voyage de M. Thibaut montreront comment ses ordres furent interprétés :

« Le 6 janvier fut un jour de deuil pour ces contrées. Des présens en

viande nous avaient été apportés dès le matin, et les gens nous suivaient de loin. Quelques-uns dansaient, d'autres avaient des flèches et des lances. Notre drogman assura que ces gens avaient de mauvaises intentions : ce fut le signal d'un massacre. Un sous-officier, accompagné de trente hommes, ordonna le feu contre ces malheureux, dont un tomba. Les autres prirent la fuite. Des villages se montraient à quelque distance, l'éloignement n'était pas assez grand pour ne pas s'y porter. Beaucoup d'indigènes, ne pouvant se sauver, tombèrent victimes. Un lac où ces malheureux se jetaient fut comblé de cadavres. Les nôtres revinrent glorieux...

« Il était trois heures de l'après-midi; les hommes montés sur les vergues annoncèrent une grande quantité de noirs. Nous ne vîmes qu'une cinquantaine d'indigènes des deux sexes qui poussaient devant eux cinq beaux bœufs. Leur démarche était suppliante. Sans armes, ils craignaient de nous approcher. Cependant deux d'entre eux, qui paraissaient les principaux, se décidèrent à se rendre aux invitations du commandant. Ils nous conjuraient de ne point les écraser de la colère de Dieu. Nous en étions, disaient-ils, les enfans. Ils étaient innocens et désiraient notre protection.

« Après s'être un peu rassurés, nos deux noirs vont rejoindre leurs compagnons, qui dansaient non loin de nous. Des chiffons qui avaient servi à envelopper des cartouches furent trouvés par ces misérables; ils les ramassèrent et se les partagèrent. Ils y mettaient de la valeur comme ayant appartenu aux envoyés de l'Être suprême. Plusieurs furent victimes de leur confiance, car, s'ils fussent demeurés dans l'intérieur des terres, nous n'aurions certainement pas été les chercher... La nuit même ne fut point consacrée au repos : les parens de ceux qui étaient morts demandaient que nous vinssions à leur secours, et imploraient notre pardon, s'ils avaient mérité notre colère.

« Le 7 janvier, nous nous mîmes en route par un petit vent. Le fleuve charriait les corps de nos victimes de la veille. Nous arrivâmes près d'un village, sur la rive orientale, où les habitans nous conjurèrent d'accepter des bœufs, des moutons. Nous étions obligés de contrarier ces braves gens par des refus... Ces innocens tiraient la corde du bateau dans les endroits où nos marins la jetaient à terre. Ils nous amenaient les estropiés, les aveugles, les malades, pour savoir si les envoyés divins voulaient remédier à leurs maux. Le plus petit objet qu'on leur donnait était pour eux un gage de la fin de leur souffrance.

« Un jeune Bhor se présenta à nous : il se donna tout entier aux envoyés de Dieu. Il n'avait rien autre chose à offrir...

« Le 5 février, le drogman, sorti avec son fusil, vit un homme d'un village voisin qui, accompagné de ses deux enfans de dix à douze ans, voulait éviter l'approche de nos barques. Le soldat l'appela. Celui-ci continuait sa route. Le soldat pressa le pas, le rejoignit, fusilla le père, s'empara des enfans avec un autre soldat, et les conduisit à la barque n° 1. C'étaient des Nouers d'une figure intéressante; quelques larmes coulaient de leurs yeux.

« Un village rencontré sur la droite était abandonné. Nous dépistâmes un noir et trois femmes infirmes. — Pourquoi n'as-tu pas suivi les tiens? dit-on au noir. — Ma femme est malade, je n'ai pas voulu l'abandonner, et si vous la tuez, du moins nous serons tués ensemble.

« Le 22, on vit au loin un homme et deux femmes qui faisaient route, portant des provisions sur la tête. Les soldats n'attendaient que l'ordre d'aller à la chasse : il fut donné. Quelques-uns rejoignirent les malheureux fugitifs : l'homme fut tué, les deux femmes furent conduites à la barque n° 1. Une était enceinte, l'autre paraissait nourrir : elles faisaient pitié...

« Le *kachef*, qui ne craignait point une chaleur de 52 degrés au soleil, voulut aller à la chasse aux pintades dans les broussailles. Une heure après, au lieu de poules du désert, je le vis suivi de quatre femmes dont il avait trouvé les traces. Un homme qui les accompagnait fut sacrifié. Ce furent là les pintades du *kachef* (1). »

J'ai cru devoir donner cette citation, bien qu'un peu longue, pour m'appuyer sur un témoin dont l'impartialité ne sera pas contestée, et pour bien définir le caractère de ces premières relations entre les « civilisés » et les sauvages du Nil. L'expédition de 1839, qui eut peu de résultats scientifiques, fut suivie quelques mois plus tard d'une nouvelle campagne bien autrement féconde, car elle était dirigée par des officiers européens au service d'Égypte. Le colonel d'Arnaud (2), M. Thibaut, le naturaliste Werne, en faisaient partie. La flottille remonta jusque vers le 40e degré nord, près de deux degrés plus loin que la précédente, et ne s'arrêta qu'en face d'une sorte d'arc formé par des montagnes, au milieu desquelles le fleuve, coulant dans un lit de gneiss, était barré de rochers et de rapides infranchissables. Le peuple riverain était une belle race nègre, les Bary, plus fière et plus intelligente que celles que l'on avait déjà vues. Quand je les visitai moi-même récemment, je fus surpris de retrouver fréquemment dans une de leurs tribus, les Chir, le type bien connu des médailles césariennes. J'ajouterai en passant que certains géographes de l'antiquité possédaient des notions singulièrement exactes sur le centre du Soudan, surtout Pline, qui paraît avoir dû beaucoup d'informations aux chasseurs d'éléphans. Je regarde comme prouvé que ce grand encyclopédiste connaissait le Fleuve-Blanc sous le nom de *Sir* (les indigènes disent aujourd'hui Kir), les Chir, les Medin, les Eliab, sous les noms de *Syrbotæ*, de *Medimni*, d'*Olabi*, et quand il a parlé des *Hipporei*, « qui sont noirs, mais qui se frottent le corps d'ocre rouge, » il a fait en une ligne le portrait des Bary que j'ai vus.

Les rapides dont j'ai parlé tout à l'heure étaient une barrière naturelle qui arrêta longtemps les visiteurs du Fleuve-Blanc. Deux

(1) Thibaut, *Expédition à la recherche des sources du Nil*, Paris 1856.

(2) C'est à ce savant ingénieur que l'Égypte doit des œuvres comme le port et le pont tournant du Mahmoudié. M. d'Arnaud met, avec une abnégation bien digne d'éloges, à la disposition de tous ceux qui lui en témoignent le désir ses précieux travaux (inédits) sur le Nil supérieur.

hommes tentèrent d'aller plus avant : c'étaient deux Italiens, le consul de Sardaigne, M. Vaudey, et le missionnaire Angelo Vinco. Celui-ci était le type parfait du missionnaire chrétien au Soudan : aventureux, brave, excellent tireur, d'humeur joyeuse, il était fort aimé des Bary, dont il avait appris la langue, et ils avaient composé en son honneur une petite chanson, — *Adjilo! Adjilo! Iti Belegnân,* — qui est encore à présent une des *rondes* favorites de la jeunesse de Gondokoro et des hameaux voisins. En voici la traduction :

« Angelo! Angelo! va-t'en à Belegnân : il n'y a ici que maladies. — Non, non, je suis bien ici!

« — Va-t'en à Belegnân : là il n'y a pas de moustiques. — Non, non, je suis bien ici!

« — Vive, vive Angelo!... »

Don Angelo est le seul blanc qui ait pénétré chez un autre grand peuple de l'est, les Bery, qui obéit à un roi et rend hommage, comme les tribus voisines, à un mauvais esprit desservi par les *koudjour* (prêtres ou sorciers), spécialement chargés de l'apaiser, afin qu'il laisse tomber les pluies vivifiantes. Il ne trouva pas chez les Bery le même accueil que dans la peuplade voisine, de nom presque semblable. Angelo ayant commencé à prêcher devant les Bery, leur roi l'interrompit en lui disant : « Si ton Dieu est si puissant, tu dois être plus fort que nos *koudjour*, et comme justement la pluie nous fait défaut, nous allons te mettre à l'épreuve; tu as deux jours pour faire tes *sacrifices.* » Le bon missionnaire n'osa refuser l'épreuve, espérant bien peu, il est vrai, un miracle. Il passa les deux jours en prières sans succès, et le jour suivant les *koudjour* commencèrent leurs grotesques cérémonies. Avant le coucher du soleil, par le hasard le plus disgracieux, toutes les écluses du ciel semblèrent s'ouvrir. « Vous comprenez bien, disait ingénument le bon prêtre, qui était la sincérité même, qu'après un *fiasco* de cette force il ne me restait qu'à partir au plus vite. » Cet homme de bien est mort vers 1853. Il fut enseveli au village d'Ulibo, et non au cimetière de la mission qui venait de se fonder à une lieue de là, à Gondokoro. J'ai visité en janvier 1861 un petit terrain de quelques toises carrées, couvert de chardons, où il a été enseveli.

Certains renseignemens qu'il avait donnés aux marchands européens de Khartoum sur un fleuve qui baigne le pays des Bery suggérèrent à un traitant maltais, M. Debono, l'idée de remonter le Saubat, unique affluent de droite du Fleuve-Blanc, jusqu'au point atteint par Angelo, et en 1856 il s'engagea bravement avec un nombreux équipage dans ce fleuve encaissé par de

très hautes berges, d'où les noirs pouvaient le cribler de flèches sans fatigue et sans danger. Il échappa pourtant à toute chance funeste; mais, en avançant toujours au sud, sous l'obsession de son idée fixe, il oublia que les eaux baissaient, et s'aperçut un jour avec désespoir que, dans sa partie supérieure, le Saubat n'est qu'une sorte de ruisseau à sec la majeure partie de l'année. Il prit une résolution énergique et singulière : comme il lui importait d'être toujours à flot, de crainte d'être surpris la nuit à l'échouage par les nègres, il s'assura leurs services par de grandes distributions de verroteries, et fit construire par eux deux barrages; puis, coupant le premier, il descendit au fil de l'eau dans le bassin formé par le second. Élevant alors un troisième et un quatrième barrage, M. Debono essaya de descendre ainsi jusqu'au point où l'eau était encore assez haute pour lui permettre de regagner le Nil; mais la terre buvait trop rapidement les eaux, et tant de fatigues et de dépenses ne purent le préserver de ce qu'il redoutait si fort : un hivernage de onze mois dans ce pays perdu, avec sa famille, qui l'avait accompagné.

Pendant longtemps, du reste, les affluens du grand fleuve restèrent inconnus au commerce, qui suivit passivement la route ouverte par l'expédition du colonel d'Arnaud. Les flottilles du vice-roi avaient rapporté à Khartoum une abondante provision d'ivoire, recueillie sans peine et sans frais. « Comment! disait un nègre à M. Thibaut, vous ramassez ces vieilles dents? Nous en avons en quantité, et nous n'en faisons rien. » Et il lui montrait des clôtures de jardinets en dents d'éléphans. Le gouvernement du vice-roi se réserva d'abord le monopole de l'ivoire au Fleuve-Blanc; mais, les divers monopoles ayant succombé sous les attaques réitérées des agens diplomatiques européens, la navigation du fleuve fut déclarée libre, et en peu d'années quatre ou cinq grandes puissances comptèrent plusieurs de leurs nationaux en train de s'enrichir à ce commerce fructueux. Les *conteries* (verroteries de Venise) étant la seule monnaie connue des nègres, on profitait de leur ignorance commerciale pour obtenir, moyennant vingt sous de verroterie, une dent qui valait 500 fr. Ce fut l'époque des Ulivi, des Lafargue, des Brun-Rollet, le temps des fortunes rapides. Dès 1853 cependant la chance commençait à tourner. Les gains faciles de la traite de l'ivoire avaient surexcité toute la population marchande de Khartoum. Dans ce pays, le commerce le plus ordinaire est une sorte de colportage fait par ces Djaalin que l'on trouve sur toutes les routes du Soudan, avec leurs petits ânes infatigables chargés de ballots de cotonnades. Les Djaalin, principalement depuis la destruction de Chendi, leur capitale, sont répandus partout, jusqu'en Abyssinie, jusqu'à Fadassi, cette sorte de Beaucaire éthiopien, où jamais Européen n'a encore

pénétré : ils sont sur le Nil ce que les Sarracolets sont sur le Sénégal. Cette existence, qui convient assez au caractère vagabond des Arabes, leur procure à la longue une aisance relative. Quand on vit, vers 1850, revenir du Fleuve-Blanc à Khartoum quelques ouvriers européens rapportant, pour une mise de fonds de 200 fr. de verroteries, une charge d'ivoire valant 40,000 piastres, une fièvre d'agiotage s'empara des plus flegmatiques : tout le monde se jeta vers le sud, les vagabonds nubiens affluèrent vers la ville, certains de trouver des salaires avantageux comme domestiques ou comme matelots, et ceux qui n'avaient pas le moyen de fréter une barque prenaient un intérêt, si faible qu'il fût, dans les chargemens des traitans en partance. Il en résulta une concurrence effrénée, une grande prodigalité dans l'offre des *conteries* et l'avilissement de cet article en même temps que l'élévation rapide du prix de l'ivoire. Le nègre est un grand enfant, mais fort rusé, comme les enfans, quand il s'agit de satisfaire ses fantaisies. Du moment qu'il vit les blancs mettre un haut prix à l'ivoire, il éleva d'autant ses prétentions sur les articles d'échange. Les verroteries, qu'il obtenait par poignées en 1845, il finit par les obtenir, six ans plus tard, à plein bonnet; aujourd'hui qu'il a plus de verroteries dans ses jarres que de maïs, il lui faut des lances, de lourds anneaux de cuivre, des *molod* (fer de bêche) de fabrique égyptienne. Or, sur la place de Khartoum, un fer de lance se paie 3 et 4 francs, et une provision de deux cents lances ne mène pas loin; encore n'en trouve pas qui veut.

En présence de ce renchérissement, quelques jeunes Européens, principalement des Italiens, plus pourvus de courage que de capitaux, ont voulu se procurer à coups de fusil l'ivoire que les nègres leur faisaient payer trop cher, et se sont bravement jetés dans les bois à la poursuite des éléphans. Cette chasse, malgré ses dangers, n'a encore amené jusqu'ici aucune catastrophe, et parmi ceux à qui elle a valu, soit la fortune, soit une certaine réputation, nous pouvons citer MM. Alexandre Vayssière, les frères Poncet, de la Savoie, et Théodore Evangelisti, Toscan. Malheureusement, traqué par des chasseurs qui disposent d'armes perfectionnées, de la carabine Devisme, des balles explosibles et à pointe d'acier, l'éléphant a disparu de ses domaines séculaires aux bords du Nil-Blanc, de la Dender, de la Settit, et sa fuite vers les forêts de l'intérieur a bientôt achevé ce qu'avait commencé la concurrence : le commerce de l'ivoire aujourd'hui fait difficilement ses frais.

Pour empirer une situation pareille, il ne restait plus aux traitans qu'à s'aliéner les nègres, déjà un peu récalcitrans, par des actes de violence et de mauvaise foi. Il est vraiment triste de constater que, dans les relations de commerce qui s'établissent entre

des civilisés et des barbares, il y a tout à parier que les exemples éclatans d'improbité viendront des premiers. Cela s'est vu au Sénégal, où, la mesure-étalon pour le commerce des gommes étant originairement des tonnes de la contenance d'un *kantar* arabe, les traitans imaginèrent des tonnes à fond mobile, clouées sur le pont, versant dans le faux pont une partie de la gomme qu'on y entassait, et réalisant pour le vendeur ingénu la fable du tonneau des Danaïdes. Au Nil-Blanc, une concurrence fiévreuse et anarchique ne laissait de place qu'à une seule pensée, celle de s'enrichir à tout prix. J'ai connu quelques Européens dont l'honnêteté constituait là une honorable exception; mais tous ceux qui ont étudié sur place l'état moral des populations de l'Égypte, chrétiennes ou musulmanes, me croiront aisément quand j'affirmerai qu'on n'y trouverait pas trois hommes sur cent pénétrés des idées européennes en matière de probité. Cette classe de gens a trop peu de dignité pour ressentir le côté humiliant de leçons dans le genre de celle que je vais raconter. Un chef nègre de la tribu des Kitch, nommé Nial, avait reçu en dépôt d'un traitant arménien un lot d'ivoire, et s'était engagé à le rendre à la première réquisition, soit de l'Arménien, soit d'un sien commis qui lui montrerait un billet portant sa signature. Cette convention vint à être connue d'un concurrent (un chrétien, hélas!) qui n'eut garde de laisser échapper pareille aubaine. Il alla trouver le nègre, lui montra le premier chiffon de papier venu, et réclama le dépôt. Le Kitch, plein du respect de ses compatriotes pour le « talisman blanc des fils du ciel, » ne soupçonna pas la fraude, et se hâta de rendre l'ivoire. Quand l'Arménien se présenta, il fut fort surpris d'apprendre qu'on était venu, papier en main, réclamer sa propriété, et accusa le *môgnân* (1) de lui conter une fable. L'histoire se répandit dans les comptoirs voisins, on finit par découvrir l'auteur de l'escroquerie, et un beau jour celui-ci vint, comme d'habitude, traiter d'affaires avec Nial. Le nègre lui reprocha vertement sa mauvaise foi; mais, sur les négations obstinées du chrétien, il n'insista pas, et, feignant d'avoir tout oublié, il l'invita, quelques jours après, à un banquet amical. Un jeune chien, mets fort estimé chez les Denka, formait le menu. Après une conversation assez cordiale entre le nègre et son hôte, le premier changea de manières, et, s'adressant au traitant : « Je t'ai accusé, lui dit-il, d'avoir volé l'ivoire de ton frère, et toi, tu m'as accusé d'être un menteur et un homme improbe; mais Dendid (Dieu) sait lequel de nous a dit vrai, et je l'appelle en témoignage

(1) Dans la langue de la peuplade des Denka, dont fait partie la tribu des Kitch, *môgnân* signifie « homme important, *gentleman.* »

pour que ce chien que nous avons mangé ensemble fasse mourir celui qui a mal agi! »

Dans les pays où la force est la seule loi, la violence ne coûte guère plus que la friponnerie. On a vu ce qui s'était passé sous le pavillon de Méhémet-Ali malgré les ordres formels d'un souverain accoutumé à être obéi. Que devaient donc faire des expéditions composées en très grande majorité de flibustiers nubiens qui n'étaient retenus par aucun frein matériel ou moral? Je ne veux citer que deux exemples. En 1844, une barque de Khartoum aborde au comptoir de Tabak, dans le pays des Nouers. Les indigènes accourent pour fêter leurs visiteurs, et les invitent à partager un festin dont, selon l'usage, quelques chiens font les frais. Les Nubiens voient une insulte préméditée là où il n'y avait qu'une intention hospitalière, et une décharge meurtrière punit les indigènes d'une offense chimérique. On pourrait encore alléguer cette fois comme excuse le malentendu; mais quelle excuse trouver à l'acte que voici? Un chef de l'ouest, nommé Djonkor (le cheval), était l'ami dévoué des blancs, et les convoyait lui-même, par pure obligeance, sur tout le territoire de sa tribu. Sa protection était le sauf-conduit le plus sûr qu'on pût trouver à quinze lieues à la ronde. Un jour des blancs hébergés chez lui se prirent de querelle avec un nègre et lui enlevèrent sa lance. C'est la plus grave injure qu'on puisse faire à un Soudanien. « Cet homme n'est pas de ce village, dit Djonkor; par égard pour moi, rendez-lui sa lance. » Les Arabes obéirent de mauvaise grâce: mais à peine Djonkor avait-il tourné le dos, qu'une balle le couchait raide mort par terre. Depuis ce temps, les traitans ont évité de passer dans les environs du village de Djonkor, car ses compatriotes ont, à ce qu'on assure, juré de tuer un *grand blanc* pour le venger. On comprend que ces excès, répétés partout, aient changé en horreur l'adoration passionnée qui accueillait, il y a vingt ans, les premiers visiteurs du grand fleuve. Presque tous les officiers de 1840 étaient des Turcs : aujourd'hui tous les blancs sont désignés chez les nègres du Nil par ce terrible mot de *tourki*, qui glace de terreur jusqu'aux petits enfans. Le tarbouch rouge ajoute encore à cette répulsion. « Voyez ce bonnet qui a la couleur du sang frais, dit le nègre à sa famille. C'est une couleur qui ne passe pas : le Turc la renouvelle sans cesse dans le sang des pauvres noirs. »

Le premier essai de résistance sérieuse tenté par les nègres fut le malheureux combat d'Ulibo (août 1855) où périt le consul de Sardaigne, M. Vaudey. Ce désastre fut le résultat d'un malentendu, et il a été raconté fort inexactement; aussi sera-t-il bon de rapporter ici les faits tels que les établit une enquête contradictoire à

laquelle je me suis livré moi-même. M. Vaudey venait d'arriver à Ulibo, à une heure en aval de la mission autrichienne de Gondokoro, et se préparait à ouvrir le marché avec les noirs. Cette rive, aujourd'hui déserte, était alors couverte de villages florissans. La population commençait à affluer autour des caisses de verroteries déjà mises à terre, quand M. Vaudey entendit vers le sud quelques coups de fusil, et vit presque aussitôt les noirs sortir en tumulte de leurs cases au bruit sinistre du tambour de guerre (*nougara*). Voici ce qui était arrivé. Un négociant arabe nommé Mohammed-Effendi, qui venait du Mont-Redjef et descendait le fleuve, s'était arrêté en face de Gondokoro, et, quoique musulman, il avait salué de quelques coups de feu le drapeau autrichien flottant à la corne de la *Stella-Matutina*, jolie *dahabié* bleu ciel montée par don Ignatius Knoblecher, provicaire apostolique du Fleuve-Blanc. Par une maladresse trop fréquente chez les Arabes, un des matelots avait oublié dans son fusil une balle qui tua raide, sur la berge, un enfant bary. Le père de l'enfant, voyant à ses côtés un domestique de la mission, le regarda comme solidaire du meurtre commis par un blanc et le tua d'un coup de lance. Tout ce tumulte fit croire à M. Vaudey que les Bary attaquaient la mission autrichienne : entraîné par un élan chevaleresque qui ne laissait aucune place à la réflexion, il descendit à terre avec quinze hommes bien armés, et sans plus ample informé marcha vers la mission en chassant devant lui les noirs à coups de fusil. Les nègres, surpris et intimidés par la fusillade, reculaient, mais lentement. Parmi eux était un certain Nikla, homme fort influent dans le pays, d'abord comme sorcier et *faiseur de pluie*, ensuite parce qu'il avait fait un voyage à Khartoum, et que, parlant arabe, il était l'intermédiaire obligé entre les blancs et ses compatriotes. Nikla avait appris aux nègres que le fusil ne lançait pas la mort à jet continu, mais qu'il fallait un temps d'arrêt pour le charger, et, pendant le combat, ayant entendu un officier de M. Vaudey s'écrier : « *Haouaga*, *mafich baroud* (monsieur, il n'y a plus de poudre), » il dit à ses amis : « Ils n'ont plus de feu pour charger leurs *pipes;* quand ils auront fait *toun* une fois encore, tombez dessus à coups de lance. » Les blancs firent une décharge meurtrière et voulurent battre en retraite, mais ils furent alors chargés avec furie et tous égorgés en détail. Un chef de taille colossale, nommé Médi, traversa M. Vaudey de sa lance au moment où il se jetait à l'eau. Un homme qui s'était sauvé dans une île couverte de roseaux y fut découvert et mis en pièces. L'effendi, cause involontaire de la bagarre, prenait son élan pour plonger dans le fleuve, quand une flèche vint se planter dans sa nuque, « comme une de ces queues que portaient jadis chez vous les

gens comme il faut, » me disait naïvement un homme de Khartoum. Le neveu du consul, un jeune homme de seize ans nommé Ambroise Poncet, prit le commandement des hommes restés à bord, leva l'ancre, et alla, de crainte d'assaut, mouiller au milieu du fleuve. Sa présence d'esprit sauva la barque; mais la cargaison, laissée à terre, fut pillée par les vainqueurs sous une fusillade meurtrière de l'équipage survivant. Cette scène fut marquée par des détails de mœurs assez caractéristiques. Un nègre et sa femme emportaient à eux deux une caisse assez lourde; une balle atteint l'homme, le couche par terre, et la caisse qui tombe sur lui achève de l'écraser. La femme ne perd pas le temps en vains gémissemens : elle appelle un autre nègre qui était à deux pas de là, elle saisit la caisse par un bout, l'ami la prend par l'autre, et ils s'éloignent sans plus se soucier du cadavre.

La mort de M. Vaudey fut, à tous égards, un grand malheur : c'était un homme énergique, instruit, en relation avec les corps savans d'Europe, et qui, quelques jours avant sa mort, dictait à ses neveux des réponses à un questionnaire sur la région du Nil-Blanc (1). Il se disposait à partir en 1861 pour atteindre Robenga, capitale d'un royaume situé sous l'équateur, et marcher à la découverte des sources du Nil. Il semble qu'une fatalité mystérieuse et commune se soit attachée successivement à tous les hommes qui, acclimatés par un long séjour au Soudan, avaient arrêté leur pensée sur ce formidable problème (2). La science perdait dans M. Vaudey un courageux auxiliaire, mais ce ne fut pas tout. La catastrophe d'Ulibo aigrit à la fois les vainqueurs et les vaincus, et fournit aux partisans de l'esclavage un prétexte spécieux de vengeances et de dévastations. Les excès qui n'avaient été que des accidens, trop répétés sans doute, devinrent la règle à partir de ce moment: la traite des noirs s'organisa, devint une institution sociale, eut son code et son budget; elle entra ainsi dans une période nouvelle, qu'il faut raconter à part.

GUILLAUME LEJEAN.

(1) Ce précieux manuscrit est entre les mains de MM. Poncet frères, neveux de M. Vaudey, et connus eux-mêmes par une carte curieuse publiée en 1860 sur les pays à l'ouest du fleuve.

(2) MM. Vaudey, Angelo Vinco, Knoblecher, Brun-Rollet, Malzac, Vayssière, Alfred Peney.

LES

CITÉS LACUSTRES

DE LA SUISSE

UN PEUPLE RETROUVÉ.

Habitations lacustres des temps anciens et modernes, par M. Frédéric Troyon; Lausanne, 1860.

Nos historiens ont souvent regretté d'en être réduits à des hypothèses sur les anciens habitans de la Gaule. Dix-neuf siècles déjà se sont écoulés depuis les expéditions de César, et c'est aujourd'hui seulement qu'un rayon de lumière vient éclairer les tribus éparses sur le territoire devenu notre patrie. Ce même conquérant qui se vante d'avoir exterminé un million de nos ancêtres sur les champs de bataille est aussi le premier écrivain qui nous révèle d'une manière assez complète les mœurs, la religion, la constitution politique des peuples divers réunis sous le nom de Gaulois; mais quelles étaient les origines de tous ces peuples, — Belges, Celtes, Ibères? L'histoire proprement dite est à cet égard presque silencieuse, et c'est à d'autres sciences qu'il faut faire appel pour suivre à travers l'obscurité des siècles les migrations de nos pères et les limites changeantes de leurs domaines. Des inductions tirées de la linguistique, de l'anatomie comparée, aident les savans dans ces recherches difficiles, mais elles ne suffisent pas pour donner le caractère de l'évi-

dence aux conclusions généralement adoptées : les conjectures ne sont pas encore transformées en faits indubitables.

Si d'anciens noms de lieux défigurés par un long usage ont une grande importance pour la reconstruction de l'histoire des Gaulois, les vestiges des monumens qu'ils ont élevés sont bien plus précieux encore : quelques débris étudiés avec sagacité nous en apprennent plus sur les mœurs, la vie intime et l'histoire vraie des peuples disparus que des dictionnaires entiers de mots retrouvés. Même les nations qui ont laissé leur chronologie et le récit de leurs œuvres renaissent pour ainsi dire quand on fait la découverte de leurs habitations, des mille objets qui les entouraient, du milieu où elles ont vécu. Les bas-reliefs et les taureaux ailés de Nimroud n'ont-ils pas fait revivre cette histoire d'Assyrie qui semblait si reculée, et les fouilles qui nous ont rendu Pompeï n'ont-elles pas exhumé comme une image de la société romaine? Malheureusement les traces des populations successives qui ont habité la Gaule sont assez difficiles à rencontrer aux endroits mêmes où l'on avait l'espoir de les trouver. Ce n'est pas dans les plaines riches et fertiles, ce n'est pas sur le bord des grands fleuves, là où s'étaient établies autrefois de puissantes sociétés gauloises, qu'il faut chercher les restes des habitations de nos pères. A leurs cités détruites ont succédé tant d'autres villes plus riches et plus populeuses, le sol a été si souvent tourné et retourné, les ruines ont été si souvent amoncelées sur les ruines antérieures, que tous les débris de l'antique occupation ont été réduits en poussière; le temps et les hommes ont travaillé de concert à effacer tous les vestiges. Pour surprendre le secret des anciennes peuplades, il faut visiter les contrées arides où les habitations ont toujours été clair-semées, surtout les pays de forêts qui convenaient aux chasseurs, et qui n'ont pu se repeupler de tribus agricoles, lorsque la conquête les eut une première fois privés de leurs habitans. Tandis que les régions les plus historiques de notre patrie offrent à peine quelques débris antérieurs à l'époque gallo-romaine, les bruyères de la Bretagne et les vallons boisés du Poitou ont gardé leurs dolmens et leurs rangées de menhirs; les plateaux infertiles du centre de la France montrent encore leurs *fosses à loups*, *marges* ou *mardelles*, qui formaient l'étage souterrain des maisons gauloises, et quand on pénètre dans les profonds bois de pins des Landes, on est surpris à la vue des énormes *clotes* creusées dans la terre et restées désertes depuis le jour où quelque invasion des Celtes ou des Vascons en a chassé les habitans. La solitude a gardé ces demeures d'un peuple qui n'est plus.

Mieux encore que les grands bois et les landes, les entrailles mêmes de la terre conservent en grand nombre les témoignages du

séjour de nos ancêtres. Plusieurs grottes naturelles et artificielles sont riches en antiquités gauloises. Les couches d'alluvions lentement déposées par les cours d'eau gardent aussi des reliques de l'industrie humaine, et forment comme un immense musée que les fouilles modernes ont à peine effleuré encore. Les eaux des lacs et des fleuves cachent elles-mêmes sous leur nappe bleue ou jaunâtre de véritables trésors archéologiques composés de tous les objets abandonnés par les peuplades riveraines. Déjà quelques recherches accomplies en Irlande avaient donné une idée de tout ce qu'on peut attendre de l'exploration scientifique des lacs, lorsque le hasard mit les savans de la Suisse sur la voie des découvertes les plus importantes. Grâce à eux et surtout à M. Troyon, leur principal interprète, le champ de nos connaissances a été singulièrement agrandi : une civilisation disparue a été retrouvée dans les bassins lacustres des Alpes et du Jura. Ce n'est pas là un simple fait d'intérêt national, c'est le point de repère le mieux établi que possède la science pour l'histoire ancienne de l'Europe occidentale. Bien que les lieux mêmes des découvertes forcent l'auteur des *Habitations lacustres* à se renfermer presque exclusivement dans les limites actuelles de la Suisse, il reste prouvé néanmoins que l'antique civilisation dont il s'occupe s'étendait au loin sur la Gaule et l'Italie.

I.

Pendant l'hiver de 1853 à 1854, on remarqua dans le niveau du lac de Zurich une baisse extraordinaire : le retrait des eaux mit à sec une large grève, dont les riverains profitèrent pour construire des digues en avant de l'ancien rivage et conquérir ainsi de vastes terrains jadis inondés. Près du hameau d'Obermeilen, les ouvriers occupés aux travaux d'endiguement découvrirent, sous une couche de vase d'un demi-mètre d'épaisseur, des pilotis, des morceaux de charbon, des pierres noircies par le feu, des ossemens et des ustensiles variés, qui témoignaient de l'existence d'un ancien village. Informé de cette importante découverte, M. Ferdinand Keller, de Zurich, s'empressa d'étudier les débris qu'on venait de retrouver, et bientôt après il annonçait au monde scientifique le résultat de ses recherches. Ce fut le point de départ d'explorations incessantes : MM. Uhlmann, Jahn, Schwab, Troyon, Forel, Rey, Desor et plusieurs autres s'occupent depuis cette époque de faire draguer les bas-fonds des lacs de la Suisse; pour découvrir des vestiges d'habitations antiques, ils sondent les couches alluviales formées sur les rivages lacustres et dans les deltas des rivières, ils visitent aussi

les lacs de l'Italie, ceux du Jura français, de la Savoie, et leur contingent de matériaux historiques s'augmente sans cesse. Dans les seules limites de leur patrie, ils ont découvert sous la surface des eaux les restes de cent cinquante villages, et il ne se passe pas de saison qu'ils n'en signalent de nouveaux. Déjà les villes importantes de la Suisse et plusieurs savans peuvent offrir à l'étranger des musées archéologiques renfermant des milliers de débris antiques. On a retiré vingt-cinq mille objets environ de la seule bourgade aquatique de Concise, située dans le lac de Neuchâtel, et l'on pourrait peut-être y faire une récolte plus abondante encore, puisque la couche historique étendue au fond du lac a une puissance de plus d'un mètre.

On conçoit facilement la principale raison qui portait les anciennes populations de l'Helvétie à établir leurs constructions sur les bas-fonds des lacs. Avant l'époque romaine, les vallées des Alpes étaient couvertes d'immenses forêts que parcouraient l'ours, le loup, le sanglier, l'urus et d'autres animaux redoutables, et, la guerre sévissant parfois entre les tribus éparses, l'homme était encore plus à craindre que les bêtes féroces. Le premier soin de chaque groupe de familles était donc de se mettre à l'abri contre une attaque inopinée en se campant dans un endroit défendu par des obstacles naturels. En pays de montagnes, les uns devaient choisir des promontoires environnés de précipices, d'autres se réfugiaient dans les grottes profondes ouvertes sur les flancs des rochers à pic, et fortifiaient l'entrée de leurs demeures souterraines. Dans les plaines arrosées, ils prenaient pour campement les péninsules formées par le confluent de deux rivières ou par le développement d'un méandre. Enfin ceux qui habitaient une contrée parsemée de lacs, comme la Suisse ou la Savoie, quittaient la terre ferme et bâtissaient leurs cabanes au milieu des eaux, à une certaine distance du rivage. C'était là le plus sûr moyen d'éviter une attaque imprévue; grâce à leurs canots, ils avaient l'avantage de pouvoir se transporter sans peine sur tous les points de la côte; en même temps, ils se servaient de leurs cabanes comme d'établissemens de pêche. Peut-être, en choisissant la surface des lacs pour leur séjour, obéissaient-ils aussi à cet invincible attrait qui amène les peuples enfans vers les eaux. A toutes les époques de l'histoire et dans toutes les parties de la terre, les besoins de la défense et les facilités de la pêche, joints à cette irrésistible séduction exercée par la beauté des lacs, ont déterminé de nombreuses peuplades à établir au-dessus des flots leurs demeures, bâties en branches ou en joncs. Quelques bas-reliefs assyriens nous montrent des hommes habitant des îlots artificiels formés au moyen de grands roseaux entrelacés. D'après Hippocrate,

les riverains du Phase, qu'imitent les pêcheurs établis aujourd'hui dans les limans du Volga, élevaient au milieu du fleuve leurs cabanes de joncs. Un passage très connu d'Hérodote nous apprend que les Pæoniens de la Thrace bâtissaient aussi leurs villages sur des pilotis enfoncés dans le sol des bas-fonds du lac Prasias. De nos jours encore, les Malais et les Chinois établis à Bangkok et sur les côtes de Bornéo construisent leurs maisons sur des pieux plantés dans les eaux à quelque distance du rivage. Enfin, lorsque les Espagnols découvrirent la lagune de Maracaybo, ils y virent avec étonnement un village sur pilotis, petite Venise de bois à laquelle une des républiques de la Colombie doit aujourd'hui son nom de Venezuela (1).

Quand même toutes les constructions de cette espèce élevées en diverses parties de la terre ne serviraient pas de terme de comparaison, il serait facile, à l'aide des nombreux débris retrouvés au fond des lacs, de rebâtir par la pensée les cabanes lacustres de l'antique Helvétie. Un simple coup d'œil jeté à travers l'eau transparente permet d'apercevoir les pilotis rangés parallèlement ou bien plantés en désordre; les poutres carbonisées qu'on aperçoit entre les pieux rappellent la plate-forme autrefois solidement établie à quelques pieds au-dessus des vagues; les branchages entrelacés, les fragmens d'argile durcis par le feu appartenaient évidemment aux murs circulaires, et les toits coniques sont représentés par quelques couches de roseaux, de paille et d'écorce. Enfin les pierres du foyer sont tombées à pic au-dessous de l'endroit qu'elles occupaient jadis. Les vases d'argile, les amas de feuilles et de mousses qui servaient de couches de repos, les armes, les trophées de chasse, les grands bois de cerf et les têtes de taureaux sauvages qui ornaient les parois, tous ces objets divers entassés dans la vase ne sont autre chose que l'antique ameublement des cabanes. A côté des pilotis, on peut encore distinguer des restes de troncs d'arbres creusés qui servaient de canots, et une rangée de pieux indique l'ancienne existence d'un pont qui reliait à la terre ferme les esplanades des habitations lacustres. Non-seulement on peut savoir par le nombre des pilotis quelles dimensions avaient les plus grandes cités aquatiques, composées en général de deux ou trois cents cabanes, on peut même en certains cas mesurer le diamètre des huttes détruites depuis tant de siècles. Les fragmens de la couche d'argile qui les tapissait à l'intérieur offrent sur leur face convexe les mar-

(1) Les *crannoges* de l'Irlande, dont quelques-unes étaient encore habitées en l'année 1610, différaient des bourgades lacustres de la Suisse; elles étaient de véritables forteresses de bois bâties sur des îlots artificiels.

ques des branches entrelacées de la paroi, tandis que leur face concave est arrondie en arc de cercle : en calculant le rayon de cet arc, on trouve que la largeur des habitations variait de 3 à 5 mètres, dimensions bien suffisantes pour une famille qui ne cherche dans sa demeure qu'un simple abri. A travers un passé de trente ou quarante siècles, nous pouvons comprendre quel effet pittoresque devait produire cette agglomération de petites huttes pressées les unes contre les autres au milieu des eaux. Le rivage était désert; seulement de rares animaux domestiques paissaient dans les clairières herbeuses ; les grands arbres déployaient leurs masses de verdure sur toutes les pentes; un vaste silence régnait sur la forêt. Sur les flots au contraire, tout était bruit et mouvement : la fumée tourbillonnait au-dessus des cabanes, la population s'agitait sur les plates-formes, les canots allaient et venaient d'un groupe de maisons à l'autre et du village à la rive; au loin voguaient les bateaux de pêche ou de guerre. L'eau semblait alors le véritable domaine de l'homme.

Dès leurs premières découvertes, les archéologues suisses ont reconnu que les habitations lacustres ne dataient pas d'une seule et même époque. L'étude des objets retrouvés au fond des lacs les a conduits à diviser en trois âges le premier cycle de notre histoire: l'âge de la pierre, celui du bronze et celui du fer. Déjà les savans de la Scandinavie avaient constaté pour leur patrie ces trois périodes successives; mais ces âges ne furent pas contemporains dans les deux contrées. La civilisation se propageait alors avec la plus grande lenteur, et des siècles s'écoulaient avant que chaque progrès de l'industrie humaine ne pénétrât du midi de l'Europe dans les froides régions du nord. Les habitudes des peuples ne changeaient qu'à la suite de guerres prolongées ou de migrations lointaines.

C'est principalement dans la Suisse allemande que se trouvent les vestiges des bourgades appartenant à l'âge de la pierre. La Suisse occidentale possédait aussi d'importantes cités lacustres, entre autres celle de Concise, près de l'extrémité méridionale du lac de Neuchâtel; mais les lacs de Zurich et de Constance paraissent avoir été les centres de population les plus animés. C'est alors que s'élevèrent les pilotis d'Obermeilen, dont la découverte a été le point de départ de toutes celles qu'on a faites depuis. Grâce aux débris recueillis sur cet emplacement et sur les rivages des lacs de Constance, de Pfaeffikon, de Sempach, de Wauwyl, de Moosseedorf, on peut aujourd'hui décrire à larges traits le genre de vie des populations lacustres et donner sur leur histoire quelques indications générales, mais certaines.

Une des choses qui étonnent le plus à la vue de ces restes de

constructions primitives, c'est l'énormité du travail accompli par ces hommes qui n'avaient à leur disposition d'autres outils que des cailloux et les charbons de leurs foyers. Les tiges d'arbres, droites et élancées, croissaient en abondance dans la forêt; mais, pour les abattre et les ébrancher, ils devaient se servir alternativement de la flamme et de pierres tranchantes; puis, au moyen des mêmes procédés, ils devaient tailler en pointe l'extrémité de ces tiges, afin de les faire pénétrer facilement dans le sol, à une profondeur de plusieurs pieds. La coupe des troncs d'arbres qui servaient à former les esplanades, et qu'on fendait avec des coins de pierre pour obtenir des espèces de planches, demandait encore plus de travail que la préparation des pilotis. Et quel temps, quelle peine ne fallait-il pas dépenser, quand il s'agissait de renverser un tronc de chêne long de 10 à 15 mètres, et de le transformer en un canot! Certains villages, dont on voit encore les débris, reposaient sur plus de quarante mille pilotis. Sans doute ils étaient l'œuvre de plusieurs générations successives, mais ils n'en supposent pas moins pour chacune de ces générations un labeur incessant. En outre les *lacustres* (c'est le nom qui désigne aujourd'hui ces populations primitives) creusaient des fossés sur le rivage pour défendre leurs animaux domestiques contre les bêtes féroces; ils élevaient des tombelles ou *tumulus*, et d'autres monumens religieux sur les hauteurs; ils menaient de front la guerre, la chasse et la pêche; ils cultivaient la terre, et, pour toutes ces diverses occupations, n'avaient à leur service que des instrumens d'os et de pierre. La fabrication et la réparation de ces instrumens demandaient aussi une patience inouie, car la pierre ne pouvait être taillée qu'avec la pierre, et l'on comprend à peine comment ces ouvriers infatigables donnaient le fini aux pointes et aux lames de silex. Ils s'attaquaient aux substances les plus dures et travaillaient jusqu'au cristal de roche.

« La hache, dit M. Troyon, a joué le plus grand rôle dans l'industrie primitive. » On la retrouve par centaines sur les emplacemens des anciens villages. Cette arme de chasse et de guerre servait aussi aux usages domestiques les plus divers, et probablement ne devait jamais quitter la main ou la ceinture de son propriétaire. Le tranchant des haches suisses, le plus souvent taillé dans un bloc de serpentine, est beaucoup plus petit que celui des haches employées en Scandinavie pendant l'âge de la pierre, et mesure en moyenne de 4 à 6 centimètres seulement. La manière d'emmancher ces pierres aiguës variait considérablement : les unes s'adaptaient, au moyen de ligatures ou de mortaises, à l'extrémité de branches recourbées; d'autres étaient assujetties à des manches en

bois de cerf. C'était l'arme nationale qui exerçait le plus l'imagination des fabricans et des artistes : chaque guerrier en modifiait la forme selon son goût personnel, et peut-être l'ornait-il de plumes et de franges comme l'Indien peau-rouge. Les autres armes, moins importantes que la hache, étaient les flèches en silex et en os fixées à l'extrémité de longs roseaux; elles ressemblent à celles qu'on a découvertes en France, en Angleterre, sur les bords du Mississipi, mais elles sont en général moins longues que celles de la Scandinavie. Il est vraisemblable que la fronde était connue. Les pierres brutes servaient aussi de projectiles, ainsi que le prouvent les cailloux aux vives arêtes entassés dans la vase à côté des pilotis. Trop petits pour être employés à la fabrication d'instrumens, ils ne pouvaient avoir d'autre but que de servir à la défense. Non contens de ces armes, les lacustres, déjà très habiles dans l'art de la guerre, avaient imaginé des balles et des boulets incendiaires formés de charbons pétris avec de l'argile. Ces instrumens de destruction, qu'on perçait généralement d'un trou, afin de pouvoir mieux les jeter, ne pouvaient servir qu'à l'attaque : ils étaient rougis au feu, puis lancés sur les toits des cabanes ennemies. Si quelque saillie les retenait, ils brûlaient sourdement sur le chaume desséché, le feu gagnait peu à peu, et bientôt le sommet de la cabane était environné de flammes. C'est ainsi que les Nerviens incendièrent le camp de César. Dès les premiers jours de son histoire, l'homme employait son génie à brûler et à détruire!

Parmi les instrumens de travail fabriqués par les populations lacustres de l'âge de la pierre, on peut citer les lames de silex, tranchantes ou dentelées, qui servaient de couteaux et de scies, les marteaux, les enclumes, les meules à aiguiser, les poinçons en os ou en bois de cerf, les tranchets et les aiguilles qu'on destinait sans doute à coudre et à couper le cuir ou les peaux. Les débris de poteries que l'on retrouve sont formés d'une argile grossière dont la pâte est généralement mélangée de petits grains de quartz. Ces vases, presque tous travaillés à la main, révèlent l'enfance de l'art, et portent très rarement des traces d'ornementation. Quelques-uns, d'une pâte assez fine, ont une surface unie et sont colorés en noir au moyen du graphite. A Wangen, sur les bords du lac de Constance, à Robenhausen, dans le lac de Pfaeffikon, on a aussi découvert des nattes de chanvre et de lin, et même de véritable toile, ainsi que de petites corbeilles tout à fait semblables à celles des anciens tombeaux égyptiens. En outre les lacustres fabriquaient des cordes et des câbles avec des fibres textiles et l'écorce de différens arbres. Vaniteux comme tous les sauvages, ils avaient grand soin de leur beauté corporelle, et tâchaient de la rehausser par de nombreux

ornemens : ils relevaient leurs cheveux au moyen d'épingles en os, passaient des bagues à leurs doigts, ornaient leurs poignets de lourds bracelets, chargeaient leurs épaules de colliers formés de boules en bois de cerf entremêlées de grains de pierre; sur leur poitrine, ils portaient des dents d'ours qui sans doute devaient leur donner la force de la bête fauve et les garantir contre le mauvais sort. Les grands disques de pierre qu'on retrouve au fond des lacs leur servaient de palettes pour jouer après le dur travail de la journée. Quant aux noisettes percées, maintenant éparses dans la vase, c'étaient sans doute les hochets que les mères secouaient, avec un bruit de grelots, pour réjouir leurs petits nourrissons.

D'autres découvertes sont venues prouver que l'agriculture était assez avancée chez les populations lacustres de ce premier âge, et l'on doit en conséquence leur assigner un rang beaucoup plus élevé qu'on ne l'avait fait d'abord. Certainement la chasse et la pêche devaient subvenir pour la plus grande part à leur alimentation, ainsi que l'attestent la position même de leurs demeures au milieu des eaux et les ossemens en partie rongés de l'urus, du bison, du cerf, de l'élan, du chevreuil, du chamois et des oiseaux sauvages, qu'on a trouvés dans les couches de tourbe ou de vase des anciens villages. La cueillette leur fournissait en outre quelques provisions, puisqu'on a trouvé parmi les débris de cuisine des pommes de pin, des faînes, des noisettes, des graines de framboise; mais ils élevaient aussi des troupeaux de bœufs, de moutons, de chèvres, de porcs, et savaient se faire remplacer par le chien pour la garde des animaux domestiques; ils fabriquaient une espèce de fromage dans des vases percés de trous, ils cultivaient les arbres fruitiers, tels que le pommier, le poirier, le prunier, et amassaient pour l'hiver des provisions de fruits. Ils semaient aussi l'orge et diverses espèces de froment d'excellente qualité. Parmi les débris d'un village lacustre du lac de Constance, M. Löhle a découvert un ancien magasin contenant environ cent mesures d'orge et de froment en grains et en épis. Il a trouvé aussi un véritable pain conservé par la carbonisation et consistant en grains broyés auxquels le son adhérait encore. Ainsi, à l'exception des œufs et de la volaille, l'alimentation des habitans primitifs de l'Helvétie ressemblait tout à fait à la nôtre.

La possession des céréales, ces humbles plantes qui sont la conquête la plus importante de l'humanité, suffirait à elle seule pour prouver que les peuplades sans nom de l'âge de la pierre avaient déjà de longs siècles de progrès à raconter. L'exploration attentive des bourgades lacustres montre que leurs habitans pratiquaient aussi sur une très large échelle ce que nous appelons la *divi-*

sion du travail. En effet, certaines localités, telles que Moosseedorf, Obermeilen, Concise, offrent une si grande profusion d'instrumens, les uns terminés, les autres simplement ébauchés, qu'on doit prendre ces bourgades pour de véritables lieux de fabrique. Elles étaient les cités industrielles de cette époque, et chacune possédait une spécialité particulière qui supposait un système considérable d'échanges entre les divers centres de production. Il devait exister aussi un commerce important avec les pays lointains, car on a trouvé sur les emplacemens lacustres un grand nombre de substances étrangères à la Suisse. Les roches des montagnes voisines, les bois de cerf et les ossemens des animaux sauvages servaient, il est vrai, à la fabrication de presque tous les instrumens; mais les armes de jet faites en silex ne pouvaient provenir que des Gaules ou de la Germanie. D'échange en échange, les lacustres recevaient le corail des peuples de la Méditerranée, ils achetaient l'ambre jaune aux riverains de la Baltique, importaient des contrées d'Orient la néphrite précieuse. Les savans qui croient à l'origine asiatique de tous les peuples peuvent admettre que les lacustres avaient eux-mêmes apporté de l'Asie une quantité considérable de néphrites; mais comment avaient-ils pu obtenir le silex, l'ambre et le corail, si ce n'est par le commerce? Les peuples chasseurs ne craignent point les voyages qui doivent durer des semaines et des mois. C'est ainsi qu'avant l'arrivée des Européens, les Indiens des grands lacs étaient en relations constantes avec ceux du Bas-Mississipi: soit pour trafiquer, soit pour former des alliances contre des ennemis plus rapprochés, ils entreprenaient sans peur de prodigieuses marches à travers les savanes, les forêts et les grands fleuves.

Si leurs connaissances agricoles, leur industrie et leur commerce étendu étaient de nature à relever dans l'échelle des races ces populations primitives, qu'on serait au premier abord tenté de croire assez peu développées, leur religion, c'est-à-dire la plus haute expression de leur génie, rendait aussi un bon témoignage en leur faveur. Comme les Celtes, les lacustres semblent avoir adoré la Divinité dans la libre nature, sur les hautes collines, sous l'ombrage mystérieux des arbres, à la surface des flots ou bien encore au pied des blocs erratiques qu'ils prenaient sans doute pour des pierres tombées du ciel. La plupart des archéologues n'hésitent pas à leur attribuer l'érection d'un grand nombre de menhirs et d'autres pierres improprement désignées sous le nom général de pierres druidiques. Les tombelles les plus considérables de la Suisse appartiennent également au premier âge, car elles ne renferment jamais d'autres débris que ceux de l'industrie primitive, sans aucune trace de métal. Cette grande élévation des tombelles, qui mesurent souvent de 10 à 20

et même 30 mètres de hauteur, semble prouver que les hommes de l'âge de la pierre avaient un profond respect pour leurs morts. Ceux-ci étaient déposés dans le caveau funéraire, les bras repliés en croissant sur la poitrine et les genoux ramenés sous le menton, comme pour témoigner par cette attitude, qui est celle de l'enfant avant sa naissance, que l'homme en mourant rentre dans le sein de la mère universelle. Récemment encore, quelques communes des vallées alpestres célébraient dans leurs rites funèbres une touchante cérémonie : lorsqu'une tombe venait de se refermer, les mères s'approchaient pour épancher une goutte de leur lait sur la terre fraîchement remuée. C'est peut-être à l'âge de la pierre qu'il faut attribuer l'origine de cet usage. En tout cas, aucun débris trouvé dans les tombelles de cette époque ne permet de supposer que les aborigènes de la Suisse aient jamais sacrifié de victimes humaines aux mânes de leurs morts. Ces rites féroces, que les Helvétiens de l'âge du fer célébrèrent plus tard, étaient complétement inconnus aux lacustres.

A quels siècles de l'histoire doit-on faire remonter cet âge de la pierre que nous révèlent les couches de débris archéologiques des lacs de la Suisse? C'est là une des premières questions qui se présentent à l'esprit. M. Troyon a d'abord essayé de la résoudre en étudiant la formation de la tourbe sur les emplacemens des diverses bourgades lacustres. Par un ingénieux procédé qui rappelle celui du botaniste évaluant l'âge d'un arbre d'après le nombre des anneaux concentriques, il a tâché de fixer l'âge des amas de haches et de poteries étendus au fond des lacs en déterminant combien de siècles a demandés le dépôt des couches de tourbe superposées; malheureusement la production de la tourbe s'opère avec plus ou moins de lenteur, suivant des lois qu'on ne connaît point encore, et M. Troyon a dû recourir à un autre mode d'évaluation que lui a fourni l'exploration des bourgades lacustres de la Suisse occidentale.

Sous les strates d'alluvions déposées par les torrens qui se jettent dans les lacs de Genève et de Neuchâtel, on a découvert plusieurs groupes de pilotis datant évidemment de l'âge de la pierre. Un ancien emplacement lacustre de cette époque se trouve près de Villeneuve, à plus de 450 mètres du rivage actuel du Léman. On a reconnu aussi des traces de bourgades du même âge sur divers points des couches alluviales du bassin neuchâtelois : aux embouchures de la Mantue et de la Reuse, au milieu des marais de la Thièle, et principalement dans la vallée marécageuse de l'Orbe, qui se prolonge au sud de la ville d'Yverdon. Pour connaître l'âge de ces pilotis ensevelis sous les dépôts d'alluvions, il suffit de mesurer la distance qui sépare la rive actuelle de la rive ancienne et

de trouver entre ces deux lignes concentriques un point de repère dont l'âge soit connu et permette d'évaluer approximativement la marche des alluvions. Ce point existe dans la vallée de l'Orbe : c'est la dune qui porte les ruines de l'antique cité gallo-romaine d'Eburodunum. Entre la dune et le lac, sur l'espace occupé en partie par la ville d'Yverdon, on ne retrouve aucune trace d'antiquités romaines, et l'on doit en conclure qu'au commencement de notre ère le rivage du lac était beaucoup plus rapproché du pied de la dune. En admettant que ses eaux baignassent encore les murs du *castrum eburodunense*, il aurait fallu quinze siècles au moins pour la formation de la zone de 800 mètres de large qui s'étend entre les ruines et la rive: mais il est très probable que le recul des eaux n'a pas été aussi rapide, car le nom celtique d'Eburodunum témoigne en faveur d'un établissement plus ancien que celui des Romains. Cependant, si nous acceptons pour point de comparaison ce chiffre de quinze siècles, évidemment trop faible, nous voyons qu'une autre période de dix-huit siècles aura été nécessaire pour le comblement de l'espace de 1,000 mètres qui sépare la dune d'anciens pilotis situés au sud, à la base du monticule de Chamblon : ainsi nous sommes ramenés au xve siècle avant notre ère. C'est au plus tard à cette époque, et peut-être bien longtemps auparavant, que la bourgade lacustre de Chamblon, envahie par la tourbe et les alluvions de l'Orbe, dut être abandonnée de ses habitans. Afin d'arriver à l'époque de la fondation, il faut encore remonter le cours des âges et ajouter quelques siècles pour le comblement du détroit qui séparait la bourgade de l'ancien rivage, encore facilement reconnaissable au pied du monticule isolé. Tout en avouant que ces chiffres n'offrent rien d'absolu, M. Troyon est conduit à fixer à deux mille ans avant l'ère chrétienne la construction des habitations lacustres de Chamblon par les colons primitifs de l'Helvétie. On pourrait objecter peut-être que le niveau du lac a pu baisser considérablement pendant les âges historiques et laisser à sec la plaine marécageuse d'Yverdon; mais l'ancienne plage est située exactement à la même hauteur que la plage actuelle : le niveau du lac est donc resté le même pendant les quarante derniers siècles de l'histoire.

Le résultat auquel l'examen des couches alluviales de la vallée de l'Orbe a conduit M. Troyon est, ce nous semble, un des plus grands triomphes de la géologie. Cette science, qui nous avait enseigné déjà l'âge relatif des plantes et des animaux fossiles de notre globe, sert maintenant à déterminer la chronologie délicate des races d'hommes qui se sont succédé sur la surface de la terre. Là où manquent les monumens historiques et les témoignages écrits, là commence le rôle du géologue. Il explore ces couches déposées par

les eaux grain de sable à grain de sable; il en exhume les os rongés, les poteries, les débris de toute espèce recueillis déjà dans les archives des strates, et l'examen de ces objets lui suffit pour évoquer de l'oubli les peuples engloutis. Grâce à ses recherches, l'histoire de l'homme dans les contrées de l'Europe occidentale est reculée de deux mille ans : désormais c'est un fait acquis à la science qu'une race de chasseurs, d'agriculteurs et d'industriels vivait dans l'Helvétie huit ou dix siècles avant la guerre de Troie, et commerçait avec des peuples établis en Germanie et sur les bords de la Baltique. Le champ de l'histoire naturelle est également agrandi, car si depuis longtemps les mammouths et autres animaux contemporains des premiers hommes avaient disparu, l'urus, le bison, le grand élan, le bouquetin, le castor, habitaient encore les forêts du centre de l'Europe. Enfin nous apprenons un fait des plus importans pour l'histoire du globe lui-même, c'est que le climat de l'Helvétie n'a pas sensiblement varié depuis quatre mille ans. Les arbres et les plantes qui croissent aujourd'hui dans ces contrées y croissaient alors, les mêmes fruits cultivés et sauvages servaient à l'alimentation des hommes; la seule différence révélée par l'étude des débris de l'âge de la pierre, c'est que la châtaigne d'eau (*trapa natans*) et le nénufar nain, qui n'existent plus maintenant dans les lacs de la Suisse, y croissaient encore en abondance. Cette égalité des climats pendant une période de quarante siècles est une sérieuse objection à l'hypothèse des déluges polaires proposée d'abord par M. Adhémar et développée depuis par MM. Le Hon et de Jouvencel.

II.

Les objets de métal n'étaient pas absolument inconnus aux lacustres de la fin du premier âge, ainsi que le prouvent quelques débris trouvés à Obermeilen et à Concise; mais la perfection même aussi bien que la rareté des objets découverts démontrent qu'ils provenaient de l'étranger, soit par voie d'échange, soit par les hasards de la guerre. Il est absurde de supposer que ces populations primitives aient pu inventer de toutes pièces la fabrication du bronze sans avoir préalablement utilisé le cuivre et l'étain. L'apparition d'un alliage des deux métaux ne peut s'expliquer que par l'arrivée d'un nouveau peuple apportant avec lui une nouvelle civilisation. En Hindoustan, dans l'Asie centrale, en Amérique, l'âge du cuivre succéda lentement et graduellement à l'âge de la pierre, l'âge du bronze à son tour remplaça peu à peu l'âge du cuivre; mais en Helvétie, aussi bien que dans toute l'Europe occidentale, cette dernière

période n'est pas représentée : le bronze suit brusquement la pierre. C'est que deux races s'étaient entre-choquées. La fin du premier âge dut être marquée par des événemens terribles. Dans presque toutes les bourgades lacustres, la limite des deux époques est nettement indiquée par l'incendie des cabanes et par le massacre de la population. Les nouveau-venus, probablement de souche celtique, brandissaient dans leurs mains des haches de métal, et, grâce à la supériorité de leurs armes, durent avoir facilement raison des pauvres indigènes : tels les Espagnols durent apparaître aux Indiens lorsqu'ils envahirent les cités du Mexique et du Pérou, montés sur des chevaux fougueux et lançant la mort à distance.

Ce sont les populations lacustres de la Suisse orientale qui paraissent avoir le plus souffert de la conquête. La plupart des bourgades à pilotis de cette région furent complétement abandonnées, et depuis cette époque leurs débris ont été ensevelis dans les eaux. Les villages aquatiques de la Suisse occidentale offrent également des traces évidentes d'incendie; quelques-uns, tels que le célèbre Steinberg (montagne des pierres) situé dans le lac de Bienne, furent reconstruits sur le même emplacement; d'autres, après leur destruction, furent rebâtis à une plus grande distance du rivage, de manière à n'avoir plus à craindre les projectiles incendiaires; enfin de nombreux groupes d'habitations s'élevèrent sur des bas-fonds jadis déserts des lacs de Genève, de Neuchâtel, de Bienne, de Morat. Au commencement de l'âge du bronze, la population lacustre de la contrée semble s'être déplacée en masse pour échapper au voisinage de l'ennemi qui s'était emparé de toute l'Helvétie orientale, occupée aujourd'hui par les Suisses de langue allemande. Réfugiés dans le pays qui forme actuellement la Suisse française, les lacustres furent assez heureux pour repousser toutes les invasions et pour dérober en même temps à leurs vainqueurs tous les secrets industriels importés d'Orient. Grâce à ce contact avec une race plus civilisée, une nouvelle ère de prospérité semble s'être ouverte pour eux, et le chiffre de la population lacustre augmenta considérablement (1). Les villages de l'époque du bronze dépassent de beaucoup en nombre ceux de la période précédente, et dans les marais de la Thièle, entre les lacs de Bienne et de Neuchâtel, les pilotis se trouvent en si grande quantité, qu'ils donnent lieu à une véritable exploitation de bois.

(1) En mesurant les dimensions des cinquante-et-une bourgades aquatiques de l'âge de la pierre découvertes en 1860, M. Troyon trouve que la population totale des lacs devait s'élever à 31,875 personnes. D'après un calcul analogue, soixante-huit bourgades de la Suisse occidentale, élevées pendant l'âge du bronze, auraient contenu une population de 42,500 habitans.

L'usure plus ou moins complète des pieux suffit en général pour indiquer si les bourgades dont on reconnaît l'emplacement appartenaient à l'âge du bronze ou à celui de la pierre. Presque tous les pilotis de l'époque la plus ancienne ont été rongés par les eaux jusqu'au ras du sol, tandis que ceux de la deuxième période sont encore saillans d'un ou même de deux mètres. En général, les constructions lacustres ne changèrent point de forme, sans doute parce que les mœurs du peuple étaient restées les mêmes; cependant M. Troyon signale aussi des cabanes bâties sur des radeaux et des habitations semblables à ces huttes du Bosphore perchées, à des hauteurs diverses, sur de longs pieux obliques et croisés comme les rameaux entrelacés d'un arbre. Quant au choix des emplacemens, il dénote, dans le deuxième âge aussi bien que dans le premier, une rare sagacité. Les points du rivage situés vis-à-vis des lieux colonisés par ces antiques populations lacustres n'ont pas cessé pour la plupart d'être occupés jusqu'à nos jours par des villes ou par des villages importans. La cité de Zurich recouvre une bourgade lacustre de l'âge de la pierre; pendant l'âge du bronze, on voyait un village sur pilotis à l'endroit où se trouve aujourd'hui Genève.

Une fois en possession du métal, l'industrie devient très supérieure à celle de la période précédente; mais elle lui ressemble par la forme et la nature de ses produits. La hache est toujours la compagne fidèle du guerrier, et l'artiste emploie toute son adresse à la décorer. A cette arme de combat s'ajoutent de nouveaux instrumens de mort, l'épée de bronze et le casse-tête en pierre; mais les flèches sont devenues très rares, ce qui prouve qu'au lieu d'engager le combat à distance comme leurs pères, les indigènes s'étaient accoutumés à marcher droit à l'ennemi et à le combattre face à face. Ils n'avaient pas oublié l'usage des projectiles incendiaires. On retrouve également parmi les débris industriels de cet âge des couteaux, des faucilles, des meules à moudre et à aiguiser, des aiguilles, des épingles, des navettes de tisserand, des hameçons, des disques de jeu, des hochets d'enfans, des pendeloques, des ornemens en cristal de roche, des morceaux d'ambre, des colliers en verre et en jais. Les poteries ressemblent à celles de l'âge de la pierre, et sont composées d'une pâte analogue, mélangée le plus souvent avec de petits cailloux siliceux. Cependant l'art du potier a fait des progrès incontestables : la variété des formes est plus grande, et les ornemens sont plus nombreux. Toutes les bourgades de quelque importance avaient leur fabrique de poterie, ce dont il est facile de se convaincre à la vue des échantillons déformés par la cuite qui n'ont pu avoir cours dans le commerce. Il existait aussi

des fabriques spéciales d'instrumens en bronze, car on a découvert un élégant moule de haches à Morges et de véritables fonderies à Échallens, dans le canton de Vaud, et à Dovaine, près de Thonon. En outre une barre d'étain qu'on a retirée du milieu des pilotis d'Estavayer prouve que le bronze n'était pas importé de l'étranger à l'état d'alliage. Les populations de l'Helvétie savaient se procurer les métaux bruts, et ces vallées des Alpes, qui déjà, pendant l'âge de la pierre, avaient été un centre de commerce, d'un côté avec la Baltique, de l'autre avec la Méditerranée, échangeaient maintenant leurs produits avec les îles Cassitérides. L'agriculture se développait en même temps que le commerce, et c'est probablement aux progrès accomplis dans la production des denrées alimentaires que la population dut son accroissement considérable. L'élève des animaux domestiques augmentait également en importance, et la race des chevaux, à peine représentée pendant l'âge de la pierre, s'était multipliée.

Les progrès des peuplades lacustres ne paraissent pas avoir modifié profondément leur religion. Après l'invasion des Celtes, les prêtres, fidèles aux usages antiques, repoussèrent le métal importé par les peuples profanes, et continuèrent à se servir d'instrumens de pierre comme dans l'âge primitif. Les blocs erratiques ne cessèrent d'être de véritables autels, ainsi que le témoignent les nombreux objets apportés des bourgades voisines habitées seulement pendant l'âge du bronze : parmi ces blocs vénérés, on cite la pierre de Cour située dans le lac Léman, au-dessous de Lausanne, les pierres à Niton qui forment des îlots à une petite distance de Genève, et non loin d'Estavayer, dans le lac de Neuchâtel, la pierre au Mariage, sur laquelle, jusque dans le siècle dernier, les fiancés allaient se jurer fidélité réciproque. Si la religion des lacustres ne changea point pendant l'âge de bronze, il est probable néanmoins que leur zèle diminua graduellement par suite de leurs relations toujours croissantes avec leurs voisins les Celtes. Les tombelles qu'ils élevèrent pendant la deuxième période sont beaucoup moins hautes que celles du premier âge, et leurs morts n'ont pas la position repliée de l'embryon dans le sein de sa mère; ils sont simplement assis ou même étendus sur le sol. Au moins les lacustres n'adoptèrent-ils jamais l'usage d'incinérer les cadavres, que leurs voisins les Celtes avaient importé d'Orient, et qui, dans leurs idées religieuses, devait leur apparaître comme un crime contre la mort elle-même.

La durée des bourgades lacustres de l'âge du bronze fut très longue, à en juger par l'épaisseur des couches de débris et la grande différence d'usure qui existe entre les pilotis plantés à diverses épo-

ques sur le même emplacement; mais la destruction de ces bourgades fut aussi violente que celle des habitations aquatiques de l'âge précédent, car ce qui nous en reste sous la surface des eaux porte incontestablement les traces du pillage et de l'incendie. Un nouveau peuple, armé de glaives de fer, envahit la vaste plaine ondulée qui s'étale entre les deux bases des Alpes et du Jura, et après une guerre plus ou moins longue finit par s'emparer des forteresses de bois où les populations lacustres s'étaient réfugiées. La catastrophe fut à peu près complète, car, des soixante-dix ou quatre-vingts bourgades qui existaient dans le deuxième âge, onze seulement offrent des traces de l'âge suivant, et sur ce nombre on ne peut guère en compter que trois présentant les caractères d'une occupation prolongée. Les villages lacustres de Steinberg et de Graseren dans le lac de Bienne, de La Tène dans le lac de Neuchâtel, furent les seules localités importantes où la population primitive put chercher un refuge. Peut-être quelques familles des vaincus s'allièrent-elles à celles des envahisseurs; mais il est probable que la grande masse des aborigènes fut détruite ou forcée, comme un ramas d'esclaves, à prendre les mœurs du vainqueur helvétien. Le peuple disparut, et l'histoire n'a pas même enregistré sa ruine. Les bourgades lacustres, qui pendant le cours de tant de siècles avaient été le séjour d'une race puissante, furent remplacées par de misérables cabanes où des familles de pêcheurs suspendues au-dessus des flots cherchaient leur pauvre existence. Des restes de poteries grossières datant de l'époque romaine prouvent que ces demeures aquatiques étaient encore habitées au commencement de notre ère.

La destruction de la plupart des bourgades lacustres ayant eu lieu lorsque le fer commençait à se répandre dans le pays, il est permis de fixer l'époque de l'invasion à quelques siècles près. Les Phocéens de Massilia et les Belges Kimris, émigrés dans le nord des Gaules, avaient apporté l'usage de ce métal, les premiers dès le commencement du VIe siècle, et les autres pendant le IVe siècle avant l'ère chrétienne. Grâce à eux, les armes de fer durent bientôt remplacer celles de bronze chez un grand nombre des tribus avec lesquelles ils étaient en rapport de commerce. Ainsi, vers le Ve ou le IVe siècle, le fer, vrai métal de la guerre, était plus ou moins connu des Gaulois, et peut-être les peuplades lacustres avaient-elles déjà reçu quelques glaives de fer avec d'autres produits de l'industrie des Phocéens ou des Kimris. Cependant l'usage des armes de bronze était encore général lorsque les indigènes, attaqués par un peuple mieux armé, succombèrent dans une lutte inégale. Les envahisseurs sont connus; ils ne pouvaient être que les Helvétiens des Gaules ou de la Germanie méridionale. Tous les témoignages recueillis par

les archéologues s'accordent pour constater leur origine gauloise : les dénominations celtiques de leurs villages, la forme de leurs armes, identiques à celles que portaient les Gaulois de Brenn pendant l'occupation de Rome, les croissans qui leur servaient d'amulettes, enfin leur habitude d'incinérer les morts.

Les Helvétiens étaient certainement supérieurs aux populations primitives par le côté matériel de la civilisation : les dépôts lacustres des deux premiers âges n'offrent rien de comparable aux milliers d'objets qu'on a découverts à la Tiefenau, près de Berne, dans le sol d'un champ de bataille de l'époque helvétienne. Non-seulement ils possédaient le fer et forgeaient des glaives qui pourraient être encore aujourd'hui considérés comme des œuvres d'art, ils produisaient aussi le verre et l'émail, fabriquaient des ornemens d'une grande richesse, et, si nous en croyons le témoignage des auteurs latins, ils connaissaient l'écriture. Malheureusement ce peuple, si remarquable par son industrie, professait une religion barbare. On voit encore en diverses parties de la Suisse les restes de leurs sacrifices de victimes humaines. Non loin de Lausanne, dans la forêt de Bois-Génou, s'élève un tumulus qui recouvrait quatre vases d'argile remplis de cendres humaines. Une cavité ménagée au-dessus des urnes contenait les charbons et les cendres du bûcher, ainsi que les restes calcinés d'animaux, parmi lesquels on reconnaissait le chien, le bœuf et le cheval. Plus haut s'étendait « un lit inégal de grosses pierres brutes sur lequel gisaient sans ordre quatre squelettes humains dont l'attitude irrégulière montrait que les corps avaient été jetés violemment sur cette rude couche de cailloux. Des bracelets, des débris de chaînettes, des broches et des ornemens divers indiquaient la parure de femmes dont la jeunesse ressortait du peu de développement des dents de sagesse encore cachées dans l'alvéole. Ces malheureuses victimes avaient eu les membres brisés par les cailloux qui les recouvraient et qu'on avait lancés violemment, de telle sorte qu'une partie des ornemens avaient volé en éclats sous le choc. A deux cents pas du tumulus existe encore un autel, sur lequel avait sans doute eu lieu l'immolation des femmes du défunt. » Enfin, à deux kilomètres plus loin, on a retrouvé sous l'ombrage des chênes un autre tumulus de l'époque helvétienne, contenant douze squelettes de jeunes gens brisés à coups de massue.

On sait qu'après un séjour de quelques siècles dans les vallées des Alpes et du Jura, les Helvétiens, toujours inquiets et désireux de changement, quittèrent leur pays de montagnes pour aller s'établir dans les plaines des Gaules. C'est alors qu'ils entrent pour la première fois sur le théâtre de l'histoire proprement dite, grâce à

César, qui leur fit essuyer à Bibracte une sanglante défaite. Les découvertes archéologiques opérées en diverses parties de la Suisse permettent maintenant de remonter le cours des temps et de reconstruire dans ses traits généraux l'histoire des Helvétiens jusque vers le IVe ou le Ve siècle de l'ère ancienne; mais si la chaîne des âges est renouée pour cette tribu gauloise, elle ne l'est point pour les peuplades lacustres que les Helvétiens avaient exterminées ou réduites en esclavage.

Quels furent ces aborigènes que l'archéologie a ressuscités pour ainsi dire en examinant les débris retrouvés dans la vase des lacs? Étaient-ils d'origine finnoise, sicule, ibérienne ou pélagique? Faut-il chercher leur patrie sur le plateau d'Iran ou bien sur le sol même de l'Europe occidentale? Une seule chose semble certaine, c'est qu'ils étaient des hommes de petite taille, plus remarquables par leur agilité que par leur force. Leurs bracelets étroits ne pouvaient entourer que des bras délicats; leurs épées aux courtes poignées n'auraient pu être saisies par les larges mains des Gaulois, et demandaient une certaine connaissance de l'escrime : on dirait à les voir qu'elles étaient brandies par des guerriers agiles comme nos soldats basques. Cependant rien n'autorise encore les savans à faire une réponse définitive. La forme du crâne des lacustres serait une donnée des plus importantes dans la question, mais les crânes et autres ossemens retrouvés dans les emplacemens lacustres et dans les tombelles de l'âge de la pierre sont rares, et n'offrent que des restes difficiles à étudier. Par un singulier contraste, nous connaissons les origines, les guerres, les migrations et jusqu'aux généalogies royales de plusieurs peuples anciens dont les mœurs nous sont inconnues, et voici des peuplades qui nous révèlent leur vie intime, leurs habitudes domestiques, et qui font un mystère de leur nom. Leurs produits sont recueillis dans nos musées, on a même pu dresser leur statistique d'une manière approximative, mais elles passent dans l'histoire comme des apparitions, et l'on ne sait les rattacher à aucune des races qui les précèdent ou qui les suivent. Espérons que dans un avenir prochain l'exploration méthodique des antiquités de l'Europe et la comparaison de tous les témoignages fournis par les débris encore fossiles permettront à la science de classer les lacustres, de suivre leurs migrations, de marquer leurs étapes. Déjà de récentes découvertes ont établi d'une manière positive qu'ils habitaient aussi les lacs de la Savoie et de la Haute-Italie. On arrivera sans doute à préciser quelle fut l'étendue de leurs domaines aux différentes époques anté-historiques, et, ce qui est bien plus important, leur vie intime, leur civilisation morale seront éclairées par l'étude approfondie des tribus qui se sont développées parallèle-

ment à eux sur divers points du globe, et qui en sont encore à l'âge de la pierre et aux habitations lacustres. C'est alors qu'on pourra tenter d'écrire l'histoire comparée des peuples adolescens, l'un des chapitres les plus intéressans du grand livre de l'homme.

En attendant les résultats de recherches organisées systématiquement sur tous les continens, on doit féliciter hautement les savans explorateurs des lacs de la Suisse d'avoir recueilli ces humbles débris, si longtemps cachés sous les eaux. Ces restes parlent aussi leur langage, non moins éloquent que celui des grands monumens laissés par les conquérans romains. Les peuples dont la vie est racontée par toutes les voix de l'histoire ne sont pas les seuls qui aient exercé sur leurs successeurs une grande et durable influence; les tribus sauvages ou barbares oubliées par la mémoire fugitive de leurs descendans ont aussi accompli leur œuvre. Hier encore, avant qu'on eût aperçu des pilotis à travers l'eau transparente des lacs, on ne connaissait pas cette nation, qui, pendant vingt siècles peut-être, a préparé notre sol pour la civilisation qu'il porte aujourd'hui. C'est elle qui a lutté avec les bêtes féroces, qui a défriché les forêts, cultivé la terre; c'est elle qui a fait ce grand travail de colonisation première attribué par les Grecs à leurs demi-dieux. Les héros de la Gaule ne portent pas, comme ceux de la Grèce, les noms glorieux d'Hercule et de Thésée; mais, pour être tombés dans l'oubli, ils ont néanmoins gardé tous leurs droits à notre pieuse reconnaissance. Les générations actuelles sont solidaires de celles qui depuis longtemps ont disparu, et dans la civilisation moderne si vantée une large part doit certainement revenir aux peuples sans nom des âges de la pierre et du bronze.

ÉLISÉE RECLUS.

SIX MILLE LIEUES

A TOUTE VAPEUR

III.

Washington, 4 août 1861.

Je t'ai quittée hier, ma chère mère, au beau milieu d'un dîner chez le président des États-Unis (1). J'ai fini la journée chez le ministre de Russie. Je ne te dirai rien encore des choses que j'ai entendu apprécier et débattre. Le temps me manque, et je veux d'ailleurs me livrer à mes impressions personnelles avec toi. Pour aujourd'hui, je suis encore en plein feu d'artifice de mouvement et de nouveauté.

Nous visitons les lignes de défense de Washington, les redoutes, ouvrages en terre gardés par des canons dont quelques-uns sont de grosseur démesurée et par de grands abatis de bois. Je cherche en vain les *citadelles-revolvers à pivot* (tirant soixante coups de canon à la minute), dont on m'avait parlé à New-York. Ce n'était qu'un de ces projets vantés et prônés par la presse américaine, comme s'ils étaient déjà mis à exécution depuis longtemps.

Nous traversons le Potomac sur le *Long-Bridge*, pont de bois d'un kilomètre et demi, défendu par des ouvrages avancés dont Ragon tâche de m'apprendre les noms techniques; mais j'ai déjà tout brouillé dans ma cervelle. Nous entrons dans le camp du général Mac-Dowell. Une vingtaine de soldats puritains et leurs femmes,

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

assis en rond, chantent en chœur des psaumes sous les grands arbres; des tentes, des fourgons, des fusils en faisceaux, des sentinelles, des estafettes, des rondes d'officiers, des soldats qui se promènent ou préparent la *pot-bouille*. Tout se fait sans rire, sans gaîté; pas de chansons joyeuses ou de propos badins comme dans nos camps. Une belle habitation appartenant à un sécessioniste est devenue le quartier-général; de longues files de chevaux attachés aux arbres du parc broutent les corbeilles de fleurs, un troupeau de bœufs se vautre stupidement dans les pièces d'eau en attendant qu'on l'égorge pour les besoins de l'armée; les gazons sont foulés par les roues de l'artillerie, les allées de sable défoncées et couvertes de débris de toute sorte et de feuilles de journaux déchirées.

Nous trouvons là le général Mac-Dowell qui, avec beaucoup de simplicité et de clarté, en très bon français, raconte au prince, cartes et plans sous les yeux, les opérations et péripéties de la bataille du 21 juillet. Tu la trouveras tout au long dans les journaux; mais ce qu'il y a de positif, c'est que dans cette bataille, comparée par le bourgeois américain à celle de Solferino, l'armée du nord a eu en tout quatre cent soixante-huit hommes tués et quinze cents blessés. Réjouissons-nous pour la bonne cause du peu de ressemblance de cet échec avec celui que l'Autriche a subi à Solferino.

Ce soir, dîner et soirée chez le ministre de France à Georgetown. Les lucioles nous ont donné un feu d'artifice sur la pelouse. Il fait aussi chaud qu'à la gueule d'un four, et les moustiques du Nouveau-Monde adorent la peau des Européens.

5 août. — Jusqu'à l'heure du dîner, *liberté de manœuvre*, comme on disait à bord, c'est-à-dire que chacun va où bon lui semble. Il me semble bon, à moi, d'aller me délecter dans les arbres, les plantes, les oiseaux et les insectes. Je fais d'abord un croquis à Georgetown, et puis me voici sous les grands arbres : des chênes à feuilles dentées comme celles des platanes, des noyers à feuilles d'acacia dont je mange les noix vertes, bien meilleures que les nôtres et différentes de forme; des micocouliers de plusieurs espèces, tulipiers, frênes, érables, sumacs, sassafras, magnolias à fleurs jaunâtres, acacias hérissés de longues épines, cèdres et conifères très variés. En fait de fleurs, des phlox, des lis martagon, des hibiscus, des phitolacca (*raisins d'Amérique*) ornés de grosses grappes violettes, des ænothères, des armoises en fleur autour desquelles volent et planent, comme des oiseaux de proie, de beaux papillons jaunes marbrés de noir (pap. *Troïlus*) larges comme des assiettes, d'autres noirs à reflets bleus ou tout brillantés d'argent (l'argynne *Idalia*); mais, hélas! pas de filet, pas d'engin pour attraper toutes ces jolies bêtes ailées! J'enrage, je cours après quand même, et à coups de

mouchoir ou de chapeau j'abats dans les herbes les *papilio Asterias* et *Polyxenus*, de grandes hespéries aux ailes inférieures plaquées de mica, des polyommates bleus à quatre queues, une héliconie *Charitonia*, de jolis bombyx rose et jaune endormis sur les écorces de je ne sais quelle espèce de chênes; il y en a tant ici, des noirs, des blancs, des rouges! Nouveau désespoir : pas d'épingles pour piquer mes captures! Les feuillets de mon album sont convertis en cornets et en papillotes, et je bourre mes poches d'insectes de toutes familles et de tous genres. Je ne sais pas le nom du tiers de tout ce que je ramasse; mais au retour je définirai toutes ces bestioles. Je reconnais cependant la mégacéphale *Virginica*, joli carabe vert comme une émeraude, la cicindèle *Purpurea*, les trox *Carolinus* et *Affinis*, les hannetons (*pelidnota Punctata*) qui bourdonnent en plein soleil autour des lianes, la cétoine *Nitida*. Je fais une provision de ces lucioles qui m'avaient si fort intrigué : ce sont les lampyres *Pyralis*, *Linearis*, *Marginella* et *Pensylvanica*, tous communs ici. Je repêche dans une flaque d'eau un gros longicorne qui se noyait. Sur une espèce de menthe qui embaume l'air et forme un dôme de fleurs volent, je crois, tous les insectes du pays, papillons, petits carabes dorés, fourmis velues, qui font la chasse aux pucerons écarlates; des bourdons blanchâtres, des abeilles, des guêpes à ventre de cuivre rouge, de grands ichneumons en bronze florentin, des mouches d'or, des membraces blanches, et jusqu'à des cimex si singulièrement construites que les unes ressemblent à des guitares incrustées de nacre, les autres à des mandolines. C'est une véritable fourmilière; tout ce petit monde va, vient, butine, chasse, plane, se poursuit, s'aime ou se mange. Au moindre mouvement que je fais, tout s'envole; une seconde après, les bouquets lilas sont repeuplés.

Mais quel soleil! Je suis littéralement cuit, non rôti, mais bouilli, car ce n'est pas la chaleur d'Afrique; celle-ci, bien plus molle, vous maintient dans une transpiration continuelle. On n'a pas à craindre les refroidissemens, la température des nuits étant égale à celle des jours et le vent ne fraîchissant pas. On m'a assuré ici que la chaleur des tropiques n'était pas plus forte. Pourtant, comme j'étais harassé, je m'assieds sous je ne sais quelle espèce d'arbre, et au bout de trois minutes je me sens glacé. Je quitte cette ombre perfide, et je retourne en plein soleil, non pas un soleil éclatant dans un ciel pur comme à Alger : une sorte de vapeur humide pénètre les plantes et leur conserve une luxuriante végétation. Partout de beaux oiseaux rouges à ailes et queues noires, des tangaras et des cardinaux. Un gobe-mouche gros comme un merle, brun à ventre jaune, à poitrine blanche, huppé de plumes vertes, grimpait, le bec plein, pour

porter à dîner à ses petits, que j'entendais piauler d'impatience. En le suivant de l'œil, j'aperçois le nid, fait comme une grosse perruque, attaché à une branche basse; mais juge de ma surprise! quand j'y porte la main, tous les cheveux de cette perruque se détachent et se sauvent. C'était un paquet de maigres araignées à jambes démesurément longues. J'ai trouvé le nid de l'oiseau un peu plus loin; il n'avait aucun rapport avec celui des arachnides.

Les cigales grésillent sur un rhythme nouveau à mon oreille; elles parlent évidemment une autre langue que celles de chez nous. Cette espèce est verte et bien plus grosse que celle du midi de la France. J'ai vu encore une quantité d'oiseaux charmans, tels que les chardonnerets jaunes à ailes, queue et calotte noires, des baltimores, sorte de gros moineau noir et jaune, des rouges-gorges qui ont ici la poitrine d'un beau bleu d'outre-mer et le ventre blanc, des geais tout bleu de ciel, qui sautent sur l'herbe en relevant la queue d'un air triomphant. Ils sont bien fiers d'être si bleus!

Te rappelles-tu combien de fois j'ai dit en regardant les collections d'exotiques : « Je ne verrai jamais voler tout cela? » Et voilà que du jour au lendemain pour ainsi dire je vois cette riche nature *en vie!* et en pleine vie d'été, dans toute sa force et dans toute sa grâce! C'est si beau que j'y perds presque la rage de prendre, d'analyser et de savoir. Est-il possible qu'on se batte et qu'on se déchire sur une terre si remplie d'enchantemens! Ne faudrait-il pas voir ici, au lieu d'un peuple de politiques, un peuple de naturalistes et de poètes? Mais on dit que les contemplatifs ne sont bons à rien! Ils sont au moins bons à ne pas faire de mal.

Je m'amusais tant à voir toutes ces merveilles du Nouveau-Monde, que j'ai failli oublier l'heure et le dîner du secrétaire d'état, M. Seward. Je reviens vite, je vide mes poches et je pars. C'est à peu près le même personnel qu'au dîner du président : ministres, membres du congrès, sénateurs; les dames de leurs familles sont venues le soir.

Pour juger la société américaine, il me faudra, je crois, me détacher absolument des idées et des instincts français. J'avoue que je ne peux pas encore obtenir de moi cette métamorphose. Certes il y a ici des gens de mérite, mais il ne me semble pas qu'on les recherche et qu'on les apprécie, ou, si on les apprécie, on les craint. Interrogez qui vous voudrez sur un homme populaire ou influent, on vous répond tranquillement : Grand esprit? Non. Homme habile? Non. Cœur d'apôtre? Non. Actions d'éclat, talens particuliers, services rendus? Non. Pourquoi faire? A quoi bon? C'est un brave homme, c'est le premier venu, c'est tout ce qu'il nous faut; — admirable réponse et digne des temps antiques, si nous étions ici en plein âge

d'or, et si l'on n'avait qu'à étendre la main pour prendre au hasard un homme pur, sage et bon patriote. Malheureusement il ne paraît pas qu'il en soit ainsi. Il paraît au contraire, et du propre aveu de ses membres, que cette démocratie est, en fait d'argent, aussi corrompue que n'importe quelle aristocratie, et que, pour amener au pouvoir un de ces hommes inoffensifs qui n'ont de mérite que leur probité, il faut se donner grand mal et faire mouvoir tous les ressorts de l'intrigue électorale, comme s'il s'agissait de faire triompher un grand homme méconnu. Si cela est, faudrait-il donc beaucoup plus de peine pour mettre au service de la chose publique l'honnêteté éclairée? Cette honnêteté-là ne paraît-elle pas bien nécessaire dans une crise comme celle-ci? Les uns le disent, le pensent, et vont jusqu'à sacrifier dans leur pensée le principe républicain; les autres, et c'est le plus grand nombre, sont livrés à une double peur : celle de la dissolution des choses présentes et celle des moyens de salut. Comment sortira-t-on de cette grande perplexité? car il faut en sortir à tout prix. Le prince me dit qu'il n'est pas possible qu'on n'en sorte pas heureusement, et qu'une liberté qui a été si féconde ne peut pas périr. Quand il me parle ainsi, je me reprends à croire et j'attends pour juger.

6 août. — Chacun est debout à cinq heures du matin; mais on n'a pas grand'peine à se lever, la chaleur et les moustiques se chargent de vous tenir le sang en mouvement. Le prince part à six heures; nous le suivons tous. Où allons-nous? Je n'en sais rien. M. de Geofroy me remet un laisser-passer ou passe-port, chose non moins inconnue dans ce pays que les gendarmes. Aussi cette feuille signée de M. Seward, contre-signée du lieutenant-général Scott, qui me donne « le droit de passer sans molestation, et de requérir, en cas de besoin, aide et protection de l'armée du nord, » me surprend-elle un peu.

Nous allons droit devant nous, à l'aventure, du côté de l'armée du sud. Pour ma part, je suis très curieux de la rencontrer. Nous exhibons nos papiers au *Long-Bridge*, et nous roulons sur la route d'Alexandrie. Les terrains siliceux, couverts de belles mauves et d'asters jaunes ou violets, sont coupés de flaques d'eau où poussent des iris, des ixias et des roseaux. Nous devions déjeuner à Alexandrie, mais nous passons outre. Nous trouvons la route coupée par d'énormes troncs d'arbres abattus les uns sur les autres, véritables barricades infranchissables aux voitures. Par la traverse, on rattrape un bout de chemin. Voici des cabanes de branchages et des soldats. Est-ce l'armée du sud? Non, pas encore. C'est un des derniers avant-postes de l'Union, campé près d'un ruisseau et retranché dans une enceinte d'arbres qui obstrue ruisseau et chemin. Nous

mettons pied à terre, les soldats détellent les voitures, et à la force des poignets leur font franchir la barricade. Nous passons, avec les cochers nègres et les chevaux, dans le fourré, et nous repartons précédés d'un cavalier qui n'a pour toute arme qu'un revolver. Il nous indique le chemin de traverse pendant trois kilomètres. Arrivé sur une colline, il nous montre un massif plus élevé dans l'océan des vertes forêts qui couvrent une immense étendue de pays ondulé; il salue, fait volte-face et repart *bride avalée*, son grand revolver lui battant les reins.

Ce qu'il a montré, je l'ignore. Livrés à nous-mêmes, nous traversons des marécages, nous renversons des clôtures, nous perdons toute trace de chemin. Où peut être l'armée des sécessionistes? Pas un chat dans ces déserts. Des terrains accidentés couverts de châtaigniers, de chênes gigantesques, de peupliers de la Caroline, dont les feuilles argentées tremblotent au moindre souffle d'air; sous bois, une riche végétation arborescente : ah! quel beau pays, mais quelle belle faim aussi! Trouverons-nous au moins chez les gens du sud quelque chose à mettre sous la dent?

Les chevaux n'en veulent plus; le sable et la chaleur les ont éreintés. Nous descendons de voiture et nous marchons à travers les pins et les cyprès sur un sol couvert d'une couche si épaisse et si glissante de leurs dépouilles, qu'il devient très difficile d'avancer; mais voici quelques baraques où l'ennemi doit être embusqué. Je vois un factionnaire nègre. Les esclavagistes emploient donc leurs esclaves à les défendre? Vu de plus près, ce nègre devient une vieille négresse, son fusil un balai, et la porte gardée n'est pas celle d'un camp ou d'une citadelle, c'est la porte de *Mount-Vernon*.

L'habitation où vécut et mourut le grand Washington n'est ni un palais, ni un château : c'est une simple gentilhommière, à un seul étage, bâtiment carré dont le péristyle ouvert avance sur une pelouse. Le modeste édifice est couvert d'un grand toit surmonté d'un belvédère en forme de lanterne. La vue est grandiose et triste. Le Potomac coule large et puissant au milieu des forêts de la Virginie. Derrière l'habitation, une cour entourée de loges pour les descendans des esclaves de Washington, affranchis par son testament; quelques écuries en mauvais état où nos chevaux éreintés sont d'abord saignés, puis gorgés d'avoine. Ils ne pourront repartir de sitôt, il faut se résigner à attendre. Il est déjà midi. Il n'y a probablement personne dans la maison et probablement rien dans le garde-manger. La clé de la Bastille, donnée par le général Lafayette au général Washington, est attachée à la muraille du corridor; c'est un objet intéressant, mais nullement comestible. Ferri, Ragon, Bonfils et moi, réfugiés à l'ombre, devenons indifférens à toutes les

choses d'ici-bas, hormis à la pensée de déjeuner. M. de Geofroy, un charmant compagnon de promenade, vient nous annoncer qu'il a enfin découvert un négrillon et une cuisine. Nous pénétrons dans la maison, où nous trouvons une jeune dame fort aimable, parlant très bien français : c'est la maîtresse du logis, Mme Tracy. Elle gère la propriété au nom d'une société de dames américaines qui, au moyen d'une souscription populaire, a acheté aux héritiers l'habitation et l'enclos de Mount-Vernon, devenu ainsi propriété nationale. Elle apprend le nom du voyageur mystérieux qui visite en ce moment la demeure de Washington. Elle devine aussi notre angoisse à nos faces blèmes, à nos dents longues comme le bras... Oh! vertueuse et perspicace *lady!*

Le prince, qui a été visiter le dehors, parcourt la maison du haut en bas. Mme Tracy lui donne des détails sur la vie privée et les habitudes du grand général. Je vais voir son tombeau, qui n'est pas plus somptueux que le logis. Une grande porte ogivale fermée de deux grilles de fer laisse voir, côte à côte, les tombes en marbre blanc de Washington et de sa femme. Sur le grand carré de murailles en briques qui les entoure poussent des arbustes et grimpent des plantes qui couvrent en partie la construction. L'endroit est triste et solitaire. Je remonte vers le parc. Voici l'allée ombragée de coudriers où Washington faisait sa promenade matinale; voici le petit verger où les légumes et les herbes folles s'entrelacent amoureusement autour du tronc des pommiers. Pendant que je dessine sous de grands arbres dont les bras monstrueux s'étendent au loin, des tourterelles, des rolliers bleu cendré, des merles gris poursuivent de grosses cétoines vertes qui passent et bourdonnent dans un rayon de soleil. Sur la vaste pelouse volent des papillons grands comme des oiseaux, tandis que des colibris petits comme des papillons fuient à leur approche. Courant de droite et de gauche, je trouve un champ en friche couvert de chardons rouges qui sèment au vent leurs perruques blanches. Il y a là tant de papillons et ils y sont tellement absorbés à pomper le suc des fleurs, que j'en prends sans peine quelques-uns avec les doigts. Ils sont magnifiques, noirs à reflets d'un bleu métallique, de grands yeux orange aux ailes inférieures. C'est *Philenor* et *Glaucus*. D'autres lépidoptères jaune et noir, *Lycoreus* et *Turnus*, sont plus méfians, et je les manque.

Ravi et occupé dans mes recherches, je n'avais plus faim, et je suis interrompu par une figure noire qui me montre en riant une rangée de dents pointues. C'est le petit négrillon qui me fait signe de le suivre et me conduit dans la maison. Le prince, Mme Tracy et tous ces messieurs étaient à table, entourés de négresses pas trop laides qui, bras nus, faisaient le service ou chassaient les mouches

avec de grands éventails de plumes de paon. On déjeunait, et fort bien! Il était près de trois heures. Nous repartons à quatre heures pour Washington. Nos chevaux ont l'air de vouloir marcher; mais au second kilomètre le cocher descend de son siége et nous assure d'un ton lamentable que nos bêtes ne peuvent aller plus loin. Il dételle et va chercher à Mount-Vernon les mules que Mme Tracy avait offertes.

Du fond des forêts silencieuses, un miaulement singulier se fait entendre. Est-ce un cougua, ou un alligator en bas âge? C'est tout bonnement un petit chat jaune qui sort du fourré en faisant le gros dos et en arrondissant la queue. Il est suivi d'une toute petite négresse de quatre ans, vêtue d'une longue chemise de coton; un vieux nègre demi-nu, coiffé d'un chapeau de paille sans fond, la bouche ouverte, l'air abruti, ferme la marche. Ces trois personnages s'arrêtent devant les voitures, et nous regardent avec méfiance; puis, sans dire un mot, sans répondre à nos questions, l'étrange groupe continue son chemin à travers la forêt, le chat miaulant, l'enfant riant, le vieux se traînant.

Les mules arrivées et attelées, nous repartons, conduits par le cocher nègre de Mount-Vernon. Le nôtre, qui craint les esclavagistes du sud, ne veut pas rester en arrière : il enfourche un des chevaux, tire l'autre par le licou et nous suit le plus près possible. Dix minutes plus loin, homme et cheval roulent dans la poussière. Le nègre se relève avec le plus grand flegme, met la bride du mort au vivant qui lui reste, et court après nous comme il peut.

A Alexandrie, on trouve des chevaux de poste, on traverse le *Long-Bridge* après avoir été arrêté six fois par les sentinelles. Au moment d'arriver à Washington, un nouveau cheval s'abat; nous laissons là nègres, voiture, chevaux crevés ou fourbus, et nous rentrons à la légation à neuf heures du soir. Plusieurs personnes nous attendaient avec inquiétude. Elles nous supposaient attaqués, arrêtés, prisonniers, pendus, que sais-je? Elles sont fort étonnées quand nous leur disons n'avoir pas vu le bout du nez d'un rebelle. A Washington, on ne sait pas où est l'ennemi. Il est peut-être parti!

7 août. — Visite à M. Osten-Sacken, attaché à l'ambassade de Russie. C'est un savant très distingué. Il fait de grands travaux entomologiques sur les cynips des États-Unis. Tu sais que les cynips sont de petits hyménoptères qui, en piquant, au moyen d'une longue tarière, les tiges, écorces, feuilles ou racines des plantes, produisent ces excroissances que l'on voit aux rosiers, aux chênes, etc. Certaines espèces produisent ce qu'on appelle la *noix de galle*, d'autres les truffes, etc. M. Osten-Sacken me montre une collection de tous ces insectes, dont il me raconte les mœurs et les diverses métamorphoses très curieuses. Ce soir, grand dîner chez lord Lyons, ministre

d'Angleterre, fils de l'amiral Lyons qui commandait la flotte anglaise à Sébastopol. C'est un homme très aimable, à la physionomie fine, aux manières distinguées. Sa conversation est spirituelle et même maligne.

8 août. — A cinq heures du matin, nous sommes sur pied; escortés d'un piquet de cavalerie, nous partons pour l'armée du sud, cette fois tout de bon.

A Alexandrie, le général Mac-Dowell nous fait donner des chevaux d'artillerie qui enlèvent nos voitures d'une autre façon que les rosses de louage. Nous n'arrêterons que pour déjeuner à Fairfax. La route est détestable, raboteuse, coupée d'ornières profondes. Nos cochers noirs préfèrent prendre les fossés, qui sont larges et plus carrossables. Il fait très chaud dans ces grandes forêts d'arbres résineux. On traverse des campemens qui semblent abandonnés de la veille; les écuelles et les bidons sont rangés en cercle sur l'herbe desséchée, quelques marmites sont restées pendues aux crémaillères de branchage. La soupe y est probablement encore, tant ces bivacs ont été abandonnés précipitamment.

A dix heures, nos cavaliers de l'Union, en chapeaux noirs à la Henri IV, font halte devant une belle nappe d'eau claire et argentée, retirent leurs longs gants à la Crispin et boivent avec leurs chevaux essoufflés. D'Alexandrie à Fairfax, il y a loin, et l'appétit se faisait déjà sentir. Voici de l'eau, une habitation, de l'ombre, une pelouse verte, et nous avons un panier de provisions. Si nous déjeunions ici? Mais la majorité n'a probablement pas faim, on remonte en voiture. Les cavaliers de l'Union qui nous escortaient nous précèdent maintenant, avec un parlementaire porteur d'un fanion blanc en tête de l'escouade. Ils nous font avaler des torrens de poussière; est-ce là tout le déjeuner de la minorité affamée? Non; la Providence veille sur nous sous la figure d'un nègre qui, de derrière une haie, nous fait des signes et des airs tendres en nous montrant un énorme panier de pêches : *Good peaches! good peaches!* — Oui, oui, bon Tom! Nous lui achetons panier, pêches, galette de maïs arrosée d'excellent lait. — Bon nègre, fort intelligent. — Nous dévorons joyeusement, et nous rattrapons la première voiture.

Voici les derniers avant-postes de l'armée du nord. Nous devons rencontrer l'ennemi d'un instant à l'autre. Nous sommes sur un terrain neutre, parfaitement ravagé quand même. A droite, une usine brûlée; les machines sont éparses au milieu des décombres et des herbes, qui déjà repoussent avec rage dans la cendre. Une voie ferrée, celle d'Alexandrie à Warenton, traversait la route en cet endroit; les talus en sont complétement éboulés, et les rails plongent dans un ravin au fond duquel murmure un petit torrent. A

gauche, les ruines d'une maison dont il ne reste qu'une haute cheminée debout comme un obélisque. Les haies sont rasées et les arbres fruitiers cassés; un léger tilbury gît sens dessus dessous dans un fossé.

Mais voici l'ennemi!... Trois grands diables à cheval, armés de longues carabines, coiffés de chapeaux pointus à plumes de coq, nous barrent le chemin. Leurs grandes silhouettes se dessinent au plus haut de la montée et me rappellent l'élégance dégingandée des gens de guerre de Callot. Nous faisons halte. Ils viennent à nous, l'arme au poing : « Que voulez-vous? qui êtes-vous? » Le prince se fait connaître. Un de ces soudards haut montés part ventre à terre pour prendre les ordres de son officier. Notre escorte du nord s'est retirée à cinq cents pas en arrière, excepté les deux officiers et le porte-fanion, qui font très bonne contenance, car en somme nous ne savons pas quelle réception nous attend, et les deux sentinelles de l'armée du sud ne sont éloignées de nos guides que de la longueur d'une pique; mais le petit chiffon blanc est respecté. Le prince fait déboucher une bouteille de vin de Bordeaux, et les deux partis boivent démocratiquement dans le même verre à la prospérité des États-Unis.

L'officier du sud arrive, suivi d'un escadron, salue le prince courtoisement, avec des manières de gentilhomme, contraste d'autant plus frappant que ses guenilles lui donnent l'air d'un bandit de mélodrame plutôt que celui d'un capitaine de cavalerie. Les officiers ennemis se serrent la main (ce qui équivaut ici à ôter son chapeau), et nous, emportant les souhaits de nos amis du nord, nous repartons précédés et escortés cette fois de la cavalerie virginienne. Souples, hardis cavaliers, et maniant leurs montures avec grâce, ces gens-là ont bonne tournure. L'uniformité du costume n'existe pas plus chez eux que dans l'armée unioniste. Pourtant ils sont généralement vêtus de gris, coiffés de chapeaux gris empanachés, et armés d'un sabre et d'un revolver. Le long couteau est planté dans la botte, le fusil passé en bandoulière. Il me semble voir les partisans du Mexique ou de la Sonora. Beaucoup ont de très bonnes manières et parlent très bien français.

Vers deux heures, nos chevaux demandent à souffler. Nous faisons halte. Sommes-nous encore loin de Fairfax, de ce Fairfax où nous n'avons pas pu aller déjeuner avant-hier, et où nous ne déjeunerons probablement pas davantage aujourd'hui? Encore une bonne lieue et demie. Ferri s'étonne que Ragon et moi soyons si résignés. — Êtes-vous malades? — Non, la faim s'est dissipée, on ne sait comment; mais nos rires mal étouffés nous trahissent : nous confessons avoir flairé une pêche et trempé nos lèvres dans une goutte de

lait. — Gloutons! voraces! au lieu de garder un peu d'appétit pour le déjeuner qui nous attend peut-être! — Et, tout en nous reprochant notre conduite déloyale, la majorité ouvre le panier aux provisions et croque une sandwich arrosée de bordeaux sur un morceau de glace qui tenait frais aux pieds de notre Phaéton noir. Il n'y avait pas une goutte d'eau à deux lieues à la ronde. Nous marchons encore pendant une heure, sans voir la moindre habitation. Tout à coup des soldats virginiens, campés sous les arbres, se précipitent comme une fourmilière le long des talus qui encaissent la route, en saluant la France de hourras enthousiastes. Au sud comme au nord, on veut être bien avec la France, cela se conçoit.

Le colonel Stuard et son état-major viennent au-devant de nous, et vers trois heures nous arrivons à Fairfax, grand village qui, aujourd'hui peuplé de soldats, est devenu un camp. Une mauvaise maison de bois toute défoncée sert de quartier-général. Au milieu d'une chambre pleine de lits de camp, de malles, d'effets militaires, d'armes, jetés dans tous les coins ou pendus à la muraille, le couvert est mis sur une grande caisse peinte en bleu. Quelques assiettes et gobelets de fer-blanc entourent un jambon flanqué de pommes de terre; du biscuit de mer sert de pain, et dans un coin de la case brille un seau d'eau où l'on puise au moyen d'une cuiller à pot. Deux esclaves noirs sont chargés de nous apporter à boire, mais ils sont toujours absens, et servent encore plus mal que les hommes libres du nord. Bien que Lucullus eût trouvé quelque chose à redire à ce festin, il ne m'en parut pas moins agréable. Les *good peaches* étaient oubliées depuis longtemps. Il n'y a rien au monde qui ait moins de cervelle qu'un estomac.

Le prince visite le camp, planté au flanc de coteaux boisés. L'endroit est joli, les personnages pittoresques. Au moins ceux-ci n'ont-ils pas la prétention de jouer au soldat. C'est Jean, c'est Pierre, c'est Guillaume, qui sont sortis de chez eux avec leurs fusils, leurs longs couteaux et leurs chiens, comme pour une partie de chasse. Ils ont trouvé sur le champ de bataille, outre les canons et les fourgons militaires, des fusils et des sabres, et s'en sont équipés. Partout des tentes, des soldats qui apprennent à faire l'exercice, des chevaux qui galopent par bandes comme des chevaux sauvages, des nègres qui travaillent aux harnais. Les objets de métal, baïonnettes, canons, ornemens de cuivre, poignées de sabre, brillent au soleil comme des éclairs. Il y a là une rumeur, une rage de mouvement que je n'ai malheureusement pas vues aux camps Scott et à Washington.

Nous confions aux *rebelles* les chevaux du général Mac-Dowell et nos cochers noirs libres, qui n'ont pas l'air très rassuré au milieu des esclavagistes. Nos voitures sont attelées de chevaux virginiens,

et nous gagnons la route de Centreville. Au milieu des bois, voici encore des campemens abandonnés, de longues barricades, des feux de bivacs à peine éteints, des traces d'incendie. Plus loin des mares de sang infectes, des voitures sans roues, des roues sans voitures, des caisses, des barriques brisées, pelles, pioches cassées, marmites bosselées, bidons écrasés, chaussures, loques sanglantes, débris sans nom enfouis ou épars dans la poussière, lamentables traces de la retraite précipitée des unionistes.

A Centreville, autre camp de dix mille hommes, le prince descend de voiture, et du haut d'un mamelon ravagé par les combattans prend connaissance du champ de bataille : une vaste plaine coupée de bois où serpente la rivière de Bull's-Run, et un large plateau où l'action fut la plus chaude. Un jeune volontaire du sud, en veste et culotte bleu de ciel, dont j'ai fait la connaissance à Fairfax, et qui nous suit, me raconte les divers épisodes des combats du 18 et du 21 juillet.

Il faut rabattre au moins quelque chose des exagérations de part et d'autre. On dit et on imprime dans le nord que les blessés de l'Union ont tous été massacrés, et qu'une église qui servait d'ambulance à quinze cents de ces malheureux a été violée; les gens du sud auraient tiré par les fenêtres sur les blessés et les chirurgiens. Les rebelles le nient absolument. De leur côté, ils accusent les unionistes d'étranges trahisons. Selon eux, un régiment ennemi serait venu tout près d'eux avec un drapeau apocryphe, afin de les égorger à l'improviste. Ce qu'il y a de certain, je crois, c'est que, sur plusieurs points, l'absence d'uniforme, ou plutôt l'uniformité de fantaisie dans les habillemens, et la ressemblance des drapeaux plus ou moins étoilés ont donné lieu à de funestes méprises. On a tiré les uns sur les autres, on s'est livré à des adversaires faute de se reconnaître. Il y a eu là et il y a dans les deux camps tout le pêle-mêle, toute l'acrimonie, toutes les accusations calomnieuses des guerres civiles. Au reste, le drapeau du sud, qui était semblable à celui du nord, vient d'être modifié. Au lieu des douze bandes rouges et blanches, il n'a qu'une seule large bande blanche entre deux rouges, avec le même carré bleu parsemé d'étoiles, dont le nombre varie tous les matins, selon le nombre des états qui passent à l'Union ou qui s'en détachent.

Trois cavaliers paraissent, conduisant un prisonnier à cheval et ficelé à sa selle. C'est un gros monsieur à cheveux et favoris roux, au visage coloré, tête nue, en paletot blanc, le pantalon remonté jusqu'au genou par le trot de sa monture. Il a l'air très penaud entre ses deux gardiens à longues moustaches jaunes, qui, le revolver au poing, le maintiennent dans l'obéissance. On me dit que

c'est un espion du nord. Pauvre diable! je comprends qu'il ne soit pas bien gai en regardant la corde qui lui serre les poignets et qui va peut-être, dans une heure, lui serrer le cou au bout d'une branche. Cette figure bourgeoise devient dramatique et serre le cœur. Qui sait s'il n'y a pas en lui quelque chose de l'espion de Cooper?

Nous pensions coucher à Centreville, mais il n'y a pas de logement; nous gagnons Manassas, où les généraux Johnston et Beauregard attendent le prince. La chaleur est accablante, de grosses nuées d'orage s'amassent, et le tonnerre gronde. Généraux, officiers, soldats galopent autour de nous et soulèvent des nuages d'une poussière rouge comme du sang qui retombent en poudre sur les haies, les buissons et les herbages, maculés et piétinés par les chevaux. A la lisière de la forêt, une maison en assez pauvre état, entourée d'arbres et de clôtures, sert d'habitation provisoire au général Johnston. Il fait nuit; nous sommes arrivés.

Dans une chambre aux murailles nues, une longue table à tapis de drap vert, couverte de plans, de papiers, de livres; une lampe carcel, des armes, tout pêle-mêle; quelques chaises, deux lits de camp, des sabres dans tous les coins : tel est en ce moment l'intérieur du vainqueur de Bull's-Run. Le général Johnston est un homme d'une cinquantaine d'années, maigre, de manières distinguées, ne parlant pas français, d'ailleurs très réservé ou très méfiant. Il n'a pas tort; il ne peut guère nous supposer esclavagistes. Le général Beauregard, Français d'origine, de langage et de manières, n'a que quarante ans. Petit, mais doué, au physique comme au moral, d'une puissante énergie, il a la parole facile, le ton brusque et affirmatif. Ces généraux du sud sont vêtus, comme ceux du nord, de tuniques bleues sans épaulettes.

Bien que le souper manquât de vin et de serviettes, il n'en était pas moins bon. Quant à la glace, objet de première nécessité dans un pays chaud, le général s'excusa de n'en pas avoir. — Depuis la guerre, dit-il, nous n'avons pas plus la glace du nord qu'*ils* n'ont le coton du sud. Après souper, le prince cause jusqu'à minuit sur le perron avec les généraux Beauregard, Johnston et les principaux officiers sécessionistes. Il résulte pour moi de ces conversations que les hommes du sud ont voué une haine mortelle aux *Yankees*. Ils écartent adroitement toute question d'esclavage, pour ne voir dans l'Américain du nord qu'un ennemi qui a osé envahir leur territoire les armes à la main et violer toutes les lois de l'humanité. La question ainsi posée n'amène pas la discussion sur le vrai terrain, et la résout trop facilement en leur faveur.

Tu ne te doutes guère, à l'heure qu'il est, que ton pacifique chercheur de papillons est couché dans une voiture au milieu d'un

champ de bataille. Le général Johnston a cédé sa chambre au prince, Ferri a couché sur un canapé, M. Mercier dans la maison, M. de Geofroy sous la tente, le commandant Bonfils est resté à Washington. Ragon pense que nos voitures sont plus propres que les tentes fort suspectes des soldats couverts de vermine, et j'aime autant ne déranger personne, puisque dans deux heures il fera jour; mais la nuit est si noire que, pour rattraper nos véhicules, je marche sur des jambes et je vais donner de la tête dans la croupe d'un cheval. Je frotte une allumette pour savoir où je suis, un gros scarabée se jette comme un fou sur la flamme et l'éteint. C'était ma dernière allumette; si j'avais au moins le scarabée!

9 août. — Chaleur accablante, le tonnerre qui gronde sans cesse, les patrouilles qui passent, les chevaux au piquet qui se mordent, et les cigales qui chantent à réveiller les morts du champ de bataille ne m'empêchent pourtant pas de dormir; mais quel étrange sommeil! Je voyais, les yeux à demi ouverts, sortir de terre de gros flocons de fumée blanche qui prenaient des formes humaines et couraient dans tous les sens au-dessus des broussailles comme des âmes éperdues, en poussant des rugissemens épouvantables. Ces formes fantastiques continuaient à sortir de terre avec des exhalaisons cadavéreuses. Bientôt la prairie en fut couverte jusqu'à la lisière de la forêt dont on ne distinguait plus que les cimes feuillues. Je saute à bas de la voiture, j'étais bien réveillé. C'était un brouillard blanc qui couvrait tout le camp, les mugissemens étaient ceux d'un troupeau de bœufs, provision de l'armée, et les exhalaisons affreuses n'étaient que trop réelles.

Il est trois heures du matin. La toilette est bientôt faite, on se lave le nez dans un vase de fer-blanc, où des larves de cousins et de singuliers petits poux d'eau se livrent à toute sorte d'ébats; mais je n'ai pas de microscope, et si j'en avais un, je n'aurais pas le temps d'observer leurs mœurs. Le prince, Ferri, M. Mercier, M. de Geofroy et le général Beauregard passent par le plateau, centre du champ de bataille. Ragon et moi, nous nous chargeons de conduire les voitures à Centreville, en passant par la droite. Le chemin que nous suivons franchit d'abord un immense plateau piétiné et saccagé; encore des débris, des carcasses de chevaux, des tombes toutes fraîches qui empestent l'air; mais l'odorat des Virginiens n'en paraît pas offusqué. On croirait, à les voir respirer à pleine poitrine, que la chair de l'ennemi sent toujours bon.

Dans un chemin creux, nous sommes empêtrés par un convoi de fourgons et de chariots militaires qui ressemblent à des bateaux à roues traînés par des chevaux. Nous arrivons au Bull's-Run; une carriole de vivandiers et de soldats verse à plat au beau milieu du

gué; ils se relèvent teints en couleur chocolat. Cette fois du moins ils sont en uniforme. Pendant que nous étions en train de rire de leur mésaventure, le ciel nous punit : notre voiture casse en plein bourbier, et nous restons là, bien penauds, sans pouvoir descendre. J'ai tout le temps de regarder l'endroit, déjà passé à l'état de lieu historique. Le Bull's-Run est une petite rivière aux abords fangeux où pousse quantité de broussailles. Les grands arbres qui croissent sur ses bords masquaient aux unionistes l'autre rive escarpée, garnie d'ouvrages en terre et de canons qui les mitraillèrent à bout portant. Le terrain est encore boisé malgré les abatis, mais les arbres qui restent debout sont mutilés par les boulets. Une ligne de tentes, un parc d'artillerie pris sur l'ennemi, des baraques en planches, des tombes, un cheval tué, des oiseaux de proie qui planent au-dessus, c'est toujours le même spectacle sinistre que nous avons rencontré partout hier.

Notre cocher virginien, qui, avec son chapeau pointu à plumes, sa tête rasée, sa grande barbe, son vêtement court et le long couteau passé dans la ceinture, ressemble à un soldat de Cromwell, a bravement sauté dans l'eau au risque de nettoyer ses bottes. Au milieu de toutes les pièces de bois qui jonchent la rive, il trouve de quoi raccommoder tant bien que mal le palonnier brisé, et, secoués, cahotés, ballottés, nous arrivons à Centreville.

Pendant qu'un charron répare lentement et avec un flegme tout américain notre voiture, je flâne un peu dans les groupes. Je retrouve mon cavalier bleu de ciel, qui, par parenthèse, a servi en Italie dans l'armée de Garibaldi, et me voilà mêlé à la conversation des jeunes gens. Quelques-uns, cadets de famille, ont embrassé la vie militaire à tout jamais; d'autres, propriétaires d'esclaves, et ce sont les plus enragés, mangeraient du *Yankee* tout *brandi*. Cela est triste à constater, mais la haine est générale du plus petit au plus grand. — Nous ne voulons pas entrer chez eux, me disait l'un de ces messieurs, mais nous ne souffrirons pas un seul pied *yankee* sur notre territoire. Ils l'ont violé une fois, c'est fini entre nous... Nous aimons mieux brûler notre coton que de les en faire profiter à l'avenir. Un autre : — Est-ce que nous n'avons pas le droit de nous séparer d'eux, puisque nous avons eu le droit de nous unir? Ils savent bien que, sans nous, leur commerce est perdu, car nous sommes les producteurs, et nous ne voulons plus être exploités. Nous ferons la guerre deux ans, quatre ans s'il le faut; nous avons fait le sacrifice de nos revenus, nous ferons celui de notre peau, mais nous ne voulons plus d'eux. L'Angleterre et la France ont besoin de nos produits, nous sommes prêts à leur en livrer directement sans les intermédiaires du nord. Un troisième : — Qu'est-ce qui parle d'affranchir

les esclaves aux États-Unis? Personne. Il n'y a qu'en Europe qu'on s'occupe de ça. On s'imagine que nous passons notre temps à fouetter nos nègres. Ce sont les *Yankees* qui font courir ces faux bruits pour nous ruiner. Ils sont jaloux de nos richesses. Venez dans la Caroline, la Georgie, à la Nouvelle-Orléans, vous verrez le soin que nous prenons de nos esclaves. Si, par hasard, l'un d'entre eux tombe malade, on s'empresse de le guérir. Ils sont bien logés, bien nourris, ne travaillent pas plus qu'il ne faut, et ne désirent rien. Ils sont plus heureux que les colons et les paysans de l'ouest; oui, avec nous, ils sont plus heureux que dans le nord, où ils ont la liberté, c'est vrai, mais la liberté de crever de faim!...

S'il n'eût pas été parfaitement inutile de répondre à des gens si passionnés, et de si mauvaise foi dans leur apparente bonne foi, je leur aurais dit qu'ils éludaient la véritable question, celle du fait même de l'esclavage; mais pour eux c'est de droit divin!

Oui, oui, paternels *lords du fouet*, vous montrez le bout de l'oreille. Aviez-vous le droit de vous séparer de l'Union? C'était là une question à discuter dans une assemblée d'hommes calmes et non à trancher par les armes. Vouliez-vous tout simplement faire de plus gros bénéfices sur le coton en traitant directement avec l'Europe? Question de commerce qui ne trouve pas sa solution dans les combats destructeurs de la production. Ayez donc le courage d'avouer que vous voulez tout simplement étendre votre domination esclavagiste sur tous les états de l'Union, en vous annexant en outre le Mexique et Cuba. Toute la question pour vous, c'est de ne pas payer le travail de l'homme. Là est votre profit, votre richesse, votre prétendu droit que la politique a pu consacrer, mais que l'humanité repousse et annule. — La Virginie, le Tennessee, la partie du Missouri et celle du Maryland qui sont esclavagistes, ne produisent que peu ou point de coton. Ce n'est donc pas pour le coton que ces provinces sont en lutte contre l'Union, mais pour les autres denrées qu'on peut obtenir à bon compte par le travail des esclaves. L'homme du nord n'a pas de cœur, dites-vous. Je trouve bien aussi, moi, qu'il n'en a pas assez dans une question pareille; mais c'est que peut-être il ne l'a pas encore bien comprise, et, prenez garde, le temps marche vite, et le *Yankee* glacé aura son réveil terrible quand la vérité se fera jour dans ce pays, où elle est si bien cachée et déguisée. Alors planteurs, esclaves et monopole du coton disparaîtront de la civilisation.

Un simple soldat d'infanterie que je rencontre seul un instant après me tient un tout autre langage que celui de ses chefs : — Je suis Français; j'étais venu *comme ça* en Amérique pour faire mon état de jardinier; mais avec la guerre *il n'y a plus que des lauriers*

à cultiver. Voilà le pays sens dessus dessous, il faut manger quand même. *Comme ça*, je m'enrôle pour deux ans, le temps de la campagne; mais c'est plus ça les soldats de chez nous. Ça ne sait pas tenir un fusil. Faut dire que ceux du nord ne sont pas plus savans, et, Dieu merci, ils sont plus peureux; je n'ai jamais vu si bien courir; presque tous leurs morts ou leurs blessés sont piqués dans le dos.

— Et la solde?

— On est assez bien payé dans l'infanterie. Dans la cavalerie, plus des trois quarts ne touchent rien. C'est presque tous des enfans de famille.

— Avez-vous des soldats nègres?

— Oh! par exemple, des nègres! ça *serait du propre*.

— Vous méprisez donc les nègres?

— Comment voulez-vous que j'aime ces gens-là? Ça n'est pas payé, ça travaille, et c'est content d'être esclave; ça vous passe sous le nez en disant fièrement : *Moi, bon esclave! moi travailler plus fort que blanc! Comme ça* on a envie de taper dessus, parce qu'ils forcent les petits colons comme moi à mourir de faim ou à se faire tuer pour des affaires où nous n'avons pas grand profit. Allez! nous ne les aimons pas plus ici que dans le nord, les nègres! — Je trouvai que ce jardinier volontaire posait fort bien la question. Il résumait en un mot le déplorable abrutissement de l'esclave content de son sort, et le malheur de l'homme libre réduit à la misère par cette monstrueuse concurrence.

A onze heures, le prince nous rejoint. Un corps d'armée de dix mille hommes défile devant lui. Ces troupes, fort peu luxueuses, manœuvrent avec plus d'ensemble que celles de l'Union. Ici comme à New-York les régimens portent des noms ronflans : *cavalerie des chevaux-noirs, hardis-démons, riffles à cheval, riffles à pied, gentilshommes du chemin, grosse infanterie, cadets de Virginie, dragons-gardes, zouaves de la Louisiane, tigres du Mississipi* (les ennemis intimes des zouaves de New-York), etc. Un officier m'assure que les *Yankees* avaient soixante mille hommes sur le champ de bataille de Bull's-Run contre vingt-cinq mille du sud. J'avais entendu dire aux unionistes, pour excuser leur retraite, que les sécessionistes étaient trois contre un. Voilà comme on est renseigné! Rien de vrai probablement de part ni d'autre.

De retour à Fairfax, nous y déjeunons dans une pension d'officiers ou une auberge, je n'ai jamais pu le savoir; mais ce dont je suis sûr, c'est qu'il n'y avait pas plus de serviettes et pas plus d'eau fraîche qu'à Manassas. — Nous ne parlerons plus du vin, chose inconnue dans ce pays. — L'odeur du nègre n'est pas appétissante non

plus, surtout avec la malpropreté qu'engendre l'esclavage. Il y a loin de ces êtres abrutis et dégradés au magnifique Yacoub d'Alger et à ces Vénus noires qui trônent dans les harems musulmans, types peu attrayans pour nos yeux européens, mais empreints d'une riche et puissante animalité.

Nous reprenons nos chevaux et nos cochers nègres, pas fâchés, je crois, de retourner chez eux. Une nouvelle escorte de cavaliers bottés jusqu'au ventre, empanachés comme des coqs, nous quitte à l'usine brûlée. Force saluts, force poignées de main. Tous ces partisans sont très aimables, très lians, mais ils ne m'ont pas converti à leurs idées. Une heure après, nous repassons les avant-postes, les grand'-gardes de l'armée de l'Union; l'orage crève, et une pluie comme on en voit peu, une pluie qui menace d'écraser nos voitures, nous force d'attendre à Alexandrie la fin du déluge. Nous entrons dans un poste où nous trouvons le général Mac-Dowell, dont je serre la main avec plus de plaisir encore qu'au départ. Cette pluie ne réjouit qu'une bande de jeunes canards bruns à bec rose, gilet noir, habit gris tacheté de blanc. — Ce sont, je crois, des canards siffleurs de Cayenne. — Ils sont enfermés dans une cour pavée où un seau d'eau remplace pour eux la rivière; mais depuis qu'il pleut, quelle joie, quelles cabrioles, quelle ivresse! C'est sans doute la première fois qu'ils voient de l'eau à discrétion. L'un cherche à nager dans la petite nappe qui glisse sur les dalles; il agite vainement ses pattes jaunes, et ne réussit qu'à se mouiller le poitrail. Un autre cherche à entrer dans un goulet trop étroit d'où l'eau jaillit comme d'une source. Un troisième reçoit sur la tête une cascade qui tombe du toit et l'assomme; culbuté et repoussé, il ne se décourage pas et revient avec acharnement sous la douche. La pluie redouble, ils sont à flot, immobiles, le bec ouvert, l'œil au ciel, abrutis dans l'extase. L'instinct! seule chose durable et invariable dans la vie des êtres organisés!... Voilà certes des créatures bien indifférentes à la solution de la crise américaine!

La pluie cesse un peu; le prince, escorté des généraux Mac-Clellan et Mac-Dowell, retourne à Washington, et nous traversons le Potomac sur un *steamboat*. On entasse sur la plate-forme du bateau nos deux voitures, nos chevaux, ceux des généraux et ceux de l'escorte, et où il y avait à peine place pour une voiture, on résout le problème d'en loger deux accompagnées de quinze chevaux!... L'orage recommence de plus belle, les coups de tonnerre, les éclairs épouvantent nos bêtes; mais elles sont si serrées qu'elles ne pourraient tomber que toutes à la fois dans la rivière. Il est dix heures du soir, nous débarquons; notre nègre, encore plus épouvanté que ses chevaux, ne peut plus les ratteler à la voiture. Il n'a oublié qu'une

chose sur le *steamboat*, c'est le timon. Heureusement le bateau n'était pas reparti, on court, on réclame, on replace, et nous rentrons.

Philadelphie, 10 août.

J'ai rattrapé à Washington ce qui m'avait manqué de sommeil dans mes nuits précédentes. Voilà l'équilibre rétabli et mon compte en règle. On reprend le chemin de New-York après onze jours de promenade. Rencontre d'une batterie d'artillerie; hommes, chevaux, canons, chariots, sont pêle-mêle sur le train. Ce corps est le mieux équipé que j'aie encore vu. Mes compagnons de voyage disent qu'il faut s'attendre à tout sur cette terre d'Amérique, où l'activité est si grande, et où, pendant nos lamentations et nos rires sur les misères et les mascarades actuelles, tout marche probablement quand même. Peut-être dans six mois, disent-ils, les unionistes auront une véritable armée, et si le mode de recrutement est reconnu mauvais, le *Yankee* se mettra en jeu lui-même, de sa personne, car il s'agit de vivre ou mourir avec ou sans combats. L'Américain a beau hâbler, enrôler à tort et à travers, sauver la patrie sur ses pancartes, être cupide et malpropre : il est fils de l'Anglais son rival, et quand il faut ouvrir les yeux, il les ouvre plus grands que personne. Ne jetons donc pas le manche après la cognée. Permets-moi de rire de ce qui m'étonne, mais ne me crois pas désespéré. Et puis, au bout du compte, je ne suis pas prophète, ma mère; tu m'as encouragé dans l'amour des sciences naturelles et je me suis habitué de bonne heure aux méthodes. Plus tard elles m'ont mis, tu t'en souviens, fort en colère. A chaque pas, l'étude des faits de la nature donnait un démenti aux classifications. Si j'ai eu tant de peine à me débrouiller devant des insectes et des plantes, quel casse-tête n'aurais-je pas aujourd'hui à expliquer logiquement les faits *ondoyans et divers* de l'esprit humain? Tant d'autres s'y perdent que je peux bien tenter de ne pas m'y égarer. *Au diable la guerre et les soldats, les soldats et la guerre!* comme dit le bon Ruzzante. Il y aura toujours des bois, des ravins, des arbres, des eaux, des fleurs et des papillons sous le soleil, et il n'y aura jamais qu'un grand logicien, celui qui a fait toutes ces choses.

A Philadelphie, je retrouve ma grande chambre, mon grand lit, ma grande fenêtre, mon grand bec de gaz et mes grandes blattes. Si au moins je pouvais fumer autre chose que du chiendent! Comprends-tu que le tabac de Maryland soit un mythe dans sa patrie? Je n'en ai pas plus trouvé à Washington qu'à Philadelphie. On me répond d'aller en chercher à La Havane, parce que depuis la guerre on n'en fait plus.

New-York, 12, 13, 14 août.

La route pour revenir ici est plate et le pays marécageux. Nous logeons à l'hôtel où la princesse est installée. Je rends visite à nos amis du yacht. L'orage a rafraîchi le temps; ici comme chez nous, il y a des jours froids en plein été. Je vais et viens sans rien trouver de pittoresque. Pourtant Greenwood est un bel endroit. Ce n'est ni la grande poésie des cimetières arabes ni la funèbre austérité des cimetières espagnols. Ce dernier asile des protestans est ici d'une gaîté singulière : c'est un magnifique jardin anglais, soigneusement entretenu. La vue sur l'Hudson est large et riante. Les pelouses bien vertes, les allées bien sablées contournant les massifs plantés de beaux arbres de tous les pays, les jets d'eau babillant dans les frais bassins, des ponts, des kiosques, des bancs, et partout les tombes cachées ou dissimulées dans les fleurs et la verdure, rien ne rappelle l'idée de la mort, ou du moins rien ne la rend lugubre. Je songeais à cette vie sans charme et sans poésie du bourgeois spéculateur de New-York, enfermé dans son comptoir ou forcé de s'agiter derrière les hautes murailles de sa ville bruyante, et je me demandais si le plus agréable des gîtes dans une contrée si peu artiste ne serait pas précisément ce cimetière où les fleurs embaument, où les oiseaux chantent, où les eaux murmurent, où l'air agite mollement le feuillage des arbres séculaires. La destinée de l'Américain est-elle si froide et si triste qu'il ait réservé toutes ses jouissances pour le moment où il n'en profitera plus?

Hier, dans une taverne où buvaient des soldats, des ouvriers et des pompiers, un monsieur vient s'asseoir à côté de moi et entame la conversation. Il commence par me parler de l'Amérique, de la guerre; en fin de compte, il me donne à entendre qu'il est racoleur et me montre un grand registre où sont inscrites des colonnes de noms. Il me vante avec éloquence les charmes de l'état militaire, la forte solde que touchent les officiers, douze, quinze mille francs par an. La nation, dit-il, est une bonne mère qui adore ses enfans adoptifs, de quelque race qu'ils soient; elle pourvoit à tous leurs besoins, etc. Je le laisse aller jusqu'à l'offre du grade de capitaine et le remercie en lui disant que je suis déjà nommé général.

En raison de cette propagande de *presse*, nos matelots du yacht sont consignés à bord. On craint que quelques-uns ne succombent aux promesses et aux libations des racoleurs de marine. J'ai entendu un colloque entre un de ces embaucheurs et quelques-uns de nos marins qui attendaient à terre avec un canot : *Laissez-nous* la paix, disait l'un d'eux en termes énergiques. On vous en donnera des hommes comme nous! C'est avec les imbéciles de tous les pays que

vous vous faites des marins; mais si un des nôtres se laissait mettre dedans par vous, vous ne l'auriez pas, nous le *flanquerions* plutôt à la mer.

Je suis entré dans quelques établissemens analogues à nos cafés-concerts, décorés d'enseignes en transparens où figurent des nègres musiciens et des danseuses. L'entrée n'est pas brillante : c'est tantôt trois marches à descendre, tantôt un couloir sombre à traverser; au fond d'une salle mal éclairée, un petit théâtre exhaussé d'un mètre, et sur ce théâtre, des femmes assez jolies en costumes de carnaval, écossais, espagnols, italiens, suisses, qui chantent des romances comiques ou sentimentales, ou dansent des gigues avec plus de verve que de grâce.

The Gaieties est le principal de ces théâtres populaires assez fréquentés. Il y a une rangée de loges et un parterre où les dossiers des banquettes sont faits de manière à servir de tables. Le public, composé de petits commerçans, d'ouvriers et de soldats, — pas de femmes, — consomme là les plus étranges boissons glacées en se servant d'un long chalumeau de paille pour humer le contenu des verres. Les Allemands s'empiffrent de grosse bière, tout le monde fume et crache partout. Le service est fait par des femmes en tablier blanc, tire-bouchons de cheveux blonds, épaules nues, bras nus. Elles circulent et provoquent à boire, trinquent même avec la pratique, et prêchent si bien de parole et d'exemple qu'à la fin de la soirée plus d'une regagne son logis en battant la muraille. Au reste le beau sexe de New-York m'a paru généralement *épris de boisson*, comme dirait M. Prudhomme. Je n'ai jamais vu tant de bacchantes par les rues. On m'a dit qu'à la maison de correction de Blackwell's-Island il en entrait plus de dix mille par an.

J'allais renoncer à trouver là une physionomie locale intéressante, quand j'ai vu enfin apparaître le Pierrot américain. Ce Pierrot est noir, il représente un nègre. C'est un bouffon barbouillé de suie qui imite dans des saynètes à deux ou trois personnages le parler, la physionomie, la pantomime, le chant, la danse et toutes les naïvetés, vanités, gourmandises, fainéantises et familiarités du *negro*. Ceci est rendu avec un véritable talent d'imitation et d'observation comique. Il n'y a pas de risque d'irriter la partie noire de l'assistance. Pas un nègre ne se permettrait d'aller s'asseoir où s'amusent *bons blancs*. Nous sommes chez les abolitionistes; mais rien n'abolit encore le mépris dont la race noire est ici l'objet.

Une première chanteuse est venue vociférer un hymne patriotique : grand succès; mais la chanson comique du *minstrel* noir, qui s'accompagnait d'une guitare-tambour démesurée de longueur et bizarre de son, n'a pas provoqué moins d'enthousiasme. Un autre

minstrel blanc peint aussi en noir, habit à fleurs, chapeau gris campé fièrement de côté, cravate rouge, col de chemise jusqu'aux yeux, pantalon rayé, chaussé de bottes dont la semelle épaisse d'un pouce est en fer, vient danser en frappant le plancher comme un enragé. Il feint de trébucher, cherche et ramasse un cheveu. Il explique, avec force gestes dégingandés et contorsions comiques, comment ce cheveu, qui ne peut être à lui, mais à quelqu'une des danseuses qui viennent de sauter une gigue, a failli, malgré l'épaisseur de ses semelles, le faire tomber à la renverse. Il termine son discours par un saut de carpe le chapeau sur la tête, et sort. C'est, à la couleur près, le Stenterello florentin.

Il y a bien une salle d'opéra; mais comme il n'y a en ce moment ni troupe italienne, ni troupe française, on y joue des vaudevilles et des pièces françaises traduits en anglais. Acteurs médiocres, rien qui valût la peine d'entrer.

15 août. — Ce soir, dîner au club de l'Union; cent personnes, *speaches*, *toasts* à l'anglaise. Le prince prend la parole pour remercier tous les Américains en général, et les membres du club en particulier, de leur aimable réception; il fait des vœux pour la prospérité du pays et la fin des dissensions politiques. On se retire à dix heures.

Un aimable *gentleman* qui a pris Ragon et moi en affection nous propose de nous présenter dans une réunion de *famille* où l'on danse. Curieux de voir le beau monde de près, nous mettons nos gants blancs et nous faisons notre entrée. Il y a nombreuse compagnie. Des hommes en tenue de soirée, des femmes en toilette de bal dansent ou causent par groupes dans deux salons assez beaux et bien éclairés. Un pianiste joue des valses et des gigues, des négresses font circuler des plateaux chargés de coupes de champagne glacé. Personne ne se connaît, mais les poignées de main n'en pleuvent pas moins, même avec les dames, qui sont généralement jeunes et jolies. Deux demoiselles nous invitent pour un quadrille. Ce sont donc les femmes qui font les invitations? Un monsieur me dit tout bas à l'oreille que ma danseuse est fille d'un riche négociant de la ville, qu'elle a reçu une très bonne éducation, et que c'est un très bon parti. — Bon! je ne suis pas venu ici pour me marier; mais il n'en coûte rien de regarder cette jeune demoiselle, de si petite taille qu'elle semble n'avoir que douze ans. Pourtant ses formes arrondies prouvent qu'elle est au moins nubile. Une petite figure blanche et rose, des yeux bleus, une petite bouche en cœur, des cheveux à petites boucles, épaules et bras nus, robe de gaze rose : elle a l'air d'une petite poupée.

Il me semble pourtant, au bout d'un instant, que certaines con-

versations entre hommes et femmes sont bien animées, un peu légères peut-être. Au coin de la cheminée, des gens graves parlent affaires et dollars. Nos danseuses nous laissent parfois en pleine contredanse, pour aller boire un verre de champagne. Elles entrent et sortent comme si elles étaient chez elles. La famille est donc bien nombreuse? Je demande où est le maître de la maison. Il n'y en a pas. Et la maîtresse? Même réponse. C'est donc une soirée en pique-nique? Voici de nouvelles invitées; nos danseuses nous présentent comme des amis de vingt ans. Est-ce que ma petite commerçante de bonne famille me croit déjà son mari? J'en ai peur, car elle veut que je la reconduise chez ses parens. Ceci m'étonne étrangement. Je commence à devenir méfiant comme un Américain, et je ne tiens pas à épouser à première vue, ayant pour tous témoins des frères et des cousins bardés de revolvers. J'hésite, elle me laisse là bouche bée, et s'en va, en riant, boire et danser avec un autre. Ah ça! dans quelle espèce de *demi-quart de monde* sommes-nous tombés? Nous prenons nos chapeaux et nous partons en riant, comme de raison, de notre méprise, et nous étonnant beaucoup, car l'histoire de la fille du négociant n'était malheureusement que trop vraie, et ses parens la sollicitaient vivement de revenir chez eux.

En allant aux renseignemens, je découvre que les mœurs de ce peuple nouveau ont, en pareille circonstance, quelque rapport avec celles de la vieille Afrique. La prostitution n'y est pas jugée aussi sévèrement que chez nous, et ici, comme en Algérie, une femme de ce genre, si elle a de l'argent, peut fort bien ne pas renoncer à l'espoir de se marier, surtout si elle se résigne à devenir une bonne ménagère en pays de défrichement. A la bonne heure : *tout est bien qui finit bien.*

On part demain pour le Mississipi. Je fais ma valise, et cette fois j'emporte albums, crayons, boîtes et engins de chasse, le tout dans une sacoche dont je ne me dessaisirai plus qu'avec la vie!

Altona, 16 août.

A cinq heures du matin nous montons dans un wagon réservé. La *party*, comme on dit ici, se compose du prince, de MM. Mercier, Ferri, Ragon, Bonfils et moi. Le véhicule, qui avait été construit pour la visite que le prince de Galles a faite à l'Amérique, est très comfortable. Il comporte un salon pouvant contenir de dix à douze personnes, une salle à manger et deux plates-formes, dont l'une assez large pour qu'on puisse s'y asseoir et voir fuir le paysage derrière soi. Les siéges, à bascule, sont combinés de façon à former des lits ou des canapés à volonté. Les autres wagons ne sont pas divisés, comme chez nous, en coupés, premières ou deuxièmes places. Chaque compartiment contient soixante personnes, rangées

comme au spectacle, avec cette différence que les dossiers à bascule peuvent former deux banquettes face à face. Le milieu de la caisse reste libre, et sert de passage aux employés et voyageurs qui veulent circuler d'un bout à l'autre du convoi au moyen des plates-formes qui séparent les wagons. Chaque wagon est muni d'un poêle de fonte, d'une fontaine et d'un cabinet, indispensable quand on fait trois cents lieues sans débrider.

A chaque station, la population escalade le wagon et nous accable, par les fenêtres, de questions indiscrètes; elle veut savoir lequel de nous est le prince. Quelques-uns entrent et vont droit à lui en disant : « Permettez-moi de vous serrer la main. » Il n'y a pas jusqu'aux marchands de journaux qui ne veuillent échanger le *shake hands* avec nous. Nous traversons la Delaware à Easton et la Susquehannah à Harrisburg, beau pays de collines couvertes de bois d'érable et de pins où percent çà et là quelques touffes de magnoliers qui épanouissent leurs larges fleurs d'un blanc laiteux. Des rivières serpentent au milieu des chênes couverts de lianes fleuries. Bientôt ces restes de la nature primitive s'effacent au loin. Des canaux qui longent le flanc des coteaux font tourner des moulins et marcher des usines; des villes, des villages qui communiquent d'une hauteur à l'autre à l'aide de ponts suspendus, effacés dans la fumée vomie par les hauts-fourneaux; des hommes noircis par le travail, des femmes actives, des enfans occupés : — voilà à peu près l'aspect florissant et animé de cette riche contrée jusqu'à Altona.

O Indiens de Cooper, ne revenez plus chercher vos forêts vierges, votre rivière endormie au sein de la verdure, ces eaux pures et limpides de la Susquehannah où vous redoutiez de laisser paraître la trace de vos pas! Là où, après de nombreuses et savantes précautions, vous vous décidiez à planter vos wigwams, aujourd'hui s'élèvent des maisons de pierre et de brique où le fer et la houille occupent des armées de cyclopes. La fonte rouge en fusion a remplacé le ruisseau argenté, et le bruit des marteaux retentissans a fait taire à tout jamais le chant du gorge-bleue. O Chingakook, et toi Cerf-Agile, voilà ce que les visages pâles ont fait de vos heureux pays de chasse!

Nous descendons à Altona, au pied des monts Alleghanys, dans une grande caserne plantée au bord de la voie ferrée : *Temperance-House*. Singulière enseigne pour une auberge! Est-ce que les aubergistes se font réformateurs ou les réformateurs aubergistes? Non, voici la malice : pour faire les travaux de chemins de fer, on n'avait, dit-on, à employer que des Allemands et des Irlandais tellement ivrognes qu'ils faisaient le dimanche toute la semaine. Un missionnaire a apporté ici le culte de l'eau pure, déjà préconisé en Amérique, et les ingénieurs n'admettent aux travaux que les ouvriers

liés par serment à cette religion aquatique. Certes c'est un grand bien que de détruire l'ivrognerie, mais cette mesure d'utilité publique va trop loin. Les Américains, par suite de leur régime continu d'eau glacée, tombent souvent dans l'état d'anémie, c'est-à-dire que leur sang s'appauvrit au bout d'un certain nombre d'années de cet exercice. Il n'est pas rare de rencontrer des hommes dans cet état peu réjouissant vers la cinquantaine. Ils sont pâles, étiques, sans force et sans voix. N'est-il pas curieux de voir ces gens qui ont détruit les Indiens par l'eau de feu se punir eux-mêmes en périssant victimes de l'excès contraire? Il ne faudrait pourtant pas croire que l'Américain ne se grise plus, et que les sociétés de tempérance n'aient plus à convertir que les colons européens. L'un d'eux qui se trouve là, un Français, me dit naïvement : « L'Américain ne sait pas boire. Au lieu de lui donner de l'esprit et de la gaîté, le vin le rend bête et furieux; au sortir d'une orgie, il tue femme et enfans. Il en est bien fâché le lendemain, car il n'est pas méchant à jeun. »

L'hôtel d'Altona se recommande tout d'abord au voyageur par un vaste hangar sous lequel une longue tablette de marbre présente à l'œil une file de soixante cuvettes surmontées chacune d'un robinet, d'une brosse en chiendent pour les bottes et la chevelure, et d'un morceau de savon. On ne s'arrête guère ici, on descend, on se lave soixante à la fois, on entre dans la salle à manger, où le couvert est mis pour deux cents personnes; on y mange du jambon cru, et on y boit de l'eau claire. Au moins ici, les *gentlemen* employés — qu'en France nous appellerions tout simplement garçons — ne vous la refusent pas; ils condescendent même à faire cirer vos bottes par un vieux nègre installé dans une caisse au coin du jardin.

La ville consiste en ateliers et en magasins de machines à vapeur, deux rues bordées de trottoirs en planches, très élevés au-dessus du chemin, encore rempli de souches et de trous; quelques maisons, des terrains vagues. En trois enjambées on se trouve dans la campagne, mais le terrain est déjà divisé par lots entourés de perches. Ces propriétés portent des numéros, et les becs de gaz perdus dans la solitude n'éclairent encore que des flaques d'eau; de loin en loin, une maison dans ses palissades, sans arbres, — la forêt est une ennemie dont on ne veut pas même conserver ici un échantillon pour ombrager la cour. — On abat et on brûle sur toute la ligne de fer; mais à un kilomètre du *railway*, au-delà de la ville, la forêt primitive existe encore dans son admirable chaos.

Depuis New-York, nous avons toujours suivi une marche ascensionnelle; mais la pente est douce, car à la base des premières collines des Alleghanys nous ne sommes qu'à douze cents pieds au-dessus du niveau de la mer.

Cleveland, 17 août.

Partis d'Altona à huit heures du matin, nous atteignons bientôt les points les plus élevés des Alleghanys. Beaux paysages, montagnes coniques couvertes de forêts. Le chemin de fer, tout déjeté, éraillé, bossué, détestable en un mot et fort dangereux, court le long de pentes rapides, tantôt dans la verdure, tantôt dans de gros rochers arrêtés au flanc de la montagne, tantôt dans des vallons sauvages entourés d'arbres séculaires. C'est la Suisse en petit, avec une végétation exotique. Avant d'arriver à Pittsburg, le prince change l'itinéraire : au lieu de continuer sur Cincinnati, il nous surprend agréablement en nous annonçant que nous coucherons le soir sur les bords du lac Érié.

A Pittsburg, un aubergiste français nous apporte à déjeuner dans notre wagon réservé, car le temps manque pour voir la ville manufacturière. Je ne te parlerai donc que des habitans, qui sont d'une curiosité insupportable. Nous avons beau nous enfermer et baisser les stores pour manger à la hâte et à tâtons, il faut défendre nos fenêtres contre les assauts obstinés du dehors. Aux États-Unis, il n'y a pas plus de fonctionnaires chargés de faire respecter la liberté individuelle du voyageur que de gendarmes pour arrêter les voleurs de grandes routes. Ceux-ci heureusement sont plus rares que les curieux. Les chemins de fer, qui n'ont qu'une seule voie et servent aux piétons, n'ont ni cantonniers chargés de prévenir les accidens, ni barrières pour empêcher les imprudences. Le train qui passe à travers les villes se contente d'avertir les passans à son de cloche. A chaque embranchement de rues ou de chemins sur la voie, un grand écriteau vous conseille d'*ouvrir l'œil à la locomotive;* mais les vaches, les porcs, les chiens qui ne savent pas lire, les enfans qui ne le savent pas encore et les ivrognes qui l'ont oublié sont parfaitement coupés en deux. Un administrateur d'une de ces nombreuses voies qui sillonnent les États-Unis m'a assuré qu'il ne se passait pas un jour sans accidens de ce genre, mais on n'y fait pas grande attention. *All right!*

En outre, les employés n'ayant aucun uniforme, aucune marque distinctive, on ne sait à qui s'adresser pour quoi que ce soit, et j'en ai bousculé un qui voulait m'empêcher de fumer, le prenant pour un *gentleman* capricieux et toqué. Les Américains ont horreur de tout ce qui ressemble à une spécialité, et ils confondent l'égalité avec la similitude au point de se faire tous la même barbe et le même habit, partant la même figure et la même tournure. Ils arrivent à se ressembler tellement que qui en a vu un les a tous vus. Moi, je ne parviens à les reconnaître qu'au plus ou moins d'envergure de leurs cols de chemise.

Notre convoi part sans crier gare aux assaillans qui demandaient à grands cris que le prince se montrât et leur fît un *speach*. J'en vois tomber plusieurs les uns sur les autres : se sont-ils fait du mal? Je l'ignore; mais ils nous ont tellement agacé les nerfs que nous sommes devenus féroces et ne trouvons pas le temps de les plaindre. Nous suivons l'Ohio jusqu'à Rochester. Tu n'as pas idée de la quantité d'arbres déracinés emportés par le courant et rejetés en désordre sur les rives du fleuve. Renversés, piqués tout droit dans la vase, ces grands squelettes, dénudés et blanchis par l'eau et le soleil, forment des barrages naturels où les plantes et détritus de tout genre s'amassent en îlots de verdure bientôt emportés au loin par les premières crues.

A chaque station, même siége à soutenir contre les curieux. Celui qui en est l'objet est un peu à bout de patience, et je l'admire de ne pas renier la cause de la liberté indiyiduelle en présence d'un tel abus, complétement préjudiciable à la sienne propre. Un jeune Américain à la tête oblongue me demande de lui montrer le *fils du grand Napoléon*. « Il n'est pas ici. — Excusez-moi, il y est. Dites-moi quel est-il? — Vous tenez donc beaucoup à le voir? (Il pousse un *ho!* dont l'éloquence résume son ardent désir.) Eh bien! c'est moi! — Oh! vous? Oh! oh! » Il m'impose alors une poignée de main à me disloquer l'épaule, pousse un *hurra* frénétique et me montre à la foule, qui se précipite vers moi en me menaçant d'un tel enthousiasme que je me sauve et me cache pour échapper aux étreintes. C'est pourtant le plus beau succès que j'aurai de ma vie!

A trois heures, nous descendons à Alliance pour reprendre à huit heures un autre train pour Cleveland. En attendant le dîner, je cherche à voir de près la forêt américaine, mais elle n'y est plus. Ce n'est plus qu'une étendue de terrain couverte d'arbres énormes et très serrés, sur laquelle il semblerait qu'on a passé une faux gigantesque à un pied ou deux de terre. Cela n'est pas gai du tout, et n'offre rien de pittoresque à dessiner.

J'ai demandé pourquoi ces souches à demi carbonisées n'étaient pas arrachées : on m'a répondu que c'était inutile, qu'elles pourrissaient d'elles-mêmes en deux ou trois ans. Les colons commencent par abattre les plus beaux arbres pour construire leurs maisons, puis on brûle les autres avec les taillis. L'année suivante, une végétation toute nouvelle, où les fougères dominent, se produit d'elle-même au milieu des cendres. On brûle cette végétation, qui est remplacée au bout d'un an par une apparition spontanée de graminées que ces terrains n'avaient encore jamais produites non plus : c'est ce que les colons français appellent l'*herbe grasse*. C'est alors que la charrue fait son travail. On sème du blé et du maïs qui poussent avec force. Au lendemain d'une forêt abattue, il serait inutile

d'ensemencer, rien ne viendrait. Il faut donc avoir une avance d'argent pour vivre en attendant que madame la terre soit disposée à obéir; mais dès qu'elle s'y met, elle va bien. Les braves paysans lorrains, colons depuis plusieurs années, qui me donnent ces renseignemens ne paraissent pas mécontens du pays. « La terre est plus légère que chez nous, dit l'un d'eux; il ne faut pas tant de fumier; elle n'est pas dure à la charrue; les blés poussent vite et se vendent bien; les bestiaux donnent aussi d'assez bons profits, mais la vigne ne rapporte pas. Elle vient, mais elle monte trop vite, et puis elle fleurit quasiment pendant cinq mois de l'année; le grain est mûr à la queue de la grappe quand le bout est encore en fleur. Il fait trop froid et trop chaud; pas moyen de faire de vin. Pour le reste, il n'y a pas à se plaindre, et la culture ne donne pas d'ennuis. » Tout en faisant l'éloge de la terre et du pays, nos Lorrains n'aspiraient pourtant qu'au jour où, après avoir réalisé un petit bénéfice, ils pourraient retourner en France acheter des vignes.

Une locomotive brisée, bosselée, couverte de fange, couchée sur le flanc comme un gros animal abattu, passe sur un truc sans que personne s'en occupe. « C'est un convoi qui a déraillé, » me dit-on; mais des wagons et des voyageurs, il n'en est pas question du tout. Chez nous on cache les accidens, ici on n'y prend pas garde.

On part. Les grands troncs blafards des érables éclairés par la lune font l'effet de fantômes qui projettent leurs interminables ombres portées au milieu des clairières. A dix heures, nous arrivons à Cleveland, grande ville qui me semble jolie, et on court voir le lac Érié; mais le ciel et l'eau se confondent à l'horizon. Je ne vois que la lune qui se mire dans le beau milieu du lac, le phare à l'entrée du port et les lanternes rouges d'un train de chemin de fer qui passe sur des pilotis à cent toises du rivage.

19 août. — Vu au jour, le lac n'en dit guère davantage. C'est une mer sans falaises avec de grosses vagues, dans un pays tout plat. La ville de Cleveland occupe une superficie de terrain qui dépasse de beaucoup les besoins d'une population de soixante mille âmes; elle ne serait pas dans le goût américain, si elle n'était pas divisée en carrés. Les maisons de pierre, enguirlandées de plantes grimpantes, sont régulières : un ou deux étages, avec de grands toits en auvent; autour de l'habitation, les jardins, les pelouses de sainfoin rose ombragées de beaux arbres, rares vestiges des antiques forêts; tout y est propre, peigné, ratissé, respirant le bien-être ou l'aisance.

Promenade aux environs de la ville, jolies routes bordées de bois, de prairies, de cottages; mais il faut s'arrêter à toutes les barrières et payer le droit de passage sur les routes, comme en Angleterre. Le vent qui vient du lac est très froid.

Nous partons ce soir pour le fond du Lac-Supérieur sur le *North-*

Star, autrement dit l'*Étoile du Nord*, immense *steamboat* avec salons, salles à manger, cabines, plates-formes, tourelles, galeries, etc., un véritable hôtel nautique qui pourrait contenir deux mille personnes. Il est si gros, si large, si épais, que la houle n'a pas de prise sur lui, du moins je ne m'en aperçois pas, habitué que je suis aux coups de reins de notre bon coursier, le *Jérôme-Napoléon*. Ce *steamboat* va faire une tournée de plaisir sur les lacs, s'arrêtant à tous les ports ou établissemens américains pour prendre et déposer des marchandises, des voyageurs, et surtout de jeunes voyageuses en vacances.

Nous perdons bien vite la terre de vue. A onze heures du soir, nous apercevons au loin les lumières de Toledo. Je m'endors au bruit d'une polka, jouée avec énergie sur un piano placé au milieu du salon, en face de la porte de ma cabine. Cette cabine est tellement une chambre garnie et ce piano est si peu en harmonie avec la situation géographique que j'oublierais complétement où je suis sans la présence d'une énorme ceinture de sauvetage en caoutchouc suspendue au-dessus de ma tête. Ceci est une délicatesse de l'administration envers tous les passagers. En outre, les nombreux siéges du navire sont en fer-blanc creux; en vue d'un naufrage possible, ils peuvent servir comme de bouées pour se soutenir sur l'eau.

Lac Huron, 20 août.

Je suis réveillé à six heures par un concert de trompettes, trombones, cornets à pistons, avec accompagnement de tambour, fifre et grosse caisse. Cette musique enragée a pour but d'annoncer notre arrivée dans le port de Détroit. Promenade dans la ville; rues larges, droites; rien de remarquable, et toujours une foule de curieux fort gênans.

Dans notre hôtel nautique, on déjeune à sept heures du matin, on dîne à une heure, et on soupe à sept. Chaque repas est annoncé par un nègre qui fait le tour du bâtiment en frappant à coups redoublés sur un terrible gong chinois. L'Américain dévore en silence, vite et sans discernement. Chacun tire à soi une portion de nourriture, langue fumée, thon mariné, reliefs de la veille servis dans une petite assiette de ménage d'enfant. Les nègres passent à chaque convive une tranche de *roastbeef* ou un membre de poulet grillé; les pommes de terre et les épis de maïs bouillis remplacent le pain: une tarte aux pommes ou du *plumpudding* pour dessert, et le tout se termine par de grands verres d'eau glacée.

La journée se passe à traverser le lac et la rivière Saint-Clair : à droite les belles et hautes forêts du Canada, à gauche les bois moins élevés et les prairies du Michigan. A huit heures du soir, nous stop-

pons à Port-Huron. La population, avertie par le drapeau français hissé au grand mât, — ceci est une gracieuseté de l'administration que les curieux nous feront payer cher, — répond aux fanfares de nos trompettes, à nos roulemens de tambour, par les salves d'artillerie d'*un* canon. Elle se presse sur le rivage, pousse des *hurras* et demande un *speach*. Le prince s'est retiré dans sa cabine. — Un *speach!* un *speach!* — crie la foule. Un *gentleman* grimpe sur le toit d'un magasin, et à grand renfort de bras et de chapeau hurle de la France, du Canada, des États-Unis, du président, des rebelles, etc. Les coups de canon servent de points et virgules à ce cours d'histoire et de politique. La foule écoute, applaudit, rit, siffle, grogne. Nous avions perdu de vue la ville que nous entendions encore les cris du bruyant peuple de Port-Huron.

Ce soir, la longue table de la salle à manger est enlevée; les domestiques nègres vont chercher leurs instrumens, violon, violoncelle, guitare et contre-basse; le maître d'hôtel passe un habit bleu à boutons d'or. Le capitaine du *steamboat*, M. Sweet, gros Américain blond, enjoué, bienveillant, nullement ennemi du champagne et du beau sexe, invite une grande jeune fille brune, solidement bâtie, à la physionomie douce, aux traits réguliers, heureux mélange de la race indienne et de la race anglo-saxonne. Le commandant en second, M. Pierce, aimable et gai jeune homme, invite une jeune dame de l'Indiana, d'une physionomie toute particulière : une forêt de cheveux roux, la peau blanche, les yeux vifs, les extrémités délicates, une taille riche et gracieuse, c'est une de ces laides qui sont plus jolies que les belles. Les quadrilles se forment, et voilà un bal organisé au beau milieu du lac Huron. Les musiciens ne crient pas les figures, ils les chantent tout en raclant leurs instrumens. Danseurs et danseuses sautent, rient, gigottent à l'américaine et prennent un véritable plaisir.

C'est la première fois que je rencontre des Américains gais. Jusqu'ici je n'ai vu le rire sur aucune face indigène; les chants étaient des psaumes ou des hymnes de guerre, les danses des tours de force ou des luttes à perdre haleine, le tout fort triste et sans abandon. Ici c'est bien différent, et l'on sent tout le laisser-aller de la vie égalitaire. Des femmes qui semblent appartenir, par leur mise et leurs manières, à une position élevée, se laissent prendre sans façon dans les bras du maître d'hôtel ou du perruquier, car il y a une boutique de barbier à bord. Les voyageurs des secondes places prennent part au repas, font salon et dansent aussi. La société est à coup sûr très mêlée, mais personne ne s'en soucie et personne n'en abuse. Au milieu de tout cela, il y a des naïvetés plus risibles qu'offensantes. Un monsieur que personne ne connaît et qui ne connaît personne vient offrir au prince de le présenter à plusieurs

de ces dames. Un autre, — celui-là est vraiment désagréable, — étalé sur deux chaises, au milieu des femmes, dort de la façon la plus comique, en poussant de petits soupirs, le nez en l'air, le bec ouvert. Il empoisonne le tabac et le whisky. A chaque reprise de musique un peu bruyante, il entre-bâille un œil terne, fait un haut-le-corps inquiétant, caresse amoureusement son menton orné d'un petit bouquet de poils fauves et lance le jus de sa chique à tout hasard. Déjà plusieurs robes ont été atteintes; mais les dames ne font qu'en rire, et personne n'ose déranger cet animal répugnant. J'étais trop près de son jet continu; je suis éclaboussé, je perds patience : je le réveille brusquement et de manière à m'attirer un de ces fameux coups de revolver dont parlent les romanciers américains. Il ouvre son petit œil pâle et me demande pourquoi je le dérange.

— Parce que vous ne vous dérangez pas. Êtes-vous ivre?

— Je n'appartiens pas à la société de tempérance!

Cela dit d'un air parfaitement insouciant, il retombe dans sa somnolente béatitude, comme un homme qu'aucun serment religieux n'enchaîne et qui se sent parfaitement dans son droit. Le maître d'hôtel arrive, et en vertu de je ne sais quel autre droit, l'enlève de son siége sans un mot d'explication, sans lui donner le temps de ramasser sa casquette, qu'un chiffonnier n'aurait pas voulu prendre au bout de son crochet, le pose sur le bord du bateau et revient terminer son quadrille interrompu.

Puisque je t'ai parlé des *revolvers*, je dois te dire que je n'en ai vu qu'à la ceinture de quelques officiers et de quelques soldats en campagne. L'Américain du nord me paraît très doux, très patient et bienveillant à l'habitude. Je n'ai encore vu nulle part de scènes de violence, pas même l'ombre d'une querelle, et dans un moment de crise comme celui-ci, le fait est assez remarquable. Je ne dois pas oublier non plus de te dire que les capitaines sont toujours propriétaires d'une partie du bateau ou du chargement, ou bien ils sont tenus d'avoir une somme considérable à bord. On a inventé cela afin de modérer leur ardeur et de les rendre plus prudens, vu qu'ici apparemment l'argent est plus cher que la vie.

21 août. — En plein lac Huron toute la journée. On ne voit que le ciel et l'eau et trois goëlands qui n'ont pas cessé de suivre le bateau et de pêcher dans son sillage. Sur notre gauche se dessine parfois à l'horizon une petite ligne verte : c'est la rive américaine.

J'ai fait connaissance avec trois jeunes et jolies *misses* qui habitent toutes trois la même ville, sont toutes trois protestantes, portent toutes trois le même nom de baptême, et sont toutes trois amies intimes. Je te les désignerai donc par rang d'âge.

La première Mary est un type de roman : des traits fins et réguliers, de beaux yeux bleus qui semblent vouloir deviner ce que l'on

pense, des cheveux blonds fins et soyeux, ondulés naturellement et retenus en un gros chignon qui retombe sur la nuque; sa taille est svelte sans débilité et ses membres délicats sans maigreur. Ses manières simples et gracieuses font d'elle une personne séduisante et distinguée. Elle est très patriote et parle du sud avec horreur. Sérieuse et instruite, elle sait le français, mais elle manque d'habitude pour le parler. J'ai entamé pourtant la conversation et même sans être présenté, ce qui est un peu osé en ce pays. La voyant plongée dans la lecture de *Consuelo*, je n'ai pas eu de peine à me faire pardonner mon impertinence, et quand elle a su mon nom, elle m'a traité en bon camarade. Il n'y a pas de fatuité à faire ici. Les jeunes personnes sont pleines de confiance; habituées à compter sur le respect qu'elles inspirent, elles n'ont rien que d'aimable et de naturel dans les manières. Je ne trouve rien à redire à cette absence de pruderie, préférable à la raideur de certaines petites bigotes de chez nous.

Elle m'a présenté à la seconde Mary, jeune fille de seize ans, petite, brune, au visage rond frais et rose; un petit nez fin tout drôlement relevé qui lui donne l'air espiègle, de grands yeux bleus, dont l'un cligne d'une façon piquante quand elle dit ou fait quelque malice enfantine. Elle ne demande qu'à jouer et rit de bon cœur en montrant des dents à faire crever de dépit tous les dentistes américains. Elle ne peut rester longtemps à la même place sans que les pieds lui démangent : aussi la trouve-t-on toujours sautant ou perchant sur les échelles du *steamboat*, ébouriffant à la brise ses deux grandes mèches de cheveux frisés qui se dressent sur son front comme deux cornes de gazelle.

Bien qu'un peu plus jeune, la troisième Mary est moins remuante : de grands yeux noirs très allongés, des sourcils arqués, des cheveux très bruns, un nez légèrement cambré, la bouche petite et se relevant un peu de côté lorsqu'elle sourit, une physionomie assez mystérieuse et tant soit peu espagnole. Elle est sérieuse, presque triste; elle lit, étudie et aligne des colonnes de chiffres qui, rien qu'à les regarder, me donnent la chair de poule. Elle ne quitte ce travail attrayant que pour regarder le lac un instant et se replonger dans ses problèmes.

Le père de Mary la mathématicienne sert de Mentor à ces trois demoiselles, mais je n'ai causé avec lui que ce soir. C'est un excellent homme, très aimable, et qui ressemble à un Portugais. Il a passé huit jours à Paris il y a vingt ans; il en parle avec complaisance et lit l'*Histoire de Napoléon*, par Norvins, traduite en anglais. C'est le premier Américain que je vois lire autre chose que son journal.

Nous quittons enfin le monotone lac Huron pour entrer dans un

dédale d'îlots couverts de verdure et de *wigwams* d'écorce plantés sur le rivage au milieu des pins. — Les Indiens! les Indiens! c'est le cri que j'entends aussitôt retentir de toutes parts : hommes et femmes se précipitent sur les galeries extérieures avec un élan de curiosité qui prouve combien la race primitive est devenue rare ou difficile à rencontrer. Des Indiens à demi nus courent en effet sur la rive en sautant et en nous faisant des gestes. D'autres, plus graves, ne bougent pas; ils ne semblent même pas voir notre maison flottante, bien que nous soyons assez près pour distinguer leurs traits aplatis et leur peau foncée. Ils me rappellent les Arabes qui, forcés de subir notre domination, cachent leur colère sous l'apparence du mépris. Un canot d'écorce passe, portant une femme maigre roulée dans sa couverture et deux pagaïeurs vêtus de chemises de coton jaune. Ils sont coiffés de chapeaux de paille d'où s'échappent de longues tresses de cheveux noirs.

« Pauvres Indiens! pauvres gens! dit l'aînée des Maries, ils sont bien à plaindre! Ces hommes-là sont de noble race et nullement méprisables. Ce sont les premiers occupans du pays. Nous avons toujours trouvé en eux de francs ennemis ou des amis sincères. Quand ils scalpaient les nôtres, c'était leur droit, ils défendaient leur sol. Au lieu de chercher à les civiliser, à leur donner des principes religieux, on n'a porté chez eux que la démoralisation, les vices et les maladies. Les commerçans mettent leur amour-propre à les tromper : on échange par exemple un paquet de fourrures d'une valeur de vingt dollars contre une bouteille de vhisky qui ne vaut pas un quart de dollar. Aussi deviennent-ils craintifs et soupçonneux. Nos marchands se plaignent de ne pouvoir plus tant les attraper et de voir qu'ils commencent à débattre leurs intérêts. Ils ne sont pourtant pas méchans, c'est certain. Leur anthropophagie est un conte de nourrices et de missionnaires catholiques. Bien des blancs qui vont vivre avec eux au milieu des forêts y sont plus en sûreté qu'à New-York. Nous les plaignons, nous autres femmes! nous regardons leur extinction comme un crime, et nous sentons qu'ils emportent avec eux au fond des déserts toute la poésie de l'Amérique. Quand il n'y en aura plus un seul, nous en parlerons comme de héros fabuleux dont rien parmi nous ne donnera plus l'idée. »

A six heures du soir, à Saut-Sainte-Marie, pendant que le *North-Star* entre dans l'écluse qui longe les rapides, nous avons tout le temps de descendre à terre et d'aller jusqu'à la petite île où quelques familles d'Indiens Chippeways ont établi des huttes au milieu des rochers et des aunes. Ils vivent et trafiquent de poissons, qui foisonnent autour des rapides. Un vieux Chippeway, assis au seuil de son wigwam, fabrique un panier d'osier. Sa peau est brun foncé, son nez d'une courbure exagérée; les lèvres ne sont pas épaisses;

les yeux sont petits et très écartés, les pommettes et le menton proéminens. Sa chevelure, très noire, malgré les rides qui dénotent un homme de soixante ans, est retenue dans une loque roulée en turban, surmontée d'un vieux chapeau de paille informe. Sa fille ou sa petite-fille est à côté de lui. Elle tortille des bouts de fil de fer en forme d'hameçon. Elle paraît avoir seize ans, elle est maigre, petite, la peau d'un brun légèrement olivâtre; de petits yeux taillés au couteau et à fleur de tête, les pommettes saillantes, le nez très petit, la bouche grande, mais les lèvres minces. Elle n'est nullement jolie dans sa robe étroite et collante, ornée de franges. Un Américain s'approche d'elle et lui parle, elle s'enfuit dans un groupe d'autres *squaws*, dont quelques-unes reculent et se cachent à mesure que les voyageurs avancent. Elles finissent par se sauver et s'enfermer dans leurs wigwams. Deux ou trois jeunes Indiens moins farouches, demi-bourgeois, demi-sauvages dans leur costume, causent avec les visages pâles et leur vendent du poisson frais.

Je m'approche du vieux Chippeway qui nattait son panier, et alors, sans lever les yeux : — Êtes-vous aussi un Français du vieux pays, vous?

— Comment! vous parlez français?

— Un petit brin. J'ai appris ça quasiment de naissance.

Je ne m'attendais guère à retrouver ici le parler de nos vieux paysans du Berry, et je demeurai tout ébahi. Je crus d'abord que c'était un métis, comme celui que M. de Tocqueville rencontra en 1831 au fond de la baie de Saginaw, sur le lac Huron, à une centaine de lieues d'ici, vers le sud, et qui lui parla bas-normand en le prenant sur sa pirogue; mais celui que j'avais sous les yeux est un véritable Indien, et c'est précisément des métis de Canadiens et d'Indiennes, dits *bois-brûlés*, que ce groupe de Chippeways a appris notre langue. Peut-être ceux qui la parlent sont-ils nombreux dans ces tribus du littoral des grands lacs à cause de leurs rapports plus fréquens avec les métis qu'avec les Américains et les Anglais. Ce qu'ils savent de français ne va pas très loin, mais ils ont, à s'y méprendre, la prononciation et l'accent de terroir de nos gens de campagne.

Chose plus frappante encore, ce vieux sauvage, qui appelait la France le *vieux pays*, selon l'usage des Canadiens civilisés, semblait avoir quelque chose de la réserve à la fois discrète et curieuse de nos paysans quand ils veulent vous faire parler sans avoir à vous répondre. « Oh! moi, disait-il, j'en sais pas ben long, mais vous? J'ai été pris de jeunesse, et vous? » Pressé de questions, il répond enfin : « Moi, je suis né natif sur la rive du Canada; mais je parle *pa* encore comme un *bois-brûlé*. *Y en a ben tré ben que demeuront par cheux nous.* »

Quelques-uns de nous essaient de l'interroger; mais il n'ose plus répondre, ou il ne comprend plus. Je répète les mêmes questions en berrichon; il comprend très bien, mais il manque de mots ou d'idées, et retombe dans son travail avec une insouciance feinte ou réelle. C'est au reste conforme à la dignité indienne, qui s'oppose à l'expansion, et je me suis souvenu ici de ce qui t'avait frappée à Paris quand nous questionnions les Ioways de M. Catlin. Nous trouvions un rapport extraordinaire entre leur manière de *dire sans vouloir dire* et celle de nos Berrichons.

Le prince et Ferri entrent dans une pirogue, et, conduits par deux Indiens qui rament avec force et adresse au milieu des cascades bouillonnantes sur les grosses roches, ils remontent les rapides et font le tour de l'île. Ils en reviennent très mouillés, parce que, quoique très profondément assis et presque enfoui jusqu'aux yeux dans ces canots, on y est gagné par les embruns qui y pénètrent en pluie continue.

On remonte à bord, et après le thé le bal recommence de plus belle ce soir sur le Lac-Supérieur. Le temps, c'est-à-dire le climat, s'est beaucoup rafraîchi.

Lac-Supérieur, 22 août.

Le lac a été agité cette nuit, et notre grosse maison à vapeur s'est donné des airs penchés. Ces vagues peu méchantes ont cependant affecté le moral de nos jeunes voyageuses. Ce matin, le *North-Star* dépose sur le quai de Marquette tous ses touristes américains, qui s'empressent de s'extasier devant quelques maisons de bois, sous prétexte que ce sera peut-être un jour une grande ville. Ils disent cela de tous les endroits où trois maisons se regardent en bâillant au bord de l'eau; mais ils en ont vu naître tant d'autres qui ne se présentaient pas mieux qu'on n'a pas le droit de faire trop l'incrédule.

En attendant qu'une locomotive soit prête pour emmener toute la caravane aux mines de fer, à environ dix lieues de là, je me promène dans une ex-forêt de pins coupée à ras de terre, où, dans le terrain sablonneux, poussent des renouées, des centaurées et des immortelles blanches. Des criquets jaunes s'envolent sous les pieds en faisant entendre un petit grésillement singulier. Je trouve des quantités de buprestes (*chalcophora Virginiensis*) qui sortent des racines des sapins brûlés.

La locomotive est prête; mais il n'y a qu'un wagon convenable pour les dames; moyennant des planches de sapin posées en travers des tombereaux à minerai, tout le monde trouve place, et, par un beau soleil qui réchauffe un peu le fond de l'air froid et sec, la

vapeur nous emporte dans la forêt, encore intacte de chaque côté de la voie. Nous nous arrêtons à la fonderie, où des ouvriers coulent des rails. Ceci ressemble à toutes les fonderies du monde; mais, après avoir suivi un sentier pavé de cailloux en fer et frayé à coups de hache au milieu d'arbres magnifiques, nous arrivons sur un chemin littéralement taillé en plein métal. Je n'avais jamais rien vu de pareil : une montagne de fer qui sort sa grosse échine luisante et nous renvoie dans les yeux un grand *pétard* de soleil. Ces masses ressemblent à de gigantesques bouillonnemens brusquement refroidis. Quel minerai en comparaison de celui que l'on trouve sous forme de grappes de raisin dans nos champs du Berri! Figure-toi chacune de ces grappes aussi grosse que la butte Montmartre, et tu auras idée de ce qu'on appelle ici un gisement. Des arbousiers *proccra*, des framboisiers sauvages couverts de fruits, des thuyas très peu élevés, des chrysanthèmes, des épilobes à fleurs purpurines, des touffes d'immortelles blanches et de solidaginées, voilà ce qui domine sous les chênes, les érables et les pins qui entourent ces montagnes de fer. De ces hauteurs, la vue s'étend sur un océan de verdure, qui a ses tourmentes et ses ouragans, dont le passage est marqué par les arbres jetés, brisés et renversés les uns sur les autres.

Un monsieur d'une soixantaine d'années, qualifié de docteur, a proposé de nous faire voir tout près de là, sur la rivière Noquet, un village de castors; mais il est déjà tard, il faut revenir au bateau. J'aurais bien voulu voir ces intéressans rongeurs; mais le prince me console en me disant que nous en verrons tant et plus sur le Mississipi. Le susdit docteur, médecin ou non, est un savant qui acheta, il y a une dizaine d'années, un lopin de forêt. Il y bâtit une maisonnette, et vint là aux époques des vacances pour chasser et collectionner des oiseaux. Un beau jour, il se demanda pourquoi, chérissant la solitude, il n'abandonnerait pas la civilisation, et en raison de cette logique américaine qui met toujours bout à bout projet et exécution, le voilà définitivement établi tout seul au fond des forêts vierges, où il se trouve le plus heureux du monde. En me racontant son histoire, on me dit que ces trappeurs de la science ne sont pas extrêmement rares. Ces pays encore à demi sauvages, aussitôt que la sécurité s'y établit, ont pour les amans de la nature des attraits que je comprends fort bien. On y devient habile à simplifier l'existence, et, avec la suppression de beaucoup de besoins factices, on conquiert beaucoup de temps pour l'étude; celui qu'on emploie à chasser pour se procurer la nourriture, loin d'être perdu, est gagné pour les recherches. On n'est pas élégant dans sa mise, il est vrai; mais à voir avec quelle aisance ce digne homme

porte son habit noir râpé et son chapeau de cérémonie roussi par le soleil, je constate qu'on devient parfaitement indifférent à ces misères.

Je ramasse pour toi quelques échantillons métalliques (schiste calcaire ferrugineux, fer oolithique et fer oligiste d'une rare beauté). Nous nous rembarquons, et à la nuit tombante nous entrons dans la baie de Portage, formée par la presqu'île des mines du Lac-Supérieur, grand bec qui s'avance dans cette mer d'eau douce, et qui est sillonné de *fiords* très favorables à l'exploitation. Notre gros *steamboat*, qui a sans doute des passagers ou des marchandises à échanger dans les terres, s'engage résolûment dans les étroits méandres, remorqué par un tout petit vapeur qui fait jaillir, comme d'un tuyau de pipe, une colonnette d'étincelles retombant en fine pluie de feu. La lune sort du beau milieu du lac, et en face de nous, au-dessus des hauts sapins, dont les hampes dénudées se dressent comme de grandes piques à la pointe des rochers, une aurore boréale lance de longues flammèches blanchâtres dans le ciel noir. Elle forme ensuite un grand demi-cercle qui s'éclaire et s'éteint par saccades comme les pulsations d'un cœur gigantesque. Pendant dix minutes, elle a changé cinq ou six fois de forme, en s'affaiblissant à chaque transformation ; puis tout s'éteint.

23 août. — Nous naviguons, et il fait froid. Sortis sans encombre des goulets de la presqu'île, nous reprenons le lac, nous doublons l'île Manitou et nous arrivons d'assez bonne heure à Copper-Harbour, où nous stoppons pour reprendre bientôt notre navigation côtière, et stopper de nouveau à Eagle-Harbour, à la pointe de la presqu'île. Le prince y trouve l'ingénieur des mines, qui l'emmène dans un *stage*, — espèce de char à bancs, — aux mines de cuivre de Cleaf. Les passagers ont le temps de débarquer pendant les trois heures de *stoppage*. Les dames en profitent pour folâtrer en canot et courir sur la rive en riant et en faisant des bouquets. Les hommes s'occupent d'une façon très caractéristique à ramasser des cailloux, espérant toujours et partout découvrir une mine d'or. Presque tous savent un peu de métallurgie, et leur jouissance de naturaliste est là tout entière. — Moi, j'irais bien faire l'aimable auprès des *Maries*, mais elles sont trois, et je ne sais pas encore laquelle me plaît le mieux. Et puis, si je perds mes trois heures, quand est-ce que je regarderai le pays? Il est plus que probable que je n'y reviendrai pas tous les huit jours, au Lac-Supérieur! C'est un peu loin de chez nous, et tu ne pourrais pas me dire ici : « Va donc demain au bout du pré voir si les hépiales sont écloses. » Il s'agit de voir ce qui pousse et ce qui vole sur ces terres lointaines; au diable le sentiment, et en avant dans la forêt!

Sous les aunes et les érables à sucre, je m'aventure dans un sentier frayé par les mineurs. Ces intérieurs de forêts sont charmans. La journée est belle, et, tout en pensant aux trois Maries, je pense aussi au vieux docteur de Marquette avec son habit râpé et son long tuyau de poêle en castor déplumé. Heureux homme! rien ne te distrait, toi! Et au bout d'un quart d'heure me voilà absorbé aussi, car les cicindèles courent rapidement au soleil sur le sable, et il s'agit de les attraper. Je m'empare de *tortuosa* et de *unipunctata*, d'une jolie tettigonide (*octolineata*), — les vanesses *Cardui* et *Antiopa* toutes pareilles aux nôtres, — puis de quelques staphylins (*villosus*).

Mais voici un autre insecte que je ne me charge pas d'emporter; c'est un énorme cochon gras couché au beau milieu de la bruyère et mort. Que faisait là, en pleine forêt inhabitée, ce quadrupède au ventre dodu et frais, avec sa tête seule grillée à point, et sentant fort bon? Si j'avais eu de l'appétit et de la moutarde, j'aurais profité de l'occasion. Seul, un gros corbeau, perché sur la cime d'un arbre mort, croassait d'un ton féroce, jaloux peut-être de me voir là, ou attendant avec impatience que ce régal fût un peu faisandé.

On se rembarque, on reprend le prince à Eagle-Rivers, sur la côte ouest de la presqu'île, et on vogue de plus belle en recommençant le bal. Les trois Maries dansent fort joliment et s'en donnent à cœur joie, même la mathématicienne; mais ces contredanses sautées sont embrouillées de figures incompréhensibles. Je m'abstiens en me remémorant cette grande leçon de Sancho Pança à son maître : « Il ne faut faire devant le monde que ce que l'on fait fort bien. »

24 août. — Nous voici, après avoir traversé trois cent vingt-cinq lieues de lacs, à Bayfield, *nec plus ultra* de notre gros bateau. Nous devons le quitter ici pour prendre des *stages* qui nous mèneront à Superior-City et Fond-du-Lac, où nous remonterons, en canot d'écorce, la rivière Saint-Louis. Nous traverserons les forêts jusqu'aū Lac-de-Sable, après quoi nous prendrons le Haut-Mississipi pour le descendre jusqu'à Lacrosse, Dubuque et Saint-Louis. Il faut nous munir de mocassins, de jambières de peau, de couvertures, de tentes, de vivres, ou tout au moins de fusils pour nous en procurer; il nous faut des guides, des porteurs, car nous coucherons dans les bois, et nous aurons des *portages*, c'est-à-dire des espaces à franchir avec nos pirogues sur le dos. Ragon est déjà désigné pour fortifier nos campemens, M. Mercier pour porter des paroles de paix aux sauvages, Bonfils pour diriger la navigation, Ferri pour orienter scientifiquement la marche, et moi pour faire la soupe.

Je ferais bien, en ma qualité de futur officier de bouche, de m'ap-

provisionner de beurre et de biscuit. Je rêve déjà un potage à la tortue dont on se lèchera les doigts. Pourvu qu'il y ait des tortues! La campagne promet d'être gaie, mais pénible, surtout si nous couchons dans les marais par le froid qu'il fait. Nous rapporterons des impressions mêlées de rhumatismes. N'importe, c'est si bon d'aller devant soi! On se met en quête de voitures, ce qui n'est pas facile. Enfin en voici une, pas suspendue et peu couverte. — Il en faut deux. — Il n'y en a pas d'autre. — Et des chevaux? — En voici un. — Un, ce n'est guère; mais en trouvera-t-on au moins un autre en route? — Ce n'est pas probable. — Y a-t-il quelque maison d'ici à Superior-City? — Non. — Y a-t-il ici quelque magasin où nous puissions nous approvisionner de couvertures et de tentes? — Non. — En ce cas, l'expédition devient impossible. Nous rattraperons le Mississipi en passant par le lac Michigan et Milwaukee; nous reprenons donc nos cabines sur le *North-Star*.

Mais quels sont ces êtres aux cheveux noirs et nattés, ou pendant en mèches sur les épaules, enveloppés et serrés comme des momies dans leurs couvertures de laine? Les uns couchés sur les planches de l'embarcadère, les autres debout par groupes, regardent avec stupidité ou indifférence notre hôtellerie flottante; puis, comme s'ils se disaient : J'ai assez vu, ils tournent les talons et regagnent lentement leurs wigwams, dont les toits se montrent derrière un pli de terrain. Les femmes portent des enfans maintenus sur leur dos dans un pli de la couverture. Elles se lèvent, marchent et s'assoient fort adroitement, sans laisser tomber le *papous*. Toutes fument dans un petit *brûle-gueule* peu élégant. Des enfans de sept à huit ans s'exercent au tir de l'arc sur une vieille pirogue, devenue le but de leur adresse. Nous sommes en plein *pays sauvage*, dans la tribu des Chippeways, revenue triomphante, il y a deux mois à peine, d'une expédition contre les Sioux, dont les chevelures pendent maintenant comme trophées dans la tente des chefs.

J'accompagne les trois Maries, j'offre mon bras à Mary la turbulente, sans savoir que cela n'est permis qu'entre fiancés. Elle accepte sans me rappeler à l'ordre, et probablement sans y songer, et nous voilà courant vers le village indien, grimpant sur les talus, riant, cueillant des fleurs au milieu des rues, ce qui doit te faire présumer que Bayfield ne ressemble pas précisément à la Canebière de Marseille. Nous arrivons devant une grande case en planches. Un guerrier, le visage tellement barbouillé de rouge et de noir, qu'on ne peut distinguer ni ses traits, ni la couleur de sa peau, ni sa physionomie, se tient debout à la porte. De longues tresses noires s'échappent de sa coiffure en fourrure, ornée d'une

plume brisée et posée en biais sur le front. Drapé dans une guenille de laine fauve, il ne laisse voir de son costume que ses jambières de drap rouge qui recouvrent comme des guêtres le dessus des mocassins. Il est petit, mal bâti, mais campé fièrement sur un vieux fusil à pierre. Nous entrons dans la case en planches, toute nue. Les chefs indiens, assis en rang sur des bancs adossés au mur, fument gravement tous dans la même pipe, à tour de rôle. Ils sont vieux, et ont tous des traits exagérés : peau foncée, yeux petits, pommettes saillantes, bouche grande, mâchoire fortement accusée. L'un d'eux, le grand chef sans doute, coiffé d'un haut bonnet pointu emplumé et enrubanné, la poitrine ornée de colliers de *wampun*, enfoui dans une peau de bison, se lève à l'arrivée de chaque voyageur, lui offre une poignée de main et le calumet de la paix, déjà sucé par vingt peaux-rouges. Les autres, immobiles, solennels, plus ou moins vêtus et ornés de colifichets, semblent très flattés de la curiosité indiscrète des Américains. Évidemment ils posent devant nous. Ils ont vu arriver le bateau de bien loin, ils ont mis leurs peintures de cérémonie, et ils étaient prêts pour notre visite.

Des cris bizarres, aigus et retentissans partent du côté des wigwams. Est-ce une attaque des Indiens? Non, c'est une réception amicale. Ils approchent, musique en tête, — vraie musique sauvage. — L'un frappe à coups de poing sur une peau tendue autour d'un cercle de bois, l'autre remue une calebasse pleine de cailloux, un troisième tambourine avec le manche d'un couteau sur le fond d'une casserole fêlée. Les guerriers, au nombre de huit ou dix, demi-nus ou vêtus d'une mauvaise chemise qu'ils jettent en courant pour être plus libres de mouvemens, la tête ornée de plumes ébouriffées et fanées, le visage tatoué de peintures rouges, — symbole de paix, — tous armés de bâtons ou de tomawaks en bois, sautent comme des kanguroos et poussent des cris d'aigle. Les femmes, les enfans, les vieillards, suivent cette bande d'enragés, dont presque tous ont des cicatrices profondes sur la poitrine et dans les reins. J'ai vu là des traces de ces blessures effroyables dont parle John Tanner dans ses mémoires, blessures dont nous autres blancs serions morts deux fois pour une. La procession s'arrête, fait cercle, et la danse commence. Musiciens et guerriers, s'accompagnant de ce cri particulier appelé *woop*, le corps penché en avant, les bras ballans, se regardent dans les yeux, sautent sur place, et s'excitent en frappant sans relâche la terre avec leurs talons. Un nouveau danseur vient rompre la monotonie de cet exercice. C'est un grand diable à tous crins, ornés d'une plume et d'un long ruban bleu fané. Ses tresses dénouées et flottant au vent, ses yeux pochés de noir, ses grandes jambes nues, son profil en bec d'oiseau, l'orne-

ment de plumes retroussé sur son croupion comme une queue de coq, ses cris de paon, ses sauts de volaille effarouchée, font de lui un oiseau fantastique. Les danseurs s'animent, se rangent autour de lui : alors casserole de tinter, gourde de sonner, talons de frapper; ce n'est plus qu'un hurlement de bêtes farouches, c'est l'apogée de l'épilepsie. C'est grotesque et terrible tout à la fois. Puis, sans transition, brusquement, tous s'arrêtent. Un des guerriers emplumés, portant sur l'épaule, comme Minerve son égide, une peau de daim fauve tacheté de blanc, le visage inondé de peintures délayées par la sueur, s'avance près des visages pâles, et reçoit au fond du tambourin-casserole, devenu sébile, une collecte de dollars et de menue monnaie; puis tous ces énergumènes nous tournent le dos sans remercîmens serviles, et d'un pas mesuré se retirent majestueusement vers leurs wigwams.

Un vieux Chippeway, maigre, en haillons, courbé en deux, se soutenant d'un gros bâton, s'avance vers le bateau en dessinant des zigzags sur la jetée. Il est idiot ou ivre, fort laid et très dégoûtant à coup sûr. Il trébuche et tombe, personne n'y prend garde. Une charrette arrive et va l'écraser, personne ne l'aide à se relever. On lui crie gare comme s'il comprenait. Il se lève par un effort désespéré, aux grands éclats de rire des ouvriers occupés à charger notre bois de chauffage, et, comme un aveugle, il entre dans le bateau, et tombe comme une loque près de la machine. Un employé le remet sur ses pieds et le jette dehors comme une ordure. Ce malheureux abruti est une victime de l'eau de feu.

Nous repartons, c'est-à-dire nous revenons sur nos pas, et au lieu de coucher ce soir dans les marais au milieu des ours gris, je me prélasse dans ma cabine et dans mon large lit de bord, ne regrettant pas trop les aventures rêvées, car nous n'étions vraiment pas *outillés* pour les affronter.

25 août. — Ce matin, à Ontonagon, un chef indien et ses filles montent à bord. Ce chef porte une redingote et un pantalon noir à dessous de pied. Son chapeau noir et sa cravate blanche font ressortir sa bonne grosse figure brune sans barbe; ses cheveux, d'un noir de jais, sont taillés très convenablement. Il est mieux mis et plus propre que les trois quarts des Américains qui voyagent avec nous. On le prendrait pour un pasteur protestant. Ses filles sont d'un ton rougeâtre. Jusqu'à présent, je n'avais vu, en fait de peaux-rouges, que des peaux bronzées ou olivâtres. Elles portent des robes de toile de coton blanc et rose à volans malgré le froid qu'il fait, et sont coiffées de petits chapeaux ronds en paille marron à bords rabattus, mode anglaise qui fait ressembler les femmes à des carafes coiffées d'entonnoirs. Une troisième Indienne, une servante probablement, en costume demi-indien, demi-américain, porte sur le

flanc, passé en bandoulière comme un sabre, un enfant ficelé comme un saucisson sur une planchette à dossier. Elle pose tout debout contre le piano ce berceau orné de perles et de colifichets où le *papous*, serré et maintenu dans ses bandelettes, montre sa petite tête jaune, qu'éclairent deux petits yeux noirs déjà perçans comme des flèches.

Le *steamboat* s'arrête à Portage pour faire un chargement de cuivre. Je descends me promener sans perdre de vue le bateau à vapeur, ne me souciant guère de prendre racine ici. Il y fait trop froid, et l'aspect de la ville manque de séduction : quelques maisons de bois peintes en jaune sur une petite place où les rochers de quartz et de calcaire noir percent le terrain également jaune. Les eaux du *fiord* sont colorées aussi en jaune par le cuivre, véritable ossature de cette partie du Lac-Supérieur. Le rivage escarpé, couvert de mélèzes et de pins, rend le pays sombre et triste. Je cherche des fleurs et des insectes, je ne trouve que des verges d'or et un papillon (la coliade *Cæsonia*) qui, pour changer, est jaune. La localité semble vouée à cette couleur.

Aujourd'hui dimanche, nos compagnes de voyage ont passé la journée à lire la Bible. Aucune n'a travaillé à quoi que ce soit et n'a même posé le pied hors du bateau. Ce soir, on ne danse pas, bien entendu. Hommes et femmes sont réunis autour du piano et chantent des psaumes, après quoi des groupes se forment, on relit la Bible, on la commente tout bas, ou l'on chuchote dans les petits coins, mais en tout bien tout honneur. L'Américain est si respectueux avec le beau sexe qu'on le croirait timide ou glacé. En revanche, les jeunes filles *dévisagent* le sexe laid *à pleins yeux*, et ceci ne prouve pas toujours effronterie ou passion. Ce sont des airs de souveraines vis-à-vis de leurs sujets. Elles trouvent nos yeux d'Europe un peu hardis, mais les leurs ne se baissent jamais. On dit qu'en amour elles font toutes les avances, et on le dit en proclamant que c'est leur droit. C'est à elles d'employer la liberté dont elles jouissent à faire la conquête d'un mari. C'est à l'homme qui ne peut ou ne veut pas épouser de se tenir sur ses gardes. Ces mœurs ne sont pas exclusivement celles des États-Unis, car je les ai vues chez nos protestans languedociens. Ici comme là, c'est la même hardiesse confiante de la part des jeunes filles et la même réserve prudente chez les garçons. Les mœurs protestantes valent donc mieux que les mœurs catholiques, il faut le reconnaître. Quand un homme se décide à se laisser faire la cour, il ne peut sans déshonneur se retirer, et la jeune fille qui risque le tout pour le tout est bien rarement abandonnée; mais, comme il faut voir les deux faces de la question, il me semble que l'amour est un peu mis de côté en cette affaire du mariage. L'homme y court tant de risques qu'il

s'abstient du sentiment jusqu'à ce que ses sens parlent et le décident à céder aux séductions de la demoiselle en quête d'un époux. De son côté, la demoiselle n'a peut-être pas le cœur bien vierge après les tentatives de coquetterie qui lui ont été permises envers tous les hommes qu'elle a rencontrés. Ceci nous semble, à nous autres Européens, assez peu délicat. Est-ce parce que nous sommes corrompus que nous tenons tant aux charmes de la décence? Je n'en sais rien. Ici les femmes mariées sont fidèles et sages, cela est certain, et les hommes ne cherchent pas à les détourner du devoir, très bonne note à prendre sur leur compte, car ils sont logiques : en imposant la vertu, ils se gardent bien de l'ébranler. Ils sont chastes en ce sens qu'ils fuient également l'adultère et la débauche. Et tout cela pourtant manque de pudeur, car, aussitôt fiancés ou mariés, les époux prennent entre eux, à la vue de tous les passans et sous les yeux mêmes des autres jeunes gens des deux sexes, des libertés de l'autre monde, c'est le cas de le dire.

Miss Mary n° 1 est une personne qui, par sa distinction, ferait exception en tout pays. Elle est pourtant, elle aussi, un type américain, car elle est positive dans ses idées les plus généreuses, et ne donne dans aucune exagération de touriste. Elle prend des notes, elle examine et observe. C'est nous, Français, qui la frappons peut-être le plus dans ce voyage, et nous lui paraissons plus curieux à analyser que les Indiens du désert. Son examen est bienveillant, car elle ne craint pas de m'en faire part. Notre *principal voyageur* l'occupe et l'étonne particulièrement. Elle lui trouve l'air bon, et ne comprend pas qu'il soit tout pareil de manières et de vêtemens aux autres hommes. Elle me dit qu'elle s'était fait de fausses idées sur nos mœurs, et qu'elle ne s'attendait pas à voir en pareille circonstance un personnage non courtisé par son entourage; elle ajoute que nous avons l'air de l'aimer réellement et de nous aimer les uns les autres; enfin elle m'avoue que nous sommes plus aimables que la plupart des Américains, parce que nous sommes prévenans avec les femmes et obligeans entre nous. Cela est dit sans aucune espèce d'arrière-pensée et sans qu'elle abandonne en elle-même aucun point de sa fierté patriotique. Pour elle, l'Américain est certes le plus grand peuple de l'univers; mais elle admet qu'il pourrait modifier et améliorer quelque chose dans sa manière d'être. Elle ne comprend pas d'autre société que la société républicaine; pourtant elle me charge d'obtenir un autographe en apprenant que notre personnage est de son avis sur l'excellence des institutions démocratiques.

Mary la turbulente a des étonnemens bien plus naïfs. Elle remarque que nous sommes tous d'assez grande taille, et me demande comment cela se fait; elle était persuadée que tous les

Français dépassaient à peine la taille de Tom Pouce; elle a du reste l'abandon d'un enfant de six ans; elle dessine très sérieusement nos portraits de la façon la plus comique. Nous sommes jolis à ses yeux, si c'est ainsi qu'elle nous voit!

Mais en dehors des trois Maries il y a d'autres types fort curieux et plus tranchés. Une jeune fille mise sans goût, en robe vert pomme et châle jaune, âgée de dix-sept ans, médiocrement jolie, coiffée de cheveux blonds plantés si bas qu'elle n'a pas de front, s'acharne à l'un de nous, à qui elle a demandé un dessin, et qui n'a pas cru pouvoir le lui refuser sans impolitesse. Dès lors elle le regarde comme sa chose et le poursuit d'une jalousie si féroce, qu'il est forcé de la menacer en riant de la pointe de son canif pour se soustraire aux terribles attaques d'une épingle à cheveux plantée traîtreusement à plusieurs reprises dans ses reins. Il monte sur le toit en plate-forme du bateau pour lui échapper; elle l'y poursuit et lui débite en anglais un discours énergique, auquel il ne comprend pas un traître mot. Que faire? S'en aller encore; bien, mais elle le suit, et, comme il fait nuit et que l'échelle de descente est étroite et difficile, notre infortuné compatriote, enchaîné aux lois de la courtoisie, se retourne pour lui offrir la main. Elle saisit cette main et la presse dans les siennes et sur son cœur avec une désespérante effusion de reconnaissance. Pendant deux jours, cette jeune *Yankee*, bien plus sauvage qu'une Indienne, a persécuté ainsi le malheureux passager, et, forcée de le quitter à l'une des stations, elle lui a dit *au revoir* d'un ton tragique qui équivalait à un serment de vengeance.

Une autre, à peine âgée de douze ans, enfant pleine d'innocence à coup sûr, mais déjà stylée à la pourchasse de l'épouseur, prend quelqu'un de notre *party* en affection. Il lui demande avec un enjouement tout paternel si elle veut bien de lui pour mari. Elle accepte vite en disant : — Je suis trop jeune à présent, mais j'accepte pour plus tard.

— Oui, quand je reviendrai!

— Très bien, quand vous reviendrez; mais il me faut un gage.

— Un gage?

— Oui, donnez-moi votre anneau et prenez le mien, je n'ai pas envie d'être trompée.

Tu penses bien qu'il n'a pas consenti à cet échange, et qu'il a pris note de ce trait de mœurs.

26 août. — A Saut-Sainte-Marie, le capitaine du *North-Star* se dérange un peu de sa route pour nous déposer dans l'île de Mackinaw, où nous devons trouver demain matin un autre bateau pour Milwaukee.

On fait ses adieux aux aimables compagnons de route. Je peux

dire qu'après ces huit jours d'intimité dans le phalanstère nautique, nous n'avons eu qu'à nous louer d'eux. Je ne sais si je me retrouverai dans d'aussi bonnes conditions pour juger *american people*, et il serait plaisant de n'avoir pu faire véritablement connaissance avec lui qu'au beau milieu des eaux, à la limite du désert. Ceci du reste le peint bien dans son esprit explorateur, ce peuple à la fois aventureux et positif. Ces voyageurs étaient là pour la plupart en partie de plaisir, et, pour eux comme pour nous, tout le plaisir a consisté à se dire qu'on allait très vite et très loin dans un pays perdu et tout nouveau en tant que pays praticable. Au moins nous autres Français, nous avions un but, qui était de pénétrer dans le désert par Bayfield. Les Américains n'en avaient pas d'autre que celui de respirer le grand air des lacs et de pouvoir se dire : « J'ai été aussi loin qu'on peut aller sans rien changer à mes habitudes. Là où naguère l'Indien seul osait se risquer sur sa pirogue d'un point à l'autre du rivage, j'ai tout franchi dans ma maison flottante, dormant dans mon lit, mangeant à mes heures, faisant de la musique, chantant mes psaumes le dimanche et dansant le long de la semaine. Je suis roi dans le désert sans cesser d'être plébéien dans ma famille, et ce monde sauvage que j'ai aperçu dans l'immensité des horizons incultes, j'irai de même le parcourir, les mains dans mes poches, dans quelques années d'ici. »

Ce contentement intérieur de la conquête est peut-être la grande source d'aménité de la société américaine. Cette aménité n'est pas l'amabilité française, ni l'ancienne grâce obséquieuse des Italiens : c'est quelque chose de plus sérieux et de moins sympathique; on en serait fort touché, si au fond on n'y sentait une bonne part d'indifférence qui peut se résumer ainsi : « Soyez les bienvenus, usez de tout, et s'il vous manque quelque chose, faites comme vous pourrez, ça ne nous regarde pas. »

Je fais mes adieux aux trois Maries; mais comme nous repasserons par Cleveland, on se dit : *Au revoir*. Pour ma part, j'éprouve beaucoup de regret de quitter ces charmantes filles. J'aurais bien été amoureux de chacune d'elles, si je ne les avais pas rencontrées toutes les trois ensemble. Je n'ai trouvé l'occasion de me méfier ni de la belle raisonneuse, ni des deux aimables enfans ses compagnes. Si plus tard celles-ci deviennent calculatrices à leur tour, je n'en saurai rien. Je les vois ornées de la candeur insouciante qui convient à leur bel âge, et je les quitte comme ces fleurs du désert que je ne verrai pas défleurir.

MAURICE SAND.

LA

RÉFORME FINANCIÈRE

Il y a un an, à pareille époque, j'examinais dans la *Revue* la situation des finances de l'empire (1), et je disais : « Le décret du 24 novembre 1860, qu'un commentaire officiel invite à considérer *comme la préparation au développement de libertés plus étendues*, a peu fait pour accroître les attributions du corps législatif dans le vote des lois et dans le règlement des budgets. Ce décret est-il destiné à inaugurer une ère nouvelle? C'est ce que nous dira l'avenir. » Les lettres impériales du 12 novembre 1861 sont venues marquer un nouveau progrès dans cette marche lente vers le perfectionnement de nos institutions. On sait quelle influence le décret du 24 novembre 1860 a pu exercer sur la politique générale du gouvernement; on n'avait pas besoin de lire le mémoire de M. Fould pour savoir que ce décret n'avait pu arrêter l'augmentation des dépenses. Quand le mémoire parut, l'exposé de la situation financière fut, pour les personnes au courant des affaires, bien plus un aveu qu'une révélation. Malgré de nombreuses dénégations, les discours prononcés devant le corps législatif, les rapports des commissions, l'examen des budgets et des comptes, avaient donné l'éveil sur l'état des finances. Cette partie du public, la plus nombreuse il est vrai, qui ne donne à ses intérêts les plus essentiels qu'une attention distraite éprouva seule un pénible sentiment de surprise. C'est pour ce pu-

(1) *Revue des Deux Mondes* du 1er février 1860.

blic qu'il est bon d'écrire, car les avertissemens arrivent un peu tard à qui ne les attend que des faits accomplis. Je viens donc examiner la portée des nouvelles mesures de législation financière adoptées pour prévenir le mal futur et les moyens proposés pour remédier au mal passé. Je le ferai, quant aux premières, avec la ferme volonté de ne m'écarter en rien du respect que commande le caractère qui leur est désormais imprimé; mais exposer avec convenance une opinion consciencieuse sur un sujet si intéressant pour la nation tout entière, c'est un droit qui appartient à tous. Lorsque les pouvoirs se décident à faire des concessions, que ces concessions soient dictées par la nécessité ou inspirées par la prévoyance, les oppositions se trouvent placées entre deux écueils : elles ont à redouter également de se laisser prendre aux apparences en se déclarant trop aisément satisfaites, ou de faire douter de leur sincérité en se montrant trop exigeantes. Je n'hésite pas à dire que de ces deux écueils ce n'est pas le dernier qui me paraît le moins dangereux, et je m'en garderai soigneusement.

Les circonstances qui ont précédé et préparé le vote du sénatus-consulte du 31 décembre donnent à cet acte une importance supérieure encore à celle qu'il puise en lui-même. Le décret du 24 novembre 1860 était l'œuvre du souverain seul. Si une influence quelconque avait pu s'exercer, cette influence n'avait pas été déclarée hautement, et l'on a été d'autant plus fondé depuis lors à croire à une inspiration toute personnelle du chef de l'état que la pensée première du décret a paru plus restreinte qu'étendue dans ses effets par ceux qui ont été chargés de l'appliquer. En novembre 1861 au contraire, et pour la première fois sous le régime actuel, l'initiative du souverain a fait place à celle d'un conseiller.

L'avénement si solennel du ministre, la publicité donnée au mémoire qui a déterminé les résolutions impériales, ont eu une signification qui ne peut échapper à personne. Les changemens dans l'administration financière, dont la nécessité, à ce que nous apprend la lettre à M. le ministre d'état, préoccupait depuis longtemps le souverain, paraissent n'avoir été arrêtés en principe qu'après un examen contradictoire dans le conseil où le promoteur de la réforme réussissait à faire prévaloir ses idées. Il n'y a rien que de légitime à trouver dans cet ensemble l'indice d'un retour vers les saines pratiques du gouvernement représentatif. La responsabilité commence, au moins moralement, pour les ministres, le jour où il est établi qu'ils peuvent, s'ils le veulent, ne pas être de simples instrumens.

Tel est le caractère le plus saillant de la situation nouvelle, et lorsque la possibilité d'un tel résultat se laisse entrevoir, il devient

plus aisé d'abdiquer en partie au profit de l'avenir les droits de la critique sur le passé. L'opinion publique s'est montrée juste pour le souverain comme pour son ministre. Si le premier pouvait avoir à se plaindre, ce serait du zèle avec lequel certains commentateurs ont cherché à amoindrir les conséquences de sa décision et à enfermer pour ainsi dire ses résolutions futures dans des limites qu'il a seul le droit de tracer. Quant à M. Fould, jamais, depuis la chute du gouvernement parlementaire, la nomination d'un ministre n'avait produit une impression si marquée. Un ministre des finances, même sous un régime qui l'isole du public et paraît le soustraire à son contrôle, a besoin plus qu'aucun de ses collègues de présenter quelques garanties d'expérience et d'être cru capable d'opposer quelque résistance aux entraînemens de tout genre qui l'assiégent. Tels sont les motifs qui ont disposé les hommes de finance à favorablement accueillir l'entrée de M. Fould au ministère. Le public a généralement partagé cette manière de voir. Sachant gré au nouveau ministre de la fermeté de ses appréciations, entendant avec satisfaction le langage pratique des affaires, il a pensé que le choix de l'empereur, enfermé dans le cercle de ceux à qui leur situation permettait d'aspirer à cet honneur, s'était bien adressé. La Bourse a témoigné son approbation par une hausse sensible. Ce sentiment général est si prononcé, que je ne ferai qu'y répondre en cherchant uniquement dans le langage de M. Fould le caractère et la portée de la réforme projetée.

Le rapport présenté au sénat par M. Troplong sur le projet de sénatus-consulte destiné à modifier les articles 4 et 12 du sénatus-consulte du 2 décembre 1852 n'a été que la longue paraphrase du mémoire de M. Fould. M. le président du sénat n'y a guère joint de sa propre inspiration que les éloges sans réserve qu'il prodigue volontiers aux institutions actuelles. Cette disposition est si remarquable chez lui, qu'elle le conduit à louer à la fois ce qu'il propose de changer et ce qu'il propose de mettre à la place, de telle sorte que ses lecteurs, quelque préparés qu'ils soient à se laisser guider par lui, incertains de savoir de quel côté sont ses préférences, peuvent hésiter souvent sur le sens dans lequel ils doivent diriger les leurs. M. le président du sénat, il est inutile de l'ajouter, n'a pas négligé cette occasion de renouveler les critiques si vives qu'il aime à prodiguer à tous les régimes précédens. Quelle que soit l'importance de cette pièce, je ne vois pas de motifs pour chercher ailleurs que dans le mémoire à l'empereur le véritable *exposé de motifs* du sénatus-consulte. C'est à M. Fould que revient l'honneur de la tentative de réforme, et je ne doute pas qu'il n'accepte, qu'il ne réclame même toute la responsabilité qui lui appartient.

Examinés avec l'attention qu'appellent de semblables documens, jugés avec une impartiale justice, les publications successives de M. Fould et ses plans financiers ne répondent peut-être pas à toutes les espérances conçues. L'étendue et les causes du mal sont exposées avec une précision et une vigueur qu'on n'aurait osé attendre; mais les remèdes proposés seront probablement considérés comme insuffisans. Pour ma part, je pourrais me féliciter, si ce n'était là un triste sujet de satisfaction, de retrouver chez un témoin si bien informé une partie des réflexions que la *Revue* insérait il y a un an. Les chiffres seuls diffèrent, car je n'avais pas osé porter mes prévisions jusqu'au degré où M. Fould nous apprend que le mal était arrivé. Ceux qui se rappelleraient cette publication n'auront peut-être pas oublié non plus avec quelle vivacité elle fut attaquée, taxée d'exagération et signalée comme dictée par l'esprit de parti. Cependant l'accroissement de la dette publique, l'usage immodéré du crédit, l'élévation progressive des dépenses, l'abus des crédits supplémentaires et extraordinaires, l'énormité des découverts, ont inspiré à M. Fould des critiques plus vives que le furent les miennes. Il est vrai que je présentais comme le meilleur moyen de couper court aux abus le retour aux pratiques constitutionnelles et aux garanties contre le laisser-aller et l'empirisme, garanties qu'on cherchera vainement ailleurs que dans le contrôle efficace des représentans de la nation. M. Fould se place à un point de vue très différent. Il n'accorde qu'une importance secondaire à la spécialité des dépenses et au vote du budget par chapitres; il ne consent à ce qu'on fasse un pas dans cette voie que « parce que l'empereur l'a promis; » il ne voit pas « de très grands inconvéniens à cette modification, pourvu que les chapitres ne renferment que de grandes divisions.» M. Fould a demandé à d'autres moyens, qui seront examinés plus tard, le frein qu'il reconnaît indispensable à ce qu'il appelle *le plus légitime des entraînemens*, *celui des dépenses utiles*, oubliant un peu trop que toutes les dépenses paraissent aisément utiles à ceux qui les ordonnent

J'ai hâte d'arriver aux modifications constitutionnelles qui ont fait l'objet du sénatus-consulte du 31 décembre. Je m'abstiendrai donc de répondre aux argumens sur lesquels s'appuie le mémoire à l'empereur pour blâmer les anciennes formes dans lesquelles se réglaient les budgets des gouvernemens libres. Tout a été dit sur ce sujet, et ces sortes de discussions prennent trop aisément le caractère de récriminations pour que je veuille m'y laisser entraîner. Je dirai seulement, car je l'ai beaucoup entendu dire autour de moi, que l'aveu des mécomptes éprouvés depuis dix ans semblait motiver un jugement moins sévère sur les anciens erremens. Il n'est

d'ailleurs besoin ni de récriminations ni de comparaisons pour montrer combien il était indispensable d'apporter des changemens au système qui a produit en dix ans les résultats que M. le ministre résume ainsi : « deux milliards d'emprunts en rentes, auxquels il faut ajouter 100 millions d'augmentation du capital de la Banque,— 135 millions consolidés en rentes en 1857 pour la caisse de la dotation de l'armée, et depuis tous les fonds de cette caisse successivement absorbés, — 132 millions d'obligations trentenaires, — 2 milliards 800 millions de crédits extraordinaires dont on a vu cette année avec regret les plus considérables s'ouvrir après la session des chambres, — 1 milliard de découverts, — le recours au crédit sous toutes les formes, à l'emprunt sous tous les modes possibles, — l'emploi des ressources des établissemens spéciaux dont l'état a la direction, — l'absorption complète des capitaux appartenant à la caisse de la dotation de l'armée;... » — puis, comme conséquence : « l'état du crédit devant d'autant plus attirer l'attention de l'empereur que la situation des finances préoccupe tous les esprits, — le sénat et le corps législatif exprimant leur inquiétude, ce sentiment pénétrant dans la classe des hommes d'affaires, qui tous présagent et annoncent une crise d'autant plus grave qu'à l'exemple de l'état, et dans un but d'amélioration et de progrès peut-être trop précipité, les départemens, les villes et les compagnies particulières se sont lancés dans des dépenses très considérables. »

Ainsi parlait, il y a trois mois, M. le ministre des finances. Ayant reconnu le mal, jusqu'à ce jour si souvent contesté, quoique si souvent signalé, il l'a résolûment dénoncé dans un langage qui forme un éclatant contraste avec l'optimisme que les organes du gouvernement opposaient, dans la session dernière, aux craintes exprimées par quelques membres du corps législatif. La franchise de M. Fould a rendu un service signalé; il faut l'en féliciter et lui en savoir gré. Malheureusement le mémoire cesse trop tôt d'obtenir un assentiment unanime. « Le véritable moyen de conjurer cette crise, dit M. Fould en terminant la peinture de la situation, c'est d'agir avec promptitude et décision et de fermer la source du mal en supprimant les crédits supplémentaires et extraordinaires. » Quelque partisan qu'on soit de la réduction des crédits extra-budgétaires, on aura de la peine à reconnaître à cette réduction seule une telle efficacité. C'est à dessein que je dis *réduction*, ma raison se refusant à croire à la *suppression*. La suppression complète des dépenses supplémentaires et extraordinaires n'est pas possible et ne sera jamais réalisée. Il est donc fort à craindre que l'organisation nouvelle du système de viremens n'entraîne avec elle la plupart des inconvéniens qu'on veut éviter, et qu'il n'y ait que les noms de changés,

Je vais m'expliquer mieux : de quelque nom qu'on appelle les crédits destinés à faire face aux dépenses extra-budgétaires, il y aura toujours des services publics pour lesquels les prévisions du budget, si larges qu'elles soient, seront accidentellement en défaut, et il y aura toujours aussi d'autres services qui se trouveront trop richement dotés. De là nécessité d'allocations supplémentaires; de là, d'un autre côté, obligation de faire face à ces allocations au moyen de viremens de crédits en consacrant l'excédant d'un chapitre à pourvoir à l'insuffisance d'un autre. De même il y aura toujours, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, des circonstances imprévues, impossibles même à prévoir, qui nécessiteront l'emploi immédiat de ressources auxquelles n'aura pu pourvoir le budget en cours : de là les crédits extraordinaires dont la dette flottante fournit les fonds, et que le corps législatif ne peut sanctionner par son vote que lorsque la dépense est faite et payée. On comprend que ce soit là, dans l'administration de la fortune de l'état, le point sur lequel se fasse le plus vivement sentir la nécessité d'un contrôle efficace.

Jamais les esprits sérieux qui se sont occupés de finances n'ont condamné d'une manière absolue les crédits supplémentaires et extraordinaires. Ils ne se sont élevés que contre l'abus, recommandant la modération et subissant la nécessité. Toutefois, en l'absence de frein suffisant, l'abus avait pris de telles proportions qu'on a voulu y remédier. Tel est le but du sénatus-consulte du 31 décembre 1861. On ne pouvait changer la force des choses; on a pensé qu'il suffirait de supprimer les crédits supplémentaires et extraordinaires et de les remplacer par des viremens de crédit, car le mémoire affirme que « les circonstances les plus graves et les plus inattendues peuvent trouver des ressources dans notre vaste budget et donner le moyen d'attendre la réunion du corps législatif. » M. Fould dit encore ailleurs : « Telle était la pensée qui avait dicté les dispositions du sénatus-consulte du 25 décembre 1852, dispositions malheureusement modifiées par la loi du 5 mai 1855 et par le décret du 10 novembre 1856, qui ont exclusivement réservé les viremens de crédits pour couvrir, après la première année de l'exercice, l'insuffisance des allocations. » Condamnant ces restrictions et voulant rendre possible l'application du nouveau système, M. Fould ajoute deux conditions que je reconnais indispensables à ce système : — d'abord que le budget soit bien fait, que tous les services y soient suffisamment dotés, que le corps législatif accorde, pour prix de la concession faite, un budget où les allocations soient en rapport avec les besoins réels; — en second lieu, que le gouvernement, en faisant régulariser les viremens de crédits devant le corps législatif,

ait la faculté « de faire remplacer les fonds sur le chapitre auquel ils auront été pris. »

La première condition devait amener inévitablement et amènera en effet, comme le rapport l'annonce, un budget *présenté* avec de notables augmentations, afin que ce budget ait quelque chance de se régler en équilibre. La seconde condition fait craindre que la faculté de virement ne remplace les crédits extraordinaires, puisque ce n'est pas seulement de l'*excédant* des chapitres qu'on disposera par virement, mais bien du *disponible*, c'est-à-dire des fonds qui ne seront pas encore employés, mais qui seront nécessaires plus tard, et qu'il faudra bien remplacer. Il est très vrai qu'à la différence des crédits extraordinaires, qui sont tout à fait illimités, les viremens devraient être limités à la somme totale du budget voté pour chaque ministère; mais la faculté de *faire remplacer les fonds sur le chapitre auquel ils auront été pris* ne fera-t-elle pas dépasser le but? Si les fonds pris sur un chapitre au moyen d'un virement pour faire face à des besoins imprévus sont indispensables aux services réguliers, s'il faut absolument les remplacer sous peine de désorganiser ces services, le corps législatif pourra-t-il refuser son consentement? Un virement opéré dans ces conditions sera-t-il autre chose qu'un crédit extraordinaire déguisé, et la prérogative parlementaire sera-t-elle plus libre que dans le régime antérieur au sénatus-consulte? Si, en présence de circonstances tout à fait exceptionnelles, la nécessité d'allocations extraordinaires se fait sentir au-delà de ce que pourra fournir l'exercice du droit de virement dans les limites du budget voté, que fera-t-on? Faudra-t-il absolument convoquer le corps législatif, ou passera-t-on outre, sauf à demander ensuite un bill d'indemnité? Le premier moyen entraîne des lenteurs qui le rendront parfois inapplicable, le second est fort dangereux; il ouvre la porte aux exceptions. Une fois le premier pas fait, où s'arrêtera-t-on? L'obligation de demander et d'obtenir en certains cas un bill d'indemnité n'avait déjà pas grande valeur quand elle pesait sur des ministres responsables; que sera-t-elle vis-à-vis de ministres placés dans d'autres conditions?

Un autre motif encore peut donner aux viremens une dangereuse élasticité. Le pouvoir ayant le droit de modifier par des décrets la répartition des chapitres dans les sections votées, de faire passer des services publics d'une section à l'autre et même d'un département ministériel à un autre département, le droit de virement reste sans limites autres que celles du budget même. Ceux qui ne trouvent dans cette division par sections qu'une garantie fort incomplète de la spécialité penseront également que le nombre et la nature fort diverse des chapitres compris dans la même section donnent

au droit de virement une singulière étendue. En lisant le mémoire de M. Fould, on aurait pu croire par moment qu'il allait arriver à une conclusion bien différente de celle à laquelle il s'est arrêté. A diverses reprises, il a insisté avec une grande force sur la nécessité du contrôle législatif, cette première condition d'un sage et discret emploi des deniers de l'état (1). C'est dans l'accomplissement de cette condition qu'est, à vrai dire, le nœud de la difficulté, et puisque M. Fould a si parfaitement reconnu cette difficulté, puisqu'il l'a si courageusement signalée, ne nous donne-t-il pas le droit de demander comment il comprend que la nouvelle législation rendrait le contrôle législatif plus efficace? On aperçoit bien la volonté de restreindre les dépenses extra-budgétaires; mais enfin si ces dépenses ont lieu par l'abus du droit de virement et du droit de proposer le remplacement des fonds enlevés à certains chapitres, que pourra faire le corps législatif de plus que ce qu'il faisait jusqu'à ce jour? Il n'aura pas davantage la réalité du contrôle préalable, puisqu'il n'a ni le droit d'amendement ni le droit de rejet, si ce n'est par branches entières de service, ce qui rend le droit d'un usage bien difficile: il n'aura même pas la réalité de la libre sanction, puisque, quand on lui présentera des propositions de remplacement des fonds employés par virement au-delà des limites du budget, la dépense sera faite ou engagée. C'est dans la spécialité des dépenses qu'existe le seul contrôle réel, et cependant le mémoire affirme que « le retour à la spécialité aurait pour unique effet de déplacer la responsabilité en faisant intervenir le pouvoir législatif dans l'administration. » On dirait que deux courans contraires ont entraîné l'auteur du mémoire; on dirait que, conduit dans un sens par ses propres raisonnemens, il a été poussé dans un autre par quelque force secrète qui agissait sur lui, malgré lui ou à son insu; on dirait qu'après avoir entrevu la voie qui menait au but, il s'est arrêté sur le seuil, ne pouvant ou ne voulant pas le franchir.

Le rapport à l'empereur du 20 janvier 1862 fait éprouver une impression semblable, car il s'y trouve le même mélange d'idées justes, de saines doctrines et d'expédiens discutables. Au reste, M. Fould n'a pas à se plaindre de cette impression, puisque le public est assez disposé à lui attribuer le mérite de ce que ses plans

(1) « La constitution a réservé le droit de voter l'impôt au corps législatif; mais ce droit serait presque illusoire si les choses demeuraient dans la situation actuelle... En rendant au corps législatif ses attributions les plus incontestables, l'empereur le solidariserait avec son gouvernement... Sa majesté réaliserait ainsi, de la manière la plus certaine, la pensée pleine de prévoyance qui a inspiré le décret du 24 novembre... » Et ailleurs, entrant encore plus dans le vif : « Qu'est-ce qu'un contrôle qui s'exerce sur une dépense dix-huit mois après qu'elle est faite, et qui peut-il atteindre, si ce n'est le chef de l'état, puisque les ministres ne sont responsables qu'envers lui seul? »

ont de bon, et à mettre sur le compte d'obstacles qu'il aurait rencontrés ce que ces plans ont de défectueux. Le public se trompe rarement tout à fait, et je me borne à enregistrer son opinion, qui me mettra tout à l'heure plus à l'aise pour examiner le programme financier du rapport.

Ce qui a le plus contribué à l'exagération des crédits extraordinaires sous le régime actuel, c'est que jusqu'ici ces crédits ont été accordés par des décrets à chaque chef d'un département ministériel sans examen et sans discussion contradictoire avec ses collègues, souvent même sans que le ministre des finances apprît autrement que par *le Moniteur* des affectations de sommes considérables qu'il était obligé de fournir à bref délai. Cet état de choses, qui avait motivé des réclamations si vives et si réitérées, a été changé par le décret du 1er décembre 1861, rendu sur la proposition de M. Fould : « A l'avenir, aucun décret autorisant ou ordonnant des travaux ou des mesures quelconques pouvant avoir pour effet d'ajouter aux charges budgétaires ne sera soumis à la signature de l'empereur sans être accompagné de l'avis du ministre des finances. » Il est probable qu'on trouvera dans cette garantie plus d'efficacité que dans les dispositions mêmes du sénatus-consulte. Cette obligation imposée à tous les ministres donne incontestablement le rôle le plus important au ministre des finances, et fait de lui, dans le vrai sens plus que dans l'ancienne acception du mot, un *contrôleur général*. Cependant l'approbation qu'obtient cette disposition nouvelle peut, jusqu'à plus amples explications, n'être pas sans réserve, et voici pourquoi : d'abord ce n'est qu'un décret, qui peut être changé ou révoqué par un autre décret. Il ne paraît pas que rien eût empêché de donner à une prescription si utile le caractère que lui aurait imprimé son adjonction au sénatus-consulte du 31 décembre. En second lieu, la rédaction manque de clarté et de précision. Il aurait certainement mieux valu dire : « Aucun décret *autorisant un virement de crédit pour des travaux*,... » car on ne comprend pas ce que signifie l'interdiction d'ordonner par décret *des travaux ou des mesures pouvant ajouter aux charges du budget*, lorsqu'une disposition, devenue constitutionnelle par le sénatus-consulte du 31 décembre, soumet tous travaux et toutes mesures extraordinaires, auxquels on ne pourrait pourvoir par un virement, à la sanction obligatoire d'une loi. Toutefois, le décret du 1er décembre ne pouvant annuler les effets du sénatus-consulte du 31, on est autorisé à n'y voir que ce qui doit s'y trouver. Enfin, remarque non moins digne d'attention, pour soumettre des crédits à l'approbation de l'empereur, les autres ministres n'auront à prendre que l'*avis* du ministre des finances. Espérons que le désir seul de prévenir

des susceptibilités a empêché d'exiger *son assentiment*, et qu'il n'en sera pas autrement dans la pratique.

L'innovation la plus considérable, la plus heureuse, dont il est permis d'attendre des effets durables, a été proposée à l'approbation de l'empereur par M. Fould dans son rapport du 20 janvier : *Le budget sera divisé en budget ordinaire et en budget extraordinaire.* Cette division existait déjà, ou à peu près, quant au budget des dépenses; elle n'existait pas pour les recettes. « Je propose à votre majesté, a dit M. Fould, d'établir cette distinction entre les dépenses de natures diverses comme règle de la préparation du budget, et de renfermer les dépenses extraordinaires dans une loi à part, *en leur affectant des ressources spéciales et définies* qui auront, comme les charges auxquelles elles sont destinées à faire face, un caractère temporaire. » Trop d'éloges ne peuvent être donnés à une semblable mesure : appliquée plus tôt, elle aurait prévenu de fâcheux mécomptes; elle serait utile aux gouvernemens les plus libres, à ceux où le contrôle des représentans du pays est le mieux assuré, car elle donne de puissans moyens soit de résister aux goûts aventureux et aux fantaisies ruineuses, soit de répondre victorieusement aux plaintes de ceux qui regretteraient de ne pas voir imprimer aux travaux publics une assez vive impulsion. Désormais chacun saura non-seulement que quand on dépense il faut payer, mais, avant de dépenser, chacun devra chercher avec quoi on pourra payer. Il était commode d'ordonner des dépenses souvent utiles sans être indispensables, quelquefois populaires sans être utiles, et de renvoyer par une formule banale aux *ressources de la dette flottante* le soin d'y pourvoir. Les formes dans lesquelles sera présenté et voté le budget extraordinaire ne sont pas encore indiquées. Si, comme le budget ordinaire, il est voté par grandes sections, si aucune modification aux propositions du gouvernement ne peut être admise sans le consentement du conseil d'état, la nouvelle organisation perdra une très grande partie de sa valeur. Tout gouvernement est certainement intéressé à ne proposer que des dépenses utiles; mais enfin personne n'est infaillible en ce monde. Qu'adviendra-t-il si, parmi ces dépenses, il s'en trouve que le corps législatif veuille ajourner ou supprimer? Il adviendra ce qui est déjà souvent arrivé (1). Lorsque, sur dix propositions, une seule sera

(1) Particulièrement dans la séance du 26 juin 1860, où, malgré ses efforts, le corps législatif ne put obtenir de voter autrement que par ministère trente et un millions de crédits extraordinaires pris sur le reliquat de l'emprunt de 500 millions contracté pour la guerre d'Italie. Plusieurs de ces crédits obtenaient une approbation générale, d'autres étaient vivement critiqués; il fallut absolument voter en bloc. — Voyez *le Moniteur* du 28 juin 1860.

mauvaise, on laissera passer la mauvaise plutôt que de repousser les neuf bonnes. Le premier écueil à éviter sera l'introduction dans le budget ordinaire de dépenses dont le caractère obligatoire pourrait être contesté. Une fois l'habitude prise, le risque serait grand de voir ces dépenses acceptées sans discussion. Le propre d'un budget ordinaire bien préparé est de ne comprendre que les sommes nécessaires à la bonne administration des affaires publiques, à l'entretien des travaux exécutés et à la défense du territoire, laissant au budget extraordinaire le soin de pourvoir aux travaux neufs et aux armemens motivés par des circonstances exceptionnelles.

Ici s'arrêterait l'examen de la partie du programme qui a trait à la législation financière proprement dite, s'il ne convenait, ce me semble, d'y faire entrer la conversion facultative de la rente 4 1/2 pour 100, mesure dont les effets s'étendront sur l'avenir plus encore qu'ils ne se feront sentir sur le présent. Dans cet ordre d'idées, il faut encore donner le pas à la dette flottante sur la conversion, car c'est le désir de diminuer le chiffre de la dette flottante qui a certainement amené le projet de conversion. Ce projet, qui prête tant à la critique, ne trouverait pas ailleurs de justification possible.

La dette flottante est de 963 millions. Ce chiffre était vrai sans doute lorsqu'on l'a écrit; il ne l'est déjà plus aujourd'hui. Tous les jours se font d'énormes dépenses pour lesquelles aucunes ressources n'ont pu être prévues ni préparées. A l'expédition de Cochinchine vient s'ajouter celle du Mexique. Les conventions faites entre les puissances alliées pour les frais de cette dernière expédition ne sont pas connues; mais jusqu'ici, et sauf règlement ultérieur, c'est nous qui en supportons la plus lourde part. Des réparations nous étaient dues et paraissent nous avoir été refusées : notre gouvernement a raison de les exiger; mais les moyens sont coûteux. Les échanges de la France avec le Mexique, importations et exportations réunies, n'atteignent pas annuellement 20 millions. Il faudra bien du temps avant que nous ayons trouvé dans les bénéfices d'un commerce si restreint la compensation de nos sacrifices (1).

(1) Le but définitif de l'expédition n'a pas été déclaré; mais si les bruits répandus à cet égard sont vrais, ce but serait en flagrante contradiction avec le principe de non-intervention que chaque gouvernement proclame à l'envi quand il le trouve conforme à sa politique. Je possède une lettre écrite en 1831 par le prince de Talleyrand, alors ambassadeur à Londres, et j'en détache, sur le principe de non-intervention, quelques lignes qui ne sont pas en dehors du sujet. « Ce principe, dit-il, fort commode en lui-même et fort approprié à telle circonstance, n'est plus qu'une absurdité quand on le regarde comme absolu, quand on veut l'étendre sur les points les plus éloignés les uns des autres. Ce principe est un moyen pour l'esprit; c'est à lui d'appliquer ou d'écarter ce nouvel instrument, qui n'est le plus souvent qu'un expédient pour ne pas agir. »

Qu'on applique à la diminution de la dette flottante la totalité des ressources que peut procurer la conversion, il n'en restera pas moins évident qu'avant longtemps, et par le concours de causes multiples, elle aura de nouveau atteint, sinon dépassé, les proportions actuelles. J'aurais jugé inutile de discuter sur la part faite aux anciens gouvernemens dans la charge de la dette flottante, car je sais que les liquidations sont toujours onéreuses lorsqu'elles se font pour le compte d'autrui, et les discussions rétrospectives ne servent de rien quand les preuves sont faites depuis longtemps. Toutefois il est si singulier d'entendre sans cesse répéter que la dette flottante, à la chute de la monarchie parlementaire, atteignait à peu près les proportions actuelles, il est si surprenant de retrouver cette assertion dans des documens officiels, que je crois indispensable de rétablir encore une fois la vérité.

Le compte officiel des finances pour 1847, publié, en mai 1848, sous les yeux de l'administration républicaine, fixa dès lors le chiffre de la dette flottante, au 1er janvier 1848, à 630 millions. C'est le chiffre dont la vérité fut démontrée jusqu'à la dernière évidence dans deux écrits publiés en 1848 et en 1849 par M. Vitet et par M. Dumon (1). Tous deux admettaient que, du 1er janvier au 24 février 1848, les émissions de bons du trésor et les traites fournies par le caissier central avaient pu élever le total de la dette flottante aux environs de *sept cents millions*, y compris l'arriéré des gouvernemens antérieurs. Ce chiffre est précisément celui que j'appuierai d'une autorité qui ne semblera pas suspecte, c'est celle d'un sénateur, du chef d'un des principaux établissemens de crédit fondés depuis l'empire, d'un homme dont le témoignage ne saurait être récusé en matière de comptabilité. En 1848, M. le marquis d'Audiffret (2) adoptait ce chiffre de *sept cents millions*; mais voici plus encore que des autorités personnelles, plus que des appréciations faites ou que des comptes publiés sous d'autres gouvernemens. J'ouvre le dernier compte général de l'administration des finances, celui de 1860, et j'y trouve, page 449, le chiffre de la dette flottante au 1er janvier 1848 fixé à 630,793,609 fr. 63 c. Jamais, de 1831 à 1848, la dette flottante n'était montée si haut; jamais, depuis 1852, elle n'est descendue si bas. Elle est en ce moment de 333 millions plus élevée qu'elle ne le fut jamais sous la monarchie constitutionnelle. Comment donc, se demandera-t-on, s'expliquent de pareilles divergences? En vérité, je n'en sais rien; mais je sup-

(1) *De l'État des Finances avant le 24 février*, par M. Vitet, *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre 1848. — *De l'Équilibre des Budgets sous la monarchie de 1830*, par M. Dumon, 15 septembre 1849.

(2) Dans un écrit réimprimé avec la dernière édition de ses œuvres.

pose qu'on fait encore ce que tenta de faire un ministre de 1848 : on mettrait à la charge de la dette flottante les fonds qui avaient été déposés à la caisse d'épargne. Ces fonds s'élevaient à 355 millions; mais 290 millions avaient, en vertu d'autorisations législatives, été placés en rentes et autres effets publics, soit par des achats opérés sur la place, soit par des consolidations. 65 millions seulement, restés dans les caisses du trésor, avaient été employés à l'acquit des dépenses publiques; 65 millions figuraient donc seuls et devaient seuls figurer dans la dette flottante. Il y avait en outre un actif de valeurs à recouvrer, entre autres 159 millions dus par les compagnies de chemins de fer. — Ne pas porter l'actif du trésor au crédit de la dette flottante, ce serait en sens inverse agir comme si, dans l'évaluation des fortunes privées, on tenait les individus pour également riches en les jugeant sur les apparences et sans s'occuper de ce qu'ils doivent. Pour faire des comparaisons, il faut les faire complètes et embrasser du même coup d'œil tout l'ensemble d'une situation. Voici donc le bilan du gouvernement parlementaire :

La restauration (1) avait laissé une dette totale de.....	202,381,180 fr.
de rentes, sur lesquelles l'amortissement possédait.....	37,813,080
Les rentes *actives* (2) s'élevaient donc au 1er août 1830 à.....	164,568,100 fr.
Au 1er mars 1848, le total de la dette active était de.....	176,845,367 fr.
Elle ne s'était donc accrue en dix-huit ans que de 12,277,267 fr.	
Le total des rentes inscrites au budget de 1862 s'élève à.....	359,954,895 fr.
En déduisant les rentes qui ne figurent que pour ordre.....	43,332,881
Il reste pour les rentes actives.....	316,622,014 fr.
Il faut y ajouter, pour la conversion prochaine des obligations trentenaires,.....	10,000,000
Total des rentes actives de la dette consolidée.....	326,600,000 fr.
Ces rentes s'élevaient au 1er mars 1848 à.....	176,800,000
Elles ont donc augmenté en treize ans de.....	149,800,000 fr.
Il y a lieu d'imputer à la période de 1848 à 1852.....	53,000,000
L'augmentation depuis 1852 est de.....	96,800,000 fr.

Ainsi, depuis 1848, la dette active s'est accrue de plus de 149 millions de rentes annuelles, et la dette flottante est de 300 millions plus forte (3). Dans le même espace de temps, les budgets annuels

(1) *Compte général de l'administration des finances pour 1860*, p. 478 et suivantes.

(2) Les rentes actives ou dues à des tiers constituent seules la véritable dette de l'état. Les rentes rachetées et appartenant à la caisse d'amortissement doivent servir à la réduction successive de la dette; elles peuvent être annulées ou employées, comme elles le sont aujourd'hui, à faire face à l'insuffisance des budgets de recettes.

(3) Je ne parle pas du capital nominal de la dette consolidée aux diverses époques; il

se sont élevés de 1 milliard 400 millions à 2 milliards. C'est l'ensemble de cette situation qui a frappé les esprits prévoyans, et qui a fait sentir à l'empereur et à M. Fould la nécessité absolue d'une réforme.

Je n'ai jamais fait, je continuerai à ne pas faire à l'administration financière proprement dite un grand reproche de l'élévation de la dette flottante. C'est à tout l'ensemble de la politique intérieure et extérieure que cette élévation est imputable ; ceux qui pensent autrement risquent de prendre l'effet pour la cause, et pourraient se laisser entraîner à chercher les remèdes ailleurs que là où ils existent. Peu de gens dans le public qui n'est pas celui des affaires se rendent un compte exact de ce qu'est la dette flottante, et du rôle qu'elle joue dans nos finances. Il en résulte des erreurs singulières, et le mémoire à l'empereur a pu contribuer, à l'insu et contre le gré du ministre des finances, à accréditer quelques-unes de ces erreurs. Quand on sait ce dont on parle, il arrive souvent qu'on ne l'explique pas assez à ceux qui devraient peut-être le savoir, mais qui ne le savent pas. En entendant constater un déficit, des découverts de 1 milliard, beaucoup de ceux qui lisent *le Moniteur*, — un plus grand nombre encore de ceux à qui, sur toute l'étendue du territoire, n'en parvient qu'un écho lointain et parfois infidèle, — ont pu s'imaginer toute autre chose que la réalité, croire à la constatation subite de graves erreurs ou d'un emploi irrégulier des deniers publics. Ceux-là ignorent que l'élévation de la dette flottante n'est que l'indice d'une situation, n'est que le reflet des budgets, et que l'augmentation anormale de cette dette prouve tout simplement qu'on a dépensé plus que n'ont produit les recettes, et qu'on n'a pas assez emprunté en rentes pour parfaire la différence. La dette flottante représente donc, outre l'arriéré imputable au passé, la partie non consolidée des excédans de dépenses sur les recettes, dépenses faites en vertu de crédits extraordinaires accordés en dehors des budgets. Il est fait face à ces besoins et à ces dépenses au moyen de diverses ressources permanentes ou transitoires : fonds des com-

ne peut servir à des comparaisons exactes, car les proportions varient suivant qu'il existe plus ou moins de 3, de 4, de 4 1/2 ou de 5 pour 100. Il ne serait pas juste de dire que l'état *doit* le capital de sa dette; il ne paie en réalité que l'intérêt, et n'offre le remboursement du capital que quand cela lui convient. La seule comparaison vraie est donc celle qui se fait sur les rentes dues.

Le capital nominal des rentes actives était en 1830 d'environ 3 milliards 800 millions; en 1848, de 4 milliards. — La conversion du 5 pour 100 en 4 1/2, la consolidation et les emprunts de la période républicaine et ceux de la période impériale portent ce capital nominal à 8 milliards 900 millions. La conversion totale du 4 et du 4 1/2 en 3 pour 100 l'augmenterait de près de 2 milliards et le porterait aux environs de 11 milliards.

munes et établissemens publics, de la caisse des dépôts et consignations, de la caisse d'épargne, avances des receveurs-généraux, cautionnemens en numéraire. Ces prêts, ces dépôts, non exigibles à courte échéance, ou qui se reproduisent et se succèdent d'une manière à peu près normale, sauf dans les grandes crises, forment, si l'on peut s'exprimer ainsi, la portion fondée de la dette flottante. Cette portion de la dette ne peut pas ne pas exister. La partie mobile est destinée à garantir le service de trésorerie; elle s'alimente au moyen des bons du trésor, des traites du caissier central sur lui-même, des comptes-courans avec des établissemens de crédit, etc. Il y a inconvénient, il peut y avoir gêne et dommage, quand cette portion exigible devient assez considérable pour que, dans un moment de crise, le trésor soit exposé à manquer à ses engagemens, ou qu'il ne puisse se libérer que par un recours immédiat et onéreux à un crédit qui fait payer ses services d'autant plus cher que le besoin s'en fait plus vivement sentir.

Ce serait donc en lui-même un inconvénient passager que l'élévation de la dette flottante, si l'on avait la facilité de l'emprunt en rentes, comme l'avait en novembre 1847 un gouvernement qui en dix-huit années n'avait pas ajouté 12 millions de rentes à la dette consolidée. — Il en serait de même, si à défaut d'emprunt on annonçait l'intention de réduire les dépenses de façon à appliquer des excédans de recettes à l'extinction successive de la dette du trésor. Malheureusement aucun de ces deux remèdes ne semble devoir être employé. Le gouvernement pense (et personne ne le blâmera) qu'il a beaucoup emprunté, et quant aux économies M. le ministre des finances ne peut nous en promettre, bien que personne ne doute qu'il en ait souhaité. Eh bien! malgré tout, je dirai encore qu'il faut presque se réjouir que le chiffre des découverts ait donné l'éveil, puisque ces découverts sont certainement pour beaucoup dans la pensée première d'une tentative de réforme financière.

M. Fould ayant résolu de réduire la dette flottante, trois moyens s'offraient à lui : l'économie, l'impôt, l'emprunt.

L'économie ne lui semble probablement pas praticable; l'impôt doit faire face à l'insuffisance des recettes ordinaires et aux nécessités du budget extraordinaire : il a donc recours à l'emprunt, car la conversion facultative, telle qu'elle est offerte aux rentiers, n'est qu'une forme assez onéreuse de l'emprunt. L'état dit à ses créanciers (1) : Je vous dois 173 millions de rentes annuelles en 4 1/2 pour

(1) Afin de simplifier les calculs, je ne m'occupe que du 4 1/2 pour 100, et je passe sous silence les 2,335,652 fr. de rentes 4 pour 100. Je laisse également en dehors les obligations trentenaires, dont la création fut l'objet d'une vive controverse; les orateurs officiels la soutinrent avec ardeur. M. le président du conseil d'état, dans la discus-

100 au capital nominal de 3 milliards 800 millions; je voudrais convertir cette dette en une somme égale de rentes 3 pour 100 au capital nominal de 5 milliards 766 millions. Je n'attends pas l'époque où j'aurais le droit et la possibilité de vous obliger à opter entre la réduction de l'intérêt et le remboursement du capital au pair, et je vous offre un marché, je désire que vous l'acceptiez; il sera d'ailleurs avantageux pour vous. Je donnerai à chacun de vous, en 3 pour 100, la même somme de rentes qu'il possède en 4 1/2; seulement, comme ces rentes nouvelles au cours respectif des deux fonds représenteront un capital réalisable plus élevé en 3 pour 100 qu'en 4 1/2, je ne puis vous en faire l'entier abandon, et nous en partagerons la différence. Trois francs de rentes 3 pour 100 au cours de 72 francs par exemple fixent le prix de 4 fr. 50 de rente à moitié en sus, c'est-à-dire à 108 francs; j'aurai bientôt le droit de vous rembourser, moyennant 100 francs, vos 4 fr. 50 de rente 4 1/2 pour 100; partageons les 8 francs. » Tel est le plan de M. Fould; il ne reste à déterminer que la part qu'il veut faire à l'état et aux rentiers dans la différence. Cette part dépendra forcément du cours de la rente 3 pour 100, qui, jusqu'ici et par suite de ventes considérables, n'a pas encore atteint le taux qui faciliterait la conversion.

Une telle proposition, a dû se dire M. le ministre des finances, est simple, avantageuse; elle sera acceptée par le plus grand nombre. — Son attente peut être trompée pour plusieurs motifs : d'abord il ne faut pas oublier que la consolidation des livrets de la caisse d'épargne en 1848 et les emprunts par voie de souscription nationale ont mis une bonne part de la rente 4 1/2 pour 100 dans les mains de gens qui savent peu ou qui ne savent pas du tout ce que c'est que le crédit public, la rente et les différences de cours entre les divers fonds. Beaucoup de ces gens-là croient fermement qu'il est impossible qu'un capital placé en 3 pour 100 rapporte à peu de chose près le même intérêt qu'un capital placé en 4 1/2; ils seraient persuadés qu'on se moque d'eux, si on cherchait à le leur démontrer. Ce qui prouve que, quand on s'adresse au public pour lui demander quelque chose, il faut tenir grand compte de ses préjugés et de son ignorance. A cette première catégorie s'ajoute celle, fort nombreuse aussi, des petits rentiers qui, prêts à accepter la conversion soit parce qu'ils se sont laissés convaincre, soit parce qu'ils ont confiance en ceux qui la leur offrent, en sont empêchés faute de

sion sur le projet de conversion, a dit au corps législatif que le gouvernement n'entendait pas condamner ce qu'il avait si récemment défendu; à ses yeux, la suppression n'est pas une condamnation. Emission coûteuse, conversion plus coûteuse encore, telle est en deux mots l'histoire de cette courte et malencontreuse création.

pouvoir payer la soulte sur leurs économies antérieures, ou faute de pouvoir, même avec de grandes facilités pour les termes de versement, prélever cette soulte sur un revenu qui suffit à peine au strict nécessaire. Auprès de ceux-là, la conversion aurait eu plus de chances de réussir, si on leur avait laissé le choix entre le paiement de la soulte et une réduction d'intérêt, si par exemple, au lieu de leur demander 6 francs de soulte pour 4 fr. 50 c. de rente, on leur avait offert 4 1/4 pour 100 en 3 pour 100, ce qui revient au même lorsque le 3 pour 100 est à 72 fr. (1/4 pour 100 valant alors 6 fr.). Écartons ces deux premières catégories de rentiers, car on peut répondre que les détenteurs qui n'apprécieront pas les avantages de la conversion ou qui ne pourront pas en profiter garderont leur 4 1/2 pour 100, ou le vendront à de plus riches ou à de mieux avisés qui le convertiront. Quels sont en majorité les autres porteurs de 4 1/2, fonds essentiellement immobilisé et peu recherché des spéculateurs? Ce sont des établissemens publics et de bienfaisance jusqu'à concurrence de 35,600,000 francs de rente, des femmes mariées sous le régime dotal, des mineurs, des possesseurs de majorats, etc. L'état pourra envers les premiers user de ses droits ou de son influence; mais y aura-t-il beaucoup de maris, beaucoup de tuteurs, qui paieront la soulte pour leurs femmes ou pour leurs pupilles? Très probablement la plupart aimeront mieux attendre sans se trop effrayer de la menace de remboursement suspendue sur leur tête. Une conversion obligatoire est difficile en ce moment; elle nécessiterait un emprunt considérable, car elle ne pourrait manquer d'amener de nombreuses demandes de remboursement, grâce à la grande facilité et à la grande sécurité de remplois avantageux en obligations (1) ou en autres valeurs qui n'existaient pas en 1852, lors de la conversion du 5 pour 100. Une très grande hausse de ces valeurs, hausse qui pourrait seule empêcher les demandes de remboursement, n'est guère probable, car tout le monde sait que les compagnies de chemins de fer ont à émettre, dans un délai rapproché, pour plusieurs centaines de millions d'obligations. N'oublions pas que certains avantages très réels, et sur lesquels on compte pour déterminer les rentiers, sont de peu de valeur aux yeux de beaucoup d'entre eux. Celui qui vit de son revenu attache peu d'importance aux calculs d'intérêt basés sur la différence des époques d'échéance; il touche ses dividendes, les garde, les dépense au fur et à mesure de ses besoins, et ne les place guère pour leur faire rapporter intérêt. Beaucoup de rentiers, loin d'apprécier le paiement par trimestre, re-

(1) 45 fr. de rentes 4 1/2 pour 100, au pair, valent 1,000 fr.; trois obligations, au capital nominal de 1,500 fr. et remboursables seulement à ce taux, ne coûtent pas beaucoup plus de 900 fr. et rapportent également 45 fr.; le bénéfice est de 100 fr.

gretteront d'avoir à se déplacer quatre fois par an au lieu de deux. Les gros capitalistes, les spéculateurs goûteront seuls une innovation qui ne laissera pas de constituer une charge assez lourde pour le trésor.

Voilà une partie des raisons qui peuvent faire supposer que la conversion ne réussira que dans une certaine limite. Maintenant, au point de vue de l'intérêt de l'état, pourquoi s'être hâté? pourquoi n'avoir pas attendu un moment plus favorable? N'est-ce pas payer bien cher 100, 120, 150 millions peut-être qu'on se procurera par le paiement des soultes que de renoncer à effacer plus ou moins prochainement du grand-livre de la dette publique le neuvième de 173 millions de rentes, soit 19 millions, et de dépouiller l'avenir du droit d'en effacer un jour 38 millions encore? Qui oserait en effet affirmer que ces conversions successives, ramenant peu à peu le 4 1/2 à devenir du 3 pour 100, ne seront pas possibles avant la fin du siècle? L'état ne doit pas raisonner comme les individus; le nom seul de rentes perpétuelles indique qu'il faut songer à l'avenir. C'est une grave détermination que la conversion actuelle, c'est emprunter à gros intérêts; c'est, suivant l'expression d'un écrivain avec lequel je me rencontre dans plus d'un de mes jugemens, « c'est vendre son droit d'aînesse pour un plat de lentilles. »

L'honorable M. Gouin, dans son rapport au corps législatif, trouve que la conversion, telle qu'elle est proposée, procurera à l'état une économie, attendu que la soulte à recevoir, ne coûtant rien, équivaudra à l'économie annuelle de l'intérêt de même somme. Il m'est impossible de partager cette opinion, et voici le raisonnement que j'oppose à celui de M. Gouin. Si les 173,405,534 francs de rente 4 1/2 pour 100 étaient convertis, et que la soulte fût de 6 fr. par 4 fr. 50 c. (1) de rente, l'état recevrait environ 230 millions (pour 38,534,563 inscriptions). Dans le cas où l'état emprunterait ces 230 millions en 3 pour 100 à 70 francs, il aurait à payer environ 9,800,000 fr. d'intérêts annuels; mais la conversion obligatoire du 4 1/2 pour 100, le jour où elle aurait pu s'opérer, aurait fait disparaître du grand-livre le neuvième des rentes 4 1/2 pour 100, soit 19,267,281 fr. La différence constitue l'état en perte annuelle

(1) La soulte vient d'être fixée à 5 francs 40 centimes par un décret du 12 février. Au cours de 71 francs 5 centimes, qui est celui de fermeture de la Bourse du 12 février, 4 francs 50 de rentes 3 pour 100 valent 106 francs 57 centimes; le pair du 4 1/2 étant de 100 francs, la différence est de 6 francs 57 centimes. L'état demande au rentier 5 francs 40 centimes et lui abandonne 1 franc 17 centimes. Ce dernier bénéficie en outre du coupon payable le 22 mars.

Si la totalité du 4 1/2 était convertie, l'état toucherait environ 208 millions; comme on renonce en même temps à effacer du grand-livre 19 millions de rentes, l'argent qu'on recevrait équivaudrait à un emprunt à 9 pour 100.

de 9,400,000 fr., sans parler du bénéfice des conversions futures. L'économie ne s'applique qu'au moment actuel, qu'à l'intervalle qui nous sépare du jour où s'opérerait une véritable conversion. La charge est pour toujours, l'économie pour quelques mois ou quelques années.

Je ne crois pas qu'on soit fondé à faire valoir les avantages de l'unification de la rente, ni à compter beaucoup sur cette unification pour lui donner une grande élasticité et lui permettre de prendre un nouvel essor. Avant 1848, malgré la menace d'une conversion plus ou moins prochaine à laquelle la chambre des députés se montrait favorable, le 5 pour 100 avait dépassé 123 fr. et le 3 pour 100 85 fr. Il n'y a pas si longtemps de cela qu'on l'ait déjà oublié; mais il y avait pour l'élévation des cours des raisons qui n'existent plus aujourd'hui. L'une des causes de la dépression actuelle de la rente, c'est la concurrence d'autres valeurs excellentes, surtout des obligations de chemins de fer. Ces obligations, au taux actuel, rapportent un intérêt plus élevé et offrent une sécurité égale, sinon supérieure, puisque à la garantie de l'état elles joignent une hypothèque.

Je me suis soigneusement abstenu de parler de ce qui se passe à la Bourse. C'est le propre de toute grande opération financière que de causer des pertes aux uns et d'être pour les autres une source de profits. Dans une certaine mesure, cela est inévitable. De vives critiques se sont élevées dans le corps législatif contre les efforts qui sont faits par le trésor pour soutenir les cours de la rente, que des ventes nombreuses tendraient à déprimer. M. le président du conseil d'état n'a rien nié. Il s'est contenté d'atténuer et de citer des précédens. Il a soutenu que l'intervention du gouvernement n'avait pour but que de combattre l'agiotage. Il voit l'agiotage dans les ventes effectuées par les porteurs de rentes; il n'en trouve pas dans les achats opérés. Je veux rester en dehors de ce débat, dont l'opinion publique sera juge; je ne ferai qu'une seule observation. Si on était obligé de débourser en achats de rentes, soit directement, soit par des intermédiaires, autant ou plus peut-être que ce que produirait le paiement des soultes dues pour les rentes converties, qu'aurait-on gagné? On aurait immobilisé pour un temps plus ou moins long un capital considérable, car il serait difficile de revendre à court délai les rentes rachetées; ces rentes figureraient à l'actif de la dette flottante, mais en diminuant les ressources disponibles. Mieux valait peut-être emprunter que de chercher à se procurer des ressources par des moyens si dispendieux et si peu assurés.

Et qu'on ne réponde pas : « Quand on emprunte, vous vous plaignez; quand on n'emprunte pas, vous vous plaignez encore. » Oui,

on a blâmé, on blâmera toujours le recours trop fréquent à l'emprunt, quand il ne sera pas d'une indispensable nécessité pour des entreprises où sont engagés les intérêts et l'honneur d'un pays; oui, le recours trop fréquent à l'emprunt est désastreux pour des fantaisies, pour des aventures, pour des dépenses peu profitables; l'emprunt, c'est la charge du présent rejetée sur l'avenir; l'emprunt, c'est la porte ouverte aux entraînemens et aux illusions, car l'emprunt dissimule la vérité à une nation, tandis que l'impôt, qui se paie tous les jours, l'avertit et l'éclaire. Mais s'il s'agit de solder le bilan du passé, de sortir d'une situation embarrassée, l'emprunt est le moyen le plus simple et le plus rapide. Nul ne se plaindrait qu'on s'en servît au lieu de perpétuer les découverts ou d'engager l'avenir d'une façon plus grave encore.

Pour faire face à une insuffisance de recettes comme pour liquider un arriéré se présentent toujours les mêmes moyens, entre lesquels on peut choisir, ou dont on peut combiner l'emploi : l'économie, l'emprunt, l'impôt. De ces trois moyens, le premier, le meilleur, est celui dont le rapport parle le moins, car on ne peut appeler *économie* la réduction promise des dépenses résultant d'armemens extraordinaires motivés par la guerre, et dont la paix doit soulager l'état. Est-il probable que sur un budget de plus de 2 milliards aucune économie ne puisse être proposée? Évidemment non; il faut donc attendre la présentation du budget de 1863 pour porter un jugement définitif, car il ne serait pas équitable de considérer nécessairement comme une charge nouvelle les 70 millions ajoutés au total du budget, afin de prévenir les allocations supplémentaires. Si l'on jette un coup d'œil en arrière, on jugera que les contribuables devraient s'estimer heureux qu'il fût possible de traiter à forfait pour la somme demandée par M. Fould. Dans l'état actuel des choses, il convient donc d'attendre les propositions du prochain budget. Lorsque dans le règlement des dépenses de l'état les représentans de la nation ne peuvent imposer par leur volonté les économies qui leur semblent réalisables sur le détail des services publics, c'est au gouvernement qu'incombe le devoir et qu'appartient l'honneur de prendre l'initiative. Au moment où il cède à la nécessité d'augmenter les impôts, il est de son intérêt de faire les plus sincères efforts pour alléger les charges de tous. Les compensations qu'il pourrait être tenté d'offrir auront toujours moins de valeur morale que les sacrifices qu'il accomplira sur lui-même. Surimposer les uns pour faire trouver leur part du fardeau moins lourde aux autres ne serait pas seulement une mauvaise politique, ce serait une atteinte funeste aux principes salutaires qui doivent servir de guides dans l'assiette et la répartition de l'impôt.

La justice s'oppose à ce que l'on reproche personnellement à M. Fould le recours à de nouveaux impôts ou l'augmentation d'impôts existans. Il n'est pas responsable d'une telle nécessité, et c'est la nature, le caractère seuls des impôts ajoutés ou augmentés qui feront ici l'objet de quelques réflexions. Lors de la dernière réforme économique, il n'a pas manqué de gens qui conseillaient de ne procéder aux dégrèvemens qu'avec lenteur et circonspection. Après avoir vu leurs avis dédaigneusement accueillis, ils n'attendaient pas et surtout ne désiraient pas la triste satisfaction d'avoir si tôt raison. Il n'y a pas deux ans de cela, et mieux valait abandonner alors un peu moins pour n'avoir pas tant à reprendre. Le commerce et l'industrie souffrent de ces fluctuations plus encore que les contribuables; rien ne prospère dans l'incertitude et l'instabilité; l'agitation n'est pas le progrès. Il est encore heureux qu'une ardeur trop vive à engager la France par des conventions diplomatiques sur lesquelles elle n'était point consultée n'ait pas réussi à faire aliéner plus complétement la liberté de ses tarifs douaniers; mais il est triste que ce soit du pays qui a le plus profité de nos concessions que nous vienne cette leçon : « Parmi les désavantages des traités de commerce, il faut compter celui-ci, — que les nations perdent le droit, du moment qu'elles sont signataires d'un traité, d'établir leur revenu comme il leur plaît. C'est ce que nous avons toujours dit en Angleterre, et la France en fait aujourd'hui l'expérience (1). » Lord Palmerston expliquait (dans la séance de la chambre des communes du 23 janvier 1860) que, si le gouvernement anglais s'était décidé à signer un *traité de commerce*, c'est que la constitution française permettait au souverain de concéder par convention diplomatique des modifications de tarifs que le corps législatif n'aurait probablement pas sanctionnées. Lord Palmerston prenait soin d'ajouter que la France était désormais liée, mais que le gouvernement anglais restait libre tant qu'il n'aurait pas obtenu l'assentiment des deux chambres.

Ce rapprochement porte un enseignement qui ne devrait pas être perdu. Le gouvernement français négocie en ce moment même des traités de commerce avec d'autres pays; les premiers résultats du traité avec l'Angleterre l'amèneront certainement à consulter plus que jamais les hommes pratiques avant d'engager l'avenir. On ne sait pas généralement assez combien se sont peu réalisées jusqu'ici les espérances qu'avait fait naître l'abaissement des droits anglais sur nos vins et nos eaux-de-vie; ce résultat peut être attribué en partie au mode anglais de tarification calculé d'après le degré d'al-

(1) *Times* du 27 janvier 1862.

coolisation, et dont les effets sur nos vins du midi n'ont pas été prévus. Le recueil officiel des *documens commerciaux* vient de donner le tableau des principales marchandises exportées et importées en 1861; nous y voyons que nos exportations de vins pour l'Angleterre, qui n'étaient en 1859 que de 49,000 hectolitres, qui s'étaient élevées en 1860 à 130,600, sont retombées en 1861 à 95,000, ne gagnant sur 1859 que 46,000 hectolitres (1). Les eaux-de-vie, qui avaient atteint 130,000 hectolitres en 1859, sont tombées en 1860 à 69,000, et n'ont remonté, en 1861, qu'à 75,000 hectolitres, offrant ainsi une réduction de 55,000 hectolitres sur la période antérieure au traité. 46,000 hectolitres de vins en plus, 55,000 hectolitres d'eaux-de-vie en moins, voilà jusqu'ici sur les boissons les effets du traité; elles ont perdu au lieu de gagner. Par contre, l'importation des fontes anglaises, qui était pour 1859 de 265,000 quintaux métriques, a été pour 1861 de 961,000, présentant une augmentation de près de 300 pour 100. Les tissus de laine, admis seulement depuis le mois d'octobre, ont été apportés sur notre marché pour une valeur de 16 millions en trois mois. Ces importations coïncident malheureusement avec le ralentissement des affaires. Le travail est fort diminué, et les salaires ont baissé de 30 pour 100 dans nos départemens du nord. Quant à l'industrie du coton, la guerre d'Amérique lui fait une position tout exceptionnelle, et il est impossible de tirer des faits actuels des inductions pour l'avenir. Ce qui est certain, c'est que nos exportations pour l'Angleterre n'ont rien gagné encore, sont restées stationnaires ou ont diminué, comme les articles de modes et de luxe, les soieries, les produits de l'industrie parisienne, etc., tandis que toutes les importations anglaises ont augmenté.

Dans un discours prononcé à Leith le 11 janvier dernier, M. Gladstone, se félicitant des résultats produits par le traité de commerce avec la France, compare un trimestre de 1860, — septembre, octobre et novembre, — au même trimestre de 1861 (2).

Exportations anglaises pour la France dans le trimestre de 1861.	3,617,000 liv. st.
— — dans le trimestre de 1860..	1,517,000
Différence en plus pour 1861.....	2,100,100 liv. st. (3).

M. Gladstone fait observer qu'une partie de cet excédant peut

(1) Ce n'est pas la cinq-centième partie de la production de la France, pas le vingtième de ses exportations. Le Brésil prend autant de nos vins que l'Angleterre.

(2) On se rappelle que l'application complète du nouveau tarif ne date que du mois d'octobre 1861.

(3) Environ 53 millions de francs.

s'appliquer aux quantités exceptionnelles de céréales; mais il ajoute que ces quantités n'ont pas exercé une notable influence sur le résultat général. C'est dans les exportations de l'Angleterre pour la France une augmentation annuelle d'environ 200 millions, et il est probable que nous n'en resterons pas là. Avant le traité, nous vendions à l'Angleterre pour 590 millions de produits de notre sol et de notre industrie; nous recevions d'elle pour 270 millions de matières premières et d'objets manufacturés (1). La situation antérieure au traité est donc complétement changée.

Le gouvernement français, trouvant une excuse dans la nécessité, ne recule pas devant l'abandon d'une partie du programme économique de l'année dernière, et propose de relever le droit sur les sucres : il aurait pu, s'il avait été libre, réviser quelques-uns de nos tarifs, moins encore au point de vue des droits à percevoir que pour rendre aux ouvriers de plusieurs de nos industries le travail qui leur fait défaut. Ce n'est pas qu'il faille voir dans le traité de commerce l'unique cause du ralentissement dont souffre le travail national. Il est évident que la crise générale, les inquiétudes que donne la situation financière le renchérissement du crédit, le déficit de la récolte, les affaires d'Amérique, ont pris une grande part à ce fâcheux résultat. Il faut remarquer toutefois que, par suite du traité de commerce, nous avons reçu à la fois le coup et le contre-coup : non-seulement nos exportations pour les États-Unis se sont arrêtées, mais l'ouverture de notre marché aux produits anglais leur a permis d'y venir chercher le débouché qui leur était également fermé de l'autre côté de l'Atlantique. « Je ferai observer (nous citons encore M. Gladstone) que, dans mon opinion, c'est un bénéfice national d'un ordre non commun qu'à l'instant même où notre population ouvrière était privée de travail, elle ait été assez providentiellement favorisée pour que la mise en vigueur du nouveau tarif avec la France vînt, sinon combler ce vide, du moins en remplir plus de la moitié, car si nous avons vu notre commerce avec les États-Unis diminuer de 3 millions sterling dans le dernier trimestre de 1861, notre commerce avec la France s'est, dans le même espace de temps, accru de 2 millions sterling (2). »

Le total des droits perçus à l'importation ne s'est élevé en 1861 qu'à 126 millions au lieu de 189 millions en 1859; c'est pour le trésor une perte de 63 millions, à laquelle il faut ajouter 27 millions sur le sucre indigène, ensemble 90 millions, réduits à 76 millions, si on tient compte de 14 millions de diminution dans les primes à

(1) *Tableau du Commerce extérieur de la France en 1859.*
(2) Discours prononcé à Leith.

l'exportation des sucres. — Le programme économique aurait donc coûté 76 millions au trésor. La surtaxe de 1860 sur les tabacs et les alcools a rendu environ 50 millions :

Ci	50,000,000 fr.
M. le ministre des finances propose de reprendre :	
Sur le sucre	29,000,000
Sur le sel	33,000,000
Total	112,000,000 fr.

Les autres impôts augmentés ou établis à nouveau produiront :

Pour l'impôt sur les chevaux et voitures	5,500,000 fr.
Pour le nouveau droit fixe d'enregistrement	10,000,000
Pour le nouveau droit proportionnel	10,000,000
Pour le timbre	9,500,000
Pour les bordereaux d'agens de change	1,200,000
Pour les factures et quittances	12,500,000
	48,700,000 fr.
Ajoutant pour le tabac, l'alcool, le sucre et le sel, comme on l'a vu plus haut	112,000,000
Le total des augmentations depuis la réforme économique s'élèverait à	160,700,000 fr.
En déduisant les réductions opérées en 1861, soit	76,000,000
Il ressort une augmentation définitive de	84,700,000 fr.
Enfin, pour procéder dans ce calcul avec une exactitude rigoureuse, si le corps législatif adopte, si le sénat ne repousse pas le dégrèvement sur la contribution personnelle-mobilière, il y aura lieu de déduire	5,000,000
Le total des augmentations depuis la réforme économique, toutes compensations faites, sera de	79,500,000 fr.

Les augmentations proposées dans les taxes pour l'exercice 1863 sont, comme nous l'apprend le rapport, applicables aux recettes du budget ordinaire pour 50 millions environ, et à celles du budget extraordinaire pour 62 millions. A ces dernières, M. Fould ajoute 67 millions provenant : 10 millions de l'indemnité chinoise, 57 millions 500,000 francs du solde disponible des obligations trentenaires émises en 1861.

Les nouveaux impôts sont-ils destinés à se perpétuer ? Ont-ils tous un caractère qui permette d'en approuver l'assiette, tout en regrettant qu'ils soient nécessaires? Sur le premier point, M. Fould partage les espérances invariables de tous ceux qui sont obligés de demander de nouveaux sacrifices; il croit qu'une partie au moins des nouvelles taxes, celles sur les sels et les sucres, ne sera que temporaire. Il leur laisse le nom de *ressources extraordinaires*; mais

nous avons fort à craindre que ce ne soit là qu'une espérance. Ce serait un spectacle nouveau en France que de voir diminuer les budgets. Le budget extraordinaire de 1863 comprend 67 millions de recettes accidentelles qui ne se renouvelleront plus, et il semble que cela seul fait prévoir plutôt une augmentation qu'une diminution des taxes destinées à fournir des ressources à ce budget. Parmi les moyens auxquels M. Fould a recours pour équilibrer le budget ordinaire, plusieurs ont un côté regrettable. Je passerai rapidement sur le timbre et sur le droit d'enregistrement. Ces taxes sont irréprochables dans leur principe, et tout dépendra du mode d'application qu'on adoptera pour assurer la perception. L'impôt sur les factures laisse des doutes; n'est-il pas à craindre qu'il ne prenne un caractère inquisitorial, qu'il ne pèse lourdement sur certains genres de commerce, surtout de petit commerce, tandis que d'autres (et les plus importans) y échapperont presque complétement? Sur tous ces détails, il n'y a guère d'avis à émettre avant que les procédés d'exécution soient connus. L'impôt sur les voitures et les chevaux, malgré les chiffres relativement élevés qu'il atteindra dans quelques grandes villes, sera un impôt peu productif. Pour justifier cet impôt, on s'est appuyé sur l'exemple de l'Angleterre, où il rapporte environ 16 millions de francs à un taux moyen de 30 fr. sur les voitures et de 18 fr. sur les chevaux. Certains impôts qui, plus encore que celui-ci, ont un caractère très tranché d'impôts somptuaires, existent depuis longtemps en Angleterre, car à la taxe des chevaux et des voitures il faut ajouter celle sur les livrées, sur la poudre pour les cheveux et les perruques des domestiques, sur les équipages de chasse, sur les armoiries, etc.; mais l'Angleterre était et est encore restée à beaucoup d'égards un pays de priviléges, jouissant de plus de liberté que d'égalité, tandis que la France a toujours montré plus de goût pour l'égalité que pour la liberté. En Angleterre, quand ces impôts ont été établis, il n'y avait guère de taxes directes; l'impôt foncier était, comme aujourd'hui, peu élevé, et l'impôt sur le revenu n'existait pas. On comprend donc qu'un pays placé dans de telles conditions ait cherché à atteindre la richesse par des impôts de cette nature, et on ne peut oublier toutefois qu'ils sont aussi antipathiques à nos mœurs que peu justifiés par notre état social et par notre principe d'égalité complète devant la loi.

La taxe sur les voitures et les chevaux a été mise à l'épreuve en France depuis 1791 jusqu'en 1806. Afin d'atteindre la richesse mobilière après avoir imposé la propriété foncière, on crut devoir joindre à la taxe personnelle et à celle sur les loyers une autre taxe du vingtième sur le revenu présumé établi d'après le loyer, mais réduit du montant du revenu foncier, dont le contribuable avait

déjà payé l'impôt. A ces trois taxes on en ajouta deux autres : l'une sur les chevaux, l'autre sur les domestiques. Ces deux taxes, qui devaient inévitablement produire l'effet de lois somptuaires dans un pays où l'aisance est commune, mais où la richesse est une exception, soulevèrent en outre, par la difficulté et le caractère inquisitorial de la perception, des plaintes très vives; aussi furent-elles successivement réduites, pour disparaître définitivement en 1806. Aucun motif plausible ne semble donc expliquer ce retour à d'anciens erremens condamnés par l'expérience. Si un désir de popularité s'est attaché à l'établissement de cette taxe comme à la réduction du nombre des cotes personnelles et mobilières, il est possible que le progrès qui s'est opéré dans les esprits et dans l'intelligence des intérêts généraux produise un effet contraire. Les taxes destinées à atteindre exceptionnellement la richesse ou l'aisance prennent trop aisément le caractère d'impôts somptuaires, et dans ce cas elles ne sont pas seulement condamnables au point de vue du principe d'égalité et de proportionnalité, elles le sont au point de vue économique et social (1). M. Fould n'ignore pas ces vérités, et il repoussera les idées chimériques ou funestes dont l'assiégent les hommes à projets; nous en avons pour gage la condamnation qu'il prononce contre l'impôt sur le revenu en termes d'une concision si énergique.

Les amis de la liberté, les partisans sincères de la vraie démocratie, de celle qui cherche à élever, à éclairer l'esprit des peuples, regretteront que des considérations de cet ordre n'aient pas fait écarter la proposition de dégrèvement de la contribution personnelle et mobilière applicable à une partie de la population. L'exemption de l'impôt a été repoussée au nom de la dignité du citoyen jusque dans ces jours terribles où le niveau égalitaire était la hache du bourreau (2). La proposition nouvelle, comme on l'a dit juste-

(1) « Imposer le luxe, c'est prendre la civilisation à rebours; c'est interdire les arts de luxe; c'est faire acquitter cet impôt par l'ouvrier. Savez-vous si une plus grande cherté des objets de luxe ne serait pas un obstacle au meilleur marché des objets nécessaires, et si, en croyant favoriser la classe la plus nombreuse, vous ne rendriez pas pire la condition générale? Quelle belle spéculation et quelle absurde philanthropie! Les lois somptuaires ne sont qu'une hypocrisie. » Ainsi s'exprime M. Proudhon (*Système des Contradictions économiques*). J'ai cité là un écrivain qui, sans avoir à sa charge tout ce que lui attribue l'opinion vulgaire, ne peut passer pour un aristocrate et pour un défenseur exagéré de la richesse individuelle.

(2) Voyez, dans *le Moniteur* du 20 juin 1793, la discussion sur la constitution. On avait demandé l'exemption de toute contribution directe pour ceux qui n'avaient que *l'absolu nécessaire*. Fabre d'Églantine déclara que « cette proposition insidieuse ne pouvait être qu'un piége funeste à l'égalité et à la liberté, » et Robespierre s'écria : « Ce serait établir une classe d'ilotes et faire périr pour jamais l'égalité et la liberté. »

ment, ne fera autre chose que rétablir en bas les priviléges supprimés en haut. Vainement alléguerait-on que depuis longtemps le principe a été entamé par le dégrèvement partiel ou total de la population la plus pauvre dans un certain nombre de villes, que, sous la restauration, vingt-cinq villes avaient été autorisées par des ordonnances royales à convertir leur contribution mobilière en octroi jusqu'à concurrence de 5,931,206 francs, que la loi de finances du 21 avril 1832 accorda aux villes ayant un octroi la faculté de faire payer par les caisses municipales tout ou partie du contingent personnel et mobilier et de répartir, — au centime le franc des loyers d'habitation, — la portion à percevoir directement après déduction des faibles loyers, qu'enfin la loi des finances de 1846 confirma ces dispositions en autorisant la répartition non pas seulement au centime le franc, mais d'après un tarif gradué, comme cela se pratiquait déjà pour la ville de Paris. Ce n'est qu'en s'arrêtant aux apparences que l'on trouverait dans ces exemptions partielles une dérogation au principe de la généralité de l'impôt. — La population la moins aisée des villes à octroi supporte, outre les taxes générales qui grèvent les denrées de consommation, le poids de cet octroi, et c'est pour cela qu'on a pu mettre la justice d'accord avec l'humanité en diminuant ou en supprimant dans les villes, pour la population la plus pauvre, la contribution personnelle et mobilière. Soulager de ce fardeau les habitans les moins aisés, ce n'était pas violer des principes salutaires, ni introduire de fâcheux précédens dans le système de l'impôt. Un dégrèvement qui s'applique à 1,200,000 contribuables sur toute l'étendue du territoire prend un autre caractère; il est permis de le regretter sans faire preuve d'indifférence pour les besoins des classes laborieuses. L'exonération, telle qu'elle est proposée, sera, nous dit-on, de 5 millions, y compris cent mille patentes; elle ne soulagera donc pas chaque citoyen, chaque chef de famille, d'un demi centime par jour. C'est bien peu au moment où, par les augmentations récentes sur le tabac et l'eau-de-vie, par les augmentations prochaines sur le sel et le sucre, on n'hésite pas à tant ajouter aux taxes indirectes. Le dégrèvement direct est trop faible pour qu'on en obtienne beaucoup de reconnaissance de la part des 1,200,000 individus qu'un trait de plume va faire disparaître du rôle des contributions. C'est ce rôle qui, à vrai dire, confère la qualité de citoyen actif, et qui fait prendre une part, si minime qu'elle soit, mais directe et personnelle, aux charges de l'état.

Arrivé au terme de l'examen que je m'étais proposé, j'espère ne m'être pas écarté de l'esprit dans lequel j'ai voulu m'y livrer. Prendre acte des aveux, rendre justice aux intentions, approuver les

progrès réalisés tout en montrant qu'il en reste beaucoup à faire, tel a été mon but. Je ne mets pas en doute le vif désir qu'éprouve M. le ministre des finances d'attacher son nom à une réforme salutaire. Puisse-t-il réussir à diminuer les dépenses, puisse-t-il obtenir de l'unification de la dette les résultats qu'il en attend et relever le crédit en ranimant la confiance! Mais, pour arriver à cette situation nouvelle, il aura besoin d'une ferme et persistante volonté, car, il faut bien le dire, les engagemens moraux qui ont été pris ont plus de valeur que les garanties accordées. Rien n'a gêné le gouvernement dans le passé, rien ne l'a poussé dans la voie qu'il a suivie; toute initiative, toute impulsion sont venues de lui; il n'a rencontré aucun obstacle et ne semble en avoir aucun à prévoir : c'est donc de lui seul que dépend le succès de toute réforme. S'il le veut, l'ordre et l'économie reparaîtront dans nos finances; sinon, il ne trouverait, pas plus que par le passé, de sauvegarde hors de lui-même.

Nos espérances ne sont pas toutefois sans fondement, et voici ce qui doit surtout les autoriser : s'il est noble de reconnaître des erreurs, il y a plus de grandeur encore à chercher la contradiction qui les prévient, et tel aveu dont on s'honore ne pourrait se renouveler sans dommage et sans péril. Cette conviction ne peut être étrangère à la pensée qui, après avoir inspiré les actes de novembre 1860 et de novembre 1861, s'est manifestée de nouveau dans le discours d'ouverture de la session. Toutes les concessions qui seront reconnues nécessaires nous sont promises, à la seule condition de maintenir intactes les bases fondamentales de la constitution. Si tous les pouvoirs avaient tenu le même langage et y étaient restés fidèles, beaucoup se seraient sauvés, car ce ne sont jamais les concessions faites en temps opportun qui les ont perdus. Si Napoléon avait su vouloir en 1812 et même en 1813 ce qu'il se résigna à subir au retour de l'île d'Elbe, la France n'aurait eu ni les deux invasions ni Waterloo. Il ne put trouver en 1815, dans une nation épuisée par ses sacrifices et trop longtemps pliée sous le despotisme, l'énergie et la confiance qu'il tenta de ranimer par la promesse de la liberté. Il était trop tard. Après ce terrible exemple, aucun gouvernement ne voudra réduire la France à ne devoir la reconnaissance de ses droits qu'au besoin de faire oublier des fautes et de réparer des désastres.

CASIMIR PERIER.

DES AGENS

DE

LA PRODUCTION AGRICOLE

LES ENGRAIS MIXTES.

On a montré dans de précédentes études (1) la nécessité des engrais minéraux pour la nourriture des plantes, et parmi ces élémens de la fertilité du sol on a surtout signalé ceux que les récoltes et les produits animaux exportés des fermes enlèvent chaque année en plus fortes proportions, notamment les phosphates, qui entrent aussi bien dans la composition des céréales que dans la charpente osseuse des mammifères. On a ensuite examiné les procédés modernes qui fournissent économiquement la nourriture aqueuse aux plantes, éliminent les eaux souterraines des lieux humides, que cet assainissement rend propres à développer une végétation utile. Aujourd'hui nous voudrions indiquer la composition générale des engrais mixtes, en étudier les nombreuses variétés et montrer dans quelles conditions diverses, selon la nature du sol et des cultures spéciales, on peut en obtenir économiquement le meilleur effet. Tout d'abord nous distinguerons, parmi les engrais mixtes, d'une part ceux qui résultent de l'exploitation rurale elle-même, et de l'autre les engrais achetés hors de la ferme. C'est ici que se placeront naturellement les données positives de la science moderne qui permettent aux agriculteurs d'apprécier la valeur réelle de ces derniers engrais, de découvrir les fraudes et de se garantir contre les falsifications.

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre 1860 et du 15 octobre 1861.

Considérée d'une manière philosophique, la question des engrais mixtes nous conduit à reconnaître d'une part l'unité de composition élémentaire dans les corps vivans des deux règnes de la nature, et d'un autre côté le rôle exact dévolu aux plantes. Ce rôle consiste à reprendre aux émanations gazéiformes ou liquides les élémens dissipés par la décomposition de tous les débris organiques, à réunir ces élémens en composés de nouveau assimilables, à replacer ainsi dans le courant de la vie toutes les exhalations que la fermentation spontanée avait momentanément fait disparaître, à trouver enfin dans les êtres morts et dans toutes les destructions apparentes les élémens d'une vie nouvelle.

A ce point de vue, les distinctions admises jusqu'aux premières années de notre siècle entre la composition générale des plantes et celle des animaux, entre les matériaux élémentaires de leur nutrition, ces distinctions étaient purement artificielles; elles ne pouvaient satisfaire aux conditions du balancement des forces alternativement destructives et reproductives qui maintiennent à la surface du globe la vie fondée sur une mutuelle dépendance entre les êtres des deux règnes. Cuvier écrivait en 1812 : « La composition chimique des végétaux est plus simple que celle des animaux; leurs élémens ne se réduisent guère qu'en oxygène et deux substances combustibles, hydrogène et carbone; l'azote y est rare, et le phosphore encore plus... C'est l'azote qui fait que les animaux fournissent tous de l'ammoniaque à feu nu, tandis qu'il n'y a qu'un petit nombre de végétaux qui en donnent. » Cette citation permet de montrer clairement les progrès scientifiques réalisés depuis l'époque où Cuvier s'exprimait ainsi : c'est aujourd'hui, de tous points, le contraire qu'il faut dire. Non-seulement en effet l'azote, le phosphore et le soufre ne forment pas une exception dans les plantes, mais encore ces substances s'y rencontrent précisément en plus fortes proportions dans les organismes doués des plus énergiques propriétés vitales. D'ailleurs le nombre de principes immédiats déjà découverts dans les végétaux est incomparablement plus considérable que celui des substances distinctes extraites jusqu'ici des tissus animaux. Enfin toutes les parties de toutes les plantes fournissent de l'ammoniaque à la distillation. Nous trouverons plus d'une fois l'occasion d'appliquer ces données de la science moderne dans l'étude théorique et pratique des engrais mixtes.

I. — COMPOSITION DES ENGRAIS MIXTES, INFLUENCE DES MATIÈRES AZOTÉES. — LES HERBIVORES ET LES ENGRAIS VERTS.

Les engrais mixtes sont formés de substances minérales assimilables par les plantes et de matières organiques. Ces matières se

subdivisent elles-mêmes en deux classes bien distinctes : les unes, par leur composition, se rapprochent beaucoup des substances animales; les autres proviennent des tissus ligneux, des débris végétaux et des sécrétions diverses des plantes. Ce sont les premières, c'est-à-dire celles qui sont le plus spécialement animales, le plus richement azotées, qui offrent dans les engrais mixtes le plus de valeur réelle; aussi l'analyse s'applique-t-elle à en reconnaître la présence et les proportions, afin d'assigner aux divers engrais mixtes leur puissance nutritive et leur utilité dans la grande culture. Cette recherche est d'autant plus importante que naguère encore on ne faisait pas cette distinction entre les deux classes de matières organiques, et que, même après avoir admis la présence des matières azotées dans toutes les parties de l'organisme végétal, on faisait remarquer que dans l'ensemble d'une plante tout entière la quantité d'azote est bien faible, si on la compare avec l'énorme proportion des matières organiques dépourvues d'azote qui forment le tissu résistant de l'édifice végétal.

Jusque-là sans doute on avait bien établi que les débris et les déjections des animaux offrent les plus puissans engrais, que tout organisme jeune et vigoureux, dans les plantes de toute espèce, est toujours plus abondamment pourvu de substances azotées que les tissus ligneux formés depuis un temps plus long, que la jeunesse et l'énergie vitale des tissus végétaux se montrent en toute occasion proportionnées aux doses de substances azotées que ces tissus recèlent ou que l'analyse chimique y découvre. On avait bien encore déduit de tous ces faits que la substance organique azotée ou quaternaire (composée des quatre élémens : carbone, hydrogène, oxygène, azote) est douée des attributs de la matière vivante chez les végétaux comme chez les animaux, qu'ainsi l'on doit reconnaître une immense unité de composition élémentaire dans les êtres des deux règnes de la nature vivante. Le problème cependant n'était qu'à moitié résolu. Il fallait encore montrer les sources où les végétaux peuvent puiser les élémens de la composition ternaire (carbone, hydrogène, oxygène) qui constituent plus des neuf dixièmes de la masse solide totale de leurs tissus. Il fallait enfin prouver qu'indépendamment des engrais répandus sur le sol par les soins du cultivateur, les agens atmosphériques, avec le concours des débris ou résidus (chaumes, racines, feuilles et tiges brisées) provenant des récoltes précédentes, peuvent fournir en abondance ces élémens de la composition ternaire des matières organiques.

Rien n'est plus facile qu'une telle démonstration : l'acide carbonique et l'eau, composés l'un de carbone et d'oxygène, l'autre d'hydrogène et d'oxygène, subviennent évidemment à l'assimilation qui doit développer la portion des membranes, cellules ou tissus, for-

mée de carbone, hydrogène et oxygène, la cellulose notamment. Toute la question se réduit donc à savoir si les plantes peuvent trouver à leur portée ces trois élémens en quantité suffisante dans les gaz et les liquides qui les environnent. Cela ne peut faire l'objet d'un doute : le gaz acide carbonique, sans cesse absorbé par les feuilles des végétaux, mais toujours reproduit par les combustions, les fermentations spontanées, la calcination des carbonates calcaires et magnésiens, la respiration des animaux, les émanations des volcans, les exhalations des fleurs, des champignons, etc., demeure en proportions constantes de 4 dix millièmes dans l'air atmosphérique. Celui-ci, dans ses continuels mouvemens, renouvelle à tout instant ses points de contact avec les organes foliacés; il pénètre même dans les interstices du sol arable. Enfin tous les résidus des récoltes précédentes, qui subissent des fermentations et combustions lentes, entretiennent à la superficie du terrain autour des plantes le même gaz toujours prêt à céder du carbone sous l'action des organes spéciaux de la végétation. Ce que les engrais peuvent fournir de ce gaz est en général surabondant, si ce n'est dans les combinaisons ammoniacales qu'il forme au moment de la fermentation des *matières azotées*, de ces matières qui précisément constituent les plus riches engrais organiques.

On vient de voir que le gaz acide carbonique libre ne saurait faire défaut dans aucune terre en culture; ce ne sont donc pas les substances capables de le fournir telles que les tourbes, les terreaux épuisés, les sciures de bois, etc., qui peuvent être utiles directement aux agriculteurs. L'eau, qui se compose de deux élémens indispensables à la nutrition végétale, est elle-même fournie en quelque sorte gratuitement par les phénomènes météoriques : pluies, neiges, brouillards, etc. Le cultivateur ne doit pas s'en préoccuper non plus, si ce n'est pour les pratiques d'irrigation et de drainage ou de colmatage. En aucun cas, l'eau ne saurait compter pour une valeur quelconque dans les engrais commerciaux; aussi a-t-on l'habitude de vérifier, par une dessiccation préalable de l'engrais, la quantité d'eau qui s'y trouve, afin de la défalquer du poids total. Si dans les engrais liquides l'eau joue souvent un rôle fort utile, c'est au même titre que les eaux naturelles appliquées en irrigations et servant de véhicule pour répandre sur les terres l'engrais qu'elles ont pu dissoudre ou entraîner en suspension.

Ainsi donc la portion des débris organiques capable de fournir seulement de l'acide carbonique ou de l'eau n'a pour l'agriculture qu'une valeur faible, nulle ou parfois même négative en raison des frais de transport qu'elle augmente. Il serait aussi facile de prouver, soit à l'aide d'une théorie fort simple, soit par des faits nombreux et des exemples remarquables, l'utilité très grande des matières

animales ou des substances azotées congénères qui entrent en proportions notables surtout dans les parties vertes des végétaux, feuilles et bourgeons des tiges ou jeunes rameaux. Ces substances, dites congénères des matières animales, ont avec elles en effet une grande analogie de composition. Ainsi l'on y trouve de l'albumine semblable à celle des œufs et du sang, de la fibrine (dans le gluten du blé notamment) ayant beaucoup d'analogie avec la fibrine du sang et de la chair, de la caséine douée des principaux caractères du caséum du lait ou des fromages. Toutes ces substances, qu'elles proviennent des êtres de l'un ou de l'autre règne de la nature vivante, engendrent par leur décomposition spontanée les mêmes produits putrides, parfaitement appropriés à l'alimentation des plantes.

La substance azotée qui se rencontre le plus fréquemment dans les produits de la décomposition des matières animales ou végétales, c'est le carbonate d'ammoniaque. Soluble dans l'eau, volatil, il offre les plus favorables dispositions pour pénétrer facilement dans les délicats organismes, dans les spongioles radicellaires des végétaux. Contenant d'ailleurs les quatre élémens (carbone, hydrogène, oxygène et azote) de la matière organique quaternaire, réduit et assimilé de nouveau dans les actes de la vie végétative, de nouveau il acquiert les propriétés de la fibrine, de l'albumine, de la caséine, etc., lesquelles se reproduisent alors dans l'état qui convient à la nourriture des animaux. C'est ainsi que se complète une de ces admirables et perpétuelles rotations que ramènent sans cesse les conditions normales de la vie des êtres, dépendans tous les uns des autres.

Ce n'est pas seulement en raison de la grande influence des matières azotées dans les actes de la vie des plantes que ces substances ont dans les engrais une utilité prépondérante; c'est encore et surtout parce que, dans l'état qui serait le plus favorable à leur rapide décomposition spontanée, ces agens énergiques du développement des végétaux ne se rencontrent jamais en quantités suffisantes sur les terres mêmes qui portent les plus riches cultures. Au contraire les autres parties, organiques ou minérales, des engrais peuvent, dans les sols qui reçoivent depuis longues années d'abondantes fumures, se rencontrer en excès notable et tel que ces terres ne sauraient profiter en rien d'une addition nouvelle de semblables engrais. Quelques exemples pris dans la grande ou la petite culture, dont l'un est très récemment acquis à la science comme à la pratique agricole, rendront cette différence évidente à tous les yeux.

Depuis l'époque où nous avons commencé dans la *Revue* l'étude des *agens de la production agricole*, un fait inattendu a été observé, au milieu de recherches soigneusement comparées, par un habile agriculteur manufacturier. En différentes localités, de nombreuses

expériences avaient clairement démontré les avantages du phosphate de chaux employé à l'état pulvérulent, lorsque M. Corenwinder entreprit, aux environs de Lille, d'en vérifier les effets sur les terres si fertiles du département du Nord. Ces terres sont très bien entretenues par l'alternance des cultures comme par l'emploi à profusion de l'engrais liquide flamand, riche à la fois en substances salines et organiques azotées, très divisées ou dissoutes et facilement assimilables : or il arriva que l'engrais minéral, partout ailleurs si utile, n'ajouta rien dans ces conditions à la production habituelle. Cette anomalie singulière, qui se présentait pour la première fois, était à la vérité plus apparente que réelle, et M. Corenwinder s'en aperçut bientôt lui-même en constatant que les doses des substances salines, notamment des phosphates, depuis longtemps accumulées dans le sol, s'y trouvaient surabondantes. Dès lors on conçoit qu'un plus grand excès n'y pouvait rien ajouter d'utile, et l'explication de l'inertie du nouvel engrais était toute simple.

Un fait non moins curieux, non moins scientifiquement établi, s'était déjà révélé dans un autre canton du même département, aux environs de Valenciennes, de Denain et de Condé. Aux approches de la récolte, on s'aperçut que les betteraves, sur la plus grande partie des terres, offraient une chétive apparence et annonçaient une maigre production. Les prévisions ne furent que trop justifiées, car cette année-là, pour une même quantité de surfaces emblavées, la production du sucre se trouva diminuée de 20 millions de kilogrammes. La cause directe de cette déperdition énorme résidait dans une altération spéciale des racines saccharifères. Nous avons ultérieurement reconnu l'origine de cette altération dans la présence des eaux stagnantes à une faible profondeur sous le sol; mais, avant que cette explication fût admise, une autre hypothèse, plus spécieuse, plus séduisante peut-être, avait prévalu. Elle mérite d'être exposée, car elle se rapporte à un fait de même ordre que l'expérience tentée par M. Corenwinder.

Ici cependant la situation semblait toute contraire, et l'on pouvait ne pas croire à la surabondance de l'engrais minéral, car, on le faisait remarquer avec raison, depuis plus de vingt ans que l'extraction des salins de potasse s'effectuait sur les résidus liquides (mélasses) des sucreries indigènes, cette industrie avait enlevé au sol, pour les livrer aux industries chimiques (fabriques d'alun, salpêtreries, cristalleries, etc.), d'énormes quantités de ces composés alcalins, s'élevant à près de 100 millions de kilogrammes. Or ces matières salines comptent toutes au nombre des alimens de la végétation; elles sont particulièrement favorables au développement des végétaux de la famille des chénopodées, et les radicelles de la plante saccharifère vont avec une énergie spéciale les puiser dans le sol.

Donc, si l'industrie s'en empare, la végétation ne peut plus s'accomplir dans des conditions aussi favorables qu'avant la fondation des usines qui chaque année enlèvent aux mêmes champs d'aussi grandes quantités de potasse.

Ce raisonnement semblait inattaquable; il n'y manquait qu'une chose, c'était de savoir combien il reste de sels alcalins après l'énorme extraction qu'en a faite l'industrie. Cette donnée importante, un chimiste habile, M. Leblanc, l'a scrupuleusement cherchée à l'aide de l'analyse chimique du sol jusqu'à la profondeur moyenne où pénètrent les radicelles, et il a trouvé qu'il restait dans la terre végétale une quantité de substance alcaline suffisante pour alimenter la culture pendant plusieurs siècles, lors même que les fumures annuelles n'y ajouteraient rien. D'ailleurs l'analyse a également démontré que ces fumures réparent tous les ans les déperditions de substance alcaline, c'est-à-dire rendent au sol ce que les récoltes lui enlèvent. Il en résulte que les engrais minéraux pris isolément, notamment les phosphates et les sels alcalins, ne sauraient avoir ici une grande valeur, car ils existent en quantités suffisantes dans le sol, et cet approvisionnement se renouvelle à l'aide des riches fumures en usage dans ces régions agricoles. L'engrais évidemment utile ou le plus favorable est donc celui qui, dans chaque localité, fournit à la terre ce qui lui manque pour subvenir largement à la nutrition des plantes et réparer les pertes que les récoltes de chaque année lui font subir.

Parmi les engrais minéraux qui, dans le nord même de la France, ne sont pas surabondans, il faut compter la chaux, dont nous avons précédemment exposé le rôle multiple, et c'est encore un des services rendus par l'industrie à l'agriculture de cette région sucrière que de répandre tous les ans parmi les résidus de la fabrication du sucre d'énormes quantités de chaux sous la forme d'écume des défécations, véritable engrais mixte formé dans la chaudière par une combinaison énergique entre plusieurs substances albuminoïdes ou azotées du jus des betteraves et l'hydrate de chaux qu'on emploie pour le clarifier. Une seule des grandes sucreries indigènes, soumettant au râpage 1,000 quintaux de racines, livre chaque jour de 2,000 à 2,400 kilos de chaux qui, sous la forme d'albuminate de chaux, riche en matière azotée, s'ajoutent à la masse des engrais de diverse nature. Quels sont donc, dans cette productive région agricole, les engrais le plus directement utiles, puisque les substances organiques pauvres en azote, ainsi que les matières minérales dépourvues de chaux et de magnésie, y sont impuissantes à développer la fertilité du sol? Ce sont principalement les engrais riches en matières organiques azotées, ou congénères des substances facilement putrescibles de l'organisme animal, et qui, dans cet état éminemment favorable à

une assimilation rapide par les plantes, ne se rencontrent là en excès, ni même en quantité suffisante.

Par exemple, dans le département du Nord, où les phosphates minéraux ont paru inertes, toutes les déjections animales, si facilement décomposables en carbonate d'ammoniaque, se sont toujours montrées d'une efficacité remarquable. Ainsi les déjections des oiseaux réunis dans les colombiers, l'engrais flamand, mélange fluide extrait des fosses et conservé dans de vastes citernes à portée des routes et des champs, sont depuis longtemps employés avec un grand succès dans les arrondissemens de Lille et de Valenciennes. Est-ce à dire que les matières azotées accumulées dans le sol s'y trouvent en quantités inférieures à celles qui correspondraient aux principes immédiats sécrétés par la plus riche végétation? Bien loin de là sans doute, car le terrain en recèle aussi d'énormes quantités dans l'épaisseur de la couche que peuvent atteindre les racines; mais ces substances, qui déjà ont résisté à l'action des précédentes cultures, se décomposent avec trop de lenteur pour alimenter largement, dans le cours d'une saison, une végétation très active, et fournir les matériaux du maximum de récolte. Ces dernières conditions ne peuvent donc être remplies que par les engrais solubles ou rapidement transformables en produits ammoniacaux.

Les plus anciennes pratiques qu'on doive à la tradition s'accordent sur ce point avec les plus sûres observations contemporaines. Ne voit-on pas, d'une part, dans les cultures intensives sur les terres surchargées de détritus et spontanément ou manuellement arrosées à profusion dans le Céleste-Empire, ne voit-on pas, dis-je, les nombreux petits cultivateurs chinois, depuis leur enfance jusqu'à leur extrême vieillesse, s'occuper à recueillir avec des soins minutieux les engrais mixtes formés de détritus, débris ou déjections des animaux, pour les répandre avec une économie remarquable à la portée des plantes dont ils veulent favoriser la végétation? Ils savent bien qu'aucune autre classe d'engrais salins ou minéraux, ligneux ou pauvres en substance azotée fermentescible, n'ajouterait d'élémens utiles à la fertilité immémoriale de leurs terres, encombrées de débris organiques des végétations précédentes. — D'un autre côté, ne voyons-nous pas nous-mêmes chaque jour autour des villes populeuses nos laborieux et habiles horticulteurs renouveler leurs terreaux, riches cependant en *humus* et en débris végétaux, pour les remplacer par des fumiers bien plus actifs en raison des liquides ou des substances solubles et putrescibles dont ils sont imprégnés?

Tous ces exemples, tous ces faits précis et corrélatifs s'accordent avec les théories généralement admises pour démontrer qu'il ne suffit pas qu'un sol contienne, même en abondance, les élémens mi-

néraux et organiques qui entrent dans la composition des plantes, ni même que les engrais de différentes sortes y soient répandus en quantités plus ou moins grandes. Il faut encore que ces matériaux, soit préexistans dans la terre arable, soit ajoutés à dessein, s'y rencontrent, au moment de la végétation, dans un état tel que les solutions aqueuses ou les émanations gazéiformes qui s'en dégagent puissent s'introduire en quantité suffisante dans les organismes délicats des végétaux qu'elles sont destinées à développer.

Les animaux, dit-on, produisent des engrais de telle sorte que la fertilité du sol qu'ils habitent est en proportion de leur nombre sur une superficie donnée : si l'on entretient par exemple cent têtes de gros bétail (bœufs, vaches, chevaux) ou mille moutons dans une ferme de 100 hectares, on est bien près d'atteindre l'apogée de la culture améliorante. La conséquence est vraie, quoique les prémisses soient fausses. C'est encore là un préjugé au fond duquel une vérité se trouve, pourvu qu'on la dégage des expressions trop absolues qui l'environnent ou l'obscurcissent.

A deux points de vue parfaitement nets, les herbivores sont grands consommateurs de toute substance sécrétée dans les tissus des plantes, et non producteurs d'engrais. Dans les actes de la digestion, les principes immédiats non azotés, — sucres, fécules, matières grasses, etc., — dits alimens combustibles ou respiratoires, constituent la principale source qui entretient la chaleur animale et peut élever la température au-dessus de celle de l'air ambiant; un certain excès de ces substances alimentaires peut s'accumuler dans les tissus adipeux et procurer l'engraissement, but ordinaire de l'élève des animaux de boucherie, ou subvenir aux sécrétions butyreuses et sucrées, lorsque la spéculation se dirige vers la production du lait. Quant aux principes immédiats azotés (albumine, fibrine, caséine) contenus dans cette nourriture végétale, les herbivores y trouvent les alimens plastiques qui développent leurs tissus, en même temps que leur squelette osseux s'accroît des phosphates calcaires et magnésiens. Or il est bien évident que toutes les substances organiques azotées, que ces matières minérales fixées dans le corps des animaux ou dans leur sécrétion lactée, même la quantité exhalée dans les actes de sécrétion ou de respiration, auraient pu servir à la nutrition des plantes, et sont perdues pour elles lorsque l'on exporte de la ferme, par les voies commerciales, soit les animaux de boucherie, soit les autres produits sous forme de lait ou de fromage.

Aux yeux de quiconque n'observe que ce seul résultat, les herbivores n'augmentent donc pas la somme des engrais; ils semblent la diminuer au contraire, et l'expérience est là cependant pour démontrer que les progrès de l'agriculture reposent sur leur concours;

de leur nombre dépend même le maximum de la puissance du sol. Pour peu qu'on veuille bien y réfléchir, leur rôle, réellement utile sous ce rapport, est facile à comprendre : sans aucun doute, ce qu'ils consomment et emportent de substances azotées et salines puisées dans les fourrages est perdu pour la fumure du terrain; mais d'un autre côté il faut bien tenir compte des substances inutiles comme engrais qu'ils consomment en plus grande proportion : tels sont les principes immédiats non azotés, cellulose, amidon, inuline, gommes, sucres, etc. La plus grande partie de ces substances étant ainsi éliminée, ce sont en définitive les matières azotées et salines qui dominent dans les déjections liquides ou solides destinées à servir d'engrais, et ceux-ci se trouvent alors dans un état d'autant plus favorable que les principes azotés ou salins, désagrégés ou dissous, sont éminemment fermentescibles ou solubles. Si donc les herbivores n'augmentent pas bien réellement la masse des engrais, du moins, en *détruisant* pour ainsi dire en plus grande proportion les principes les moins utiles ou même nuisibles par leur excès, ils font dominer les principes nécessaires à la nourriture des plantes. Les hommes eux-mêmes rempliraient, pour toute la portion de leur alimentation végétale, ce rôle éminemment favorable au développement de la production agricole, si partout, comme dans nos contrées du nord et en Belgique, comme en Chine même, on utilisait complétement les déjections au profit de l'agriculture.

C'est parfois encore une méthode fort utile que d'employer les *engrais verts*, bien qu'elle soit en opposition jusqu'à un certain point avec celle que nous venons d'exposer. Sous le nom d'engrais verts, on désigne les tiges et les feuilles ou fanes des végétaux herbacés spécialement cultivés pour servir d'engrais, tels que lupin, colza, *madia sativa*, seigle et diverses autres plantes choisies en raison de leur rapide développement. Ces plantes renferment, à l'époque de leur floraison, le maximum de leurs sécrétions salines et azotées; c'est donc le moment de les enfouir dans le sol à l'aide d'un labour à la charrue. Théoriquement, rien n'est perdu dans ce cas : les alimens minéraux et organiques que la plante a puisés dans le sol et dans les gaz atmosphériques se retrouvent parmi les produits de la décomposition spontanée du végétal enterré par le labourage. Une pareille fumure convient parfaitement aux sols secs et peu fertiles, dont la superficie se trouve doublement amendée par l'humidité qu'y entretient la plante enfouie, gorgée de sucs aqueux et riches en substances alibiles, que la fermentation spontanée désagrége ou volatilise et met ainsi à portée de la végétation nouvelle que l'on a préparée à l'aide d'un ensemencement spécial.

Ailleurs encore, par exemple dans certaines localités de l'Italie

dépourvues de moyens économiques de transports, on cultive le lupin pour en récolter la graine. Cette graine sert elle-même à la nourriture de populations pauvres; mais la plus grande partie de cette récolte, qui excèderait les besoins de la consommation, est livrée comme engrais aux agriculteurs plus rapprochés des villes. Toutefois les terrains d'assez peu de valeur qui préparent cette sorte d'engrais ne tarderont pas à changer de destination à mesure que les canaux, les lignes ferrées ou leurs embranchemens seront prolongés dans le voisinage. En tout cas, les cultivateurs italiens, toscans ou lombards, qui ont encore recours à cette fumure, soumettent à une préparation spéciale les graines avant de les répandre comme engrais sur leurs terres. Il faut en effet qu'au lieu de végéter et de puiser leur nourriture d'abord dans leurs propres organes (cotylédons) et ensuite dans le sol, elles le fécondent en subissant elles-mêmes la décomposition spontanée. On parvient sans peine à leur faire perdre la propriété germinatrice en enlevant à l'embryon sa vitalité par une torréfaction légère dans un four.

Au surplus, la pratique des engrais verts ou des autres engrais obtenus directement de la végétation ne saurait se généraliser, car ils accumuleraient sur le sol des débris trop pauvres en substances azotées, trop abondans en résidus ligneux dont il faudrait se débarrasser ultérieurement à l'aide de l'écobuage ou de l'incinération partielle, qui ménage les substances minérales et une portion des substances azotées. Les engrais végétaux obtenus dans de telles conditions ne sauraient qu'exceptionnellement convenir aux exploitations où l'agriculture est très avancée, car sur un terrain très fertile la production en serait trop dispendieuse et donnerait de médiocres résultats. On voit que, parmi les engrais mixtes, ceux qui contiennent en plus fortes proportions des substances minérales, lorsque celles-ci sont insuffisantes dans le sol, et les matières organiques azotées dans un état de solubilité ou de décomposition facile, conviennent sur toutes les terres arables, et à peu près exclusivement pour les plus progressives et les plus riches cultures. Telles sont aussi les qualités que l'on recherche dans les engrais mixtes livrés au commerce, celles que l'on se propose de déterminer expérimentalement par l'analyse, soit pour en apprécier la valeur, soit pour reconnaître les falsifications parfois très graves qu'on a pu leur faire subir.

II. — COMMERCE DES ENGRAIS.

Ce n'est guère que depuis l'époque où furent mises au jour, vers 1821, les remarquables propriétés fertilisantes du *noir ani-*

mal, résidu charbonneux riche en phosphates et matières animales, que les raffineries d'Allemagne et de Russie expédièrent en France leurs résidus de sang coagulé et de charbon d'os, jusque-là rejetés comme sans valeur. Peu de temps après, le sang des animaux de boucherie, recueilli dans les abattoirs de la métropole, coagulé par la vapeur, desséché, puis réduit en poudre, ainsi que la chair musculaire soumise aux mêmes opérations, mais provenant des chevaux hors de service abattus à Montfaucon, furent expédiés aux Antilles pour fertiliser les champs de canne. Ce fut alors enfin qu'une série de recherches scientifiques poursuivies en France vint signaler à l'attention publique les bons effets agricoles des matières azotées fermentescibles et des phosphates, et que l'un des plus riches engrais connus, le guano des îles Chincha, faiblement exploité jusque-là pour les cultures restreintes des côtes du Pérou, donna lieu à d'immenses transports entre ces îles et l'Angleterre, la France, l'Espagne, la Hollande et les colonies de ces nations.

Dans ces îles du Pérou, les excrémens solides et liquides que les oiseaux ont accumulés depuis des siècles, n'étant pas exposés à l'action dissolvante des eaux pluviales, conservent leur richesse en sels ammoniacaux, matières azotées et phosphates, solubles et insolubles. Cet engrais, le plus puissant que l'on connaisse, le plus efficace sur la plupart des terrains, et dont le cours commercial, graduellement plus élevé, se trouve en ce moment proportionné à sa valeur réelle, cet engrais si énergique ne contient aucune trace de débris végétaux. C'est un témoignage de plus en faveur des détritus animaux et contre les détritus pailleux dans la fertilisation de toutes les terres. Aussi reconnaît-on maintenant les avantages des litières terreuses et de la stabulation sans litière, qui, dans les régions agricoles où le bétail est nombreux et l'agriculture très avancée, permettent de faire consommer la totalité des pailles et des divers autres fourrages aux animaux de la ferme (1), réduisant ainsi les engrais de l'exploitation, soit à des mélanges pulvérulens de terres sèches et de déjections, soit à des engrais fluides qu'on répand en arrosages. Les matières organiques azotées et les matières salines désagrégées ou dissoutes se rencontrent en quantités bien plus notables dans ces engrais que les débris ligneux ou l'humus végétal dont l'abondance est souvent trop grande parmi les chaumes et débris divers qui restent inévitablement sur le sol après toutes les récoltes.

La stabulation sans litière offre un triple avantage : elle facilite

(1) Une grande partie de ces fourrages sont hachés et soumis à la cuisson par la vapeur dans presque toutes les fermes anglaises; dans quelques-unes des nôtres, on les prépare plus économiquement encore en les mélangeant avec des résidus alimentaires sortant tout chauds et humides des distilleries agricoles.

la récolte totale des déjections solides et liquides, elle évite les émanations gazeuses nuisibles aux animaux, enfin elle maintient les toisons dans un état complet de propreté, qui en accroît la valeur commerciale et facilite les opérations ultérieures du blanchiment et de la teinture de la laine. Cette méthode de stabulation semble parfaitement appropriée à la préparation et à la conservation des engrais mixtes; elle est d'ailleurs très simple : il suffit d'établir à 1 mètre ou 1 mètre 1/2 au-dessus du sol une estrade ou faux plancher en pente légère supporté par quelques pieux et traverses. Ce plancher est percé d'un grand nombre de trous évasés en dessous et assez étroits à la superficie pour que les pieds des moutons ne s'y puissent engager. Ces ouvertures toutefois suffisent pour laisser passer la presque totalité des déjections qui tombent sur une couche de terre sèche disposée sous le plancher, et qu'on renouvelle lorsque la substance terreuse saturée des liquides fécondans n'en saurait absorber ou conserver davantage. Quant aux portions d'excrémens solides demeurées à la superficie en quantités toujours faibles, il suffit d'un coup de balai pour en débarrasser le plancher en bois. Pour éviter l'inconvénient d'une trop haute élévation du plancher au-dessus du sol, on creuse parfois celui-ci de quelques centimètres; en tout cas, un plan incliné en pente douce permet le facile accès des moutons dans la bergerie.

Un grand nombre d'agriculteurs ménagent autrement la litière des moutons, tout en préparant sans déperditions notables les engrais mixtes dans les bergeries. On commence par creuser le sol d'un mètre environ; on remplit, à la moitié de la profondeur, cet encaissement avec de la terre argileuse bien sèche, de la marne pulvérulente ou même de la chaux vive (1); puis on recouvre toute la substance minérale avec une couche de 30 centimètres de litière ordinaire. Celle-ci, peu à peu tassée, laisse cependant arriver une partie des déjections liquides à la couche terreuse sous-jacente qui les absorbe; de temps à autre, et seulement lorsque la superficie semble humide, on ajoute une légère couche de litière; il résulte du tassement opéré sous les pieds des animaux une assez complète expulsion de l'air pour que la fermentation devienne insensible, en même temps qu'elle est prévenue dans la couche inférieure par la propriété absorbante de la substance minérale. Dans ces conditions, on peut, sans inconvénient pour la salubrité, laisser s'accumuler la litière durant plusieurs mois; elle représente alors un plus riche engrais, et l'on n'enlève la couche terreuse qu'à l'époque où elle est à peu près saturée, constituant un excellent engrais mixte ap-

(1) Depuis plus de douze ans, on a donné la préférence à ce dernier agent hygroscopique dans les exploitations agricoles de M. Tiburce Crespel.

proprié aux terrains qui réclament des amendemens, soit argileux, soit calcaires.

C'est à l'aide d'une pratique analogue très répandue depuis quelques années dans les fermes anglaises et dans plusieurs de nos exploitations rurales qu'on réalise une économie partielle ou totale des litières pailleuses destinées aux étables des animaux de l'espèce bovine à l'engrais. Souvent aussi on sépare chaque animal de ses voisins par une cloison à claire-voie; il est d'ailleurs libre de tous ses mouvemens dans l'espace rectangulaire qu'il occupe, et ne se trouve exposé à aucun des inconvéniens de l'attache à la longe. Sa nourriture et son engraissement ont lieu dans des conditions très favorables; tous les jours, on ajoute une quantité de terre sèche ou de paille, suffisante seulement pour assécher la superficie; ce n'est qu'au bout de trois mois que, l'engraissement étant à son terme, on fait sortir l'animal, et l'on enlève la litière jusque-là bien conservée par le tassement continuel qu'elle a subi (1).

On évite plus complétement encore les déperditions ultérieures qui, dans tant d'autres exploitations, rendent insalubres et si désagréables les habitations des fermes, en supprimant dans les cours l'accumulation en tas volumineux des fumiers, et en conduisant directement ceux-ci sur les champs libres durant les intervalles entre les cultures. La terre du champ est toujours le meilleur et le plus économique excipient des liquides que les eaux pluviales entraînent, et qui, immédiatement absorbés, se trouvent bientôt à la portée des radicelles à mesure qu'elles pénètrent dans le sol.

Pour en revenir aux engrais commerciaux, il est aussi facile d'expliquer les avantages qu'ils présentent que de démontrer les graves inconvéniens, les dangers même, des falsifications de ces produits. Les riches engrais du commerce, — tels que le guano, les lambeaux ou chiffons de laine, le sang et la chair desséchés, le noir résidu des raffineries, les phosphates en poudre artificiellement imprégnés de carbone et de sang, les nodules de phosphate calcaire finement pulvérisés, — dont une faible quantité, de 300 à 600 kilogr., suffit pour compléter dans un sol la portion des alimens azotés ou minéraux qui lui manquent, — ces riches engrais peuvent parfois accroître dans une proportion bien plus grande encore le bénéfice du cultivateur. En effet, les frais généraux et les dépenses de main-d'œuvre demeurant les mêmes, tout l'excédant sur la quantité et la valeur vénale des produits récoltés équivaut à un

(1) Un des moyens d'économiser les litières pailleuses consiste à les rendre plus absorbantes en les hachant avant de les étendre. Cette méthode, usitée dans quelques fermes de la Grande-Bretagne, permet d'accroître d'autant les fourrages réservés pour la nourriture des animaux.

bénéfice net. Un autre bénéfice se trouve encore dans la valeur de la portion d'engrais laissée intacte par les plantes, et qui contribue à élever la puissance du sol. C'est par de telles méthodes que l'agriculture atteindra le maximum de produits qu'obtiennent depuis longtemps les exploitations manufacturières, avantages qui se multiplient encore lorsque l'on combine les efforts des deux industries; c'est ainsi que les sucreries et les distilleries notamment ont pu doubler la valeur foncière des meilleurs terrains sans cesser, malgré l'élévation des dépenses d'intérêt ou de loyer, de réaliser des profits bien supérieurs à ceux que procuraient naguère les anciennes cultures dépourvues de l'énergique concours industriel.

Parmi les engrais mixtes que nous fournit le commerce extérieur, le guano est de tous le plus important (1). Il vaut aujourd'hui de 350 à 360 fr. la tonne de 1,000 kilog. Avant 1837, la France ne recevait aucune quantité de guano; durant les dix années de 1837 à 1846, on en a importé année moyenne 4,925,550 kilog.; pendant la période décennale de 1847 à 1856, la moyenne annuelle des importations a été de 11,368,293 kilog.; en 1858, elle s'est élevée à 59,610,824 kilog., en 1859 à 32,978,130 kilog., la plus grande partie venant du Pérou. L'importation de ce puissant engrais en Angleterre durant les mêmes périodes a été de dix à vingt fois plus considérable. Après le guano, le charbon d'os mêlé de sang, connu sous le nom de noir animal, résidu des raffineries, occupe le second rang dans nos importations. Il vaut de 130 à 160 fr. les 1,000 kilog. Les importations de noir animal provenant de la Russie, de la Belgique, des Pays-Bas, des villes anséatiques, de l'Allemagne, etc., ont été dans la période décennale, de 1837 à 1846, de 11,994,395 kilog., de 1847 à 1856 de 7,697,832 kilog., en 1858 de 8,068,201 kilog., en 1859 (outre 10,171,142 kilog. d'os) de 6,344,000 kilog. Toutefois l'importance des engrais commerciaux est en réalité beaucoup plus considérable encore, si l'on y comprend les quantités livrées par l'industrie et le commerce intérieur (2).

(1) La composition moyenne du guano, très complexe, peut être, d'après M. Boussingault, ainsi représentée :

Matières azotées : urate, oxalate, chlorhydrate et phosphate d'ammoniaque, acide urique	18,3
Phosphates alcalins et terreux (de potasse, de soude, de magnésie, de chaux)	32
Sulfates de potasse et de soude	9,7
Oxalate de chaux 6,1, sel marin 1, silice 1,5	8,6
Humus et matières organiques indéterminées	4,3
Eau et pertes dans l'analyse	27,1
	100

(2) Si l'on consulte un rapport de M. Bobière au préfet de la Loire-Inférieure, on voit

Par ses qualités exceptionnelles, le guano, comme agent de la production du sol, mérite une attention toute spéciale; son action énergique, qui, sur les sols sableux du Pérou, décuple et au-delà les récoltes, justifie pleinement la théorie moderne de la nutrition des plantes. Il n'est donc pas inutile d'en préciser nettement la nature et d'assigner les limites réelles de son action, parfois exagérée. Le guano, accumulé pendant une longue série de siècles sur plusieurs îles de l'Océan-Pacifique, provient de la fiente des oiseaux qui affluent en nombre immense dans ces parages. Ces oiseaux habitent au milieu des rochers du littoral et des bancs énormes formés par le guano, dans lesquels ils ont creusé d'innombrables galeries pour leur retraite et les soins de leur reproduction. Ils se nourrissent à peu près exclusivement des poissons dont ils peuvent s'emparer à la superficie des eaux de la mer. La plupart de ces oiseaux sont de l'ordre des palmipèdes (genre *sula* de Brisson) : ils ressemblent aux cormorans (1); on les désigne aussi sous les noms de *morus*, *bobos*. Remarquable d'ailleurs par la stupidité avec laquelle il se laisse prendre ou attaquer par l'homme ou les animaux, cet oiseau a mérité le nom vulgaire de fou ou de *booby* qu'on lui donne en anglais. A la vérité, de longues ailes, qui ont jusqu'à $1^{m}66$ d'envergure, s'opposent à ce qu'il prenne son vol ailleurs que sur des bords escarpés ou vers les sommets des rochers.

Ce n'est pas seulement la nourriture animale des *boobies* qui produit l'extrême richesse et l'homogénéité du guano comme engrais; c'est encore la propriété qui leur est commune avec les divers oiseaux de rejeter mélangés ensemble les excrémens liquides et solides. Sous cette double influence, le guano est très riche en substances azotées et en phosphates. Ce qui le caractérise d'ailleurs lorsqu'il n'a pas été délayé par les eaux pluviales, c'est la présence

que dans une seule région de la France, approvisionnée par la ville de Nantes, les quantités des principaux engrais mises à la disposition des cultivateurs par le commerce se sont élevées en 1860 à 25,424,215 kilos :

Noir animal, résidus de raffineries amenés par la navigation.....	13,685,145 kil.
— — — transportés par chemins de fer..	8,078,000
— provenant des raffineries locales.....	2,500,000
Guano de plusieurs origines.....	1,161,070
Total (dans lequel sont comprises de faibles quantités de phosphates fossiles).....	25,424,215 kil.

Les engrais mixtes soumis au contrôle de l'analyse contenaient en moyenne pour 100 en poids 22 de phosphate de chaux et 2 d'azote correspondant à 13 de matière azotée, celle-ci comparable, quant à la composition élémentaire, au sang ou à la chair musculaire desséchée.

(1) Linné les avait rangés dans le genre pélican; mais les ornithologistes modernes en ont formé le genre particulier de *sula*.

en notables proportions de l'urate d'ammoniaque et de plusieurs autres sels ammoniacaux, de l'oxalate de chaux et des phosphates calcaires et alcalins, outre sa coloration ocreuse ou brun orangé et son odeur ammoniacale légèrement putride et musquée. D'autres dépôts de guano ont été découverts sur les côtes sud-ouest de l'Afrique, dans les petites îles d'Angra, de Malago, de Pequena, à Ichabœ; ils sont moins riches que ceux du Pérou. Plus récemment encore on a trouvé dans les îles Baker et Jarvis un guano particulier, en poudre extrêmement fine, presque totalement dépourvu de substances ammoniacales, mais de tous le plus abondant en phosphates; il semble être le résultat d'un long séjour du guano normal en des localités soumises à de puissans lavages par les pluies; il convient parfaitement d'ailleurs pour les terres pauvres en phosphates, mais riches en humus ou en matières organiques suffisamment azotées.

Une industrie qui date de quelques années à peine permet d'extraire avec avantage des tourteaux de certaines graines oléagineuses, notamment du colza ainsi que de la pulpe des olives, une quantité considérable de la substance huileuse que la plus énergique pression sous des machines hydrauliques n'aurait pu faire sortir. La méthode nouvelle, fondée par un habile chimiste manufacturier, M. Deiss, substitue à la force mécanique, après une première pression, la simple et plus puissante action dissolvante d'un liquide volatil, le sulfure de carbone. Ce liquide, naguère très dispendieux et réservé alors aux analyses et expériences de laboratoire, est aujourd'hui fabriqué économiquement et appliqué dans plusieurs grandes opérations manufacturières. Obtenu par la combustion que détermine la vapeur du soufre traversant en vases clos le charbon incandescent, le sulfure de carbone, rectifié dans des appareils distillatoires, revient au fabricant à moins d'un franc le kilogramme. Il peut très facilement dissoudre la totalité des huiles engagées dans les marcs ou résidus des olives et des graines oléagineuses déjà pressées.

Après la filtration méthodique qui a extrait toute la matière grasse, on sépare celle-ci du dissolvant par une distillation à l'aide de la vapeur d'eau, car le sulfure de carbone se dégage en se volatilisant à une température tiède de 48 degrés seulement, et il est recueilli liquide après avoir traversé des serpentins réfrigérans, tandis que les huiles grasses demeurent sans changement d'état à cette température. On retire ainsi de la chaudière de l'alambic l'huile fixe, et d'un autre côté on recueille, à deux ou trois millièmes près, tout le sulfure de carbone distillé, qu'on peut de nouveau employer pour le même usage.

Quel parti va-t-on tirer maintenant de ces tourteaux, de ces

marcs épuisés? Les résidus provenant des graines oléagineuses qui auraient pu, au sortir des presses anciennement usitées, servir de nourriture aux bestiaux, ne peuvent plus recevoir cette destination, car la moindre trace de sulfure de carbone serait nuisible, et d'ailleurs les dix ou vingt centièmes d'huile que l'on en a retirés en affaiblissent d'autant la valeur alimentaire. Il en est tout autrement si l'on considère ces résidus au point de vue de l'application comme engrais. En effet, l'huile que l'on a enlevée ne contenait sensiblement ni substance azotée ni matière saline; presque totalement composée de carbone et d'hydrogène, elle n'eût fourni aux plantes que deux des élémens qui surabondent dans les terres cultivées; donc, en éliminant cette substance inerte sans rien enlever des matières azotées ou salines, on a réellement augmenté la proportion de ces dernières substances, et le résidu doit constituer un engrais plus riche. Ce fait, conforme à la théorie que nous avons exposée plus haut, a été reconnu exact depuis qu'on a soumis, sur des terres cultivées, les tourteaux huileux et les mêmes résidus épuisés d'huile par le sulfure de carbone à des essais comparatifs. On peut en conclure que, tout en réservant pour l'alimentation et l'engraissement des bestiaux les tourteaux de la graine de lin, les plus propres à cet usage, on pourra extraire avec avantage la substance huileuse des tourteaux de colza et autres destinés à servir d'engrais. Quant aux pulpes des olives, résidus d'une première expression, l'extraction de l'huile par le sulfure de carbone a donné naissance depuis plusieurs années à une industrie considérable en Italie et qui fait fonctionner de très volumineux appareils clos : réservoirs, filtres et chaudières distillatoires, offrant une contenance totale d'environ 40,000 litres, sans y comprendre les bassins réfrigérans et les serpentins. On obtient par ce procédé, chez M. Daninos, à Pise, de 3,000 à 5,000 kilos par jour d'huile naguère abandonnée en pure perte dans les résidus des olives une première fois exprimées. Toutefois un singulier obstacle s'oppose encore à l'extension rapide de l'industrie nouvelle. Aux alentours de Pise, comme dans beaucoup de localités en Italie, les habitans sont grands amateurs de fêtes et de réjouissances publiques. Or il est entré dans les habitudes des populations d'employer les marcs d'olives desséchés comme un combustible léger et de peu de valeur pour faire des feux de joie, et ils sacrifient volontiers pour cet objet le prix que le directeur de l'usine pourrait leur en offrir. De là une difficulté réelle, mais qui disparaîtra sans doute et qui cessera peu à peu d'entraver les approvisionnemens (1).

(1) L'huile obtenue des marcs d'olives à l'aide du sulfure de carbone n'est pas co-

Une autre espèce de résidu des plus riches en matière azotée se rencontre dans les débris usés des tissus de laine et de soie. Lorsqu'on ne peut donner à ces débris aucune destination plus avantageuse, ils parviennent sous deux formes entre les mains des cultivateurs : tantôt en lambeaux plus ou moins larges, tantôt en une poudre grossière provenant de la tonte des draps. Ces deux formes sont sans influence notable sur le succès de la culture, lorsqu'on applique cet engrais en l'enterrant au pied des oliviers ou des ceps de vigne, car sa lente décomposition, qui se prolonge pendant plusieurs années, alimente graduellement la végétation par ses émanations fécondantes; mais lorsqu'on emploie de semblables débris de laine dans les champs, on remarque des effets très régulièrement favorables, produits par la laine pulvérulente dite *tontisse*, tandis que dans toute l'étendue des terres fumées avec les lambeaux de laine la végétation se montre fort irrégulière : des touffes très développées çà et là s'élèvent au-dessus de la hauteur moyenne, plus abondantes souvent en feuilles et en tiges qu'en épis bien remplis de grains. De telles irrégularités dépendent de ce que les morceaux de tissu sont inégalement répartis dans les parties du terrain où ils se rencontrent; les plantes voisines seules profitent de leurs émanations, tandis que, dans les intervalles dépourvus de cet engrais, la terre se trouve privée de fumure. Cette démonstration toute naturelle est devenue plus évidente encore, lorsqu'on a réussi à pulvériser ces débris (1). L'engrais devenu pulvérulent est facile à répandre d'une manière uniforme, surtout si l'on prend soin de le mélanger avec une ou deux fois son volume de terre; 250 ou 300 kilos de laine pulvérisée suffisent en général pour compléter sur la superficie d'un hectare la dose utile de matière azotée facilement assimilable.

III. — VALEUR ET ESSAI DES ENGRAIS. — RÉSIDUS DES FABRIQUES.

Lorsqu'on se place à un point de vue très général, on peut dire que tout ce qui manque au sol pour lui assurer le maximum de

mestible, mais elle constitue une excellente matière première pour les savonneries et donne un produit qui, sauf une nuance verdâtre, offre tous les caractères et les bonnes qualités du savon d'huile d'olive.

(1) Le moyen adopté consiste à les imprégner d'une solution à un centième de soude caustique; on chauffe ensuite à une température supérieure à 100 degrés; l'eau s'évapore rapidement, laissant bientôt la solution alcaline dans un état de concentration favorable à son énergique action dissolvante sur la matière animale; dès lors les filamens désagrégés ou rendus friables se pulvérisent sans grand effort entre les meules du moulin.

fertilité constitue les élémens de l'engrais mixte le mieux approprié à ce terrain, que si le fumier des fermes convient à toutes les cultures, à tous les sols, c'est qu'il renferme précisément les élémens de nutrition que les plantes ont déjà puisés dans la profondeur de la couche arable, c'est qu'enfin l'excès des débris végétaux consommés dans les actes de la digestion des herbivores laisse prédominer dans le résidu les substances azotées et salines indispensables à la nourriture d'une végétation nouvelle. Toutefois, parmi ces élémens, dont les doses doivent varier suivant la composition de la terre qu'on se propose de fertiliser, les uns se rencontrent presque partout en abondance à la portée du cultivateur, les autres sont en tous lieux plus ou moins rares. De là est venue la règle généralement adoptée de fixer la valeur vénale des engrais en raison des doses qu'ils contiennent de matières azotées et de phosphates, ou des proportions d'azote et d'acide phosphorique que l'analyse y démontre, en tenant compte toutefois de l'état fermentescible, de la ténuité des particules ou encore de la solubilité, qui facilite l'absorption et l'assimilation par les plantes.

M. de Gasparin a fixé approximativement sur ces bases la valeur moyenne en France pour l'azote entre 1 franc 50 cent. et 2 francs le kilogramme, et pour le phosphate de chaux tribasique entre 20 et 25 centimes. M. Nesbitt en Angleterre, réunissant les avis des agronomes et des chimistes manufacturiers, gradue ainsi la valeur vénale des principaux élémens qui peuvent entrer dans la composition des engrais commerciaux : pour 1 kilog., azote, 1 franc 85 cent.; phosphate de chaux, 20 cent.; sels alcalins, 2 cent. 1/2; sulfate de chaux, 2 cent. 1/2. Ces bases de l'évaluation des engrais mixtes ne diffèrent guère de celles qu'on admet en France; elles ne sauraient cependant être considérées comme absolues, car elles dépendent de la composition du sol et de ce qui lui manque pour compléter sa puissance productive. On a vu, par exemple, que dans les plus riches contrées agricoles des environs de Lille le phosphate de chaux employé seul ne peut accroître les récoltes, tandis que les substances azotées fermentescibles y développent une végétation luxuriante; c'est ainsi encore que dans les engrais mixtes on compte comme une valeur négative le carbonate de chaux et la silice, car ils augmentent par leur poids les frais de transport, et sont dépourvus d'action utile sur la plupart des terrains cultivés, où généralement ils se trouvent en excès. C'est donc d'après la richesse en azote ou en phosphates découverte par l'analyse chimique dans les divers engrais qu'on a pu, en France, en Angleterre et en Allemagne, dresser des tableaux synoptiques de leur valeur comparée ainsi que de leurs équivalens. Par l'équivalent d'un engrais, on

entend la quantité de cet engrais qui, pour une égale superficie de terrain, 1 hectare par exemple, équivaudrait, sous le même rapport des proportions de l'azote ou des phosphates, à la quantité moyenne du fumier de ferme employé annuellement (1).

Les expériences ou essais de laboratoire d'après lesquels ces évaluations numériques peuvent être obtenues ont inspiré peu à peu une telle confiance aux agronomes que, dans tous les pays d'Europe où la culture est avancée, on y a continuellement recours. En Angleterre, en Écosse et en Irlande, des laboratoires spéciaux, auxquels sont attachés des chimistes habiles, sont établis dans les centres principaux des grandes cultures, aussi bien pour analyser le sol que pour apprécier les engrais minéraux, organiques et mixtes, naturels et artificiels, pour déceler enfin les fraudes relatives aux engrais commerciaux de différentes origines.

Il est bien peu de fraudes commerciales dont les conséquences soient aussi graves que celles qui s'exercent sur les engrais. Ce n'est pas seulement la perte de l'argent dépensé pour une marchandise d'une valeur incertaine qui compromet les intérêts du cultivateur : celui-ci se trouve exposé en outre à des chances bien autrement désastreuses. Comptant sur les favorables influences d'un engrais bien défini, dont il a pu reconnaître antérieurement par sa propre expérience les propriétés fécondantes, il verra tous ses calculs trompés, s'il a répandu sur sa terre un engrais mélangé de matières inertes, incapable de fournir à la végétation les élémens nécessaires à son développement. La récolte s'en trouvera d'autant amoindrie. A la dépense d'acquisition de l'engrais falsifié s'ajouteront les frais généraux de culture que la moisson ne saurait couvrir.

Il est une autre sorte de fraude plus audacieuse encore, née en Allemagne, et qui durant plusieurs années a pesé sur notre agriculture. Cette fraude faisait en France des progrès effrayans, lorsque dans sa session de 1851 le congrès central des agriculteurs, par un vote solennel, frappa d'une énergique réprobation ce commerce scandaleux. Il s'agissait de ces engrais factices, dits *concentrés*, « mélanges ridicules (je cite le rapport adopté par le congrès central), dont les matières inertes ou sans valeur, comme l'eau et la craie, forment les trois quarts. Tous les marchands d'*engrais concentrés*, brevetés d'invention, promettent qu'en supprimant la fumure et en y substituant quelques litres de leur engrais, on doublera

(1) On trouvera ces tableaux des équivalens dressés par M. Boussingault et par nous-même pour cent trente engrais divers, — *débris animaux, excrémens et litières, débris végétaux, fanes, feuilles et tiges, tourteaux de graines oléagineuses, engrais artificiels, terres et terreaux*, etc., dans notre *Précis de Chimie industrielle*, dans l'*Économie rurale* de M. Boussingault, et *le Bon Fermier*, par M. Barral.

le produit des récoltes; mais en réalité on a pu apprendre par les analyses de chimistes consciencieux que ces engrais prétendus concentrés ne contenaient que des doses insignifiantes de matières fertilisantes, incapables de rendre au sol la centième partie des matériaux que la récolte lui enlève. Alors chacun a pu expliquer les mécomptes éprouvés par les cultivateurs crédules qui avaient perdu bien au-delà des sommes encaissées par les spéculateurs. » La trompeuse industrie des engrais dits concentrés était à peine repoussée en France que déjà elle commençait à se répandre en Angleterre; mais là ses espérances furent bientôt déçues. De toutes parts, les chimistes habiles qui prêtent à l'agriculture un concours dévoué firent connaître leurs observations, conformes de tout point aux résultats des analyses publiées par les chimistes français et aux conclusions adoptées par le congrès central assemblé dans Paris. On se rappelle la critique spirituelle de ce fermier devant qui l'on prônait les effets merveilleux des *engrais concentrés*. « Oui, s'écria-t-il, je crois bien que, grâce à ces remarquables progrès de l'industrie chimique, on pourra bientôt porter tout l'engrais pour un acre de terrain dans sa tabatière; mais alors sans doute on rapportera toute la récolte dans son gousset. »

Cependant un danger plus grand encore résultait de ce déplorable état de choses; nous devons le dévoiler. Dans les terres cultivées depuis longtemps, où se trouvent accumulées d'anciennes fumures lentes à réagir, les engrais liquides dits *concentrés* ont pu produire les effets du trempage des semences, du *pralinage des grains*, pratiques anciennes et entrées depuis bien longtemps dans le domaine public, car elles ont été recommandées, pour des cas spéciaux, par Columelle, Duhamel-Dumonceau, Olivier de Serres, Mathieu de Dombasle, et de nos jours elles sont appliquées avec succès chez MM. Crespel-Delisse, Quesnard, Chambardel, Decrombecque, Lebel de Bechelbroon, et tant d'autres agronomes habiles. Quelques succès passagers de ce genre, prônés à tort comme une méthode générale et exclusive dans de pompeuses annonces, ont pu parvenir à faire de nouvelles dupes : les unes épuiseront leur sol, les autres perdront dès la première tentative leurs frais de culture et d'ensemencement.

Le congrès de 1851, adoptant l'avis de sa commission spéciale, émit à l'unanimité le vœu que le gouvernement prît des mesures convenables pour arriver à la répression de pareils abus. Bientôt après, nos assemblées législatives répondirent avec une grande sympathie à ce vœu; elles mirent en évidence d'excellentes mesures administratives prises spontanément depuis plusieurs années par M. Chaper, préfet de la Loire-Inférieure, celui de nos départemens

où le commerce des engrais a le plus d'importance et continue à rendre le plus de services. Les moyens de répression indiqués alors se sont propagés, trop lentement sans doute, dans nos départemens; cinq d'entre eux les ont adoptés, et dans un sixième le préfet d'Ille-et-Vilaine, M. Féart, vient tout récemment de prendre un arrêté pour la réalisation de mesures semblables. Cet arrêté offre implicitement aux agriculteurs d'utiles conseils et des enseignemens précieux. Si les agriculteurs entrent dans cette voie, toutes leurs observations pratiques auront désormais une base certaine, puisque les résultats qu'ils auront constatés se rapporteront à des agens de la fécondation du sol dont ils connaîtront bien la composition, et dont ils pourront espérer de semblables avantages en opérant dans les mêmes conditions. En tout cas, ils seront assurés d'acheter pour leur valeur réelle les différens engrais commerciaux qui leur seront offerts (1).

Les cultivateurs reconnaissent depuis longtemps, à certains caractères, les engrais mixtes dont ils attendent le maximum d'effet, et c'est surtout d'après l'odeur putride plus fortement prononcée de ces engrais qu'ils les estiment davantage. Une telle base d'appréciation peut les guider, on le conçoit, toutes les fois qu'elle résulte des développemens de la fermentation dans une substance d'origine animale, riche en composés quaternaires; mais en certaines circonstances elle devient la cause de singulières méprises. En voici un remarquable exemple. L'odeur la plus ordinaire qui domine dans les matières animales en état de putréfaction, matières qui toutes (à l'exception des substances gélatineuses et de la soie) renferment du soufre, c'est celle du composé appelé acide sulfhydrique ou hydrogène sulfuré; c'est encore l'odeur non moins forte

(1) Aux termes de cet arrêté, les marchands d'engrais doivent placer sur chacun des tas de matières fertilisantes mises en vente un écriteau indiquant le nom ou la désignation exacte et la composition de l'engrais, et toujours, relativement aux engrais mixtes, la richesse en phosphates et en matières azotées. Il est défendu de réunir dans les magasins d'engrais des dépôts de tourbe ou d'autres substances non fertilisantes. Les marchands sont tenus de délivrer à tout acheteur une facture indiquant le nom et l'analyse de l'engrais, conformément aux inscriptions placées sur les tas. Un chimiste est spécialement chargé par l'administration de vérifier sur échantillons, prélevés par les inspecteurs ou remis aux voituriers, la composition de l'engrais, et si les résultats de l'analyse ne s'accordent pas avec les indications fournies par le vendeur, la fraude est déférée aux tribunaux. MM. Moride et Bobière, à Nantes, ont dès l'origine prêté le concours le plus efficace à ces vérifications analytiques; celles-ci sont confiées, dans le département d'Ille-et-Vilaine, à M. Malaguti, savant professeur de chimie agricole à Rennes. A l'aide de semblables mesures prises dans tous nos départemens, on parviendrait sans peine à moraliser le commerce des engrais, à répandre les notions utiles des sciences appliquées dans les campagnes, à sauvegarder les intérêts des cultivateurs, en assurant les conditions favorables de la production agricole.

de la combinaison de l'hydrogène sulfuré avec l'ammoniaque, désignée sous le nom de sulfhydrate d'ammoniaque. Or il est arrivé par hasard qu'un manufacturier peu chimiste, qui retrouvait cette odeur dite d'*œufs pourris*, indice suffisant pour lui d'un engrais énergique, dans des résidus de l'épuration du gaz d'éclairage, fonda une spéculation sur l'achat à bas prix de ces résidus accumulés en tas énormes. Il comptait les livrer ultérieurement aux agriculteurs à un prix en rapport avec l'énergie fécondante qu'il leur supposait. Il ne s'inquiéta ni de ce que ces résidus infects avaient perdu de carbonate d'ammoniaque par les lavages qu'ils avaient subis, ni de la présence dans ces résidus de composés goudronneux fort nuisibles à toute végétation. Est-il besoin d'ajouter qu'une seule année d'expérience suffit pour faire justice d'une telle spéculation, au moins étourdie? Plus d'une fois au contraire on a vu des cultivateurs refuser d'acheter à des conditions favorables ou même d'essayer de riches engrais, tels par exemple que des os désagrégés par l'acide sulfurique, des râpures d'os, de cornes, de baleines, ou des noirs résidus de raffinage des sucres indigènes et coloniaux, par cela seul que ces engrais commerciaux étaient dépourvus de toute odeur infecte. Ces méprises, assez nombreuses, ne sont pas d'ailleurs demeurées sans une utile influence sur les dispositions qui portent chaque jour davantage les négocians et les agriculteurs à réclamer de l'analyse chimique des données plus certaines que les caractères extérieurs des engrais.

Ces données, on les connaît maintenant. Les engrais mixtes, ces principaux agens de la fertilisation du sol, se composent des substances minérales et des matières organiques congénères des principes immédiats qui entrent dans la composition des plantes elles-mêmes; l'état de décomposition facile ou de solubilité, en un mot d'assimilation prompte dans les actes de la végétation, concourt à la valeur réelle de ces engrais. Parmi les élémens que l'analyse y démontre, l'azote, attribut des matières organiques azotées ou des débris animaux, joue presque toujours le principal rôle, parce qu'il ne se trouve jamais en excès dans les terrains cultivés, et que les débris purement végétaux ou ligneux, beaucoup moins rares, ne sauraient avoir la même valeur. Tels sont les faits désormais acquis, et l'analyse exacte des engrais mixtes est un service de plus rendu par la science à l'agriculture, un nouvel exemple de ce qu'on peut attendre du travail agricole fécondé par l'esprit scientifique.

PAYEN, de l'Institut.

CURIOSITÉS LITTÉRAIRES

LE DERNIER LIVRE DE LA LITTÉRATURE GALLOISE.

The Sleeping Bard, or Visions of the World, Death, and Hell, by Elis Wyn; translated from the cambrian british by George Borrow; 1 vol. Murray, London 1861.

George Borrow est pour les lecteurs de la *Revue* une vieille connaissance. Plusieurs fois l'occasion s'est offerte de les entretenir de cet homme original, sagace et amusant (1); ils savent par conséquent que George Borrow est un des produits les plus excentriques de l'excentrique Angleterre, et en même temps une des individualités les plus accentuées et les plus curieuses de notre époque. Ils savent quels étranges accouplemens de mots sont nécessaires pour définir son originalité : anglican picaresque, bohémien austère, tory populaire! Protestant zélé, il s'est constitué de son propre chef commis-voyageur en bibles et en prosélytisme anglican, il a passé la meilleure partie de sa vie à prêcher l'Évangile aux *zingari* d'Espagne et à leurs frères les *gypsies* d'Angleterre. Tory et conservateur, il semble chérir de préférence la société des pauvres diables et même des gens de métiers interlopes, tondeurs de chiens, étameurs forains, chanteuses de carrefours, coupeurs de bourses, gentilshommes bohémiens, aventuriers aux mains agiles et habiles dans l'art de *biseauter* les cartes. Voilà un conservateur, un chrétien, un érudit comme il ne s'en rencontre guère, un écrivain bien fait pour scandaliser, malgré ses opinions, cette classe de *cockneys*, de plus en plus nom-

(1) Voyez notamment la *Revue* du 1er août 1841, du 15 mars 1851 et du 1er septembre 1857.

breuse, qui, ne comprenant pas la nature de l'homme de génie, ses voies solitaires et mystérieuses, son besoin d'être incessamment en relations avec le vrai, son dédain du convenu, s'étonnent de ses moindres combinaisons, qu'ils prennent pour des sortiléges, et de ses curiosités les plus légitimes, qu'ils prennent pour des dépravations! Mais la vie buissonnière qu'il a menée a récompensé amplement l'honnête Borrow de tous les déboires qu'elle a pu lui causer. Que de secrets il a découverts dans les misérables auberges d'Espagne durant les nuits sans repos où les tribus d'insectes indiscrets lui défendaient de fermer l'œil! Que de jolies chansons il a entendues durant les nuits passées à la belle étoile dans quelque hallier d'Angleterre, ou au bord d'une fondrière de grand chemin du pays de Galles! Quelles curieuses conversations il a surprises dans les tavernes populaires! Que de singulières observations morales il a pu faire, couché sous la tente d'une troupe de vagabonds, en suivant de l'œil les mouvemens coquets d'une jolie bohémienne essayant devant un miroir acheté à la boutique d'un quincaillier forain quelque châle volé ou quelque bijou bien luisant, prix de messages équivoques fidèlement transmis ou de renseignemens finement enveloppés dans les paraboles de la bonne aventure!

Et cette vie de grands chemins ne lui a pas seulement livré quelques-uns des secrets les plus curieux du monde social, elle lui a révélé encore quelques-uns des secrets les plus précieux de l'art et de la poésie. Elle lui a donné le goût de toutes les langues perdues ou en train de se perdre, depuis l'arménien jusqu'à la langue erse, de tous les idiomes excentriques, depuis le langage des *zingari* jusqu'à l'argot des voleurs, — des poésies et des légendes populaires de tout âge et de tout pays. Sa curiosité d'esprit est d'un tour tout particulier, et n'a d'analogue dans la littérature européenne de notre temps que la curiosité de M. Prosper Mérimée, avec qui d'ailleurs Borrow a plus d'un rapport. Comme ce dernier, il n'aime guère que la poésie populaire; il estime presque que la littérature se corrompt dès qu'elle est arrachée de ce sol vigoureux, grossier et fertile, richement alimenté par la prodigue et indifférente nature de sucs salubres ou empoisonnés. Cet anglican convaincu est en même temps un vrai connaisseur en littérature; aussi les questions de religion et de morale ne lui font-elles commettre aucun solécisme contre la nature et les lois de la poésie. Il sait de science certaine que, dans les littératures primitives, toutes nos questions alambiquées de moralité ou d'immoralité sont parfaitement inconnues, et que la poésie populaire, — la plus vraie de toutes à l'en croire, — se présente simplement comme l'expression musicale des instincts de l'homme, quels qu'ils soient, nobles ou vils, vertueux ou bas. Il vous dira par

exemple, avec cette franchise cynique qui donne tant de verdeur et d'accent à son honnête langage, que les meilleures chansons écossaises qu'il connaisse roulent presque infailliblement sur un de ces deux sujets peu relevés et peu moraux, un vol de bestiaux à main armée ou une fille qui se laisse imprudemment glisser sur le gazon. Cet amour des littératures primitives l'entraîne vers toute sorte de recherches piquantes et intéressantes; sa curiosité littéraire bat tous les buissons et tous les halliers de l'histoire et de la légende. Quant à son talent littéraire, à proprement parler, il est de substance très vigoureuse et très anglaise. Son *humour* a la saveur substantielle des solides *roastbeefs* anglais et la force âpre et lourde du *porter* aux flots épais. Il ignore les mièvreries sentimentales, les subtilités métaphysiques, le libéralisme religieux et l'idéalisme politique. La philosophie allemande, les poèmes de Wordsworth, le papisme et la religion *éclairée* et épurée de ses contemporains lui font également horreur. C'est un esprit de vieille roche comme il ne s'en voit plus guère dans nos jours de lumières et de dilettantisme, pratique et poétique à la fois, conservateur et populaire, hargneux et cordial, plein de respect pour l'église et l'état et d'affection pour les petits, qui lui permettent mieux que les grands de vivre à sa guise. Et voilà en miniature la physionomie très originale et très intéressante de celui des modernes écrivains de la Grande-Bretagne qui est peut-être le plus foncièrement anglais.

Tout livre signé du nom de George Borrow est donc pour l'amateur de bonne littérature une véritable fête de l'esprit. Malheureusement ces fêtes sont rares. Le petit volume qui est l'objet de ces pages n'est pas un écrit original; c'est une traduction que l'auteur avait en portefeuille depuis plusieurs années et qu'il ne s'est décidé à publier qu'à la fin de 1860. Le livre traduit est un livre mystique, une vision écrite en langage cambrien au commencement du XVIIIe siècle par un ministre gallois nommé Elis Wyn, qui jouit d'une grande réputation parmi les populations du pays de Galles. L'histoire de cette traduction est même assez amusante. « J'avais entrepris ce travail, dit George Borrow dans une préface courte et concise, à la requête d'un petit libraire gallois de ma connaissance, qui pensait qu'une traduction de l'œuvre d'Elis Wyn obtiendrait un grand débit en Angleterre et dans le pays de Galles; mais la veille du jour où il devait confier le manuscrit à l'impression, le Breton cambrien sentit son petit cœur l'abandonner. « Si je l'imprimais, me dit-il, je serais ruiné; ces terribles descriptions du vice et de la damnation feraient perdre l'esprit à la partie la plus fashionable du public anglais, et je serais certainement poursuivi en justice par sir James Scarlett. Je vous suis très reconnaissant de la

peine que vous vous êtes donnée pour moi, mais *myn diawl!* je n'avais aucune idée, avant de l'avoir lu en anglais, qu'Elis Wyn eût été un si terrible compère. » Ce n'est donc qu'une traduction, mais elle est signée du nom de George Borrow, et ce nom nous a suffi pour nous engager à lire l'œuvre qui avait piqué sa curiosité. Nous connaissons le caractère de cette curiosité, et il n'est pas probable qu'un livre sur lequel elle s'est portée n'ait pas pour nous un intérêt quelconque. Et en effet il se trouve que cet écrit est le dernier monument en prose de la littérature galloise, et qu'il nous fait pour ainsi dire assister à l'enterrement d'une vieille nationalité.

Le livre se nomme *le Barde endormi* (*the sleeping Bard*). Ce titre est, paraît-il, une sorte de plagiat fait à un des vieux poètes gallois, plagiat avoué par Elis Wyn, et qu'il se fait reprocher à lui-même avec une acrimonie facétieuse dans une de ses visions par le poète qu'il a dépouillé; mais, dérobé ou non, le titre est en rapport exact avec le sujet choisi par l'auteur, puisque son livre se compose de visions qui lui sont venues pendant le sommeil. Ces visions sont au nombre de trois : la première fait passer sous nos yeux le spectacle de la vie du monde, la seconde nous ouvre les régions souterraines de la mort, et la troisième nous fait promener à travers les demeures des damnés. Quant à l'auteur de ces visions, on ne sait à peu près rien de sa personne, sinon qu'il était natif du Denbighshire, qu'il se nommait Elis Wyn, et qu'il passa, en qualité de ministre anglican, la plus grande partie de sa vie dans une paroisse de son pays natal appelée Y-Las-Ynis. Outre *le Barde endormi*, il a laissé un livre de *conseils aux professeurs chrétiens*, écrit également en langue galloise.

Quel était le caractère de l'auteur? quel était son degré de culture? quelles étaient ses mœurs et ses préoccupations favorites? De tout cela, nous ne savons rien avec une certitude historique; mais il est très facile, d'après la lecture du *Barde endormi*, de se représenter et sa personne et ses opinions. L'auteur fut très évidemment un ecclésiastique zélé, ardent, et même un peu fanatique; d'un esprit étroit et borné, mais non sans force et sans finesse; d'une âme dure, sèche, sans onction et sans vraie charité, mais visiblement morale et honnête. Il dut prendre ses fonctions avec un sérieux terrible, et se montrer peu endurant à l'endroit des priviléges de son ordre et du respect dû à son titre de prêtre, car son livre trahit des préoccupations singulièrement ecclésiastiques. Ainsi il est sans pitié pour les ménétriers qui président le dimanche aux plaisirs populaires. Manquer au service divin est pour lui une aussi grande faute que le parricide et le parjure, une faute qu'il ressent comme une injure qui lui a été faite personnellement. Ses opinions sont celles du

tory et de l'anglican le plus entêté qui ait jamais vécu sous la reine Anne. Les papistes, les dissidens, les quakers, les Juifs et les Turcs, sont également damnés par lui, comme représentant également la fraude, la révolte et l'anarchie. Il hait le pape et Louis XIV avec la même force de haine que le plus ignorant des *squires* de son comté et le plus patriote des *yeomen* de sa paroisse. Il prête à l'église romaine des crimes sans nom, et raconte sans la moindre hésitation les fables les plus absurdes. A prendre ce petit écrit au point de vue historique, on y trouve un écho très vibrant encore aujourd'hui des passions anglaises au commencement du XVIIIe siècle, après les victoires de Marlborough et le traité d'Utrecht. Quant à sa culture d'esprit, rien n'indique qu'elle ait été très étendue. Elis Wyn possède les vieilles légendes de la littérature nationale, et, chose curieuse, il semble avoir eu quelques notions de la littérature espagnole. M. George Borrow, qui est versé dans la connaissance de toutes les œuvres excentriques, a noté les nombreux emprunts faits par le ministre gallois aux *visions* de Quevedo. Comment les œuvres du fantasque Espagnol sont-elles tombées entre les mains du ministre gallois? M. Borrow pense, et cette hypothèse est la plus probable, qu'il a eu connaissance de ces écrits par quelque traduction anglaise de la fin du XVIIe siècle. Quoi qu'il en soit, cette imitation de Quevedo par un ministre gallois du XVIIIe siècle est un curieux exemple de la manière inusitée et mystérieuse dont voyagent les idées et dont les œuvres de l'intelligence font leur chemin en ce monde. Il serait intéressant de savoir quelle route ont prise les fantaisies de l'auteur espagnol pour arriver jusqu'en ce comté reculé du Denbighshire, et de compter les relais qu'elles ont dû faire avant de tomber sous les yeux du ministre gallois. C'est ainsi qu'on voit naître parfois une fleur sur le flanc d'un rocher stérile, ou une herbe d'espèce inconnue pousser subitement à travers les fentes d'un vieux mur. Comment le germe en a-t-il été apporté, et surtout comment ce germe est-il parvenu à pénétrer dans cet asile, et à y trouver la chaleur et les sucs nécessaires à son éclosion? Cela restera toujours un mystère. Imaginez, pour avoir une idée de la singularité de ce tout petit fait, le *Pilgrim's progress* de Bunyan par exemple arrivant entre les mains d'un pauvre curé d'une de nos paroisses des provinces du centre au XVIIIe siècle, et devenant un élément d'inspiration catholique.

Tel on peut imaginer à peu près ce personnage inconnu, et assez peu sympathique en résumé, d'Elis Wyn : un ministre anglican du parti de la haute église, à inclinations jacobites, sectaire accompli, d'humeur cassante et rogue, d'opinions intolérantes, intraitable à l'endroit des priviléges de son ordre. Il n'a aucune grandeur d'es-

prit, et le lecteur qui ouvrirait son livre dans l'espoir d'y trouver quelque révélation nouvelle sur le monde invisible, et d'y compléter l'instruction mystique qu'il a acquise dans les œuvres des voyans véritables, depuis Dante jusqu'à Swedenborg, courrait risque d'être déçu. On pourrait recommander ce livre à ceux qui ne savent pas faire la différence entre le génie et le talent et qui croient que l'un suppose nécessairement l'autre. Elis Wyn n'a pas un atome de génie, mais il a un talent véritable et possède certaines parties de l'artiste. Les descriptions du ministre gallois sont d'une précision, d'une netteté et d'une fermeté rares. On a rappelé à son sujet le nom d'Hogarth, et ce rapprochement n'a rien d'exagéré. Tous deux regardent l'univers avec les mêmes lunettes, des lunettes de sectaire protestant, qui décolorent les objets, les séparent de l'atmosphère de la nature et éteignent autour d'eux toute lumière. L'humanité leur apparaît sous le même aspect, un aspect noir, sec, grimaçant, bizarre et compliqué. Pour tous deux, le monde social est une immense taverne coupée en compartimens infinis qui ne diffèrent entre eux que par la plus ou moins grande abondance des dorures et des lustres, une taverne présidée par le *policeman* et le bourreau. Pour tous deux, le monde moral se divise en trois régions : la salle d'un lord-maire céleste où sont appelées à un banquet éternel les personnes de vie respectable et d'honnêtes mœurs, un Bedlam divisé en étroits cabanons noirs et infects, et un immense Newgate dont aucun charitable John Howard ne viendra visiter et assainir les cellules. Tous deux sont également pharisaïques, pleins de *cant* sincère, de sécheresse morale, d'honnête hypocrisie, de dureté légale. La grande idée de la mort et du jugement préside également à leurs conceptions; mais elle a perdu toute noblesse et toute grande poésie, et s'est rapetissée à une préoccupation mesquine qui produit la désagréable impression d'une manie lugubre. Vous vous rappelez cette planche bizarre et de difficile interprétation du *Mariage à la mode*, où l'on voit une personne du monde le plus élégant, parée comme pour un bal ou un jour de réception, ouvrir l'armoire d'un appartement somptueusement meublé et reculer en apercevant un squelette humain collé contre le mur? Telle est à peu près l'impression que laisse le tableau du monde tracé par le ministre gallois. Tous deux enfin, Elis Wyn et Hogarth, ont le même cynisme vertueux; ils disent et montrent tout sans égards et sans ménagemens, non, comme les hommes de génie, par liberté et franchise de pensée, mais comme d'honnêtes bourgeois chez lesquels la préoccupation de la *respectability* a tué tout instinct de charité. Elis Wyn pas plus qu'Hogarth ne recule devant un tableau repoussant dès qu'il s'agit d'inspirer l'horreur du vice : il montre le fard

qui s'écaille sur le visage d'une coquette, et qui tombe comme le plâtre d'un vieux mur; il décrit les buveurs dont la tête fume des vapeurs brûlantes de l'alcool, tandis que leurs pieds sous la table sont transis par le froid; il fait rendre gorge aux ivrognes et découvre d'une main indignée et rapide le sein des prostituées. Comme tous les pharisiens sincères et probes, il ne respecte rien à force de vertu. Chaque race d'hommes, quelque médiocre qu'elle soit, a produit son expression en littérature, et possède ses représentans légitimes et consacrés dans le monde de l'art. Elis Wyn est vraiment le visionnaire et le mystique de cette race d'hommes à l'intelligence étroite et au cœur moral et dur dont Hogarth est le peintre.

La Vision du Monde est des trois visions celle qui fait le plus penser à Hogarth. L'auteur raconte que dans un rêve il se vit entraîné par une troupe de personnages mystérieux et qu'il était en danger de mort, lorsqu'il fut sauvé par un ange qui l'enleva dans les hauteurs de l'air et lui découvrit le monde, à peu près comme Asmodée découvrit les maisons de Madrid à l'étudiant don Cléophas. A l'aide d'un télescope, il put contempler une immense cité, composée de trois grandes rues principales, la rue de l'Orgueil, la rue du Lucre, la rue du Plaisir, et d'une petite rue, la rue de la Vraie-Religion. Cette immense cité s'appelle la ville de la Perdition; elle est dominée par le château de Bélial, qui en est le souverain légitime. Le visionnaire contemple les magnifiques édifices qui ornent les différentes rues : on y distingue des synagogues, des églises catholiques, le palais de Louis XIV et le palais du sultan; mais enfin son attention se porte sur la rue du Plaisir, et ici se présente un tableau qui justifie le rapprochement qu'on a établi entre le nom de l'écrivain et le nom d'Hogarth :

« C'était une rue prodigieusement peuplée, surtout de jeunes gens, et la princesse était soigneuse de plaire à chacun et de choisir une flèche bien adaptée à chaque but. Avez-vous soif; vous pouvez boire à votre plaisir. Aimez-vous la danse et le chant; vous pouvez vous en donner à cœur joie. Si la grâce de la princesse vous fait passer par le cerveau des idées de luxure, elle n'a qu'à lever le doigt vers un des officiers de son père (lesquels, quoique invisibles, l'entourent toujours), et en moins d'une minute ils vous auront apporté une femme, ou, à son défaut, le corps d'une prostituée nouvellement enterrée, dans lequel ils entreront pour y tenir lieu d'âme, plutôt que de vous laisser abandonner une si bonne intention.

« Là se trouvent de belles maisons avec de charmans jardins, de riches vergers et des bosquets pleins d'ombres, propres à toute sorte de rendez-vous secrets, et où l'on peut faire la chasse aux oiseaux et à une certaine espèce de jolis lapins; là se trouvent de délicieuses rivières pour la pêche, et tout autour de vastes champs où il est très agréable de chasser le lièvre et le renard. Tout le long de l'avenue, on pouvait s'amuser à voir représenter

des farces, à contempler des jongleurs et toute sorte d'escamoteurs et de fourbes divertissans; de partout s'échappait une musique licencieuse, et la rue retentissait de bruits de voix, d'instrumens, de rires et de cris joyeux de tout genre. Les beaux visages d'hommes et de femmes s'y montraient en profusion, et nous vîmes mêlés à la foule un grand nombre d'habitans du quartier de l'Orgueil, qui étaient venus pour s'y faire complimenter et adorer. Dans l'intérieur des maisons, je pus voir des gens sur des lits de soie et de duvet qui se vautraient dans les voluptés; quelques-uns jouaient au billard, et de temps à autre s'interrompaient pour jurer et invectiver l'homme qui marquait les points; d'autres encore faisaient rouler les dés ou battaient les cartes. Mon guide me montra quelques habitans du quartier du Lucre qui avaient des chambres dans cette rue; ils y étaient venus pour compter leur argent, mais il ne fallut pas longtemps pour que quelques-unes des séductions qui s'y rencontraient ne les eussent dépouillés de tous leurs biens, et cela sans le secours des usuriers. Je vis des foules innombrables d'individus qui festoyaient avec toute sorte de bonnes choses entassées devant eux. Chacun d'eux se gorgeait avidement, chacun avalait bon morceau sur bon morceau en quantité suffisante pour nourrir un homme sobre pendant trois semaines; puis, lorsqu'ils ne pouvaient plus manger, ils vomissaient des actions de grâces en reconnaissance des victuailles qu'ils avaient englouties, et portaient les santés du roi et de leurs joyeux compagnons de table, ce qui leur était un prétexte pour noyer dans un océan de vin les viandes dont ils étaient repus et leurs soucis par-dessus le marché. Alors ils demandaient du tabac et commençaient à raconter des histoires sur leurs voisins, lesquelles histoires étaient toujours bien reçues, vraies ou fausses, pourvu qu'elles fussent amusantes et de date récente, et surtout pourvu qu'elles continssent une bonne dose de scandale. Ainsi ils étaient attablés, chacun armé de son pistolet d'argile et dirigeant sur son voisin le feu, la fumée et les paroles de mensonge. Enfin je priai mon guide de me permettre de m'éloigner, car le plancher était tout impur de salive et de boissons répandues, et je redoutais que certains pesans hoquets que j'entendais ne fussent un prélude à quelque chose de plus désagréable.

« De là nous nous rendîmes à un endroit où nous entendîmes un tapage terrible, un brouhaha composé de coups de poing frappés contre les tables, de baragouinages, de cris, d'éclats de rire, d'applaudissemens et de chants. « Nous voilà sans doute à Bedlam? » dis-je. Au moment où nous pénétrâmes dans l'antre d'où partaient ces bruits, le braillement avait cessé. De cette joyeuse compagnie, l'un était étendu par terre sans connaissance, un autre était dans une condition encore plus déplorable; un troisième, ne pouvant plus tenir sa tête en équilibre, donnait du nez contre un détritus de pots cassés, de pipes en morceaux et de mares d'ale répandue. Après enquête, nous apprîmes que tout ce tapage provenait d'une partie de débauche de sept voisins trop altérés, à savoir un orfévre, un pilote, un forgeron, un mineur, un ramoneur, un poète et un curé, lequel était venu dans l'intention de prêcher la sobriété, et de montrer par son exemple quelle chose repoussante était l'ivrognerie. L'origine de la dernière bagarre était une dispute qui s'était élevée entre eux sur l'importante question de savoir le-

quel était le meilleur fumeur et le buveur le plus solide. Le poète l'eût emporté sur tous les autres, n'eût été le curé, qui, ayant, à la honte de son habit, obtenu la majorité des voix, fut mis à la tête de la joyeuse compagnie, pendant que le poète célébrait cette cérémonie en chantant : « Oh! où donc sous le ciel sont les sept hommes qui pourraient se comparer pour la soif à ces sept compagnons? Mais de ces sept, les plus résistans à la bonne ale sont le joyeux curé et le fils d'Apollon. »

J'ai dit que ce livre traduisait à chaque page des préoccupations ecclésiastiques, et c'est là son grand défaut; mais de ce défaut même naît un genre particulier d'intérêt. Tous les préjugés, toutes les petitesses, tous les faux jugemens d'une certaine classe d'hommes s'y rencontrent, si bien que ce petit livre pourrait être pris comme manuel des erreurs d'esprit qui sont inhérentes à la profession ecclésiastique. Il y a là des péchés véniels exagérés jusqu'au péché mortel, des omissions et des négligences de conduite transformées en fautes préméditées et indignes de pardon, par exemple avoir dansé le dimanche ou s'être absenté du service religieux. Les ménétriers y sont maudits comme des rivaux et des concurrens. L'auteur nous montre quatre de ces malheureux dans le royaume de la Mort, qui demandent grâce à la terrible souveraine et qui s'excusent de leurs fautes par d'assez bonnes raisons vraiment : « Nous n'avons jamais fait de mal à personne, mais nous avons rendu souvent les gens joyeux, et nous avons pris tranquillement et sans rien exiger ce qu'ils voulaient bien nous donner pour nos peines. — Mais, dit la Mort, n'avez-vous jamais distrait personne de ses travaux? n'avez-vous jamais fait perdre leur temps aux gens, et ne les avez-vous pas éloignés de l'église? Ah! ah! — Oh! non! répondit un second. Peut-être de temps à autre, le dimanche après le service, en avons-nous retenu quelques-uns au cabaret jusqu'au lendemain, et en été peut-être bien nous est-il arrivé de les faire danser sur la pelouse toute la nuit; mais nous étions très aimés, et il nous était plus facile qu'au curé de réunir une congrégation. — En route, en route pour la contrée du désespoir, avec ces drôles! dit la terrible reine; qu'on les attache tous quatre dos à dos, et qu'on les jette à leurs pratiques pour danser pieds nus sur un plancher brûlant et pour battre l'amble sans musique pendant l'éternité! »

Les pauvres *gypsies* ne sont pas mieux traités que les ménétriers. Le ministre ne peut pardonner à ces protégés de M. Borrow leur métier de diseurs de bonne aventure et leur vie errante. « Oh! oh! dit Lucifer, comment donc, vous qui disiez si bien aux autres leur bonne fortune, n'avez-vous pas prévu que votre propre destinée vous mènerait à cette prison? Mais les *gypsies* ne trouvèrent pas un mot à répondre, tant ils étaient stupéfaits de contempler des

visages encore plus laids que les leurs.— Jetez-les dans le plus profond cachot, dit Lucifer à ses acolytes; ayez bien soin de ne pas les affamer: nous n'avons à leur donner, il est vrai, ni chats, ni paquets de chandelles; mais donnez-leur un crapaud à manger, entre eux tous, tous les dix mille ans, à la condition qu'ils se tiendront tranquilles et qu'ils ne nous étourdiront pas de leur baragouin. » Ces sévérités grotesques peuvent nous faire sourire et nous sembler puériles, mais elles ont leur importance historique. Dans ce petit livre, nous surprenons sur le vif le genre de fanatisme et d'intolérance particulier à un ministre anglican vers l'an 1720, c'est-à-dire à une époque de tiédeur relative. S'il en était ainsi à l'avénement de George de Hanovre et dans la plus modérée des églises protestantes, quelle compression avait dû peser sur l'âme à l'apogée de la grande ferveur et sous le régime des terribles tribunaux puritains! De tels petits faits insignifians en apparence, de tels éclats inattendus de passion dans les matières indifférentes sont comme des jets de flamme qui illuminent d'un éclair la vie des générations disparues.

Le bon ministre gallois d'ailleurs ne sait guère du monde que ce qu'il en a pu voir dans sa paroisse. Les vices et les fraudes qu'il dénonce sont les vices et les fraudes de ses paroissiens, les habitudes qu'il condamne sont des habitudes populaires, les métiers qu'il voue à l'exécration sont les métiers nuisibles au petit peuple et qui sont établis pour donner satisfaction à ses mauvais instincts. Il invente par exemple un nouveau démon qui s'appelle le *démon du tabac*, lequel vient de faire son apparition en Angleterre comme député de Lucifer. Il maudit les vieilles superstitions populaires par lesquelles Satan a prise sur les âmes. Il prononce l'ostracisme contre les *gypsies* et les ménétriers. Il voue les taverniers à l'exécration. Il décrit la mauvaise tenue des fidèles pendant l'office divin, leurs signes de tête, leurs distractions, leurs préoccupations charnelles. Dans ce rôle de surveillant fanatique des mœurs populaires, il porte un zèle sincère, quoique sans charité, et s'élève parfois jusqu'à l'éloquence la plus forte, témoin cette scène où il décrit la réception qui est faite par Satan aux blasphémateurs et aux taverniers.

« En ce moment, j'entendis les voix de quelques gens qui s'approchaient, jurant et blasphémant d'une effroyable manière : « Oh! nom du diable! sang du diable! mille millions de diables m'emportent si je vais plus loin! » Mais néanmoins ceux qui parlaient si bien furent jetés aux pieds du juge : « Voici, dit celui qui les portait, d'aussi bon bois à brûler qu'il y en ait en enfer. — Qui sont-ils? dit Lucifer. — Maîtres dans les arts aimables de jurer et de blasphémer, répondit le diable, gens qui comprennent le langage de l'enfer aussi bien que nous le comprenons nous-mêmes. — Vous en avez menti par

la gorge, nom du diable! dit l'un d'eux. — Drôle, est-ce que vous prenez mon nom en vain? dit l'archidémon. Vite, qu'on les pende par leurs langues au-dessus du précipice brûlant qui est là-bas, et s'ils appellent le diable, qu'il soit prêt à leur répondre, et s'ils appellent un million de diables, qu'ils soient servis selon leurs souhaits! » Lorsque ces malheureux furent partis, un démon gigantesque s'avança en vociférant pour qu'on lui fît place, et jeta à terre un homme qu'il portait. « Que m'apportez-vous là? dit Lucifer. — Un tavernier, répondit le diable. — Quoi! dit le roi, un *seul* tavernier? Ils avaient autrefois l'habitude de venir par bandes de cinq ou six mille à la fois. Eh quoi! drôle, vous aurez été dix ans absent pour m'en amener un seul, et un qui m'a rendu plus de services dans le monde que vous ne m'en avez rendu vous-même, chien paresseux et infect! — Vous êtes trop prompt à me condamner, répliqua le diable; attendez que vous m'ayez entendu. On avait confié à ma charge cet unique coquin, et maintenant m'en voilà débarrassé; mais je vous ai envoyé, venant directement de sa maison, bien des drôles qui y avaient englouti les moyens d'existence de leur famille, bien des joueurs de dés et de cartes, bien d'agréables blasphémateurs, bien d'aimables bons vivans qui avaient leur ventre pour dieu, bien des serviteurs négligens. — Parfait, dit l'archidémon; quoique ce tavernier ait mérité d'être compté parmi nos courtisans et nos serviteurs dévoués, menez-le parmi ses confrères dans la prison des meurtriers par les breuvages, parmi les milliers d'apothicaires et d'empoisonneurs qui sont ici pour avoir préparé des breuvages à la fin de tuer leurs cliens; faites-le bien bouillir pour n'avoir pas brassé de bonne ale. — Avec votre permission, dit le tavernier en frissonnant, je n'ai pas mérité un tel traitement; ne faut-il pas que chacun vive de son métier? — Et ne pouviez-vous vivre, dit l'archidémon, sans encourager la dissipation et le jeu, la malpropreté, l'ivrognerie, les blasphèmes, les querelles, la calomnie et le mensonge? Et auriez-vous, chien d'enfer, la prétention de vivre maintenant mieux que nous ne vivons nous-mêmes? Dites-moi, je vous en prie, quel est le mal que nous ayons ici, le châtiment excepté, que vous n'eussiez aussi à demeure dans votre maison? Et après vous avoir dit cette cruelle vérité, j'ajouterai que le froid et le chaud de l'enfer ne vous étaient pas non plus inconnus. N'avez-vous pas vu des étincelles de notre feu jaillir des langues des blasphémateurs et des langues des femmes furieuses, lorsqu'elles cherchaient à ramener leurs maris à la maison? N'y avait-il pas des flots inépuisables de feu dans les bouches des ivrognes et dans les yeux des querelleurs? Et ne vous était-il pas possible d'apercevoir quelque chose de la glace infernale dans l'insouciance étourdie du prodigue, dans les plaisanteries des bouffons, dans les flatteries des envieux et des médisans, dans les promesses des capricieux, dans les culbutes des joyeux drôles qui roulaient sous vos tables et dans votre propre politesse envers vos cliens, tant qu'il leur restait quelque chose à dissiper? Es-tu donc si ignorant de l'enfer, toi dont la maison était un enfer? Va, chien maudit, à ton châtiment! »

Telle est l'éloquence familière au ministre gallois; c'est l'éloquence d'un Bridaine protestant. Elle est forte, énergique, nomme les choses par leur nom, et possède toutes les qualités qui plaisent

au peuple et qui doivent faire impression sur lui. Aussi s'explique-t-on aisément que ce petit livre soit resté un livre de dévotion populaire dans le pays de Galles. On dit qu'il a fait souvent des fous parmi les lecteurs naïfs qui y cherchaient la crainte de l'enfer et l'affermissement de leur volonté dans la voie du salut, et ce fait est également très explicable. Les terreurs qu'il décrit sont toutes matérielles, et par cela même tout à fait propres à exercer une action puissante sur des imaginations soumises à toutes les crédulités de la chair. Elis Wyn appartient à la race des pasteurs qui ne savent moraliser que par l'effroi. Son livre est le modèle des livres de dévotion assez rares qui se proposent d'agir uniquement par la terreur. Il existe parmi les livres de dévotion catholique un petit écrit intitulé *le Pensez-y bien*, écrit assez habilement conçu et combiné, qui s'adresse aux mêmes sombres sentimens que *le Barde endormi*, et qui se plaît à faire résonner la même corde lugubre, la préoccupation de la mort et du jugement. Contrairement aux autres livres de dévotion, qui aiment à encourager la piété et la vertu par les exemples des saints et les légendes des morts heureuses des fidèles serviteurs de Dieu, celui-là se plaît à décourager et à terrifier le vice par les légendes des pécheurs et les morts maudites des pervers. Je ne sais quelle serait l'impression qu'il pourrait faire dans la chaleur de la jeunesse ou dans l'âge mûr, surtout chez un lecteur de certaines conditions; mais je sais bien que l'impression de ce petit livre sur l'enfance est vraiment terrible, et laisse l'âme novice comme paralysée. Si la pensée d'un tel ouvrage fût tombée dans le cerveau d'un homme de génie d'une tournure d'imagination lugubre, il serait très facilement devenu un chef-d'œuvre. Point n'était besoin de trouver des matériaux de meilleur aloi; ceux qui existent suffisaient, il n'y avait qu'à les mettre en œuvre. Quoi qu'il en soit de la valeur littéraire de ce livre, je donne hardiment le nom d'habile homme à l'auteur anonyme qui en a conçu la pensée; il connaissait vraiment certaines susceptibilités de la nature humaine. Le livre d'Elis Wyn repose sur les mêmes élémens de terreur et s'adresse aux mêmes sentimens de crainte. Aussi l'appellerions-nous volontiers *le Pensez-y bien* des protestans, s'il n'y avait pas dans ses conceptions je ne sais quoi d'exclusif, d'étroit, et dans son accent quelque chose de tout à fait *local* qui le condamne, bien qu'il soit supérieur comme art à la plupart des livres de dévotion populaire, à ne pas sortir du lieu où il est né. Il ne peut exprimer d'une manière générale les sensations d'effroi dont nous avons parlé, et il lui est interdit de terrifier d'autres pécheurs que les pécheurs du pays de Galles.

Elis Wyn se préoccupe beaucoup de la médisance et du scandale, et il en fait volontiers les agens de discorde les plus puissans

et les pourvoyeurs les plus actifs de la mort et de l'enfer. Dans *la Vision de l'Enfer*, il décrit une grande rixe qui s'élève entre les damnés, et, après enquête sur l'origine de la querelle, on s'aperçoit qu'elle a été suscitée par divers personnages qui représentent les vices bien connus de la médisance, de la hâblerie et de l'amour de la mystification. Ils sont assez puissans pour inquiéter Satan lui-même, qui échange une correspondance avec la Mort pour la prier de ne pas les lui envoyer, car il craint les séditions qu'ils peuvent semer dans son empire; mais nul ne se plaint davantage de ces malfaisans trameurs de crimes qu'un certain personnage, vraiment original, que le ministre rencontre dans l'empire de la Mort. Les plaintes de ce personnage, qui s'appelle M. *Somebody* (M. *Quelqu'un*), nous paraissent si légitimes, si bien fondées, et sont exprimées d'une façon si amusante, que nous ne voulons pas en priver le lecteur.

« A ce moment, un petit spectre à tête grise qui avait entendu dire qu'un homme vivant était arrivé dans le sombre royaume se jeta à mes pieds en pleurant avec abondance. Cher ami, qui êtes-vous? dis-je. — Un homme qui est grièvement outragé chaque jour dans le monde. Puisse Dieu émouvoir votre âme en ma faveur et lui conseiller de m'aider à obtenir justice! — Quel est votre nom? demandai-je. — Je m'appelle Quelqu'un, répondit-il, et il n'est pour ainsi dire pas une lâcheté, un mensonge, une calomnie, une bourde, capables de pousser les gens à s'entre-dévorer, qu'on ne mette sur mon compte. Vraiment, dit l'un, c'est une très-belle fille, elle faisait dernièrement votre éloge devant Quelqu'un malgré la cour assidue que lui fait un certain grand personnage. J'ai entendu Quelqu'un, dit un autre, calculer que cette propriété devait être grevée d'une hypothèque de neuf cents livres. J'ai vu Quelqu'un, dit un mendiant, en costume de marin; il est entré dans le port voisin avec un vaisseau chargé de blé. Et c'est ainsi que chacun de ces méchans drôles m'assassine pour le compte de ses propres mauvais desseins. Il y en a qui m'appellent *un ami :* « j'ai été informé par un ami qu'un tel a l'intention de ne pas laisser un seul liard à sa femme, et qu'il n'y a entre eux aucune affection. » D'autres me rapetissent encore davantage et m'appellent *oiseau :* « un oiseau m'a dit à l'oreille qu'il y a ici de mauvaises menées qui vont leur train, disent-ils. » Il est vrai que plusieurs me donnent le nom plus respectable de *vieille personne;* cependant il n'y a pas la moitié des prédictions, des présages et des conseils attribués à la vieille personne qui m'appartiennent en réalité. Je n'ai jamais ordonné aux gens de suivre la vieille route, quand bien même la nouvelle serait meilleure, et autres sottises semblables. Mais, de tous ces noms-là, *Quelqu'un* est celui que je porte le plus ordinairement, et vous l'entendrez associé à toute sorte de choses criminelles. Demandez, toutes les fois qu'une fausseté calomnieuse a été proférée, d'où elle sort, et on vous répondra : Je ne sais pas très bien, mais Quelqu'un dans la société l'a dit. Et puis questionnez successivement chaque personne de ladite société,

et chacune l'aura entendu dire à Quelqu'un, mais personne ne sait qui. N'est-ce pas une honteuse condition? Soyez donc assez bon pour croire, lorsque vous m'entendrez nommer, que je n'ai jamais dit aucune de ces choses, que je n'ai jamais inventé et propagé de mensonges pour calomnier qui que ce soit, et que je n'ai jamais arrangé d'histoire pour mettre les parens aux mains; dites-leur que je ne me mêle pas d'eux, que je ne sais rien de leur vie, de leurs affaires et de leurs maudits secrets, et qu'ils feront bien à l'avenir d'attribuer leurs mauvaises actions à leurs esprits pervers et de ne plus les mettre sur mon compte. »

L'*humour* d'Elis Wyn, on le voit, est de même trempe que son éloquence. Il est net, austère, honnêtement facétieux, sans caprice et sans fantaisie. Le ministre gallois est presque entièrement dénué de poésie, rarement il rencontre un rayon de grâce, et il n'arrive à l'imagination que par la véhémence morale. Cependant il y a dans la seconde de ses visions, celle du pays de la Mort, plusieurs traits vraiment beaux, poétiques et pittoresques, que tout artiste serait fier d'avoir trouvés, et qui nous ont fait accidentellement penser à Goya. Il est possible que l'honneur de ces quelques notes de sombre rêverie revienne à l'auteur espagnol qui lui a servi de modèle, car elles ont ce puissant mauvais goût semblable à la force des rêves malfaisans qui caractérise l'imagination des Espagnols lorsqu'elle s'empare d'un sujet lugubre. Quelques-unes de ces pages sont pour ainsi dire humides des vapeurs pestilentielles du tombeau. Par derrière les faubourgs de la ville de la Perdition s'étendent les états de la Mort, marais fétides éternellement enveloppés d'un *fog* épais, percé par accident d'une lumière sale qui montre des ombres grisâtres courant en apparence les unes après les autres sur un sol de boue. C'est la terre de l'Oubli, et on y entre par mille petites portes étroites et basses. Ces portes sont gardées par une multitude de petites morts, nains malfaisans, *grooms* sinistres qui servent sous les ordres de la grande souveraine, et dont chacune porte un nom propre, une livrée et des armes particulières. Elis Wyn décrit l'arrivée des morts à ces portes, et sa description, brève, concise, laisse le frisson que donnerait l'entrée dans un cachot qu'on sentirait fermer par derrière soi. Là se rencontre une ligne d'horrible poésie qui vaut la peine d'être détachée. « J'eus à peine le temps de m'informer; quelques-unes de ces personnes criaient, d'autres pleuraient, d'autres grognaient; plusieurs prononçaient des paroles de délire ou proféraient des blasphèmes d'une voix faible et qui s'évanouissait pour ainsi dire; d'autres paraissaient en proie à une laborieuse souffrance, *comme si elles étaient travaillées de l'effort de vomir leur âme.* » Au-delà de ce vestibule s'élève le palais de la Mort, palais sans toiture, toujours en ruine et toujours en

voie de construction, composé avec toute sorte de débris humains, et gardé par de petites morts dont chacune porte un cœur fumant fiché au bout d'une pique. La Mort tient ses assises dans ce palais et examine les candidats qui peuvent aspirer à la cour de l'un ou de l'autre des deux souverains qui se partagent le monde invisible. Cette vision, où l'auteur remue la boue sépulcrale et toutes les ordures du trépas avec une religieuse gravité, se termine, comme les deux autres, par une pièce de vers où il exprime avec une grande force l'importante vérité de ce lieu commun, toujours si vieux et si nouveau : la nécessité de bien vivre et de bien mourir.

La Vision de l'Enfer contient une idée très neuve, très hardie et très profonde, dont un homme de génie aurait tiré un parti admirable, mais qui n'a donné chez Elis Wyn que des résultats à demi satisfaisans. L'enfer du ministre gallois est, à proprement parler, la cour du roi Pétaud. Lucifer n'y est pas le souverain despotique que vous croyez, et il a une peine infinie à faire régner l'ordre dans le vaste empire qu'il gouverne. A chaque instant, des conspirations s'organisent contre son pouvoir, et des courriers couverts d'une poussière de suie et d'une sueur infernale viennent annoncer au vieux roi qu'une sédition a éclaté dans telle ou telle province de l'empire. Elis Wyn vit deux de ces révoltes pendant le temps de son séjour, lesquelles étaient d'une force respectable et pouvaient aisément compter pour dix : une révolte religieuse et une révolte sociale. Les fidèles de toutes les églises qui ne sont pas l'église anglicane en étaient venus aux mains pour savoir laquelle de leurs religions avait donné le plus d'adhérens à l'enfer; les papistes, les têtes-rondes et les musulmans se disputent à main armée ce triste honneur et renouvellent dans l'enfer les scènes de violence et de fanatisme dont ils ont donné le spectacle sur terre. Elis Wyn décrit cette lutte avec la joie triomphante d'un bon anglican qui ne sait lequel de ses adversaires il aime mieux voir écraser. A peine cette révolte est-elle apaisée qu'une guerre sociale fomentée par certains damnés artificieux du nom de Coxcomb, de Contriver et de Pettifogger s'élève entre les damnés de toute condition. Les pères avares s'arment contre les fils prodigues, les usuriers contre les gens de loi, les soldats contre les médecins, les femmes de mauvaise vie contre leurs séducteurs. L'empire est cette fois réellement en danger. Lucifer assemble ses troupes en toute hâte et s'avance à marches forcées contre les rebelles. Et pendant tout ce temps il lui faut encore s'occuper des affaires courantes de ses états, convoquer ses conseils, édicter ses jugemens. Jamais souverain n'a eu vie plus laborieuse. — L'idée, je le répète, est neuve, hardie et profonde, et elle se présente si naturellement à la pensée que je m'étonne qu'au-

cun écrivain ne s'en soit encore emparé. Philosophiquement, elle est vraie : l'enfer n'est-il pas en effet le séjour de toute la partie anarchique de l'humanité? Comment l'ordre y régnerait-il lorsqu'il n'est composé que d'habitans dont la révolte avouée ou secrète contre les lois morales a été l'unique ambition : conspirateurs contre la vérité, affiliés aux sociétés secrètes du vice et de la corruption, rebelles au bien et à l'ordre moral? L'enfer semblerait devoir combler tous leurs souhaits, puisqu'ils ont obtenu la forme de gouvernement qu'ils convoitaient pour leurs âmes; mais le châtiment qui pèse sur eux est encore une puissance morale; ils le sentent, et leurs anciens instincts se réveillent en eux et y allument leurs vieilles passions anarchiques. Littérairement, cette idée est très féconde et pourrait donner lieu, selon la nature du génie de l'écrivain, à des scènes du comique le plus bouffon ou à des tableaux d'une horreur lugubre à la façon de Milton. Un seul écrivain moderne, Chateaubriand, a entrevu vaguement le parti qu'on pouvait en tirer. Plein des souvenirs de la révolution et des scènes tumultueuses de la convention, il a esquissé dans quelques pages des *Martyrs* la description d'une révolte de damnés qui se précipitent dans la salle où Satan tient son conseil comme les sans-culottes dans la convention au 31 mai ou au 1er prairial. La scène est bizarre et assez belle; mais l'idée que nous signalons a été à peine effleurée, et elle reste entièrement vierge pour le rêveur qui saura s'en emparer.

Il y a des détails ingénieux dans les descriptions qu'Elis Wyn trace de l'enfer : par exemple ce marais, espèce de Léthé boueux où les démons plongent les âmes avant de les jeter dans le lieu de perdition, afin de les nettoyer et de les purifier de tous les atomes de bien qui auraient pu rester adhérens à leurs substances; mais en général ces peintures brillent moins par leur nouveauté que par leur véhémence, qui est incroyable. Je recommanderais volontiers la lecture du *Barde endormi* à ceux qui doutent de la persistance des instincts de race et qui croient que l'on prononce de vains mots lorsqu'on parle de l'esprit de telle ou telle province, ou même de l'esprit de telle ou telle localité. Pour peu qu'il soit familier avec le caractère celtique, le lecteur retrouvera sans trop de peine dans ce livre, sous le masque anglican et sectaire qui les recouvre, tous les traits de ce caractère, principalement cette véhémence fébrile et cette violence quasi féminine, ce lyrisme tout moral, si moral qu'il en est incolore et presque abstrait, cette indigence de fleurs et d'images qui distinguent les vieux poèmes bardiques des Bretons-Gallois. Les formes sont changées, la substance est la même, et le ministre gallois du XVIIIe siècle flagelle les damnés avec la même rage fébrile qui pousse le barde du Ve siècle à piétiner les cadavres

de ses ennemis. L'invective est son triomphe, comme elle est aussi celui du barde. Il aime à menacer, à maudire, et rien n'apaise son âme lorsqu'une fois elle est mise en mouvement, si ce n'est l'épuisement de sa propre colère. Lorsqu'il s'arrête, c'est faute de souffle, non de bonne volonté. Un seul exemple suffira. Voici le premier aspect que l'enfer découvre à ses regards lorsqu'il a franchi la rivière où les âmes damnées sont purifiées de leurs dernières parcelles de bien :

« Quelques-uns des damnés se seraient volontiers cachés au fond de la rivière, et auraient volontiers consenti à y demeurer toute l'éternité dans l'état d'étouffement, par crainte de trouver un lit pire que celui-là; mais je vis alors se vérifier le proverbe qui dit : « Celui-là que le diable poursuit doit nécessairement courir, » car, ayant les diables à leurs trousses, les damnés étaient obligés d'aller de l'avant sur le rivage vers leur éternelle damnation. Alors, dès le premier regard, je vis plus de souffrances et plus de tourmens que le cœur de l'homme n'en peut imaginer, et sa langue en rapporter, des tourmens dont un seul suffirait pour faire hérisser les cheveux, pour glacer le sang, dissoudre la chair, et enfin faire évanouir l'âme elle-même. Qu'est-ce qu'être empalé ou scié vivant, qu'est-ce qu'avoir la chair arrachée morceau à morceau par des pinces de fer, ou être brûlé lentement avec des chandelles, à la manière des grillades, ou avoir la tête écrasée dans une presse à vis, en comparaison d'un seul des tourmens que je vis? Un pur divertissement! L'on entendait une symphonie composée de plus de cent mille hurlemens, grognemens profonds, rauques soupirs, à laquelle répondaient plus loin de tumultueux gémissemens et d'horribles clameurs, et l'aboiement d'un chien est une musique douce et délicieuse comparé à ces bruits. Lorsque nous nous fûmes éloignés un peu plus du rivage maudit, j'aperçus à la propre lumière qui les environnait des hommes et des femmes en quantité innombrable, et des multitudes de diables sans repos employaient incessamment toutes leurs forces pour les faire souffrir. Oui, ils étaient là pêle-mêle, les diables et les damnés, les diables rugissant sous la douleur de leurs propres tourmens et faisant rugir les damnés par les souffrances qu'ils leur infligeaient. Je fis plus particulièrement attention au coin qui était le plus près de moi. Là je vis les diables avec des fourches qui lançaient les damnés en l'air de manière qu'ils retombassent à plat sur des flèches empoisonnées ou des piques barbelées, et qu'ils s'y déchirassent les entrailles. Puis les misérables rampaient comme des vers mutilés les uns sur les autres, et s'avançaient ainsi vers le sommet d'un des rochers brûlans pour s'y faire rôtir comme de la chair de mouton; ensuite ils étaient retirés du feu et déposés sur le sommet d'une montagne couverte de glaces et de neiges éternelles, où on leur permettait de se rafraîchir en gelant pendant quelque temps; de là ils étaient précipités dans un étang infect de soufre bouillant, où ils étaient roulés dans le liquide brûlant et suffoqués par son horrible vapeur. De l'étang de soufre ils étaient conduits au marais de l'enfer, afin d'y embrasser des reptiles mille fois pires que les serpens et les vipères, et d'y être embrassés par eux, et après qu'on

leur avait permis une heure de récréation avec ces créatures, les diables saisissaient des paquets de verges de fer rougies à blanc dans la fournaise, et les fouettaient jusqu'à ce que les hurlemens que leur arrachaient leurs horribles souffrances eussent rempli le vaste séjour des ténèbres, et lorsque les diables pensaient que la flagellation avait duré assez long temps, ils prenaient des fers rouges, et ils cicatrisaient leurs blessures saignantes. »

Cette verve furieuse se soutient pendant quarante pages avec un sérieux imperturbable. Elis Wyn ne plaisante pas, et si parfois ses tableaux provoquent le rire, ce n'est point parce que l'auteur a cherché à être bouffon et y a réussi, c'est par la même raison qui rend comiques les emportemens d'un homme en colère aux yeux de celui qui garde son sang-froid. Le ministre gallois pouvait sans scrupule dérober le titre de son livre aux vieux poètes de son pays; il est bien leur descendant légitime, et le vieux barde Taliesin a vraiment tort de lui chercher querelle lorsqu'il le rencontre dans les états de la Mort. L'air de famille s'est conservé à travers la distance de douze siècles. Le vieux génie celtique est resté reconnaissable, mais on peut dire qu'il n'est reconnaissable que pour le lecteur qui sait découvrir l'âme sous le corps et séparer la substance de la forme. En effet, ce dernier monument de la littérature galloise, celtique encore par certains traits qui révèlent l'origine et qui trahissent la force du sang, est tout anglais par les idées, les sentimens et les haines. Il marque bien l'assimilation morale définitive de l'esprit gallois à l'esprit anglais; il enterre, selon le rite anglican de la haute église, cette vieille littérature bardique et chevaleresque qui s'était continuée presque sans interruption jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Une ou deux voix de poètes s'élèveront encore, mais c'en est fait pour jamais de la vieille originalité galloise. Et cependant, si la nation a abdiqué, l'instinct de race résiste du fond des obscurités de la chair et du sang où il se cache. Le Gallois s'est fait Anglais, mais à son insu il est resté Gallois, car c'est avec la violence et la véhémence propres au génie de sa race qu'il exprime les idées et les passions anglaises.

Les érudits en matière de littérature celtique devront remercier M. Borrow d'avoir exhumé et mis au jour cet écrit trop ignoré. Cette traduction leur fera désirer vivement la publication des deux ouvrages que M. Borrow promet depuis si longtemps sur la littérature celtique : *les Bardes*, *les Chefs et les Rois celtes*, et *les Landes galloises*, livres que personne mieux que lui n'est à même de faire. Quant à nous, qui ne pouvons lui adresser que les félicitations du dilettante et de l'amateur, nous le remercions de nous avoir fourni l'occasion de lire un écrit qui est une véritable curiosité littéraire et historique. *Le Barde endormi* est en effet surtout une curiosité his-

torique et littéraire, car c'est un de ces livres qui, malgré l'incontestable talent de l'auteur, n'ont pas le pouvoir de vous emporter avec eux hors du temps où ils sont nés, mais qui possèdent au contraire le privilége singulier d'y ramener obstinément votre imagination. C'est en vain qu'avec de tels livres vous voudriez respirer dans l'atmosphère de la grande humanité; ils vous refusent toute autre société que celle de la secte pour laquelle ils ont été écrits, ou des générations depuis longtemps éteintes dont ils firent les délices. Plus leur force littéraire est grande, plus violemment ils vous ramènent à ce cercle étroit où ils furent engendrés. Le livre d'Elis Wyn est un livre protestant; mais on peut dire qu'il est protestant non-seulement au point de vue religieux, mais au point de vue le plus philosophique. Il est anti-catholique dans tous les sens, non-seulement parce qu'il est violemment hostile à l'église de Rome, mais parce qu'il ne fournit à l'âme de celui qui le lit aucun moyen de participer à cette vaste communion de l'humanité à laquelle vous convie toute œuvre, quelle qu'elle soit, dès que l'écrivain, fût-il le plus fanatique des sectaires, est doué d'une parcelle de génie. John Bunyan était aussi un sectaire, et un sectaire fanatique à un point où ne le fut jamais l'honnête Elis Wyn, et cependant le chrétien le plus hostile à son église, pour peu qu'il ait le sentiment vrai de la religion, lira toujours le *Pilgrim's progress* avec édification, et le philosophe le moins chrétien, pour peu qu'il ait cherché la vérité avec amour, y reconnaîtra ses doutes, ses désespoirs et ses tressaillemens de joie. Merveilleux privilége du génie, qui ne peut jamais réussir à être aussi exclusif, aussi étroit, aussi intolérant qu'il le voudrait! John Bunyan, le pauvre sectaire anabaptiste, vous aborde dans son costume de tête-ronde et sa bible à la main, et vous engage à le suivre, croyant qu'il va vous mener dans un conventicule de dissidens; mais il se trompe et vous trompe, et il vous conduit à son insu dans cette région heureuse et bénie où aiment à respirer les âmes éprises du vrai et du bien moral. Voilà la puissance qui manque au livre d'Elis Wyn; écrit avec un talent vrai et une singulière puissance descriptive, il n'est cependant qu'un livre de secte. Pour être autre chose, il lui a manqué ce que possèdent les œuvres d'autres sectaires, un atome de génie.

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février 1862.

L'ouverture du parlement anglais a suivi de près les débuts de notre session. L'attitude des chefs de partis et des ministres dans les deux chambres a été en cette circonstance trop caractéristique pour ne pas mériter d'être prise en considération hors de l'Angleterre par tous ceux qui suivent avec intérêt le spectacle de la vie parlementaire britannique. C'était la première fois que les chambres se réunissaient depuis le grand malheur qui a frappé la reine Victoria; c'était par conséquent la première occasion qui s'offrît au parlement de s'associer à la douleur de la souveraine. Les chambres anglaises ont rempli ce devoir avec une délicatesse remarquable. Dans les témoignages de sympathie prodigués par les représentans de la nation à l'illustre et honnête dame qui occupe le trône d'Angleterre, rien qui sentît la pompe et le creux des adulations officielles. C'est le bonheur de l'Angleterre d'apporter dans toutes ses manifestations politiques cette familiarité simple qui est la marque de la sincérité, dignité véritable que la liberté seule enseigne aux peuples. Les Anglais ont un autre bonheur : ce qui entre de cérémonial forcé dans les manifestations politiques a gardé chez eux un caractère romantique. Pour eux, l'artificiel gothique d'aujourd'hui n'est encore que le naturel d'autrefois, un fragment de vie antique conservé par la tradition et qui vient se fondre avec harmonie dans la vie présente. Chez nous, où la chaîne des temps a été brisée, chez nous, devenus de purs rationalistes en politique, le cérémonial a nécessairement un air de convention, quelque chose de guindé, de rigide et de faux qui est insupportable au bon goût et à la fierté d'âme. Une œuvre d'art rend parfaitement cette froideur à la fois choquante et plaisante dont nous ne savons nous défaire dans les cérémonies de la vie publique : c'est le tableau de David qui représente l'inauguration du premier empire et l'enthousiasme à bras tendu de tant de grands fonctionnaires en costume de Jean de Paris.

Je ne sais à quoi cela tient, si c'est que nous ne sommes pas un peuple monarchique, ou que nous ne sommes pas un peuple libéral; mais je crois que nous ne saurons jamais parler de la douleur privée d'une reine, devenue un chagrin national, comme viennent de le faire à Westminster

lord Dufferin, lord Derby, lord John Russell, M. Disraeli, lord Palmerston. L'occasion se prêtait surtout à l'éloquence chevaleresque de lord Derby. Le « Rupert de la discussion » a sondé avec une sensibilité poignante le cœur de sa souveraine, ainsi qu'un romancier et un poète eussent pu interroger les tendresses féminines dans une héroïne de l'histoire. « Dans le prince, mylords, la reine n'a pas seulement perdu l'époux de sa jeunesse, le père de ses enfans, celui à qui elle avait librement donné ses jeunes affections, et pour lequel les années, en mûrissant, avaient accru et rendu plus intense son amour conjugal; elle a perdu encore son ami familier, l'homme de sa confiance, le conseiller vers lequel elle n'avait qu'à lever les yeux dans les momens difficiles, celui qu'elle pouvait contempler avec cette fière humilité que connaît seul le cœur d'une femme. » Il y a eu quelque chose de vraiment humain dans les regrets inspirés à tous les orateurs par la perte du prince Albert. C'est l'homme, ce sont les qualités de l'homme dans le prince qui ont été célébrés. Le rôle extraordinaire, et composé de contrastes, qu'avait à remplir le mari de la reine n'était certes pas prévu par la constitution anglaise. Être l'âme même du pouvoir royal et s'effacer sans cesse au sein d'une aristocratie jalouse, au milieu d'un peuple divisé en factions par ses intérêts et accoutumé à toutes les audaces de la discussion politique, et lorsque la royauté que l'on dirigeait réellement était celle d'un des plus grands et des plus affairés peuples du monde, quelle tâche délicate, épineuse, difficile! Pour conserver pendant plus de vingt ans une position semblable avec la faveur croissante de tous, le prince Albert a dû réunir un rare assemblage de qualités, rare surtout dans un homme si jeune : quel équilibre d'esprit, quelle mesure dans l'appréciation des choses, quel tact dans les relations avec les personnes, quelle virile modestie!

Le prince Albert n'a pu de son vivant laisser voir au public que quelques parties de son intelligence. Dans de rares, mais remarquables discours prononcés devant des congrès de savans ou d'artistes, il a fait preuve d'une culture philosophique et d'une érudition élégante qui ne sont point communes en Angleterre; mais aujourd'hui c'est la vertu, si longtemps cachée, de son influence politique que l'on célèbre et que l'on regrette à la fois. Lord Russell est même allé jusqu'à lui faire honneur d'un résultat qui mettrait le sceau à la constitution britannique. Tous ceux qui sont au courant de l'histoire d'Angleterre savent que jusqu'au règne de la reine Victoria la couronne, par des voies ouvertes ou latentes, a toujours prétendu faire sentir son influence dans le gouvernement. L'axiome : le roi règne et ne gouverne pas, dont avec notre impatience habituelle nous avons voulu faire prématurément en France une vérité, n'était qu'un postulat théorique chez les Anglais, dont nous invoquions pourtant l'exemple. Le principe n'a été réellement et sincèrement appliqué que par la reine Victoria. Lord Russell le déclare, c'est au bon sens du prince Albert que l'on doit cet achèvement de la constitution britannique. Le prince Albert déclarait un jour au

noble lord que, selon lui, l'action de la couronne sur le gouvernement devait se borner au choix du premier ministre; ce choix fait, la couronne devait seconder de toute son influence le premier ministre et le cabinet formé par lui, tant qu'ils conservaient la confiance du parlement et de la nation. Le comte Russell est trop bon whig, et whig de l'école historique, pour avoir perdu le souvenir d'une déclaration si importante, et il vient de la joindre publiquement à cet ensemble de principes proclamés et surtout de précédens pratiques qui compose la constitution anglaise. L'illustre chef des whigs a eu raison au surplus d'attribuer à l'application que la reine Victoria a faite constamment de cette opinion du prince Albert le grand apaisement qui s'est accompli depuis vingt ans dans les luttes politiques intérieures de l'Angleterre. L'influence indiscrète et dangereuse de la couronne n'ayant plus été en jeu, l'élément le plus amer et le plus vif a été enlevé aux combats des partis. Cette expérience anglaise sera-t-elle perdue pour le reste du monde? Ne comprendra-t-on jamais sur notre continent, où tant de conservateurs à courte vue parlent si étourdiment de la nécessité d'établir le respect du pouvoir et emploient pour cela de si mauvais moyens, qu'au point où la civilisation moderne est arrivée, le pouvoir n'a de légitimité et n'a droit au respect qu'à la condition de demeurer toujours ouvert au plus digne, et par conséquent à la condition que l'accès n'en soit jamais fermé par des obstacles artificiels et arbitraires?

Partisans du naturel en politique, nous ne nous étonnons point que les partis en Angleterre tiennent compte dans leurs combinaisons du deuil qui afflige la reine. Nous ne trouvons rien de ridicule à cette intervention d'un sentiment élevé et vrai dans la conduite des intérêts publics. Que les partis, comme lord Derby l'a donné à entendre, s'abstiennent d'apporter une distraction importune à une royale douleur, que les ambitions fassent trève et renoncent à provoquer des crises ministérielles, rien de mieux. L'observation de cette haute convenance ne met aucun grand intérêt en danger. Le salut de l'état n'exige point que lord Derby succède à lord Palmerston, que les tories, dont le nombre s'est notablement accru depuis quelque temps, passent des bancs de l'opposition aux bancs de la trésorerie. L'état des finances anglaises ne demande à M. Gladstone aucune conception réformatrice et aventureuse. Les bills de réforme sans cesse présentés depuis quinze ans aboutissant constamment à des échecs, on ne voit pas pourquoi la question serait agitée inutilement une fois de plus cette année. M. Gladstone ne défiera point l'opposition par ses mesures financières; M. Locke King ne ressuscitera pas son éternel projet pour abaisser la franchise électorale dans les comtés; M. Baines ne proposera pas son système de réforme parlementaire. Le plus grand calme s'annonce donc cette année dans la politique intérieure de l'Angleterre, et l'on arrivera sans secousse à la grande exposition universelle. Nous voyons aussi dans ces bonnes résolutions une garantie pour la paix extérieure. Certes il serait plus désolant encore pour la reine d'être troublée par un conflit avec l'Amérique que d'être embar-

rassée par une crise ministérielle. Si l'on avait pu craindre, même après l'affaire du *Trent*, que le gouvernement britannique ne se laissât entraîner à des mesures querelleuses et provocatrices envers les États-Unis, cette appréhension, qu'avaient autorisée à certains égards les violences et les injustices de la presse anglaise, n'a plus aujourd'hui de fondement. Les hommes d'état anglais se sont fait remarquer à l'ouverture de la session par la modération de leur langage envers les États-Unis. Sans doute la politique énergique suivie par le cabinet dans l'affaire du *Trent* a obtenu l'approbation unanime des deux chambres; mais quelques paroles de prudence et de justice ont été prononcées à cette occasion. Lord Derby est convenu que la crise du Lancashire n'a pas pour unique cause la cessation des importations du coton. M. Disraeli s'est montré généreux envers les hommes qui, dans cette grande convulsion, dirigent le gouvernement américain et n'ont pas désespéré du rétablissement de l'union. Lord Palmerston s'est prononcé nettement en faveur d'une politique de neutralité dans les affaires d'Amérique. Le comte Russell a été plus explicite encore dans la définition de cette politique de neutralité. — Si la séparation doit avoir lieu, a-t-il dit, il ne faut pas que les États-Unis soient jamais fondés à croire que l'indépendance de la confédération du sud ait été l'œuvre d'une intervention et d'une influence étrangères. — Ainsi toutes les craintes qu'avaient pu concevoir, il y a quelque temps, les amis de la liberté et ceux qui ont conservé leurs sympathies à la cause de l'Union américaine sont maintenant dissipées : la confédération du sud ne sera pas reconnue; une provocation gratuite ne sera pas adressée aux États-Unis.

Peut-être en Angleterre le sentiment public à l'égard des États-Unis n'est-il point encore revenu au ton de modération et de sagesse qu'indiquent les déclarations des organes du gouvernement et de l'opposition au sein du parlement. Nous croyons cependant que l'opinion anglaise se conformera bientôt aux directions que lui donnent ses meneurs naturels. Même au moment où le conflit semblait imminent, nous n'avons pas désespéré de voir des hommes éminens et accrédités s'appliquer à combattre et à vaincre les préjugés de l'opinion publique anglaise contre les États-Unis. Les observateurs impartiaux de la querelle qui s'engageait entre l'Angleterre et les états du nord ont été frappés d'un fait qui n'était point à l'avantage de l'opinion publique anglaise. Depuis l'origine de la lutte entre les états du nord et ceux du sud, la presse et l'opinion en Angleterre ont montré pour la cause du sud une partialité révoltante, et ont prodigué les attaques contre le gouvernement républicain, qui, se tenant sur la défensive et n'ayant donné aucun prétexte à la rébellion, s'est vu forcé de défendre contre les esclavagistes la constitution et l'intégrité des États-Unis. Une pareille injustice était trop criante, et nous nous attendions bien à la voir dénoncée au sein même de l'Angleterre par des voix autorisées. M. Bright avait, à la vérité, protesté de bonne heure contre cette iniquité; mais M. Bright était un témoin suspect : ses anciennes apologies exagérées des institutions amé-

ricaines avaient compromis sa popularité, et peut-être était-ce indirectement contre lui-même que retombaient les injustes sévérités de l'opinion anglaise à l'égard des États-Unis. Un meilleur avocat vient de se lever pour la cause américaine, et celui-ci n'est rien moins que M. John Stuart Mill. Nous avons parlé à plusieurs reprises de cet homme éminent, qui doit être cher au libéralisme français, et qui a été l'ami d'Armand Carrel et de Tocqueville. La justice politique n'a pas d'amant plus clairvoyant et plus dévoué, de défenseur plus constant et plus imperturbable que ce philosophe illustre. Son autorité est grande en Angleterre; ses opinions, toujours désintéressées, toujours inspirées par un sens moral élevé, toujours fortifiées par une logique inflexible, pénètrent vite dans les régions supérieures du monde politique anglais, et y sont prises en sérieuse considération. M. Mill vient de publier sur les affaires d'Amérique un admirable article dans le *Fraser's Magazine*. Profitant de l'heureuse conclusion de l'affaire du *Trent*, il exhorte ses compatriotes à réparer les injustices d'opinion qu'ils ont commises dans leurs jugemens sur la crise des États-Unis. Ces injustices, il les rend palpables.

Quoi! c'est l'Angleterre, la nation émancipatrice des esclaves, qui dans cette querelle irait épouser, contre les républicains du nord, la cause des esclavagistes! car l'ambiguïté n'est pas possible. M. Mill démontre par une argumentation irréfutable que la sécession n'a eu pour cause véritable que la volonté, non-seulement de maintenir, mais d'étendre l'institution de l'esclavage. Le parti républicain, qui arrivait au pouvoir avec M. Lincoln, ne menaçait pas en effet l'esclavage dans ses limites actuelles; ce n'était pas le parti abolitioniste, c'était le parti *free soiler*, celui qui se bornait à refuser l'introduction de l'esclavage dans les nouveaux territoires de la république. Ainsi c'est parce que le nouveau gouvernement était un obstacle au développement, à l'extension de l'esclavage, que les meneurs du sud ont voulu rompre l'union. Qu'on n'allègue pas d'autres prétextes, la question des tarifs par exemple. Au moment de la sécession, le tarif en vigueur était un tarif de *free trade;* ce n'est qu'après la séparation que le tarif Morrill a été voté. Or un économiste américain fort connu en Europe, M. Carey, un protectioniste d'ailleurs, déclarait qu'il préférerait le tarif français, celui du traité de commerce avec l'Angleterre, au tarif Morrill. Le système douanier qui en France est dénoncé comme un monument de libre échange fait envie au grand protectioniste américain, M. Carey, qui changerait de bon cœur le tarif Morrill contre le nôtre! Mais pourquoi discuter l'évidence? Entre le nord et le sud, dans ces vingt dernières années, y a-t-il eu une autre question que celle de l'esclavage? On n'a jamais pensé qu'à l'esclavage, parlé que de l'esclavage. C'est pour l'esclavage qu'on s'est battu dans les plaines du Kansas, dans l'enceinte même du congrès. C'est sur cette question que s'est formé le parti qui est maintenant au pouvoir, sur cette question que Fremont fut vaincu à l'avant-dernière élection présidentielle, sur cette question que Lincoln a triomphé. Or le triomphe de Lincoln, ce n'était pas,

nous le répétons, la victoire de l'abolitionisme, c'était une limite posée aux progrès de l'esclavage dans les parties encore inexploitées du territoire américain; mais poser une telle limite, les meneurs sécessionistes l'ont compris, c'est porter contre l'esclavage un arrêt de mort. C'est pour la culture du coton que l'on veut qu'il y ait des esclaves; mais cette culture épuise promptement les sols les plus riches. Rien de désolé comme certains districts de la Caroline et de la Georgie, dont l'ancienne fécondité a été tarie par cette culture. Dans l'Alabama, plus récemment colonisé, les mêmes symptômes de décadence se manifestent. C'est donc pour le coton une question de vie ou de mort que d'avoir la perspective de champs toujours nouveaux où l'on pourra mettre à profit l'instrument esclave.

Les chefs du parti républicain et M. Lincoln parlent peu, il est vrai, de l'esclavage; ils évitent de signaler les conséquences inévitables de leur politique. On leur fait un reproche de leur silence et de leur réserve, on s'en sert comme d'un prétexte pour leur enlever les sympathies des partisans de l'émancipation dans l'Europe civilisée; mais est-il équitable de ne pas tenir compte des motifs de cette réserve? Au milieu d'une perturbation si grande, l'humanité aussi bien que la politique ne leur prescrivent-elles pas de ménager le plus longtemps possible toutes les chances de compromis, tous les moyens possibles de réconciliation? Depuis quand fait-on un crime à un gouvernement d'être prudent et modéré, à des hommes politiques chargés d'une telle responsabilité de ne point aller du premier bond aux extrêmes et de ne pas déchaîner d'emblée tous les périls à la fois? La révolte des états du sud ne montre-t-elle pas suffisamment la portée véritable de la politique des républicains du nord? Oserait-on soutenir moralement les états du sud uniquement parce qu'ils sont insurgés? Mais ni dans le fond ni dans la forme, leur rébellion ne peut se justifier. Ce n'est pas le mot de rébellion qui effarouche M. Mill. Cet honnête esprit déclare qu'il a donné ses sympathies à plus d'une rébellion heureuse ou malheureuse. C'est la justice du but poursuivi qui est la sanction morale d'une révolte. Ici le but est inique et monstrueux. Il ne s'agit pas seulement de perpétuer l'esclavage, mais d'en faire une institution sociale de droit divin, de le propager par tous les moyens au-delà de ses limites présentes. M. Mill ne veut pas entrer dans l'examen des barbaries au prix desquelles on maintient l'esclavage. Un seul fait lui suffit. « Il y a certes, dit-il, en abondance de vicieuses et tyranniques institutions sur la terre; mais cette institution est aujourd'hui la seule dont le maintien exige que des êtres humains soient brûlés vivans. Le calme et impartial M. Olmsted affirme que depuis longtemps il ne se passe pas d'année où cette horreur ne s'accomplisse dans une partie ou l'autre du sud. Ce n'est pas seulement sur les nègres : la *Revue* d'Édimbourg, dans une récente livraison, a donné les hideux détails de l'exécution par le feu, par application de la loi de Lynch, d'un malheureux homme du nord qui avait favorisé l'évasion d'un esclave. » La forme dans laquelle la sécession a été opérée ne présente pas plus de garanties morales que l'objet qu'elle a en

vue. Cet acte a été exécuté par des meneurs qui se sont emparés de la dictature et ont entraîné souvent les populations par la terreur. Les populations n'ont pas été loyalement consultées. Dans quelques états, la sécession n'a été votée qu'à de faibles majorités; dans quelques autres, les autorités n'ont pas osé publier le nombre des votans. Il va sans dire que les esclaves n'ont pas été admis dans l'expression de cette volonté collective que l'on a fait prononcer en faveur de la séparation, et cependant les esclaves avaient assurément quelque intérêt dans cette résolution, et il n'était pas indifférent pour eux que l'union fût conservée ou rompue. Les états à esclaves sont traversés, depuis la frontière du nord jusqu'aux environs du golfe du Mexique, par la chaîne des Alleghany, qui occupe une partie de la Virginie, de la Caroline du nord, du Tennessee, de la Georgie et de l'Alabama. Cette région montagneuse n'est et ne pourra jamais être exploitée que par le travail libre. L'Union y compte des partisans ardens. L'Union pouvait-elle les abandonner, sans tenter même un seul effort en leur faveur, à la dictature oligarchique des propriétaires d'esclaves? Pouvait-elle abandonner aussi ces braves Allemands du Texas occidental qui ont eu le mérite de tenter aux bords du golfe du Mexique la culture du coton par le travail libre?

M. Mill justifie donc avec une abondance et une vigueur remarquables d'argumens la guerre soutenue par le gouvernement de M. Lincoln pour la conservation de l'union américaine. Il répond avec une égale force à ceux qui prétendent que le nord ne pourra pas faire la conquête du sud, et que, ne devant pas réussir, il eût mieux valu pour lui reconnaître le sud tout de suite, et à ceux qui soutiennent que, même victorieux, le nord ne pourra parvenir à gouverner le sud. Dans tous les cas, M. Mill professe qu'il y a des causes qui tiennent à l'honneur, et pour lesquelles les peuples, comme les individus, doivent se battre sans considérer les chances de succès ou de revers; il veut enfin, pour l'honneur de l'Europe elle-même, que l'opinion éclairée de notre hémisphère refuse, dans cette lutte funeste, tout encouragement aux esclavagistes du sud, et réserve aux états du nord l'appui moral de ses sympathies. L'expédition actuelle du Mexique lui fournit l'occasion d'un rapprochement qui doit donner à réfléchir à l'Angleterre. Quelles pourraient être, se demande-t-il, dans l'hypothèse où la confédération esclavagiste s'établirait comme un état indépendant, quelles pourraient être les relations de l'Europe avec cette nouvelle puissance, dont les meneurs ont professé constamment, en matière de politique étrangère, les principes d'Attila et de Gengis-Khan? Faudra-t-il leur laisser réaliser ces projets d'annexion qui avaient, lorsqu'ils étaient au pouvoir, donné un caractère de flibuste à la politique des États-Unis? Faudra-t-il leur laisser attaquer un jour le Mexique, le lendemain Cuba, un autre jour Haïti? Partisans de la traite, qu'ils ont soutenue jusqu'à présent par une connivence transparente, faudra-t-il avoir avec eux d'éternels sujets de querelles à propos du droit de visite? L'Angleterre, de concert avec la France et l'Espagne, fait la guerre au Mexique pour obtenir réparation des spolia-

tions commises contre ses sujets par le gouvernement mexicain. Justement le président de la nouvelle république, M. Jefferson Davis, a été l'inventeur de ce système de banqueroute dont les Anglais ont eu tant à souffrir, et qui porte dans l'histoire financière des États-Unis le nom de *répudiation*. Le Mississipi est le premier état qui ait commis cette sorte de banqueroute; M. Jefferson Davis était gouverneur du Mississipi. La législature mississipienne avait reconnu sa dette et avait pourvu aux moyens de l'acquitter; mais M. Jefferson Davis opposa son *veto* au projet de loi réparateur. Par quel contre-sens, par quelle aberration l'Angleterre et l'opinion éclairée de l'Europe iraient-elles en ce moment reconnaître et soutenir sous forme de gouvernement indépendant ce qu'il y avait de plus repoussant comme système dans la politique américaine, et parmi les *politicians* de l'Union ceux qui se sont toujours montrés le plus antipathiques aux sentimens et aux idées de l'Europe?

Cette faute ne sera point commise; l'appel éloquent adressé par M. Mill à l'opinion anglaise sera entendu. Nous sommes convaincus que les états sécessionistes auront perdu une de leurs plus grandes forces le jour où l'opinion européenne se sera prononcée nettement contre leur cause. C'est donc contribuer à rapprocher le terme de la guerre civile suscitée par ces états que de leur ôter tout espoir du côté de l'Europe. En France, leurs obscurs partisans ne se sont trahis que par quelques velléités promptement refoulées par l'honnêteté de l'opinion et par les souvenirs qui nous attachent à la fondation de la grande république américaine, menacée de ruine par la révolte du sud. En Angleterre, une réaction équitable se produit. Sous l'impulsion d'hommes tels que M. Mill, le mouvement ne peut manquer de s'étendre. Ces nouvelles dispositions de l'opinion européenne coïncident d'ailleurs avec un retour de fortune pour les armes fédérales. Un succès important a été obtenu dans le Kentucky. De grandes expéditions commencent leurs mouvemens. Encore quelques semaines, et la campagne active de 1862 sera fortement avancée, et pourra donner des résultats décisifs. Si les hommes du sud sont obligés en même temps de renoncer à tout espoir du côté de l'Europe, la plus simple prudence ne les inclinera-t-elle pas à des pensées de transaction dans un moment où le rétablissement de l'union par un compromis pourrait s'accomplir encore sans déshonneur pour aucune des deux parties?

Les papiers diplomatiques présentés au parlement par lord Russell nous montrent que l'Angleterre est moins engagée que nous dans l'affaire du Mexique. Nous regrettons pour notre compte qu'il n'ait pas été possible à la France de retenir un peu l'Espagne, ou de ne pas être obligée de marcher de son pas dans cette affaire du Mexique. La France, pour être moins réservée que l'Angleterre en cette circonstance, a une excuse : quinze mille Français sont établis au Mexique; leur sécurité, leur existence, déjà très précaires, eussent été compromises gravement par l'attaque de la petite armée espagnole, qui n'était point assez forte pour intimider les Mexicains

et les faire capituler. La France a dû se charger elle-même du soin de protéger ses nationaux. Nous souhaitons que notre politique n'aille point au-delà, et que nous nous mêlions le moins possible de fonder au Mexique une nouvelle monarchie. Nous courrions à ce métier de faiseurs de rois le risque de nous plonger dans d'interminables embarras. Puis des expéditions telles que celle que nous entretenons au Mexique coûtent cher. Nous en sentons le prix aux charges de la dette flottante. Si nous nous engagions davantage dans ce système de petites expéditions lointaines, il faudrait bien en venir, comme le proposait un député dans la dernière discussion du corps législatif, à faire l'emprunt des petites guerres.

Cette discussion a conduit à la réalisation d'une des premières mesures proposées par M. Fould, la conversion facultative du 4 1/2 en 3 pour 100. Nous avons déjà dit notre sentiment sur cette conversion, et les débats du corps législatif ne l'ont pas modifié. A nos yeux, une conversion, lorsqu'elle est tentée au milieu de conditions financières qui en promettent le succès, doit être toujours accueillie avec faveur par l'opinion libérale. Deux intérêts sont en présence dans toute conversion, l'intérêt général des contribuables et du public et l'intérêt des rentiers. Il est naturel que la convenance des rentiers, leurs droits légitimes étant sauvegardés, cède à la convenance du public, et que l'état ne néglige pas de réaliser au profit des contribuables des économies sur le service de sa dette. Outre l'avantage des économies, une mesure de conversion peut être utile, au point de vue général, par l'influence qu'elle doit exercer sur l'abaissement du loyer des capitaux. Enfin il est encore d'un intérêt général de ramener par des conversions la représentation du crédit de l'état vers un fonds unique, celui qui est établi sur le taux d'intérêt le plus bas et qui est le plus éloigné du pair. Parmi ces divers avantages, celui que la conversion actuelle ne réalise pas suffisamment à notre gré, c'est le premier. La conversion facultative du 4 1/2 en 3 moyennant le paiement d'un appoint de 5 fr. 40 c. par 4 1/2 de rente ne procure pas une ressource assez importante au trésor. C'était là le point qui prêtait à la critique, et sur lequel nous eussions aimé à voir se concentrer la discussion à la chambre des députés. La critique à cet égard n'eût point porté sur M. Fould. Le ministre des finances s'est proposé un grand but, relever le crédit public : avec la concurrence que le 4 1/2, menacé, à partir du mois prochain, de remboursement ou de réduction, faisait au 3 pour 100, tout essor immédiat était interdit au crédit public. M. Fould a donc été obligé d'attaquer immédiatement et résolûment l'obstacle du 4 1/2. Nous supposons qu'il n'eût pas mieux demandé que de pouvoir obtenir des rentiers l'abandon d'un neuvième de leur revenu au lieu d'une soulte qui n'en représente pas tout à fait le dix-huitième; mais, pour avoir le droit d'être aussi exigeant, il eût fallu que M. Fould eût trouvé le 3 à un cours supérieur à 75 et le 4 1/2 au-dessus du pair. La modestie des conditions de la conversion actuelle provient donc de la langueur même du crédit public, que le ministre des finances a pour mission

de ranimer. Quelles étaient les causes véritables de l'état languissant du crédit français, voilà où était, suivant nous, le point élevé et important du débat. C'est là que nous eussions voulu voir s'établir les organes de l'opposition, et non dans la critique de tel ou tel détail de la mesure, d'ailleurs ingénieusement combinée, du ministre. C'est là qu'on eût dû rechercher le mal et montrer le remède. Certes l'embarras des finances n'est point un accident nouveau en France. On l'a bien connu au XVIIIe siècle, dans un temps où, pour employer une heureuse expression de M. le marquis de Piré, le pouvoir était, non pas despotique, mais absolu. Un jour, vers 1769, d'Alembert écrivait à Voltaire : « Le contrôleur-général est, dit-on, bien embarrassé pour trouver de l'argent; Dieu le père n'en trouverait pas. Hippocrate, Esculape et toute l'école de médecine ne rétabliraient pas un malade qui se donnerait tous les jours, à dîner et à souper, une indigestion. » Ce que ne pourraient ni Hippocrate, ni Esculape, d'après d'Alembert, il y a une force qui le peut : c'est la force de la liberté manifestée par une vigilante presse et une représentation vivifiée elle-même par la libre expression de l'opinion publique. La découverte de ce remède contre les indigestions des contrôleurs-généraux a été faite en Angleterre, et le remède a quelquefois été appliqué chez nous, non sans succès, aux finances. Il eût peut-être été utile et opportun de le rappeler, tout en souhaitant, comme nous le faisons, le meilleur succès à la transaction que M. Fould propose aux rentiers.

Si nous cherchions autour de nous quelque affaire de politique intérieure, nous n'en pourrions, sans contredit, trouver de plus piquante à l'heure qu'il est que celle de l'Académie. Nous n'avons aucun goût à empiéter sur le domaine des luttes académiques; mais nous avons bien été forcés d'entendre le bruit qui, depuis quelque temps, se fait de ce côté-là. Notre embarras est d'autant plus grand que parmi les compétiteurs qui se disputent les fauteuils nous ne comptons guère que des amis, et que, bien loin de vouloir en frapper aucun d'exclusion, nous voudrions, s'il n'en devait rien coûter aux trente-sept immortels encore vivans, voir la plupart des candidats pour lesquels on s'est battu s'asseoir et rayonner à l'Académie. Nous ne voulons que protester contre quelques injustices commises dans cette lutte. Chose singulière! on se plaint de voir les influences et les combinaisons politiques envahir l'Académie, et ce sont ceux qui dénoncent cette confusion avec le plus de courroux qui, au dernier scrutin, ont été le plus dociles au mot d'ordre de la politique : nous avons peine à croire qu'on puisse laver de toute couleur politique la candidature d'un fonctionnaire élevé du ministère d'état, malgré toutes les « agréables » comédies qu'il a écrites. Si le parti au nom duquel on se plaint de l'abus des influences politiques eût voulu prouver qu'il n'était touché que des titres littéraires des candidats, c'est sur M. Octave Feuillet que ses voix auraient dû se réunir. Il eût fait preuve ainsi de sincérité, et eût donné à ses adversaires un bon exemple et une spirituelle leçon. M. Sainte-Beuve a en vérité trop d'esprit et pas assez de charité : il ne voit que la paille dans l'œil du

prochain. Maintenant que les voix cléricales, puisque l'on en vient à ces dénombremens et à ces classifications, aient repoussé M. Cuvillier-Fleury, nous le regrettons; il nous semble surtout qu'elles ont manqué de justice en omettant le nom de M. de Carné, pour improviser une candidature à laquelle le public n'avait pas encore songé. Ce que nous déplorons surtout, c'est que dans les bizarres emportemens de passion auxquels viennent de donner lieu les nominations académiques, certains écrivains, ceux surtout qui devraient le mieux en apprécier la valeur, aient méconnu les titres de M. Albert de Broglie à la distinction que l'Académie lui prépare. M. Albert de Broglie n'a point courtisé la popularité; mais parmi les lettrés de sa génération, malgré les dissidences d'opinion qui peuvent nous séparer les uns des autres, qui n'a pas admiré l'élévation de son talent? Nous n'aimons pas plus que d'autres les usurpations du faux esprit aristocratique, mais croit-on qu'il soit de bon goût et de bonne démocratie de retourner avec une vulgaire envie les avantages de la naissance contre ceux qui ont demandé uniquement à leurs propres œuvres et à leur mérite la place distinguée qu'ils occupent dans l'estime et les sympathies de leurs contemporains?

Ces vaines querelles d'amour-propre paraissent bien mesquines, lorsqu'on voit la mort, qui tient en éveil les ambitions académiques, frapper autour de nous des amis et des maîtres. Un tragique accident portait, il y a un mois, la désolation au sein d'une famille aux douleurs de laquelle les lecteurs de la *Revue* n'ont pu demeurer étrangers : M. Pierre de Rémusat mourait dans la vigueur de la jeunesse, et sa perte laissait parmi les siens un vide d'autant plus cruel que seuls ils avaient pu mesurer et aimer suffisamment ses solides et modestes qualités. Hier, c'était un homme plein de séve encore qui nous était subitement enlevé. Nous voulons parler de M. Baude. Nous n'avons pas besoin de dire ici quels étaient les mérites de l'esprit de M. Baude. Ces travaux si intéressans sur les côtes de France, qu'il poursuivait sans relâche, sont dans la mémoire du public. M. Baude y mêlait à une clarté d'exposition et à une vivacité de description peu communes les vues de l'administrateur, de l'économiste, du militaire; c'est que, dans sa carrière si bien remplie, M. Baude avait pu s'approprier par l'étude et par la pratique les connaissances les plus variées. Il avait appartenu, dans sa jeunesse, au conseil d'état de l'empire; il avait, sous la restauration, appliqué à la presse son activité politique. En 1830, rédacteur en chef du *Temps*, il donna le premier l'exemple de la résistance légale aux ordonnances inconstitutionnelles de Charles X. Il occupa jusqu'en 1848 une place importante à la chambre des députés ou au conseil d'état. Il consacra les loisirs que lui fit la révolution de février aux travaux dont a profité la *Revue*. C'était un honnête homme, intelligent, sensé, demeuré fidèle aux principes de 1830, et dont ceux qui l'ont connu n'oublieront jamais la bienveillante aménité.

Au dehors et près de nous, c'est toujours l'Italie qui attire la première notre attentive et sympathique surveillance. Des manifestations bruyantes

ont eu lieu dans quelques villes d'Italie, comme pour répondre au refus du cardinal Antonelli aux ouvertures de la France. Ces démonstrations ont un peu inquiété en France les opinions conservatrices, à tort selon nous. La circulaire de M. Ricasoli prouve que le cabinet de Turin ne veut pas laisser descendre le gouvernement dans la rue. Nous croyons qu'il n'y a lieu de craindre aucune imprudence de la part de l'Italie; nous sommes convaincus que Garibaldi ne prendra aucune initiative dangereuse. Quant au parlement italien, il mène à bonne fin de sérieux travaux de législation intérieure et de finances. Quatre lois de finances sont soumises aux commissions de la chambre des députés. Le gouvernement a adopté le projet d'organisation de l'instruction publique présenté par M. Matteucci, et le rapport de la commission qui a étudié le système de l'illustre savant va être présenté au sénat par M. Cibrario. On étudie aussi au sénat la nouvelle organisation judiciaire; on prépare les nouveaux codes, on fait une loi sur l'établissement d'une chambre des comptes. Le parlement italien est donc sérieusement appliqué à l'expédition des affaires. C'était, au milieu des lenteurs qui paralysent le développement général de la question italienne, le meilleur parti qu'il y eût à prendre; mais cette laborieuse résolution du gouvernement italien n'affranchit pas la France des responsabilités qu'elle a contractées envers l'Italie. La tentative essayée par nous auprès du pape ne saurait être un acte sans conséquence. Nous nous sommes adressés inutilement à la cour de Rome pour lui demander de nous indiquer un terrain de conciliation. La justice et la logique veulent maintenant que nous fassions à Turin une démarche analogue. Que la France demande au cabinet italien quel est le plan qu'il propose pour concilier l'indépendance du saint-siége avec l'unité de l'Italie. Si le gouvernement italien présente à cet égard un système acceptable, nous devrons nous adresser une dernière fois à Rome, et proposer au saint-siége de choisir entre les conditions offertes par l'Italie ou la retraite de nos troupes.

De sérieux efforts de réforme administrative et financière se préparent, dit-on, à Constantinople, sous les auspices de Fuad-Pacha et d'Aali-Pacha. Les exemples de la France sont toujours décisifs, et comme la France entreprend en ce moment une réforme financière, nous ne serions pas surpris qu'elle fût imitée avec profit jusqu'en Turquie. Un emprunt serait contracté par le gouvernement ottoman auprès d'une importante maison de banque anglaise, et serait le point de départ des utiles réformes promises.

E. FORCADE.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TRENTE-SEPTIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXIIe ANNÉE.

JANVIER — FÉVRIER 1862

Livraison du 1er Janvier.

La Poésie polonaise au XIXe siècle. — Le Poète anonyme de la Pologne et son influence sur le mouvement des esprits en 1861, par M. Julian KLACZKO..... 5

Confidences d'une ame libérale. — Lettres inédites et Journal intime de Sismondi, par M. Saint-René TAILLANDIER..... 65

De la Théologie critique en France, par M. Charles de RÉMUSAT, de l'Académie Française..... 102

Le Capitaine Robinson, récit du cap Horn, par M. Théodore PAVIE..... 131

La Banque de France et le Crédit, par M. Victor BONNET..... 156

Le Coton et la Crise américaine, les Compagnies cotonnières et les tentatives du commerce anglais depuis la rupture de l'union, par M. Élisée RECLUS..... 176

Le Gouvernement constitutionnel et les Partis politiques en Prusse, par M. Éd. SIMON..... 209

Peintres contemporains. — Charlet, par M. Eugène DELACROIX, de l'Académie des Beaux-Arts..... 234

Chronique de la quinzaine, Histoire politique et Littéraire..... 243

Livraison du 15 Janvier.

La Russie sous le règne de l'empereur Alexandre II, par M. Charles de MAZADE..... 256

La Philosophie des Juifs, Maïmonide et Spinoza, par M. Émile SAISSET..... 296

Richard Piednoel, par M. Maxime DU CAMP..... 335
Les Assemblées provinciales en France avant 1789. — IV. — Les Provinces de l'ouest, par M. L. de LAVERGNE, de l'Institut..... 367
Une Analyse du Soleil par la Chimie d'après les nouvelles découvertes de MM. Kirchhoff et Bunsen, par M. Auguste LAUGEL..... 402
Du Droit Maritime international a propos du différend anglo-américain, par M. Casimir PERIER..... 421
Six mille Lieues a toute vapeur, première partie, par M. Maurice SAND.... 444
Littérature dramatique. — Le Théatre contemporain au commencement de 1862, par M. Émile MONTÉGUT..... 482
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 498
Essais et Notices. — La Reine Anne de Bretagne..... 510

Livraison du 1er Février.

Tamaris, première partie, par M. George SAND..... 513
La Grande Remontrance, épisode de l'Histoire Parlementaire d'Angleterre, d'après de nouveaux documens, par M. E.-D. FORGUES..... 551
Études d'Économie forestière. — L'Administration des Forêts, par M. J. CLAVÉ..... 584
Louvois et l'Armée de Louis XIV (*Histoire de Louvois*, de M. C. Rousset), par M. Cornelis de WITT..... 610
Six mille Lieues a toute vapeur, seconde partie, par M. Maurice SAND..... 635
La Politique du Libre-Échange. — IV. — Un Principe nouveau, Progrès comparés de l'Angleterre et de la France, par M. André COCHUT..... 687
La Littérature romanesque en France. — III. — Le Roman sous Louis XIII, par M. L. de LOMÉNIE..... 722
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 750
L'Expédition du Mexique, par M. Charles de MAZADE..... 761
Revue Musicale, par M. P. SCUDO..... 770

Livraison du 15 Février.

Tamaris, deuxième partie, par M. George SAND..... 777
La Magistrature et le Jury en France, par M. Jules LE BERQUIER..... 818
Le Haut-Nil et le Soudan, souvenirs de voyage. — I. — Les Empires noirs et les nouvelles Découvertes au Fleuve-Blanc, par M. Guillaume LEJEAN. 854
Les Cités lacustres de la Suisse. — Un peuple retrouvé, par M. Élisée RECLUS..... 883
Six mille Lieues a toute vapeur, troisième partie, par M. Maurice SAND.... 903
La Réforme financière de 1862, par M. Casimir PERIER..... 948
Des Agens de la Production agricole. — Les Engrais mixtes dans l'agriculture et dans le commerce, par M. PAYEN, de l'Institut..... 976
Curiosités Littéraires. — Le dernier Livre de la Littérature galloise, par M. Émile MONTÉGUT..... 1000
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 1019

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, rue Saint-Benoît, 7.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 8996